



BIB. COLL.
PICTAV. S. J.



DEC 12 1956
139-1

Coll. Sp

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/histoiredelacad06acad

MEMOIRES DE LITTERATURE

TIRÉS DES REGISTRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES.

Depuis l'année M. DCCXVIII. jusques & compris l'année M. DCCXXV.

TOME SIXIE'ME.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

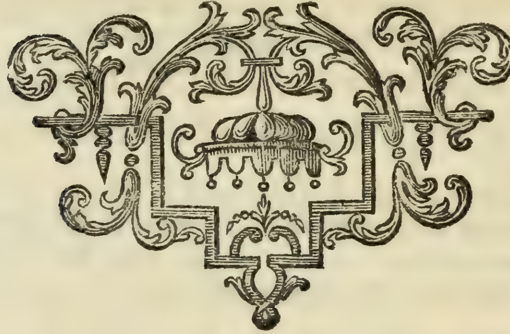
M. DCCXXIX.



AS
162
.P3A5
1729
Coll. Spic.

TABLE
POUR
LES MEMOIRES.

TOME SIXIE'ME.



MEMOIRES



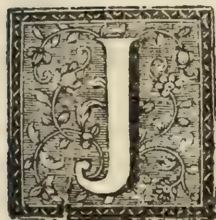
MEMOIRES DE LITTERATURE,

Tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres.

SECONDE DISSERTATION

Sur les Monumens qui ont servi de Mémoires aux premiers Historiens.

Par M. l'Abbé ANSELME.



J'AI eu l'honneur de lire à la Compagnie une premiere * Dissertation sur ce sujet : j'y ai rapporté les différentes opinions sur le temps où a commencé l'usage de l'écriture : & j'y ai reconnu, qu'avant Moyse, divers peuples ont été long-temps sans écrire ; ce qui a produit tant de confusion dans leurs histoires & dans la généalogie de

30 de Juillet 1720.

* *Elle est imprimée dans le* IV. T. des Mémoires de l'Académie, *pag.* 380.

leurs Héros & de leurs Dieux. Mais cela ne prouve pas que l'écriture fût inconnue par-tout, & que Moyse lui-même n'ait eu des recueils & des mémoires qui se conservoient dans les familles des Juifs : *le livre d'Enoch, celui de Job*, & plusieurs autres cités dans la Bible, dont j'ai parlé en détail, nous font avouer que l'usage des lettres est de la premiere antiquité.

J'ai donc avancé que l'antiquité n'a pas été si dépourvûe, qu'on l'a voulu dire, des secours nécessaires à l'histoire ; & qu'outre les Mémoires qui en ont été conservés, ce qu'il y a d'obscur & de confus a été suppléé par des monumens authentiques, qui en ont fait foi : les plus remarquables de ces Mémoires sont les hymnes & les cantiques, les édifices des labyrinthes, des villes & des temples ; c'est ce que j'ai établi dans la premiere Dissertation. J'y ajoute aujourd'hui les statues, les colomnes, les autels, les offrandes faites aux Dieux, & le commerce des peuples.

Par ce détail historique il paroîtra que tout ce qui s'est passé de considérable dans les premiers siécles, s'est conservé dans la mémoire des hommes, aux lieux mêmes où l'on n'a pas écrit ; & que ce que l'on a rapporté de fabuleux, a fait juger de ce qu'il y a eu de véritable.

Les statues conservent le souvenir de ceux qu'elles représentent, & perpétuent le sujet pour lequel on les a érigées : c'est un moyen dont on s'est servi dès les premiers temps. *Un*
Sap. 14. 15. *pere*, dit la Sagesse, *affligé de la mort précipitée de son fils, en fit faire l'image : dès-lors il commença à adorer comme Dieu, celui qui comme homme étoit mort un peu auparavant, & lui établit parmi ses serviteurs un culte & des sacrifices. Cette coutume s'étant autorisée avec le temps, l'erreur fut observée comme une loi ;* hic error tamquam lex custoditus est : *& les idoles furent adorées par le commandement des Princes ;* Tyrannorum imperio colebantur figmenta.

Quoique l'idolatrie soit nouvelle, comparée à la vraie religion, qui a toujours été, & qui sera toujours, on ne doute pas qu'elle n'ait été commune avant le déluge. On sçait que des hommes vains & superbes n'étant pas contens des honneurs

ordinaires, en ont affecté de divins, & qu'ils se sont forgé des Dieux, qu'ils ont représentés sous des images sensibles : car quand nous voyons dans l'*Exode*, que Dieu avoit défendu *les images taillées, & toute représentation de ce qui est dans le ciel & sur la terre*, c'est un signe qu'il y en avoit déja parmi les nations voisines de la Judée, & sur-tout chez les Egyptiens, dont Dieu vouloit que son peuple se distinguât. Il ne condamnoit pas les images en elles-mêmes; il défendoit seulement de les adorer, *non adorabis ea, neque coles :* car autrement Moyse n'auroit pas placé des Chérubins sur l'Arche ; Salomon n'en auroit pas mis dans le Sanctuaire; il n'auroit pas orné de diverses figures, les vases qui étoient dans le Temple; en cela ni l'un ni l'autre ne dérogeoit au culte réel & absolu qui est dû à la Divinité : ils y dérogeoient d'autant moins, que les Juifs, au contraire des autres peuples, ne la représentoient pas sensiblement; Moyse leur ayant sagement interdit les figures, de peur que la beauté des représentations ne fût un leurre pour le peuple grossier, & ne l'engageât dans l'idolâtrie. *Exod. 20. 4.*

Les Auteurs païens ne l'ont pas ignoré ; & Tacite leur a rendu ce témoignage honorable en voulant les décréditer, que les Egyptiens adoroient plusieurs animaux sous diverses figures; au lieu, disoit-il, que les Juifs n'adoroient qu'un seul Dieu en esprit, & qu'ils croyoient idolâtres ceux qui le représentent comme un homme : *Ægyptii pleraque animalia, effigiesque compositas venerantur, Judæi mente sola unumque Numen ; intelligunt profanos, qui Deûm imagines mortalibus materiis in species hominum effingunt.* *Tacit. hist. 5. 5.*

Il est vrai que l'art de la Sculpture n'étant pas encore connu ou perfectionné par-tout, les premieres figures des faux Dieux furent d'abord grossieres & informes; mais elles ne se faisoient pas moins remarquer par la singularité du spectacle. Au commencement on les représenta par de simples pierres : *Incommutabilis nomen lapidibus & lignis imposuerunt.* Et comme la fable la plus absurde a eu quelque fondement, la pierre érigée par Jacob à Bethel, peut bien avoir été l'origine de ces pierres si vantées, qu'on nommoit *Bætiles*, dont on fit les plus anciennes *Sap. 15. 21.*

idoles : on les croyoit animées : on leur attribuoit des oracles, & on leur consacroit certaines Divinités. Un de nos confrères nous a donné une sçavante Dissertation sur cette matiere.

Pausan. lib. 7. Parmi les anciens Grecs, dit Pausanias, des pierres brutes tenoient lieu de statues, & recevoient des honneurs divins. On n'adoroit qu'une pierre en Bœotie, pour Hercule ; à Thespie, pour Cupidon ; à Archomene, pour les Graces ; à Thébes, pour Bacchus : & Hérodien a prétendu que l'image de la Vénus de Paphos ne fut d'abord qu'une pierre, en forme de borne ou de pyramide. *Herod. in Macr.*

S. Clément d'Alexandrie a remarqué que l'on versoit de l'huile sur ces sortes de pierres, & que cette coutume pouvoit encore avoir pris son origine dans l'exemple de Jacob, *Tulit lapidem quem supposuerat capiti suo, & erexit in titulum, fundens oleum desuper :* cela étoit ordinaire dans l'antiquité. On voit dans l'Odyssée, que l'on oignoit les pierres sur lesquelles les Rois s'asseyoient pour rendre la justice : Alexandre répandit de l'huile sur le tombeau d'Achille, & mit dessus une couronne. *Gen. 28. 18.*

Il y avoit encore de ces pierres du temps d'Arnobe ; & il dit qu'avant sa conversion, il les adoroit, comme si elles eussent renfermé quelque vertu divine : *Si quandò conspexeram lubricatum lapidem, & ex olivi unguine sordidatum, tamquam inesset vis præsens, adulabar, astabam.* *Arn. lib. 1.*

Cette coutume, respectable dans l'onction que fit le Patriarche Jacob, a été profanée dans le paganisme ; & le Christianisme l'a de nouveau sanctifiée, par les onctions qui se font sur les autels & sur les églises que l'on consacre.

L'art de la Sculpture doit être pourtant plus ancien : car nous lisons dans l'*Exode*, que quand il fallut travailler à la construction du Tabernacle, Dieu suscita des ouvriers capables d'entreprendre un ouvrage si précieux. Béséléel & Ooliab furent choisis *pour inventer, & pour exécuter tout ce que l'art peut faire avec l'or & l'argent, le bronze, l'airain, le marbre, les pierres précieuses, & tous les bois différens.* *Exod. 31. 2.*

Mais les objets grossiers de la premiere idolatrie montrent que ces beaux talens ne se sont répandus que peu à peu parmi

les nations ; & cela prouve l'enfance du monde. Quelquefois on a vû des Divinités repréſentées par un tronc d'arbre. On tient que la premiere idole de la Diane d'Epheſe n'étoit qu'un tronc d'orme poſé par les Amazones ; au lieu que Pline a ſoutenu que c'étoit une ſouche de vigne : tant l'ouvrage étoit imparfait.

Avec le temps on façonna le bois & la pierre ; & , comme dit la Sageſſe, l'adreſſe des Sculpteurs augmenta ce culte profane dans l'eſprit des ignorans : *Provexit ad horum culturam & hos qui ignorabant artificis eximia diligentia.* Pauſanias parle d'un Mercure de bois dans le temple de Poliade, où l'on prétendoit qu'il avoit été mis par Cécrops. L'Apollon Soſien que l'on vit depuis à Rome , avoit été porté de Seleucie par C. Soſius. *Sap. 14. 18.*

Il paroît par la tour de Babel, que la brique ſervit aux premiers uſages des hommes, comme plus facile à inventer ; & c'eſt auſſi, comme dit Pline, parce que le Jupiter du Capitole dédié par Tarquin , n'étoit que de terre de potier, que l'on étoit obligé de le dorer de temps en temps.

Ce n'eſt pas que l'uſage des métaux ne fût déja connu ; puiſque Moyſe tenoit ce langage aux Hébreux : Vous ſçavez, leur diſoit-il , de quelle maniere nous avons demeuré dans l'Egypte, & comment nous avons paſſé au milieu des nations, & qu'en paſſant vous y avez vû des abominations & des ordures, c'eſt-à-dire , leurs idoles, le bois & la pierre , l'or & l'argent qu'ils y adoroient : *Vidiſtis abominationes & ſordes , id eſt , idola eorum , lignum & lapidem , argentum & aurum quæ colebant.* *Deut. 29. 16.*

La ſtatue d'airain d'Apollon, aux environs de la ville de Coronée dans la Bœotie, près de Leuctres, paſſoit pour ſi ancienne, qu'on croyoit qu'elle avoit été dédiée par les Argonautes ; & celle de Jupiter à Sparte, qui étoit auſſi d'airain, paſſoit pour être d'un Learque de Rhegge, *Rhegium Julium*, qu'on croyoit diſciple de Dédale : ainſi les objets de l'idolatrie répandus en divers pays, en ont fait connoître le temps & les Auteurs, ou par des preuves certaines, ou par la mémoire qui s'en étoit conſervée : car la religion ayant toujours été la

tradition la plus ſacrée, elle s'eſt tranſmiſe plus ſoigneuſement à la poſtérité ; ſi bien que tout ce que l'on a fait pour le culte des Dieux, a été d'un uſage certain pour l'hiſtoire.

Les offrandes qu'on leur a faites, tantôt par dévotion, plus ſouvent par vanité, y ont encore contribué : elles étoient conſervées avec ſoin, & on les montroit aux voyageurs curieux, qui par conſéquent s'inſtruiſoient du temps & du ſujet qui les y avoit attirées.

Cette coutume venoit originairement des Hébreux. Quand Moyſe eut dreſſé le Tabernacle après la ſortie d'Egypte, les Princes d'Iſraël & les chefs des familles de chaque tribu offrirent leurs préſens devant le Seigneur : *Obtulerunt Principes*
Num. 7. 2. *Iſraël & capita familiarum ... munera coram Domino.* Les en-
Num. 16. 39. cenſoirs de Coré & de ſa troupe furent réduits en lames & attachés à l'autel, pour perpétuer la mémoire de leur rébellion. Les armes de Goliath furent conſacrées dans le Tabernacle ; & l'on conſerva dans le ſanctuaire la manne & la verge d'Aaron, * qui rendoient immortels les prodiges dont elles avoient été l'inſtrument.

Dans la ſuite il n'y eut point d'idole à qui l'on ne fît des offrandes, par la fauſſe perſuaſion d'en tirer quelque ſecours. Suivant Hérodote, Gygès roi de Lydie fut le premier qui en
Her. lib. 1. Clio. fit au temple de Delphes : pluſieurs villes y entretenoient des chambres, où leurs préſens étoient conſervés. Comme ils étoient précieux, ils étoient quelquefois enlevés par des Princes, qui ne donnoient pas dans les opinions du peuple crédule ; mais il en reſtoit toujours aſſez, & l'on ſçavoit du moins l'hiſtoire des raviſſeurs.

Quelquefois on y conſacroit tout le revenu d'une année ; & c'étoit là chez les Grecs l'année ſacrée, ἔτος ἱερὸν, dont les Romains ſe contenterent d'adopter le printemps, qu'ils appellerent *Ver ſacrum :* quelquefois on y dévouoit des peuples entiers. A Babylone, ſuivant Hérodote, le prix que les femmes débauchées retiroient de leurs proſtitutions, étoit conſacré à Vénus ; & ces infamies étoient communes preſque dans tout l'orient : c'eſt ſans doute cette damnable coutume

qui obligea Moyse de défendre que ce gain honteux fût porté dans la maison de Dieu : *Non offeres mercedem prostibuli in domo Domini Dei tui.* Deut. 25. 18.

Des monumens en si grand nombre & de tant d'espéces fournissoient assez de Mémoires aux Historiens : les inscriptions, ou à leur défaut, la seule tradition leur en donnoit une connoissance suffisante. Ciceron dit que les Anciens ne manquoient jamais d'écrire le sujet de leurs voeux ; & l'on sçavoit par-là ce qui avoit donné occasion de les faire. La Gréce seule étoit un livre toujours ouvert ; & Ciceron ajoutoit, en parlant d'Athénes, *que par-tout où l'on passoit, on marchoit sur des histoires.* Cic. lib. de fin.

Les événemens fameux étoient représentés sur les bases des statues, des trépieds, des autels, dans les portiques, dans les temples ; & l'on peut dire que les Anciens ont peint successivement toute l'histoire, d'abord grossierement, & dans la suite avec plus de délicatesse.

Une belle statue suffisoit pour rendre tout un pays célébre, & y attirer les curieux ; témoin le Cupidon que Praxitele avoit donné à une courtisane, & qui faisoit toute la gloire des Thespiens. Le roi Démétrius fut contraint de lever le siége de Rhodes, pour l'avoir attaquée par un endroit foible ; & cela parce qu'il n'avoit pas voulu s'exposer à gâter le tableau du fameux Cheval de Jalysus, d'autres disent de Protogenes, dont l'écume avoit été un chef d'oeuvre de son dépit.

Dans l'isle de Samos, les archives du pays étoient conservées dans une chapelle de Junon ; & la ville de Milet dans l'Ionie parvint enfin à avoir un si grand nombre de statues, que lorsqu'Alexandre s'en rendit maître, il demanda *où étoient les bras de ces grands hommes, quand ils furent soumis à la domination des Perses.* Plut. Apoph. cap. 17. Pausf. lib. 1.

Les anciens Grecs étoient en effet si jaloux de se faire un nom après la mort, qu'ils étoient très-soigneux de conserver l'histoire de tout ce qui leur arrivoit ; & qu'il n'y avoit ni homme ni femme de quelque réputation, qui n'eût sa statue dans le Céramique. Souvent même ces statues étoient faites

de maniere qu'elles exprimoient le caractère de la personne, & le sujet qui y avoit donné occasion. Celle du Musicien Eunome, natif de Locres ville des Brutiens dans la grande Gréce, avoit une cigale sur sa harpe; en mémoire de celle qui, dans le temps des jeux, avoit suppléé à une corde qui s'étoit rompue. Plutarque dit aussi que la statue de Berose avoit la langue dorée, parce qu'il étoit le premier qui avoit enseigné aux Grecs la science de l'Astronomie. C'étoient là des monumens trop connus, pour être jamais oubliés.

Plutar. de quæst. Rom.

Dans la suite des temps, l'Italie imita la Gréce, & s'enrichit même de ses dépouilles : mais avant que Rome triomphât de l'Asie, les statues des Dieux consacrées dans des bocages, n'étoient que de bois ou de terre durcie; & Ciceron, dans son livre de la Divination, dit que la statue de Summanus, qui étoit sur le faîte du Temple de Jupiter, n'étoit que de terre.

Tull. de Divin. lib. 1.

Lorsque Lucius Mummius prit & brûla la ville de Corinthe, Rome profita d'une partie des beaux monumens, qui l'avoient rendue si célébre. Le roi Attale offrit alors six cens mille sesterces d'un tableau de Bacchus, fait de la main d'Aristide. L. Mummius qui ne se connoissoit point en peinture, s'imagina qu'il y avoit quelque vertu secrette dans ce tableau; il refusa cette somme, & envoya le tableau à Rome avec d'autres antiquités : & il fit remarquer son ignorance, en disant au maître du vaisseau, que *si elles se perdoient, il seroit tenu d'en donner d'autres.* Pline croit que ce tableau de Bacchus fut la premiere peinture étrangère, qui fut consacrée aux Dieux des Romains.

La mémoire des événemens passés se conservoit encore par les autels. Noë en bâtit un, en sortant de l'arche : *Ædificavit autem Noë altare Domino.* Quand Jacob fit sa paix avec Laban, il éleva un monceau de pierres, pour en être un mémorial à ses descendans : monument le plus facile & le plus usité, que Josué imita dans la suite, par celles qu'il fit élever au milieu du lit du Jourdain : *Quand vos enfans vous demanderont que signifient ces pierres ; répondez*, leur dit-il, *les*

Gen. 8. 20.

Jos. 4. 6.

les eaux du Jourdain se sont séchées devant l'arche de l'alliance du Seigneur, lorsqu'elle passoit au travers de ce fleuve. C'est pourquoi ces pierres ont été mises en ce lieu, pour servir aux enfans d'Israël d'un monument éternel.

Cette coutume s'est tellement répandue chez les autres nations, qu'on ne sçauroit compter les autels qu'on avoit dressés & dans les villes & dans les campagnes. Quand les Israëlites attaquerent les Chananéens, les Amorrhéens, & les autres peuples dévoués à l'anathême, ils y trouverent l'usage public & universel d'une ancienne idolatrie; puisqu'il leur fut ordonné de renverser leurs autels, de briser leurs statues, d'abbattre leurs bois profanes, & de brûler toutes leurs idoles : *Aras eorum subvertite & confringite statuas, lucosque succidite & sculptilia comburite.* Et s'il en faut croire Procope dans son histoire des Wandales, ces peuples, en quittant leur pays, y laisserent des inscriptions qui faisoient foi de leur fuite & de la valeur de Josué : *Nos fugimus à facie Josue latronis filii Nave.*

Deut. 7. 5.

Proc. in Vandal. 1. 2.

Joseph vouloit, sans doute, flater les Romains, quand il disoit qu'il n'étoit pas permis aux Juifs de dépouiller les temples des Dieux des nations : il sçavoit pourtant que Dieu l'avoit ordonné; & dans la suite David ne feignit point d'employer l'or qu'il avoit pris au Dieu des Ammonites, pour s'en faire une couronne.

Jos. Ant. l. 4. c. 8.

1. Par. 20. 2.

Des autels, passons aux colomnes, qu'on peut dire avoir été les monumens les plus durables. Parmi les Hébreux, on en mettoit à tous les héritages, & il étoit défendu de les ôter. Elles marquoient aussi les limites des Provinces & des Etats; témoin la fameuse colomne que Thesée fit ériger dans l'Isthme de Corinthe, pour distinguer l'Ionie du Peloponese. Cyrus en mit une sur les frontieres de la Phrygie & de la Lydie; & les Perses en firent autant pour marquer le territoire de la ville de Magnésie.

On écrivoit sur des colomnes les loix & les coutumes des pays; & l'on ne voit que Licurgue qui ne voulut pas se soumettre à cet usage, pour contraindre les Lacédémoniens à les apprendre par cœur. On y écrivoit les traités & les alliances;

&, au rapport de Thucydide, c'étoit une pratique généralement établie dans les Plaines d'Olympe, dans l'Isthme, dans l'Attique, & par-tout ailleurs. Dans l'Isle de Créte, on voyoit écrits sur des colomnes, les rites qu'observoient les Corybantes pour célébrer les fêtes de Cybele : & Diodore de Sicile parle d'une colomne érigée à l'honneur d'Isis & d'Osiris, avec une inscription en lettres sacrées des Egyptiens. Ainsi l'histoire ancienne se lisoit par-tout en caractères durables. Les noms de ces restes antiques se sont conservés, & on les a toujours connus par tradition.

Diod. 1. 2.

Quand même les peuples n'auroient point eu de communication entr'eux par la seule curiosité, ils y auroient été forcés par le commerce & par les guerres : & ces deux voies d'apprendre ce qui se passoit dans les pays étrangers, auroient suppléé à l'écriture.

Du temps que Lot habitoit Sodome, il y avoit un commerce de marchandises, & même d'argent ; puisqu'Abraham acheta quatre cens sicles, le droit d'enterrer Sara dans un champ hors la ville d'Hébron : sur quoi l'on peut remarquer en passant, la maniere de transiger de ce temps-là. Le marché se faisoit en présence du peuple & des anciens : on délivroit le prix, & l'on se mettoit en possession. Avant Moyse, on ne voit aucun vestige d'écriture. Joseph assure que de son temps le tombeau de Sara subsistoit encore, avec celui de plusieurs Patriarches & de leurs femmes : c'étoit des ouvrages de marbre, & d'un travail très-recherché.

Gen. 22.
Jos. de Bello, lib. 1. 5. c. 7.

La vente de Joseph par ses freres fait voir que le commerce étoit établi entre les Ismaëlites & les Egyptiens : *Viderunt Ismaëlitas viatores venire de Galaad, & camelos eorum portantes aromata & resinam, & stacten in Ægyptum.* Tous ces aromates étoient précieux & utiles, & recherchés des peuples les plus éloignés. Il paroît par Jérémie, que les drogues du pays de Galaad étoient autrefois fort estimées, & que les Egyptiens les employoient en médicamens. La résine & les gommes odoriferantes de Syrie ont été connues des Grecs & des Latins ; & l'on étoit fort curieux des goutes qui découlent de

Gen. 37. 25.
Jer. 46. 11.

l'arbre qui produit la myrrhe, marquées par le mot *ſtaĉten*. Le *Ladanum* de Lybie, d'Arabie & de Chypre eſt une liqueur réſineuſe, qu'on recueille en raclant la graine qui eſt ſur l'arbriſſeau, ou en paſſant le peigne ſur les chévres qui s'en ſont chargées en broutant les feuilles.

Les peuples d'Afrique voiſins des Syrtes, Golfes de la Méditerranée, étoient appellés par les Anciens, *Lotophagi*, parce qu'ils ſe nourriſſoient du *Lotus*, fruit fort doux, dont on faiſoit une eſpéce de vin mielé, que les compagnons d'Ulyſſe trouverent ſi fort à leur goût, qu'il fut très-difficile de les retirer de cette contrée.

Durant la famine, on alloit de tous les pays en Egypte, pour y acheter des bleds; & les freres même de Joſeph furent contraints d'y aller de la terre de Chanaan.

Le commerce ſe fit encore par mer : l'hiſtoire de l'Arche apprit, ſans doute, à faire des vaiſſeaux. Les Phéniciens paſſent pour les premiers qui ayent traſiqué ſur la Méditerranée, & porté l'hiſtoire de leur pays par-tout où ils alloient, pour chercher de nouvelles richeſſes.

La flotte de Salomon jointe à celle du Roi Hiram, faiſoit voile de trois ans en trois ans, & partoit du port d'Aſiongaber ſur la mer rouge, pour aller en Ophir, d'où elle rapportoit de l'or & de l'argent, des dents d'éléphans, des paons & des ſinges. Si, du temps de Salomon, le grand commerce n'étoit pas encore établi à Tharſe de Cilicie, il le fut, ſans doute, quand elle eut été conquiſe & embellie par les Aſſyriens. 3. *Reg.* 10. 22.

Pline dit qu'on portoit les marchandiſes des Indes juſques ſur les bords de la mer rouge; que de-là on les tranſportoit ſur des chameaux, ſur le bord du Nil, & du Nil en Gréce & ſur les autres côtes de la Méditerranée. Au port de Corinthe, on échangeoit les denrées de l'Europe avec celles de l'Afrique & de l'Orient. Quand le luxe ſe fut introduit, il fallut, pour le ſoutenir, parcourir les divers climats de la terre, & ſe connoître pour s'entr'aider. Pauſanias dit auſſi, que dans la ſeule Sicile il y avoit des Phrygiens venus de Troyes, des Phéniciens venus de Lybie, & des habitans de preſque toutes les nations. *Pauſ.* 1. 5. *Eliac.*

On connut encore les pays, les mœurs & la religion des peuples, par les guerres que les Perſes firent en Gréce & en Egypte, par les conquêtes d'Alexandre, enfin par les victoires des Romains, qui forcerent le monde entier à ſe ſoumettre à leur Empire. Il n'y eut pas juſqu'aux Scythes qui ne fuſſent connus par leurs irruptions ; & il eſt parlé dans Arrien d'un fameux Scythe nommé *Indathyrſe*, qui ſoumit rapidement divers peuples de l'Aſie.

D'ailleurs les Philoſophes voyageoient. Strabon dit que Démocrite parcourut la plus grande partie de l'Aſie ; & les Prêtres Egyptiens ſe vantoient de trouver dans leurs regiſtres, que tous les ſçavans de la Gréce étoient venus s'inſtruire chez eux. Porphyre, dans la vie de Pythagore, dit que ce Philoſophe voyagea non-ſeulement en Egypte & en Arabie, mais en Judée & en Chaldée, où il apprit la meilleure partie de ſa philoſophie ; car on ne ſçauroit douter que les Sages du paganiſme n'ayent pris dans les livres ſaints, ce qu'il y a de plus juſte dans leur morale. Tertullien le ſoutenoit hardiment aux
Apol. c. 37. Pontifes Romains dans ſon Apologetique : *Quis poëtarum, quis ſophiſtarum, qui non de prophetarum fonte potaverit ? indè igitur Philoſophi ſitim ingenii ſui rigaverunt.*

Quand des voyageurs diſtingués avoient fait quelque ſéjour dans une ville, ils y laiſſoient un gage de reconnoiſſance & d'amitié. Ce préſent ſe conſervoit de pere en fils, & empêchoit d'oublier l'hiſtoire du voyageur.

On peut donc aſſurer que pendant les ſiécles qui ont précédé Moyſe, qui mourut l'an du monde 2553, la mémoire des choſes remarquables s'eſt conſervée. Lui-même cite des mémoires, de vieux proverbes, d'anciens cantiques, des prophéties qui s'étoient conſervés ſucceſſivement : & la poſtérité a pû ſe convaincre que tout ce qu'a cité ce premier Hiſtorien du monde, étoit connu de tous les hommes de ſon temps.

Il eſt néceſſaire de remarquer, que quand ce grand homme écrivit le *Pentateuque*, les Hébreux étoient devenus groſſiers & indociles ; & que malgré les inſtructions qu'ils recevoient, ils avoient un grand penchant à l'idolatrie, parce que depuis

long-temps ils habitoient un pays idolâtre, où ils s'étoient comme abrutis par une longue servitude. Il n'est pas surprenant qu'ils eussent pris goût à la religion dominante, puisqu'elle se trouvoit conforme à leur génie, & qu'elle flattoit leurs inclinations. Moyse voyant la nécessité de les retirer de cet abysme, rappella dans leur esprit la noblesse de leur origine, & les magnifiques promesses que le vrai Dieu avoit faites à leurs peres. L'importance d'un tel ouvrage lui donna lieu de faire sortir la vérité, des ombres de l'antiquité la plus reculée, & de découvrir à ceux qui ont écrit après lui, ce qu'ils ne pouvoient apprendre que de lui seul.

(*a*) Ainsi les premiers Ecrivains ont eu l'ancienne tradition pour guide : mais il est arrivé que les vérités primordiales s'étant oubliées ou confondues avec l'erreur, la plûpart des histoires fabuleuses ont été fondées sur de véritables histoires rapportées par Moyse. On pourroit même prouver par des paralleles visibles, que l'antiquité profane a corrompu l'histoire de Moyse lui-même, en attribuant une partie de ses actions à un Bacchus & à un Mercure.

Mais soit que peu de gens de bien ayent conservé la connoissance de la vérité, & perséveré dans l'amour de la vertu ; soit que des peuples entiers ayent été plongés dans l'ignorance du vrai Dieu, & abandonnés, comme l'on sçait, à une corruption universelle ; j'ose dire qu'il est prouvé par ces deux Dissertations, qu'il est resté dans chaque pays des marques certaines de tout ce qui est arrivé, & que la mémoire s'en est conservée. Les premiers Historiens en ont profité, pour nous apprendre l'origine, les mœurs, la politique, la religion, les guerres de divers peuples, & pour composer les livres dont ils nous ont enrichis.

(*a*) Le temps historique ne commence qu'à la premiere Olympiade, qui tombe au regne d'Azarias Roi de Juda, 200 ans après la mort de Salomon. On voit par-là combien l'Histoire Sainte est plus ancienne que toutes les autres.



DISSERTATION

Sur l'incertitude de l'Histoire des quatre premiers siécles de Rome.

Par M. DE POUILLY.

15 de Décembre 1722.

LA plûpart de ceux qui ont écrit l'histoire des temps reculés, l'ont remplie de fictions : soit qu'ils ayent déféré à des traditions infidéles ; soit qu'ils ayent voulu flater leur nation, ou qu'à la simplicité du vrai ils ayent préféré l'agrément du merveilleux ; soit enfin qu'ils ayent été sensibles au vain plaisir de se jouer des autres, & d'acquérir, en les trompant, une sorte de supériorité sur eux : cependant l'histoire ainsi alterée, perd ses avantages ; & les observations qu'empruntent d'elle la physique, la morale, la politique & le droit des gens, deviennent suspectes & trompeuses.

Il seroit donc utile de porter le flambeau d'une sévère critique dans toutes les annales des peuples, pour y démêler ce qu'elles renferment de douteux ou de faux. Quelque difficile que soit cette entreprise, j'oserai néanmoins la tenter : je commencerai par l'examen de l'Histoire Romaine, la plus célébre de toutes les histoires profanes ; & j'essayerai de faire voir qu'elle est incertaine jusqu'au temps des guerres de Pyrrhus en (*a*) Italie : que ceux qui l'ont écrite, n'ont pû s'en instruire :

(*a*) On m'accuse de donner atteinte à la certitude de toute l'histoire, parce que je prétends qu'il y a des faussetés dans les annales des quatre premiers siécles de Rome. Mais quoi, est-ce combattre tous les faits historiques, que d'attaquer quelques fables ? N'est-ce pas au contraire servir la vérité, que de la dégager de ce qui pourroit nous la rendre suspecte ? Nous ne devons point, sans doute, nous croire condamnés à une entiere ignorance ; mais aussi ne devons-nous pas nous flater d'être sçavans, quand nous ne sommes que crédules : la critique nous fait éviter, dans les recherches historiques, ces différens écueils. Par elle nous croyons sans témérité, & nous suspendons notre jugement : sans pyrrhonisme, elle nous fait respecter le témoignage des Historiens, qu'on peut présumer n'avoir été ni trompés

qu'ils contrediſent ſouvent des Ecrivains, dont le témoignage doit au moins balancer le leur : qu'ils ont fait honneur aux Romains, de pluſieurs événemens qui appartenoient à des hiſtoires étrangères : qu'enfin ils reconnoiſſent eux-mêmes l'incertitude de ce qu'ils racontent.

Denys d'Halicarnaſſe nous apprend que ceux de qui l'on tient les premiers faits de l'hiſtoire de l'ancienne Rome, ſont parmi les Grecs, Hieronymus & Timée ; & parmi les Latins, Q. Fabius & Lucius Cincius. Tous ces Hiſtoriens poſtérieurs aux guerres de Pyrrhus en Italie, vivoient environ 500 ans après la fondation de Rome ; (*a*) & loin qu'ils ſoient croyables ni trompeurs : mais elle nous fait auſſi tenir pour ſuſpect ce que rapportent des Ecrivains, qui ne paroiſſent pas avoir travaillé ſur de fidéles Mémoires. J'ai ſuppoſé dans toute cette Diſſertation ces maximes fondamentales de la critique : & ſi j'ai combattu l'hiſtoire des premiers Romains, parce qu'elle ne m'a pas paru fondée ſur des monumens authentiques, j'ai prétendu en même temps, que depuis Pyrrhus l'Hiſtoire Romaine étoit certaine, parce qu'elle avoit pour garants une ſuite d'Hiſtoriens contemporains & dignes de foi. Au reſte, quelqu'infidéles que ſoient les annales de l'ancienne Rome, je conviens que les événemens qu'elles renferment, ne doivent pas tous nous être également ſuſpects : j'oſe ſeulement aſſurer que la plupart ne ſont pas aſſez certains pour nous être utiles, & que les Philoſophes qui, comme *Machiavel dans ſes diſcours ſur la premiere Décade de Tite-Live*, appuyent ſur de pareils faits des obſervations phyſiques, morales ou politiques, les appuyent ſur de foibles fondemens.

(*a*) Πρῶτον μὲν, ὅσα κἀμὲ εἰδέναι, τὴν Ῥωμαϊκὴν ἀρχαιολογίαν ἐπιδραμόντος Ἱερωνύμου τοῦ Καρδιανοῦ συγγραφέως, ἐν τῇ περὶ τῶν Ἐπιγόνων πραγματείᾳ· ἔπειτα Τιμαίου τοῦ Σικελιώτου, τὰ μὲν ἀρχαῖα τῶν ἱστοριῶν ἐν ταῖς κοιναῖς ἱστορίαις ἀφηγησαμένου, τοὺς δὲ πρὸς Πύρρον τὸν Ἠπειρώτην πολέμους εἰς ἰδίαν κατακεχωρίσαντος πραγματείαν· ἅμα δὲ τούτοις Ἀντιγόνου τε καὶ Πολυβίου, καὶ Σιληνοῦ, καὶ μυρίων ἄλλων τοῖς αὐτοῖς πράγμασιν οὐχ ὁμοίως ἐπιβαλόντων· ὧν ἕκαστος ὀλίγα, καὶ οὐδὲ αὐτὰ διεσπουδασμένως οὐδὲ ἀκριβῶς. ἀλλ' ἐκ τῶν ἐπιτυχόντων ἀκουσμάτων συνθεὶς ἀνέγραψεν, ὁμοίας δὲ τούτοις καὶ οὐδὲν διαφόροις ἐξέδωκαν ἱστορίας καὶ Ῥωμαίων ὅσοι τὰ παλαιὰ ἔργα τῆς πόλεως Ἑλληνικῇ διαλέκτῳ συνέγραψαν, ὧν εἰσι πρεσβύτατοι, Κόιντος Φάβιος Λεύκιος Κίγκιος, ἀμφότεροι κατὰ τοὺς Φοινικοὺς ἀκμάσαντες πολέμους· τούτων δὲ τῶν ἀνδρῶν ἑκάτερος, οἷς μὲν αὐτὸς ἔργοις παρεγένετο, διὰ τὴν ἐμπειρίαν ἀκριβῶς ἀνέγραψε, τὰ δὲ ἀρχαῖα τὰ μετὰ τὴν κτίσιν τῆς πόλεως γενόμενα κεφαλαιωδῶς ἐπέδραμε . . . . . *Dionyſ. Halicar. lib.* **1.** *edit. Angl.*

L'on voit *dans Plutarque*, *tome* 2, *pag.* 401 *de l'édit. de Paris*, qu'Hieronymus avoit fait l'hiſtoire du ſiége de Lacédémone par Pyrrhus. Ce ſiége ne ſe fit que vers l'an 480 de la

ſur des événemens arrivés pluſieurs ſiécles avant eux, à peine ſont-ils dignes de foi ſur les faits mêmes dont ils avoient été les témoins : ils ont été accuſés d'avoir entrepris d'impoſer à la poſtérité (*a*) ſur l'hiſtoire de leur ſiécle, quelques-uns pour ſe vanger de leurs ennemis, d'autres pour faire honneur aux Romains. Leur critique ne doit pas être moins ſuſpecte que leur bonne foi ; ils avoient recueilli tous les bruits populaires & toutes les fauſſes traditions, pour en compoſer leurs annales : Denys d'Halicarnaſſe le reconnoît. C'eſt cependant après un tel aveu, qu'il entreprend de nous donner la connoiſſance de l'hiſtoire de l'ancienne Rome : dans quelles ſources lui-même l'avoit-il donc puiſée? c'eſt, dit-il, dans les ouvrages de Caton, de Licinius Macer, de Valerius Antias, & d'autres Ecrivains poſtérieurs à Fabius & à Cincius. Mais comment cette obſcurité, qui du temps de Fabius & de Cincius, couvroit l'hiſtoire des premiers ſiécles de Rome, s'eſt-elle diſſipée dans les âges ſuivans, ſans qu'on ait découvert aucun ancien manuſcrit, aucun ancien monument? Hieronymus, Timée, Fabius, Cincius, plus anciens que Caton & que Lucius Macer, ſeroient plus croyables qu'eux, ſur l'hiſtoire des premiers Romains : mais à dire vrai, ils ne le ſont ni les uns ni les autres ; ils n'auroient pû emprunter ce qu'ils racontent que des traditions

fondation de Rome. Timée a écrit depuis Hieronymus, comme l'aſſure expreſſément Denys d'Halicarnaſſe, *liv.* 1, *pag.* 5 *de l'édit. d'Angleterre.* Et quant à Fabius & à Cincius, ils ſont poſtérieurs d'un grand nombre d'années à Hieronymus & à Timée. *Tite-Live*, *liv.* 23, *c.* 11, & Appien *dans ſon Hiſtoire des Guerres d'Annibal*, *pag.* 569 *de l'édit. de Tollius*, nous apprennent qu'après la bataille de Cannes, Fabius l'Hiſtorien fut envoyé à Delphes par le Senat, pour ſçavoir de l'Oracle ſi la ruine de Rome étoit réſolue par les Dieux ; & Cincius nous apprend lui-même dans un endroit de ſon hiſtoire, cité par *Tite-Live, liv.* 21, *c.* 38, qu'il avoit été priſonnier d'Annibal : ainſi les premiers Hiſtoriens qu'il y ait eu parmi les Romains, ne vivoient que vers l'an 536 de la fondation de Rome.

(*a*) Les deux plus conſidérables des premiers Hiſtoriens de Rome, ſont Timée & Fabius. Or Polybe, *p.* 659, *édit. de Paris*, & *p.* 49 *excerp. Valeſii.* Démétrius dans Strabon, *édit. de Paris*, *pag.* 600, Artemid. *Ibid. pag.* 640, Diodore de Sicile, *tom.* 2, *pag.* 211, accuſent Timée d'avoir alteré l'hiſtoire de ſon ſiécle, par malignité : & Polybe, *pag.* 13 *&* 165, blâme Fabius d'avoir commis une pareille infidélité, par un amour aveugle pour ſa patrie.

&

& des monumens publics, des regiſtres des Prêtres, des livres des Magiſtrats ou des hiſtoires étrangeres : or il eſt facile de faire voir qu'ils n'ont pû puiſer dans aucune de ces ſources, que des connoiſſances défectueuſes.

Les hiſtoires qui ne ſont confiées qu'à la mémoire des hommes, s'alterent dans la bouche de chacun de ceux qui ſucceſſivement ſe les tranſmettent : plus elles s'éloignent de leur origine, plus elles ſe groſſiſſent de circonſtances étrangeres ; & ſouvent ce qu'elles ont de vrai, diſparoît entiérement (*a*) & n'eſt remplacé que par des fictions. Tel fut le ſort des traditions de Rome ; je dis même de celles qui ſembloient avoir pour garants, les objets de la vénération publique : & ſi l'on a dit d'Athénes, qu'on n'y marchoit que ſur des monumens célébrés par l'hiſtoire, l'on peut dire de Rome, qu'on n'y appercevoit que des monumens illuſtrés par des fables. Ici étoit un Temple que, ſuivant la tradition rapportée dans *Solin*, Hercule par un ſacrifice au Dieu *Ciceron.*

(*a*) Je conviens que les faits qu'atteſte la tradition, reçoivent d'elle quelque vrai-ſemblance ; ſur-tout quand nous touchons, pour ainſi dire, aux temps où ces événemens ſont arrivés, quand ils ſont liés à quelques monumens, ou à une conſtitution de gouvernement actuellement ſubſiſtante, enfin quand ils ſont injurieux à la nation qui en conſerve la mémoire. Hors ces cas, les traditions populaires ne paroiſſent pas aſſez certaines, pour pouvoir être le fondement d'aucune obſervation phyſique, théologique, morale ou politique. En effet, ſi nous conſiderons la nature du cœur humain, nous ne douterons point qu'un zéle peu éclairé pour la religion & pour la vertu, qu'un faux amour de la gloire, que l'intérêt, & que de frivoles plaiſirs n'ayent ſouvent enfanté des menſonges ; qui recueillis par un peuple crédule, ont acquis l'autorité des vérités les plus certaines : d'ailleurs l'expérience nous apprend que les faits qui ſucceſſivement ſont racontés par diverſes perſonnes, prennent des formes toutes différentes. Enfin la critique a convaincu de fauſſeté une infinité de traditions populaires. Mais les annales de l'ancienne Rome n'en ſeroient pas moins ſuſpectes, quand même la tradition feroit paſſer la vérité juſqu'à nous ſans altération : elle auroit pû alors nous inſtruire ſur des faits auſſi éclatants que la fondation de Rome par Romulus, & que les ſanglantes défaites des Gaulois ; mais eut-elle pû conſerver la mémoire de toute cette ſuite chronologique des Conſuls, des Dictateurs & des autres Magiſtrats ? eut-elle marqué à chaque fait la place qui lui convenoit dans la ſuite des temps ? enfin eut-elle tranſmis fidélement le détail des guerres, des ſéditions & des divers événemens, que renferment les annales de l'ancienne Rome ?

Myagre, avoit rendu inaccessible (*a*) aux insectes de l'air. Ailleurs des murs sacrés conservoient la mémoire de Curtius, & défendoient l'approche du lieu, où s'étoit ouvert autrefois un abysme, qui se referma, dès que ce Héros s'y fut précipité. Près de la salle où s'assembloit d'ordinaire le Sénat, se voyoit la statue d'Attius Nœvius, lequel pour autoriser ses prédictions, avoit, du temps de Tarquinius Priscus, coupé une pierre avec un rasoir, en présence de tout le peuple; & c'étoit pour éterniser la mémoire de ce prodige, qu'on avoit élevé à l'augure une statue, au pied de laquelle se conservoient religieusement le rasoir dont il s'étoit servi, & la pierre qu'il avoit coupée. Le Temple de Castor & de Pollux fut bâti par les Romains, après que ces divinités eurent combattu pour eux à la bataille du Lac Regille; & l'on montroit même sur une pierre l'impression des pas du cheval, sur lequel Castor avoit combattu. Du temps de Tacite & de Pline, subsistoit encore ce même figuier, sous lequel une Louve dépouillant sa férocité naturelle, avoit allaité Remus & Romulus : la nature, pendant plus de huit siécles, suspendit le cours de ses loix, pour conserver ce monument de l'intérêt qu'avoient pris les Dieux à la conservation des fondateurs de Rome.

Procellus cité par Varron. l. 4. de ling. Latina.

Tite-Live l. 7. c. 8. Valere-Maxime l. 5. c. 6.

Ciceron liv. premier de la divinat.

Tite-Live liv. premier c. 36.

Ciceron l. 2. & 3. de la nature des Dieux.

Denys d'Halic. t. 1. p. 3. 37.

Pline 15. 18. Tac. an. 13. 58.

Victor. Serv. &c.

Ce fut après la retraite des Gaulois, que Rome érigea le Temple de la Parole, à la Divinité qui lui avoit prédit l'irruption d'un peuple barbare, dont à peine elle sçavoit le nom, & qui devoit bientôt porter le fer & le feu jusques dans l'enceinte de ses murs.

Varron dans Aulugelle p. 439. édit. de Praeft.

Cicer. de la div. l. 1. pag. 257.

Tite-Live l. 5. c. 22. & 50.

Plut. vie de Camille.

Des Vierges sacrées conservoient le *Palladium*, dans le Temple de Vesta; pendant que Lucerie & plusieurs autres villes, comme nous l'apprend Strabon, assûroient toutes que c'étoit elles qui possédoient cette statue de Pallas; toutes fondées aussi bien que Rome sur des traditions populaires.

Pag. 264. édit. Paris.

Enfin le Capitole avoit tiré son nom d'une tête miraculeu-

(*a*) Ce n'étoit point, à proprement parler, un Temple; c'étoit ce que les Romains appelloient *Sacellum*. Voyez *Solin p. 2, édit. Paris*, & *Pline l. 10, c. 29, & 34, 7*.

ſe, que les Dieux firent trouver dans ſes fondemens, pour (*a*) être un préſage aſſûré de la grandeur romaine. Tels étoient les monumens & traditions que Rome offroit à ſes Hiſtoriens: les familles ne leur en offroient pas qui fuſſent d'une autorité moins ſuſpecte. Ciceron & Tite-Live reconnoiſſent que la vanité des maiſons romaines (*b*) avoit falſifié leurs traditions & leurs monumens; & que par-là s'étoient introduits dans l'hiſtoire, de faux conſulats, de faux triomphes, & un grand nombre d'événemens ſuppoſés. Or ce ſeul aveu ſuffiroit pour ébranler toute la certitude des annales de l'ancienne Rome : elles ne nous offrent aucun fait, qu'on ne puiſſe ſoupçonner être du nombre de ces fauſſetés qu'elles renferment.

Les livres des Pontifes n'étoient pas de plus fidéles dépoſitaires de l'hiſtoire, que les traditions, ſoit publiques, ſoit particulieres. Dans les fragmens que nous en ont conſervés Denys d'Halicarnaſſe & l'ancien Auteur de l'*Origine de la nation romaine*, on voit que les Dieux de Lavinium tranſportés à Albe, & gardés à vûe, trompoient la vigilance de leurs gardes, & retournoient à Lavinium; on voit que Romulus étoit fils d'Enée, (*c*) & frere d'Aſcagne; & qu'il bâtit

Orig. gent. Rom capp. 7. & 17.

(*a*) En creuſant les fondemens du Capitole, on trouva à une grande profondeur de terre, une tête encore toute fraîche & toute ſanglante; les Romains étonnés de ce prodige, envoyerent conſulter un célébre Augure de l'Etrurie, qui traçant ſur le ſable la figure de Rome & de ſes différentes parties, demanda aux Ambaſſadeurs en quel endroit cette tête s'étoit trouvée; ils s'opiniâtrerent par le conſeil du fils même de l'Augure, à répondre qu'elle n'avoit point été trouvée dans l'Etrurie, mais à Rome: Si en marquant quelques-unes des figures tracées par le devin, ils euſſent indiqué la Toſcane, la grandeur promiſe aux Romains par le deſtin paſſoit aux Toſcans; & le prophéte aſſura les Ambaſſadeurs que c'étoit à leur réponſe, que Rome étoit redevable de l'Empire qu'elle alloit acquerir ſur toute l'Italie. Varron, *l.* 4, *de ling. Lat.* Dionyſ. *l.* 4. Arnob. *c.* 6. Plut. *vie de Camille.*

(*b*) *Ipſæ enim familiæ ſua monumenta ſervabant ad memoriam laudum domeſticarum; quanquam his laudationibus hiſtoria rerum noſtrarum facta eſt mendoſior : multa enim ſcripta ſunt in eis, quæ facta non ſunt; falſi triumphi, plures conſulatus, genera etiam falſa.* Cic. *Brut. n°.* 31. Tite-Live, *l.* 8, *c.* 40.

(*c*) C'eſt Denys d'Halicarnaſſe qui rapporte, *p.* 58, cette hiſtoire, d'après ἱεραὶ δέλτοι qui ſont apparemment les annales des Pontifes. On voit dans ce même endroit de Denys, qu'il y avoit différentes éditions de ces annales, où les choſes les plus importantes étoient racontées très-diverſement.

quatre villes, Rome, Enée, Anchise & Capoue: enfin on y lit les histoires d'Hercule & des Rois d'Albe, que Tite-Live traite de fabuleuses. Ne soyons point surpris que ces annales fussent des tissus de fictions; elles étoient un ouvrage supposé: Clodius, Tite-Live & Plutarque nous l'apprennent.

T. Liv. præfat.

Les Fastes (*a*) qu'on appelloit les *livres des Magistrats*, n'étoient pas moins suspects que les annales des Pontifes; Tubero, Clodius & Tite-Live nous en sont garants;

(*a*) Κλέοδιός τις ἐν ἐλέγχῳ χρόνων, (οὕτω γάρ πως ἐπιγέγραπται τὸ βιβλίον) ἰσχυρίζεται τὰς ἀρχαίας ἐκείνας ἀναγραφὰς ἐν τοῖς κελτικοῖς πάθεσι τῆς πόλεως ἠφανίσθαι τὰς δὲ νῦν φαινομένας οὐκ ἀληθῶς συγκεῖσθαι δι ἀνδρῶν χαριζομένων τισὶν εἰς τὰ πρῶτα γένη, καὶ τοῖς ἐπιφανεστάτοις οἴκοις ἐξ οὐ προσηκόντων εἰσβιαζομένοις. *au commencement de la vie de Numa par Plutarque.*

Le même Plutarque à la fin de son Traité de la fortune des Romains, ne s'explique pas avec moins de force, que Clodius. Tite-Live lui-même est d'accord avec eux: *quæ ab condita*, dit-il au commencement de son 6e livre, *urbe Roma ad captam eamdem exposui, res quum vetustate nimia obscuras, veluti quæ magno ex intervallo loci vix cernuntur; tum quod & raræ per eadem tempora litteræ fuere, una custodia fidelis memoriæ rerum gestarum: &, quod etiam si quæ in Commentariis Pontificum, aliisque publicis privatisque erant monumentis, insensa urbe pleræque interiere.* Vossius dans son chapitre premier des *Historiens Latins*, & Rycquius dans sa dissertation sur *l'arrivée d'Enée en Italie*, concluent de ce même passage, que les annales du grand Prêtre échaperent en partie aux flammes qui consumérent Rome; & par conséquent que l'histoire des premiers siécles de cette République est certaine: mais pourquoi n'en croirions-nous pas plutôt Tite-Live, qui dans cet endroit là même, nous assure le contraire, *res*, dit-il, *quum vetustata nimia obscuras, veluti qua magno ex intervallo loci vix cernuntur.*

De plus Tite-Live n'assure point qu'il soit échappé à l'incendie une grande partie des annales des Prêtres: il dit seulement que quand il y auroit eû alors des annales, la plus grande partie en auroit été brûlée, *& quod etiam si quæ in Commentariis Pontificum, aliisque publicis, privatisque erant monumentis, incensa urbe pleræque interiere.*

Mais quand même on donneroit à ce passage de Tite-Live, le sens que lui donnent Vossius & Rycquius; l'histoire des premiers Romains n'en seroit pas moins suspecte. En effet, si cette histoire étoit interrompue par des vuides, nous aurions lieu de croire que les faits détachés qu'elle nous auroit conservés, auroient été recueillis du débris des anciennes annales: mais puisqu'il faut du moins avouer que ces annales ont été brûlées en partie; & que néanmoins les histoires de toutes les années des quatre premiers siécles de Rome sont également remplies de faits liés & suivis; il faut reconnoître qu'elles sont toutes également incertaines.

Enfin quand le passage de Tite-Live seroit équivoque, ceux de Clodius & de Plutarque n'y laisseroient aucune obscurité.

(*a*) Tite-Live même & Feſtus nous autoriſent à croire que les anciens Romains, encore groſſiers & ſauvages, (*b*) n'avoient pour annales & pour faſtes, que des clous, qu'ils attachoient au mur d'un temple, pour marquer le nombre des années.

Le ſçavant Gerard Voſſius, plûtôt que d'avouer qu'aucun témoin digne de foi n'a écrit les actions des premiers Romains, crée, pour ainſi dire, des Ecrivains inconnus à toute l'antiquité : il conjecture que les Sabins, les Toſcans & les Tarentins avoient des annales, dont les Hiſtoriens de l'ancienne Rome ont tiré ce qu'ils racontent : mais croyons-en plutôt (*c*) Denys d'Halicarnaſſe, Tite-Live, Pline & Plutarque, qui nous aſſûrent le contraire. Les anciens habitans du Latium & de l'Etrurie, non moins groſſiers que les premiers Romains, n'avoient, comme eux, pour faſtes qu'une ſuite de clous attachés au mur d'un temple; & ſi les Tarentins avoient des livres, loin qu'ils y euſſent fait l'hiſtoire de Rome, ils n'y avoient pas même fait celle de Tarente. Ce peuple voluptueux

De hiſtoricis Lat. l. 1. c. 1.

(*a*) *Eoſdem Conſules inſequenti anno refectos, Julium tertium, Virginium iterum, apud Macrum Licinium invenis. Valerius Antias, & Quintus Tubero Marcum Manlium, & Quintum Sulpitium Conſules in eum annum edunt; cæterum & Tubero & Macer libros linteos auctores profitentur. Licinio libros haud dubiè ſequi linteos placet : & tubero incertus veri eſt; ſed inter cætera vetuſtate incomperta, & hoc quoque in incerto poſitum.* Tite-Live, *lib.* 4, *c.* 23.

Voyez auſſi les paſſages de *Clodius*, de *Tite-Live* & de *Plutarque*, cités dans la note précédente.

(*b*) *Clavum, quia raræ per ea tempora litteræ erant, notam numeri annorum fuiſſe ferunt : eoque Minervæ templo dicatam legem, quia numerus Minervæ inventum ſit. Volſiniis quoque clavos indices numeri annorum, fixos in templo Nortiæ Etruſcæ Deæ, comparere, diligens talium monimentorum auctor, Cincius affirmat.* Tite-Live. *l.* 7, *c.* 3.

Feſtus au mot *Clavus*, dit la même choſe.

Remarquons néanmoins, que les Anciens citent des traités de paix, & quelques autres monumens, par leſquels il paroît que les premiers Romains avoient l'art de l'écriture. Mais ce peuple ſi reſpecté n'étoit compoſé, comme il ſeroit facile de le faire voir, que de laboureurs ou de commerçans, qui ardents à accroître leurs richeſſes, ſongeoient peu à perpétuer la mémoire de leurs actions.

(*c*) Denys, *l.* 1, fait la liſte des écrivains dont on peut tirer quelque lumiere ſur l'hiſtoire de l'ancienne Rome; il ne cite aucun hiſtorien Sabin, Toſcan, ni Tarentin. Tite-Live &

(*a*) dédaignoit de perpétuer la mémoire des Princes qui l'avoient gouverné : il ne jugeoit dignes de l'immortalité, que les bouffons qui l'avoient diverti.

Lib. de hist. Latin. Vossius met encore Dioclès le Peparethien, & Antiochus le Syracusain, au nombre de ceux dont les premiers Historiens de Rome ont pû emprunter ce qu'ils racontent ; mais on ignore si Dioclès (*b*) est aussi ancien que ceux à qui l'on prétend qu'il a fourni des lumieres : de plus Denys d'Halicarnasse ni Tite-Live ne le citent jamais ; il est vrai que Dioclès est le premier, suivant le témoignage de Plutarque, qui ait écrit qu'après que Remus & Romulus furent exposés, une Louve les allaita, & qu'un Pivert fit la garde autour d'eux ; mais cette fable justifie, que si c'étoit des annales de cet Ecrivain, que l'histoire des premiers Romains fut empruntée, elle se trouveroit par cela seule convaincue d'incertitude. A l'égard d'Antiochus, on doit convenir qu'il avoit fait une histoire de l'Italie ; mais cette Italie n'étoit que la Calabre : il nous l'apprend lui-

Vie de Rom.

Plutarque dans les passages que je rapporte à la fin de ce discours, assurent que cette même histoire n'est appuyée sur le témoignage d'aucun Historien contemporain ; & voici ce que dit Pline, *l.* 3, *c.* 9. *Theophrastus primus externorum aliqua de Romanis diligentiùs scripsit...... Vixit autem anno Urbis nostræ* 440. Il faut remarquer sur ce passage qu'encore que Théophraste soit le premier qui ait parlé des Romains, avec quelque exactitude, Denys d'Halicarnasse a pû dire qu'Hiéronymus, moins ancien que Théophraste, étoit le premier qui nous eût donné une légere idée de l'histoire de l'ancienne Rome. Nous avons encore dans le *chap.* 9. *du* 5. *livre de l'histoire des plantes de Théophraste*, ce que Pline en cite, comme appartenant à l'histoire romaine : or Théophraste dans cet endroit se borne à donner une mesure exacte de l'isle de Circée, & à raconter comment les Romains voulant faire une descente dans l'isle de Corse, leurs mâts se briserent, en s'engageant dans les arbres qui bordoient le rivage.

(*a*) *Nam hoc quoque moribus suis corrupta civitas debet, ut celebrata sint annalibus Scurrarum nomina, Tarentinorum Principum ignorentur.* Tite-L. *lib.* 21, *cap.* 9.

(*b*) Plutarque dit que Dioclès est plus ancien que Fabius ; mais il ne dit point qu'il le soit plus que Théophraste ni qu'Hieronymus : au contraire Pline nous apprend que Théophraste est le premier des Grecs, *qui de Romanis diligentiùs scripserit. lib.* 3, *cap.* 9. Il faut donc reconnoître que Dioclès est postérieur à Théophraste & à Hyeronymus, ou du moins qu'il a parlé peu exactement des Romains.

même, (*a*) dans un fragment que nous a conſervé Strabon : or les affaires de la Calabre n'ont commencé à être liées avec celles des Romains, qu'après la mort d'Antiochus. Cet Hiſtorien avoit néanmoins parlé de Rome dans un endroit cité par Denys ; mais il y ſuppoſe, contre la foi de toute l'antiquité, que la fondation de cette Ville a précédé la deſtruction de Troye. Tels ſont les garants (*b*) que Voſſius nous donne de l'hiſtoire des premiers Romains : les uns n'ont jamais fait mention d'eux ; les autres n'en ont parlé qu'en paſſant, & n'ont même fourni à leur hiſtoire que des traits fabuleux.

Si les Hiſtoriens de l'ancienne Rome ſont ſuſpects, parce qu'ils ne s'appuyent que ſur des traditions incertaines, ou ſur des mémoires peu fidéles ; ils ne le ſont pas moins, parce que ſur les faits les plus importans, ils contrediſent des Ecrivains, dont le témoignage doit au moins balancer le leur. Ils ſont, par exemple, honneur à Romulus de la fondation de Rome. Cependant le Philoſophe Ariſtote & Héraclide Lembus, qui vivoit quelque temps après lui, aſſûrent que cette ville fut fondée par des Grecs (*c*) qui revenant de la

Voyez *Denys. liv.* 1. *p.* 57. *Feſtus au mot* Roma. *Plutarque vie de Romulus. Solin chap.* 1.

(*a*) Τὴν δὲ ἑξῆς παραλίαν Βρέττιοι κατέχουσι φησὶ δὲ Ἀντίοχος ἐν τῷ περὶ τῆς Ἰταλίας συγγράμματι ταύτην Ἰταλίαν κληθῆναι, καὶ περὶ ταύτης συγγράφειν. *Strabon, p.* 254, *edit. Pariſ.*

Antiochus marque dans ce même endroit les bornes du pays qu'il appelle Italie ; & il s'en faut bien que Rome y ſoit compriſe. *Stephanus*, au mot Βρέττος, cite ce même paſſage d'Antiochus.

(*b*) Rycquius prouve que du temps de Denys d'Halicarnaſſe, de Feſtus & de l'Auteur de l'*Origine de la nation romaine*, les Sabins, Cumes & Padoue avoient des Hiſtoriens ; mais la queſtion eſt de ſçavoir, s'ils en avoient quatre cens ans auparavant, & s'ils avoient fait l'hiſtoire de Rome : or c'eſt ce qu'il eſt impoſſible de prouver.

(*c*) Le ſçavant Cluvier dans ſon *Italie*, a montré au long qu'il étoit incertain ſi Romulus avoit bâti Rome ; Minutoli a entrepris de le réfuter : Cluvier objecte que des Auteurs d'un grand poids font remonter l'origine de Rome bien au-delà du ſiécle de Romulus ; Minutoli répond qu'il y a eu pluſieurs Romes, qui toutes ont été ſucceſſivement bâties au même endroit par différents Romulus. Mais ce ſeroit ſans doute, comme l'avoit même remarqué Cluvier, ce ſeroit une deſtinée ſinguliere que celle qui en donnant ſucceſſivement à Rome différents fondateurs, les lui auroit tous donnés de même nom ; de plus, excepté quelques Hiſtoriens cités par Denys d'Halicarnaſſe, *p.* 58, tous les Ecrivains Romains ne parlent point de cette premiere Rome, *Romulum Remumque cupido cepit, in iis*

guerre de Troye, furent jettés par la tempête, sur les côtes du Latium : d'autres, tels que Cephalo, Démagoras & plusieurs autres anciens Ecrivains Grecs & Romains, lui donnent pour fondateur un Troyen nommé *Romus* : d'autres en-
Bello Catilin. cap. 6. fin, tels que l'Hiſtorien des Prêtreſſes d'Argos, Damaſtes de Sigée, Salluſte & pluſieurs autres prétendent que ce fut Enée qui la bâtit, & qui lui donna le nom d'une Troyenne appellée *Roma*. De toutes ces différentes hiſtoires de la fondation de Rome, il n'en eſt aucune qui, ſoit qu'on la conſidére en elle-même, ſoit qu'on péſe l'autorité de ceux qui la rapportent, ne ſoit auſſi recevable, que celle qui dans les derniers ſiécles de la République s'étoit acquis une créance preſque univerſelle : mais les mêmes circonſtances, qui auroient dû faire rejetter l'hiſtoire de Romulus, aiderent à lui donner du cours ; & les Romains applaudirent à une fable qui illuſtroit par des prodiges leur fondateur, & qui lui donnoit pour pere le Dieu de la guerre. Voici un autre exemple du peu d'attention qu'ont eu les Hiſtoriens de l'ancienne Rome, à ſe concilier avec les Ecrivains les plus accrédités.

Pagg. 106. & 110. edit. Pariſ. Polybe rapporte que les Gaulois, après avoir aſſiégé pendant neuf mois le Capitole, reçurent nouvelle que les Venétes avoient (*a*) fait une irruption dans leur pays : ils accepterent les ſommes que leur offrirent les Romains, & retournerent chez eux avec tout leurs butin, ſans avoir
Tite-L. liv. 5. cap. 49. Plutar. vie de Camille. Aurel. Vict. chap. 23. Flor. liv. 1. chap. 13. ſouffert aucune perte. Cependant Tite-Live, Plutarque, Florus, Aurelius Victor oſent avancer que Camille repouſſa les Gaulois, & remporta ſur eux des victoires ſi complettes, qu'il ne reſta pas même un ſeul des vaincus : mais ſi l'on conſidére que Polybe plus ancien & plus exact que tous ces Hiſtoriens, vivoit dans un ſiécle où

locis, ubi expoſiti, ubique educati erant, urbis condendæ, dit Tite-Live, *l. 1, c. 6.*

Voyez tous les anciens Hiſtoriens, que cite l'Auteur *de origine gentis Romanæ.*

Enfin voyez Cluvier qui a réfuté par avance toutes les réponſes que lui fait Minutoli.

(*d*) Τέλος ἐθελοντὶ καὶ μετὰ χάριτος παραδόντες τὴν πόλιν ἄθραυστοι, καὶ ἀσινεῖς ἔχοντες τὴν ὠφέλειαν, εἰς τὴν οἰκείαν ἐπανῆλθον.

il

il n'auroit ni ignoré ni contredit cette vengeance si éclatante, que Rome auroit prise de ses plus cruels ennemis. Si l'on considére que ce que dit Polybe est confirmé par Trogus & par les traditions des Gaulois & de la famille Liviene, attestées par Suetone ; l'on ne pourra guère se défendre de soupçonner que les victoires de Camille sont l'ouvrage de la vanité des Romains, qui ont voulu flétrir par des fables ceux qu'ils n'avoient pû vaincre par les armes : du moins faut-il avouer que le témoignage de ceux qui nient ces victoires, balance l'autorité de ceux qui les rapportent. Or si nous ne pouvons sur la foi de Tite-Live, de Plutarque, de Florus, d'Aurelius Victor, nous assûrer des véritables circonstances ni de la vie de Romulus, ni de la retraite des Gaulois ; quelle créance devons-nous leur donner, sur des faits moins marqués, & de nature à se dérober plus facilement à leurs recherches ?

Justin. l. 38.

Suetone vie de Tibére *c.* 3.

V. *Rualdus Palm. L. Loyd.*

Quelque inclination que les Romains paroissent avoir eue à embellir leur histoire, on ne doit pas cependant croire qu'ils ayent imaginé tous ces événemens singuliers, qu'on lit dans leurs annales : on peut présumer que la Gréce leur en a fourni, dont ils ont fait honneur à leur patrie. Cet Hercule Romain, (*a*) par exemple, ennemi des insectes de l'air, est apparemment la copie de l'Hercule Grec, qui, suivant la tradition des Eléens rapportée dans Pausanias, étant importuné à Olimpie par de pareils insectes, avoit aussi, pour les éloigner, fait au Dieu Ἀπομυιὸς un sacrifice que les Eléens renouvelloient tous les ans.

Pausan. 313. edit. de Vechel.

(*a*) *Hoc sacellum Herculi in Boario foro est, in quo argumenta & convivii & Majestatis ipsius remanent ; nam divinitùs illò neque canibus, neque muscis ingressus est : etenim cum viscerationem sacricolis daret, Myjagrum Deum dicitur imprecatus.* Solin p. 2.

Φασὶ δὲ Ηρακλεῖ τῷ Ἀλκμήνης θύοντι ἐν ὀλυμπιάδι, ὄχλου μάλιστα γενέσθαι τὰς μυίας· ἐξευρόντα δὲ αὐτὸν καὶ ὑπ' ἄλλων διδαχθέντα Ἀπομυίῳ θῦσαι Διὶ, καὶ οὕτως ἀποτρεπῆναι τὰς μυίας πέραν τοῦ Ἀλφειοῦ· λέγονται δὲ κατὰ ταῦτα, καὶ Ηλεῖοι θύειν τῷ Ἀπομυίῳ Διὶ ἐξελαύνοντι τῆς Ηλείας ὀλυμπίας τὰς μυίας.

Cet Hercule est apparemment l'original de l'Hercule Romain ; puisque c'est de la Gréce, que le culte & l'histoire d'Hercule ont passé dans l'Italie.

Zopyrus Byzantin (*a*) dit que Philonome fille de Nictimus eut du Dieu Mars deux jumeaux, qui furent jettés dans le fleuve Erymanthus : l'eau porta ces enfans dans le creux d'un arbre, où une louve les allaita; un berger, frappé de ce prodige, prit soin de les élever, & ils devinrent Rois d'Arcadie. Qui ne reconnoît là l'histoire de Romulus ?

La mort de ce fondateur de Rome est encore parfaitement semblable à celle de Pisistrate ancien Roi d'Orchemene. Les Sénateurs indignés que ce Prince fût plus favorable au peuple qu'à la noblesse, l'assassinerent; chacun d'eux emporta sous sa robe un de ses membres : & Tlesimachus, pour prévenir une émotion populaire, feignit qu'il avoit vû Pisistrate monter au sommet du Mont Pisée, sous la figure d'un Dieu : (*b*) c'est ainsi que le rapportoit Théophile dans son histoire du Péloponnése.

Plut. vie de Camille.

Macrobe & Plutarque racontent qu'après la retraite des Gaulois, les Latins se liguerent contre Rome, & la menacerent d'une entiere destruction, si on ne leur livroit toutes les Dames Romaines : le Sénat délibéroit encore sur cette proposition, lorsque les femmes esclaves s'offrirent de tromper l'ennemi, déguisées sous les habits de leurs maîtresses; l'offre fut acceptée : & les Latins après avoir passé toute la nuit dans la débauche, furent surpris & battus par les Romains. Dasillus dans son histoire de Lydie, rapporte que les Sardiens firent aux Smyrnéens une pareille demande, qui fut éludée par

(*a*) C'est l'Auteur du traité περὶ παραλλήλων Ελληνικῶν καὶ Ρωμαϊκῶν, qui nous a conservé ce fragment de Zophyrus le Byzantin, *p.* 314, de Plutarque. Alexandre Polyhistor & Stephanus de Byzance au mot ἀφροδισιάς, Harpocration au mot ἕρμος, Suidas au mot Ψιθυριστός citent aussi Zopyrus : mais aucun de ces Auteurs ne nous apprend le temps où il a vécu; peut-être est-il le même que Zopyre le précepteur d'Alcibiade, que Clément d'Alexandrie, *pag.* 109. *edit. Paris.* nous assûre avoir été de Thrace Tous deux portent un nom peu commun parmi les Ecrivains Grecs : tous deux sont de Thrace : tous deux sont distingués par leur sçavoir. Or il est vrai que Zopyre le Bysantin soit le même que le précepteur d'Alcibiade, il est beaucoup plus ancien que les premiers Historiens de Rome.

(*b*) Nous ne connoissons presque que par le traité περὶ παραλλήλων Ελληνικῶν καὶ Ρωμαϊκῶν, ce Théophile & ce Dasyllus; aussi ne combattrois-je point par l'autorité de ces Ecrivains, les annales de l'ancienne Rome, si je ne prouvois d'ailleurs qu'elles doivent nous être suspectes.

un ſemblable ſtratagême, dont le ſuccès ne fut pas moins heureux.

Un gouffre s'étoit ouvert dans la Phrygie ; en vain pour obéir à l'oracle, on avoit eſſayé de le remplir des choſes les plus précieuſes : Anchurus Prince Phrygien, non moins dévoué à ſa patrie que le Curtius des Romains, ſe précipita volontairement dans cet abyſme, qui, ſi nous en croyons (*a*) Calliſthènes, ſe renferma ſur l'heure même.

Scévole brûla ſa main, quand il s'apperçut que, trompé par l'apparence, il avoit tué un Seigneur de la cour de Porſenna, au lieu de ce Prince qu'il vouloit immoler à ſa patrie. Un héros Grec, dont parle (*b*) Agatharchide, s'étoit déja puni d'une ſemblable mépriſe, en ſe brûlant auſſi la main.

Enfin quelque ſinguliere que ſoit l'hiſtoire des Horaces & des Curiaces, il ne faut encore que changer les noms, pour la trouver toute entiere, dans un fragment des Arcadiques (*c*) de Démarate. Tégée & Phénée villes d'Arcadie, que des intérêts contraires avoient armé l'une contre l'autre, convinrent que chacune d'elles commettroit ſon ſort à la valeur de quelques-uns de ſes citoyens. Trois Phénéens, fils jumeaux de Démoſtra-

(*a*) Ce fragment de Calliſthéne nous a été conſervé par Stobée, *t.* 1, *pag.* 93, & par l'Auteur du traité περὶ παραλλήλων Ἑλληνικῶν Ῥωμαϊκῶν. Si ce Calliſthéne eſt le même que le fameux Hiſtorien de ce nom, qui vivoit du temps d'Alexandre, il eſt plus ancien que les premiers Hiſtoriens de Rome.

(*b*) C'eſt encore Stobée, *pag.* 9, & l'Auteur du traité περὶ παραλλήλων Ἑλληνικῶν καὶ Ῥωμαϊκῶν, *pag.* 305, qui nous ont conſervé ce fragment d'Agatarchide le Samien. Si cet Hiſtorien, comme le conjecture Gérard Voſſius, eſt le même qu'Agatharchide Cnidien, auteur de περίπλοις τῆς ἐρυθρᾶς θαλάσσης, il eſt poſterieur de plus de 100 ans à Fabius & à Cincius; ainſi il ne ſeroit pas impoſſible que cet Ecrivain Grec eût, comme par repréſaille, dérobé aux Ecrivains Romains l'hiſtoire de Scévole : mais en tout cas il pourroit bien ne leur avoir dérobé qu'une fable. En effet ſi Tite-Live *pag.* 92, Plut. *pag.* 106, Flor. *pag.* 19, Nepos, *pag.* 31, aſſûrent que Scévole ſe brûla la main : Denys d'Halicarn. ne fait aucune mention d'un trait ſi éclatant ; quoiqu'il n'obmette rien de ce qui lui paroît revêtus de la plus légere vraiſemblance.

(*c*) Ce fragment des Arcadiques de Demarate ſe trouve dans *Stobée*, *pag.* 228. & dans le traité περὶ παραλλήλων Ἑλληνικῶν καὶ Ῥωμαϊκῶν. *p.* 309.

Apollodore *dans ſa Bibliotheque pag.* 52, rapporte d'après Demarate, qu'Hercule alla dans la Colchide : Or Apollodore étoit comtemporain de Caton le cenſeur ; & ſi le Demarate qu'il cite, eſt l'auteur des Arcadiques, il eſt apparemment plus ancien que les premiers Hiſtoriens de Rome.

te, furent choisis pour combattre contre trois Tégéens, fils jumeaux de Réximaque : deux des fils de Réximaque furent tués dès le commencement du combat; le troisiéme appellé *Critolaus*, feignit de fuir; mais revenant sur ses pas, il tua ses trois adversaires l'un après l'autre. Démodice sa propre sœur étoit promise à l'un d'eux : le vainqueur indigné qu'elle mêlât des larmes & des plaintes aux acclamations publiques, lui plongea son épée dans le sein, & fut absous de son crime par le peuple.

Qui ne voit, que dans ces ressemblances l'imposture se décéle elle-même? non, le hasard ne produisit jamais des effets si semblables. Mais qui devons-nous accuser des Grecs ou des Romains? Si nous l'ignorons, l'histoire de l'ancienne Rome est incertaine: elle est fabuleuse, dès que ceux qui l'ont écrite, sont tous moins anciens que quelques-uns des Grecs que je viens de citer. Qu'on ne m'objecte point qu'une langue étrangere déroboit la connoissance des histoires grecques aux écrivains Romains : les plus anciens d'entre eux
Lib. 1. avoient tous écrit en Grec, comme nous l'apprend Denys d'Halicarnasse.

Mais (*a*) qu'est-il besoin de recourir à des annales étrangeres,

(*a*) Voici une autre réflexion, qui doit nous rendre suspectes les circonstances de la plûpart des faits, que renferme l'histoire de l'ancienne Rome. Les historiens les racontent diversement; cependant ils sont tous d'une autorité à peu près égale, sur des évenemens arrivés plusieurs siécles avant le leur : ainsi dès qu'ils ne s'accordent point entre eux, ils ne sont croyables ni les uns ni les autres. Je me contenterai d'indiquer cette preuve, qui me jetteroit dans une longue & ennuyeuse discussion de critique & de chronologie.

Voyez Sur la mort de Remus.] *Egnatius apud Authorem orig. Gent. Romanæ* c. 23. *Cornel. Nep.* p. 18, 25. *Plut.* p. 23. *Flor.* p. 6. *Tite-L.* p. 11.

Sur l'origine de Thalassius.] *Plut.* p. 26. *Et* dans ses Questions Romaines. *Tite-Live*, p. 15. *Cornel. Nep.* p. 25. *Denys d'Halic.* p. 132.

Sur le triomphe de Romulus.] *Denys d'Halic.* pp. 112 & 113. *Plut.* pp. 27 & 33. *Eutrope*, p. 5.

Sur la maniere dont Tarpeïa fut traitée.] *Denys*, p. 103. *Tite-L.* p. 18. *Plutarq.* p. 28. *Cornel. Nep.* p. 26. *Flor.* p. 7.

Sur l'origine des Lupercales.] *Plut.* pp 30 & 31. *Tite-L.* p. 9. *Denys*, p. 65. *Ovide dans ses Fastes.* liv. 6.

Sur l'origine des Vestales.] *Tite-L.* p. 37. *Plut.* pp. 31 & 66. *Denys* pp. 120 & 121. *Corn. Nep.* p. 26.

Sur la mort de Tatius.] *Denys*, p. 111. *Plut.* p. 32. *Tite-L.* p. 20.

Sur la mort de Romulus.] *Denys*

pour faire voir que l'histoire des quatre premiers siécles de Rome est incertaine, & même remplie de faussetés ? Tite-Live & Plutarque eux-même le reconnoissent; l'un dans le 40e *Chapitre de son VIIIe* (*b*) *Livre;* l'autre *à la fin de son traité de la Fortune des Romains:* leur témoignage est décisif. Ne soyons pas néanmoins surpris que, ce qu'ils ont donné comme faux ou comme douteux, tous les siécles l'ayent reçu d'eux, comme incontestable. L'incertitude flate notre vanité : nous aimons à étendre nos connoissances ; & quand la vérité se dérobe à nos recherches, nous nous contentons de la trouver remplacée par des fictions que notre crédulité réalise : l'erreur nous paroît moins a craindre, que l'ignorance.

pp. 114, 115. *Eutrop.* p. 4. *Flor.* p. 8. *Cornel. Nep.* p. 26. *Plut.* pp. 34, 35, 60, 63. *Tit.* p. 22.

Sur l'origine des Nones Caprotines.] *Plut.* pp. 36, 37, t. 1. *Et* dans ses Quest. Romaines *Macrob. Saturn.* 1. *Ovide De arte amandi.*

Sur les enfans de Numa.] *Plut.* pp. 65, 73, 74. *Denys*, p. 130.

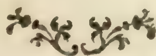
Sur l'origine des Saturnales.] *Plut.* p. 75. *Tite-L.* t. 1, p. 101.

Sur les Horaces & les Curiaces.] *Tit.* pag. 31. *Denys*, pp. 146, 150. *Flor.* pag. 10. *Cornel. Nep.* pag. 27. *Ampelius*, pag. 30. & *Plut.* t. 2. pag. 309.

On peut consulter encore la plupart des mêmes Historiens, sur l'auteur des Féciales : sur le temps de la prise de Collatia : sur la guerre des Sabins : sur le temps du regne de Servius Tullius : sur l'histoire de Brutus qui baise sa mere : sur l'endroit où se tua Lucréce : sur la maniere dont Vindex s'apperçoit de la conjuration : sur l'origine des Oraisons funébres : sur les Questeurs : sur le temps de la dédicace du Capitole : sur la statue de Clélie : sur le temps de la guerre de Porsenna : sur la mort de Coclès : sur le temps de la mort d'Aruns : sur la création du premier Dictateur, & sur son nom : Et sur un grand nombre d'autres faits.

(*a*) *Vitiatam memoriam funeribus laudibus reor, falsisque imaginum titulis, dum familia quæque ad se famam rerum gestarum, honorumque fallente mendacio trahunt. Inde certè & singulorum gesta, & publica monimenta rerum confusa. Nec quisquam æqualis temporibus illis scriptor exstat, quo satis certo auctore stetur.* Tite-Live liv. 8. chap. 40.

Plutarque après avoir parlé des temps qui précédent la prise de Rome, arrivée l'an 603 de sa fondation, ajoûte : Τι δεῖ περὶ ταῦτα διατρίβειν ; σαφὲς οὐδὲν, οὐδὲ ὡρισμένον ἔχει, à la fin de son traité *de la fortune des Romains.*



DISCOURS

Sur les premiers Monumens historiques des Romains.

Par M. l'Abbé SALLIER.

30. d'Avril 1723.

V. Cicer. & Tit. L. in Præf.

LE soin de conserver à la postérité le souvenir des événemens considérables du temps, a toujours paru aux peuples tant soit peu policés un objet digne de leur attention. L'amour si naturel de l'immortalité, la vûe de l'intérêt que les siécles suivans pouvoient avoir à connoître le passé, ont été, ce me semble, les motifs de l'institution de cet usage dont je me propose d'examiner l'origine, & de prouver l'existence chez les Romains. On le trouve manifestement établi de tous les temps parmi les Egyptiens, les Juifs, & les autres peuples orientaux; il semble qu'il étoit aussi passé dans la Gréce avant même la plus célébre époque qu'elle ait connue, je veux dire celle des Olympiades. Je serois fort porté à croire que les Romains avoient suivi l'exemple de ces peuples; & cette opinion seroit assez vraisemblable. Il est même facile de faire voir que pour les particuliers de Rome, c'étoit une coutume très-ancienne de se faire des mémoires par rapport à leurs affaires domestiques & personnelles; que les plus importantes décisions se formoient souvent sur ces mémoires, dont le témoignage avoit assez de poids pour être écouté dans les occasions. Mais, sans m'étendre là-dessus, je me contenterai d'en conclurre que si cette coutume se gardoit exactement dans les affaires particulieres, elle s'observoit avec scrupule dans les affaires publiques.

Cicer. in Verr. lib. 1. 23. Ascon. Pedian.

Cicéron ne nous permet pas d'en douter; & il est le premier qui nous ait donné une juste idée de tout ce qui appartient aux premiers monumens des Romains. Voici ses paroles, *Erat enim historia nihil aliud nisi annalium confectio. Cujus rei memoriæque publicæ retinendæ causa, ab initio rerum Romanarum usque ad Publium Mucium Pontificem maximum res omnes*

Lib. 2. de Orat. 12.

ſingulorum annorum litteris mandabat P. maximus, referebatque in album, proponebat tabulam domi ut eſſet poteſtas populo cognoſcendi, hique etiam nunc annales maximi nominantur. C'eſt-à-dire, l'hiſtoire n'étoit autre choſe que le ſoin de rédiger les annales : pour conſerver le ſouvenir des faits, le grand Pontife depuis le commencement de Rome juſqu'à P. Mucius grand Pontife lui-même, écrivoit ce qui ſe paſſoit chaque jour dans le cours de l'année : il tranſcrivoit enſuite ces mêmes choſes ſur des tables blanchies, & il les expoſoit dans ſa maiſon, afin que chacun pût s'en inſtruire & en juger ; c'eſt là ce que nous appellons aujourd'hui les *grandes annales*. Ce paſſage nous fait connoître pluſieurs pratiques de ces anciens temps : on voit l'exactitude du grand Pontife, il écrivoit lui-même tout ce qui arrivoit, *res omnes ſingulorum annorum litteris mandabat*. Le peuple étoit en état & en droit de juger de la vérité de ces relations expoſées en public ; & deſlors il auroit été difficile d'alterer la vérité de ces faits dont lui-même avoit été le témoin : enfin nous voyons l'antiquité de l'uſage de tranſmettre à la poſtérité l'hiſtoire des temps, depuis la fondation de Rome juſqu'à P. Mucius. Ce grand Pontife vivoit dans le ſeptiéme ſiécle de la République. On ne peut pas dire que ces annales avoient péri dans l'incendie de Rome par les Gaulois ; elles exiſtoient encore du temps de Cicéron, auſſi-bien que pluſieurs autres ouvrages hiſtoriques dont nous ne connoiſſons plus que les titres. Nos Romains, dit Atticus, ont négligé d'écrire l'hiſtoire, ou bien ils ont ignoré la maniere de l'écrire ; car ſi vous exceptez les annales des Pontifes, ouvrage dont la lecture eſt infiniment agréable, *quibus nihil poteſt eſſe jucundius*, quoi de plus ſec que tous nos Auteurs ? L'étude des annales faiſoit donc encore alors l'amuſement des Romains qui vouloient s'inſtruire. C'eſt dans ces ſources, dit Cicéron, que les Curieux vont puiſer la connoiſſance de la diſcipline militaire & domeſtique : c'eſt de ces annales que ſe tire un grand nombre d'exemples utiles pour la conduite de la vie civile : *Unde autem facilius quàm ex annalium monumentis aut res bellica, aut omnis Reipublicæ diſciplina cognoſcitur! Unde ad agen-*

V. *Tit. L. pag.* 58. *edit. Pariſ.*

Lib. 1. *Leg.* 2.

Frag. Cic. in Hortenſ.

dum aut dicendum copia depromi major gravissimorum exemplorum, quasi incorruptorum testimoniorum potest! Les Romains avoient donc des monumens publics aussi anciens que la fondation même de Rome : le premier passage de Cicéron le dit formellement ; & ces mêmes monumens subsistoient encore dans le septiéme siécle qui étoit celui où il vivoit, puisqu'il paroît par les dernieres paroles de cet Auteur, qu'on les lisoit encore dans ce temps-là : on ne va pas ordinairement s'instruire dans des ouvrages que l'on croit supposés, au moins ne se sert-on pas de semblables témoignages. Les faits de l'antiquité la plus reculée s'y retrouvoient ; c'est de-là que les Historiens ont tiré ceux qu'ils en ont conservés ; ainsi le XIe livre des *Aul. Gell. lib. 4. c. 5. Plin. lib. 34. cap. 5.* grandes annales en rapportant une maxime très-vraie, montre par un exemple particulier, combien il en coute quelquefois pour s'en écarter. La statue d'Horatius Cocles avoit été frappée de la foudre dans la place des Comices. La nécessité de faire des expiations fit appeller des Haruspices de l'Etrurie ; mais ceux-ci plus animés de haine pour la mémoire d'un héros dont ils auroient bien voulu faire oublier le nom & les exploits, que touchés de la crainte des Dieux qu'ils devoient appaiser, firent transporter la statue dans un lieu très-obscur : la perfidie fut découverte, & les Haruspices furent punis de mort. Les enfans même partagerent l'indignation publique contre une fraude si détestable : on fit ce vers qui fut chanté publiquement par toute la ville :

Malum consilium consultori pessimum est.

Caton, quand il écrivoit l'histoire & son livre *des Origines*, n'avoit pas manqué de consulter les annales ; & en cela il n'avoit fait que ce que fit après lui Varron. C'est l'étude de ces annales qui avoit répandu dans les découvertes historiques de cet habile Romain, cette prodigieuse variété dont nous sommes enchantés. Son attention à justifier, par les monumens, les sentimens qu'il embrasse dans le cours de ses ouvrages, ne nous le laisse point ignorer. Ses livres présentent par-tout à ses *Pag. 18. 25.* lecteurs quelques fragmens *des annales*, sur-tout, si comme je crois

je crois qu'il le faut, on veut comprendre ſous ce titre non-ſeulement celles qui étoient dreſſées par les Pontifes, mais encore les livres des *Augures*, les vers des *Saliens*, & les vers *Saturniens ;* car leur antiquité, ſuivant Varron, égaloit celle du regne de Numa Pompilius. Tout ce que je dis eſt emprunté de ſes livres de la *langue latine ;* de plus amples citations ſeroient inutiles. *6. 81. 27 49. 71. 76. 80.*

Dira-t-on que tous ces Auteurs jugeoient moins bien de la ſolidité des preuves de leur propre hiſtoire, dans un temps où elles ſubſiſtoient encore, que nous qui, par l'immenſe éloignement & le point de vûe dans lequel nous ſommes placés, n'appercevons qu'à travers de voiles épais les faits même les plus conſidérables ? Accuſerons-nous ces Auteurs d'infidélité, & ſans la moindre preuve, dirons-nous que voulant en impoſer à leur ſiécle & à la poſtérité, ils avoient ſuppoſé les titres qu'ils employoient ? Les Romains, encore une fois, avoient donc des monumens ; ces monumens étoient certains ; ils exiſtoient encore 700 ans après la fondation de Rome, comme le dit expreſſément Varron : par conſéquent l'hiſtoire n'étoit pas deſtituée de preuves, & ces preuves étoient des actes auſſi anciens que les faits mêmes.

De plus, ſi le Sénat, ſi les Magiſtrats gardoient des mémoires dans les ſiécles poſtérieurs à Pyrrhus, pourquoi ne point avouer auſſi que les ſiécles avant Pyrrhus ont appris aux ſuivans à ſe ſervir de ſemblables monumens ? Pourquoi ne croirons-nous pas que la coutume des derniers temps n'étoit qu'une continuation de celle qui avoit été établie dans les premiers ?

Tant d'Auteurs atteſtent cet uſage dans les dernieres années de la République, qu'il pourroit paroître inutile d'entreprendre de le prouver. Ciceron parle dans ſes Lettres, des actes du Sénat & des Magiſtrats : *Acta rerum urbanarum tibi mitti certo ſcio.* Ses harangues les rappellent en pluſieurs endroits. Tacite renvoye ſouvent ſes lecteurs aux livres journaux du Sénat, comme à des actes authentiques. *L. 12. Litt. 23. ad Cornuf. lib. 11. Litt. 25. ad Brut.*

Suétone en fait auſſi mention. Enfin l'Auteur du Traité *De cauſis corruptæ Eloquentiæ*, cite un recueil d'actes que Mucianus

avoit rassemblés en onze livres, & qu'il avoit donnés au public. On voyoit par ces mémoires, que les Pompées, les Crassus, les Lentulus, les Lucullus s'étoient autant distingués par la beauté du génie & l'éclat de l'éloquence, que par la gloire des armes.

C. 57.

C'est de cette sorte d'actes que nous avons quelques fragmens, qu'Etienne Pighius a fait imprimer dans ses annales de Rome, & que Reinesius a inserés dans le supplément des Inscriptions de Gruter.

Un autre morceau de semblables actes se conservoit dans la bibliothéque de Paul Petau. Isaac Vossius en prit une copie, qu'il communiqua à Beverland : celui-ci fit part de la sienne à Henry Dodwel; & ces tables parurent à Oxford en 1692. La simplicité de ces mémoires, où les faits sont exposés sans aucun art, & la conformité parfaite qu'ils ont avec ce que l'histoire la plus avérée nous apprend des mêmes choses qui y sont rapportées, nous empêchent de les soupçonner de mensonge, & nous autorisent à juger aussi favorablement des actes de l'ancienne Rome. La briéveté étoit un des principaux caractères de ces monumens : on se contentoit de marquer les événemens par un récit pur, simple, & dénué de tout ornement étranger : *Sine ullis ornamentis monumenta solum temporum, hominum, locorum, gestarumque rerum reliquerunt; dum intelligatur quid dicant, unam dicendi laudem putant esse brevitatem : non exornatores rerum, sed tantummodò narratores fuerunt.*

De Orat. lib. 2. 12.

Quand tous ces témoignages, & les conséquences qui en résultent, ne décideroient pas en faveur de l'existence des monumens historiques de Rome dans tous les temps; quand même nous n'aurions pas des morceaux de quelques actes, par lesquels on pût juger de la nature des choses que les plus anciens pouvoient apprendre à la postérité : le dessein seul que Ciceron avoit formé d'écrire un corps d'Histoire Romaine, est un argument invincible pour établir la vérité de ces anciens monumens. Atticus le pressant avec instance d'entreprendre ce grand ouvrage, lui dit que la gloire & l'honneur de la patrie, les empressemens des gens de Lettres, non-seulement

Lib. 1. Leg. 2.

demandoient, mais exigeoient de lui qu'il enrichît la langue latine par cette nouvelle production de son génie : il n'en est point, ajoûte-t-il, qui convienne davantage à un grand Orateur : *Cum sit opus unum hoc oratorium maximè.*

Ciceron s'y détermina ; mais il attendoit qu'un âge avancé lui procurât un loisir, qu'il ne pouvoit trouver dans le trouble & dans l'administration des affaires de la République. Ce travail, dit-il, demande un esprit libre de soins, & dégagé de toute occupation étrangere : *Ego verò ætatis potiùs vacationi confidebam.* *Ibid.* 3.

Que dis-je ? ses livres de la République contenoient le détail le plus circonstancié des coutumes & des maximes de l'ancienne Rome, *à primo urbis ortu*, de sa discipline domestique & militaire. (*a*) Il avoit fait l'histoire du commencement & du progrès des sciences chez les Romains : ses écrits nous servent encore aujourd'hui de flambeau, à la faveur duquel nous pouvons appercevoir parmi eux la naissance des arts, en suivre l'accroissement, & marquer le temps de leur perfection. *Lib.* 4. *Tusc.*

Il faut donc, ou convenir que des monumens assurés étoient les sources où ce grand homme puisoit ses connoissances historiques, ou bien soutenir qu'il étoit dans l'illusion, qu'il couroit après de spécieux mensonges, & qu'il embrassoit trop avidement les fantômes de la crédulité des hommes de son temps. Mais je ne pense pas que l'on ose porter ce jugement d'un Ecrivain, dont le caractère est une droiture de sens, & une force de raison digne du siécle le plus éclairé ; d'un homme si sévère sur les loix de l'histoire ; d'un homme qui a sçû le premier écarter les ornemens fabuleux, dont les Historiens trop crédules avoient embelli leur récit ; d'un homme enfin que la Philosophie même avoit rendu très-difficile à persuader sur quelque matiere que ce fût ; qui ne craignoit rien tant que de mériter le reproche de la légéreté dans le choix & dans la défense de ses opinions ; & qui souvent, lorsque la conviction n'étoit pas entiere, prenoit le parti de ne rien

(a) *Nec enim hic locus est ut de moribus institutisque Majorum, & disciplina ac temperatione civitatis loquamur : aliis hæc locis satis accuratè dicta sunt, maximèque in his sex libris, quos de Republica scripsimus.*

assurer, plutôt que de courir le risque de tomber dans l'erreur en assurant.

Que si l'on peut le suivre sans crainte de s'égarer; si la sévérité de sa critique ne permet pas de révoquer en doute ce qu'il a cru lui-même, & ce qu'il a voulu nous apprendre : que doit-on penser de l'histoire des premiers siécles de Rome, qui se retrouve toute entiere répandue dans ses différens ouvrages, que nous n'ignorerions pas, quand même Tite-Live ne l'auroit pas écrite, & qu'un Sçavant a formée par l'assemblage des traits que cet Auteur a employés dans ses écrits ?

Il n'est pas le seul dont les ouvrages montrent évidemment, que dans les derniers siécles de la République, il y avoit des monumens incontestables sur lesquels les Romains pouvoient composer une histoire véritable des premiers : les livres de Varron fournissent une nouvelle preuve. Jusqu'à lui les Romains avoient été comme étrangers dans leur propre patrie; ils y erroient sans sçavoir, pour ainsi dire, où ils étoient, & sans se connoître eux-mêmes : mais Varron leur en avoit fait connoître les antiquités & l'histoire; il leur avoit servi de guide au milieu de Rome même. C'étoit à ses recherches qu'ils devoient la connoissance des temps & des lieux, des droits les plus sacrés, & la science des choses divines & humaines: *Nos in nostra urbe peregrinantes errantesque tanquam hospites, tui libri quasi domum deduxerunt, ut possemus aliquando qui, & ubi essemus agnoscere; tu ætatem patriæ, tu descriptiones temporum, sedem locorum, tu sacrorum jura, tu domesticam, tu bellicam disciplinam, tu omnium divinarum humanarumque rerum nomina, genera, officia, causas aperuisti.* Ce passage de Ciceron ne nous oblige-t-il pas de reconnoître, qu'il falloit bien que Varron eût, dans des monumens certains, un fondement assuré pour tout le détail historique que renfermoient ses traités, sur-tout pour l'histoire des premiers temps, moins connus du commun des Romains ? Dirons-nous qu'il avoit retiré ses concitoyens de l'ignorance pour les replonger dans l'erreur, & leur remplir l'esprit de fables & de fictions ? C'est ce qu'on ne persuadera, je pense, à personne, à moins qu'avant toutes choses on ne

Acad. 1. 3.

détruiſe l'idée que le jugement des Romains & celui de Ciceron nous ont fait prendre de Varron. On ſçait, comme Polybe le remarque, que l'ancienne langue de Rome étoit ſi différente de celle qui étoit en uſage dans le ſiécle de Varron, que les plus habiles gens ne pouvoient, ſans peine, en expliquer pluſieurs mots. On ſçait que Varron s'étoit particulierement appliqué à l'étude de cet ancien langage, qui étoit celui des monumens. Beaucoup de travail & une critique ſcrupuleuſe lui en avoient donné l'intelligence : avec ce nouveau moyen il avoit multiplié ſes connoiſſances, juſqu'à mériter l'éloge d'être le plus ſçavant des Romains ; & elles étoient ſi exactes, que Ciceron ne craint pas de le nommer *diligentiſſimus inveſtigator antiquitatis.* Mais encore, à quel ſiécle Varron & Ciceron avoient-ils entrepris d'en faire accroire ? Ce n'étoit pas un de ceux où les ténébres de l'ignorance euſſent éteint dans preſque tous les hommes, comme il eſt arrivé quelquefois, les lumieres de la raiſon. Ce ſiécle étoit ſçavant & poli : les faits, pour être reçus du public, devoient être racontés avec la ſimplicité du vrai : la délicateſſe du jugement des hommes de ce temps-là, étoit bleſſée d'un récit revêtu de circonſtances plus faſtueuſes que véritables. On ne pouvoit mériter leur ſuffrage que par un amour inviolable de la ſimple vérité : *Ut jam doctis hominibus, ac temporibus ipſis eruditis ad fingendum vix quicquam eſſet loci : antiquitas enim recipit fabulas, fictas etiam nonnunquam inconditè : hæc ætas autem jam exculta præſertim & erudita omne quod fieri non poteſt reſpuit.* Ciceron & Varron étoient donc très-éloignés de compoſer l'hiſtoire, ſans auparavant être bien aſſurés de la vérité des faits qu'ils rapportent : ils n'ont produit que ceux qui n'avoient rien à craindre de l'examen de la plus ſévère critique des Sçavans de leurs jours : ils les avoient eux-mêmes ſoigneuſement diſcutés : ils les avoient ſcrupuleuſement épurés, ſi j'oſe le dire ; & je ne penſe pas que les raiſons que nous employons aujourd'hui pour en affoiblir la certitude, puiſſent balancer celles qu'avoient ces deux Auteurs pour la ſoutenir. Il paroît bien plus raiſonnable de s'en tenir à leur témoignage, confirmé par la croyance univerſelle des hommes de leur

Brut. 15.

Fragm. lib. 3. de Repub.

ſiécle, délicats & même auſſi peu crédules que nous : les uns n'ont écrit, & les autres n'ont cru que ce qu'ils avoient connu, vû & touché, pour ainſi dire. Nous devons, après ce que j'en ai dit, penſer aſſez avantageuſement de leur caractère pour le ſuppoſer ; & je ne crains pas d'aſſurer qu'à cet égard ils peuvent, en quelque façon, nous tenir lieu de témoins oculaires pour les faits dont ils dépoſent. S'élever contre ces Ecrivains, ſeroit donc rejetter leur ſentiment, parce que nous ne pouvons voir parfaitement aujourd'hui ce ſur quoi il étoit appuyé dans leur temps : ce ſeroit le condamner uniquement, parce que l'éloignement du ſiécle où nous jugeons de leurs écrits, a détruit tout ce qui ſervoit autrefois à en établir, & même à en faire reconnoître l'autorité. Que ſera-ce donc, s'ils ont eu ſoin de nous marquer les voies qui les ont conduits à la connoiſſance du vrai ? Ces précautions ne renverſent-elles pas par avance les objections qu'elles préviennent ? Ainſi Denys d'Halicarnaſſe, après avoir rendu compte des raiſons qui l'ont engagé à écrire, ajoûte : « Je veux à préſent parler des ſecours que j'ai eus pour » exécuter mon deſſein : car il y a des gens qui n'ayant pas trou- » vé dans les anciens Hiſtoriens, comme Hieronymus, Timée » & Polybe, pluſieurs des choſes que j'ai rapportées, ne man- » queront pas de me ſoupçonner de les avoir inventées, ou » bien ils voudront ſçavoir d'où j'en ai eu connoiſſance : pour » les ſatisfaire, il eſt à propos de traiter des moyens dont je me » ſuis ſervi. Un aſſez long ſéjour à Rome m'en a fait apprendre » la langue : là je me ſuis parfaitement inſtruit de toutes choſes, » & par les entretiens que j'ai eus avec ce qu'il y avoit de plus » ſçavans parmi les Romains, & par la lecture des hiſtoires que » d'illuſtres Auteurs y ont publiées : ces Auteurs ſont *Caton*, » *Fabius*, *Maximus*, & quelques autres.

P. 6. edit. Oxon.

Voilà ſur quel fondement Denys d'Halicarnaſſe établit la vérité de ſon livre : ce n'eſt autre choſe que la chaîne d'une tradition conſtante & non interrompue, qui le conduiſoit depuis l'origine de Rome juſqu'à ſon temps. Cette chaîne étoit formée par la ſuite des annales des Pontifes, par les regiſtres publics, par les connoiſſances que les peres communiquoient

de vive voix & d'âge en âge aux enfans, par le livre des Origines de Caton, & par quantité d'autres ouvrages : de ces monumens sortoit une vive lumiere, qui se répandoit sur tous les siécles précédens. J'ai déja prouvé l'existence des annales : Denys d'Halicarnasse fournit une preuve solide de celle des tables publiques. Dans le premier livre de ses Antiquités, il entreprend de fixer le temps où Rome fut ou bâtie, ou peuplée par de nouveaux habitans; car il laisse la chose indécise. Il remarque d'abord, que Caton n'a pas attaché les années de la fondation de Rome à des époques grecques, comme d'autres Ecrivains; mais qu'il s'étoit contenté de dire qu'elle étoit arrivée 432 ans après la prise de Troye : cette date rapportée à la maniere de compter d'Eratosthene, tombe sur la premiere année de la VII[e] Olympiade. Denys d'Halicarnasse releve, par ses éloges, l'étendue des recherches de Caton, & l'exactitude des supputations d'Eratosthene : ensuite il entreprend de montrer la justesse du calcul qu'il adopte après ces deux Auteurs : il tire ses preuves principalement des tables du dénombrement des Romains. (*a*) Le fils, dit-il, les reçoit du pere, & elles sont regardées comme l'héritage sacré d'une famille, qu'un pere transmet avec un soin religieux à ses descendans. Or plusieurs hommes illustres sortis de maisons où la charge de Censeur a passé, *ἀπὸ τῶν τιμητικῶν οἴκων*, conservent encore aujourd'hui ces tables : l'on y voit, dit-il, que deux ans avant la prise de Rome par les Gaulois, il y eut un dénombrement dont le temps est exactement marqué, comme des autres. Sous le consulat, ce sont les termes des tables, de Valerius Potitus, & de Titus Manlius, 119 ans après l'expulsion des Rois.

Il est donc vrai, 1°. que dans les premiers siécles de Rome, sous les Rois mêmes, & ensuite sous les Consuls, les Magistrats gardoient des actes du dénombrement : 2°. que l'incendie de Rome n'avoit pas détruit ces monumens. L'allégation du fragment des tables par Denys d'Halicarnasse, en prouve tout

(a) *Δηλοῦται δὲ ἐξ ἄλλων τε πολλῶν καὶ τῶν καλουμένων τιμητικῶν ὑπομνημάτων, ἃ διαδέχεται παῖς παρὰ πατρὸς, καὶ περὶ πολλοῦ ποιεῖται τοῖς μεθ' ἑαυτὸν ἐσομένοις ὥσπερ ἱερὰ πατρῷα παραδιδόναι.* pag. 59. edit. Oxon.

ensemble & l'ancienneté & la conservation. Répondra-t-on qu'elles étoient des écrits supposés? la conjecture seroit aussi frivole qu'elle est contraire à tout le texte de Denys d'Halicarnasse. Si elles avoient été l'ouvrage de l'artifice & de l'imposture, les auroit-il appellées un héritage sacré, qui donné de main en main & de siécle en siécle aux particuliers d'une famille, devoit être laissé par ceux-ci même à d'autres de la même famille? Si ces tables avoient été faites à plaisir, Varron se seroit-il laissé surprendre par là? les auroit-il alléguées? On en trouve un assez long fragment dans ses livres de la langue latine; & les notes de Scaliger sur ce texte, ne servent pas peu à confirmer l'opinion qu'on doit avoir de la vérité de ces mêmes tables. Comment ne se seroient-elles pas conservées, ou plutôt comment se seroient-elles perdues? ces registres étoient tous les jours entre les mains des Magistrats. C'étoit là uniquement qu'on pouvoit recourir pour connoître l'état des citoyens, & les forces de la République: là étoit marquée la place que chaque particulier occupoit dans l'Etat: là étoit rapporté le dénombrement de ses facultés: là enfin se trouvoit exprimé le nombre des enfans de chaque famille. Denys d'Halicarnasse n'est pas le seul Ecrivain grec, qui fasse mention d'anciens mémoires historiques chez les Romains. Diodore de Sicile, après avoir marqué que le commerce qu'il avoit eu dans la Sicile avec les Romains, lui avoit acquis une grande connoissance de la langue de ce peuple; & qu'ayant demeuré long-temps à Rome, il y avoit trouvé une multitude infinie de secours pour l'exécution de son dessein d'une histoire universelle: il ajoûte, J'ai recueilli avec soin tous les faits qui ont rapport à celle de ce puissant Empire, πάσας ταύτης τῆς ἡγεμονίας πράξεις, & j'ai tiré ces connoissances des mémoires conservés depuis long-temps chez les Romains, ἐκ τῶν ὑπομνημάτων παρ' ἐκείνοις ἐκ πολλῶν χρόνων τετηρημένων. Peut-on plus nettement marquer, que les Historiens avoient bien d'autres sources que les traditions populaires?

Diod. lib. 1. pag. 5. edit. Rhodom.

Je serois trop long, si je m'arrêtois aux inductions que je pourrois tirer de la citation des mémoires des Duumvirs & des

des Décemvirs; monument que l'on consultoit encore long-temps après les premiers siécles de Rome, comme Censorin l'insinue dans son livre *De die natali.* Cap. 17.

Il en est d'autres dont l'existence n'est pas moins certainement attestée : de ce nombre sont les tables dépositaires des traités avec les peuples, les tables des loix, les livres de toile, ceux qui renfermoient les cérémonies, le rit de la religion, les usages établis dans une déclaration de guerre, enfin les inscriptions qui éternisoient la mémoire des hommes illustres.

Tite-Live assure que les Magistrats, après la retraite des Gaulois, donnerent leurs premiers soins à faire chercher & à recueillir les traités, *imprimis fœdera conquiri jusserunt.* Lib. 6. c. 1.
Cette attention marque, que ces traités existoient avant la prise de la ville : elle fait connoître de plus l'opinion de ces Magistrats, qui étoit que tous ces monumens n'avoient pas été détruits. Mais que peut-on opposer au témoignage de Tite-Live, qui cite le traité des Romains avec les Ardéates? Lib. 4. c. 7.
Ce traité subsistoit donc encore du temps de cet Historien. an. 310.
L'autorité de Polybe n'est pas moins décisive, pour montrer que le succès répondit aux soins des Magistrats. Cet Ecrivain entreprend de faire l'histoire des premieres & des plus anciennes alliances des Romains avec les Carthaginois : après avoir copié les traités dans les termes mêmes dans lesquels ils étoient conçus, il ajoûte : Ces traités gravés sur des tables d'airain, existent, & sont encore aujourd'hui gardés près de Jupiter Capitolin, dans le trésor des Ediles : Τούτων δὴ τοιούτων Pag. 180.
ὑπαρχόντων, καὶ τηρουμένων τῶν ἰσωθηκῶν ἔτι νῦν ἐν χαλκώμασι Paris. edit.
παρὰ τὸν Καπιτωλῖνον ἐν τῷ τῶν ἀγορανόμων ταμιείῳ.

Les Romains avoient donc sauvé de la ruine de leur ville, des monumens de leur histoire. Le traité dont Polybe parle, a précédé de beaucoup l'expédition des Gaulois, & il fut fait sous le consulat de Junius Brutus & de Marcus Horatius, κατὰ Pag. 176.
Λεύκιον Ἰούνιον Βροῦτον καὶ Μάρκον Ὡράτιον, les premiers Consuls après l'expulsion des Rois.

Les monumens de la Jurisprudence Romaine sont aussi certains que ces traités, & la plûpart sont même plus anciens.

Aurel. Vict. Romulus défendit la ville qu'il avoit bâtie, dit un Auteur, plus par la sévérité de ses loix, que par la force des remparts & des murailles : il ne se proposa que de former des héros. Numa régla par la religion & la justice, un Empire qu'on avoit établi par la violence. Les loix de ces Législateurs & des autres Rois ont existé long-temps après eux ; & le soin des Magistrats pour les recueillir, sur-tout après la fuite des Gaulois, les fit passer jusqu'aux siécles les plus reculés de la République, *imprimis leges conquiri jusserunt :* aussi les voyons-nous citées avec confiance par des Auteurs, dont le témoignage est irréprochable.

Dionys. Halicarn. Florus. Tit. Liv. Cic. de Leg. 2. 10. & Dionys. Halic. lib. 6.

Pourquoi donc écouterons-nous, contre la vérité de ces loix, des doutes que les plus graves Auteurs même n'ont jamais conçus, dont on n'apperçoit pas le moindre signe dans tous leurs ouvrages ? Les loix des douze tables ne sont pas appuyées sur de moindres autorités : les réglemens émanés de la puissance royale, furent inserés dans les loix des douze tables, & ces tables ont subsisté pendant plusieurs siécles après ceux qui les dresserent. Tite-Live assure que malgré un nombre prodigieux de loix entassées, pour ainsi dire, les unes sur les autres, elles ont toujours été la source du droit public & particulier des Romains ; mais avant lui, Ciceron les produisoit en preuve, comme des témoignages respectables & décisifs. Avant Ciceron, elles avoient été la matiere des réflexions, & même des écrits des plus illustres personnages de la République. Lorsque ces grands hommes ne pouvoient plus la servir par les forces du corps, ils employoient pour elle les talens de l'esprit : tant que la vigueur de l'âge le leur permettoit, ils portoient avec courage le poids des affaires les plus difficiles : aussi-tôt que les infirmités de la vieillesse les obligeoient de se retirer, l'étude des loix, le soin de les expliquer à leurs citoyens, d'en instruire la jeunesse, & d'être arbitres des différends entre les particuliers, remplissoient utilement le loisir honorable dont ils joüissoient. Or est-il vraisemblable que tous ces sages Jurisconsultes eussent établi leurs décisions sur le fondement ruineux des loix des douze tables, s'ils les avoient

Cujac. lib. 3. Observ. Tit. Liv. an. 302. Lib. 2. Tuscul. 23. & l. 3. Off. V. Varr. p. 6. 34. 46. & 81. In frag. L. de Republ. lib. 4. V. Gell. sæpissime & Historiam Juris Rom.

ſoupçonné d'être controverſées? Auroient-ils allégué des titres faux ou ſuſpects, des déciſions fondées ſur des loix, qu'un conſentement général n'eût pas recónnu pour regles aſſurées? Auroient-elles rétabli l'ordre, ramené la paix, & réprimé la ſubtilité captieuſe d'un chicaneur opiniâtre? Mais ſi les Romains même intéreſſés à s'inſcrire en faux contre ces tables, ne l'ont pas fait cependant; ſi l'incendie de Rome ne leur a fait naître aucune défiance à ce ſujet, devons-nous recevoir ſi facilement des impreſſions peu favorables à la vérité de ces monumens? On a d'abord écrit ſur des feuilles d'arbres, dit Pline : on ſe ſervit enſuite de rouleaux de plomb pour écrire les événemens publics, & les monumens particuliers étoient une écriture ſur toile, *mox & privata linteis confici cœpta;* c'eſt ce que les Romains appelloient *libros linteos*. *Plin. lib. 13. cap. 11.*

Les Ecrivains avant Tite-Live avoient ſouvent tiré leurs plus ſûres lumieres de ces livres: il paroît ſur-tout qu'ils étoient d'un très-grand ſecours pour retrouver la ſuite des Conſuls ou des autres Magiſtrats : Tite-Live les rappelle en mille endroits de ſes écrits; mais le paſſage du xe livre, important pour établir la certitude de l'hiſtoire, fait voir de plus, que les Samnites avoient l'uſage de ces mêmes livres de toile. On y lit que ces peuples allerent rapprendre dans ces livres, d'anciennes cérémonies religieuſes dont le temps avoit effacé le ſouvenir, ſuivant leſquelles ils formerent la légion appellée *Linteata*. Les nations voiſines pouvoient donc offrir des monumens aux recherches des Hiſtoriens. On pourroit rapporter bien d'autres preuves, que les peuples voiſins des Romains n'étoient pas ſans monumens & ſans hiſtoires. Varron cité par Cenſorin & Feſtus en pluſieurs endroits, fourniroit de bons témoignages pour ce que je dis ici. La nature & l'antiquité de ces livres de toile ne les avoient pas fait périr; & la cuiraſſe de toile d'A. Cornelius Coſſus conſervoit encore, du temps d'Auguſte, une inſcription, comme Tite-Live le rapporte ſur le récit de cet Empereur qui l'avoit lûe. Ce ſeul exemple d'une inſcription faite pour conſerver la mémoire d'une action éclatante, peut ſervir à établir que dans ces anciens temps on travailloit *Tit. L. lib. 4. & 10.* *L. 4. c. 20. an. 317.*

à immortaliſer le nom de ceux qui s'étoient diſtingués par des
Lib. 34. c. 5. exploits mémorables. Pline fourniroit d'autres preuves de cette opinion, ſi mon principal deſſein me permettoit de ſuivre cette digreſſion.

Enfin, que ceux qui ne veulent pas reconnoître des monumens dans les temps les plus éloignés de l'Hiſtoire Romaine, nous diſent comment ſont parvenues juſqu'au ſeptiéme ſiécle de Rome, les formules dont les hérauts ſe ſervoient avant que de déclarer la guerre; quand ils alloient redemander les effets qu'un peuple ennemi avoit enlevés aux Romains; celles qu'on employoit dans la déclaration même de la guerre; dans les
V. Aul. Gell. lib. 1. c. 12. ſiéges, pour inviter les Dieux à abandonner une ville; avant la bataille, pour charger d'imprécations l'armée ennemie.

Lib. 1. Nous avons dans Tite-Live & dans Macrobe ces anciennes
Macr. lib. 3. cap. 9. formules dont le ſtyle étoit invariable. La conſtitution de la religion pouvoit-elle ſe maintenir ſans le ſecours des livres qui ſervoient à en régler les cérémonies? Les rituels n'étoient-ils pas néceſſaires pour entretenir l'uniformité? Mais pouvoit-on conſulter ces livres, les calendriers par exemple, ſans y retrouver les plus conſidérables événemens de l'hiſtoire? Le nom même de chaque fête eſt ſouvent un récit en raccourci, du fait qui en a été l'occaſion & la cauſe: la mémoire en étoit donc auſſi ancienne & auſſi durable que le fond de la religion. Il
V. Aul. Gell. lib. 13. c. 22. eſt inutile de remarquer combien cette ſource de connoiſſances hiſtoriques étoient féconde; il ſuffit de connoître ce que nous avons des faſtes d'Ovide. Je crois avoir indiqué dans ce diſcours aſſez de monumens pour aſſurer le fond de l'Hiſtoire Romaine.

En effet, l'hiſtoire d'un Empire n'eſt autre choſe que le narré fait ſuivant les regles fixes de l'art hiſtorique, de la fondation de cet Empire, & du culte religieux qui s'y obſerve. C'eſt un examen des intérêts & des rapports que cet Empire peut avoir avec les autres Etats; un récit des mouvemens que ces rapports produiſent; enfin c'eſt l'expoſition de ſa diſcipline militaire & domeſtique.

Or les Hiſtoriens Romains pouvoient, ſur la foi des monu-

mens que j'ai allégués, compofer une hiftoire certaine des quatre premiers fiécles, conformément à ces principes : les annales des Pontifes, les livres de religion, les mémoires & les actes des Magiftrats & du Sénat, les tables des Cenfeurs pouvoient pleinement inftruire ceux qui les confultoient, des particularités de la vie des Fondateurs, de la fuite des Magiftrats, des réglemens de religion, de l'enchaînement des refforts utiles pour mouvoir le corps de la République, des forces de l'Etat pour réfifter ou pour entreprendre, de ces confeils qui avoient affranchi Rome, & fait fortir la liberté du fein même de la tyrannie, de ces maximes fages qui avoient tant de fois fauvé l'Etat. Par l'infpection des traités, on apprenoit ce que Rome devoit à fes voifins, ce qu'elle pouvoit en attendre, & même en exiger. On reconnoiffoit là les motifs des différentes guerres, le caractère & le génie du Romain, l'amour de la liberté & du bien de la patrie. Les loix des douze tables, & celles qui régloient la difcipline militaire & domeftique, pouvoient donner une idée parfaite de l'ancienne milice des Romains, de la fageffe du Sénat, du jufte tempérament qui balançoit l'autorité entre l'ordre des Patriciens & celui du peuple, des devoirs mutuels des uns envers les autres, & des moyens de conferver la paix & d'entretenir l'union entre les particuliers.

Si les infcriptions & les colomnes fervoient à honorer la vertu, elles fauvoient en même temps de l'oubli, des actions dignes de l'immortalité. Quelle certitude pour le fond de l'hiftoire ! les annales ne rapportoient que des faits dont avoient été témoins ceux qui les rédigeoient : le peuple étoit le premier juge de ces relations ; elles devoient être expofées à fes yeux, *ut poteftas effet populo cognofcendi :* il retrouvoit là fouvent ce qu'il avoit vû, auffi-bien que l'annalifte même : les actes fe gardoient dans les temples ou dans les archives publiques, auffi facrées & auffi refpectables que les temples mêmes. Un ftyle fimple, éloigné des vains ornemens de l'éloquence, les fauvoit auffi des altérations, que la faveur & la haine ont fouvent introduites dans l'hiftoire : on vouloit que les Pontifes joigniffent

le ſçavoir à la vertu ; ces qualités répondoient de leur fidélité & de la ſageſſe de leur jugement.

Quelques fables ſemées dans les écrits des Hiſtoriens Romains, ne peuvent donc ſervir à ruiner la certitude de l'hiſtoire des premiers ſiécles de Rome : quand même les Hiſtoriens auroient paru les recevoir & les embraſſer, le fond de l'hiſtoire n'en ſeroit pas pour cela plus ſuſpect ou plus douteux. La vérité ne frappe pas toujours aſſez par ſon éclat, pour diſſiper les nuages qui peuvent quelquefois l'obſcurcir; & les hiſtoires les mieux appuyées des nations les plus célébres, ne ſont pas exemptes de quelques taches : mais que peut-on conclure delà, lorſque les Hiſtoriens eux-mêmes ont été les premiers à s'élever contre ces menſonges ? Ni l'intérêt d'une fauſſe gloire pour la nation, ni l'amour du merveilleux n'a pû les ſéduire : ils ont combattu ces anciennes erreurs ; ou s'ils ont paru ménager & reſpecter la crédulité du peuple, leur diſcours n'a jamais laiſſé douter qu'ils ne fuſſent eux-mêmes très-éloignés de la croyance publique. *Lib. 7.* Tite-Live marque aſſez clairement ſon doute ſur les circonſtances fabuleuſes de l'hiſtoire de Curtius : s'il l'a rapportée, c'eſt par égard pour l'antiquité qui avoit comme conſacré cette fable : *Ubi vetuſtas derogat fidem, famæ rerum ſtandum eſt*, dit-il. *2. de Divin. 38.* Ciceron rejette avec mépris le conte ridicule d'Attius Navius : *Omitte cotem Attii Navii, nihil debet eſſe commentitiis fabellis loci.* La préſence de Caſtor & de Pollux au combat du lac de Régille ; les entretiens de Numa avec la Déeſſe Egerie ; la durée du figuier ſous lequel Romulus avoit été, diſoit-on, allaité ; le prodige du Dieu de la parole, de la Déeſſe des avertiſſemens, *Aius Deus. Moneta.* ne lui ont point paru des objets plus croyables, quoique marqués, pour ainſi dire, au coin de la religion : ils ont au contraire été rejettés par des traits de plaiſanterie, qui montrent qu'il jugeoit plus convenable d'en rire, que de les combattre ſérieuſement. *V. lib. 2. de Divin. totum, & lib. 1. de Leg.*

Enfin, s'il eſt difficile de recueillir plus de fables qu'en a débité Quintus Ciceron dans le premier livre de la Divination, il faut avouer auſſi, qu'il n'eſt pas poſſible de les condamner avec plus de force, que ſon frere le fait dans le ſecond, réfuta-

tion complette du premier. De tout ceci naiſſent deux conſéquences ; l'une, que l'expoſition pompeuſe de tant de circonſtances fabuleuſes, incroyables ou abſurdes, qui accompagnent le récit des plus grands événemens, ne peut ſervir à infirmer le témoignage des Hiſtoriens : la ſeconde conſéquence eſt, que ce n'étoit pas dans les traditions dépoſitaires de toutes ces fables, que Ciceron, Varron, Atticus & Tite-Live avoient pris les connoiſſances hiſtoriques dont ils compoſerent leur hiſtoire. La ſource en étoit plus pure, les monumens étoient moins corrompus : mais la fidélité de ces Ecrivains à rapporter les fables même reçues & conſacrées par la croyance du peuple, n'eſt-elle pas pour nous une nouvelle aſſurance de leur bonne foi ? Et le ſoin qu'ils ont de diſtinguer le vrai d'avec le fabuleux, ne répond-t-il pas de la fineſſe de leur critique ? L'autorité de ces Hiſtoriens qui ont fidélement expoſé des opinions populaires ſans paroître s'y ſoumettre, en eſt plus inébranlable ; & les faits qu'ils ont rapportés ſans marquer le moindre doute, en ſont d'autant plus inconteſtables. Le mêlange de quelques menſonges avec la vérité, ne peut autoriſer nos ſoupçons contre le fond de l'Hiſtoire Romaine : ce ſeroit conclure de quelques falſifications de faits particuliers, une altération générale de tout le corps de l'hiſtoire.

L'infidélité dont on accuſe les mémoires des familles romaines, n'eſt pas un fondement plus aſſuré pour le pyrrhoniſme hiſtorique ſur les quatre premiers ſiécles de Rome : le paſſage de Ciceron, ſur lequel on s'eſt appuyé, s'il étoit pris dans toute ſon étendue, ébranleroit la certitude non-ſeulement des annales de l'ancienne Rome, mais auſſi de celles qui ſont poſtérieures à Pyrrhus. Il faut donc reſtraindre la ſignification des paroles de cet Auteur : il faut convenir qu'il ne fait pas tomber ſon ſoupçon ſur les mémoires de toutes les familles ; que même il ne prétend pas que les mémoires ſuſpects ſoient falſifiés dans toutes leurs parties ; & qu'enfin il y avoit des voies pour s'éclaircir, & éviter d'être ſurpris par le menſonge : la comparaiſon de ces actes avec les regiſtres publics, étoit un moyen ſûr pour découvrir l'erreur, & s'en garantir. Atticus

avoit composé l'histoire de la République : le mérite de cet ouvrage consistoit dans l'exactitude de la chronologie, & dans la fidélité de l'Auteur à rapporter la suite des Magistrats, & l'origine des familles. Ciceron ne fait pas difficulté de dire, que par ce travail Atticus avoit épargné aux Romains la discussion ennuyeuse de ces points ordinairement si pleins de difficultés : *Laborem nobis Attici nostri levavit labor ; sic familiarum originem subtexuit, ut ex eo clarorum virorum propagines possimus cognoscere.* Atticus avoit donc eu le secours des monumens, pour dissiper les ténébres que la vanité & l'ignorance pouvoient avoir répandues sur les mémoires des familles particulieres. On ne peut prétendre que tous les actes publics dont les Ecrivains tiroient des éclaircissemens, fussent des ouvrages supposés : il est impossible de produire aucun passage d'Ecrivains, dont l'autorité soit comparable à celle de ceux que j'ai cités, qui en assure positivement la supposition ; & ce n'est que par une fausse conséquence qu'on vient à la soutenir. Clodius, Tite-Live & Plutarque rapportent à la vérité, que par l'incendie de Rome il périt un grand nombre de monumens historiques : ce témoignage a paru suffisant pour en conclure, que tous les mémoires qui se retrouvent depuis la retraite des Gaulois, sont des ouvrages faits pour se jouer de la crédulité des hommes. Mais, 1°. ces trois Auteurs ne sçauroient avoir, à parler exactement, plus d'autorité qu'un seul & même témoin. C'est dans les écrits de Clodius que Tite-Live s'est instruit ; & Plutarque n'a rien écrit là-dessus, que sur la foi de ce dernier Historien qu'il cite pour son garant : tous les deux n'ont donc vû que par les yeux de Clodius : il reste à examiner quelle force le témoignage de celui-ci peut avoir, & quelle impression il doit faire sur nous. 2°. Tite-Live parlant d'après Clodius, n'assure point que le ravage du feu ait été si général, que dans sa violence il ait enveloppé tout ce qu'il y avoit de monumens publics & particuliers : il dit seulement, qu'une grande partie périt, *pleraque interiere.* Que peut-on conclure de ces paroles, pour affoiblir l'autorité de ceux qui échapperent, & qui furent recouvrés par le soin des Magistrats?

In Orat.
V. *Corn. Nep.*

3°. Pouvons-nous croire que les Pontifes & les Magistrats n'ayent pas transporté dans le Capitole le plus grand nombre des livres historiques, des livres de religion, & de ceux qui contenoient les usages & les maximes de la République? L'intérêt particulier, motif pour l'ordinaire si puissant, concouroit avec l'intérêt public, & l'un & l'autre étoient liés à la conservation de ces livres. La grandeur, le crédit & le pouvoir des Magistrats dépendoient d'un respect inviolable du peuple pour leurs dignités; & ce respect étoit un effet de la religion, dont les livres renfermoient l'ordre & les réglemens. Rarement ceux qui gouvernent, négligent-ils de conserver les titres d'une autorité toujours flateuse. Le désir d'affermir, & même d'aggrandir un pouvoir toujours chancelant, & quelquefois fugitif, pouvoit bien faire chercher aux Magistrats Romains de nouveaux moyens pour contenir un peuple indocile : mais y a-t-il apparence qu'il leur laissât oublier de maintenir les plus solides, & peut-être les uniques fondemens de la subordination? 4°. Si en effet on n'avoit pas eu cette attention, Denys d'Halicarnasse auroit-il retrouvé les tables des Censeurs? Polybe auroit-il pû nous copier le traité de la plus ancienne alliance des Romains avec les Carthaginois? Les Jurisconsultes auroient-ils pû alléguer les loix des douze tables? Ciceron auroit-il consulté les annales des Pontifes? 5°. Si aucun monument ne s'étoit conservé de tous ces siécles, qu'on nous explique où quelques Ecrivains ont appris que les victoires de Camille sur les Gaulois, étoient une fiction que la vanité des Romains avoit inventée? Comment ont-ils connu cette vérité, que les Gaulois se retirerent chargés de butin & couverts de gloire, après avoir forcé Rome à recevoir les conditions qu'il leur avoit plû de lui imposer? Les mêmes monumens qui ont appris à la postérité le triomphe des Gaulois & la défaite des Romains, prouvent au moins & l'existence de ces monumens, & leur durée. 6°. Enfin on sauva du feu les choses sacrées; Tite-Live l'assure en termes formels : le désordre qui regnoit dans la ville à l'approche des Gaulois, le danger qui pressoit les Romains, la vûe de la mort présente ne leur firent pas oublier

les intérêts de la religion : dans ces circonſtances bien des choſes étoient encore pour eux auſſi cheres, que le ſoin de leur propre vie : *Placuit flaminem ſacerdoteſque veſtales, ſacra publica à cæde, ab incendiis procul auferre, nec ante deſeri cultum eorum, quàm non ſupereſſent qui colerent.* Les livres de religion, & ceux qui renferment les loix de la conſtitution d'un Etat, ne ſont-ils pas partie de ce qu'on nomme communément *ſacra publica?*

Tit. Liv. lib. 5. cap. 39.

Lors donc que Tite-Live ſe plaint de la rareté des écrits dans les premiers temps de Rome, il ne prétend pas qu'il n'y eût aucun moyen de s'inſtruire du paſſé, mais il compare la multitude des livres hiſtoriques de ſon ſiécle, avec la diſette où l'on étoit autrefois de ſemblables ouvrages, *perraræ per eadem tempora litteræ.* L'hiſtoire a langui long-temps dans les foibleſſes de l'enfance parmi les Romains : elle ne s'eſt élevée que par dégrés & peu à peu au comble de perfection où les Ecrivains du ſiécle d'Auguſte l'ont portée : nulle hiſtoire générale n'offroit encore dans le commencement de la République, un détail ſuivi de tout ce qui s'étoit paſſé pendant la paix ou dans la guerre. Le grand nombre de Poëtes, d'Annaliſtes & d'Hiſtoriens qui avoient précédé, n'empêchoit pas Atticus de dire à Ciceron, *ignoratur autem à noſtris hiſtoria:* perſonne n'avoit juſqu'à ce temps-là rempli l'idée d'un Hiſtorien, *perraræ per eadem tempora litteræ.*

Je conviens d'ailleurs que l'incendie de Rome avoit détruit pluſieurs monumens, quoique je ſoutienne qu'il en reſtoit encore aſſez pour aſſurer le fond de l'hiſtoire.

L'uſage de planter un clou dans le mur, ne dût pas ſa premiere origine au deſſein de compter les années : Tite-Live le rapporte à un motif de religion.

La peſte ravageoit Rome ; les eſprits étoient agités par le mouvement violent que cauſoit le déſir inquiet de trouver quelques expiations pour arrêter le cours du mal. Dans ces circonſtances on conſulta des vieillards, qui aſſurerent alors que la colere des Dieux s'étoit un jour appaiſée, & que le mal s'étoit calmé lorſqu'un Dictateur eut planté un clou dans le mur. Le Sénat, ſuivant l'avis, ſe trouva donc engagé par une

raison de religion, à créer un Dictateur pour attacher le clou: mais depuis ce temps-là, dit Tite-Live, il servit à marquer le nombre des années. Le récit de l'Historien ne porte point à penser, que dans les premiers siécles de Rome on ne comptoit les années que par une suite de clous attachés à un mur : on n'introduisit même cet usage que sur la fin du IVe siécle, & la crainte des Dieux irrités le fit naître.

Voilà ce que j'avois à dire sur l'origine des premiers monumens historiques chez les Romains : telles sont les réflexions dont je me suis servi, pour me conserver & me rassurer la possession paisible de quelques connoissances utiles que l'étude de l'Histoire Romaine a pû me procurer : accoutumé à la regarder comme un ouvrage d'esprits sérieux & solides, je n'ai jamais pû me résoudre à la considerer comme un amusement frivole d'Ecrivains oisifs, ou de lecteurs trop crédules. Elle contient tant d'observations importantes pour le bonheur du genre humain, & même des particuliers, que le déplaisir de voir ruiner des connoissances que mon erreur me faisoit regarder comme un bien précieux, m'a rappellé plusieurs fois ces vers de l'homme d'Horace :

Pol occidistis amici,
Non me servastis, cui sic extorta voluptas,
Et demtus per vim mentis gratissimus error.

Au reste, si toutes ces réflexions sont autant de nouvelles erreurs ajoutées à la premiere, je déclare que je serai beaucoup plus touché du plaisir d'être détrompé, que je ne le serois de convaincre un homme dont je suivrois avec confiance les lumieres pour régler mes sentimens. *Non ea dixi in quibus, si non fuerint, non vinci me malim quàm vincere,* disoit autrefois Lucullus dans une occasion à peu près semblable. Je crois pouvoir me servir avec plus de fondement que ce grand homme, des paroles qu'il adressoit à Arcesilas, ou aux défenseurs de la nouvelle Académie : *Nihil-ne tot sæculis, summis ingeniis, maximis studiis explicatum putamus.* Lucul. Cicer.

SECOND DISCOURS SUR LA CERTITUDE DE L'HISTOIRE DES QUATRE PREMIERS SIECLES DE ROME, OU REFLEXIONS GENERALES

Sur un Traité qui se trouve parmi les œuvres morales de Plutarque, sous ce titre : PARALLELES DES FAITS GRECS ET ROMAINS.

Par M. l'Abbé SALLIER.

11 de Février 1724.

LORSQUE j'eus l'honneur de lire à la Compagnie le discours que j'avois composé sur *les premiers monumens historiques des Romains*, je m'engageai à examiner si la conformité que quelques traits de l'Histoire Romaine ont avec quelques autres de l'Histoire Grecque, pouvoit former un préjugé légitime contre la vérité & la fidélité des annales de Rome. La premiere idée que cette conformité semble présenter à l'esprit, est que les Ecrivains de l'Histoire Romaine ont exactement copié ceux de la Gréce, au moins en plusieurs points importans : d'où il s'ensuit que ceux-là nous en ont beaucoup imposé. Cette conclusion ne peut subsister avec les propositions que je crois avoir établies dans mon discours : l'une, que de tout temps il y eut des monumens historiques chez les Romains : la seconde, que ces monumens ne périrent point dans l'incendie de Rome, lors de l'invasion des Gaulois : la troisiéme enfin, que ces mémoires furent consultés & suivis exactement par les Historiens.

Je vais donc aujourd'hui m'acquitter de l'engagement que je pris alors : je vais entrer dans l'examen que je me suis pro-

poſé, & fortifier, ſi je puis, par de nouvelles preuves, le ſentiment que j'ai embraſſé ſur la certitude hiſtorique des quatre premiers ſiécles de Rome, en réfutant l'objection la plus ſpécieuſe qu'on puiſſe lui oppoſer. Nous avons un traité qui contient le parallele des faits de l'ancienne Rome avec ceux de la Gréce : il ſe trouve parmi les œuvres morales de Plutarque, & on l'attribue communément à cet Auteur, mais mal à propos, du moins ſuivant le ſentiment des plus habiles Critiques : il eſt intitulé, περὶ παραλλήλων Ελληνικῶν καὶ Ρωμαϊκῶν. Avant que d'aller plus loin, je crois devoir propoſer le choix de l'une de ces deux propoſitions : ou l'Auteur du traité en queſtion, quel qu'il ſoit, eſt digne de foi, ou il n'en eſt pas digne. Si on le rejette abſolument, il faut auſſi rejetter comme faux tous les événemens de l'Hiſtoire Grecque, que nous n'apprenons que par lui ſeul; par conſéquent on ne peut plus prétendre que les Romains ayent emprunté des hiſtoires étrangeres la connoiſſance de ces événemens : dans cette premiere ſuppoſition ils n'ont jamais exiſté. Si au contraire nous voulons bien lui donner quelque autorité, je tirerai de là même une nouvelle preuve du ſentiment que je ſoutiens, & j'augmenterai d'un nouveau témoignage le nombre de ceux que j'ai déja rapportés en faveur de la certitude hiſtorique des quatre premiers ſiécles de Rome. Voyons à cet effet quel eſt le deſſein de l'Auteur : il l'a expreſſément marqué dès le commencement du traité ; en voici les paroles : « On traite de fables & de » fictions d'anciennes hiſtoires, parce qu'elles ne s'accordent » point avec nos opinions communes : mais ayant trouvé de » nos jours des choſes très-ſemblables arrivées parmi les Ro- » mains, j'en ai choiſi un certain nombre; & pour rendre croya- » ble le récit d'un événement ancien, j'y ai joint la narration » d'un fait nouveau : j'ai nommé les Hiſtoriens que j'ai appellés » en témoignage.

Pag. 305. Moral. Plut.

On ſuppoſe dans ce début, que les faits de l'Hiſtoire Romaine ſont certains, & reconnus pour tels univerſellement. L'Auteur déclare qu'il va les employer, pour conclure de l'exiſtence réelle qu'ils ont eue chez les Romains, qu'au moins

ils ont pû exister parmi les Grecs; & c'est sur les seuls événemens de l'histoire de cette derniere nation, que roule le doute qui doit être dissipé par le traité que l'Auteur vient d'annoncer. Le moyen qu'il employe dans son raisonnement, n'est autre que la certitude des événemens de l'Histoire Romaine; & comme la conclusion dans toutes sortes d'argumens est, ainsi que le dit Ciceron, *ratio quæ ex rebus perceptis ad id quod non percipiebatur adducit*, dans celui-ci, *res perceptæ*, sont les événemens des annales romaines; *id quod non percipiebatur*, sont les événemens des annales grecques: par où l'on voit que ceux pour qui l'Auteur des Paralleles écrivoit, étoient aussi instruits & aussi persuadés que lui-même de la vérité des faits de l'Histoire Romaine. S'il a donc mêlé la fiction dans ce qu'il rapporte, ce n'est, selon toute apparence, que dans ce qui appartient à l'Histoire Grecque.

In Lucull.

Ce passage montre non-seulement, que l'Auteur ne soupçonnoit pas de fausseté les traits éclatans de l'Histoire Romaine; mais de plus, qu'il étoit bien éloigné de penser que les Ecrivains de Rome les eussent copiés d'après les Auteurs Grecs, pour en faire honneur aux Romains. La preuve qu'il donne de l'existence de ces faits parmi les Grecs, est appuyée toute entiere sur ce que l'Histoire Romaine fournit des faits semblables, qu'elle n'a point empruntés des Grecs.

Qu'auroit pû penser l'Auteur des Paralleles, du sentiment de ceux qui prétendent rendre suspects les événemens d'une histoire, en faisant remarquer la conformité qu'ils ont avec ceux d'une autre? lui qui sçachant que l'antiquité de plusieurs faits grecs qu'il allégue, étoit bien plus reculée que celle de quelques autres faits romains, prend pour principe néanmoins, qu'on pouvoit retrouver les mêmes dans les annales de l'une & de l'autre nation; & pourquoi ne l'auroit-il pas ainsi supposé? Celui qui voudra considerer l'histoire du monde entier, verra souvent sur le théâtre des changemens de scéne; il verra arriver de nouveaux acteurs, & d'autres se retirer: mais ce spectateur remarquera aussi, que tant de scénes différentes ramenent toujours les mêmes intérêts; que ces mêmes intérêts naissent

des mêmes paſſions; & que ces paſſions engagent ſouvent dans les mêmes démarches, & produiſent les mêmes effets. Le principe du mouvement dans tous les hommes eſt unique; & les reſſorts ſont ſi ſemblables, qu'il y auroit lieu de s'étonner ſi ces mouvemens étoient toujours différens, & n'avoient jamais entr'eux aucune reſſemblance : *Quemvis media erue turba, aut ob avaritiam, aut miſera ambitione laborat.* Les mêmes vûes peuvent donc faire employer les mêmes moyens : & pourquoi ce que nous appellons le haſard, ne feroit-il pas reparoître la même combinaiſon de cauſes & d'effets ? Mais la reſſemblance qui ſe trouve néceſſairement dans cet ordre, peut-elle fonder un doute légitime contre la certitude de l'exiſtence de ces effets, quand des annales de différens peuples nous l'aſſureront ? Penſe-t-on qu'en écoutant un pareil ſoupçon, on feroit forcé de rejetter les faits les plus inconteſtables de l'hiſtoire ancienne & moderne ? Combien en trouveroit-on dans nos annales françoiſes, dont on ſent auſſi-tôt le rapport avec pluſieurs qui nous ſont conſervés dans les écrits des Hiſtoriens Grecs ou Romains ? Combien d'actions héroïques de nos grands hommes, reſſemblent à ce que nous connoiſſons des héros romains ! Avoüons donc plutôt, que l'exemple & l'imitation ont quelquefois auſſi fait répéter les mêmes choſes : ainſi la réponſe de Thraſybule tyran de Milet à Périandre tyran de Corinthe, produiſit celle de Tarquin à ſon fils Sextus retiré chez les Gabiens. Sera-t-on bien fondé à nier, que les trois cens Fabiens ayent ſeuls entrepris la guerre contre Veïes, parce qu'auparavant Léonidas avec ſes trois cens Spartiates avoit combattu au détroit des Thermopyles, & arrêté l'armée des Perſes ? Je ne ſçais même comme on pourra raffermir la croyance des quatre derniers ſiécles de la République, s'il eſt une fois permis d'en ébranler la certitude par un parallele de faits ſemblables & plus anciens. Qu'on ſuive la méthode de l'Auteur du traité ; quand l'Hiſtoire Grecque ne fournira pas des exemples, qu'on aille en chercher dans la fable ; qu'on ait ſoin de comparer ces exemples avec les événemens conſidérables des derniers temps des Romains; ou plutôt profitons du

Horat.

Herod. 5. 92.

travail de notre Auteur : il a recueilli des Hiſtoriens de la Gréce, quelques traits qu'il a mis en parallele avec d'autres qui appartiennent aux derniers ſiécles de Rome : attachons-nous à faire remarquer la reſſemblance des circonſtances qui accompagnent ces faits grecs & romains : joignons à ces remarques des réflexions critiques : exagerons par nos expreſſions l'amour des hommes pour le merveilleux, le plaiſir qu'ils trouvent à ſe jouer de la crédulité des autres hommes, & à s'acquérir par ce moyen une ſorte de ſupériorité ſur eux : écrions-nous, que le haſard ne produiſit jamais des faits auſſi ſemblables, qu'il s'en rencontre dans les annales grecques & romaines ; que nous ne devons pas être en doute pour ſçavoir laquelle de ces deux nations a fourni à l'autre de quoi embellir ſon hiſtoire : que reſtera-t-il alors de celle des quatre derniers ſiécles de la République ? On ne veut pas cependant qu'il ſoit permis d'en douter, & on en reſpecte l'authenticité. Convenons donc que l'argument tiré de la conformité de deux différentes hiſtoires, contre la certitude de celle qui eſt la plus récente, prouve trop, & que par là même il ne prouve rien : auſſi l'Auteur des Paralleles eût-il été bien peu frappé de la force de cet argument ; il étoit perſuadé de la vérité des faits de l'Hiſtoire Romaine ; il ne les croyoit pas empruntés de celle des Grecs ; & la reſſemblance ne lui paroiſſoit point du tout une raiſon de douter de l'exiſtence de ces mêmes faits.

Voilà comment je pourrois fortifier mon ſentiment ſur la vérité hiſtorique des quatre premiers ſiécles de Rome, par le témoignage même de l'Auteur des Paralleles ; mais j'abandonne ſans répugnance cet avantage. Je craindrois de faire tort à la cauſe que je ſoutiens, ſi je la défendois par l'autorité d'un Ecrivain auſſi peu judicieux : je le veux donc, & je conſens qu'il me ſoit inutile ; mais auſſi qu'il ne fourniſſe pas de nouvelles preuves aux défenſeurs du ſentiment contraire : j'eſpere qu'on n'ira pas en chercher là, quand j'aurai fait voir, 1°. que la fidélité de cet Auteur eſt tout au moins très-douteuſe : 2°. que les Ecrivains dont il a tiré les exemples qu'il rapporte, ſont venus bien après les premiers monumens hiſtoriques des Romains.

Romains. De ces deux propofitions une fois bien établies, naiffent deux conféquences : l'une, qu'abfolument parlant, je puis avec fondement nier l'exiftence de tous les faits, qu'il eft feul à attribuer aux Grecs : l'autre, qu'effectivement les Hiftoriens Grecs ont emprunté des Romains, bien loin que ceux-ci fe foient fait honneur des événemens illuftres de l'hiftoire de ceux-là.

Je croirai avoir bien prouvé que la fidélité de l'Auteur des Paralleles eft très-douteufe, fi je montre que cet Auteur a eu un deffein formé d'en impofer à la poftérité : la preuve en eft facile. Aveuglé qu'il étoit, & féduit par le zéle de la gloire de fa nation, l'amour de la vérité ne le conduifoit ni dans fes idées, ni dans fes écrits. On s'apperçoit dès les premieres paroles de fon ouvrage, qu'il ne l'a compofé que pour l'honneur des Grecs, pour les élever au-deffus des Romains, ou du moins pour faire voir que fon pays étoit auffi fécond en grands hommes & en prodiges de vertu, que Rome même.

Cette rivalité, fource féconde des menfonges les plus brillans, le déterminoit à feindre des faits qui puffent par un faux merveilleux furpaffer, ou du moins égaler les traits admirables de l'Hiftoire Romaine. Lorfqu'il avoit à faire un récit dont le fond étoit vrai, il l'embelliffoit de circonftances toujours étrangères, mais très-convenables pour lui donner un plus grand air de reffemblance avec celui qu'il trouvoit dans les annales des Romains. Ce n'étoit donc plus un Hiftorien qui racontât fimplement les chofes; c'étoit un peintre qui s'étoit propofé de faire la copie d'un original qu'il avoit emprunté : il falloit repréfenter chez les Grecs traits pour traits, fi j'ofe parler ainfi, les événemens de l'Hiftoire Romaine. C'étoit un poëte qui vouloit introduire fur la fcéne de fon pays, des actions de Rois ou de Héros, qu'il avoit trouvées fur le théâtre d'une autre nation : il choifit fes perfonnages, il les forme à fon gré, en fuivant le befoin de la repréfentation : il ne fe fait pas le moindre fcrupule de violer les caractères, d'altérer les fentimens, de confondre les perfonnes,

les temps & les lieux : pour mieux dire enfin, c'étoit un simple mythologue, qui prenoit plaisir à obscurcir la vérité la plus claire par un amas de circonstances fausses, & à éblouïr ses lecteurs par celles qui lui paroissoient le plus tenir du merveilleux.

Ce qu'il a osé entreprendre en traitant l'Histoire Grecque, il l'a quelquefois entrepris sur l'Histoire Romaine : pour rendre son parallele plus juste, il ajoutoit ou retranchoit avec hardiesse tout ce qu'il sentoit être nécessaire, & même ce qu'il auroit souhaité trouver ou ne pas trouver dans l'espéce particuliere du fait qu'il avoit choisi : il composoit donc le fait même, & il le formoit; il en arrangeoit les parties, pour ainsi dire, de maniere qu'il pût exactement répondre à celui qu'il avoit en vûe de lui opposer.

La lecture seule du traité prouveroit mieux que toute autre chose, combien ce que je dis ici est vrai, & je pourrois y
Pag. 306. renvoyer; mais je vais en rapporter quelques preuves prises dans les narrations même de l'Auteur. Il raconte, par exemple, que Fabius Maximus, à la tête de trois cens hommes, avoit été envoyé à la guerre contre les Carthaginois; qu'il avoit attaqué leur Commandant Annibal; que dans cette affaire Fabius perdit tous ses gens; & qu'étant mortellement blessé, il se jetta sur Annibal, qu'il lui arracha le diadême dont il avoit ceint sa tête; & qu'enfin ce généreux Romain étoit mort dans une si périlleuse entreprise : narration qui contient presqu'autant de fautes, qu'il y a de propositions qui la composent. La jalousie de l'Auteur contre les Romains eût été peu satisfaite, s'il n'avoit enfanté quelque mensonge aussi honorable à ceux de sa nation : l'histoire ne lui présentoit pas une action qui pût parfaitement quadrer par toutes ses circonstances, avec celle qu'il a imaginée du Romain. Il a mis en œuvre les ornemens de la fiction : c'est Léonidas menant au combat ses trois cens Lacédémoniens, il trouve l'armée des Perses qui se rafraîchit; & les voyant il dit, Vous pouvez dîner comme vous faites, car vous souperez ce soir chez les morts : en même temps il court sur les barbares, & il arrive à

travers le ſang & le carnage, à la tente de Xerxès; il marche droit au Roi, & il lui ôte ſon diadême: mais auſſi la mort de Léonidas fut la ſuite d'une ſi courageuſe réſolution: le Roi des Perſes ayant fait ouvrir le corps de cet illuſtre Lacédémonien, en trouva le cœur tout couvert de poils; voilà les paroles de l'Hiſtorien. Je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire de remarquer ici, combien ces récits ſont contraires à tout ce que l'hiſtoire nous apprend, & combien ils reſſemblent aux contes les plus frivoles: perſonne, je penſe, ne ſe chargera d'en montrer la vérité, & on rougiroit d'entreprendre l'apologie d'un Ecrivain capable de pareilles mépriſes. On voit bien auſſi, quelles aventures ſont le fond qu'il a défiguré par de ſi groſſiers menſonges. J'en demeurerai là; mais je demande ſi la critique la plus indulgente permet de prendre, ſur la foi d'un tel Auteur, pour véritables, les événemens dont il fait honneur aux Grecs ſes compatriotes, principalement quand il eſt ſeul à les rapporter. Cette critique qui fait rejetter ſi hautement l'autorité de Varron, de Ciceron, de Tite-Live & de Denys d'Halicarnaſſe, voudra-t-elle que nous nous ſoumettions à celle de l'Auteur des Paralleles?

Dans un autre endroit, parce que Tullus Hoſtilius, ſuivant le rapport d'Alexarque, avoit fait écarteler vif Metius Fufetius, infracteur des loix & des traités; comme l'Auteur ne trouvoit rien d'approchant dans les temps hiſtoriques de la Gréce, il a conſulté les temps héroïques & fabuleux: il nous a préſenté un Hercule encore jeune, vainqueur de ſes ennemis, & qui uſant de ſa victoire avec une cruauté barbare, attachoit Pyrachme roi des Eubéens, à des chevaux indomptés, qu'il faiſoit marcher enſuite de côtés différens & oppoſés: le lieu, dit-il, fut appellé, de cette tragique aventure, *les chevaux de Pyrachme:* il eſt près du fleuve d'Hercule; & lorſque les chevaux viennent boire au fleuve, on entend un henniſſement. Quelle croyance mérite un Ecrivain ſi crédule, ſi ſimple, ou bien ſi groſſierement impoſteur, lorſqu'il nous rapportera des faits même plus vraiſemblables, que nul autre que lui n'atteſte? Le deſſein formé d'élever les Grecs en tout au-deſſus des Pag. 307.

Romains; deſſein qui lui fait chercher curieuſement juſques dans la fable, des preuves de ſa prétention, ne doit-il pas rendre cet Auteur tout-à-fait ſuſpect? Il faudroit avoir une grande facilité à croire, pour recevoir, ſur ſon ſeul témoignage, des faits que ſouvent l'autorité de l'hiſtoire, & le reſpect dû aux lumieres & à la fidélité reconnue de certains Ecrivains, peuvent à peine nous rendre croyables.

Un tel Auteur n'avoit garde d'en demeurer là : ces menſonges, pour un Grec qui a une fois franchi les bornes de la bonne-foi, ne tiennent pas aſſez du prodige de la fable; auſſi en a-t-il puiſé quelques-uns dans la plus pure mythologie. Il
Pag. 309. raconte, par exemple, que dans la guerre des Siciliens & des Carthaginois contre les Romains, Metellus commandant des armées de la République, oublia de ſacrifier à Veſta : la Déeſſe irritée de cet oubli injurieux, envoya ſur le champ un vent contraire, & jamais Metellus ne put ni n'oſa ſe mettre en mer. Un devin lui déclara que s'il ſacrifioit ſa fille, le vent deviendroit favorable. Le Général des Romains forcé alors de l'immoler, la conduiſit à l'autel : Veſta en eut pitié, elle l'enleva, & elle ſubſtitua une geniſſe en ſa place. Pythoclès, dit-il, raconte cette aventure; & c'eſt par un fait auſſi fabuleux, que l'Auteur des Paralleles entreprend fort ſérieuſement de prouver la vérité de l'hiſtoire d'Iphigenie en Aulide, telle que la conte l'Hiſtorien Merylle qu'il cite.

Sur quoi je n'ai que cette obſervation à faire : quand nous aurons cet Auteur pour unique garant de la vérité de certains faits, de deux choſes l'une; ou nous ſerons bien fondés à les rejetter ſur la connoiſſance que nous avons, ſoit de ſon infidélité, ſoit de ſa ſimplicité; ou bien ſi ſon ſeul témoignage nous détermine à recevoir ces mêmes faits, nous nous mettrons par là même dans la néceſſité d'admettre ſes récits, quelqu'abſurdes qu'ils ſoient. Il ſeroit inutile d'objecter ici, que l'Auteur des Paralleles avoit ſes garants, & qu'il les nomme. Ces Ecrivains ne méritent pas plus de conſidération que les fables qu'ils débitent, ni plus que le traité mépriſable où ils ſont uniquement cités. Comme nous n'avons de ces Auteurs quoi que ce

ſoit qui puiſſe nous apprendre au vrai quel eſt leur mérite, & de quel poids doit être leur témoignage, il faut en juger par la nature des choſes qu'ils racontent, & par la conſidération que mérite celui qui en appelle à leur ſuffrage. D'ailleurs, pourquoi renvoyer des lecteurs à un Alexarque, à un Pythoclès, à un Merylle, pour la connoiſſance des faits, dont quelquefois la principale partie ſe rencontre dans des Hiſtoriens connus aujourd'hui, & qui dès ce temps-là étoient entre les mains de tout le monde? Pourquoi frapper nos oreilles par le ſon ſi nouveau de ces noms extraordinaires, ſi ce n'eſt que l'Auteur des Paralleles, après nous avoir fait un faux détail de mille petites particularités dont il ornoit une action pour ſuivre ſes vûes, il a penſé à ſe mettre à couvert des reproches qu'il méritoit? On auroit trouvé dans de véritables Auteurs, s'il en eût produit, la conviction de ſa fourberie: en nommant ceux qui ſont d'un uſage commun & preſque journalier, il eût fourni des armes contre lui-même, & il eût été bientôt parfaitement démenti.

Quand l'Auteur, pour établir plus univerſellement ſon parallele entre les Grecs & les Romains, oſe comparer une fable à une autre, & qu'il ſe flate de prouver la premiere par la ſeconde, il ne faut pas s'étonner que par fourberie, ou bien par ignorance, il altere, dans cette même vûe, l'hiſtoire, juſqu'à confondre les perſonnages, les temps & les lieux, les maiſons & les familles, enfin juſqu'à anéantir tous les caractères.

Nous avons un exemple remarquable de cette confuſion, dans la comparaiſon qu'il fait d'une action fabuleuſe d'Hercule, avec celle qu'il a imaginée de Valerius Torquatus. Le héros grec ravagea l'Oechalie pour enlever Iolé qu'il aimoit: cette Princeſſe, ſur le point d'être priſe, n'eut d'autres moyens pour ſe dérober aux pourſuites amoureuſes d'Hercule, que de ſe précipiter du haut des murs d'une ville: le vent ayant alors enflé ſa robe, elle fut ſoutenue dans les airs, & elle deſcendit plutôt qu'elle ne tomba. C'eſt un Nicias que l'Auteur appelle Maleotes, qui raconte cette aventure. Théophile avoit conſervé dans ſon hiſtoire le ſouvenir d'une merveille très-ſemblable. Pag. 308.

Valerius Torquatus, faiſant la guerre dans l'Etrurie, apperçut la fille du Roi : charmé de la beauté de cette Princeſſe, il la demanda à ſon pere qui la refuſa. Valerius Torquatus voulut arracher par la violence, ce que l'amour n'avoit pû obtenir : il aſſiége la ville, & la prend. Cluſia, c'étoit le nom de la Princeſſe, préféra la mort aux empreſſemens de Valerius Torquatus; elle ſauta auſſi du haut des murs de la ville : la protection de Venus la ſauva par le même expédient dont elle s'étoit ſervie pour ſauver Iolé. Valerius Torquatus l'atteignit cependant, la prit à la fin, & il la deshonora : mais Rome vengea l'outrage fait à la vertu de la fille du Roi ; Valerius Torquatus fut relegué dans l'Iſle de Corſe.

Deux remarques ſuffiront pour découvrir toute la fauſſeté de ce dernier récit, & l'ignorance ou la mauvaiſe foi de celui qui en eſt l'auteur : l'une, que, ſuivant Polybe, les Romains n'ont jamais ſongé à avoir ni vaiſſeaux ni marine avant la premiere guerre punique ; & que d'ailleurs la date de la priſe de l'Iſle de Corſe eſt marquée, à n'en pouvoir douter, ſur un ancien monument déterré l'an 1614 à Rome. Il paroît par l'inſcription qui s'y voit, que ce fut l'an 495 que Lucius Scipion, fils de Cornelius Scipion Barbatus, triompha de ceux de l'Iſle de Corſe, & de quelques autres inſulaires. Or on ne trouvera point, que s'il fut jamais un Valerius Torquatus, comme le dit l'Auteur des Paralleles, cet homme ait commandé des troupes dans l'Etrurie, depuis le commencement de la guerre des Romains avec les Carthaginois. L'autre remarque, c'eſt que l'Auteur des Paralleles confond dans toute cette ridicule narration, la famille *Valeria* avec la famille *Manlia*. C'eſt être bien peu verſé dans l'Hiſtoire Romaine, que de ne pas ſçavoir que la famille *Valeria* avoit quatre branches, & que nul particulier de ces différentes branches n'a porté le ſurnom de *Torquatus ;* de même que de tous ceux qui ſont ſortis de la famille *Manlia*, nous n'en voyons aucun à qui le nom de *Valerius* ait jamais appartenu. Je ſerois trop long, ſi je m'arrêtois à développer l'artifice groſſier de ce tiſſu de menſonges ſi mal concertés.

Lib. 1. 20.

An. 488. *V. C.*

V. *Flor. l.* 2. *c.* 2. *& notas doctorum.*

V. *Not. Jac. Sirmond. ad Inſcriptiones*, t. 4. Antiq. Rom.

V. *Ant. Aug. Fulv. Urſin. t.* 7.

Je ne crois pas non plus devoir ici produire plus d'exemples particuliers des comparaifons de l'Auteur du traité : il me fuffit d'affurer, qu'à les prendre prefque tous les uns après les autres, ils font autant de fables forgées, qu'il a voulu nous débiter comme des vérités. Quand donc on voudra foutenir que quelques faits de l'Hiftoire Romaine ont été empruntés de celle des Grecs, & qu'ils font par conféquent fauffement attribués aux Romains, je prierai ceux qui feront cette objection, de juger de la fidélité de l'Ecrivain Grec, qui feul nous a tranfmis ces faits femblables, par ce que je viens d'en rapporter, & d'écouter, fans la combattre par prévention, l'idée que l'ouvrage nous fera prendre de l'Auteur : qu'après cela on veuille bien nous dire quelle croyance il mérite. Seul il a confulté les Ecrivains dont il employe le témoignage ; ils font inconnus à toute l'antiquité : fans l'allégation qu'il en fait, ils feroient pour la plûpart enfevelis à jamais dans la foule obfcure de ceux dont nous n'avons point encore entendu parler. Ainfi l'intérêt que l'Ecrivain des Paralleles avoit à feindre, fon amour & fon goût reconnus pour les menfonges, la connoiffance certaine que nous avons de ceux dont il a rempli fon ouvrage, enfin l'obfcurité des noms des Hiftoriens qu'il produit, nous autorifent à nier, fans héfiter, l'exiftence de tous les faits grecs, que feul il rapporte, & même l'exiftence des Auteurs qu'il donne pour fes garants. Il avoit créé les uns & les autres : *Qui turpi fraude femel innotuit, etiamfi verum dicat amittit fidem.*

A tant de raifons, joignons encore le jugement des plus grands Critiques de nos jours, fur la confidération que mérite le traité des Paralleles : on verra le peu de cas qu'ils vouloient qu'on en fît ; s'ils jugeoient qu'il fût même digne d'être cité, bien loin d'être difpofés à écouter fon témoignage fur la vérité d'aucun fait.

Le premier eft Jofias le Mercier : *Eum librum*, dit-il, *Plutarchi effe quis fanus crediderit ? in quo narrationes pleræque falfæ, ineptæ, maximam partem confictæ ut refponderent veris ; autores vero laudati plerique impudentiùs & audaciùs quàm fideliùs.* Ifaac Voffius ne parle pas plus avantageufement de cet ouvrage :

Pag. 109. ad Fulg.

Pag. 46. ad Mel.

Libellus iste est prorsus Plutarcho indignus, cum nugacissimus sit. Ces sçavans hommes pensoient donc que l'Auteur des Paralleles avoit voulu nous en imposer, quand il a rapporté comme arrivées chez les Grecs, des choses qui n'ont jamais été.

Voilà pourtant l'Ecrivain dont on préfere aujourd'hui l'autorité à celle de Ciceron & de Varron : voilà le guide que l'on veut suivre, en abandonnant tout ce que l'antiquité nous offre de plus respectable & de plus fidéle. D'un côté, on rejette les événemens des quatre premiers siécles de Rome ; & de l'autre, on en reconnoît l'existence dans l'histoire de la Gréce : ils sont, dit-on, faussement attribués aux Romains, & l'honneur en appartient tout entier aux Grecs seuls. Par qui cependant sont attestés ces faits illustres des Romains ? par Caton, par Varron, par Ciceron, par Atticus, par Tite-Live, par Denys d'Halicarnasse, qui tous éclairés, fidéles, Critiques judicieux & de bonne foi, avoient consulté les plus anciens monumens. Qui nous répond que ces mêmes faits ont existé parmi les Grecs ? le seul Auteur des Paralleles, convaincu de mensonge, d'ignorance & d'infidélité. J'espere que ceux qui dans le choix de ces témoignages donnent la préférence à celui de l'Ecrivain des Paralleles grecs, ne pourront au moins nous reprocher de n'avoir pas fait attention au nombre & à la qualité des témoins à qui nous déférons.

Au reste, il seroit très-inutile de faire ici valoir le nouveau témoignage de Stobée, pour la vérité des faits allégués par l'Auteur du traité. Stobée n'a fait autre chose que grossir son recueil, des exemples que d'autres avoient déja rassemblés, sans examiner quel fond on pouvoit faire sur ces allégations : c'est un simple compilateur, & pourvû que les applications qu'il fait soient justes & heureuses, on ne peut en exiger de lui davantage ; son obligation est remplie : c'est à d'autres à garantir la vérité des exemples qu'il employe. Il faut donc revenir à examiner quelle est l'autorité du premier témoin, du témoin original : je me flate d'avoir suffisamment prouvé que personne ne mérite moins de croyance.

Je pourrois finir ici ma réponse, & je croirois avoir suffisamment

ſuffiſamment détruit l'argument qu'on oppoſe à mon ſentiment; mais je vais plus loin encore, & je ſuppoſe pour un moment que les Hiſtoriens cités par l'Auteur du traité, ayent exiſté : dans cette fauſſe hypothéſe, je ſoutiens toujours qu'on ne peut pas inferer de là que les Ecrivains de l'Hiſtoire Romaine ayent puiſé dans les Grecs les faits ſemblables qu'ils rapportent, comme on les en accuſe. C'eſt aux écrits de Zopyre de Byzance, de Théophile, de Dercyllus, d'Agatharchides de Samos, de Calliſthénes & de Démarate, que nous devons la connoiſſance des événemens de l'Hiſtoire Grecque les plus remarquables, & les plus approchans de ceux de l'Hiſtoire Romaine. Or tous ces Hiſtoriens ſont poſtérieurs aux premiers monumens hiſtoriques de Rome, qui nous ont tranſmis ces mêmes faits illuſtres.

Zopyre, par exemple, nous a appris que deux jumeaux fils de Mars & de Philonome, jettés dans un fleuve, furent portés dans le creux d'un arbre, allaités par une louve, & recueillis par un berger. N'eſt-ce pas là, dit-on, l'hiſtoire qui a fait imaginer celle de la naiſſance de Romulus? Non.

1°. Nul Hiſtorien Grec n'eſt auſſi ancien que les annales de Rome, qui, comme le marquent poſitivement Ciceron & Tite-Live, ont été exactement rédigées par les Pontifes, depuis la fondation de cette ville juſqu'à P. Mucius grand Pontife lui-même : *Ab initio rerum romanarum uſque ad P. Mucium Pontificem maximum, res omnes ſingulorum annorum litteris mandabat Pontifex maximus ;* car les plus anciens Ecrivains de la Gréce n'ont précédé que de très-peu l'expédition des Perſes, qui n'arriva que dans la LXXIIe olympiade : Βραχὺ τῆς Περσῶν ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα στρατείας τοῖς χρόνοις προέλαβον, dit Joſephe.

Cic. de Orat. lib. 2.
T. Liv. l. 1.
Lib. 1. cont. Apion.

2°. Ce Zopyre doit être bien récent, puiſqu'il eſt cité dans le ſeul traité des Paralleles, dont l'Auteur eſt ſans doute poſtérieur à Plutarque.

3°. C'eſt en vain que pour donner quelque crédit à cet Ecrivain, on veut le confondre avec Zopyre le précepteur d'Alcibiades. Rien n'eſt plus contraire au caractère d'un grave Hiſtorien, que l'idée que Socrate nous veut faire prendre de

cet homme. Il dit que Périclès avoit donné à Alcibiades pour gouverneur, l'homme de toute sa maison le plus incapable, παιδαγωγὸν τῶν οἰκετῶν τὸν ἀχρειότατον ὑπὸ γήρως, Ζώπυρον τὸν Θρᾷκα, c'est-à-dire, le plus inutile de tous les esclaves par son extrême vieillesse.

Théophile & Dercyllus sont des noms tout aussi inconnus. Denys d'Halicarnasse, dans le traité où il juge du caractère de Thucydide, nous apprend quels Historiens ont précédé la
Olymp. 88. guerre du Péloponnese : il en fait plusieurs classes ; mais les noms des Auteurs cités par l'Ecrivain des Paralleles, ne paroissent dans aucune : s'ils avoient eu quelque antiquité, il est hors de doute que Denys d'Halicarnasse n'eût pas oublié leurs noms, principalement dans une occasion où son dessein est de représenter tous les Historiens anciens qui ont paru avant l'époque de la guerre du Péloponnese. Le silence de ce Critique est donc pour nous une juste raison de penser, ou que les Auteurs connus par le traité des Paralleles, sont très-postérieurs aux premiers monumens & aux premiers Historiens de Rome, ou qu'ils n'ont jamais eu d'autre existence que celle qu'ils recevoient dans l'imagination de l'Auteur des Paralleles. Disons-en autant de plusieurs Ecrivains qui, suivant les Paralleles, avoient écrit l'histoire d'Italie. Pourquoi les noms de tant de graves Historiens ne se retrouvent-ils point avec ceux des Auteurs Grecs, qui, avant Denys d'Halicarnasse, avoient choisi le même sujet qu'il entreprend de traiter ? Car dans le premier livre *de ses Antiquités* il a grand soin de nous les faire tous connoître. La réponse est aisée, si nous avons une véritable idée du génie menteur des Grecs qui vivoient dans les derniers temps de la République Romaine.

Agatharchides de Samos rapporte l'histoire d'Agésilaüs frere de Thémistocle, qui se punit par le feu de la méprise qu'il avoit faite, en tuant Mardonius seigneur de la cour de Xerxès, au lieu de ce Prince qu'il vouloit sacrifier à la liberté de sa patrie. Quoi de plus ressemblant à l'histoire de Scévole ? Rien effectivement n'en approche davantage. Aussi l'Historien sur le rapport duquel on nous débite ce trait héroïque, vivoit-il

en 434 ou 435 de la fondation de Rome, beaucoup après Fabius & Cincius, sous Ptolémée Philometor. Mais pourquoi ne pas le dire hardiment? oui, ce trait-ci montre évidemment que l'Auteur des Paralleles a copié les Romains. Ne nous laissons pas éblouïr par de fausses citations d'Auteurs inconnus à toute l'antiquité : Agatharchides de Samos est un nom emprunté, pour donner quelque crédit au conte le plus grossier, le plus mal imaginé, & le plus destitué de vraisemblance qui fût jamais. En effet, Hérodote *au liv. 9 de son histoire*, raconte la mort de Mardonius, & il dit qu'il fut tué dans le combat au milieu de ses troupes. Ceux qui, depuis Hérodote, ont parlé de ce Capitaine, après avoir rapporté que Xerxès malheureux en son expédition dans l'Europe, avoit pris la fuite, ajoutent qu'il laissa Mardonius avec de nombreuses troupes dans la Gréce, & que ce Général périt dans une bataille. Ce fait étoit si certain, & si généralement connu & avoué, que les marbres de Paros l'ont pris pour une de ces époques illustres ausquelles on a coutume d'attacher tant d'autres faits moins remarquables. Quand nous n'aurions pas autant de garants de la vérité de ce récit; quand il n'y auroit pas autant de preuves de la notoriété, & si j'osois le dire, de la publicité de cet événement, le témoignage seul d'Hérodote, Historien contemporain, est supérieur à tout autre. L'Ecrivain des Paralleles ne pouvoit donc ignorer le genre de mort de Mardonius : & comment un autre Grec auroit-il pû ignorer un événement si important pour la Gréce, qui intéressoit toute la nation, & qui étoit une époque célébre de sa délivrance & de l'affermissement de sa liberté? Il est impossible de ne point connoître la vérité de ces faits éclatans, qui sont, pour ainsi dire, des points capitaux dans la révolution des choses humaines, ausquels le sort des peuples a été attaché, & dont les suites sont de faire changer de face à toutes les affaires d'un très-grand pays. Il arrive souvent que plusieurs petites circonstances, de celles même qui sont intéressantes, & qui accompagnent ces événemens illustres, échappent à la curiosité & aux recherches des plus habiles; le détail est presque toujours inconnu : mais ce qu'il

y a de plus considérable dans ces mêmes événemens, le gros se fait jour ordinairement à travers les obscurcissemens de la vanité de ceux qui racontent, & de la crédulité de ceux qui écoutent; la connoissance & la mémoire de ces faits principaux dénués de circonstances, sont immortelles, & j'ose dire inaltérables. Peut-on nier que la fuite de Xerxès & son retour en Asie, aussi-bien que la mort de Mardonius, à qui il avoit laissé le commandement de ses troupes, n'ayent été dans cet ordre d'événemens principaux? L'Auteur des Paralleles les connoissoit donc parfaitement; il lui étoit impossible de les ignorer, soit encore un coup par l'importance dont ils étoient, soit par l'uniformité de la tradition répandue à ce sujet, soit enfin à cause du témoignage des plus anciens & des plus célébres Historiens. Mais si ayant connu ces faits tels qu'ils étoient, il les a rapportés comme ils n'étoient pas, concluons que le récit qu'il nous fait de l'action d'Agésilaüs, revêtue de tant de particularités, est un pur effet de son amour pour le mensonge, de sa jalousie contre les Romains, d'un vain & léger intérêt qu'il croyoit avoir à opposer pour l'honneur de ses Grecs, des actions brillantes à celles des Héros Romains qui l'étoient le plus: en un mot, c'est un trait marqué de sa mauvaise foi, qui doit lui faire perdre toute croyance: c'est un roman, *crimine ab uno disce omnes.* L'Auteur des Paralleles avoit donc emprunté des Romains: aussi pour éloigner sa honte & cacher la connoissance de son vol, il en appelle au témoignage, non d'Agatharchides de Cnide, Auteur connu, que tout le monde pouvoit consulter, mais à celui d'Agatharchides de Samos qui ne fut jamais.

Il est assez indifférent de sçavoir en quel temps a paru Callisthénes, qui nous a conté que dans la Phrygie, le prince Anchurus aussi pieux que le Curtius Romain, se précipita volontairement dans un abysme, qui sur le champ se referma.

1°. Rien n'a plus l'air de fable faite à plaisir, d'après l'histoire de Curtius Romain. Le prétendu Callisthénes ajoute, qu'on dressa un autel dans l'endroit où le gouffre étoit auparavant; que cet autel dans un temps particulier de l'année étoit de

pierre, & que dans un autre il se changeoit en un autel d'or. Le plus simple des deux récits est celui des Historiens Romains; c'est donc aussi le seul vrai, c'est l'original, c'est le plus ancien : ces additions ne sont que des altérations de la vérité. Quelque défiance que l'on puisse prendre des Ecrivains Romains, je ne comprends pas comment on peut leur faire un reproche d'infidélité, de s'être approprié des faits d'une histoire étrangère, & cela sur l'autorité d'un Ecrivain semblable à ce prétendu Callisthénes. Croit-on de bonne foi que Tite-Live, par exemple, ou d'autres Auteurs eussent consulté le livre des *Métamorphoses* de Callisthénes? car tel est le titre de son ouvrage. Ce paradoxe seroit bien plus surprenant que l'opinion communément reçue de la vérité historique des quatre premiers siécles de Rome.

2°. Ce Callisthénes très-vraisemblablement est le Callisthénes Sybarite, cité dans le livre *de Fluminibus*, ouvrage qui paroît être du même Auteur que les Paralleles : il est si récent, que nul Ecrivain tant soit peu ancien ne l'a ni connu, ni nommé.

Enfin, qui ne reconnoît, dit-on, l'histoire des Horaces & des Curiaces dans le fait des Tégéates & des Phénéens, peuples de l'Arcadie, qui armés les uns contre les autres, commirent leur sort à la valeur de six personnes, trois Phénéens & trois Tégéates? La chose est rapportée par Démarate, qui avoit éclairci les antiquités de l'Arcadie.

Mais en premier lieu, comment est-il arrivé, que de tant d'Auteurs Grecs dont les écrits sont venus à nous, pas un seul, excepté Démarate, très-inconnu d'ailleurs, ne nous ait transmis ce fait illustre des Tégéates & des Phénéens? De plus, les Grecs sont si habiles & si attentifs à profiter de tout ce qui peut ajouter à la gloire de leur nation, si zélés pour se prévaloir de ce qui leur donne quelque supériorité sur les autres, qu'on ne peut se résoudre à croire qu'ils n'eussent pas publié avec leur affectation ordinaire, le fait brillant des Tégéates & des Phénéens, s'ils l'avoient connu avant celui des Horaces & des Curiaces. Jugeons de ce qu'eussent fait les Grecs, plus amis de l'embellissement de l'histoire que de la vérité même, par

ce qu'ont fait les Romains avec leur goût pour la ſimplicité du vrai : ils n'ont pas oublié dans leurs écrits l'affaire des Horaces.

2°. Qu'eſt-ce qui prouve l'ancienneté de Démarate ? C'eſt, dit-on, qu'il eſt nommé par Apollodore comme un ancien Hiſtorien. La citation eſt fauſſe : Apollodore parle, à la vérité, de Démarete, mais il ne fait aucune mention de Démarate. Le texte des éditions de Commelin, de Taneguy le Fevre, & de celle de Gale, porte conſtamment Démarete : les manuſcrits ne préſentent aucune variante par rapport au nom de cet Auteur ; & parmi les diverſes leçons que M. l'Abbé *Sevin* a recueillies ſur la Bibliothéque d'Apollodore, nul n'autoriſe ce changement qu'on veut faire du nom de Démarete en celui de Démarate. Au reſte, c'eſt à ceux qui le changent à voir ſi, ſur le ſuffrage d'un ſi obſcur Ecrivain, & ſur une auſſi frivole conjecture, ils veulent nous faire révoquer en doute le témoignage des plus grands hommes de l'antiquité.

J'ai juſqu'ici, ce me ſemble, aſſez bien établi, 1°. que tous les Hiſtoriens dont nous venons d'examiner l'autorité, ſont certainement poſtérieurs aux premiers monumens hiſtoriques des Romains : 2°. qu'à en juger par les regles de la plus ſaine critique, ils ſont tous poſtérieurs même aux plus anciens Ecrivains de Rome : d'où il s'enſuit en 3e lieu, que ſi ces mépriſables Auteurs ne ſont pas imaginés par celui des Paralleles, comme nous avons toutes les raiſons du monde de le ſoupçonner, ils ont eux-mêmes emprunté des Romains les faits éclatans, dont ils ont orné les livres fabuleux qu'ils nous ont laiſſés.



NOUVEAUX ESSAIS DE CRITIQUE SUR LA FIDELITÉ DE L'HISTOIRE.

Par M. DE POUILLY.

ON ne ſe garantit preſque jamais d'un défaut, que par un défaut contraire : cette maxime vraie dans la Morale, l'eſt encore dans la Critique. Craint-on d'accorder à des fables la créance qu'elles ne méritent pas, on la refuſe quelquefois aux faits les plus certains. On ne regarde l'hiſtoire que comme un aſſemblage de vérités & de fictions ſi intimement unies, qu'on ne peut les ſéparer. L'Hiſtorien n'a-t-il point eu de part aux événemens qu'il raconte, on le ſoupçonne d'être peu inſtruit : y a-t-il eu part, on l'accuſe d'être prévenu. Il eſt d'autres hommes au contraire, qui craignant de refuſer aux vérités hiſtoriques le tribut qui leur eſt dû, le payent à toutes les fables qui en ont emprunté le nom; ils ſemblent être d'intelligence avec l'Hiſtorien qui les trompe : plus flatés de croire qu'ils ſçavent, que de reconnoître qu'ils ignorent, ils penſent étendre leurs connoiſſances à meſure qu'ils précipitent leurs jugemens, ou qu'ils multiplient leurs erreurs. 22 de Décembre 1724.

Evitons ces excès oppoſés : reconnoiſſons que dans l'hiſtoire le faux eſt mêlé avec le vrai; mais qu'il eſt des marques auſquelles on peut les diſtinguer. L'amour du merveilleux, l'intérêt, la vanité, l'eſprit de parti, ſont comme des ſources toujours ouvertes, d'où la fable ſe répand, pour ainſi dire, à grands flots dans les annales de tous les peuples. Il eſt des Hiſtoriens qui ſe plaiſent à jetter du merveilleux dans leur narration, comme s'ils partageoient avec les fauſſes merveilles qu'ils racontent, l'admiration qu'elles font naître dans l'ame d'un lecteur crédule. Il en eſt d'autres qui dirigés par l'intérêt,

travaillent ſur les faits, comme un Architecte travaille ſur les pierres; ils en retranchent ce qui leur déplaît, ils les taillent & les figurent à leur gré. Si ces intérêts ſont généraux, il n'eſt pas impoſſible que des nuées de témoins dépoſent alors en faveur du faux. L'eſprit de parti ſemblable à ces vertiges épidémiques célébres dans l'hiſtoire, s'empare ſouvent de tout un corps, de tout un peuple; & telle en eſt la vertu magique, il groſſit aux yeux d'une multitude entiere, les objets favorables à ſes intérêts; il diminue ceux qui y ſont contraires; quelquefois même il les fait diſparoître, & ſubſtitue à leur place des fantômes. Quelque grand que ſoit le nombre de ces Hiſtoriens peu fidéles, il faut convenir qu'il y en a eu dans tous les temps qui ſe ſont défendus de la contagion générale, & qui ont été plus ſenſibles à la gloire de laiſſer à la poſtérité un portrait reſſemblant de leur ſiécle, qu'aux honteux avantages de décrier leurs ennemis par des menſonges, ou d'éblouïr leurs lecteurs par de fauſſes merveilles. Mais lors même qu'on eſt réduit à puiſer la connoiſſance d'un fait dans des Hiſtoriens paſſionnés, ſi leur parti, ſi leurs intérêts ſont différens, rapprochez leur narration, & la vérité en ſortira, pour ainſi dire, malgré eux: je dis plus, ceux qui ne ſont que d'un parti, mériteront d'ordinaire quelque créance dans les faits qui étoient trop publics, pour qu'ils oſaſſent les déguiſer, ou qui les intéreſſoient trop peu, pour qu'ils vouluſſent l'entreprendre. Enfin, lorſqu'un Ecrivain n'a fait que recueillir des traditions ou des bruits populaires, ſouvent il n'eſt pas impoſſible de décompoſer, pour ainſi dire, ce qu'il raconte, & de ſéparer le certain ou le probable, du faux ou de l'incertain.

Je vais eſſayer d'expoſer en détail ces différentes regles de critique, & je parcourrai enſuite les annales des peuples les plus célébres, pour y remarquer les monumens hiſtoriques, les traditions reſpectables, & celles qui ſont ſuſpectes ou fabuleuſes. Un fait, pour mériter notre créance, ſoit qu'il ſoit atteſté par l'hiſtoire, ſoit qu'il le ſoit par la tradition, doit n'être pas contraire à ce que nous apprennent nos obſervations: ſûrs que nous ne voulons point nous tromper nous-mêmes, & que

d'autres peuvent en avoir eu le dessein, ou avoir été eux-mêmes trompés, nous devons plutôt nous en tenir à notre propre expérience, que de nous livrer à l'expérience prétendue d'autrui. Mais quoi! douterons-nous de tous les faits, qui ne seront pas semblables à ceux dont nous aurons déja été les témoins? non sans doute: l'ignorance la mere de la plus superstitieuse crédulité, le deviendroit alors de l'incrédulité la plus déraisonnable; nous imiterions ce Roi de Siam, qui accusa de mensonge un Ambassadeur de Hollande, dès qu'il lui entendit dire, que dans son pays l'eau devenoit pendant l'hyver un corps solide. Ce Prince n'avoit jamais vû de glace, & croyoit devoir nier un fait dont il ne connoissoit point d'exemple: mais que ne jettoit-il les yeux sur les montagnes de Pegu, d'Ava, de Laos? il les eût vû toutes couvertes de neige; & il eût dû juger, que si dans les pays les plus chaud le froid durcit l'eau au point d'en faire de la neige, il pouvoit dans des pays plus éloignés du Soleil, la durcir au point d'en faire de la glace. Ce même Prince rioit des miracles de Jesus-Christ, parce qu'il n'avoit point vû de faits pareils: mais pourquoi Dieu qui a donné aux hommes la loi de nature, la voyant défigurée par l'athéisme des uns & par la superstition des autres, n'auroit-il pas pû, pour ainsi dire, la publier de nouveau, & la sceller par des prodiges? Reconnoissons donc, qu'afin qu'un fait considéré en lui-même soit probable, il n'est pas nécessaire que nous en ayons vû des exemples, il suffit que nous connoissions des causes capables de le produire: si nous n'en connoissons point, mais que nous ne soyons point assûrés qu'il n'en existe pas, le fait alors considéré en lui-même est improbable; & il ne peut devenir croyable, que quand il emprunte plus de probabilité du témoin qui le rapporte, qu'il n'a d'improbabilité par lui-même. Aventin raconte, sur la foi d'un Conrad qui se dit témoin oculaire, que l'an 1348, après un grand tremblement de terre, cinquante paysans furent avec leurs troupeaux changés en statues de sel: l'improbabilité que ce fait a par lui-même, n'est pas effacée par le peu de probabilité qu'il emprunte d'un témoin obscur & inconnu; mais il

n'en eſt pas de même de quelques autres faits ſinguliers. Savonarole, par exemple, a avoué dans ſon procès, qu'il n'étoit pas inſpiré : l'on ne peut cependant ſe défendre de croire, que l'événement a vérifié, dans des circonſtances ſingulieres, pluſieurs de ſes prédictions : c'eſt un fait atteſté par Guichardin, *liv.* 3, par Philippe de Commines, *liv.* 8, par Burchard, & par pluſieurs autres Hiſtoriens contemporains, qui n'ont pû tous ſe tromper ſur un fait ſi public, & qu'on ne peut ſuppoſer avoir été d'intelligence à nous tromper.

Voici un autre exemple à peu près pareil : Nicétas, dans ſon hiſtoire de l'Empereur Alexis Ducas, *chap.* 2, rapporte qu'au ſiége de Conſtantinople, un ſeul Franc mit en fuite une armée de Grecs. Quelqu'improbable que ſoit ce fait en lui-même, il eſt encore moins probable qu'un Grec l'ait inventé : ne le révoquons donc point en doute, apprenons plutôt de-là l'effet de la terreur, & la force de l'imagination ; avec ce ſoldat Franc marchoit une armée de fantômes. Afin qu'un fait ſoit cru, ce n'eſt pas aſſez que, conſidéré en lui-même, il ſoit probable ; il faut de plus, qu'il ſoit atteſté par une hiſtoire authentique, ou par une tradition reſpectable.

L'hiſtoire eſt la relation d'un fait que nous tenons de ceux que nous ſçavons en avoir été les témoins : il réſulte de cette définition, qu'afin qu'une hiſtoire ſoit authentique, il faut que ſon auteur, ou du moins celui ſur les mémoires duquel l'on ſçait qu'elle a été faite, ait vécu dans le temps où ſe ſont paſſés les événemens qu'il rapporte ; qu'il ait été à portée d'en être inſtruit, & que ſa fidélité ni ſon exactitude ne ſoient point ſuſpectes.

Mais comment ſçaurons-nous ſi une hiſtoire, qui porte le nom d'un ancien, n'eſt pas l'ouvrage d'un moderne ? nous en avons une preuve complette, quand cette hiſtoire ſe trouve citée par d'anciens Ecrivains. On ne peut douter, par exemple, que les Evangiles & les Epîtres des Apôtres n'ayent été publiés dans les premiers ſiécles de l'Egliſe : S. Clément, S. Ignace, S. Juſtin, S. Irénée les citent en cent endroits, comme des ouvrages que toute l'Egliſe attribuoit aux Apôtres.

Qui vous assûrera, dira-t-on, que S. Justin, S. Irénée ayent eux-mêmes vécu dans les premiers siécles de l'Eglise? ce seront les Ecrivains du IIIe & du IVe: & ainsi de siécle en siécle, l'on descend enfin jusqu'à des Ecrivains qui ont vécu avec des hommes que nous avons vûs. Qu'on ne confonde point cette chaîne de témoins avec des dépositaires de traditions: ces témoins attestent ce qu'ils sçavent par eux-mêmes, les dépositaires de traditions ne rapportent que ce qu'ils n'ont pas vû. Mais il est des Historiens anciens qui ne se trouvent point cités par les Ecrivains du siécle suivant, les croirons-nous supposés? non sans doute: de pareilles suppositions sont des mensonges si longs & si pénibles, qu'il n'est pas vrai-semblable qu'on les fasse sans y avoir un grand intérêt, qui se décéle toujours par la nature même de l'ouvrage. Ainsi pour croire qu'un ouvrage est de celui dont il porte le nom, il suffit qu'il ait pû échapper à la connoissance de ceux qui auroient eû occasion de le citer; que d'ailleurs on y retrouve le caractère de l'Auteur à qui il est attribué; enfin, qu'on ne voye pas quel intérêt auroit pû engager à le supposer.

Je sçais de sçavans hommes, qui soupçonnent de supposion les livres de Zoroastre, que conservent les Guebres, & dont nous avons un abbrégé dans le Sadder. Il est vrai qu'ils ne sont point cités par aucun Ancien que nous connoissions; mais il n'est pas étonnant qu'écrits dans une langue ignorée des Grecs, ils se soient dérobés à leur connoissance: d'ailleurs ils portent assez, ce me semble, le caractère du Législateur à qui ils sont attribués; & je ne vois pas sur quel fondement nous les attribuerions à quelqu'autre qu'à Zoroastre.

Si un ouvrage n'a point été cité par des contemporains de celui dont il porte le nom, qu'on n'y apperçoive pas même son caractère, & qu'on ait eu quelqu'intérêt, soit réel, soit apparent à sa supposition, alors il doit nous être suspect. Artapan, par exemple, & quelques autres Ecrivains cités par Josephe, par Eusébe & par Syncelle, ne portent point du tout le caractère de païens; & on a eu le même intérêt à les supposer, qu'à supposer Aristée & les Sybilles. Tous ces différens ouvrages

paroiſſent donc ſortis des mêmes ſources ; car, pourquoi ne l'avouerions-nous pas ? Il y a eu des Juifs & des Chrétiens, qui, pour ſoutenir la vérité par de fauſſes preuves, ont publié, ſous des noms païens, des livres favorables à la religion : ils ont imité en quelque ſorte la conduite des Hiſtoriens d'Alexandre, qui remplirent de fauſſes merveilles la vie de ce conquérant, comme ſi elle n'en renfermoit pas aſſez de véritables. C'eſt peu qu'un Hiſtorien ait vécu dans le temps où ſe ſont paſſés les événemens qu'il raconte, s'il n'a pas été à portée d'en être inſtruit. Défions-nous donc de ces Ecrivains qui, du fond de leur cabinet, aſſiſtent à tous les conſeils des différens Princes, & qui confidens de leurs deſſeins les plus ſecrets, ſont également inſtruits de ce qui ſe paſſe dans les partis oppoſés : je dis plus, défions-nous de ces Hiſtoriens qui dans le cours d'une hiſtoire longue, & dont l'objet eſt vaſte, n'imitent point la ſage conduite de Frapaolo, qui ſe réglant ſur la quantité de ſes matériaux, nous donne tantôt une hiſtoire ſuivie, tantôt des mémoires incomplets, *hiſt. Trid. Concil. lib.* 7, *init.*

Un Hiſtorien doit être non-ſeulement inſtruit, mais encore ſincére & exact. Pour examiner s'il l'eſt, conſidérons ſon hiſtoire en elle-même : voyons l'idée qu'on en a eue dans les temps où l'on étoit à portée d'en juger : enfin, comparons-la avec les hiſtoires & les monumens, où il s'agit des mêmes faits. Il en eſt de la ſincérité dans la compoſition d'une hiſtoire, comme de la probité dans le commerce de la vie : il eſt difficile qu'elles ſe cachent où elles ſont, & qu'elles ſe montrent où elles ne ſont pas. Un Hiſtorien ne ſupprime-t-il point ſes fautes, ou celles de ſon parti ? ne diſſimule-t-il pas les vertus de ſes ennemis ? ne cherche-t-il point par des faits ſinguliers & merveilleux, à attirer à ce qu'il raconte une ſorte d'admiration qui rejailliſſe ſur lui ? l'on doit juger qu'il eſt ſincere, parce que tel eſt ce caractère de la plûpart des hommes : ils ne ſe dégradent point par des menſonges, qu'ils n'en recueillent quelqu'utilité. Jugeons de même qu'un Hiſtorien eſt exact, ſi toujours la balance en main, il péſe la valeur des différens témoignages, ſur leſquels il s'appuye, & s'il diſtingue avec ſoin le certain du

probable, le probable de l'incertain, & l'incertain du faux.

Eſt-il quelqu'un qui, à la lecture de Polybe, ou du Chancellier de Clarendon, puiſſe douter de leur ſincérité & de leur exactitude? il n'en eſt pas de même de tous les Hiſtoriens. Ne ſent-on point, par exemple, dans les fragmens de Ctéſias, un deſſein formé d'offrir à ſon lecteur des ſpectacles qui l'étonnent? ſi nous l'en croyons, il y a dans les Indes des animaux appellés *Martichoras*, qui ont un viſage d'homme, & une queue qui leur ſert & d'arc & de carquois: les traits dont leur queue eſt armée, reſſemblent à ces fléches meurtrieres, qui tiennent lieu de plumes à cet oiſeau de Mars, fameux dans les Poëtes: ils ſe détachent de l'animal pour aller à cent pas de lui, percer le téméraire qui a oſé le menacer: ſon carquois commence-t-il à s'épuiſer, il s'y reforge de nouvelles armes. Les hommes ne ſont pas dans les Indes tout-à-fait auſſi extraordinaires que les animaux; il y en a cependant qui ont huit doigts à la main, & autant au pied; & la garde du Roi étoit compoſée en partie d'un corps de 5000 Archers, où l'on ne recevoit que des hommes de cette eſpéce particuliere. Ce n'eſt point ſur la foi des bruits populaires, que Ctéſias raconte ces merveilles, il avoit vû lui-même un Martichora à la Cour du Roi de Perſe; & d'ailleurs ce qu'il rapporte eſt beaucoup moins merveilleux, que ne le ſont des choſes qu'il a vûes, & qu'il ſupprime par déférence pour l'incrédulité de ſon lecteur. Un Ecrivain qui veut ſe jouer ainſi de notre crédulité, ne mérite-t-il pas que nous l'en puniſſions, c'eſt-à-dire, que nous ne croyons aucune des merveilles qu'il raconte?

Apollon. l. 2. Argon.

Ind. Cteſ.

V. Ælian. lib. 4. de Animal. cap. 2.

Une ſeconde maniere de juger de la fidélité d'un Hiſtorien, c'eſt de conſidérer l'idée qu'on en a eue dans les temps où l'on étoit plus à portée d'en juger qu'on ne l'eſt. Thucydide, par exemple, a été crû dans tous les ſiécles, pourquoi ne le croirions-nous pas préſentement? Il eſt vrai que quelques anonymes cités par * Joſephe, l'accuſent d'infidélité: mais le jugement de ces Ecrivains obſcurs, peut-il balancer celui de toute l'antiquité? Davila eſt regardé par la plûpart de ſes lecteurs, comme un Ecrivain plus agréable que ſincere: on ſe

Marcell. vit. Thucyd.

Cicer. orat. p. 11.

Lucian. quomodo ſcrib.

* *Lib. 1. cont. Apion.*

défie naturellement d'un Historien, qui, ayant eû par lui-même assez peu de part aux affaires publiques, s'efforce par-tout de lever le rideau qui en cache les ressorts les plus secrets : nous avons cependant un bon garant de sa fidélité, dans la personne d'un des hommes du monde qui pouvoit le mieux en juger, c'est le Duc d'Epernon : il avoit vû les guerres civiles s'allumer & s'éteindre : lui-même avoit été un des principaux Acteurs dans ces sanglantes tragédies : il trouvoit que Davila en avoit fait un tableau fidéle ; & que souvent il rendoit un compte fort véritable des mouvemens les plus secrets des affaires. Le Duc d'Epernon étoit d'autant plus croyable sur ce point, qu'il se plaignoit que Davila ne lui avoit pas rendu assez de justice, c'est-à-dire, ne l'avoit pas assez loué : nous apprenons ces particularités de Girard, qui avoit lû avec ce Duc l'histoire de Davila, dès qu'elle eût été publiée.

à l'an 1587 & 1588. V. la préface de Gomberville sur les Mémoires au Duc de Nevers.

Mais prouvons la vérité d'une histoire plus intéressante que celle de Davila : les Evangiles & les Epîtres des Apôtres ont été publics dans le siécle même des Apôtres : ils ont été reçus avec un profond respect par tous les Chrétiens ; & la vérité des faits qu'ils renferment, fut alors reconnue même par les Juifs & les Païens. Nous n'avons pas, il est vrai, d'aveu formel des Juifs & des Païens du temps de Jesus-Christ, mais nous avons ceux de Celse, d'Hiérocles, de Julien, des Auteurs du Talmud : or, si les Juifs & les Païens du premier siécle eussent nié les miracles de Jesus-Christ, ils eussent transmis leur incrédulité à leurs descendans. On voit souvent des corps entiers adopter, au préjudice de la vérité, des traditions favorables à leur intérêt ; mais on n'en voit point, qui, au préjudice de leur intérêt, rejettent des vérités constantes, pour recevoir des fables de la main de leurs ennemis. Il n'est donc point de vérité de fait plus certaine que celle-ci : Jesus-Christ a fait des miracles ; elle a été crue par tous ceux qui étoient à portée d'en juger, même par ceux qui avoient intérêt de la nier.

Hierocl. apud Euseb. p. 512. Cels. apud Origen. l. 1. p. 7. edit. Spenc. Julian. apud Cyrill. l. 6. p. 19. Talmud Hierosolym. in avod. Zara & Midras Coheleth. cap. 1.

Le même principe qui doit nous déterminer à ajouter foi aux Historiens qu'on a crus dans leur siécle, doit nous mettre en garde contre ceux dont la fidélité y a été suspecte : qu'il

me foit permis de ranger dans la classe de ces derniers, Hérodote & Ctésias. Thucydide, au commencement de son histoire, se plaint de l'infidélité des Historiens qui ont écrit avant lui: Lucien & le scholiaste de Thucydide, assûrent que Thucydide désigne Hérodote dans ce passage: on ne peut guères se défendre de les en croire, puisqu'on retrouve dans Hérodote, ce que critique Thucydide dans les histoires dont il parle. *L. 6. c. 57. & l. 9. c. 52. & 62.*

Ctésias, *Excerp. Pers.* Manethon, Josephe, *cont. Apion. lib.* 1, *pag.* 1039, Ciceron, *de Leg. n.* 10, Strabon, *pag.* 42 & 507, Plutarque, 852, Harpocration, *apud Suid. pag.* 337, assûrent tous, que le pere de l'histoire a donné naissance à bien des fables: aussi Lucien, dans le voyage qu'il fait dans les enfers, le trouve-t-il parmi ceux que l'on punissoit, pour en avoir imposé à la postérité. Ne croyons pas cependant, que l'ouvrage de cet Historien soit un tissu de fictions: il est dans l'Egypte des monumens encore subsistants, qui s'accordent avec ce qu'il raconte; & s'il a prêté quelquefois des agrémens à la vérité, lorsqu'elle se trouvoit peu intéressante, du moins ne l'a-t-il pas dédaignée, lorsqu'elle avoit de quoi plaire. *P. 402.*

Ctésias est, ce me semble, d'une autorité fort inférieure à celle d'Hérodote: de très-sçavans hommes l'ont déja prouvé; aux autorités qu'ils alléguent j'en ajouterai deux, Théopompe & Strabon assûrent que cet Ecrivain a rempli de fables tous ses ouvrages. Vide *Advers. Conring. Hist. de Judit. Novum Syst. chronol. Strab.* l. 1. *c.* 43. & *l.* 11. *p.* 507.

Les Historiens d'Alexandre marcherent sur les traces de Ctésias; & Strabon nous apprend, qu'ils avoient souvent abusé de l'éloignement des lieux, pour en imposer à la postérité. *Lib.* 11. *cap.* 508.

Une autre méthode de jurer de la sincérité & de l'exactitude d'un Historien, c'est de le comparer avec d'autres Historiens, qui ont parlé des mêmes faits: s'il s'accorde avec eux, sans qu'on puisse supposer qu'ils ont été d'intelligence, la vérité seule a pû former cet accord.

Les Historiens de Phénicie parloient fort d'Hirom, & de ses liaisons avec Salomon; ils marquoient la durée de son regne, & celle du regne de ses successeurs. Nous avons un fragment de Ménandre d'Ephése, où se trouve ce calcul chronologique, *Joseph. cont. Apion. l.* 1. *p.* 1042.

qu'il avoit tiré des histoires de Tyr. Or, depuis Hirom, contemporain de David jusqu'à Ithobale, beau-pere d'Achab, l'histoire de Phénicie comptoit 115 ans, & l'histoire des Rois de Juda compte aussi précisément 115 ans depuis la 32e année du Roi David jusqu'au regne d'Achab. Cet accord si parfait entre des Historiens de différente nation, justifie sans doute leur infidélité.

V. une autre preuve de l'exactitude des annales de Tyr dans M. Prideaux, *à la prise de Tyr.*

Si des Historiens d'une égale autorité ne conviennent point entr'eux, doutons alors des faits sur lesquels ils ne s'accordent pas; & croyons ceux sur lesquels ils s'accordent, lorsqu'on ne peut supposer qu'ils ont été copistes les uns des autres. C'est sur ce principe qu'Arrien s'appuye, pour montrer que dans l'histoire d'Alexandre il y a quelques faits certains, & qu'il y en a beaucoup d'incertains. Mais un Historien se trouve-t-il démenti dans quelque partie de son histoire, par des monumens authentiques, ou par des témoins d'une autorité fort supérieure à la sienne: non-seulement il ne mérite aucune créance sur ces faits, mais encore tous ceux qui sont de même nature, & qui ne se trouvent appuyés que sur son témoignage, deviennent incertains. Diodore, par exemple, fait la liste des Archontes d'Athénes: on n'y retrouve point les noms de Mnésiphile, de Néoclès, de Demonicus, & de plusieurs autres Athéniens, qui, du temps de Démosthéne, ont certainement exercé cette magistrature: on y en retrouve d'autres à leur place. Lysias parle aussi d'un Archonte de son temps, nommé *Etésiclès:* Diodore le place à la deuxiéme année de la CXIe Olympiade, & Lysias étoit mort dans la centiéme.

Lib. I.

Demost. orat. pro Coron. p. 477, 78, *&c.*

Dionys. de Lysia p. 135. V. *Meurs. de Archont. l.* 4. *cap.* 12.

Cet Historien exerce la même puissance sur les Magistrats de Rome que sur ceux d'Athénes; & il distribue à son gré le Consulat contre la foi des monumens historiques. Quelle idée devons-nous donc avoir de sa critique ou de son exactitude? & tant de sçavans hommes qui ont fondé leur chronologie sur ses calculs, l'ont-ils appuyée sur de solides fondemens? Venons présentement aux regles que prescrit la critique dans l'examen des traditions.

V. *L.* 17. *p.* 576, 578. *l.* 14. *p.* 319. V. *Dodwel. Ann. Thucydid. p.* 58. *&* 248.

La tradition est un bruit populaire dont on ne connoît point la source, c'est la relation d'un fait, qui s'est transmise jusqu'à

jufqu'à nous par fuite d'hommes, dont les premiers fe dérobent à notre connoiffance ; c'eft une chaîne dont nous tenons un bout, l'autre fe perd dans les abyfmes du paffé. L'on voit par ces définitions, la différence effentielle qu'il y a entre l'hiftoire & la tradition : nous pouvons juger d'une relation hiftorique par le caractère de fon Auteur ; nous ne pouvons juger d'une tradition, que par fon ancienneté, par fon étendue, & par la nature du fait qu'elle renferme.

La nouveauté d'une tradition, & fon peu d'étendue en prouvent la fauffeté, quand le fait eft ancien, ou que la mémoire en a dû fe conferver chez plufieurs peuples ; mais l'ancienneté & l'étendue d'une tradition, ne fuffifent pas pour en prouver la vérité : l'on peut même dire des opinions hiftoriques, ce que les Phyficiens difent des corps pefants, en augmentant leur volume, on n'augmente point leur pefanteur. Une opinion hiftorique fe répand chez diverfes nations, fe tranfmet aux fiécles les plus reculés, fans acquérir une autorité fupérieure à celle qu'elle avoit dans fon origine ; il en réfulte feulement, que les peuples qui l'ont adoptée, n'avoient point de tradition particuliere qui y fût contraire.

On convient, dira-t-on, que, fur un fait fecret, une tradition ancienne & étendue peut être fauffe ; mais fur un fait public comment en impoferoit-on à toute une nation ? de tous les particuliers qui la compofent, aucun ne s'appercevroit-il de l'impofture ; & un feul s'en appercevant, toute la nation ne feroit-t-elle pas bien-tôt en garde ? Raifonner ainfi, feroit ignorer la nature du cœur humain : nous défirons la vérité avec une ardeur infinie ; & quand elle nous échappe, nous confentons volontiers, que des fables en prennent à nos yeux la figure, nous nous flatons alors de pofféder l'objet de nos defirs.

Si ces fables favorifent non-feulement la curiofité d'une nation, mais encore fa vanité, fa malignité, ou fes préjugés, elles doivent être affûrées de l'accueil le plus favorable ; & il n'eft guères d'abfurdités qu'on ne leur pardonnât. Juftifions ces propofitions importantes, par des faits inconteftables : formons par exemple, l'hiftoire des Juifs, fur les traditions qui avoient

cours parmi les Grecs, nous croirons que Moyse étoit fils de Joseph & d'Aaron, *Justin. l. 36*, que Joseph conduisoit les Juifs quand ils sortirent d'Egypte, *Chærem. apud Joseph. p.* 1075, que Moyse avoit bâti Jerusalem & le Temple de Dieu, *Diod. Sic. p. 902*, qu'Aaron avoit été Roi des Juif; & que depuis lui, le sacerdoce & la royauté avoient toujours été réunis dans la même personne, *Just. ibid.* que dans le sanctuaire du temple la statue de Moyse étoit assise sur un âne, *Diod. ibid.* que la tête de cet animal étoit pour les Juifs un objet d'un culte religieux, *Tacit. hist. l. 5*, *Apio ap. Joseph. p.* 1065, *Democr. hist. dans Suidas* au mot Judas, *Plutarq. in Sympos.* enfin, que leur Dieu n'étoit autre chose que le Ciel, c'est-à-dire, cette partie du monde qui entoure la terre, *Strab. l. 16, p.* 760, *Diod. lib.* 40, *ap. Phot. p.* 1153.

Nous tomberons dans de pareilles absurdités, si nous formons l'histoire des Grecs sur les traditions des Juifs ou des Arabes. Mais peut-être une nation est-elle moins croyable sur l'histoire d'un peuple étranger, que sur la sienne propre : parcourons donc les traditions qu'ont eues les peuples les plus célébres, sur les faits qui les intéressoient davantage.

Le Talmud renferme celles des Juifs : combien de puérilités, qu'une superstition audacieuse ose attribuer à Dieu même!

More Nevoch. p. 422. hist. Orient. p. 176. Specimen hist. Arab. p. 158. V. aussi la Bibl. Orient. d'Herb.

Celles des Sabiens n'étoient guères moins frivoles que celles des Juifs : ils assûroient qu'Adam avoit prêché le culte de la Lune ; & qu'il avoit écrit des livres sacrés, dont ils se disoient les dépositaires.

V. Mirac. 2. part. prodro.

Les Mahométans prouvent par leur tradition, que Mahomet a fait une infinité de miracles, quoique lui-même reconnoisse en plusieurs endroits de son Alcoran, qu'il n'en a jamais fait aucun.

Ludolph. l. 2. c. 3. V. Specim. hist. Arab. & Georg. Nubien. Climat. p. 6. V. Boutr. geogr. l. 2. c. 26.

C'est par la tradition des Abyssins, que leurs Rois descendent de Menchelec, fils de Salomon & de la Reine de Saba. Ce jeune Prince fut élevé à Jerusalem sous les yeux de son pere ; il en reconnut mal les soins : il déroba l'arche d'alliance & les tables de la loi, & les emporta dans son Royaume.

Enfin parmi les Chrétiens, combien de pieuses traditions

ſur des faits publics, ont été convaincues de fauſſeté par les Critiques modernes.

Au reſte, ne confondons pas ces traditions hiſtoriques avec celles qui conſervent le dépôt de la foi : les dépoſitaires des unes ne rendent compte que de ce qu'ils n'ont pas vû ; les dépoſitaires des autres atteſtent un fait dont ils ſont témoins. Le Théologien, pour prouver par la tradition, que nos dogmes ont toujours été crus par toutes les différentes parties de l'Egliſe Catholique, produit des Ecrivains de tous les lieux, & de tous les temps, qui, comme autant d'Hiſtoriens contemporains, nous inſtruiſent du ſentiment de l'Egliſe dont ils faiſoient partie.

Si des traditions, auſquelles tout un peuple s'intéreſſe par religion, ſe trouvent quelquefois fauſſes, les autres ne devront-elles jamais nous être ſuſpectes ? jugeons-en par l'hiſtoire que la plûpart des peuples faiſoient de leur origine. Troye étoit la tige commune des François, des Anglois, des Allemands, des Lorrains, des Italiens, des Turcs. Cette ville fameuſe, ſemblable à ces graines qui ne ſe détruiſent dans le ſein de la terre, que pour ſe multiplier, n'avoit été ruinée que pour donner naiſſance preſque à toutes les nations de l'Europe. Il en eſt cependant quelques-unes qui ont dédaigné de tirer leur origine de Troye ; les Ecoſſois, par exemple, ont choiſi les Grecs pour leurs ancêtres : ils deſcendent d'un Gathelus fils d'Argus, ou de Cécrops, qui ſe trouva en Egypte du temps de Moyſe, & fut fait après lui * Général des armées Egyptiennes. Il épouſa Scota la fille du Roi ; & c'eſt d'elle que les Ecoſſois tirent leur nom.

Fredeg. c. 1. chron. Reg. F. dans Duchesne p. 797. Voyez auſſi Duchesne l. 1. p. 129. & Sigebert. p. 2. Roricon l. 1. Aimoin l. 1. c. 1 & 2.

Lib. de Mojordom. VVippon, &c.

Geſt. Reg. Fr. lib. 1.

Polyd. Virgil. l. 1. p. 26.

Cod. Jur. gent. part. 2. pag. 282.

** Buchan. rerum. Scoticar. lib. 2.*

La Nobleſſe des Irlandois eſt encore plus ancienne que celle des Ecoſſois : 300 ans après le déluge, Partholanus aborda en Irlande avec ſa famille ; il y trouva des géants, & les combattit avec ſuccès : une maladie contagieuſe vengea bien-tôt les vaincus, & détruiſit toute la famille de Partholanus ; le ſeul Ruanus en échappa, & vécut juſqu'au temps de Saint Patrice, c'eſt-à-dire, pluſieurs milliers d'années, & reçut le baptême de ce ſaint Evêque.

Topog. Hibern. p. 735 & 736.

V. Flahert. Ogyg.

S'il eſt quelques traditions qui ſoient fidéles dépoſitaires des

vérités historiques, ce sont, sans doute, celles qui sont attachées à des fêtes, à des édifices, à des loix; mais celles-là même sont quelquefois suspectes : ceux qui ont réussi à tromper tout un peuple, ont sçû quelquefois rendre des monumens publics complices de leurs mensonges. Jettons, par exemple, les yeux sur l'ancienne Gréce, nous verrons près de Thébes, le lieu où les dents d'un dragon semées en terre, s'étoient changées en hommes : on nous montrera à Delphes, la pierre qu'avoit dévorée Saturne, croyant dévorer Jupiter : nous verrons à Trezene, du moins l'y croyoit-on du temps de Pausanias, un myrte dont les feuilles toutes percées, étoient un monument du désespoir de Phédre, qui, ne pouvant ni se guérir de son amour incestueux, ni se défendre d'en avoir horreur, sembloit en avoir voulu faire porter la peine à tous les êtres qui l'environnoient. C'est encore à Trezene qu'une massue de bois d'olivier, plantée par Hercule, devint un olivier, qui se couvroit de fleurs & de fruits, du temps de Pausanias. On voit à Smyrne un prodige à peu près pareil : le bâton sur lequel s'appuyoit S. Polycarpe, planté en terre, redevint un cerisier qui subsiste actuellement. C'est ainsi que les mêmes fables, sous d'autres noms, se produisent en différens lieux.

Pausan. l. 9. *Lib. 10.* *Pausan. l. 2.* *Spon dans ses Voyages t. 1. p. 306.*

Les Argiens avoient le tombeau de Déjanire, pendant qu'on le montroit auprès d'Héraclée. On y montroit aussi le *palladium*, qu'on prétendoit avoir à Rome, aussi-bien que dans plusieurs autres villes de l'Italie. On voyoit à Lacédémone la statue de Diane, qu'Iphigenie & Oreste enleverent de la Taurique; mais les habitans de Laodicée en Syrie, s'en disoient les dépositaires. Dans l'Elide étoit un temple que les Eléens avoient bâti au Dieu, qui, dans un combat qu'ils livroient aux Arcadiens, voulut bien se mettre à la tête de leurs troupes, sous la figure d'un jeune homme, se changer ensuite en dragon, & par cette étrange métamorphose, jetter la frayeur dans l'armée ennemie.

Pausan. l. 2. *Pausan. l. 3.*

Les Arcadiens montroient le lieu où s'étoit donné le combat des Géants contre les Dieux; & c'étoit là qu'ils sacrifioient au tonnerre & aux tempêtes.

En Syrie, les poiſſons & les colombes étoient ſacrés, & l'on n'en mangeoit point, parce que Derceto, mere de Sémiramis, étoit demi-poiſſon, & que Sémiramis avoit été changée en colombe. *Lucien. de la Déeſſe de Syrie.*

En Egypte, on teignoit en rouge les beſtiaux & les arbres, l'un des jours du Printemps, parce, diſoit-on, qu'à pareil jour l'univers avoit été en feu ; & cette cérémonie qu'on obſervoit, avoit la vertu de garantir l'univers d'un pareil incendie. *Epiph. adv. Hæreſ. lib. 1.*

Enfin ces colomnes où Seth avoit gravé des obſervations aſtronomiques, & que les eaux du déluge avoient reſpectées; ces ſoixante-douze cellules d'Alexandrie, & tant d'autres monumens que le temps a détruits, ou même dont l'univers eſt encore plein, ne ſont-ils pas autant de preuves, que les pierres mentent quelquefois auſſi-bien que les hommes? *Joſeph. lib. 1. Juſtin. cohort. ad gent.*

Indiquons préſentement les cauſes principales de l'altération des traditions, & en particulier de celles qui ſont attachées à des monumens.

Quelquefois l'hiſtoire de l'origine d'un peuple, de l'inſtitution d'une fête ou d'une loi, de la conſtruction d'une ville ou d'un édifice, ſe charge de circonſtances fabuleuſes; & tel eſt l'amour qu'ont les hommes pour le merveilleux, une fauſſe circonſtance ajoutée à un fait, devient d'ordinaire le principal objet de l'attention des peuples. Les Juifs deſtinerent un jour de l'année à pleurer la profanation qu'on avoit faite des ſaintes écritures, en les traduiſant en grec; mais bien-tôt ils trouverent que ce n'étoit pas aſſez qu'eux ſeuls euſſent eu horreur d'un ſi grand crime, ils ſe perſuaderent que le Soleil, pour n'en être pas complice, avoit refuſé ſa lumiere à l'univers durant l'eſpace de trois jours, & ils marquerent ce prodige dans leur calendrier pour en éterniſer la mémoire. *V. Scalig. de emendat. temp. p. 611.*

Il arrive d'autrefois que l'hiſtoire d'un monument, d'une fête, s'efface entierement: le même calendrier des Juifs nous en fournit une preuve convainquante. Le neuviéme jour du mois, qu'ils appellent *Thebet*, eſt un de ceux qu'ils ont conſacré aux larmes; mais ils y pleurent ſans ſçavoir pourquoi: ce ſont eux-mêmes qui nous l'apprennent. Or, dans de pareilles

circonſtances, le champ eſt ouvert à l'impoſture; qu'elle publie des fables, il lui ſera facile de les faire adopter par les peuples.

Du temps de Nicephore, on avoit oublié que Juſtinien avoit fait bâtir l'égliſe de ſaint Serge & de ſaint Bacchus, mais on remplaçoit cette hiſtoire par une fiction: on racontoit qu'un Juif condamné injuſtement à être brûlé, comme auteur d'une émotion populaire, avoit invoqué ces deux Saints; ils parurent auſſi-tôt au milieu des flammes, & en amortirent la vivacité: le Juif touché de ce miracle, fit vœu de ſe convertir; le peuple arracha au ſupplice le nouveau Chrétien, qui, par reconnoiſſance, bâtit une Egliſe, & la dédia à ſes libérateurs.

Procop. lib. 1. de ædific. c. 4.

Niceph. l. 15. c. 23.

Tréves ignoroit ſon fondateur, il fut facile de lui perſuader que ç'avoit été Trébetas, fils de Ninus, qui chaſſé de l'Aſſyrie par l'ambitieuſe Sémiramis, s'étoit rétiré dans les Gaules; & l'on montroit même ſon épitaphe, faite en Latin par Herole, fils de ce Prince infortuné.

Comment. de Auguſt. Trever. part. 1. p. 21.

C'eſt ainſi qu'en Irlande le tombeau d'une perſonne inconnue, eſt devenu celui de Ceſara, petite-fille de Noé, qui s'étoit réfugiée dans cette Iſle, eſpérant y être à l'abri des eaux du déluge.

Topog. Hibern. p. 135. 136.

Entrons préſentement dans quelque détail, & après avoir montré en général que la tradition peut nous tromper, marquons en particulier les points ſur leſquels elle eſt, ou ſuſpecte, ou croyable.

Elle ne peut jamais nous inſtruire des circonſtances des faits, ni de leur dates; la gravure, ou l'écriture, peuvent ſeules nous les conſerver ſans altération: ces tableaux intelligibles, qui, par l'ordre où ils ſont placés, nous marquent la ſucceſſion des différens événemens, reſſemblent à ces ſtatues mouvantes de Dédale, fameuſe dans l'antiquité; ils ſont dans un mouvement continuel: ceux qui étoient voiſins ſe ſéparent, ceux qui étoient éloignés ſe rapprochent, & il n'eſt preſque perſonne, qui, par le ſeul ſecours de ſa mémoire, pût fixer au juſte la date des principaux événemens de ſa vie. Nous ne nous reſſouvenons pas mieux du détail des faits, que de leurs dates: notre mémoire, comme nos corps, fait tous les jours des acquiſitions, mais ce n'eſt qu'aux dépens de ce qu'elle perd. Sur cette toile

invifible qui la compofe, des traits nouveaux fe forment à chaque inftant, en effacent d'anciens; & les faits dénués des principaux caractères qui les différencioient, paroiffent femblables & fe confondent : de-là vient que fi l'on raconte l'hiftoire d'un événement arrivé quelque temps auparavant, & qu'on ne s'eft pas fouvent rappellée, l'on y fupprime des circonftances effentielles, ou l'on y en ajoute d'étrangeres. Il eft donc abfolument impoffible qu'un fait chargé de fes circonftances & de fes dates, fe tranfmette fans altération, par une fuite d'hommes qui ne l'auront confié qu'à leur mémoire.

Mais fi un fait eft affez important pour faire dans l'efprit de profondes impreffions, s'il eft affez fimple pour s'y conferver aifément, pourquoi la tradition ne pourroit-elle alors en être dépofitaire ?

On ne peut difconvenir, ce me femble, qu'un fait quoiqu'attefté par la tradition feule, ne foit extrêmement probable, s'il eft frappant par fa grandeur, facile à retenir par fa fimplicité; fi d'ailleurs confidéré en lui-même, il eft conforme à notre expérience, s'il n'eft point contredit par d'autres traditions, ou par des monumens hiftoriques, fi même il fe trouve avoir avec eux une liaifon naturelle; enfin, fi l'on ne voit aucun intérêt qui ait pû engager à le fuppofer, il eft évident que la tradition, dans ce cas, eft un témoin qui a pû être inftruit de ce qu'il artefte, & qu'on n'a aucune raifon légitime de recufer.

Ainfi, pour découvrir fi une tradition ancienne & étendue renferme quelque vérité, il faut la dépouiller de fes circonftances & de fes dates; réduite alors à une propofition fimple & générale, elle fera plus ou moins probable, fuivant qu'elle raffemblera plus ou moins les conditions que je viens d'expofer.

Mais les agrémens d'une fiction, les charmes de la poëfie, ne pourroient-ils pas faire paffer dans le corps des traditions un fait entierement imaginé ? Une fable qui plait fe grave profondément dans notre mémoire, les différentes générations fe la tranfmettent; cependant on ne s'occupe que de fon agrément, le fouvenir de fa fauffeté s'efface, & enfin elle parvient à obtenir le nom de vérité, comme une récompenfe du plaifir qu'elle donne.

Je doute qu'un fait entierement imaginé, ait jamais fait ce progrès : il est bien difficile qu'une fiction réussisse & se soutienne, si elle n'a quelque fondement dans l'histoire, ou dans la tradition, on prend peu de part aux périls & à la gloire d'un inconnu, on se révolte même contre l'audace d'un Poëte qui nous donne un personnage chimérique, pour un Héros admiré de tous les siécles. Tels sont les attraits qu'a pour nous la vérité, la fausseté ne peut nous plaire, qu'elle ne prenne la figure de son ennemie. On permet à la Comédie d'imaginer entierement son sujet, parce qu'elle ne fait monter sur le théâtre que des hommes obscurs, dont les noms ont pû aisément échapper à notre connoissance. Mais le Poëme épique & la Tragédie doivent, pour nous intéresser, attacher, si j'ose ainsi parler, leurs fictions à de grands noms, & conserver au Héros principal, le caractère qu'il a dans l'histoire, ou dans la tradition : aussi tous les grands Poëtes ont-ils tenu cette conduite, & il me semble que dans toute l'antiquité, il n'est fait mention que d'une Tragédie d'Agathon, où les noms même fussent feints, mais quelque heureusement imaginé que fût le sujet de cette piéce, il n'est jamais devenu l'objet de la croyance des peuples.

Arist. dans sa Poëtiq.

Jugeons de la foi qu'on doit ajouter aux Poëtes, par celle que méritent Arioste, & ceux qui ont traité la même matiere; que le temps conserve ces poëmes, & detruise les monumens historiques du temps de Charlemagne, comme il a détruit les monumens des temps fabuleux, & conservé plusieurs poëmes des Anciens, quel jugement devront alors porter les Critiques? Peut-être y en aura-t-il qui remarqueront, que plusieurs de ces Ecrivains racontent certains événemens avec les mêmes circonstances, quoique les uns soient de France, les autres d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, même de Suéde ; peut-être prouvera-t-on la vérité de ces faits par cet accord : l'on se trompera sans doute, parce qu'on ne fera pas attention, que les Poëtes ne sont jamais croyables sur le détail des faits, qu'une fable qui a quelqu'agrément passe aisément d'un pays dans un autre, & que la différence de la langue est une barriere qu'elle force aisément.

Mais

Mais on ne se trompera pas, si réduisant tous ces poëmes à une proposition simple, on assûre que Charlemagne a été un Prince célébre par sa prudence, par sa valeur & par ses exploits.

S'il n'est pas certain qu'une relation ait été écrite par des Historiens contemporains d'une fidélité reconnue, on doit la ranger parmi les traditions ; elle ne peut avoir de certitude, qu'autant qu'on y dépouille les faits principaux de leurs circonstances & de leurs dates.

Voilà, ce me semble, les principales régles que la critique prescrit dans l'examen de l'Histoire & des traditions ; faisons-en présentement quelqu'usage, & parcourons les anciennes annales, jusqu'au temps dont l'Histoire se trouve écrite par des Auteurs contemporains. Je commencerai par le fait le plus ancien, & l'un des plus importants ; je veux dire, le commencement du monde, ou pour parler avec plus de précision, de notre terre ; car il n'appartient qu'à la révélation de nous instruire du commencement de l'univers.

Les anciens Athées convenoient de la formation du monde ; mais ils l'attribuoient à un principe aveugle. Les connoissances historiques de ces Philosophes, remontoient bien au delà de toutes nos annales ; ils étoient instruits de ce que faisoit la nature, avant même qu'elle se fût donné des spectateurs de sa conduite ; ici elle formoit des bras & des jambes, ailleurs un cœur & des poulmons. Ces productions monstrueuses ne subsisterent pas long-temps ; enfin arriva le moment, où un coup de hazard heureux transforma le cahos en un monde régulier : des artéres, du sang, un cerveau, des nerfs se formerent & se rassemblerent ; des os pour donner à ce corps la solidité convenable, vinrent s'y arranger, & prirent dans chacune de ses parties la figure qu'ils y devoient avoir ; pour faciliter le jeu méchanique, une infinité d'organes différens se choisirent eux-mêmes la place la plus favorable pour diviser l'aliment, le broyer, le détremper, le digérer, en faire passer les parties les plus subtiles dans les veines, & les transformer en sang : les organes de la vûe, de l'ouïe, de l'odorat vinrent se creuser dans le crâne des retraites, où ils furent en sûreté, & où ils avoient la

poſition la plus avantageuſe pour découvrir de loin & de près ce qui pouvoit être utile ou nuiſible au tout dont ils faiſoient partie. Sous les pieds d'un nouvel homme, la terre ſe durcit pour le ſoutenir; elle fit ſortir de ſon ſein des ſources, pour déſaltérer ſa ſoif, & des plantes toutes chargées de fruits pour appaiſer ſa faim ; au tour de lui ſe forma l'air qu'il devoit reſpirer : ſur ſa tête des globes de feu ſe donnerent à eux-mêmes la grandeur, le mouvement, la diſtance qui convenoient à ſon bien-être ; & la matiere qui ſe trouva entre la terre & le ſoleil, devenue tranſparente, ouvrit un paſſage facile à la lumiere. Telle étoit, ſuivant Epicure, l'hiſtoire de la formation de l'univers. Les Athées modernes en ont reconnu l'abſurdité, ils ont ſenti qu'un effet ſi grand, où brille une ſi parfaite unité de deſſein, ne pouvoit partir que d'une cauſe intelligente; ils ſe ſont donc retranchés dans l'éternité du monde, comme dans une place de meilleure défenſe, & ils n'ont pas fait attention que dans leur nouvelle hypothéſe, la preuve de l'exiſtence de Dieu devenoit infiniment plus forte ; puiſqu'il eſt facile de démontrer, que parmi les différentes diſpoſitions dont les organes de nos corps, & les parties des êtres qui nous environnent, ſont ſuſceptibles, le nombre des irrégulieres eſt infini par rapport à celui des régulieres ; d'où il ſuit néceſſairement, qu'il y a une probabilité infinie, qu'une de ces combinaiſons régulieres eſt l'ouvrage d'une cauſe intelligente : or, dans l'hypothéſe de l'éternité du monde, une infinité de ces combinaiſons régulieres ſe ſont éternellement ſuccédées. Il eſt donc évident, que dans cette ſuppoſition la certitude de l'exiſtence de Dieu devient, s'il m'eſt permis d'emprunter le langage des Géométres, un infiniment grand du ſecond genre.

La Géométrie n'eſt pas la ſeule qui puiſſe forcer les Athées modernes dans leur retranchement; l'hiſtoire & la critique peuvent les y combattre avec ſuccès. Eh pourquoi ne ſe déclareroient-elles pas avec toutes les autres ſciences, en faveur de l'exiſtence de Dieu ! Je vais donc faire voir, que ſi les principes de critique que j'ai expoſés, ſont certains, le commencement du monde eſt un fait inconteſtable.

De sçavans hommes ont entrepris de prouver cette vérité par la nouveauté des arts & des sciences; mais il faut avouer que leur raisonnement est peu concluant. Supposent-ils que les arts sont nécessairement aussi anciens que les hommes, ils se contredisent alors grossierement : reconnoissent-ils qu'il n'implique pas contradiction, que la naissance des hommes précéde celle des arts, ils sont alors forcés de convenir, que dans l'hypothése d'un monde éternel il n'est point absurde, qu'une éternité précéde l'invention des arts & des sciences. Essayons d'apporter une preuve plus solide de cette importante vérité : je l'emprunterai d'un ouvrage que j'ai entre les mains, & où toutes les graces de l'imagination se trouvent réunies avec la grandeur & la force de l'esprit. Le commencement du monde est un fait attesté par la tradition de tous les peuples de la terre : transportons-nous dans l'ancienne Egypte (*a*), dans la Chaldée (*b*), dans la Perse (*c*), dans les Indes (*d*), à Siam (*e*), à la Chine (*f*), au Japon (*g*), chez les anciens peuples du Nord (*h*), enfin dans l'ancienne Gréce (*i*); toutes ces différentes nations nous diront d'une voix unanime, la terre n'a pas toujours été, & il y a eu des premiers hommes, qui ont donné à leurs enfans une vie qu'ils n'avoient reçue que d'une main invisible.

Si nous traversons la mer du Sud, nous entendrons la même voix au Mexique, au Pérou, dans les Isles; du moins l'y entendoit-on, avant que l'avarice & la fureur eussent changé en affreuses solitudes, ces régions immenses que couvroient des peuples nombreux. *Garcilas. de la Veg. l. 2. c. 2 & 6. l. 1. c. 18. Pier. Mart. dec. 1. p. 88. Acosta Relat. de la Gaspesie, &c.*

Cette tradition du commencement du monde si ancienne & si étendue, rassemble toutes les autres conditions qui peuvent

(*a*) *Diod. lib.* 1. Cette tradition étoit si autorisée parmi les Egyptiens, que Petosiris & Nécepso oserent donner le thème de la nativité du monde. *Jul. Firm. lib.* 3.

(*b*) Nous l'apprenons de Bérose. *Eus. præcep. Evang.* bien plus croyable sur ce point, que Diodore qui dit que les Chaldéens croyoient le monde éternel; mais peut-être Diodore, *liv.* 1. parle-t-il de l'opinion des Philosophes, au lieu que Bérose parle d'une tradition consacrée par la créance de la nation.

(*c*) *Diogen. Laer.*

(*d*) *Strab. lib.* 15.

(*e*) *La Loubere pag.* 36. *tom.* 1.

(*f*) *Martini hist. Sin. pag.* 13.

(*g*) *Ambassad. de Hollande.*

(*h*) *Bartolin Antiq. Danic. l.* 2. *c.* 2.

(*i*) *Hesiod.*

la porter au plus haut dégré de certitude : le fait qu'elle conſerve, eſt d'une grandeur & d'une ſimplicité à ſe tranſmettre aux ſiécles les plus reculés : de plus, il eſt conforme à ce que nous apprennent nos obſervations. Nous ſçavons, que des ſoleils s'allument & s'éteignent, pourquoi ſeroit-il impoſſible que notre ſoleil, que notre terre, une de ſes planetes euſſent eû commencement ? d'ailleurs cette tradition n'eſt combattue par aucune autre tradition; il eſt même impoſſible qu'elle le ſoit, l'éternité du monde n'eſt pas un fait, & n'eſt point ſuſceptible de preuves hiſtoriques. Les Philoſophes qui ont ſoutenu cette éternité, ſont convenus que la tradition leur étoit contraire; & ils n'ont apporté pour preuve de leur ſentiment, que des raiſonnemens abſtraits, dont il me ſemble que je montrerois aiſément la foibleſſe, ſi je ne craignois de m'écarter de mon ſujet.

Je dis plus, il eſt des faits conſtans qui ont une liaiſon naturelle avec le commencement du monde.

Qu'on parcoure toutes les parties de l'univers, on y trouvera tous les peuples perſuadés de l'exiſtence de Dieu ; or, où eſt la ſource de cette opinion ſi générale ? Il eſt des Philoſophes qui la cherchent dans une idée qu'ils appellent innée; mais puiſque les idées ſont comme les tableaux qui nous repréſentent la nature des Etres, ſi c'étoit une idée innée qui apprît à tous les hommes l'exiſtence de Dieu, elle leur en apprendroit auſſi la nature ; & les diverſes ſectes, les diverſes nations ne s'en formeroient point tant de portraits ſi différens, dont preſque aucun ne lui reſſemble.

Il eſt d'autres Philoſophes qui ont cru, que cette opinion générale étoit un effet de l'évidence des preuves de l'exiſtence de Dieu : mais de toutes ces preuves, la plus frappante eſt, ſans doute, celle qui ſe tire du juſte rapport qu'ont toutes les parties de l'univers à la même fin. Or, cette unité de deſſein ſi ſenſible aux yeux des Philoſophes, ſe dérobe à ceux du vulgaire. La plûpart des hommes ignorent les merveilles qu'ils portent dans leur ſein, & celles qui les environnent ; au contraire ils ſont très-frappés du dérangement des ſaiſons, de la bizarrerie des vents, du mouvement irrégulier de la foudre, de l'inégale

distribution de la ſécheresse & des pluies; & à travers les inconvéniens des événemens particuliers, ils n'entrevoyent ni la sageſſe des loix générales, ni la main d'une ſouveraine intelligence.

Il me paroît donc plus raiſonnable de croire, que tous les peuples perſuadés, par une tradition conſtante, du commencement du monde, n'ont pû ſe défendre d'attribuer cet effet à uue cauſe toute puiſſante; & ils n'ont point douté que cette puiſſance ne fût intelligente, tant parce que quelques-uns d'entr'eux ont découvert une parfaite unité de deſſein dans ſon ouvrage, que par ce penchant naturel que nous avons à attribuer aux Etres étrangers, des qualités que nous ſentons en nous-mêmes.

Non-ſeulement le commencement du monde a une liaiſon naturelle avec des faits conſtans, mais même il eſt de nature à n'avoir pû être inventé. Nous ſommes tous naturellement de la ſecte de Protagore, c'eſt-à-dire, portés à croire que l'homme eſt la meſure de toutes choſes; que ſes ſenſations ſont des connoiſſances; que tout ce qui lui paroît, eſt tel qu'il lui paroît; & que ce qui ne lui paroît pas, n'eſt pas. Ne voit-on point d'inégalité entre des grandeurs, on aſſûre qu'elles ſont égales: n'apperçoit-on point de différence entre des Etres, on ne doute point qu'ils ne ſoient ſemblables: on a crû autrefois la mer infinie, parce qu'on n'en ſçavoit point les bornes: on n'avoit point vû d'altération dans les corps céleſtes, & l'on jugeoit qu'il ne pouvoit y en avoir. Cette diſpoſition naturelle de l'eſprit humain s'étend à la Morale auſſi-bien qu'à la Phyſique; & elle détermine preſque tous les jugemens que nous portons ſur l'avenir, & ſur le paſſé: la Philoſophie, à force d'obſervations, découvre que nos ſens ne nous apprennent pas toujours tout ce qui eſt; que notre expérience, ni celle des autres hommes ne nous inſtruit pas toujours de tout ce qui a été; & que s'il y a des occaſions, où il faut que nos jugemens ſoient exactement conformes à l'expérience générale, il y en a d'autres où il ſeroit abſurde de fonder une propoſition générale ſur l'expérience la plus étendue. La Philoſophie découvre, ſans doute, ces vérités, mais tous les peuples les

ignorent: ils n'eussent donc point douté de l'éternité du monde, si en effet le monde étoit éternel; où eussent-ils puisé l'opinion de son commencement? leur expérience, ni celle de leurs ancêtres ne le leur auroit pas appris; elle leur auroit au contraire montré un monde toujours subsistant. Or leurs jugemens sont conformes à leur expérience, ils eussent donc jugé que le monde avoit toujours subsisté.

Grot. annot. in lib. 1. de verit. religion. Christ.
Boch. Geog. l. 1. c. 4.
Laet. de orig. gent. Americ.
Theod. de Bry. rerum Americ. t. 2. p. 4, & 123.
Strab. l. 15. pag. 686. l. 1. p. 61.
Strab. pag. 687.
Diod. l. 3. pag. 195.

La puissance qui a formé la terre, a voulu qu'elle fût sujette à bien des altérations; il n'en est aucune partie que la mer n'ait inondée: la tradition générale de tous les peuples suffiroit pour nous en assûrer.

Ce n'est ni le débordement des eaux, ni la violence des autres élémens qui out causé le plus de maux au genre humain, l'homme a toujours été à lui-même son ennemi le plus redoutable: aussi loin qu'on peut remonter dans les traditions, on y voit Bacchus, Hercule, & d'autres Conquérans moins célébres, mesurer leur félicité par le nombre des peuples qu'ils avoient rendu malheureux. Je sçais qu'Eratosthéne, & d'autres Critiques cités par Diodore, croyoient qu'Hercule & Bacchus devoient leur naissance à l'imagination des Poëtes: mais pourquoi le nom des anciens Conquérans se seroit-il effacé, pour faire place à des personnages feints? ou par quel privilége n'y auroit-il pas eû dans les temps fabuleux, de même que dans les temps historiques, de ces brigants trop illustres, qui méritent des autels par des exploits qui devroient les priver du tombeau?

Remarquons ici, qu'une proposition générale qui résulte des traditions particulieres de divers peuples, est extrêmement propable, pour peu qu'elle soit conforme à notre expérience.

Diod. lib. 5. p. 138. & lib. 1.
Arrian. histor. Ind. pag. 320.
Strab. l. 3. p. 111, 701, 711.
Denys d'Halic. p. 33.
Eurip.

Les Indiens célébroient les victoires de Bacchus dans les Indes: les Egyptiens assûroient qu'il avoit assujetti les peuples voisins de l'Egypte: les Grecs, qu'il s'étoit rendu maître de l'Asie mineure. De toutes ces traditions particulieres, l'on est en droit de conclure que Bacchus a fait de grandes conquêtes. Raisonnons de même des expéditions d'Hercule, attestées par les traditions des Indiens, des Grecs, des Egyptiens, & de plusieurs autres nations.

Les femmes ont disputé aux hommes l'honneur de ravager la terre; & il y en a eu, qui dans une irruption que firent les Scythes dans l'Asie mineure, se distinguerent par leur férocité: la mémoire s'en est conservée sous le nom d'*Amazones*. Il est vrai que Strabon, l'un des plus judicieux Critiques de l'antiquité, traite ces Héroïnes de personnages fabuleux; mais en réduisant avec Isocrate leur histoire, à la proposition que je viens d'énoncer, il me paroît difficile de la révoquer en doute: l'on sçait que parmi les anciens peuples du Nord, les femmes partageoient quelquefois avec les hommes les travaux & les périls de la guerre, *Plat. l.* 7, *des Loix, Hippocr. ibid. Saxo l.* 7, *Joann. Mag. l.* 1, c'étoit pour les y encourager, qu'on armoit d'un arc & d'une épée, Frigga la Déesse des plaisirs, *Olaus Mag. l.* 3, *c.* 3. L'histoire même parle de quelques Reines de Scythie, qui ont commandé des armées, *Mela l.* 1, *c.* 19, *Plin. l.* 6, *c.* 7, & si nous en croyons différens voyageurs, il y a encore dans la Mingrelie & dans la Colchide, de ces femmes guerrieres, *Relat. de la Mingrel. dans Thevenot, Chardin descript. de la Georgie.* Supposons donc, que dans quelques-unes de ces incursions que firent les Scythes dans l'Asie mineure, & dont Strabon convient, il y ait eû des femmes célébres par leur valeur, la mémoire en aura dû se transmettre à la postérité, & l'on aura bien-tôt oublié qu'avec elles combattoient des hommes, parce que le merveilleux uni dans une narration à ce qui est dans l'ordre commun, l'efface & le fait disparoître. Si l'on rejette cette supposition, il sera difficile d'indiquer une cause naturelle d'une tradition aussi singuliere que l'histoire des Amazones, & d'ailleurs aussi étendue: elle se trouvoit chez les Athéniens, dans l'Elide, dans l'Asie mineure: Smyrne, Paphos, Cumes, Thémiscyre, Ephése reconnoissoient ces Héroïnes pour leurs fondatrices.

V. Hippocr. traité de l'air, des lieux, &c. Isocr. Panath.

L. 1. *&* 11.

Pausan l. 1. 4. *&* 5. *Plut. in Thes. Diod. l.* 4. *Strab.* 504.

Je viens présentement aux histoires particulieres: il nous reste quelques monumens historiques de l'ancienne Egypte, telles sont les Inscriptions, qui du temps d'Hérodote, de Tacite, de Pline, &c. se lisoient sur les obélisques de Mitres, de Sésostris, de Ramesses, de Rhamsès, sur le tombeau d'Osymandis; & qui apparemment avoient été gravées par les ordres de ces

différens Princes : voici ce qu'elles apprenoient. Mitres, Roi d'Héliopolis, fut le premier qui érigea des Obélisques.

Plin. l. 36. cap. 8.

Sous Rhamsès, sous Sésostris, qui est apparemment le même que Rhamsès, & sous Osymandis, l'Empire d'Egypte étoit d'une étendue immense, comprenoit la haute Asie, & la Bactriane en étoit une province. Tous les Rois d'Egypte ne se proposerent pas pour modeles Sésostris & Rhamsès ; il y en eut qui se livrerent à des occupations plus douces & plus tranquilles : du temps de Manethon, subsistoit un Livre de Théologie, écrit par Suphis Roi d'Egypte ; qui s'étoit glorifié d'avoir eu commerce avec les Dieux.

Tacit. annal. lib. 2. an. 772. Herod. lib. 2. cap. 2. Diod. lib. 1.

Mais de tous les Rois d'Egypte, il n'y en a point eu de plus célébre par son sçavoir, que Mercure II. Des Ministres sacrés portoient ses Livres dans une procession solemnelle, qui se faisoit encore du temps de Clément d'Alexandrie, *l. 6, de ses Stromat.* Au reste nous apprenons d'Iamblique, qu'il étoit difficile de démêler les véritables ouvrages de Mercure, parmi ceux que les Sçavans d'Egypte avoient publiés sous son nom, *c.* 1. Si l'on excepte ce petit nombre de faits, ce qu'on raconte de l'ancienne Egypte doit presque tout être rangé parmi les traditions.

Diodore le reconnoît, & Hérodote en convient, lorsqu'il dit que depuis le regne de Psammitichus, l'histoire d'Egypte devient plus certaine, parce que depuis ce temps les Grecs eurent commerce avec les Egyptiens. Les Grecs ne sçavoient, du temps d'Hérodote, l'histoire des successeurs de Psammitichus que par tradition : il est donc évident qu'Hérodote ne croyoit pas, que l'histoire des prédécesseurs de Psammitichus eût toujours été écrite par des contemporains d'une fidélité reconnue.

Diod. lib. 1. p. 59. lib. 3. p. 149. Herod. lib. 2. pag. 58. Herod. pag. 150.

Les fragmens de Manethon sont les plus précieux débris qui nous restent de l'histoire de l'ancienne Egypte : mais on n'a aucune preuve que ce que raconte cet Ecrivain, il l'emprunte toujours d'Historiens fidéles & exacts ; au contraire, même on sçait, sur la foi d'Eusébe & de Syncelle, qu'il avoit fait la plus grande partie de son histoire sur les mémoires que le premier Mercure avoit, dit-on, gravés sur des colomnes

Euseb. chron. p. 6. Syncel. pag. 40.

avant le déluge. Eratoſthéne, en travaillant ſur l'hiſtoire des Rois d'Egypte, n'a fait qu'y jetter une plus grande incertitude; tous ſes Rois, exceptés Menès, Athotès & Nitocris, ſont différens de ceux d'Hérodote, de Diodore & de Manethon. Il eſt vrai que le Chevalier Marsham, fondé ſur ce qu'Eratoſthéne appelle ces Princes Rois de Thébes, prétend qu'ils n'étoient pas Rois de toute l'Egypte; mais il eſt conſtant que toute l'Egypte ſe déſignoit par le ſeul nom de Thébes; Hérodote & Ariſtote l'aſſûrent poſitivement. *Herod. lib. 2. pag 96.*

Qu'on ne diſe point que ce que rapportent ces Ecrivains, étoit tiré des livres ſacrés: eſt-on bien certain que pluſieurs de ces livres ſacrés ne fuſſent pas des recueils de traditions, même de traditions fabuleuſes? Si vous allez en Egypte, dit Lucien, vous y trouverez des Docteurs & des Prophétes ſans barbe, qui vous diront myſtérieuſement, que les Dieux, pour ſe ſauver des mains des Géants, vinrent ſe cacher dans leur pays ſous la figure de différens animaux, dont ils reſpectent encore l'image en mémoire de cette aventure; & de peur que vous n'en doutiez, cela eſt écrit, il a plus de dix mille ans, dans leurs livres ſacrés. *Ariſt Meteor. lib. 1. c. 14.* *De Sacrific pag. 86.*

C'étoit ſur la foi de ces livres, que les Prêtres Egyptiens racontoient toutes les fables que Platon & Hérodote nous ont conſervées. Ne croyons pas cependant, que tout ce qu'on dit de l'ancienne Egypte ſoit fabuleux: voici divers faits conſidérables, qu'il ne me paroît pas qu'on puiſſe révoquer en doute. *Plat. Tim. pag. 25.* *Herod. pag. 131. & 136.*

L'Egypte n'a pas toujours été victorieuſe ni tranquille: les Ethiopiens s'en ſont emparés à diverſes repriſes, & Sabacon Roi d'Ethiopie l'a gouvernée avec beaucoup d'équité. *Herod. pag.* *Diod. p. 55. & 59. &c.*

Des Orientaux qu'on appelloit *Hycſos*, c'eſt-à-dire, *Paſteurs*, & qu'on croyoit Arabes, s'en emparerent auſſi, & en demeurerent maîtres pendant pluſieurs ſiécles. La religion n'y a pas été à l'abri des révolutions: divers Rois y ont fait fermer les temples, & défendu les ſacrifices. Quelque temps après que les Ethiopiens eurent été chaſſés d'Egypte, il s'y forma pluſieurs Royaumes; mais enfin Pſammitichus, le maître d'un de ces Royaumes, conquit tous les autres par le ſecours des Grecs; *Manet. apud Joſeph. contra Apion. lib. 1. pag. 1036.*

il donna à ses alliés, par reconnoissance, les environs de Bubaste, & voulut qu'ils eussent soin de l'éducation de ses enfans: il permit aux étrangers de venir commercer en Egypte : avant lui, on réduisoit en esclavage ceux qui y abordoient, ou on les faisoit mourir.

Herod. pag. 152.

Les successeurs de Psammitichus, conformément à ses vûes, travaillerent à perfectionner le commerce, & Nécus son fils entreprit un ouvrage, qui achevé eût été d'une extrême utilité: il voulut joindre la Méditerranée à la mer des Indes, en creusant un canal depuis la mer rouge jusqu'au Nil; mais un grand nombre d'hommes périt dans ce travail, & l'ouvrage demeura imparfait.

Apriès, l'un des successeurs de Nécus, fit la guerre avec succès aux Tyriens & aux Sidoniens; mais Tyr trouva des vengeurs dans des Egyptiens révoltés, qui mirent à leur tête Amasis, prirent Apriès & le tuerent. L'usurpateur jouit long-temps de la couronne, subjugua le Royaume de Chypre, & mourut lorsque Cambyse se préparoit à entrer en Egypte.

Tous ces faits, & divers autres qu'on pourroit y joindre, considérés en eux-mêmes sont très-probables; & quoiqu'ils n'ayent peut-être pas été recueillis par des Historiens contemporains, du moins dépouillés de leurs dates & de leurs circonstances, sont-ils de nature à s'être conservés long-temps dans la mémoire des Egyptiens: d'ailleurs on ne voit pas pourquoi cette nation si vaine les eût inventés, la plûpart lui sont injurieux.

Ce que les Ecrivains profanes racontent de l'Empire d'Assyrie, doit encore être rangé parmi les traditions, puisque nous ne pouvons nous assûrer qu'ils l'ayent emprunté d'Historiens contemporains, fidéles & exacts.

Syncel. p. 28. p. 24.
Cic. de Divin. lib. 2.

Il est vrai que nous sçavons de Bérose, qu'il y avoit à Babylone des mémoires sur l'histoire des temps passés; mais sommes-nous certains que, parmi ces mémoires, il n'y en eût point qui fussent des recueils de traditions? Jugeons-en sur ce qu'on en rapporte: ils renfermoient l'histoire de cent cinquante mille ans, ou même de quatre cens trente-deux mille: on y

lisoit la généalogie d'Hillen, & l'on y apprenoit qu'il étoit fils de Jupiter. *Jambliq. v. de Pythagor. pag.* 195, *p.* 25.

Mais la seule différence qui se trouve dans les manieres dont on raconte l'histoire de l'Empire d'Assyrie, devroit nous les faire mettre dans la classe des traditions. Telle est la nature des faits ausquels la gravure ou l'écriture n'a point donné, pour ainsi dire, de corps: ils ressemblent à ces fantômes dont parlent les Poëtes, ils prennent les formes les plus différentes: c'est ainsi que Ctésias, Hérodote, Mégasthéne, Athénée semblent, lorsqu'ils parlent de l'Empire de l'Assyrie, parler de différens Empires, tant ils s'acordent peu. Ctésias, par exemple, prétend que l'Empire des Assyriens a duré près de 1400 ans; & si nous l'en croyons, ils ont été au moins pendant 1000 ans maîtres non-seulement de la haute Asie, mais encore de l'Asie mineure. En effet, il rapporte que Ninus fit la conquête de l'Asie mineure, & que 1000 ans après Ninus, Teutamus l'un de ses successeurs, en étoit encore en possession; cependant Hérodote réduit à 520 ans la durée de l'Empire des Assyriens en Asie, & Céphalion le fait durer 1000 ans.

Diod. p. 67. *Strab. pag.* 686. *Con. narrat.* 9.

Diod. p. 77.

L. 1. *p.* 41.

Syncel. l. 1.

Je dis plus, ce que disent ces Historiens ne peut guères se concilier avec des faits constans: ils rapportent que Sémiramis a fondé Babylone; cependant Bérose, *apud Joseph. lib.* 1. *cont. Apion.* assûre que cette Princesse n'a eu aucune part à la construction de cette ville, ni même à son embellissement. Ctésias raconte que Teutamus envoya au secours de Priam son vassal, 10000 Susiens, 10000 Ethiopiens, & 10000 chariots. On ne voit aucune trace de ce fait dans Homere: on y lit un dénombrement des différens peuples qui combattoient dans l'armée Troyenne: il y fait mention des Lyciens, des Thraces, des Paphlagoniens; il n'est point parlé des Assyriens. Un fait aussi éclatant, aussi honorable pour les Grecs, aussi susceptible des ornemens de la Poësie, eût-il été négligé par ce grand Poëte, qui travailloit pour la gloire de sa nation, & qui empruntoit de l'Italie, de la Sicile, de l'Egypte, tout ce qui pouvoit embellir son Poëme? Le silence de l'écriture sur les Assyriens, n'est pas moins étonnant que celui d'Homere:

ils ſont les maîtres de l'Aſie pendant 500 ans ſuivant Hérodote, pendant plus de 1400 ſuivant Ctéſias : ils s'emparent de la Méſopotamie, de la Phœnicie, de l'Egypte, & par conſéquent de la Paleſtine; cependant on ne voit dans l'écriture aucun veſtige de ces conquêtes. Au contraire Ctéſias & Hérodote ont-ils dépouillé des Aſſyriens de l'Empire de l'Aſie, on les voit paroître dans l'écriture avec éclat : on y voit Salmanaſar, Sennacherib, Aſſarrhadon, maîtres preſque de tout l'Orient.

L'hiſtoire des Médes eſt ſujette aux mêmes difficultés, que celle des Aſſyriens; on ne retrouve dans Hérode aucun des Rois Médes de Ctéſias, ni dans Ctéſias aucun des Rois Médes d'Hérodote : d'ailleurs ces Hiſtoriens différent conſidérablement ſur la durée de cet Empire; enfin ils nous aſſûrent, que ce peuple a été pendant pluſieurs ſiécles maître de la haute Aſie, & qu'il en a conſervé l'Empire juſqu'à ce que Cyrus l'eût ſubjugué : cependant nous ſçavons par l'écriture, que la puiſſance des Aſſyriens s'étendoit alors ſur tout l'Orient. Pour accorder ces faits, de ſçavans hommes ont imaginé des hypothéſes ingénieuſes; s'ils ne les ont produites que pour nous faire ſentir la force de leur eſprit, ils ont exécuté leur deſſein. Quelques-uns de ces ſyſtêmes reſſemblent en quelque ſorte à ces palais enchantés, fameux dans les Poëmes de l'Italie, & dans nos anciens Romans : leur peu de ſolidité même prouve la puiſſance de l'architecte; mais pour faire évanouir, ſi j'oſe ainſi parler, toutes ces hypothéſes brillantes, il ne faut, ce me ſemble, que cette réflexion; l'improbabilité qu'elles ont par elles-mêmes, contrebalance au moins la légére probabilité qu'elles empruntent de Ctéſias, ou d'Hérodote.

Herod. lib. 1. Diod. l. 2.

Il eſt même quelques-unes de ces hypothéſes, dont on peut montrer la fauſſeté. De ſçavans Chronologiſtes ont crû, que l'Arbacès de Ctéſias étoit le Téglatphalaſar de l'écriture, & que les ſucceſſeurs de ce Prince avoient été appellés Médes par les Grecs, & Aſſyriens par les Hébreux; mais il eſt faux que les Anciens ayent confondu les Médes avec les Aſſyriens, les Ecrivains profanes & ſacrés les diſtinguent formellement. D'ailleurs Arbacès, le fondateur de l'Empire des Médes, dé-

Herod. lib. 1. pag. 44.

truisit Ninive, & choisit Ecbatanes pour la capitale de son Empire; au contraire Ninive étoit le siége de l'Empire de Téglatphalasar, & de ses successeurs.

Diod. lib. 1. pag. 115. lib. 2. p. 72. 81. Herod. lib. 1. cap. 95. Strab. l. 11. pag. 522. 4. Reg. c. 19.

L'histoire des premiers Rois de Perse n'est encore que tradition, si l'on excepte ce que nous en apprennent les Livres saints: qu'on compare ce que disent de Cyrus Hérodote, Xénophon, Ctésias, & d'autres Ecrivains, à peine croira-t-on qu'ils parlent du même Prince. Les uns le font parvenir à la couronne par droit de succession, d'autres par droit de conquête: il meurt tranquillement dans son lit suivant Xénophon, Onésicrite, Lucien en Macrobe, & les Historiens d'Alexandre, *Arrian. lib. 6, &c.* mais Hérodote le fait mourir par la main des Massagétes *p.* 85, Ctésias par celle d'un Indien, Diodore croit, *l.* 2, *p.* 128, qu'il fut pris prisonnier par la Reine des Scythes, & attaché à une croix par ses ordres. Des différences si considérables démontrent, ce me semble, que la vie de ce Conquérant n'avoit pas été écrite par des Historiens contemporains. Qu'on interroge les François sur la mort de François I, d'Henri II, ils la raconteront tous de la même maniere: cependant l'intervalle de temps entre Cyrus & Hérodote, est beaucoup moindre que celui qui s'est écoulé entre François I. & nous; mais l'histoire fixe les faits, & les garantit d'altération, au lieu que ceux qui ne sont confiés qu'à la tradition, s'alterent, & se changent dans la bouche de ceux qui les transmettent.

Eschyle nous fournit une nouvelle preuve, que l'histoire des premiers Rois de Perse n'étoit que tradition: il nous apprend qu'au Mage Smerdis succéda Maraphis; à Maraphis Artaphrénes; & enfin à Artaphrénes, Darius fils d'Hystaspe. Je ne vois pas sur quel fondement on recuseroit son témoignage; il étoit contemporain, & les faits qu'il atteste ne devoient pas être ignorés en Gréce: cependant Hérodote & Ctésias font succéder immédiatement Darius au Mage Smerdis: c'est apparemment que Maraphis & Artaphrénes avoient régné peu de temps, & avec peu d'éclat: leur nom ne s'étoit, pour ainsi dire, attaché dans la mémoire des Perses à aucun exploit qui pût les conserver, & il s'étoit déja effacé du temps d'Herodote.

Ce n'eſt donc que depuis Artaphrénes, qu'on travailla en Perſe à ces annales publiques, dont il eſt parlé dans Eſther. *Cap. 6.*

Le canon de Ptolémée ne peut nous aider à fixer la chronologie de ces anciens Rois de l'Orient : cet Aſtronome a fait apparemment pluſieurs de ſes calculs ſur la foi de la tradition, puiſqu'on n'avoit pas d'Hiſtoriens contemporains même de Cyrus.

Reconnoiſſons donc, que d'épaiſſes ténébres nous cachent l'ancienne hiſtoire de l'Orient : voici, ce me ſemble, à peu près ce que nous en ſçavons de certain.

Long-temps avant Phul, l'Empire des Aſſyriens avoit été puiſſant, mais nous n'en connoiſſons ni l'étendue ni les révolutions. Sémiramis, Reine de cette nation, fut illuſtre par ſon courage & par ſes exploits : l'Orient étoit encore plein de la réputation de cette Princeſſe, lorſqu'Alexandre y porta ſes armes; & ce Conquérant n'étoit pas moins jaloux de la réputation de Sémiramis, que de celle de Cyrus. *Strab. pag. 686.* Sardanapale s'eſt immortaliſé par ſa molleſſe, comme Sémiramis s'eſt immortaliſée par ſon courage; au reſte ce n'eſt pas la tradition ſeule qui nous inſtruit de ſes mœurs : on conſervoit à Tarſe un monument de ce Prince, & au pied de ſa ſtatue étoit une inſcription en langue aſſyrienne, gravée apparemment par ſes ordres : on y apprenoit qu'il avoit bâti en un jour Tarſe & Anchiale, & qu'il avoit placé la ſouveraine félicité dans les plaiſirs des ſens. *Strab. l. 14. Arrien. p. 66. Athénée. Suidas. Stephanus.* L'on ne peut douter que les Médes n'ayent formé, auſſi-bien que les Aſſyriens, un Empire puiſſant dans l'Aſie; mais nous n'en ſçavons aucun détail, parce que les traditions qui s'accordent ſur la propoſition générale, différent entierement ſur les noms de ces Rois, & ſur la durée de la monarchie.

Enfin l'Empire de l'Aſie paſſa aux Perſes dans la perſonne de Cyrus : ce Prince conquit Babylone, l'Aſie mineure, & même l'Egypte, ſi nous en croyons Xénophon; mais cette derniere conquête fut l'ouvrage de Cambyſe ſuivant Hérodote, Platon *Menexen. p.* 239, Diodore, Juſtin, & pluſieurs autres.

Nous trouvons dans Eſchyle, les noms des ſucceſſeurs de

Cambyse; & enfin nous apprenons par des Ecrivains contemporains, l'histoire de Darius & des autres Rois de Perse.

Je ne m'arrêterai point à prouver, que jusqu'à Hérodote l'histoire grecque n'est que tradition, croyons-en Thucydide, Strabon, Diodore, Plutarque & Jamblique. Plutarque même compare l'histoire de ces temps, que les Poëtes ont remplie de tant de fictions, à ces terres inconnues que les Géographes remplissent d'animaux monstrueux : n'entreprenons donc point de faire la chronologie des Rois de Sicyone, d'Argos, de Mycénes, de l'Elide, d'Arcadie, de Lacédémone, ou d'Athénes, ni de marquer le détail des événemens arrivés sous leurs regnes. La tradition ne peut nous instruire de ces particularités, essayons plutôt de démêler la vérité sous les fables qui l'enveloppent.

Thucyd. l. 1. Strab. l. 11. pag 507. Diod. lib. 1. Jambl. vie. de Pythag. Plutarq. v. de Thésée.

Minos, dit Thucydide, est le plus ancien de ceux dont il nous reste quelque connoissance : il avoit une armée navale fort puissante, & il nétoya la mer des Pirates, qui jusqu'alors avoient ravagé impunément tous les pays maritimes : il fit une descente dans l'Attique, pour venger la mort d'Androgée son fils; & il contraignit les Athéniens de lui envoyer tous les ans, des jeunes hommes & des jeunes filles, qu'il distribuoit à ceux qui remportoient le prix dans des jeux institués à l'honneur du Prince mort. La tradition des Crétois s'accordoit sur ce point avec celle des Athéniens, comme nous l'apprenons de Philochore : Thésée affranchit Athénes de ce tribut; & le vaisseau sur lequel il alla en Créte & en revint, étoit une Galere à trente rames, que les Athéniens garderent jusqu'au temps de Démétrius de Phalere : on en ôtoit les piéces qui se pourrissoient, & on y en mettoit de nouvelles; ce qui exerçoit les Philosophes : ils demandoient si ce vaisseau étoit le même, que celui de Thésée.

L. 1.

Plutarq. v. de Thésée.

Minos ne borna pas sa grandeur à se venger de ses ennemis, il travailla à la félicité de ses peuples, & il leur donna des loix, qu'il disoit avoir reçues de Jupiter. La fin qu'il s'y proposa, fut de faire en sorte que les Crétois s'entr'aimassent, & que leurs ennemis les craignissent; ce fut pour les unir entr'eux

Arist. Polit. lib. 2. c. 10.

qu'il établit des festins publics, à quoi s'employoit une partie des revenus de l'Etat; & pour les rendre redoutables à leurs ennemis, il voulut que l'éducation les endurcît aux fatigues de la guerre, & que leurs jeux même fussent des apprentissages de la discipline militaire.

Strab. l. 10. pag. 482.

Au reste, on ne peut voir sans étonnement, qu'un Législateur, d'ailleurs si sage, ait pris d'aussi honteuses mesures, pour empêcher la multiplication de son peuple. Soit qu'en Créte la fertilité ou l'étendue des terres ne répondît point au nombre des hommes; soit que la simplicité des nourritures, la nature des jeux, la gayeté & l'abondance publiques rendissent alors les corps plus robustes, & les femmes plus fécondes; quoi qu'il en soit, Minos autorisa par ses loix, une passion que la nature desavoue, & qui enleve à l'Etat des citoyens avant qu'ils soient nés.

Arist. ibid.

Plusieurs sçavans hommes ont distingué deux Minos, également célébres: ils appellent le Législateur des Crétois, Minos I; & le maître de la mer Minos II; mais cette distinction ne paroît pas appuyée sur d'assez solides fondemens. Thucydide, & après lui Pausanias, pour empêcher qu'on ne confondît avec le Législateur des Crétois, celui qu'ils disent avoir été maître de la mer, l'auroient sans doute caractérisé s'ils l'eussent crû différent. Est-il un Historien qui, en disant de François II, des choses qu'on pourroit attribuer à François I, ne marquât celui des deux Princes dont il parle? Enfin, non-seulement Appollodore, Plutarque & Strabon qui sont d'une grande autorité dans ces matieres, mais encore Platon, Aristote, Nicolas de Damas, & Diodore lui-même, quoiqu'il distingue deux Minos, assûrent que le Prince qui a donné des loix aux Crétois, a eu l'Empire de la mer, & a dompté les Athéniens.

Thucyd. l. 1. Pausan. l. 1.

Plat. Min. Arist. Pol. lib. 2. cap. 10. Diod. lib. 5. Nicol. apud Stobæum Serm. 42. p. 249.

J'avoue qu'on racontoit de tant de façons différentes, la vie & la mort de ce Roi, qu'il ne sembloit pas qu'on parlât du même Minos: mais partageons donc aussi Idoménée, Cyrus, &c. en différens Princes, puisque la tradition ne varie pas davantage sur le Législateur de Créte, que sur le dernier de ses successeurs, ou sur le fondateur de l'Empire des Perses; apprenons plutôt de-là le sort des faits que différentes bouches se transmettent:

Diod. l. 5. p. 345. Lycoph. V. 214. Serv. sur le 401. vers du 3e liv. de l'Enéide.

tranfmettent : ils reffemblent à ces eaux, qui en paffant par diverfes terres, prennent des teintures fi différentes, qu'elles ne font plus la même liqueur.

La navigation de Jafon fur le Pont-Euxin, n'a pas été moins célébre parmi les Grecs, que l'empire de Minos fur la mer de l'Archipel : les côtes maritimes de l'Hellefpont, du Pont-Euxin, la Phrygie, la Colchide, l'Arménie, & la haute Afie étoient remplies de monumens, qui avoient rapport à l'expédition du Héros Grec ; & les Barbares même en confervoient avec vénération la mémoire. *Strab. l. 11. l. 12. l. 1.*

Les fuccès de Jafon lui ont à peine fait la réputation, qu'ont donnée à Œdipe fes malheurs : les fiécles les plus reculés fçauront, que ce Prince infortuné tua fon pere, époufa fa mere, & eut deux fils, qui troublerent toute la Gréce par leurs divifions. On montroit encore, du temps de Paufanias, le lieu où Laius avoit été tué, fon tombeau, & celui du ferviteur qui l'accompagnoit : au refte il n'eft pas sûr qu'Œdipe ait eu fes enfans de Jocafte ; Paufanias prouve que cette tradition eft poftérieure à Homere ; & il cite un ancien Peintre, & un ancien Poëte qui les attribuoient à Euryganée. *Paufan. l. 9. & 10.*

La guerre de Troye fuccéda bien-tôt à celle de Thébes. Dion, fur la foi d'un Prêtre égyptien, dit que cette guerre finit par un traité, mais du temps d'Hérodote les Egyptiens difoient le contraire ; & puifqu'on avoue que cette ville a fubfifté, par qui aura-t-elle été détruite, fi ce n'eft par les Grecs ? D'ailleurs l'Afie mineure, l'Italie, la Sicile, l'Efpagne étoient remplies de villes, qui fe difoient bâties par des Héros Grecs ou Troyens, qu'après la prife de cette ville, les vents ou la néceffité de fe chercher un afyle, avoient difperfés fur toutes les côtes de la Méditerranée. *Dio Orat. II. Herod. pag. 131.*

Long-tems avant la guerre de Troye, Cécrops, Danaüs, Cadmus avoient tranfporté en Gréce des colonies de Phéniciens ou d'Egyptiens, & y avoient apporté des arts alors ignorés des Grecs. Ce qu'on raconte d'Apis, d'Epaphus, de Télégonus, &c. nous donne lieu de croire qu'il y a eu auffi dans les temps fabuleux, des Européens qui ont été s'établir dans l'Orient ; & ces

diverſes colonies paroiſſent avoir formé entre les différentes parties du monde, comme une eſpéce de flux & de reflux.

Ion, deſcendu, dit-on, d'Erechthée, ſe fit une ſi grande réputation d'équité & de ſageſſe, que les Athéniens lui déférerent volontairement l'autorité ſouveraine, ils s'appellerent même *Ioniens* de ſon nom; & quelque temps après, une nombreuſe colonie d'Athéniens, tranſportée dans l'Aſie mineure, bâtit douze villes entre la Carie & la Lydie, & donna à ce pays le nom d'*Ionie*.

Strab. l. 8. p. 383.

Théſée étoit encore plus illuſtre parmi les Athéniens qu'Ion: avant lui, le pays étoit habité par bourgades, qui avoient chacune leur Magiſtrat, & leurs aſſemblées particulieres. Théſée les réunit toutes, voulut qu'il n'y eût qu'un ſeul conſeil; & par cette réunion rendit Athénes beaucoup plus puiſſante: au reſte, quelque célébre qu'ait été ce Héros, l'hiſtoire de ſa vie eſt remplie d'incertitude; Plutarque le reconnoît.

Thucyd. l. 1.

V. Theſ.

Long-temps après Théſée, parurent les Héraclides: ces hommes qui ſe diſoient deſcendans d'Hercule, s'emparerent de la plûpart des villes grecques. Lucien met leur hiſtoire au nombre des fictions; mais je ne vois pas ſur quel fondement: conſidérée en elle-même, elle eſt probable, & de nature à s'être tranſmiſe à la poſtérité; d'ailleurs elle ſe touve atteſtée par les traditions particulieres de divers peuples, & elle a même une liaiſon naturelle avec des faits conſtans.

De Saltat. p. 511.

Les Héraclides dépoſſéderent de divers Royaumes les deſcendans de Pélops: ils s'emparerent de Lacédémone, & y formerent deux branches de Rois régnants conjointement: ils ſe rendirent maîtres d'Argos, de Mycénes, de l'Elide, & de Corinthe: ils s'emparerent auſſi de la Lydie ſur les deſcendans d'Atys, & en demeurerent les maîtres juſqu'à Candaule, qui en fut le dernier Roi de la maiſon d'Hercule. Gygès le tua, épouſa ſa femme, & uſurpa ſon Royaume; ce fait eſt atteſté par Archiloque Ecrivain contemporain. Du temps de Pauſanias & de Strabon, l'on voyoit encore à Delphes pluſieurs préſens de divers Rois de Lydie, tels que Gygès, Alyattes, Crœſus.

Plat. in Leg. Pauſan. Herod. l. 1.

Pauſan. l. 1. Str. p. 420.

Lycurgue le Légiſlateur de Lacédémone, étoit de la race des

Héraclides : on ignore le détail de ses actions, mais l'on sçait précisément le temps où il a vécu : une inscription gravée sur une planche de cuivre à Olympie, apprenoit qu'il avoit été contemporain d'Iphitus, & qu'il avoit contribué à la surséance d'armes, qui s'observoit durant la fête des jeux Olympiques. *Plut. in Lyc.*

Il est vrai qu'Eratosthéne & Apollodore qui comptoient les temps par la suite des Rois de Lacédémone, mettoient Lycurgue plusieurs années avant la premiere Olympiade; mais un systême de chronologie appuyé sur des traditions, peut-il balancer un monument historique, ou plutôt est-il de l'autorité la plus légere ?

Les nations voisines des Lacédémoniens se ressentirent bien-tôt de la férocité, que leur avoient inspirée les loix de Lycurgue : ils firent une guerre cruelle aux Messeniens, aux Arcadiens, aux Argiens : ils contraignirent même les Messeniens d'abandonner leur pays, & réduisirent en esclavage ceux d'entr'eux qu'ils firent prisonniers. *V. Marsh. Pausan. p. 165.*

Je pourrois recueillir plusieurs autres faits qui sont attestés par des monumens historiques, ou de nature à s'être conservés par la tradition ; mais je me contenterai d'avoir indiqué ceux-ci. Je vais présentement montrer, que l'histoire de Rome jusqu'au temps de sa prise par les Gaulois, n'est que tradition. De très-sçavans hommes ont prétendu que depuis la fondation de cette ville, le Grand-Prêtre faisoit toujours, au commencement d'une année, l'histoire de la précédente; qu'il l'exposoit ensuite aux yeux du peuple, afin que chacun pût s'en instruire ou en juger; & que toute la suite de ces annales des Prêtres subsistoit encore dans le septiéme siécle de Rome. Mais si ce fait est vrai, il me semble que nous sommes en droit de douter de tout ce que racontent les Historiens de l'ancienne Rome : voici le fondement de cette bizarre conséquence.

Denys d'Halicarnasse nous apprend qu'on lisoit dans ces annales des Prêtres, qu'Enée eut trois fils, Ascagne, Romus & Romulus ; qu'Ascagne bâtit Albe ; que Romus bâtit quatre autres villes, Capoue, Enée, Anchise & Rome ; que Rome ayant été déserte pendant quelque temps, Albe y envoya une *Lib. 1.*

colonie ſous la conduite de Romus & de Romulus. Si ces annales des Prêtres ſont auſſi anciennes que Rome, elles renferment, ſans doute, la véritable hiſtoire de la fondation de cette ville : nous devons donc révoquer en doute celle que nous en font Tite-Live, & la plûpart des Hiſtoriens de Rome : mais s'ils nous trompent ſur le point le plus important de leur hiſtoire, ne doivent-ils pas nous être ſuſpects ſur tout le reſte ? ou s'ils ſe ſont défiés des annales des Prêtres, ſommes-nous téméraires de nous en défier après eux ?

L. 2. c. 21. Tite-Live nous aſſûre qu'àtravers les ténébres qui couvrent l'hiſtoire de l'ancienne Rome, l'on ne peut s'aſſûrer ni du nom des Conſuls, ni des événemens arrivés chaque année. Se fut-il ainſi exprimé, ſi des annales compoſées par les Grands-Prêtres depuis la fondation de Rome, lui euſſent offert un détail exact de tout ce qui s'étoit paſſé dans le cours de chaque année ?

L. 7. c. 3. C'eſt encore le même Tite-Live qui rapporte, que dans les premiers ſiécles de Rome l'on marquoit le nombre des années, en attachant un clou au mur du Temple de Minerve, parce qu'alors, dit-il, on faiſoit peu d'uſage de l'écriture : l'on écrivoit apparemment les traités & les loix. Mais, ſi au commencement de chaque année le Grand-Prêtre eût écrit, & expoſé aux yeux du peuple l'hiſtoire de l'année précédente, eût-on eû recours à des clous pour marquer le nombre des années ? & pour rendre raiſon de cette coutume, Tite-Live nous diroit-il qu'on faiſoit alors peu d'uſage de l'écriture ? Il en eſt, dit Tite-Live, *L. 6. c. 1.* de l'hiſtoire des premiers ſiécles de Rome, comme de ces objets qu'un trop grand éloignement dérobe preſque à notre vûe. Mais quoi, ces annales ſacrées, dépoſitaires fidéles de l'hiſtoire de chaque année, n'euſſent-elles pas été, pour ainſi dire, ſemblables à ces lunettes qui rapprochent les objets les plus éloignés ? combien de ſiécles ſe ſont écoulés depuis les guerres du Péloponéſe, depuis celles des Etoliens, des Romains, des Carthaginois ! cependant telle eſt la vertu d'une hiſtoire écrite par des Auteurs contemporains & exacts : ces guerres terminées il y a ſi long-temps, Thucydide & Polybe nous les rendent encore préſentes ; & il en eût été de même

par rapport à Tite-Live, de tous les événemens arrivés dans les premiers ſiécles de Rome, ſi de ſon temps il y en eût eû de fidéles relations. Tite-Live nous aſſûre, que l'hiſtoire des temps qui ont ſuivi l'irruption des Gaulois, eſt beaucoup plus certaine que celle des temps qui l'ont précédée. Il n'y avoit donc point alors d'annales compoſées par les Grands-Prêtres de l'ancienne Rome, & conſacrées par l'approbation des contemporains; ſeroit-il une hiſtoire plus certaine, que celle qui auroit pour garants tous les témoins des faits qu'elle rapporteroit? *L. 6. c. 1.*

Toute l'hiſtoire de l'ancienne Rome eſt pleine de confuſion, dit le même Tite-Live, parce qu'il n'eſt aucun Hiſtorien contemporain, au témoignage duquel on puiſſe déférer, ſans crainte de ſe tromper: il n'y avoit donc point de ſon temps une hiſtoire de chaque année, faite par les Grands-Prêtres dans le cours de l'année ſuivante? Clodius s'accorde avec Tite-Live, il aſſûre qu'on n'avoit point d'annales faites avant l'irruption des Gaulois; & que celles qui portoient le nom des Prêtres, ou des Magiſtrats de l'ancienne Rome, étoient des ouvrages ſuppoſés. *L. 8. c. 44.* *Apud Plutarc. Num.*

Plutarque eſt de même ſentiment que Tite-Live & que Clodius, pourquoi m'arrêter, dit-il, à l'hiſtoire des premiers ſiécles de Rome? le défaut de monumens authentiques & de fidéles mémoires, la rend entierement incertaine. *Plutarq. de la fortune des Romains.*

Qu'on ne diſe point que ces différentes autorités doivent ſe réduire à celle de Clodius: ce n'eſt point ſur l'autorité de Clodius que Tite-Live s'appuie; d'ailleurs Tite-Live & Plutarque n'accréditent-ils pas le ſentiment de Clodius, en y déférant? s'il eût été manifeſtement faux, ils l'euſſent combattu plutôt que d'y déférer. Si nous ſuppoſons préſentement, que Ciceron, Denys d'Halicarnaſſe, & Diodore aſſûrent qu'il y avoit de leur temps, des mémoires ſur l'hiſtoire de l'ancienne Rome, écrits par des Auteurs contemporains, leur autorité ſe trouvera balancée par celle de Clodius, de Tite-Live, & de Plutarque, qui aſſûrent le contraire, & l'hiſtoire de Rome demeurera incertaine; mais peut-être n'eſt-il pas impoſſible d'accorder ces différens Auteurs. Diodore cite des mémoires *Lib. 1.*

qui se conservoient depuis long-temps chez les Romains; mais il ne dit pas que ces mémoires fussent antérieurs à la prise de Rome par les Gaulois.

Denys d'Halicarnasse parle d'un registre de Censeur, où l'on assûroit qu'il y avoit eû un dénombrement fait deux ans avant la prise de Rome par les Gaulois; mais il ne marque point en quel temps avoit été fait ce registre: peut-être ne l'avoit-il été que plusieurs années après la prise de Rome.

P. 59. edit. Oxon.

Ciceron loue Varron d'avoir éclairci l'histoire & les coutumes de Rome; mais si quelque contemporain de Tite-Live & de Plutarque leur eût donné cette même louange, serions-nous en droit d'en conclure, que ces Historiens donnoient une entiere créance aux mémoires qui portoient le nom des anciens Romains? Enfin, Ciceron dit, que depuis la fondation de Rome, le Grand-Prêtre avoit fait l'histoire de chaque année, & que c'étoit ce qu'on appelloit grandes annales; mais il ne dit point que la partie de ces annales, faite avant la prise de Rome, subsistât.

Academ. l. 1.

De Orat. l. 2.

Au reste, quoique le temps ait détruit la plûpart des monumens historiques de l'ancienne Rome, il en a cependant respecté quelques-uns: Polybe, par exemple, nous a conservé un traité des Romains avec les Carthaginois, par où il paroît que du temps de Junius Brutus, Rome étoit maîtresse d'Ardée, d'Antium, de Tarracine, & de plusieurs autres villes d'Italie: on voit aussi par un traité fait quelque temps après, & conservé par le même Polybe, que les Romains exerçoient la piraterie; ce qui a quelque rapport à ce que nous apprend Théophraste dans son histoire des Plantes: dès son temps les Romains couroient les mers, pour se faire des établissemens sur les côtes.

L. 3. p. 177.

L. 5.

Tite-Live parle d'une inscription, par laquelle Cornelius Cossus avoit voulu apprendre à la postérité, qu'il avoit vaincu les Véientes, & tué leur Roi. Mais les annales de l'ancienne Rome ne nous offrissent-elles aucun monument historique, elles renfermeroient cependant plusieurs faits qu'on ne pourroit révoquer en doute: tels sont la défaite honteuse des Romains

près des fourches Caudines, ces retraites du peuple sur les montagnes voisines de Rome, à l'occasion des cruautés qu'exerçoient les riches contre les pauvres, & diverses autres traditions, qui réduites à des propositions simples & générales, ne doivent pas nous être suspectes.

Il nous reste des anciennes nations du Nord, plus de monumens historiques, & pour le moins autant de traditions dignes de foi, que l'ancienne Rome: mais on n'y voit presque que des spectacles de férocité & de barbarie; & il me semble qu'il n'y a rien qui puisse intéresser la curiosité du Philosophe, si ce n'est la vie & les loix d'Odin. Ce Législateur des anciens peuples du Septentrion leur persuada par son éloqeunce & par ses prestiges, qu'il étoit dépositaire de la sagesse & de la puissance des Dieux. Les victoires qu'il remporta, confirmerent son autorité: il fit fleurir parmi eux la discipline militaire; & il promit à ceux qui mourroient courageusement des récompenses éternelles. Ces peuples le crurent sur sa parole: ils eurent pour la mort un mépris qui les rendit invincibles, & qu'un de leurs Poëtes exprime assez vivement, quand il dit d'eux, que frappés du coup mortel ils tombent, rient & meurent. Les promesses d'Odin se trouvent détaillées dans une ode du Roi Lodbrog. *Barth. Antiq. Dan.*

« De quel transport de joye, s'écrie-t-il, me sens-je saisi! je » meurs, j'entends la voix d'Odin qui m'appelle: les portes de » son palais s'ouvrent: des Nymphes s'avancent pour me re» cevoir, elles m'offrent une biére délicieuse dans le crâne de » mes ennemis. » C'est ainsi que la superstition ose consacrer nos passions, & rendre Dieu lui-même le ministre.

Ce qu'il y a de tradition dans ces faits, a une liaison si intime avec des vérités historiques, qu'il partage presque avec elles leur certitude. Au reste, quoique l'histoire ne nous apprenne point le temps où a vécu Odin, il faut du moins convenir qu'il vivoit avant l'Ere chrétienne, puisque Lucain & Valere Max. *l.* 2, *c.* 6, nous représentent déja les peuples du Nord, comme persuadés qu'une mort courageuse leur ouvroit l'entrée au bonheur le plus parfait.

Les impostures de Maucocapac ont eû au Pérou d'aussi heureux succès, qu'en avoient eû dans le Nord celles d'Odin. Il y a quelques siécles que vivoit ce Législateur des Péruans: il leur assûra que le Soleil étoit Dieu, & qu'il en étoit le fils. Diverses familles, qui jusqu'alors n'avoient été unies par d'autres liens que par ceux de la nature, se soumirent à ses loix, & bâtirent la ville de Cusco: il étendit bien-tôt par la force un Empire fondé par la séduction; & sous prétexte d'introduire chez les peuples voisins la religion & la morale, les dompta & les assujettit.

Garcilasso de la Vega l. 1.

Les Incas, ses descendans, hériterent de sa puissance, de sa politique, & de sa fortune: mais enfin les peuples vaincus ont eû des vengeurs dans les Espagnols; & la férocité, l'ambition, l'avarice, qui s'étoient déguisées en prétexte pieux pour établir cet Empire, se sont couvertes du même voile pour le détruire. Voilà ce qui résulte de plus considérable des traditions du Pérou: au reste ces peuples n'avoient point d'histoire; & quoiqu'ils eussent une maniere d'écrire par des nœuds, ils ne s'en servoient point pour assûrer la mémoire des événemens passés: nous l'apprenons d'un Inca, qu'interrogea là-dessus Garcilasso de la Vega.

Garcili. l. 1. chap. 15. Acos. l. 6, dit le contraire; mais son autorité ne doit pas balancer celle de l'Inca, que cite Garcil.

L'histoire du Méxique renferme apparemment des faits circonstanciés avec plus de fidélité, que celle du Pérou. Les Méxiquains avoient des annales, nous ne pouvons cependant nous assûrer par les extraits, ou par les traductions que nous en avons, qu'aucun des faits particuliers qu'elles renferment, ait été écrit par un Historien contemporain, plutôt que recueilli sur la foi de la tradition: d'ailleurs il arrive souvent, que Gomara, Acosta, & les annales peintes ne s'accordent point. Quoi qu'il en soit, on ne peut guères se défendre de croire que les Méxiquains errerent long-temps sous la conduite de leur Dieu Vitzlipuli, qui leur avoit promis de les mettre en possession d'un vaste pays, & de leur donner l'empire sur les nations voisines: le Dieu étoit porté par quatre Prêtres, & s'expliquoit par leurs voix. Il y eût quelques Méxiquains qui oserent résister à ses ordres, ils furent trouvés égorgés & sans entrailles; de-là venoit l'horrible coutume

Acosta l. 5.

d'arracher

d'arracher les entrailles aux victimes humaines. Vitzlipuli ordonna aux Méxiquains de bâtir la ville de Méxique, & de s'y fixer. La puiſſance de ce peuple s'étendit bien-tôt au-delà de l'enceinte de leur ville : leurs Rois furent preſque toujours en guerre ; & par diverſes victoires ils formerent ce grand Empire, dont quelques Eſpagnols firent la conquête. C'eſt ainſi que le théâtre de l'Univers ne nous offre preſque par-tout, que des ſcénes ſanglantes, où le genre humain fait revivre cette troupe meurtriere d'elle-même, que Cadmus effrayé vit ſortir du ſein de la terre. En vain la raiſon nous crie-t-elle de chercher dans les douceurs de la paix, un bonheur qu'on ne peut trouver dans les horreurs de la guerre : les hommes dans tous les lieux, & dans tous les temps s'opiniâtrent à être malheureux. Il y a cependant un empire, où la philoſophie aſſiſe quelquefois ſur le thrône, y a fait aſſeoir la paix avec elle : on y a vû des Princes, pour qui l'âge d'or renaiſſant par leurs ſoins, étoit un ſpectacle plus agréable que des villes en feu, ou des campagnes couvertes de cadavres. Cet empire eſt celui de la Chine ; & ſon hiſtoire eſt, ſans doute, une de celles qui méritent le plus d'être étudiées, par les grands exemples qu'elle nous offre : eſſayons d'en déterminer l'autorité.

L'an 237 avant Jeſus-Chriſt, l'Empereur Ching fit brûler tous les livres hiſtoriques, ſoit qu'il voulût, comme on le rapporte de Nabuchodonoſor, effacer la mémoire de ſes prédéceſſeurs, ſoit que ce Prince qui fit bâtir la grande muraille, voulût changer en artiſans tous les lettrés. Depuis ſon regne, les Chinois ont ſur tous les ſiécles, des mémoires écrits par des Hiſtoriens contemporains ; mais ce qu'on raconte des temps antérieurs, ſemble d'abord devoir être rangé parmi les traditions. En effet les Hiſtoriens de la Chine reconnoiſſent, qu'après la mort de Ching on ne rétablit l'hiſtoire ancienne, que ſur des fragmens informes, que le hazard avoit dérobés aux ſévères perquiſitions de l'Empereur : or, qui nous aſſûrera, dira-t-on, que ces fragmens ne fuſſent pas des recueils de traditions ?

P. Couplet. Martini. Semed. p. 149.

Il me ſemble que l'aſtronomie peut nous en aſſûrer : on lit dans l'hiſtoire de la Chine, que la vingtiéme année d'Yao,

c'eſt-à-dire, un peu plus de 2000 ans avant Jeſus-Chriſt, le ſolſtice d'Hyver fut obſervé vers le 18 d'Aquarius: on y voit auſſi, que 171 ans après, arriva une conjonction de cinq planetes: or, l'aſtronomie nous apprend, qu'il y a eû effectivement 171 ans entre ces deux phénoménes. Je conviens que la chronologie chinoiſe place 500 ans trop-tôt chacune de ces obſervations; mais on ne doit, ce me ſemble, accuſer de cette erreur que les Chronologiſtes modernes, ou Chinois, ou Chrétiens: il n'eſt point de ſuppoſition qu'on ne ſoit en droit de faire, plutôt que de croire qu'entre une infinité de nombres différens, le hazard ait choiſi ſi à propos, celui qui exprime préciſément l'intervalle de temps écoulé entre deux phénoménes, qui n'ont paru qu'une ſeule fois dans le cours de tous les ſiécles; & il ne ſeroit pas moins abſurde de penſer que la tradition eût pû conſerver, ſans altération, des dates ſi préciſes. Il eſt donc conſtant que les Chinois, qui après la mort de l'Empereur Ching recueillirent l'hiſtoire des événemens arrivés ſous Yao, environ 2000 ans avant Jeſus-Chriſt, travaillerent ſur des mémoires écrits par des Hiſtoriens contemporains.

Réfl. de Carſin. à la fin du voyage de la Loubere, ou dans les mémoires de l'Acad. in Fol.



TROISIEME DISCOURS SUR LA CERTITUDE DE L'HISTOIRE DES QUATRE PREMIERS SIECLES DE ROME.

Par M. l'Abbé Sallier.

LE sujet de la contestation qui s'est élevée dans l'Académie sur la certitude ou l'incertitude de l'histoire des quatre premiers siécles de Rome, n'est point assez simple, ni déterminé assez précisément, pour être envisagé sous un seul & même point de vûe, par ceux que cette question a partagés. Une histoire générale est composée d'une infinité de faits particuliers, & chacun de ces faits est accompagné de circonstances quelquefois véritables, d'autres fois imaginées à plaisir: par-là souvent il arrive, que le vrai est intimement uni avec le faux, & que ceux qui attaquent ou qui défendent, se méprennent, faute de bien démêler ce qu'ils combattent, ou ce qu'ils veulent établir. Pour éviter cet inconvénient, je vais avant toutes choses, écarter les questions étrangeres, & principalement celles sur lesquelles on est d'accord, soit que le secours des réflexions, ou la force des preuves ait fait connoître la vérité. 10 d'Avril 1725.

Ceux qui avoient voulu nous rendre suspecte l'histoire entiere des quatre premiers siécles de Rome, sont obligés de convenir aujourd'hui, *que malgré leurs soupçons, il est plusieurs traditions, qui réduites à des propositions simples & générales, ne peuvent être révoquées en doute. Telles sont, par exemple, la défaite honteuse des Romains près des fourches Caudines, ces retraites séditieuses du peuple à l'occasion des cruautés que le riches exerçoient sur les pauvres, & diverses autres traditions.* *Nouv. Essais de Critique p. 110.*

Lorsque j'ai proposé mes difficultés contre le pyrrhonisme

hiſtorique, je n'ai pas prétendu que nous dûſſions ajouter foi à pluſieurs faits particuliers, ou plutôt à certains recits qui paroiſſoient à quelques Anciens des ornemens de l'hiſtoire, & qui dans le fond ne ſervent qu'à défigurer la vérité. J'ai même fait voir que ces faux ornemens avoient été unanimement rejettés par les Ecrivains ſenſés de ces ſiécles-là. Les uns accordent donc, que le gros de l'hiſtoire eſt vrai, à quelque choſe près : les autres, que pluſieurs circonſtances ſont fabuleuſes. Ce ſecond aveu ne peut nous faire regarder l'Hiſtoire Romaine, comme un ſimple amuſement d'Ecrivains oiſifs, ou de lecteurs crédules : il ne nous autoriſe point à la traiter de romaneſque ; & le mélange de quelques fables ne ſçauroit aller à décréditer un corps d'hiſtoire, du moins quand les Hiſtoriens ne les racontent que pour ne rien omettre, par une exactitude qui va juſqu'au ſcrupule, ou par reſpect pour la poſtérité, qui ne dédaigne pas d'être inſtruite du détail le plus circonſtancié par rapport à certains événemens. Quels reproches mérite alors l'Hiſtorien, qui ne cache point le mépris qu'il croit devoir faire de ſemblables fictions ? Tacite, par exemple, nous eſt-il ſuſpect, pour avoir joint à un récit bien aſſûré, les bruits populaires & frivoles qui coururent ſur la mort de Druſus?

L. 4. Annal. c. 10. & 11.

Il ne s'agit donc à préſent, que d'examiner, & c'eſt à quoi ſe réduit toute la diſpute, ſi la tradition ſeule a ſervi de fondement aux Ecrivains qui nous ont laiſſé l'hiſtoire des quatre premiers ſiécles de Rome, comme on le prétend ; ou bien ſi avec le ſecours de la tradition ils avoient encore des monumens, dont la connoiſſance & l'inſpection leur fourniſſent les matériaux & les piéces juſtificatives de leurs récits, comme je crois pouvoir le ſoutenir.

Nouv. Eſſais de Critique p. 107.

Si les monumens dont il eſt ici queſtion, ſubſiſtoient aujourd'hui, les doutes que forme le pyrrhoniſme contre l'hiſtoire des quatre premiers ſiécles, ſeroient bien-tôt diſſipés. Il ſuffiroit d'y oppoſer ces actes authentiques, qui préſentoient un tableau fidéle des mœurs, de la diſcipline civile & militaire, auſſi-bien que des actions du peuple Romain, & tout enſemble

les époques des plus grands événemens. Nous n'avons pas de si précieux recueils, il est vrai; mais quoiqu'ils ne subsistent plus, si cependant nous pouvons aujourd'hui nous assûrer qu'ils ont existé, qu'ils ont été consultés par des Historiens fidéles & judicieux, qu'ils étoient assez instructifs pour ne laisser que peu de chose à désirer, je crois que cela doit nous suffire, dans le dessein de nous remplir l'esprit de connoissances utiles. La persuasion où nous serons alors, que l'histoire où nous puisons ces connoissances, a été formée sur des piéces originales, revêtues même de l'autorité publique; cette persuasion, dis-je, doit bannir tout soupçon & toute défiance. J'ose dire, qu'une pareille histoire a presque le même dégré d'autorité, qu'une autre histoire dont nous aurions en main les mémoires originaux. Il est vrai que dans cette derniere sorte d'histoire, le lecteur voit lui-même par ses yeux : s'il ne connoît pas les choses en elles-mêmes comme témoin oculaire, il les considere du moins dans des relations formées sur la vûe immédiate des choses mêmes : mais aussi dans l'étude de l'ancienne Histoire de Rome, le lecteur s'en rapporte au jugement, à la critique, à la pénétration, & à la fidélité de Ciceron, de Varron, d'Atticus, & de Tite-Live. Je ne crois pas, que ce fût faire injure à un Sçavant d'aujourd'hui, d'assûrer qu'il n'a pas ces qualités dans un dégré supérieur à ces grands hommes.

Ceux qui veulent, quand il s'agit des faits des quatre premiers siécles de Rome, détruire la confiance qui nous fait croire, sans hésiter, ce que rapportent des Ecrivains fidéles & instruits, sont obligés de prendre cette confiance pour l'histoire de Thucydide, de Polybe, de Tacite : car ils ne prétendent pas, que nous puissions rejetter avec raison toutes ces histoires; & ils n'ont pas encore entrepris de les flétrir. Mais quel est le fondement de ce respect? C'est, dit-on, que ces Auteurs n'ont fait que rapporter ce qu'ils ont vû, entendu, ou appris de différens témoins; & que d'ailleurs nous ne pouvons soupçonner qu'ils ayent manqué de fidélité. C'est donc l'exactitude & la capacité d'un Historien, sa probité & son amour pour la vérité, qui sont tout le fondement de la certitude d'une histoire ancienne telle qu'elle

ſoit, quand l'Ecrivain n'a pas produit les titres poſitifs & fondamentaux de ſa narration. Tout dépend de ces qualités : elles ſont la pierre de touche de la véritable hiſtoire ; & telle eſt l'analyſe de la croyance hiſtorique, il n'en eſt point d'autre. Par conſéquent ſi je puis bien établir, qu'en effet les Hiſtoriens des premiers ſiécles de Rome ont été à portée de voir des piéces originales, & écrites dans le temps où ſont arrivés les faits qu'elles atteſtent, qu'ils ont été exactement inſtruits, & fidéles à nous rapporter ce qu'ils avoient appris; qui eſt celui qui voudra rejetter cette hiſtoire des quatre premiers ſiécles, parce que les anciens monumens & les mémoires originaux ne ſubſiſtent plus, parce que nous ne pouvons les conſulter nous-mêmes? Quiconque ne voudroit point s'en tenir au diſcernement, & à la bonne foi des Hiſtoriens qui ont établi leurs narrations ſur ces premiers monumens, il ſeroit obligé de prononcer en même temps contre la certitude de l'hiſtoire de Thucydide, de Polybe, de Tacite, & d'envelopper dans une même condamnation, & les hiſtoires écrites par des Auteurs contemporains, & celle des premiers ſiécles de Rome, formée ſur les monumens de ces ſiécles mêmes. Je ne dois pas préſumer que perſonne admette cette conſéquence ; il ne me reſte donc plus qu'à m'efforcer de ſoutenir par de nouvelles preuves, celles que j'ai déja données de l'exiſtence de ces monumens ; il me reſte à montrer qu'ils ont été conſervés ; qu'ils ſubſiſtoient après la priſe de Rome par les Gaulois ; qu'on y trouvoit abondamment des connoiſſances ſur l'état de l'ancienne Rome; & que les Hiſtoriens qui ſont venus dans les ſiécles ſuivans, ont fidellement rapporté les faits qui y étoient énoncés. Ainſi, pour donner quelqu'ordre aux choſes que je dois dire dans ce diſcours, j'examinerai d'abord quels ont été les mémoires, que les Hiſtoriens Romains ont ſuivis dans la compoſition de leur hiſtoire ; & je citerai ces monumens ſuivant le rang qu'ils gardent entr'eux dans la ſuite des ſiécles où ils ont paru. En ſecond lieu, je reprendrai les régles qu'on a établies dans l'eſſai de critique ; & de l'application exacte que j'en ferai, j'eſpere tirer un nouveau dégré de certitude, pour l'hiſtoire

ancienne de Rome, & d'autorité pour ses monumens. Je tâcherai ensuite d'expliquer quelques expressions de Tite-Live & de Plutarque, dont j'ose dire qu'on abuse : je finirai enfin par une courte réflexion sur la méthode qu'on a prise, pour attaquer la certitude de l'histoire des quatre premiers siécles de Rome.

Le premier des monumens en question, est le livre des grandes annales : *Erat enim historia nihil aliud nisi annalium confectio, cujus rei memoriæque publicæ retinendæ causa, ab initio rerum Romanarum usque ad Publium Mucium Pontificem maximum, res omnes singulorum annorum mandabat* (a) *litteris Pontifex max. efferebatque in album, & proponebat tabulam domi, potestas ut esset populo cognoscendi : ii qui etiam nunc annales maximi nominantur.* Ce passage qui devient plus pressant encore, quand il est joint à quelques autres que j'ai rapportés dans mon premier discours. & que je ne citerai point aujourd'hui, paroît décisif pour la question de l'existence de nos monumens, & de leur conservation. Voyons s'ils ont été consultés, Ciceron lui-même nous l'apprendra : c'est sur la foi de ces annales, qu'il conte que Lucréce violée par le fils du Roi, se donna la mort à elle-même, après avoir pris à témoin tous ses citoyens, de l'outrage qui lui avoit été fait. Sur la foi de ces mêmes annales, il nous dit que la douleur du peuple Romain conduit par Brutus, enfanta la liberté : c'est encore sur la foi de ces mêmes annales, qu'il ajoute, que pour honorer la mémoire de cette femme, son mari & son pere furent les premiers élevés cette année au Consulat. Ciceron avoit appris là, que 60 ans après le recouvrement de la liberté, Virginius homme d'une condition commune & d'une fortune médiocre, tua sa fille de sa propre main, plutôt que de consentir à la voir abandonnée à la passion d'Appius Clodius, alors l'un des dépositaires de la souveraine autorité : événemens mémorables, & que Ciceron encore un coup ne connoissoit que par les annales des Pontifes: *Ut enim nos ex annalium monimentis testes excitamus eos quorum omnis vita consumpta est in laboribus gloriosis, sic in vestris disputa-*

L. 2. de Orat. n. 12.

L. 2. de Fin. n. 21.

Ibid.

(a) V. *Serv. in hunc vers. l.* 1. *Æn.* Et vacet annales nostrorum audire laborum.

tionibus hiſtoria muta eſt. Il tire de ces mêmes annales, déſignées tantôt ſous le nom de monumens, tantôt ſous celui de mémoires des Pontifes, pluſieurs inductions qui lui ſervent à former l'hiſtoire des premiers Orateurs, & de l'ancienne éloquence
N. 13. & 14. latine, telle qu'il la propoſe dans le livre *De claris Oratoribus, ex monimentis licet ſuſpicari. Ex Pontificum commentariis.* Il ſeroit très-inutile de charger ce diſcours d'un plus grand nombre de citations ſemblables, quoiqu'il fût facile de le faire: voici ce que je conclus des précédentes.

Nouv. Eſſais de Critique p. 80. La tradition, dit-on, eſt un bruit populaire, dont on ne connoît point la ſource; c'eſt la relation d'un fait, qui s'eſt tranſmiſe juſqu'à nous par une ſuite d'hommes, dont les premiers ſe dérobent à notre connoiſſance; c'eſt une chaîne dont nous tenons un bout, l'autre ſe perd dans les abyſmes du paſſé. Ciceron n'a pas recueilli dans des bruits populaires, les faits que je viens d'alléguer; il cite d'autres garants: *annalium monimenta, commentarios Pontificum.*

Les premiers Hiſtoriens de ces faits ne ſe dérobent point à notre vûe: Ciceron ne nous laiſſe pas ignorer la ſource où il puiſoit ces connoiſſances; il a ſoin de nous la marquer, & de nous la montrer. On ne peut donc avancer, que l'hiſtoire des quatre premiers ſiécles de Rome n'eſt que tradition. Il y
P. 107. avoit des monumens dès le commencement de l'Empire Romain: ils ont été ſauvés de l'incendie de Rome: ils ont été conſultés: les Ecrivains les citent pour prouver des faits antérieurs à la priſe de cette ville; & ces Ecrivains ſont judicieux & fidéles.

Pouvons-nous penſer, que les Ecrivains de Rome avec cet eſprit de vérité qui leur a quelquefois arraché l'aveu de leur doute ſur des événemens peu conſtans, qui les a obligés de déclarer qu'ils s'en tenoient au bruit populaire, quand ils n'a-
T. Livii l. 1. voient pas de plus ſûrs garants: *Famæ ſtandum eſt, ubi vetuſtas derogat fidem;* pouvons-nous penſer, dis-je, qu'ils euſſent voulu impoſer à la poſtérité, par des récits appuyés ſur des titres ſuppoſés ou corrompus?

Je croirois affoiblir l'autorité du témoignage de Ciceron, en

en y joignant celui de Florus, si je ne sçavois que c'est plutôt alléguer le témoignage d'un siécle, que celui d'un Auteur particulier. Voici comme il s'exprime: « Alors parurent ces pro- » diges de courage & de vertu, Horace, Mucius Scœvola, » Clélie. » Si les annales ne nous en attestoient les faits merveilleux, on feroit tenté de les prendre pour des fables: *Qui nisi in annalibus forent, hodie fabulæ viderentur.* On sçait, que par le terme d'annales, quand on n'ajoute pas autre chose, on doit entendre les annales des Pontifes. *L. I. c. 10.*

Il paroît qu'on ne peut rien opposer à des passages si précis & si formels; & l'esprit géométrique quuelquefois plus rare dans ceux qui se mêlent de Géométrie, que dans des esprits raisonnables, accoutumés aux discussions historiques & critiques, ne sçauroit exiger dans ces matieres une plus grande certitude. (*a*) Voici pourtant comme on s'imagine ruiner les preuves que je viens d'apporter, ou du moins en éluder la force.

Nouv. Essais de Critique p. 107.

I[e]. OBJECT.

Si les annales des Prêtres sont aussi anciennes que Rome, elles renferment, sans doute, la véritable histoire de la fondation de cette ville, nous devons donc révoquer en doute celle que nous en font Tite-Live & la plûpart des Historiens de Rome; mais s'ils nous trompent sur le point le plus important de leur histoire, ne doivent-ils pas nous être suspects sur tout le reste; ou s'ils se sont défiés des annales des Prêtres, sommes-nous téméraires de nous en défier après eux?

Telle est l'objection; par où l'on voit, que c'est la contrarieté qui se trouve entre les annales des Pontifes & la narration des Historiens à l'égard de l'origine de Rome, qui semble autoriser le mépris qu'on veut faire de ces mêmes annales.

RE'PONSE.

Ce raisonnement inspireroit de grands soupçons contre la fidélité de ces registres, si en effet ils avoient dû renfermer l'histoire de la fondation de cette ville; mais ils ne prenoient point les choses de si haut, ils n'avoient commencé à être tenus que depuis l'établissement des Pontifes: *Res omnes*

(*a*) Πεπαιδευμένου ἐστὶν ἐπὶ τοσοῦτον τ' ἀκριβὲς ἐπιζητεῖν, ἐφ' ὅσον ἡ τοῦ πράγματος φύσις ἐπιδέχεται. *Arist. lib. I. Nicomac. cap. I.*

ſingulorum annorum litteris mandabat Pontifex maximus. Or, perſonne n'ignore que Numa, ſecond roi depuis la fondation de Rome, fut l'auteur de cet établiſſement ; & d'ailleurs Ciceron ne fait mention que de ces annales des Pontifes. Ce n'eſt donc point ſur celles-ci que doivent tomber nos défiances : elles n'entroient dans aucun détail ſur l'origine de Rome, & à cet égard elles ne pouvoient contredire aucun autre écrit : d'autres annales qui nous en apprendroient davantage, ne ſont point celles dont parle Ciceron. De plus, les Hiſtoriens Romains n'ont jamais prétendu, que ces commencemens de Rome fuſſent appuyés ſur des monumens inconteſtables ; ils ont toujours dit qu'ils étoient illuſtrés par le merveilleux des fables ; qu'ils ne vouloient ni en aſſûrer la vérité, ni en faire voir la fauſſeté : *ea nec affirmare, nec refellere in animo eſt.* Ils n'ont jamais regardé ce qu'ils nous ont débité là-deſſus, comme une partie de l'hiſtoire qu'ils écrivoient ; ainſi ce n'eſt pas attaquer la certitude de l'Hiſtoire Romaine, que de la rendre ſuſpecte dans cette partie : *Hæc & his ſimilia utcunque erunt animadverſa aut exiſtimata, haud in magno equidem ponam diſcrimine,* dit Tite-Live.

IIe. OBJECT. Clodius d'accord avec Tite-Live, aſſûre, dit-on, qu'on n'avoit point d'annales faites avant l'irruption des Gaulois ; & que celles qui portoient le nom des Prêtres, ou des Magiſtrats de l'ancienne Rome, étoient des ouvrages ſuppoſés. Plutarque eſt de même ſentiment que Clodius, dans le traité *de la fortune des Romains.*

L. 8. c. 44.

RÉPONSE. Ces trois autorités n'attaquent ni l'exiſtence des annales, ni la vérité de ces écrits : jettons pour un moment les yeux ſur le témoignage de Clodius, & nous allons voir, qu'il eſt très-étranger à notre ſujet. Il eſt cité par Plutarque au commencement de la vie de Numa : l'embarras que trouve l'Auteur à fixer préciſément le tems où vivoit ce Roi, en eſt l'occaſion. Il n'eſt que trop vrai, qu'on rencontre tous les jours de ſemblables difficultés de chronologie dans des hiſtoires plus récentes, & dont les faits ſe paſſent, pour ainſi dire, ſous nos yeux : mais on ne voit pas que ces difficultés doivent affoiblir la créance que nous donnons à ces hiſtoires. Clodius dit que

ces actes, ces anciennes descriptions, où se trouvoit ce qui regarde Numa *(a)*, avoient disparu dans les troubles de l'irruption des Gaulois; que ceux qui restoient n'étoient point exacts, parce que plusieurs Ecrivains pour faire plaisir à quelques familles, avoient fait entrer par force dans des maisons illustres, des gens qui n'appartenoient point à ces maisons *(b)* : voilà tout le passage, où il n'est pas dit un mot des annales, ni de la supposition de ces annales; mais où il est seulement parlé, comme on voit, de quelques écrits généalogiques; c'est dans le même sens que parle Tite-Live *(c)* *au liv.* 8. *c.* 40. L'Auteur du traité *de la fortune des Romains* n'est point Plutarque; & cette autorité, non plus que celle de Clodius, ne regarde pas les annales des Pontifes. Remarquons en passant, qu'une intelligence précise des termes auroit dû empêcher de faire tant de difficultés sur la certitude de l'histoire des quatre premiers siécles de Rome, puisque l'explication toute simple de ces mêmes termes, suffit pour détruire les doutes qu'on opposoit.

Ciceron dit, que depuis la fondation de Rome, le Grand-Prêtre avoit fait l'histoire de chaque année, que c'étoit ce qu'on appelloit les grandes annales; mais il ne dit point que la partie de ces annales, faite avant la prise de Rome, subsistât. III[e] OBJECT.

Ciceron nous a lui-même appris l'existence des annales, de quelle maniere on les rédigeoit, & depuis quel temps elles avoient été commencées : il les lisoit, elles faisoient son amusement, elles étoient le fonds de ses recherches : c'étoit là qu'il puisoit la connoissance des plus grands événemens de l'Histoire Romaine, événemens antérieurs à la prise de la ville; il cite ces annales pour ses garants. Qu'on nous apprenne qu'est-ce qu'il auroit dû faire, pour nous assûrer davantage sur la vérité & la fidélité de ces annales ? Ciceron n'a-t-il pas fait beaucoup RE'PONSE.

(a) Τὰς ἐκείνας ἀρχαίας ἀναγραφὰς ἐν τοῖς Κελτικοῖς πάθεσι τῆς πόλεως ἠφανίσθαι. *Plutarc. pag.* 59.

(b) Οὐκ ἀληθῶς συγκεῖσθαι δὲ ἀνδρῶν χαριζομένων τισὶν, εἰς τὰ πρῶτα γένη καὶ τοὺς ἐπιφανεστάτους οἴκους, ἐξ οὐ προσηκόντων εἰσβιαζομένων. *Ibid.*

(c) *Vitiatam memoriam funebribus laudibus reor, falsisque imaginum titulis, dum familia ad se quæque famam rerum gestarum, honorumque fallente titulo trahunt.* Tit. Liv. loco cit.

plus, que dire ſimplement que la partie des annales, faite avant l'invaſion des Gaulois, ſubſiſtoit encore de ſon temps? n'eſt-ce pas mettre la choſe hors de doute, que de faire uſage de ces monumens avec tant de confiance? Si quelqu'un après avoir entendu Ciceron alléguer, ſans la moindre apparence de doute, l'autorité de ces annales, pour établir un fait, lui eût dit, Il eſt vrai que vous vous imaginez nous perſuader de la vérité de ces faits par le témoignage de vos annales; mais vous, croyez-vous effectivement, que cette partie des annales n'eſt point ſuppoſée? n'avez-vous ſur cela aucun ſoupçon? pourquoi ne vous aſſûrez-vous pas, que cette partie étoit faite avant la priſe de la ville? Je laiſſe à juger de la réponſe qu'auroit faite Ciceron: cette queſtion ſeroit auſſi embarraſſante que l'objection.

La ſeconde eſpéce de monumens dont je ſoutiens l'exiſtence, eſt le recueil des traités qu'on avoit conclus avec les nations voiſines de Rome. Ils étoient encore entre les mains du peuple au temps d'Horace; & c'étoit autant d'objets de ce reſpect aveugle, qui les faiſoit préférer aux ouvrages les plus beaux du ſiécle brillant où vivoit ce Poëte.

L. 2. Epiſt. 1.

Sic fautor veterum, ut tabulas peccare vetantes,
Quas bis quinque viri ſanxerunt, fœdera regum
Vel Gabiis, vel cum rigidis æquata Sabinis,
Pontificum libros, annoſa volumina vatum,
Dictitet Albano Muſas in monte locutas.

Tous ces monumens exiſtoient dans les quatre premiers ſiécles de Rome. Horace en commençant par les moins anciens, remonte par une gradation ſuivie juſqu'aux premiers dont on s'eſt ſervi; & il nomme expreſſément les traités, *fœdera Regum:* en cela le Poëte a parlé ſelon la vérité ſimple de l'hiſtoire. Entre pluſieurs paſſages que fournit Denys d'Halicarnaſſe dans ſes Antiquités, j'en choiſirai un ſeul, c'eſt le plus fidele & le plus juſte commentaire de ces paroles d'Horace. « Nous avons en-

P. 246. ed. Oxon.

» core aujourd'hui le traité de Tarquin avec ceux de Gabies, dit

» cet Hiſtorien; il ſe voit dans le temple de Jupiter Fidius, que » les Romains appellent Σάγκτον : c'eſt un bouclier de bois, cou- » vert de la peau du bœuf qui fut immolé après les ſermens : ſur » cette peau ſe liſent écrits en caractères anciens les articles & » conditions du traité. » Il y avoit donc encore du temps de Denys d'Halicarnaſſe, bien des monumens & des piéces originales, qui s'étoient garantis contre la longue ſuite des ſiécles, & tant de différens accidens, dont un Ecrivain ſage pouvoit s'aider pour inſtruire la poſtérité ; ce n'étoit donc pas à la ſeule tradition, comme on le prétend, que les Ecrivains avoient recours. Perſonne ne doit s'attendre à me voir ici apporter plus de preuves, de l'exiſtence de cette ſorte de monumens : ou ſçait bien qu'il n'eſt queſtion que de montrer pour ces anciens temps, l'uſage où on étoit de graver les traités; & quand une fois on l'a reconnu, il faut croire que dans les occaſions particulieres on les ſuivoit avec ſoin : ainſi je ne rappellerai point ici pluſieurs traités que cite le même Denys d'Halicarnaſſe, ni ceux dont Polybe fait expreſſément mention, comme je l'ai dit dans mon premier diſcours. Je ſuis ſuffiſamment fondé à conclure, qu'on donne une fauſſe interprétation à ces mots de Tite-Live : *Raræ per eadem tempora litteræ, una cuſtodia fidelis memoria rerum geſtarum; ſi quæ in commentariis Pontificum privatiſque erant monimentis, incenſâ urbe, pleraque interiere : clavum, quia raræ per ea tempora litteræ erant, notam numeri annorum fuiſſe ferunt.* On donne trop d'étendue à toutes ces expreſſions, elles ne ſont que de ſimples exagérations d'un Ecrivain, qui, peut-être, gémiſſoit ſous le poids de ſon entrepriſe, ou bien qui vouloit ajouter quelque choſe à ſa gloire, en faiſant ſentir les grandes difficultés d'un ouvrage, qu'il continuoit avec un courage ſupérieur à tout obſtacle. J'aimerois encore mieux pour l'honneur de Tite-Live l'entendre ainſi, que de l'accuſer d'être dans l'erreur, ou de vouloir nous tromper ſur ce point : comment en effet concilier avec le diſcours de Tite-Live, le fait que rapporte Suétone dans la vie de Veſpaſien, lorſqu'il parle du rétabliſſement du Capitole ? Il entreprit, dit-il, de reſtituer trois mille tables d'airain, qui avoient toutes péri dans un

V. *Feſt.* V. *Clypeus.*

L. 8. *c.* 3.

incendie : il en rechercha par-tout des copies, & recueillit un ample thréſor des plus anciens & des plus beaux titres de l'empire. On y trouvoit les décrets tant du Senat que du peuple, preſque dès le commencement de Rome ſur les alliances, les traités, & les priviléges accordés à toutes perſonnes : *Inſtrumentum imperii pulcherrimum ac vetuſtiſſimum confecit, quo continebantur penè ab exordio urbis ſenatuſconſulta, plebiſcita de ſocietate ac fœdere.* Dira-t-on que l'uſage de l'écriture étoit ſi rare, que la mémoire des particuliers étoit ſeul dépoſitaire des grandes actions ? Que les écrits avoient tous été détruis par le feu ? Dira-t-on qu'on ne retrouve pas la ſource de toutes nos connoiſſances hiſtoriques ſur l'état de l'ancienne Rome, en un mot, que l'un des bouts de la chaîne de la tradition ſe perd *dans les abyſmes du paſſé ?*

Vit. Veſpaſ. Suet. 8.

Mais nous pouvons pouſſer cette preuve encore plus loin : les inſcriptions étoient uſitées dès les premiers ſiécles de Rome. J'en ai déja apporté des exemples dans le mémoire que je lûs ſur cette matiere il y a deux ans ; je puis en ajouter d'autres. Les boucliers qui ſe rencontrent ſi fréquemment ſur les médailles, n'étoient pas une invention que le déſir de l'immortalité, ou la flaterie eût imaginée dans les derniers ſiécles de Rome : dès l'an 259, Appius Claudius avoit conſacré un bouclier où ſes ancêtres étoient repréſentés, & ſur lequel on liſoit les titres des honneurs qu'ils avoient reçus pendant leur vie. Le paſſage qui nous apprend cette coutume, mérite bien d'être ici rapporté : *Suorum vero clypeos in ſacro vel publico, privatim dicare primus inſtituit (ut reperio) Appius Claudius, qui conſul cum Servilio fuit anno urbis 259, poſuit enim in Bellonæ æde majores ſuos ; placuitque in excelſo ſpectari, & titulos honorum legi. Decora res, utique ſi liberorum parvulis imaginibus ceu nidum aliquem ſubolis pariter oſtendat : quales clypeos nemo non gaudens, faveñſque aſpicit.* Il n'y a pas d'apparence aſſûrément, que ſi Appius Claudius eſt le premier auteur de ce moyen ſi propre pour immortaliſer les noms de ſa famille, il n'y ait pas eu dans la ſuite des gens qui s'efforçoient à l'envi de faire ainſi paſſer, à ſon exemple, leur nom aux ſiécles les plus reculés. *Inventor muneris etiam Diis*

L. 35. 3.

Pag. 680.

invidiosi, quando immortalitatem non solum dedit, verum etiam in omnes terras misit, dit Pline dans un autre endroit.

Il est donc vrai que l'écriture étoit en usage chez les premiers Romains, qu'il y avoit des mémoires, & qu'on les consultoit, ces mémoires : il y avoit des hymnes, c'est-à-dire, des chants, où l'on célébroit les bienfaits des Dieux, la grandeur de Rome naissante, & les belles actions des illustres Romains; je n'en veux pas d'autre preuve que les vers des Saliens :

Jam Saliare Numæ carnem qui laudat, & illud L. 2. Ep. 1.
Quod mecum ignorat, solus vult scire videri.

Denys d'Halicarnasse les appelle Πατρίους ὕμνους. Varron, & quelques autres sçavans, avoient acquis la connoissance de cette langue des Saliens.

Ainsi, quand même quelques expressions vagues & générales de Tite-Live, qu'on croit pouvoir opposer à des témoignages si positifs, seroient en plus grand nombre, ou plus pressantes, nous ne devrions pas en être ébranlés : l'autorité de Tite-Live se trouveroit balancée par celle de Ciceron, de Varron, de Polybe, de Denys d'Halicarnasse, & de quelques autres, qui nous assûrent tous en termes formels, l'existence des monumens historiques : l'histoire des premiers siécles de Rome demeurera très-certaine ; & il ne sera pas moins vrai, que cette histoire est appuyée sur tout autre fondement, que sur celui de la tradition.

J'appelle les loix des douze tables, la quatriéme sorte de monumens qui pouvoient fournir aux Ecrivains, des matériaux pour leur histoire des premiers siécles de Rome. Je ne veux que rapporter ce que pensoit de ces loix Ciceron, dans la personne de Crassus, qu'il fait parler dans son premier livre de l'Orateur : je n'en tirerai aucune induction, & je traduirai seulement le passage ; les conséquences se présentent d'elles-mêmes. « On voit » une belle image de l'antiquité, dans les livres des Pontifes, & » dans les loix des douze tables : c'est là qu'on peut con- » noître le langage des temps les plus anciens, & qu'on prend » une juste idée des coutumes, & de la façon de vivre de nos

L. 1. n. 43. de Orat.

» peres, ſur certains genres d'actions qu'on y remarque. Mais » ſi quelqu'un examine bien la ſcience du droit civil, il la trou» vera toute renfermée dans les douze tables, par l'exacte diſ» tribution & des parties de la ville, & du produit qui doit re» venir de chacune de ces parties au tout. Tout le monde en » peut murmurer ; je ne puis m'empêcher d'avouer, que le » recueil des douze tables vaut plus à mon gré, que les biblio» théques entieres des Philoſophes : les loix l'emportent, & » par le poids de l'autorité des Légiſlateurs, & par le nom» bre des avantages qu'on peut en tirer.... Nous devons » connoître l'eſprit, les mœurs, & la diſcipline de notre patrie.

Voilà, ſelon Ciceron, la ſource des connoiſſances ſur l'état de l'ancienne Rome, ouverte à tout Ecrivain : qui peut s'imaginer après cela, que la reſſource pour acquérir ces connoiſſances, ait été les bruits populaires, & les fauſſes traditions?

Lorſque Tite-Live, au commencement de ſon hiſtoire, marque quel eſt ſon deſſein dans l'ouvrage qu'il entreprend, quand il écarte les vûes étrangeres qu'on pourroit ſuppoſer qu'il eut, il fixe en même temps les points importans, qui doivent attacher l'eſprit du lecteur dans ſes écrits. Que chacun, dit-il, donne toute ſon attention à ce que je vais expoſer; quelle a été la vie des Romains, quels en ont été les mœurs; par quels hommes, & par quels moyens tant en guerre qu'en paix, l'empire a été formé & aggrandi : *Quæ vita, qui mores fuerint, per quos viros, quibuſve artibus, domi militiæque, & partum, & auctum imperium ſit. Labente deinde diſciplinâ, velut deſidentes primo mores ſequatur animo... hoc illud eſt præcipuè in cognitione rerum ſalubre ac frugiferum, omnis te exempli documenta in illuſtri poſita monimento intueri.* Telle eſt l'utilité de l'hiſtoire : elle nous montre les plus grands exemples dans les perſonnages les plus illuſtres : de-là vous tirez les maximes les plus utiles pour la conduite de votre vie, ou pour le gouvernement de vos Etats : vous connoiſſez par les mauvais ſuccès ce que vous devez éviter. « Aureſte, dit-il encore, il eſt vrai, ou que je ſuis trop » charmé de la beauté de mon deſſein, ou je puis dire qu'il n'y » eut jamais de république plus grande, ni mieux réglée, ou plus riche

In Præfat.

» riche en bons exemples, ni où l'avarice & le luxe se soient » introduits plus tard. »

Je n'ai pas besoin de faire remarquer le rapport de ces vûes de Tite-Live, avec celles que Crassus assûre qu'on peut avoir dans l'étude des loix des douze tables : Crassus indique à quiconque auroit conçû le dessein de Tite-Live, le moyen de l'exécuter sans peine pour la plus grande partie; quelle difficulté pourroit-il y avoir ? Tant de monumens, de registres, de traités, nous font assez connoître les grands événemens, & on en pénétre les causes par les effets même ; ou bien si après avoir observé les phénoménes, nous ne découvrons pas sûrement les raisons secretes des apparences, qu'y perdons-nous souvent, que la connoissance du jeu des passions, qu'il est aisé de deviner, & sur quoi les Historiens nous imposent souvent, lorsque du fond de leur solitude ils pénétrent dans les délibérations les plus cachées, & qu'ils entreprennent de nous découvrir les ressorts les plus impénétrables. Dans l'étude de l'histoire, comme dans celle de la nature, il ne faut que recueillir les faits: le temps développe peu à peu l'artifice du cœur de l'homme, comme celui de la nature. Ce qu'un Auteur illustre de ce siécle-ci a dit, en parlant des expériences, & des faits de la Physique, j'ose l'appliquer à l'histoire, sans craindre que le discours paroisse déplacé, ou peu convenable à mon sujet. « Les faits sont les mem- » bres épars d'un corps, qui s'assembleront d'eux-mêmes, quand » ils seront tels qu'on les souhaite. Plusieurs vérités séparées, » dès qu'elles sont en assez grand nombre, offrent si vivement à » l'esprit leurs rapports & leur mutuelle dépendance, qu'il semble » qu'après avoir été détachées par une espéce de violence les unes » d'avec les autres, elles cherchent naturellement à se réunir. »

M. de Font. *Préface année 1699.*

Je crois avoir assez bien établi, que les Historiens des premiers siécles de Rome pouvoient sûrement connoître les faits publics, qui étoient la matiere de leur histoire, indépendamment de toute tradition. Présentement je vais montrer que la vérité de cette histoire se soutient à merveille, en la confrontant avec les regles de la critique, dont on a crû devoir se servir pour en ruiner la certitude.

Iere Regle. *Nouv. Essais de Critique p. 72.*

Un fait, dit-on, pour mériter notre créance, doit, considéré en lui-même, être probable, & ne pas contredire notre expérience.

C'est à ceux qui attaquent la certitude de l'histoire des premiers siécles de Rome, à montrer que l'on y trouve en effet de ces faits improbables, contraires à nos propres observations; jusqu'ici on n'en a allégué aucun: nous connoissons des causes capables de produire tous les effets particuliers qui composent cette histoire, je dis les faits les plus surprenans, tels que sont les prodiges.

M. Freret a fait voir * que les prodiges rapportés dans les anciens Historiens de Rome, ne sont pour la plûpart que des phénoménes, rares à la vérité, mais dépendans du cours des causes physiques, & semblables aux autres faits de l'histoire naturelle: il a montré que la plûpart de ces prodiges se sont répétés de nos jours, & ont été examinés par des observateurs philosophes; en sorte que l'on ne peut se servir de ces prodiges, pour diminuer l'autorité des Historiens anciens qui les rapportent: à cet égard, la régle n'a nulle application à l'ancienne histoire de Rome.

IIe Regle. *P. 74. Ibid.*

Ce n'est pas assez qu'un fait considéré en lui-même soit probable, pour être crû; il faut de plus, qu'il soit attesté par une histoire authentique.

Ibid.

J'admets cette régle comme un principe, qui est la plus forte preuve de mon opinion: l'histoire est la relation d'un fait que nous tenons, ou de ceux que nous sçavons en avoir été les témoins, ou du moins de gens qui ont travaillé sur des mémoires écrits dans les temps où se sont passés les événemens qu'ils rapportent. Il faut de plus pour l'authenticité de l'histoire, que la fidélité & l'exactitude de l'Historien ne soient point suspectes. Les annales des Pontifes, les traités, les inscriptions, le recueil des douze tables des loix, sont autant de mémoires dressés dans le temps, par des hommes sous les yeux de qui les événemens arrivoient. Je l'ai assez prouvé; & d'ailleurs, suivant

(a) *Réflexions sur les prodiges rapportés dans les Anciens.* Mémoires de l'Académie, vol. IV. p. 411.

l'explication de la regle qu'on a proposée, nous avons une preuve complette, qu'une histoire qui porte le nom d'un ancien, n'est pas l'ouvrage d'un moderne, quand elle se trouve citée par d'anciens Ecrivains. Varron, Ciceron, T. Live, & plusieurs autres ont cité mille fois les annales des Pontifes, comme étant un ouvrage commencé dès l'établissement des Pontifes même, & continué sans interruption jusqu'à P. Mucius. *Ibid.*

Un Historien doit être non-seulement instruit, mais encore sincere & exact. Pour examiner s'il l'est, considérons son histoire en elle-même, voyons l'idée qu'on en a eue dans les temps où l'on étoit à portée d'en juger; enfin comparons-la avec les histoires & les monumens où il s'agit des mêmes faits. IIIe REGLE. *P. 76. Ibid.*

Comme les Historiens Romains ne suppriment point les fautes de leur parti; comme ils ne dissimulent point les vertus & les grandes actions de leurs ennemis; comme ils ne cherchent pas par des circonstances merveilleuses, à répandre sur ce qu'ils racontent une sorte d'admiration, qui rejaillisse sur eux-mêmes: *Sine ullis ornamentis monumenta solùm temporum, locorum, gestarumque rerum reliquerunt.... dum intelligatur quid dicant, unam dicendi laudem putant esse brevitatem.... non exornatores rerum, tantummodò narratores fuerunt.* Comme enfin leur histoire a été confirmée & scellée, pour ainsi dire, par la croyance universelle des hommes de leur siécle, nous devons les juger sinceres & fidéles. Pourquoi après 2000 ans, ou peu s'en faut, nous éleverions-nous contre le suffrage de tous ceux qui nous ont précédés? le sentiment de quelques Modernes hors de portée de juger, peut-il balancer celui de toute l'antiquité? s'ils croyent devoir respecter l'autorité de Thucydide, ils doivent se soumettre à celle de Varron, de Ciceron, d'Atticus, & de Tite-Live. Ajoutons, que les Historiens Romains ne se trouvent presque jamais démentis par d'autre Ecrivains: ils n'ont cependant pas été d'intelligence les uns avec les autres; la vérité seule a donc formé l'accord qui est si parfait entr'eux: car je compte pour rien ce parallele qu'on a voulu faire, de quelques faits de l'histoire grecque avec ceux des Romains. On s'est vainement imaginé, que cette comparaison feroit naître

Ibid. — *L. 2. de Orat. n. 12.* — *P. 77.*

des ſoupçons contre la fidélité des Hiſtoriens Romains; qu'on ne s'en tiendroit pas là, mais que la défiance ſuccédant à la ſurpriſe, on ſeroit tenté de croire, que Rome n'avoit ſongé qu'à embellir ſes annales, des actions éclatantes de la Gréce; mais l'Auteur qui a écrit ce parallele eſt trop mépriſable, ſes fautes trop lourdes, & ſon artifice trop groſſier, pour impoſer même aux perſonnes les plus crédules. Le témoignage de Stobée ne prête pas de nouvelles forces à celui de l'Auteur des paralleles. Enfin il s'en faut beaucoup que les paſſages de T. L. qu'on a produits, ſoient contraires à ceux que j'ai cités de Ciceron : à bien examiner la choſe, ils paroîtront les confirmer & non pas les détruire, quelqu'abus qu'on en ait fait.

V. le II. diſc. p. 64.

Le premier paſſage pris dans Tite-Live, eſt *au onziéme liv. c.* 21. On ne peut en conclure autre choſe, que la difficulté qu'éprouva l'Hiſtorien dans l'arrangement chronologique des Magiſtrats, & de quelques faits; difficulté qui réſultoit, non de la diſette des monumens ou des mémoires, mais de la différence des opinions de ceux qui avoit mis en œuvre ces mêmes mémoires; je veux bien qu'on en juge ſur l'inſpection des termes de l'Auteur: *Tanti errores implicant temporum, aliter apud alios ordinatis magiſtratibus, ut nec qui conſules ſecundum quoſdam, nec quid quoque anno actum ſit in tantâ vetuſtate, non rerum modò ſed etiam autorum digerere poſſis.* Il eſt ordinaire de voir des légeres altérations de dates ſe gliſſer dans les monumens les plus authentiques: ſeroit-il permis de traiter de roman l'hiſtoire fondée ſur ces monumens?

Le ſecond paſſage eſt *du ſixiéme liv. chap.* 1. Tite-Live bien loin de nier l'exiſtence des monumens, entre autres des annales des Pontifes, les reconnoît en termes exprès; il dit ſeulement, que pluſieurs de ces monumens tant particuliers que publics, ont été détruits par le feu: mais ce témoignage même nous apprend, qu'il falloit bien qu'on eût une grande quantité de ſemblables piéces originales, puiſqu'après le malheur de l'Etat & des lettres, on en recouvra un ſi grand nombre: *Quæ in commentariis Pontificum, aliiſque publicis, privatiſque erant monumentis, incenſâ urbe, pleraque interiere.* Les mémoires qui

reſterent, lui ſuffirent néanmoins pour écrire l'hiſtoire de ces premiers ſiécles : *Quæ ab conditâ urbe ad captam eandem urbem Romani ſub Regibus primùm, Conſulibus deinde ac Dictatoribus, Decemviriſque ac Tribunis conſularibus geſſere foris bella, domi ſeditiones, quinque libris expoſui.* Par-là Tite-Live nous a rendu préſens ces grands objets, que l'éloignement déroboit preſqu'à notre vûe. S'il n'a pas été témoin lui-même de ce qu'il raconte, il a ſuivi de fidéles relations dépoſitaires de ces mêmes événemens, *quæ in publicis privatiſque erant monumentis.*

Après tant d'aſſûrances, il faudroit vouloir mettre tout en doute, ſi on comptoit pour quelque choſe le troiſiéme paſſage qu'on oppoſe pour montrer, que dans les premiers ſiécles de Rome l'on marquoit le nombre des années en attachant un clou au temple de Minerve, parce qu'alors, dit-on, on faiſoit peu d'uſage de l'écriture. La ſuperſtition ſeule fut l'origine de cette coutume qui s'introduiſit aſſez tard, & qui d'abord ne fut qu'une pure cérémonie de religion, comme le dit formellement Tite-Live : *eâ religione adductus ſenatus, Dictatorem clavi figendi cauſa dici juſſit.* On jugea par la ſuite, qu'il étoit à propos qu'un Magiſtrat particulier attachât ce clou, aux Ides de Septembre, *Idibus Septembr. clavum pangat.* Il y avoit même une loi écrite en caractères & en termes anciens, qui l'ordonnoit, *lex eſt vetuſta priſcis litteris verbiſque ſcripta.* Comme cette cérémonie ſe renouvelloit tous les ans ſuivant la loi, on compta dès-lors les années par les clous; & ce fut un nouveau ſecours plus utile que néceſſaire à la chronologie, qu'on ajouta alors à celui des lettres & des monumens : le paſſage même reſtreint la conſéquence qu'on veut en tirer. Il me reſte encore à faire une réflexion aſſez ſimple ſur la méthode qu'on a ſuivie, pour attaquer la certitude de l'Hiſtoire Romaine, & je finirai.

L. 7. c. 3

L'hiſtoire eſt un aſſemblage de pluſieurs faits liés enſemble par le fil d'une narration ſuivie. La certitude qui convient à ces faits, n'eſt autre choſe qu'une probabilité très-grande, qu'ils ont été à peu près de la maniere dont l'Ecrivain les a rapportés : quoique cette certitude ne réſulte point de preuves infaillibles en elles-mêmes, elle a cependant la force de calmer

l'inquiétude de l'esprit, & de suspendre tous les doutes. Nous croyons une histoire, quand elle est reconnue pour vraie, par exemple, celle de Henri IV, avec autant de fermeté, que si tous les faits particuliers qui la composent, nous étoient démontrés d'une maniere infaillible.

Il semble donc, que pour ruiner la certitude de l'histoire ancienne de Rome, on devoit commencer par ébranler les fondemens de la grande probabilité qu'elle s'est acquise. Pour cela il auroit fallu faire voir, ou que cette histoire contient des faits que nos connoissances & notre expérience démentent, ou bien que les témoignages sur lesquels elle est appuyée, sont infidéles & trompeurs. Or, il est impossible, comme je l'ai déja dit, de montrer aucune opposition entre les faits de l'Histoire Romaine, & nos propres observations: aussi n'a-t-elle point été combattue par cet endroit, ou si elle l'a été, ce n'est qu'en passant, & sans succès.

Il ne restoit que la seconde voie pour détruire l'opinion générale, où tout le monde s'est trouvé jusqu'ici à l'égard de cette même histoire, qui étoit de tâcher d'infirmer les témoignages des Historiens. On les auroit extrêmement affoiblis, si on eût pû faire voir que des témoins en plus grand nombre, plus fidéles, mieux instruits, plus exempts de passions, plus constans, & plus d'accord avec eux-mêmes dans leur maniere de conter les faits, étoient entierement contraires à ce que nous ont laissé les Ecrivains que nous admettons aujourd'hui; mais on n'a rien d'approchant : & comment l'auroit-on pû faire? Bien loin qu'aucun Auteur ait assûré qu'il n'y avoit point de monumens originaux, c'est que tous les citent nommément, & les alléguent pour garants de leurs récits: je l'ai montré. Bien loin que d'autres Historiens d'une autorité supérieure, ayent rapporté les événemens de l'Histoire Romaine d'une façon contraire aux écrits de Ciceron, de Varron, d'atticus & de Tite-Live, c'est que malgré la différence des nations, la diversité des intérêts, l'éloignement des temps & des lieux, à peine peut-on nommer un seul Ecrivain, qui s'éloigne en deux ou trois occasions du récit des Historiens Romains. A quoi donc

se réduit la méthode du pyrrhonisme moderne contre ce concert, & cet accord unanime des Ecrivains de Rome ? à un simple argument négatif dont le fond est, qu'aujourd'hui nul de ces anciens monumens ne subsiste, qu'aucun à travers tant de siécles n'est venu jusqu'à nous; que nous ne pouvons vérifier nous-mêmes sur les piéces originales, ce que racontent les Historiens; & que par conséquent il n'y a aucune certitude dans l'histoire qu'ils ont laissée. Cet argument auroit quelque force, si les Ecrivains avoient gardé le silence sur les moyens de s'instruire de l'Histoire Romaine; s'ils avoient dit que dans l'impossibilité de découvrir & d'apprendre les événemens, ils étoient obligés de recourir aux traditions répandues chez eux, ou chez les peuples voisins : mais tout le contraire arrive encore un coup; il n'y a qu'une voix parmi ces Auteurs sur l'existence des anciens monumens : ils rejettent même les bruits populaires; & ce mépris marque mieux que toute autre chose, qu'ils avoient des guides plus sûrs. Ainsi, suivre la méthode que j'examine, c'est opposer de foibles conjectures à de preuves positives, des soupçons frivoles à des témoignages exprès, des doutes enfin à toute l'évidence dont les discussions historiques sont susceptibles.

REFLEXIONS CRITIQUES
Sur le caractère de quelques Historiens Grecs, comparés avec les Historiens Romains.

Par M. l'Abbé Sallier.

CE n'est pas du caractère des plus anciens Historiens Grecs, tels que sont Acusilas, Hellanicus, & quelques autres, que je veux traiter aujourd'hui. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est que ne cherchant point (a) à embellir leurs narrations, ils

8 de Mai 1725.

(a) *Dum intelligatur quid dicant, unam dicendi laudem putant esse brevitatem.* Cic. lib. 2. de Orat. n. 12.

s'attachoient uniquement à les rendre courtes, ſans tomber dans l'obſcurité.

Je ne veux pas non plus parler de ceux, qui venus après ces premiers Auteurs, & n'ayant jamais pu exercer au barreau leur éloquence par des actions publiques, ont tourné tout-à-fait à écrire l'hiſtoire, un talent qu'ils n'avoient pas occaſion d'employer à autre choſe. C'eſt à quoi furent réduits (*a*) Hérodote, Thucydide, Philiſte de Syracuſe qui conſacra une partie de ſon temps à étudier & à imiter Thucydide, Theopompe & Ephorus, formés dans l'école d'Iſocrate, Xénophon enfin, ſorti du ſein même de la Philoſophie. Ces Ecrivains ont paru dans un temps que nous devons appeller le ſiécle d'or de la Gréce; & ce que nous pouvons faire de mieux, c'eſt de tâcher par une noble & utile émulation, de faire paſſer des écrits qui nous reſtent de ces Hiſtoriens, dans les nôtres, les charmes, la douceur, la force, & l'énergie qui en font le caractère.

Je n'ai donc en vûe que quelques Hiſtoriens de la Gréce, qui ſont venus peu de tems après le regne d'Alexandre, dans les ſiécles qui ont ſuivi l'aggrandiſſement de la puiſſance des Romains, & la ruine des différens Etats de la Gréce. Mon deſſein eſt de les comparer avec ce que Rome a produit de bons Hiſtoriens; & cela ſur une ſeule choſe, ſçavoir, ſur les qualités qui peuvent leur concilier plus ou moins d'autorité. L'oppoſition qui ſe trouve entre les jugemens qu'ils portent ſur les faits hiſtoriques, l'emportement des uns, & la ſage retenue des autres, rendent utile & même néceſſaire la déciſion de cette queſtion: à qui de ces Hiſtoriens eſt-ce que nous devons déferer le plus?

Ce problême hiſtorique ne peut ſe réſoudre, ſi j'oſe ainſi parler, ſans un jugement préliminaire que nous devons former ſur la fidélité ou l'infidélité des témoins, dont nous examinons les récits. Il ſeroit très-aiſé de prononcer ſur ce premier point, ſi le temps me permettoit d'expoſer avec quelqu'étendue

(*a*) *Herodotum in cauſis nihil omnino verſatum accepimus, & poſt illum Thucydides omnes dicendi artificio facilè vicit... atqui ne hunc quidem accepimus, &c.* Cic. lib. 2. de Orat. n. 12.

combien

combien le plaisir de feindre & d'inventer, combien le desir seul de plaire sans instruire, s'étoient emparés de l'esprit de quelques-uns des derniers Grecs. Je me réserve à traiter ce sujet dans une de nos assemblées particulieres, & à faire sentir quel avantage ont les Romains sur les Historiens Grecs, à cet égard. Je me contenterai donc aujourd'hui, d'attaquer l'autorité du témoignage des Historiens Grecs, quand il est favorable à leur nation, ou bien contraire aux Romains, par l'intérêt secret qu'ils avoient à décrier les uns, & à élever les autres. Cet intérêt étoit l'effet d'une jalousie déclarée, qui s'alluma parmi les Grecs contre les Romains, à peu près dans le temps que j'ai marqué ci-dessus : ainsi pour présenter sous une seule vûe tout ce que j'ai à dire sur cette matiere, je n'ai que ce simple raisonnement à faire.

Lorsque nous pouvons soupçonner un Historien d'être prévenu d'amour ou de haine pour un parti, ou pour un autre, nous devons ou rejetter absolument son témoignage, ou du moins nous en défier, si nous voulons nous garantir de la surprise; or quelques-uns des derniers Historiens Grecs ne sont point exempts d'amour ou de haine, & la jalousie est le principe de cette partialité, nous ne devons donc pas recevoir sans un sévere examen, le témoignage de ces mêmes Historiens.

La premiere proposition de ce raisonnement, est fondée sur l'obligation où est l'Historien de suivre les loix de l'histoire, & sur la nécessité qu'il y a d'en punir le violement par le juste mépris de celui qui ne s'y soumet pas (*a*). En effet, ces loix sont que l'Historien ait assez de courage pour oser dire tout ce qui est vrai, & qu'il craigne toujours de dire quoi que ce soit de contraire à la vérité. S'il arrive qu'un Historien soit livré à un parti, ou déclaré contre un autre, bien loin de rapporter les choses simplement, & comme elles se sont passées, il fera toujours une satyre, ou un panégyrique. La passion change la nature des objets ; l'Historien les déguisera non-seulement

(*a*) *Ne quid veri non audeat, ne quid falsi audeat, ne quæ suspicio gratiæ sit in scribendo, ne quæ simultatis, hæc scilicet fundamenta nota sunt omnibus.* Cicer. n. 15. lib. 2. de Orat.

jusqu'à s'y tromper, mais aussi jusqu'à nous tromper nous-mêmes : il ne nous présentera donc que des tableaux, qui nous jetteroient dans l'erreur; par conséquent ne donnons pas notre confiance à un pareil Historien, nous le devons d'autant moins, que la jalousie, passion honteuse & timide, usera de plus d'artifices pour se cacher; elle répandra imperceptiblement son poison sur les choses, sans que nous puissions presque le reconnoître. Marquons à présent les causes, la naissance, & le progrès de cette jalousie des Grecs contre les Romains.

(*a*) A peine Rome eût soumis l'Afrique, qu'elle rangea sous ses loix la Macédoine, la Gréce, & la Syrie. Les Romains en combattant contre Philippe Roi de Macédoine, s'imaginoient que le vaincre, c'étoit triompher d'Alexandre; mais la défaite d'Antiochus Roi de Syrie, flatoit beaucoup plus leur amour pour la gloire : ils prétendoient, qu'Athénes ne pouvoit plus se glorifier de quoi que ce fût : ils se vantoient d'avoir abbattu la puissance de Xerxès en la personne d'Antiochus, Emilius égaloit Thémistocle; & tant de batailles gagnées sur mer, pouvoient bien être mises en comparaison avec celle de Salamine, qui avoit inspiré tant de fierté aux Grecs.

Quelque temps après, la Macédoine fit de nouveaux efforts pour recouvrer sa puissance, mais ils furent inutiles. Persée fut vaincu & amené en triomphe : la destruction de Corinthe survint bien-tôt après : les arts & les lettres suivirent la fortune du vainqueur; elles passerent à Rome.

Le peuple Grec dans ses différens Etats, avoit jusque-là tenu l'empire du monde, autant par la supériorité des talens de l'esprit, que par la force des armes; mais alors il vit s'élever la puissance d'une nation qui sembloit née pour lui disputer tout, & lui tout enlever : la préférence jusque-là douteuse entre

(*a*) *Secutæ sunt statim Africam gentes, Macedonia, Græcia, Syria.* Flor. lib. 2. cap. 7.

Secutus statim Africam terrarum orbis. Id.

Macedones affectator quondam imperii populus... Romani dimicare sibi cum rege Alexandro videbantur. Id.

Ne sibi placeant Athenæ : in Antiocho vicimus Xerxem, in Æmilio æquavimus Themistoclem, Ephesiis Salamina pensavimus. Id. cap. 8.

V. *T. Livium p. 572. edit. Elzev.*

V. *Pausan. lib. 7. c. 1.*

les héros qui avoient fondé, ou aggrandi l'un & l'autre empire, sembloit ne pouvoir plus être contestée, & l'avantage étoit du côté des Romains. Devons-nous être surpris que dans ces circonstances de fortune brillante pour les Romains, & d'abbattement pour les Grecs, la jalousie & la douleur se soient réveillées dans le cœur de ces derniers? ne devoient-ils pas courir après un bien qui leur échappoit, qui leur avoit appartenu, & qu'ils croyoient devoir toujours leur appartenir?

Urit enim fulgore suo, qui prærogat artes
Infra se positas.

Horat l. 2. Epist. 1. v. 13.

Ce chagrin s'augmentoit à mesure que la puissance romaine se fortifioit; l'un & l'autre arriverent à leur plus haut point après l'expédition de Pompée dans l'Asie: rien n'étoit en effet plus glorieux pour les Romains, & rien en même temps ne les élevoit plus au-dessus des Grecs, que l'étendue, l'importance & la rapidité des conquêtes de ce Capitaine (*a*). L'inscription qu'à son retour il plaça dans le temple de Minerve, nous les fait assez connoître: il y marquoit, qu'après avoir défait, pris, ou reçu à composition deux millions quatre-vingt-trois mille hommes, il avoit coulé à fond, ou pris huit cens quarante-six vaisseaux; qu'il avoit reçu les soumissions de quinze cens trente-sept villes, ou forteresses, & subjugué tout le pays qui s'étend depuis les Palus Mæotides jusqu'à la mer rouge: voilà le récit abbrégé de ses exploits du côté de l'Orient, *hoc est breviarium ejus ab Oriente*, dit Pline. Tant de prospérités faisoient dire hautement à Rome, que Pompée non-seulement étoit plus grand que le Roi le plus célébre de la Gréce, mais encore aussi grand que les héros si vantés dans ses fables: *æquato non modò Alexandri Magni rerum fulgore, sed etiam Herculis prope ac Liberi Patris.*

Ajoutons, que peu de temps auparavant, & peu de temps après, parurent à Rome ces Ecrivains fameux, presque tous

(*a*) *Plin. refert inscriptionem hanc, p.* 388. *noviss. edit. t.* 1. *sed sequor judicium Ant. Aug. & Reinesii.*
V. de triump. Pomp. Cicer. Epist. Famil. lib. 1. 7. & Plin. loc. cit.

Vell. Paterc. lib. 2. c. 34.

dignes de l'éloge qu'on a donné à un ſeul d'entr'eux : ſçavoir, que par l'excellence de leurs ouvrages, ils ont fait enſorte que les Grecs ne l'emportaſſent point ſur les Romains, qui l'avoient emporté ſur eux par la force des armes.

Une ſupériorité ſi marquée & ſi reconnue, ne pouvoit manquer d'irriter & d'aigrir infiniment les Grecs contre les Romains. Auſſi les Grecs ſe mirent-ils dès-lors à fouiller dans leur hiſtoire, pour en tirer & faire revivre ces grands hommes, autrefois l'ornement & la défenſe de la Gréce : ils en publierent les merveilles, mais avec exagération : ils les comparerent à tous les perſonnages illuſtres de la République Romaine, & ils prétendirent que l'état de la Gréce floriſſante, ne le cédoit point à celui de Rome, maîtreſſe de l'univers. Entre tant de héros qu'ils produiſirent, Alexandre fut celui dont la vie merveilleuſe, & la grandeur leur ſembla pouvoir ſeule balancer toute la grandeur romaine ; la comparaiſon fut établie par maints & maints écrits : les Grecs s'attacherent là, & ils firent valoir contre leurs rivaux tous les plus petits faits de la vie de ce Roi. Nous trouverions encore aujourd'hui ce parallele dans pluſieurs ouvrages, ſi l'injure des temps ne les avoit détruits. Le traité de la fortune des Romains eſt le ſeul, je penſe, qui nous en ait conſervé quelques traits, ſi ce n'eſt la digreſſion que fait Tite-Live (*a*) *au neuviéme l. de ſon hiſtoire*, monument plus ancien, & peut-être plus fidéle. Tite-Livre ne l'avoit faite que pour combattre l'injuſtice du jugement des Grecs, & les excès où la prévention les précipitoit : on y voit que ces mêmes Grecs mettoient Alexandre au-deſſus de tous les grands hommes de la République ; qu'ils oppoſoient même un regne

(*a*) *Id verò periculum erat, quod leviſſimi ex Græcis, qui Parthorum quoque contra nomen Romanorum gloriæ favent, dictitare ſolent, ne majeſtatem nominis Alexandri ſuſtinere non potuerit P. R... quantalibet magnitudo hominis animo concipiatur ; unius tamen magnitudo hominis erit collata paulò plus decem annorum felicitate, quam qui eo extollunt quod P. R. etſi nullo bello, multis tamen præliis victus ſit. Alexandro nullius pugnæ non ſecunda fortuna fuerit, non intelligunt ſe unius hominis res geſtas, & ejus juvenis, cum populi jam octingenteſimum bellantis annum, rebus conferre. Miremur, ſi cum ex hac parte ſæcula plura numerentur, quàm ex illâ anni, plus in tam longo ſpatio, quàm in ætate tredecim annorum fortuna variaverit.* T. Liv. lib. 9. p. 569. edit. Elzev.

glorieux de 10 à 12 ans, à une domination de huit ſiécles; un ſeul homme, à tous ceux qu'avoit produits une nation entiere; qu'ils voulurent faire admirer l'éclat de quelques années, plus que les triomphes remportés pendant près de 800 ans; qu'ils aſſûrerent que le peuple Romain n'auroit pas même ſoutenu la majeſté du nom d'Alexandre; qu'un peuple enfin ſorti victorieux de toutes ſes guerres, quoique vaincu en pluſieurs combats, n'auroit pû ſe défendre contre un héros qui n'avoit jamais donné de bataille, qu'il ne l'eût gagnée. Que dis-je? les Grecs étoient ſi déclarés contre la gloire du nom romain, qu'ils favoriſoient celle des Parthes, plutôt que de reconnoître le mérite de leurs rivaux.

Mais les Grecs allerent plus loin, ils tâcherent de ſe conſoler, & d'adoucir leur dépit jaloux par le mépris qu'ils firent de toute cette grandeur romaine. Comme ils ne pouvoient l'abbattre, ils refuſerent leurs hommages & leur eſtime aux qualités & aux vertus qui l'avoient formée; ils entreprirent même de détruire par des écrits, l'idée avantageuſe que le reſte des hommes pouvoit en avoir. Perſuadés que ce ne ſont pas les exploits ſeuls qui font les grands hommes, mais que la gloire des héros doit ſe meſurer aux deſſeins, & aux moyens dont ils ſe ſont ſervis pour l'acquérir, ils entreprirent de faire voir deux choſes; l'une contre les Romains, que toute leur grandeur étoit un pur effet du hazard & de la fortune; l'autre en faveur des Grecs, que leur gloire n'étoit dûe qu'à un mérite ſupérieur qui ſçavoit maîtriſer la fortune même: c'eſt l'unique but de trois traités qui ſe trouvent parmi les Œuvres morales de Plutarque; le premier roule ſur la fortune des Romains, le deuxiéme & le troiſiéme ſur la fortune ou le mérite d'Alexandre. Je n'examine point ſi Plutarque en effet eſt l'auteur de ces traités, cette diſcuſſion eſt inutile pour décider la queſtion que je traite aujourd'hui; l'Ecrivain peut en être inconnu, les raiſons qui l'ont produit n'en ſont ni cachées ni obſcures; c'eſt une jalouſie aveugle dans les derniers Grecs, *Græci ſua tantum mirantur*, dit Tacite, *Annal. 2.* jugeons-en par ces traits. Dans le premier de ces ouvrages, *p. 318.* l'Auteur prétend que l'élévation de l'Empire Romain eſt l'ou-

vrage, non pas des hommes, mais d'une fortune toujours égale
P. 323. & conftante. « Quand une fois elle eût paffé le Tibre, elle ré-
» folut, dit-il, de s'établir à Rome, elle mit bas fes aîles, elle
» ôta fa chauffure, & quitta le globe, fymbole de fon infta-
» bilité. Depuis ce temps-là on a mis trophée fur trophée, un
» triomphe en a toujours fuivi immédiatement un autre : un
» feul homme dans une feule expédition a réduit en fon pou-
» voir l'Arménie, le Pont, l'Arabie, & toutes les contrées
» qui s'étendent jufqu'au Caucafe, & aux Hyrcaniens : l'O-
» céan qui enferme la terre, l'a vû trois fois victorieux &
» triomphant, & il a fait tant de chofes, aidé & foutenu par la
» feule fortune publique de l'Empire qu'il fervoit. »

Ne nous laiffons pas furprendre par les expreffions *de fortune publique* & de bonheur, fi fréquentes dans ce traité, qui n'eft qu'une vaine & puérile déclamation. Ces expreffions font des termes vuides de fens, & elles ne fervent qu'a décéler le chagrin jaloux des Grecs : elles font imaginées précifément, pour couvrir l'inégalité des grands hommes des deux nations, pour rendre impoffible à la poftérité le difcernement qu'elle pourroit faire entr'eux, pour nous dérober les véritables caufes des événemens, & nous faire illufion fur toute l'hiftoire. L'Auteur a voulu cacher fa paffion fous le voile d'un jugement favorable en apparence ; mais celui qui connoîtroit Pompée que l'Auteur a voulu défigner, par le difcours feul de l'Auteur même, le prendroit pour un homme que la feule fortune a fait héros, & non aucun autre avantage de la nature ; or ce portrait de Pompée feroit-il reffemblant ? l'hiftoire ne dément-elle pas entierement ce jugement ? Cicéron, par exemple, reconnoît, & prouve par des faits connus du monde entier, qu'il y avoit dans Pompée une grande capacité dans l'art militaire, de l'intrépidité dans les périls, de l'affiduité au travail, du courage pour furmonter les difficultés, de la prudence dans le confeil, de la promptitude dans l'exécution : il y reconnoît cette grande confidération qui fait aimer & craindre un héros, & qui fouvent a tout autant de part aux fuccès que fes armes même. Pour ce qui eft du bonheur que l'Orateur Romain appelle une

Orat. pro lege Manil.

protection particuliere des Dieux, c'est l'avantage dont il traite le moins, parce qu'on ne peut en répondre. Quelques autres Ecrivains ont parlé de ce Capitaine, comme Cicéron; il s'en faut bien qu'ils ayent attribué les grands succès de Pompée à une cause aveugle & inconnue. Le seul Auteur du traité de la fortune des Romains a changé de langage : la jalousie produisoit la malignité, & la malignité lui faisoit déguiser la vérité qui étoit glorieuse pour les Romains, ou qui pouvoit flétrir la mémoire des Grecs. Cette vérité seroit plus sensible encore, si le temps me permettoit d'examiner plus particulierement ce traité, qui n'est qu'un méprisable ouvrage de la passion des Grecs contre les Romains. Je passe à celui que l'Auteur a fait sur la fortune, ou la prééminence du mérite d'Alexandre: il entreprend d'y prouver, que ce héros ne devoit rien de toute sa grandeur à la fortune, *genus in suam gloriam effusissimum*, dit Pline. Cette divinité a été pour lui l'ennemi le plus dangereux qu'il ait eu à combattre : les obstacles qui s'opposoient au seul projet d'abandonner la Gréce, les blessures qn'il a reçues en différentes occasions, les difficultés qu'il a fallu vaincre dans le cours de ses exploits, sont, au jugement de l'Auteur, autant d'efforts de la fortune contraire à Alexandre : s'il est devenu Conquérant, c'est par son grand cœur, c'est par son intelligence, par sa tempérance, & par son amour pour la justice. Je ne veux pas m'engager à suivre l'Auteur dans tout le détail qu'il a fait; un seul trait peut montrer à quel excès la prévention l'aveugloit en faveur de ses Grecs: Alexandre, selon lui, étoit l'ouvrage de la Philosophie : il étoit ce sage même qu'elle entreprend de former, & qui se voit si rarement; en un mot, il étoit plus Philosophe que Pythagore, que Socrate, qu'Arcésilas, & que Carnéade, les peres de la Philosophie. S'il n'a pas tenu d'école dans le Lycée, ni dans l'Académie, les préceptes qu'il a laissés dans les pays où il a porté ses armes, ses discours & ses actions marquent mieux combien il étoit Philosophe, que tous les écrits des autres sages de l'antiquité : ses actions étoient le fruit & l'effet de toutes les vertus, qui concouroient toujours à les produire.

Vell. Patercul. App. Plut.

En faut-il davantage, pour nous convaincre que cet Auteur donnoit aveuglément tout à la haine, ou à l'amitié; & qu'il consultoit uniquement l'intérêt, le goût, & l'honneur de sa nation. Il n'est pas le seul, dont les écrits soient un monument de la jalousie de quelques-uns des derniers Grecs : *le parallele des faits grecs & romains* en fournit un autre preuve évidente. Non-seulement la fausseté de presque tous les faits grecs, que l'Ecrivain opppose aux plus brillans événemens de l'Histoire Romaine, est manifeste; mais il paroît encore par les termes même du début de cet ouvrage, que le dessein de l'Auteur a été de faire honneur à ses Grecs des plus grandes actions, que jusqu'à lui on avoit admirées dans les Romains: il croyoit par là dédommager ses Grecs, de l'avilissement où ils étoient tombés.

C'est par le même zéle que Plutarque avoit conçu le dessein bizarre, j'ose le dire, de comparer des hommes qui ne sont pas plus distants les uns des autres par l'éloignement des temps & des lieux où ils ont vécu, que par le genre de vie qu'ils ont mené, par la nature des passions qui les ont gouvernés, & par la différence des actions qui les ont distingués. L'Ecrivain qui n'a d'autre but que de peindre les hommes, & de représenter leur caractère, content d'avoir dit ce qu'il croyoit véritable, est fort tranquille sur la comparaison que ses écrits peuvent donner lieu de faire : il attend le jugement de la postérité, & il ne doit pas le prévenir. Mais Plutarque qui avoit un autre intérêt, avoit aussi d'autres vûes: ses Grecs gagnoient du moins par son ouvrage d'être mis à côté des plus grands hommes de la République Romaine, & par là disparoissoit l'inégalité qui sembloit être reconnue dans le siécle où vivoit l'Auteur. Il y avoit quelque chose de plus, c'est qu'en opposant ainsi un Grec à un Romain, il met dans un grand jour les plus petites actions des Grecs oubliées jusque-là, dont les particularités n'avoient jamais été relevées, ou du moins peu remarquées. Il faudroit éplucher avec soin quelques-unes de ces comparaisons, pour démêler l'art avec lequel il profitoit des moindres circonstances de la vie de ces Capitaines Grecs, pour les faire remonter

comme autant de dégrés, & les rapprocher des Romains, pour les faire paroître très-souvent supérieurs, & presque toujours égaux.

Si je n'avois craint d'être trop long, j'aurois pû rapporter encore ici plusieurs autres traits d'aigreur & de jalousie, tirés de l'histoire de Dion Cassius, & qui tombent sur ce qu'il y a eu de plus illustre à Rome: je me contenterai de dire, que jamais Historien ne s'est livré plus ouvertement à la séduction de la haine & de la prévention. Il suffit de jetter les yeux sur l'invective, que dans son XLVI[e] livre il fait déclamer contre Cicéron: l'éclat des talents, & la grande réputation de ce Romain lui ont attiré ces reproches, bien plutôt que les maux dont on l'accuse dans ce discours d'être l'auteur.

Tant de jugemens injustes, faux, désavantageux, & qui ne tendoient qu'à obscurcir la gloire des Romains, montrent assez combien les derniers Grecs étoient aveuglés par la haine, & par la jalousie; c'est ce que j'avois entrepris de prouver. Il ne me reste plus qu'à tirer quelques conséquences des propositions que j'ai établies jusqu'ici.

La premiere, regarde la défiance où nous devons être à l'égard de quelques Historiens Grecs, & sur-tout de ceux dont j'ai cité les écrits, quand ils traitent l'histoire grecque ou romaine.

La seconde, regarde l'usage que quelques personnes pourroient faire de certaines fictions que des Ecrivains Grecs ont imaginées, pour les opposer aux grands événemens de l'histoire romaine. Ces contes pleins de contradictions, forgés à plaisir, n'ont été connus & publiés que long-temps après la haute puissance des Romains, l'abbattement & la jalousie des Grecs. De quoi n'étoit pas capable ce peuple, qui a osé tant entreprendre sur l'histoire, par le seule plaisir de feindre, lorsqu'à imposer, il voyoit & sa gloire, & la honte de ses ennemis?

In Parall. quæ falsò tribuuntur Plutarc.



REFLEXIONS

Sur l'étude des anciennes hiſtoires, & ſur le dégré de certitude de leurs preuves.

Par M. FRERET.

17 de Mars 1724.

LES ſçavans hommes du ſiécle paſſé, qui ſe ſont appliqués à l'étude de l'ancienne hiſtoire, Scaliger, Pétau, Uſſérius, Voſſius, Marsham, Pezron, Dodwel, & pluſieurs autres habiles Chronologiſtes ont répandu par leurs ouvrages une telle lumiere ſur l'antiquité hiſtorique, que l'on ſe perſuade volontiers qu'ils en ont diſſipé toutes les ténébres.

Il eſt certain que pour les temps poſtérieurs à Cyrus & à la monarchie des Perſes, il eſt difficile de rien ajouter d'important à leurs découvertes ; mais je ne ſçais s'il en eſt de même pour les temps anciens, & ſi l'hiſtoire des Aſſyriens, des Egyptiens, des Babyloniens, & celle des temps héroïques, ou même fabuleux de la Gréce, n'offrent pas encore un vaſte champ aux découvertes des Chronologiſtes.

Il y a long-temps que je ſuis dans cette opinion ; mais comme j'étois perſuadé en même temps, que les difficultés qui avoient arrêté ces ſçavans hommes, devoient être inſolubles en elles-mêmes, je croyois qu'il y avoit de la préſomption à tenter ce qu'ils n'avoient pû exécuter. Cependant comme nous vivons dans un ſiécle, où l'on ne confond point avec l'eſtime & la conſidération dûe aux grands hommes, ce reſpect ſervile qui défend à ceux qui les ſuivent, de s'écarter de leurs opinions, j'ai cru qu'il me pouvoit être permis d'examiner de nouveau les matieres que ces hommes reſpectables par la profondeur de leur érudition, & par l'étendue de leur génie, avoient déja diſcutées : j'ai parcouru de nouveau les routes dans leſquelles ils avoient marché, & j'ai vû avec ſurpriſe, que c'étoit aux ſeuls défauts de la méthode qu'ils ont ſuivie,

que l'on doit attribuer le peu de ſuccès de leurs tentatives pour éclaircir l'ancienne hiſtoire.

On les voit preſque par-tout oppoſés les uns aux autres, & le plus ſouvent en contradiction avec eux-mêmes: malgré les ſuppoſitions gratuites auſquelles les plus habiles de ces Critiques ont recours à tout moment, ils ne peuvent mettre entre les divers événemens de l'hiſtoire ancienne, cette ſuite & cette liaiſon qui eſt le caractère de l'hiſtoire véritable. On n'apperçoit dans aucune de leurs hypothéſes, que les hiſtoires des nations voiſines les unes des autres ayent entr'elles le rapport qui doit ſe trouver entre les aventures des peuples qui ont eu néceſſairement des intérêts communs, & une fortune pareille.

La connoiſſance que nous avons aujourd'hui de l'ancienne hiſtoire, eſt preſqu'entierement fondée ſur diverſes citations, que nous trouvons répandues dans les écrits de l'antiquité: ces citations peuvent être conſidérées comme des fragmens d'anciens ouvrages hiſtoriques contemporains aux événemens, ou du moins compoſés ſur ces hiſtoires contemporaines: ces fragmens contiennent les traditions hiſtoriques les plus univerſellement reçues dans l'antiquité, & leur témoignage doit avoir un grand poids, au moins pour les événemens conſidérables. Les faits qui intéreſſent les nations entieres, ſont toujours préſents à leur eſprit, & ne peuvent être altérés par des Hiſtoriens, ſans forcer ces mêmes nations à réclamer contre l'impoſture de ceux qui voudroient leur en impoſer.

C'eſt en rapprochant & en réuniſſant ces paſſages épars, c'eſt en les plaçant dans l'ordre des temps auſquels ils ont rapport, que l'on peut former une hiſtoire ſuivie de ces ſiécles reculés, hiſtoire qui tire ſa certitude du dégré d'autorité que doivent avoir les Ecrivains de ces citations, dont elle eſt compoſée.

Mais comme ces fragmens laiſſent ſouvent des vuides entr'eux; que pluſieurs ſont obſcurs, & paroiſſent oppoſés les uns aux autres, ou avec des hiſtoires authentiques dont la ſuite entiere nous eſt connue, il ne ſuffit pas de déterminer en général le dégré d'autorité des Ecrivains dont on employe les frag-

mens, il faut encore souvent les interprêter, & les suppléer par des conjectures & des hypothèses, qui ne tirent leur force que de leur probabilité, & de leur liaison avec le reste de l'histoire. C'est principalement sur cet article que la méthode des sçavans du siécle passé me paroît vicieuse.

La méthode qui peut nous mener au vrai dans quelqu'étude que ce soit, est celle qui commence par rassembler des connoissances certaines sur les points particuliers, & qui ne regarde les principes généraux, que comme le résultat nécessaire de toutes les propositions particulieres, dont la certitude est déja constante; c'est celle qui sçait distinguer non-seulement entre le vrai & le faux absolu, mais encore entre les divers dégrés de probabilité qui approchent plus ou moins de l'un ou de l'autre de ces deux termes; c'est celle qui ne se contente pas de discerner les diverses nuances du certain & de l'incertain en général, mais qui sçait encore faire la différence des diverses espéces de certitude propres à chaque science, & à chaque matiere; car il n'en est presque aucune qui n'ait sa dialectique à part.

Cette méthode n'a point été celle qu'ont suivie les sçavans hommes dont j'ai déja parlé; ils ont commencé par prendre leur parti dans les anciennes histoires, ou dans celles des temps antérieurs à Cyrus, sur une légere & superficielle inspection de quelques-uns des fragmens qui nous en restent; & après cela ils semblent avoir étudié, non pour parvenir à la connoissance de ce qui est, mais pour trouver des preuves de ce qu'ils ont imaginé devoit être: ils se sont crus en droit de lier ces fragmens par des suppositions ordinairement arbitraires, & qu'ils présentent le plus souvent à leurs lecteurs, comme ayant une certitude égale à celle du reste de l'histoire. Dans le choix des témoignages opposés, c'est rarement par la force & la solidité des preuves sur lesquelles ils sont appuyés, qu'ils se déterminent: ils ne s'attachent presque jamais à rechercher le caractère particulier de sincérité & d'exactitude de l'Auteur dont ils sont tirés, la maniere dont il avoit pû être instruit des faits sur lesquels il dépose, ou l'intérêt qu'il pouvoit avoir d'en altérer la

vérité, ils font déterminés le plus fouvent dans ces occafions, à rejetter ou à recevoir ces témoignages, par la convenance qu'ils y trouvent avec les hypothèfes qu'ils ont embraffées en commençant leur ouvrage. La preuve en eft claire : ils admettent & rejettent le témoignage d'un même Auteur, felon qu'il les accommode, ou qu'il les embarraffe, & quelquefois ils reçoivent une partie du même témoignage, tandis qu'ils rejettent l'autre: ces deux différentes parties ayant la même autorité, ne peuvent cependant être féparées fans violer la premiere régle de la critique, qui veut que les témoignages foient indivifibles.

L'ouvrage du Chevalier Marsham pourroit lui feul fournir un grand nombre d'exemples de ces défauts ; & ils font, fans doute, l'unique caufe pour laquelle ce fçavant homme n'a pû encore trouver perfonne qui ait adopté fon fyftême de chronologie, malgré la profonde érudition répandue dans fon ouvrage. Il déclare dès les premieres pages de fon livre, qu'il eft réfolu de fuivre le calcul abbrégé ; & fidéle à cette réfolution il n'a vû dans les anciens Auteurs, que ce qui étoit favorable à fon opinion: il les a lûs, & il les a interprêtés dans cet efprit, & ne s'eft plus mis en peine de fçavoir ce qu'ils avoient voulu dire.

Une méthode fi peu raifonnable ne peut être regardée que comme le fruit de cet amour déréglé des fyftêmes, qui s'eft emparé des fciences depuis long-temps, & qui a fi fouvent emporté les meilleurs efprits hors des bornes du vrai & du raifonnable. Les Philofophes entendent par ce mot de fyftême, un affemblage de faits certains, de vérités démontrées, de propofitions évidentes, qui liées les unes aux autres par un rapport naturel & néceffaire, forment un feul & même corps, dont toutes les parties fe foutiennent, & fe prêtent une force & une lumiere mutuelle; ainfi la bonté d'un fyftême dépend de la liaifon & de la vérité de chacune de fes parties : fi une feule fe dément, bientôt l'édifice entier s'ébranle, & fe renverfe lui-même.

Rien au monde n'eft plus beau que cette idée; mais les bornes que la nature a prefcrites à notre efprit font fi étroites, que je ne fçais fi nous devons nous flatter de pouvoir jamais ramaffer toutes les connoiffances néceffaires pour former un fyftême

général & complet ſur quelque matiere que ce ſoit. Nous ne connoiſſons guères que des vérités particulieres, preſque toujours disjointes les unes des autres, & l'expérience ne nous a que trop ſouvent convaincu de la fauſſeté de tous ces ſyſtêmes ingénieux, que la critique, la politique & la philoſophie ont imaginés dans ces derniers ſiécles; à quoi ont abouti leurs promeſſes magnifiques? Je ne prétends pas, dans ce que je dis ici, confondre avec l'amour des ſyſtêmes le caractère d'eſprit méthodique, que l'étude des ſciences exactes a remis à la mode dans notre ſiécle: on a toujours diſtingué entre l'eſprit philoſophique & l'eſprit de ſyſtême; il n'en faut point d'autre preuve que la conduite des deux plus célébres compagnies de Philoſophes qui ſoient dans l'Europe, la Société Royale de Londres, & l'Académie des Sciences de Paris. Elles ont exclu formellement tout ce que l'on appelle ſyſtême général: elles ont cru ces ſyſtêmes trop oppoſés aux progrès de nos connoiſſances: & elles n'ont pas craint qu'on les accuſât de bannir cet eſprit de méthode, qui ſeul peut régler nos démarches dans la recherche de la vérité. L'eſprit philoſophique eſt bien différent de l'eſprit de ſyſtême, autant le premier eſt néceſſaire, autant le ſecond eſt-il dangereux. L'amour des ſyſtêmes qui s'empara des eſprits après Ariſtote, fit abandonner aux Grecs l'étude de la nature, & arrêta le progrès de leurs découvertes philoſophiques: les raiſonnemens ſubtils prirent la place des expériences: les ſciences exactes, la Géométrie, l'Aſtronomie, la vraie Philoſophie diſparurent preſqu'entierement: on ne s'occupa plus du ſoin d'acquérir des connoiſſances nouvelles, mais de celui de ranger & de lier les unes aux autres, celles que l'on croyoit avoir, pour en former des ſyſtêmes. C'eſt là ce qui forma toutes les différentes ſectes: les meilleurs eſprits s'évaporerent dans les abſtractions d'une métaphyſique obſcure, où les mots tenoient le plus ſouvent la place des choſes, & la dialectique nommée par Ariſtote l'*inſtrument de notre eſprit*, devint chez ſes diſciples l'objet principal & preſque unique de leur application. La vie entiere ſe paſſoit à étudier l'art du raiſonnement, & à ne raiſonner jamais, ou

du moins à ne raiſonner que ſur des objets fantaſtiques.

Dans ces derniers ſiécles, l'amour des ſyſtêmes n'a pas été moins contraire au rétabliſſement de la vraie philoſophie. Jamais Deſcartes, l'un de ces génies rares qui font honneur à la race humaine, n'eût déſabuſé l'univers de la vaine Philoſophie des ſcolaſtiques de ſon temps, s'il n'eût offert un nouveau ſyſtême philoſophique, qui tout ingénieux qu'il eſt, ne doit être regardé, de l'aveu même de ſon Auteur, que comme le Roman de la nature. Les hommes n'étoient pas encore aſſez philoſophes pour ſentir l'inconvénient des ſyſtêmes, il leur en falloit un; & plutôt que de s'en paſſer, ils euſſent conſervé cet aſſemblage monſtrueux d'êtres fantaſtiques, d'accidents, de qualités, de vertus occultes, d'attractions, de ſympathies, d'antipathies, de forces & de ſentimens attribués aux êtres les plus paſſifs & les plus inanimés; en un mot, cet amas de chimères que les Péripatéticiens des derniers ſiécles appelloient le ſyſtême d'Ariſtote. A meſure que nous avons étudié, & connu la nature en elle-même, à meſure que nous ſommes devenus philoſophes, nous avons reconnu les défauts du ſyſtême de Deſcartes: nous ſentons, à la vérité, toute l'étendue des obligations que nous avons à ce grand homme, pour nous avoir tiré de la route ténébreuſe où nous marchions, & pour nous avoir ouvert par ſa méthode, le ſentier de la vérité; mais en même-temps nous oſons abandonner le ſyſtême qu'il nous avoit donné pour cette vérité même; nous regardons toujours ce ſyſtême comme un chef-d'œuvre de l'eſprit humain: mais éclairés par les propres principes de Deſcartes, nous regardons la croyance aveugle à ſon ſyſtême, comme un obſtacle à nos progrès dans la vraie philoſophie.

Je ne crains donc point que l'on confonde aujourd'hui l'eſprit de ſyſtême avec cet eſprit philoſophique, qui nous porte à tout diſcuter, à tout examiner, à comparer tout, à ne tirer que des conſéquences naturelles, à peſer ſcrupuleuſement la force de chaque preuve, pour aſſigner à chaque propoſition le véritable dégré de certitude, & même de probabilité qu'il doit avoir.

On ſçait aujourd'hui diſtinguer l'eſprit de ſyſtême, de l'eſprit

philoſophique: la vraie critique n'eſt autre choſe que cet eſprit philoſophique appliqué à la diſcuſſion des faits : elle ſuit dans leur examen le même procédé que les Philoſophes employent dans la recherche des vérités naturelles. La juſteſſe du raiſonnement s'applique à toutes ſortes de faits, elle n'eſt point bornée aux ſeuls phénoménes de la nature ; c'eſt cette critique qui fournit à la Philoſophie une grande partie des faits de Morale & de Phyſique ſur leſquels elle travaille; c'eſt elle qui lui donne l'intelligence de ce qu'ont dit & penſé les grands hommes qui ont vécu avant nous, par-là elle met les Philoſophes en état d'augmenter l'étendue de leur eſprit, en ajoutant à leurs propres connoiſſances, celles que les Anciens avoient acquiſes; mais d'un autre côté la Philoſophie a éclairé, & a dirigé la critique : c'eſt elle qui lui a appris à douter, & à ſuſpendre ſon jugement; c'eſt elle qui l'a rendue difficile ſur le choix de ſes preuves, & ſur le dégré de leur force, ainſi la critique doit auſſi, ſans doute, beaucoup à la philoſophie. Cependant comme l'excès des meilleures choſes peut devenir dangereux, je ne ſçais ſi la philoſophie ne rend pas quelquefois la critique trop difficile & trop douteuſe : la crédulité étoit le défaut du ſiécle de nos peres, peut-être celui où nous vivons donne-t-il dans l'extrémité oppoſée. Le caractère de notre ſiécle ſemble être de ramener tout au doute abſolu : non-ſeulement on regarde aujourd'hui la ſuſpenſion, ou l'époque des Académiciens comme l'état naturel des eſprits juſtes, mais encore on fait gloire de ſe livrer à cette philoſophie dangereuſe, dont l'unique but eſt de tout détruire, ſans jamais rien établir.

Il falloit démontrer à nos peres la fauſſeté de pluſieurs ouvrages manifeſtement ſuppoſés; & l'on eſt aujourd'hui dans l'obligation de nous prouver la vérité des hiſtoires les plus indubitables.

Cette raiſon m'oblige d'examiner ici quelle eſt la nature & la force de la certitude hiſtorique en général, & de rechercher s'il n'y a pas un grand nombre de dégrés de certitude. Les anciennes hiſtoires, celles même qui n'étoient fondées que ſur la ſimple tradition, ont, à ce que je crois, un certain dégré de

de certitude moins fort, à la vérité, que celui des hiſtoires contemporaines; mais tel cependant, que malgré l'éloignement des temps & des lieux qui nous cache une partie des circonſtances, & qui altére ſouvent la vérité de pluſieurs autres, les eſprits vraîment juſtes ne ſe croyent point en droit de les rejetter entiérement pour le gros des faits, lorſqu'ils n'ont point de preuves poſitives de leur fauſſeté.

On peut réduire toutes les preuves de l'hiſtoire à deux claſſes, à celle des témoignages contemporains, & à celle des traditions: j'appelle témoignages contemporains, les actes, les titres, les piéces écrites du temps des événemens, & les ouvrages des Hiſtoriens qui ont vû les faits qu'ils rapportent, ou qui ont travaillé ſur les mémoires de ceux qui en avoient été les témoins.

Par traditions hiſtoriques, j'entends ces opinions populaires, en conſéquence deſquelles toute une nation eſt perſuadée de la vérité d'un fait, ſans en avoir d'autres preuves que ſa perſuaſion même, & celle des générations précédentes, & ſans que cette perſuaſion ſoit fondée ſur aucun témoignage contemporain ſubſiſtant ſéparément de la tradition même. Pour que ces traditions ayent une autorité ſuffiſante, on demande que les faits dont elles dépoſent ayent été publics & éclatans, qu'elles ſoient anciennes, qu'elles remontent juſqu'au temps des événemens mêmes, & que du moins on ne puiſſe en montrer le commencement, qu'elles ſoient conſtantes & générales, qu'elles s'accordent avec les témoignages poſitifs de l'hiſtoire; qu'au moins elles n'y ſoient oppoſées, qu'elles ne ſoient point détruites par d'autres traditions mieux prouvées, ou plus anciennes, & par des coutumes & des pratiques religieuſes ou politiques établies en conſéquence.

Quoiqu'il y ait des exemples de traditions, qui ne ſont nées que de la fauſſe origine attribuée à quelque coutume ancienne, & que ce qui eſt arrivé une fois puiſſe ſe répéter en pluſieurs occaſions, la poſſibilité d'une choſe ne ſuffit pas pour en établir l'exiſtence. Ce ſeroit conclurre du particulier au général, que de prétendre rejetter abſolument toutes les tradi-

tions, parce qu'il y en a quelques-unes dont on a découvert la fausseté. Par ce principe les preuves authentiques de l'histoire, les chartes, les titres, les inscriptions, les médailles, les monumens publics, les manuscrits qui portent les plus sûres marques d'antiquité perdroient bientôt toute leur autorité ; car il n'y a aucune espece de ces diverses preuves qui ne fournisse plusieurs exemples de morceaux crus vrais pendant un temps, & convaincus de fausseté dans la suite, cela seul devroit au moins nous rendre suspects ceux même dont on n'a point encore reconnu la fausseté.

Il seroit inutile d'établir ici l'autorité des témoignages contemporains, on ne l'a point attaquée directement dans la Compagnie ; & quoique l'on ait avancé plusieurs principes qui paroissent l'affoiblir, je ne suis pas assez injuste pour donner à ces principes un autre sens, que celui dans lequel on les a employés. Les gens raisonnables ne révoquent point en doute l'autorité de ces témoignages contemporains; & les tentatives qu'ont fait pour la détruire quelques (*a*) sçavans de nos jours, n'ont servi qu'à montrer avec quelle facilité un homme d'esprit qui abuse du raisonnement & de l'érudition, peut répandre sur ce qu'il y a de plus certain, des doutes souvent très-difficiles à dissiper.

Il n'est pas question non plus de sçavoir laquelle de ces deux sortes de preuves a plus de force pour établir la croyance d'un fait, ni si la persuasion qui résulte de la tradition, est égale à celle que produisent les témoignages contemporains, jamais personne ne l'a prétendu. On demande uniquement si la différence qui est entre ces deux especes de certitude est telle, qu'elles ne puissent être mises en comparaison, & si l'on est en droit de rejetter comme faux les faits appuyés seulement sur une tradition qui auroit tous les caractères que je viens de marquer. Ce principe semble être le fondement des différentes dissertations que l'on a lûes dans l'Académie contre la cer-

(*a*) Tel est entr'autres M. Bayle, qui dans une infinité d'endroits de ses ouvrages, semble n'avoir eu en vûe que d'insinuer le pyrrhonisme historique le plus outré.

titude des anciennes histoires ; & l'on ne peut entendre autrement la proposition, où l'on dit *qu'il y a un conflit perpétuel entre la vérité & la fausseté historique confiée à la tradition ; mais que la fausseté sort toujours victorieuse de ce combat, quoiqu'il lui faille quelque temps pour vaincre son ennemie.*

L'on n'a pas fait réflexion en avançant cette proposition, que si l'on en excepte les faits dont nous avons été nous-mêmes témoins oculaires, tout est tradition dans l'histoire, même contemporaine, c'est-à-dire que toute l'histoire n'a de certitude que celle qui résulte de la confiance que nous avons au témoignage d'autrui.

Cette vérité est encore plus sensible dans l'histoire ancienne : l'autorité des Ecrivains contemporains qui nous est transmise, dépend de trois choses, dont je ne puis être instruit que par la seule tradition.

Il faut 1° qu'ils ayent été témoins des événemens qu'ils rapportent, qu'ils ayent vécu dans le temps même, & qu'ils ayent été à portée d'en être instruits.

2°. Il faut qu'ils ayent été trop sincéres pour vouloir en imposer à la postérité, que ni la haine ni la faveur ne leur ayent point fasciné les yeux, & que la flaterie ou la jalousie ne leur ayent point fait décrire les événemens d'une maniere opposée à la vérité.

3°. Enfin il faut que les écrits qui portent leur nom, soient véritablement leur ouvrage, & qu'ils soient venus jusqu'à nous sans altération & sans corruption.

Sur ces trois articles, l'autorité des témoignages contemporains dépend absolument de la tradition, c'est-à-dire de l'opinion qu'ont eu de ces témoins ceux qui les ont suivis ; l'estime qu'ils en ont faite regle la nôtre, & détermine le degré de notre persuasion.

Je crois qu'Hérodote, Thucydide, Xenophon, Polybe, &c. ont écrit les Livres qui portent leur nom, vivoient dans le temps dont ils parlent, & méritoient notre croyance, parce que les Ecrivains postérieurs en ont été persuadés, & parce que de ces derniers jusqu'à nous il y a une chaîne non interrompue

de témoins conformes les uns aux autres, qui dépofent tous d'une maniere unanime.

L'autorité des premiers Ecrivains dépend de celle des feconds, & il y a d'âge en âge une gradation de préfomptions dépendantes les unes des autres, qui nous perfuade que tous ces Ecrivains n'ont pû être d'affez mauvaife foi pour vouloir nous tromper, & que quand ils auroient voulu le faire, le grand nombre des divers témoignages qu'ils nous rendent, ne leur eût pas permis de parler d'une maniere affez uniforme pour venir à bout de nous en impofer: le caractère du menfonge eft de ne fe point accorder avec lui-même. Je ne prétends point chicaner fur la fuite de ces traditions; fi je voulois l'examiner à la rigueur, j'y trouverois bien des vuides, & la chaîne des témoignages feroit fouvent interrompue; mais en la fuppofant telle qu'elle doit être pour avoir la plus grande force, je demande fi la certitude de ces hiftoires contemporaines eft d'un autre genre que celle de la tradition, fi elle ne réfulte pas de la confiance que nous avons au témoignage d'autrui, & fi nous fommes en droit de rejetter les faits que ces hiftoires rapportent uniquement, parce que la tradition n'eft pas fuffifante pour en établir la certitude.

Il eft vrai que la tradition non écrite eft moins forte que celle qui eft écrite, parce que n'étant pas fixée il eft beaucoup plus facile qu'elle s'altére, fur-tout dans les détails & dans les circonftances; mais cet inconvénient qui peut en diminuer la certitude dans certains cas, ne doit pas la détruire entiérement pour les faits publics & éclatans, dont la mémoire des hommes aime à fe charger, & dont elle conferve facilement le fouvenir.

Je conviendrai fans peine, que les traditions font quelquefois altérées par l'addition de circonftances merveilleufes, & même abfurdes, fi l'on veut; mais en même-temps je demanderai fi l'on eft pour cela en droit de les rejetter abfolument. Avec cette dialectique qui permet de conclurre ainfi du particulier au général, on fera bientôt en droit de rejetter auffi l'hiftoire fondée fur les témoignages contemporains; car enfin elle n'eft pas à couvert de ce reproche: le merveilleux & les

fables dont elle eſt ſouvent remplie, empêchent-ils que l'on ajoûte foi à ce qu'elle contient de vrai-ſemblable? agiſſons-en de même avec la tradition hiſtorique : rejettons ce qu'elle contient de merveilleux, d'incroyable & d'abſurde, ne recevons que ce que nous y verrons de raiſonnable ; mais penſons que ſi nous récuſions abſolument ſon témoignage, à cauſe qu'il ne faut pas le recevoir ſans quelque précaution, cette même raiſon nous obligeroit auſſi à rejetter abſolument celui de l'hiſtoire.

Séparons du fond des choſes, ces circonſtances incroyables que l'amour du merveilleux ajoûte preſque toujours aux grands événemens; mais ne diſtinguons point ſur cet article entre la tradition & l'hiſtoire : rejettons également les fables mêlées à l'hiſtoire de Sémiramis, de Theſée, de Romulus, de Cyrus, d'Alexandre, de Scipion, de Mahomet, de Genghiskan, de Tamerlan, de Cortes, & de preſque tous les grands hommes, que leurs exploits ont rendu célébres; mais ne nions pas le reſte de leur hiſtoire.

Quoique les monumens inconteſtables de l'hiſtoire nous apprennent que du temps d'Alexandre, de Scipion & de Genghiskan, les peuples ajoutoient foi aux fables qui donnoient une origine divine à ces (*a*) héros, nous rejetterons auſſi hardiment cette opinion populaire, que celle qui faiſoit Theſée fils de Neptune, Romulus fils de Mars, & Sémiramis fille de Dercéto. Mais auſſi de même que ces fables mêlées à l'hiſtoire d'Alexandre, de Scipion & de Genghiskan, ne nous font point regarder comme fabuleux les autres événemens de leur vie, qui ne contiennent rien de ſemblable, de même auſſi les fictions dont on a embelli la vie de Sémiramis, de Theſée & de Romulus, ne nous feront point rejetter la tradition conſtante & unanime des peuples qui les croyoient fondateurs d'un

(*a*) Pour Alexandre, *voyez Plut. Arrien, &c.* Pour Genghiskan, *voyez l'hiſtoire d'Arménie du Moine Hayton, & l'ouvrage de Marcpol*, tous deux preſque contemporains de Genghiskan. Pour Scipion, *voyez dans Tite-Live, liv. XXXVIII. §. 58.* le diſcours prononcé par Publius Scipion Naſica, devant le peuple, dans lequel il dit, en parlant de ſon frere, *Publium Africanum tantum paternas ſuperaviſſe laudes, ut fidem fecerit non ſanguine humano, ſed ſtirpe divinâ ſatum ſe eſſe.*

grand Empire, & de deux Etats aussi célébres que ceux d'Athenes & de Rome.

L'amour du merveilleux a regné dans tous les temps avec une égale force : il n'a varié que pour se conformer aux différens goûts des hommes. Tite-Live entasse les prodiges dans son histoire, & rapporte exactement ceux même dont il nous apprend la fausseté : Corneille-Tacite affecte de répandre sur tous les événemens un merveilleux politique, qui fait dépendre les succès de cette prudence scélérate que Machiavel a réduite en systême. Les Ecrivains postérieurs à l'établissement du Christianisme, je dis même les plus vertueux & les plus religieux, comme Grégoire de Tours, ont rempli leurs ouvrages de miracles souvent absurdes & puériles. Faudra-t-il parce que le témoignage de ces Ecrivains est le plus souvent faux sur les faits d'une certaine espece, le rejetter indistinctement sur toutes sortes de faits. On ne doit pas craindre que les esprits vraîment justes tombent dans ces excès ; mais, comme je l'ai déja dit, la tradition est dans le même cas que l'histoire : elle a besoin de la même précaution ; & sans admettre ni rejetter indistinctement son autorité, les faits qu'elle rapporte obtiendront ou n'obtiendront pas notre croyance, suivant que ces mêmes faits examinés avec attention & sans préjugé, nous paroîtront la mériter. Il faut examiner tout, peser les divers degrés de probabilité, rejetter le faux, & assigner à chaque fait le degré de vérité, ou de vraisemblance qui lui appartient : les soupçons vagues & généraux ne doivent pas nous porter à rejetter tout indistinctement, mais seulement à ne pas recevoir tout indistinctement. Il y a plusieurs traditions fausses, il y en a d'incertaines & de douteuses, mais toutes ne le sont pas ; & il y en a peut-être telle qui par son universalité opére en nous une persuasion aussi forte dans son genre, que celle de beaucoup de faits établis sur des témoignages contemporains.

Je me flatte d'avoir suffisamment établi l'autorité de la tradition historique en général, & d'avoir montré qu'elle a pour le gros des faits une sorte de certitude qui ne permet pas aux esprits justes de la rejetter entiérement sur de simples soupçons

généraux, & ſans avoir des preuves poſitives de ſa fauſſeté : mais je vais plus loin, & je ne crains point d'avancer que quand bien même la force de ces traditions ſeroit inſuffiſante pour établir la croyance des faits éloignés, la certitude de l'ancienne hiſtoire ne ſeroit pas entiérement détruite pour cela. Il eſt peu de faits qui fuſſent uniquement appuyés ſur la tradition au temps de ces premiers Hiſtoriens, dont les Ecrivains qui nous reſtent avoient tiré leurs mémoires ; & même ce petit nombre de faits avoit été écrit dans un temps où la tradition en étoit encore aſſez récente.

Comme ce ſont principalement les anciennes hiſtoires, dont on a voulu détruire la certitude, il faut examiner ſi l'on eſt en droit de les rejetter abſolument, de les traiter de fables, & de les mettre en parallèle avec nos vieux Romans de Chevalerie, c'eſt ce que je vais faire dans la ſuite de ce diſcours, la matiere eſt ſi importante pour tous les gens de lettres, que l'on me pardonnera, ſi je ne puis être court.

Les hiſtoires originales des Egyptiens, des Aſſyriens, des Babyloniens, & même celles des Grecs avant Hérodote, & celles des Romains avant Polybe, ſont péries depuis longtemps ; mais elles ont ſubſiſté, comme toute l'antiquité nous l'atteſte, & elles ont été conſultées par les Ecrivains poſtérieurs. L'on en retrouve des fragmens, des citations, & ſouvent même des abrégés dans ces derniers Ecrivains, ſoit qu'ils les euſſent tiré de ces hiſtoires mêmes, ſoit qu'ils les euſſent pris dans les hiſtoires générales, compilées dans des temps plus voiſins de leur ſiécle.

Les Auteurs des ouvrages hiſtoriques qui nous reſtent, avoient non-ſeulement conſulté ces hiſtoires originales, ils les avoient encore comparé avec les traditions plus univerſellement répandues de leur temps, ils en avoient recherché les ſources & les fondemens, & ne leur avoient accordé leur croyance, qu'après avoir fait pour ſe préſerver de l'erreur, tout ce que la critique preſcrit aux eſprits juſtes.

Faut-il rejetter abſolument leur témoignage, parce que nous ne pouvons le comparer avec les mémoires ſur leſquels

ils avoient travaillé? Les conséquences d'un pareil principe nous meneroient loin, & si il est une fois admis dans la critique, la postérité se trouvera en droit de rejetter un jour les faits dont la vérité est maintenant la plus constante parmi nous; la certitude de la plûpart de ces faits est produite par la comparaison, & par l'examen d'un grand nombre de preuves qui peut-être très-foibles chacunes en particulier, opérent aujourd'hui conviction en nous, lorsqu'elles sont réunies. Ces preuves qui subsistent encore, seront détruites dans quelques siécles, la postérité qui ne les verra plus, qui peut-être ne pourra pas même imaginer de quelle nature elles étoient, sera-t-elle en droit de récuser le témoignage de nos Ecrivains, lorsqu'ils attesteront les mêmes faits, n'aura-t-elle aucun égard à notre persuasion, suffira-t-il alors de dire, il est vrai que dans le dix-septiéme siécle, on croyoit communément telle ou telle chose; mais comme nous ne voyons pas les preuves sur lesquelles on le croyoit, & que d'ailleurs nous sçavons qu'il est possible de se tromper sur des choses de cette nature, nous sommes en droit de traiter cette croyance de pure illusion. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de démêler ici la fausseté de ce raisonnement; mais pensons que ce que nous dirions, pour détruire l'application du principe sur lequel il est fondé, les sçavans critiques de l'antiquité, un Eratosthéne, un Apollodore, un Caton, un Varron, un Denys d'Halicarnasse, nous le diront aussi pour défendre la certitude des faits historiques qui étoient crûs de leur temps. J'espere que l'on n'en doutera plus, si l'on veut faire réflexion sur la circonstance des temps dans lesquels ils ont vécu. La plus grande partie des ouvrages composés par les Grecs sur les antiquités historiques ont été publiés sous les successeurs d'Alexandre, par des Ecrivains élevés dans les sçavantes écoles d'Athenes, d'Alexandrie, de Cyréne, de Pergame, &c. lorsque les sciences exactes, la geométrie, l'astronomie, les mathématiques, la dialectique, la morale, &c. fleurissoient dans la Gréce. Les Auteurs de ces ouvrages avoient, lorsqu'ils les ont écrit, des mémoires, des titres, des

des monumens que nous ne connoiſſions plus, mais que les ſçavans étoient alors en état de conſulter : ces Auteurs avoient examiné ces mémoires & les avoient comparé avec les différentes traditions, ils n'ont point adopté indiſtinctement ces dernieres, ils ont choiſi celles qui leur paroiſſoient les plus certaines, & ſe ſont contentés de rapporter ſans garantie, celles qui ne leur ont pas paru ſuffiſamment établies. Il y a eu parmi eux des opinions différentes ſur des points d'hiſtoire & de chronologie, à la vérité peu importants, mais cette diverſité même montre non-ſeulement la multiplicité des mémoires & des titres qu'ils avoient conſultés, mais encore que chacun ſe croyoit en droit d'examiner, que l'on ne ſuivoit point aveuglément l'autorité d'autrui, & l'on eſt obligé de conclurre, que quand il y a unanimité dans leurs ſuffrages, cet accord n'a pû être produit que par la certitude & l'uniformité des titres ſur leſquels ces Ecrivains ſe ſont déterminé.

Lorſque les Grecs ont commencé à publier des ouvrages étendus & ſuivis ſur leur propre hiſtoire, elle étoit encore aſſez naturelle pour eux. Cadmus & Hecatée de Milet, Xanthus de Lydie, Theagéne de Rhége, & pluſieurs autres anciens Hiſtoriens Grecs ont écrit environ 500 ans avant l'Ere chrétienne; il eſt vrai que leurs hiſtoires remontoient à des temps éloignés de pluſieurs ſiécles de celui auquel ils écrivoient, mais ils avoient travaillé ſur des mémoires anciens. Les poëmes d'Homére & d'Héſiode écrits 400 ans (*a*) avant Hérodote, c'eſt-à-dire, près de 900 ans avant Jeſus-Chriſt, montrent que non-ſeulement les Grecs avoient l'uſage de l'écriture depuis long-temps, mais encore qu'ils avoient porté fort loin l'art d'écrire en vers, c'eſt-à-dire, d'une maniere travaillée, avec un ſoin infiniment plus grand que celui que demandoit le diſcours ordinaire : de plus, les fragmens du

(*a*) Hérodote qui avoit 53 ans la premiere année de la guerre du Péloponéſe, étoit né l'an 484 avant Jeſus-Chriſt. *Aulugelle XV*. 23.

Hérodote dit qu'Homére & Héſiode étoient plus anciens que lui de 400 ans. *Hiſt. II*. 53.

véritable Orphée cités par les Anciens, ainsi que ceux de quelques autres Poëtes antérieurs à Homére & à Hésiode que l'on accusoit de les avoir pillés, montrent que la poësie étoit beaucoup plus ancienne qu'Homére, ce que la beauté des vers de ce Poëte rend très-vraisemblable : il faut du temps & des réflexions pour porter un art à sa perfection. Si les Grecs ont cultivé dès les premiers temps l'art d'écrire, comme on n'en peut douter, peut-on supposer qu'ils n'eussent aucuns mémoires historiques de ce qui les concernoit? une telle supposition seroit absurde.

On objecte que les Grecs ont commencé fort tard d'écrire en prose, quand le fait seroit tel qu'on le suppose, qu'en doit-on conclurre? N'avons-nous pas dans notre propre histoire plusieurs chroniques versifiées, dont nous tirons de grandes lumieres, la même chose a pû arriver dans la Gréce. Mais est-il bien sûr que les Grecs ayent connu si tard l'usage de la prose, parloient-ils naturellement en vers, & avoient-ils besoin d'art & de préceptes pour faire de la prose? Je ne crois pas que personne l'ait jamais pensé. La prose étoit alors comme aujourd'hui le langage naturel des hommes, & un peuple policé qui connoissoit l'art de l'écriture, avoit, sans doute, mille occasions où il étoit forcé d'écrire comme il parloit.

J'avouerai que dans ces temps anciens l'on ne publioit ordinairement que des ouvrages écrits en vers. Tout étoit poëme alors jusqu'aux loix & aux traités de philosophie, l'agrément de la versification les faisoit lire plus avidemment, & sa cadence les faisoit retenir avec plus de facilité, nous avons vû de même parmi nos François un temps où l'on ne croyoit pas que la prose françoise méritât d'être transmise à la postérité. A peine avons-nous un ou deux ouvrages de prose antérieurs à Villehardouin & à Joinville, tandis que nos bibliothéques sont encore pleines de poëmes historiques, allégoriques, moraux, &c. composés dans des temps très-reculés, quoiqu'un nombre infini de ces manuscrits ait été consumé par le temps, ou détruit par le peu de goût de ceux qui les ont employé aux usages les plus vils.

Lorſque Pline dit de Phérécyde, natif de Syros, l'une des Cyclades, & contemporain de Cyrus, *proſam orationem condere inſtituit;* cela ne doit pas s'entendre, comme ſi avant lui perſonne n'avoit jamais écrit en proſe. Ces mots ſignifient ſeulement qu'il fût le premier qui s'appliqua à donner à la proſe cette eſpéce de cadence qui lui eſt propre dans les langues dont les ſyllables reçoivent des accents ou ports de voix ſenſiblement variés (*a*), & dans leſquelles la prononciation eſt meſurée par des temps dont l'inégalité eſt conſidérable, principalement lorſque ces langues ſont ſuſceptibles de divers arrangemens ou conſtructions de mots. Quoiqu'il ne faille pas étendre trop loin ce principe, il eſt toujours vrai de dire que ces langues ſont capables de recevoir, même dans la proſe, une harmonie que nos oreilles françoiſes peuvent difficilement imaginer, accoutumées, comme elles ſont, à une prononciation plus uniforme dans ſa durée & dans ſes ports de voix. *L. 7. c. 56.*

Phérécyde de Syros avoit écrit un ouvrage de philoſophie, & c'étoit le premier ouvrage en proſe que l'on eût vû parmi les Grecs ſur cette matiere, peut-être eſt-ce là tout ce que Pline a voulu dire; nous voyons qu'en parlant de Cadmus de Milet poſtérieur à Phérécyde mort en l'an 570 avant Jeſus-Chriſt. Il ne ſe contente pas d'avoir dit de lui dans un endroit de ſes ouvrages, *primus hiſtoriam condere inſtituit*, mais il ajoute dans un autre, *proſam primus condere inſtituit*, ainſi à prendre ces paſſages de Pline à la rigueur, voilà deux

Diog Laert. lib 1.
Olymp. 59.
Plin. lib. 7. 56.

(*a*) La différence de l'aigu au grave étoit d'une octave entiere dans la langue grecque; & lorſqu'il ſe trouvoit un accent circonflexe, la voix parcouroit deux fois la même octave ſur deux ſyllabes, ce qui faiſoit un port de voix ou un chant très-ſenſible, comme Denys d'Halicarnaſſe nous l'apprend formellement, περὶ Συνθέσεως ὀνομάτων. *Edit. Oxon. volum.* 2. *pag.* 17. D'un autre côté la durée d'une voyelle longue étoit double de celle d'une ſyllabe bréve: nous n'avons rien dans la prononciation françoiſe, même dans celle des Provinces, dont l'accent eſt le plus marqué, qui approche de ce chant & de cette cadence de la prononciation grecque; ainſi il n'eſt pas étonnant, que nous ne puiſſions nous former une idée nette de l'harmonie dont étoit ſuſceptible même la proſe dans la langue des Grecs. Nous avons quelque choſe dans l'accent normand qui tient du circonflexe des Grecs, mais le port de voix eſt bien moins conſidérable.

inventeurs de la proſe qui ont même vécu dans des temps différens. Cadmus de Milet avoit écrit une hiſtoire de l'Ionie en quatre livres depuis la fondation de Milet, & comme c'étoit la plus ancienne hiſtoire écrite en proſe avec art & méthode que les Grecs euſſent connue, ceux de Milet qui cherchoient à faire honneur à leur ville, déja très-célébre pour avoir été le berceau de la Philoſophie & de l'Aſtronomie grecque (*a*), lui attribuerent l'invention de l'art hiſtorique, & même celle de la proſe harmonieuſe & élégante, quoiqu'avant lui Phérécyde eût publié un livre de philoſophie écrit en proſe. Ce Cadmus n'étoit pas même le premier qui eût écrit des hiſtoires en proſe : Pauſanias parle d'une hiſtoire de Corinthe, attribuée à un Eumelus, que la chronique d'Euſébe place à la deuxiéme olympiade, ou vers l'an 740, & nous voyons que l'uſage des ouvrages en proſe commençoit à être commun dans la Gréce, puiſqu'Epiménides de Créte compoſa, outre pluſieurs poëmes, deux traités en proſe, l'un des ſacrifices, & l'autre du gouvernement de Créte, l'un & l'autre dans l'ancienne dialecte des Crétois; car cette dialecte étoit une des marques à quoi l'on diſtinguoit les véritables ouvrages d'Epiménides, de ceux qui lui étoient ſuppoſés.

Mais ſans m'engager dans une plus longue diſcuſſion ſur l'uſage de la proſe avant le ſiécle de Cyrus, je me contenterai de remarquer que le ſtyle dans lequel étoient conçûs les monumens, & les mémoires dont ſe ſont ſervis les premiers Hiſtoriens Grecs, eſt indifférent à la certitude de leurs hiſtoires. Il eſt toujours sûr qu'il y en avoit au temps de Cyrus, & qu'un ſiécle où la philoſophie étoit cultivée parmi les Grecs avec ardeur, n'eût pas donné une grande approbation à des hiſtoires de pure invention, que l'on eût voulu faire recevoir comme authentiques : on ne doit pas oublier que le ſiécle dont je parle, eſt celui de Thalès, de Solon, de Phérécyde, de Pythagore, de Piſiſtrate, & d'un grand nombre d'autres hommes célébres par leur ſageſſe, par leur habileté, & par leur amour pour les ſciences : on ne pourroit le comparer ſans injuſtice à ces ſiécles

(*a*) Thalès, Anaximandre, Anaximénes, &c. étoient de Milet.

groſſiers & ignorans, dans leſquels nos peres prenoient les fabuleuſes chroniques de l'Archevêque Turpin, de S. Graal, de Lancelot du Lac, & de tant d'autres héros imaginaires, pour des hiſtoires véritables.

Il y avoit parmi les Grecs du ſiécle de Piſiſtrate, un grand nombre de monumens de l'ancienne hiſtoire, des choniques en vers que les peuples chantoient communément, des hymnes compoſées en mémoire des grandes actions des héros anciens, des inſcriptions, des épitaphes, des tombeaux, des temples, des chapelles, des autels, des ſtatues, des fêtes, qui devoient leur origine à des événemens célébres: les peuples conſervoient aiſément le ſouvenir de ces faits, parce qu'ils étoient liés par ces monumens, & par ces cérémonies, aux pratiques de la religion qui ont fait, dans tous les temps, une impreſſion vive & durable ſur l'eſprit des hommes: les ouvrages des Anciens nous fourniſſent des exemples de ce que j'avance. Il y avoit même quelques-uns de ces monumens qui avoient été élevés avec des inſcriptions, exprès pour conſerver à la poſtérité la mémoire & les circonſtances de certains événemens: nous voyons dans Tacite, que l'on conſervoit encore dans le Péloponéſe, au temps de Tibere, les originaux du traité de partage de ce pays entre les deſcendans d'Hercule, lorſqu'ils s'en emparerent un ſiécle après la guerre de Troye. Les Meſſénies produiſirent les originaux de ce traité, dans un différend qu'ils avoient avec les Lacédémoniens, au ſujet de la propriété d'un temple de Diane, les Lacédémoniens oppoſoient à ces titres des chroniques anciennes & d'anciens Poëtes; les Meſſéniens avoient auſſi pour eux des chroniques & des Poëtes anciens, conformes aux inſcriptions du traité de partage, & de plus un grand nombre de jugemens favorables qui les avoient ou maintenus, ou rétablis dans la poſſeſſion du temple conteſté; ainſi les Romains déciderent en leur faveur, & leur en adjugerent la propriété.

Annal. 4. c. 43.

Ce traité de partage n'avoit guères moins de 1000 ans d'antiquité; cependant on ne refuſa point de le recevoir comme un titre véritable, & l'arrêt rendu en conformité, prouve

qu'il fut régardé comme authentique. Nous avons dans les recueils d'inſcriptions pluſieurs ſemblables traités faits entre des villes & des peuples entiers, ils ne ſont pas, à la vérité, auſſi anciens que ce traité de partage, mais il y en a pluſieurs qui ont aujourd'hui plus de 2000 ans; & ſi malgré les révolutions arrivées dans la Gréce depuis vingt ſiécles, ces inſcriptions ont ſubſiſté juſqu'à nous, combien devoit-on en trouver au temps de Piſiſtrate qui vivoit au plus huit ou neuf cens ans après le commencement de la nation ou de l'hiſtoire grecque.

Ce que je dis de ces monumens, n'eſt point une choſe avancée ſans fondement: au temps d'Hérodote, poſtérieur de plus d'un ſiécle à Piſiſtrate, on montroit encore des inſcriptions du temps de Laïus, & du temps d'Amphitryon, qui avoient alors près de 1000 ans d'ancienneté. *Herod.* 5. 59.

Ces ſortes de monumens publics, je veux dire les traités, & les conventions entre les peuples entiers, n'étoient pas les ſeuls qui puſſent ſervir à l'hiſtoire, il y en avoit de pluſieurs autres eſpéces: les temples, & même les chapelles particulieres, avoient alors, comme aujourd'hui, des revenus attachés: la richeſſe, & même la ſubſiſtance des Prêtres dépendoient de ces fondations: ils tiroient leur crédit de leur exactitude à les acquitter, & ils ne pouvoient le faire ſans avoir des fonds ſuffiſants. Il leur étoit donc important de conſerver avec ſoin les décrets, les actes, les contrats qui faiſoient foi de ces fondations: ces titres gravés ſur l'airain & ſur le marbre, ou même peints ſur le bois, ſur l'écorce & ſur la toile, étoient au temps du renouvellement des lettres dans la Gréce, d'un auſſi grand ſecours pour déterminer les généalogies des grandes familles, que le ſont aujourd'hui les chartes gardées dans les archives des Monaſtères.

Il y a même grande apparence qu'il s'étoit trouvé parmi les Prêtres de ces temples, des gens curieux qui avoient écrit des eſpéces d'annales rapportées aux années des ſacrificateurs de ces mêmes temples, ſans cela on ne peut concevoir ſur quoi Hellanicus de Leſbos ſe ſeroit fondé pour déterminer les dates des événemens, par les années de la ſacrificature des

Prêtresses d'Argos : aucun des Anciens qui le citent, ne s'est avisé de lui contester l'exactitude de ses dates, ainsi l'on doit croire qu'elles étoient appuyées sur des titres suffisans.

Ces espéces de chroniques devoient ressembler à celles que les Moines écrivoient dans les siécles d'ignorance, & qui nous ont été d'une si grande utilité pour notre histoire moderne.

Je sçais que l'authenticité de nos chartes & de nos chroniques n'a pas paru fort respectable à un sçavant homme de ce siécle ; mais la maniere spécieuse dont il a proposé son opinion n'a séduit personne, ainsi je ne crois pas que ceux qui n'oseront adopter son systême sur les chartes & sur les chroniques de nos Monastères, se servent de ses principes contre les anciens titres, & les anciennes chroniques des temples grecs. Les raisonnemens de ce sçavant homme n'ont pas plus d'application sur les uns que sur les autres ; leur cause est commune, malgré la différence que l'on doit mettre entre les sacrificateurs Grecs & nos Religieux.

Germ. de ve[illegible] Fr[illegible]n diplomat.

Lors du renouvellement des sciences dans la Gréce, on s'attacha à publier des recueils de ces inscriptions, actes, titres & épitaphes. La plûpart des ouvrages que l'on publioit alors sous le titre de généalogies & d'antiquités, n'étoient que de semblables recueils : les Anciens nous apprennent que l'ouvrage d'Acusilaus d'Argos, publié avant la guerre des Perses, avoit été composé pour expliquer des inscriptions trouvées sur de vieilles tables d'airain, en creusant la terre.

Jos. contr. Appionem 1. Clem. Alex. Strom. 2. Suid. Acusil.

Phérécyde l'Athénien avoit eu, sans doute, de pareils mémoires pour composer ses dix livres des antiquités de l'Attique, intitulés *Autochtones*. Denys d'Halicarnasse le nomme un ancien Ecrivain, qui ne le céde à aucun de ceux qui ont écrit des généalogies : Eusébe le fait contemporain de Thalès, mais cela ne doit pas s'étendre à la rigueur, car il est postérieur au philosophe Phérécide de Syros, & a vécu, selon les apparences, au temps de Cambise & de Darius.

Lib. 1. hist. Rom.

Chronic.

Ses sçavans avoient alors, pour entreprendre ces ouvrages, plus de commodités que l'on ne l'imagine ordinairement. Pisistrate tyran d'Athénes, qui méritoit par ses vertus de remplir

un trône légitimement acquis, avoit amassé une bibliothéque considérable pour ces temps encore peu cultivés, non-seulement il la tenoit ouverte au public, mais il y entretenoit encore des gens de lettres, ausquels nous devons les poëmes d'Homère & d'Hésiode, dont on ne voyoit alors que des exemplaires défectueux & informes.

Cette bibliothéque subsista après la mort de Pisistrate & de ses enfans, les Athéniens l'augmenterent de tous les ouvrages qui parurent depuis. Elle fut enlevée par Xerxès lorsqu'il brûla Athénes; mais les livres transportés en Perse y subsisterent, il y en avoit encore une partie au temps d'Alexandre; & Seleucus Nicator les renvoya aux Athéniens, à ce que nous apprend Aulugelle de qui ce détail est tiré.

Aul. Gell. 6. cap. 17.

Cette bibliothéque contenoit au moins quelques centaines de volumes, on ne peut lui en donner moins. Pisistrate mourut l'an 528, avant l'Ere chrétienne, selon la chronique de Paros: les grands ouvrages historiques & philosophiques n'étoient pas encore publiés, de quoi pouvoit être composée la bibliothéque de ce Prince, si ce n'étoit de ces poëmes historiques, de ces annales, de ces cantiques, de ces recueils de titres, d'actes, d'inscriptions, & de tous ces autres monumens sur lesquels on a composé dans la suite les grandes histoires.

Ce fut sans doute le retour de ces recueils après la conquête de l'Asie par Alexandre, qui mit les Grecs en état de comparer ces histoires étendues, avec les titres sur lesquels on les avoit écrites. La philosophie & les mathématiques cultivées alors avec éclat, porterent dans la critique un esprit de discussion & d'exactitude que l'on n'avoit pas encore employé communément dans les matieres historiques: on examina les titres & les fondemens des grandes histoires, & cet examen produisit tous les ouvrages de chronologie qui parurent alors. Le seul que nous ayons un peu entier est la chronique de Paros, publiée parmi les marbres du Comte d'Arondel; ce monument gravé sur le marbre, s'est conservé pendant plus de 2000 ans, mais les fragmens qui nous restent des chroniques d'Eratosthénes, de Castor, d'Apollodore, de

Thrasylle

Thrasylle & de plusieurs autres, sont voir que la plûpart de ces Chronologistes, s'accordoient assez dans les points essentiels, pour nous donner lieu de croire qu'ils avoient travaillé sur des mémoires authentiques.

Je conviendrai cependant sans peine que les premieres histoires étendues ont été publiées par les Grecs dans un temps où la critique étoit encore grossiere. Il est probable que ceux qui les écrivoient ont mêlé à leurs récits des fables que les dogmes de la Religion dominante rendoient alors moins absurdes qu'elles ne le paroissent aujourd'hui ; mais nous pouvons rejetter ces circonstances merveilleuses, en conservant le fonds des évenemens principaux. Nous le faisons pour les anciennes histoires des Nations modernes, & l'on ne peut douter que parmi les Grecs, les gens sensés ne tinssent une conduite semblable. Thucydide qui se plaint de l'amour des premiers écrivains pour les fables, rapporte pourtant dans son histoire un assez grand nombre de dates anciennes, & même plusieurs évenemens antérieurs au siége de Troye, qu'il ne tenoit que de ces mêmes Auteurs ou des mémoires qu'ils avoient suivis. Il croit ces évenemens embellis par l'addition de plusieurs circonstances fabuleuses; mais il se garde bien de les rejetter entierement, aurions-nous aujourd'hui plus de droit que lui de regarder ces histoires comme absolument fabuleuses, parce que tout ce qu'elles contiennent n'est pas également vrai? Sommes-nous mieux instruits que les Anciens qui avoient examiné les preuves sur lesquelles elles étoient appuyées, & qui y ont ajouté foi en beaucoup de choses? Ces propositions revoltent les esprits sensés; mais indépendamment du préjugé que cette absurdité forme contre les critiques de l'ancienne histoire, je pourrois montrer que la Chronologie des principaux évenemens rapportés par ces Auteurs, est établie sur les démonstrations les plus indubitables. Cette matiere demande une, ou même plusieurs Dissertations étendues, & j'espére qu'elles suivront de près celle-ci.*

* V. *Tome V. de ces Mémoires p.* 173. *&* 331.

Les Romains ſont pour leur propre hiſtoire dans le même cas que les Grecs. Fabius Pictor & Cincius, les premiers hiſtoriens de Rome, n'avoient peut-être pas eû tout le diſcernement néceſſaire pour bien choiſir entre les divers mémoires ſur leſquels ils avoient écrit l'hiſtoire des premiers ſiécles de leur nation; mais ceux qui vinrent dans la ſuite, Polybe, Caton, Varron, Tite-Live, Denys d'Halicarnaſſe, & pluſieurs autres Hiſtoriens & Critiques habiles, firent ſubir un examen rigoureux à ces premieres hiſtoires: ils rechercherent avec ſoin les divers exemplaires des annales des Pontifes, des Journaux des Magiſtrats, des Actes du Sénat, des Regiſtres des Cenſeurs. Ils y joignirent les Inſcriptions conſervées dans les Temples, les mémoires hiſtoriques des nations voiſines, & comparerent avec les anciennes hiſtoires tous les monumens capables de les aſſûrer de la vérité, ou de la fauſſeté des évenemens qui y étoient rapportés.

Je ne m'arrêterai point ici à prouver l'exiſtence ni l'autorité de ces divers monumens hiſtoriques, l'une & l'autre ont déja été invinciblement démontrées par M. l'Abbé Sallier: cependant avant que d'examiner l'autorité du témoignage des Anciens dans l'hiſtoire des nations étrangeres, je crois devoir ajoûter une réflexion générale ſur le droit que ſe donnent aujourd'hui des gens d'eſprit, de rejetter des hiſtoires qui ont été reçûes par ceux qui avoient intérêt de les examiner, & qui étoient bien mieux en état de le faire, que nous ne le pouvons être aujourd'hui.

Lorſque nous apprenons par le témoignage d'autrui un fait que nous n'avons ni vû, ni pu voir, & que ce fait n'implique aucune contradiction formelle avec d'autres dont la certitude eſt complette: la préſomption fondée ſur le caractère du témoin qui en dépoſe, forme ordinairement preſque toute la raiſon que nous avons de recevoir, ou de rejetter ſon temoignage. C'eſt un homme d'eſprit, dit-on, on n'a pu lui faire illuſion: c'eſt un homme de probité, il ne peut avoir deſſein de me tromper, & d'ailleurs il n'a aucun intérêt à le faire: tous les gens raiſonnables lui accordent leur confiance, car ſouvent

quoique le caractère du témoin me soit inconnu, la confiance que les autres ont en lui, cause ma persuasion, & je dois croire le fait dont il m'assûre, lorsque ce fait ne contient nulle contradiction; telle est la regle fondamentale de cette critique d'usage, par laquelle les hommes se conduisent dans le cours ordinaire de la vie.

Nous sommes précisément dans le même cas à l'égard des anciennes histoires des Grecs & des Romains: les évenemens qu'elles contiennent ne nous sont connus que par le rapport des Ecrivains qui les racontent. Les plus habiles & les plus honnêtes gens de ces deux nations non-seulement ont ajoûté foi à ces témoignages, mais ont comblé d'éloges ceux qui employoient leur esprit à les éclaircir, & à les concilier.

Supposera-t-on que deux nations aussi sages & aussi éclairées que les Grecs, des siécles postérieurs à Alexandre, & les Romains du temps de Ciceron ayent adopté des ouvrages remplis de fables, & les ayent pris pour des histoires véritables?

Les siécles dont il s'agit étoient sçavans & éclairés: la Philosophie, la Géométrie, l'Astronomie, les Mathématiques, la Dialectique, la Morale, la Jurisprudence, la Politique, étoient cultivées avec tant de succès, que nous puisons encore aujourd'hui dans les écrits qui parurent alors les premiers principes de ces sciences; est-il vrai-semblable que les plus grands Critiques de l'antiquité ayent espéré se faire considérer de leurs contemporains, en autorisant des contes populaires par leur suffrage? ces siécles éclairés étoient semblables au nôtre: le plus sûr moyen d'attirer l'estime publique étoit de se distinguer du vulgaire, par des opinions hardies, par des paradoxes étonnans, & d'employer son esprit & son érudition à détruire les opinions communes: il n'y (*a*) avoit aucun honneur à gagner

(*a*) Censorin, *de die Natali*, c. 21. nous donne une idée du travail de Varron sur la chronologie qui montre combien il avoit pris de précaution pour s'assûrer de la vérité, & quels secours il avoit eu: *Hoc quodcumque caliginis Varro discussit, & pro cetera sua sagacitate nunc diversarum civitatum conferens tempora, nunc defectus, eorumque intervalla retrò dinumerans eruit verum, lucemque ostendit, per quam numerus certus non annorum modo, sed & dierum perspici possit.* Suivons-nous une autre méthode, & avons-nous d'autres secours?

en les défendant : c'étoit se confondre avec la populace qui y ajoûtoit foi. Je sçais bien que ce n'est là qu'une présomption ; mais en matiere de faits, il y a des présomptions décisives : celle-ci est, je crois, de ce genre ; & l'on ne persuadera pas aisément, que la nation romaine du siécle de Caton & de Varron, nation grave & sensée qui méprisoit les agrémens frivoles, qui ne faisoit cas que des études sérieuses & du mérite solide, que cette nation toute occupée des emplois militaires; de la Jurisprudence & de la Politique, qui regardoit presque la Philosophie, comme une étude peu convenable à la gravité romaine, eût comblé d'éloges l'érudition frivole d'un homme dont les recherches n'auroient eû que des fables pour objet, & dont l'unique but eût été de faire recevoir les traditions fabuleuses de la populace, pour des histoires véritable. Quand bien même nous ne connoîtrions pas aujourd'hui les sources dans lesquelles Caton, Varron & Atticus avoient puisé les faits appuyés sur leur témoignage, les éloges qu'ils ont reçus de leurs contemporains doivent nous persuader de la pureté & de l'autorité de ces sources.

Plut. Cat. le Cens.

Après ces réflexions sur ce que les Grecs & les Romains ont laissé des commencemens de leur propre histoire, passons à ce qu'ils nous apprennent de l'histoire des nations étrangeres ; les Romains ne nous ont parlé que sur le témoignage des Grecs, ainsi je ne m'arrêterai qu'à ces derniers. On doit ranger ce qu'ils nous ont dit, sous trois classes ; la premiere comprend les traditions poëtiques, & les opinions populaires qui ont été reçûes jusqu'au siécle des Perses, alors commence le second temps, ou celui dans lequel les Grecs allerent voyager dans les pays étrangers ; ce temps n'a fini que sous les successeurs d'Alexandre, lorsque les Grecs se trouverent en état de consulter les histoires écrites par ceux des pays même dont ils vouloient parler : de ces trois classes la plus ancienne, est celle qui a le moins de certitude. L'on suppose ordinairement, qu'en fait de témoignages historiques, les plus anciens sont les plus authentiques, mais ce principe n'a lieu, que lorsqu'il y a d'ailleurs égalité parfaite entre les témoins, c'est-à-dire lorsqu'ils ont eu une égale

facilité de s'instruire des évenemens dont ils parlent, & une égale disposition d'esprit pour examiner le fondement des traditions qu'ils rapportent, sans cela il arrive souvent que des Auteurs postérieurs étant mieux instruits, sont plus croyables que ceux qui les ont précédés.

Les premiers Ecrivains Grecs qui ont parlé des nations barbares, ne les connoissoient que d'une maniere très-confuse, & les histoires qu'ils en racontoient, n'étoient fondées que sur le rapport incertain des marchands qui alloient commercer sur les côtes de l'Egypte & de la Phœnicie. Homére ne connoissoit rien vers l'Orient au-delà de Sidon & de l'embouchure du Nil : la Sicile & l'extrémité de l'Italie étoient le bout du monde vers l'Occident, au-delà étoient l'Océan qui entoure la terre, & le pays des Fables, les Isles fortunées, le séjour des Dieux & des Héros. Strabon remarque que les fameuses villes de Ninive, de Babylone & d'Ecbatanes ont été inconnues à Homére : on y pourroit encore ajoûter Memphis, dont il ne parle pas, quoiqu'il fasse mention de la ville de Thébes à cent portes, plus éloignée de la côte, & qu'il indique même la division des Æthiopiens en Orientaux & Occidentaux. Nous avons vû de même nos Poëtes du XIVe. & du XVe. siécle parler du Cathay & de la ville de Cambalou, que les voyages de Marc-Pol avoient rendu célébres dans l'Occident, tandis qu'ils n'avoient aucune connoissance des pays immenses qui nous séparent de cette ville nommée aujourd'hui Pekin.

C'étoit sur le seul rapport de ces marchands ignorans qui n'avoient consulté que la populace des pays où ils commerçoient, & qui le plus souvent l'avoient même mal consulté, qu'étoient fondées toutes les opinions des premiers Grecs sur l'histoire étrangere, ainsi l'on ne doit pas être surpris si ce qu'en disent les Poëtes est si superficiel & si confus, si les généalogies par lesquelles ils font descendre des anciens Grecs, les Héros & les Divinités de l'Orient, Isis, Osiris, ou Bacchus, Belus, & Adonis, sont si absurdes, & si pleines de contradictions. Dès que les Grecs commencerent à cultiver sérieusement les sciences, ils sentirent l'insuffisance de leurs mémoires sur

l'hiſtoire étrangere, & ils prirent le parti d'aller s'en inſtruire dans les pays mêmes, c'eſt ce qui forme le ſecond temps de l'érudition grecque. Hécatée de Milet fit un voyage en Egypte, pour s'informer non-ſeulement des mœurs & de la nature du pays, mais encore des antiquités de la nation; il en obſerva une partie par lui-même, & conſulta ſur le reſte les Prêtres, & les Sçavans dont il pût gagner la confiance. Hérodote qui voyagea dans le pays après lui, le cite dans ſon hiſtoire, & s'il en faut croire quelques Anciens, il n'avoit pas dédaigné de le copier en beaucoup d'endroits, & de ſe faire honneur des remarques de ſon prédéceſſeur. Si, comme il y avoit bien de l'apparence, Diodore de Sicile avoit tiré du même Hécatée de Milet, ce qu'il dit de la Haute-Egypte, rien n'étoit plus exact que les deſcriptions de cet ancien Ecrivain; & nous verrons dans la relation du P. Sicard, que les monumens qu'il décrivoit, entr'autres le *Memnonium*, ſubſiſtent encore aujourd'hui, comme Hécatée de Milet les avoit vûs il y a plus de 2000 ans.

Cependant il ne paroît pas que ces Auteurs de la ſeconde claſſe puiſſent être auſſi exacts ſur les antiquités étrangeres, que ſur la deſcription des pays qu'ils avoient vûs, ils n'avoient été inſtruits de ces antiquités que par des converſations, dans leſquelles la néceſſité de ſe ſervir d'Interprêtes, & la difficulté de retenir exactement ce que l'on avoit oui dire, devoit, ſans doute, les entraîner dans des mépriſes, & dans des erreurs conſidérables. D'ailleurs ceux qui conſultoient, n'avoient peut-être pas étudié leur hiſtoire avec aſſez de ſoin, pour pouvoir en rendre un compte bien exact de vive voix : ils mêloient, ſans doute, les fables populaires, & les traditions incertaines, aux faits aſſurés & indubitables, nous en voyons un exemple ſenſible dans la différence qui ſe trouve entre les hiſtoires de la Chine, que nous ont donné les premiers Miſſionnaires Européens, & les annales traduites ſur les livres hiſtoriques de la Chine, par le P. Martini.

Il en a été de même des Grecs du ſecond temps, qui n'a fini que lorſque l'on a publié dans la Gréce, des ouvrages

composés sur les histoires originales des nations étrangeres : jusqu'alors on n'avoit connu cette histoire que d'une maniere très-confuse.

Ctésias est, je crois, un des premiers qui ait exécuté cette entreprise. Xanthus de Lydie avoit déja donné une histoire des Lydiens, tirée des archives même de cette nation ; mais on n'avoit rien de pareil pour les Assyriens, les Médes, & les Perses. Hérodote avoue qu'il ne fait que rapporter ce qu'il avoit appris dans la conversation des Sçavans de ces pays. Nous n'avons plus aujourd'hui son histoire d'Assyrie, qu'il cite lui-même, & qui avoit été vûe par Aristote, ainsi nous ne pouvons la comparer avec les fragmens de Ctésias, ni même sçavoir quelle différence il y avoit entre les récits de ces deux Historiens, parce qu'Hérodote ne donne nulle part la suite totale de l'histoire d'Assyrie, il n'en parle que par occasion ; mais quand bien même ils se trouveroient contraires l'un à l'autre, je crois qu'il faudroit s'en rapporter à Ctésias qui a dû être mieux informé : il a pour l'histoire d'Assyrie le même avantage sur Hérodote, qu'Hérodote a sur Eschyle pour la suite des Rois de Perse ; quoiqu'Eschyle soit antérieur à Hérodote, aucun Critique sensé ne préfére le passage confus d'une des Tragédies de ce Poëte contemporain de la bataille de Salamine, à ce qu'en dit Hérodote. L'Historien parle de la même façon en plusieurs endroits différens ; & ce qu'il dit des deux branches de la famille des Achéménides, de celle de Cyrus, & de celle de Darius fils d'Hystaspe quadre parfaitement avec ce que nous apprend Diodore de Sicile (*a*) de la généalogie des Rois de Cappadoce, qui, quoiqu'alliés seulement par femmes à la famille des Achéménides, en formoient une troisiéme branche. D'ailleurs la suite de ces Rois dans Hérodote, est conforme au canon de Ptolémée, qui nous a donné après Bérose, la suite des Rois de Perse, tirée des Registres du Collége des Astronomes Chaldéens, de Babylone, & les diverses observations d'éclypses, rapportées dans Ptolomée au regne de ces Rois de Perse, conviennent par le calcul astronomique, avec la chronologie d'Hérodote.

Arist. histor. Anim. 7. 18.

(a) *Diod. lib.* 31. *Phot. Cod.* 244.

Hérodote pour l'hiſtoire d'Aſſyrie étoit moins bien inſtruit que Ctéſias, Ninive étoit détruite depuis long-temps, la ville avoit été entierement dépeuplée, les titres publics & particuliers avoient été tranſportés à Ecbatanes capitale de Médie, Eſdr. 1. c. 4. comme l'Ecriture nous l'apprend, c'étoit dans les archives de cette derniere ville qu'il falloit chercher les annales de l'Empire Aſſyrien, on y liſoit non-ſeulement les évenemens qui concernoient cette nation en particulier, mais encore l'hiſtoire des nations voiſines; un reſcript du Roi de Perſe aux Samaritains, dont on voit un fragment dans le livre d'Eſdras, nous prouve inconteſtablement que les guerres de David & de Salomon contre les petits Princes de Syrie y étoient rapportées. Ctéſias nous aſſûre que les annales de Perſe écrites par l'autorité des Rois contenoient un abrégé de ces anciennes hiſtoires, & que les loix de Perſe en impoſoient la néceſſité; il nous dit que c'eſt de là qu'il a tiré ce qu'il en écrit, aucun des Anciens ne s'eſt aviſé de révoquer en doute ſon témoignage ſur cet article, il avoit paſſé dix-ſept ans à la Cour des Rois de Perſe en qualité de Médecin du Roi, il avoit appris la langue du pays, comme nous n'en pouvons douter par la juſteſſe des interprétations (*a*), qu'il donne aux mots Perſans qu'il rapporte, & par-là il étoit en état de conſulter ces mêmes annales, comme il nous aſſûre l'avoir fait.

Je veux que Ctéſias par ſa partialité pour les Lacédémoniens dans l'hiſtoire moderne, par ſa crédulité pour les évenemens miraculeux liés au ſyſtême de la Religion qu'il profeſſoit, par ſon peu d'exactitude dans le fait de phyſique ou d'hiſtoire naturelle, ait mérité les reproches que lui ont fait les Anciens, ce qui demande cependant encore quelque examen, que conclura-t-on de-là? ces défauts qu'on lui reproche n'ont pas empêché ceux même des Anciens qui avoient le moins d'indulgence pour lui, de le ſuivre dans ce qu'il avoit écrit de l'ancienne hiſtoire des Aſſyriens & des Médes, ils le préféroient à Hérodote, parce qu'ils le croyoient mieux inſtruits que lui, nous eſt-il permis de donner à ces reproches

(a) V. *Reland. diſſert. de vet. lingua Indica, de vet. lingua Perſica.*

plus

plus de force que ne leur en donnoient les Anciens qui les lui faisoient ; par quel droit en tirons-nous des conséquences qu'ils n'ont pas crû en pouvoir tirer, songeons que leur conduite à l'égard de Ctésias doit regler la nôtre, & que si nous ajoûtons foi aux reproches qu'ils lui font, nous devons aussi croire que lorsqu'ils recevoient le témoignage d'un homme pour lequel ils n'avoient aucune prévention, il falloit qu'ils y fussent forcés par l'évidence & la certitude de ce même témoignage.

Si ces anciens Auteurs sont dignes de créance, lorsqu'ils blâment Ctésias, ils le sont aussi lorsqu'ils reçoivent son histoire ; s'ils ont été assez mauvais critique pour admettre sans preuve & sans fondement l'histoire d'un Ecrivain qu'ils croyoient fabuleux, quelle autorité doivent-ils avoir sur notre esprit, & ne devons-nous pas croire qu'ils avoient pû condamner Ctésias sans raison & par la même légereté qui leur faisoit ajoûter foi au témoignage d'un homme qu'ils affectoient de traiter de menteur.

Ce principe paroîtra encore plus vrai, si l'on considére le troisiéme temps de la Gréce, c'est-à-dire, celui qui a suivi la conquête de l'Orient par Alexandre. Alors les Grecs, maîtres de toutes les villes considérables, se trouverent en état d'en consulter les archives, d'en faire traduire les histoires, & de s'instruire exactement d'une infinité de faits dont ils n'avoient eû jusqu'alors que des notions confuses ; le seul motif de la gloire que leur acqueroient de pareilles connoissances chez une nation aussi avide de sçavoir que les Grecs, auroit pû les soutenir dans cette entreprise ; mais ils en avoient un plus puissant encore, je veux dire celui de faire leur cour par ce moyen à des Princes riches, curieux & libéraux.

Dans le partage des Provinces conquises par Alexandre, l'Egypte étoit échûe à Ptolémée, non-seulement il s'y maintint dans l'indépendance de tous les autres Généraux de ce Prince, mais par la sagesse de son administration, il rendit ce Royaume le plus florissant & le plus riche de tout l'Orient. Ptolémée étoit sçavant, les Anciens citent avec éloge ce qu'il *Arrian. præf. histor.*

avoit écrit sur les expéditions d'Alexandre, ainsi il auroit crû ne donner à l'Egypte qu'un éclat imparfait, s'il n'y avoit fait fleurir les Lettres, dans ce dessein aidé des conseils & des soins du fameux Démétrius de Phalére, il établît dans sa capitale une Bibliothéque qui se trouva composée de cent mille volumes à la mort de son fils Ptolémée Philadelphe; mais comme cet amas de livres eût été peu utile, si l'on n'en eût pas fait usage, il attira un grand nombre de Sçavans à sa Cour de toutes les parties de la Gréce, & les plaça dans le *Musæum*, espéce de Collége ou d'Académie qui tiroit son nom des Muses, Divinités tutelaires des Sciences. Là ils trouvoient avec une protection utile qui prévenoit leurs besoins avec magnificence, tous les secours nécessaires pour perfectionner toute sorte de Sciences.

Memnon. apud Phot. cod. 224.

Clearque tyran d'Heraclée, dans le Pont, avoit déja ouvert une Bibliothéque publique sous le regne des derniers Rois de Perse; & cet établissement qui lui rendoit les gens de lettres favorables, avoit empêché que le reste de la Gréce ne conçut pour lui toute l'horreur que méritoit la façon tyrannique avec laquelle il gouvernoit sa patrie: les Lettres étoient alors en grand honneur parmi les Grecs. La conquête de l'Orient avoit fait passer dans leurs mains les trésors des nations barbares, & ces richesses se répandant dans toute la Gréce, procuroient à un grand nombre de particuliers cet heureux loisir necessaire pour se donner entierement à l'étude.

Je n'entrerai pas dans le détail de tous les ouvrages historiques qui parurent alors, ce seroit la matiere de plusieurs dissertations, je me contenterai de parler en général de quelques-uns.

Berose né à Babylone avant la Conquête de la Perse par les Grecs, fut élevé parmi les Prêtres Chaldéens, de l'ordre desquels il étoit. Il quitta la Chaldée pour porter l'Astronomie dans la Gréce, & il s'y acquit une grande réputation, c'est dans ses ouvrages qu'Hipparque avoit pris ses anciennes observations d'éclipses que l'on trouve rapportées dans Ptolomée, & dont le calcul astronomique montre l'exactitude. Le même

Bérose publia aussi une histoire chaldéenne qui finissoit à l'an 267 avant Jesus-Christ, & qu'il dédia à Antiochus II. du nom, l'an 261; nous en avons quelques fragmens & quelques extraits assez imparfaits, j'aurai lieu de les examiner dans une Dissertation particuliere (*a*). Je me contenterai de remarquer ici que non-seulement ce qu'il avoit dit de l'ancienne histoire des derniers Rois de Babylone est absolument conforme aux faits rapportés dans l'Ecriture, comme Josephe, & les premiers Chronologistes chrétiens nous l'assûrent, mais encore que ce qu'il dit des antiquités de cette ville, il est tellement d'accord avec l'Ecriture, que l'on est forcé de croire qu'il avoit consulté les livres des Juifs, ou que les traditions chaldéennes ne contenoient rien pour l'histoire des premiers temps qui ne fût assez conforme aux Livres de Moyse dans le gros des faits, quelque opposition qu'il y eût d'ailleurs entre le systême religieux des Juifs & celui des Chaldéens.

Bérose est le seul Auteur profane qui ait parlé d'un déluge véritablement universel: il compte dix générations entre le premier homme & le déluge, comme Moyse, & marque la durée de ces générations en *Sares* ou périodes de 223 mois lunaires, semblables au cycle de Méton de dix-neuf ans & demi. Ces Sares, suivant la signification de leur nom en Chaldéen marquoient la *restitution*, ou le retour des éclypses, c'est-à-dire des conjonctions du Soleil & de la Lune à peu-près au même lieu de l'écliptique. Le nombre des *Sares*, ou périodes lunaires, attribué par Bérose à ces dix générations, étant évalué en années communes, fait une durée peu différente de celle qui est marquée par Moyse; & le même rapport se trouve entre le reste de son histoire & la véritable chronologie, c'est-à-dire, celle de la Bible.

Suidas au mot Σαρος.

Cette histoire de Bérose comparée avec les histoires particulieres de Tyr & de Sidon dont Menandre d'Ephèse publia une traduction, mit les Grecs en état de juger de la confiance que méritoit l'histoire Assyrienne de Ctésias, & puisqu'après cet examen ils continuerent de la recevoir, il ne semble pas

(*a*) Sur les antiquités de Babylone.

que nous ſoyons aujourd'hui en droit de la rejetter, comme on prétend nous y forcer.

A peu-près dans le même temps que Béroſe, Manéthon, publia une hiſtoire d'Egypte dédiée à Ptolémée Philadelphe, c'eſt-à-dire avant l'an 247 avant J.C. dans lequel ce Prince mourut: Manéthon étoit Grand-Prêtre d'Héliopolis, & avoit conſulté toutes les archives des Temples de l'Egypte; il le pouvoit faire aiſément étant prépoſé à la garde des livres ſacrés de tout le pays. Un fragment de cette hiſtoire, cité par Joſephe, nous donne lieu de juger qu'elle étoit écrite avec exactitude; car il avoue que ſur le fait dont il parle, il n'a rien trouvé dans les livres authentiques, ou dans les archives des Temples, & remarque qu'il ne tient ce qu'il en dit, que de la tradition des habitans d'Héliopolis; ce qui prouve le ſoin qu'il avoit de diſtinguer les divers dégrés d'autorité des mémoires qu'il ſuivoit.

Joſeph in App. 1. cap. 16. p. 1340. ed. Ox.

Nous avons des extraits de ſon hiſtoire d'Egypte, faits par Jule Africain, & tranſcrits par George le Syncelle: la durée, l'ordre, & le nombre des différentes dynaſties dont il y étoit parlé, ont fort partagé les Sçavans, mais ſans entrer ici dans cette diſcuſſion qui regarde une autre Diſſertation, je me contenterai de remarquer que cette hiſtoire de Manethon, ainſi que celle de Ptolémée de *Mendes*, autre Prêtre Egyptien, méritoient plus de croyance que celle d'Hécatée de Milet, & que celle d'Hérodote, qui s'étoient contentés de conſulter de vive voix les Prêtres de Memphis, de l'habileté deſquels on ne fait pas de grands éloges, au lieu que Manethon & Ptolémée de *Mendes* avoient conſulté les chroniques mêmes des Egyptiens, & que leurs hiſtoires étoient fondées non-ſeulement ſur les traditions, mais encore ſur les titres, & les monumens les plus aſſûrés. Sous le regne de Ptolémée Evergete, Eratoſthene originaire de Cyréne ville grecque, ſur les côtes d'Afrique, qui a produit un grand nombre de Sçavans, fut appellé en Egypte pour préſider à l'Académie du *Muſæum*, & à la Bibliothéque d'Alexandrie: il poſſeda cet emploi pendant 45 ans, & publia un grand nombre de livres, qui firent voir qu'il

étoit auſſi grand Critique, que grand Aſtronome & grand Géométre. J'ai montré dans une Diſſertation particuliere ſur l'évaluation des meſures anciennes, combien l'opération par laquelle il avoit déterminé la meſure de la terre, devoit être exacte, puiſqu'elle ne differoit que de quelques ſtades, de celle de Meſſieurs de l'Académie des Sciences.

Eratoſthene avoit fait une étude particuliere de l'hiſtoire, & avoit publié une chronique complette de l'hiſtoire grecque; elle remontoit juſqu'aux temps les plus reculés, & fixoit même l'époque de pluſieurs évenemens des temps héroïques. Cette chronologie fut reçue avec un applaudiſſement univerſel : les Grecs la regardoient comme un ouvrage parfait; & lorſque Apollodore d'Athènes en fit une continuation près d'un ſiécle après, il (*a*) adopta entierement les calculs d'Eratoſthene, autant que nous pouvons en juger par les fragmens qui nous reſtent de l'une & de l'autre.

Le témoignage que rendoit par-là Apollodore à la chronologie d'Eratoſthene, eſt d'une extrême autorité; la ſcience des temps étoit alors extrêmement cultivée dans la Gréce : Caſtor (*b*) de Rhodes qui écrivoit vers l'an 160 avant Jeſus-Chriſt, avoit compoſé un ouvrage exprès pour relever les fautes des Chronologiſtes, ſous le titre Χρονικὰ ἀγνοήματα. La réputation d'Eratoſthene dans la Gréce étoit trop grande, pour que Caſtor eût oublié de l'examiner; & cette même réputation dans un Moderne, n'eſt pas une raiſon à un Critique pour le traiter avec indulgence.

Apollodore avoit lû cet ouvrage de Caſtor, c'eſt par lui qu'il nous eſt connu; ainſi puiſque malgré cette lecture, & l'étude particuliere qu'il avoit faite de la chronologie, il ne change rien à celle d'Eratoſthene, c'eſt une preuve qu'il approuvoit celle de ce ſçavant homme. *Apoll. biblioth. lib. 2. §. 3.*

Cette approbation eſt d'un très-grand poids : Apollodore

(*a*) Cette Chronique d'Apollodore dédiée à Attale Philadelphe Roi de Pergame, finiſſoit à la CLVIII^e^. olympiade, ou à l'an 145 avant J. C.

(*b*) Caſtor étoit poſtérieur à la priſe de Jeruſalem l'an 166 par Antiochus, puiſqu'il en parloit dans ſon hiſtoire de Syrie. *Joſeph contre Appion, l. 2.*

étoit (*a*) à la Cour de Pergame, & occupoit dans l'Académie des gens de lettres, qui étoit attachée à la Bibliothéque Royale, un poste assez semblable à celui qu'avoit eu Eratosthene à Alexandrie : cette espéce de rivalité devoit exciter Apollodore à ne pas menager Eratosthene. Dans tous les temps les gens de lettres n'ont été que trop susceptibles de cette jalousie, qui nous fait trouver une sorte de gloire à découvrir les fautes de nos prédécesseurs; mais Apollodore avoit encore une raison plus forte, c'étoit l'envie de faire sa cour au Roi de Pergame, aux dépens de la réputation du plus sçavant homme qui eût été à Alexandrie. Les Anciens nous apprennent que la Cour de Pergame & celle d'Alexandrie n'étoient pas en trop bonne intelligence. Les Rois d'Egypte avoient vû avec chagrin se former la Bibliothéque de Pergame : ils avoient fait tous leurs efforts pour l'empêcher : les livres étoient alors plus rares qu'aujourd'hui, on n'en trouvoit pas toujours à acheter, ainsi ceux qui vouloient établir promptement une Bibliothéque, étoient contraints de faire copier les manuscrits dont on ne vouloit pas se défaire. L'on écrivoit alors sur du *Papyrus*, espéce de papier de roseau, dont les manufactures étoient toutes en Egypte; & Ptolémée crut qu'en défendant le transport de ce *Papyrus*, il ôteroit à Euménès Roi de Pergame le moyen de faire copier les manuscrits dont il vouloit enrichir sa Bibliothéque, ce moyen auroit réussi si Euménès ne se fût avisé de perfectionner l'art de passer, & de préparer les peaux d'animaux pour écrire dessus. Cet art étoit déja connu en Orient, mais il étoit fort grossier, & ce fut à Pergame qu'on trouva le moyen de le porter à sa perfection, & de faire le parchemin, ou *charta Pergamena*, infiniment supérieur par son poli, par sa fléxibilité & par sa durée, au papier d'Egypte toujours rude &

V. Prid. hist. des Juifs Part. 1. liv. 7. à l'an 332.

Varro ap. Plin. lib. 13. c. 11.

(*a*) Denys d'Halicarnasse, dans son jugement sur Dinarque, *p. 179*, *vol. 2. edit. Oxon.* cite les Grammairiens de Pergame, comme formant une Académie qui avoit publié des Mémoires, *p.* 188. les Tables de Pergame ἐν τοῖς Περγαμηνοῖς πίναξι, comme un catalogue contenant la vie, les ouvrages, & un jugement sur les Sçavans qui les avoient précédés. Dans Diogène Laerce cet ouvrage semble être attribué à Apollodore, car c'est lui qui est cité, lorsqu'il s'agit de quelque chose de semblable.

caſſant, malgré les ſoins que l'on apportoit pour le préparer.

Mais comme ce parchemin étoit bien plus cher que le *papyrus*, ou papier de roſeau, la dépenſe où l'on étoit engagé par-là à Pergame devoit entretenir une jalouſie contre la Cour d'Alexandrie, qui ne diſpoſoit pas les eſprits à faire grace aux Sçavans du *Muſæum*, ainſi l'approbation accordée à Eratoſthene par Apollodore, doit avoir toute la force des éloges donnés a ceux que l'on voudroit pouvoir eſtimer moins qu'on ne fait.

Cet Eratoſthene cependant tout Géométre, tout Philoſophe qu'il étoit, ne crut point deshonorer la réputation qu'il avoit acquiſes dans les ſciences exactes, en s'appliquant à la recherche des antiquités égyptiennes. On ne voit point qu'il ait blâmé l'ouvrage écrit par Manethon ſur l'hiſtoire d'Egypte, il ſe contenta d'y ajouter des ſupplémens, parce que ce Prêtre d'Héliopolis n'avoit pas vû tous les monumens, & que l'on en avoit peut-être découvert d'autres depuis. Nous avons un fragment de cet ouvrage d'Eratoſthene, contenant la ſuite, la durée du regne, & le nom des trente-huit premiers Rois de Thèbes, & ce fragment peut être d'un très-grand uſage pour fixer la chronologie d'Egypte. Apollodore inſera dans ſa chronique la liſte des Rois de Thèbes, donnée par Eratoſthene; & comme elle finiſſoit au temps où cette ville avoit ceſſé d'être la capitale de l'Egypte, il y ajouta une continuation qui comprenoit le reſte des Princes qui avoient regné ſur le pays juſqu'à la deſtruction du Royaume par les Perſes: l'un & l'autre de ces deux Sçavans ſe réuniſſoient donc pour regarder l'hiſtoire d'Egypte comme une hiſtoire véritable: ils n'avoient pû être forcés à ſe ranger du même parti que par le caractère & la certitude des mémoires, ſur leſquels cette hiſtoire étoit fondée, & leur exemple eſt un préjugé, ce me ſemble, très-fort pour nous empêcher de rejetter abſolument cette hiſtoire avec le mépris que témoignent pour elle quelques Sçavans de nos jours, dont les ſentimens & les diſcours ne peuvent ſervir qu'à dégoûter de cette même étude, à laquelle ils ont ſacrifié leur vie entiere. Quelque longue que ſoit cette

Dissertation, on s'appercevra aisément que j'ai passé légerement sur beaucoup de points : elle contient la matiere d'un juste volume par le nombre & l'importance des choses qu'il a fallu me contenter d'indiquer; cependant avant que de finir j'espére que l'on me permettra encore une réflexion sur la cause de cette espéce d'incrédulité, ou de pyrrhonisme historique qui est si fort à la mode dans notre siécle.

L'étude de la Géométrie & des Mathématiques est aujourd'hui l'étude favorite, & presque l'unique d'un très-grand nombre de bons esprits, ces sciences même semblent tenir aujourd'hui le premier rang, & ceux qui les cultivent, affectent de ne parler qu'avec mépris des autres sciences qui sont l'objet de l'application des gens de lettres; je ne prétends point ici décrier les Mathématiques, je connois en quoi consiste leur excellence, mais je ne sçais par quelle fatalité ces sciences si utiles & si nécessaires pour régler nos connoissances, non-seulement ne sont d'aucun usage pour les étendre, & pour diriger notre conduite dans les occasions pratiques, mais peuvent même quelquefois devenir dangereuses, lorsque des esprits trop ardens les veulent appliquer aux matieres qui n'y sont point assujetties.

La Géométrie n'admet que la certitude parfaite, ou celle des propositions identiques, qui réunissant deux termes synonimes affirment que l'un & l'autre désignent la même idée. Les démonstrations les plus longues ne font autre chose que ramener les Théoremes & les assertions à des propositions identiques avec les premiers axiomes : de-là arrive que ceux qui se sont accoûtumés à ce procédé de la Géométrie, ne reconnoissent bientôt plus d'autre certitude que celle des propositions identiques; & comme les grands génies donnent ordinairement dans les plus grands excès, quand ils ne sçavent pas se modérer, ils en viennent bientôt à regarder comme fausses, ou du moins comme très-incertaines toutes les choses dont la certitude n'est pas absolue & parfaite.

Cependant les sciences les plus importantes à l'homme, la morale, la politique, l'œconomie, la médecine, la critique, la

la Juriſprudence ſont incapables de cette certitude identique des démonſtrations de Géométrie, elles ont chacune leur dialectique à part, comme l'a remarqué M. Leibnits, & leurs démonſtrations ne vont jamais qu'à la plus grande probabilité; mais cette même probabilité a une telle force dans ces matieres, que les eſprits raiſonnables ne refuſeront jamais de s'y ſoumettre, ce ſeroit même détruire ces ſciences que de vouloir leur appliquer la théorie des combinaiſons, ſous prétexte que les probabilités pouvant ſe calculer, peuvent être conſidérées comme des nombres, & qu'il eſt par conſéquent facile de déterminer leur rapport. Je ſçais que cette partie des Mathématiques, cette théorie des combinaiſons dont on nous a parlé avec tant d'emphaſe, a été pouſſée très-loin dans les derniers ſiécles; mais en même temps je ſçais que les plus grands génies qui s'y ſont appliqués, ont évité avec ſoin toutes les queſtions qui ſe trouvoient mêlées de quelque autre choſe que de nombres; je m'explique: M. *de Montmaur* dans ſon Analyſe des jeux de hazard, examine quels ſont les avantages de chacun des joueurs, c'eſt-à-dire, qu'ayant calculé toutes les combinaiſons différentes des cartes & des dés, dont il doit arriver néceſſairement une quelconque, il examine combien il y en a de favorables à chacun des joueurs, non-ſeulement dans une ſituation particuliere, mais encore dans toute la ſuite du jeu. Comme il ne s'agit là que du nombre des coups favorables poſſible, comparé au nombre des coups défavorables poſſible, quelque travail que demande une pareille opération, un eſprit capable de le ſoutenir peut eſpérer d'en venir à bout; car enfin il ne s'agit que de déterminer le rapport qui eſt entre deux nombres: mais ſi ces jeux ſe trouvent mêlés de hazard & d'habileté, comme le trictac & la plûpart des jeux de cartes, alors il ne ſuffit plus de calculer les hazards, il faut comparer les dégrés d'habiletés; or ces dégrés ne peuvent ſe comparer que par des ſuppoſitions arbitraires, & les queſtions ne ſe trouveront jamais réſolues que pour le cas particulier de la ſuppoſition; mais comme le nombre des différens dégrés d'habileté eſt infini, puiſqu'il n'y en a aucun en qui l'on ne puiſſe concevoir de

l'augmentation & de la diminution, c'eſt n'avoir rien fait que d'avoir ſeulement réſolu un cas particulier dans une ſuite infinie. M. *de Montmaur* a évité d'examiner le calcul de ces jeux, & il étoit bien éloigné d'appliquer, comme ont fait d'autres Géométres, la théorie des combinaiſons à des queſtions de morale & de politique. Les plus habiles éprouvent tous les jours que dès qu'un problême ſe trouve mêlé de phyſique, il eſt impoſſible d'en donner une ſolution générale, elle ne ſera jamais vraie que dans le cas particulier des ſuppoſitions que l'on a été contraint de faire pour déterminer les divers dégrés de force, de réſiſtance, &c. Perſonne n'a pouſſé l'application de la théorie des combinaiſons auſſi loin que M. Craig. Ce ſçavant Géométre Anglois a publié un ouvrage * ſur les Mathématiques, dans lequel appliquant les principes de ſa théorie aux différens dégrés de perſuaſion & de certitude, il entreprend de déterminer quand la fin du monde doit arriver; la choſe eſt aſſez ſinguliere pour qu'il me ſoit permis de donner ici une idée de ſon raiſonnement, ce ſera un exemple de ces excès où le mauvais uſage de la géométrie emporte quelquefois de grands génies. Jeſus-Chriſt a prédit que le monde prendroit fin, lorſqu'il n'y auroit plus de foi ſur la terre; l'auteur Anglois part de ce principe, & remarquant que le plus grand dégré de certitude en matiere de faits eſt produit par la vûe même de ces faits, le ſecond par le rapport de ceux qui les ont vûs, le troiſiéme par le rapport de ceux qui les ont ſeulement oui raconter à d'autres, & ainſi de ſuite à l'infini, il ſuppoſe que la certitude produite par ces divers moyens de ſçavoir un fait, diminue de dégré en dégré, après quoi déterminant la quantité de cette diminution de certitude & de crédibilité ſuivant différentes progreſſions, il examine au bout de combien de générations les dégrés de certitude ſeront tellement affoiblis dans chaque hypothèſe, qu'ils ne ſeront plus en état de faire une impreſſion ſuffiſante ſur l'eſprit des hommes; alors il n'y aura plus de foi, & c'eſt alors, ſelon lui, que doit arriver la fin du monde prédite par Jeſus-Chriſt.

Mrs Bernouilli

* *Philoſophiæ Chriſtianæ principia mathematica.*

Suivant les hypothèses adoptées par le Géometre Anglois, la certitude de l'histoire de Jesus-Christ est aujourd'hui la même que celle d'un fait historique rapporté par 28 personnes qui s'en diroient les témoins, & la fin du monde arrivera dans 1500 ans environ, parce qu'alors la certitude de cette histoire ne sera pas même égale à celle qui résulteroit du témoignage d'un homme seul; ce qu'il y a de plus étonnant dans ce sçavant Géométre, c'est qu'ayant beaucoup de piété & de zèle pour la Religion, il n'a pas senti quels étoient les inconvéniens de ce systême, qui a réjoüi les libertins & scandalisé les gens religieux. Un Géométre pourroit-il appliquer la méthode de Craig à la tradition historique? entreprendra-t-il d'en déterminer la probabilité, ou celle que doit avoir le témoignage d'un Ecrivain particulier, en comparant le nombre des témoignages démontrés vrais à celui des témoignages démontrés faux? & conclura-t-il, ainsi qu'on a fait dans une dissertation lûe à la Compagnie, que la probabilité des témoignages indéterminés, est comme le rapport du nombre des témoignages déterminés; c'est-à-dire, que s'il y a dix témoignages démontrés faux pour un démontré vrai, on a dix raisons de rejetter les témoignages indéterminés pour une de les recevoir? Ne pourroit-on pas comparer le Géométre qui suivroit une telle méthode, à celui qui pour déterminer le crédit & la richesse d'un Marchand, se contenteroit de compter le nombre de ses dettes actives & passives, sans examiner la quantité des sommes qu'il doit & qui lui sont dûes? Un Marchand peut être très-riche, quoiqu'il ait 50 créanciers & un seul débiteur, si les sommes qu'il doit ne montent qu'à la dixiéme partie de celles qui lui sont dûes. Toutes choses d'ailleurs égales, c'est la quantité des sommes & non le nombre des débiteurs qui fait la richesse & le crédit. N'en faut-il pas dire autant d'un Ecrivain, ne faut-il pas examiner la nature de chaque fait sur lequel il rend témoignage, & discuter une infinité de circonstances du pays, du siécle, de la profession, du caractère, de la situation & de l'intérêt de celui qui parle? Un Ecrivain pourroit rapporter des choses démontrées fausses

ſur la phyſique & ſur l'hiſtoire naturelle : il pourroit par un zéle mal entendu pour ſa Religion, croire trop facilement des faits merveilleux qu'il y croira liés, ſans que cela influe ſur l'autorité de ſon témoignage dans les faits de politique, de chronologie, &c. deſquels je ſçaurai qu'il aura pû être inſtruit, & dans leſquels je ſçaurai qu'il n'aura aucun intérêt d'altérer la vérité.

Ne feroit-ce pas avilir cette géométrie ſublime dont on fait aujourd'hui tant de cas, que de l'appliquer à des objets auſſi mépriſés de nos grands Géométres que l'étude de l'hiſtoire ? l'expérience doit les avoir convaincu que leurs ſpéculations ſe trouvent défectueuſes, lorſqu'il faut les appliquer à des choſes de pratique & de ſentiment; car il n'en eſt pas des êtres réels comme de ceux qui n'ont qu'une exiſtence objective, les points, les lignes, les ſurfaces & les figures géométriques, qui n'exiſtent nulle part hors de l'imagination de ceux qui les conſidérent. L'eſprit qui a, pour ainſi dire, créé ces êtres objectifs, les connoît parfaitement; mais il n'en eſt pas de même des êtres réels, comme leur exiſtence eſt indépendante de lui, il doit ſe contenter de n'appercevoir tout au plus la ſurface extérieure, de connoître leur préſence, & de ſentir l'impreſſion qu'ils font ſur lui. J'ai déja obſervé que la théorie des combinaiſons n'avoit aucune application aux problêmes de la phyſique ; & je crois que l'on peut le dire avec encore plus de raiſon des problêmes de politique & de critique : ainſi je n'entreprendrai point d'entrer dans le détail de ce qu'il faudroit obſerver dans cette méthode de déterminer l'autorité des Hiſtoriens par la voie du calcul, j'attendrai qu'elle ſe ſoit établie.

Cependant j'avouerai que la certitude ou la crédibilité de l'hiſtoire augmente avec la proximité des temps dont elle parle ; mais je ſoutiendrai en même-temps que la raiſon de la moindre certitude n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour rejetter entierement cette ancienne hiſtoire : contentons-nous de lui donner une moindre croyance, & ne confondons point le moins certain avec le faux. L'ancienne hiſtoire a ſon mérite, l'étude que l'on en fait a ſes avantages; & j'ai peine

à comprendre comment de bons eſprits ne voyent pas que tous les efforts qu'ils font pour en dégoûter, ne ſerviront qu'à prêter de nouvelles armes à l'ignorance. Le goût de l'antiquité n'a été que trop affoibli par les dernieres diſputes dans leſquelles ceux qui attaquoient les Anciens, ne ſont peut-être pas ceux qui leur ont porté les coups les plus dangereux: faut-il que pour achever de détruire ce goût, ceux qui réuniſſent l'érudition avec les connoiſſances exactes de la géométrie & de la philoſophie, ſe déclarent contre l'étude de l'antiquité. En réduiſant tout en problême comme ils font, en multipliant avec les raiſons de douter les difficultés qui ſont déja en aſſez grand nombre dans l'étude de l'antiquité, ils ne doivent eſpérer d'autres fruits de leurs diſcours, que celui de perſuader l'inutilité d'un travail qui bleſſe aſſez la pareſſe naturelle à tous les hommes. Le parti de l'ignorance n'eſt déja que trop fort dans un ſiécle & dans une nation qui fait gloire, comme la nôtre, de préférer la gentilleſſe naturelle & les agrémens frivoles au mérite ſolide que l'étude & les occupations ſérieuſes peuvent donner à l'eſprit.



Des Cérémonies de Religion, pour lesquelles on a eu recours à la Dictature ; c'est-à-dire, *du Clou sacré, & des Feries Romaines.*

Par M. l'Abbé COUTURE.

14 de Mai 1720.

LORSQUE pour suppléer à l'autorité des Consuls, qui se trouvoit considérablement diminuée par la création des Tribuns du peuple, le Sénat Romain s'avisa d'établir la Dictature, il n'avoit garde de se figurer toutes les occasions où l'usage lui en deviendroit nécessaire.

Il ne pensoit alors qu'à châtier l'insolence d'un citoyen séditieux, ou à repousser les attaques d'un voisin rébelle ; & afin d'inspirer plus de terreur à l'un & à l'autre, il crut devoir donner à cette Magistrature un extérieur encore plus imposant que n'avoit été celui de la Royauté même : vingt-quatre Licteurs dont les faisceaux étoient en tout temps & en tout lieu armés de haches, un Lieutenant général ou Commandant de la cavalerie, & quand il le jugeoit à propos, des troupes sous les armes jusques dans le cœur de Rome. Cet appareil qui imprimoit dans tous les esprits une véritable image de la guerre, accompagnoit le Dictateur dans les actions les plus tranquilles d'une profonde paix ; & la superstition crut dans la suite que ce qui avoit sauvé l'Etat en réprimant l'animosité des hommes, le sauveroit encore en désarmant la colere des Dieux.

C'est pourquoi dans les calamités où il paroissoit que les secours de terre seroient impuissans, le Sénat obligea les Consuls de nommer un Dictateur pour implorer l'assistance du ciel, comme si la Divinité avoit dû être plus touchée des honneurs qu'elle recevroit d'un Magistrat extraordinaire & souverain, que de ceux qui lui seroient rendus par un ministre ordinaire ou subalterne.

DU CLOU MYSTÉRIEUX.

Iere Partie.

APrès les cinq Dictatures de L. Furius Camillus, il ne paroissoit pas que la République dût avoir besoin d'un Magistrat extraordinaire. Les ennemis battus de toutes parts, avoient été forcés, les uns à s'éloigner, les autres à demander la paix, ou à recevoir la loi du vainqueur : les citoyens des différens ordres avoient été heureusement réconciliés par l'entremise du même Camillus : les Patriciens, après une longue résistance, avoient enfin admis les Plébéïens à l'honneur du Consulat, & ceux-ci en échange avoient consenti à l'établissement de la Préture & de l'Edilité Curule pour les Patriciens.

La paix régnoit donc à Rome, & depuis l'affermissement de la liberté par la mort du dernier des Tarquins, on n'avoit point encore si bien senti la douceur du repos, lorsqu'une affreuse contagion vint troubler cette tranquillité, & donna lieu à la nomination d'un nouveau Dictateur.

L'an de Rome 390. T. Live, liv. 7.

Il y avoit déja deux ans que la peste désoloit la ville & la campagne : un nombre infini de personnes, sans distinction d'âge, de rang & de condition, en avoit été emporté. Camillus, dont j'ai * rapporté les services éclatans, Camillus, sans contredit, le plus grand personnage de son siécle, trois Tribuns du peuple, un des deux Ediles Curules, un des deux Censeurs, plus de la moitié du Sénat, avoient couvert la ville d'un deuil universel ; & chaque jour marqué par la perte de quelqu'un des plus notables, faisoit appréhender l'extinction générale du nom romain.

On avoit dès les commencemens tenté toutes sortes de remédes, mais inutilement. Les Dieux mêmes sembloient être sourds aux prieres & aux vœux dont retentissoient leurs temples & leurs bois sacrés : on leur avoit fait de ces festins que leurs Prêtres appelloient *Lectisternes*, chose rare, puisque ce n'étoit que le troisiéme depuis 390 ans : on avoit institué en leur honneur des *Jeux Sceniques*, c'est-à-dire, des représentations

* Histoire de la Dictature Romaine.

de piéces dramatiques, chose inconnue jusqu'alors. Rien ne calmoit la violence du mal, lorsqu'un vieillard parut, & déclara devant le peuple qu'il avoit appris dans son enfance, qu'en pareille occasion ce fléau avoit cessé par une espéce de miracle: que le Dictateur ou le Magistrat souverain de ce temps-là avoit solemnellement fiché un clou dans la muraille du temple de Jupiter, & qu'à l'instant la colere des Dieux s'étoit appaisée. Quel rapport entre le mal & le remède? On crut cependant, & si nous nous en rapportons aux histoires anciennes, l'effet s'ensuivit, & l'usage s'en établit. Le clou fut placé par un Dictateur, & ce Dictateur fut L. Manlius Capit. surnommé *Imperiosus*.*

Cette cérémonie fut renouvellée pour la troisiéme fois, à l'occasion d'une semblable maladie. Ce n'est point de T. Live que nous l'apprenons, c'est des Tables Capitolines, ausquelles les témoignages d'Orose & de Zonare se trouvent conformes; & ce fut par le Dictateur Cn. Fulvius Centumalus, qui avoit pris pour Général de la cavalerie Q. Mart. Philippus.

Avant la Dictature de L. Manlius, on ne trouva que dans une tradition presque oubliée, que ce clou dût avoir tant de vertu. Mais depuis, ce fut un antidote contre tous les maux publics dans lesquels la raison & l'expérience se trouvoient trop courtes. Par exemple, l'an de Rome 422 il mourut un très-grand nombre des plus considérables des deux premiers ordres: le mal ne descendit point jusqu'aux simples Plébéïens, encore moins jusqu'aux affranchis & aux esclaves. On remarqua dans tous ceux qui étoient attaqués, les mêmes symptômes & les mêmes suites: on en accusoit la corruption de l'air, la mauvaise qualité des alimens, la colere des Dieux, & d'autres causes, lorsqu'une femme de chambre, qui étoit dans la confidence de sa maîtresse, alla trouver Fabius Maximus, alors Edile Curule; & après s'être assurée de sa protection, lui révéla tout le mystère.

C'étoit une société de Dames Romaines qui étoient entrées dans une espéce de fanatisme: elles préparoient des poisons, que les plus simples d'entr'elles regardoient comme des remédes,

* Il y a une Dissert. sur ce Manlius dans l'histoire critique de la Dictature, que j'espere donner bientôt au public.

ou

ou comme des préservatifs de maux imaginaires. Plusieurs même en avoient fait l'épreuve sur leurs propres maris, & s'étoient par-là procuré le veuvage. On en arrêta d'abord une vingtaine, qui nierent que ce fût rien de mauvais ; mais on leur ordonna, pour leur justification, d'en prendre une bonne dose, qui ne laissa aucun lieu de douter de leur pharmacie. Des vingt premieres on passa jusqu'à 170, qui furent condamnées à subir la même peine : & c'est là le premier jugement qui, depuis la fondation de Rome, ait été rendu sur cette espéce de maléfice.

Une telle aliénation d'esprit, où ni la galanterie ni la vengeance ne paroissoient avoir aucune part (au moins fut-on bien aise de se le persuader) fut regardée plutôt comme un prodige que comme une malice bien décidée ; c'est pourquoi sur la parole des vieillards, que l'on consultoit assez souvent dans les cas extraordinaires, on jugea que le clou sacré, qui dans les temps de troubles & de *sécession* avoit affermi les hommes dans le bon sens, pourroit bien produire le même effet sur l'esprit des femmes.

Il fallut donc encore, pour en faire la cérémonie, nommer un Dictateur, & par conséquent un Général de la cavalerie. Cet honneur passager tomba sur Cn. Quintilius & sur L. Val. Flaccus, qui un moment après se défirent de la pourpre, renvoyerent leurs Licteurs, & se mêlerent dans la foule.

T. Live est de tous les Auteurs anciens celui qui nous a parlé le plus clairement de cette superstition ; mais combien de circonstances nous a-t-il laissé ignorer ? Il auroit été à souhaiter qu'il eût bien voulu nous apprendre si les Pontifes, les Prêtres, les Vestales, le Sénat & le peuple y assistoient comme dans les supplications ordinaires ; quelles prieres on adressoit aux Divinités célestes, terrestres & infernales, & plusieurs autres choses dont le détail n'auroit pas été moins curieux, que le cérémonial qui s'observoit par le ministère des féciaux dans les déclarations de guerre, ou par celui du grand Prêtre dans les dévouemens d'un Magistrat ou d'un particulier. T. Live se contente d'ajoûter à son récit, qu'il y avoit une ancienne

loi écrite en vieux langage & en vieux caractères, portant que le plus considérable des Magistrats, car c'est ainsi qu'il faut entendre *Prætor maximus*, doit enfoncer le clou le 13e jour de Septembre; que ce clou fut fiché dans la muraille du temple de Jupiter, du côté qui regarde le temple de Minerve, & qu'autrefois dans le temple de Norcia, où l'on en plaçoit un nouveau chaque année, il servoit aux Volsiniens, peuple d'Etrurie, pour marquer le nombre des années; parce que dans ces premiers temps les lettres étant peu cultivées, les plus ignorans pouvoient aisément connoître à ces signes la date des événemens ausquels ils s'intéressoient le plus, & qu'enfin ce fut L. Manlius Capitol. qui fut le premier Dictateur créé pour cette fondation, *clavi figendi causâ*.

Quoique, contre ce qu'il dit ici positivement, il soit à présumer de ce qu'il dit ailleurs, que dans les sécessions de la populace ce clou avoit autrefois réuni les esprits: quoi, dis-je, qu'il soit à présumer que la cérémonie s'en étoit faite par le Dictateur Manius Valerius fils de Volesus, & frere ou cousin germain de Val. Poplicola, suivant le sentiment de Denys d'Halicarnasse, l'an de Rome 259.

Des Feries.

II. Partie.

L'An de Rome 411, sous le IIIe Consulat de C. Martius Rutilius, & le IIe de T. Manlius Torquatus, immédiatement après la dédicace du temple de Junon, surnommée *Moneta*, qui l'année précédente avoit été voué par le Dictateur L. Furius Camillus, il arriva plusieurs prodiges, qu'on regarda comme autant d'avertissemens qui venoient de la part de cette Déesse. Le ciel s'obscurcit en plein jour, comme dans la nuit la plus sombre: il plut des pierres, ainsi qu'il en avoit déja plû sous le regne de Tullus Hostilius. C'est T. Live qui le rapporte; & à cause de la singularité de cette merveille, je vais rapporter les termes mêmes de l'Historien: *Devictis Sabinis, cum in magna gloria magnisque opibus regnum Tulli, ac tota res Romana esset,*

1. Dec. l. 1.

nuntiatum Regi Patribusque est in monte Albano lapidibus pluisse. Quod cum credi vix posset, missis advisendum prodigium, in conspectu haud aliter, quam cum grandinem venti glomeratam in terras agunt, crebri cecidere cœlo lapides, &c. il plut donc des pierres, au moins en fut-on persuadé; & cette persuasion ne fut pas la foiblesse des premiers siécles de Rome, comme quelques Critiques nouveaux se le sont imaginé: car outre les causes qui en ont été si nettement expliquées par un de nos sçavans Confreres, la chose ne paroissoit pas incroyable au-delà du VIe siécle, ainsi qu'on peut le voir dans le livre 4e de la 5e décade de T. Live, & dans le 4e livre des guerres civiles d'Appien:

Σημεῖα πολλὰ, καὶ λιθώδεις ἐγίγνοντο ὑετοί.

C'est dans l'endroit où ce dernier Auteur parle des signes extraordinaires qui parurent dans le ciel, lorsque Lepide, Marc Antoine & César Octavien firent entr'eux le traité fatal, si connu sous le nom de *Triumvirat.*

Le peuple consterné de tout ce qu'il voyoit arriver contre le cours naturel des choses, cria aussi-tôt aux Oracles, aux livres des Sibylles; enfin ces livres consultés, sur le rapport des Decemvirs proposés à la garde & à l'inspection de ces monumens sacrés, le Sénat fut d'avis que les Consuls nommeroient un Dictateur pour ordonner des Feries, *Dictatorem Feriarum constituendarum causâ dici placuit.* Ils nommerent L. Valerius Poplicola, qui prit pour son Lieutenant ou Général de la cavalerie Q. Fabius Ambustus.

Ce nouveau Dictateur fit aussi-tôt publier un Edit portant que non-seulement toutes les Tribus Romaines, mais aussi tous les peuples voisins de Rome, quoiqu'ils n'eussent point encore le titre de citoyens, iroient en forme de procession offrir leurs sacrifices aux Dieux, pour détourner les maux dont ces prodiges étoient les avant-coureurs; & afin d'empêcher le trouble & la confusion, qui n'arrivent que trop souvent dans ces sortes de pélérinage, il prescrivit à chaque Tribu & à chaque peuple un jour précis & distinct pour cette espéce de dévotion: *Non Tribus tantum supplicatum ire placuit, sed finitimos etiam*

populos, ordoque iis, quo quisque die supplicaret, statutus.

Il s'agit maintenant d'expliquer ce qu'on entendoit par le mot de *Feries*, parce qu'il a deux acceptions : dans la premiere, ce sont des jours de repos, c'est une cessation de travail; ou une suspension d'affaires ; ainsi l'on a toujours dit *Feriæ forenses*, *Feriæ Academicæ*, pour exprimer les vacances ou vacations. Plaute appelle un jeûne un peu trop long, *Feriæ esuriales* ; & Horace faisant des vœux pour la gloire d'Auguste: Puissiez-vous, lui dit-il, maintenir l'Italie dans les douceurs d'une longue paix :

In. Captivis. *L. 4. Od. 4.*

Longas, ô utinam, dux bone, ferias
Præstes Hesperiæ !

Ainsi les jours de marché s'appelloient *Feriæ paganorum*, parce que ces jours-là il ne se faisoit aucun acte judiciaire, les Magistrats ne tenoient point le siége, & l'on s'occupoit seulement à vendre, ou à acheter les choses nécessaires au ménage, ou tout au plus à lire les nouvelles loix que les Magistrats promulguoient, c'est-à-dire, annonçoient par des affiches, avant que de les exposer au hazard des suffrages.

Dans la seconde acception, les Feries sont de véritables fêtes : or ces fêtes étoient ou particulieres ou publiques. Je n'entrerai point dans le détail des premieres, il seroit infini. Je dirai seulement qu'outre celles qui étoient propres à chaque Curie, il n'y avoit point de famille un peu considérable qui n'eût ses fêtes domestiques & annuelles, indépendamment des jours de la naissance de quelqu'un, qu'ils appelloient *Natalitia*, des jours de la prise de la toge, qu'ils appelloient *Liberalia*, & ausquels les amis étoient invités comme à une nôce.

Tous les anciens Ecrivains font mention de ces *sacra Gentilitia*, qui se célébroient dans chaque maison, & qui devoient être régulierement observés, sous peine de la vengeance céleste.

Nous avons là-dessus deux exemples éclatans de l'observation & de l'inobservation de ces fêtes de famille : le premier est tiré *du livre 7e de la premiere Decade de Tite-Live*. Le jeune Fabius, dit cet Historien, étant dans le Capitole, pendant

qu'il étoit assiégé par les Gaulois, en descendit chargé des vases & des ornemens sacrés, traversa l'armée ennemie, & au grand étonnement des assiégeans & des assiégés, alla sur le mont Quirinal faire le sacrifice annuel, auquel sa famille étoit obligée. Le second est du même Auteur, *lib. 9 de la même Decade.* La famille Potitia étoit très-nombreuse, elle étoit divisée en douze branches, & comptoit plus de trente personnes en âge de puberté, sans les enfans : tout cela périt dans la même année, pour avoir fait faire par des esclaves les sacrifices qu'ils devoient faire eux-mêmes à Hercule. Ce n'est pas tout, il en couta la vûe au Censeur Appius, par les conseils duquel ils avoient cru pouvoir s'affranchir de cette sujettion.

Le livre des Pontifes contenoit, suivant les ordres établis par le Roi Numa, toutes les particularités de chaque fête, tant domestique que publique. Tout se faisoit à la rigueur, tout étoit capital : le hazard, l'oubli, les difficultés étoient des excuses frivoles & non recevables; c'est pour cela qu'il ne se faisoit point d'adoption, que les Pontifes n'eussent auparavant examiné si celui qui passoit d'une famille dans une autre, laissoit après lui quelqu'un qui pût acquitter ces sortes de dettes. Il ne paroissoit pas convenable que dans ce changement les Dieux perdissent rien de leur culte, & c'est un des principaux griefs de Cicéron contre l'adoption de P. Clodius : *Quid ? sacra Clodiæ gentis cur intereunt, quoad in te est ? Quæ omnis notio Pontificum, cum adoptarere, esse debuit.*

Ce que dit Cicéron, & ce que j'avois avancé avant que de le citer, est bien confirmé par le discours que T. Live met *L. 5. dec. 1.* dans la bouche du Dictateur L. Furius Camillus. Le peuple Romain voyant que sa ville n'étoit plus qu'un amas de charbons & de cendres, après que les Gaulois en eurent été chassés, étoit résolu de se retirer à Veies, ville nouvellement conquise, & dont les bâtimens étoient infiniment plus beaux, plus solides, & plus commodes que n'avoient jamais été ceux de Rome. Les Tribuns approuvoient fort ce dessein, & tous les jours dans leurs harangues ils exagéroient les avantages de cette transmigration; mais Camillus qui sçavoit que la Religion

eſt ſouvent le plus puiſſant nerf de la politique, ſe ſervit ſi à propos de ce motif, que chaque particulier condamna ſa propre lâcheté, & ne ſongea plus qu'à relever les ruines de ſon ancienne habitation: *Nullus locus in urbe non religionum Deorumque eſt plenus, ſacrificiis ſolemnibus non dies magis ſtati, quàm loca ſunt, in quibus fiunt. Hos omnes Deos publicos privatoſque deſerturi eſtis?* & après leur avoir rapporté l'action courageuſe du jeune Fabius, il ajoûte: *an gentilitia ſacra ne in bello quidem intermitti, publica ſacra & Romanos Deos etiam in pace deſeri placet?*

Voilà ce que j'avois à dire ſur les Feries particulieres. A l'égard des publiques, auſquelles tout le peuple étoit obligé, ſuivant ſon état & ſa condition, c'étoient des fêtes ſolemnelles qui ſe célébroient avec ſimplicité dans les premiers temps, mais qui ſe ſentirent bientôt après de la majeſté & de l'opulence de l'Empire.

Il y en avoit de trois ſortes: les unes appellées *Statæ* ou *Stativæ*, c'eſt-à-dire fixées à certains jours & à certains mois de l'année, comme les Saturnales, les Lupercales, les Agonales, les Carmentales, les Caprotines, en un mot toutes celles qui ſont marquées dans le vieux calendrier Romain. Les ſecondes, *Conceptivæ*, c'eſt-à-dire mobiles, & à tel jour que le Pontife ou le Magiſtrat le jugeoit à propos pour la convenance ou pour la commodité, telles qu'étoient les Feries des Sémailles, *Sementinæ*, celles des Vendanges, *Vindemiales*, qui ne pouvoient pas trouver une place bien conſtante dans les faſtes, parce que l'année n'ayant au plus que 355 jours, il ſeroit néceſſairement arrivé au bout d'un certain temps que les ſémailles ſe ſeroient trouvées au ſolſtice d'été, & les vendanges au ſolſtice d'hyver.

La troiſiéme claſſe des Feries publiques, étoit celle des *Imperatives*: elles s'appelloient ainſi, parce qu'elles dépendoient de l'ordre qu'en donnoient les Puiſſances. Par les Puiſſances j'entends le Sénat avec l'agrément des Tribuns, ou les Magiſtrats ſupérieurs, comme les Conſuls ou les Dictateurs.

On les nommoit communément *Supplicationes*, qu'on peut regarder à peu près comme nos proceſſions, puiſqu'il y avoit

un nombre indéterminé, mais assez considérable d'enfans de l'un & de l'autre sexe, nés libres, ayant encore leurs peres & leurs meres, *patrimi & matrimi*, couronnés de fleurs & de verdures, ou tenant à la main droite une branche de laurier, qui marchoient à la tête, & chantoient des hymnes à deux chœurs:

Dianam teneræ dicite virgines,
Intonsum pueri dicite Cynthium.

Hor. dans son Hymne secul.

Ils étoient suivis des Pontifes, après lesquels on voyoit les Magistrats, les Sénateurs, les Chevaliers, les Plébeïens, tous habillés de blanc, & avec les marques les plus éclatantes du rang que chacun tenoit dans la République: les dames même séparées des hommes, & avec les plus beaux atours, faisoient quelquefois le plus brillant ornement de ces fêtes. Il y a eu des temps où il ne leur étoit permis de porter de l'or & des habits de diverses couleurs, que dans ces grandes solemnités: ces jours-là n'étoient point compris dans la *loi Oppia*.

On alloit dans cet ordre se présenter devant les Dieux de la premiere classe, *Diis majorum gentium*, qu'on trouvoit couchés sur les lits dressés exprès, & rehaussés de paquets ou gerbes de vervéne, ou bien debout sur des estrades, d'où ils paroissoient respirer l'encens qu'on leur brûloit, & accepter les victimes qu'on leur immoloit. Toute cette cérémonie est exprimée dans Tite Live par ces mots, *ire supplicatum ad omnia pulvinaria.*

Ces supplications s'ordonnoient pour deux raisons tout à fait opposées, pour le bien & pour le mal. Par exemple, un Général d'armée qui avoit remporté une victoire insigne, ne manquoit pas d'envoyer au Sénat des lettres ornées de feuilles de laurier, par lesquelles il lui rendoit compte du succès de ses armes, & lui demandoit qu'il voulût bien décerner en son nom des supplications en actions de graces aux Dieux; & le décret du Sénat étoit souvent une assurance du triomphe pour le vainqueur, *Triumphi prærogativa.*

On pourroit avec raison s'étonner du grand nombre de jours

que duroient ces fêtes, sur-tout vers la fin de la République. Le Sénat en ordonna quinze au nom de J. César, pour les victoires qu'il avoit remportées sur les Gaulois ; & ce qui n'avoit encore été fait pour personne, cinquante en faveur de D. Brutus, qui avoit vaincu M. Antoine, dont l'ambition devenoit aussi pernicieuse à la République, que l'avoit été celle de J. César.

Cicéron en fit ordonner autant au nom de C. Octavien, d'Hirtius & de Pansa, comme il le dit dans la *Philippique XIVe*, & environ 20 ans auparavant il avoit eu le plaisir de voir décerner des supplications en son nom, pour autant de jours qu'on en eût jamais accordé aux plus grands Capitaines, & cela pour avoir étouffé la conjuration de Catilina, & remis le calme dans toute l'etendue de l'Empire Romain. L'Orateur ne manqua pas de faire bien valoir cette distinction, en exhortant tout le peuple à celébrer ces fêtes avec toute la joie qu'on est capable de goûter, lorsqu'on connoît la grandeur du péril qu'on a couru, & le miracle par lequel on en a été préservé.

L'autre occasion de faire des *supplications* n'étoit pas si fréquente : mais comme l'on est plus sensible au mal qu'au bien, quand il étoit question de parer les traits de la colere céleste, on redoubloit son zéle, on n'épargnoit ni peine ni dépense : les prieres, les vœux, les sacrifices, les spectacles même pour lesquels on s'imaginoit que les Dieux ne devoient pas avoir moins de sensibilité que les hommes : tout étoit mis en usage, comme on le verra dans la suite de ce discours.

Mais de toutes ces fêtes, celles qui méritent le plus d'attention de notre part, sont, sans contredit, les Feries latines. Quand T. Live parle de ces Feries, que les Consuls étoient obligés de faire tous les ans, & pour lesquelles on nomma cette année-ci un Dictateur, il excite plutôt la curiosité de ses lecteurs qu'il ne la contente ; il faut cependant le lui pardonner : il est plus Historien que Philologue. Je dois donc, pour suppléer ce qui manque à cet Auteur, donner une idée claire & distincte des Feries latines, en rapportant leur institution, le lieu où elles se passoient, les victimes qu'on y offroit, & le Dieu qu'on y invoquoit,

invoquoit, les regles qu'on y obfervoit, & le temps qu'elles duroient.

Tarquin le Superbe, que Denys d'Halicarnaffe nous repréfente comme un grand politique, après avoir, par la plus infigne de toutes les impoftures, opprimé Turnus, chef des Latins, projetta d'affujettir infenfiblement tous les peuples voifins, en les affujettiffant peu à peu à reconnoître la fupériorité des Romains. Il commença par leur envoyer des Ambaffadeurs pour demander leur alliance & leur amitié; il n'y eût que quelques villes des Volfques qui firent les difficiles: la propofition fut agréablement reçûe de toutes les autres; & afin que cette confédération fût plus durable, il la fcella, pour ainfi dire, du fceau de la Religion. Il imagina une fête commune à tous ceux qui y feroient entrés: ils devoient tous les ans fe trouver au même lieu, affifter aux mêmes facrifices, & manger enfemble, en témoignage d'une union parfaite. La chofe ayant été approuvée, il affigna pour cette affemblée une haute montagne qui eft au milieu du pays, & qui commande la ville d'Albe. La premiere claufe du traité fut que quelque guerre qui pût malheureufement furvenir entre tous ces peuples, il y auroit une fufpenfion d'armes tant que dureroit la cérémonie: la feconde, que chaque ville contribueroit à la dépenfe, les unes fourniroient des agneaux, les autres du lait & du fromage; mais la principale victime devoit être un bœuf, dont chaque ville auroit fa portion: la troifiéme claufe, que le Dieu en l'honneur duquel fe célébreroit cette fête, feroit principalement *Jupiter Latiaris*, c'eft-à-dire, Jupiter protecteur du Latium, & c'eft en partie pour cela que les Feries furent appellées Latines; ce qu'on lui demandoit, c'étoit la confervation & la profpérité de tous ces peuples en général & en particulier; & il fut pour cet effet dreffé une efpéce de Rituel, qui devoit être fcrupuleufement obfervé.

Quarante-fept peuples fe trouverent par leurs Députés à la premiere célébration des Feries latines; & tout fut égal entre eux, excepté que le Préfident étoit Romain, & le fut toujours depuis. *Denys d'Hal. liv. 4.*

Les Feries latines étoient ordinaires ou extraordinaires : les Feries ordinaires étoient annuelles, mais sans être fixées à certains jours ; c'étoit au Conseil Romain qu'il appartenoit de les faire publier pour tel jour qu'il jugeoit à propos. * Mais il ne pouvoit y manquer, qu'on n'attribuât à cette négligence tous les malheurs qui arrivoient dans son année.

L'an de Rome 536, C. Flaminius ayant été désigné Consul, malgré les Sénateurs, qui avoient plus d'une raison de ne le pas aimer, eut pour son département la guerre à soutenir contre Annibal, qui avoit déja franchi les Alpes, & gagné deux batailles. Les légions qu'il devoit commander avoient hyverné à Plaisance, & y attendoient leur nouveau Général. Flaminius prévoyoit bien que le Sénat, sous divers prétextes, empêcheroit ou retarderoit son départ : il feignit donc une affaire domestique, il sortit de Rome, & se rendit clandestinement à Rimini, dans le dessein d'y prendre les marques de sa dignité, & d'y commencer les fonctions de sa charge. Les plaintes & l'indignation du Sénat, les murmures de la noblesse, qui étoit d'avis qu'on le révoquât par un Senatus-consulte, tout cela fut inutile : son parti étoit pris. Mais Annibal qui connoissoit le caractère du Consul, & qui pour entrer en action n'attendoit qu'une occasion favorable, profita de la situation de l'armée romaine & de l'état du ciel. Flaminius s'étoit resserré entre les montagnes de Cortone & le lac Trasiméne. Annibal à la faveur d'un brouillard épais qui déroboit ses mouvemens au Consul, chargea tout à coup l'armée romaine, & la jetta dans un tel désordre, qu'il fut impossible au chef de se faire entendre des soldats, & aux soldats de se mettre en défense contre une attaque si brusque. Flaminius fut tué dans la mêlée, & son armée taillée en piéces : il en demeura sur le champ de bataille plus de 15000, sans compter les prisonniers, dont le nombre ne fut guères inférieur à celui des morts.

Il n'y eut que quelques fuyards qui échapperent à l'ennemi, & qui revenant à Rome les uns après les autres, redoubloient à chaque instant la douleur & l'épouvante. Les peres & les

* C'est pour cela que Varron, *l. 1. de ling. lat.* les appelle *dies conceptivus.*

meres, les enfans même accouroient en foule aux portes de la ville, & y demeuroient pendant plusieurs jours pour apprendre quelques nouvelles de ceux à qui ils s'intéressoient; mais la confusion avoit été si grande dans cette fatale journée, que les particuliers pouvoient à peine rendre compte de leur propre personne.

Ce fut dans ce trouble général que deux meres ayant vû revenir, long-temps après les autres, leurs fils qu'elles pleuroient comme perdus, expirerent d'un transport de joie. La ressource accoutumée fut de nommer un Dictateur; mais cette nomination n'étoit pas sans difficulté: le Dictateur ne pouvoit être nommé que dans Rome, & par l'un des deux Consuls; & de ces deux Magistrats, l'un venoit d'être tué, & l'autre étoit occupé contre les Gaulois.

Le tempérament qu'on prit, fut de créer un Prodictateur, qui auroit le même pouvoir que celui auquel il étoit subrogé. Dès le jour même de sa création il assembla le Sénat, & remontra que ce n'étoit point par l'incapacité de Flaminius que la République avoit reçû cette grande playe, mais seulement par le mépris qu'il avoit fait de la Religion; car il n'avoit fait ni les Feries latines sur le mont Albain, ni les vœux accoutumés sur le Capitole. Il ajoûta qu'il falloit consulter les Dieux mêmes par l'inspection des livres Sibyllins, pour sçavoir quelles réparations ils exigeoient. En conséquence de quoi il fut arrêté qu'on doubleroit la dépense, pour faire avec plus de solemnité ce qui avoit été omis par Flaminius, sçavoir, des Sacrifices, des Temples, des Lectisternes, & par dessus tout cela un Printemps sacré; c'est-à-dire qu'on immoleroit tout ce qui naîtroit dans les troupeaux depuis le premier jour de Mars jusqu'au dernier jour d'Avril.

Telles furent les suites de l'injure faite à la Religion; d'où il est aisé de juger jusqu'à quel point alloit le scrupule sur l'omission des Feries latines.

Je dis plus, le moindre défaut dans les circonstances étoit capable de gâter tout & de troubler la fête. T. Live, *lib. x. Dec.* 7. nous apprend, que parce qu'on avoit reconnu que

pendant le ſacrifice d'une des victimes, le Magiſtrat de Lanuvium n'avoit point prié Jupiter pour le peuple Romain, on en fut ſi ſcandaliſé à Rome, que la choſe ayant été miſe en délibération dans le Sénat, & par le Sénat renvoyée au jugement des Pontifes, ceux-ci ordonnerent que les Feries ſeroient recommencées tout de nouveau, & que les Lanuviens ſeuls en ſeroient les frais. *Latinæ fuere ad diem 3 nonas Maii, in quibus quia in unâ hoſtiâ Magiſtratus Lanuvinus precatus non fuerat populo Romano Quiritium, religioni fuit: id cùm ad Senatum relatum eſſet, Senatuſque ad Pontificum collegium rejeciſſet; Pontificibus, quia non rectè factæ Latinæ eſſent, inſtauratis Latinis, placuit Lanuvinos, quorum culpâ inſtauratæ eſſent, hoſtias præbere.*

Ce qui ne contribua pas peu à augmenter ce ſcrupule, c'eſt que le Conſul Cn. Cornelius qui avoit préſidé aux Feries, en revenant du mont Albain, tomba dans une eſpéce de paralyſie dont il mourut quelques jours après. Q. Petilius ſon Collégue eut ordre de tenir des aſſemblées pour en élire un autre en la place du défunt, & ſur toutes choſes, de faire publier les Feries latines, ce qu'il fit pour l'onziéme jour du mois d'Août. On voit clairement par ce paſſage de T. Live, & par celui de Denys d'Halicarnaſſe, qu'il y avoit pluſieurs victimes: il eſt également manifeſte par celui que je vais citer de Cicéron, qu'il y avoit auſſi pluſieurs autels ſur leſquels on immoloit ſucceſſivement. L'Orateur Romain voulant qu'on attribuât la mort de Publius Clodius à la juſte vengeance des Dieux, plutôt qu'au reſſentiment ou à la haine de Milon, dit que ce ſont eux qui ont inſpiré à Clodius d'attaquer le ſeul homme qui pouvoit réprimer ſon audace, & punir les outrages qu'ils en avoient reçus: parce que Clodius, pour aggrandir ſon parc & ſes jardins d'Albe, avoit abbattu leurs bois ſacrés, & enterré quelques-uns de leurs autels: *Non eſt in humano conſilio, ne mediocri quidem, Judices, Deorum immortalium curâ res illa perfecta, Religiones mehercule ipſæ, aræque, cùm illam belluam cadere viderunt, commoviſſe ſe videntur, & jus in illo ſuum retinuiſſe. Vos enim Albani tumuli atque luci, vos, inquam, imploro atque obteſtor; voſque Albanorum obrutæ aræ, ſacrorum*

Pro Milone n. 86.

populi Romani sociæ & æquales : quas ille præceps amentiâ, cæsis prostratisque sanctissimis lucis, substructionum insanis molibus oppresserat : vestræ tum aræ, vestræ religiones viguerunt, vestra vis valuit, quam ille omni scelere polluerat : tuque ex tuo edito monte, Latialis sancte Jupiter, cujus ille lucos, nemora, finesque sæpè omni nefario stupro & scelere maculârat : aliquando ad eum puniendum oculos aperuisti : vobis illæ, vobis, vestro in conspectu, seræ, sed justæ tamen & debitæ pœnæ, solutæ sunt.

Au reste si l'exactitude devoit être infinie pour l'exécution, le scrupule n'alla pas si loin pour le nombre de jours : on crut qu'au lieu d'offenser les Dieux en redoublant les offrandes qu'on leur faisoit, on pouvoit par-là se les rendre plus favorables. Les Feries latines dans leur institution ne furent que d'un seul jour ; on y en ajoûta un second après l'expulsion des Tarquins, & un troisiéme après la réconciliation des Plébéïens avec les Patriciens ; deux événemens trop intéressans pour ne pas mériter les actions de graces les plus solemnelles : enfin long-temps après on les prolongea jusqu'au quatriéme jour ; mais à parler juste, ce n'étoit qu'une addition étrangere, puisque la cérémonie ne s'en faisoit point dans le lieu marqué par la loi : c'étoit non sur le mont Albain, mais sur le Capitole, où le principal de la fête consistoit en courses de quadriges, à la fin desquelles le vainqueur recevoit un prix assez singulier. On lui donnoit du jus d'absynthe à boire, les Anciens étant persuadés que la santé étoit une des plus honorables récompenses du mérite. Voici comment en parle Pline, liv. XXVII, ch. 7. *Latinarum feriis quadrigæ certant in Capitolio, victorque absynthium bibit, credo, sanitatem præmio dari honorificè, arbitratis Majoribus.*

Les Feries latines extraordinaires impératives n'étoient pas si fréquentes, & dans toute l'histoire romaine je n'en trouve que deux exemples : le premier sous la dictature de Valerius Poplicola, & le second sous celle de Q. Ogulnius Gallus ; *L'an de Rome 696.* encore celui-ci nous seroit-il absolument inconnu, si la mémoire ne s'en étoit conservée dans les Tables Capitolines. Ce n'est pas qu'il n'arrivât de temps en temps dans l'air & dans

les autres élemens cent choses surprenantes qui réveilloient la superstition. T. Live est plein de ces narrations incroyables: tantôt, selon lui, les eaux des rivieres & des lacs avoient paru mêlées de sang: tantôt il étoit né quelque animal monstrueux, une vache ou un bœuf avoit parlé & articulé comme un homme: tantôt un idole avoit changé de situation, sans qu'on y mît la main: & l'on avoit entendu plusieurs coups de tonnerre dans la plus grande sérénité de l'air, &c. Julius Obsequens, Auteur latin, qui vivoit un peu avant l'empire d'Honorius, nous a fait un ample recueil de toutes les espéces de prodiges rapportés par cet Historien; & ce qu'il en avoit oublié, a été suppléé par Conrard Lychosthéne, & imprimé à Bâle en 1552.

On faisoit pour tout cela les supplications extraordinaires, qui étoient de véritables Feries; mais comme elles se passoient dans Rome, nous ne les comptons point parmi les latines, où les peuples voisins fussent obligés de se trouver, & eussent droit de participer aux victimes. Le temps même que duroient les expiations des autres prodiges, étoit assez borné; un jour suffisoit, & il étoit rare qu'on y en employât un deuxiéme ou troisiéme: mais quand il auroit plû des pierres, soit que les sacrifices & les supplications se fissent dans la ville & entre les citoyens, soit qu'il fallût aller sur le mont Albain, & y appeller les peuples qui étoient compris dans l'ancien traité, les Feries étoient immuablement de neuf jours. Les Aruspices par la grandeur du fléau dont on étoit menacé, avoient jugé qu'il falloit de grandes supplications pour le détourner; peut-être aussi que les hommes s'étoient persuadé que les Dieux mêmes avoient demandé cette satisfaction des offenses qui leur avoient été faites. Le texte de T. Live sur cet article est formel: *Romanis*, dit-il, *eodem prodigio territis novendiale sacrum publicè susceptum est, seu voce cœlesti ex Albano monte missâ, nam id quoque traditur, seu Aruspicum monitu; mansit certe solemne, ut quandocumque idem prodigium nuntiaretur, Feriæ per novem dies agerentur.* Il le répéte au moins en dix endroits, & le regarde comme une chose éta-

blie : *Et in palatio lapidibus pluit : id prodigium, more patrio, novendiali ſacro expiatum eſt.*

Voilà ce que j'ai cru devoir dire pour la parfaite intelligence du paſſage de T. Live, quand il dit qu'à cette occaſion Valerius Poplicola fut nommé Dictateur pour les Feries. Je ne puis cependant finir ma Diſſertation, ſans relever une faute de quelques Compilateurs, qui prétendent que les *Feries latines* indiſtinctement ont été quelquefois portées juſqu'au dixiéme jour : *Interjecto deinde tempore in decem dilatas ſervataſque invenimus : ultra quos duo etiam poſt Latinas religioſi dies habiti.* Ils ont ſçû que dans T. Live il eſt dit que *poſt decimum Latinarum diem fœdus cum Latinatibus aut aliis populis renovari ſolitum*; d'où ils ont jugé qu'il falloit néceſſairement qu'il ſe trouvât un dixiéme jour dans ces Feries : leur erreur vient de ce qu'ils n'ont pas fait aſſez d'attention à cette façon de parler, *poſt decimum diem*, qui eſt cependant aſſez familiere aux bons Auteurs, pour dire dix jours après les Feries latines : comme quand ils diſent *poſt centeſimum ac ducenteſimum captæ urbis annum*, au lieu de dire *centeſimo aut ducenteſimo poſt urbem captam anno*, cent ou deux cens ans après la priſe de Rome.

Alexander ab Alex. l. 5. c. 7.



DE L'URBANITÉ ROMAINE.

DISSERTATION ACADÉMIQUE.

Par M. l'Abbé GEDOYN.

17 de Mai 1718. Iere PARTIE.

LE terme d'urbanité en françois, celui même d'*urbanus* & d'*urbanitas* en latin, sont de ces termes dont l'idée est très-confuse. Je me propose de la développer, d'expliquer ce que c'étoit que l'urbanité romaine, d'indiquer même les principaux Auteurs qui l'ont eue en partage ; & comme tout Ecrivain doit toujours avoir en vûe l'utilité publique autant qu'il peut, & que d'ailleurs ce caractère d'urbanité est une perfection considérable, je traiterai aussi des moyens qui peuvent nous aider à l'acquérir. S'il y a un sujet qui convienne à une Académie de gens de lettres, c'est sans doute celui-ci, puisque l'urbanité dont je parle, est comme la fleur de la belle littérature, & une fleur sans laquelle il en est de la science & des bonnes qualités de l'esprit, comme de ces fruits qui, quoique très-bons au goût, n'attirent point les yeux, faute d'une certaine grace qu'ils devroient avoir, & qu'ils n'ont point.

Il est surprenant que dans une langue & chez une nation aussi polie que la nôtre, le mot d'urbanité ait eu tant de peine à s'établir. Car bien que d'excellens Ecrivains s'en soient servi, & que le Dictionnaire de l'Académie Françoise l'autorise, on ne peut pas dire qu'il soit fort en usage, même encore aujourd'hui. J'ai pris plaisir à examiner quelle en pouvoit être la raison ; & il m'a paru que ce n'étoit ni parce que ce mot est trop long, comme quelques-uns ont cru, ni parce qu'il est purement latin. En effet, combien y a-t-il de mots qui ont même nombre de syllables, qui sont aussi visiblement tirés du latin, & que notre langue a néanmoins adoptés ! *Civilité*, *humanité*, pour n'en pas nommer une infinité d'autres, ne sont-ils pas de cette espéce ? Il faut donc chercher une autre raison; car de recourir à la bizarrerie des langues, c'est faire à peu près comme

comme ceux qui en matiere de physique ont recours à des qualités occultes.

Je crois pour moi que nos François qui examinent rarement les choses à fond, n'ont pas jugé ce mot fort nécessaire; ils ont cru que leurs termes de *politesse* & de *galanterie* renfermoient tout ce que l'on entend par *urbanité*; en quoi pourtant ils se sont trompés, le terme d'*urbanité* signifiant non-seulement beaucoup plus, mais quelquefois toute autre chose. D'ailleurs *urbanitas* chez les Romains étoit un mot propre, qui signifioit cette politesse de langage, d'esprit, & de manieres, attachée singulierement à la ville de Rome qui, comme la capitale de l'Empire, s'appelloit par excellence URBS, *la Ville:* au lieu que parmi nous cette politesse n'étant le privilége d'aucune ville en particulier, pas même de la Capitale, mais uniquement de la Cour, le terme d'*urbanité* devient, à vrai dire, un terme métaphorique, dont on peut absolument se passer. Enfin l'idée qu'il présente à l'esprit n'étant pas bien nette, c'est encore une raison de son peu d'usage.

Mais ce qui doit paroître assez étrange, c'est que chez les Latins l'urbanité romaine recevoit plusieurs définitions: par conséquent ils n'en avoient pas eux-mêmes une idée fort distincte, jusque là que le mot *urbanus* se prenoit quelquefois en mauvaise part. Nous en avons un exemple dans Horace, quand il dit dans son épître à Cl. Néron

Sed timui mea ne finxisse minora putarer,
Dissimulator opis propriæ, mihi commodus uni;
Sic ego majoris fugiens opprobria culpæ,
Frontis ad urbanæ descendi præmia,

où l'on voit que *frons urbana* veut dire *effronterie*. A l'égard du mot *urbanitas*, autant que je l'ai pu remarquer, il se prend toujours en bonne part; mais de se faire une idée juste de ce qu'il signifie, ou pour mieux dire, de sçavoir précisément en quoi consistoit cette urbanité romaine, c'est ce qui n'est pas si aisé, par la raison que les Auteurs Latins qui ont écrit sur cette matiere, ne sont pas eux-mêmes d'accord entr'eux. J'entends

par ces Auteurs, Ciceron, Quintilien, & Domitius Marſus qui avoit fait un traité de l'urbanité, & dont le ſentiment ne nous eſt connu aujourd'hui, que parce que Quintilien a été ſoigneux de nous le conſerver. C'eſt dans ces Ecrivains qu'il faut chercher la véritable idée de l'urbanité romaine : commençons par Ciceron, à qui auſſi bien en fait d'Auteurs ſçavans & polis nous ne pouvons refuſer le premier rang.

Quelques Modernes qui n'ont fait qu'effleurer le ſujet que je traite, nous ont dit hardiment que ce caractère d'urbanité dont il s'agit ici, conſiſtoit dans un je ne ſçai quoi, que Ciceron lui-même n'avoit ſçu expliquer ; & c'eſt preſque tout ce qu'ils en ont dit. Il eſt vrai que dans le traité des Orateurs illuſtres, Brutus ayant demandé à Ciceron quelle différence il mettoit entre les Orateurs Romains & ceux des Provinces, *aucune*, répond Ciceron (*a*), *ſi ce n'eſt que nos Orateurs ont une certaine teinture d'urbanité, que les autres n'ont point*, ſur quoi Brutus faiſant inſtance pour ſçavoir ce que c'étoit que cette teinture d'urbanité, Ciceron lui répond, *je ſçais ſeulement qu'il y en a une, ſans pouvoir bien dire ce que c'eſt; Et Brutus, quis eſt, inquit, tandem urbanitatis color? neſcio, inquam, tantùm eſſe quemdam ſcio.* Mais dans la ſuite Ciceron fait parfaitement entendre » ſa penſée ; car adreſſant la parole à Brutus, Si jamais vous » venez en Gaule, lui dit-il, vous comprendrez ce que je veux » dire. Il s'y dit des mots que l'on ne connoît ſeulement pas à » Rome, & paſſe encore pour ces mauvais mots, car on peut » s'en déſaccoûtumer ; mais un point bien plus important, c'eſt » que nos Romains ont un ſon de voix, & une maniere de pro- » noncer qui eſt infiniment plus douce & plus polie qu'on ne » l'a dans cette Province. Je me ſouviens, continue-t-il, d'avoir » vû un T. Tinca qui étoit de la ville de Plaiſance ; c'étoit un » homme fort agréable, & qui pour le talent de railler ne le » cédoit pas à notre ami Granius. Il y avoit du plaiſir à les voir » quelquefois aux priſes ; c'étoit à qui diroit le plus de jolies » choſes & de bons mots ; & véritablement ce T. Tinca étoit

(a) *Quid cenſes, inquam, niſi idem quod urbanis, præter unum, quod non eſt eorum urbanitate quadam quaſi colorata oratio?*

» bien aussi plaisant que Granius; mais celui-ci l'effaçoit par je » ne sçais quel air d'urbanité qu'il avoit respiré, pour ainsi dire, » en naissant. C'est pourquoi, continue toujours Ciceron, je » ne m'étonne plus de ce que l'on conte de Théophraste : il de- » mandoit à une vieille d'Athénes combien elle vendoit quelque » chose qu'il vouloit acheter, la vieille lui en dit le prix, & » ajouta, *Etranger, marchandez tant qu'il vous plaira, vous ne* » *l'aurez pas à moins.* Théophraste qui étoit depuis long-temps » à Athénes, & en réputation de bien parler, fut fort surpris de » voir que son accent le décéloit, & qu'il ne pouvoit encore » éviter de passer pour Etranger. Je crois donc, ajoute Ciceron, » qu'il y a une maniere de prononcer notre langue, qui nous » est particuliere, comme pour le Grec il y en a une qui est par- » ticuliere aux citoyens d'Athénes.

Par ces endroits que j'ai extraits de ce dialogue, & par les exemples que Crassus rapporte dans le 11e. livre de l'Orateur, celui entr'autres de Lelia, qui parloit si bien, dit-il, que quand il l'entendoit, il croyoit entendre Plaute ou Nævius; celui de Cornelie, dont les enfans sembloient avoir été élevés moins dans le sein de leur mere, que dans la douceur & l'agrément de son entretien; celui encore de Catulus qu'il donne pour le modéle d'un parler aimable, & dont il oppose les graces à la rusticité de Cotta : par tout cela, dis-je, on voit premierement que les véritables Romains avoient les oreilles bien autrement délicates que nous; en second lieu, que leur langue étoit incomparablement plus difficile à bien parler que la nôtre, & enfin que l'urbanité dont il s'agit, avoit alors un prix qu'elle n'a pas aujourd'hui. Mais ce qui fait plus que tout le reste à mon sujet, on voit manifestement aussi, que Ciceron mettoit l'urbanité dans la pureté du langage, jointe à la douceur & à l'agrément de la prononciation; car c'est particulierement ce qui le charmoit dans Catulus, *me autem tuus sonus & suavitas ista delectat, omitto verborum, quanquam est caput, sed hanc dico suavitatem quæ exit ex ore:* » & dans Lelia, dont le son de voix, » dit-il, étoit si simple & si naturel, qu'il ne tenoit rien ni de » l'ostentation ni de l'imitation, *sono ipso vocis ita recto & simplici,*

» *ut nihil oſtentationis aut imitationis afferre videatur.* C'eſt pour-
» quoi il conclut ainſi, puiſqu'il y a donc un parler tellement
» propre aux Romains de naiſſance, qu'il les diſtingue de tous
» les autres Latins, & que ce parler conſiſte à n'avoir rien qui
» puiſſe choquer ou déplaire, ou ſe faire trop remarquer, ou
» ſentir le provincial ou l'étranger, attachons-nous-y, & n'é-
» vitons pas ſeulement la groſſiereté, mais tout ce qui pourroit
» ſembler tant ſoit peu étrange. On a vû quel étoit le ſentiment de Ciceron touchant l'urbanité romaine, paſſons maintenant à celui de Domitius Marſus.

Cet Auteur qui fleuriſſoit quelque temps après Ciceron, & quelque temps avant Quintilien, donne beaucoup plus d'étendue à l'urbanité, en lui aſſignant pour objet non pas ſeulement les mots, comme fait Ciceron, mais les perſonnes & les choſes. Selon lui, il y a une ſorte d'urbanité pour le ſérieux, comme il y en a une autre pour la plaiſanterie. Si nous l'en croyons, tout eſt ſuſceptible de cette perfection, qu'il prétend au reſte avoir été connue des Romains aſſez tard, & depuis que, pour dire Rome, on avoit dit ſimplement *la ville*; & juſque-là il a raiſon : mais quand il vient à définir l'urbanité, on s'apperçoit qu'il ne la connoît pas. *C'eſt*, (a) dit-il, *une qualité qui ſe renferme dans la juſteſſe & la briéveté d'un bon mot, également propre néanmoins à plaire & à toucher, à attaquer & à ſoûtenir, ſuivant la différence des perſonnes & des occaſions.* Et dans un autre endroit expliquant, comme il s'imagine, le ſentiment de Caton : *Celui-là*, dit-il, *aura l'urbanité en partage, qui dira ſouvent de bons mots, qui fera des reparties agréables, & qui, ſoit dans la converſation, ſoit à table, ſoit dans les cercles & les compagnies, ſoit enfin dans les harangues & les diſcours publics, ſçaura dire à propos des choſes plaiſantes, & qui rejoüiſſent l'auditeur.* Il eſt aiſé de voir que ces définitions ne ſont pas fort bonnes; car premierement, pourquoi renfermer l'urbanité dans la briéveté d'un mot? En ſecond lieu, il s'enſuivroit que tout bon

(a) *Urbanitas eſt virtus quædam in breve dictum coacta, & apta ad delectandos movendoſque in omnem affectum animos, maximè idonea ad reſiſtendum vel laceſſendum, prout quæque res ac perſona deſiderant.* Quint. Inſt. Orat. l. 6.

mot feroit un trait d'urbanité; ce qui néanmoins eſt ſi peu vrai, que, comme le remarque Quintilien, il y a même des bons mots que l'urbanité ne permet ni de dire, ni de citer d'après les autres. Auſſi Quintilien ne rapporte-t-il ces définitions que pour les refuter en même temps, bien qu'au reſte il parle de Domitius Marſus avec eſtime, comme d'un Ecrivain exact, & d'un fort ſçavant homme.

Puiſque nous ne trouvons ni dans ces Auteurs, ni dans Ciceron même une idée juſte de l'urbanité, cherchons-la dans Quintilien; c'eſt en effet celui qui s'eſt le mieux expliqué ſur cette matiere. Ce Rhéteur auſſi bel eſprit qu'homme de grand ſens, n'a pas oublié cette perfection dans le beau chapitre qu'il a intitulé DE RISU, *du Rire.* Et comme l'urbanité ne paroît mieux nulle part, que dans la maniere de railler & d'entendre raillerie, il commence par diſtinguer pluſieurs mots que l'on confond d'ordinaire, & dont on uſe preſqu'indifféremment, pour ſignifier tout ce qui eſt plaiſamment dit. Il marque la différence délicate qu'il y a entre tous ces mots, qui ſont *venuſtus, alſus, facetus, jocoſus, dicax, urbanus; car,* dit-il, *une raillerie fine & délicate ſe traite d'urbanité; & par urbanité,* ajoute-t-il, (a) *je ſuis bien trompé ſi nous n'entendons une politeſſe de diſcours, qui dans les termes, dans la maniere de les mettre en œuvre, & de les prononcer, dans le ſon de la voix, enfin dans l'air dont on accompagne ce que l'on dit, fait ſentir un goût délicat joint à une ſecrete teinture d'érudition, priſe dans le commerce des gens de lettres, quelque choſe enfin dont le contraire eſt la groſſiereté.* Et ſur la fin de ce chapitre, en refutant l'opinion de Marſus, voici comme il expoſe la ſienne. » A mon ſens, dit-il, l'urbanité conſiſte en » ce que les choſes que nous diſons, ſoient telles qu'on n'y re- » marque rien de choquant, rien de groſſier ou de plat, rien » d'étranger ou qui ſente la province, ni dans les termes, ni dans » la prononciation, ni dans le geſte; de maniere qu'il la faut » moins chercher dans un bon mot, que dans tout l'air du

(a) *Nam & urbanitas dicitur, qua quidem ſignificari video ſermonem præ ſe ferentem in verbis & ſono, & uſu proprium quem iam guſtum urbis, & ſumptam ex converſatione doctorum tacitam eruditionem; denique cui contraria ſit ruſticitas.*

» discours, s'il est permis de parler ainsi, comme chez les Grecs » l'Atticisme est une certaine délicatesse qui sentoit l'esprit & » le goût particulier de la ville d'Athénes. Que si, contre mon » sentiment, ajoute-t-il, on cherche l'urbanité dans un beau » mot, plutôt que dans tout l'air du discours, je crois que rien » ne la marquera mieux, que certains traits qui sans faire rire, » sont néanmoins dans le genre de ceux qui font rire; par » exemple, celui-ci, *que Pollion étoit un homme de toutes les heures,* » pour dire qu'il étoit également propre aux plaisirs, aux sciences » & aux affaires; & ce qui a été dit d'un Sçavant qui parloit » de tout admirablement bien sur le champ, *qu'il avoit toute la* » *richesse de son esprit en argent comptant, ingenium eum in numerato* » *habere;* & ce que Ciceron écrivoit à Cerelia, en lui rendant » compte pourquoi il souffroit si patiemment la domination de » César, *Hæc aut animo Catonis ferenda sunt, aut Ciceronis stoma-* » *cho, il faut avoir ou le cœur de Caton, ou l'estomac de Ciceron.*

Ajoutons à ces notions, celle que nous donne Horace, quand il dit

Interdùm urbani parcentis viribus, atque
Extenuantis eas consultò:

& nous aurons le vrai caractère de l'urbanité. En effet, comme Quintilien semble ne donner à cette vertu pour tout mérite, qu'un goût délicat joint à une secrete teinture d'érudition prise dans le commerce des gens de lettres, quelques-uns trompés par ces dernieres paroles, pourroient croire que l'urbanité ne sçauroit être la vertu d'un Sçavant. Mais Horace nous fait entendre qu'elle sied bien aussi à un Sçavant, qui toujours modeste doit se mesurer à ceux à qui il parle, & ne jamais faire étalage de son sçavoir sans nécessité. C'est pourquoi la feinte & l'ironie ont presque toujours été les qualités favorites des plus grands personnages. Témoin parmi les Grecs, ce sage mortel qui a été la gloire & l'ornement du paganisme, Socrate en un mot; & parmi les Romains Scipion l'Africain, je dis le second Africain, fils d'Emilius Paulus: tous deux ont été célébres par de rares vertus; mais tous deux ne l'ont pas moins

été par ce caractère ironique, qui est, à proprement parler, le sel de l'urbanité. Il ne faut que se souvenir de ce que Ciceron dit de l'un & de l'autre dans le 11e. livre de l'Orateur, *In hoc genere Fannius in annalibus suis Africanum hunc Æmilianum dicit fuisse, & eum verbo Græco appellat* Εἴρωνα ; *sed uti ferunt qui melius hæc norunt, Socratem, opinor in hac ironia dissimulantiaque longè lepore & humanitate omnibus præstitisse.*

Pour donner donc une idée nette de l'urbanité romaine, voici en peu de mots ce que l'on en peut dire. *Urbanus* est un mot qui pris dans le sens propre, signifie *un homme de la ville*, de même qu'*agrestis* & *rusticus*, signifient *un homme des champs*. Comme les gens de la ville parlent ordinairement mieux que ceux de la campagne, on s'est servi du mot *urbanitas* pour caractériser le langage des premiers. Et parce que la langue latine ne se parloit nulle part si bien qu'à Rome, & que Rome en qualité de la capitale de l'Empire s'appelloit par excellence URBS, *la ville*, comme pour dire Homére, on disoit *le Poëte Grec*, & comme depuis on a dit *le Poëte Latin*, pour dire Virgile, il est arrivé que le terme d'*urbanitas* a été consacré en quelque façon pour signifier cette pureté de langage, ce parler doux & agréable qui distinguoit les vrais Romains de tous les autres peuples de l'Italie : l'urbanité romaine n'a été que cela dans le commencement, & l'Atticisme n'étoit pas autre chose non plus. Ciceron nous en fournit une preuve bien convaincante, quand il dit que depuis long-temps (*a*) Athénes ne produisoit plus de Sçavans, & n'avoit d'autre gloire que d'être encore le domicile des sciences, que ses propres citoyens avoient abandonnées, & que les étrangers venoient étudier dans son sein, attirés par la réputation d'une ville autrefois si florissante. *Cependant*, ajoute-t-il, *le plus ignorant bourgeois d'Athénes parlera encore mieux que les plus sçavans Asiatiques, non qu'il use d'autres mots, mais il prononcera avec une douceur & un agrément qui seront*

(a) *Athenis jam diù doctrina ipsorum Atheniensium interiit, domicilium tantùm in ea urbe remanet studiorum quibus vacant cives, peregrini fruuntur, capti quodammodo nomine urbis & autoritate. Tamen eruditissimos homines Asiaticos quivis Atheniensis indoctus, non verbis, sed sono vocis, nec tam benè quàm suaviter loquendo facilè superabit.* de Orat. lib. 2.

tout autres. Quintilien ne s'en explique pas moins clairement : il fait consister tout le mérite de l'Atticisme dans les graces naïves du langage attique, à quoi il attribue cette supériorité que les Poëtes comiques Grecs ont eue sur tous ceux qui se sont mêlés d'écrire dans le même genre. La comédie étant une imitation du ridicule des hommes, pour le bien peindre, ces Poëtes trouvoient dans leur langue, des avantages que nulle autre langue ne peut avoir (*a*). *Car pour nous*, dit il, *avec nos Cecilius, nos Plautes, nos Térences, à peine avons-nous l'ombre de la comédie, & notre langue me paroît si peu susceptible des graces du langage attique, & si peu propre pour la comédie, que les Grecs eux-mêmes n'y ont pas eu le même succès, lorsqu'ils ont employé un autre idiome.*

Il doit donc passer pour constant, que d'abord l'urbanité romaine a consisté uniquement dans la douceur & la pureté du langage. Mais ensuite ce mot eut une signification plus étendue, & il servit à exprimer ce caractère de politesse, qui se fait remarquer non-seulement dans le parler, mais dans l'esprit, dans l'air, & dans toutes les manieres d'une personne; encore ne fut-il pas long-temps renfermé dans des bornes si étroites: car cette politesse prenant souvent la place des vraies vertus, & au fond ne nous rendant guère meilleurs, on a fait insensiblement de l'urbanité une qualité morale, ou pour mieux dire, une vertu dont l'usage est de rendre l'homme aimable, & propre pour la société. De sorte qu'à le bien prendre, l'urbanité est presque devenue ce que les Grecs entendoient par ἦθος, & les Latins par MORES, les *mœurs*. On en peut juger, par la définition que Quintilien donne de ce que nous appellons *les mœurs*: il me semble, dit-il, que ce que l'on entend par *mœurs*, est sur-tout un certain caractère de bonté, non-seulement doux & facile, mais prévenant & humain, que les personnes qui ont à faire à nous trouvent aimable & charmant; & la perfection dans un Ecrivain consiste à si bien établir ce caractère,

(a) *Vix levem consequimur umbram, adeò ut mihi sermo ipse Romanus non recipere videatur illam solis concessam Atticis venerem, quando eam ne Græci quidem in alio genere linguæ obtinuerunt.*

que

que tout ce qu'il dit semble suivre de la nature des choses & des personnes : ne s'imagineroit-on pas que c'est l'urbanité même qu'il a voulu définir, & n'est-ce pas là l'idée que nous nous en faisons ? Si l'on y prend garde de près, il paroîtra que Cicéron lui-même n'en avoit point d'autre, malgré ce que j'ai rapporté. En effet, ni lui, ni Quintilien, ni les autres Auteurs n'ont presque jamais employé les termes d'*urbanus* & d'*urbanitas* sans les appliquer aux mœurs, soit en y joignant quelque autre mot qui les détermine à cette signification, soit par le sens naturel de la phrase. Il n'en faut point d'autre preuve que le passage de Cicéron, que j'ai déja cité, où il parle de l'ironie de Socrate, c'est-à-dire de cette urbanité tournée à la plaisanterie, qui faisoit son caractère, *Socratem opinor in hac ironia dissimulantiaque longè lepore & humanitate omnibus præstitisse. Lepore*, voilà pour l'esprit & pour les manieres; *humanitate* se rapporte aux mœurs. Et à dire le vrai, ce caractère ironique de Socrate ne consistoit ni dans la dérision ni dans le mépris, mais dans un certain déguisement qui n'avoit rien que de très-innocent, aussi ne voyons-nous pas que les gens de son temps s'en soient jamais plaint. Je pourrois rapporter d'autres exemples de Cicéron, comme lorsqu'écrivant à Appius Pulcher, il lui dit, *te hominem non solùm sapientem, verum etiam, ut nunc loquuntur, urbanum;* car c'est lui dire qu'il n'étoit point de ces sages austeres & mélancoliques, tout propre à décréditer la sagesse, mais de ceux qui sçavent prêter des charmes à la vertu. Et pour le remarquer en passant, on voit aussi par cet endroit de Cicéron, que de son temps le mot *urbanus* étoit à peine établi; ce qui a fait dire à Quintilien, *Cicero favorem & urbanum nova credit:* veut-on d'autres preuves? Une raillerie fine & délicate, mais innocente, étoit *urbanité;* mordante ou maligne, aussi-tôt elle changeoit de nom, ce n'étoit plus *urbanitas*, c'étoit *dicacitas*, c'étoit aussi, comme l'appelle Horace, SAL NIGRUM, *un sel caustique*,

Ille Bioneis sermonibus, & sale nigro.

De-là il s'ensuit deux choses; la premiere, que nos termes

de *civilité*, de *politesse*, de *galanterie*, sont, comme je l'ai déja dit, de fort mauvais équivalens pour exprimer l'urbanité des Romains; la seconde, que cette urbanité étant, pour la bien définir, un certain caractère de politesse & de bonté tout ensemble, qui se fait sentir dans le tour d'esprit, dans les discours, & dans les sentimens d'une personne; c'est une qualité tellement nécessaire à l'écrivain, à l'homme de lettres, au sçavant, que s'il ne l'a, & s'il ne sçait la rendre sensible dans ses écrits, il pourra tout au plus donner bonne opinion de son esprit & de son sçavoir, mais nullement de sa personne.

Avec les notions que j'ai données de l'urbanité, il est aisé de juger qui sont les Auteurs, tant anciens que modernes, qui en ont été ornés. Si nous la faisions consister seulement dans cette politesse d'esprit & de langage dont j'ai parlé d'abord, nous ne la pourrions refuser à presque pas un de ceux que leur mérite a sauvés de l'injure des temps, ni à un grand nombre de Modernes. Mais comme, autant que j'en puis juger, c'est une perfection qui étend aussi son empire sur les sentimens & sur les mœurs, je crois qu'il y a peu d'Ecrivains qui puissent y prétendre. A la tête de ce petit nombre je mettrai hardiment Homére: ces idées riantes & gracieuses dont il est rempli; ce choix qui paroît par-tout si aisé, si naturel; cette douceur du langage ionique, qu'il parle préférablement à tout autre; ces belles sentences qui sont sémées si à propos dans ses poësies; enfin ce mêlange si judicieux de l'agréable & de l'honnête, qu'est-ce autre chose que l'urbanité même, ou pour mieux dire, que l'ἀστειότης des Grecs? En effet, si l'on en excepte quelques usages de son siécle qui nous paroissent grossiers, peut-être autant par notre faute que par celle de ces temps si anciens, & dans la peinture desquels Homére n'est pourtant pas plus répréhensible que l'est aujourd'hui Rubens ou Vandek, de nous avoir représenté les femmes de leur temps avec des vertugadins & des collets-montés; du reste je ne vois point d'Ecrivain qui ait mieux sçû allier ce caractère d'urbanité avec le grand & le sublime. Pindare, quoique plus connu par son élévation, ne laisse pas d'avoir des traits d'urbanité qui plaisent

infiniment. Le ſçavant Académicien qui en a fait une ſi belle traduction, ne manquera pas de les faire ſentir. Euripide & Sophocle ont mis tant de graces & tant de mœurs dans leurs Tragédies, qu'il eſt aiſé de voir que l'urbanité leur étoit naturelle; ce que l'on peut dire encore plus juſtement d'Anacréon. Nous ne la refuſerons certainement pas à Iſocrate, encore moins à Démoſthéne, après le témoignage que Quintilien lui rend, ou plutôt qu'il rapporte comme un témoignage unanime, *Demoſthenem urbanum fuiſſe dicunt, dicacem negant:* mais il faut avouer que cette qualité ſe fait particulierement remarquer dans Platon. Jamais homme n'a ſi bien manié l'ironie, je dis cette ironie qui n'a rien que d'aimable. Juſques-là qu'au ſentiment de Cicéron, il s'eſt immortaliſé pour avoir tranſmis à la poſtérité le caractère de Socrate, qui en cachant la vertu la plus conſtante ſous les apparences d'une vie commune, & un eſprit orné de toute ſorte de connoiſſances ſous les dehors de la plus grande ſimplicité, a joué en effet un rôle ſingulier & digne d'admiration. Les Auteurs latins étant plus connus, il ne ſeroit preſque pas beſoin d'en parler. Car qui ne ſçait, par exemple que Térence eſt ſi rempli d'urbanité, que de ſon temps même ſes piéces étoient attribuées à Scipion & à Lelius, les deux plus honnêtes hommes & les plus polis qu'il y eût à Rome? Et qui ne ſent que la beauté des poëſies de Virgile, la fineſſe d'eſprit & d'expreſſion d'Horace, la tendreſſe de Tibulle, la merveilleuſe éloquence de Cicéron, la douce abondance de Tite-Live, l'heureuſe briéveté de Sallufte, l'élégante ſimplicité de Phédre, le prodigieux ſçavoir de Pline le Naturaliſte, le grand ſens & la force de Quintilien, la profonde politique de Tacite; qui ne ſent, dis-je, que ces qualités qui ſont répandues dans ces différens Auteurs, & qui ſont le caractère particulier de chacun d'eux, ſont toutes aſſaiſonnées de l'urbanité romaine? Je paſſe donc aux Modernes, & pour n'être point trop long, je me renferme dans la conſidération de nos Ecrivains.

M. l'Abbé Maſſieu.

Depuis l'établiſſement de l'Académie Françoiſe, écrire purement & poliment en notre langue, eſt devenu ſi commun,

qu'aujourd'hui ce n'eſt preſque plus mérite ; mais écrire avec urbanité eſt autre choſe, je m'explique. Suivant les principes que j'ai établis, *homo urbanus* en latin ſignifie à peu près ce que nous entendons par *notre honnête homme.* Quand donc nous diſons de quelqu'un, *c'eſt un honnête homme, c'eſt un fort honnête homme,* qu'entendons-nous? Si nous prenons la peine d'examiner l'idée que nous avons dans l'eſprit, il ſe trouvera que nous voulons dire, *un homme qui ſent ſon bien, qui a de la politeſſe, de l'eſprit, qui a même l'eſprit cultivé, & qui joint à tout cela des mœurs.* Ainſi écrire avec urbanité, c'eſt véritablement écrire avec politeſſe, mais pourtant d'une maniere aiſée & naturelle, qui ne ſent point l'Auteur, qui marque de la délicateſſe dans l'eſprit, de l'honneur & de la vertu dans l'ame. Quand je dis vertu, je n'exige pas cette vertu rigide, qui fait le *vir probus* des Latins, & *l'homme de bien* parmi nous, mais une ſorte de vertu qui eſt faite pour la ſociété: d'où je conclus que ces Auteurs effrontés qui ſe deshonorent eux-mêmes, en comptant pour rien de bleſſer l'honnêteté publique, ces eſprits pervers qui ſont capables de corrompre toute une nation, par le malheureux talent qu'ils ont de rimer ingénieuſement des traits impies & obſcénes, ne connoiſſent pas ſeulement l'urbanité. Je ne citerai donc ici ni Rabelais, ni Marot, ni Regnier, ni Scaron, ni la Fontaine, quelque mérite qu'ils ayent d'ailleurs ; mais je citerai Voiture, Saraſin, Racine, le Pere Bouhours, & plus particulierement encore Vaugelas & Peliſſon. Celui-ci a ſi bien exprimé ce caractère d'honnête homme dans ſon hiſtoire de l'Académie Françoiſe ; & l'autre qui étoit l'oracle de ſon temps pour la langue, propoſe ſes doutes, & les réſout avec une politeſſe & une modeſtie ſi aimables, que je ne fais pas difficulté de les donner tous deux pour les plus parfaits modéles d'urbanité que nous ayons en notre langue. Quand vous liſez leurs écrits, vous ſentez que de l'amour de l'ouvrage vous paſſez à l'amour de l'Auteur; & tel eſt l'effet de cette rare qualité. A force de la définir & d'en parler, n'aurois-je point fait naître au lecteur l'envie de l'acquérir? Il faut donc traiter auſſi des moyens qui nous y peuvent aider.

Seconde Partie.

Il en eſt de l'urbanité romaine comme de toutes les autres qualités, qui pour être éminentes veulent également du naturel & de l'acquis. Par le naturel, j'entends une heureuſe naiſſance; car les uns naiſſent durs & méchans, les autres bons & humains; les uns rudes & bruſques, les autres doux & faciles; les uns étourdis & légers, les autres attentifs & circonſpects: d'où s'enſuivent des diſpoſitions ou des obſtacles naturels pour la vertu dont je parle. Par acquis, j'entends une culture ſuivie, qui conſiſte dans une bonne éducation, & dans le ſoin qui ſuccéde à cette éducation. Voyons comment tout cela eſt néceſſaire pour former en nous ce caractère d'urbanité que Cicéron vante tant dans les Romains de ſon temps, & qui eſt en effet très-eſtimable.

Les Grecs pour dire qu'un homme excelloit dans un art, diſoient qu'il le ſçavoit en homme qui l'avoit appris dès ſon enfance; c'eſt ce que l'on peut fort juſtement appliquer à l'urbanité. Car ſi dans nos premieres années nous n'en prenons le goût, ou pour me ſervir des termes de Cicéron, la teinture & la couleur, difficilement y revenons-nous. C'eſt auſſi pour cela que les grands hommes de l'antiquité qui ont traité de l'éducation des enfans, ont porté leurs recherches juſqu'à des détails qui nous paroiſſent riſibles. Chryſippe, par exemple, ſouhaitoit que l'on pût trouver des nourrices qui fuſſent ſçavantes; & Quintilien veut au moins que l'on prenne garde ſi elles parlent bien. *C'eſt la nourrice*, dit-il, *qui ſe fait entendre d'abord à un enfant, ce ſont ſes paroles qu'il tâchera de rendre & d'exprimer par l'imitation; or ce que l'on apprend à cet âge, s'imprime naturellement dans l'eſprit, & y demeure. Que l'on n'accoutume donc point un enfant, non pas même dans ſes plus tendres années, à un langage qu'il ſera obligé de déſapprendre.* S'il y a une raiſon confirmée par l'expérience, c'eſt celle qu'allégue cet Auteur. Il ne faut que conſidérer combien il eſt difficile, pour ne pas dire impoſſible, de ſe défaire des mauvais accens que l'on a pris.

παιδομαθῶς.

Quand vient-on à bout de perdre entierement l'accent Normand, ou Gascon, ou Provençal, ou le Parisien qui n'est peut-être pas le moins mauvais? Cette difficulté ne peut venir que de l'habitude contractée dans l'enfance; c'est que les premiers sons qui viennent à frapper le tendre cerveau d'un enfant, & les premieres idées que reçoit son ame, y font une impression si profonde & si forte, que rien ne peut les effacer: d'où il est aisé de juger de quelle importance il est de former d'abord un enfant à cette correction & cette pureté de langage, qui est une des principales parties de l'urbanité. (*a*) Cicéron n'étend pas ses vûes tout à fait si loin que Quintilien; mais il veut du moins que les peres, les meres, les premiers instituteurs, tous conspirent à donner ce goût de politesse à un enfant; & c'est à ces exemples domestiques qu'il attribue le mérite des Gracques, & de l'illustre fille de Lelius. En effet, il y a dans toutes les langues des prononciations vicieuses, dont on ne se garantit que par une extrême attention. Témoin Démosthéne qui avoit tant de peine à prononcer l'*r*, à la place de laquelle il mettoit une *l*. Les plus choquantes de ces prononciations, sont celles que Cicéron explique si bien dans le III[e] liv. de l'Orateur, quand il dit, (*b*) *Je ne veux ni qu'on fasse sonner toutes les lettres d'une maniere puérile & affectée, ni qu'on les laisse négligemment échapper, ni qu'on prononce les mots si foiblement qu'ils semblent tomber de la bouche, ni aussi qu'on leur donne trop de son & d'emphase.* Ces défauts se contractent presque toujours dans l'enfance; & c'est pourquoi Quintilien, qui n'a rien négligé de ce qui peut rendre agréable en nous le talent de la parole, recommande avec tant de soin de ne les pas laisser enraciner. *Afin*, dit-il, *qu'un enfant ait la prononciation plus nette, il faudra l'obliger à répéter avec le plus de vîtesse & de volubilité qu'il sera*

(*a*) *Magni interest quos quisque audiat quotidiè domi, quibuscum loquatur à puero, quemadmodum patres, pœdagogi, matres etiam loquantur.*

Legimus epistolas Corneliæ matris Gracchorum; apparet filios non tam in gremio educatos, quàm in sermone matris. Auditus est nobis Lælia Caii filia, ergò illam patris elegantia tinctam vidimus.

(*b*) *Nolo exprimi litteras putidiùs, nolo obscurari negligentiùs, nolo verba exiliter exanimata exire, nolo inflata & quasi anhelata graviùs.*

possible, certains noms barbares, dont les syllabes mal assorties semblent être enchaînées comme par force, plutôt qu'unies naturellement ensemble; de même certaines phrases & certains vers composés de mots rudes qui se heurtent & s'entre-choquent. De-là naît en effet cette prononciation douce & polie que les Grecs appelloient du mot εὐφωνία, & que Cicéron admiroit particulierement dans Catulus, *hanc dico suavitatem quæ exit ex ore.* Mais il ne suffit pas de bien prononcer, il faut bien parler: c'est peu que l'*euphonie* des Grecs, si l'on n'y joint ce qu'ils entendoient par ὀρθοέπεια, *un parler correct & agréable*, comme les Latins l'expliquent, *emendata cum suavitate vocum explanatio.* C'est ce que l'on ne peut acquérir que par la connoissance des regles & de l'usage: des regles, pour se défendre des principaux vices de l'oraison; il faut donc les étudier ces regles: de l'usage, pour éviter les mots qui sont ou impropres, ou bas, ou grossiers, ou obscénes, par conséquent directement contraires à l'urbanité; il faut donc le sçavoir cet usage. Or on l'apprend par la lecture des bons Ecrivains, & encore plus par le commerce des personnes polies. Pourquoi en effet les femmes parlent-elles ordinairement mieux que les hommes? Cela étoit ainsi dès le temps de Cicéron, & lui-même en rend raison; c'est (a) que les femmes étant moins exposées que les hommes à la fréquentation de toute sorte de gens, il leur est plus aisé de conserver la pureté du langage.

Me sera-t-il permis de faire ici une réflexion sur l'éducation que nous donnons aux enfans? Il faut convenir qu'elle est très-éloignée des préceptes que je viens de rapporter. On donne à un enfant pour nourrice une femme de la campagne, ou de la lie du peuple, c'est d'elle qu'il apprend à parler; à la nourrice succéde une gouvernante, qui ne parle guère mieux; des mains de la gouvernante, cet enfant passe en celles d'un instituteur, à la capacité de qui l'on regarde si peu, que l'on ne croit pas même qu'il en soit besoin. Cet enfant a-t-il atteint l'âge de six ou sept ans, on le jette dans une foule d'autres enfans, dont

(a) *Faciliùs enim mulieres incorruptam antiquitatem conservant, quòd multorum sermonis expertes ea tenent semper, quæ prima didicerunt.*

l'éducation a été auſſi négligée ; je veux dire qu'on le met au Collége , où , ſous prétexte de lui apprendre le latin, il n'eſt plus queſtion de ſa langue. Auſſi qu'arrive-t il? ce que nous voyons tous les jours , qu'un jeune homme après dix-huit ans d'une pareille éducation, ne ſçait pas lire; car je n'appelle pas ſçavoir lire, d'articuler des mots, & de les joindre les uns aux autres, ſi l'on ne ſçait les bien prononcer, obſerver les pauſes néceſſaires, varier ſes tons, enfin marquer une intelligence délicate des choſes qu'on lit. Il ne ſçait pas mieux parler: une preuve de cela, c'eſt qu'il n'écrira pas une lettre de dix lignes ſans y faire des fautes groſſieres; & parce qu'il n'a pas appris ſa langue dans ſes premieres années, il ne la ſçaura jamais bien. Je n'excepte de cette peinture qu'un petit nombre de gens, qui engagés dans la ſuite par leur profeſſion ou par leur goût particulier, s'adonnent à cultiver leur eſprit avec les lettres; encore s'ils ſe mettent à écrire, éprouveront-ils par la lenteur de leur compoſition, ce que c'eſt que d'avoir négligé leur langue dans le temps qu'ils devoient l'apprendre. Les Romains en uſoient tout autrement; le grec étoit pour eux la langue ſçavante, on en tenoit des écoles publiques, ils l'apprenoient ſoigneuſement, mais ils n'étoient pas moins ſoigneux d'apprendre la leur. Maîtres de Grammaire leur en montroient les principes, les difficultés, les profondeurs; maîtres de Rhétorique leur en étaloient les beautés & la richeſſe. Au ſortir de ces écoles ils manioient leur langue comme ils vouloient, l'expreſſion ne leur coûtoit rien; & je ſuis bien trompé ſi ce n'eſt à cela qu'il faut attribuer la prodigieuſe facilité qu'ils avoient à produire d'excellens ouvrages. Quand on conſidére les écrits qu'avoient laiſſés à la poſtérité Caton le Cenſeur, Cicéron, Varron, Céſar, Brutus, Celſus, Pline, Sénéque, eux qui pour la plûpart étoient ſi occupés d'ailleurs, & qui avoient tant de part aux affaires de leur temps, on ne peut comprendre comment ils ont pû ſuffire à tant de choſes; & il n'y a que la raiſon que j'ai apportée qui le puiſſe rendre croyable. Il ne faut donc pas s'étonner ſi l'urbanité, qui conſiſte premierement dans la pureté du langage, étoit ſi commune parmi les Romains,

& ſi

& si elle est si rare parmi nous. Je finirai cet article en rapportant ce que Quintilien dit dans le chap. 1[er] de son 1[er] livre : il conseille aux Romains de commencer par apprendre le grec, puis il ajoûte, *non longè Latina subsequi debent & citò pariter ire ; ita fiet ut cùm æquali cura linguam utramque tueri cœperimus, neutra alteri officiat.* On ne peut trop étudier le grec & le latin, c'est la source du vrai sçavoir ; mais en cultivant ces deux langues, il faut aussi cultiver la sienne propre : de cette maniere elles ne se nuiront point l'une à l'autre.

J'ai dit que l'urbanité romaine dans ses commencemens n'étoit autre chose qu'une grande pureté de langage, qui distinguoit les Romains des autres peuples d'Italie, & qu'elle ne différoit en rien de l'Atticisme des Grecs; mais que dans la suite on employa ce terme pour signifier ce caractère de politesse qui regne dans les manieres & dans tout l'air d'une personne. Or l'urbanité prise en ce sens est encore le fruit d'une bonne éducation. Aussi les grands hommes que j'ai déja cités, & que l'on peut regarder comme les Législateurs de l'éducation des enfans, ont-ils grand soin de nous recommander la pratique de toutes les choses qui peuvent façonner un jeune homme. Ils veulent que la musique, que la danse, que la gymnastique, que le théâtre même, enfin que presque tous les arts concourent à lui donner des graces, & à faire aimer en sa personne la science & la vertu. *Dandum etiam aliquid Comœdo*, dit Quintilien, *il faut qu'un enfant prenne aussi des leçons d'un Comédien*, non-seulement pour apprendre à prononcer correctement, mais pour former sa contenance & tout son extérieur. A l'égard de la musique, il en fait un art absolument nécessaire à tous ceux qui veulent passer pour bien élevés; c'est que la musique, suivant Aristoxene, a deux sortes de nombres, les uns qui réglent la voix, les autres qui réglent les mouvemens du corps, d'où résulte la bonne grace dans tout l'extérieur d'une personne. εὐρυθμία.
Quant à la gymnastique, on sçait le cas que les Anciens en faisoient, & combien ils y étoient adonnés. Les Tournois ont tenu sa place quelque temps en France ; & présentement à cette gymnastique des Anciens, qu'un Académicien de cette

Compagnie a fait connoître par des Differtations fi fçavantes; ont fuccédé les exercices que nos jeunes gens apprennent à l'Académie, & dont ils ne font déja plus auffi amoureux qu'ils l'étoient autrefois. Mais Cicéron aime encore mieux qu'un jeune homme fe forme fur le modéle des gens de guerre, qui, à vrai dire, ont je ne fçai quelles graces beaucoup plus libres & plus aifées. Tels étoient les moyens dont les Romains fe fervoient pour acquérir cette urbanité qu'ils ont rendue fi célébre; moyens d'autant plus faciles, qu'il y en a plufieurs dont il ne faut qu'un léger ufage, feulement pour répandre de l'agrément fur des qualités plus folides & plus effentielles. Quintilien nous le dit expreffément, & fes paroles méritent d'être rapportées, *neque enim geftum componi ad fimilitudinem faltationis volo, fed fubeffe aliquid ex hac exercitatione puerili, undè nos non id agentes furtim decor ille difcentibus traditus profequatur*, où l'on voit qu'il avoit en vûe ces vers de Tibulle :

Illam quidquid agit, quoquò veftigia flectit,
Componit furtim, fubfequiturque decor.

Cependant il faut avouer que ces moyens font aujourd'hui fort négligés : on va même jufqu'à fe perfuader qu'ils ne font pas néceffaires pour toutes les conditions, & c'eft ainfi que penfent plufieurs de nos gens de robe. De-là vient auffi que l'urbanité dont je parle, & qui leur fiéroit fi bien, n'eft pas fort commune parmi eux ; car pourquoi ne pas dire librement ce qu'on penfe, quand on ne fe propofe que l'utilité publique ? L'éducation trifte & auftére qu'ils reçoivent pour la plûpart, & que par une fuite ordinaire ils donnent à leurs enfans, dégénere en cette efpéce de gravité, que M. le Duc de la Rochefoucaut définit *un myftère du corps, inventé pour cacher les defauts de l'efprit*, je dirois moi, *de l'éducation*. Ils ne fongent pas que ce manque d'urbanité fuffit quelquefois pour faire haïr ou méprifer de grands talens ou de grandes vertus. Les Romains avoient encore de ce côté-là de grands avantages fur nous : parmi eux les profeffions n'étoient point diftinguées ni ren-

fermées dans des bornes étroites, comme elles le font parmi nous. Ici un homme de Palais, n'eft qu'un homme de Palais; un Magiftrat, n'eft qu'un Magiftrat; un homme de lettres, n'eft qu'un homme de lettres; un homme de guerre, n'eft qu'un homme de guerre; un Miniftre de la Religion a fes fonctions particulieres, & fe mêle peu d'autres chofes. Il en étoit tout autrement dans l'ancienne Rome; un même homme avoit toute forte de talens: il étoit homme de lettres, homme de barreau, homme de guerre, homme d'Etat, Prêtre, Augur ou Pontife tout à la fois. Je m'imagine aifément qu'un tel homme, qui fuffifoit à tant de profeffions différentes, emprun-toit des unes non-feulement de l'éclat, mais des graces qui fe répandoient naturellement fur toutes les autres; & je com-prends par-là que cette urbanité romaine n'étoit point un vain nom. En effet, prefque tous les Romains alloient à la guerre, au moins durant quelque temps: la premiere de leurs charges étoit même autant militaire que civile, j'entends la Queftture que l'on peut comparer à nos charges de Tréforiers des trou-pes, ou d'Intendant d'armée. Quel homme fut jamais plus hom-me de robe, plus attaché au barreau que Cicéron? cependant il commanda une armée, il eut même le titre de Général, & le garda un temps confidérable. Horace, tout poltron qu'il étoit, avoit fervi fous Brutus, ainfi des autres: mais ces mêmes hommes fçavoient fe rendre recommandables en temps de paix comme en temps de guerre. Un Général d'armée après avoir étendu la domination romaine par des conquêtes, gagné des batailles, obtenu les honneurs du triomphe, de retour à Rome & redevenu fimple citoyen, trouvoit dans la diverfité de fes talens une nouvelle carriere ouverte à fon ambition. Il fe por-toit pour le protecteur des loix, il prêtoit fa voix & fon minif-tère à l'innocence opprimée; & foit au barreau, foit au Sénat, il difputoit le prix de l'éloquence aux Orateurs les plus célé-bres. Il n'eft pas furprenant qu'un tel homme plaidât ou haran-guât du même courage dont il avoit combattu, comme on le rapporte de Céfar, ni qu'il mêlât aux exercices du barreau ces graces militaires qu'il avoit prifes dans le commerce des gens

de guerre, ni par conséquent qu'il l'emportât de beaucoup sur nous dans ce que j'appelle *urbanité*. Ajoûtez à cela que tous les honnêtes gens de Rome voyageoient en Grece, & alloient prendre le goût des beaux arts & de la politesse, dans le sein de la politesse même, sans compter qu'ils avoient chez eux & à leurs gages des Grecs propres à leur donner ce goût, ou à les y entretenir; tous avantages qui nous manquent, & dont plusieurs ne conviennent plus ni à nos mœurs, ni à nos usages, ni à la forme de notre gouvernement, ni même à notre Religion. Mais c'est cela même qui rend d'autant plus nécessaire la culture dont je parle, & qui consiste, comme j'ai dit, dans une bonne éducation, & dans le soin qui y succéde. Je veux donner un exemple sensible de ce que peuvent l'un & l'autre par rapport à l'urbanité, & je tirerai cet exemple de la personne d'Horace, celui de tous les Poëtes latins en qui ce caractère, autant que j'en puis juger, reluit davantage. Il ne faut que se souvenir de l'endroit où ce Poëte, après s'être loué modestement, & tiré vanité plutôt des vices qu'il n'avoit pas, que des vertus qu'il avoit, rend tout l'honneur de son mérite à l'éducation que son pere lui avoit donnée:

L. 1. Sat. 6.

Causa fuit pater his, qui macro pauper agello,
Noluit in Flavî ludum me mittere; magni
Quò pueri, magnis è Centurionibus orti,
Lævo suspensi loculos, tabulamque lacerto,
Ibant octonis referentes Idibus æra.
Sed puerum est ausus Romam portare, docendum
Artes, quas doceat quivis eques, atque senator,
Semet prognatos: vestem servosque sequentes
In magno ut populo si quis vidisset, avitâ
Ex re præberi sumptus mihi crederet illos.
Ipse mihi custos incorruptissimus omnes
Circùm doctores aderat.

Voilà une éducation digne d'être proposée pour modéle; voyons ce qu'Horace y ajoûta du sien: non content des maî-

tres qu'il avoit eus à Rome, il en alla chercher à Athénes, lui-même nous l'apprend,

Adjecere bonæ paulò plus artis Athenæ.

Quoiqu'il ne se sentît pas fort brave, il voulut faire quelques campagnes, apparemment pour se façonner dans le métier des armes, celui de tous en effet où un jeune homme a le plus à gagner de ce côté-là. Mais ni la licence attachée de tout temps à cette profession, ni les amusemens & la dissipation de la jeunesse ne lui firent jamais perdre le goût de l'étude; il l'aima jusqu'à croire les livres presque aussi nécessaires à la vie, que les choses mêmes qui l'entretiennent:

Sit mihi librorum & provisæ frugis in annum
Copia.

Né Poëte, il fit des vers plutôt en galant homme qu'en Poëte, comptant pour rien l'approbation du vulgaire, & ne se souciant que de celle d'un petit nombre de lecteurs,

Neque te ut miretur turba labores;
Contentus paucis lectoribus.

Aussi en lisant Homere, dont il étoit charmé, il étudioit bien moins le poëte que le philosophe; c'étoit Chrysippe, c'étoit Crantor qu'il s'imaginoit lire, rapportant toujours tout aux bienséances & aux mœurs,

Qui quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non
Plenius ac melius Chrysippo & Crantore dicit.

La bassesse de sa naissance ne lui abbattit point le courage; enhardi par d'heureux talens, il fréquenta les grands, & sçût leur plaire. D'un côté admis à la familiarité de Pollion, de Messala, de Lollius, de Mecenas, d'Auguste même; de l'autre lié d'amitié avec Virgile, avec Varius, avec Tibulle, avec Plotius, avec Valgius, en un mot avec tout ce que Rome avoit de meilleur, je ne m'étonne pas qu'il eût pris dans le commerce de ces grands hommes, cette politesse, ce goût fin & délicat

qui se fait sentir dans ses écrits. Voilà ce que j'appelle une culture suivie, & telle qu'il la faut pour acquérir ce caractère d'urbanité. En effet, quelque bonne éducation que l'on ait eue, pour peu qu'on se néglige, que l'on cesse de cultiver son esprit & ses mœurs par des réflexions, & par le commerce des honnêtes gens, sur-tout des personnes de la Cour, à qui la politesse est comme naturelle, on retombe bientôt dans la grossiereté. Aussi rapporte-t-on que Cicéron ne pardonnoit pas un mauvais mot à son fils, *in filio rectè loquendi asper quoque exactor*; & que César, tout occupé qu'il étoit de ses grands projets, étudioit la pureté du langage jusque dans sa tente, & au milieu du bruit des armes. Quelqu'un traitera peut-être cela de bagatelles, & de ces petites choses qui détournent des grandes; mais je lui répondrai ce que dit Quintilien dans une occasion à peu près semblable, (*a*) *ces connoissances ne nuisent pas à qui s'en sert comme d'un dégré pour s'élever à d'autres, mais à qui s'y arrête & s'y borne uniquement*.

Passons maintenant à cette espéce d'urbanité qui est affectée à la raillerie; car on en peut distinguer de deux sortes avec Domitius Marsus, l'une pour le genre sérieux, l'autre pour le plaisant. Quant à celle-ci, elle n'est guère susceptible de préceptes; les deux guides que j'ai suivis m'abandonnent ici, avouant l'un & l'autre que la maniere de railler ne s'enseigne point, bien moins donc la maniere de railler finement & délicatement, en quoi consiste cette espéce d'urbanité; *accedit difficultati, quòd ejus rei nulla exercitatio est, nulli præceptores*, dit Quintilien; & Cicéron dans son traité de l'Orateur convient aussi, qu'il n'y a nul art qui apprenne à railler, *nullam esse artem salis:* même un des interlocuteurs de ce dialogue nous dit formellement qu'ayant vû quelques livres composés par des Grecs, & intitulés *l'art de railler*, il avoit cru d'abord pouvoir y apprendre quelque chose; qu'en effet il y avoit trouvé beaucoup de bons mots, & plusieurs choses fort plaisamment dites; car, ajoûte-t-il, les Siciliens, les Rhodiens, les Bysantins, & sur-tout les Attiques, excellent en ce genre. Cependant quand

(*a*) *Non obstant hæ disciplinæ per illas euntibus, sed circà illas hærentibus.*

ils ont voulu réduire cette matiere en art, véritablement ils ont fait rire, mais à leurs dépens, car ils se sont rendus ridicules eux mêmes; d'où il conclut que ce n'est point une chose qui se puisse apprendre par regles, & il en donne une bonne raison, c'est que le talent de faire rire est un talent qui naît avec nous, & auquel il faut être formé par la nature même. Cependant Quintilien qui excelle à traiter les choses en détail, comme Cicéron excelle à les traiter en gros, estime que l'on pourroit aussi tourner l'esprit des jeunes gens de ce côté-là. Mais après tout, ces grands Maîtres ne font que nous prescrire un certain tempéramment qu'il faut garder dans la plaisanterie, afin qu'elle ait cet air d'urbanité qui sied si bien à un honnête homme. Ce qu'ils nous recommandent sur-tout, c'est premierement de ne jamais affecter de faire rire, & ils remarquent que les traits de raillerie seyent toujours mieux à celui qui se défend, qu'à celui qui attaque, parce que l'on n'y peut soupçonner d'affectation ni d'étude; outre qu'il est naturel à toute personne de se défendre avec des armes semblables à celles dont on se sert pour l'attaquer; secondement, c'est d'épargner toujours les personnes à qui nous devons du respect ou de l'amitié, *parcendum est maximè caritati hominum, ne temerè in eos dicas qui diliguntur*: maxime qui semble aisée à observer, & qui est pourtant d'une pratique presque impossible à ceux qui ont l'esprit naturellement porté à la raillerie; ce qui a fait dire à Ennius, que même (*a*) un homme sage étouffera plutôt dans sa bouche des charbons allumés, qu'un bon mot prêt à lui échapper. Aussi parmi les Romains ne cite-t-on que le seul Crassus, qui avec un talent singulier pour la raillerie, ait sçû garder toutes les bienséances, ne manquer jamais à ce qu'il devoit & aux autres & à lui-même, & s'abstenir d'être plaisant aussi souvent qu'il pouvoit l'être. Quintilien nous donne sur cela des préceptes admirables, & dignes de toute la sévérité de la morale chretienne; *Que nos jeux*, dit-il, *soient toujours innocens, & gardons-nous de cette manie d'aimer mieux perdre un*

(*a*) *Flammam à sapiente faciliùs ore in ardente opprimi, quam bona dicta teneat.*

ami qu'un bon mot. Un honnête homme sçait rire & plaisanter avec décence, pas un mot ne lui échappe qui puisse interesser son honneur & sa dignité. C'est mettre la qualité de plaisant à trop haut prix, que de vouloir l'acquérir aux dépens de la probité. D'où l'on peut juger avec quel soin on doit éviter toutes les plaisanteries qui sont basses ou grossieres, & combien il faut prendre garde qu'en voulant être plaisant, on ne devienne un bouffon, personnage qui ne convient jamais à un honnête homme. La bonne plaisanterie n'excite point des éclats de rire, elle ne fait, pour ainsi dire, que chatouiller l'ame. Plaute n'étoit point goûté d'Horace; c'est que Plaute donne assez souvent dans le bas comique, & qu'il est plus propre à faire rire le peuple que les honnêtes gens. Avec ces précautions la raillerie n'aura de sel que ce qu'il en faut pour égayer le discours; purgée de tout ce qui pouvoit la rendre offensante & amere, elle se tournera en urbanité; ce qui prouve, comme je l'ai déja dit dans ma 1[ere] partie, que l'urbanité, à le bien prendre, est une vertu morale qui nous rend d'un commerce aimable, & propres à la société. C'est pourquoi je finirai cet article par les mêmes paroles dont se sert Quintilien, après avoir expliqué ce qu'il entendoit par *mœurs; DENIQUE HOC OMNE BONUM ET COMEM VIRUM POSCIT, l'urbanité, outre les perfections dont j'ai parlé, demande encore un fond de bonté, qui ne se trouve que dans les personnes bien nées.*

Pour ne laisser rien à dire sur les moyens de l'acquérir, je remarquerai deux défauts qui lui sont très-opposés; le premier est une certaine timidité qui nous donne un air embarrassé, & qui dégénere en mauvaise honte. (*a*) Le reméde qu'y trouve l'Auteur que j'ai déja cité tant de fois, c'est une honnête assurance, ou plutôt l'intrépidité d'une bonne conscience. Je crois pour moi qu'il ne suffit pas d'une bonne conscience, & qu'il y faut ajoûter un grand usage du monde; sans quoi un honnête homme avec de l'esprit, payera fort mal de sa personne. L'autre défaut est une envie trop marquée de faire paroître ce

(*a*) *Optima est autem emendatio verecundiæ fiducia, & quamlibet imbecilla frons magnâ conscientiâ sustinetur*, Quint. lib. 12. cap. 5.

caractère d'urbanité ; d'où naît je ne sçai quoi de recherché, d'affecté qui gâte tout : car si ce caractère ne nous est comme naturel, j'aimerois presque mieux une grossiereté qui auroit du moins le mérite de la simplicité. En effet, tout ce qui paroît peiné, ne sçauroit avoir de graces, & l'urbanité n'est point où il n'y a point de graces. Tout ce qui est excessif messied nécessairement, dit Quintilien ; c'est pour cela que ce qui de soi est bien, perd toute sa grace dès qu'il n'a point un certain tempérament & de certaines bornes ; mais c'est ce qu'il est plus aisé de sentir que d'expliquer, & dont l'observation dépend plus d'un certain goût que de tous les préceptes. Quand je parle donc de l'urbanité & des moyens de l'acquérir, c'est de celle qui n'a rien que d'aisé, que de naturel ; (*a*) c'est de celle que Cicéron louoit en Curius dans une de ses lettres à Atticus, & pour ne pas recourir à des exemples étrangers quand nous en avons de domestiques, c'est de cette même urbanité dont sans sortir de cette Académie je pourrois citer d'illustres modéles.

(*a*) *Et meherculè est quam facilè diligas* αὐτοχθὼν *in homine urbanitas.*

DISSERTATION

Sur l'utilité de l'imitation, & sur la maniere dont on doit imiter.

Par M. RACINE.

LES hommes sont naturellement portés à imiter tout ce qu'ils admirent dans leurs semblables : conduits par cet instinct secret, les enfans se plaisent à exprimer les gestes & les mouvemens de ceux qui les environnent : ils expriment aussi les sons qu'ils entendent ; & c'est ainsi qu'ils apprennent à parler. L'habitude d'imiter passant bientôt jusque dans les mœurs, nous fait prendre un caractère conforme à celui des 5e de Mars 1720.

personnes que nous voyons le plus souvent. L'exemple fait beaucoup plus d'impression sur nous que les préceptes, soit parce qu'il agit souvent sur nos sens, au lieu que les préceptes n'agissent que sur notre esprit, soit parce qu'il nous montre en même temps & la possibilité du précepte, & la gloire de l'exécution. Les travaux des autres nous reprochent notre paresse, & les victoires de Miltiade troublent le sommeil de Thémistocle, de même que la statue d'Alexandre fait pleurer César, lorsqu'il pense combien il est éloigné du héros dont il voit l'image : cette noble émulation, mere des plus grandes vertus, a formé les héros de la guerre, & forme encore ceux qui méritent un si grand nom dans l'empire des lettres.

J'avoue qu'il y a des personnes qui regardent l'imitation comme une espéce de servitude, prétendant qu'elle étouffe la vigueur de la nature & les sémences de l'esprit : mais ceux qui raisonnent ainsi, attaquent les défauts de l'imitation, plutôt que l'imitation même ; & j'espere montrer que les avantages qu'on en tire, loin d'affoiblir la nature, ne servent qu'à la fortifier.

Les ruines de l'ancienne Rome, & les restes mutilés des statues qu'on déterra dans les derniers siécles, nous ramenerent la connoissance & l'amour des beaux arts : la sculpture, l'architecture & la peinture sortirent de ces précieux débris : le goût de l'antique forma les Raphaels & les Michel-Anges. Les lettres eurent le même sort parmi nous, lorsqu'on eut retiré les ouvrages des Anciens de la poussiere des cloîtres, & qu'on se fut appliqué à les lire ; les esprits depuis long-temps oisifs & comme assoupis, se reveillerent peu à peu en lisant les pensées des autres : on recouvra l'habitude de penser, qu'on avoit perdue ; on apprit aussi à exprimer & à développer sa pensée : enfin, après avoir été disciples pendant long-temps, nous en sommes venus au point de le disputer à nos maîtres, & quelquefois nous avons appris d'eux à les vaincre. C'est à l'imitation que nous devons notre gloire, & c'est de cette même imitation que les Anciens ont tiré leur grandeur. *Nous voyons,* dit Longin, *qu'Herodote, & avant lui Stésichore & Archiloque, ont été de*

grands imitateurs d'Homere. Platon néanmoins est celui de tous qui l'a le plus imité : il a puisé dans ce Poëte comme dans une vive source, dont il a détourné chez lui un nombre infini de ruisseaux. Jamais, à mon avis, il n'eût répandu tant de grandes choses dans ses traités de philosophie, s'il ne fût venu, comme un nouvel Athlete, disputer de toutes ses forces le prix à Homere, c'est-à-dire à celui qui avoit déja reçû les applaudissemens de tout le monde.

Longin pouvoit ajoûter, que Platon lui-même a servi de modéle à Cicéron, & il pouvoit aussi mettre Virgile au nombre des imitateurs d'Homere.

C'est peut-être une imprudence à moi de parler ici d'Homere, & l'on m'opposera ce que Velleius Paterculus en a dit: *Neque ante illum, quem ille imitaretur, neque post illum qui eum imitari posset, inventus est.* Homere, dira-t-on, sans le secours de l'imitation, s'est rendu grand par lui-même.

Je répondrai premierement, que nous n'avons aucune certitude qu'Homere n'ait point imité : nous sçavons les noms de plusieurs Poëtes qui ont existé avant lui; & même nous ne pouvons douter qu'il n'y en ait eu encore beaucoup d'autres dont le temps a enseveli les noms & les ouvrages. Si Homere eût été le premier, auroit-il pû porter tout d'un coup la poësie à sa perfection? Tous les arts & les sciences ont une destinée différente : le temps de leur perfection est éloigné du temps de leur naissance. En second lieu, quand même Homere n'auroit point imité, il ne détruiroit pas par son exemple ce que j'ai dit sur l'utilité de l'imitation : il m'est facile d'opposer un exemple contraire. Virgile n'écrit presque rien qu'il n'imite, tantôt il suit Homere, tantôt Théocrite, tantôt Hésiode, & même les Poëtes de son temps; & c'est pour avoir pris tant de modéles, qu'il est devenu lui-même le modéle de tous les autres Poëtes. Enfin, je ne prétends pas soutenir ici que l'imitation soit d'une nécessité indispensable : il peut arriver que des hommes plus favorisés du ciel que les autres, s'ouvrent d'eux-mêmes un chemin nouveau, & y marchent sans guide; mais de tels exemples sont si rares & si merveilleux, qu'ils doivent passer pour des prodiges.

En effet, suivant l'ordre commun de la nature, le plus heureux génie a besoin de secours pour croître & se soutenir: il ne trouve pas tout dans son propre fonds. La meilleure plante ne produit pas des fruits vigoureux, si l'on n'a soin de ranimer le suc de la terre par le mêlange d'une terre différente & plus féconde en esprits; & l'ame ne peut concevoir ni enfanter une production mâle & généreuse, si elle n'a été comme inondée & rendue féconde par une source abondante de littérature. Nos efforts sont inutiles sans les dons de la nature, & nos efforts sont imparfaits, si l'art n'accompagne ces dons; c'est l'imitation qui les perfectionne: notre esprit seul ne peut suffire à tous nos désirs, il s'épuise bientôt, il se refroidit, il cesse même de penser; mais un moment de lecture ranime une imagination languissante, & lui fournit de nouvelles idées, ou bien l'imagination saisit les mêmes idées qu'elle vient de recevoir, elle les augmente, & les rend nouvelles; on diroit que l'esprit de l'Auteur passe en nous. *Il y a beaucoup de personnes*, dit Longin, *que l'esprit d'autrui ravit hors d'eux-mêmes. Comme on dit qu'une sainte fureur saisit la Prêtresse d'Apollon sur le sacré Trépied; de même ces grandes beautés que nous remarquons dans les ouvrages des Anciens, sont comme autant de sources sacrées, dont il s'éleve des vapeurs heureuses qui se répandent dans l'ame de leurs imitateurs, & animent les esprits, même les moins échauffés; en sorte que dans ce moment ils sont comme ravis & emportés par l'enthousiasme d'autrui.*

Tel étoit le sentiment des Anciens sur l'imitation: le célébre Crassus, que Cicéron fait parler dans son dialogue de l'Orateur, met au nombre des préceptes les plus importans, celui de choisir un modéle: *Hoc sit primum in præceptis meis, ut demonstremus quem imitemur.*

Nous avons perdu les trois livres que Denys d'Halicarnasse avoit composés sur l'imitation; mais heureusement nous trouvons dans Quintilien un chapitre admirable, où ce grand Rhéteur nous en donne les regles les plus judicieuses.

Nos meilleurs Ecrivains ont tous mis ces regles en usage: en lisant Malherbe, Racan, La Fontaine, Moliere, M. Despreaux

& M. Racine, on retrouve l'esprit de Rome & d'Athénes : le feu des Anciens a passé dans ses écrits, & s'y est rallumé avec une ardeur plus vive. Corneille est peut-être le seul qui semble avoir négligé un si grand secours, & même, comme je le dirai bientôt, l'imitation lui a nui quelquefois. Il paroît que ce grand génie ne doit qu'à lui seul les chefs-d'œuvre qu'il a faits: il n'étoit point né pour marcher avec les autres ; & en effet il a été moins heureux dans les sujets qu'il a pris des Anciens, que dans ceux qu'il a inventés : loin d'égaler Sophocle & Euripide dans l'Œdipe & dans la Médée, il est resté au-dessous de lui-même. Il avoit devant les yeux deux modéles admirables ; la Médée est une des plus belles Tragédie d'Euripide, l'Œdipe a toujours passé chez les bons juges pour le chef-d'œuvre du théâtre ancien. Corneille a même négligé d'employer quantité de beautés qui se trouvent dans ces piéces, & qui sont capables de charmer en quelque langue qu'elles soient rendues; cependant, par un grand nombre d'autres beautés qui ne sont propres qu'à lui seul, il sera toujours un des plus grands héros de notre théâtre : son exemple paroit encore contredire les principes que j'ai établis sur la nécessité de l'imitation. J'y pourrois peut être répondre, s'il m'étoit permis de juger Corneille ; mais quand on me le permettroit, l'admiration que j'ai pour lui m'aveugleroit à son égard. Néanmoins je ne puis me dispenser de croire véritable le jugement que le public en a porté : ce grand homme, quelque grand qu'il soit, n'a pas la réputation d'être toujours égal, je sçais qu'on lui reproche des défauts considérables ; ses fautes ne prouvent-elles point ce que j'ai déja avancé, que le génie le plus heureux a besoin de l'imitation pour se soutenir ?

Je me suis contenté jusqu'ici de montrer en général l'utilité de l'imitation; mais il ne suffit pas de la connoître, il faut sçavoir encore quelles regles on doit suivre pour en retirer tous les avantages qu'elle est capable de procurer.

La premiere chose que nous devons faire, est de nous choisir un bon modéle: comme les mauvais guides sont en plus grand nombre que les autres, on a besoin de prudence pour

discerner ceux ausquels on doit se livrer ; & il est plus facile qu'on ne croit de se laisser surprendre par des guides dangereux. Quelquefois un Auteur médiocre, mais rempli de pensées brillantes, nous séduit, & prend sur nous un empire fatal : ses fausses lueurs nous frappent ; nous les suivons, elles nous écartent du bon chemin, & nous entraînent dans les précipices. Combien Sénéque a-t-il contribué à corrompre le goût ? Quintilien remarque que tous les jeunes gens n'avoient presque que ce livre entre leurs mains, livre d'autant plus pernicieux, qu'il abonde en vices agréables, *quod abundat dulcibus vitiis*. Sénéque & Pline le jeune ne nous ont pas été moins funestes qu'aux jeunes gens de leur siécle : quelques-uns de nos Ecrivains ont voulu imiter ces deux Auteurs, & n'y ont que trop réussi. Lucain a encore égaré plusieurs esprits, & son traducteur qui a trouvé le secret d'enchérir sur lui, a eu la folle ambition de lui dérober la gloire du style ampoulé. On a remarqué que le même Lucain avoit gâté quelquefois les grandes qualités de Corneille : en effet, dans la tragédie de Pompée, Corneille semble avoir voulu le disputer à un Poëte qui ne méritoit pas l'honneur d'être son rival ; & l'envie de s'élever aussi haut que Lucain, l'a fait passer au-delà du vrai sublime, qui lui étoit cependant si familier.

Apprenons par ces exemples à ne prendre qu'un modéle excellent ; mais lorsque nous l'aurons trouvé, ne nous y attachons pas si entierement, qu'il nous conduise lui seul, & nous fasse oublier tous les autres : il faut comme une abeille diligente voler de tous côtés, & s'enrichir du suc de toutes les fleurs. Quintilien nous ordonne de prendre par-tout ce que nous trouvons de meilleur : *Démosthéne*, dit-il, *est le plus parfait des Orateurs Grecs ; mais quelque autre en quelque occasion peut avoir mieux parlé que lui : Démothene posséde un plus grand nombre de beautés ; mais l'Auteur le plus à imiter, n'est pas le seul qu'on doive imiter :* SED NON QUI MAXIME IMITANDUS, ETIAM SOLUS IMITANDUS EST. Zeuxis fit un tableau admirable d'Héléne, en y rassemblant plusieurs traits qu'il prit séparément sur un grand nombre de femmes différentes : ainsi celui qui

écrit, rassemble de toutes parts ce qui lui convient, & même les Auteurs médiocres lui fournissent de quoi grossir son butin; car tout sert à qui sçait profiter de tout. Virgile trouve de l'or dans le fumier d'Ennius, & celui qui peint Phédre d'après Euripide, y ajoûte encore de nouveaux traits que Sénéque lui présente.

Si le discernement est nécessaire pour choisir un modéle, il l'est encore plus pour choisir dans ce modéle les choses qu'on doit imiter. Il faut se défier sans cesse des Auteurs qu'on estime davantage: les grands hommes ne sont pas toujours exempts des grands défauts, & leurs défauts nous séduisent aisément, parce que nous sommes portés à imiter en tout les personnes que nous admirons; de même que les enfans accoutumés à approuver tout ce que font leurs peres, se laissent facilement corrompre par leurs mauvais exemples:

Magnis Juvenal.
Cum subeant animos autoribus.

Il est impossible de trouver un guide incapable de nous égarer; & il est difficile que nous nous appercevions quand il nous égare. Le respect que nous lui portons nous aveugle, & le grand nombre de ses vertus nous empêche de découvrir ses vices; ce qui fait dire à Horace

Decepit exemplar vitiis imitabile.

On voit même quelquefois de petits esprits qui croyent atteindre de grands hommes en imitant leurs défauts: *se abundè* Quint.
similes putant, si vitia magnorum consequantur. Quintilien parle de plusieurs Ecrivains, qui en coupant leurs phrases, & les rendant obscures, se vantoient de ressembler à Salluste & à Thucydide: il parle aussi de quelques Orateurs, qui par des phrases longues & inutiles, pensoient imiter Cicéron, & croyoient sur-tout l'avoir égalé, lorsqu'ils avoient terminé leur période par un *esse videatur.* Aussi Martial en raillant un mauvais Poëte, lui dit pour le consoler, que s'il fait de méchans vers, il a cette conformité avec Cicéron.

Quodque malos versus, hoc Ciceronis habes.

N'ambitionnons qu'une ressemblance honorable avec les grands hommes : ne nous formons que sur leurs belles qualités, & lorsque nous les imitons, que ce soit d'une maniere noble, généreuse & pleine de liberté.

Copier scrupuleusement un Auteur, rendre ses pensées mot pour mot telles qu'il les a produites, le suivre pas à pas comme un esclave, c'est le partage de ceux qui n'ont rien à produire d'eux-mêmes : une telle imitation est un vol & un larcin : c'est vouloir se faire honneur du travail des autres, & retenir un bien dont la possession n'est pas légitime. Plusieurs Poëtes latins des derniers siécles se sont crus sur le Parnasse, pour avoir cousu ensemble les vers d'Horace & de Virgile. Je pourrois citer quelques Sçavans, qui par cet artifice ont composé des vers grecs, latins, françois & italiens, sans être Poëtes en aucune langue : la république des lettres devroit sur ce point adopter la loi de Lacédémone, qui pardonnoit les vols faits avec adresse, & punissoit les voleurs quand par leur peu de subtilité ils se laissoient surprendre dans leur larcin. Cassius Severus comparoit les plagiaires à ceux qui après avoir dérobé de la vaisselle, en changent les marques, & la vendent sous leur nom : on leur peut encore appliquer le reproche d'Horace,

O imitatores, servum pecus!

Et ces vers de la Fontaine,

Quelques imitateurs, sot bétail, je l'avoue,
Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue.

La bonne imitation est une continuelle invention. Il faut, pour ainsi dire, se transformer en son modéle, embellir ses pensées, & par le tour qu'on leur donne, se les approprier, enrichir ce qu'on lui prend, & lui laisser ce qu'on ne peut enrichir. Voici de quelle maniere la Fontaine imitoit, comme il le dit lui-même :

Mon imitation n'est point un esclavage.

Je

Je ne prends que l'idée & les tours, & les loix que nos maîtres ſuivoient eux-mêmes autrefois.

Si d'ailleurs quelque endroit plein chez eux d'excellence,
Peut entrer dans mes vers ſans nulle violence,
Je l'y tranſporte, & veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.

Il ne faut point traduire, diſoit M. Deſpreaux, *mais joûter contre ſon original.* On doit combattre ſans ceſſe celui qu'on imite, & tâcher de le vaincre. *C'eſt une choſe*, dit Longin, *bien glorieuſe & bien digne d'une ame noble, de combattre pour l'honneur & le prix de la victoire avec ceux qui nous ont précédés, puiſque dans ces ſortes de combats, on peut même être vaincu ſans honte.* Celui qui ſe propoſe de ſurpaſſer ſon modéle, s'il ne le ſurpaſſe point, il pourra du moins l'égaler; *Qui agit ut prior ſit, forſitan etſi non tranſierit, æquabit:* mais celui qui ne ſonge qu'à le ſuivre, reſtera toujours au-deſſous.

Si nos fameux Peintres s'étoient contentés de copier les morceaux de l'antiquité, la peinture ne ſe feroit point perfectionnée. Les premiers inventeurs nous ont frayé le chemin, ils ne perdent rien de leur gloire, quand ceux qui viennent après eux s'avancent plus loin. Si Virgile n'avoit point oſé enchérir ſur Homere, nous n'aurions point cette magnifique deſcription de la deſcente d'Enée aux enfers, ni l'admirable peinture du bouclier d'Enée. Qui doutera que Virgile ne ſoit l'inventeur de ces deux morceaux, quoiqu'un autre lui en ait fourni l'idée?

Malherbe nous apprend par quel art on peut enrichir la penſée d'un autre: tout le monde admire ces vers d'Horace:

Pallida mors æquo pulſat pede pauperum tabernas,
Regumque turres.

Mais on n'admire pas moins l'image ſous laquelle Malherbe a repréſenté la même idée:

Le pauvre en ſa cabane où le chaume le couvre,
Eſt ſujet à ſes loix;
Et la garde qui veille aux barrieres du Louvre
N'en défend pas nos Rois.

Sophocle fait dire au malheureux Ajax, lorſqu'étant prêt de mourir il trouve ſon fils :

Ω παῖ, γένοιο πατρὸς εὐτυχέστερος
Τὰ δ' ἄλλ' ὅμοιος.

Virgile dit la même choſe d'une maniere différente :

Diſce puer virtutem ex me verumque laborem,
Fortunam ex aliis.

Et nous trouvons dans Andromaque la même idée, rendue encore d'une façon nouvelle :

Fais connoître à mon fils les héros de ſa race,
Autant que tu pourras conduis-le ſur leur trace;
Dis-lui par quels exploits leurs noms ont éclaté,
Plutôt ce qu'ils ont fait, que ce qu'ils ont été.

M. Deſpreaux qui diſoit de lui-même en badinant, qu'il n'étoit qu'un *gueux revêtu des dépouilles d'Horace*, s'eſt ſi fort enrichi de ces dépouilles, qu'il s'en eſt fait un tréſor qui lui appartient juſtement. Quoiqu'il ait trouvé dans les Anciens tous les préceptes de la poëtique, il les a mis dans un ſi bel ordre, & leur a ajoûté tant de graces nouvelles, qu'il en peut être appellé l'inventeur. Preſque tous les ſujets de ſes Satyres ſont empruntés, cependant il a mérité cet éloge, qu'en imitant toujours, il eſt toujours original.

Je ne puis me diſpenſer de citer encore l'exemple d'un de nos Poëtes : comme j'avoue ingénuement les beautés dont il eſt redevable aux Anciens, je demande qu'il me ſoit permis auſſi d'avouer les beautés qu'il leur a ajoûtées ; & ſi je l'éleve quelquefois au-deſſus d'eux, je puis aſſurer que l'intérêt que je

prends à sa gloire, & les sentimens de la nature ne l'emportent point sur le respect que j'ai pour ses maîtres. L'approbation constante qu'Iphigénie a reçûe sur le théâtre François, m'oblige de croire que cette Tragédie peut être comptée au nombre des plus belles. Quand je la compare à la piéce du même nom, qui a fait les délices du théâtre d'Athénes, j'apprends de quelle maniere on doit imiter les Anciens.

Euripide donne à Iphigénie deux caractères différens, comme Aristote le lui a reproché. Lorsque cette jeune Princesse apprend qu'elle doit être sacrifiée, d'abord elle se jette en pleurant aux genoux de son pere, & le prie de ne lui point donner une mort prématurée, parce qu'il est doux de jouir de la lumiere; en finissant sa priere elle répete les mêmes paroles: *les hommes aiment à voir la lumiere, personne n'est curieux de voir ce qui se passe sous la terre: souhaiter la mort est une folie: il vant mieux vivre honteusement, que de mourir avec gloire.* Elle se jette ensuite dans les gémissemens, & s'écrie qu'elle périt par le meurtre injuste d'un pere cruel; un moment après elle change de sentimens, elle est ravie de sacrifier ses jours au bonheur de sa patrie; elle excuse son pere, & prie Clytemnestre de ne point haïr Agamemnon pour l'amour d'elle. Ces derniers sentimens fournissent à l'Auteur de l'Iphigénie moderne le caractère admirable d'une fille toujours respectueuse, & soumise aux volontés de son pere; & ce grand caractère ne se dément jamais.

Voilà de quelle maniere l'imitation nourrit & perfectionne les talens qu'on a reçûs, j'ose même avancer qu'elle peut en quelque façon suppléer au génie. J'ai déja dit, après Longin, que le feu des Anciens est capable d'animer les esprits les moins échauffés; en effet, une grande lecture des bons originaux donne le goût, ouvre l'imagination, forme le style. Un homme né sans talens, après un long commerce avec les excellens Auteurs, peut acquérir quelque ressemblance avec eux, & la communiquer à ses ouvrages: tel que ce paysan dont parle Denys d'Halicarnasse au même sujet, qui étant fort laid, & craignant que ses enfans n'héritassent de sa laideur, mit

long-temps de beaux tableaux devant les yeux de sa femme, & la vûe de ces tableaux procura aux enfans une beauté qu'ils ne pouvoient recevoir de leur pere.

Mais je prévois une objection qu'on me fera peut-être contre tout ce que j'ai avancé sur l'utilité de l'imitation, & sur la maniere dont il faut la pratiquer. Pour réussir, me dira-t-on, il ne s'agit que d'imiter la nature : les Anciens, il est vrai, nous l'ont bien représentée ; mais ils n'en sont que les copies. Pourquoi chercher la nature dans leurs ouvrages ? elle est toujours présente à nos yeux ; c'est l'original seul qu'on a besoin de consulter. Un homme qui veut peindre un paysage, au lieu d'imiter les paysages des Peintres les plus habiles, doit regarder seulement tous ceux que la nature lui offre.

Je réponds à cette objection par l'exemple même de la peinture : Rubens & les Peintres de l'école flamande se sont appliqués uniquement à copier la pure nature ; Raphaël & les Maîtres de l'école romaine ont joint à l'étude de la nature le secours de l'antique : ces derniers ont porté leur art à une élégance & un sublime dont les Flamands n'ont pû approcher, parce qu'il ne suffit pas d'imiter la nature, il faut encore l'imiter avec discernement. La nature, je l'avoue, nous montre le vrai, mais elle ne nous apprend pas à choisir l'excellent ; c'est l'art qui nous apprend cet heureux choix, & c'est dans les Anciens qu'on trouve les modéles de cet art si néceſſaire, qui éleve les grands Poëtes, ainsi que les grands Peintres au-dessus des autres.

Ne rougissons donc point de consulter attentivement tous ceux qui avant nous ont étudié la nature, & l'ont bien connue. Nous avons un grand nombre de guides habiles, toujours prêts à nous conduire : tout conspire à nous animer, il n'est point de siécle plus favorable que le nôtre : tous ceux qui nous ont précédés, ont travaillé à nous instruire. L'antiquité nous offre ses modéles : ce dernier siécle nous en fournit de nouveaux, dignes des Anciens. Quoique les uns & les autres soient nos maîtres, ne nous contentons pas d'être toujours leurs écoliers ; regardons-les tout à la fois comme des modeles que nous devons imiter, & comme des rivaux que nous avons à com-

battre. La carriere où ils ont couru eſt encore ouverte : nous pouvons les atteindre, & peut-être les ſurpaſſer. La grande diſtance que nous voyons entre eux & nous, ne doit point nous effrayer : nous avons plus de chemin à faire, mais nous avons plus de ſecours, & ce ſont nos prédéceſſeurs qui nous les donnent : enfin ſi nous ne les atteignons pas, du moins nous pouvons en approcher ; & après les grands hommes il eſt encore des places honorables : *Ut tranſcundi ſpes non ſit magna, tamen eſt dignitas ſubſequendi.* Quintil. Et comme ajoûte encore Quintilien, celui qui dans la guerre n'acquereroit pas la gloire d'Achile, ſeroit aſſez content s'il obtenoit celle d'Ajax & de Dioméde. Sur-tout ne nous décourageons point : la réputation de Lucréce n'empêcha pas Virgile de paroître, & la gloire d'Hortenſius ne rallentit pas l'ardeur de Cicéron pour l'éloquence. Quel homme étoit plus capable de déſeſpérer ſes rivaux que M. Corneille ? cependant il a trouvé un égal, & quoiqu'un autre ait mérité la même couronne, la ſienne lui eſt demeurée toute entiere, & n'a rien perdu de ſon éclat.

SUR L'ESSENCE DE LA POESIE.

PREMIERE PARTIE.

Par M. RACINE.

IL n'eſt pas étonnant que dans les ſiécles les plus reculés & chez les peuples les plus barbares, on ait rendu toujours de grands honneurs à la poëſie. L'amour naturel que nous avons pour le plaiſir, nous fait rechercher avidement tout ce qui contribue à flater nos ſens, à émouvoir nos cœurs, ou à contenter notre eſprit. C'eſt par-là que les Poëtes ont trouvé le ſecret infaillible de nous plaire : en même temps qu'ils flatent nos oreilles par la cadence harmonieuſe des vers, tantôt ils émeuvent nos cœurs par les tranſports ſublimes dont ils ſont pénétrés, & qu'ils nous communiquent ; tantôt ils contentent notre eſprit par une fidéle imitation de la nature, ſouvent 22. d'Avril 1721.

plus agréable que la présence même des objets imités ; & tantôt ils en nourrissent la curiosité par des fictions amusantes.

La versification, l'imitation, la fiction & l'enthousiasme sont donc les principaux ressorts que la poésie mette en usage; mais comme elle ne les employe pas toujours tout ensemble, nous allons examiner quel est celui dont elle ne peut se passer, quel est ce charme secret qui constitue sa beauté, ce caractère unique qui ne sçauroit convenir qu'à elle seule, & qui la distingue essentiellement de la prose.

Quoique la versification soit toujours nécessaire, & que le peuple donne communément le nom de Poëte à tout homme qui fait des vers, nous sçavons que ce nom illustre ne s'acquiert pas si aisément. La science de renfermer des mots dans une certaine mesure, n'a rien de grand ni d'admirable : quelque étroite que soit la gêne de la versification, elle n'attire aucune gloire à celui qui sçait s'y contraindre; l'Ecrivain le plus médiocre s'y habitue sans peine : le Poëte le plus sublime s'y soumet aussi, parce qu'on doit toujours obéir aux loix de son art; mais ce n'est point dans ces loix, qui sont différentes suivant le génie des langues, que consiste la véritable beauté de la poësie, qui est la même dans toutes les langues :

Horat. *Neque enim concludere versum*
Dixeris esse satis.

Je ne m'arrêterai pas à prouver que l'imitation n'est pas essentielle à la poësie, puisque personne n'en est persuadé. La Comédie est une imitation continuelle des actions & des passions humaines ; mais comme elle n'a ni force ni élévation, plusieurs lui ont refusé, comme dit Horace, le nom de Poëme ;

Quod acer spiritus ac vis
Nec verbis nec rebus inest ; nisi quod pede certo
Differt sermoni sermo merus.

L'élévation qui se trouve dans Platon & dans Démosthéne, ainsi que Cicéron nous l'apprend, fit regarder leur style par plusieurs personnes, comme une poësie, plutôt que le style des

Poëtes comiques, (*a*) *où il n'y a rien*, dit-il, *qui ne ſoit ſemblable au diſcours ordinaire, excepté qu'il eſt compoſé de petits vers.*

Je prouverai dans ce diſcours que la fiction n'eſt pas eſſentielle à la poëſie, & il eſt néceſſaire que je m'arrête à combattre cette opinion, parce que je l'ai entendu ſoutenir par pluſieurs gens de lettres, dont les raiſons n'ont pû me convaincre, quoique d'ailleurs je reſpecte leurs lumieres. Aſſurant que la poëſie eſt inſéparable des fables, ils ne placent que parmi les verſificateurs, ceux dont les ouvrages ne ſont point animés par la préſence de quelques perſonnages feints, ou de quelques divinités allégoriques. Un Poëte, diſent-ils, doit toujours créer; ſon nom même ne ſignifie autre choſe que *créateur ;* ainſi pour répondre à ſa profeſſion, & pour créer toujours, il doit abandonner les préceptes aux Philoſophes, les faits véritables aux Hiſtoriens, & ne débiter que des menſonges agréables, ſous l'écorce deſquels il peut ſeulement enfermer quelque vérité utile : ſans cela il ne mérite pas le nom de Poëte; & Virgile lui-même ne l'auroit pas obtenu, s'il avoit borné ſon travail à ſes quatre livres des Géorgiques.

Ceux qui parlent ainſi, n'ont pas de peine à ſoutenir leur ſentiment par pluſieurs autorités des Anciens : ils citent l'exemple & les paroles de Socrate. Ce grave Philoſophe s'entretenant avec ſes amis le jour qu'il devoit mourir pour l'amour de la vérité, leur dit qu'en obéiſſant à des inſpirations divines *Plat. in Phæd.* qui lui ordonnoient de s'attacher à la muſique, il avoit dans la priſon compoſé des vers à l'honneur du Dieu dont on célébroit la fête ; & qu'enſuite convaincu que pour être Poëte, il faut compoſer non des raiſonnemens, mais des fables, il avoit mis en vers celles d'Eſope, parce qu'il étoit incapable d'en inventer lui-même. Plutarque après avoir rapporté ces mêmes paroles de Socrate, rejette du nombre des Poëtes Empedocle, Parmenide, Nicandre, Théognis, *parce que*, dit-il, *nous connoiſſons des ſacrifices ſans danſe & ſans muſique ; mais nous ne connoiſſons pas de poëſie ſans fables ni ſans menſonges.* Caſtelvetro qui s'eſt

(*a*) *Apud quos nihil eſt aliud quotidiani diſſimile ſermonis, niſi quod verſiculi ſunt.* Orat.

acquis quelque réputation par son commentaire sur la poëtique d'Aristote, & qui dans ses décisions hardies montre souvent moins de justesse que de subtilité, prétend que les Géorgiques de Virgile ne méritent pas le nom de Poëte à leur Auteur; & que jamais la physique ne peut être l'objet de la poësie, (a) *qui a été inventée*, dit-il, *non pour instruire, mais seulement pour amuser & délasser les esprits grossiers de la multitude ignorante.*

Un homme fait bien peu d'honneur à son jugement & à son travail, lorsqu'il avilit ainsi l'art qu'il a étudié long temps, & dont il écrit les préceptes. La poësie, malgré ses charmes, n'auroit rien d'estimable, si notre amusement étoit son unique fin. Celui qui posséde le talent des vers, loin de ne s'attacher qu'à divertir le public, emploi vil & honteux, méprisé par ce même public pour qui on l'exerce, ne s'attache au contraire qu'à se rendre utile:

Horat. *Lectorem delectando, pariterque monendo.*

Et quelque chose qu'il écrive, il doit toujours *jucunda & idonea dicere vitæ.* Castelvetro devoit songer que ce même Aristote dont il est le commentateur, n'auroit jamais fait tant de cas de la poësie, s'il ne l'eût crue utile aux hommes, & que toutes les regles que donne ce grand Philosophe pour la Tragédie, la Comédie & l'Epopée, n'ont pour but que de rendre ces poëmes plus propres à corriger les mœurs.

Tel fut le noble dessein de la poësie dès sa naissance; elle s'appliqua à inspirer aux hommes l'horreur du vice, l'amour de la vertu & la crainte du ciel; & ce fut même cette union étroite qu'elle eut d'abord avec la religion, qui la rendit si amie des fables, parce qu'alors cet amas de fables ridicules composoit le corps de la religion, qui dans tout l'univers, excepté chez les Hébreux, étoit entierement corrompue. La poësie eut le même sort, & tandis que chez le peuple de Dieu elle restoit toujours pure & fidéle à la vérité, parmi toutes les autres nations elle servit le mensonge avec d'autant plus de zéle, que ce mensonge y tenoit la place de la vérité même.

(a) *Per dilettare e recreare gli animi della rozza multitudine.* pag. 29.

Toutes

Toutes les extravagances de la théologie païenne, respectables au peuple par leur antiquité, n'étoient pas moins respectables aux Poëtes, qui naissant parmi ce peuple infecté du mensonge, respiroient cet air contagieux, & par une aveugle piété composoient des hymnes à l'honneur des Dieux dont ils trouvoient le culte établi. Car on voudroit en vain soutenir qu'Orphée, Homere & Hésiode sont les peres de l'ancienne mythologie; en vain l'on prétendroit que les Divinités fabuleuses sont toutes sorties du cerveau des Poëtes : quand ils voudroient eux-mêmes s'attribuer le détestable honneur d'avoir pû corrompre les hommes à ce point, il seroit facile de les détromper.

Toutes ces fables sont si anciennes, qu'il est presque impossible d'en découvrir l'origine; & nous sommes contraints d'avouer, à la honte de notre raison, que la naissance de l'idolatrie a suivi de près la naissance du monde. L'homme au sortir des mains de Dieu oublia bientôt l'Etre invisible qui l'avoit formé, & n'admirant que ce qui frappoit ses yeux, il adora d'abord des colomnes informes, sans attendre que l'art de la sculpture les eût façonnée. Le culte des héros morts commença bientôt après : Osiris, Roi d'Egypte, fit bâtir un temple superbe à son pere Jupiter & à sa mere Junon. L'on sçait que les Egyptiens après avoir adoré les astres & les hommes, se prosternerent devant les bêtes, alléguant une ancienne tradition qui leur apprenoit qu'autrefois les Dieux poursuivis par les Géans, s'étoient réfugiés dans leur Royaume, & avoient été contraints de se cacher sous la figure des animaux.

La superstitieuse Egypte, qu'on doit regarder comme la mere des fables, les répandit par toute la terre; mais lorsqu'elles arriverent dans la Gréce, elles y trouverent un climat si favorable, que bien qu'elles y fussent transplantées, elles y prirent bientôt une nouvelle naissance. Hérodote avoue que les Grecs reçûrent des Egyptiens la connoissance des douze grands Dieux. Une religion qui n'avoit d'autre fondement que quelques faits véritables, obscurcis par un amas de mensonges innombrables, acquéroit toujours de nouvelles forces lorsqu'elle passoit d'un peuple à un autre; telle que la renommée qui

passant de bouche en bouche, ajoûte sans cesse faussetés sur faussetés.

Ovid.

Quæ veris addere falsa
Gaudet, & è minimo sua per mendacia crescit.

Ainsi le corps de la théologie païenne fut bientôt grossi; lorsque dans la Gréce il se trouva entre les mains d'un peuple né menteur. La mode s'établit parmi les hommes de faire des Dieux: tous les héros fameux par leurs exploits allerent au ciel après leur mort demander les honneurs divins, & chaque jour la table de Jupiter recevoit quelque nouveau venu. La mer eut aussi ses Dieux & ses Déesses; chaque fleuve eut son Dieu; chaque fontaine eut sa Nymphe; chaque arbre eut aussi la sienne; les bois & les montagnes obtinrent leurs divinités; les Muses s'allerent asseoir sur le Parnasse, & Apollon se mit à leur tête. Orphée qui par les charmes de sa lyre adoucit l'humeur sauvage des premiers habitans de la Gréce, eut assez de force pour les arracher de la sombre demeure des forêts, & de la triste nourriture des glands; mais loin de les détourner de ces fables dont leur ame se répaissoit, il les y porta encore davantage, parce qu'il s'en étoit rempli lui-même dans les voyages qu'il avoit faits dans l'Egypte, au rapport de Diodore de Sicile. Musée & Linus suivirent son exemple: ils fortifierent l'autorité de ces fables, en les ornant par leur récit, & leur prêtant de nouvelles couleurs: *Non enim*, dit Lactance, *res ipsas finxerunt Poëtæ, sed rebus gestis addiderunt quemdam colorem.* Dans la comédie qu'Aristophane a intitulée *les Grenouilles*, Eschyle reproche à Euripide d'avoir fait paroître sur le théâtre des femmes aussi dangereuses que Phedre & Sténobée; *Eh quoi!* lui répond Euripide, *est-ce donc moi qui suis l'inventeur de ces personnages? non,* reprend Eschyle, *leurs aventures étoient connues avant toi; mais un Poëte dont la charge est d'instruire, ne doit point publier les histoires dont le récit est pernicieux.* Nous devons, en suivant cette maxime, condamner Homere & Hésiode de tout ce qu'ils ont écrit sur les Dieux.
Diog. Laert. Pythagore prétendoit qu'ils en étoient punis dans les enfers,

& que dans le voyage qu'il avoit fait, il avoit vû d'un côté l'ame d'Héſiode attachée à une colomne avec des chaînes d'airain, & de l'autre l'ame d'Homere ſuſpendue à un arbre, & environnée de ſerpens. Cependant ces deux Poëtes ne devoient point être punis comme inventeurs de fables; ils n'étoient coupables que d'avoir orné celles qui devoient leur origine à l'ignorance populaire : Héſiode pour honorer les Dieux de ſon pays, raſſembla les prétendus titres de leur divinité, & tâcha de débrouiller leur obſcure généalogie : Homere embellit ſon ouvrage du récit de leurs aventures; peut-être il en inventa quelques circonſtances, mais il le faiſoit avec d'autant plus de liberté, que tout paroiſſoit vraiſemblable lorſqu'on parloit de ces Dieux, qui avoient ainſi que nos traits, nos foibleſſes & nos paſſions.

La Gréce fit part à l'Italie des fables qu'elle avoit reçûes de l'Egypte : elles y vinrent ſous l'apparence reſpectable de la vérité; & Rome naiſſante en compoſa ſa religion. Numa encouragea les Poëtes à conſacrer leurs premiers travaux par des hymnes ſacrées. Sans ces hymnes des Prêtres Saliens, *comment*, dit Horace, *la jeuneſſe auroit-elle ſçû prier les Dieux ?* *Cic. l. 3. de Orat.*

Diſceret unde preces, vatem ni muſa dediſſet.

Ainſi les Poëtes dans toutes les nations, loin de ſonger à amuſer le peuple par des contes, conſacrerent d'abord leurs vers à la religion, & s'attacherent enſuite à l'hiſtoire & à la morale.

Les premiers Romains dans leurs repas chantoient des cantiques ſur les exploits des grands hommes, *quo ad ea imitanda juventutem alacriorem redderent.* *Cic. de claris Orator. Val. Maxim. lib. II. c. I.*

Les Bardes tant révérés par les Gaulois, chantoient, dit Ammien Marcellin, avec les doux accords de la lyre, des vers héroïques qu'ils compoſoient ſur les actions des hommes illuſtres. L'on ſçait l'éloge que Lucain a fait de ces Poëtes : *Liv. 15.*

Vos quoque, qui fortes animas, belloque peremptas
Laudibus in longum vates dimittitis ævum,
Plurima ſecuri fudiſtis carmina Bardi.

Strabon rapporte que les Turdetains, qui passoient pour les peuples les plus sçavans de l'Espagne, se vantoient d'avoir leurs sciences & leurs loix écrites en vers depuis 6000 ans. Les Germains, dit Tacite, avoient d'anciens vers qui leur tenoient lieu d'annales : l'on observe la même chose des Goths & des Danois ; & même, au rapport des Espagnols, cette coûtume étoit établie chez les Américains. Des cinq livres classiques qui ont une si grande autorité chez les Chinois, le second n'est composé que d'odes & de poëmes, qui, selon le témoignage de Confucius, contiennent les principes de la morale & des loix : le troisiéme de ces livres est un recueil d'odes, composées, dit-on, par Fohy même, celui que les Chinois regardent comme leur premier Roi : ces odes sont fort obscures, & Confucius qui tâcha de les interpréter, en rapporta tout le sens à des principes de physique & à des préceptes de morale.

De morib. Germ.

V. Vossius.

V. le Pere Couplet.

Ces exemples justifient assez la poësie contre l'accusation qu'on lui fait de ne se repaître que de mensonges. Dès sa naissance, dit Horace, elle nous apprit à invoquer les Dieux, à modérer nos passions, à nous abstenir des meurtres, à obéir aux loix, à nous soumettre aux liens du mariage ; par-là elle mérita tous les honneurs qu'elle reçût :

Art. Poet.

Sic honor & nomen divinis vatibus.

Bientôt après, le plaisir s'associa avec elle, & même l'intérêt osa s'y joindre ; elle servit à faire la cour aux grands :

Ibid.

Et gratia Regum
Pieriis tentata modis, ludusque repertus,
Et longorum operum finis.

Ce fut alors que dégénérant de sa premiere noblesse, elle ne songea presque plus qu'à nous servir d'amusement : moins attentive à nous instruire qu'à nous plaire, elle profita de l'avidité que nous avons pour les fables, en nous en présentant sans cesse de nouvelles, sous le prétexte spécieux que c'est par ce seul artifice qu'on peut nous conduire à la vérité, qui nous

rebute lorſqu'elle n'eſt point cachée ſous le voile des fictions ; & qu'on doit nous traiter comme des enfans malades, aux yeux deſquels on déguiſe les remédes ſalutaires qu'on leur préſente. Je n'ai garde de condamner une intention ſi ſage ; mais je ne puis me perſuader qu'elle ſerve toujours de frein à l'imagination de nos Poëtes ; & j'en juge par l'exemple de ceux qui ont mis en vers les extravagances de la mythologie moderne.

Toutes ces aventures merveilleuſes écrites, dit-on, par l'Archevêque Turpin, celles du fameux Roland, le nouvel Achille des Poëtes Itâliens, celles de Roger, de Renaud & des fiers Paladins qui compoſoient la cour du Roi Charlemagne, les faits du Roi Artus, des Chevaliers de la table ronde & des Amadis; toute cette longue ſuite d'hiſtoires fabuleuſes, fondées ſur quelques faits véritables, ainſi que la mythologie ancienne, n'a d'autre origine que l'ignorance des peuples. Lorſque les nations du Nord eurent par-tout répandu la barbarie, dans cette longue éclipſe que ſouffrit la lumiere des lettres, l'ignorance enfanta toutes ces folles rêveries, capables d'amuſer des eſprits qui languiſſoient dans les ténébres. Les Poëtes adopterent enſuite ces viſions; & par un bizarre aſſemblage, y joignant les vérités *Le Taſſe.* de la religion chrétienne, l'un nous repréſenta Renaud faiſant une humble confeſſion aux pieds de Pierre l'Hermite, des péchés qu'il avoit commis dans le Palais d'Armide ; l'autre *L'Arioſte.* nous dépeignit Aſtolphe ſur ſon hippogriffe, pourſuivant les harpyes juſque dans les enfers, & parcourant enſuite l'empire de la Lune, conduit par l'Apôtre S. Jean. J'ai peine à croire que l'Arioſte, dans le temps qu'il raſſembloit tant de viſions, ait eu le deſſein de renfermer des vérités ſolides ſous le voile des allégories. Quelle utile réflexion pouvons-nous faire ſur le cornet dont le ton rédoutable met tout le monde en fuite ? ſur la lance d'or qui renverſe tous les cavaliers qu'elle touche ? ſur l'anneau qui rend inviſible ? Quelles inſtructions pouvons-nous tirer de l'hiſtoire de ce Géant, qui au milieu du combat ramaſſoit tous les membres qu'on lui coupoit, & les remettoit à leur place, qui cherchoit ſa tête à terre lorſqu'on la lui avoit

ôtée, & la replaçoit sur son col, ou couroit à cheval à toute bride après cette tête que l'ennemi emportoit ? Le Tasse plus sage dans ses fictions, nous a lui-même expliqué l'allégorie de son poëme; mais sans cette explication, qui auroit pensé que par la ville de Jérusalem environnée de soldats, l'auteur nous représente la félicité que tout le monde recherche, & qu'on a tant de peine à acquérir ? Qui se seroit imaginé qu'un sage vieillard, qui malgré la connoissance qu'il a des secrets de la nature est devenu humble depuis que Pierre l'Hermite l'a converti, est la vive figure de la philosophie païenne, qui malgré son orgueil est devenu sage & soumise depuis que S. Thomas l'a ramenée à la théologie ? Les Poëtes seroient fort à plaindre s'ils ne pouvoient enseigner aucune vérité sans la cacher sous des voiles si sombres. Je suis fort éloigné de condamner l'usage des fictions; elles fournissent un moyen facile pour plaire aux hommes, & pour les corriger: je dirai même avec la Fontaine,

Le mensonge & les vers furent toujours amis,

Mais loin de prétendre que leur amitié soit nécessaire, je crois que la poësie qui nous charme sans emprunter les traits du mensonge, est d'autant plus admirable, qu'elle ne doit rien à des parures étrangeres, & qu'elle se soutient à nos yeux par sa seule beauté.

Synesius. Alcée qui ne se servoit jamais ni de personnages feints, ni d'aventures chimériques, a mérité pourtant que sa lyre fût appellée une lyre (*a*) d'or. Il me seroit facile de nommer plusieurs Auteurs grecs & latins, qui ayant mis en vers des sujets de physique ou de morale, ont toujours été regardés comme de grands Poëtes: je pourrois aisément exalter la gloire d'Aratus, & montrer l'estime que l'antiquité en a faite: je pourrois faire voir que Lucréce a eu raison de dire en parlant de lui-même, qu'enchanté de l'amour des Muses, & inspiré par elles, il parcouroit sur le Parnasse des routes que lui seul avoit connues, & qu'il y cueilloit des fleurs nouvelles pour s'en faire une

(*a*) *Et te sonantem pleniùs aureo Alcæ plectro.* Horat.

couronne, qu'aucun autre mortel n'avoit méritée.

Avia Pieridum peragro loca nullius ante Lib. 1. V. 925.
Trita solo, juvat integros accedere fontes
Atque haurire, juvatque novos decerpere flores,
Insignemque meo capiti petere inde coronam,
Unde priùs nulli velârint tempora Musæ.

Il me seroit encore facile d'étaler la magnificence des Géorgiques, & de montrer que Virgile espéroit avec raison amener par cet ouvrage les Muses dans sa patrie, & faire une ample moisson de palmes :

Primus ego in patriam mecum, modo vita supersit, Lib. 3.
Aonio rediens deducam vertice Musas :
Primus Idumæas referam tibi, Mantua, palmas.

Je me contente de remarquer que ce grand Poëte en parlant des sujets de la fable qu'il ne veut pas traiter, les appelle des sujets propres à amuser les esprits frivoles :

Cætera quæ vacuas tenuissent carmina mentes. Ibid.

Qu'enflammé d'amour pour les Muses, il ne leur demande que la connoissance des secrets de la nature :

Me vero primùm dulces ante omnia Musæ, Georg l. 2.
Quarum sacra fero ingenti perculsus amore,
Accipiant; cœlique vias & sidera monstrent,
Defectus Solis varios, Lunæque labores, &c.

Et que dans le festin de Didon, tandis qu'il met l'amour sur les genoux de cette Reine infortunée, il fait chanter au Musicien, non des airs tendres ou des fables agréables, mais les merveilles de l'univers :

Hic canit errantem Lunam, Solisque labores : Æneid. l. 1.
Unde hominum genus, & pecudes : unde imber & ignes :
Arcturumque, &c.

J'ajoûterois à ces exemples plusieurs odes d'Horace, que tout le monde admire justement, & qui ne contiennent que des principes de morale ; mais il est inutile de recourir à des ouvrages ausquels la fable a pû prêter de temps en temps quelque ornement passager, lorsque nous en avons d'autre que la vérité seule a produits.

Quel homme doué d'un bon goût, quand il ne seroit pas plein de respect pour les livres saints, & qu'il liroit les cantiques de Moyse avec les mêmes yeux dont on lit les odes de Pindare, ne sera pas contraint d'avouer que ce Moyse que nous connoissons comme le premier Historien & le premier Législateur du monde, est en même temps le premier & le plus sublime des Poëtes. Dans ses écrits la poësie naissante paroît tout d'un coup parfaite, parce que Dieu même la lui inspire, & que la nécessité d'arriver à la perfection par dégrés, n'est une condition attachée qu'aux arts inventés par les hommes. Cette poësie si grande & si magnifique regne encore dans les Prophétes & dans les Pseaumes ; là brille dans son éclat majestueux cette véritable poësie qui n'excite que d'heureuses passions, qui touchent nos cœurs sans nous séduire, qui nous plaît sans profiter de nos foiblesses, qui nous attache sans nous amuser par des contes ridicules, qui nous instruit sans nous rebuter, qui nous fait connoître Dieu sans le représenter sous des images indignes de la divinité, qui nous surprend toujours sans nous promener parmi des merveilles chimériques ; agréable & toujours utile, noble par ses expressions hardies, par ses vives figures, & plus encore par les vérités qu'elle annonce, elle seule mérite le nom de langage divin.



SUR L'ESSENCE DE LA POESIE.

SECONDE PARTIE.

Par M. RACINE.

APRÉS avoir montré dans le discours précédent que la fiction ni l'imagination ne sont point essentielles à la poësie, qu'on ne doit pas non plus prodiguer la qualité de Poëte à tous ceux qui sçavent faire des vers; il nous reste maintenant à chercher qui sont ceux qui méritent seuls ce titre honorable, & ausquels on ne peut le refuser.

Le nom de Poëte, comme dit Horace, ne doit être donné qu'à celui qui posséde un génie divin, à celui dont l'esprit est sublime, & dont la bouche fait entendre de grandes choses :

Ingenium cui sit, cui mens divinior, atque os
Magna sonaturum, des nominis hujus honorem.

Il faut, suivant Pétrone, qu'un Poëte parle un langage entierement éloigné du langage du peuple, en sorte qu'il puisse s'écrier, Loin d'ici, profane vulgaire : *Sumendæ voces à plebe summotæ, ut fiat, Odi profanum vulgus, & arceo.* Les Anciens admirant cette noble élévation de la poësie, la regarderent comme l'effet d'une fureur inspirée par les Dieux, à laquelle ils donnerent le nom d'*enthousiasme;* c'est pourquoi Cicéron s'excusant auprès de son frere de n'avoir point composé les vers qu'il lui avoit demandés, lui dit que ses occupations l'en ont empêché, & qu'outre cela l'enthousiasme lui manque : *abest etiam* ἐνθουσιασμός. *Ad Quintum fratr. lib. 3.*

Nous pouvons, en nous servant du même terme, regarder l'enthousiasme comme l'essence de la poësie; mais pour ne nous point contenter d'un mot si vague, il faut en même temps déterminer l'idée que nous y attachons.

Comme il paroît que Platon dans le dialogue qu'il a intitulé *Son*, n'a d'autre but que de railler un Rapsode, nous regardons

comme un jeu d'esprit ce qu'il met dans la bouche de Socrate sur l'enthousiasme. Si l'on en croit ce Philosophe, ce n'est point l'art qui conduit les Poëtes, c'est un souffle céleste qui les emporte : semblables aux Corybantes & aux Bacchantes, qui ne dansent qu'au moment que leur esprit est aliéné, les Poëtes ne peuvent chanter qu'au moment qu'une fureur pareille les saisit. Cette fureur leur est inspirée par les Muses, ils l'inspirent de même à ceux qui les écoutent; & de même qu'une pierre d'aimant communique sa vertu aux anneaux qu'elle attire, en sorte que ces premiers anneaux en attirent d'autres, & forment une chaîne suspendue à la pierre, ainsi l'homme qui récite bien les vers d'un grand Poëte, inspire à ses auditeurs le feu dont il est saisi ; ce feu lui est inspiré par le Poëte dont il récite l'ouvrage, & le Poëte l'avoit reçû d'un Dieu, en sorte que de chaque auditeur si l'on remonte à celui qui récite les vers & à celui qui les a composés, l'on trouve une longue chaîne, dont le dernier anneau est suspendu à un Dieu. Mais Platon après avoir badiné dans ce discours, parle sérieusement dans le Phédrus, lorsqu'il dit que *quiconque sans être en fureur approche de la poësie, persuadé que l'art seul le soutiendra, ne fera jamais rien que d'imparfait, & que la poësie d'un homme de sang froid disparoît devant celle du furieux.* Cicéron étoit dans le même sentiment, lorsqu'il disoit que toutes les autres sciences avoient besoin de l'art & des préceptes, que le Poëte seul tiroit toute sa force de la nature & de son génie, & même de quelque inspiration céleste : *Poëtam naturâ ipsâ valere, & mentis viribus excitari, & quasi divino quodam spiritu afflari.* Cette opinion faisoit regarder les Poëtes comme des personnes sacrées, *apud omnes sancti habiti sunt, itaque dicti.* Ils confirmerent avec soin une opinion si flatteuse pour eux; ils n'ont point craint d'assurer qu'un Dieu habitoit dans leur cœur :

[Margin: ἄνευ μανίας. — Pro Archia Poët. — Ibid.]

[Margin: Ovid.] *Est Deus in nobis, agitante calescimus illo.*

. . . .

At sacri vates, & Divûm cura vocamur,
Sunt etiam qui nos numen habere putant.

Ils ſe ſont vantés d'avoir un commerce avec le ciel,

Sunt & commercia cœli. Ovid.

Pour moi, ſans m'arrêter à ce qu'ils nous ont dit de la protection particuliere que les Dieux leur accordoient, de l'yvreſſe que leur cauſoient les eaux de l'hypocréne, ni des nuits qu'ils paſſoient à dormir ſur le Parnaſſe, en même temps que je ſoutiens que l'eſſence de la poëſie conſiſte dans l'enthouſiaſme, loin de regarder cet enthouſiaſme comme l'effet d'une inſpiration divine, je ne le regarde que comme l'effet naturel des paſſions; & c'eſt par cette raiſon qu'il eſt abſolument néceſſaire à la poëſie, parce que toute poëſie eſt toujours le langage de quelque paſſion. Pour en être convaincu, il ſuffit de conſidérer un moment l'état où nous nous trouvons quand une paſſion nous agite, & quel eſt le langage conforme à cet état.

Au même inſtant qu'une paſſion violente s'empare de notre ame, elle s'empare auſſi de notre corps, & y répand un trouble ſubit: le ſang coule avec impétuoſité, le viſage s'enflamme; les yeux étincellent, le ſon de la voix groſſit, les paroles entrecoupées s'échappent rapidement, le cours violent des eſprits animaux échauffe notre imagination, & ſoudain pluſieurs penſées différentes s'y préſentent en foule: nous les exprimons le plus promptement qu'il nous eſt poſſible, & notre promptitude ne nous permet pas d'obſerver dans notre diſcours un ordre exact: nous ne ſommes plus attentifs aux liaiſons ordinaires, nos expreſſions ſont hardies, parce que vivement occupés de ce qui nous frappe, les termes que nous employons ne nous paroiſſent point hyperboliques: nous nous ſervons d'exclamations, d'apoſtrophes, d'interrogations, & même nous nous adreſſons aux êtres inanimés, parce que dans le trouble où nous ſommes, il nous ſemble que toute la nature s'intéreſſe à nous: tel eſt l'enthouſiaſme des paſſions, & tel eſt auſſi celui de la poëſie.

La joye fut la premiere paſſion qui inſpira des danſes, des chants, & des paroles propres à ces chants: il étoit naturel

que les hommes célébrassent les bienfaits signalés qu'ils recevoient du ciel. Dans ces heureux transports d'un cœur plein de reconnoissance, naquirent ces cantiques si communs chez les Hébreux : il suffit de lire celui de Moyse après le passage de la mer rouge, & celui de Debora, pour connoître quelle magnificence d'expressions la joye est capable d'inspirer.

La tristesse aussi bien que la joye s'exprime dans un langage poëtique : nous trouvons dans les Prophétes plusieurs cantiques de deuil; & l'on sçait combien les Païens en composerent sur la mort d'Adonis. C'est dans le mouvement d'une douleur vive, que Jérémie nous dépeint Jérusalem assise & baignée dans les larmes, sans qu'aucun de ses amis vienne la consoler, & les chemins de Sion gémissans, parce qu'on ne vient plus aux solemnités de la Cité sainte. Il est naturel à tous les malheureux d'exagérer la grandeur de leur affliction ; ils en sont si occupés, qu'ils croyent que tous les objets qui les environnent sont attentifs à leurs soupirs, & doivent y être sensibles. Moschus pleurant la mort de Bion, fait partager ses pleurs aux oiseaux, aux arbres, aux fontaines, & à toute la campagne. Le Berger qui dans Virgile pleure la mort de Daphnis, s'imagine que touchés de cette perte, les lions, les montagnes & les forêts en gémirent.

Daphni, tuum Pœnos etiam ingemuisse leones
Interitum, montesque feri, silvæque loquuntur.

Quelles grandes images *l'admiration* n'a-t-elle point inspirées à l'Auteur des Pseaumes, lorsqu'il contemploit la grandeur de Dieu ! La traduction de la Vulgate, quelque imparfaite qu'elle soit, n'en a point éteint tout le feu poëtique : tantôt nous y voyons le Seigneur porté sur les nuées, il marche sur les aîles des vents, la foudre le précéde, les montagnes se fondent devant lui : tantôt il tient dans ses mains une coupe qui ne s'épuise pas, & dont il abbreuve tous les pécheurs de la terre : parler un tel langage, c'est être véritablement Poëte.

La colere doit employer nécessairement un langage conforme à sa violente agitation : c'est dans le transport d'une juste

colere contre les Juifs, que Moyse avant de commencer ce cantique plein de reproches contre eux, qu'il fit étant près de la mort, s'adresse au ciel & à la terre, & pour se faire écouter, impose silence à toute la nature. La colere fournit à Archiloque, ces armes qui furent si funestes à Lycambe : elle seule suffit à Juvénal pour le rendre Poëte :

Si natura negat, facit indignatio versum.

Mais de toutes les passions qui ont donné naissance aux Poëtes, il n'en est point de comparable *à l'amour*, pour sa longue & inépuisable fécondité. Properce ne doit ses vers ni à Calliope ni à Apollon, mais à celle qu'il aime :

Ingenium nobis ipsa puella facit.

Martial pour faire des vers dignes de l'immortalité, ne demande qu'un objet capable de le charmer :

Si victura petis carmina, da quod amem.

Petrarque en se plaignant des maux que l'amour lui a causés, reconnoît cependant que de lui seul il tient sa gloire, & que s'il n'eût point été l'esclave de la belle Laure, il n'eût jamais été qu'un homme vulgaire :

un roco
Mormorador di corti, un' huom' del vulgo.

Corneille nous a fait le même aveu :

Charmé de deux beaux yeux, mon vers charma la Cour ;
Et ce que j'ai de nom, je le dois à l'amour.
J'adorai donc Philis, & la secrette estime
Que ce divin esprit faisoit de notre rime,
Me fit devenir Poëte aussi-tôt qu'amoureux ;
Elle eut mes premiers vers, elle eut mes derniers feux.

L'amour a fait des Poëtes jusque chez les farouches habitans de l'Amérique ; & Montagne rapporte quelques paroles de la chanson d'un Cannibale, qui loin de lui paroître barbare, lui paroît au contraire tout-à-fait *Anacréontique.* L. 1, c. 30.

Concluons donc hardiment que le ſtyle poëtique n'eſt autre choſe que le ſtyle naturel des paſſions ; & lorſqu'un diſcours où regne ce ſtyle, eſt encore embelli par l'harmonie des vers, alors il s'appelle *Poëme*, c'eſt-à dire l'ouvrage par excellence, & celui qui le compoſe s'appelle *Poëte*, nom qui ne ſignifie pas créateur ou inventeur de fictions, mais ſeulement *ouvrier*, comme ſi l'on vouloit dire le parfait ouvrier, celui dont les ouvrages ſont uniques & admirables.

Mais comment, dira-t-on, la poëſie peut-elle être le langage naturel des paſſions, puiſqu'elle eſt toujours contrainte par la gêne des vers? Un homme agité par un tranſport violent, ne s'amuſe point à s'exprimer avec artifice, il ne ſonge ni à meſurer ſes diſcours, ni à captiver ſes mots.

Pour répondre à cette objection, il faut diſtinguer dans la poëſie ce qui vient de la nature, & ce qui eſt ajoûté par l'art; la nature inſpire d'abord la rapidité du ſtyle & la hardieſſe des figures, l'art vient enſuite, & pour rendre le ſtyle poëtique encore plus rapide, & en même temps plus harmonieux, le reſſerre dans les bornes étroites de la verſification. La poëſie naiſſante n'a point dû connoître cet eſclavage, puiſque les regles de l'art ne s'établiſſent qu'avec le temps & la réflexion; c'eſt ce que Quintilien nous apprend par ces paroles: *Poëma nemo dubitaverit imperito quodam initio fuſum, & aurium menſurâ, & ſimiliter decurrentium ſpatiorum obſervatione eſſe generatum, mox in eo repertos pedes.* Et en effet, malgré l'opinion de quelques Sçavans qui ont prétendu trouver des regles exactement ſuivies dans la poëſie des Hébreux, l'on convient communément que ſa beauté ne conſiſte que dans la magnificence des penſées, & quelque cadence qu'on remarque dans ſon ſtyle: cependant nous l'admirons toujours, parce que la beauté eſſentielle de la poëſie n'eſt point dans la verſification, mais dans la vivacité des images & dans la hardieſſe des figures.

Qu'on ne m'accuſe point ici de ne regarder la verſification que comme un ornement étranger, je la regarde au contraire comme un ornement que l'art doit néceſſairement prêter à la nature; & de même que les partiſans de la fiction ne donneront

pas le nom de poëme à un tissu de fictions écrites en prose, je n'appellerai pas non plus poëme, un ouvrage plein d'enthousiasme sans versification. Mais il est si évident que la beauté poëtique ne consiste pas dans la versification, que de quelque maniere qu'on défigure les ouvrages d'un grand Poëte, quoiqu'on le déchire en piéces par une mauvaise traduction, cependant l'on y retrouve toujours ce qu'Horace appelle *disjecti membra Poëtæ.*

C'est ce qu'on retrouvera encore dans cette traduction d'un cantique d'Isaïe, que j'ajoûte ici pour donner un exemple sensible de l'enthousiasme poëtique. Le Prophéte après avoir prédit aux Juifs leur retour de Babylone, & la punition de l'ennemi qui les y a retenus en captivité, tout à coup les fait parler eux-mêmes, & leur met dans la bouche ces paroles, que dans un transport de joye & d'étonnement ils chanteront alors contre le Roi de Babylone:

Comment est disparu ce Maître impitoyable ? Isaïe c. 14.
Et comment du tribut dont nous fûmes chargés
Sommes-nous soulagés ?
Le Seigneur a brisé le sceptre rédoutable,
Dont le poids accabloit les humains languissans,
Ce sceptre qui frappoit d'une playe incurable
Les peuples gémissans.



Nos cris sont appaisés : la terre est en silence,
Le Seigneur a dompté ta barbare insolence :
Cruel & superbe tyran,
Les Cedres même du Liban
Se réjouissent de ta perte.
Il est mort, disent-ils, & depuis qu'il n'est plus,
Jamais de nos débris la montagne couverte
Ne nous a vû tomber par le fer abbattus.



Ton aſpect imprévû fit trembler les lieux ſombres :
Tout l'enfer ſe troubla : les plus ſuperbes ombres
Coururent pour te voir.
Les Rois des nations deſcendant de leur thrône
T'allerent recevoir.
Toi-même, dirent-ils, ô Roi de Babylone,
Toi-même comme nous, te voilà donc percé !
Sur la pouſſiere renverſé,
Des vers tu deviens la pâture ;
Et ton lit eſt la pourriture.

Comment es-tu tombé des cieux,
Aſtre brillant, fils de l'Aurore ?
Tyran cruel, Prince orgueilleux ;
La terre aujourd'hui te dévore :
Comment es-tu tombé des cieux
Aſtre brillant, fils de l'Aurore ?

Dans ton cœur tu diſois, à Dieu même pareil
J'établirai mon thrône au-deſſus du Soleil,
Et près de l'Aquilon ſur la montagne ſainte
J'irai m'aſſeoir ſans crainte :
A mes pieds trembleront les humains éperdus :
Tu le diſois, & tu n'es plus.

Les paſſans qui verront ton cadavre paroître ;
Diront, en ſe baiſſant pour te mieux reconnoître,
Eſt-ce là ce mortel qui troubla l'univers ?
Qui laiſſa ſes captifs ſoupirer dans les fers ?
Quiperdit tant d'Etats, détruiſit tant de villes ?
Qui ravageant nos campagnes fertiles,
Les changeoit en déſerts ?

Tous

Tous les Rois de la terre ont de la ſépulture
Obtenu le dernier honneur :
Toi ſeul privé de ce bonheur ,
En tous lieux rejetté , l'horreur de la nature ,
Homicide d'un peuple à tes ſoins confié ,
De ce peuple aujourd'hui tu te vois oublié.



Préparez à la mort ſes enfans miſérables ,
La race des méchans ne ſubſiſtera pas :
Courez à tous ſes fils annoncer le trépas :
Qu'ils périſſent , l'auteur de leurs jours déplorables
Les a couverts de ſon iniquité.
Frappez , faites ſortir de leurs veines coupables
Le reſte impur du ſang dont ils ont hérité.



Que d'images, que de figures le Prophéte raſſemble rapidement ! nous entendons parler tour à tour les ombres des morts, les cédres du Liban, les Juifs, le Roi de Babylone, & ceux qui trouvent ſon corps. Ces figures ſont ſi hardies, que le plus vif Orateur n'oſeroit les mettre en uſage : c'eſt le Poëte ſeul qui les employe, parce que lui ſeul a la liberté de ſe livrer tout entier à l'impétuoſité des paſſions ; & c'eſt pour cela que j'ai cru devoir ſoutenir que l'eſſence de la poëſie conſiſte dans l'enthouſiaſme.

Qu'il ne peut y avoir de Poëmes en proſe.

Par M. l'Abbé FRAGUIER.

DEplacer les bornes que nos peres ont poſées pour ſervir à diſtinguer les héritages que la loi donne à chaque famille, a toujours été regardé dans la ſociété comme un crime digne de punition. Les Romains en avoient fait un point de religion :

11. d'Août 1719.
Dig l. 47. *de term moto.* *Plato* 8. *de Leg. p.* 842. 843. *&c.*

ils révéroient comme un Dieu le terme qui bornoit leurs champs ; c'étoit le moyen d'éviter la confuſion :

Ovid. lib. 2. Faſt.

Omnis erit ſine te litigioſus ager ;

& de conſerver la juſtice en conſervant à chacun la connoiſſance de ce qui lui appartenoit :

Æneid. 12. 898.

Limes agro poſitus, litem ut diſcerneret arvis.

Dans le vaſte champ des lettres humaines, dans l'héritage des beaux arts, chaque portion de cet héritage a ſes bornes : l'intelligence qui les anime tous, & qui leur donnant la fécondité, préſide à leurs différentes productions, *ſpiritus intus alit*, le même eſprit préſide en même temps à la conſervation des limites qui les ſéparent. On ne les peut ôter de leurs places ſans ſe rendre coupables envers lui ; c'eſt troubler l'ordre que lui-même a établi ; c'eſt jetter la confuſion & le trouble où doivent regner l'ordre & la tranquillité.

Si les perſonnes d'eſprit qui dans les poëmes mettent la proſe à la place des vers, euſſent bien conſidéré la nature & les conſéquences de leur entrepriſe, ils ſe feroient contentés d'exceller dans les vers & dans la proſe, ſans remuer la borne éternelle qui les ſépare eſſentiellement. Mais voyons quel eſt le fondement d'une pareille innovation.

Le Poëte, dont tout l'art conſiſte à imiter & à peindre, trouvera, dit on, dans la proſe, & y trouvera plus abondamment encore que dans les vers, tout ce qu'il lui faut pour peindre & imiter. Donc ſans aſſervir la liberté de ſon génie à la contrainte du vers, qui donne toujours des bornes trop étroites à l'imagination, il arrivera au but de ſon art ; & ſes compoſitions, quoiqu'en proſe, ne laiſſeront pas d'être d'excellens poëmes.

Pour répondre à ce raiſonnement, je dis que le Poëte par ſa nature n'eſt pas ſeulement imitateur, de ſorte qu'il ait le choix libre des moyens qu'il employera pour imiter, mais qu'il eſt aſſujetti à employer les vers pour faire ſon imitation.

Le Peintre, le Muſicien & le Poëte ont également pour objet l'imitation. Le Peintre imite avec les couleurs ; le Muſicien

avec les ſons; & le Poëte a mis en œuvre certains mots choiſis, dont l'union différente dans une meſure invariable, produit une modulation variée à l'infini. C'eſt ce qu'on appelle vers. Et comme, à la faveur de cette harmonie, le Poëte plus hardi que ni le Muſicien, ni le Peintre, faiſant paſſer des images plus vives & plus grandes que ne comporte la proſe, donnoit un air original à ſon imitation ; cette imitation s'eſt nommée tout court l'*œuvre*, ποίημα; & l'Auteur d'une imitation ſi admirable on l'a nommé, comme par excellence, l'*ouvrier*, ποιητής. Delà vint l'autorité des premiers Poëtes ſur l'eſprit des hommes.

Sylveſtres homines ſacer, interpreſque Deorum
Cædibus, & fœdo victu deterruit Orpheus. *Hor. in Arte.*

Car aſſurément ce n'étoit point par des odes en proſe qu'Orphée adouciſſoit les tigres & les lions :

Dictus ob hoc lenire tigres rabidoſque leones.

ni qu'Amphion élevoit les murs de Thébes :

Dictus & Amphion, Thebanæ conditor arcis,
Saxa movere ſono teſtudinis, & prece blanda
Ducere quo vellet.

(*a*) C'étoit par le preſtige des beaux vers, que s'emparant l'un & l'autre de l'eſprit des hommes, ils les conduiſoient à la vertu; de ſorte que le glorieux nom de Poëte étant dû à l'admiration qu'on a eue pour les vers, il ne ſe peut plus acquérir ni conſerver que par les mêmes vers qui l'ont produit.

Le Poëte a donc des meſures & des nombres pour toute ſorte d'imitation :

Res geſtæ regumque ducumque, & triſtia bella,
Quo ſcribi poſſent numero monſtravit Homerus.
Verſibus impariter junctis querimonia primùm,
Poſt etiam incluſa eſt voti ſententia compos....

(*a*) *Canto quæ ſolitus..... Amphion Dircæus.* Virg. Ecl. 2.

Archilochum proprio rabies armavit ïambo.
Hunc ſocci cepere pedem, grandeſque cothurni....
Muſa dedit fidibus divos, pueroſque Deorum,
Et pugilem victorem, & equum certamine primum;
Et juvenum curas, & libera vina referre.

Chaque ſujet en général demande la ſorte de vers qui lui convient. C'eſt au Poëte à trouver dans la gêne d'une même meſure, toutes les eſpéces de cadences & de chutes propres à mettre devant les yeux des images tracées d'après la belle nature, & d'après l'idée : tel eſt le chef-d'œuvre de la poëſie, à quoi la proſe n'arrivera jamais. *Odi profanum vulgus, & arceo.*

Que le vers ſoit une ſujettion pour un homme ordinaire; c'eſt un jeu, c'eſt un plaiſir pour le Poëte : il ſçait trouver à propos ce bel arrangement de paroles, qui viennent, pour ainſi dire, ſe placer d'elles-mêmes; il forme de leur mêlange une mélodie exquiſe; il paſſe d'un ſon à l'autre; il en affoiblit exprès quelques-uns, pour mieux faire ſentir le reſte; & ſi en tout cela il trouve quelque difficulté, cette difficulté même tourne à la perfection de ſon ouvrage : l'effort qu'il fait pour la vaincre, & le feu dont il eſt poſſédé, préſente à une ame piquée par la gloire, des idées & des expreſſions plus belles que ne lui en fourniroit toute la liberté de la proſe. Virgile s'en explique d'une maniere admirable :

3. Georg. v. 289.

Nec ſum animi dubius, verbis ea vincere magnum
Quàm ſit, & anguſtis hunc addere rebus honorem.
Sed me Parnaſſi deſerta per ardua dulcis
Raptat amor : juvat ire jugis quà nulla priorum
Caſtaliam molli divertitur orbita clivo.

Et ailleurs,

Ibid. v. 8.

Tentanda via eſt, quâ me quoque poſſim
Tollere humo, victorque virûm volitare per ora.

Le commun des hommes ébloui par l'éclat d'un talent ſi rare,

l'a rapporté à l'inspiration divine, qui d'un Poëte en fait l'organe d'Apollon & des Muses.

Sic honor & nomen divinis vatibus, atque Hor. in Arte.
Carminibus venit.

Chantez, Muse, dit Homere : Virgile s'écrie, Iliad. α. Od. α.
Pandite nunc Helicona, Deæ, cantusque movete. 7. Æ. v. 641.

Je chantois, Homere écrivoit, dit Apollon :

Ἤειδον μὲν ἐγὼν, ἐχάρασσε δὲ θεῖος Ὅμηρος. Antholog. p. 91. H. S.

L'Oracle, pour se donner un air plus divin, ne s'exprimoit qu'en vers :

Dictæ per carmina sortes. Hor. in Arte.

Quelque éloquence qu'ait eu l'Orateur, l'a-t-on jamais fait l'interpréte des Dieux ? & peut-on plus avilir la poësie, que de la faire parler en prose ?

Joignez à cela que la poësie est faite pour le chant : Horat. ibid.

Musa lyræ sollers, & cantor Apollo.

Ses différentes espéces avoient anciennement rapport aux divers instrumens qui servent aux Muses de symboles, & aux différentes modes de la composition harmonique. Ἀναξιφόρμιγγες ὕμνοι, dit Pindare : 2. Olymp.

Chansons qui gouvernez les accords de ma lyre.

Et Horace,

Verba lyræ motura sonum. Horat. Ep. 2. lib. 2.

Qu'on admette une fois la prose dans l'Ode, que deviendra la fureur poëtique & l'enthousiasme ; & à quoi bon la lyre entre les mains d'Apollon ? Pour chanter de la prose, dira-t-on. Bel emploi !

O, testudinis aureæ Horat. Od. 3. lib. 3.
Dulcem quæ strepitum, Pieri, temperas.

Muse, dont la lyre enfante des sons si beaux, serez-vous réduite à rehausser le mérite de votre ennemie, & au préjudice du langage des Dieux, faire valoir le langage des hommes ?

Mais quoi ! ajoûte-t-on, la prose n'est-elle pas susceptible de cadence & d'harmonie ? elle l'est, sans doute. Rien n'est plus remarquable dans les écrits des grands Orateurs : les anciens Maîtres de l'éloquence en donnent des regles. Mais une regle qui a lieu dans toutes les langues & dans tous les genres de style, c'est qu'en recherchant avec soin le beau son des mots & la richesse du nombre, on ne peut avoir trop d'attention à s'éloigner des sons & des nombres, qui propres à la poësie, rendoient en quelque façon la prose poëtique. Quant à la vraye harmonie de la prose, à quelque point de perfection que Démosthéne & Cicéron, Balzac ou Patru l'ayent portée, ils n'entreront jamais en comparaison avec Homere, ni avec Virgile ; & combien demeureront-ils au-dessous de Pindare & d'Horace, de Malherbe & de Sarrazin ? Or, comme nous l'avons déja dit, c'est à l'enchantement de cette musique, si diversifiée dans l'uniformité du vers, que le Poëte doit son nom de Poëte, & la gloire qui est attachée à ce nom.

Il y a plus, les Poëtes dans chaque langue ont fait pour leur usage une langue à part : ce sont des mots anciens, des mots détournés de leur signification naturelle, plus figurés, plus énergiques, plus doux ou plus rudes, que les termes qui s'employent dans l'usage ordinaire pour signifier la même chose. Les Dieux, (*a*) dit Homere, appellent ainsi telle chose, les hommes l'appellent autrement : on peut dire précisément le même de la poësie & de la prose. Cette différence de langage ne se trouve pas moins dans la construction, dans les tours, dans les figures. Il semble, dit Antoine dans Cicéron, que parmi les Grecs le Poëte & (*b*) l'Orateur ne parlent pas une même langue : *Poëtas........ quasi alia quadam lingua locutos.* Un Grec en auroit dit autant des Poëtes Latins: nous en disons autant tous les jours des Italiens, des Espagnols & des Anglois. Si cette différence de style se fait moins sentir dans le françois, elle ne laisse pas de s'y trouver, & d'être fort sensible à ceux qui ont

(*a*) *Iliad. α. v.* 403, *& alibi sæpe. Quæ ferè collegit Plato in Cratylo, p.* 391, 392.

(*b*) *Cic.* 2 *de Orat. num.* 14. edit. Cantab. in 8°.

le goût de la langue. Mais qu'elle y soit moins marquée que dans d'autres langues, est-ce une raison pour l'effacer & la détruire entierement, & passant la charrue sur la borne, donner à la prose ce qui a toujours appartenu à la poësie, & de deux héritages très-séparés ne faire plus qu'un seul & même champ ?

Malherbe n'en usa pas ainsi; il sçût cultiver l'un & l'autre sans les confondre. Son style en prose est noble & mâle : mais ponr manier les sujets poëtiques, il s'étoit fait une langue élevée, riche & harmonieuse: il

Fit sentir dans le vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,

M. Despreaux dans l'art poët.

Et fit servir la rime à rendre ses compositions plus précieuses encore & plus belles. C'est là le chemin marqué par les grands Maîtres pour s'élever à la perfection de l'art, & rendre son nom respectable à toute sa postérité. Tout cet appareil poëtique n'est pas moins interdit à la prose, que la prose elle-même est défendue à la poësie; & je ne sçais quel est le plus vicieux ou de la prose poëtique, ou de la poësie prosaïque. Quoi qu'il en soit, la prose chargée d'ornemens poëtiques ne semble-t-elle pas prendre à tâche de détruire, par un trop grand soin de s'embellir, la beauté que la nature ne lui a pas refusée ?

Naturæque decus mercato perdere cultu,
Nec sinere in propriis membra nitere bonis.

Propert. lib. 1. eleg. 2.

Peut-être même que quelque critique moins complaisant pourroit la regarder comme une mascarade bizarre, comme une vieille Comédienne de campagne, qui plus elle est parée, plus elle est ridicule, & lui dire grossierement comme ce rustre dans Plaute : Crois-tu donc être bien jolie, parce que tu as des bracelets & un collier, & que pour te reparer, tu as fait reteindre ta robe & ton visage ?

An eo bella es, quia accepisti armillas & virias ?
Quia tibi insuaso infecisti, propudiosa, pallulam ? ...
Quiaque istas buccas tam bellè purpurissatas habes.

Ita legit Salm. Plaut. Trucul. 2. Act. Sc. 2.

Mais non, puiſque la proſe a ſa beauté propre, qu'elle n'aille point en mendier une autre; & ſur-tout qu'elle n'eſpere pas qu'à force d'ornemens empruntés, elle puiſſe égaler celle de la poëſie.

Rappellons-nous le plaiſir que ſont les beaux vers, lorſque la beauté des penſées & des ſentimens, ſoutenue & redoublée par le charme de l'harmonie, s'empare de l'ame, & la poſſéde toute entiere : lorſque la fureur du Poëte paſſe à l'acteur, & de l'acteur à tout ce qui l'écoute; qu'on déplace un mot, qu'on dérange une ſyllabe, que par une prononciation négligée on rompe tant ſoit peu l'harmonie, tout le plaiſir s'évanouit. Que ſera-ce ſi détruiſant tout-à-fait le vers, on en fait de pure proſe? Il reſtera tout au plus ce qu'Horace appelle *disjectis membra Poëtæ*; qui ne ſeront pas plus un poëme que des membres épars ſont un corps.

Comme après avoir détruit le vers, qui très-reſſemblant à la proſe, convient à la Comédie, il ne reſtoit que la proſe toute pure, ſans laiſſer paroître nulle étincelle du feu divin qui eſt l'ame des vrais poëmes, Horace, grand Poëte & grand connoiſſeur en poëſie, ſemble approuver le ſentiment de ceux qui ôtoient du rang des poëmes la Comédie.

Hor. lib. 1. Sat. 4.

Quidam Comœdia necne poëma
Eſſet quæſivere, quòd acer ſpiritus, ac vis
Nec verbis, nec rebus ineſt, niſi quòd pede certo
Differt ſermoni ſermo merus.

Cependant, ajoûte-t-il, on voit ſouvent dans les Comédies un pere courroucé reprochant à ſon fils les égaremens & les excès d'une vie déréglée & libertine, employer pour exhaler ſa colere des termes pleins de paſſion & de feu.

At pater ardens
Sævit quòd meretrice nepos inſanit amica
Filius, uxorem grandi cum dote recuſet, &c.

Mais pour faire un ouvrage qui mérite le nom de poëme, il ne ſuffit

ſuffit pas, dit Horace, de s'exprimer en des termes que tout pere offenſé pourra employer, dès qu'ils ne formeront plus de vers :

Non ſatis eſt puris verſum perſcribere verbis,
Quem ſi diſſolvas, quivis ſtomachetur eodem
Quo perſonatus pacto pater.

Or ſi la Comédie écrite en vers, comme elle l'étoit toujours alors, ne lui ſembloit pas digne du nom de poëme, qu'auroit-il penſé de nos Comédies en proſe? il les auroit ſans doute regardées comme de ſimples dialogues, tels que pluſieurs autres dialogues de l'antiquité, qui n'ont jamais paſſé pour des poëmes, & dont les Auteurs n'ont jamais été cenſés Poëtes.

Ingenium cui ſit, cui mens divinior, atque os
Magna ſonaturum, des nominis hujus honorem.

Ce beau naturel, *ingenium;* ce génie divin, *mens divinior;* ce riche talent d'harmonie, *os magna ſonaturum;* tout cela, ſelon Horace, fait le Poëte, & n'appartient qu'au Poëte qui parle en beaux vers.

Ce ſeroit ici le lieu de répondre à ceux qui n'admettant point de différence d'une langue à une autre, ſe ſont perſuadés à eux-mêmes que la beauté des ſons & l'harmonie qui en réſulte ſont une chimere. Mais comme il s'agit d'un goût & d'un ſentiment qu'on ne donne point à ceux qui ne l'ont pas reçû de la nature, contentons-nous de les plaindre, ſans inſulter à leur infortune. De notre côté, prions-les que pour reconnoître notre ſenſibilité ils veulent bien ne nous condamner pas, & nous laiſſer jouir tranquillement de notre erreur, ou profiter d'un ſens que nous avons de plus qu'eux.

Si modò ego & vos . . . *Hor. in Arte.*
Legitimumque ſonum digitis callemus & aure.

On me dira peut-être que je fais conſiſter toute la poëſie dans la verſification. Si j'étois dans ce ſentiment, je pourrois m'appuyer ſur celui d'Iſaac Caſaubon : je pourrois même citer Platon, lui pour qui toute œuvre poëtique examinée ſans égard à l'harmonie des vers & à la muſique, n'eſt rien de plus qu'un *Caſaub. de ſat. Gr. poeſ. &c.* *X. de Rep. p. 601. B.*

visage qui sans avoir de vraye beauté, ne s'étoit soutenu un temps que par l'éclat du teint & par l'air de fraîcheur que donne la grande jeunesse. J'aime mieux répondre qu'il peut y avoir des vers sans poësie,

Neque enim concludere versum
Dixeris esse satis,

mais qu'il ne peut y avoir de poësie sans vers.

Pour mieux entrer dans l'idée de cette réponse, on doit convenir que tous les beaux arts ont quelque chose qui leur est commun, & quelque chose qui particulier à chacun d'eux, lui donne son caractère propre & le spécifie. Il faut, par exemple, que le Peintre & le Poëte, de diverses parties de la nature qu'ils s'attachent à considérer & qu'ils copient, puissent inventer un tout, qui très-souvent n'existe que dans leur imagination.

Plaut. Pseud. Act. 1. sc. 4.

Poëta tabulas cùm cepit sibi,
Quærit quod nusquam est gentium, reperit tamen.

Il faut que l'un & l'autre dessinent, chacun à sa maniere, ce qu'ils ont inventé, qu'ils en distribuent, qu'ils en arrêtent toutes les parties & tous les rapports. Mais après que tout cela est fait, si le Peintre n'ajoute les couleurs, si le Poëte n'ajoûte les vers, ni l'un n'a fait un tableau, ni l'autre n'a fait un poëme; car comme les couleurs sont essentielles au tableau, de même les vers sont essentiels au poëme.

Un poëme traduit en prose, me dira-t-on, n'est-il plus un poëme? osera-t-on dire que non? n'y retrouve-t-on pas le plan, l'ordonnance, les pensées, les sentimens, les descriptions, en un mot, tout ce qu'on peut désirer pour bien connoître l'original? J'ose à mon tour demander si l'estampe gravée d'après un tableau, est un tableau elle-même. Quand on sera convenu qu'elle n'en est pas un, je veux bien, en faveur d'un travail si beau & si utile, passer sans dispute l'entiere comparaison de l'estampe par rapport au tableau, avec la traduction en prose d'un original en vers; je dis passer sans dispute, car il y auroit bien encore à disputer. Comme donc le monde est très-redevable aux soins de Marc-Antoine, ce célébre graveur, dont le

burin a mis les compoſitions de Raphaël en état d'être connues d'une infinité de perſonnes, qui ſans lui n'en auroient jamais eu nulle idée; auſſi ne peut-on aſſez priſer le travail de ces génies heureux, qui tenant quelque choſe des grands Poëtes qu'ils traduiſent, les font voir, quoiqu'en proſe, à ceux qui autrement ne les auroient jamais connus. C'eſt, ſans doute, un très-grand mérite, ſur-tout lorſqu'accompagnant de réflexions judicieuſes & de remarques ſçavantes, leurs excellentes traductions, ils rendent, autant qu'on le peut, à leur original ce qu'il perd néceſſairement à être mis en proſe. Admirons les belles traductions des plus grands Poëtes, dont des perſonnes très-illuſtres ont enrichi notre langue & notre ſiécle: profitons-en pour mieux entendre les originaux antiques; mais après leur avoir rendu tous les honneurs qu'elles méritent, convenons pour l'intérêt de la vérité, que des poëmes dénués de cette harmonie qui leur eſt propre, n'ont plus cette fraîcheur dont parle Platon, ni ce merveilleux éclat qui les conſtituoit poëmes. Je ne crois pas qu'on puiſſe m'accuſer de rien dire qui ne réponde à la notion de la poëſie qu'on a eue dans tous les temps: ſi les Auteurs Latins n'ont jamais traduit qu'en vers les poëſies grecques, c'eſt que leurs vers tout ſemblables aux vers grecs leur en donnant la facilité, ils n'auroient pas cru préſenter aux hommes un poëme, s'ils leur euſſent préſenté de la proſe.

Et certainement nul Ecrivain ne s'eſt flaté d'être Poëte, s'il n'écrivoit en vers. On n'a point mis au rang des Poëtes ni Apulée ni Lucien: cependant la métamorphoſe d'Apulée fait un tout aſſez poëtique; l'hiſtoire de Pſyché ſeroit un poëme, s'il en étoit jamais en proſe. Le ſtyle d'Apulée eſt aſſez vicieux pour mériter le nouveau nom de proſe poëtique: les viſions de Lucien dans ſon hiſtoire véritable, ſont du même genre; ſon ſtyle eſt riant, & paré de toutes les fleurs qu'on cueille dans les jardins des Muſes: ni l'un ni l'autre ne ſont au rang des Poëtes: pourquoi? parce que ni l'un ni l'autre n'ont écrit en vers. J'en dis autant du ſonge de Scipion, dont la beauté & le ſublime auroient porté Cicéron aux premiers honneurs de la poëſie, ſi la proſe en pouvoit être le prix.

Les vers que M. d'Urfé a insérés dans son Astrée, ont fait dire de lui que bon Romancier, il n'étoit pas bon Poëte ; ainsi les romans n'ont pas plus de droit au nom de poëme, que les autres ouvrages de prose. Je suis persuadé que l'illustre Auteur du Télémaque n'a jamais prétendu faire un poëme ; il connoissoit trop bien chaque partie des lettres humaines, pour ne pas respecter les bornes qui séparent leur patrimoine : il aimoit trop le style de notre langue pour le vouloir gâter, & la poësie pour la vouloir détruire. Il eût été bien fâché de donner un exemple pernicieux, dont l'effet pourroit enfin nous réduire à la pauvreté de quelques nations de l'Orient, qui n'ont jamais eu de vrais poëmes. Toute leur poësie n'est que de la prose cadencée au hazard, & sans nulle mesure certaine de vers : c'est un assemblage énorme de métaphores outrées, d'hyperboles excessives & d'épithétes énigmatiques ; en un mot, leur poësie est comme leur musique, qui ne consiste qu'en un assemblage confus & barbaresque de voix & de sons, qui n'ayant entre eux nulle proportion, ne se peuvent réduire aux regles d'une harmonie précise & démontrée arithmétiquement.

Car enfin si l'on est Poëte pour écrire en prose, tout le monde voudra être Poëte : l'enflure du style tiendra lieu de sublime ; la mesure arbitraire des phrases & des périodes tiendra lieu d'harmonie : d'ailleurs les idées qu'on nomme poëtiques, étant des idées rebattues, & à la portée de tout le monde, ce sera tous les jours quelque nouveau monstre soi-disant poëme. Les vrais Poëtes dégoutés de voir leurs lauriers passer sur la tête des hommes les plus médiocres, laisseront tomber un art dont ils tiroient auparavant toute leur gloire, & mettant cette prétendue poësie au même rang que les plus vils métiers, ils diront avec indignation :

Mart. lib. 9. Epigr. 75.

Frange leves calamos & scinde, Thalia, libellos ;
Si dare sutori calceus ista potest.

Voilà, Messieurs, une légere ébauche de ce qui se peut dire sur un sujet qu'il étoit important de traiter, de peur que si la poësie vient à s'altérer parmi nous, ou même à se perdre

entierement, les autres nations polies & la postérité ne s'en prennent au silence de cette Compagnie.

MEMOIRE SUR L'ELEGIE GRECQUE ET LATINE.

Par M. l'Abbé FRAGUIER.

LE mot élégie veut dire une plainte, une lamentation, un discours propre à émouvoir la compassion; ἐλεὸν λέγειν, *miserabiliter dicere*, en est l'étymologie. 1er de Juin 1710.

La plainte si naturelle à l'homme, est un grand fonds pour la poësie. Les Grecs, dont les Latins ont suivi l'exemple, composerent d'abord leurs poësies plaintives, leurs élégies en vers pentametres & héxametres entre-lacés: *versibus impariter junctis*, dit Horace dans sa poëtique. De-là cette sorte de vers a pris le nom d'*Elegiaque*, *plaintive*.

Peu après, les Poëtes qui avoient employé cette mesure pour soupirer leurs peines, l'employerent pour chanter leurs plaisirs:

Versibus impariter junctis querimonia primùm, Hor. in Arte.
Mox etiam inclusa est voti sententia compos.

De-là par la bizarrerie de l'usage, il est arrivé que toute œuvre poëtique écrite en vers pentametres & héxametres, quelque en fût le sujet, gai ou triste, s'est nommée *Elégie*; ce mot ayant changé sa premiere acception, & ne signifiant plus qu'une piéce écrite en vers pentametres & héxametres.

Je laisse à part les vers élégiaques qui ne sont pas des plaintes, tels que ceux des Fastes d'Ovide & de ses Amours. Je m'attacherai seulement à faire quelques réflexions sur la vraye élégie, sur

La plaintive élégie en longs habits de dueil. M. Despreaux dans l'Art P.

En grec & en latin, le mêlange des vers héxametres & des vers pentametres lui eſt tellement affecté, tellement propre, que l'uſage n'approuveroit pas qu'on appellât élégie la plainte de Bion ſur Adonis mort, ni celle que nous avons de Moſchus ſur la mort de Bion, l'une & l'autre étant en vers héxametres.

Ce principe ſuppoſé, il ne nous reſte aujourd'hui aucune élégie grecque, ſi ce n'eſt celle qu'Euripide a inſérée dans ſon Andromaque, comme nos Poëtes inſérent quelquefois des ſtances dans leurs Tragédies. Ce morceau eſt une véritable élégie dans la premiere ſignification du mot: Andromaque dans le temple de Thétis, baignant de ſes larmes la ſtatue de la Déeſſe qu'elle tient embraſſée, fait en vers élégiaques, & en dialecte dorique, une plainte très-touchante ſur l'arrivée d'Héléne à Troye, ſur le ſac de Troye, ſur la mort d'Hector, ſur ſon propre eſclavage & ſur la dureté d'Hermione. La piéce qui ne contient que quatorze vers, comprend tout ce qu'une profonde & vive douleur peut raſſembler de plus affligeant dans l'eſprit d'une Princeſſe malheureuſe: car la grande affliction a cela, qu'elle nous rappelle ſous un ſeul point de vûe tous nos différens déplaiſirs.

Eurip. Andr. V. 103.

» Non, dit Andromaque, ce ne fut point une épouſe que » prit Paris en prenant Héléne, ce fut le fléau du ciel qu'il » appella ſur Ilion. C'eſt pour elle que vous vous êtes vûe en » proye au fer & au feu, Troye infortunée! & qu'a péri mon » malheureux Hector, cher époux, dont la mort n'a pu aſſou- » vir la rage d'un ennemi barbare. Et moi conduite au rivage » en état d'eſclave, combien ai-je verſé de pleurs à la vûe de » ma ville, de mon palais & de mon époux indignement laiſſé » ſur la pouſſiere. Malheureuſe, hélas! que me ſert-il de vivre, » ſi je vis l'eſclave d'Hermione; d'Hermione, dont la dureté » me réduit à me conſumer, en implorant avec un torrent de » larmes la Déeſſe que j'embraſſe.

Euripide auroit pû exprimer les mêmes choſes en vers ïambes, comme il le fait par-tout ailleurs; il auroit pû employer les vers héxametre: mais il a préféré l'élégiaque, parce que l'élégiaque étoit le plus propre pour rendre des ſentimens

douloureux. Si nous n'y ſentons pas aujourd'hui cette propriété, cela vient, ſans doute, de ce que nous ne ſçavons pas aſſez la maniere dont les Grecs prononçoient leurs vers : cependant pour peu qu'on faſſe des réflexions ſur la forme de l'élégie grecque, on reconnoîtra aiſément combien le mêlange des vers, la variété des pieds, la période commençant & finiſſant au gré du Poëte, & à quelque meſure que ce ſoit, donnent de facilité à varier les vers ſuivant les variations qui arrivent dans les ſentimens douloureux & dans les accens plaintifs qui en ſont l'expreſſion.

Je dis l'élégie grecque, à la différence de l'élégie latine ; car les Latins en prenant des Grecs les différentes formes de vers, les ont réduites à une ſorte de correction qui approche de la ſtérilité & de la monotonie. Cela eſt très-ſenſible dans la comparaiſon des vers de Virgile avec ceux d'Homere. Mais pour me borner à l'élégie, je dis que d'un très-grand nombre de formules dont les Grecs varioient leurs vers élégiaques, les Poëtes latins n'en ont conſervé que deux ou trois. La cauſe de cette pauvreté vient de la pauvreté du latin comparé au grec, tant au regard des noms & des verbes, des ſimples & des compoſés, que des inflexions & du ſon, de ſorte qu'elle eſt bien moins propre à produire une harmonie abondante & variée. Cela eſt ſi vrai, que Properce, & du temps de nos peres Daniel Heinſius, pour conſerver la formule grecque dans quelques-unes de leurs élégies latines, ont eu ſouvent recours non-ſeulement à la phraſe grecque, mais même aux mots grecs.

Tibulle & Ovide n'ont rien tenté de ſemblable : ils ſont toujours renfermés dans les bornes étroites de la formule latine. C'eſt la ſeule qu'on enſeigne dans les écoles, parce que les choſes de goût ne s'enſeignant point, il n'y a qu'une grande connoiſſance du grec, jointe à un grand uſage des Poëtes, qui nous puiſſe mettre en état de diſcerner la vraye cadence élégiaque grecque, même dans le latin, d'avec une fauſſe cadence qui vient de la difficulté à bien ſuivre la forme latine ; ce qui fait des vers miſérables.

Je sçais que tout ceci n'est pas aisé à démontrer : le goût se sent & ne se prouve pas ; & plût à Dieu qu'il se prouvât, la guerre où il est depuis long-temps avec l'insensibilité & la barbarie, ne seroit pas si malaisée à terminer.

Venons à quelque chose de plus palpable, aux sentimens & aux termes que comporte l'élégie, comme expression ou amusement d'un sentiment douloureux, en quelque langue que cette douleur s'exprime : sur quoi il faut d'abord observer que la grande douleur tragique ne convient pas à cette espéce de poëme. Prométhée attaché au Caucase, ni Hercule consumé par le sang empoisonné de Nessus, ne récitent pas des élégies : leurs peines demandent quelque chose de plus fort. La douleur qu'on peint dans l'élégie est & plus douce & plus tendre, c'est l'expression d'une mélancolie passionnée, & qui a sa source dans une autre espéce de sensibilité; de-là il est aisé de conclurre que les termes en doivent être simples. C'est presque toujours l'amour qui parle & qui supplie; & qu'est-ce que l'amour, selon Platon, qu'un indigent qui demande l'aumône ? Ainsi de même que dans la Tragédie, Téléphe & Pélée hors de leur pays, & réduits à l'indigence, ne se plaignent point en termes empoullés :

Hor. in Arte.

Telephus & Peleus, cùm pauper & exul uterque,
Projicit ampullas & sesquipedalia verba.

De même l'élégie doit user d'une sorte d'expression qui n'ait rien que de très-naturel & de très-simple.

Les objets tristes qui nous affligent, sont eux-mêmes le remède à notre affliction : c'est ainsi que la Tragédie guérit en nous des passions tristes, telles que sont la terreur & la compassion, en nous occupant d'objets capables de les exciter; & c'est là le sens d'Aristote dans sa poëtique. Il est vrai que ce Philosophe n'y explique pas de quelle maniere se produit en nous cette diminution de tristesse par la vûe des choses tristes; ce qui a donné occasion à de sçavans hommes de la rechercher. Mais si l'on fait attention que ce même Aristote dans un autre endroit de ses écrits, enseigne que cela se fait par la nature des

vers

vers & de la musique, on conclura, ce me semble avec raison que cet effet ne vient pas de la réflexion de notre esprit sur la cause des malheurs qu'on voit représentés dans la Tragédie, mais qu'elle est l'effet de la tristesse où nous jettent ces malheurs même, en tant que nourrissant notre douleur, ils nous font jetter sur des objets feints une partie des sentimens tristes dont nos propres malheurs nous avoient remplis.

Il en est de même dans l'élégie : la douleur qu'on veut calmer, on la charge d'abord, on s'en occupe, on s'en remplit, on s'y plaît. Malherbe dit en quelque endroit,

Et ce qui s'offre à moi, s'il n'a de l'amertume,
Je ne puis l'endurer.

Et plus bas,

Et qui veut m'affliger, il faut qu'il me conseille
De ne m'affliger pas.

Car en effet il n'y a point de disproportion plus grande que celle d'une tristesse profonde à des propos & des pensées pleins de gayeté ; & pour sortir de la nuit au grand jour, il faut passer par tous les dégrés de l'aurore.

Ces dégrés sont des réflexions tristes sur le passé, qui toutes du genre démonstratif, produisent des lieux communs de désirs, où compris dans la thèse générale, nous voyons dans la possibilité du systême un adoucissement à nos peines. Ces idées remplissent un esprit accablé de tristesse, & lui retracent une situation pleine de douceur & d'agrément, laquelle n'a d'existence que dans son imagination : de-là viennent les digressions de Tibulle sur des plans de vie imaginaires, où peut-être trouveroit-il le bonheur de sa vie, s'il y avoit aucun bonheur dans la dupperie des passions. Il imagine donc ce qui se passera & à sa mort & après qu'il ne sera plus ; & de ces idées frivoles, nourrissant une passion qui le remplit tour à tour & de plaisirs & de peines, il tâche de nourrir la flamme, qui le dévorant, ne le laisse jamais sans inquiétude ;

Quæ dulcem curis miscet amaritiem. Catulle.

Mais il faut remarquer que rien n'eſt plus ordinaire que de voir la douleur s'occuper de raiſonnemens faux. *Utinam ne in nemore*, dit la nourrice de Médée : plût à Dieu que l'on n'eût jamais abbattu les arbres du mont Pélion pour en conſtruire le vaiſſeau des Argonautes ; comme ſi l'amour inſenſé de Médée pour Jaſon, étoit un effet immédiat de la conſtruction de ce navire. Tibulle dit de même, Plût à Dieu qu'on fût demeuré dans les mœurs qui regnoient au temps de Saturne, lorſqu'on ne connoiſſoit point encore l'art de voyager, & que la terre n'étoit point partagée en grands chemins :

Quam bene Saturno vivebant rege, priuſquam
Tellus in longas eſt patefacta vias.

Comme ſi de-là eût dépendu le départ de ſa maîtreſſe, qui avoit entrepris un grand voyage.

Ovide exilé à Tomes dans le Pont, exhale ſa douleur dans ſes élégies en mille façons différentes. Dans ſes épîtres des Héroïdes il n'a traité que des ſujets triſtes & douloureux ; j'en dis autant à proportion de Catulle & de Properce, & ſi ces trois Poëtes Latins ont employé autrement leurs vers pentametres & héxametres, leurs piéces ſont des vers élégiaques, & ne ſont pas des élégies. Tels ſont les faſtes & les amours d'Ovide pour la plûpart, & tel plus particulierement l'art d'aimer, & le reméde de l'amour.

Quant à nos élégies modernes, ſoit en italien, en eſpagnol ou en françois, comme elles n'ont pas une eſpéce de vers qui leur ſoit propre & affectée, je n'en ai rien à dire, ſinon qu'on y doit garder les regles qui ſont générales à toutes les manieres d'exprimer une douleur douce & paſſionnée. C'eſt ce que le Pétrarque a très-bien connu & pratiqué, ſoit dans ſes chanſons ou odes, (*Canzoni*) ſoit dans ſes ſonnets ; car n'ayant donné le nom d'élégie à nulle de ſes piéces, on ne peut pas préciſément parler de lui comme d'un Poëte élégiaque.



ODES OLYMPIQUES DE PINDARE,

TRADUITES EN FRANÇOIS; AVEC DES REMARQUES.

Par M. l'Abbé MASSIEU.

ODE PREMIERE.

A Hieron, Roi de Syracuse, vainqueur à la course équestre.

ARGUMENT.

LE plan de cette Ode est très-simple : elle est composée de quatre éloges, & d'une conclusion assez courte. On y trouve d'abord l'éloge des jeux olympiques, & puis celui du vainqueur ; ensuite celui de Pise & du Péloponnèse, qui avoient été le théâtre de sa victoire ; enfin celui de Pélops : après quoi le Poëte retourne à son héros, auquel il donne encore quelques louanges, mêlées d'instructions & de souhaits. Disons un mot de chacune de ces cinq parties qui s'amenent réciproquement, & qui font toute l'ordonnance de la piéce. Comme les jeux olympiques étoient proprement des fêtes consacrées à Jupiter, & que ce qui est marqué au coin de la religion doit marcher avant tout le reste, c'est avec raison que Pindare leur donne la premiere place. Il en fait voir l'excellence par trois comparaisons, tirées de ce qu'il y a de plus utile, de plus précieux & de plus magnifique dans la nature. Il prétend que les jeux d'Olympie sont entre les autres jeux solemnels de la Grèce, ce qu'est l'eau entre les élémens, l'or entre les métaux, & le soleil entre les astres : puis descendant à quelques particularités, il fait entendre aux Poëtes que ce sont ces jeux qui leur donnent occasion de s'immortaliser par de beaux cantiques, de célébrer le plus puissant des Dieux, & 28. de Juin 1718.

d'approcher la personne des plus grands Rois, tel qu'est Hiéron. Il passe ainsi très-naturellement à l'éloge de ce Prince; & il le loue sur ses richesses, sur sa puissance, sur sa justice, sur toutes les autres vertus qu'il posséde au souverain dégré; & en particulier sur le goût qu'il a pour la poësie & pour les beaux arts: il dit aussi un mot du généreux coursier, qui dans le combat avoit si bien servi son maître, & à qui ses victoires fréquentes avoient fait donner le nom de Phérénice; *nom que dans notre langue on ne peut bien rendre que par une périphrase, & en faisant un mot exprès, comme qui diroit* le remporteur de victoires. *Le Poëte glisse légerement sur l'éloge de Pise & du Péloponnése, & se contente de remarquer que l'une avoit l'avantage de jouir sur les bords de l'Alphée du plus magnifique spectacle qu'il y eût dans l'univers; & que l'autre avoit toujours été fécond en grands hommes. Mais il s'étend fort au long sur l'éloge de Pélops, qui seul occupe les deux tiers de l'Ode, & que des Critiques modernes veulent faire passer pour un écart, quoique dans le fond ce ne soit qu'un épisode, lié au sujet principal par un grand nombre de rapports. Car en premier lieu on regardoit Pélops comme le restaurateur des jeux Olympiques, qu'il avoit célébrés en son temps avec plus de magnificence que pas un de ses prédécesseurs: secondement, il étoit un des plus grands Rois que la ville de Pise eût jamais eus, & il avoit donné son nom à toute la contrée: mais en troisiéme lieu, l'éloge d'un Roi si fameux qui avoit fort aimé à se signaler dans les jeux Olympiques, étoit une apologie indirecte d'Hiéron, auquel on reprochoit, comme nous verrons dans les remarques, d'avoir trop de passion pour ces jeux: ce sont ces raisons qui obligent Pindare d'appuyer sur l'histoire de cet ancien héros. Il commence donc par rejetter la tradition populaire, qui portoit que ce Prince dans sa jeunesse avoit été coupé par morceaux, & servi aux Dieux dans un repas: il la traite de fable ridicule, dont le temps a fait voir la fausseté, & qui n'avoit trouvé de créance dans les esprits qu'à la faveur des ornemens dont les Poëtes l'avoient revêtue. A cette fausse tradition il en substitue une autre, qu'il prétend être la seule véritable. Il assure que Pélops fut un Prince aimé des Dieux; que Neptune l'enleva dans le ciel, pour y verser le nectar avec Ganyméde; mais que pour les crimes de son pere Tantale, il fut dans la*

suite renvoyé sur la terre ; qu'alors par le secours du Dieu de la mer il vainquit à la course des chars Œnomaüs Roi de Pise ; qu'il épousa Hippodamie, fille de ce Roi ; que de ce mariage sortit une multitude de héros, qui par leur puissance & par leurs vertus furent l'ornement & l'appui de la Gréce ; qu'enfin Pélops étant mort, on lui éleva un tombeau, qui domine la plaine où l'on célebre les jeux ; & que de-là il semble encore prendre plaisir à contempler la carriere où il se signaloit autrefois, & où Hiéron vient de vaincre. Par ces dernieres paroles Pindare se rattache à son héros ; & après en avoir encore parlé comme d'un Prince le plus puissant & le plus éclairé qui fût alors, il a soin de lui représenter que c'est des Dieux qu'il tient toutes ses prospérités : il lui fait espérer que s'il continue à mériter leur protection, la victoire qu'il vient de remporter à la course équestre sera bientôt suivie d'une autre qu'il remportera à la course des chars. Mais bien éloigné de la basse flatterie des Poëtes ordinaires, qui font des Dieux de leurs héros, il ose faire souvenir le sien qu'il est homme, & lui dire que content de la gloire attachée à la dignité royale, dignité la plus auguste où un simple mortel puisse être élevé, il ne doit point aspirer à des honneurs divins. Il finit par lui souhaiter une continuation de bonheur qui ne soit troublée d'aucune disgrace ; & par se souhaiter à lui-même l'estime des Rois vertueux, & le premier rang entre tous les Poëtes de la Gréce.

O D E.

L'Eau est le plus excellent des élémens, & l'or est entre les superbes richesses, ce qu'un feu brillant est parmi les ombres de la nuit. Mais, ô mon esprit, si tu veux chanter des combats, ne va point en plein jour chercher dans les vastes désert du ciel un astre plus lumineux que le soleil, & ne croi pas que pour sujet de nos vers nous puissions choisir des jeux plus illustres que ceux d'Olympie. Ce sont ces jeux qui fournissent aux Sages qu'inspirent les Muses, une ample matiere de cantiques célébres : ce sont eux qui leur dénouent la langue pour entonner les louanges du fils de Saturne, & qui leur ouvrent l'entrée du riche & magnifique palais d'Hieron. Ce

Prince qui gouverne avec équité les peuples de l'opulente Sicile, a cueilli la plus pure fleur de toutes les vertus : il se fait un noble plaisir de ce que la poësie & la musique ont de plus exquis : il aime les vers mélodieux, tels que nous avons coutume d'en jouer à la table des personnes qui nous sont cheres. Courage donc, prend ta lyre, & monte-la sur le ton Dorien. Si tu te sens animé d'un beau feu en faveur de Pise & de Phérénice, s'ils ont fait naître en toi les plus doux transports, lorsque ce généreux coursier sans être piqué de l'éperon, voloit sur les bords de l'Alphée, & portoit son maître au sein de la victoire ; chante le Roi de Syracuse, l'ornement de nos courses équestres. La gloire qu'il s'y est acquise répand ses rayons par toute la colonie de Pélops, colonie féconde en grands hommes. Le héros qui la fonda étoit venu de Lydie : il fut aimé du Dieu puissant dont l'humide empire embrasse la terre, après que la parque l'eut retiré du vase funeste, & l'eut rendu à la vie resplendissant d'une épaule d'yvoire.

Certes l'on publie bien des sortes de merveilles ; & il arrive presque toujours qu'un agréable tissu de mensonges fait plus d'impression sur l'esprit que la vérité. La poësie qui répand sur tout ce qu'elle touche des charmes dont les hommes ne peuvent se défendre, accrédite souvent le faux, & donne un air de vraisemblance à ce qu'il y a de plus incroyable : mais le temps est un témoin éclairé, qui tôt ou tard dépose en faveur du vrai. Que si un mortel ose parler des Dieux, sa langue ne doit rien se permettre qui ne tourne à leur gloire ; la faute en est moins grande.

Fils de Tantale, je ne dirai point de vous ce qu'en ont dit ceux qui m'ont précédé ; au contraire, je publierai que lorsque votre pere régalé par les Dieux, les reçût à son tour dans son aimable séjour de Sipyle, & leur rendit un repas, où tout se passa selon les regles de la plus exacte bienséance, le Dieu qui porte le trident, épris de vos belles qualités, vous enleva sur un char brillant, & vous transporta dans le ciel, pour tenir auprès de lui la même place que Ganyméde tenoit depuis quelque temps auprès de Jupiter. Lorsque vous eûtes disparu,

& que les hommes commis pour vous chercher, ne purent, après beaucoup de soins, vous ramener à votre mere; alors quelque Prince voisin envieux de votre gloire, répandit sourdement qu'avec un fer trenchant on vous avoit coupé par morceaux; qu'on avoit jetté dans une eau bouillante vos membres sanglans; & que sur la fin d'un repas ils avoient servi de nourriture à la troupe céleste.

C'est à mon sens le comble de l'absurdité, que d'accuser d'intempérance quelqu'un des Immortels; loin de moi une telle pensée: il est rare que les blasphémateurs se trouvent bien de leurs blasphémes. Ce qu'il y a de certain, c'est que si les habitans de l'Olympe ont jamais comblé d'honneurs un homme mortel, ce fut Tantale; mais il ne put soutenir le poids de son bonheur. Il s'attira par son insolence une épouventable disgrace: Jupiter lui suspendit sur la tête un roc énorme, dont il tâche continuellement d'éluder la chute, sans pouvoir parvenir jamais à goûter le plus léger repos. Telle est la vie que mene ce malheureux Prince, dénué de tout secours, en proye à une inquiétude cruelle, éternellement renaissante, & accompagnée de trois autres supplices. Il fut précipité dans ces maux, pour avoir volé le nectar & l'ambrosie, où les Dieux ont attaché l'immortalité, & pour en avoir fait part aux hommes ses convives. On se trompe, si on espére cacher quelqu'une de ses actions aux yeux de Dieu. Le crime du pere fut fatal au fils: les Dieux renvoyerent Pélops sur la terre, & l'assujettirent de nouveau à la courte durée de la vie des hommes.

Lorsqu'il eut atteint la fleur de l'âge, & qu'un tendre duvet commença à lui ombrager le menton, il tourna ses vûes vers l'hymen que lui préparoient les destins, & forma le projet de ravir au Roi de Pise son illustre fille Hippodamie. Il s'avança donc sur le bord de la mer, & seul pendant la nuit il invoqua le bruyant arbitre des flots. Neptune se présente à lui: Grand Dieu, lui dit Pélops, si vous n'étes pas insensible aux charmes de l'amour, enchaînez la lance meurtriere d'Œnomaüs, transportez-moi en Elide sur le plus léger de vos chars, & assurez-

moi la victoire. Ce pere cruel a déja fait périr treize des prétendans de sa fille, dont il différe toujours l'hymen; mais les grands dangers sont pour les grands courages. Puisqu'il faut nécessairement mourir, pourquoi privé de gloire & de tout agrément, traîner dans les ténébres une vieillesse languissante & inutile ? C'en est fait, je tenterai le sort du combat; c'est à vous, Dieu puissant, à me donner un heureux succès. Il dit; & sa priere ne fut pas sans effet. Neptune prenant soin de la gloire du héros, lui fit présent d'un char magnifique, où l'or étinceloit de toutes parts, & qui étoit attelé de coursiers d'une infatigable légereté. Pélops vainquit Œnomaüs, & épousa la Princesse: elle lui donna six enfans, qui commanderent à des nations, & que les vertus elles-mêmes prirent le soin de former. Et maintenant honoré par de pompeux sacrifices, il repose sur les bords de l'Alphée, dans un tombeau toujours environné de spectateurs, & élevé près d'un autel, où les peuples accourent en foule de tous les endroits de la terre. De-là on voit briller au loin la gloire des jeux olympiques, dans cette même carriere où Pélops courut autrefois. C'est là que les Athlétes intrépides disputent le prix de l'agilité & de la force: le vainqueur pour récompense de ses travaux jouit pendant le reste de sa vie d'une délicieuse tranquillité. Le plus grand bien que puisse posséder un mortel, est celui dont la douceur se renouvelle sans cesse, & se fait sentir chaque jour. Mais j'oublie que c'est Hiéron, qu'au son Eolien de ma lyre, & selon les regles des jeux équestres, je dois aujourd'hui couronner.

J'ose avancer que de tous les Princes qui vivent maintenant, & qui m'honorent de leur bienveillance, jamais par un beau tissu de louanges je ne pourrai en célébrer aucun qui porte plus loin que lui les belles connoissances & l'autorité souveraine. Un Dieu veille sur vous, Hiéron: un Dieu s'applique sans cesse à faire réussir vos entreprises. S'il continue à verser sur vous ses bienfaits, j'espére que bientôt je tirerai de ma lyre des sons encore plus touchans; & qu'accompagnant vers le mont de Saturne votre char victorieux, je m'ouvrirai une nouvelle route qui secondera mon audace. Ma Muse, pour

cette occasion éclatante me prépare les traits les plus forts. Les hommes sont grands en différentes façons : mais c'est dans la personne des Rois que se trouve le comble de toutes les grandeurs. N'étendez pas vos vûes plus loin. Puissiez-vous! Hiéron, vous soutenir toujours dans le haut point d'élevation où vous êtes ; & moi que je puisse toujours passer ma vie avec des vainqueurs qui vous ressemblent, & par la beauté de mes ouvrages me distinguer parmi tous les Grecs.

REMARQUES.

UN des principes de Pindare touchant la poësie lyrique, c'est que le commencement d'une Ode doit ressembler au frontispice d'un palais, & annoncer dès l'entrée la magnificence du reste de l'ouvrage. On peut dire qu'il suit ici lui-même admirablement la régle qu'il proposoit aux autres : les grands objets qu'il présente d'abord, les élémens, les métaux, les astres, les jeux de la Gréce, le tour poëtique dont il énonce sa pensée, la vivacité & la force des expressions, la hardiesse des figures, le nombre & l'harmonie qui regnent d'un bout à l'autre dans cette premiere strophe, tout conspire à préparer le lecteur aux grandes beautés qu'il doit successivement découvrir dans tout le corps de la piéce. Aussi l'antiquité a-t elle regardé toujours cet exorde comme un chef-d'œuvre. Mais ce qui avoit fait l'admiration de tous les siécles, est devenu dans ces derniers temps un grand sujet de contestation. M. Perrault, Patriarche d'une secte qui, malgré les coups mortels qu'elle a reçûs, ne laisse pas de conserver encore un reste de vie, ayant formé le projet de décrier tout ce que le genre humain avoit admiré jusqu'alors, a fortement attaqué ce début de Pindare. M. Despreaux l'a défendu avec cette supériorité de goût & de génie, qui dans un pareil combat semble répondre de la victoire. Je crois qu'on ne sera pas fâché de voir ces deux Athlétes aux mains ; un spectacle de cette nature ne peut être qu'agréable : du moins ce qu'ils ont écrit l'un contre l'autre à ce sujet, peut servir d'un excellent commentaire à l'exorde de

Pindare, & contribuer beaucoup à mettre le lecteur dans le véritable point du vûe.

M. Perrault pour mieux réussir dans le dessein qu'il a de rendre ce début ridicule, commence par le traduire à sa façon; & voici de quelle maniere il s'y prend : *L'eau est très-bonne à la vérité ; & l'or qui brille comme le feu durant la nuit, éclate merveilleusement entre les richesses qui rendent l'homme superbe. Mais mon esprit, si tu désires chanter des combats, ne contemples point d'autre astre plus lumineux que le Soleil pendant le jour dans le vague de l'air. Car nous ne sçaurions chanter des combats plus illustres, que les combats olympiques.* Ici M. Perrault se récrie contre l'entêtement prodigieux des admirateurs de l'antiquité, & demande à tout lecteur non prévenu, si l'on peut imaginer rien de plus impertinent que cet exorde, & s'il ne renferme pas une bassesse rebutante, & un galimathias impénétrable.

M. Despreaux passe condamnation sur ce galimathias, & sur cette bassesse; mais il prétend qu'ils ne sont point de Pindare, & soutient qu'on doit les mettre uniquement sur le compte de M. Perrault, qui, selon lui, d'une des plus belle choses du monde a trouvé le moyen par sa traduction de faire la chose du monde la plus extravagante. Pour le prouver, il vient au détail, & suivant le Traducteur pas à pas, il observe : que cette expression, *l'eau est très-bonne*, est une expression familiere, qui ne répond point à la majesté de Pindare; le mot ἄριστον dont ce grand Poëte s'est servi, ne voulant pas dire simplement *très-bon*, mais *merveilleux, divin, excellent :* que le mot d'*à la vérité* est plus familier encore, & n'est point dans le texte, où le μὲν & le δὲ sont comme des espéces d'enclitiques qui ne servent qu'à soutenir la versification : que dans cette phrase, *l'or éclate merveilleusement parmi les richesses*, l'adverbe *merveilleusement* produit un effet burlesque, & n'est point non plus dans le grec que cette autre phrase, *qui rendent l'homme superbe*, est languissante, & qu'elle énerve la pensée de Pindare, qui donne l'épithéte de *superbe* aux richesses même, ce qui est une figure très-belle, au lieu que dans la traduction n'y ayant plus de figure, il n'y a plus par conséquent de poësie : que le *car*, par où finit M.

Perrault, *car nous ne ſçaurions chanter de combats*, eſt ce qui cauſe ici tout l'embarras & toute la confuſion, qu'auſſi il n'eſt point dans le grec, où il y a μηδὲ. On demande à M. Perrault dans quel Lexicon, dans quel dictionnaire ancien ou moderne, il a jamais trouvé que μηδὲ voulut dire *car* : qu'il devroit bien ſçavoir qu'en toute langue, ſi l'on place un *car* mal à propos, il n'y a point de raiſonnement qui ne devienne abſurde. Mais pour achever de mettre M. Perrault dans ſon tort, & pour lui faire voir qu'on peut aiſément tirer des paroles de Pindare un ſens très-clair & très-raiſonnable, M. Deſpreaux entreprend de les traduire à ſon tour, & voici comment : *Il n'y a rien de ſi excellent que l'eau : il n'y a rien de plus éclatant que l'or, & il ſe diſtingue entre toutes les autres ſuperbes richeſſes comme un feu qui brille dans la nuit. Mais, ô mon eſprit, puiſque c'eſt des combats que tu veux chanter, ne va point te figurer, ni que dans les vaſtes deſerts du ciel quand il fait jour, on puiſſe voir quelque autre aſtre auſſi lumineux que le Soleil, ni que ſur la terre nous puiſſions dire qu'il y ait quelque autre combat auſſi excellent que le combat olympique.*

C'eſt preſque mot pour mot que M. Deſpreaux traduit ici „ Pindare : auſſi ne prétend t il pas dans une traduction ſi litte„ rale avoir fait ſentir toute la force de l'original, dont la beau„ té conſiſte principalement dans le nombre, l'arrangement, „ & la magnificence des paroles. Cependant, dit ce grand „ Critique, quelle majeſté & quelle nobleſſe un homme de bon „ ſens n'y peut-il pas remarquer, même dans la ſéchereſſe de „ ma traduction? Que de grandes images préſentées d'abord! „ l'eau, l'or, le feu, le ſoleil! Que de ſublimes figures enſemble! „ la métaphore, l'apoſtrophe, la métonymie! Quel tour, & „ quelle agréable circonduction de paroles! Cette expreſſion, „ *les vaſtes déſerts du ciel quand il fait jour*, eſt peut-être une des „ plus grandes choſes qui ayent jamais été dites en poëſie. En „ effet, qui n'a point remarqué de quel nombre infini d'étoiles „ le ciel paroît peuplé durant la nuit, & quelle vaſte ſolitude „ c'eſt au contraire, dès que le Soleil vient à ſe montrer? de „ ſorte, continue M. Deſpreaux, que par le ſeul début de „ cette Ode on commence à concevoir tout ce qu'Horace a

„ voulu faire entendre, quand il dit que *Pindare eſt comme un*
„ *grand fleuve qui marche à flots bouillonnans ; & que de ſa bou-*
„ *che, comme d'une ſource profonde, il ſort une immenſité de ri-*
„ *cheſſes & de belles choſes.*

Fervet, immenſuſque ruit profundo
Pindarus ore.

Voilà un fidéle rapport des principales choſes que ces deux ſçavans hommes ſe ſont dites l'un à l'autre durant le cours de leur diſpute. C'eſt au lecteur à prononcer entr'eux, & à voir auquel des deux il aimeroit mieux reſſembler pour la maniere de raiſonner & de traduire. Venons maintenant au détail du texte.

L'eau eſt le plus excellent des élémens.] Les Anciens avoient une haute idée de l'eau, non-ſeulement à cauſe du grand nombre d'utilités qu'on en tire, mais encore parce qu'ils croyoient la plupart, qu'elle étoit le principe de toutes choſes : ὕδωρ πάντων ἀρχὴ, diſoit Thalès. Il faiſoit de cet axiome le fondement de toute ſa phyſique. Cette opinion qui avoit eu cours long-temps avant lui, & qu'il ne fit que mettre dans un plus grand jour, avoit porté les Poëtes dès les premiers temps, à regarder l'Océan comme le pere & des Dieux & des hommes, & généralement de tous les êtres. Témoin cet ancien vers qu'on attribue à Orphée :

Ὠκεανόντε, Θεῶν γένεσιν, θνητῶντ' ἀνθρώπων.
Et l'Océan l'origine des Dieux & des mortels.

Témoin auſſi cet autre vers qui eſt d'Homére,

Ποταμοῖο ῥέεθρα
Ὠκεανοῦ, ὅσπερ γένεσις πάντεσσι τέτυκται.

Et les flots de l'Océan, ſource de tout ce que renferme la nature.
L'illuſtre Dame qui nous a donné une ſi belle traduction d'Homére, & des notes ſi ſçavantes ſur ce grand Poëte, remarque au ſujet de ce dernier vers, que la fable qui fait ſortir tous les êtres de l'Océan, a fondé l'opinion des Philoſophes

touchant l'eau. S'il étoit permis de s'éloigner du ſentiment d'une perſonne ſi éclairée, je pencherois à croire que c'eſt l'opinion des Philoſophes qui a fondé la fable des Poëtes. Car il me ſemble que les vérités, ſoit théologiques, morales ou phyſiques, n'ont point été faites d'après les fables; & qu'au contraire ce ſont les fables qui ont été faites d'après ces vérités, dont elles ſont des explications & des figures. Mais ſoit que l'opinion dont il s'agit eût précédé la fable, ſoit qu'elle n'eût fait que la ſuivre, il eſt certain qu'elle autoriſoit ſuffiſamment Pindare à parler de l'eau dans les termes magnifiques qui ſont le commencement de ſes ouvrages, ΑΡΙΣΤΟΝ ΜΕΝ ΥΔΩΡ. Au reſte ces trois premiers mots de notre Poëte ſont très-fameux par les divers uſages où on les a mis. Les Anciens s'en ſervoient pour déſigner les Odes de Pindare, comme ils ſe ſervoient de μῆνιν ἄειδε θεά, pour déſigner l'Iliade; & comme les Romains ſe ſervirent depuis de *arma virumque cano*, pour déſigner l'Enéide. Un Poëte de l'Anthologie avoit poſé cette jolie inſcription au haut d'un bain,

Αἴθε σὲ Πίνδαρε, μᾶλλον ἐμοῖς ἐκάθηρα ῥεέθροις,
Καί κεν ἄριστον ὕδωρ τ'οὐμὸν ἔφησθα μόνον.

Si vous vous étiez baigné dans mes eaux, ô Pindare, c'eût été d'elles ſeules que vous euſſiez dit, qu'il n'y a rien de plus excellent que l'eau. Cyrus autre Poëte, dont l'Anthologie nous a conſervé auſſi pluſieurs piéces, éleva près d'une fontaine une ſtatue à Pindare, & mit au pied ces deux vers:

Πίνδαρον ἱμερόεντα παρ' ὕδασι Κῦρος ἐγείρει,
Οὕνεκα φορμίζων εἶπεν, ἄριστον ὕδωρ.

Sur le bord de ces eaux Cyrus éleve une ſtatue à Pindare, pour avoir dit dans une de ſes Odes, que l'eau eſt la plus excellente choſe du monde.

Mais nos Poëtes modernes ont auſſi tiré parti de ces trois mots, qui ont comme paſſé en proverbe. M. Ménage s'égayant aux dépens de Montmaur, ſi connu ſous le nom de Gargilius, aſſûre que ce fameux paraſite ſoûtint un jour qu'on devoit mettre Pindare au-deſſous de tous les Poëtes lyriques, ne

fut-ce que pour avoir commencé ſes ouvrages par l'éloge de l'eau.

Γαργίλιος λυειχῶν ποτε Πίνδαρον ὕςατον εἶπεν,
Οὕνεκεν ἀρχόμενός φησιν, ἄριςον ὕδωρ.

Enfin M. l'Abbé Regnier autant ami de l'eau que Montmaur en étoit ennemi, a inſéré ces trois mots grecs dans une petite piéce de vers françois, où il donne des préceptes de ſanté. Le régime qu'il propoſe n'eſt pas difficile à obſerver, & n'engage point à une grande dépenſe.

Je ne fais nul extrait ni de perles ni d'or ;
Je n'ai point de remede rare ;
Mais ſeulement avec Pindare
Je chante, ARISTON MEN UDOR.

Il ne me reſte plus qu'à dire un mot de la maniere dont un de nos vieux Ecrivains a rendu en notre langue ce commencement de Pindare. Le ſieur de Lagauſie qui en 1626, traduiſit ce grand Poëte moitié en vers, & moitié en proſe, crut qu'à la tête d'une Ode, cette propoſition, *l'eau eſt le plus excellent des élémens*, ſeroit trop courte & trop ſimple ; il réſolut donc de l'étendre, & de l'embellir : & voici les ornemens dont il jugea à propos de la relever.

La vertu de chaque élément
Paroît par leurs effets contraires ;
Mais les effets de l'eau paſſent abſolument
Tous ceux de ſes trois freres.

Que ne promet point un pareil début ? Mais quelle idée peuvent ſe faire de Pindare, ceux qui ne le connoiſſent que par de pareilles traductions ?

Et l'or eſt entre les ſuperbes richeſſes, &c.] De tous temps les Poëtes ont vanté ou blamé l'or, ſelon qu'ils avoient lieu de s'en louer, ou de s'en plaindre. En effet, c'eſt un de ces ſujets problématiques qui comportent également le pour & le con-

tre ; & l'on peut dire que sous différents aspects l'or est la cause de tout ce qui se fait de bien & de mal dans le monde. Mais Pindare ne le considére jamais que du bon côté : il en parle toujours avec admiration, ou plutôt avec une espéce de transport. Ici l'or efface par son éclat celui de toutes les autres richesses, διαπρέπει ἔξοχα : dans l'Ode IIIe, c'est le plus respectable des métaux, κτεάνων αἰδοιέστατον, dans la ve Ode isthmique, c'est un ressort puissant que les hommes préférent avec raison à tous les autres :

Μεγασθενῆ νόμισαν
Χρυσὸν ἄνθρωποι περιώσιον ἄλλων.

Ces expressions vives & pathétiques qui paroissent partir du cœur, ont fait croire à toute l'antiquité, que Pindare étoit un peu trop sensible aux attraits de ce précieux métal. Aussi le vieux Scholiaste, malgré la prévention que tout Commentateur a naturellement pour l'Auteur qu'il explique, ne fait point difficulté de dire, *Nous sçavons que Pindare laisse entrevoir partout la passion qu'il avoit pour l'or : on reconnoît son caractère intéressé, & aux éloges continuels qu'il fait des richesses, & aux soins qu'il prend d'insinuer à ses héros, que c'est au poids de l'or qu'on doit payer ses cantiques.* Ἴσμεν φιλόχρυσον ὄντα πανταχοῦ τὸν Πίνδαρον· κἀνταῦθα οὖν τὴν ἑαυτοῦ φιλάργυρον προαίρεσιν τεκμηροῖ, τὸν πλοῦτον ἐγκωμιάζων καὶ ὑπαινιττόμενος, ὡς προσήκει τοῖς ἐγκωμιαζομένοις χρυσῷ ἀμείβεσθαι τὸν Πίνδαρον.

Les superbes richesses.] C'est ainsi que tous les Interprétes traduisent μεγάνορος πλούτου ; & j'ai cru que je pouvois parler comme eux, quoique je m'éloigne de leur sentiment pour le fond de la pensée. Car ils prétendent que Pindare appelle ainsi les richesses, parce qu'elles rendent superbes ceux qui les possédent, au lieu que par le mot de *superbes* je n'entends que *magnifiques*, & ne lui donne point d'autre signification que celle qu'il a dans ces façons de parler, *un superbe monument, un superbe palais*. Il est certain que l'épithéte μεγάνορος peut se prendre en bonne ou en mauvaise part, & signifier également, ou les richesses qui font l'orgueil de l'homme, ou les richesses qui

font la grandeur & la puissance de l'homme. Mais plusieurs raisons me déterminent à préférer ce dernier sens; car d'abord c'est la premiere idée que présente le mot μεγάνωρ, qui par sa force primitive signifie *homme grand & puissant*, au lieu qu'il ne signifie qu'en second, & par une espéce de conséquence, *homme insolent & orgueilleux*; car il n'a cette derniere acception, que parce que la puissance & la grandeur conduisent naturellement à l'orgueil & à l'insolence. Mais d'ailleurs si l'on entend ici par μεγάνορος πλούτου, *les richesses qui remplissent l'homme d'orgueil*, ce trait de morale ou de satyre est déplacé, puisqu'il s'agit ici d'envisager les richesses, non par le mauvais effet qu'elles peuvent produire, mais par la magnificence qui les accompagne : car le but de Pindare est de faire entendre, que quelque excellentes & quelque magnifiques que soient les autres richesses, on doit convenir pourtant qu'elles sont infiniment au-dessous de l'or. Enfin l'explication que je propose, est beaucoup plus conforme aux principes répandus dans tous les ouvrages de Pindare, qui ne parle jamais des richesses qu'en bonne part, & qui exalte sans cesse leur puissance. Πλοῦτος εὐρυσθενής, c'est l'épithéte par laquelle il les caractérise dans la cinquiéme des Odes pythiques : on peut dire même, que sur ce point il va quelquefois au-delà des bornes, & qu'il avance des propositions outrées. Dans la premiere Ode isthmique il ne craint point d'assûrer que les richesses font l'homme tout ce qu'il est, χρήματα, χρήματ' ἀνήρ. Dans l'Ode que nous verrons après celle-ci, il s'exprime d'une maniere encore plus énergique, & dit avec une effusion de cœur qui marque une grande persuasion intérieure, que les richesses sont *un astre éclatant, qu'elles sont la véritable lumiere de l'homme*, ἀστὴρ ἀρίζηλος, ἀλαθινὸν ἀνδρὶ φέγγος. Ainsi soit que l'on regarde le mot μεγάνωρ dans sa racine, soit que l'on fasse attention à l'endroit où il est placé, soit enfin qu'on ait égard à la doctrine constante & invariable de Pindare, on ne peut, ce me semble disconvenir que par μεγάνορος πλούτου on doit entendre ici, non les richesses qui rendent les hommes superbes, mais les richesses qui font la grandeur, la puissance & la magnificence des hommes.

hommes. En effet, pour finir quelque chose de plus précis, on ne peut mieux expliquer Pindare que par Pindare lui-même ; & il y a toute apparence, que par πλοῦτος μεγάνωρ il entend ici, ce qu'il entend dans la Xe Ode Pythique par πλοῦτος ἀγάνωρ.

Ἑσσοιτο μοῖρα καὶ ὑστέραισιν
Ἐν ἁμέραις, ἀγδὺοῤα
Πλοῦτον αὐξεῖν σφισιν.

Que la Fortune, dit-il, *continue dans la suite à rendre leur famille florissante, & à verser sur eux des richesses qui accroissent leur pouvoir.* Car il est incontestable que c'est ainsi qu'il faut traduire, & non *qui accroissent leur orgueil.* Le mot ἀγάνωρ doit donc être pris là en bonne part ; je dis ici la même chose du mot μεγάνωρ.

Ce qu'un feu brillant est parmi les ombres de la nuit, &c. Αἰθόμενον πῦρ ἅτε.] Cette comparaison se trouve souvent dans Homére, & elle s'y trouve exprimée presque en mêmes termes : tout le monde connoît ce demi-vers,

Δέμας πυρὸς αἰθομένοιο,

tant de fois répété dans l'Iliade & dans l'Odyssée. Pindare étoit bien éloigné de penser d'Homere, ce qu'en pensent les Pindares de nos iours. En plusieurs endroits de ses ouvrages il fait l'éloge de ce grand Poëte ; il se le propose pour modéle ; il en adopte par-tout la doctrine ; & nous verrons dans la suite, qu'il emprunte souvent de lui & des expressions & des pensées.

Mais ô mon esprit, &c.] Il y a dans le grec φίλον ἦτορ, deux mots qu'il faut prendre ici dans une signification un peu différente de celle qu'ils ont coutume d'avoir. Car pour commencer par le mot φίλος, on sçait qu'il signifie communément *cher*, au lieu qu'il ne veut dire ici que *mon*. Heinsius, Benoît, & les autres Grammairiens qui sçavent le Grec finement, ont observé que cet adjectif n'a quelquefois que la force du pronom possessif. Nous en avons dans Quintus Calaber un exemple bien marqué. Ce Poëte parlant des habitantes de Lemnos, qui avoient trempé leurs mains dans le sang de leurs époux,

Φίλοις, dit-il, ἀνὰ δώματ' ἀκοίτας
Κτεῖνον ἀνηλεγέως.

Elles remplirent leur maison de carnage, & égorgerent impitoyablement leurs maris. Il est évident qu'en cet endroit il faut rendre le mot φίλοις par le pronom possessif, *leurs ;* & que si l'on traduisoit, *Elles égorgerent impitoyablement leurs chers maris*, cela produiroit un effet très-ridicule. La raison pour laquelle les Grecs employoient quelquefois le mot *cher* au lieu du pronom possessif, c'est parce qu'ordinairement parlant, ce que nous possédons nous est cher, ou que du moins il nous le doit être.

Quant au mot ἦτορ, qui le plus souvent veut dire *le cœur*, il signifie ici *l'esprit.* C'étoit une opinion assez commune parmi les Anciens, que le cœur étoit le siége de l'ame : Lucréce au liv. III, fait de grands efforts pour le prouver.

Quod nos animum mentemque vocamus,
Idque situm mediâ regione in pectoris hæret.
Hîc exultat enim pavor & metus, hæc loca circum
Lætitiæ mulcent, hîc ergo mens animusque est.

Ce que nous appellons *l'esprit, l'intelligence*, réside au milieu du cœur. Car c'est là que les palpitations de la frayeur & de la crainte, c'est là que les impressions de la joye se font sentir, c'est donc là que l'esprit & l'intelligence résident. Par cette raison les Anciens pour désigner l'esprit employoient souvent les mots ἦτορ, κῆρ, & καρδία, qui proprement signifient *le cœur.* Je pourrois le faire voir par une infinité de passages, mais je me contenterai d'en rapporter deux, tirés l'un des Auteurs profanes, & l'autre des Auteurs sacrés. Dans le premier livre de l'Iliade, Achille outré de douleur & de rage doute s'il doit retenir sa colere, ou tuer Agamemnon. Ἐν δέ οἱ ἦτορ, dit Homére, διάνδιχα μερμήριξεν, *son cœur fut combattu de deux différentes pensées :* car c'est ce que le Grec dit à la lettre, & ce que Madame Dacier a heureusement rendu en traduisant, *il délibéra dans son cœur.* S. Paul parlant d'un de nos plus sublimes mystères, s'exprime en ces termes ; ce que l'œil n'a point vû,

Ep. 2. Cor. c. 2. v. 9.

& que l'oreille n'a point entendu, & que le cœur de l'homme n'a jamais compris, ἃ ὀφθαλμὸς οὐκ εἶδε, καὶ οὖς οὐκ ἤκουσε, καὶ ἐπὶ καρδίαν ἀνθρώπου οὐκ ἀνέβη. Il n'y a personne qui ne voye, que dans ces deux passages le cœur est mis pour l'esprit. Il résulte de tout cela, non-seulement qu'on peut selon les idées des Anciens, mais encore qu'on doit pour la beauté du sens traduire ici φίλον ἦτορ, par ces mots *ô mon esprit, ô mon génie.* Cependant un vieux Traducteur différent de celui dont j'ai parlé, mais qui écrivoit en même temps, & à peu près avec le même succès, s'obstine à soutenir qu'on doit laisser à ces deux mots grecs leur signification ordinaire, & propose une explication que je crois qu'on aura de la peine à lui passer. Il est persuadé que Pindare apostrophe ici sa Muse, qu'il nomme amoureusement φίλον ἦτορ, *son cher cœur*; mais outre que ce langage doucereux n'est point du caractère de Pindare, irréconciliable ennemi de toute fadeur, nous avons dans ses ouvrages plusieurs endroits qui expliquent celui que nous examinons. Car rien n'est plus commun que de le voir s'adresser la parole à lui-même, & s'exciter à l'enthousiasme; par exemple dans l'Ode suivante il s'écrie,

> Ἔπεχε νῦν σκοπῷ τόξον,
> Ἄγε θυμέ.

Courage, mon esprit, dresse ton arc vers le but. Certainement φίλον ἦτορ est ici, ce que le mot θυμὲ est dans la 11e Ode: or je ne crois pas qu'on puisse nier que dans l'Ode 11e le mot θυμὲ signifie l'esprit de Pindare, & non sa Muse.

Si tu veux chanter des combats, ne va point chercher en plein jour, &c.] Pindare par cette saillie passe à sa troisiéme comparaison. Il semble qu'après avoir énoncé les deux premieres à peu près de cette façon, *l'eau est le plus excellent des élémens, l'or est le plus précieux des métaux*, il devoit naturellement ajoûter, *& le Soleil est le plus lumineux de tous les astres.* Nos Poëtes d'aujourd'hui, qui sont si mesurés dans toutes leurs démarches, n'eussent pas manqué de s'assujettir à cette exactitude. Mais au gré du Poëte Grec, un arrangement si méthodique

& si uniforme eût senti la prose, & l'eut jetté dans une ennuyeuse monotonie. Il s'abandonne donc à son enthousiasme, & par un tour extraordinaire, auquel on ne s'attend point, & qui en apparence renferme une sorte de désordre, il rend son lecteur attentif, & il se sauve lui-même de la langueur où il seroit nécessairement tombé par trop de symmétrie. Cependant un tour si poëtique & si beau n'a pu échapper à la censure de nos modernes: ils trouvent cet endroit obscur. Il est vrai que Pindare s'éleve si haut, que d'abord les yeux ont quelque peine à le suivre dans son vol, mais ils ne laissent pas de l'appercevoir; & il n'y a point d'esprits si peu clair-voyans, qui ne puissent avec une attention légere démêler aisément sa pensée. J'ose assûrer du moins, qu'on la démêloit & qu'on l'admiroit il y a plus de quinze siécles. Voici de quelle maniere l'ancien Scholiaste s'en explique: *Lorsque Pindare débute par des comparaisons, sa coutume est de n'en pas faire d'abord l'application; mais d'inserer quelque image lumineuse, qui mette encore dans un plus grand jour l'excellence de la chose comparée, & de passer ensuite aux rapports qu'elle peut avoir avec les choses ausquelles il la compare. Ce qui lui arrive, parce qu'il est comme entraîné par le feu de son imagination, & par la fécondité de son génie.* Ἔθος δὲ ἐπὶ Πινδάρῳ, μὴ οἷς προοιμιάζεται συγκριτικοῖς τούτοις τὰ συγκρινόμενα εὐθέως ἐπάγειν· ἀλλὰ μεταξὺ τινὰ εἰκόνα ἀποδεικτικὴν τῆς βελτιάσεως παρεντίθεται, καὶ οὕτω τὸν σύγκρισιν ἐπιφέρει. ποιεῖ δὲ τοῦτο, θερμός τις ὢν καὶ πολύνους ἐπὶ τὰ νοήματα.

Dans les vastes déserts du Ciel, &c.] Cette traduction est de M. Despreaux; elle m'a paru si belle & si heureuse, que dans l'impossibilité de faire mieux, j'ai cru que je pouvois & même que je devois l'adopter: *Reperto, quod est optimum, qui melius quærit, pejus vult.* Cet excellent Ecrivain a prêté le mot de *vaste* au texte, qui dit seulement *dans le ciel désert*, ἐρήμας δι' αἰθέρος; & il en a usé de la sorte, pour jetter dans le françois le nombre & l'harmonie qui se trouvent dans l'original; & qui sans cette légere addition auroient manqué à la copie. Au reste, ce grand Critique a si bien fait sentir dans ses remar-

ques la beauté de cet endroit, qu'il seroit inutile de rien ajoûter à ce qu'il en a dit. J'obſerverai ſeulement, que nous avons dans nos Modernes deux expreſſions, qui ont beaucoup de l'air de celle de Pindare, & qui excitent des images à peu près ſemblables. La premiere de ces expreſſions ſe trouve dans la Tragédie de M. Racine, intitulée *Bérénice*. Antiochus eſt en Aſie à la tête des armées romaines : il voit partir pour Rome Bérénice, dont il eſt paſſionnément amoureux : il n'a pas plutôt perdu de vûe cette Princeſſe, que les légions dont il eſt environné, diſparoiſſent à ſes yeux : au milieu d'une innombrable multitude d'hommes il ſe croit ſeul, & l'Aſie n'eſt plus pour lui qu'une triſte & vaſte ſolitude.

Dans l'Orient déſert quel devint mon ennuy ?

Il faut avouer que cet *Orient deſert* de M. Racine n'a guère moins de grandeur, de hardieſſe & de force, que le *ciel deſert* de Pindare; qu'il exprime admirablement le vuide que le départ de Bérénice laiſſe pour ſon malheureux amant; & que cette épithéte dit beaucoup plus toute ſeule, que ne dit ce vers entier de Malherbe, qui mis à côté d'elle devient froid & languiſſant:

Et moi je ne vois rien, quand je ne la vois pas.

La ſeconde expreſſion don j'ai parlé, eſt du Comte Bonarelli, & ſe trouve dans ſa Phillis de Sciro. L'action qui fait le ſujet de cette Paſtorale, commence au point du jour : un berger ouvre la ſcene, & dit à un autre

*Mira, come vezzoſa **
Furando al ciel le ſtelle,
Empie di fior la terra.

* *Aurora.*

Voyez comme la brillante aurore volant les étoiles au ciel, remplit la terre de fleurs. Il s'en faut bien que *l'aurore qui vole au ciel les étoiles*, n'ait la ſublimité majeſtueuſe du *ſoleil qui change le ciel en un vaſte déſert.* Mais auſſi c'eſt un berger qui parle, & les expreſſions d'un berger ne doivent faire naître dans l'eſprit de ceux qui l'écoutent, que des idées douces, riantes & gracieuſes.

Plus lumineux que le Soleil : ἀλίου.] Benoît croit que le mot ἥλιος, ou selon le dialecte Dorien ἅλιος, vient du mot Hébreu *HELION, élevé ;* & il prétend que le Soleil fut appellé de la sorte, à cause de l'élévation prodigieuse où il est par rapport à la terre. M. Fourmont tire le nom de cet astre du verbe *HALAL, luire, briller ;* mais Eustathe le dérive tout simplement du mot Grec ἅλς, ἁλὸς, *la mer*. On sçait que les Anciens croyoient que la mer étoit la demeure ordinaire du Soleil ; que c'étoit de-là qu'il sortoit le matin, pour dispenser la lumiere au monde ; & que c'étoit là qu'il alloit se reposer le soir, après avoir fourni sa carriere. Fiction, que non-seulement les Poëtes débitoient, mais que quelques Historiens même ont adoptée, ne faisant pas réflexion, que ce qui est une beauté dans un poëme, peut devenir une puerilité dans une histoire. On s'est moqué, & avec raison, de Florus, qui pour jetter du merveilleux sur les conquêtes de Decimus Brutus dans la Lusitanie, dit que ce fameux général des Romains ne retourna point sur ses pas, qu'après ques ses armes victorieuses eurent parcouru tout le rivage de l'Océan, & qu'il eut vû de ses propres yeux le Soleil tomber dans la mer, & éteindre son flambleau sous ses flots : spectable qu'il ne put soûtenir, sans être pénétré d'une horreur secrete, & sans craindre de s'être rendu coupable d'une espéce de sacrilége. *Peragratoque victor* L. 2. c. 17. *Oceani littore, non priùs signa convertit, quàm cadentem in maria Solem, obrutumque aquis ignem, non sine quodam sacrilegii metu & horrore deprehendit.*

Et ne croi pas que pour sujet de nos vers, nous puissions choisir des jeux plus célébres que ceux d'Olympie, &c.] Entre tous les jeux de la Gréce, les jeux olympiques tenoient, sans contredit, le premier rang ; & cela pour trois raisons. Ils étoient consacrés à Jupiter le plus grand des Dieux ; ils avoient été institués par Hercule le plus grand des héros ; enfin on les célébroit avec plus de pompe & plus de magnificence que tous les autres, & ils attiroient un plus grand nombre de spectateurs, qu'on y voyoit accourir de tous les endroits de la terre. Aussi les Grecs ne concevoient-ils rien de comparable à la victoire qu'on y

remportoit ; ils la regardoient comme le comble de la gloire, & ne croyoient pas qu'il fut permis à un mortel de porter plus loin ſes déſirs. Cicéron nous aſſure qu'elle étoit pour eux, ce que l'ancien Conſulat, dans toute la ſplendeur de ſon origine, étoit pour les Romains : *Olympiorum victoria, Græcis Conſulatus ille antiquus videbatur.* Et il dit en un autre endroit, que vaincre à Olympie, c'étoit preſque dans le point de vûe des Grecs, quelque choſe de plus grand & de plus glorieux, que de recevoir à Rome les honneurs du triomphe : *Olympionicam eſſe, apud Græcos prope majus fuit & glorioſius, quàm Romæ triumphaſſe.*

Mais Horace parle de ces ſortes de victoires dans des termes encore plus forts : il ne craint point de dire qu'elles élevoient les vainqueurs au-deſſus de la condition humaine ; ce n'étoient plus des hommes, c'étoient des Dieux.

Palmaque nobilis
Terrarum dominos evehit ad Deos.

Et ailleurs,

Sive quos Elæa domum reducit
Palma cœleſtes.

Aux Sages qu'inſpirent les Muſes, &c.] Le Grec dit ſimplement, *aux conceptions des Sages*, σοφῶν μητίεσι. Mais par les Sages Pindare ne veut dire ici que les Poëtes ; & c'eſt pour faire entendre ſa penſée, qu'au mot de *ſages* j'ai ajoûté cette courte explication, *qu'inſpirent les Muſes.* Le mot σοφὸς qui ſignifie ordinairement *ſage*, avoit encore pluſieurs autres acceptions parmi les Grecs : il ſignifioit en général *ſçavant, éclairé, habile*, dans quelque ſcience & dans quelque art que ce pût être. Mais on donnoit en particulier ce nom aux Poëtes, ſoit parce qu'on croyoit communément qu'ils avoient de plus grandes connoiſſances que les autres hommes, ſoit parce que ſelon les anciennes traditions, ils étoient les premiers qui avoient tracé aux hommes des leçons de ſageſſe. En effet, on étoit perſuadé que les Poëtes avoient été les premiers maîtres

du genre humain. Au commencement ils n'écrivoient que pour détourner du vice, & que pour exciter à la vertu : Théologiens & Philosophes tout à la fois, ils mettoient en vers les dogmes de la religion & les maximes de la morale ; cela fut cause qu'on leur donna le nom de *Sages*. Dans la suite lorsqu'ils eurent détourné la poësie de sa véritable fin, & qu'ils l'eurent dégradée par le mauvais usage qu'ils en firent, on ne laissa pas de leur continuer le beau nom qu'ils avoient eu d'abord; mais alors ce nom ne prouvoit plus rien pour les mœurs de ceux qui le portoient, il ne marquoit que leur profession, & ne signifioit que *Poëte* : Pindare l'employe souvent en ce sens. Mais nous avons dans Anacréon un endroit qui décide la question; c'est dans la LIIIe de ses Odes, où faisant l'éloge de la rose, il s'écrie : *Eh sans roses que feroit-on ? les Sages ne nous disent-ils pas, que l'Aurore a des doigts de roses, que les Nymphes ont des bras de roses, que Venus elle-même a un teint de roses ?*

Τί δ' ἄνευ ῥόδου γένοιτ' ἄν;
Ῥοδοδάκτυλος μὲν Ἠώς,
Ῥοδοπήχεες δὲ Νύμφαι,
Ῥοδόχροος δὲ κ' Ἀφροδίτα
Παρὰ τῶν Σοφῶν καλεῖται.

Il n'y a personne qui ne voye que les Sages qui remplissent leurs écrits de ces gentillesses, sont les Poëtes; & que c'est par ce dernier mot qu'il faut traduire en françois le terme grec. J'ajoute que les Auteurs même qui ont écrit en prose, employent souvent le mot σοφὸς dans la même signification. On peut le remarquer en vingt endroits de Platon : il ne cite guère Hésiode, Homére, Archiloque, Anacréon, Pindare, qu'il ne leur prodigue cette épithéte. Ὡς φησὶν Ἡσίοδος ὁ σοφὸς, Ὅμηρος ὁ σοφὸς, Ἀνακρέων ὁ σοφὸς, &c. passages que je crois qu'il faut ainsi traduire, *comme dit le poëte Hésiode, le poëte Homére, le poëte Anacréon*, &c. Car, outre plusieurs autres raisons qu'on pourroit ici alléguer, il n'est pas vraisemblable que dans ces passages Platon ait eu dessein de donner des certificats de vie & de mœurs à des gens qu'il regardoit comme des corrupteurs publics,

publics, & qu'il vouloit qu'on chassat de tout Etat bien policé. Cela me feroit croire volontiers, que nos Ecrivains modernes qui ont travaillé sur ces Poëtes, & qui se sont servis de ces autorités pour prouver que c'étoient des hommes d'une sagesse consommée, pourroient bien avoir pris le change. Quoi qu'il en soit (car ce point seul pourroit faire le sujet d'une ample dissertation) il est indubitable que les Poëtes furent d'abord appellés du nom *de Sages;* qu'ils le conserverent long-temps, même après qu'ils s'en furent rendus indignes; que dans la suite ils le perdirent peu à peu; & qu'enfin le point de vûe est tellement changé à cet égard, qu'aujourd'hui bien loin de donner aux Poëtes le nom de sages, on leur donne ordinairement un nom tout opposé.

ODE DEUXIE'ME.

A Théron Roi d'Agrigente, vainqueur à la course des Chars.

ARGUMENT.

PINDARE *tourne ses pensées, d'abord vers les Dieux, comme la piété le demande; ensuite vers les héros, qui dans les principes de la Théologie païenne, tenoient le milieu entre les Dieux & les hommes, & descend ainsi par degrés au vainqueur qu'il se propose de célebrer. Il doute s'il doit chanter, ou Jupiter à qui les jeux olympiques sont consacrés, ou Hercule qui les fonda, ou enfin Théron qui vient d'y remporter le prix. Il se fixe à ce dernier; & entrant aussitôt en matiere, il le représente comme un Prince, dont les vertus égalent la haute naissance. Celle de Théron ne pouvoit guère être plus illustre, il descendoit en droite ligne de Cadmus. Mais comme sa vie avoit été mêlée de biens & de maux, de succès & de traverses, le Poëte tâche de tirer parti de ces différentes situations, pour mettre sous les yeux de Théron des vérités que l'on n'a guère coutume de présenter aux Princes. Il*

20. de Juin 1719.

ose donc en premier lieu lui parler de ses adversités, & il lui fait voir par l'histoire même de sa maison, & par l'exemple des Princes & des Princesses qui en sont sortis, que ce n'est que par les travaux & les dangers qu'un homme peut parvenir à la gloire & à la félicité. Il mêle à cela quelques réflexions sur l'instabilité des grandeurs humaines, sur la nécessité de s'en séparer à la mort, & sur l'incertitude du temps & des circonstances de cette triste séparation. Il passe ensuite aux prospérités de son héros, & oppose à ses disgraces passées, la victoire qu'il vient de remporter aux Jeux de Pise; deux autres par lesquelles il s'etoit déja signalé aux Jeux de Delphes & de l'Isthme, & les revenus immenses dont il jouit. Théron étoit effectivement un des plus riches Princes de son temps, & ses peuples eux-mêmes étoient fameux par leur opulence. Cela donne lieu à Pindare de faire un éloge magnifique des richesses, qu'il célebroit volontiers en toute occasion. Mais parce que d'ordinaire les Rois n'en font pas un trop bon usage, & qu'en particulier les sujets de Théron passoient pour en faire un fort mauvais des leurs; Pindare loue les richesses de façon qu'il tire de leur éloge même une leçon excellente. Il a soin d'avertir qu'après tout elles ne sont estimables, qu'autant qu'elles se trouvent jointes à la vertu; qu'elles imposent à celui qui les posséde une obligation particuliere, d'être plus juste & plus éclairé que le commun des hommes; que loin de l'attacher aux douceurs passageres de la vie présente, elles doivent porter ses vûes sur l'avenir, & lui montrer d'avance le sort éternel, qui attend les bons & les méchans après la mort. Cette derniere réflexion conduit le Poëte à faire une description terrible des supplices qui sont préparés aux uns; mais il y joint en même-temps une peinture charmante des plaisirs destinés aux autres. Il ouvre l'Elysée à son héros; il lui fait voir les grands hommes qui habitent cet heureux séjour, & ne manque pas d'y placer Cadmus, tige de la race des Rois d'Agrigente. C'est ainsi que Pindare met successivement en œuvre tout ce qu'il croit le plus capable de porter Théron à la vertu. Mais pour donner de l'autorité à ses instructions, il ne craint point de finir par se louer lui-même. On sçait qu'il n'étoit que trop sujet à faire son propre panégyrique, & c'est avec raison qu'on lui a reproché ce défaut: il semble

pourtant, qu'en cette rencontre une sorte de nécessité pouvoit lui servir d'excuse. Car il y avoit alors en Sicile plusieurs Poëtes qui étoient jaloux de sa gloire, & qui ne cessoient de le desservir auprès des Princes de cette Isle. Simonide entr'autres, & son neveu Bachilyde, que tous deux peuvent être une preuve que les grands hommes ne sont pas toujours exempts des foiblesses de l'envie, tâchoient par toutes sortes de critiques d'affoiblir l'estime qu'Hiéron & Théron avoient pour les ouvrages de notre Poëte. Il use donc de représailles par occasion; porte quelques coups à ses rivaux; les traite avec cette hauteur, qu'inspire à un homme attaqué la supériorité de son mérite, & marque la difference qu'on doit mettre en leurs talens & les siens. Il rentre dans son sujet par une apostrophe à son génie, qu'il exhorte à faire un dernier effort, pour achever dignement l'éloge d'Agrigente, & celui du grand Prince qui la gouverne: Prince plus généreux encore que puissant, qui sçait triompher de ses ennemis par la force des armes, mais qui sçait gagner tous les cœurs par le nombre & par la magnificence de ses bienfaits. Voilà quel est le plan de cette Ode: plusieurs Critiques la regardent comme le chef-d'œuvre de Pindare: ils prétendent qu'on y voit regner par-tout une simplicité majestueuse, & un enthousiasme réglé; que les ornemens y sont répandus avec une sage œconomie; que tout ce qui s'adresse à Théron est tout à la fois naturel & sublime; que le bonheur des justes & le malheur des méchans après la mort y sont peints en contraste avec un art admirable; en un mot que cette piéce est un tableau achevé, qui montre dans toutes ses parties que le Peintre est maître de son pinceau; qu'il sçait jetter dans un sujet tous les divers genres de beautés, & manier également le grand, le terrible, & le gracieux. Mais ce qu'ils y estiment davantage, c'est que, selon eux, elle renferme une morale saine & pure, qu'elle est toute semée de maximes solides, qui naissent du fond des choses, & qu'on y trouve un excellent modéle de cette liberté mâle & hardie, mais prudente & respectueuse, avec laquelle il convient de présenter aux Rois la vérité.

ODE.

ARBITRES souverains de la Lyre, cantiques sacrés, quel Dieu, quel héros, quel mortel chanterons-nous? Jupiter est le protecteur de Pise; Hercule en a fondé les jeux, des prémices d'une de ses victoires; mais Théron vient d'y remporter le prix à la course rapide des chars. Célébrons à haute voix ce vainqueur: fidéle à tous les devoirs de la justice & de l'hospitalité, il est l'appui d'Agrigente, la gloire de ses illustres ayeux, & le salut des villes qui lui sont soumises.

Après de longs travaux, les grands hommes dont il descend, fixerent enfin leur séjour sur les bords sacrés du fleuve, qui arrose leur Empire: ils ont été l'ornement & les délices de la Sicile: une heureuse destinée fut la récompense de leurs peines, & combla de richesses & d'honneurs les vertus solides attachées à leur sang. Fils de Saturne & de Rhée, vous qui habitez l'Olympe, vous qui présidez aux plus célébres de nos jeux, & qui êtes particuliérement révéré sur les rives de l'Alphée, laissez-vous toucher à nos chants, continuez vos faveur aux descendans de ces héros, & faites qu'à jamais ils joüissent de l'héritage de leurs peres.

Le temps qui produit toutes choses, ne peut avec toute sa puissance empêcher que ce qui a été fait selon ou contre la justice, ne l'ait été. Mais un sort favorable peut effacer le souvenir des maux passés: le chagrin le plus violent ne tient point contre de véritables plaisirs, lorsqu'après une longue disgrace, la providence nous envoye une haute prospérité. Les fêtes de Cadmus en sont une preuve: elles essuyerent des malheurs terribles; & aujourd'hui elles sont assises sur des thrônes brillans de gloire: leur douleur accablante s'est évanouie sous les impressions d'une joye supérieure. L'aimable Sémélé qui mourut d'effroi au bruit de la foudre, vit maintenant dans l'Olympe; objet des complaisances éternelles, & de Pallas, & de Jupiter, & du Dieu couronné de lierre, auquel elle a donné la naissance.

Nous apprenons aussi de nos traditions, que dans le sein de la mer Ino partage avec les filles de Nérée les honneurs de l'immortalité. Les hommes ignorent le moment fatal, qui doit enfin terminer leur course ; & lorsque le Soleil fait naître pour nous un jour serein & tranquille, nous ne pouvons pas assurer que nous le finirons sans orage: la vie humaine n'est qu'un flux & reflux de douceurs & d'amertumes.

C'est ainsi, Théron, que la fortune qui de concert avec les Dieux combla vos ancêtres de biens, leur fit en d'autres temps éprouver de tristes revers ; depuis que dans une rencontre fatale Œdipe eut tué son pere Laïus, & accompli par ce parricide l'ancien oracle rendu à Delphes.

L'implacable Erinnys vit le crime, & le punit par la destruction de cette race guerriere : les deux fils du meurtrier périrent par la main l'un de l'autre. Polynice en mourant laissa Thersandre, jeune Prince qui se signala également dans les exercices de nos jeux, & dans les travaux de la guerre ; illustre rejetton des filles d'Adraste ; héros né pour être le restaurateur de sa maison. C'est de cette tige que sortent Enesidéme & Théron son fils ; Théron à qui nos lyres doivent aujourd'hui un tribut d'éloges & de concerts.

Il vient de vaincre seul à Olympie. Mais aux jeux de Delphes & de l'Isthme, son frere fut associé à sa gloire. Un bonheur commun couronna leurs deux chars, dans cette carriére fameuse, où les vainqueurs sont obligés de faire douze fois le tour de la borne. Le succès fait oublier les peines à ceux qui tentent le combat. Certes les richesses relevées de l'éclat des vertus, mettent à portée d'exécuter mille grandes choses ; elles secondent les hauts projets, & fournissent un nombre infini d'expédients & de ressources.

Unies les unes aux autres, elles sont un astre brillant, & la véritable lumiere de l'homme. Celui qu'elles éclairent, lit dans l'avenir. Il sçait qu'aussitôt après la mort les ames incorrigibles des méchans sont livrées à de cruels supplices ; que dans le Royaume de Pluton il est un Juge, qui discute les crimes commis dans cet empire terrestre de Jupiter, & qui

prononce en dernier reſſort, avec une infléxible ſévérité.

Les Juſtes y menent une vie exempte de toutes ſortes de peines. Leurs jours n'ont point de nuits. Un Soleil pur les éclaire ſans ceſſe. Ils ne ſont point obligés d'employer la force de leurs bras à troubler la mer & la terre pour ſubvenir à de vils beſoins. Ceux qui ſe ſont fait un devoir de garder inviolablement leurs ſermens, converſent avec les Divinités reſpectables de ces demeures ſouterraines, & goûtent des plaiſirs que rien ne trouble; tandis que ceux qui ont aimé le parjure, ſouffrent des tourmens dont la ſeule vûe fait horreur.

Mais ceux qui après avoir demeuré juſqu'à trois fois ſur la terre & aux enfers, ont ſçu dans ces divers états conſerver leurs ames toujours pures, comme ils ont marché par la route que Jupiter leur avoit tracée, ils arrivent enſin à l'auguſte Palais de Saturne. D'aimables zéphyrs, qui s'élevent de la mer, rafraîchiſſent cette Iſle charmante, ſéjour éternel des bienheureux. On y voit de toutes parts briller des fleurs, dont l'éclat le diſpute à celui de l'or. Les unes ſortent de terre; les autres pendent aux arbres, & les autres croiſſent dans les eaux. Ils en font des couronnes & des guirlandes, dont ils parent leurs bras & leurs têtes.

Tout ſe gouverne par les juſtes decrets de Rhadamante, ſans ceſſe aſſis ſur le tribunal, à côté de Saturne, pere des Dieux & époux de Rhée. Le thrône de la Déeſſe s'éleve au-deſſus de tous les autres. Parmi les habitans de ce lieu délicieux, on compte Pelée & Cadmus. Thétis après avoir fléchi le cœur de Jupiter, y tranſporta ſon fils Achille; Achille qui terraſſa Hector, la plus ferme & la plus inébranlable colomne de Troye; Achille, qui tua Cycnus, & le noir Memnon fils de l'Aurore.

Le carquois que je porte, eſt plein de traits vifs & légers, dont le bruit frappe les perſonnes intelligentes, mais échappe à la multitude. Elle a beſoin d'interprêtes pour m'entendre. Le vrai Poëte eſt celui que la nature a formé. Quant à ceux que l'art ſeul a produits, ils ne ſont forts qu'en vain ramage; ſemblables à des corbeaux, qui croaſſent inutilement contre

le divin oiseau de Jupiter. Mais il est temps, mon esprit, de dresser ton arc vers le but. Sur qui lancerons-nous les traits lumineux, que les mouvemens de mon zéle me fournissent ? Lançons-les sur Agrigente. J'ose l'attester avec serment, & j'en ai pour garant la vérité : depuis cent ans que cette ville célébre subsiste, elle n'a point produit de Prince plus magnifique & plus généreux que Théron.

L'insolence, il est vrai, s'est déchaînée contre la gloire de ce grand homme, & lui suscitant d'injustes traverses, elle a mis en œuvre des furieux, qui n'ont rien obmis pour troubler le cours de son bonheur, & pour ternir par de noires pratiques l'éclat de ses belles actions. Mais si les sables de la mer sont innombrables, qui pourroit compter les bienfaits que sa main libérale a répandus ?

REMARQUES.

A *Théron.*] Il n'en est pas de ce vainqueur, comme de la plupart de ceux que Pindare a célébrés, & qui ne sont connus que par les ouvrages de ce grand Poëte. Théron tient un rang considérable dans l'histoire de l'ancienne Sicile; & il est surprenant que nos faiseurs de Dictionnaires historiques l'ayent oublié. Il étoit d'une des plus illustres familles de toute la Gréce ; mais il s'allia de plus avec la maison qui regnoit alors à Syracuse, & qui étoit composée de ces quatre freres si fameux, Gélon, Hiéron, Polyzéle & Thrasybule, il maria sa fille au premier qui étoit Roi, & il épousa la fille du troisiéme. Cette double alliance forma d'abord une étroite amitié entre les deux familles : Théron même joignit plus d'une fois ses troupes à celles de Gélon son gendre ; & tous deux ils défirent, près d'Himére, les Carthaginois. Cette victoire est peut-être la plus complette qui ait jamais été remportée ? quelques Ecrivains la comparent à celle de Platée & de Salamine ; & je ne sçais si l'on ne pourroit point lui donner la préférence. Car enfin dans ces deux autres batailles, grand nombre de Perses échapperent au carnage, & regagnerent leur pays ; au lieu que

dans celle-ci, de 300000 Carthaginois qui s'y trouverent; il n'en resta pas un seul qui put porter à Carthage la nouvelle de cette défaite : ὥστε, dit Diodore de Sicile, μηδὲ ἄγγελον εἰς Καρχηδόνα διασωθῆναι. Théron contribua beaucoup au succès de cette fameuse journée : il avoit amené avec lui 10000 hommes de pied & 2000 chevaux, outre 200 bâtimens de toute espéce qu'il avoit fait venir par mer. Lorsque Gélon fut mort, Hiéron lui succéda, & conçut de violens soupçons contre son frere Polyzéle; Théron, qui, comme nous l'avons dit plus haut, en avoit épousé la fille, prit le parti de son beau-pere. Il y eut à ce sujet de grands & de longs différends entre le Roi de Syracuse & celui d'Agrigente; mais à la fin ils s'accommoderent par la sage entremise du poëte Simonide ; & pour rendre leur accommodement durable, ils le cimenterent d'une nouvelle alliance. Hiéron épousa la sœur de Théron. Depuis ce temps, les deux Rois vécurent en bonne intelligence : Théron ne s'occupa plus que du soin de rendre ses peuples heureux, & mourut universellement regretté, la XVI[e] année de son regne.

Roi d'Agrigente.] Ville de Sicile fondée par les habitans de Géla vers la L[e] Olympiade, environ 100 ans avant que Pindare composât cet éloge. Elle s'appelloit en grec Acragas; non point comme le prétendent quelques Auteurs modernes, du mont sur lequel elle étoit située en partie, mais du fleuve qui couloit le long de ses murs; ἀπὸ ποταμοῦ παραῤῥέοντος, dit Etienne de Byzance. Ce qui est confirmé par le Scholiaste de Pindare, τὴν μὲν ὀνομασίαν ἡ πόλις ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ ἔσχεν, & par Thucydide, dont l'autorité doit prévaloir encore sur celle de ces deux écrivains, ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ ὀνομάσαντες. Au reste & la ville, & le fleuve, & la montagne s'appelloient *Acragas*, non à cause de la hauteur de leur situation, mais à cause de la bonté de leur terroir, διὰ τὸ εὔγειον, ajoûte le même Etienne de Byzance. De sorte que les Anciens nommoient tout ce pays Ακραγας, comme qui diroit ἄκρον γᾶς, *le sommet, la tête de la terre* : à peu près dans le même sens, qu'en quelques-unes de nos Provinces on donne le nom de

tête

tête des vins, à ceux qui par leur excellence ſont au-deſſus de tous les autres. Le terroir d'Agrigente étant ſi fertile, il ne faut pas s'étonner qu'en moins d'un ſiécle elle fût devenue une des plus riches & des plus magnifiques villes du monde. Cette contrée, dit Diodore de Sicile, regorgeoit de toute ſorte de biens. On y voyoit des vignobles plus grands & plus beaux qu'en aucun autre lieu de la terre. Elle produiſoit auſſi des oliviers en abondance. Les habitans envoyoient leurs fruits à Carthage, & ce commerce leur étoit d'un ſi grand revenu, qu'il eſt incrovable juſqu'où montoient leurs richeſſes. οὐσίας ἀπίστους τοῖς μεγέθεσιν ἐκέκτηντο. Ce même Auteur ajoûte, & il le prouve, que leurs temples, leurs tombeaux, leurs places publiques, leurs maiſons étoient de la derniere magnificence. Il n'y a donc point d'exageration poëtique dans ce que Pindare dit en un endroit de ſes ouvrages, où il apoſtrophe Agrigente en ces termes :

Φιλάγλαε, Καλ-
λίστα βροτεᾶν πολίων,
Περσεφόνας ἕδος, ἅ
τ' ὄχθαις ἔπι μηλοβότου
Ναίεις Ακράγαντος, εὔ-
δματον κολώναν, ὦ Ἄνα, &c.

Ville célèbre, amie de la magnificence, la plus belle de toutes les villes de la terre, ſacre ſejour de Proſerpine, vous à qui un fleuve fertile nourrit en tout temps de nombreux troupeaux; vous, dont les pompeux édifices s'elevent en amphithéâtre ſur une charmante colline, Reine des Cités, & le reſte. Agrigente a bien changé, depuis le temps où cette deſcription fut faite ; mais quoique fort déchûe de ſon ancienne ſplendeur, elle ne laiſſe pas d'être encore aujourd'hui conſidérable. Son nom moderne eſt *Gergenti*, & celui de ſon fleuve eſt *fiume di ſan - Biagio*.

Arbitres ſouverains de la Lyre.] Le grec n'employe qu'un mot pour dire tout cela, ἀναξιφόρμιγγες, mot qui tout ſeul eſt plus énergique & plus harmonieux, que les quatre ou cinq dont on eſt obligé de ſe ſervir pour le rendre en françois.

Au reſte les Cantiques ſont les maîtres de la lyre, parce que les paroles ſont ce qu'il y a de principal dans un concert. C'eſt la baſe ſur quoi porte tout le reſte; & ſi j'oſe m'exprimer ainſi, ce ſont elles qui donnent le ton à la muſique, & qui font la loi aux inſtrumens & aux voix. Auſſi eſt-ce de la ſorte que les plus habiles interprétes expliquent ce paſſage. Mais parce qu'aſſez ſouvent les Scholiaſtes s'éloignent du ſens naturel, pour courir après un ſens recherché; il y en a quelques-uns qui prétendent qu'ἀναξιφόρμιγγες n'a point ici une force active, mais paſſive, & qu'on doit entendre par ce mot, non point *hymnes qui maîtriſez la lyre*, mais plutôt *hymnes que la lyre maîtriſe.* Et pour expliquer le pouvoir de la lyre ſur les vers, ils alléguent un uſage de l'antiquité: les Poëtes, diſent-ils, prenoient leur lyre, & la touchoient pour échauffer leur imagination, & pour ſe mettre en train de compoſer. Ils le prouvent par un vers d'Homére, qui dit du chantre Phémius,

Ἦτοι ὁ φορμίζων ἀνεβάλλετο καλὸν ἀείδειν.

Il préludoit de beaux chants ſur ſa lyre. Mais il ne prennent pas garde, ce me ſemble, que par ces préludes Phémius s'excitoit, non à faire de beaux vers, mais à bien chanter de beaux vers, qui étoient tout faits. J'ai donc préféré le premier ſens comme le plus beau, comme le plus honorable à la poëſie, comme le mieux fondé dans la nature des choſes dont il eſt ici queſtion, enfin comme le plus conforme à la langue grecque. Car Demetrius & les plus habiles Critiques obſervent, que les mots compoſés d'un nom & d'un verbe ont plutôt une force active que paſſive, lorſque le verbe précéde le nom: ainſi les mots πλήξιππος, ἀλεξίκακος, φαεσίμβροτος, &c. ont une force active, & ſignifient *qui dompte des courſiers, qui détourne les maux, qui éclaire les mortels.* Et pour nous renfermer dans les mots compoſés du verbe ἀνάσσειν, dont il s'agit ici: ἀνάξανδρος ſignifie *qui regne ſur les hommes;* ἀναξάγορας, *qui regne dans les aſſemblées;* le mot ἀναξίφορμιγξ doit donc ſignifier, *qui regne ſur la lyre.*

Quel Dieu, quel héros, quel mortel chanterons-nous?] Horace

a imité ce début :

Quem virum, aut heroa, lyrâ vel acri
Tibiâ, ſumes celebrare, Clio,
Quem Deum ?

Muſe, quel mortel, quel héros, quel Dieu entreprendrez-vous de chanter ſur la lyre, ou ſur la flûte? Mais il a renverſé l'ordre; car au lieu qu'il y a dans le Poëte Grec, *quel Dieu, quel héros, quel mortel;* il y a dans le Poëte Latin, *quel mortel, quel héros, quel Dieu.* M. Dacier aſſûre que l'ordre d'Horace eſt plus beau & plus naturel. Lorſque ce ſçavant homme s'expliquoit d'une maniere ſi poſitive, il travailloit actuellement ſur Horace: peut-être eut-il balancé un peu plus, s'il eut alors travaillé ſur Pindare. Car enfin il paroît plus naturel, qu'un Poëte qui commence un ouvrage, donne ſes premieres penſées à la Divinité, les ſecondes à ce qui en approche de plus près, & qu'il ne donne aux hommes que les troiſiémes. Et il ſemble qu'Horace l'ait ſenti lui-même; car ſi en débutant il s'éloigne de cet ordre, il y revient auſſitôt, & il l'obſerve religieuſement dans tout le reſte de ſon Ode. En effet il célébre d'abord les Dieux, Jupiter, Pallas, Diane, Apollon; enſuite les héros, Hercule, Caſtor & Pollux; enfin les grands hommes, qui par leur vertu ont fait honneur à l'humanité, Romulus, Numa Pompilius, Paul Emile, Regulus, Caton, & pluſieurs autres. Mais quand il ſeroit vrai, que le commencement d'Horace auroit ſur celui de Pindare quelque avantage par l'endroit que M. Dacier prétend, on peut aſſurer, toute prévention à part, qu'il lui eſt inférieur par pluſieurs autres. Car en premier lieu cette apoſtrophe, *Arbitres ſouverains de la lyre, cantiques ſacrés,* eſt tout autrement majeſtueuſe que celle-ci, *Muſe*, ou *Clio.* Secondement, cette expreſſion, *chanterons-nous,* eſt beaucoup plus vive que cette autre, *entreprendrez-vous de chanter.* Mais en troiſiéme lieu, pour ce qui regarde le nombre & l'harmonie, il n'y a nulle comparaiſon à faire du début latin au début grec, car le latin commence par deux mots fort courts, *quem virum,* & finit par deux autres qui ne ſont pas plus longs, *quem Deum;*

au lieu que le grec commence par un mot long & ſonore, ἀναξιφόρμιγγες, & finit par un autre qui ne l'eſt guère moins, κελαδήσομεν. Il ne faut que lire les deux textes, pour ſentir que ſur ce point la copie ne peut ſe ſoutenir auprès de l'original.

Célébrons à haute voix ce vainqueur.] Le grec dit, il faut célébrer Théron, γεγωνητέον ἐστὶ Θήρωνα, à la lettre, *laudandum eſt Theronem*, au lieu de, *laudandus eſt Thero*. Les Commentateurs ne nous diſent rien ſur cette conſtruction, qui pourtant méritoit bien, ce me ſemble, d'être remarquée. Les Latins ont auſſi quelquefois donné une force active à leur gerondif terminé en *dum*, & lui ont fait régir l'accuſatif: témoin ce beau vers de Lucrece,

Æternas quoniam pœnas in morte timendum.

Puiſqu'à la mort il nous faut craindre des peines, qui n'auront jamais de fin.

Fidèle à tous les devoirs de la juſtice & de l'hoſpitalité, &c.] Ce ne ſont point ici de ces louanges que les Poëtes prodiguent par flatterie à des Princes qui ne les méritent guère. Les Hiſtoriens ont parlé de Théron, comme Pindare. Voici le beau témoignage qne Diodore de Sicile lui rend. *Théron, dit-il, gouverna ſes peuples avec beaucoup de juſtice & de bonté. Auſſi, en fut-il adoré pendant ſa vie; & après ſa mort, ils lui éleverent un tombeau d'une magnificence au-deſſus de tout ce qu'on en peut dire;* τάφον ὄντα καθ' ὑπερβολὴν μέγαν, *& ils lui décernerent les honneurs que la Religion veut qu'on rende aux héros.* καὶ ἡρωϊκῶν ἔτυχε τιμῶν. Ce n'étoit donc pas ſans raiſon que Pindare faiſoit ici un ſi bel éloge de ce Prince, & qu'il le mettoit par avance ſi près des Dieux & des héros.

Il eſt l'appui d'Agrigente, ἔρεισμ' Ἀκράγαντος.] Pindare s'étoit ſervi de ce même mot en faiſant l'éloge d'Athénes, Ἑλλάδος ἔρεισμα Ἀθᾶναι, *Athénes l'appui de la Gréce.* On ſçait les perſécutions que cette épithéte lui attira. Un Lacédémonien qui entendoit réciter ce vers, dit en ſecouant la tête, *ſi la Gréce n'a point d'autre appui, elle eſt menacée d'une chute prochaine;* bon mot qui fit fortune, & qui paſſa comme en pro-

verbe. D'ailleurs, les Thébains compatriotes de notre Poëte, & jaloux de la gloire d'Athénes, le condamnerent à une amende de vingt mille dragmes, pour avoir donné un si bel éloge à une ville qu'ils regardoient comme la plus dangereuse rivale de la leur; mais les Athéniens le dédommagerent avec usure, ils lui envoyerent le double de cette somme, & de plus lui érigerent une statue de bronze.

La gloire de ses illustres ayeux.] Les voici de pere en fils, tels que l'ancien Scholiaste nous les a laissés, Agenor, Cadmus, Polydore, Labdacus, Laïus, Oedipe, Polynice, Thersandre, Tisamene, Autesion, Theras, Samus, Telemaque, Calciopée, & Enesideme pere de Théron. Tous les Commentateurs à l'envi transcrivent & adoptent cette généalogie. Mais ce qui me la rendroit suspecte, & ce qui n'a point été relevé jusqu'ici, c'est que depuis Polynice, qui vivoit du temps de la guerre de Thébes, jusqu'à Théron contemporain de Pindare, il s'est écoulé près de 800 ans; & que néanmoins pour remplir ce long intervalle de siécles, le Scholiaste ne met que neuf générations; d'où il s'ensuit, qu'il faudroit que chacun des ancêtres de Théron, à les partager également, eut vécu 90 ans; & ce qui est encore beaucoup plus incroyable, que chacun à point nommé eut eu des enfans à cet âge : peut-être le Scholiaste a-t-il obmis quelque génération. Cet exemple nous prouve, qu'il est bon de ne pas recevoir aveuglément tout ce que les anciens faiseurs de notes nous débitent.

Sur les bords sacrés du fleuve qui arrose leur Empire.] Pindare ne nomme point ce fleuve. Il y a des Commentateurs qui prétendent que c'est le fleuve Géla, sur les bords duquel les ayeux de Théron établirent d'abord leur demeure : les autres soutiennent avec plus de vraisemblance, qu'il s'agit ici du fleuve Acragas, qui couloit le long d'Agrigente, où les ancêtres de ce Roi fixerent enfin leur séjour, & où il parvint lui-même à la puissance souveraine. J'ai laissé la chose indécise, & telle que je l'ai trouvée dans le texte.

Ils furent l'ornement & les délices de la Sicile.] Le Grec est beaucoup plus vif, Σικελίας τ' ἔσαν ὀφθαλμός. J'aurois dû peut-

être le traduire à la lettre, & dire *ils furent l'œil de la Sicile ;* mais j'ai craint que cette expreſſion n'eut quelque choſe de trop hardi dans notre langue. J'ai tâché du moins de bien déve-lopper toute la force du mot grec, qui ſignifie tout à la fois deux choſes. Car comme l'œil eſt une des plus belles parties du corps humain, & en même-temps une des plus précieuſes & des plus chéres, les Anciens donnoient figurément ce nom aux perſonnes d'où l'on tire de la gloire, & où l'on attache ſon affection.

Les vertus ſolides, &c. γνησίαις ἀρεταῖς.] L'épithéte γνήσιαι, qu'employe ici Pindare, eſt encore un de ces termes qui ren-ferment à la fois deux ſens, & tous deux beaux. Car elle peut ſignifier ou des vertus vraies, ſincéres, légitimes, ou bien des vertus tranſmiſes par la naiſſance, & héréditaires dans une famille ; & c'eſt pour lui conſerver cette double force, que j'ai traduit *les vertus ſolides attachées à leur ſang*.

Le temps ne peut empêcher que ce qui a été fait, ne l'ait été.] Autre endroit imité par Horace. Mais je ne crains point d'a-vancer, que dans cette ſeconde imitation, ce Poëte, admira-ble d'ailleurs, eſt encore demeuré fort au-deſſous de ſon mo-déle. Car il y a ſeulement dans Pindare, ἀποίητον οὐδ' ἂν δύναιτο θέμεν ; termes qui n'expriment qu'une fois la penſée, & qui l'expriment pourtant avec toute l'énergie qu'elle de-mande : au lieu qu'Horace dit en trois manieres différentes, ce que Pindare dit en une.

Non tamen irritum

Quodcumque retro eſt, efficiet... neque

Diffinget... infectumque reddet.

Je ne ſçais ſi ce n'eſt point là ce qu'on appelle communément faire ſon thême en trois façons ; & ſi l'on ne pourroit point citer cet endroit comme un exemple de cette abondance vi-cieuſe, qui ſans rien ajouter au ſens ne fait que multiplier les paroles, & qui mérite d'être blamée dans un Ancien, com-me à coup sûr elle le ſeroit dans un Moderne.

Que ce qui a été fait selon ou contre la justice.] Le Poëte entend par-là tout ce qui étoit arrivé pendant les démêlés d'Hiéron & de Théron : mais il glisse légérement sur cet article ; il n'examine point qui de ces deux Princes pouvoit avoir tort : il étoit trop sage pour s'engager dans une discussion si délicate. Il se contente de leur insinuer à l'un & à l'autre, que puisque ces malheurs sont passés, il n'y faut plus songer ; & que les avantages qu'ils tirent de leur réconciliation, doivent leur faire oublier les chagrins que leur mésintelligence leur a causés.

Lorsque la Providence.] Le Grec dit, *la Providence de Dieu*, μοῖρα θεοῦ, expression étonnante dans un Païen. On a remarqué, qu'Homére & Platon en plusieurs endroits de leurs ouvrages se servent simplement du mot Θεός. Pindare s'en sert plus souvent encore. Quelques Critiques bien intentionnés ont voulu inférer de là, que ces Auteurs ont connu le vrai Dieu, & son unité. Mais selon d'autres, dont l'opinion paroît mieux fondée, ils n'entendoient par ce mot que Jupiter, qu'ils regardoient comme le maître des Dieux, & que pour cette raison ils appelloient simplement *Dieu*, comme s'ils eussent dit, *le Dieu par excellence.* La preuve de cela, c'est qu'après s'être servis du mot qui désigne l'être souverain, ils retournent aussitôt à leur Jupiter : ils remplissent leurs ouvrages de son nom, ils lui associent les autres Dieux, & enfin ils adoptent toutes les extravagances de la Théologie monstrueuse, qui avoit cours dans ce temps de ténébres. C'est donc se moquer des Chrétiens, que de les envoyer apprendre dans de pareils ouvrages ce qu'il faut penser de la Divinité. Ils ne doivent s'en permettre la lecture, que pour s'humilier à la vûe des égaremens dont les plus grands génies sont capables, lorsqu'ils n'ont pour guides que la raison humaine, & les fausses lueurs du Paganisme. Et tout ce qu'on doit conclurre de ces expressions qui se trouvent dans les Anciens, c'est que s'ils ont eu quelque idée du véritable Dieu, ils l'ont étrangement défigurée.

Les filles de Cadmus en sont une preuve.] Tous les faits, historiques ou fabuleux, que Pindare va rapporter touchant

Sémélé, Ino, Laïus, Oedipe, Polynice, Therſandre, tous ces faits, dis-je, ſont pris dans la famille & parmi les ancêtres de Théron. Pindare n'en avertit point, parce qu'alors cette particularité n'étoit ignorée de perſonne. Mais comme il s'en faut bien qu'elle ne ſoit aujourd'hui ſi connue, j'ai cru que dans l'argument je devois en toucher un mot, de peur que quelqu'un ne s'imaginât fauſſement que le Poëte perd ici de vûe ſon ſujet; & qu'emporté par ſon enthouſiaſme, il ſaiſit à l'aventure & pelle-mêle tous les évenemens que l'hiſtoire & la fable lui préſentent.

L'aimable Sémelé, qui mourut d'effroi au bruit de la foudre, vit maintenant dans l'Olympe. ἀποθανοῖσα ζώει; *Mortua vivit.*] Antithéſe remarquable dans Pindare, naturellement grand ennemi de cette figure, & de toutes celles qui ſentent tant ſoit peu l'affectation.

Objet des complaiſances éternelles, & de Pallas, & de Jupiter, & du Dieu couronné de lierre.] On devine aiſément la raiſon qui engage Pindare à parler ici de Jupiter & de Bacchus: l'un étoit l'amant, l'autre étoit le fils de Sémélé. Mais peut-être ne voit-on pas ſi bien pourquoi il fait mention de Pallas en cet endroit. Ce n'eſt point cependant au haſard qu'il lui donne ici une place: elle étoit la Déeſſe tutelaire de la famille de Cadmus; ce Prince l'avoit choiſie pour ſa protectrice, & lui avoit élevé une ſtatue. Quelques Ariſtarques modernes, qui ſe contentent de connoître fort ſuperficiellement l'antiquité, reprochent à Pindare, qu'à temps & à contre temps il fait entrer les Divinités dans ſes ouvrages. Mais s'ils vouloient ſe donner la peine d'approfondir, ils reconnoîtroient qu'il n'y en fait jamais entrer aucune ſans quelque raiſon particuliere, priſe dans le fond même du ſujet qu'il traite.

La vie humaine n'eſt qu'un flux & reflux continuel, &c.] L'image que cette maxime renferme a de la nobleſſe & de la grandeur; auſſi convient-elle parfaitement à la majeſté de la poëſie lyrique; mais je ne ſçais ſi elle ne feroit point au-deſſus du ſtyle épiſtolaire. Cependant un des meilleurs Ecrivains d'Italie ne fait point difficulté de finir une de ſes lettres par

par cette réflexion *Effetti del flusso & riflusso continuo, che portan con se gli accidenti del mondo; oggi felici, e domani infelici; e che per esser tali, dourebbono pur disingannar gl' adoratori di questa vil massa terrestre. Effets de ce flux & reflux continuel, que les accidens de la vie entraînent avec eux: accidens aujourd'hui heureux & demain malheureux, & qui par cette raison devroient bien détromper les adorateurs de cette vile masse de la terre.* Ces paroles sont magnifiques; mais ne seroient-elles point mieux placées à la fin d'une Ode, qu'à la fin d'une lettre? Il faut l'avouer pourtant: s'il y a quelque chose ici à reprendre, ne fait pas de ces fautes qui veut.

Leur fit éprouver de tristes revers.] Pindare ne sçavoit point flatter bassement ses héros. Loin de leur faire accroire qu'ils étoient des Dieux, il avoit grand soin de les faire souvenir, que dans leur plus grande élévation ils n'étoient toujours que des hommes. Lorsqu'il louoit leurs vertus, il osoit leur indiquer les vices dont il leur étoit important de se corriger. S'il vantoit les grandeurs de leur famille, il ne faisoit point scrupule d'en toucher les endroits foibles; & de mettre ainsi un contrepoids aux mouvemens de leur vanité. Occupé principalement du soin de les rendre meilleurs, il songeoit beaucoup plus à leur être utile, qu'à leur plaire. Il ne faut donc pas s'étonner, s'il ose ici rappeller à Théron les adversités, & même les fautes de ses ancêtres. Mais il se sert de cette occasion, pour lui insinuer cette grande vérité: que les hommes sont eux-mêmes les artisans de leurs malheurs, & qu'ils ne doivent imputer leurs disgraces qu'à leurs crimes. *Vos ayeux*, lui dit-il, *éprouverent de tristes revers, depuis que dans une rencontre fatale Oedipe eut tué son pere Laïus, &c.* ἐξ οὗπερ ἔκτεινε Λάϊον μόριμος υἱός.

C'est de cette tige, que sortent Enesidéme & Théron son fils.] Cet Enesidéme tira sa principale gloire de ses enfans. Il n'est guères connu que par eux. Et Pindare qui nout fait mention de lui dans trois différens endroits de ses ouvrages, ne nous en apprend autre chose, sinon qu'il étoit pere de Théron & de Xénocrate.

Son frere fut associé à sa gloire.] Je viens de remarquer que le frere de Théron s'appelloit Xénocrate. Nous avons encore l'Ode, que Pindare composa pour célébrer la victoire de ce Prince aux jeux de l'Isthme. Si le Poëte n'a point flatté ce vainqueur, c'étoit un des plus honnêtes hommes qui fut jamais. Voici l'éloge qu'il en fait. *Puissent les traits que je lance, passer autant en legereté ceux des Poëtes mes concurrens, que les mœurs de Xénocrate passoient en douceur celles des autres hommes! Il sçavoit dans le commerce de la vie se rendre respectable à ses citoyens. Il aimoit, selon la coutume établie par toute la Grece, à faire dans nos Fêtes solemnelles une noble dépense en coursiers. Sa pieté embrassoit tous les devoirs de la Religion. A sa table toujours ouverte aux étrangers, jamais on ne s'apperçut, qu'un fâcheux contre-temps lui fit resserrer les voiles de sa magnificence. Abondamment pourvû de toutes les commodités qui conviennent à chaque saison, il transportoit ses convives, en été sur les bords du Phase, & en hyver sur les bords du Nil.* Quelques efforts que j'aye faits pour jetter du nombre & de la force dans la traduction de cet endroit, il s'en faut bien qu'elle n'approche de l'élévation & de la magnificence du texte.

Certes les richesses, & le reste:] J'ai vû quelques personnes blâmer cet éloge des richesses, & soutenir qu'il se présente ici trop brusquement, & sans que l'on sçache bien pourquoi. Ils ne faisoient cette objection, que parce qu'ils n'étoient pas assez au fait, & qu'ils ignoroient les circonstances, dans lesquelles écrivoit Pindare. Quoiqu'Agrigente eut été très-riche dès ses commencemens, ses richesses avoient beaucoup augmenté sous le regne de Théron. Ce Prince & ses troupes étoient revenues avec un butin immense, après la défaite des Carthaginois près d'Himére. Ils avoient fait un si grand nombre de prisonniers, qu'au rapport de Diodore de Sicile, plusieurs particuliers en avoient chacun plus de cinq cens pour leur part. Ils les employerent à travailler aux carrieres, à bâtir des temples, à creuser des canaux, & à cultiver les campagnes : ce qui accrut considérablement leurs revenus. Il étoit donc tout naturel, que Pindare qui écrivoit dans le temps

même où ces choſes ſe paſſoient, inſerât ici un éloge des richeſſes : d'autant plus qu'en toute occaſion, il avoit coutume, comme nous l'avons remarqué plus haut, de les louer volontiers & à l'excès.

Relevées de l'éclat des vertus.] Pindare dans l'éloge des richeſſes entrelaſſe des inſtructions excellentes, ſur l'obligation où ſont les riches d'être vertueux, & de ne s'attacher pas tellement à la vie préſente, qu'ils en oublient la vie future. On peut dire que jamais morale ne fut placée plus à propos. Les Agrigentins faiſoient un fort mauvais uſage de leur opulence: on peut voir ce que Diodore de Sicile en rapporte. Dès l'âge le plus tendre, on les élevoit dans le luxe & dans la molleſſe : ils s'habilloient des étoffes les plus précieuſes : la plûpart de leurs vaſes & de leurs meubles étoient d'argent ou d'or : rien n'approchoit de la délicateſſe & de la ſomptuoſité de leurs tables : ils les chargeoient des viandes les plus exquiſes & les plus rares : ils firent creuſer près de leur ville un vivier, qui avoit ſept ſtades de circuit, & vingt coudées de profondeur : non ſeulement ils y mirent un grand nombre de cygnes, & d'autres oiſeaux de toute ſorte de couleurs, qui par la variété de leur plumage faiſoient aux yeux un ſpectacle charmant: mais ils eurent ſoin d'y jetter une multitude prodigieuſe de poiſſons de toute eſpéce, ſur-tout de ceux qui peuvent le plus flatter le goût. Enfin ſoit dans leurs maiſons, ſoit dans leurs repas, ils portoient le rafinement ſur le plaiſir à un tel excès, que Platon qui pouvoit parler ſçavamment des délices de la Sicile, diſoit d'eux : *Ils bâtiſſent, comme s'ils devoient toujours vivre ; & ils mangent, comme s'ils alloient toujours mourir, & que la volupté fut ſur le point de leur échapper pour jamais.* Οἱ Ἀκραγαντῖνοι, οἰκοδομοῦσι μὲν, ὡς ἀεὶ βιωσόμενοι, δειπνοῦσι δὲ, ὡς ἀεὶ τεθνηξόμενοι. Au reſte, il y a beaucoup d'art dans la maniere dont Pindare oſe ici prêcher aux Agrigentins le bon uſage des richeſſes : il ne touche pas le moins du monde à leur maniere de vivre : les inſtructions qu'il leur donne, ſont énoncées d'une façon vague & générale, de ſorte qu'elles ne paroiſſent pas s'adreſſer plus à eux, qu'à tous les riches.

Les justes, &c.] Cette peinture des Champs Elysées fait voir que Pindare n'avoit pas moins d'agrément que de force dans l'esprit, & qu'il n'étoit pas né avec des dispositions moins heureuses pour le gracieux que pour le sublime. Tout ce qui peut entrer dans les descriptions les plus brillantes & les plus fleuries, se trouve ici rassemblé. Anacréon & Sappho, Moschus & Bion dont les écrits sont pleins d'images douces & riantes, n'ont rien qui soit au-dessus du tableau que Pindare nous représente en cet endroit. Il faut l'avouer pourtant, il y a quelque différence entre les graces de ces quatre Auteurs, & celles du poëte Thébain. Les premieres ont plus d'enjouement & de badinage; les secondes plus de dignité & de décence. Elles se ressentent toujours de cette aimable austérité, qui faisoit proprement le fond du caractère de notre Poëte; & par-là elles n'en conviennent que davantage au genre lyrique dans lequel il écrit. Un des hommes du monde qui connoît le mieux les Poëtes & la poësie, a remarqué que Virgile & Tibulle ont emprunté de Pindare la peinture des isles Fortunées; il pouvoit remarquer aussi, que Pindare lui-même l'avoit empruntée d'Homére : car quelque riche qu'il fut de son propre fonds, il faisoit gloire de puiser dans ces poëmes divins, pour lesquels on voudroit aujourd'hui nous inspirer du mépris. Au IVe livre de l'Odyssée, Protée dit à Ménélas : *Mais enfin les Immortels vous conduiront aux Champs Elysées, à l'extrémité de la terre. C'est là que le sage Rhadamanthe donne des loix : les hommes y menent une vie douce & tranquille : les neiges, les pluyes, les frimats n'y désolent jamais les campagnes : en tout temps on y respire un air tempéré: d'aimables zéphyres qui s'elevent de l'Océan, raffraîchissent continuellement cette délicieuse contrée.*

Ἀλλά σ' ἐς Ἠλύσιον πέδιον καὶ πείρατα γαίης
Ἀθάνατοι πέμψουσιν, ὅθι ξανθὸς Ραδάμανθυς.
Τῇ περ ῥηΐστη βιοτὴ πέλει ἀνθρώποισιν.
Οὐ νιφετὸς, οὔτ' ἂρ χειμὼν πολὺς, οὔτε ποτ' ὄμβρος.
Ἀλλ' αἰεὶ ζεφύροιο λιγυπνείοντας ἀήτας
Ὠκεανὸς ἀνίησιν, ἀποψύχειν ἀνθρώποις.

Si l'on veut remonter à la ſource, on trouvera que ces ſix vers ſont le premier modéle de toutes les deſcriptions qu'on a faites depuis des Champs Elyſées.

Leurs jours n'ont point de nuits.] Le Grec dit, *ils ont le ſoleil jour & nuit.* Je n'ai oſé le traduire à la lettre : j'aurois expoſé Pindare aux plaiſanteries de ces Critiques impitoyables, qui ont réſolu de ne rien pardonner à l'antiquité. Ils n'auroient pas manqué de reprocher à Pindare, qu'il tombe ici dans une contradiction évidente. Car enfin ſi les juſtes ont jour & nuit le Soleil, ils ont donc tout à la fois la nuit, & ils ne l'ont pas. Quelque prévenus que ces Meſſieurs ſoient contre les Anciens, je ne ſçaurois me mettre dans l'eſprit qu'ils pouſſent l'injuſtice juſqu'à penſer, que Pindare n'ait point ſenti lui-même qu'on pouvoit lui faire cette objection ; il n'y a perſonne à qui elle ne ſaute aux yeux. Il l'a donc prévue ſans doute ; mais il l'a mépriſée comme une pure chicane : il a jugé qu'on lui feroit l'honneur de croire, qu'il n'a point prétendu ſérieuſement allier en même temps la lumiere & les ténébres ; mais que tout ce qu'il a voulu dire, c'eſt que durant l'intervalle de temps où nous avons ici haut le jour & la nuit, les juſtes ont là bas un ſoleil qui ne ceſſe jamais de les éclairer.

Ils goûtent des plaiſirs que rien ne trouble.] Pour ne pas tomber dans une répétition trop marquée, j'ai fait un léger changement au texte. Pindare dit, *ils menent une vie exempte de larmes*, ἄδακρυν νέμονται αἰῶνα. Il avoit dit ſix vers plus haut, *ils menent une vie exempte de travail*, ἀπονέστερον νέμονται βίοτον. C'eſt ici que les ennemis des Anciens pourroient faire à ce grand Poëte une critique mieux fondée, que celle qui ſe trouve dans la remarque précédente. En effet, il ne paroît pas qu'on puiſſe l'excuſer, d'avoir dans une même ſtrophe employé deux fois la même penſée, le même tour, & preſque les mêmes termes.

Comme ils ont marché par la route que Jupiter leur a tracée.] Cette penſée ſeroit admirable, ſi le nom de Jupiter ne la gâtoit pas. Pour en ſentir toute la beauté, il ne faut que ſubſtituer le nom du vrai Dieu ; & alors le ſens ſera, qu'en cette vie tout

le mérite de l'homme consiste à marcher dans la voye que Dieu lui trace. Au reste, il est surprenant que Pindare ait connu la sublimité de cette expression; il a dit ὁδὸν Διὸς *la voye de Jupiter*, dans le sens que les Ecrivains sacrés disent SEMITAS DOMINI, VIAS DOMINI; *les sentiers*, *les voyes du Seigneur*.

Au palais de Saturne.] Il y a dans le Grec, *à la tour de Saturne*, παρὰ Κρόνου τύρσιν. Le mot τύρσις est mis éoliquement pour τύρρις; on ne trouve pourtant point d'exemple de ce dernier. Les Anciens donnoient ce nom aux *tours*, parce qu'ils croyoient que les Tyrrhéniens ou Tyrséniens étoient les premiers qui en avoient bâti. Au reste, les Grecs disoient *les tours des Rois*, pour dire, *les palais des Rois*. Et les Latins se sont servis de la même expression, comme on le voit dans ce bel endroit d'Horace, qui est si connu :

> *Pallida mors æquo pulsat pede, pauperum tabernas,*
> *Regumque turres.*

La pâle Déesse de la mort renverse également, & les cabanes des pauvres, & les palais des Rois. On ne devineroit jamais comment Marin, ce bon Champenois, qui nous a donné une vieille traduction de Pindare, a rendu ces trois mots παρὰ Κρόνου τύρσιν, il traduit *au palais de Saturne qu'on nomme Tyrsis;* je ne crois pas qu'on puisse jamais rien imaginer de plus ridicule. Car outre que ces paroles présentent un sens loûche, & qu'on ne sçait si c'est Saturne, ou son palais qui se nomme Tyrsis; quelle étrange idée d'insérer dans le texte ce beau trait d'érudition, qu'un palais s'appelle Tyrsis en grec! C'est comme si quelqu'un travaillant sur l'endroit d'Horace que nous venons de citer, s'avisoit de le traduire ainsi: *Et les palais des Rois, qu'on nomme Turres.*

Le carquois que je porte, &c.] C'est ici que Pindare commence son propre éloge : il nous assure sans façon qu'il a reçu de la nature les dispositions les plus heureuses pour la poësie; & qu'il est entre ses concurrens, ce qu'un Aigle est entre des Corbeaux. Quelqu'outrée que cette hyperbole paroisse, elle

ne l'eſt pas plus que beaucoup d'autres de même genre, qui ſe trouvent dans ſes ouvrages. C'eſt une choſe ſurprenante que ce Poëte aſſez modeſte d'ailleurs, ne fût nullement ſur ce qui concernoit ſes vers. Il n'eſt pas ſimplement coupable de s'être loué lui-même en toute occaſion, on le ſoupçonne encore, & avec juſtice, d'avoir le premier donné ce mauvais exemple aux autres Poëtes. En effet, on ne voit pas qu'Homére, Héſiode, & ceux qui ont écrit avant Pindare, ſe ſoient ainſi couronnés de leurs propres mains; au lieu que ceux qui ſont venus après lui, l'ont égalé ſur ce point, s'ils ne l'ont pas même ſurpaſſé. Perſonne n'ignore les excès, où parmi les Latins, Ovide & Horace ſont tombés à cet égard. Malherbe & Racan n'ont pas été plus retenus parmi nous; & non-ſeulement les Poëtes du premier ordre, mais ceux encore qui étoient fort éloignés de la perfection, ſe ſont donné la même licence. Il n'y en a point de ſi médiocres, qui ne s'imaginent élever des monumens plus durables que le bronze, plus hauts que les Pyramides d'Egypte, & qui enfin ne promettent fiérement à leurs héros une immortalité, dont ils ne ſont pas toujours bien sûrs pour eux-mêmes. On a fort agité depuis quelque temps, ſi cette liberté que les Poëtes s'arrogent, eſt digne de louange ou de blâme. Quelques Critiques prétendent que c'eſt un privilége de la poëſie Lyrique. Ils vont plus loin, ils en font une vertu, & lui donnent les beaux noms de confiance fondée, de noble fierté, de tranſport divin & d'enthouſiaſme. D'autres Critiques plus ſévéres la condamnent ſans rémiſſion, ils en font une eſpéce de crime, & lui donnent les noms odieux de vanité ridicule, d'orgueil inſupportable, d'extravagance & d'yvreſſe. Ils croyent que la qualité de Poëte laiſſe à ceux en qui elle ſe trouve toutes les obligations de l'honnête homme; & que ſoit qu'on écrive en proſe ou en vers, la bienſéance veut qu'on ne parle de ſoi que par une néceſſité abſolue, & qu'on n'en parle jamais que d'une maniere modeſte. Il ne m'appartient pas de prendre parti dans cette fameuſe querelle: je remarquerai ſeulement, que tandis que des Critiques chrétiens affranchiſſent les Poëtes des loix de

la modestie, Plutarque tout païen qu'il étoit, a cru devoir les y assujettir. Quelque admiration qu'il ait pour Pindare, il ne peut lui passer les louanges excessives qu'il se donne: preuve sûre qu'il n'auroit pas été plus indulgent pour ceux qui depuis sont tombés dans la même faute, ou qui avec moins de mérite ont porté l'arrogance poëtique encore plus loin.

Est pleins de traits vifs & légers.] Les Anciens comparoient les paroles à des fléches: ils donnoient des aîles aux unes & aux autres, πτερόεντες ὀϊστοὶ, ἔπεα πτερόεντα, *des fleches, des paroles ailees ;* & pour exprimer leur vitesse, ils se servoient du verbe VOLER, *tela volant, verba volant.* En effet, les paroles sont comme des fléches invisibles, qui partent de la bouche, & qui vont frapper l'oreille ; & aujourd'hui encore nous donnons dans notre langue le nom de traits à certains tours vifs & animés, qui rendent la diction plus légére & plus rapide. C'est sous ces idées que Pindare a coutume de concevoir les productions de son esprit. Selon lui, le talent qu'il a pour la poësie, est son arc ou son carquois ; ses vers sont ses fléches ; le sujet qu'il traite est son but. Les ouvrages de ce grand Poëte sont pleins de ces expressions métaphoriques, qui ont en grec beaucoup de grace & de force.

Le vrai Poëte est celui que la nature a formé.] C'est une grande question de sçavoir, qui de la nature ou de l'art contribue le plus à former les Poëtes. Pindare donne ici la préférence à la nature, & certainement il la lui donne avec raison. Car comme assûroit Ménandre,

Η φύσις ἁπάντων τῶν διδαγμάτων κρατεῖ,

Un heureux naturel vaux mieux que tout le sçavoir du monde. Il n'y a pourtant pas d'apparence, que Pindare ait voulu absolument exclurre le secours de l'art; car il dit positivement dans un autre endroit, Δαέντι δ' ἂν σοφία μείζων τέλεται, *le sçavoir accroît & perfectionne le talent naturel.* Vers qu'Horace éternel imitateur de Pindare, semble avoir eu en vûe, lorsqu'il faisoit celui-ci.

Doctrina sed vim promovet insitam.

Le

Le ſentiment donc de ces deux Poëtes, eſt que l'art doit venir au ſecours de la nature, & que le travail doit ſeconder le génie. Ce que le même Horace exprime admirablement dans ces quatre vers de ſon Art poëtique.

Naturâ fieret laudabile carmen, an arte
Quæſitum eſt: ego, nec ſtudium ſine divite venâ,
Nec rude quid proſit video ingenium; alterius ſic
Altera poſcit opem res, & conjurat amicè.

On demande qui de la nature ou de l'art enfante de plus beaux poëmes: pour moi je ne vois pas ce que peut ou le travail ſans génie, ou le génie ſans travail, tant il importe qu'ils s'aident l'un & l'autre, & qu'ils ſoient étroitement unis.

Semblables à des corbeaux.] Une faute en amene naturellement une autre. Comme Pindare en toute occaſion parloit de lui-même avec trop d'eſtime, en toute occaſion auſſi il parloit de ſes rivaux avec trop de mépris. On peut dire qu'il ne ménageoit nullement les termes à leur égard. Ce ſont ici des corbeaux qui croaſſent, il en fait ailleurs des geais rampans. *C'eſt un peu tard*, dit-il à ſon héros, *que je vous envoye ce cantique; mais auſſi de tous les oiſeaux, celui dont le vol eſt le plus rapide, c'eſt l'aigle. Du ciel le plus haut elle fond tout à coup ſur ſa proye; tandis que les geais, ſupplices des oreilles, cherchent leur pâture terre à terre.*

Ὀψέ περ ἔστι δ' αἰετὸς ὠκὺς ἐν πετανοῖς
Ὃς ἔλαβεν αἶψα τηλόθεν μεταμαιόμενος
  Δαφοινὸν ἄγραν ποσίν.
Κραγέται δὲ κολοιοὶ ταπεινὰ νέμονται.

Mais dans un autre endroit, les concurrens de notre Poëte ne ſont plus ni des corbeaux ni des geais, ce ſont des renards traveſtis, qui tâchent ſourdement de le détruire, mais dont la malignité & la rage ſont pour cela des efforts impuiſſans. Voici comme il s'en explique à Hiéron: *Ces vils truchemens de la calomnie, ces renards ſous des figures d'hommes, cauſent*

des maux inévitables & à ceux qu'ils déchirent, & à ceux qui les écoutent. Après tout, quel ſi grand avantage tirent-ils de leurs impoſtures? tandis que le bas du filet eſt ſous l'eau, le haut demeure ſur la ſurface. Je ſurnage comme le liége, ἀϐάπτιςός εἰμι, φελλὸς ὣς. On ne peut diſconvenir que ces expreſſions ne ſoient vives, énergiques & hardies; mais il faut avouer auſſi qu'elles marquent un fond d'orgueil qui ſeroit inexcuſable dans tout autre que dans un Poëte.

Qui croaſſent inutilement, γαρύετον ἄκραντα.] Les Scholiaſtes fort enclins à trouver par-tout du myſtère, obſervent que le nominatif de cette phraſe eſt au pluriel, κόρακες; & que le verbe eſt au duel, γαρύετον. Ils prétendent que ce n'eſt pas ſans deſſein que Pindare s'eſt ſervi de cette conſtruction, & qu'il a voulu donner à entendre que quoiqu'il ſe plaigne de ſes rivaux en général, ſes plaintes tombent principalement ſur deux, ſçavoir ſur Simonide & ſur Bacchylide. Cette remarque eſt ſpécieuſe, mais je ne ſçais ſi elle eſt bien fondée, & ſi elle ne prête pas à Pindare un rafinement auquel il n'a point penſé. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que dans les meilleurs Ecrivains Grecs on trouve quantité d'exemples où le nominatif pluriel eſt conſtruit avec le duel du verbe, & où pourtant cette obſervation ſi ſubtile ne peut point avoir d'application.

L'inſolence, il eſt vrai, s'eſt déchaînée contre ce grand homme.] Le Scholiaſte nous apprend que Capys & Hippocrate, proches parens de Théron, & comblés même de ſes bienfaits, prirent les armes contre lui, & engagerent un grand nombre de perſonnes dans leur révolte; mais que Théron s'étant mis auſſi-tôt en campagne, joignit les rébelles près d'Himére, les défit, & les rangea dans le devoir: de ſorte que cette conjuration fut étouffée preſque au moment de ſa naiſſance.

Qui pourroit compter les bienfaits que ſa main libérale a répandus.] Le Grec dit ὅσα χάρματ' ἄλλοις ἔθηκεν, ce qui ſignifie mot à mot, *les plaiſirs qu'il a faits aux autres.* On voit par là que les Grecs employoient comme nous le mot de *plaiſir* dans la ſignification de bon office, & qu'ils diſoient *faire plaiſir à quelqu'un*, χάρμα τιθέναι τινὶ, pour dire *rendre un bon*

office à quelqu'un. Pindare finit par louer la libéralité de Théron. Il n'y avoit point de vertu qu'il célébrât plus volontiers dans ses héros, soit pour leur rendre justice, s'ils la possédoient, soit pour leur inspirer l'envie de l'acquérir, s'ils ne la possédoient pas. Cela joint aux éloges fréquens qu'il faisoit des richesses, a donné lieu de croire que le désintéressement n'étoit pas sa vertu favorite. Au reste, ce que nous avons dit de Pindare & d'Horace, & la bonne foi avec laquelle nous avons parlé soit de leurs ouvrages, soit de leurs personnes, font voir que c'est à tort qu'on reproche à cette Compagnie d'être dans une prévention aveugle au sujet des Anciens. Il est vrai que nous faisons profession d'avoir une admiration sincére pour ces grands hommes; mais on a pû reconnoître que cette admiration ne nous éblouit point jusqu'à nous faire prendre leurs défauts pour des beautés, & leurs vices pour des vertus.

ODES ISTHMIQUES DE PINDARE,

TRADUITES EN FRANÇOIS; AVEC DES REMARQUES.

Par M. l'Abbé MASSIEU.

ODE PREMIERE.

A Hérodote de Thébes, vainqueur à la course des chars.

ARGUMENT.

Les habitans de l'isle de Co avoient demandé à Pindare un cantique pour une procession solemnelle qu'ils se proposoient de faire au temple de Délos. Tandis qu'il travailloit à cet ouvrage, Hérodote de Thébes *remporta le prix de la course des chars aux jeux de l'Isthme. Pindare crut qu'il devoit interrompre son travail pour célébrer la victoire de son* compatriote. *Il commence donc par*

s'excuser envers Délos, sur ce prétexte plausible qu'on se doit à sa patrie préférablement à tout. Il entame aussi-tôt l'éloge de Thébes; *observe que c'est ici la sixiéme couronne qu'elle a obtenue aux jeux isthmiques par la valeur de ses enfans; & ajoûte qu'on ne devoit pas moins attendre d'une ville qui reconnoît Cadmus pour son fondateur, & qui a donné la naissance à Hercule. De l'éloge* de Thébes, *il passe à celui* du Thébain *qui a vaincu: il ne fait point de façon d'égaler* Hérodote *à Castor & à Iolaüs, les deux plus grands maîtres qui furent jamais dans l'art de dompter des coursiers & de conduire des chars: il s'étend assez au long sur leurs exploits, écart qui paroît pourtant excusable, puisque les louanges qu'il leur donne, retombent sur son héros, qu'il prétend leur être comparable. Après cette courte digression, il rentre dans son sujet, & n'en sort plus: seulement il consacre une strophe au pere du vainqueur, & le représente dans les divers états de sa vie toujours supérieur par son courage aux vicissitudes de la fortune: il employe tout le reste de l'Ode à louer le fils. Les qualités qu'il vante principalement en lui, sont un amour sans bornes pour la vertu, un heureux penchant à la noble dépense, & une constante application au travail. Il prétend que c'est aux hommes de ce caractère qu'on doit prodiguer ces acclamations si glorieuses aux particuliers qui les reçoivent, mais si utiles aux Etats même, par l'émulation qu'elles allument dans le cœur de tous les citoyens. Il fait voir que ce n'est pas seulement dans l'occasion présente qu'Hérodote a mérité de pareils applaudissemens: il cite tous les endroits de la Gréce qui avoient été les témoins des autres triomphes de ce grand homme, & souhaite qu'un héros déja couronné en tant de lieux, puisse l'être aussi quelque jour à Delphes & à Pise; ce qu'on regardoit alors comme le comble de la gloire. Il finit par un trait de censure contre les avares, trait qui renferme un éloge indirect d'Hérodote, naturellement libéral & magnifique, comme on l'a remarqué plus haut.*



ODE.

THÉBES, de qui j'ai reçû la naiſſance, Déeſſe qui portez au bras un bouclier d'or, je quitte mes occupations les plus preſſantes pour vous payer le tribut que je vous dois. Vous Délos, ne ſoyez point indignée contre moi, ſi je laiſſe pour un moment votre éloge, auquel je travaillois ſans relâche. Quoi de plus cher aux hommes vertueux que les nœuds reſpectables qui les lient à ceux dont ils tiennent le jour? Cédez donc, ſacré ſéjour d'Apollon; avec le ſecours des Dieux j'acquitterai pleinement l'une & l'autre dette.

Je ſçaurai par des concerts harmonieux, & célébrer dans l'iſle de Co une fête marine à la gloire du Dieu dont la treſſe n'a jamais connu le ciſeau, & entonner les louanges de l'Iſthme, que ſerrent de part & d'autre nos deux mers. Voici la ſixiéme couronne dont ce lieu fameux a fait préſent au peuple de Cadmus: récompenſes éclatantes des glorieuſes victoires que ma patrie a remportées. Auſſi fut-ce autrefois dans ſon ſein qu'Alcméne mit au monde ſon fils intrépide, dont l'aſpect fit trembler d'effroi les dogues hardis de Géryon.

Mais dans le deſſein où je ſuis d'élever un monument honorable au char d'Hérodote, de ce vainqueur qui n'a pas confié à d'autres mains que les ſiennes le ſoin de guider ſes rhênes; je veux par un cantique ſolemnel égaler ſa gloire à celle de Caſtor ou d'Iolaüs. De tous les héros qui ſe ſont ſignalés dans le même art, ce ſont les deux plus excellens que Thébes & Lacédémone ayent produits.

Ils remporterent le prix dans la plûpart de nos combats; & goûtant la douceur attachée aux couronnes que la victoire diſpenſe, ils ornerent leurs palais de trépieds, de vaſes & de coupes d'or. La gloire qu'ils acquirent, ſoit dans les carrieres où l'on court tout nud, ſoit dans celles où l'on court armé de toutes piéces, brille encore aujourd'hui dans tout ſon éclat.

Avec quelle force lançoient-ils le javelot & le palet? Car alors le combat célébre, composé de cinq exercices, n'étoit

point encore en uſage. Chaque exercice renfermé dans ſes propres bornes, avoit ſon prix à part. C'eſt dans ces lices différentes que les deux héros ceignirent ſouvent leurs têtes de couronnes accumulées, & étalerent la pompe de leur triomphe, l'un près de la fontaine de Dircé, & l'autre ſur les bords de l'Eurote.

Le fils d'Iphicle étoit Thébain, mais le fils de Tyndare habitoit la ſuperbe ville de Thérapne dans l'Achaie. Jouiſſez à jamais de votre gloire, illuſtre couple de héros! Pour moi dans cet hymne que j'offre, & à Neptune, & à l'Iſthme qui lui eſt conſacré, & aux rives d'Oncheſte où il y a un temple magnifique, je compterai parmi les avantages du vainqueur que je célébre, l'éclatante fortune de ſon pere Aſopodore.

Je chanterai la ville d'Orchoméne, patrie de ce pere heureux: Orchoméne qui reçut dans ſon ſein ce grand homme, lorſqu'après une cruelle tempête, il s'y ſauva, battu des flots d'une mer immenſe, & porté ſur les débris de ſon vaiſſeau. Mais la Divinité tutélaire qui préſida à ſa naiſſance, l'a rétabli dans ſon ancien calme. Celui qui a paſſé par les diſgraces, outre les autres avantages qu'il en retire, il en remporte encore la prévoyance.

Que ſi la vertu s'abandonne à tout ſon penchant, & qu'elle ſe ſignale également par de nobles dépenſes, & par des travaux aſſidus, ceux en qui elle ſe trouve méritent qu'on ſe porte avec joye à leur prodiguer les applaudiſſemens & les éloges. Auſſi-bien le ſage qu'inſpirent les Muſes, peut-il aiſément donner des louanges magnifiques aux divers ſervices qu'on rend à la patrie, & par-là contribuer lui-même à la gloire & à l'utilité commune.

Chaque profeſſion a ſon ſalaire qui en adoucit les peines. Et le laboureur, & le pâtre, & l'oiſeleur, & celui que la mer nourrit, toutes ces différentes ſortes d'hommes travaillent ſans ceſſe pour ſe mettre à couvert des dures atteintes de la faim. Mais celui qui s'adonne à nos jeux, ou qui s'exerce dans le pénible métier des armes, recueille pour fruit de ſes travaux une gloire délicate; il reçoit des acclamations publi-

ques, la plus haute de toutes les récompenses, & fait la matiere la plus brillante des conversations de ses concitoyens & des étrangers.

Il est donc juste, Hérodote, que vous & moi par reconnoissance nous célébrions le fils de Saturne; ce Dieu puissant, qui de son trident ébranle la terre, & dont les temples sont le plus bel ornement du voisinage; ce Dieu qui répand ses graces sur nos chars, & qui dirige nos courses équestres. Il est juste, Amphitryon, que nous adressions aussi la parole aux deux héros sortis de votre sang, & auteurs du succès d'Hérodote dans les jeux qui porte leur nom. Il est juste que nous chantions à l'envi les endroits témoins de ses autres victoires, & Orchoméne, ancien séjour de Minyas, & Eleusine, fameuse par le bois sacré de Cerès, & l'isle d'Eubée aux longues & tortueuses carrieres.

A ces lieux différens, j'ajoûte, ô Protésilas, Phylacé ville de Thessalie, où les Grecs à leur retour de Troye vous bâtirent un temple. De rapporter toutes les faveurs dont Mercure, un des principaux arbitres de nos jeux, a comblé le char d'Hérodote, c'est ce que ne me permettent pas les bornes étroites de l'hymne: & certes il arrive toujours que ce qu'on supprime par un amour prudent de la briéveté, est ce qui plaît davantage.

Puisse quelque jour mon héros, porté sur les aîles bruyantes des Muses, s'élever jusques au prix de Delphes! Puisse-t-il revenir de Pise les mains chargées de ces couronnes précieuses, que l'on cueille sur les bords de l'Alphée, & ajoûter de nouveaux rayons à la gloire de Thébes aux sept portes. Celui qui ne s'occupe qu'à enfouir dans sa maison richesses sur richesses, & qui par un ris moqueur insulte aux hommes possédés de passions plus nobles, ne sçait pas que privé de la véritable gloire, il court honteusement payer le dernier tribut à Pluton.

REMARQUES.

THÉBES.] Pindare personnifie d'ordinaire les ville, &, selon la faussethéologie de son temps, les érige en divinités. Il

aimoit fort à commencer par une *apoſtrophe.* De XLV Odes qui nous reſtent de lui, il y en a XXIX qui débutent par cette figure.

De qui j'ai reçu la naiſſance.] Le Grec dit tout uniment, Μάτερ ἐμά, *Thébes ma mere.* Expreſſion qui dans ſa ſimplicité ne laiſſe pas d'avoir de la grandeur; témoin le début d'une priere que la véritable Religion a conſacrée, & qu'elle nous propoſe comme le modéle de toutes les autres, Πάτερ ἡμῶν. Je n'ai pourtant oſé traduire à la lettre μάτερ ἐμά, perſuadé que cela ſeroit trop ſimple à la tête d'une Ode.

Qui portez au bras un bouclier d'or.] La langue grecque a l'avantage de pouvoir dire tout cela en un ſeul mot, χρύσασπι. Les Commentateurs obſervent que Pindare par cette épithéte marque l'inclination belliqueuſe des Thébains: j'ajoûte à leur remarque une conjecture, c'eſt que vraiſemblablement les Peintres & les Sculpteurs repreſentoient Thébes ſous la figure d'une femme qui portoit au bras un bouclier.

Le tribut que je vous dois.] Peut-être trouvera-t-on que j'embellis le texte, τὸ τεὸν πρᾶγμα. Il me ſemble pourtant que je ne lui prête rien. Les Interprétes Latins traduiſent l'expreſſion grecque par *negotium tuum, rem tuam;* mais je ne ſçais s'ils en rendent toute la force & toute la fineſſe, & s'il ne faudroit pas traduire ces deux mots par *id quod exigis*, ou, ce qui revient au même, *le tribut qui vous eſt dû.* On ſçait que πράσσω ſignifie très-bien *exigo;* πράκτωρ, *exactor;* πρᾶγμα, *id quod exigitur*, &c.

Vous, Délos.] Il y a dans le texte Δᾶλος κρανάα, *montueuſe Délos*, épithéte que les Poëtes Grecs donnent ſouvent aux contrées, & qui quelquefois contribue au ſens, quelquefois auſſi ne ſert qu'à donner au vers plus d'harmonie, κραναὰ Δᾶλος, κραναὶ Ἀθᾶναι, κραναὴ Ἰθάκη, &c. Comme il m'a paru que cette épithéte n'étoit pas ici fort néceſſaire, j'ai cru pouvoir la ſupprimer, ſur-tout ſi j'avois ſoin d'en avertir par une note. Au reſte, Délos étoit une des iſles Cyclades dans la mer Egée. Stephanus nous apprend qu'elle avoit encore pluſieurs autres noms, comme ceux de Cynthe, Aſtérie, Pélaſgie,

Pélaſgie, Chlaonidie, Scythiade; mais le plus connu de tous étoit celui de Délos. Il lui fut donné, ou dans la ſignification de, *APPARENS, CONSPICUA, qui paroît, qui ſe montre*, parce qu'elle étoit d'abord cachée au fond des eaux, & qu'à la priere de Jupiter, Neptune l'éleva ſur la ſurface, afin que Latone y pût faire ſes couches; ou dans la ſignification de, *CLARA, CELEBRIS, illuſtre, célèbre.* En effet, dans l'antiquité il n'y a point eu d'iſle plus fameuſe, ſoit parce qu'Apollon y étoit né, ſoit parce qu'il y avoit le plus auguſte de tous les temples après celui de Delphes. Outre les miracles fréquens qui s'y faiſoient, on liſoit ſur le portail une longue ſuite de vers, qui enſeignoient les diverſes propriétés des plantes, & la maniere de s'en ſervir contre toutes ſortes de maladies. Auſſi n'y avoit-il point de temple plus achalandé. Sans parler des pélérinages particuliers, on y alloit en proceſſion, non-ſeulement de toutes les Iſles de la mer Egée, mais encore de tous les endroits du continent de la Gréce. On ſçait que tous les ans Athénes y envoyoit une proceſſion magnifique, & que durant tout le temps que le vaiſſeau ſacré mettoit à faire ce voyage, on ſuſpendoit l'exécution des arrêts de mort: & c'eſt ce qui fit différer d'un mois le ſupplice de Socrate.

Quoi de plus cher aux hommes vertueux.] Pindare par cette ſentence fait entendre à Délos que l'engagement qu'il a pris avec elle, doit céder au premier de tous les engagemens, ſçavoir celui qui nous lie à la patrie. Mais outre cette raiſon générale, il en avoit encore une particuliere de quitter tout pour ſe mettre à l'éloge de Thébes: c'eſt que peu de temps auparavant il avoit indiſpoſé contre lui les Thébains, par des louanges magnifiques qu'il avoit données à la ville d'Athénes; juſque-là que pour l'en punir, on l'avoit condamné à une amende de vingt mille dragmes. Il ſaiſit donc l'occaſion de regagner l'affection de ſes citoyens, en louant ici Thébes. Louanges qui n'ont rien d'affecté, & qui viennent tout naturellement, puiſqu'il s'agit de célébrer la victoire d'un Thébain. Au reſte, le Poëte témoigne que ſi les Dieux lui ſont favorables, il eſpére acquitter bientôt l'une & l'autre dette, & concilier ainſi tous ſes devoirs.

Avec le ſecours des Dieux.] Les ouvrages de Pindare ſont pleins de cette formule, qu'il varie en pluſieurs manieres; σὺν θεοῖς, σὺν θεῶν παλάμᾳ, σὺν θεῶν τύχῃ, σὺν θεῶν χαρίτεσσι, ἕκατι θεῶν, & autres ſemblables.

Les louanges de l'Iſthme.] Tout le monde ſçait que le mot grec ἰσθμὸς a deux ſignifications, l'une au propre, & l'autre au figuré: au propre il ſignifie le *cou*, d'où vient ἴσθμιον, un *collier*; παρίσθμια, les *glandes du cou*: au figuré, il veut dire un *paſſage de terre, reſſerré entre deux mers*; & ce paſſage eſt appellé *Iſthme*, parce que ſa figure reſſemble à celle du cou. Lorſque les Grecs diſoient ſimplement l'*Iſthme*, ils entendoient toujours celui de Corinthe. Il ſépare la mer Ionienne de la mer Egée, & joint la Gréce méridionale à la ſeptentrionale: il a de largeur 36 ſtades, ſelon Hérodote, & 5000 pas ſelon Méla, c'eſt-à-dire une grande lieue d'Allemagne, ou trois petites lieues de France. On a entrepris pluſieurs fois de le percer, mais toujours inutilement; ce qui a donné lieu au proverbe grec, *entreprendre de percer l'Iſthme*, pour dire *tenter l'impoſſible*. Neptune avoit dans cet Iſthme un de ſes plus fameux temples; & c'étoit près de là qu'on célébroit les jeux iſthmiques.

In Erato l. 2. c. 3.

Au peuple de Cadmus, Κάδμου στρατῷ.] Pindare employe très-ſouvent στρατὸς, pour dire *peuple*. Dans la ve Ode olympique, faiſant mention des aqueducs de Camarine, *ces canaux ſuperbes*, dit-il, *par où le fleuve Hipparis porte le tribut de ſes eaux à tout un peuple*: σεμνοὺς ὀχετούς, Ἵππαρις οἷσιν ἄρδει στρατόν. Et dans la 1ere Ode pythique, adreſſant la parole à Hiéron, Roi de Syracuſe, il lui dit, *gouvernez votre peuple par de juſtes loix*: νώμα δικαίῳ πηδαλίῳ στρατόν. Les autres Poëtes uſent du mot στρατὸς dans le même ſens. Je n'en rapporterai qu'un exemple tiré de l'Electre de Sophocle: on le trouve dans cette longue & admirable deſcription des jeux pythiques, où le Poëte feint qu'Oreſte a péri. *Le peuple*, dit-il, *voyant le jeune Prince tomber de ſon char, pouſſe un cri*:

Στρατὸς δ' ὅπως ὁρᾷ νιν ἐκπεπτωκότα
Ἐκ δίφρ', ἐξολόλυξε τὸν νεανίαν.

Au reste, il ne sera pas inutile de remarquer que comme les Poëtes Grecs se servent de στρατὸς pour dire *peuple*, ils se servent aussi de λαὸς ou λεὼς pour dire *armée* : ὀλέκοντο δὲ λαοὶ, *les troupes périssoient*, dit Homére, au sujet de la peste qui désoloit le camp des Grecs. Et Pindare lui-même parlant d'Adraste devant Thébes, *lui seul d'entre les Grecs*, dit-il, *s'en retournera dans sa patrie*, λεῷ σὺν ἀβλαβεῖ, *sans que ses troupes soient endommagées.*

Aussi fut-ce autrefois à Thébes qu'Alcméne mit au monde son fils intrépide.] Amphitryon étoit d'Argos, *Amphitruo natus Argis, ex Argo patre*, dit Plaute. Mais ce Prince faisoit ordinairement sa demeure à Tirynthe, petite ville de l'Argolide. Il tua par imprudence Electryon son beau-pere, & fut obligé de se retirer à Thébes avec Alcméne sa femme ; & c'est par cette raison que les Poëtes Grecs le désignent souvent par cette épithéte, Θηβαίων ξένος, *l'hôte des Thébains.* Ce fut donc à Thébes qu'Alcméne accoucha tout à la fois d'Hercule & d'Iphicle, & ce fut dans cette même ville que les deux jeunes héros furent élevés. Pindare dans la IXe Ode pythique, parlant des eaux de Dircé, fameuse fontaine de Thébes, dit que ce furent ces eaux qui nourrirent Hercule & Iphicle dans leur jeunesse, τάν ποτ' θρέψαντο καὶ Ἰφικλέα. Ce que je rapporte ici se trouve en vingt endroits dans Pindare, & est confirmé par les dépositions unanimes de tous les autres Ecrivains de l'antiquité. J'ai cru devoir une bonne fois éclaircir ce point d'histoire ou de fable, parce que je vois qu'en ces derniers temps de très-sçavans hommes s'y sont trompés. Un des plus célébres Commentateurs de Virgile dit qu'Amphitryon étoit Thébain, *Hercules Jovis filius & Alcmenæ, quæ Amphitryonis Thebani uxor erat* ; & qu'Hercule s'appelloit Tirynthien, parce qu'il avoit été élevé à Tirynthe, ville près d'Argos ; *Tirynthius, nomen Herculis : Tiryns, urbs fuit Argis vicina, ubi nutritus est Hercules.* Amphitryon étoit d'Argos, non de Thébes ; & Hercule s'appelloit Tirynthien, non parce qu'il avoit été élevé à Tirynthe, car il fut élevé à Thébes, comme nous venons de le voir ; mais parce que son pere Amphitryon, avant que

Ruæus in 8. Æneid. ad V. 288.

In 7. Æn. ad V. 662.

de se retirer à Thébes, faisoit son séjour ordinaire à Tirynthe.

Dont l'aspect fit trembler d'effroi les dogues hardis de Géryon : θεασεῖται τόν ποτε Γερυόνα φρίξαν κύνες.] Le nombre pluriel est mis ici pour le singulier. Car selon les traditions des Poëtes, Géryon n'avoit qu'un dogue, mais qui seul en valoit plusieurs. Hésiode en parle, & le nomme *Orthus*; il en rapporte fort au long la généalogie & la parenté. Aussi peut-on dire que ce n'étoit pas un chien du commun : il étoit frere de Cerbére & de l'Hydre de Lerne, & tous trois étoient nés de Typhon, le plus impétueux des vents, & d'Echidne, nymphe monstrueuse, moitié femme & moitié vipére. Ecoutons Hésiode lui-même nous conter en très-beaux vers ces fornetes :

Τῇ δὲ Τυφάονα φασὶ μιγήμεναι ἐν φιλότητι.
Ἡ δ' ὑποκυσαμένη, τέκετο κρατερόφρονα τέκνα.
Ὄρθον μὲν πρῶτον, κύνα γείνατο Γηρυονῆϊ,
Δεύτερον αὖθις ἔτικτεν ἀμήχανον οὔτι φατειὸν
Κέρβερον, ὠμηστὴν, Ἀΐδεω κύνα χαλκεόφωνον....
Τὸ τρίτον, Ὕδρην αὖθις ἐγείνατο λύγρα εἰδυῖαν
Λερναίην.

On dit que Typhon eut du goût pour la nymphe Echidne; de leurs amours naquirent trois enfans rédoutables; Orthus chien de Géryon, Cerbére ce cruel gardien des enfers, & l'effroyable Hydre de Lerne.

Tout le monde sçait combien Hercule fut funeste à cette hideuse famille : il tua Orthus, extermina l'Hydre de Lerne, & fit grand peur à Cerbére, qu'il arracha des enfers de vive force.

De Géryon.] En grec Γηρυὼν, όνος, ou Γηρυόνης, ου, ou Γηρυονεύς, έος, car les Poëtes lui donnent indifféremment ces trois noms. Ce Géryon si fameux dans la fable, avoit trois têtes, comme dit Hésiode, τρικέφαλον Γηρυονῆα, & trois corps, comme l'assure Virgile, *& forma tricorporis umbræ*. On ne convient pas trop du lieu où il faisoit sa demeure : selon quelques-uns, c'étoit en Espagne; selon d'autres, c'étoit dans les isles de Majorque, de Minorque & d'Ivice : mais selon Hésiode, le plus ancien des Ecrivains qui ayent parlé de lui, c'étoit dans

l'isle d'Erythie, qu'on appelloit aussi l'isle de Gades, & qui aujourd'hui est l'isle de Cadix, περιρρύτῳ εἰν Ερυθείῃ. Quoi qu'il en soit, il avoit de nombreux troupeaux, gardés par le chien Orthus dont nous venons de parler, & par un pâtre appellé Eurytion. Hercule pour obéir aux ordres d'Eurysthée, passa dans cette isle, tua le chien, le pâtre & le maître, & emmena les troupeaux à Tirynthe.

Ηματι τῷ, ὅτε περ βοῦς ἤλασεν εὐρυμετώπους,
Τίρυνθ' εἰς ἱερὴν, διαβὰς πόρον Ωκεανοῖο,
Ορθόντε κτείνας, καὶ βουκόλον Εὐρυτίωνα.

Il y a des Auteurs qui prétendent que ce qui a donné lieu aux Poëtes d'attribuer trois têtes & trois corps à Géryon, c'est que ses Etats étoient composés de trois Provinces & de trois Isles : d'autres disent que c'est qu'il étoit l'aîné de trois freres si unis entre eux, qu'on pouvoit dire qu'ils ne faisoient qu'un ; mais qui, malgré leur union, furent tous trois détruits par Hercule. Si l'on souhaite en sçavoir davantage sur Géryon, que l'on consulte Hésiode, & l'on apprendra que ce Roi monstrueux eut pour pere Chrysaor, & pour ayeule la tête de Méduse. Voici comment ce Poëte conte la chose : après que Persée eut coupé la tête de la Gorgone, il fut tout surpris d'en voir éclorre un géant armé d'une épée, qu'on appella par cette raison *Chrysaor*, & un cheval aîlé, qui fut Pégase. Or dans la suite Chrysaor devint sensible aux charmes de Callirhoë, fille de l'Océan ; & de-là naquit Géryon.

Τῆς δ' ὅτε δὴ Περσεὺς κεφαλὴν ἀπεδειροτόμησεν
Εξέθορε Χρυσάωρ τε μέγας, καὶ Πήγασος ἵππος...
Χρυσάωρ δ' ἔτεκε τρικάρηνον Γηρυονῆα
Μιχθεὶς Καλλιρόῃ, κούρῃ κλυτοῦ Ωκεανοῖο.

Il résulte de là que Géryon étoit petit-fils de la tête de Médusе, fils de Chrysaor & neveu de Pégase. Cette généalogie, aussi bien que celle du chien Orthus, ouvre un beau champ aux conjectures de ceux qui sont persuadés que les anciens Poëtes ont entendu finesse à tout, & que sous leurs

fictions les plus absurdes, ils ont caché d'importantes vérités.

Qui n'a pas confié à d'autres mains que les siennes, le soin de guider ses rhênes.] La plûpart des grands Seigneurs n'alloient pas eux-mêmes aux jeux de la Gréce : ils se contentoient d'y envoyer leurs écuyers, leurs chars & leurs chevaux, qui alors auroient dû en bonne justice avoir tout l'honneur de la victoire. Leurs maîtres ne laissoient pas de s'en attribuer la meilleure partie ; & nous avons quelques Odes de Pindare, adressées à des vainqueurs qui n'étoient point sortis de leurs foyers. Il fait entendre ici qu'Hérodote s'étoit trouvé lui-même aux jeux de l'Isthme, & qu'il y avoit vaincu en personne.

Je veux par un cantique solemnel.] Les Grecs avoient deux cantiques célébres, qui portoient le nom, l'un de *Castor*, Καστόρειον ; l'autre d'Iolaüs, Ιολάειον. Pindare dit qu'il veut composer pour Hérodote un cantique sur le modéle de ces deux-là, & qui ne soit pas moins fameux à l'avenir.

Egaler sa gloire à celle de Castor ou d'Iolaüs.] Castor excelloit dans les courses à cheval, comme son frere Pollux excelloit dans le combat du ceste. C'est par-là que les Poëtes ont coûtume de les caractériser : Homére les appelle,

> Κάστορά θ' ἱππόδαμον, καὶ πὺξ ἀγαθὸν Πολυδεύκην.

Horace a dit de même,

> *Castor gaudet equis, ovo prognatus eodem*
> *Pugnis.*

Et Ovide,

> *Tyndaridæ fratres, hic eques, ille pugil.*

Il y a grande apparence que les deux Poëtes Latins ont eu en vûe le vers du Poëte Grec, qu'ils semblent n'avoir fait que traduire.

Quant à Iolaüs, c'est un des héros qui se sont acquis le plus de gloire par leur adresse à conduire des chars. Hercule étoit son oncle paternel : car Alcméne eut à la fois deux enfans ; Hercule, du sang de Jupiter ; & Iphicle, du sang d'Amphitryon.

Or, Iphicle fut pere d'Iolaüs; celui-ci étoit donc neveu d'Hercule: il fut aussi son écuyer, & le compagnon fidéle de ses travaux.

De tous les héros qui ont excellé dans l'art de conduire des chars, ils sont les deux plus illustres.] A la rigueur, cela n'est vrai que d'Iolaüs: car pour ce qui regarde Castor, nous lisons bien qu'il excelloit à monter des coursiers; mais on ne lit point qu'il se soit signalé dans l'art de conduire des chars. Pindare ne laisse pas de lui donner ces deux talens; peut-être parce qu'ils ont beaucoup de rapport, & qu'en quelque façon l'un suppose l'autre: peut-être aussi Castor les avoit-il tous deux; & il semble que ce seul passage de Pindare devroit suffire pour le prouver.

Ils remporterent le prix dans la plûpart de nos combats.] La construction du texte mérite d'être remarquée, ἔν τ' ἀέθλοις θίγον πλείστων ἀγώνων; à la lettre, *in præmiis attigerunt plurima certamina;* renversement de sens & de paroles, pour ἔν τε πλείστοις ἀγῶσι θίγον ἀέθλων, *in plurimis certaminibus attigerunt præmia.* Ces sortes de renversemens, qui s'appellent *Hypallages* en terme d'art, sont très-fréquens dans les meilleurs Auteurs Grecs & Latins, & ont de la grace & de la force dans ces deux langues, quoiqu'ils paroissent contre toute raison; mais comme ils sentent un peu l'emportement & le désordre, ils conviennent principalement dans les ouvrages de fougue & d'enthousiasme. Aussi Pindare en est-il tout plein. Il dit dans la XIIIe Ode olympique, que l'insolence est mere de l'abondance, ὕβριν κόρου ματέρα, au lieu de dire que l'abondance est mere de l'insolence. Et dans la IXe Ode neméenne, que la tranquillité aime les repas, ἁσυχία φιλεῖ συμπόσιον, au lieu de dire, les repas aiment la tranquillité. Cependant, quoique cette figure hardie soit plus commune dans les Auteurs dont la maniere d'écrire est plus vive & plus impétueuse, elle ne laisse pas de se trouver dans les Ecrivans dont le style est plus sage & plus retenu. La IVe Ode d'Anacréon, ce Poëte, dont la versification est si coulante & si douce, nous en fournit un exemple remarquable. C'est dans ces trois vers, qui semblent avoir été dictés par le Dieu dont ils présentent le tableau.

Ῥόδα παῖς ὁ τῆς Κυθήρης
Στέφεται καλοῖς ἰούλοις
Χαρίτεσσι συγχορεύων.

L'aimable fils de Venus couronne de roses ses beaux cheveux, lorsqu'il danse avec les Graces ; ςέφεται ῥόδα καλοῖς ἰούλοις, mot à mot, *coronat rosas pulchris capillis*, pour ςέφεται καλοὺς ἰούλους ῥόδοις, *coronat pulchros capillos rosis.* Les Poëtes Latins ont en cela, comme en beaucoup d'autres choses, imité les Poëtes Grecs; & il seroit aisé de le prouver par plusieurs endroits de Virgile & d'Horace. Notre langue contrainte & timide n'ose s'élever à ces libertés & à ces hardiesses.

Et goûtant la douceur attachée aux couronnes.] Le texte dit, *& goûtant les couronnes*, γευόμενοι ςεφάνων; j'ai cru devoir adoucir un peu cette expression, qui en grec n'est que hardie, & qui traduite littéralement en françois, pourroit paroître audacieuse.

Ils ornerent leurs palais de trépieds, de vases & de coupes d'or.] Il paroît par ce passage qu'il y avoit anciennement dans les jeux non-seulement de la gloire à recueillir, mais encore du profit à faire. Nous l'apprenons aussi d'Homére, qui au XXIIIe livre de l'Iliade, décrivant les jeux qu'Achille célébra pour les obséques de Patrocle, descend plus au détail que ne fait ici Pindare ; & outre les récompenses qu'on vient de nommer, en marque encore plusieurs autres, comme des cuirasses, des boucliers, des casques, des baudriers, des épées, des esclaves, &c. en quoi Virgile, qui semble s'être proposé de suivre en tout ce grand modéle, n'a pas manqué de l'imiter, comme on peut le voir dans la description des jeux qu'Enée célébra pour l'anniversaire d'Anchise. Mais quoique dans ces jeux anciens on donnât aux vainqueurs des récompenses utiles, on n'en donnoit que de glorieuses dans les quatre jeux solemnels de la Gréce. Ce n'étoit que de simples couronnes ; sçavoir d'olivier sauvage, aux jeux olympiques ; de laurier, aux jeux pythiques ; d'ache verd, aux jeux neméens ; & d'ache sec, aux jeux isthmiques. Et ce ne fut pas sans raison qu'en ce point la Gréce s'éloigna de l'ancienne maniere : elle

voulut

voulut apprendre à ſes enfans qu'ils ne devoient combattre que pour la gloire. Il faut donc remarquer que Pindare parle ici des Jeux, tels qu'ils étoient du temps de Caſtor & d'Iolaüs, & non tels qu'ils étoient de ſon temps.

Soit dans les carrieres où l'on court tout nu, ἔν τε γυμνοῖσι σταδίοις.] Ces paroles peuvent recevoir une ſignification plus générale, & s'entendre de tous les Jeux Gymniques, c'eſt-à-dire, de tous les Jeux où l'on combattoit à nu. Mais j'ai cru devoir les reſtraindre au ſens particulier que je leur donne, parce qu'il s'agit ici de courſes, & que ces mots ἐν γυμνοῖσι σταδίοις ſont oppoſés à ceux-ci, ἔν θ' ὁπλίταις δρόμοις, aux courſes que l'on faiſoit armé de pied-en-cap.

Avec quelle force lançoient-ils le javelot & le palet?] Il y a dans le grec le palet de pierre, λίθινον δίσκον. J'ai ſupprimé cette particularité, pour m'accommoder au génie de notre langue, qui n'aime pas les détails. Je ne ſçais pourtant s'il n'eut point été à propos de l'exprimer; car peut-être pourroit-elle ſervir du moins à prouver, qu'au temps de Caſtor & d'Iolaüs on ne ſe ſervoit encore que de palets de pierre; au lieu que dans la ſuite on ſe ſervit de palets de pierre, de fer, & d'airain. Au reſte, l'exercice du palet étoit plutôt un combat de force, qu'un combat d'adreſſe: on en adjugeoit le prix, non à celui qui approchoit le plus près du but, comme cela ſe pratique parmi nous, mais à celui qui jettoit ſon palet le plus loin. Le Scholiaſte obſerve, que lorſque le vainqueur étoit de retour en ſa patrie, on lui donnoit autant de terre en long & en large, qu'il en pouvoit tracer en lançant ſon palet.

Le combat compoſé de cinq exercices.] Il s'appelloit en grec, πένταθλος, de πέντε, *quinque*, & ἆθλος, *certamen*: mot commode, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût traduire en notre langue par celui de *Pentathle.* Les cinq exercices dont il étoit compoſé, étoient renfermés dans ce fameux vers grec:

Ἅλμα, ποδωκείην, δίσκον, ἄκοντα, πάλην.

Le ſault, la courſe, le palet, le javelot & la lutte. Pour remporter le prix de ce combat, il ne ſuffiſoit pas de vaincre dans

l'un de ces exercices, il falloit vaincre dans tous les cinq. Nous avons observé ailleurs, que plusieurs Ecrivains se sont trompés, en confondant le *Pentathle* avec un autre combat que les Grecs nommoient παγκράτιον; mais celui-ci n'étoit composé que de deux exercices, sçavoir du pugilat & de la lutte, comme Plutarque nous l'apprend positivement: μέμικται τὸ παγκράτιον ἔκ τε πυγμῆς καὶ πάλης. Pindare remarque ici, que du temps de Castor & d'Iolaüs le Pentathle n'étoit point encore connu.

Ceignirent souvent leurs têtes de couronnes accumulées.] Je crains que cela ne paroisse un peu trop chargé; mais le texte que je traduis mot pour mot, ne l'est pas moins: ἀνέδησαν θαμάκις χαίτας ἔρνεσιν ἀθέθοις.

Le fils d'Iphicle.] c'est Iolaüs; *le fils de Tyndare*, c'est Castor. Le Poëte les a désignés plus haut par leurs noms, il les désigne ici par les noms de leurs peres.

Le fils d'Iphicle étoit Thébain.] Il y a dans le grec ὁμόδαμος ἦν σπαρτῶν γένει, à la lettre, *popularis erat Thebanorum generi.* Il faut remarquer que les Thébains s'appelloient assez souvent σπαρτοὶ, *seminati*, comme qui diroit *les Semés.* Pausanias nous apprend, qu'on leur donnoit ce nom sur la foi de leurs traditions, qui portoient que Cadmus ayant perdu ses compagnons, sema en terre les dents d'un dragon, d'où naquirent plusieurs hommes tout armés, *seges clypeata virorum*, dit Ovide. Ils s'entretuerent au moment de leur naissance; excepté cinq, Chthonius, Hyperenor, Pelore, Udée & Echion, qui survécurent aux autres, & d'où les Thébains descendirent dans la suite; & c'est pour cela qu'ils s'appelloient tantôt σπαρτοὶ, *les Semés*, & tantôt Καδμεῖοι, *les descendans de Cadmus.* J'insiste un peu sur cet endroit, parce que de très-habiles Critiques s'y sont trompés. Lonicerus & Aretius traduisent ces mots, ὁμόδαμος ἦν σπαρτῶν γένει, par ceux-ci, *popularis erat Spartanorum generi*, tiroit son origine des Spartiates: ils ont cru que le genitif pluriel σπαρτῶν venoit de Σπάρτης, ου, *Spartanus;* au lieu qu'il vient de σπαρτὸς, *seminatus*, ainsi que nous l'avons remarqué. La ressemblance de ces deux mots les a induits en

erreur. Au reste, ce n'est pas ici le seul endroit où Pindare donne aux Thébains le nom de σπαρτοί : dans la IXe Ode Pythique, il appelle Amphitryon σπαρτῶν ξένος, *l'hôte des Thébains :* & dans la VIIe Ode Isthmique, σπαρτοὺς ἀκαμαντολόγχας, *les Thebains infatigables dans les combats.* Mais il n'est pas le seul qui les ait désignés par ce mot : avant lui Eschyle s'en étoit servi : on voit que dans sa Tragédie, intitulée *les Sept devant Thébes*, il nomme les Thébains σπαρτοὺς ἄνδρας ; & dans celle qui a pour titre *les Eumenides*, il appelle les mêmes Thébains σπαρτῶν γένος, expression qui est toute la même que celle dont Pindare se sert ici, σπαρτῶν γένει.

Le fils de Tyndare habitoit à Thérapne.] Ville de Laconie, ainsi appellée de Thérapne fille de Lelex, Roi de Lacédémone, & fameuse par la naissance de Castor & de Pollux, qui y avoient un beau temple, & qui de-là sont quelquefois appellés *Therapnæi fratres.* Pindare a déja parlé de cette ville dans la XI Ode Pythique, où il dit que *de deux jours l'un, Castor & Pollux habitent alternativement Thérapne & l'Olympe.*

Τὸ μὲν παρ' ἆμαρ ἕδραισι Θεράπνας,
Τὸ δ' οἰκέοντας ἔνδον Ὀλύμπου.

Jouissez à jamais de votre gloire, illustre couple de héros.] J'employe ici beaucoup de mots, pour rendre un seul mot grec ; car dans le texte il n'y en a qu'un seul, χαίρετε, qui rendu littéralement produiroit un effet ridicule, & ne signifieroit que *VALETE, Adieu, jusqu'au revoir.* Les Grecs se servoient de cette expression, lorsqu'ils prenoient congé de quelqu'un, & qu'ils s'en séparoient. Mais chez eux cette formule ne s'étoit point avilie par le fréquent usage, & n'avoit rien de trop familier : ils en usoient avec les personnes les plus respectables, & elle avoit sa place dans le plus haut style. Aussi voyons-nous, qu'assez souvent Pindare après avoir donné les plus grandes louanges à un héros, il le quitte tout à coup, en lui disant, χαῖρε φίλος : & pour ne point perdre de vûe l'endroit que nous examinons ici, ce Poëte après avoir fait un magnifique éloge de Castor & d'Iolaüs, les quitte par cette soudaine

& courte apoſtrophe χαίρετε. Mais ces formules, qui dans la langue grecque ont je ne ſçai quoi de vif & de noble, ſeroient bruſques & baſſes dans la nôtre : elles tourneroient trop court, & tiendroient trop du langage populaire. Ainſi j'ai cru que dans l'occaſion il m'étoit permis de les étendre, & de les relever un peu ; ou plûtôt de les rendre par des eſpéces d'équivalens, conformément aux idées que nous nous ſommes faites du ſtyle de l'Ode.

Pour moi dans cet hymne que j'offre & à Neptune, & à l'Iſthme, & à Oncheſte.] Pindare par ces paroles rentre dans ſon ſujet, & préſente ſon cantique d'abord à Neptune, Dieu tutelaire des jeux où Hérodote avoit vaincu ; & enſuite à l'Iſthme, & à Oncheſte, deux endroits où ce Dieu étoit particuliérement honoré, & avoit des temples magnifiques.

L'éclatante fortune de ſon pere Aſopodore.] La fortune d'Aſopodore pere du vainqueur, avoit eu des faces fort différentes : il étoit de Thébes, mais une ſédition l'obligea d'en ſortir. Il ſe retira avec une partie de ſes effets à Orchoméne, où il fut très-bien reçu des habitans : il retourna dans la ſuite à Thébes, lorſque les troubles de cette ville furent appaiſés ; & ſa maiſon y fut plus floriſſante que jamais.

Je chanterai Orchoméne.] Il y avoit juſqu'à cinq villes de ce nom ; une en Theſſalie, une en Macédoine, une en Caryſtie, une en Arcadie, & enfin une en Bœotie, qui eſt celle dont parle ici Pindare. Cette derniere avoit deux noms, car on l'appella d'abord *Mynie* du nom de Mynias, qui en avoit été le premier Roi. Auſſi Pindare ſur la fin de cette même Ode appelle cette ville, le ſéjour de Mynias, Μινύα μυχόν : on l'appella dans la ſuite Orchoméne, du nom d'Orchoméne ſon ſecond Roi, & fils de Minyas. Le fleuve Céphiſe couloit le long de ſes murs : elle étoit fameuſe par un beau temple que les Graces y avoient. Les Anciens nous parlent de cette ville, comme d'un lieu charmant, & digne d'être le ſéjour des trois Déeſſes auſquelles il étoit conſacré.

Orchoméne, patrie d'Aſopodore.] Ce paſſage embarraſſe extrêmement les Commentateurs : ils ont peine à comprendre

comment Aſopodore pouvoit être d'Orchoméne, puiſque le titre de l'Ode marque poſitivement, qu'Hérodote ſon fils étoit de Thébes.

Quelques-uns prétendent que l'un & l'autre étoit d'Orchoméne, & diſent ſans façon, qu'il faut corriger le titre de l'Ode, où l'on trouve *à Herodote de Thébes*, & ſubſtituer *à Hérodote d'Orchoméne*. Mais le commencement & la fin de l'Ode prouvent invinciblement, que Pindare regardoit Hérodote comme Thébain : car ce Poëte commence par invoquer Thébes, comme une ville qui s'intéreſſe à la gloire de ce vainqueur ; & il finit par prier les Dieux, que le nombre des victoires d'Hérodote croiſſe avec le temps, & rehauſſe la gloire de Thébes aux ſept portes ; choſes qui ne viendroient pas au ſujet, & qui ſeroient de mauvais ſens ſi Hérodote n'avoit pas été Thébain.

D'autres ſoutiennent, qu'à la vérité Aſopodore & Hérodote étoient d'Orchoméne, mais qu'il ne faut rien changer dans le titre, Pindare pouvant fort bien les appeller Thébains, parce qu'Orchoméne relevoit de Thébes.

Il y en a qui croyent qu'Aſopodore & Hérodote étoient originaires d'Orchoméne, mais établis à Thébes.

D'autres, ſans y chercher tant de fineſſe, diſent qu'il n'y a rien de fort ſurprenant, qu'un pere & un fils ſoient nés dans deux villes différentes.

Enfin, l'opinion la plus commune, c'eſt qu'Aſopodore auſſi bien que ſon fils étoit Thébain ; mais qu'une ſédition l'avoit obligé de ſe retirer à Orchoméne, où il avoit été très-bien reçû ; ce qui ſuffit, ſelon les partiſans de cette opinion, pour autoriſer Pindare à appeller Orchoméne, patrie d'Aſopodore. Ils le prouvent par ce principe général, que tout lieu où l'on ſe trouve bien, eſt une véritable patrie. A cette raiſon j'en ajoute une autre ; c'eſt que les Anciens donnoient en particulier le nom de patrie, aux lieux où l'on cherche une retraite : ainſi dans Virgile, Enée parlant de l'Italie, où il alloit s'établir, dit que là eſt ſon cœur & ſa patrie, *hîc amor, hîc patria eſt :* & le même Poëte dit des hommes qui ſe tranſplantent dans des

pays lointains, qu'il vont chercher une patrie éclairée d'un autre ſoleil :

Atque alio patriam quærunt ſub ſole jacentem.

Lorſqu'après une cruelle tempête.] Toutes les expreſſions de cet endroit ſont allégoriques ; & peut-être ſeroit-il difficile de trouver une métaphore plus ſuivie & plus belle. Pindare change une ſédition en une tempête ; Thébes remplie de troubles en une mer immenſe & agitée ; les effets qu'Aſopodore tranſporte à Orchoméne, en des débris de vaiſſeaux ; ſon rétabliſſement dans ſa patrie, en une ſérénité qui ſuccéde à un orage, &c.

Celui qui a paſſé par les diſgraces, outre les autres avantages qu'il en retire, &c.] Pindare nous apprend par cette maxime, que l'adverſité eſt une bonne école ; & que les maux paſſés donnent de la prévoyance, pour éviter les maux à venir. Les Grecs exprimoient cette penſée par un jeu de mots ; παθήματα, μαθήματα, *les afflictions ſont des inſtructions.*

Que ſi la vertu s'abandonne à tout ſon penchant, &c. ceux en qui elle ſe trouve méritant, &c.] Cette propoſition eſt générale : Pindare n'en fait point l'application à Hérodote, il laiſſe ce ſoin à ceux qui jetteront les yeux ſur ſon ouvrage. Il n'y a point d'Ecrivain qui faſſe plus d'honneur que lui à ſes Lecteurs. Il leur fait ſentir par-tout, qu'il compte ſur leur pénétration ; & ſe contentant de leur préſenter un beau ſens, il leur paroît être pleinement convaincu, que ſans qu'il s'en mêle davantage, ils ſçauront de reſte approfondir. Bien différent en cela des Auteurs médiocres, qui épuiſent tout ce qu'ils traitent ; & qui par une injurieuſe défiance de ceux qui doivent les lire, craignent toujours de n'en pas dire aſſez.

S'abandonne à tout ſon penchant.] Le mot qu'employe ici Pindare, eſt remarquable, κατάκειται πᾶσαν ὀργάν ; comme il dit ailleurs πάσαις ὀργαῖς, *de toutes ſes forces, de tout ſon pouvoir.* Ceux qui commencent à étudier le grec, ne connoiſſent guère d'autre ſignification du mot ὀργὴ, que celle de *colère, fureur* ; mais Pindare s'en ſert preſque toujours, pour ſignifier

en général *disposition d'ame, fond du caractère, mœurs, naturel, penchant, inclination*, soit en mauvaise part, soit en bonne. En mauvaise part, comme dans la IIe Ode Pythique, où il dit que les calomniateurs ressemblent par leur caractère aux renards, ὀργαῖς ἀλωπέκων ἴκελοι : en bonne part, comme dans la premiere Ode Pythique, où il exhorte son héros à soutenir jusqu'au bout son caractère bienfaisant, & magnifique, εὐανθεῖ ὀργᾷ παρμένων : & dans la IIe Ode sur les Jeux de l'Isthme, où il forme ce souhait au milieu d'un transport poëtique : *Puissent les traits que je lance, passer autant en vîtesse ceux des Poëtes mes concurrens, que les mœurs de mon héros passoient en douceur celle des autres hommes !*

Μακρὰ δισκήσαις ἀκοντί-
σαιμι τοσοῦθ', ὅσον ὀργὰν
Ξεινοκράτης ὑπὲρ ἀνθρώπων γλυκεῖαν
Ἔσχεν.

Et qu'elle se signale également par la dépense & par le travail, δαπάναις τε καὶ πόνοις.] Selon Pindare, le grand secret pour réussir dans une entreprise, c'est de sçavoir à propos, & répandre l'argent, & apporter l'application nécessaire : il réduit tout à ces deux points, δαπάνα καὶ πόνος. Ce qui combat pour la vertu, dit-il dans la Ve Ode Olympique, & ce qui la fait triompher des obstacles, c'est le travail & la dépense : αἰεὶ δ' ἀμφ' ἀρεταῖσι πόνος, δαπάνα τε μάρναται ; & dans la VIe Ode Isthmique, s'abandonnant à tout son enthousiasme, il s'exprime en ces termes pleins d'une audace vraîment dithyrambique : *l'homme qui aimant le travail & la dépense, pratique les vertus dont il n'appartient qu'aux Dieux d'élever l'édifice dans nos ames, a déja mouillé l'ancre aux derniers recoins de la félicité.*

Εἰ γάρ τις ἀνθρώπων δαπάνᾳ τε χαρεὶς
Καὶ πόνῳ, πράσσει θεοδμάτοις ἀρετάς,
Ἐσχατιαῖς ἤδη πρὸς ὄλβου βάλλετ'
ἄγκυραν.

Et le Laboureur, & le Pâtre, & l'Oiseleur, & celui que la

mer nourrit, καὶ ἐν πόντος τρέφει.] Chryſippe traduit, & le négociant; Didyme, & le pêcheur; d'autres, & le matelot: par où ils ne rendent qu'une partie du ſens: l'expreſſion grecque eſt générale, & renferme ces trois idées. C'eſt pour lui conſerver toute l'étendue de ſa ſignification, que j'ai traduit à la lettre, *& celui que la mer nourrit.*

Il eſt donc juſte, Hérodote, &c.] Cette ſtrophe contient le dénombrement des Jeux différens, dont Hérodote avoit remporté le prix. Il avoit vaincu, à l'Iſthme, dans les jeux conſacrés à Neptune; à Thébes, dans les jeux conſacrés à Hercule & à Iolaüs; à Orchoméne, dans les jeux conſacrés à Minyas; à Eleuſine, dans les Fêtes de Cerès; en Eubée, dans les jeux conſacrés à Jupiter Roi, Διὶ βασιλεῖ; à Phylace ville de Theſſalie, dans les jeux conſacrés à Proteſilas. Le Poëte dit un mot de chacun de ces jeux, & par là raſſemble ſous un ſeul point de vûe, toutes les victoires de ſon héros.

Ce Dieu qui ébranle la terre.] C'eſt par cette épithéte que les Poëtes déſignent ordinairement Neptune; σεισίχθων, ἐλελίχθων, ἐνοσίχθων, ἐννοσιγαῖος, ἐννοσίδας, &c. mais non-ſeulement ils attribuoient à ce Dieu le pouvoir d'ébranler la terre, ils croyoient qu'il pouvoit auſſi l'entrouvrir. Tout le monde connoît ce bel endroit de l'Iliade, où Neptune en courroux répand l'épouvante juſque dans les enfers.

Rapſod. υ. v. 61.

Ἔδδεισεν δ' ὑπένερθεν ἄναξ ἐνέρων Ἀϊδωνεύς·
Δείσας δ' ἐκ θρόνου ἆλτο, καὶ ἴαχε, μή οἱ ὕπερθε
Γαῖαν ἀναῤῥήξειε Ποσειδάων ἐνοσίχθων,
Οἰκία τε θνητοῖσι, καὶ ἀθανάτοισι φανείη
Σμερδαλέ', εὐρώεντα, τάτε στυγέουσι θεοί περ.

Vers que M. Deſpreaux a traduits de cette ſorte:

L'Enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie;
Pluton ſort de ſon thrône, il pâlit, il s'écrie;
Il a peur que ce Dieu, dans cet affreux ſéjour,
D'un coup de ſon trident ne faſſe entrer le jour;

Et

Et par le centre ouvert de la terre ébranlée
Ne faſſe voir du Styx la rive déſolée ,
Ne découvre aux vivans cet empire odieux ;
Abhorré des mortels , & craint même des Dieux.

Traduction admirable , & qui peut-être ne céde à l'original , qu'en ce qu'elle eſt plus longue de trois vers. On voit par ce paſſage , que les anciens Poëtes donnoient à Neptune le double pouvoir dont nous avons parlé : fiction fondée , ſans doute , ſur les violentes ſecouſſes que la mer donne à la terre , & ſur les paſſages qu'elle ſe creuſe au travers de tout ce qu'il y a de plus dur.

Qui répand ſes graces ſur nos chars , ἐυεργέταν ἁρμάτων. *Et qui préſide à nos courſes équeſtres* , ἱπποδρόμιον.] Les Anciens croyoient encore, que Neptune préſidoit particulierement aux courſes, ſoit de chevaux , ſoit de chars ; & c'eſt pour cela qu'ils lui donnent ſi ſouvent les noms de ἵππειος , ἵππιος , ἱππικὸς , ἱπποκούριος , ἱπποδρόμιος , &c. Ils croyoient que c'étoit lui qui avoit fait préſent du cheval aux hommes ; ſur quoi ils avoient deux traditions : ſelon la premiere, il avoit frappé la terre d'un coup de Trident , & en avoit fait ſortir le cheval :

Tuque ô , cui prima frementem
Fudit equum magno tellus percuſſa Tridenti ,
Neptune...

Selon la ſeconde , s'étant endormi ſur le haut d'un rocher , il eut un ſonge fort indécent dans un Dieu ; & la naiſſance du cheval en fut l'effet.

A ces lieux différens , j'ajoute , ô Protéſilas , Phylacé ville de Theſſalie.] L'Oracle avoit prédit , que celui des Grecs qui le premier mettroit pied à terre devant Troye , perdroit la vie. A peine leurs vaiſſeaux eurent abordé , que Protéſilas s'élança ſur le rivage , & dans l'inſtant fut renverſé par Hector d'un coup de fléche. Les Grecs , à leur retour , inſtituerent en ſon honneur des jeux funébres , qui de ſon nom furent appellés Πρωτεσιλεῖα , & qu'on célébroit à Phylacé lieu de ſa naiſſance,

Payer le dernier tribut à Pluton.] Il y a dans le texte, *payer son ame à Pluton*, ψυχὰν ἀΐδᾳ πλεῖν; mais je ne ſçai ſi cette expreſſion ſeroit ſupportable en françois. Au reſte le tour que Pindare employe ici eſt fort grec, οὐ φράζεται ψυχὰν ἀΐδᾳ πλέων, à la lettre *non animadvertit pendens animam Plutoni*, pour *ſe pendere animam Plutoni*. Les Poëtes Latins ont ſouvent imité ce tour des Poëtes Grecs. (*a*)

ODE DEUXIE'ME.

A Xénocrate d'Agrigente, vainqueur à la courſe des Chars.

ARGUMENT.

XENOCRATE, un des plus grands Seigneurs de la Sicile, & frere de Théron Roi d'Agrigente, avoit aux Jeux de l'Iſthme remporté le prix de la courſe des Chars: cette Ode fut compoſée à ſa gloire, mais elle eſt adreſſée à Thraſybule ſon fils. Les Commèntateurs cherchent la raiſon de cette particularité: les uns diſent que Xénocrate étoit mort peu de temps après ſa victoire: les autres prétendent qu'il vivoit encore, mais que Pindare ſongeoit à faire ſa cour au jeune Prince qui devoit ſuccéder, & qu'il tournoit les yeux vers le ſoleil levant. Raffinement de politique, dont un Poëte peut fort bien être capable. Nous verrons pourtant dans les notes, que la premiere de ces deux opinions eſt ſans comparaiſon la mieux fondée. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que Pindare adreſſe toujours la parole à Thraſybule.

Il commence par lui faire entendre, qu'au bon vieux temps les Poëtes n'écrivoient que pour célébrer leurs amours, mais que les choſes ont bien changé; qu'ils ne ſe piquent plus de ſentimens tendres; & que revenus d'une paſſion frivole, ils ſe livrent à une autre qui rapporte des avantages plus ſolides. En quoi ils ne ſont, ſelon lui, que ſe conformer aux mœurs de leur ſiecle, qui n'eſtimant

(*a*) *Sensit medios delapſus in hoſtes.* Virg.
Ait fuiſſe navium celerrimus. Cat.
Uxor invicti Jovis eſſe neſcis. Horat.

que l'argent, semble les autoriser à suivre le goût dominant. Il ne s'explique pas davantage sur cet article, & laissant à Thrasybule le soin de tirer la conclusion, il entre en matiere ; & d'abord il exalte la victoire qui fait le sujet de la piéce : il passe ensuite à trois autres, que Xénocrate avoit auparavant remportées, l'une à Delphes, l'autres à Athénes, & la troisiéme à Olympie. Au sujet de cette derniere ville, il observe que Théron frere du vainqueur y avoit aussi remporté le prix : il les réunit dans un même éloge, & répand quelques louanges sur Enésideme leur pere, & sur toute leur maison, amie déclarée de la poësie & de la musique. Enfin, après avoir chanté les victoires de son héros, il en célébre les vertus ; & descendant au détail, il loue en particulier la douceur de Xénocrate, sa conduite pleine de dignité, son inclination bienfaisante, sa piété, sa magnificence. Il rassûre Thrasybule contre les vains murmures de l'envie, & l'exhorte à répandre en tous lieux les vers qu'il lui envoye. Il finit par les recommander au courier, qui devoit les porter en Sicile : fin qui sans doute paroîtra bien simple en ce temps-ci, où selon les idées que nous nous sommes faites de la poësie Lyrique, nous voulons que non-seulement l'Ode, mais même chaque stance finisse par quelque trait ingénieux, & par une espéce d'Epigramme.

Au reste, nous n'avons point d'Ode de Pindare, qui soit plus suivie que celle-ci ; car à l'exorde près, qui tient un peu du lieu commun, tout le reste va droit au but. Le Poëte ne perd point de vûe son sujet ; mais si, contre son ordinaire, il ne se jette point dans des écarts, on peut dire qu'en recompense il s'abandonne à tout son enthousiasme. Cette piéce est pleine d'expressions hardies, & de figures poussées à l'excès. J'aurois pu les adoucir en notre langue, mais j'ai mieux aimé leur conserver toute leur audace : persuadé que le style de l'Interprête doit représenter au naturel celui de l'Auteur ; & qu'il faut que dans une traduction, Démosthène parle autrement qu'Isocrate, Thucydide qu'Hérodote, & Pindare autrement qu'Homére.

ODE.

LEs anciens Poëtes, Thrafybule, ces hommes fameux qui montoient le char magnifique des Mufes, alloient, le luth à la main, au devant de ceux qu'ils vouloient célébrer : toujours prêts à lancer les traits légers de leurs tendres cantiques, en faveur des jeunes gens recommandables par les agrémens de la figure, & par cette aimable faifon de l'âge, qui réveille dans les cœurs le goût du plaifir.

Car alors les Mufes n'étoient point encore avares ni mercenaires. Terpficore ne vendoit point fes fons doux, touchans, harmonieux : les vers qu'elle dictoit, ne portoient point la paffion de l'argent empreinte fur le front. Mais aujourd'hui cette Déeffe permet de fuivre la maxime de l'habitant d'Argos : maxime fort approchante de la vérité ; *les biens font l'homme.* L'Auteur de ce mot l'avoit appris de l'expérience ; car en perdant fes richeffes, il avoit perdu fes amis.

Vous m'entendez, Thrafybule, c'eft à un homme éclairé, que je chante la victoire équeftre remportée n'aguères aux Jeux de l'Ifthme. Neptune la ménagea à Xénocrate : il lui envoya la couronne d'ache, deftinée à ceindre le front du vainqueur ; & par un falaire fi glorieux récompenfa dignement ce grand homme, l'honneur des chars, & la lumiere d'Agrigente.

Déja dans les plaines de Delphes, Apollon, ce Dieu dont le pouvoir fe répand par toute la terre, l'avoit regardé d'un œil favorable, & l'avoit couvert de gloire. Déja dans Athénes, comblé de faveurs éclatantes par les habitans de cette ville célébre, il n'avoit point eu à fe plaindre de Nicomaque fon Ecuyer : Nicomaque, dont la main également habile à dompter des courfiers & à conduire des chars, fçavoit avec une extrême jufteffe diftribuer à toutes les rênes le mouvement néceffaire.

Déja même les Prêtres qui deffervent le temple que Jupiter a dans l'Elide, & qui annoncent le temps où l'on doit célébrer les Jeux de Pife, lui avoient marqué leur reconnoiffance pour l'accueil obligeant qu'il leur avoit fait autrefois. Ils le

saluerent par de douces & flatteuses acclamations, lorsque dans leur patrie, appellée par préférence *le territoire du Maître des Dieux*, ils le virent se prosterner en action de graces aux genoux sacrés de la victoire.

C'est là que les fils d'Enésideme se sont élevés à des honneurs immortels : car les cantiques agréables, Thrasybule, & les airs mélodieux ne sont pas inconnus dans vos palais. Aussi n'est-il point difficile d'introduire dans les maisons vraîment illustres les honneurs que dispensent les Muses.

Puissent les traits que je lance, passer autant en légereté ceux des Poëtes mes concurrens, que les mœurs de Xénocrate passoient en douceur celles des autres hommes ! Il sçavoit dans le commerce de la vie se rendre respectable à ses citoyens : il aimoit, selon la coutume établie par toute la Gréce, à faire dans nos Fêtes solemnelles une noble dépense en coursiers : sa piété embrassoit tous les devoirs de la religion. A sa table toujours ouverte aux Etrangers, jamais on ne s'apperçût qu'un fâcheux contre-temps lui fit resserrer les voiles de sa magnificence : abondamment pourvû de toutes les commodités qui conviennent à chaque saison, il transportoit ses convives, en été sur les bords du Phase, en hyver sur les bords du Nil.

L'envie murmurera de cet éloge; mais parce que des pensées de jalousie volent sans cesse autour de l'esprit humain, il ne faut pas, Thrasybule, que vous laissiez ensevelir dans le silence, & les vertus de votre pere, & ces hymnes que je lui consacre; je ne les ai pas travaillés, afin que monumens immobiles ils demeurent toujours attachés à une même place. Vous, Nicasippe, que je charge du soin de les remettre à leur adresse, distribuez-les fidélement, lorsque vous serez arrivé chez l'auguste Prince qui m'honore du titre de son hôte.

REMARQUES.

A Xénocrate.] Dans toute la Sicile, ou plûtôt dans toute la Gréce, il n'y avoit point de maison plus illustre que celle de ce vainqueur. J'ai déja dit qu'il étoit frere de Théron

Roi d'Agrigente. Si les Généalogiſtes de l'antiquité ne nous ont point ſurfait, ils deſcendoient l'un & l'autre d'Agenor, & comptoient entre leurs ancêtres une longue ſuite de Rois.

Qui montoient le char des Muſes, Μοισᾶν δίφρον.] Cette expreſſion ſe trouve trois fois dans Pindare. On ſçait que Pegaſe eſt la monture ordinaire des Poëtes; mais bien que la fable ne les mette communément qu'à cheval, Pindare aime à les placer ſur des chars. Idée, qui d'elle-même a de la nobleſſe & de la grandeur; mais qui par une raiſon particuliere devoit produire un très-bon effet dans ces ſortes d'Odes. Car elle rappelloit aux héros de ces piéces le ſouvenir des Jeux qui avoient été le théâtre de leur gloire; & parmi leſquels, la courſe des chars tenoit un des rangs principaux.

Toujours prêts à lancer les traits légers.] Pour peu qu'on ſoit familiariſé avec Pindare, on ſçait qu'il donne aux Poëtes un arc, ἔπεχε νῦν σκόπῳ τόξον, ἄγε θυμέ; un carquois, ἔνδον φαρέτρας; & des traits qui partent avec autant de bruit que de vîteſſe, ὠκέα βέλη φωνᾶντα: ſes ouvrages ſont pleins de ces métaphores.

En faveur des jeunes gens.] Tout cet endroit paroît dépoſer d'une maniere bien formelle contre les mœurs des Poëtes anciens, & prouver qu'ils vivoient dans un effroyable déſordre. Le Scholiaſte n'en diſconvient pas; & il nous aſſûre (*a*) que ce qui eſt dit ici, regarde particulierement Alcée, Ibycus, & Anacréon; il nous apprend même ſur la foi d'une tradition publique, qu'un jour quelqu'un ayant demandé au dernier, pourquoi il ne compoſoit pas des hymnes pour les Dieux, au lieu d'en compoſer pour de jeunes garçons, ce Poëte répondit, *c'eſt que les jeunes gens ſont nos Dieux*. Ces autorités de Pindare & du Scholiaſte doivent embarraſſer ceux de nos Critiques modernes, qui prétendent que ces vieux Poëtes n'écrivoient de pareilles galanteries qu'en tout bien & en tout honneur; que

(*a*) Ὅτι δὲ περὶ παιδικοῦ ἔρωτος ἦν τοῖς λυρικοῖς ἡ τῶν ποιημάτων σπουδὴ, δημώδης ὁ λόγος...... Ταῦτα δὲ τείνει πρὸς εἰς τοὺς περὶ Ἀλκαῖον, καὶ Ἴβυκον, καὶ Ἀνακρέοντα... Ἀνακρέοντα γοῦν ἐρωτηθέντα φασὶ, διὰ τί οὐκ εἰς θεοὺς γράφει ὕμνους, ἀλλ' εἰς παῖδας; εἰπεῖν, ὅτι οὗτοι ἡμῶν θεοί εἰσιν.

les endroits les plus libres qui ſe trouvent dans leurs ouvrages, n'étoient que des jeux d'eſprit, & des gentilleſſes poëtiques ; & qu'enfin ils avoient trouvé le ſecret de ſouiller d'ordures leurs écrits, ſans ſalir le moins du monde leurs perſonnes.

Saiſon de l'âge.] Il y a dans le texte *automne de l'âge*, ὀπώραν. Les Grecs comparoient la jeuneſſe à l'Automne, & les jeunes gens à des fruits qui ont atteint leur point de maturité, & qui ſon bons à cueillir. Les Latins avoient ſur cela les mêmes idées : ſelon Horace, une jeune perſonne qui touche à ſa puberté, c'eſt une grappe de raiſin que l'Automne va peindre de ſes plus vives couleurs.

Jam tibi lividos
Diſtinguet Autumnus racemos,
Purpureo varius colore.

Mais dans notre langue nous avons attaché une idée toute différente au mot d'*Automne*, employé par rapport à l'âge ; & nous ne nous en ſervons qu'au ſujet des perſonnes qui commencent à être ſur le retour. Nos Poëtes diſent des jeunes gens, qu'ils ſont dans l'Avril, dans le printemps de leurs jours. J'ai donc cru que, pour éviter l'équivoque, il m'étoit permis de m'éloigner un peu de la lettre ; & de ſubſtituer le mot générique de *ſaiſon* au mot ſpécifique d'*Automne* ; ce qui revient au même pour le ſens.

Qui réveille dans les cœurs le goût du plaiſir, μνάστειραν ἀφροδίτης.] C'eſt-à-dire, ſelon la plûpart de Commentateurs, *qui rappelle le ſouvenir du plaiſir.* Quelques-uns traduiſent pourtant, *VENERIS PROCAM, qui recherche, qui pourſuit le plaiſir.* On ſçait qu'en bon grec μνηστὴρ ſignifie *procus*, & μνήστειρα, *proca* ; mais quoique ce dernier ſens ait ſon énergie & ſa grace, j'ai cru que je devois préférer le premier. Il m'a paru qu'il falloit expliquer cet endroit de Pindare, par un autre où il employe encore le même mot. C'eſt dans la derniere Ode Pythique, où il appelle la flûte militaire, μναστῆρ' ἀγώνων ; or il paroît plus naturel de dire d'une flûte guerriere, qu'elle réveille dans les cœurs l'amour des combats, que de dire,

qu'elle recherche, ou qu'elle pourſuit les combats.

Car alors les Muſes n'étoient point encore avares ni mercenaires.] Ce ne fut, dit-on, que fort tard qu'elles commencerent à l'être : nous aurions peine à le croire, ſi pluſieurs Ecrivains n'en faiſoient foi. Ils nous ont tranſmis, comme un fait certain, que Simonide contemporain de Pindare, mais un peu plus âgé que lui, fut le premier qui donna le mauvais exemple de trafiquer d'ouvrages d'eſprit, & de vendre des vers; ce qui fonda même dans la ſuite une façon de parler proverbiale : car pour dire des vers compoſés par un motif d'avarice, on diſoit *des vers de Simonide*, Σιμωνίδου μέλη. On prétend qu'ici Pindare tire directement ſur ce Poëte, qui dans l'occaſion ne l'épargnoit pas auprès des Grands, & dont par pluſieurs autres raiſons il n'avoit pas ſujet d'être content. Mais il n'y a guère d'apparence qu'il ait ſongé à l'attaquer ſur l'amour du gain : car s'il eſt vrai que Simonide eut la gloire de l'invention, il faut convenir de bonne foi que Pindare ne fut pas des derniers à ſuivre la nouvelle mode; & que la plûpart des Poëtes qui ſont venus depuis, ont été ſur ce point d'aſſez fidéles imitateurs de l'un & de l'autre.

Mais maintenant cette Déeſſe permet.] Voilà donc Pindare qui de ſon propre aveu regarde cela comme permis; & en effet ce ſeul exorde, ſi on l'examine ſans prévention, ſuffit pour faire voir qu'il ſuivoit le torrent, & qu'il s'accommodoit à l'uſage reçu. C'eſt pourtant aujourd'hui une grande queſtion entre les Critiques, de ſçavoir ſi Pindare étoit ſenſible à la douceur des récompenſes. Dans tous les temps on l'avoit ſoupçonné d'avoir un peu tenu à l'intérêt; & pluſieurs raiſons ſembloient le prouver.

Car en premier lieu, il parle ſouvent de l'or, & il en parle toujours avec des tranſports d'admiration. Dès l'entrée de ſes ouvrages, il crie à ſes lecteurs, que l'or eſt entre les ſuperbes métaux, ce qu'un feu brillant eſt entre les ombres de la nuit : il exige ailleurs une ſorte de vénération pour ce métal *auguſte;* c'eſt l'épithéte qu'il lui donne. Au commencement de la ve Ode

Ode isthmique il en fait un long & pompeux éloge; & il lui rapporte la gloire de tout ce qui s'exécute de plus beau & sur terre & sur mer.

En second lieu, lorsqu'il parle des richesses en général, il n'est pas moins éloquent sur leur chapitre : il les regarde commes les marques les plus infaillibles de la bienveillance des Dieux: il ne croit pas qu'on puisse être heureux sans leur secours. Il est vrai que sa morale ordinaire, c'est que la sagesse & la vertu sont les véritables biens de l'homme; mais afin que le bonheur soit complet, il veut que les richesses y soient jointes.

Troisiémement, il ne prêche rien tant à ses héros que la libéralité : sans cesse il leur répéte, que c'est d'elle principalement que les autres qualités héroïques tirent leur lustre; qu'elle les met dans tout leur jour, & qu'elle est le plus sûr garant de l'immortalité. Ce qui porte à croire, qu'il avoit des raisons secretes pour leur recommander si fréquemment la pratique de cette vertu.

Mais en quatriéme lieu, il n'a pas moins de soin de représenter souvent la justice qu'il y a, que les Poëtes tirent un tribut de leur travail. Il exige le prix du sien dans plusieurs de ses Odes; ouvertement, dans quelques-unes; & dans les autres, d'une maniere cachée.

C'est sur ces différentes raisons, que les Anciens s'étoient fait une idée peu avantageuse du désintéressement de Pindare; mais depuis vingt-cinq ans, ceux de nos Commentateurs qui lui ont donné quelques-unes de leurs veilles, n'ont pu souffrir qu'on eût imprimé cette tache à sa mémoire, & ont fait de généreux efforts pour lever ce scandale. Je ne sçais pas ce que les siécles à venir penseront de la sorte de critique qui a regné de notre temps; mais je doute qu'ils puissent voir sans étonnement, à quel point nous portons la prévention pour les Auteurs sur lesquels nous travaillons. Non contens d'en faire des Ecrivains sans défauts, nous voulons encore en faire des Saints; & passant de l'admiration outrée de leurs écrits à celle de leurs personnes, nous prétendons qu'on doit fléchir le genou devant leurs mœurs, comme devant leur style. Un Sçavant

d'Angleterre vient de mettre à la tête d'un de ses ouvrages une longue & curieuse Préface, où il soutient avec la derniere chaleur, que Pindare étoit désintéressé, qu'Anacréon étoit sobre & chaste, que Sappho étoit modérée & retenue, & ainsi du reste. Il n'y a sorte d'injures qu'il ne dise dans l'excès de son zéle à ceux qui osent être d'un avis contraire. Il les traite d'hommes ignorans ou stupides, qui n'ont pas lû ces Auteurs, ou qui ne les ont pas entendus : épithétes qui sont la ressource ordinaire des défenseurs de causes désespérées, & qui font plus de la moitié de leurs preuves. Mais à qui persuadera-t-on, que Schmide ce docte Allemand, qui écrivoit il y a près d'un siécle, n'avoit point lû Pindare, ou ne l'avoit point entendu ? Lui, qui passa quinze années de sa vie à l'expliquer publiquement, & à nous laisser ces profonds & judicieux commentaires, qui répandent un si beau jour sur les œuvres de ce grand Poëte, le plus sublime, mais le plus obscur de l'Antiquité. Cependant Schmide amateur de Pindare à l'excès, mais pourtant plus amateur encore de la vérité, ne craint point de dire en plusieurs endroits de ses remarques, *Pindarus passim φιλόχρυσος apparet.* Et après tout, quand il seroit vrai que Pindare n'auroit pas été insensible aux attraits de l'or & de l'argent, cela ne prouveroit rien contre sa poësie, & n'empêcheroit pas que du consentement de tous les siécles, il ne dût tenir le premier rang entre les Poëtes lyriques.

La maxime de l'habitant d'Argos.] Comme l'Auteur de cette maxime étoit alors connu de tout le monde, Pindare ne le nomme pas ; mais Alcée nous en a conservé le nom dans un fragment que cite le Scholiaste, & que voici. (*a*) On assure qu'Aristodéme a dit autrefois dans Sparte ce mot qui n'est que trop vrai : *les richesses font l'homme, & nul homme pauvre n'est ni honoré ni estimé.* Andron d'Ephese confirme que cette sentence est d'Aristodéme, qu'il met au nombre des sept Sages. Au reste, je ne sçais si l'on peut dire qu'Alcée n'est pas d'accord avec Pindare au sujet de la patrie d'Aristodéme ; car il me

(*a*) Ὡς γαρ δή ποτέ φασιν, Ἀριστόδημον ἐν Σπάρτᾳ λόγον οὐκ ἀπάλαμνον εἰπεῖν χρήματ' ἀνήρ· πενιχρὸς δὲ οὐδεὶς πέλετ' ἐσλος, οὐδὲ τίμιος.

ſemble que le mot dont il eſt queſtion peut avoir été célébre à Sparte où il a été dit, ſans que ſon auteur fût Spartiate. Si quelqu'un vouloit néanmoins qu'il l'eut été, on pourroit dire qu'autrefois les Spartiates s'appelloient auſſi Argiens, d'où vient qu'Homére donne à Heléne qui étoit de Sparte, l'épithéte d'Argienne, Ἀργείην Ἑλένην : mais cette réponſe me paroît confondre des temps très-différens, & je crois qu'il vaut mieux s'en tenir à ce que j'ai dit d'abord.

Les biens, les biens ſont l'homme.] Le texte a beaucoup plus de force, χρήματα χρήματ' ἀνήρ, ſuppléez ἐστί, *ſunt, les biens, les biens* SONT *l'homme;* comme qui diroit, l'homme n'eſt que cela, & rien de plus. Il n'eſt pas croyable en combien de façons les Poëtes ont depuis tourné & retourné cette penſée.

Tanti, quantum habeas, ſis,

dit Horace en un endroit;

Et genus & formam regina pecunia donat.

dit-il en un autre endroit. Et notre Horace François,

Quiconque eſt riche eſt tout, ſans ſageſſe il eſt ſage,
Il a, ſans rien ſçavoir, la ſcience en partage.

Je ſupprime les autres exemples, dont on pourroit faire un juſte volume. Mais j'oſe avancer que de toutes les manieres dont on s'eſt ſervi pour exprimer cette vérité, il n'y en a point de plus énergique ni de plus vive, que celle-ci, χρήματα χρήματ' ἀνήρ. Il ſemble qu'Horace l'ait eue en vûe dans un autre endroit où il s'écrie,

O cives, cives, quærenda pecunia primum eſt.

La reſſemblance du ſens, & de plus la répétition emphatique qui ſe trouve dans les deux tours, donnent lieu de croire que l'un pourroit bien avoir été fait d'après l'autre. Si cela eſt, je ne crains point encore de dire, que la copie eſt fort inférieure à l'original. Car outre que le grec eſt beaucoup plus concis, diſant en trois mots plus que le latin ne dit en ſept, dans l'un

la répétition ne tombe que ſur *cives*, qui n'eſt pas le mot eſſentiel; au lieu que dans l'autre elle tombe ſur le mot χρήματα, qui fait le fond de la penſée.

Car en perdant ſes richeſſes, il avoit perdu ſes amis.] Il faut avouer à la honte du cœur humain, que la premiere de ces pertes entraîne preſque toujours la ſeconde. Auſſi Pindare qui ne haïſſoit pas les ſentences, & qui peut-être n'en a que trop répandu dans ſes ouvrages, dit-il ailleurs avec cette gravité qui lui eſt naturelle : (a) *Peu d'hommes portent la fidélite juſqu'à prendre leur part dans la diſgrace d'un ami.* Réflexion dont Horace a cru devoir tempérer un peu la triſteſſe, en l'habillant de termes plus familiers & plus enjoués, (b) *les tonneaux ſont-ils vuides, adieu les amis.* Mais avant Horace & Pindare, l'Ecléſiaſte avoit dit: *un ami, n'eſt le plus ſouvent qu'un compagnon de table, qui déſerte le même jour que la fortune ;* EST AMICUS SOCIUS MENSÆ, ET NON PERMANEBIT IN DIE NECESSITATIS.

Vous m'entendez, Thraſybule.] Cela n'étoit pas difficile à entendre; & Thraſybule n'auroit eu guère de pénétration, s'il n'avoit pas été au fait. En tout cas, cette repriſe courte & vive étoit toute propre à réveiller ſon attention, & à le picquer d'honneur.

C'eſt à un homme éclairé que je chante la victoire Equeſtre.] Ce n'eſt proprement qu'à ces paroles, que le Poëte commence à entrer en matiere : tout ce qui précéde n'eſt point lié néceſſairement avec le ſujet, & pouvoit faire le début de toute autre Ode, auſſi bien que de celle-ci; de ſorte qu'à la rigueur l'on pourroit accuſer cet exorde d'être un peu bannal. Calliſtrate, & après lui le Scholiaſte tâchent de juſtifier ce défaut par les circonſtances où écrivoit Pindare. Ils prétendent qu'il avoit déja compoſé une Ode pour Xénocrate, mais qu'il n'en avoit reçu qu'une récompenſe fort modique. Il étoit donc, ſelon eux, tout naturel qu'à la tête d'une ſeconde Ode il touchât un mot de cela à Thraſybule; & que d'une maniere dé-

(a) Παῦροι δ' ἐν πόνῳ πιστοὶ βροτῶν Καμόντος μεταλαμβάνειν.

(b) *Diffugiunt cadis cum fæce ſiccatis amici.*

tournée il tâchât d'engager le fils à faire les choſes plus généreuſement que le pere.

Neptune la ménagea à Xénocrate.] Pindare, à l'exemple d'Homére, attribue toujours les victoires de ſes héros à la protection de quelque divinité. Il rapporte celle de Xénocrate à Neptune ; & cela pour deux raiſons, l'une générale & l'autre particuliere : la raiſon générale, c'eſt que les Anciens étoient perſuadés que Neptune préſidoit à toutes les courſes, ſoit de chevaux, ſoit de chars : la raiſon particuliere, c'eſt que les Jeux de l'Iſthme étoient conſacrés à ce Dieu ; & qu'ainſi ceux qui en remportoient le prix, croyoient lui être redevables de leurs ſuccès.

Il lui envoya la couronne, &c.] Dans les quatre Jeux ſolemnels de la Gréce ; ces jeux qu'on célébroit avec tant de magnificence, & qui attiroient de tous les endroits de la terre une ſi prodigieuſe multitude de ſpectateurs & de combattans, on ne donnoit pour toute récompenſe qu'une ſimple couronne. Les Inſtituteurs de ces Jeux avoient voulu par-là faire entendre, que l'honneur ſeul devoit être le but de leurs actions. Eh de quoi n'étoient pas capables des hommes accoutumés à n'agir que par ce principe ? Auſſi liſons-nous dans Hérodote, que durant la guerre de Perſe, Tigrane ayant oui parler de ce qui faiſoit le prix des Jeux de la Gréce, il ſe tourna vers Mandonius, & s'écria frappé d'étonnement : *Ciel ! avec quels hommes nous avez-vous mis aux mains ? inſenſibles à l'intérêt, ils ne combattent que pour la gloire.* Παπαὶ Μαρδόνιε, κοίους ἐπ' ἄνδρας ἤγαγες μαχησομένους ἡμέας, οἳ οὐ περὶ χρημάτων τὸν ἀγῶνα ποιεῦνται, ἀλλὰ περὶ ἀρετῆς. Herod. l. 8.

La couronne d'ache.] Cette ſorte d'herbe qui eſt aſſez mépriſée parmi nous, étoit fort eſtimée des Anciens : *Apio gratia vulgo ineſt*, dit Pline. En effet ils s'en ſervoient pour faire des couronnes, non-ſeulement dans leurs cérémonies de religion & dans leurs Jeux ſolemnels, comme nous en avons ici la preuve, mais encore dans leurs repas de plaiſirs, & dans leurs fêtes galantes, & ils la mêloient avec les fleurs & les plantes les plus agréables. Horace préparant un feſtin pour l'heureux

retour d'un de ses amis, ordonne que les roses, l'ache, & les lys n'y manquent pas,

Neu desint epulis rosæ,
Neu vivax apium, neu breve lilium.

Le même Poëte en une autre occasion à peu près semblable, s'écrie transporté de joye, qu'on lui fasse au plus vîte des couronnes d'ache ou de myrthe :

Quis udo
Deproperare apio coronas
Curatve myrto ?

Et dans un autre endroit, pour engager la jeune Phyllis à venir célébrer avec lui le jour de la naissance de Mécénas, il promet à cette belle convive un excellent vin de plus de neuf feuilles, & force couronnes d'ache & de lierre.

Est mihi nonum superantis annum
Plenus Albani cadus ; est in horto,
Phylli, nectendis apium coronis,
Est hederæ vis.

Mais il est à remarquer, que les Anciens employoient aussi l'ache à des usages fort différens. Car Suidas nous apprend qu'ils s'en servoient dans les obséques, qu'ils en répandoient sur les tombeaux, & qu'ils croyoient qu'elle étoit extrêmement du goût des morts ; jusque-là qu'au rapport de Plutarque on disoit proverbialement δεῖσθαι σελίνου, *avoir besoin d'ache*, à peu près dans le sens que nous disons, *sentir le sapin*, ou *avoir un pied dans la fosse*. On voit par-là, qu'il est aisé de concilier les contradictions apparentes qui se trouvent dans les Anciens, dont les uns nous parlent de l'ache comme d'une herbe agréable, & consacrée à la joye; les autres, comme d'une herbe odieuse, & vouée à la tristesse.

Déja dans les plaines de Delphes.] Ce fut là que Xénocrate remporta sa premiere victoire. Le grec dit, *dans les plaines de Crise*: mais les plaines de Crise contenoient les plaines de

Delphes. Pindare se sert indifféremment de ces deux expressions (a) qui reviennent sans cesse dans ses ouvrages. Crise étoit une grande plaine près de Delphes, où l'on célébroit les Jeux Pythiques : elle est fameuse dans l'histoire, pour avoir été le sujet *de la guerre sacree*, & avoir fourni à Philippe Roi de Macédoine, un prétexte de mettre le pied dans la Gréce.

Déja dans Athénes.] Cette ville fut le théâtre de la seconde victoire de Xénocrate : car, outre les quatre Jeux solemnels dont nous venons de parler, & qui étoient les quatre fêtes générales de toute la nation, il y avoit encore dans chaque ville, & presque dans chaque bourg, des fêtes particulieres où l'on distribuoit aussi des prix. Telles étoient dans Athénes les fêtes de Minerve, de Bacchus, de Cerès, de Junon, & beaucoup d'autres.

Déja même les Prêtres qui desservent le temple que Jupiter a dans l'Elide.] c'est-à-dire, dans Olympie capitale de l'Elide. Troisiéme victoire de Xénocrate, & la plus glorieuse de toutes celles qu'il remporta. Car les Jeux olympiques tenoient, sans contredit, le premier rang : aussi Pindare commence-t-il la premiere de ses Odes par nous déclarer, qu'ils étoient entre les autres Jeux de la Gréce, ce que l'eau est entre les élémens, l'or entre les métaux, & le Soleil entre les astres.

Se sont élevés à des honneurs immortels, ἀθανάτοις τιμαῖς.] Pindare ne fait point ici comme la plupart des Poëtes, qui abusent étrangement de cette épithéte, & qui la prodiguent à tout propos. Nous avons vû que rien effectivement n'étoit plus propre à immortaliser, que les honneurs attachés à la victoire dont il s'agit. Car pour descendre au détail, outre ceux qu'on rendoit sur le champ au vainqueur ; comme de lui donner une couronne à la vûe de toute la nation assemblée, de le proclamer *au son des instrumens*, & par la voix des héraults, de le reconduire en pompe dans sa patrie, d'accompagner sa marche d'acclamations, &c. on lui dressoit encore une statue à Olympie, on plaçoit son nom dans les fastes ; & enfin les Poëtes & les Musiciens employoient à l'envi les beautés & les

(a) Ἐν Κρίσᾳ, ἐν Πυθῶνι.

finesses de leur art pour éternifer son triomphe. Horace ne craint point de dire, que cet amas d'honneurs faisoit regarder ceux qui les recevoient, comme des hommes élevés au-dessus de la condition mortelle, & comme des Dieux sur terre.

Palmaque nobilis
Terrarum dominos evehit ad Deos.

Et ailleurs,

Sive quos Elea domum reducit
Palma cœlestes.

Autant que les mœurs de Xénocrate surpassoient.] C'est sur la foi de ce vers & des dix suivans, que la plûpart des Commentateurs tuent Xénocrate. *Il surpassoit en douceur.. Il sçavoit se rendre respectable.. Sa piété embrassoit tous les devoirs.. Sa table étoit ouverte à tout le monde.. Il transportoit ses convives*, &c. Ils prétendent qu'on ne parle point ainsi d'un homme vivant. Et en effet tous ces imparfaits entassés les uns sur les autres, semblent montrer que Xénocrate n'étoit plus. Mais le vieux Commentateur Grec traite tout cela de licence poëtique; & sur ce principe, qu'il n'est rien de plus ordinaire aux Poëtes, que de mettre sans scrupule un temps pour l'autre, il tient pour la vie du héros avec toute l'opiniâtreté d'un Scholiaste.

Sa piété embrassoit.] J'aurois pû me servir d'un autre verbe, mais j'ai voulu conserver celui du texte, *περιέπλυκτο amplexabatur. Tous les devoirs de la religion;* le grec dit à la lettre, *tous les sacrifices des Dieux*, *θεῶν δαῖτας πάσας*. Quelques MSS. & quelques éditions portent *λιτάς*, *toutes les assemblées solemnelles*, c'est à-dire, *toutes les fêtes des Dieux*. On sçait que le mot *λιτή*, outre plusieurs autres acceptions, a encore celle d'*assemblée générale;* & qu'il a même passé dans notre langue en cette signification, les *Diettes* de l'Empire, les *Diettes* de Pologne.

A sa table toujours ouverte.] Pindare ne manque guère de donner cette sorte de louange à ses héros, pour peu qu'ils la méritent. Il aimoit fort les tables des Grands; mais c'étoit moins la sensualité qui l'y conduisoit, que la vanité. Il paroît qu'il

qu'il n'y alloit, que pour avoir à s'en vanter ensuite. De la maniere qu'il s'applaudit sur ce point dans plusieurs endroits de ses ouvrages, il y a tout lieu de croire que s'il avoit vécu de nos jours, il auroit toujours eu dîné chez un Duc ou chez un Ministre.

Jamais on ne s'apperçut qu'un vent contraire s'élevant tout à coup, lui fit resserrer les voiles de sa magnificence.] Parmi le grand nombre d'éloges que Longin & les anciens Critiques ont donnés à Pindare, ils lui ont reproché qu'il n'étoit pas toujours assez maître de son génie, & qu'il s'en laissoit quelquefois entraîner. Nous en avons une preuve dans cette vaine pompe de paroles qu'il étale ici. Il est certain que l'allégorie est trop forte & trop chargée : le Poëte ne s'arrête point où il faut, & l'on diroit qu'il est comme emporté par le vent dont il parle. Le Scholiaste lui-même en convient, ἀλληγορικώτερον ἐχρήσατο τῷ λόγῳ. C'est donc ici une de ces figures, que je n'aurois pas manqué d'adoucir dans la traduction, si pour la raison que j'ai alléguée, je ne m'étois fait une loi générale de les donner telles que je les trouve dans le texte. Quant aux Commentateurs, ils expliquent diversement cette métaphore. Les uns entendent par *ce vent contraire*, une nouvelle fâcheuse, un malheur imprévû : les autres, un travers d'humeur, un caprice : quelques-uns même, une œconomie à contre-temps, un accès de lésine, sorte de petitesse qui, selon eux, ne laisse pas de se trouver quelquefois dans les Grands.

Il transportoit ses convives, en Eté sur les bords du Phase, & en Hyver sur les bords du Nil.] Cette figure est vive & hardie, aussi-bien que la précédente; mais elle est plus sage, & ne sort point des justes bornes. On en trouve une à peu près semblable dans un de nos plus excellens Ecrivains : il dit, qu'à Paris un homme riche

Peut dans son jardin tout peuplé d'arbres verds,
Receler le Printemps au milieu des Hyvers.

Si la Satyre dont le style doit être simple, peut élever son ton jusques-là; combien plus l'Ode, qui est dans le genre le plus

ſublime ? Mais pour revenir à Pindare, ce qu'il veut faire entendre par cette hyperbole, apprécié au juſte, ſe réduit à ceci; qu'on trouvoit toujours chez Xénocrate toutes les commodités convenables à chaque ſaiſon; grand feu en Hyver, & grands rafraîchiſſemens en Eté; que pendant les ardeurs de la Canicule, ſes convives s'imaginoient être dans la Colchide, climat froid qu'humecte le Phaſe; mais que pendant les glaces du Capricorne, ils ſe croyoient tranſportés en Egypte, climat chaud qu'arroſe le Nil. Au reſte, il ne faut pas s'étonner que la table de Xénocrate fût ſi abondante & ſi magnifique; il étoit d'Agrigente, & l'on ſçait juſqu'où les habitans de cette ville portoient le luxe, ſoit dans leurs édifices, ſoit dans leurs repas.

Mais parce que des penſées de jalouſie.] Ce paſſage renferme indirectement une maxime très-véritable & très-belle; ſçavoir, que pour appaiſer l'envie, il ne faut pas abandonner la vertu. C'eſt vraiſemblablement cet endroit qui a fourni à Horace l'idée de ce beau vers:

Invidiam placare paras, virtute relictâ ?

Ce ſeroit acheter trop la paix avec cette paſſion lâche & maligne, d'autant plus qu'elle illuſtre ſon objet, lorſqu'elle tâche de l'obſcurcir : car à meſure qu'elle s'acharne ſur le mérite ſupérieur qui la bleſſe, elle rehauſſe l'éclat de l'hommage involontaire qu'elle lui rend, & manifeſte davantage la baſſeſſe de l'ame qu'elle domine. C'eſt ce qui faiſoit dire à Thémiſtocle, qu'il n'envioit point le ſort de qui ne fait point d'envieux; & à Ciceron, qu'il avoit toujours été dans ce ſentiment, que l'envie acquiſe par la vertu, étoit de la gloire, & non de l'envie: *HOC ANIMO SEMPER FUI, UT INVIDIAM VIRTUTE PARTAM, GLORIAM PUTAREM, NON INVIDIAM.*

Des penſées de jalouſie.] Il y a dans le texte, *des eſpérances de jalouſie*, φθονεραὶ ἐλπίδες. Mais le mot *d'eſpérances* eſt mis ici pour le mot de *penſées*. Les Auteurs Latins ont dit pareillement *ſperare*, dans la ſignification de *croire*, *penſer*. Térence, *SPERABAM JAM DEFERVISSE ADOLESCENTIAM*, *je croyois que*

ce feu de jeunesse étoit passé. Et Catulle dans cette Epigramme, où il se moque si plaisamment d'un homme qui dans la prononciation affectoit de mettre des aspirations par-tout :

Hic tum mirificè sperabat se esse locutum,
Quùm quantum poterat, dixerat HINSIDIAS.

Il croyoit avoir parlé admirablement bien, lorsqu'il avoit dit de toute sa force, des *hembuches.*

Volent sans cesse autour de l'esprit humain.] Cette expression est fort au-dessous de celle du texte, auquel je ne crois pas que notre langue puisse atteindre, θνατῶν φρένας ἀμφικρέμανται. Quelle force, quelle hardiesse, quelle harmonie dans ces trois mots ! Pindare les répete ailleurs, ἀμφὶ δ' ἀνθρώπων φρεσὶ ἀμπλακίαι ἀναρίθμητοι κρέμανται, *une multitude innombrable d'erreurs volent sans cesse autour de l'esprit humain.*

Je ne les ai pas travaillés.] Pindare fait entendre par-tout, qu'il travailloit extrêmement ses ouvrages, & qu'il n'omettoit rien pour leur donner toute la perfection dont ils étoient susceptibles.

Afin que monumens immobiles ils demeurent toujours attachés à une même place.] Le Grec dit tout cela en un seul mot, ἐλινύσοντας, comme qui diroit en Latin *quieturos ;* mais le mot grec a beaucoup plus d'énergie, & ne peut guères se rendre en françois que par le long circuit de paroles dont je me suis servi. Ἐλινύειν se dit proprement d'une masse solide, & posée sur une base inébranlable. Pindare l'employe encore dans un autre endroit, qui peut beaucoup contribuer à faire sentir toute la force & toute la beauté de celui-ci : c'est dans ce début magnifique de la ve Ode Néméenne.

Οὐκ ἀνδριαντοποιός εἰ-
μ' ὥστ' ἐλινύσοντ' ἐργάζε-
σθαι ἀγάλματα ἐπ' αὐτᾶς βαθμίδος
ἑσταότ'.. ἀοιδὰ στεῖχε, &c.

Je ne suis point un statuaire, & je n'éleve point des monumens immobiles, toujours attachés à un piédestal. Partez, mes vers, allez

par toute la terre, &c. On voit par ces deux paſſages, que Pindare plein de cette noble confiance que donne le véritable mérite, met ſans façon ſes ouvrages au-deſſus de tous ceux que la ſculpture peut produire. Horace ſon rival, mais un rival incapable de ces baſſes jalouſies qui ſont le malheureux partage des génies médiocres, ſouſcrit à cet éloge que Pindare ſe donne à lui-même; & enchériſſant encore, il ajoûte que lorſque ce grand Poëte veut bien compoſer une Ode pour un vainqueur, il lui fait un préſent plus conſidérable, que s'il lui élevoit cent ſtatues,

Centum potiore ſignis
Munere donat.

DISCOURS
SUR
LA TRAGEDIE DE SOPHOCLE,
INTITULÉE
ΟΙΔΙΠΟΥΣ ΤΥΡΑΝΝΟΣ.
ŒDIPE ROI.
Par M. Boivin le Cadet.

5 d'Avril 1718. Excellence de cette piéce.

On voit à la tête de la plûpart des éditions de Sophocle une Epigramme grecque, par où il paroît que l'Antigone & l'Electre étoient regardées comme ſes deux plus belles Tragédies.

Malgré ce jugement, qui n'eſt peut-être que le ſentiment particulier de Dioſcoride, auteur de l'Epigramme, il eſt certain que l'Oedipe de Sophocle a paſſé de tout temps pour la plus belle de toutes ſes piéces. Ariſtote dans ſa Poëtique la propoſe par-tout comme un excellent modéle. Quelques-uns même ſe

Le Titre.

ſont imaginés que l'inſcription ΟΙΔΙΠΟΥΣ ΤΥΡΑΝΝΟΣ, ne marquoit autre choſe que la ſupériorité de cette piéce, qui

étoit regardée comme la reine des Tragédies, & qui sembloit les effacer toutes par sa beauté.

Il est certain qu'à considerer seulement le choix & la disposition du sujet, cette Tragédie l'emporte infiniment sur toutes celles qui nous restent des anciens Tragiques. Sujet.

Le sujet est la chose du monde la plus singuliere & la plus intéressante. C'est un Roi qui s'est crû jusqu'ici le plus vertueux de tous les hommes, & qui se trouve être le plus grand de tous les criminels. Il étoit l'amour & l'admiration de ses Sujets, & il en devient tout d'un coup l'horreur & l'exécration. Il se déclare le vengeur d'un meurtre, & il reconnoît qu'il en est l'auteur : il lance des imprécations terribles contre le coupable, & c'est sur lui que tombent ces imprécations. Enfin, après avoir vû expirer une Reine, qu'il a regardée comme sa femme, & qui est déclarée sa mere, il se condamne à ne plus voir jamais le jour, & s'arrache les yeux. On ne peut rien concevoir de plus effrayant, ni de plus propre à émouvoir la compassion.

La disposition du sujet est aussi admirable que le sujet même. L'action est tellement disposée, & marche si rapidement, qu'il semble que la chose s'est passée en aussi peu de temps que le Poëte en employe à la représenter. Les incidens qui forment le nœud, naissent de l'action : le dénouement est préparé avec d'autant plus d'art, qu'il paroît être amené sans art & sans préparation : enfin, l'on peut dire de cette Tragédie ce que M. Despreaux a dit de l'Iliade : Unité de jour.

Tout, sans faire d'apprêts, s'y prépare aisément.
Chaque vers, chaque mot court à l'événement.

La scéne est toujours la même depuis le commencement de la piéce jusqu'à la fin : le théâtre présente aux yeux un palais, qui est la demeure d'Oedipe : dans l'éloignement ce sont des places publiques, des temples & des autels. L'ouverture du théâtre est un spectacle lugubre & extraordinaire : on apperçoit de loin une grande foule de peuple : on entend le bruit confus que fait toute cette multitude, qui gémit, qui implore le secours Unité de lieu.

des Dieux, & qui s'avance ainsi lentement jusques vers les portes du palais d'Oedipe : aux portes même de ce palais, on voit une troupe d'enfans conduite par un vénérable vieillard; c'est le Grand-Prêtre de Jupiter : Oedipe sort, & vient au-devant d'eux. Tout le reste de l'action se passe dans ce même endroit, c'est-à-dire, dans une place publique, sur laquelle s'ouvrent les portes du palais d'Oedipe : ainsi l'unité du lieu est parfaitement bien observée.

Unité d'action.

L'unité d'action n'est pas moins exacte. Car l'action principale n'est autre chose que le renversement imprévû de la fortune d'Oedipe, qui se créve les yeux après avoir reconnu qu'il est le fils & le meurtrier de Laïus. Cette action est une & simple : les circonstances qui la précedent, qui l'accompagnent, ou qui la suivent, la supplication du Grand-Prêtre & d'une troupe d'enfans, l'arrivée de Créon qui apporte la réponse de l'Oracle, l'entrée du chœur, les disputes d'Oedipe & avec Tirésias & avec Créon, son entretien avec Jocaste, les éclaircissemens que lui donnent le Corinthien & le vieux Berger, sont des épisodes, c'est-à-dire des actions incidentes, qui servent à développer l'action principale, & qui n'empêchent pas son unité : en un mot, il semble que les regles de la Tragédie ayent été faites sur le modéle de cette piéce, tant elle paroît réguliere. Pour mieux faire sentir tout ce que nous venons de dire, examinons en détail l'œconomie de toute la piéce.

Objections ou défauts objectés.

Les plus beaux ouvrages sont bien souvent les plus critiqués, non-seulement par les ignorans, mais aussi par les connoisseurs. Des personnes très-éclairées ont crû voir dans cette Tragédie plusieurs fautes contre la vraisemblance.

L'Auteur, disent-ils, semble supposer que les Sujets d'un Roi assassiné n'avoient aucune connoissance ni des assassins, ni des circonstances du meurtre; qu'ils n'avoient fait aucunes informations, aucunes poursuites après la mort de ce Prince, pour découvrir & pour punir les meurtriers; qu'Oedipe, après avoir épousé la veuve de ce même Roi, n'avoit pas sçû que le premier mari de cette Princesse eût été assassiné; ou que s'il

l'avoit sçû, il avoit négligé de venger sa mort. Voilà, dit-on, des suppositions peu vraisemblables.

Outre ces objections, on en fait encore plusieurs autres: la querelle d'Oedipe & de Créon paroît allonger l'action, & en interrompre inutilement la rapidité. Les lamentations du dernier acte sont, dit-on, indignes du caractère d'Oedipe; mais ce que l'on critique le plus, ce sont les deux dernieres scénes.

Comme il pourroit y avoir de l'entêtement à soutenir que cette piéce n'a aucun défaut, il y auroit aussi de l'injustice à vouloir faire passer pour défaut ce que peut-être on ne condamne avec opiniâtreté, que parce qu'on ne l'a pas bien pris d'abord.

Premierement, il n'est point contre la vraisemblance que les Thébains n'ayent pû sçavoir qui avoit tué Laïus, ni comment il avoit été tué. Romulus fut assassiné; les Romains ne purent jamais sçavoir par qui, ni comment. Le bruit qui se répandit peu après la mort de Laïus, que ce Prince avoit été tué par des voleurs, empêcha sans doute qu'on ne découvrît le véritable meurtrier, qui étoit Oedipe lui-même. Fautes contre la vraisemblance.

Secondement, il n'est pas surprenant que les Thébains ne se soient pas mis en peine de venger la mort d'un Roi tel que Laïus. Caligula, Domitien, tant d'autres furent assassinés; on négligea de venger leur mort. Laïus étoit un Prince superbe, un pere dénaturé, un homme violent, injuste, quoi qu'en dise Oedipe, qui en parle comme ἀνδρὸς τ' ἀρίστου βασιλέως τ' ὀλωλότος, diffamé par le ravissement du fils de Pélops. Un Roi de ce caractère devoit être haï de ses Sujets.

Mais je veux bien qu'il soit incroyable que les Sujets ayent négligé d'informer contre les meurtriers de leur Roi. Sophocle a prévû cette objection, & a eu soin de la prévenir. Dans la seconde scéne du premier acte, Oedipe demande à Créon pourquoi les Thébains n'ont pas poursuivi les meurtriers de Laïus; & Créon répond qu'uniquement occupés des maux dont le Sphinx les affligeoit, ils ne pouvoient penser à autre chose. Cette réponse justifie pleinement Sophocle, & donne à la supposition autant de vraisemblance que l'on en peut

déſirer. Cependant, non content d'avoir excuſé par une raiſon très-plauſible, la négligence que l'on avoit droit de reprocher aux Thébains, il détruit entierement dans un autre endroit cette même accuſation de négligence, en aſſurant qu'ils avoient fait tout ce qui dépendoit d'eux pour découvrir les coupables.

On dira peut-être, que cette ſeconde réponſe eſt incompatible avec la premiere, & qu'il eſt ridicule de vouloir ſauver une abſurdité par une contradiction : je réponds à cela, que la contradiction n'eſt qu'apparente, & qu'il faut diſtinguer les temps. Les Thébains ne firent aucunes recherches, tant que le Sphinx qui ravageoit la ville, les obligea de ſe renfermer dans leurs maiſons. Mais lorſqu'ils ſe virent délivrés du monſtre, ils firent toutes les recherches néceſſaires, & ne découvrirent rien.

Pour ce qui regarde Oedipe, qui paroît, dit-on, ignorer ce qu'il doit ſçavoir parfaitement, on peut s'en tenir à la ſçavante remarque de M. Dacier, & à ce qu'il cite de la Poëtique d'Ariſtote. On peut dire auſſi qu'il eſt très-probable, non pas qu'Oedipe ait ignoré l'aſſaſſinat de Laïus (ce que Sophocle n'a jamais ſuppoſé) mais qu'il ait fait peu d'attention à ce qu'on lui diſoit de la mort de ce Prince, & ne ſe ſoit pas mis en devoir de découvrir les aſſaſſins.

Peut-être que cette négligence inexcuſable a été ſuppoſée par Sophocle pour juſtifier la vengeance divine, qui pourſuit Oedipe comme coupable. Car les autres crimes de ce Prince, quelque énormes que ſoient le parricide & l'inceſte, étant des crimes involontaires, ne méritoient pas d'être punis ſi rigoureuſement : mais la vengeance de Laïus négligée par ſon ſucceſſeur & par ſa veuve, étoit un crime volontaire, & par conſéquent digne de punition.

Il eſt d'ailleurs aſſez probable, que dans les endroits où Oedipe paroît ignorer les circonſtances de la mort de Laïus, il n'ignore pas, mais il feint d'ignorer, ſoit dans le deſſein de faire parler les témoins, dont les dépoſitions vont lui être néceſſaires pour convaincre les aſſaſſins; ſoit dans l'envie de ſe diſculper, & de prévenir le reproche qu'on pourroit lui faire, d'avoir

d'avoir négligé jufqu'ici la vengeance du Roi fon prédéceffeur.

En voilà affez fur cet article. Examinons préfentement les objections, & premierement celle qui regarde la difpute d'Oedipe & de Créon.

Il eft vrai que cet épifode pourroit être plus intéreffant; mais il fe lie très-naturellement à l'action. Il en interrompt la rapidité; mais c'eft un nœud qui doit précéder le dénouement, & qui en quelque façon le prépare en l'éloignant. La plus grande beauté de l'action, confifte à mettre la difgrace d'Oedipe dans tout fon jour. Oedipe coupable maltraite Tiréfias, qui lui dit la vérité : il maltraite enfuite Créon, qui eft innocent : il reconnoîtra bientôt qu'il a eu tort d'accufer l'un d'impofture, & l'autre de trahifon : la réparation qu'il fera contraint de faire à Créon, devenu fon maître & l'arbitre de fon fort, la modération même dont celui-ci en ufera envers lui, augmentera encore le fentiment de fes maux, qui lui auroient été plus fupportables, fi le témoignage de fa confcience ne lui avoit pû reprocher que des fautes purement involontaires.

Difpute d'Oedipe & de Créon.

On peut remarquer ici l'habileté de Sophocle. Il falloit que ce Poëte alliât enfemble deux chofes très-difficiles à allier : il falloit qu'il attirât fur Oedipe la compaffion du fpectateur; & il falloit auffi qu'il juftifiât la colère divine, qui pourfuit Oedipe comme criminel.

Que fait Sophocle ? Il commence par nous donner d'abord une grande idée de la générofité, de la fageffe & de la capacité d'Oedipe : il fait voir enfuite fa bonne foi, & l'ignorance où il eft, d'avoir jamais commis les crimes énormes dans lefquels il eft tombé fans le fçavoir : il expofe enfin aux yeux d'une ville entiere, la douleur & le défefpoir que ce malheureux Prince fait éclater dès le moment qu'il s'eft convaincu lui-même d'avoir commis, quoiqu'involontairement, un parricide & un incefte. Voilà ce qui le rend digne de compaffion.

Voyons maintenant comment Sophocle juftifie la cruauté des Dieux envers Oedipe. Il fait appercevoir dans Oedipe une négligence inexcufable, en ce qu'il a fçu, & n'a pas vengé la mort d'un Roi dont il remplit la place, & dont il a époufé la

veuve. Il le repréſente outre cela comme un homme injuſte, violent, prompt à condamner ſans entendre les perſonnes les plus reſpectables : c'en eſt aſſez pour juſtifier les Dieux du paganiſme, qui étoient le plus ſouvent très-injuſtes. Un plan ſi ſagement concerté, fait bien voir que Sophocle étoit un grand maître.

Pour revenir à notre ſujet, tout ce qui peut faire de la peine dans la diſpute d'Oedipe & de Créon, c'eſt la bile, c'eſt le procédé bizarre du premier, qui ne veut entendre aucune juſtification ; & le phlegme du ſecond qui ſe défend, non pas en héros, mais en philoſophe & en vrai dialecticien ; maniere entierement grecque, & pour mieux dire, athénienne, du ſiécle de Socrate, & non pas du ſiécle de Roland ou d'Amadis.

Lamentations du dernier Acte.

Les lamentations du dernier Acte (c'eſt encore une autre objection) paroiſſent indignes d'un grand perſonnage.

Premierement, on pourroit dire qu'Oedipe a paru juſqu'ici, & n'a jamais été un grand perſonnage. Il a paru brave dans la malheureuſe occaſion où il a tué ſon pere ; bon & compatiſſant lorſqu'il a cherché les moyens de ſoulager ſes Sujets : mais dans ſa diſpute avec Créon, il paroît défiant, injuſte, violent, déraiſonnable ; c'en eſt aſſez du moins pour diminuer la haute idée que l'on avoit de lui.

On diroit que par ce bizarre changement d'humeur & de caractère, Sophocle a voulu préparer la cataſtrophe de la grandeur du héros, qui ayant été regardé dans le commencement de la piéce comme le plus grand de tous les mortels (c'étoit le Prêtre de Jupiter qui lui donnoit cet éloge) ſe trouve être dans le dernier Acte le plus malheureux & le plus mépriſable de tous les hommes.

Mais je veux qu'Oedipe ſoit véritablement un grand homme. Eſt-il indigne d'un grand perſonnage de pleurer ſes diſgraces ? Pour ne rien dire de Job, dont les plaintes reſſemblent beaucoup à celles d'Oedipe, le plus grand des héros d'Homere, c'eſt Achille : il pleure pour un affront ; il verſe des torrens de larmes ſur le corps d'un ami mort. Le héros de Virgile fait la même choſe en plus d'une occaſion. Les larmes ne

doivent être blâmées, que lorſque la cauſe qui les fait verſer eſt frivole ou injuſte. La ſenſibilité qui produit les larmes, eſt tellement attachée à la nature humaine, qu'un homme qui ne pleure pas, lorſqu'il a un juſte ſujet de s'abandonner à ſa douleur, ſort du vrai caractère de la nature, & ceſſe en quelque façon d'être homme.

Ce qui touche le plus dans un ſpectacle, où la vie & les mœurs des hommes doivent être repréſentées, ce ſont les images naturelles & reſſemblantes :

Ut ridentibus arrident, ita flentibus adſunt
Humani vultus. Si vis me flere, dolendum eſt
Primùm ipſi tibi.

C'eſt des ſpectacles tragiques qu'Horace parle ici. Tout ce qu'il dit dans le même endroit, ſemble fait pour le ſujet que nous traitons. Il faut, dit-il, que chaque choſe ſoit dans ſa place :

Singula quæque locum teneant ſortita decenter.

Cependant il arrive quelquefois, ajoûte-t-il, que la Comédie éleve ſa voix, & le Tragique affligé parle ſouvent comme le vulgaire.

Interdum tamen & vocem Comœdia tollit ;
Et Tragicus plerumque dolet ſermone pedeſtri.

Il n'en demeure pas là, il propoſe des exemples : Téléphe & Pélée, pauvres l'un & l'autre, & bannis de leur patrie, doivent, dit-il, fuir l'enflure & les grands mots, s'ils cherchent à toucher le cœur du ſpectateur, & à l'attendrir par leurs plaintes :

Telephus & Peleus, cum pauper & exul uterque,
Projicit ampullas & ſeſquipedalia verba,
Si curat cor ſpectantis tetigiſſe querelâ.

Tout ce qui ſuit n'eſt que la confirmation du même principe, dont Horace établit la vérité ſur un raiſonnement ſolide,

puisé dans le fond du cœur humain, & dans le sein même de la nature.

Format enim natura priùs nos intùs ad omnem
Fortunarum habitum, &c.

Si Oedipe après s'être crevé les yeux faisoit le Stoïcien; s'il vouloit nous persuader que son courage est beaucoup au-dessus de la douleur dont il est pénétré, qu'arriveroit-il de-là? ce que dit Horace:

Si dicentis erunt fortunis absona dicta,
Romani tollent equites peditesque cachinnum.

M. Despreaux a exprimé divinement en François toutes ces belles leçons. Il y a même ajoûté du sien; & ce qu'il tire de son propre fond, ne seroit pas indigne du Poëte Latin. Voici comme il parle dans son Art Poëtique:

Des héros de Roman fuyez les petitesses.
Toutefois aux grands cœurs donnez quelques foiblesses.
Achille déplairoit moins bouillant & moins prompt.
J'aime à lui voir verser des pleurs pour un affront.
A ces petits défauts marqués dans sa peinture,
L'esprit avec plaisir reconnoît la nature.

Ensuite blâmant dans la Tragédie l'uniformité des caractères, & donnant toujours pour regle l'imitation de la nature, il dit:

La nature est en nous plus diverse & plus sage:
Chaque passion parle un différent langage.
La colère est superbe, & veut des mots altiers:
L'abbattement s'explique en des termes moins fiers.
Que devant Troye en flamme Hécube désolée,
Ne vienne pas pousser une plainte empoulée.

Ce qui suit est Horace tout pur:

Il faut dans la douleur que vous vous abbaiſſiez ;
Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.
Ces grands mots, dont alors l'acteur remplit ſa bouche,
Ne partent point d'un cœur que ſa miſere touche.

L'Auteur de ces vers étoit ſi éloigné de blâmer les lamentations d'Oedipe, que c'eſt ce qu'il ſemble avoir regardé comme le trait le plus vif, le trait qui frappe, & qui fait le plus d'impreſſion dans la Tragédie de Sophocle. C'eſt par ce trait qu'il caractériſe non-ſeulement toute la piéce, mais la nature même du Poëme tragique. Pour nous charmer, dit-il,

La Tragédie en pleurs,
D'Oedipe tout ſanglant fit parler les douleurs.

Mais par où donc ces lamentations pourroient-elles avoir déplû à des perſonnes d'eſprit, & d'un eſprit même très-ſolide? Pourquoi Corneille, pourquoi tous ceux qui ont depuis traité le même ſujet, les ont-ils entierement ſupprimées? C'eſt, ſi je ne me trompe, parce que ces lamentations, quelque belles, quelque touchantes qu'elles ſoient en elles-mêmes, ne ſont point dans le génie de notre nation, & qu'elles n'auroient pas été goûtées ſur nos théâtres, d'où la fierté romaine, & peut-être l'orgueil romaneſque les a entierement bannies.

Derniere objection qui regarde les deux dernieres ſcénes.

Les deux dernieres ſcénes de la Tragédie d'Oedipe ſont les moins exactes de toute la piéce, & par conſéquent les plus critiquées. Voici en abbrégé l'analyſe & la critique de ces deux morceaux.

Oedipe, après s'être crevé les yeux, pleure, gémit, ſe déſeſpere. Créon ſon beau-frere ſurvient, & affecte d'abord une grande modération : *Seigneur*, dit-il, en s'adreſſant à Oedipe, *je ne viens point inſulter à vos maux, ni vous faire des reproches.* On croit qu'il va continuer ſur le même ton; nullement. Il s'adreſſe tout à coup aux Thébains, & leur reproche leur indulgence envers le malheureux Roi. *Rougiſſez*, leur dit-il, *rougiſſez d'expoſer ainſi à découvert cet objet impur.*

Oedipe, malgré ce reproche, admire plus qu'auparavant l'extrême bonté de Créon : passe pour cela. Dans l'état où il se voit, il lui convient de se croire traité favorablement par ceux même qui le maltraitent. Mais voyons ce qu'il ajoûte : *Jettez-moi*, dit-il, *loin de vos frontieres, & envoyez-moi dans quelques lieux, où jamais aucun mortel ne puisse me parler. Je l'aurois déja fait*, répond Créon, *si je n'avois voulu auparavant consulter le Dieu.* Cela est bien dur, sur-tout dans la bouche d'un homme, dont on vient de vanter la clémence & la générosité. D'ailleurs pourquoi consulter l'Oracle, qui a déja prononcé sur ce qu'on veut sçavoir ? C'est ce qu'Oedipe objecte à Créon, & cette objection est très-sensée. Créon répond, que dans la nécessité présente il vaut mieux consulter les Oracles sur ce qui reste à faire. Quoi, répond aussi-tôt Oedipe, vous consulterez le Dieu sur le sort d'un misérable tel que moi ? Oui, répond Créon ; car à l'avenir vous croirez ce que le Dieu vous dira. Il n'y a rien de plus insultant que cette réponse, rien qui démente davantage l'idée qu'on s'étoit faite de la bonté de Créon. M. Dacier a adouci le sarcasme par le tour qu'il lui a substitué. Sa traduction en cet endroit est une critique très-fine de l'expression grecque.

Revenons à Oedipe. Il perd enfin patience, il commence à parler à son maître, & prononce lui-même sa condamnation. Ensuite il demande instamment qu'on fasse venir ses enfans. Créon qui reprochoit, il n'y a qu'un moment, aux Thébains leur indulgence, & qui leur ordonnoit de renfermer promptement Oedipe dans le fond de son palais, comme un objet impur, que ni la terre, ni la rosée du ciel, ni la clarté du jour ne peuvent souffrir, le laisse exposé présentement aux yeux du public, l'écoute patiemment, & lui donne le temps de faire un long discours à ses filles, dans lequel il répete & rebat continuellement ce qu'il a déja dit plusieurs fois, qu'il avoit commis les plus grands de tous les crimes, tué son pere, épousé sa mere, &c. On ne blâme pas absolument ce qu'il ajoûte sur la douleur qu'auront ses filles de se voir privées du plaisir des spectacles, & condamnées pour le reste de leurs jours à vivre dans le

célibat. Ce ſont des ſentimens que la paternité, & ſur-tout la paternité grecque, autoriſe juſqu'à un certain point : mais il ſemble que ce n'étoit pas ici le lieu d'entrer dans un ſi grand détail. Ce ſecond diſcours beaucoup plus touchant que le premier, n'attendrit point Créon. *C'eſt aſſez pleurer : rentrez chez vous*, dit-il à Oedipe. *Il faut vous obéir*, répond celui-ci, *quoique cet ordre n'ait rien de doux*. Le reſte du dialogue eſt de même ſtile, & finit par une bruſquerie de Créon, qui arrache des bras du malheureux pere ſes deux cheres filles, ſon unique conſolation, & lui dit en le renfermant : *Ne prétendez point être le maître de tout ; le pouvoir que vous aviez ne vous accompagne plus ;* ou, ſelon une autre interprétation, *les choſes que vous aviez voulues fortement ne vous ont pas réuſſi*. Ce compliment, de quelque maniere qu'on le tourne, quelque adouciſſement qu'y puiſſe apporter le Traducteur le plus habile & le plus délié, eſt certainement bien dur & bien peu gracieux, ſur-tout de la part d'un homme bon, humain & compatiſſant.

Voilà le jugement que des perſonnes qui admirent Sophocle dans tout le reſte de la piéce, ne craignent point de porter ſur les deux dernieres ſcénes. Ils ont de la peine à croire qu'elles ſoient véritablement de Sophocle, à moins, diſent-ils, que ce grand Poëte, après avoir épuiſé dans les actes précédens toute la force de ſon eſprit, las enfin, & ſuccombant ſous le poids, ce qui, ſelon Quintilien, arrive quelquefois aux plus grands génies, n'ait pû ſe ſoutenir, ni s'empêcher de tomber dans le dernier Acte.

Il y auroit de la témérité à aſſurer hardiment, que les deux ſcénes critiquées ne ſont pas de Sophocle ; on l'y reconnoît même à quelques traits. Mais il eſt permis de croire que les derniers feuillets du manuſcrit original, qui étoit apparemment un exemplaire unique, dont tous ceux qui ſont parvenus juſqu'à nous peuvent n'être que des copies, ayant été, comme il arrive ordinairement, endommagés en pluſieurs endroits par la pouſſiere, par les vers ou par l'humidité, de maniere qu'on n'y pouvoit plus lire qu'une partie de ce qui y avoit été écrit ; un homme verſé dans la lecture de Sophocle, mais un homme

de mauvais goût, aura voulu remplir les lacunes, & ſubſtituer ſes penſées & ſes expreſſions à celles d'un ſi grand maître. Il y a peu de bons livres qui n'ayent été ainſi alterés, premierement par l'injure du temps, & enſuite par la hardieſſe des mauvais Critiques : de-là viennent tant de différentes & tant de mauvaiſes leçons, tant de phraſes équivoques, obſcures, inintelligibles.

La plus forte raiſon que nous ayons de ſoupçonner que ce malheur pourroit être arrivé à Sophocle dans les deux dernieres ſcénes de ſon Oedipe, c'eſt la moralité qui termine la Tragédie, & qui très-certainement n'eſt pas de Sophocle. Des ſept vers dont cet épilogue eſt compoſé, les deux premiers ont été empruntés de l'épilogue des Phéniciennes d'Euripide, en y changeant très-peu de choſe : le cinquiéme, le ſixiéme & le ſeptiéme ne ſont qu'un lambeau mal couſu de l'Andromaque du même Auteur : les deux autres vers qui ſont le troiſiéme & le quatriéme, ont été faits pour lier les deux premiers avec les trois derniers; & l'un de ces deux vers eſt ſi mal conſtruit, qu'on n'y peut faire un ſens raiſonnable, qu'en donnant la torture aux mots pour en redreſſer la conſtruction. D'ailleurs tout cet épilogue n'eſt qu'une moralité fade, uſée & triviale, un lieu commun qui convient indifféremment à la plûpart des ſujets tragiques.



REMARQUES SUR LA TRAGEDIE DE SOPHOCLE, INTITULÉE L'ŒDIPE COLONE.

Par M. l'Abbé SALLIER.

CETTE Tragédie est une suite de la premiere que nous appellons ordinairement l'*Oedipe*, Οἰδίπους Τύραννος. L'une représente la chûte d'un Roi, dont les malheurs se développent par la connoissance de plusieurs circonstances, qu'il ne peut découvrir sans perdre son repos, & décheoir de l'état heureux dont il jouissoit auparavant. 15 de Mars 1720.

L'autre représente la mort de ce Roi perfide malgré lui-même, incestueux, & cependant puni sans aucun adoucissement, chassé de son pays, & qui étoit devenu l'horreur de son peuple, & l'exécration de ses enfans même. C'est celle-ci que l'on nomme *Oedipe Colone*, ou Oedipe retiré sur une colline auprès d'Athénes, parce que c'est là le lieu de la scéne, Οἰδίπους ἐπὶ Κολωνῷ.

Une lecture attentive de cette Tragédie a donné lieu à quelques réflexions que j'ose proposer à la Compagnie, & sur lesquelles j'attendrai son jugement. Je vais donc examiner, 1°. en quel temps Sophocle a composé cette Tragédie, quelles ont été ses vûes, & quelle fin il a eue : 2°. quel est le lieu de la scéne, & si l'unité y est bien gardée : 3°. quel est le mérite de cette Tragédie, & quel jugement on en doit porter.

Ces éclaircissemens ne paroîtront peut-être point absolument nécessaires; mais on ne disconviendra pas qu'au moins ils ne soient très-utiles. La connoissance des rapports de cette Tragédie avec l'histoire particuliere de la République d'Athénes, & avec quelques autres circonstances, peut contribuer

beaucoup à la faire bien connoître. Une parfaite intelligence de ces ouvrages de l'Antiquité termineroit bien des disputes, & épargneroit mille reproches injustes, contre lesquels on est tous les jours obligé de défendre ces anciens Auteurs. S'ils étoient bien connus, on feroit plus touché des beautés qui s'y trouvent; les défauts qu'on croit y appercevoir, paroîtroient plus légers, & les fruits qu'on retireroit du commerce de ces admirables Ecrivains, seroient plus certains & plus universels.

Sophocle étoit très-avancé en âge, lorsqu'il composa l'Oedipe Colone. Le Commentateur auquel nous devons l'explication du sujet, l'assure positivement. Les anciennes scholies sur la Comédie des Grenouilles d'Aristophane, fournissent une nouvelle preuve de la même chose. Ciceron, dont le témoignage est sans doute beaucoup plus respectable, ne nous apprend pas seulement que Sophocle étoit alors très-âgé, mais il rapporte à ce sujet une aventure assez singuliere. Sophocle, dit-il, composa des Tragédies jusqu'à une extrême vieillesse: comme cette application parut le détourner du soin de ses affaires, ses enfans l'appellerent en jugement pour le faire interdire, & pour lui ôter l'administration de son bien, ainsi que parmi nous, dit Ciceron, on interdit un pere qui le gouverne mal. Ce bon vieillard, comme le rapporte l'Auteur anonyme de sa vie, n'opposa que ces paroles à l'accusation formée contre lui: Si je suis Sophocle, je n'ai pas perdu l'esprit; ou si j'ai perdu l'esprit, certainement je ne suis pas Sophocle. Pour faire sentir cette vérité, & pour détruire le préjugé que son grand âge pouvoit jetter dans l'esprit des Juges, il leur fit la lecture de sa Tragédie d'Oedipe Colone, qu'il venoit d'achever. Ensuite il demanda si cet ouvrage paroissoit être le fruit d'un génie que le temps eût affoibli. La piéce fut reçue avec de grands applaudissemens: la décision ne fut pas douteuse; la prétention des enfans de Sophocle fut rejettée, & certainement ils dûrent paroître moins sensés que celui qu'ils osoient accuser de démence.

Aristop. Βάτραχ. v. 72.

L. 2. de Sen. n. 7.

Anonym. in v. Sophocl.

Ces passages suffiroient pour persuader que cette Tragédie de Sophocle fut, ou la derniere, ou pour le moins une des

dernieres qu'il ait composée. Mais j'ajoûte qu'indépendamment de toute autorité, l'examen qu'on en fera sur les seules regles de la critique, pourra nous en convaincre. On y reconnoît cette sorte d'éloquence qui convient si bien à la vieillesse; une grande douceur dans les vers, une exacte bienséance dans les mœurs & dans les sentimens, quelque chose de moins vif & de plus tranquille: *Decorus est sermo senis, quietus & remissus, facitque persæpe ipsa sibi audientiam diserti senis compta & mitis oratio.* Les chœurs n'ont pas l'enthousiasme, & ces emportemens qui l'élevent quelquefois jusqu'au ciel: on y voit un beau feu, mais il est réglé par une raison qui a atteint sa derniere maturité. Cicer. Senect.

Je puis donc assurer que Sophocle ne joüit pas long-temps de la gloire que sa Tragédie d'Oedipe Colone lui avoit méritée. Il mourut dans la XCIII^e Olympiade, âgé, selon les uns, de 90 ans, & selon d'autres, de 98. On peut de-là conclurre que cette Tragédie fut composée vers la fin de la guerre du Péloponnese, qui tombe dans la XCIV^e Olympiade. Voilà, ce me semble, ce qu'on peut établir de plus certain sur le temps où Sophocle fit jouer la Tragédie d'Oedipe Colone: des recherches assez exactes n'ont pû m'en apprendre davantage; & je ne pense pas qu'on puisse marquer avec certitude l'année précise où cette Tragédie fut représentée pour la premiere fois, ni sous quel Archonte, comme nous le connoissons de plusieurs autres Tragédies par les didascalies dont elles sont précédées, si cependant on doit s'en rapporter à ce qu'elles nous apprennent. Tout ce qu'on peut ajoûter, c'est que la comparaison de quelques traits de cette piéce avec l'histoire de la République d'Athénes dans ces dernieres années de la guerre du Péloponnese, peut servir à en fixer plus particulierement le temps. Je vais donc rapprocher ce que Sophocle a écrit avec ce que les Historiens nous ont laissé, & tâcher de démêler au moins l'occasion particuliere qui la fit naître. Diod. l. 13. sub fin.

Cette regle est d'autant plus sûre pour en bien juger, qu'on sçait avec quelle adresse les Poëtes Grecs sçavoient ramener aux affaires présentes de leur République les sujets les plus

éloignés. Ils entroient par là dans les intérêts du peuple, ils en prenoient occasion de le flater, d'autoriser ses prétentions, de justifier ses démarches, de le remplir d'espérance, de l'instruire de ce qu'il devoit faire en certaines rencontres, & par là souvent ils s'ouvroient un chemin sûr aux applaudissemens du public. Je n'examine pas si quelquefois ils sacrifioient à ce dessein les regles même du théâtre : on l'a reproché à Euripide. Il suffit de remarquer que le théâtre devenoit très-intéressant pour le peuple, & que le Poëte étoit plus aisément maître de l'esprit & du cœur des spectateurs. Leurs propres intérêts unis en apparence avec ceux des personnages de la Tragédie, faisoient illusion à leur imagination, les trompoient agréablement, & les rendoient plus susceptibles des sentimens de terreur ou de compassion que le Poëte vouloit inspirer. On étoit secretement agité, & sans qu'on s'en apperçût, on se trouvoit engagé. Ainsi Euripide sçut accommoder sa Tragédie de Palamede au jugement rendu contre Socrate, & faire voir dans un exemple illustre de l'Antiquité, l'innocence de ce Philosophe, opprimée par la malignité soutenue du pouvoir & du crédit. Les *Supplìantes* d'Euripide ont toujours été regardées comme une piéce, dans laquelle ce Poëte vouloit faire sa cour aux Athéniens. Mais ce dessein ne fut jamais mieux marqué, ni plus déclaré que dans la Tragédie d'*Oedipe Colone :* il ne faut que consulter les anciens Commentateurs. On trouve que Sophocle dans cet ouvrage avoit pour but de se rendre agréable, non-seulement aux Athéniens, mais encore plus particulierement à ceux qui étoient de sa tribu & de son canton, χαριζόμενος οὐ μόνον τῇ πατρίδι, ἀλλὰ καὶ τῷ ἑαυτοῦ δήμῳ ; car il étoit, disent-ils, de cet endroit nommé Κολωνός, ἦν γὰρ Κολωνόθεν. Il pouvoit être lui-même l'ornement de sa patrie, mais il espéroit lui donner quelque nouveau lustre, en y plaçant la scéne de sa Tragédie. D'ailleurs, dans la suite de cette même Tragédie, il fait annoncer aux Athéniens la victoire sur leurs ennemis. Oedipe sur le point de mourir, par un privilége reconnu dans ceux dont le dernier moment approchoit, lit dans l'avenir, & y découvre les guerres que les Athéniens

Aristop. Βάτραχοι.

devoient avoir à soutenir contre les Thébains, il les prédit à ce peuple, en l'assurant qu'il sera toujours invincible, s'ils permettent à Oedipe de se retirer sur leurs terres, parce que l'Oracle a attaché la victoire à ce bienfait envers Oedipe mourant. Parcourons à présent la Tragédie, & arrêtons-nous sur quelques endroits, nous y reconnoîtrons bientôt la vérité de la remarque du Scholiaste. Oedipe dans le bois consacré aux Euménides, leur adresse cette priere : Déesses formidables, Apol- *v. 95.*
lon m'a prédit que je trouverois ici la fin de mes maux, que j'y terminerois le cours d'une vie malheureuse, que je ferois habiter le bonheur parmi ceux qui voudroient bien me donner un asyle, & que je serois le fléau de ceux qui m'auroient chassé de leur pays. Ces traits ne devoient-ils pas gagner à Sophocle la faveur d'un peuple qui se croyoit dépositaire des restes précieux d'Oedipe? Quelques vers après, une troupe d'Athéniens *v. 292.*
entreprend de chasser Oedipe : c'étoit un homme ennemi des Dieux. Oedipe leur dit : Soyez-moi favorables, ne rejettez *v. 470.*
pas les prieres d'un Prince malheureux, protégez-moi. Je suis sacré pour vous, & observateur fidéle de l'ordre des Dieux, je viens vous procurer de grands avantages. Si vous voulez réunir en ma faveur vos forces avec la protection de ces terribles Déesses dont la divinité remplit ces lieux, contre les efforts des Thébains ou des Argiens, Athénes aura en moi un puissant défenseur, & mes ennemis y trouveront une source de malheurs inévitables. Je vous apporte, dit-il à Thésée, les restes *v. 601.*
infortunés d'un corps tout défiguré : c'est un présent dont la vûe ne peut être agréable; mais les biens que vous devez attendre de mon séjour dans vos Etats, sont préférables au frivole plaisir que les graces de sa beauté peuvent produire. Vous sauverez votre ville de la fureur de ces fils de la terre, des Thébains vos ennemis. Par tous ces traits répandus dans sa Tragédie, Sophocle remplissoit les Athéniens d'une noble confiance ; il les disposoit à combattre avec courage par l'assurance d'une victoire que l'Oracle avoit annoncée. Il sçavoit que l'espérance d'un avantage, lorsqu'on peut compter sur la protection des Dieux, est un sûr moyen de l'obtenir.

Je crois que le dessein de ce Poëte est assez clairement exprimé dans ces passages : on voit bien quelle étoit sa fin, quelles étoient ses vûes. Je supprime d'autres témoignages que je pourrois tirer de l'Oedipe; ils n'ajoûteroient rien à ce que je viens d'en rapporter. C'est à l'histoire de la République dans ces dernieres années de la guerre du Péloponnese qu'il faut recourir, pour reconnoître en quel temps Sophocle pouvoit prendre les vûes qui l'ont fait travailler. S'il se trouvoit que dans ce temps les Athéniens avoient des alliés foibles à protéger contre la violence des Thébains, on pourroit, ce me semble, assurer que c'est celui-là même où parut une Tragédie, qui pour les Athéniens étoit une leçon qui leur enseignoit avec quelle fidélité on doit venger les foibles, soutenir les malheureux, punir l'inhumanité, & défendre l'innocence. Idées flateuses pour un peuple, dont la gloire la plus chère fut l'amour de la justice & de la vertu, le respect pour les Dieux & pour les hommes. Cette remarque feroit assez voir, que Sophocle sçavoit placer fort à propos les promesses qu'il fait faire aux Athéniens par la bouche d'Oedipe; mais l'histoire grecque ne nous laisse pas ignorer, qu'en effet différens peuples de la Gréce cherchoient alors à détruire la puissance des Athéniens, tandis que d'autres alliés de ce peuple imploroient sa protection contre des voisins qui les inquiétoient. Le Commentateur de cette Tragédie de Sophocle, soupçonne que les Thébains étoient alors en guerre avec les Athéniens. Je sçais qu'on ne doit pas compter beaucoup sur le témoignage de ces Scholiastes; ils ne sont pas d'une autorité à persuader, lorsque ce qu'ils disent n'est point rapporté par d'autres Auteurs. Les deux derniers livres de l'histoire de Thucydide qui finit à la 21e année de la guerre du Péloponnese, font bien plus sûrement connoître la jalousie de quantité de Républiques grecques contre celle d'Athénes. On y voit plusieurs Etats conjurés contre un seul; les Bœotiens se trouvent très-souvent, & presque toujours parmi les ennemis des Athéniens; ceux-ci d'autre côté hasardent souvent le salut de la République, pour secourir des alliés qui les avoient sollicités de prendre leur

Eur. Troad. v. 218. 973. Med. v. 825. Heracl. v. 1030. V. Supplic. passim.

défenfe. Que ne leur en coûta-t-il point pour avoir entrepris la guerre de Sicile ? La perte de plufieurs batailles, la ruine de leurs forces maritimes, la mort de plufieurs grands Capitaines, le fang répandu de tant de généreux citoyens, avoient tellement abbattu la République, qu'elle paroiffoit être fans reffource. Elle fut réduite à la néceffité de former un nouveau peuple, & d'admettre parmi fes citoyens tous ceux qu'une fortune contraire chaffoit de leur pays. Avec ces nouveaux fecours, ils mirent en mer une flotte nouvelle, & l'envoyerent fur les côtes de l'Afie mineure, pour combattre la flotte des Lacédémoniens, & faire lever enfuite le fiége de Mitylene. Thrafybule, Péricles le fils de celui que fon éloquence rendit fi célébre, & Théramene commandoient pour les Athéniens. Callicratide d'un autre côté étoit Général des Lacédémoniens foutenus des Bœotiens leurs alliés. Jamais, dit un Hiftorien, la Gréce n'avoit vû de fi puiffantes armées : le danger étoit grand, la victoire importante : auffi le combat fut-il très-opiniâtre ; mais enfin les Athéniens demeurerent victorieux. Cet événement mémorable, dont tout le détail eft dans Diodore de Sicile, arriva environ au commencement de la XCIII[e] Olympiade, & on l'appelle la bataille des Arginuffes. Il femble que la Tragédie d'Oedipe Colone puiffe être heureufement rapportée au temps qui précéda immédiatement cette grande bataille. L'occafion étoit favorable pour expofer parfaitement tout ce que Sophocle a jetté dans fa Tragédie. Les Athéniens abbattus par des pertes confécutives, reçoivent pour citoyens d'Athénes des gens qui fe tranfplantoient, des gens chaffés de leur patrie ; Athénes étoit pour eux un afyle : *μετοίκους πολίτας ἐποιήσαντο καὶ τῶν ἄλλων ξένων τοὺς βουλομένους συναγωνίσασθαι.* On ne pouvoit préfenter une fituation plus approchante de celle des nouveaux Athéniens, que l'état préfent d'Oedipe fugitif, retiré à Athénes. Il s'appelle luimême *ἀλήτην, μέτοικον, ξένον, ἔκτοπιον.* Il venoit pour ramener la victoire chez les Athéniens, comme je l'ai déja dit ; il ne falloit que le recevoir pour s'affurer bien des avantages, *ὡς ἂν προσαρκῶν σμικρὰ κερδανῇ μέγα.* On ne pouvoit flater

Diod. l. 13.

Cic. l. 1. off. 24.

Diod. ibid.

plus adroitement les Athéniens, que par l'eſpérance du bonheur que promettoit la nouvelle union de tous ces citoyens infortunés, à qui la République donnoit une retraite. Oedipe avoit eu les Thébains à combattre dans la perſonne de Créon leur Roi; l'Oracle même en avoit prédit la défaite : c'étoit le prix de cette humanité qui rendoit Athénes ſenſible aux malheurs d'Oedipe exilé. Cette conſidération ne rempliſſoit-elle pas d'eſpérance le cœur des Athéniens, qui alloient faire pour leurs nouveaux alliés contre les Thébains, ce que Théſée avoit fait autrefois pour Oedipe malheureux? Quoique Diodore de Sicile nomme les Bœotiens, non pas les Thébains : quoique dès le temps même d'Homere, la Bœotie fût partagée en pluſieurs petits Etats, je ne fais pas difficulté de ſubſtituer le nom des Thébains au lieu de celui des Bœotiens, non-ſeulement parce que la puiſſance des Thébains étoit alors très-grande, mais parce que, ſuivant le récit de Diodore même, on voit que le Capitaine général des Bœotiens étoit un Thébain nommé Thraſondas.

En voilà aſſez ſur le temps auquel Sophocle fit paroître ſa Tragédie d'Oedipe Colone, ſur la fin qu'il s'étoit propoſée, & ſur les vûes dans leſquelles il l'avoit compoſée. Qu'il me ſoit permis d'ajoûter encore un mot ſur ce ſujet, & de faire remarquer que la Tragédie des Héraclides d'Euripide a un merveilleux rapport, non-ſeulement avec celle de l'Oedipe Colone, mais avec l'état même des affaires de la République dans ces dernieres années de la guerre du Péloponneſe. Ne pourroit-on pas dire, que c'eſt la raiſon qui fera toujours paroître ces piéces un peu languiſſantes, & même froides ſur notre théâtre, où elles ne nous intéreſſent pas, comme elles intéreſſoient les Grecs, quelques beautés qu'elles puiſſent avoir d'ailleurs? Dans les Héraclides, c'eſt Iolaüs vieillard reſpectable, qui conduit de ville en ville les enfans d'Hercule, pour les dérober à la perſécution de Junon, & à la cruauté de l'implacable Euryſthée. Démophoon fils de Théſée, Roi d'Athénes, ſe déclare protecteur de cette famille fugitive & proſcrite; on eſt réſolu d'entreprendre la guerre, plutôt que de violer le droit des

ſupplians,

fupplians, plutôt que de livrer à leurs perfécuteurs des gens exilés, qui s'étoient retirés à Athénes. Macarie fille d'Hercule, fe facrifie généreufement pour le falut de fa maifon, & pour la victoire des Athéniens. Athénes dans toute la Tragédie eft repréfentée comme un lieu de fûreté, & un afyle dans lequel les malheureux font refpectés, les ordres des Dieux obfervés, & le peuple ami de la juftice & de l'humanité. On pourroit étendre davantage cette comparaifon, remarquer plus en détail tous ces rapports, & en tirer quelques conclufions ; mais je n'ofe rien hafarder de plus, pour ne point paroître trop donner aux conjectures, quelque vraifemblance qu'elles puiffent avoir.

Sophocle réuffit parfaitement à bien ouvrir fes Tragédies : il commence prefque toujours par établir très-nettement le lieu de la fcéne : l'expofition qu'il en fait, n'eft jamais hors de propos. S'il convient d'y entrer, la conftitution de fes fujets eft affez heureufe pour l'amener fans bleffer la vraifemblance, & jamais elle n'eft inutile. Je ne perdrai pas de vûe la Tragédie que j'examine, je vais y prendre la preuve de ce que je dis. J'aurai occafion de parler ailleurs des autres Tragédies grecques, dans de femblables remarques que je pourrai faire fur le théâtre des Anciens, fi la Compagnie l'approuve.

Oedipe dans celle-ci arrive fur le théâtre, conduit par une feule de fes filles, jeune encore, peu inftruite de l'endroit où elle fe trouve. Oedipe eft aveugle ; il cherche, fuivant l'Oracle d'Apollon, un bois confacré aux Euménides, où il lui eft ordonné de fe rendre. Il eft très-naturel, que dans ces circonftances Oedipe demande quel eft le lieu dans lequel on l'a amené ; & la defcription qu'en fait un Athénien introduit fur la fcéne, n'eft point déplacée. L'aveuglement d'Oedipe, l'ignorance ordinaire à l'âge de fa fille, enfin la néceffité où il eft de trouver le bois facré des Euménides, font trois raifons qui juftifient parfaitement le détail le plus circonftancié qu'on fait de ce bois facré, & qui rendent ce même détail très-vraifemblable & néceffaire.

C'eft ce lieu que je vais tâcher de décrire par les propres paroles de l'Athénien. Je pourrai donner quelque étendue à

ſon diſcours, en y ajoûtant ce que nous ont laiſſé par écrit quelques Auteurs qui parlent des mêmes endroits.

Oedipe venoit de Thébes à Athénes; c'eſt ſur ce chemin que ſe rencontre cette petite colline, cette hauteur, cette éminence appellée par les Grecs Κολωνός. Il y en avoit une toute ſemblable dans l'intérieur de la ville même : c'étoit à Athénes ce que nous appellons dans nos villes la place du marché. Je ne dirai rien de celle-ci, pour ne pas ſortir de mon ſujet : il me ſuffit de bien marquer celle qui étoit hors de la ville, & d'en faire connoître les environs. Elle étoit du côté de la porte de la ville baſſe, qu'on appelloit Δίπυλον, comme qui diroit double porte. En ſortant de la ville par cette porte, on entroit dans le Ceramique; c'étoit une place aux fauxbourgs d'Athénes : à ſix ſtades de cette porte ſe voyoit l'Académie où Platon raſſembloit ſes diſciples : lieux célébrés ſi ſouvent, & non ſans raiſon. *Inde vario ſermone*, dit Ciceron, *ſex illa à Dipylo ſtadia confecimus; cùm autem veniſſemus in Academiæ non ſine cauſa ſpatia nobilitata*, &c.

Diog. Laert. 3. 1.
Cic. de finibus, 5. 1.

Entre l'Académie & la porte de la ville étoit cette colline auprès de laquelle Oedipe s'étoit arrêté. Quintus Ciceron la conſideroit avec attention, comme il le dit, lorſqu'avec ſon frere, avec Piſon & Pomponius Atticus, il alloit chercher la douceur de la ſolitude, qu'on pouvoit goûter à certaines heures dans l'Académie. *Me-ipſum hùc modo venientem convertebat ad ſe Coloneus ille locus, cujus incola Sophocles ob oculos verſabatur.* L'Académie étoit donc plus éloignée de la ville que cette colline, lieu de la ſcéne. La deſcription qu'en fait l'Athénien, embraſſe tout cet eſpace qui eſt entre l'Académie & la porte de la ville, nommée Δίπυλον : tout ce terrein étoit ſacré. Vulcain & Promethée y étoient honorés avec Minerve, ſuivant le rapport d'Apollodore : l'enceinte de l'Académie renfermoit un bois conſacré à cette Déeſſe, & les deux autres Divinités avoient dans ce bois un temple & leur ſtatue. On voyoit même à l'entrée de l'Académie la figure de Promethée & de Vulcain. Promethée, dit Lyſimachide, étoit repréſenté ſous la figure d'un vieillard tenant en ſa main droite un ſceptre.

Schol. Soph. Oedip. col.

C'étoit le terme d'où partoient, dit Pausanias, ceux qui combattoient à ce jeu, dont la loi principale étoit qu'il falloit conserver pendant la course la plus rapide une torche allumée jusqu'à la borne qui la terminoit. On voyoit dans la seconde place Vulcain représenté sous la figure d'un jeune homme: un autel commun servoit pour le culte de ces deux Divinités. Il y avoit de là un chemin appellé *chemin d'airain* : ὃν δ' ἐπιστείβεις τόπον χθονὸς καλεῖται τῆσδε χαλκόπους ὀδός. Plusieurs Auteurs cités par l'ancien Scholiaste parlent de ce chemin, qui seul servoit de passage au public, sans qu'il fût permis de porter ses pas dans ces endroits sacrés qui étoient aux deux côtés du chemin. Aussi l'Athénien ayant apperçu qu'Oedipe étoit placé à côté de ce chemin, ne veut point l'écouter, & l'oblige à sortir de sa place avant que de lier aucune conversation avec lui: πρὶν τὰ πλείον' ἱστορεῖν ἐκ τῆσδ' ἕδρας ἔξελθε· ἔχεις γὰρ οὐχ ἁγνὸν πατεῖν. Vous foulez aux pieds, dit-il, un terrein sur lequel il n'est pas permis de marcher: il lui marque donc l'endroit où il peut s'établir; Oedipe obéit: ensuite l'Athénien lui apprend tout ce qu'il désiroit sçavoir. C'étoit donc à côté de ce chemin, entre la colline & l'Académie, qu'étoit le bois des Euménides, bois sacré: χῶρος ἄθικτος, οὐδ' οἰκητός, ἄστιβος ἄλσος, ἀφθέγκτον νάπος τῶν ἀμαιμακέταν κορᾶν. On y voyoit de toutes parts le laurier, l'olivier, le lierre, une vigne, & d'autres plantes: des oiseaux sacrés faisoient entendre leurs concerts: des fontaines intarissables arrosoient cette terre. Après que l'Athénien a quitté la scéne, la crainte fait rentrer Oedipe dans ce bois. Il vouloit se cacher à cette troupe d'Athéniens qui surviennent, & qui font le chœur de la Tragédie: σύ μὲν ἐξ ὁδοῦ πόδα κρύψον κατ' ἄλσος. Mais il fut découvert, & obligé de sortir une seconde fois par les mêmes considérations qui l'avoient contraint de sortir la premiere. Tout auprès on voyoit cette colline appellée Κολωνὸς, qui étoit le chef-lieu de ce petit canton. Il donnoit le nom à tous les habitans appellés Coloniates. Neptune avoit là son temple sous le titre de *Neptune Hippien*, Ποσειδῶν Ἵππιος, aussi bien que Minerve sous le même titre de *Minerve Hippienne*, Ἀθηνᾶ Ἱππία.

Voilà le lieu de la ſcéne d'Oedipe Colone, tel qu'il nous eſt repréſenté dans la deſcription de l'Athénien. C'eſt dans ce même lieu que ſe paſſe toute l'action de la Tragédie : il eſt donc conſtant que la regle de l'unité de lieu eſt très-exactement obſervée : le chœur qui demeure toujours ſur la ſcéne depuis qu'il en a pris poſſeſſion, marque viſiblement cette même unité. Il y trouve Oedipe : il eſt témoin de l'arrivée de Créon, de l'enlevement des filles d'Oedipe, de leur retour, & du diſcours de Polynice à ſon pere Oedipe. C'eſt ſous les yeux de ces Athéniens qui ſont le chœur de la Tragédie, & à la vûe de ſon peuple, que Théſée s'engage à défendre Oedipe contre le deſſein formé par les Thébains ou les Argiens, de forcer Oedipe à quitter Athénes pour les ſuivre. Enfin la mort d'Oedipe arrive à la vérité à quelque diſtance du lieu, ſans autre témoin que Théſée qui le voit diſparoître, & qui ſçait, ſous un ſecret inviolable, comment il perd la lumiere du jour; mais auſſi-tôt un meſſager de la ſuite de Théſée, vient faire aux perſonnages du chœur le récit de la mort d'Oedipe, & de ſes circonſtances. Il marque préciſément juſqu'à l'endroit où Oedipe s'étoit arrêté, lorſqu'il leur a ordonné à eux & à ſes filles même de ſe retirer. Les filles d'Oedipe Antigone & Iſmene reparoiſſent avec Théſée, & la Tragédie finit avec l'action qui a toujours été ſous les yeux du chœur dans un même lieu.

Il eſt temps à préſent d'entrer dans l'examen de la piéce en elle-même, & de voir ce qu'on doit en penſer. Si l'on vouloit conformer ſon jugement à celui des Anciens, l'affaire ſeroit bientôt décidée. Cette Tragédie, ſuivant les anciens Commentateurs, a toujours été regardée comme une des plus belles piéces de Sophocle : τὸ δὲ δρᾶμα τῶν θαυμαστῶν. Ciceron étoit un de ſes admirateurs, & prenoit un très-grand plaiſir à la lire : il étoit charmé ſur-tout de la douceur infinie de ces vers ſi touchans, par leſquels Oedipe exprime ſa douleur, & demande en arrivant quels ſont les lieux où il ſe trouve : *me quidem ad altiorem memoriam Oedipodis huc venientis, & illo molliſſimo carmine quænam eſſent ipſa hæc loca requirentis ſpecies quædam commovit.* Venons à la Tragédie même, & conſiderons-en d'abord le ſujet.

C'eſt la mort d'Oedipe : ſujet ſimple, mais que l'art du Poëte, par la conſtitution particuliere qu'il lui donne, ſçait étendre aſſez pour en compoſer une piéce de 1860 vers. On reconnoît dans cette piéce, peut-être plus que dans aucune autre de Sophocle, cette merveilleuſe ſimplicité d'action qui a été ſi fort du goût des Anciens, & un des premiers préceptes qu'ils nous ont laiſſé. Que tout ce que vous ferez, dit Horace, ſoit toujours ſimple, & ne ſoit qu'un. Et il ne faut point croire que cette regle, dit M. Racine, l'honneur du théâtre françois, ne ſoit fondée que ſur la fantaiſie de ceux qui l'ont faite. Il n'y a que la vraiſemblance qui touche : & quelle vraiſemblance y a-t-il qu'il arrive en un jour une multitude de choſes qui pourroient à peine arriver en pluſieurs ſemaines ? Il y en a qui penſent que cette ſimplicité eſt une marque de peu d'invention : ils ne ſongent pas qu'au contraire toute l'invention conſiſte à faire quelque choſe de rien, & que tout ce grand nombre d'incidens a toujours été le refuge des Poëtes qui ne ſentoient dans leur génie, ni aſſez d'abondance, ni aſſez de force pour attacher durant cinq actes leurs ſpectateurs par une action ſimple, ſoutenue de la violence des paſſions, de la beauté des ſentimens, & de l'élégance de l'expreſſion : tel eſt le jugement de ce grand maître.

Sujet.

Pref. de Beren.

Sophocle s'eſt fait honneur dans ſon Oedipe Colone, par cette ſimplicité de ſujet ſi recommandée. Tout ce que l'hiſtoire lui a fourni, c'eſt la mort d'Oedipe ſur les terres des Athéniens. Il ſuivoit en cela la même tradition, qu'Euripide ſur la fin de ſes Phéniciennes ; & je ne crois pas que cette ſuppoſition bleſſât en aucune maniere la créance commune.

Je ſçais que Pauſanias la révoque en doute, & même la combat ouvertement. Il aſſure qu'après avoir fait bien des recherches, il a enfin reconnu qu'Oedipe étoit mort à Thébes, que ſes cendres avoient été apportées de Thébes à Athénes, & qu'elles repoſoient dans l'enceinte de l'Aréopage, où Oedipe avoit ſon tombeau : que tout ce qu'en diſoit Sophocle étoit une pure fiction, & qu'il ne falloit qu'oppoſer l'autorité d'Homere à celle du Poëte tragique. En effet, Homere au XXIIIe

V. 678.

livre de l'Iliade, parle d'un Meciſtée qui combattoit à Thébes dans les jeux célébrés ſur le tombeau d'Oedipe, Ὅς ποτε Θήβας ἦλθε δεδουπότος Οἰδιπόδαο Ἐς τάφον· ἔνθα δὲ πάντας ἐνίκα Καδμείωνας. On pourroit fortifier ce témoignage par celui de Lyſimaque d'Alexandrie, dans ſon XIVe livre de l'hiſtoire de Thébes.

Ce Lyſimaque écrit d'après un autre Hiſtorien qu'il cite. Il dit qu'Oedipe étant mort, ſes amis voulurent lui donner la ſépulture, mais que les Thébains s'y oppoſerent par reſpect pour la volonté des Dieux, qui s'étoient ſi manifeſtement déclarés contre Oedipe. On l'emporta donc, dit-il, hors de Thébes, dans un endroit particulier de la Bœotie. Mais la vengeance des Dieux pourſuivoit Oedipe juſques dans ſon tombeau : elle accabla de maux ceux qui étoient dépoſitaires des cendres de ce malheureux Prince : les amis d'Oedipe furent obligés de les porter ailleurs : ils ne ſçavoient où les dépoſer. L'oppoſition qu'ils trouvoient par-tout, leur fit prendre le deſſein de cacher quelque part ces reſtes d'un homme haï des Dieux. Ils les mirent en terre pendant l'obſcurité de la nuit, qui leur déroba la connoiſſance du lieu où ils s'arrêterent : il étoit conſacré à
Il. β. 497. Cerès, dans une ville dont parle Homere, appellée Ἐτεωνός. L'affaire ne fut pas long-temps ignorée : l'Oracle fut conſulté ſur ce qu'on avoit à faire ; il répondit qu'il ne falloit point remuer les cendres d'un homme qui s'étoit mis ſous la protection de la Déeſſe. Voilà ce que l'hiſtoire nous apprend ; mais ſans en diſcuter la vérité (je n'ai pas beſoin pour mon ſujet de la connoître en ce point) l'autorité de tous ces Hiſtoriens ne me fera pas croire que Sophocle eût ouvertement choqué la créance commune de toute l'Attique. Il falloit bien que la tradition dont il ſe ſert fût reçue au moins chez les Athéniens, puiſqu'elle eſt le principal fondement de toute ſa fable : mais il vaut mieux conſiderer l'excellent uſage qu'il en a fait, & la maniere ingénieuſe dont il l'accommode à ſon ſujet, que de s'arrêter à la diſcuſſion d'un fait qui n'eſt d'aucune importance.

L'uſage qu'il a fait de cette tradition conſiſte dans la variété de pluſieurs circonſtances qu'il a ajoûtées à un ſujet ſi ſimple

en lui-même, pour en tirer le pathétique, pour faire naître des intérêts différens, pour soutenir l'attention des spectateurs, & pour ménager enfin des situations qui puissent intéresser l'esprit & le cœur par la compassion ou la crainte. Ces circonstances sont l'ordre de l'Oracle, qui veut qu'Oedipe se rende au temple des Euménides pour y mourir.

La liaison de la mort d'Oedipe, avec le bonheur de ceux chez lesquels il mourra.

Le départ d'Oedipe aveugle, conduit par sa fille Antigone; son arrivée & son entrée dans un lieu où il n'est permis à aucun profane de porter ses pas.

L'horreur que sa présence, son air tout défiguré, & la connoissance de son état inspirent aux Athéniens qui composent le chœur : l'arrivée subite & imprévûe d'une seconde fille d'Oedipe, nommée Ismene, qui vient allarmer son pere par la nouvelle de l'arrivée de Créon, que le dessein d'enlever Oedipe amene.

L'empressement de Thésée, instruit de l'avantage qu'il doit attendre de la protection accordée à Oedipe.

La violence de Créon, qui malgré la résistance du chœur, enleve au malheureux Oedipe ses deux filles, la seule consolation qui lui reste.

Le retour de ses filles en conséquence des ordres de Thésée. Il introduit ensuite Polynice fils d'Oedipe, qui s'efforce de toucher son pere par l'exposition pathétique de leurs malheurs communs & particuliers : on voit Oedipe infléxible aux prieres de ce fils rébelle & dénaturé. La force des reproches d'Oedipe, l'horreur des imprécations dont il accompagne ces justes reproches, frappent ce fils, & le saisissent si vivement, qu'il croit marcher à une mort certaine, lorsqu'il va pour combattre son frere Etéocle. L'heure de la mort d'Oedipe approche; il se dispose à obéir à l'ordre des Dieux, marqué par un coup de tonnerre. Il fait ses derniers adieux à ses filles & à Thésée; il part & va mourir.

On voit en peu de mots tout le sujet de la Tragédie d'Oedipe Colone. Voilà le lieu de la scéne, l'action qui s'y passe, les

quatre principaux Acteurs, & même leurs caractères, enfin le chœur. On y voit une multiplicité d'incidens suivis, liés, & qui naissent les uns des autres avec vraisemblance, & même avec nécessité.

REFLEXIONS SUR LA CYRO-PEDIE, ET SUR L'HISTOIRE DE CYRUS.

Par M. l'Abbé BANIER.

30 d'Avril 1725.

LA CYRO-PEDIE a été regardée par tous les connoisseurs comme un excellent ouvrage : la netteté, la pureté, & la douceur du style, qui ont fait nommer Xénophon *l'Abeille Attique :* la beauté des préceptes, les maximes de morale, les sentimens également nobles & humains, tout cela y est étalé avec beaucoup de sagesse. En un mot, cet ouvrage a paru à ceux qui l'ont lû, donner l'idée d'un Prince accompli, & d'un Roi qui sçut allier la qualité de Conquérant à celle de pere du peuple.

Tel est le jugement qu'on a porté de la Cyro-pedie : mais il faut avoüer que ceux qui ont été favorables au Philosophe, ne l'ont point été à l'Historien. La beauté de sa morale n'a pû désarmer une foule de Critiques, qui l'ont attaqué sur le fond de son histoire. Ils ne l'ont regardée la plûpart que comme un roman fait à plaisir, dans lequel l'Auteur ayant pour objet l'idée d'un Prince parfait, n'a conservé que quelques événemens de l'histoire de Cyrus, sans ordre & sans liaison, à peu près comme dans nos romans, & en particulier dans celui qu'on a fait sur ce Prince, où parmi tant d'aventures imaginées par Mlle Scuderi, on ne laisse pas de trouver quelques traits de l'histoire de ce Conquérant. Je suis fâché de

de trouver parmi ceux qui ont jugé ainsi de la Cyro-pedie, M. l'abbé Fraguier, qui dans une Dissertation imprimée au IIe tome des Mémoires, regarde cet ouvrage comme un roman, où Xénophon avoit voulu étaler la morale de Socrate son maître; & s'il lui fait l'honneur, en faveur des préceptes, de le mettre au-dessus de l'Artaméne, il croit l'apprécier au juste en le comparant au Telemaque de M. de Cambray.

Le sentiment de M. l'abbé Fraguier a d'illustres partisans; & je ne dois pas passer sous silence ce qu'ils ont dit de plus fort contre la Cyro-pedie. On cite d'abord le témoignage de Cicéron, *Cyrus ille*, dit-il, *à Xenophonte, non ad fidem historiæ scriptus, sed ad effigiem justi imperii;* comme si, dit le Chevalier Marsham, l'exemple d'un bon Prince étoit une chose opposée à l'histoire, & qu'on dût inférer de ce témoignage, que la Cyro-pedie s'éloigne autant de la vérité, que l'Auteur de cet ouvrage est différent d'Hérodote.

Ad Quint. fratrem.

In Can. p. 519.

Hermogéne est aussi parmi les Anciens un de ceux qui ont le plus fortement censuré cette histoire. Ce Critique en veut sur-tout à l'histoire de Penthée, qui se tue avec trois de ses Eunuques sur le corps de son mari Abradate; & il prétend que Xénophon n'a inventé cette fable, que pour donner plus d'agrément à son ouvrage. Est-il donc si extraordinaire qu'une Princesse ait acompagné son mari à la guerre; qu'elle n'ait pas voulu lui survivre; & que Cyrus touché de la vertu de cette héroïne, & de la fidélité d'Abradate qui l'avoit si bien servi, leur ait fait faire des funerailles dignes de leur naissance?

Ausone dans la harangue où il remercie Gratien sur son consulat, paroît juger de la Cyro-pedie comme Cicéron: *Oratoriè vellem*, dit-il, *si rerum natura pateretur, Xenophon Attice, in ævum nostrum venires, tu qui ad Cyri virtutes exequendas, votum potiùs quàm historiam commodasti, cum diceres non qualis esset, sed qualis esse deberet.*

Les Critiques modernes sont allés encore plus loin que les Anciens. Scaliger avance hardiment, qu'il n'y a pas une ombre de vérité dans la Cyro-pedie, *non imaginem quidem illam veri esse in illo opere Xenophontis.* Il traite même de fous & d'extra-

Anim. in Euf.

vagans ceux qui cherchent quelque vérité dans cette hiſtoire : *ſtultè faciunt, ne dicam imperitè, qui ex Xenophonte veritatem hiſtoriæ petunt ;* & il ajoûte avec dédain, *fabulas Aretalogorum ex Cyripædia miſſas facimus.*

Præf. op. de Emend. temp. Can. Iſag. l. 3.

Le Pere Petau, qu'on ne ſoupçonnera pas avoir été entraîné par le jugement de Scaliger, penſe ici comme lui, quoiqu'il s'exprime d'une maniere moins emportée, *Xenophontem, quia fabulam de Cyro, potiùs quàm hiſtoriam edidit, conſultò prætερimus.* Voſſius dit à peu près la même choſe, *valde errant, qui inde veritatem hiſtoriæ petunt ; & tamen faciunt hoc non pauci haud ſpernendæ eruditionis viri.*

Doctr. temp.

Ces dernieres paroles font voir qu'on peut oppoſer à ces Critiques, des Sçavans qui ont jugé autrement de la Cyropedie, & qui l'ont citée avec confiance dans leurs ouvrages. Tels ſont le Chevalier Marsham, Uſſerius, M. de Meaux, M. Charpentier, & pluſieurs autres qu'il eſt inutile de nommer, puiſque c'eſt moins par les autorités que par l'examen de l'ouvrage même, & par la comparaiſon que j'en ferai avec les autres Auteurs qui ont parlé de Cyrus, que je prétends faire voir qu'il porte tous les caractères d'une hiſtoire véritable. J'avoue que j'ai à combattre d'illuſtres adverſaires ; & ce qui eſt encore plus délicat, de grands préjugés : mais j'ai l'avantage de parler dans une Académie, où les raiſons ſont toujours examinées avec équité, & où l'autorité ſeule n'enleve pas les ſuffrages.

In Can. ſæc. 17. In Chron. Diſcours ſur l'hiſt. univerſ.

Je ne crois pas d'abord que Xénophon n'ait eu d'autres vûes que d'écrire l'hiſtoire de Cyrus. Philoſophe comme il étoit, auſſi bien que grand capitaine, il conçût un plus grand deſſein. Il voulut apprendre aux Princes de ſon temps & à la poſtérité l'art de regner, & de ſe faire aimer malgré l'autorité ſouveraine. La morale & la politique de Socrate lui parurent propres à exécuter ſon deſſein, & il chercha à en placer les préceptes dans un corps d'hiſtoire. C'eſt ici où je ſuis de l'avis de M. l'abbé Fraguier ; car on ne ſçauroit nier que Xénophon n'ait fait entrer dans la Cyro-pedie les principes de la philoſophie de ſon maître : on reconnoît en trop d'endroits l'Auteur

des dits mémorables de Socrate. Peut-être même que Xénophon jaloux de la réputation de Platon, qui venoit de tracer le plan d'une République la plus ſage & la plus équitable qu'on pût concevoir, voulut à ſon imitation donner l'image d'un Etat monarchique parfait. C'eſt du moins le ſentiment d'Aulu-gelle, qui dit (*a*) que ce Philoſophe ayant lû les deux premiers livres de la République de Platon, qui parurent avant que l'ouvrage fût achevé, travailla à ſa Cyro-pedie, oppoſant ainſi la Monarchie à l'Etat républicain.

Ce deſſein ainſi formé, Xénophon chercha dans l'hiſtoire des modéles qui puſſent en faciliter l'exécution, & n'ayant point trouvé dans l'Antiquité de Prince plus accompli que Cyrus, & dans ſon ſiécle de Roi plus modéré qu'Agéſilaüs, il entreprit d'écrire leur hiſtoire, avec la liberté d'y faire entrer toutes les réflexions qui pouvoient le conduire à ſon but. J'ajoûte ces dernieres paroles, parce que je ne crois pas, malgré toutes les maximes qu'on trouve dans ces deux ouvrages, que le fond de l'hiſtoire en ſoit altéré. Une ſeule réflexion devroit décider la queſtion. Croira-t-on en effet, que cet Auteur eût oſé donner à ſon gré l'hiſtoire d'Agéſilaüs, d'un Prince connu de toute la Gréce, & qui vivoit encore lorſque ſon hiſtoire fut commencée? Eſpere-t-on de pouvoir mentir impunément à ſes contemporains? Tout le monde ſçavoit les évenemens de la vie de ce Prince: Xénophon l'a donc écrite ſuivant les regles de l'hiſtoire; & puiſqu'elle eſt remplie de maximes de morale & de politique, ainſi que la Cyro-pedie, on doit porter le même jugement de ces deux ouvrages.

Je penſe avoir trouvé la raiſon du diſcrédit de la Cyropedie. Hérodote qui avoit écrit le premier l'hiſtoire de Cyrus, avoit enlevé tous les ſuffrages : il avoit ſaiſi le foible des Grecs. Ce peuple aimoit les fables : tout ce qui tenoit du merveilleux lui plaiſoit infiniment : les Poëtes en avoient fait de tout temps leurs plus cheres délices, & il étoit difficile de les faire paſſer

(*a*) *Lectis ex eo duobus fere libris, qui primi in vulgus exierant, oppoſuit contrà, ſcripſitque diverſum regiæ adminiſtrationis genus, quod* παιδείας Κύρου *inſcriptum eſt.* Aulu-gel. lib. 14, cap. 3.

avec plaisir à une lecture plus sérieuse. Hérodote sçût trouver un juste tempérament; & ayant cherché dans l'histoire ce qu'il y avoit de plus intéressant, il servit les Grecs suivant leur goût. Il y avoit, comme il le dit lui-même, trois traditions différentes sur l'histoire de Cyrus; il ne manqua pas d'employer celle où il y avoit plus de ce merveilleux, qui approchoit tant de ces fables, dont la lecture leur avoit paru si amusante. Et ce qui doit paroître surprenant, cette tradition toute fabuleuse qu'elle est passa seule pour véritable : & lorsque Xénophon & Ctésias vinrent dans la suite à se servir des deux autres, on regarda leurs ouvrages comme des romans faits à plaisir.

In Xenoph. Loc. cit. Platon qui avoit acquis une grande réputation par ses excellens ouvrages, & qui n'aimoit pas Xénophon, comme nous l'apprenons de Diogéne Laerce & d'Aulu-gelle, contribua beaucoup à faire tomber la Cyro-pedie. Ce Philosophe, selon le rapport du dernier Auteur que je viens de nommer, parlant de Cyrus dans un de ses écrits, dit que Xénophon l'avoit représenté brave & courageux, mais qu'il n'avoit point attrapé le plan d'une bonne éducation; & Aulu-gelle remarque qu'il disoit cela pour avilir la Cyro-pedie : *eo facto scriptoque ejus usque adeò permotum Platonem ferunt, ut quodam in libro mentione Cyri regis habitâ, retractandi levandique ejus operis gratiâ, virum quidem Cyrum gravum & strenuum fuisse dixerit*, παιδείας δὲ οὐκ ὀρθῶς ἧφθαι τὸ παράπαν : *hæc enim verba sunt de Cyro Platonis.* *Aulu-g. l. 14. c. 3.* Parler ainsi de la Cyro-pedie, c'étoit l'attaquer dans un point essentiel; mais la jalouse émulation qui étoit entre ces deux Philosophes, nous laisse entrevoir un peu d'animosité dans cette censure. Il est bon de remarquer que Platon n'attaque point la vérité de l'histoire de Cyrus, il se contente de blâmer la maniere dont Xénophon dit qu'il avoit été élevé. Cependant l'éducation que les anciens Perses donnoient à leurs enfans, n'a rien que de très-austere & de très-sensé, & paroît propre à former de bons guerriers & de sages citoyens. Vaut-il donc mieux s'en rapporter à Hérodote, & dire que ce Prince exposé après sa naissance, fut nourri par une chienne, ou, si vous voulez, par une femme dont le nom dans la langue des

Medes vouloit dire une chienne? Les Grecs cependant lisoient avec plaisir l'histoire de Cyrus dans Hérodote : ils ne se récrioient point sur cette aventure qui leur rappelloit le souvenir d'Œdipe, de Téléphe, & des autres Princes, que la fable apprenoit avoir été exposés en naissant, & nourris ou par des pasteurs, ou par des biches, ou par d'autres animaux. *Herod. l. 1.*

Avant que de passer plus avant, je dois dire que Xénophon, outre tous les talens nécessaires à un Historien, devoit être assez instruit de l'histoire de Cyrus, & des coutumes des Perses, pour pouvoir écrire la vie de ce héros. On sçait qu'il fit un long voyage à la suite du jeune Cyrus, qui alloit faire la guerre à son frere Artaxerxe; ce qui le mit en état de s'instruire à fond de tout ce qui regardoit le fondateur de la monarchie des Perses. Le jeune Cyrus, outre les troupes soudoyées, avoit dans son armée un grand nombre de Seigneurs Persans, qui l'avoient accompagné dans son gouvernement de la basse Asie. Notre (*a*) Historien âgé alors d'environ 40 ans, avoit beaucoup d'esprit, & une grande expérience dans la guerre : n'y a-t-il pas bien de l'apparence, ou plûtôt n'est il pas presque évident, que voulant écrire l'histoire de Cyrus, il s'en entretint souvent avec les Officiers de l'armée; qu'il s'instruisit des mœurs, des coutumes des Perses, de leurs conquêtes, sur-tout de celles du Prince qui avoit fondé leur monarchie, & de la forme de gouvernement que ce conquérant avoit établie, & qui étoit encore en partie la même de son temps? Cette histoire n'étoit pas ancienne, les principaux évenemens qui la composoient, devoient être connus de tous les Perses. Ne peut-on pas penser encore, que Xénophon trouva entre les mains des Officiers de l'armée, des mémoires de l'histoire de Cyrus, qu'il fit traduire, & dont il se servit dans la suite? Les particularités où il entre, les différens campemens qu'il décrit, les Ordonnances & les Reglemens dont il parle, tout cela paroît être tiré de mémoires extrêmement détaillés. On recueille avec soin tout ce qu'ont fait les grands Princes; & *Retr. des dix mille. l. 1.*

(*a*) Il devoit avoir au moins cet âge-là, puisqu'il s'étoit trouvé à la bataille de Delium, qui s'étoit donnée vingt-trois ans avant cette expédition.

jusques à leurs moindres actions, tout devient précieux : ainsi on ne doit pas s'étonner, si avec ce secours Xénophon entre si souvent dans des détails, que les autres Historiens négligent ordinairement.

Second préjugé encore plus favorable à notre Historien : quand un Auteur a donné des preuves solides de sa sincérité & de son exactitude, on ne doit point douter sans de très-puissantes raisons, qu'il n'ait soutenu le même caractère dans tous ses autres ouvrages de même genre. Or, il est constant que Xénophon a écrit suivant les regles les plus séveres de l'histoire, l'expédition du jeune Cyrus, & la belle retraite qui la suivit : la continuation de Thucydide porte encore les mêmes marques de vérité. Il y a plus, Thucydide lui avoit légué son ouvrage, au rapport de Diogéne Laerce; & il ne tenoit qu'à lui de le supprimer, ou de le faire paroître sous son nom : il eut cependant assez d'équité pour rendre à son ami ce qui lui appartenoit. Pourquoi croira-t-on qu'un homme de ce caractère, habile dans l'art d'écrire l'histoire, instruit du sujet qu'il vouloit traiter; qui dit au commencement de son ouvrage, qu'il avoit lû avec soin la vie de Cyrus, & qu'il ne rapporte rien qu'il n'ait appris : *Comme ce grand personnage*, dit-il, *m'a toujours paru digne d'admiration, j'ai pris plaisir à rechercher sa naissance, quel a été son naturel, de quelle façon il a été élevé, pour connoître par quels moyens il a pu dévenir un si grand Prince, & je n'avance rien que je n'aye appris.* Pourquoi, dis-je, croira-t-on qu'un Auteur de ce caractère n'ait débité que des fables à la face de toute la Gréce, qui connoissoit alors les affaires des Perses ? Parle-t-on ainsi, quand on ne veut donner qu'un roman ? D'ailleurs qu'a-t-on à lui opposer ? l'histoire d'Hérodote; mais ces deux ouvrages mis en paralléle sur ce qui regarde Cyrus, cet Historien ne peut avoir que du désavantage.

In Xenoph.

Cyro pæd. in proæmio.

Je ne veux pas faire ici l'apologie de Xénophon aux dépens des autres Historiens de la vie de Cyrus; mais je prétends faire voir que ce qu'il en a écrit, est raisonnable & naturel, plus suivi & plus complet, & beaucoup plus conforme à l'Ecriture sainte, que ce qu'en racontent Hérodote & Ctésias; &

que par tous ces caractères son histoire doit l'emporter sur celle des autres Auteurs qui ont traité le même sujet. Je dirai peu de chose de Strabon, de Diodore de Sicile, de Trogue, ou de son abbréviateur, parce que ces Auteurs n'ont fait que copier ceux que je viens de nommer.

Ma premiere proposition n'est pas difficile à prouver : il n'y a qu'à comparer ce que les Historiens racontent de la naissance, de l'éducation, & de la mort de Cyrus. Dans Xénophon, Mandane fille d'Astyage avoit épousé Cambyse roi de Perse : Cyrus qui fut le fruit de ce mariage, est élevé dans la cour de son pere avec toute l'austérité des simples particuliers. A l'âge de douze ans son grand-pere l'appelle à Ecbatane avec sa mere, où il donne toutes les marques d'un naturel heureux, d'un esprit vif & cultivé, & d'une adresse digne d'un Prince élevé avec tant de soin. Diodore de Sicile convient en cela avec Xénophon, lorsqu'il dit dans les extraits recueillis par M. de Valois, que Cyrus qui étoit le Prince le plus accompli de son temps, avoit reçû une éducation véritablement royale. Dans Hérodote, un songe mystérieux est la machine qu'on emprunte pour engager Astyage à marier sa fille unique à un inconnu, à exposer son enfant, qui est nourri secrettement chez l'intendant de ses troupeaux, puis vient la reconnoissance, l'interprétation du songe, que les Devins disent avoir eu son accomplissement dans la royauté que le jeune Cyrus s'étoit fait dédier par les enfans de son âge. Tout ce détail est suivi du funeste repas où Astyage fait manger à Harpage son propre fils; sans parler de plusieurs autres circonstances qui n'auroient pas fait fortune chez un peuple moins crédule que les Grecs: mais ils étoient charmés de trouver dans l'histoire ces évenemens merveilleux, qui leur rappelloient le souvenir du repas d'Atrée & d'Œdipe, qu'un songe pareil fit exposer sur le mont Cythéron. Certainement s'il y a quelque chose dans Hérodote qui doive être mis au rang de ces fables dont (*a*) Cicéron dit que cet Auteur est rempli, c'est une narration si confuse & si bizarre. Ctésias en jugeoit ainsi, au rapport de Photius : cependant

Cyro-pæd. l. 1.

P. 238.

Herod l. 1.

P. 107. & suiv.

(*a*) *Apud Herodotum patrem historiæ sunt innumerabiles fabulæ.* Cic. 1. de Leg.

ce que le même Ctésias dit à ce sujet, ne me paroît guère plus raisonnable; du moins a-t-il été abandonné en cela par les autres Historiens. Selon cet Auteur, Cyrus n'étoit point allié d'Astyage, qu'il nomme *Astyiga*, Αστυιγᾶν; au contraire ce conquérant lui fit la guere, & l'obligea à aller se cacher à Ecbatane. Cyrus y étant arrivé, menaça Amytis fille d'Astyiga & son mari Spitame, de leur faire souffrir les tourmens les plus rigoureux s'ils ne lui découvroient le lieu où le roi des Médes étoit caché; & ce Prince qui en fut averti, aima mieux se livrer au vainqueur, que de voir sa fille & ses petits-fils exposés aux tortures qu'on leur préparoit. Ce même Auteur ajoûte ensuite, que Cyrus eût beaucoup d'égard pour Astyage, qu'il regarda sa fille Amytis comme sa mere, & qu'il l'épousa après avoir fait mourir son mari.

Ce que les Auteurs orientaux racontent de Cyrus, qu'ils nomment (a) *Kiresc* ou *Korese*, paroît encore plus fabuleux. L'auteur du *Leb-Tarik* croit que ce Prince tiroit son origine des Asbats, c'est-à-dire, des douze Tribus, à cause que sa mere étoit Juive, & fille d'un des Prophétes des Hébreux; & que du côté de son pere il descendoit de Giamasb fils de Lohorasb, IVe Roi de Perse de la dynastie des Caïanites. Cyrus, suivant le même Auteur, fut envoyé par Bahaman fils d'Asfendiar roi de Perse, à Babylone pour y commander à la place de Balktanalsar, qui maltraitoit fort les Juifs qui étoient captifs; & ce Prince n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il les renvoya dans leur pays, & leur permit de rebâtir les murs de Jérusalem. Ebn-Batrik dit que la femme de Cyrus étoit fille de Salathiel, & selon Abulpharage elle étoit fille de Zorobabel; & ces deux Auteurs conviennent que ce fut en faveur de cette alliance, que ce Prince délivra les Juifs captifs à Babylone; qu'il n'assiégea point cette ville, mais qu'il en eut le gouvernement, qui lui fut confié par Bahaman qui en étoit le maître.

Herod. l. 1. Justin. l. 1. c. 8. Val. Max. l. 10. c. 10.

Les Auteurs ne varient pas moins sur la mort de Cyrus, que sur sa naissance & sur son éducation. Hérodote, & après lui Trogus & Valere-Maxime, disent que Tomyris reine des

(a) Voyez Herbelot au mot *Kiresc*, & ailleurs.

Massagetes

Massagetes l'ayant vaincu dans un combat, avoit fait plonger sa tête dans un vaisseau plein de sang, en lui disant, *Tu m'as perdue en faisant périr mon fils par une fraude ; mais je vis, je t'ai vaincu: & je t'assouvirai de sang comme je t'en ai menacé.* Diodore de Sicile assûre qu'une Reine des Scytes le fit attacher à une croix comme un esclave : selon Ctésias, il fut blessé dans un combat contre les Derbices, & il mourut trois jours après de sa blessure. Si nous en croyons Lucien après Onésicrite, Cyrus mourut à l'âge de cent ans du chagrin qu'il eut que son fils Cambyse eût fait mourir quelques-uns de ses amis particuliers. Jean Malela d'Antioche rapporte, sur la foi d'une prétendue histoire de Pythagore, que les Samiens avoient tué ce Prince dans un combat naval : mais Xénophon assûre que ce conquérant mourut paisiblement en Perse au milieu de sa famille. Les Ecrivains de la vie d'Alexandre semblent confirmer le sentiment de cet Historien, lorsqu'ils disent que le tombeau de Cyrus étoit encore à Pasargade, lorsque ce Prince fit la conquête de la Perse ; & c'est sur leur témoignage que Strabon rapporte l'épitaphe qu'on y lisoit alors. Il paroît que de toutes ces traditions, qui sont si opposées les unes aux autres, l'Auteur que je défends a choisi les plus vraisemblables; & que son histoire quant à ces deux articles est la plus naturelle & la plus raisonnable.

L. 2.

Apud. Phot. loco cit.

Dans le dial. de ceux qui ont vécu long-temps.

L. 8.

L. 15.

Elle est aussi la plus suivie & la plus complette. Si je n'avois pas l'honneur de parler devant une assemblée à qui l'histoire de Cyrus est si connue, il faudroit détailler ici ce que tous les Historiens rapportent de ce Prince. Mais il suffira de faire remarquer que Xénophon ne perd jamais de vûe son héros; qu'il le suit depuis sa naissance jusqu'à sa mort : ses victoires, ses marches, ses campemens, tout y est dans un détail qui marque qu'il en étoit très-bien instruit. Hérodote passe sous silence bien des choses essentielles à l'histoire de ce Prince : il ne parle point des Arméniens qu'il remit dans le devoir, des Hyrcaniens qui se soumirent à lui, des Cadusiens, des Saques, & des autres peuples plus reculés qu'il vainquit, ou qu'il gagna par sa douceur : il ne dit rien non plus des alliances qu'il fit avec Gobryas, Abradate & Gadatas, que le Roi de Babylone avoit

mortellement offenſés, & qui furent toujours ſi fidéles à Cyrus. A des articles ſi importans Hérodote ſubſtitue la guerre que Cyrus fit à ſon grand-pere, auquel, ſelon Xénophon, il fut toujours très-ſoumis. Mais une omiſſion plus conſidérable encore que celle de ces différentes conquêtes, c'eſt qu'Hérodote ne dit rien de Cyaxare ſecond, fils d'Aſtyage & oncle de Cyrus, qui eut tant de part dans l'hiſtoire de ce Prince. On verra dans la ſuite l'importance de cet article.

Pour voir d'un coup d'œil combien il manque de choſes dans Hérodote, il ſuffit de rapporter ce que Xénophon dit au commencement de cette hiſtoire, des conquêtes de Cyrus: *Cyrop-pæd. in Prooemio.* *Ce Prince*, dit-il, *attira premierement à ſon parti les Médes & les Hyrcaniens, il ſubjugua enſuite les Syriens, les Aſſyriens, les Arabes, les peuples de la Cappadoce, ceux de l'une & de l'autre Phrygie, les Lydiens, les Cariens, les Pheniciens, les Babyloniens: il ſe rendit maître de la Bactriane, des Indes, de la Cilicie, du pays des Saques, de la Paphlagonie, de la Megadine: il conquit l'Iſle de Chypre & l'Egypte, tout le pays qui eſt au-delà des* *L. 8.* *Arabies juſqu'à la mer Rouge, & une infinité d'autres provinces dont les noms ſont à peine connus.* Voilà, pour le dire en paſſant, le fond de l'hiſtoire de Cyrus; & dans les huit livres que Xénophon employe à l'écrire, il développe ces évenemens, & leur donne une juſte étendue.

Il ne ſuffit pas pour bien écrire l'hiſtoire d'un Prince, de rapporter tous les évenemens de ſon regne, il faut encore faire connoître ſon caractère, ſon humeur, ſon génie; c'eſt ce qu'a fait Xénophon. Il fait voir en toute occaſion l'habileté de Cyrus dans l'art militaire, ſon adreſſe à ſe faire des alliés, à profiter des ſujets de mécontentement que différens Princes de l'Aſie avoient contre le Roi de Babylone ſon ennemi: il n'oublie pas même ſes converſations familieres avec ſes amis, & il le fait paroître toujours grand & toujours juſte. Tel fut en *In excerp. Valeſii.* effet le caractère de Cyrus; & quand Diodore de Sicile n'en *Iſaie, Dan. Eſdras, &c.* conviendroit pas, c'eſt l'idée qu'en donne l'Ecriture ſainte en différens endroits.

Je ne prétends pas aſſûrer que toutes les converſations que

rapporte Xénophon, ſoient ſuivant l'exacte vérité; mais ſans dire ici, que peut-être il les avoit trouvées dans les mémoires des Perſes, où l'on avoit recueilli avec ſoin tout ce qui appartenoit à l'hiſtoire de ce conquérant, toujours eſt-il vrai de dire qu'elles n'intéreſſent point le fond de l'hiſtoire : & comme nous ne faiſons pas moins de cas des hiſtoires de Thucydide, de Tite-Live & de Denys d'Halicarnaſſe, quoiqu'on ſoit perſuadé que leurs harangues n'ont pas été prononcées tels qu'ils les rapportent, nous n'en devons pas moins eſtimer Xénophon, quand il auroit prêté quelque choſe aux diſcours fréquens de Cyrus. J'ai dit qu'il y avoit beaucoup d'apparence que cet Hiſtorien avoit eu pour objet l'hiſtoire d'un Prince accompli; ſur ce principe il a peut-être un peu flatté le portrait de ſon héros. Selon Xénophon & l'Ecriture ſainte, Cyrus avoit les ſentimens nobles & généreux, il étoit juſte, doux & humain. Diodore ajoûte que les Perſes l'appelloient leur pere: c'eſt ſur ce fonds que notre Hiſtorien philoſophe établit les maximes, les converſations, & tous les principes d'équité & de vertu qui brillent dans cet ouvrage. Eſt-ce là corrompre une hiſtoire, débiter des fables? ou plûtôt n'eſt-ce pas écrire en homme ſenſé, qui ſçait l'art de lier de ſages réflexions & des principes ſolides aux faits qu'il eſt obligé de raconter? Un Auteur qui ne ſçait que rapporter des faits & des dates, ſans y mêler les maximes de morale qui ſortent de ſon ſujet, n'eſt pas ſans doute auſſi utile que celui qui cherche à inſtruire; & quand même Xénophon ſeroit tombé ſur cet article dans un excès qui n'eſt pas ordinaire aux Hiſtoriens, cela ne prouveroit nullement que les faits qui ſont rapportés dans ſon hiſtoire, ne ſont pas véritables. *Loco cit.*

Scaliger montre donc trop de prévention, lorſqu'il dit qu'on ſeroit extravagant de prétendre tirer de la Cyro-pedie quelque vérité hiſtorique, & que Xénophon lui-même n'étoit pas aſſez fou pour eſpérer de pouvoir le perſuader aux Grecs; *neque tam ſtultus fuit Xenophon, ut crederet ſe Græcis hoc perſuadere poſſe.* Nos meilleurs Auteurs n'ont pas été ſi difficiles, & les déciſions de ce Critique n'ont pas empêché un grand nombre *Præf. op. de emend. temp.*

d'excellens Ecrivains de le citer, & de ranger dans l'histoire de Cyrus les évenemens que raconte notre Historien. Et pourquoi ne citeroit-on pas un Auteur si sage & si judicieux? Que l'on me montre un fait qui ne porte pas les marques d'un évenement historique. Sera-ce sa naissance & son éducation? ce qu'en racontent les Auteurs que j'ai cités, est-il donc plus croyable? Son voyage à la cour de son grand pere, & son retour en Perse, où il rentre dans les exercices de sa premiere éducation? Sa sortie avec la noblesse de Perse qui l'accompagne dans la Médie, non pas, comme le dit Hérodote, pour aller déthrôner Astyage, mais pour le secourir contre ses ennemis? Sera-ce la premiere bataille qu'il donna au Roi des Assyriens, parce que l'Historien que je viens de nommer, & qui passe sous silence tant d'autres choses n'en dit rien? Son voyage en Armenie, la réduction des Saques, des Cadusiens & des Hyrcaniens? Les alliances qu'il fit avec les ennemis du Roi de Chaldée? Sa marche dans la Lydie, qui est le fruit de toutes ses conquêtes? la bataille de Thymbraia qui est décrite avec tant de soin, & qui annonce un homme aussi habile dans l'art militaire que dans celui d'en écrire les évenemens? La prise de Sardes & de Crésus, parce qu'il la raconte avec des circonstances différentes des autres Historiens, & que dans la conversation de Cyrus & de Crésus il ne rapporte pas, non plus que Ctésias, l'épisode de Solon que la chronologie seule détruit? La conquête de la basse Asie, suite naturelle de celle de la Lydie? La bataille qui précéda la prise de Babylone, qui est expressément marquée dans Hérodote? La prise de cette ville, & la mort du Roi des Assyriens qu'il raconte d'une maniére si conforme à l'Ecriture sainte, comme je le prouverai dans un moment? Enfin ses autres conquêtes dans les Arabies, dans la Syrie, son mariage & ses enfans, en quoi il est conforme aux autres Historiens? Peut-on dire après cela, qu'il n'y a dans la Cyro-pedie que deux ou trois évenemens historiques, que l'Auteur de cet ouvrage a même mal arrangés, comme le prétend Scaliger? Il est vrai qu'Hérodote, Ctésias, Trogus, & les autres Anciens qui rapportent la plûpart de ces évenemens,

Plutarque.

varient beaucoup dans les circonſtances : mais comme il y avoit ſur l'hiſtoire de ce Prince pluſieurs traditions, il étoit libre de choiſir celle qui paroiſſoit la plus vraiſemblable. Peut-être même que ces différentes relations n'avoient cours que dans les pays étrangers ; & qu'en Perſe où Xénophon avoit voyagé, l'hiſtoire de Cyrus ne varioit point.

Enfin, notre Hiſtorien eſt plus conforme à l'Ecriture ſainte que tous les autres qui ont traité le même ſujet, non-ſeulement par rapport à l'hiſtoire de ce conquérant, mais encore dans pluſieurs circonſtances de l'hiſtoire, & des uſages des anciens Perſes. M. Charpentier & M. de Meaux avoient avancé cette propoſition; mais ils ne ſont entrés ſur un article ſi important dans aucun détail. Tâchons de trouver les rapports qui ſe rencontrent entre les livres ſaints & la Cyro-pedie. *Præf. ſur la traduct. de la Cyro-pedie. Diſc. ſur l'Hiſt. univ.*

Premierement, la maniere dont notre Hiſtorien raconte la priſe de Babylone, eſt entiérement conforme à ce qu'en avoient prédit les Prophétes, & quoiqu'Hérodote ne s'en éloigne pas pour le fond, il y a dans Xénophon des traits beaucoup plus marqués que dans Hérodote : & dès-là le prémier de ces deux Auteurs doit paſſer pour mieux inſtruit, & avoir la préférence, malgré les préjugés de quelques Sçavans. Cyrus, ſelon Xénophon, voyant que la ville de Babylone étoit imprenable par la force & par la famine, détourna l'Euphrate dans des foſſés qu'on avoit fait creuſer, & dans les autres tranchées qu'il y ajoûta. Le prophéte Jérémie prédiſant la chûte de cette ville, avoit dit que les eaux ſeroient deſſéchées, *ſiccitas ſuper aquas ejus erit, & areſcent ;* & dans un autre endroit, *deſertum faciam mare ejus, & ſiccabo venam ejus ;* & ailleurs encore, *& vada præoccupata ſunt*, &c. *Cyro-p. l. 7. C. 50. v. 32. 51. v. 36. Ib. v. 32.*

Iſaïe avoit fait entendre la même choſe dans un autre ſens, lorſqu'il avoit parlé des marais inacceſſibles, que le fleuve détourné de ſon cours ordinaire devoit former dans la Babylonie : *Et ponam eam in poſſeſſionem Ericii, & in paludes aquarum.* *C. 14. v. 23.*

Xénophon ajoûte que Babylone aſſiégée ſans en reſſentir aucune incommodité, malgré le grand nombre de ſes habitans, par le ſoin qu'on avoit pris d'y enfermer des vivres pour

plusieurs années, se moquoit de ses ennemis, & les soldats paroissoient sur les murailles pour insulter les assiégeans sur les tranchées que Cyrus faisoit creuser. On ne parloit dans cette ville que de festins & de réjouissances: le jour qui devoit
Xenoph. l. 7. la réduire au pouvoir de ses ennemis, étoit un jour solemnel, qu'on devoit passer dans la joie, & à faire la débauche. Cette fête étant arrivée, & la nuit commençant de bonne heure, Cyrus employa un grand nombre de ses soldats à ouvrir ses tranchées, & à détourner l'eau de l'Euphrate, & le reste. Ce récit s'accorde parfaitement avec ce qu'avoient prédit les Prophétes, & à ce que Daniel raconte des excès de cette nuit, où Balthasar profana les vases sacrés du temple de Jérusalem. La confiance que Cyrus marquoit dans une entreprise si difficile, étoit fondée, selon Xénophon, sur les débauches de cette nuit. *Entrons*, dit-il, *avec assûrance, les gens à qui nous allons avoir à faire, quand ils ont été de sens rassis, qu'ils ont eu le loisir de s'armer, nous n'avons pas laissé de les vaincre. Ferons-nous donc difficulté de les attaquer, maintenant qu'ils sont la débauche, qu'ils sont yvres, qu'ils dorment ?*

Lorsque les troupes de Cyrus, continue Xénophon, furent entrées dans le lit du fleuve, & qu'on eut rompu ou brûlé les portes du quai qui communiquoit dans la ville, on arriva presque sans résistance jusqu'au Palais Royal; & le Roi qui n'étoit pas encore couché, n'avoit pas apparemment ajoûté foi aux nouvelles qu'il avoit apprises de l'irruption des ennemis, puisqu'il n'avoit donné aucun ordre. C'est ce qu'avoit
C. 51. prédit le prophéte Jérémie: *Currens obviam currenti veniet, & nuncius obviam nuncio, ut annuntiet Regi Babylonis, quia capta est civitas ejus à summo usque ad summum.*

L. cit. Les gardes qui étoient à la porte du Palais, furent forcés sans résistance: Gadatas & Gobryas étant montés dans l'appartement du Roi, le trouverent l'épée à la main, accompagné de quelques-uns de ses Officiers, qui la plûpart ne disputerent pas leur vie, & furent tués avec ce Prince. C'est ce que le
L. cit. même Prophéte avoit prédit: *Et viri bellatores conturbati sunt.* Ainsi, par le récit de Xénophon, Babylone se trouva prise

comme dans un filet sans le sçavoir, conformément à ce qu'en avoit dit le même Prophéte.

Arrêtons-nous encore un moment sur des faits si détaillés. Hérodote ne dit pas que le Roi de Babylone fut tué à la prise de sa capitale : Xénophon raconte sa mort avec des circonstances, qui seules peuvent concilier l'histoire sainte avec les Historiens prophanes. Daniel dit que Balthasar fut tué la même nuit pendant laquelle il avoit prophané les vases sacrés, & avoit eu cette terrible vision qui l'avoit jetté dans une si grande consternation. Il ne dit pas à la vérité, que la ville fut prise cette même nuit; mais comme le Prophéte ne parle que des choses où il a eu part, il ne raconte point un évenement dont tout le monde étoit informé. Cependant il est évident par les conséquences de son récit, que Babylone tomba cette même nuit au pouvoir des Médes & des Perses : *Eâdem nocte interfectus est Balthasar rex Chaldæus, & Darius Medus successit in regnum ejus.* Il est sûr que le royaume des Assyriens ne passa aux Médes & aux Perses qu'à la prise de Babylone ; il est donc évident qu'elle fut prise la nuit du festin dont nous venons de parler. Au moment de la prophanation des vases sacrés, le terme fatal de cet Empire est arrivé : *Datum est Imperium tuum Medis & Persis.* Et il y a apparence que comme il devoit déja être fort tard, lorsque Daniel expliqua les paroles écrites sur la muraille, comme il paroît par tout ce qui s'étoit passé auparavant, les ennemis étoient alors près d'entrer dans la ville, & que le Roi fut tué peu de temps après : c'en étoit fait de ce royaume, il étoit donné aux Médes & aux Perses. Le dernier Roi de Babylone ne survécut point à la perte de sa capitale, le Prophéte est précis sur cet article; donc Balthasar est le dernier Roi de Chaldée; donc il fut tué la nuit où Babylone fut prise. De-là on peut tirer deux conséquences; la premiere, que Xénophon est plus conforme dans ce récit à l'Ecriture sainte, que les autres Historiens. Ce Roi qu'on trouve, selon lui, encore debout, accompagné de ses principaux Officiers, après le festin fini, n'est-ce pas Balthasar qui troublé de la vision que Daniel venoit d'expliquer avoit interrompu le festin, & qui après avoir

C. 5. v. 30.

Dan. l. cit.

Dan. ibid.

congédié tout le monde, n'ayant retenu que ses ministres & ses favoris,(*a*) au lieu de se coucher, quoiqu'il eût bu avec excès, *jam temulentus*, comme le dit le Prophéte, s'entretenoit encore avec eux sur la funeste vision qui l'avoit si fort troublé? C'est en cet état que Gadatas & Gobrias le trouverent; & le peu de résistance que firent ses Officiers, prouve leur petit nombre, leur yvresse, & la triste désolation où ce prodige les avoit

C. 51. v. 57. réduits. Le prophéte Jérémie avoit prédit toutes ces circonstances si bien détaillées par Xénophon : *Et inebriabo principes ejus, & sapientes ejus, & fortes ejus, & dormient somnum sempiter-*

V. 39. *num: in calore eorum ponam potus eorum, & inebriabo ut sopiantur.*

La seconde conséquence que je tire de ce récit, est que

Lib. 1. Balthasar est certainement le même que le Labynite d'Héro-

Ap. Joseph. contra Ap. dote, le Nabonide de Berose, & du Canon de Ptolémée,

L. cit. ou le Nabonandel de Josephe: on sçait que les Rois d'Orient avoient plusieurs noms. Balthasar, selon le prophéte Daniel, est le dernier Roi de Babylone, puisqu'à sa mort les Médes & les Perses se rendirent maîtres de cette ville; donc il est le même que ceux que je viens de nommer, puisqu'ils terminent le Canon des Rois de Chaldée. Il est sûr aussi, suivant le même Prophéte, que le dernier Roi de Babylone fut tué à la prise de sa capitale; & qu'immédiatement après sa mort, son Royaume (*b*) passa aux Médes & aux Perses. Il n'y eut aucun intervalle entre la mort du dernier Roi des Chaldéens, & la

Dan. ibid. possession qu'en prit Darius Méde, *& Darius Medus successit in regnum ejus;* Balthasar est donc le même que Labynite : le Royaume ne passa aux Médes & aux Perses qu'à la prise de sa capitale; ce fut donc alors que le Roi fut tué. Et l'on voit ici la conformité de Xénophon avec Daniel, puisqu'il dit que ce Roi fut tué lorsque les ennemis entrerent dans la ville; & quoiqu'il ne le nomme point, le titre d'impie qu'il lui donne,

L. 7. en l'appellant τὸν ἀνόσιον βασιλέα, désigne assez le Balthasar du Prophéte. Cette épithéte répond à celle que Virgile donne à

Æneid. l. 8. l'impie Mezence, *contemptor Deûm Mezentius*. Peut-on mieux

(*a*) *Balthasar rex fecit convivium grande optimatibus suis mille.* Dan. 5, 1.
(*a*) *Divisum est regnum tuum, & datum est Medis & Persis.* Dan. 5, 30.

caractéris

caractériser un Prince qui venoit de joindre dans un festin le luxe à la profanation? C'est donc sans fondement, que Scaliger & le P. Petau font succéder Nabonide à Balthasar, assûrant que ce fut sous celui-ci que Cyrus se rendit maître de Babylone : la narration du Prophéte Daniel ne met aucun intervalle entre le regne de Balthasar & la domination des Médes.

Balthasar étoit fils d'Evilmérodac, & petit-fils du grand Nabuchodonosor, & sa grande-mere Nitocris pouvoit vivre encore. On croit que c'étoit celle que le Prophéte appelle la Reine, & qui vint dans la salle du festin, d'où la licence l'avoit éloignée, quoique les femmes & les concubines du Roi y eussent assisté, qu'elle y vint, dis-je, pour avertir son petit-fils de faire chercher Daniel, dont elle connoissoit les talents; & par-la on entend ce que le Prophéte Isaïe avoit prédit, que Dieu retrancheroit à Babylone le fils & le petit-fils, ce qui arriva en effet, puisque ces deux Princes furent tués à la fleur de leur âge. Ainsi *fut rompu le sceptre de Babylone*, comme le même Prophéte l'avoit annoncé. Ainsi fut accomplie la prophétie de Jérémie qui avoit prédit, *& servient ei omnes gentes, & filio ejus, & filio filii ejus*, c'est-à-dire, les Chaldéens seront soûmis à Nabuchodonosor, à son fils Evilmerodac, & à son petit-fils Balthasar; & la couronne sera ensuite enlevée à cette famille. Ainsi les Auteurs prophanes ne sçauroient s'accorder avec l'Ecriture, qu'en suivant ce Canon. Car de dire avec quelques Chronologues, que Balthasar ayant été tué par une conspiration de ses sujets, ils donnerent la couronne à Nabonide Méde de nation, sous lequel Cyrus prit Babylone, c'est préférer le sentiment de Mégasthéne à tout ce qu'il y a de plus formel dans l'Ecriture Sainte, & confondre Cyaxare avec le Nabonidochus de cet Auteur. Le dernier Roi de Babylone étoit de la famille royale : & Daniel l'appelle souvent le fils de Nabuchodonosor. Or, selon Mégasthéne, Nabonidochus étoit étranger: Nabonide, ou comme on voudra le nommer, est donc un phantôme, à qui on donne la place de Darius le Méde, ou Cyaxare II, que Daniel fait succéder à Balthasar. Celui qui succéda à Balthasar, gouverna l'Empire selon les loix des

Dan. c. 5.

C. 14. 23.

V. 5.

Ap. Eusebi. præp. Evan. lib. 7.

C. 5.

C. 6. v. 8. Médes & des Perses, ainsi que le dit Daniel ; ce qui ne peut
12. & 15. être arrivé, que lorsque les Médes & les Perses se furent rendus maîtres de cette monarchie. Or, comme ce Prophéte assûre que ce fut Darius le Méde qui en usa ainsi immédiatement après la mort de Balthasar, ce fut donc à cette mort que commença la domination des Médes sur la Chaldée : Darius le Méde est donc Cyaxare II, oncle de Cyrus & Roi des Médes, & non pas un particulier Méde d'origine, & établi à Babylone, que les Chronologues modernes n'ont fait paroître sur la scéne, que pour concilier en quelque sorte Mégasthéne & Hérodote avec le Prophéte Daniel, & rejetter le Cyaxare de Xénophon. Mais ce que je vais dire démontre la fausseté de cette prétention. En effet, si le Darius Méde du Prophéte eût été Nabonidochus élû par la faction des Chaldéens, il eût certainement suivi leurs loix, & non pas celles de leurs ennemis : cependant le Prophéte Daniel dit qu'il gouverna ses nouveaux sujets selon les loix des Médes & des Perses. Pourroit-on concevoir qu'un particulier qui doit son élévation à une faction, eut assez de crédit & assez peu de politique, pour commencer son regne par le renversement des loix de ceux qui l'ont placé sur le thrône ? A cette raison j'en ajoute une autre encore plus concluante. Celui qui succéda à Balthasar, divisa l'empire en cent vingt provinces, comme le dit le même
Dan. c. 7. Prophéte : or cette division ne sçauroit regarder le seul royaume de Chaldée, qui n'a jamais eu assez d'étendue pour cela, & ne faisoit pas la septiéme partie de l'Empire des Medo-Perses ; donc cette division ne peut avoir été faite que par le Roi des Médes. On ne sçauroit au reste se retrancher à dire que ces cent vingt provinces n'étoient que de petits districts, que la seule Chaldée pouvoit fournir, puisque lorsqu'Assuerus, quel qu'il soit, possédoit ces vastes provinces dont il est parlé dans l'Ecriture, & qu'il falloit tant de temps pour parcourir, on n'avoit ajouté que sept gouvernemens aux cent vingt de Darius. Dira-t-on que, pour conserver l'ancienne division, la Chaldée seule fournissoit cent vingt gouvernemens, & que l'Empire des Médes, des Perses, & toutes les conquêtes de

Cyrus, de Cambyse & de ses successeurs furent renfermées dans sept provinces? certainement il n'y auroit jamais eu de division plus singuliere.

Il n'y a rien de si absurde que les raisons que Scaliger allegue, pour prouver que Nabonide étoit Méde d'origine, & Roi de Babylone par élection, après la mort de Balthasar. Dans la prédiction que Nabuchodonosor, un peu avant sa mort, fit aux Babyloniens touchant leur destruction par les Perses, laquelle nous a été conservée dans les fragmens de Mégasthéne, cités par Josephe & par Eusébe, on trouve ces paroles : *Il viendra un mulet de Perse, qui aidé de vos Dieux même combattant pour lui, vous réduira en servitude, en quoi il sera assisté par le Méde.* *Præp. Evan. l. 9.*

Il est visible que ce Méde marquoit Cyaxare Roi de Médie, qui étoit allié de Cyrus dans cette guerre, qui se termina par la prise de Babylone; mais Scaliger prétend que c'étoit Nabonide, d'où il conclut qu'il étoit Méde; & pour le justifier, il cite cet endroit de Mégasthène en sa faveur: *Celui*, dit-il, *qui, suivant la prédiction, devoit aider Cyrus à soumettre Babylone, a dû être Nabonide; parce qu'en effet, s'étant laissé battre & subjuguer par Cyrus, il contribua par sa défaite à lui procurer cet avantage.* Rapporter une preuve de cette nature, n'est-ce pas la réfuter? Aussi Vossius avoue que les raisons que Scaliger allegue pour établir cette supposition, sont indignes de ce Chronologue. *Chron. sac. p. 144.*

La source de l'erreur où est tombé Scaliger, c'est son trop grand attachement à Hérodote, qui ne dit pas un mot de Cyaxare second, fils d'Astyage, & dernier Roi des Médes. Quand l'obmission de cet article qui donne un Roi de plus à l'Empire des Médes, seroit d'ailleurs indifférente, elle prouve du moins que Xénophon est très-conforme en cela à l'Ecriture Sainte. Cyaxare II est, sans contredit, le Darius Méde du Prophéte Daniel. Comme Cyrus n'étoit que le général de son armée, on voit la vérité de ce que dit le Prophéte que je viens de citer, que le Royaume des Chaldéens seroit divisé, *divisum est imperium tuum*; & qu'après la mort de Balthasar il *Dan. c. 5. v. 23.*

seroit donné aux Médes & aux Perses, *& datum est Medis & Persis*; & que Cyrus ne lui succéda pas immédiatement, mais son oncle Cyaxare ou Darius, *& Darius Medus successit in regnum annos natus sexaginta duos.* En effet, quoique Cyrus, après la prise de Babylone, prit, suivant Xénophon, des airs de maître, il n'en est pas moins vrai que cette conquête appartenoit légitimement à son oncle, dont Cyrus épousa alors la fille, & succéda deux ans après à tous ses Etats. Ce qui prouve ce que je viens d'avancer, c'est que, suivant le même Auteur, Cyrus après avoir mis ordre aux affaires de Babylone, voulant aller voir son pere qui étoit en Perse, passa par la Médie pour rendre hommage à son oncle, lui dit qu'il avoit fait préparer dans Babylone un palais pour le recevoir, & Cyaxare lui donna alors le diadéme & la couronne. Il paroît par le Prophéte Daniel, que Cyaxare alla à Babylone pendant l'absence de son neveu, & qu'il y exerça tous les droits d'un Souverain. Ce Prince ne regna que deux ans depuis la conquête de l'Empire des Assyriens, & il fut le dernier Roi des Médes, auquel Cyrus succéda. C'est à cette mort que commence l'Empire des Perses; sur quoi il est nécessaire de remarquer, que pendant la vie de Darius le Méde, dans toutes les occasions où l'Ecriture Sainte en parle, elle nomme toujours les Médes les premiers. Ce langage cesse à la mort de ce Prince, & Cyrus est seulement nommé Roi des Perses dans le livre d'Esdras, *in anno primo Cyri regis Persarum.* Je me suis un peu étendu sur cet article, qui est fort embrouillé dans les Historiens & dans les Chronologues, & j'ai voulu l'éclaircir d'autant plus volontiers, qu'il prouve la conformité de Xénophon avec les livres saints; & en même-temps que ceux qui font mourir Astyage, ou le font releguer dans un gouvernement que lui donna Cyrus, & qui ne parlent pas de Cyaxare II, ont tout renversé, en faisant succéder Cyrus au dernier Roi Chaldéen, comme le disent Hérodote & Ptolémée. Le Prophéte Isaïe prédisant la chûte de Babylone, dit que Dieu suscita contre elle les Médes & les Perses: or il est constant que si Cyaxare n'avoit pas succédé à Astyage son pere, ce ne seroit point

C. 5. 30. — Cyr. l. 7. — L. 8. — C. 6. — Herod. — Ctesias. — C. 13. 17. *ascende Ælam, obside Mede.*

aux Médes, mais aux Perſes qu'elle auroit été livrée ; car depuis la mort de ce Prince il n'eſt plus parlé des Médes, dont l'Empire fut réuni à celui des Perſes. Et voilà le dénouement de ce verſet du chap. 21 du même Prophéte, où il eſt dit, *Et vidit currum duorum equitum, aſcenſorem aſini, & aſcenſorem cameli*, dans lequel, du conſentement de tous les Interprétes, il déſigne ſous le ſymbole de ces deux animaux les Médes & les Perſes; ce qui eſt encore conforme à ce que dit Mégaſthéne dans cette prédiction que j'ai rapportée. *v. 7.*

Ce ſont, ſans doute, ces difficultés & pluſieurs autres qu'il eſt inutile de déduire ici, qui avoient porté Joſephe à préférer le témoignage de Xénophon à celui de Béroſe, d'Hérodote & de Ctéſias. Il eſt vrai que cet Auteur eſt tombé dans deux erreurs, mais il eſt aiſé de les éviter. 1°. Il croit, contre l'autorité de notre Hiſtorien, que Cyaxare aſſiſta au ſiége de Babylone, & qu'ayant emmené Daniel avec lui dans la Médie, ce fut là qu'arriverent les évenemens dont ce Prophéte parle dans le VIe. & le XIVe. chap. 2°. Que Cyaxare n'alla jamais à Babylone, & que ce fut Cyrus qui en demeura le maître. Xénophon fait entendre clairement, que Cyaxare qui étoit dans ſes Etats, lorſque Cyrus ſe rendit maître de cette Capitale des Chaldéens, fut invité par ſon neveu à y aller, pendant qu'il alloit lui-même en Perſe voir ſon pere. Pour ce qui eſt du ſéjour de Cyaxare à Babylone, il eſt vrai que Xénophon ne dit pas poſitivement que ce Prince y ait demeuré, mais il le fait aſſez entendre. ,, Cyrus, dit-il, après avoir réglé les affaires ,, les plus importantes dans Babylone, réſolut d'aller en Perſe ,, voir ſon pere qui vivoit encore, & il vit en paſſant ſon oncle ,, Cyaxare, pour lui dire qu'il lui avoit fait préparer un palais ,, dans la ville ; enſuite il s'en alla en Perſe. ,, Il y a beaucoup d'apparence que ce Prince n'abandonna pas cette importante conquête, & qu'il alla s'établir dans cette ville, où ſa préſence étoit ſi néceſſaire pendant l'abſence de ſon neveu. Il eſt même évident par ce que raconte Daniel dans le chap. XIVe. que ce qui lui arriva avec les Prêtres de Bélus, ſe paſſa à Babylone ; & l'on ne ſçauroit deviner pourquoi Joſephe dit que ce *L. 8.*

fut dans la Médie, & encore moins pourquoi il dit que Balthasar ne fut pas tué dans la nuit du festin, mais quelque temps après : puisque le Prophéte Daniel dit positivement, *eâdem nocte interfectus est Balthasar rex.*

C. 5. v. 30.

Si on vouloit tirer de la condescendance qu'eut Darius pour les Prêtres de Bélus, une conséquence pour établir que ce Prince étoit Nabonide, & non pas Cyaxare, qui auroit eu assez d'autorité pour délivrer Daniel qu'il aimoit, des mains des Prêtres, sans l'exposer, comme il fit, à une mort certaine, je répondrois que l'on ne doit pas ignorer que c'est un point capital de la politique des nouveaux Conquérans, d'avoir de grands égards sur-tout pour la religion des peuples qui sont nouvellement tombés sous leur domination. Cyaxare n'osa pas d'abord renverser le culte de Bélus, ni s'opposer aux entreprises de ses Prêtres contre Daniel ; & il eut la foiblesse de l'abandonner à ses ennemis. Ces sortes de sacrifices ne sont pas extraordinaires dans des occasions aussi délicates.

On peut m'objecter, que cet Historien est le seul qui ait parlé de Cyaxare II, tous les autres terminant leur Canon des Rois des Médes par Astyage, qui fut déthrôné par son gendre Cyrus. Mais peut-on se persuader que Xénophon ait de son autorité ajouté un Roi au Canon des Princes Médes? Est-ce là un fait qu'on s'aviseroit d'imaginer ? l'histoire étoit assez récente, il n'y a qu'environ 150 ans de Cyrus à Xénophon. S'il avoit voulu mettre sur la scéne un Prince qui n'exista jamais, auroit-il choisi celui sous qui l'Empire finit ? Ces sortes d'époques qui marquent les renversemens des Etats, étant ordinairement les mieux éclaircies dans l'histoire. D'ailleurs cet Auteur avoit consulté les annales des Perses, & sa narration s'accorde parfaitement avec l'Ecriture Sainte, & est en même-temps la seule qui puisse s'y accorder ; ce que l'embarras des Chronologues qui rejettent son autorité, fait assez comprendre. Au lieu qu'en suivant le récit de Xénophon, tout est simple : Cyrus aidé des troupes des Médes prend Babylone, Cyaxare II son oncle, Roi des Médes, succéde immédiatement à Balthasar : il gouverne la Chaldée suivant les loix

des Médes & des Perses, dont il est Souverain, divise son Empire en cent vingt gouvernemens, meurt au bout de deux ans; & Cyrus qui lui succéde, signale la premiere année de son regne par la délivrance des Juifs.

Mais pourquoi, dira t-on, ce Prince est il inconnu à tous les autres Historiens? en voici la raison. Cyrus eut toujours une grande autorité, & une réputation éclatante pendant le regne de Cyaxare : ce fut lui qui fit toutes ces conquêtes dont il est parlé dans l'histoire, il commandoit seul avec une autorité absolue les troupes des Médes & des Perses; il donnoit des loix aux peuples vaincus, faisoit des réglemens sans consulter son oncle, qui étoit presque toujours renfermé dans son palais : c'est Xénophon lui même qui rapporte tous ces détails. Ainsi les Auteurs Grecs qui ont écrit l'histoire de ce conquérant, l'ont fait regner immédiatement après Astyage, & n'ont point parlé d'un Prince qui avoit eu si peu de part aux événemens sur lesquels fut fondée la Monarchie des Perses. Cyaxare étoit totalement obscurci par les conquêtes de son neveu, il n'est pas étonnant qu'il ait été inconnu aux Grecs. L. 8.

A toutes ces preuves si favorables à Xénophon, je vais encore, avant que de finir cette Dissertation, parler de quelques anciens usages que rapporte cet Historien, & qui sont très-propres à prouver qu'il connoissoit parfaitement l'histoire des Perses, & en même-temps qu'il est de tous les anciens Ecrivains, celui qui a le plus de conformité avec les livres saints. Xénophon fait mention de ces courriers & de ces relais, que Cyrus établit dans tout son Empire, pour être informé en peu de temps de ce qui arrivoit même dans les provinces les plus éloignées; & il ajoute que cet usage duroit encore de son temps : ce qui s'accorde parfaitement avec ce qui est rapporté dans le livre d'Esther, au sujet de l'Edit donné par Assuerus en faveur des Juifs, & qui fut porté par tout ce vaste Empire avec une rapidité qui auroit été impossible sans les postes que Cyrus avoit établies.

Ce que ce même Historien dit du soin qu'avoient les Perses, d'informer Cyrus de tout ce qui regardoit sa personne & son Ibid.

Etat, & que ceux qui donnoient ces ſortes d'avis étoient récompenſés par le préſent que le Prince leur faiſoit d'un beau cheval avec un frein d'or, eſt entierement conforme à ce qui arriva à Mardochée ſous Aſſuerus. Ce que le même Auteur ajoute que tous les Satrapes ſe trouvoient exactement le matin au lever de Cyrus pour recevoir ſes ordres, reſſemble très-parfaitement à ce qui eſt rapporté d'Aſſuerus dans le livre d'Eſther. *Ce qui fut arrêté alors*, dit Xénophon en parlant de cette aſſiduité des Courtiſans, *dure juſqu'à ce jour : tellement que les ſujets du Roi ſont encore aſſidus à la Cour.* Cyrus, ajoute-t-il, Prince d'ailleurs ſi doux & ſi humain, prit, après la conquête de Babylone, des airs de grandeur, ſe tenant ordinairement renfermé dans ſon palais, ſans ſe communiquer que fort rarement; & à ſa premiere ſortie il obligea les Perſes même à ſe proſterner devant lui: uſage qui leur étoit inconnu avant ce temps-là. Tous ces traits ne ſont-ils pas conformes à l'idée que l'Ecriture Sainte & les Auteurs prophanes les mieux inſtruits nous ont donnée des Rois de Perſe?

Eſth. l. 8.

Ibid.

Enfin, Xénophon parlant des Edits, des Réglemens, & des autres uſages que Cyrus avoit établis pendant ſon regne, ajoute ſouvent que tout cela étoit encore obſervé de ſon temps dans la Perſe, où l'on s'étoit fait une loi de ſuivre exactement tout ce qui avoit été réglé par ce conquérant. Il en étoit de même des terres & des domaines que ce Prince avoit donnés aux peuples qui lui avoient été fidéles, & aux troupes étrangéres qui l'avoient ſervi dans ſes conquêtes, & qui poſſédoient encore ces domaines du temps de notre Hiſtorien, comme il le dit en plus d'un endroit. Ce ſont là des faits d'une notoriété publique, ſur leſquels il n'eſt pas poſſible d'en impoſer: faits cependant inconnus aux autres Hiſtoriens, qui dès-là paroiſſent moins inſtruits de l'hiſtoire des Perſes que Xénophon. C'étoit ſur tous ces évenemens, & ſur pluſieurs autres qu'on trouve répandus dans la Cyro-pédie, & qui ſont ſi conformes aux Livres Saints, que les Critiques devoient examiner la Cyro-pédie; & on leur auroit accordé que les préceptes & la morale de Socrate, & des autres Philoſophes de ce temps-là en ſoûtenoient le fond,

le fond, ſans cependant l'altérer, & y avoit été mêlée par un Hiſtorien philoſophe, dans le deſſein de rendre ſon ouvrage également utile & agréable.

Les conquêtes & les alliances que Cyrus, ſelon cet Auteur, fit dans le nord de l'Aſie, & dont Hérodote ne parle pas, ſervent à expliquer un paſſage de Jérémie, qu'on auroit de la peine à entendre ſans cela : ce Prophéte prédiſant la priſe de Babylone, dit, *ecce populus venit ab Aquilone, & gens magna, & Reges multi.* C. 50. v. 41.

Notre Auteur rapporte encore que Cyrus en formant ſa maiſon, prit des Eunuques pour être les principaux Officiers de ſon palais, parce qu'il avoit ſouvent éprouvé leur fidélité; & quand il ne ſeroit pas en cela conforme à Ctéſias, qui *Ap. Phot. loc. cit.* nomme les Eunuques qui étoient en faveur auprès de ce Prince, ce fait nous apprendroit toujours que ce fut lui qui établit parmi les Perſes un uſage ſi connu de tout temps dans l'Orient.

DISSERTATION SUR LA DURÉE DU SIÉGE DE TROYE.

Par M. l'Abbé BANIER.

LE ſentiment de ceux qui font durer le ſiége de Troye 17. de Janvier 1719. pendant dix ans, eſt ſi ancien, ſi univerſellement reçû, & appuyé d'un ſi grand nombre de témoignages, qu'on l'auroit cru entierement hors d'atteinte. Lors même qu'on s'efforça dans les dernieres critiques qu'on a faites de deux poëmes d'Homere, de prouver que cette opinion étant ſuppoſée vraye, il en réſultoit pluſieurs abſurdités contre l'Iliade, je jugeai qu'il étoit aſſez aiſé d'y répondre ſans abandonner une tradition ſi conſtante. M. Fourmont a penſé autrement; il a cru que les objections qu'on faiſoit contre ce poëme ſeroient ſans

replique, si les Grecs avoient demeuré dix ans au siége de Troye, & qu'ainsi on ne pouvoit y répondre solidement qu'en rejettant l'opinion commune, qu'il croit avoir été suivie sans fondement; & il prouve que les Grecs qui étoient en Asie depuis plusieurs années occupés à différentes expéditions, n'arriverent devant Troye que trois semaines ou un mois avant la querelle d'Achille, qui arriva au commencement de la dixiéme année après leur débarquement du port d'Aulide. Mais si les censeurs d'Homére lui répliquoient qu'on ne peut donc sauver les absurdités qu'ils croyent trouver dans l'Iliade, qu'en abandonnant une opinion qu'il leur seroit aisé de prouver être la seule qu'on puisse suivre raisonnablement, il n'y auroit rien à dire à leur critique. Ainsi j'ai cru qu'on ne devoit pas donner cet avantage aux critiques d'Homére.

V. l'histoire tome 5.

J'ai donc deux choses à prouver dans cette Dissertation: la premiere, que les Grecs n'ont pris Troye qu'à la dixiéme année du siége: la seconde, que dans cette supposition on peut répondre aux difficultés qu'on a faites contre l'Iliade. M. Fourmont & moi nous tendons au même but, quoique par différentes routes, puisque notre dessein est de prouver que c'est sans aucun fondement qu'on a attaqué avec tant de chaleur les deux poëmes d'Homere.

Je dois avertir seulement avant que d'entrer en matiere, que par le nom de siége je n'entends point une circonvallation dans les formes, ni des travaux qui ayent entierement investi la ville de Troye, puisqu'en ce sens-là elle ne fut jamais véritablement assiégée, ayant toujours conservé une libre communication du côté du mont Ida: je prétends seulement que l'armée des Grecs fut campée pendant près de dix ans sur le rivage de Sigée, où on tira les vaisseaux à sec; & que quelques détachemens qu'on ait fait pendant un si long séjour, le camp ne fut jamais entierement abandonné, comme je le prouverai dans la suite.

Qu'il me soit permis maintenant, avant que d'entrer plus avant en matiere, de faire quelques réflexions qui m'ont paru nécessaires. Je conviens que la longue possession où est une

opinion d'avoir le plus grand nombre de preuves en ſa faveur, n'eſt pas toujours un titre ſuffiſant pour en garantir la vérité, ni nous obliger à la ſuivre; que la plûpart des hommes aiment ſouvent mieux ſuivre un ſentiment reçû, que de ſe donner la peine d'examiner les raiſons qui l'ont fait ſuivre; qu'en matiere de critique on doit plutôt peſer les ſuffrages que les compter: mais on doit m'avouer auſſi que pour établir un ſentiment contraire, il ne ſuffit pas d'avoir des preuves négatives, & de trouver dans la tradition reçûe des circonſtances qui ſemblent en diminuer la vraiſemblance, puiſque l'éloignement des temps, la différence des mœurs & des coûtumes, & la perte de pluſieurs ouvrages qui pourroient décider la queſtion, nous laiſſent dans l'impoſſibilité de démêler la vérité d'avec les fictions: que l'équité demande qu'on ait aſſez d'indulgence pour ceux qui nous ont précédés, & dont le ſentiment a paſſé juſqu'à nous pour une tradition conſtante, pour croire qu'ils ne l'ont pas ſuivi ſans examen; & qu'enfin il y a lieu de croire que ſi l'opinion contraire à la durée du ſiége de Troye avoit été ſoutenable, quelques critiques n'auroient pas manqué de l'abandonner, afin de ne pas ſuivre un ſentiment qui pour être trop généralement cru, ne diſtingue guère ceux qui le ſoutiennent.

Ces principes ainſi poſés, que doit-on penſer des preuves qu'on apporte pour prouver que les Grecs ne deſcendirent dans la Troade qu'au commencement de la dixiéme année après leur départ d'Aulide? J'ai trouvé dans la Diſſertation de M. Fourmont des conjectures ingénieuſes, beaucoup d'art pour affoiblir les preuves qui ſont contre lui; mais je n'y ai remarqué aucune autorité poſitive, aucun témoignage aſſez formel pour établir une opinion auſſi ſinguliere. Je dis plus, tous les paſſages qu'il rapporte préſentent une idée ſi claire d'un ſiége de dix ans, qu'on ne ſçauroit douter que ce ne ſoit là l'opinion de ceux dont ils ſont tirés. Comme on convient que le ſentiment que je défends eſt le plus généralement ſuivi, il eſt inutile d'étaller ici une foule de témoignages dont on ne feroit pas grand cas. On me repliqueroit que les Auteurs

ſe ſont copiés les uns les autres, & ſe ſont laiſſés aller au torrent, ſans approfondir le fond de la queſtion. Si on pouvoit remonter par une tradition ſuivie au temps même de l'expédition des Grecs dans l'Aſie, on découvriroit ſans peine la vérité; mais comme la choſe n'eſt pas poſſible, le plus ancien des Auteurs qui en parlent étant poſtérieur de quelques ſiécles à cet événement, c'eſt à lui qu'il faut s'en rapporter, puiſqu'il doit ſeul décider la queſtion: cependant comme on rapporte le témoignage des Auteurs qui l'ont ſuivi, dans le deſſein de les affoiblir, je vais ſuivre cette tradition, & faire voir que ces Auteurs, tant Poëtes qu'Hiſtoriens, ont véritablement cru que les Grecs avoient campé dix ans près de Troye.

Commençons par Virgile, après avoir remarqué que pour bien juger de l'opinion d'un Auteur, il ne ſuffit pas d'en détacher quelques morceaux qui peuvent recevoir différentes interprétations, & qu'il faut le ſuivre pas à pas pour voir ſûrement ce qu'il penſe. Ces deux vers,

Æneid. l. 2. *Fracti bello, fatiſque repulſi*
Ductores Danaûm, tot jam labentibus annis.

ſont tirés du diſcours que fait Enée à Didon; & il eſt clair que ce Prince parle là de la longueur du ſiége, qui avoit enfin rebuté les Grecs, & les avoit obligé de décamper: & il y auroit de l'abſurdité dans le commencement de cette narration, ſi le ſiége n'avoit duré que trois ſemaines ou un mois. Je ſçai bien qu'en diſtinguant la guerre que firent les Grecs dans différentes parties de l'Aſie, d'avec le ſiége de la capitale de Priam, on peut appliquer ce paſſage à cette guerre; mais ſi l'on veut joindre ici la réflexion que fait le même Enée dans la ſuite de ce diſcours, on ſera aiſément convaincu qu'il parle du ſiége, & non pas des autres expéditions que quelques troupes détachées du camp firent dans les Provinces voiſines. Voici ce paſſage.

L. cit. *Talibus inſidiis, perjurique arte Sinonis*
Credita res: captique dolis lacrymiſque coacti,

Quos neque Tydides, neque Larissæus Achilles,
Non anni domuere decem.

Car il eſt évident qu'Enée parle en cet endroit du ſiége de la ville, & le *QUOS* doit s'entendre des Troyens, auſquels un ſiége de dix ans avoit été moins funeſte que le diſcours artificieux de Sinon; & la penſée de Virgile n'auroit pas la juſteſſe qu'elle a, s'il s'agiſſoit là d'une guerre faite dans des Provinces éloignées, qui auroient peu fatigué les Troyens. Auſſi ce Poëte toujours uniforme, avoit fait dire à ſon héros au commencement du même diſcours, lorſqu'on s'apperçut que les Grecs étoient décampés, & que les Troyens étoient ſortis en foule pour aller viſiter leur camp:

Ergo omnis longo ſolvit ſe Teucria luctu. *Æneid. l. 2.*

Ce qui ſeroit ridicule ſi ce ſiége n'avoit duré que quelques ſemaines. Ce ſont ces paſſages qui donnent plus de force à celui où il eſt dit qu'Hector avoit différé la priſe de Troye juſques à la dixiéme année:

Decimum quos diſtulit Hector in annum.

Il n'y auroit pas de ſens à donner à un Général la gloire d'avoir défendu ſa capitale pendant dix ans, ſi elle n'avoit été aſſiégée que deux ou trois mois. Le ſentiment d'Ovide ſur la durée du ſiége de Troye n'eſt pas plus douteux que celui de Virgile. Il ſuffit pour en juger de faire une analyſe du XIIᵉ livre des Métamorphoſes. *Ovid. Met. lib. 12.*

Les Grecs, dit ce Poëte, ſont arrêtes en Aulide par le crime d'Agamemnon: le ſacrifice d'Iphigenie appaiſe les Dieux: un vent favorable les fait ſortir de ce port, & ils arrivent heureuſement près du promontoire de Sigée: les Troyens s'oppoſent à leur deſcente: on y livre un rude combat: Achille cherche Hector pour terminer la guerre par ſa mort; mais cette mort étoit différée juſqu'à la dixiéme année.

Decimum dilatus in annum
Hector erat.

Il y eut donc dix ans de ce combat à la mort d'Hector. Ce combat, continue Ovide, fut ſuivi d'un long repos :

Ovid. Met. lib. 12.

Hic labor, hæc requiem multorum pugna dierum
Attulit : & poſitis pars utraque ſubſtitit armis.

Et dans un autre endroit il dit de même,

Id. lib. 13.

Poſt acies primas, urbis ſub mœnibus hoſtes
Continuere diù, nec aperti copia Martis
Ulla fuit : decimo demùm pugnavimus anno.

Voilà dix ans bien nettement marqués entre le premier combat donné ſous les murs de Troye, & les combats de la dixiéme année. Peut-on dire après cela que cette bataille ne fut donnée qu'à la dixiéme année ? Les Grecs ſe retirent-ils d'auprès de Troye ? abandonnent-ils le rivage ? nullement. On ſe retranche, on ſe fortifie des deux côtés, & chacun ſonge à ſe mettre à couvert des ſurpriſes de ſon ennemi :

* Id. lib. 12.

Dumque vigil Phrygios ſervat cuſtodia muros,
Et vigil Argolicas ſervat cuſtodia foſſas.

Sont-ce là les précautions dont on uſe quand on veut abandonner un ſiége ? Mais, dira-t-on, Ovide paſſe enſuite de ce récit aux aventures de la dixiéme année. Quand cela ſeroit, on ſçait que le but de ce Poëte dans ſes Métamorphoſes, eſt de chercher les événemens où il y a du ſurnaturel ; & n'ayant rien trouvé de ce genre dans les petits combats qui ſe donnerent apparemment pendant le ſiége, il paſſe tout d'un coup à la dixiéme année, où paroiſſent ces grands événemens qu'Homére décrit avec tout le merveilleux de la poëſie. Mais il n'eſt pas vrai même qu'Ovide n'ait rien dit de tout ce qui s'eſt fait pendant cet intervalle, puiſqu'immédiatement après ce combat il dit qu'ils ſe retrancherent, comme on vient de le dire, & ce fut alors qu'Ulyſſe travailla à fournir l'armée de vivres & de munitions, ainſi que le raconte le même Poëte. Il ajoûte encore à ce détail que pendant cet intervalle arriva la fête de

Id. lib. 13.

Minerve, qu'Achille célébra paiſiblement dans le camp avec les autres Grecs; ce qui prouve qu'il demeura lui-même long-temps dans le camp avant que d'aller faire les expéditions dont nous parlerons dans la ſuite:

Feſta dies aderat, qua Cygni victor Achilles
Pallada mactatæ placabat ſanguine vaccæ. Ovid. Met. lib. 12.

Ovide négligeant les autres aventures de ſiége, paſſe, pour la raiſon que j'ai dite, à la mort d'Achille; mais il n'oublie pas de dire que cette mort n'arriva que dix ans après le premier combat donné ſur le rivage, & que Neptune avoit différé juſqu'alors la vengeance de ſon fils:

At Deus æquoreas qui cuſpide temperat undas, Id. ibid.
In volucrem corpus nati Stheneleida verſum
Mente dolet patria: ſævumque peroſus Achillem,
Exercet memores, plus quam civiliter iras.
Jamque fere tracto duo per quinquennia bello,
Talibus intonſum compellat Smynthea dictis, &c.

Il y avoit donc dix ans, ſelon Ovide, que Cygnus étoit mort lorſque Neptune intéreſſa Apollon dans ſa vengeance: le ſiége a donc duré tout ce temps-là, puiſque le Poëte ſuppoſe partout que l'armée ne s'étoit point retirée depuis le premier combat. Et ce Poëte a raiſon de faire dire à Ulyſſe,

Quæ vos dementia, dixi, Id. lib. 13
Concitat, ô ſocii, captam dimittere Trojam?
Quidve domum fertis decimo niſi dedecus anno?

J'ajoûterai peu de réflexions aux autres autorités que M. Fourmont rapporte dans ſa Diſſertation: il y en a de ſi formelles, qu'il n'a pas même cru qu'on pût les affoiblir. Hector dans Euripide reproche à Rhéſus qu'il vient bien tard au ſiége de Troye; le Prince Thrace lui répond qu'il eſt encore temps, puiſque depuis dix ans on ne finit rien. Ce paſſage peut-il avoir un ſens raiſonnable, s'il ne s'agiſſoit là d'un ſiége où il étoit attendu depuis pluſieurs années?

Je ne ferois pas valoir l'autorité de Strabon, qui parlant des villes qu'Achille prit sur les alliés des Troyens, dit formellement que ce jeune héros voyant que les Troyens se défendoient trop long-temps dans leur ville, abandonna le siége avec ses troupes pour aller faire d'autres conquêtes · Οἱ γὰρ περὶ τὸν Ἀχιλλέα τειχήρεις ὁρῶντες τοὺς Ἰλιέας κατ᾽ ἀρχὰς, ἔξω ποιεῖσθαι τὸν πόλεμον ἐπεχείρησαν : ce qui prouve que les Grecs étoient alors devant Troye; qu'Achille s'en détacha seul, & que les conquêtes que M. Fourmont appelle la guerre de Troye, sont du même temps que le siége, & par conséquent que sa distinction entre la guerre & le siége est sans aucun fondement. Je ne parlerois pas même des deux époques des Marbres de Paros, qui mettent dix ans de différence entre le commencement du siége & la prise de la ville, l'une de ces deux époques tombant sur la 13e année du regne de Mnesthée Roi d'Athénes, & l'autre sur la 23e; ce qui fait dire si positivement au Philosophe Themistius, en combien de temps Troye a-t-elle été prise? en dix ans, πόσου χρόνου τὸ Ἴλιον ἑάλω; δέκα ἔτεσιν : je ne ferois pas valoir, dis-je, toutes ces autorités, quelque respectables qu'elles soient, si on n'avoit voulu insinuer qu'on ne pouvoit citer que des Poëtes pour l'opinion que je soutiens : je permets même à mon adversaire de n'en faire aucun cas, pourvû qu'il veuille faire quelque attention aux témoignages d'Homére, qui après tout doit seul décider notre controverse.

Strab. lib. 14.

Quoique ce Poëte n'ait pas fait l'histoire du siége de Troye, mais seulement celle de la colere d'Achille & de ses funestes effets; cependant comme il a eu soin d'instruire son lecteur de ce qui arriva après que son héros fut appaisé, qu'il ne lui laisse pas ignorer que les Grecs victorieux saccagerent enfin cette ville, il a avec la même adresse ramené dans son poëme par le moyen des épisodes & des harangues, une grande partie de ce qui s'étoit passé à ce siége avant que ce jeune héros se fût séparé du reste de l'armée; & c'est dans ces harangues & dans ces épisodes qu'il repete tant de fois que le siége avoit duré plusieurs années, que j'ai de la peine à comprendre comment

M.

M. Fourmont a fermé les yeux sur tous ces passages. Agamemnon dans le discours qu'il fait aux Grecs, leur fait voir la honte qu'il y a que des ennemis si inégaux en nombre les ayent arrêtés si long-temps. „ Neuf années entieres du grand „ Jupiter, ajoute-t-il, se sont déja écoulées, le bois de nos „ vaisseaux est pourri, nos cordages usés, & nous nous con- „ sumons après une entreprise, que nous avons faite avec tant „ d'éclat, & qui ne sçauroit être terminée. Ulysse prenant la parole quelques momens après, parle encore plus formellement de la durée du siége : „ Il y a, dit-il, déja neuf ans en- „ tiers que nous attendons *ici*, c'est pourquoi je pardonne aux „ Grecs s'ils se laissent dévorer à l'ennui.... mais pourtant il se- „ roit bien honteux d'y avoir été si long-temps, & de perdre „ le fruit de tant de travaux. Mes amis, prenez donc courage! „ & demeurons encore, afin que nous sçachions si les prophé- „ ties de Calchas sont vraies ou fausses. Cette prédiction étoit celle que ce devin avoit faite au port d'Aulide, à l'occasion de ce dragon qui avoit dévoré dans un nid neuf petits avec leur mere, & dans laquelle il promettoit que la ville seroit prise après neuf ans; ce qu'Ovide a exprimé ainsi, *Iliad. l. 2.*

Atque novem volucres in belli digerit annos. *Met. l. 2.*

Nestor dit plus bas, *après avoir été ici tant d'années.* Qu'on fasse attention au lieu où cette harangue fut faite, qui étoit le camp des Grecs; & ce mot *ici* ne peut avoir d'autre rapport qu'à celui dont je parle, sans quoi ces paroles n'auroient ni le sens, ni la force qu'elles doivent avoir. *Il y a neuf ans que nous sommes ici, que nous y séchons d'ennui*, c'est-à-dire, dans le même camp, dans nos retranchemens, en un mot près de Troye. Le même Poëte représente Héléne, pendant qu'on donnoit la premiere bataille depuis la colère d'Achille, brodant une belle toile, où elle avoit, dit-il, tracé tous les combats qui s'étoient donnés pour elle sous les murs d'Ilion : il y avoit donc déja long-temps que les Grecs étoient là. Andromaque parlant à Hector qui étoit rentré à Troye pendant le premier combat, „ dit que sa mere autrefois prise par Achille, après qu'il eut *Iliad. l. 3.*

„ saccagé la ville capitale de son Royaume, fut menée dans le
„ camp, où après avoir été long-temps captive elle fut ren-
„ voyée à Thébes, où elle étoit morte depuis plusieurs années.
Le camp des Grecs avoit donc toujours demeuré sur le bord de la mer; c'étoit le rendez-vous général, où l'on amenoit les captifs, où l'on apportoit toutes les dépouilles des ennemis, & Achille y venoit souvent lui-même après ces conquêtes: & cette idée regne tellement dans les deux Poëmes d'Homére, qu'il n'y a qu'à les lire pour s'en convaincre. La même Andromaque dit à Hector, qu'Ajax & les deux Atrides avoient tenté trois fois de surprendre Troye par un endroit foible, sans pouvoir y réussir. Tout cela est dit dans le premier combat que décrit Homére.

Iliad. l. 6.

Iliad. l. 18.

Le devin Polydamas exhortant les Troyens le jour qu'Achille réconcilié paroît dans le camp, à se mettre à couvert sous leurs retranchemens; Hector lui répond, *Eh quoi! nous irons nous renfermer dans Troye? Eh n'êtes-vous pas las d'avoir été si long-temps dans ses tours?* Ce n'étoit pas depuis la querelle d'Achille qu'ils avoient été enfermés dans Troye, puisqu'ils étoient sortis tous les jours, & avoient même couché dans le champ de bataille; c'étoit dans les premieres années qu'ils n'osoient presque sortir de leurs portes: c'étoit pendant ce temps-là qu'ils avoient consumé toutes leurs richesses, comme le dit Hector, & avoient souffert tous ces maux, qui n'empêcherent pas les Conseillers de Priam de dire en voyant Héléne, qu'il ne falloit pas s'en étonner, puisqu'on les avoit endurés pour une si belle femme. C'est cette même Héléne pour laquelle les généraux des Alliés disent au commencement de l'Iliade, *que tant de Grecs étoient déja morts sous les murs d'Ilion.*

Loco cit.

Iliad. l. 9.

Achille ayant reçû dans sa tente les généraux Grecs qui venoient lui offrir des présens de la part d'Agamemnon, dit aux Envoyés, que pendant qu'il étoit allé conquérir tant de villes, il étoit toujours venu porter le butin aux pieds de ce Général qui se tenoit tranquillement dans sa tente, en recevoit une partie pour lui, & distribuoit le reste aux Officiers & aux Soldats. Agamemnon étoit donc toujours resté dans le camp,

qui étoit près du promontoire de Sigée. Ce que ce même héros ajoute ensuite, est encore plus fort : il se moque de la précaution qu'avoit prise son ennemi depuis sa retraite, de faire fermer le camp d'une forte muraille, pour se mettre à couvert des insultes d'Hector. *Tant que j'ai combattu*, dit-il, *à la tête des Grecs, jamais le terrible Hector n'a osé tenter le combat loin des murailles ; à peine osoient-ils sortir des Portes Scées, & s'avancer jusqu'au Chesne ;* ce qui prouve également, & la durée du siége, & qu'Achille lui-même y avoit souvent combattu avant que de s'être retiré dans sa tente.

Ce que je viens de citer de l'Iliade, prouve clairement qu'Homére a cru que les Grecs avoient été dix ans au siége de Troye ; ce que je vais rapporter de l'Odyssée, achevera de lever tous les doutes que la critique la plus subtile pourroit former.

Nestor parlant à Télémaque (*a*) des aventures de la guerre qui venoit d'être terminée, distingue les combats de campagne qui se donnerent sous la conduite d'Achille, de ceux qui se donnerent devant Troye sous les ordres d'Agamemnon; & il ajoute ensuite par rapport à ce dernier article, ***neuf années entieres se passerent de notre part à machiner la ruine de Troye par toutes sortes de ruses de guerre, & encore après ces neuf années le fils de Saturne ne nous en accorda qu'à peine une heureuse fin.*** Peut-on rien souhaiter de plus positif pour la durée du siége? voici cependant quelque chose de plus fort. Ulysse parlant à Eumée, dit (*b*) *nous fimes la guerre neuf années entieres dans les plaines d'Ilion ; & la dixiéme année après avoir saccagé cette superbe ville de Priam, nous nous embarquâmes pour retourner chacun dans son pays.* Dira-t-on que par les plaines d'Ilion on entend tout le Royaume de Priam ? du moins n'y aura-t-il rien à repliquer à ce que dit Mercure à Calypso, *Jupiter*, dit-il à cette Déesse,

Odyss. l. 3.

Odyss. l. 14.

Odyss. l. 5.

(*a*) Εἰνάετες γάρ σφιν κακὰ ῥάπτομεν ἀμφιέποντες
Παντοίοισι δόλοισι· μόγις δ' ἐτέλεσσε Κρονίων.

(*b*) Ἔνθα μὲν εἰνάετες πολεμίζομεν υἷες Ἀχαιῶν,
Τῷ δεκάτῳ δὲ πόλιν Πριάμου πέρσαντες ἔβημεν
Οἴκαδε σὺν νήεσσι.

m'envoye ici pour vous dire, que vous avez auprès de vous le plus malheureux de tous ceux qui ont combattu neuf années entieres sous les remparts de la ville de Priam; & qui après l'avoir saccagée la dixiéme année, se sont rembarqués pour retourner chez eux. (a)

Je ne vois pas qu'on puisse douter après cela du sentiment d'Homére sur la durée du siége de Troye; & quand on voudroit affoiblir quelques-uns des passages que je viens de citer, il est constant qu'ils forment tous-ensemble une démonstration à laquelle il est impossible de ne pas se rendre. Dira-t-on après cela que l'opinion que je soutiens, est un dessein concerté contre Homére pour trouver des absurdités dans son Iliade? Il faudroit qu'il eut affecté lui-même de jetter dans tant d'endroits les semences de ce prétendu ridicule, que des Censeurs modernes ont cru y voir.

Mais, dit M. Fourmont, tout ce que décrit Homére, se passe la dixiéme année; & si le siége avoit duré dix ans, nous en sçaurions quelque chose. J'avoue que je suis surpris qu'un habile homme qui connoît parfaitement Homére, & qui l'a si bien défendu, fasse cette objection. Homére n'ayant pris pour le sujet de son Poëme que les effets de la colère d'Achille, n'a dû raconter que ce qui s'est passé jusqu'à sa réconciliation; & par conséquent les évenemens qui l'avoient précédée sont étrangers à son sujet. Cependant ce Poëte n'a pas laissé de rappeller une partie des choses qui étoient arrivées avant l'ouverture de son sujet; & par là il ne laisse aucun lieu à l'objection. La plûpart des passages que je viens de citer, se rapportent à des temps bien éloignés de l'incident qui lui a servi à former sa fable. En voici plusieurs autres où Homére dit la même chose: Enée dit à Lycaon, qui vouloit l'obliger d'aller se présenter devant Achille réconcilié, *Pourquoi voulez-vous me forcer à aller malgré moi combattre le fils de Pelée? ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai éprouvé sa valeur. Je combattis autrefois contre lui, lorsqu'il attaqua nos troupeaux sur le mont Ida, où la Déesse*

Iliad. l. 20.

(a) Φησί τοι ἄνδρα παρεῖναι ὀϊζυρώτατον ἄλλων
Τῶν ἀνδρῶν οἳ ἄστυ πέρι Πριάμοιο μάχοντο
Εἰνάετες.

Minerve lui donna une victoire signalée sur les Troyens. Le même *Iliad. l. 21.*
Poëte fait dire en un autre endroit à Achille, qu'il avoit fait autrefois prisonnier Lycaon fils de Priam, qu'il avoit surpris dans un jardin de son pere, où il faisoit couper un figuier sauvage, & qu'il l'avoit envoyé captif dans l'isle de Lemnos; tout cela autour de Troye, dans les vergers & les héritages de Priam. Hécube se plaint de la cruauté d'Achille, qui avoit *Ibid. 24.*
fait prisonniers plusieurs de ses enfans autour de Troye, & les avoit envoyés à Samos, à Imbros, ou dans d'autres pays. Achille lui-même, comme je l'ai déja dit ailleurs, fait entendre que, tandis qu'il avoit été au siége, jamais Hector n'avoit osé avancer jusqu'au Chesne. Le même Poëte dit dans l'Odyssée, qu'Héléne avoit reconnu Ulysse qui étoit entré comme un espion dans Troye; cet évenement n'est pourtant pas dans l'Iliade : Héléne elle-même est représentée dans la premiere bataille, après la dispute d'Achille avec Agamemnon, traçant sur une toile tous les combats qui s'étoient déja donnés pour elle sous les murs d'Ilion, comme je l'ai déja remarqué. En un mot, Homére insinue en tant d'endroits tout ce qui s'étoit fait devant Troye avant la séparation d'Achille, que je ne puis encore une fois comprendre sur quel fondement on a fait l'objection que je réfute ici.

Il est inutile après cela de citer Darès de Phrygie, qui fait le journal de tout ce qui est arrivé pendant un si long siége; des sorties, des combats, des treves, des ambassades, des négociations, des embûches dressées de part & d'autre : terminant ainsi sa Relation, *pugnatum est ad Trojam annis* 10, *mensibus* 8, *diebus* 12.

Dictys de Crete s'explique presqu'aussi clairement, en disant qu'on s'occupoit à envoyer chercher des vivres & des armes, à se retrancher, à arrêter le progrès des nouvelles fortifications des ennemis, à s'exercer pendant l'hyver à plusieurs jeux qui étoient propres à tenir les troupes en haleine, *namque pro vallo*, dit cet Auteur, *multitudo universa variis bellandi generibus per duces instructa, hinc jaculis, illinc sagittis certantes, inter sese invicem ad multum diem exercere.* Ovide avoue à la *Met. l. 12.*

vérité, qu'il n'y eut pas de grands combats jusqu'à la dixiéme année du siége, *nec aperti copia Martis*; mais ceux qu'une impatiente ardeur n'obligea pas à sortir du camp pour aller faire d'autres conquêtes, comme Achille, ne manquerent pas d'occupation, comme je l'ai déja dit par rapport à Ulysse; ce qui ne peut s'entendre qne des travaux du siége, si l'on veut se donner la peine d'examiner le passage dans Ovide, & en peser les expressions, qui se rapportent parfaitement aux autres vers que j'ai déja cités du même Poëte,

Met. l. 12. *Et vigil Argolicas servat custodia fossas*, &c.

qui parlent formellement du retranchement qu'on avoit fait au camp des Grecs, *Trojæ sub mœnibus altis; pro vallo*, comme dit Dictys de Créte. Comment peut-on après cela dire que les Grecs n'étoient arrivés devant Troye, que quinze jours ou environ avant la querelle d'Achille ?

Mais je ne m'apperçois pas que je fais ici un journal trop étendu de ce qui s'est passé devant Troye avant la colère d'Achille: je ne m'arrêterai pas si long-temps à la deuxiéme objection. Peut-on concevoir, dit M. Fourmont, qu'une seule ville ait arrêté pendant 10 ans une armée florissante, & mille vaisseaux ? Je réponds 1°. que le siége n'occupa l'armée entiere qu'à la dixiéme année; qu'on fit plusieurs détachemens pour aller subjuguer les autres villes du royaume de Priam, comme *Lib. 16. Iliad. l. 9.* le dit expressément d'Achille Strabon après Homére, sans qu'on ait jamais entierement abandonné le camp; & que le camp placé sur le rivage, où les vaisseaux qu'on avoit tirés à sec, formoient deux lignes, comme le dit Homére en plus d'un endroit, fut toujours le rendez-vous, où ceux qui avoient été détachés venoient eux-mêmes porter les dépouilles & le butin aux pieds d'Agamemnon, qui demeura toujours au camp. Après tout, est-il surprenant qu'une ville aussi forte que le devoit être celle dont les Dieux eux-mêmes avoient bâti les murailles, métaphore qui en marque la force; qui n'étoit point investie, qui recevoit tous les jours des secours de troupes & de vivres, dans un temps où l'on n'avoit pas encore inventé

ces machines qui ſont l'abbregé des ſiéges, ait arrêté pendant dix ans une flotte & une armée qui furent ſouvent diſperſées, & qui ne ſe trouverent réunies qu'au premier combat, & à la dixiéme année. Le ſiége de Ceuta, celui de Veies ſur-tout, & pluſieurs autres ſont pour ma cauſe des exemples, où il n'y a rien à repliquer.

Je pourrois dire ici qu'une des cauſes qui retarderent la priſe de Troye, fut l'accompliſſement de ſes deſtinées. Que l'opinion qui attachoit la ruine de cette ville à certaines fatalités, n'eut pour fondement que quelques oracles obſcurs & mal entendus, ce n'eſt point de quoi il eſt ici queſtion; il eſt sûr que cette tradition étoit univerſellement répandue dans les deux armées, & par-là elle devoit augmenter la vigueur des Troyens, & rallentir celle des Grecs, juſqu'à ce qu'enfin elles fuſſent accomplies. Ce qu'on fit pour aller chercher Philoctete à Lemnos, & Pyrrhus à Sciros; les dangers qu'on courut pour enlever le Palladium, pour empêcher que les chevaux de Rhéſus ne buſſent de l'eau du Xanthe, prouvent l'attention qu'on avoit à ſuivre ces fatalités: & qu'on ne me diſe point que tout cela ſe paſſa la dixiéme année, car c'eſt juſtement ce qui prouve que les Grecs ne crurent point pouvoir prendre la ville juſque-là; & que voyant alors les deſtinées accomplies, ils rappellerent toutes leurs troupes, pour pouſſer plus vivement le ſiége. Et ce fut ſans doute en cette occaſion, que Polyte qui étoit trop jeune pour avoir vû l'arrivée des troupes & de la flotte entiere au promontoire de Sigée dix ans auparavant, s'écrie qu'il n'avoit jamais vû une ſi belle flotte, ou pour dire la choſe comme elle eſt rapportée dans Homére, c'eſt Iris, ſous la figure de ce Prince, qui dit pour exhorter les Troyens au combat, qu'on n'avoit jamais vû tant de troupes aſſemblées.

On ne ſçauroit donc douter après tant de preuves & ſi poſitives, que le ſentiment de toute l'antiquité, & d'Homére ſur-tout, n'ait été que les Grecs ont demeuré dix ans devant Troye; que l'armée grecque pendant tout cet intervalle, quelques détachemens qu'elle ait fait dans différentes occaſions, n'a jamais abandonné ſes retranchemens, & ce camp

dont il eſt tant parlé dans l'Iliade ; que toutes les conquêtes d'Achille & d'Ajax furent faites pendant ce temps-là, où il faut rapporter l'aventure de Téléphe Roi de Myſie, la priſe de Leſbos, de Thébes, de Lyrneſſe, de Pedaſe, de Helée, de Percoté, d'Adraſtée, de Pythie, d'Anisbé, de Chryſe, & de pluſieurs autres qui furent le fruit de la valeur d'Achille, qui ennuyé de la longueur d'un ſiége où il n'y avoit rien de conſidérable à faire pour lors, en fut détaché, comme le dit formellement Strabon, pour aller ſubjuguer les villes alliées aux Troyens. Qu'on ne diſe pas, que ſi on n'y prend garde, on donne vingt ans à cette expédition au lieu de dix, puiſqu'il n'y auroit aucun inconvénient à prendre un parti ſi conforme à Homére, qui fait dire à Héléne qu'il y avoit 20 ans qu'elle étoit à Troye ; & à Dictys de Créte, qui fait durer les préparatifs l'eſpace de ſept ans : ſyſtème d'ailleurs qui peut lever les difficultés qu'on forme ſur l'âge de Pyrrhus, lorſqu'il arriva à Troye après la mort de ſon pere. Mais je n'ai pas deſſein de traiter aujourd'hui cet article, qui n'entre pas directement dans le plan que je me ſuis propoſé.

Lib. 16. *Iliad.* 24.

Reſulte-t-il de ce ſentiment que je viens d'établir, des inconveniens contre l'Iliade ? Sont-ils auſſi terribles que M. Fourmont le prétend ? Ne peut-on répondre aux objections du Cenſeur d'Homére, qu'en abandonnant une opinion ſi univerſellement reçûe ? Ne lui donnons pas ce ſujet de triomphe ; car ces difficultés ne ſont pas ſi fortes même dans mon ſyſtème, qu'on n'y puiſſe facilement répondre : & c'eſt ce que je vais tâcher de faire en peu de mots.

2. Partie.

Priam, dit-on, depuis dix ans que le ſiége dure, doit avoir vû tous les généraux Grecs ; cependant il ne les connoît pas, & il a beſoin qu'Héléne les lui nomme. Le Cenſeur d'Homére devoit bien plutôt conclurre, que puiſque tous les autres Généraux ſe connoiſſent dans toutes les occaſions, & même au premier combat de l'Iliade, il falloit que le ſiége eut déja duré long-temps. Pourquoi s'attache-t-il à la ſeule perſonne qui étoit diſpenſée par ſon âge & par ſa dignité, d'aſſiſter en perſonne aux différents combats qui s'étoient donnés auprès de

Ibid. lib. 3.

ſes

ſes murailles ? Homére repréſente ce Prince comme un véné- *Iliad. 22.*
rable vieillard, que le grand âge avoit depuis long-temps éloigné des combats ; & Virgile lui faiſant prendre les armes *Æneid. l. 2.*
le jour que la ville fut ſaccagée, dit,

> *Arma diu, ſenior, deſueta trementibus ævo*
> *Circumdat nec quidquam humeris*, &c.

Homére lui-même a répondu à l'objection, en diſant que dans l'occaſion dont il s'agiſſoit alors, c'eſt-à-dire pendant le combat ſingulier de Paris & de Ménélas, tous les Généraux avoient quitté leurs armes pour en être les ſpectateurs : une pareille occaſion ne s'étant point rencontrée juſqu'alors, Priam a raiſon d'en profiter, & de demander à Héléne les noms de ce grand nombre de héros qui étoient aſſis ſans défiance près des murailles de la ville.

On objecte en ſecond lieu, que Glaucus & Dioméde ne ſe reconnoiſſent que dans un combat de la dixiéme année ; n'a- *Iliad. 6.*
voient-ils pas dû, dit-on, s'être déja rencontrés pluſieurs fois ? Je ne dirai pas pour réfuter cette objection, qu'ils ne s'étoient peut-être jamais trouvés l'un vis-à-vis de l'autre, ou que couverts de leurs armes ils s'étoient battus ſans ſe reconnoître : je n'ai qu'à répondre un mot, que Dioméde avoit ſouvent été détaché du camp comme quelques autres Généraux, ou plutôt que Glaucus n'étoit arrivé à Troye que depuis peu de temps. L'entrée de cette ville étoit toujours libre, comme on le voit dans pluſieurs endroits d'Homére, & il y venoit tous les jours de nouveaux ſecours. Rhéſus, Memnon & pluſieurs autres, n'y vinrent que dans les derniers temps ; & il paroît même par le diſcours que tient Dioméde à Glaucus, que ce Prince de Lycie n'étoit venu au ſecours de Troye que depuis peu de jours : *Qui êtes-vous donc*, lui dit-il, *car avant ce jour je ne vous ai jamais rencontré dans le combat.*

La 3e objection n'a pas plus de force que les précédentes. Si le ſiége de Troye, dit-on, avoit duré dix ans, les Grecs pendant tout ce temps-là, ſuppoſés même oiſifs, auroient dû affamer la ville. Mais affame-t-on une ville qu'on n'a pas

inveſtie, & qui peut être tous les jours ravitaillée par le moyen de ſes alliés, qui ont avec elle une libre communication? Homére inſinue trop ſouvent qu'il y entroit tous les jours de nouveaux ſecours, pour qu'il ſoit néceſſaire de s'étendre davantage ſur ce ſujet. Achille, ſuivant le même Poëte, & Ajax, ſuivant Darès de Phrygie, avoient quelquefois ſurpris les convois, & enlevé les troupeaux qui paiſſoient ſur le mont Ida; mais dans un temps où l'on ne connoiſſoit point l'art de faire des lignes de circonvallation, & où l'on ne diſpoſoit pas même bien exactement des corps de troupes autour des places, il étoit impoſſible abſolument de couper les vivres. Pluſieurs autres villes ont eſſuyé de longs ſiéges par la même raiſon.

La 4[e] objection du Cenſeur d'Homére eſt ſans aucun fondement: les vieillards, dit-on, avoient retenu Hector enfermé juſqu'alors, c'eſt-à-dire pendant neuf ans; où eſt donc, s'écrie-t-on, ce prétendu héroïſme? & l'on ne manque pas de traiter ici le Poëte de ridicule. En effet, ajoûte M. Fourmont, la ſuppoſition eſt abſurde: mais où eſt l'abſurdité? Qui a dit qu'Hector demeura neuf ans enfermé dans Troye?
Iliad. l. 7. Homére n'a-t-il pas fait dire à Achille que pendant qu'il étoit au camp, Hector n'oſoit pas paſſer un certain endroit? Agamemnon ne dit-il pas à Ménélas, pour l'empêcher d'accepter
Ibid. le deffi que lui avoit fait ce héros, qu'Achille lui-même l'a ſouvent rédouté dans cette lice d'honneur? Eſt-ce pour avoir demeuré enfermé dans la ville, qu'il en différa la priſe juſqu'à la dixiéme année, & qu'il fut toujours regardé comme le rempart de Troye? ce qui obligea même les Troyens, au rapport d'Homére, de donner à ſon fils le glorieux nom d'Aſtyanax. Ainſi quand le Poëte dit qu'il avoit demeuré enfermé juſqu'alors, il veut dire depuis l'ouverture de la ſcéne de l'Iliade juſqu'au moment dont il s'agit. Ne veut-on jamais ouvrir les yeux ſur le caractère de la poëſie, & en particulier ſur celui de l'Epopée, qui n'embraſſe qu'un certain temps? tout ce qui eſt arrivé avant l'événement qui en fait le ſujet, étant étranger au Poëte. Chaque héros dans l'Iliade a ſon jour, il faut bien qu'il y en ait un pour commencer à faire paroître Hector; & quand il au-

roit fait mille belles actions avant la querelle d'Achille, Homére n'a pas été obligé d'en parler. Demandera-t-on après cela où est ce prétendu héroïsme? qu'on jette les yeux sur les deux grands tableaux que présente l'Iliade, & on le découvrira aisément. On éloigne d'abord Achille, & Hector paroît: il force les retranchemens, porte le feu jusques aux vaisseaux Grecs, & répand par-tout l'horreur & le carnage: Achille paroît ensuite, qui redonne la victoire à son parti, & par la mort du rédoutable Hector devient supérieur à toute la réputation de ce héros; & dans ces deux points de vûe on nous représente tout ce que la valeur & le courage ont de plus éclatant. Il est bien difficile de jetter les yeux sur ces spectacles, & de n'en être pas frappé.

Le Censeur d'Homére demande dans la 5e objection pourquoi le Poëte fait le dénombrement des troupes; c'est bien tard s'en aviser, si elles sont là depuis tant d'années. Mais je lui demande à mon tour, quand Homére a-t-il dû le faire ce dénombrement? devoit-il faire précéder à son Epopée un journal du siége de Troye, & prendre la chose *ab ovo?* On confond toujours dans les nouvelles critiques le Poëte avec l'Historien; je ne m'étonne plus après cela qu'on ait tenté de donner une nouvelle poëtique. Ne veut-on point se ressouvenir de ce beau précepte de Petrone: *Non enim res gestæ versibus comprehendendæ sunt, uti Historici faciunt; sed per ambages Deorumque ministeria: & fabulosum sententiarum tormentum præcipitandus est liber spiritus, adeo ut furentis animi potiùs vaticinatio appareat, quàm religiosæ orationis sub testibus fides.* Ne voit on pas que c'est ici un nouveau tableau, & qu'Homére a trouvé là une occasion favorable pour faire connoître toutes les forces de la Gréce, & la plûpart des Capitaines dont il n'aura pas occasion de parler dans la suite de l'Iliade? Qu'on fasse des critiques sanglantes dans ce dénombrement, qu'on le traite d'inventaire; c'est, à mon goût, un épisode qui se soutient parfaitement bien dans ce poëme, & qui fait mieux sentir les effets de la division & de la discorde; puisque malgré tant de vaisseaux & de Capitaines, les Grecs ont toujours le dessous,

tant que l'union & la paix ne regnent pas parmi les chefs.

Je crois qu'il eſt inutile de répondre à la 6e objection, dans laquelle on demande ce qu'avoit fait Achille avant la querelle, & à laquelle M. Fourmont a cru ſatisfaire en diſant, *rien devant Troye;* car je crois que j'y ai aſſez répondu en montrant tout ce que ce héros avoit fait, non-ſeulement dans ſes conquêtes particulieres, mais même devant la ville capitale. Il avoit donné un ſanglant combat à la deſcente des Grecs ſur le rivage: il avoit, comme je l'ai dit, fait priſonniers les enfans de Priam, qu'il avoit ſurpris juſque dans les héritages de ce Prince: il avoit enlevé les troupeaux qui paiſſoient dans la campagne: il avoit pourſuivi Enée depuis le mont Ida juſqu'à Lyrneſſe: il avoit empêché Hector de s'avancer juſqu'au camp des Grecs: en un mot il avoit fait tout ce qui paroît par les différens paſſages que j'ai cités. Ainſi Virgile a eu raiſon de l'appeller *regnorum Priami everſorem:* la ſeule mort d'Hector, l'unique rempart de Troye, peut avoir mérité ce titre à ſon vainqueur.

C'eſt ainſi, ce me ſemble, qu'on peut répondre aux objections que fait le Cenſeur d'Homére contre l'Iliade: ce foible eſſai ſuffit pour en ſauver toutes les abſurdités; & l'on voit bien que ce n'eſt pas de la fauſſeté de l'opinion que je viens d'établir, que dépend la vraiſemblance qui doit regner dans l'Iliade, comme le prétend M. Fourmont. Avouons pourtant qu'il ne trahit point en cela la gloire d'un Poëte qu'il a ſi bien défendu: il n'a pris le parti d'abandonner le ſentiment commun, que pour terraſſer plus facilement un adverſaire, dont il auroit pû venir à bout ſans ce ſecours, comme on vient de le voir. Mais qu'il m'avoue auſſi à ſon tour que je n'ai rien donné à la prévention en faveur d'un Poëte de trois mille ans, & qu'il ne penſe pas que ceux qui ſont de mon avis ſe laiſſent groſſierement tromper par des témoignages qui ſont ſi inconteſtables.



DESCRIPTION
DE
DEUX TABLEAUX DE POLYGNOTE,
TIRÉE DE PAUSANIAS.

Par M. l'Abbé Gedoyn.

On m'engage, Meſſieurs, à vous donner, d'après Pauſanias, la deſcription de deux Tableaux d'un des plus grands Peintres de l'antiquité. L'un repréſentoit la priſe de Troye & le rembarquement des Grecs, l'autre la deſcente d'Ulyſſe aux enfers, avec une image de ces lieux ſouterrains: ſujets magnifiques, & qui, comme vous voyez, ne prêtent pas moins à la peinture qu'à la poëſie. Ces deux Tableaux contenoient des particularités ſingulieres que l'Auteur Grec nous a conſervées, & qui ne ſe trouvent nulle part ailleurs: c'eſt pourquoi ce morceau nous a paru précieux; on a crû qu'il pouvoit mériter votre attention & intéreſſer votre curioſité. Je vais donc vous le rendre en François, & j'y ajoûterai enſuite quelques remarques, pour me conformer à l'uſage de cette Compagnie, qui n'adopte guères des traductions, qu'autant qu'elles ſont accompagnées ou de réflexions critiques, ou de recherches utiles & ſçavantes. Ce morceau eſt tiré des Chapitres 25e & 26e des Phociques de Pauſanias. Voici le texte. 13. de 9bre 1725.

Au-deſſus de la fontaine de Caſſotis, on voit un édifice où il y a des peintures de Polygnote, dédiées à Apollon par les Cnidiens: on nomme ce lieu le Leſché, parce qu'anciennement c'étoit là que l'on venoit converſer. Par les paroles outrageuſes que Melantho dit à Ulyſſe dans Homére, il paroît manifeſtement qu'il y avoit de ces ſortes d'endroits dans toutes les bonnes villes de la Gréce. Miſérable, lui dit-elle, que ne vas-tu dormir dans quelque boutique de forgeron? pourquoi

t'amuſes-tu à jaſer, comme ſi tu étois au Leſché ? Quand vous ſerez entré dans celui dont je parle, vous verrez ſur le mur à main droite un grand Tableau qui repréſente d'un côté la priſe de Troye, de l'autre les Grecs qui s'embarquent pour leur retour. On prépare le vaiſſeau que doit monter Ménélas : vous voyez ce vaiſſeau avec l'équipage compoſé de ſoldats, de matelots & de jeunes enfans : Phrontis le maître pilote, eſt au milieu une rame à la main. Dans Homére, Neſtor entretenant Télémaque, lui parle de Phrontis, qu'il fait fils d'Onétor : il dit que c'étoit un excellent pilote ; qu'il conduiſoit le navire de Ménélas,& qu'il avoit déja paſſé le cap de Sunium en Attique, lorſqu'il finit ſes jours. Neſtor ajoûte qu'il avoit fait le voyage juſques-là avec Ménélas, & que le Roi de Mycénes s'arrêta en ce lieu pour élever un tombeau à Phrontis, & pour lui rendre les derniers devoirs avec la diſtinction qu'il méritoit : c'eſt ce Phrontis que Polygnote a voulu peindre. Au-deſſus de lui on voit un certain Ithemenès qui apporte des habits, & Echaax qui deſcend d'un pont avec une urne de bronze. Politée, Stophius & Alphius détendent le pavillon de Ménélas qui étoit un peu éloigné du vaiſſeau, & Amphialus en tend un autre dans le vaiſſeau même : ſous les pieds d'Amphialus il y a un enfant dont le nom eſt ignoré. Phrontis eſt le ſeul qui ait de la barbe, & le ſeul auſſi dont Polygnote ait pris le nom dans Homére : je crois qu'il a inventé les noms des autres perſonnages dont je viens de parler. Briſeïs eſt debout, Dioméde au-deſſus d'elle, & Iphis auprès : ils paroiſſent admirer la beauté d'Héléne : cette belle perſonne eſt aſſiſe ; près d'elle, c'eſt, je crois, Eurybate le hérault d'Ulyſſe, quoiqu'il n'ait pas encore de barbe. Héléne a deux de ſes femmes avec elle, Panthalis & Electre ; la premiere eſt auprès de ſa maîtreſſe, la ſeconde lui attache ſa chauſſure. Homére employe d'autres noms dans l'Iliade, lorſqu'il nous repréſente Héléne qui va avec ſes femmes vers les murs de la ville. Au-deſſus d'Héléne il y a un homme aſſis, il eſt vêtu de pourpre, & paroît extrêmement triſte : on n'a pas beſoin de l'inſcription pour connoître que c'eſt Hélénus fils de Priam. A côté de lui

c'eſt Megès avec ſon bras en écharpe, comme Leſchée de la ville de Pyrrha, & fils d'Eſchyléne, nous le dépeint dans ſon poëme ſur le ſac de Troye; car il dit que Mégès fut bleſſé par Adméte d'Argos dans le combat que les Troyens ſoutinrent la nuit même que leur ville fut priſe. Auprès de Mégès c'eſt Lycoméde fils de Créon, bleſſé auſſi au poignet, comme le même Poëte nous apprend qu'il le fut par Agenor. Polygnote avoit donc lû les poëſies de Leſchée, autrement il n'auroit pû ſçavoir toutes ces circonſtances: il repréſente le même Lycoméde bleſſé en deux autres endroits, à la tête & au talon. Euryalus fils de Meciſtée a auſſi deux bleſſures, l'une à la tête & l'autre au poignet: toutes ces figures ſont placées au-deſſus d'Héléne.

A côté d'elle on voit Ethra mere de Théſée, qui a la tête raſe, & Démophon fils de Théſée, qui, autant que l'on en peut juger par ſon attitude, médite comment il pourra mettre Ethra en liberté. Les Argiens prétendent que de la fille de Synnis il naquit à Théſée un fils qui eut nom Melanippus, & qui dans la ſuite remporta le prix de la courſe, lorſque les Epigones célébrerent les jeux néméens, qui avoient été inſtitués par Adraſte. Leſchée de ſon côté dit dans ſes poëſies qu'après la priſe de Troye Ethra vint au camp des Grecs, qu'elle y fut reconnue par les fils de Théſée, & que Démophon demanda la liberté de cette Princeſſe à Agamemnon, qui ne voulut pas l'accorder ſans ſçavoir auparavant ſi Héléne le trouveroit bon; c'eſt pourquoi l'on envoya à Héléne un hérault, lequel n'eut pas de peine à la fléchir. On peut donc croire qu'Eurybate eſt là pour s'acquitter de ſa commiſſion, & pour faire part à Héléne de la volonté d'Agamemnon. Sur la même ligne vous voyez des femmes Troyennes qui ſont captives & gémiſſantes; vous diſtinguez ſur-tout Andromaque, & ſon fils qu'on lui a arraché d'entre les bras. Leſchée dit que ce malheureux enfant fut précipité du haut d'une tour, non pas de l'avis des Grecs, mais par un effet de la haine que Néoptoléme avoit pour le ſang d'Hector. On remarque auſſi Medeſicaſte, une des filles naturelles de Priam, qui étoit établie à Pedeon,

ville dont parle Homére, & mariée à Imbrius, fils de Mentor: ces deux Princeſſes ont un voile ſur le viſage. Polyxene qui eſt enſuite, a ſes cheveux noués par derriere à la maniere des jeunes perſonnes. Les Poëtes nous apprennent qu'elle fut immolée ſur le tombeau d'Achille, & ſes malheurs font auſſi le ſujet de deux beaux tableaux que j'ai vûs, l'un à Athénes, l'autre à Pergame ſur le Caïque. Polygnote n'a pas oublié Neſtor; il a une eſpéce de chapeau ſur la tête, & une picque à la main: ſon cheval qui eſt auprès de lui, ſemble vouloir ſe rouler ſur le rivage, car cette partie du tableau repréſente le rivage de la mer; on n'en peut douter à la quantité de petits cailloux & de coquillages que l'on y voit: l'autre partie n'a rien qui tienne du voiſinage de la mer.

Au-deſſus de ces femmes qui ſont entre Neſtor & Ethra, il y a quatre autres captives, Clyméne, Creüſe, Ariſtomaque & Xenodice. Steſichore dans ſes vers ſur la priſe de Troye, met en effet Clyméne au rang des captives. Le Poëte Eunus parle d'Ariſtomaque; il la fait fille de Priam, & femme de Critolaüs fils d'Icetaon. Je ne connois ni Poëte ni Hiſtorien qui ait fait mention de Xenodice. Pour Creüſe, on dit que la mere des Dieux & Venus l'enleverent aux Grecs, & lui donnerent la liberté. On croit auſſi qu'elle fut femme d'Enée, quoique Leſchée & l'Auteur des Cypriaques donnent à Enée pour femme Eurydice. Au-deſſus de ces femmes ce ſont quatre autres captives couchées ſur un lit; elles ſont nommées Deïnome, Metioque, Piſis & Cleodice. Deïnome eſt la ſeule qui ſoit connue, il en eſt parlé dans la petite Iliade; je crois que le Peintre a inventé les noms des trois autres. Epeus eſt repréſenté nud, il renverſe les murs de Troye: on voit le fameux cheval de bois, mais il n'y a que ſa tête qui paſſe les autres figures. Polypœtes fils de Pirithoüs, a la tête ceinte d'une eſpéce de bandelette: Acamas fils de Théſée eſt auprès, le caſque en tête avec une aigrette deſſus: Ulyſſe eſt armé de ſa cuiraſſe: Ajax fils d'Oilée, tient ſon bouclier, & approche de l'autel pour jurer ſur l'attentat qu'il va commettre contre Caſſandre. Cette malheureuſe Princeſſe eſt couchée par terre

devant

devant la ſtatue de Pallas, elle l'embraſſe, elle veut l'emporter, déja elle l'a ôtée de deſſus ſon piedeſtal ; mais Ajax l'arrache impitoyablement de l'autel. Les deux fils d'Atrée ont auſſi leurs caſques, Ménélas a de plus ſon bouclier, ſur lequel on voit ce dragon qui parut en Aulide durant le ſacrifice, & qui fut pris pour un prodige. Les Atrides reçoivent le ſerment d'Ajax.

Vis-à-vis du cheval auprès de Neſtor, Elaſſus ſemble expirer ſous les coups de Néoptoléme ; je ne ſçai qui étoit cet Elaſſus, mais il eſt peint mourant. Aſtynoüs dont Leſchée fait auſſi mention, eſt tombé ſur ſes genoux, & Néoptoléme lui paſſe ſon épée au travers du corps. Néoptoléme eſt le ſeul Grec qui pourſuive encore les Troyens ; Polygnote le dépeint ainſi, parce qu'apparemment cette peinture devoit ſervir d'ornement à ſon tombeau. Dans Homére ce fils d'Achille eſt toujours nommé Néoptoléme, mais l'Auteur des Cypriaques dit que Lycoméde le nomma Pyrrhus, & que Phœnix lui donna le nom de Néoptoléme, parce qu'Achille ſon pere étoit extrêmement jeune lorſqu'il alla à la guerre. Il y a un autel du même côté ; un enfant ſaiſi de frayeur s'attache à cet autel, ſur lequel on voit une cuiraſſe d'airain d'une forme très-différente de celles d'aujourd'hui, & comme on en portoit alors ; elle eſt compoſée de deux piéces, dont l'une couvroit le ventre & l'eſtomac, l'autre couvroit le dos & les épaules : la partie antérieure étoit concave, & de-là même prenoit ſa dénomination ; les deux piéces ſe joignoient enſemble par deux agraffes. Cette armure étoit d'une très-bonne défenſe indépendamment du bouclier ; auſſi Homére nous peint-il le Phrygien Phorcys combattant ſans bouclier, parce qu'il avoit une de ces cuiraſſes : telle eſt donc celle que j'ai vûe dans le tableau de Polygnote. Et dans le temple de Diane à Ephéſe on voit un tableau de Calliphon de Samos, où des femmes ajuſtent une cuiraſſe ſemblable ſur le corps de Patrocle. Polygnote a repréſenté Laodice éloignée de l'autel, comme n'étant pas du nombre des captives ; en effet jamais aucun Poëte ne l'a miſe de ce nombre, & il n'eſt pas vrai-

ſemblable que les Grecs l'euſſent tenue priſonniere. Car d'un côté Homére dit dans l'Iliade, qu'Antenor reçût chez lui Ménélas & Ulyſſe, & qu'Hélicaon fils d'Antenor épouſa Laodice; & de l'autre, Leſchée nous apprend qu'Hélicaon ayant été bleſſé en combattant de nuit, il fut reconnu & ſauvé par Ulyſſe: d'où l'on peut juger que les Atrides ne pouvoient manquer d'égards pour la femme d'Hélicaon, quoi qu'en diſe Euphorion de Chalcis, qui a imaginé beaucoup de choſes contre la vraiſemblance. Après Laodice, on voit une cuvette de cuivre ſur un piedeſtal de marbre : Méduſe eſt à terre, qui tient des deux mains le pied de la cuvette. *Steſichore.* Quiconque a lû le Poëte d'Himera, ſçait que cette Méduſe étoit une des filles de Priam. Près d'elle vous voyez une vieille femme, ou peut-être un eunuque, qui a été raſée, & qui tient ſur ſes genoux un enfant tout nud ; cet enfant par un mouvement naturel que la frayeur lui inſpire, met ſa main devant les yeux.

Le Peintre a repréſenté enſuite des corps morts. Le premier qui s'offre à la vûe, eſt celui d'un nommé Pelis, il eſt dépouillé, & couché ſur le dos. Au-deſſous de lui giſſent Eionée & Admete, qui ont encore leurs cuiraſſes. Leſchée dit qu'Eionée fut tué par Néoptoléme, & Admete par Philoctete: plus haut c'en ſont d'autres. Leocrite fils de Polydamas, qui périt de la main d'Ulyſſe, eſt ſous la cuvette. Au-deſſus d'Eionée & d'Adméte, c'eſt le corps de Choroebus fils de Mygdon, lequel Mygdon a un magnifique tombeau ſur les confins des Phrygiens & des Tectoſages; d'où il eſt arrivé que les Poëtes ont donné le nom de Mygdoniens aux Phrygiens. Au-deſſus de Choroebus on remarque les corps de Priam, d'Axion & d'Agenor. Si nous en croyons le Poëte Leſchée, Priam ne fut pas tué devant l'autel de Jupiter Herceus, mais il en fut ſeulement arraché par force, & ce malheureux Roi ſe traîna enſuite juſque devant la porte de ſon palais, où il rencontra Néoptoléme, qui n'eut pas de peine à lui ôter le peu de vie que ſa vieilleſſe & ſes infortunes lui avoient laiſſé. Steſichore dans ſes vers ſur la priſe de Troye, dit qu'Hécube

fut tranſportée en Lycie par Apollon. A l'égard d'Axion, Leſchée prétend que c'étoit un fils de Priam, & qu'Eurypilus fils d'Evemon le tua de ſa main. Suivant le même Poëte, Agenor tomba ſous les coups de Néoptoléme : ainſi Echeebus fils d'Agenor, fut tué par Achille, & Agenor lui-même fut tué par Néoptoléme. Enſuite vous appercevez Sinon le compagnon d'Ulyſſe, & Anchialus, qui emportent le corps de Laomédon : un certain Eveſus eſt auſſi parmi les morts. Je ne connois aucun Poëte qui ait parlé de cet Eveſus, ni de ce Laomédon. Devant le logis d'Antenor il y a une peau de Léopard pour lui ſervir de ſauve-garde, & pour avertir les Grecs de reſpecter cette maiſon. Théano eſt auſſi repréſentée avec ſes deux fils, Glaucus & Eurymaque; le premier eſt aſſis ſur une cuiraſſe faite à l'antique, comme celles dont j'ai parlé, le ſecond eſt ſur une pierre : à côté de celui-ci, on voit Antenor avec Crino ſa fille, qui tient un enfant entre ſes bras. Le Peintre a donné à toutes ſes figures l'air & l'attitude qui conviennent à des perſonnes accablées de triſteſſe. De l'autre côté ce ſont des domeſtiques qui chargent des paniers ſur un âne, & les rempliſſent de proviſions : un enfant paroît aſſis deſſus. En cet endroit il y a deux vers de Simonide, dont voici le ſens, Polygnote de Thaſe, fils d'Aglaophon, a fait ce tableau qui repréſente la ville de Troye.

Remarques.

On voit un édifice où il y a des peintures de Polygnote.] Polygnote de Thaſe, iſle de la mer Egée, étoit fils d'Aglaophon peintre de réputation & de mérite pour ſon temps ; car la peinture n'avoit pas encore fait de grands progrès. Il fut éleve de ſon pere ; mais comme il eſt arrivé depuis à Raphaël d'Urbin & à beaucoup d'autres, le diſciple ſurpaſſa bientôt ſon maître. Guidé par ſon propre génie, il oſa quitter l'ancienne maniere, qui étoit dure, ſeche & contrainte. Il porta tout d'un coup ſon art de l'enfance preſque à la perfection. Juſqu'alors les Peintres ne s'étoient ſervis que d'une ſeule couleur ; ce qui faiſoit donner à leurs ouvrages le nom peu avantageux de

μονοχρώματον, ou μονόχροον, que Quintilien nous rend par les termes de *simplex color*. Polygnote employa quatre couleurs, par le mêlange desquelles il donna aux femmes une parure éclatante qui charma les yeux. Pline nous apprend que Polygnote & Micon furent les premiers qui firent usage de l'ocre jaune, & que tous deux peignirent à fresque ce célébre portique d'Athénes, qui de la variété de ses peintures fut nommé le Pœcile. Mais Micon se fit payer de son travail, au lieu que Polygnote ne voulut d'autre récompense que l'honneur d'avoir réussi; ce qui le mit en un si haut dégré d'estime, que les Athéniens lui donnerent droit de bourgeoisie dans leur ville, & les Amphictyons droit d'hospitalité dans toutes les villes de la Gréce. Aussi heureux en galanterie, il sçut plaire à Elpinice sœur de Cimon & fille de Miltiade, ce grand Capitaine dont la gloire ne fut égalée que par celle de son fils. Polygnote vivoit 420 ans avant l'Ere chrétienne; ainsi les tableaux dont parle Pausanias, avoient du temps de cet Auteur cinq à six cens ans d'antiquité.

Le Roi de Mycénes s'arrêta en ce lieu pour élever un tombeau à Phrontis, & pour lui rendre les derniers devoirs, avec la distinction qu'il méritoit.] Voilà, Messieurs, un Pilote bien honoré! Telles étoient les mœurs de ce temps-là. Aujourd'hui un bon Pilote n'est qu'un Pilote; alors c'étoit un homme utile à l'Etat, & tout mérite utile avoit sa récompense. Mais quelle recompense? la plus flatteuse pour la vertu, & en même temps la moins à charge à l'Etat, une inscription, une statue, un tombeau élevé aux dépens du public: ces marques d'honneur entretenoient l'émulation, & portoient les hommes à toute sorte de belles actions. Seroit-il donc impossible d'introduire parmi nous la même pratique? nous sommes si flattés de trouver le nom de nos peres dans l'histoire; combien le serions-nous davantage de voir une belle statue de marbre ou de bronze qui attesteroit leurs services? Nos statuaires sans cesse occupés à immortaliser les grands hommes, & devenus néceſſaires, nous rameneroient bientôt les siécles des Phidias, des Lysippes, de Praxiteles, & des Polycletes. En mettant

le marbre & le bronze en œuvre, ils épargneroient au Prince bien des richesses, dont la profusion nous jette toujours dans la mollesse & l'oisiveté, & ne sert qu'à nous faire dégénérer de la vertu de nos peres.

Au-dessus d'Héléne il y a un homme assis qui est vêtu de pourpre, on n'a pas besoin de l'inscription pour connoître que c'est Hélénus.] Cet endroit nous apprend, que dans ce tableau de Polygnote où il y avoit plus de cent figures, chaque figure principale étoit marquée par une inscription; c'étoit l'usage des Peintres de l'ancien temps, & je ne puis croire que leurs tableaux en fussent défigurés, puisqu'ils ont fait l'admiration des Grecs & des Romains, dont le goût pour la peinture valoit bien le nôtre. Pourquoi donc cet usage d'ailleurs si commode, a t il cessé? car ces inscriptions donnoient d'abord l'intelligence du tableau, & mettoient à portée de juger si le Peintre avoit bien exécuté son sujet. Au lieu qu'à présent un beau tableau est souvent pour nous une énigme que nous cherchons à deviner, ce qui fait une diversion au plaisir qu'il devroit nous causer. Il seroit donc à souhaiter que dans les peintures dont le sujet n'est pas fort connu, on rétablît l'usage des inscriptions. Un Peintre médiocre le tenteroit en vain, mais un grand Peintre auroit des sectateurs, & la monde en reviendroit insensiblement.

Polygnote avoit donc lû les Poësies de Leschée, autrement il n'auroit pû sçavoir toutes ces circonstances.] Le poëte Leschée étoit de Pyrrha dans l'isle de Lesbos; il vivoit environ 650 ans avant l'Ere chrétienne, plus ancien que Pindare, & un peu moins ancien qu'Archiloque : on le croit auteur de la petite Iliade, dont il ne nous reste que quelques fragmens qui se trouvent cités dans quelques Auteurs Grecs, & sur-tout dans Pausanias. Polygnote avoit pris dans Leschée plusieurs circonstances historiques, qui ne sont point dans Homére. Les Peintres ne sçauroient assez lire les grands Poëtes, ni les Poëtes assez examiner les ouvrages des grands Peintres. Ils se prêtent les uns aux autres un secours mutuel, & ne différent entre eux que par la maniere de s'exprimer. C'est ce qui a fait dire

à Simonide, que la peinture étoit une poësie muette, & que la poësie étoit une peinture parlante.

A côté d'Héléne le Peintre a représenté Ethra la tête rase, pour marquer qu'elle étoit esclave.] Voilà, Messieurs, une de ces particularités qui ne se trouvent nulle part ailleurs, que dans le tableau de Polygnote, Ethra captive à Troye, & captive dans le camp des Grecs. Il faut donc sçavoir que Thésée ayant enlevé Héléne avant qu'elle eût épousé Ménélas, les freres de cette Princesse, Castor & Pollux, arracherent à Thésée sa conquête, & que par représailles ils prirent Ethra sa mere, & la donnerent pour esclave à Héléne, qui la mena avec elle à Troye; voilà pourquoi vous la voyez captive dans Troye, & captive encore dans le camp des Grecs, qui, sans la connoître, l'avoient reprise avec Héléne.

Epeus est représenté nud, il renverse les murs de Troye; on voit le fameux cheval de bois, &c.] Cet Epeus fils de Panopée étoit donc un Ingénieur, qui au siége de Troye inventa une machine propre à battre les murs & les remparts des Troyens; & ce cheval de bois dont les Poëtes ont fait tant de bruit, n'étoit autre chose que cette machine, & peut-être celle-là même qui depuis fut appellée le belier; du moins c'est le sentiment de Pline, l. 7, c. 56. *Equum qui nunc aries appellatur, in muralibus machinis Epeum ad Trojam dicunt invenisse.* Pausanias s'en explique encore plus nettement dans ses Attiques: *Pour s'imaginer*, dit-il, *que le cheval de bois fût autre chose qu'une machine de guerre, il faut croire que les Troyens avoient perdu l'esprit.* Ainsi, quand on veut trouver la vérité dans les Poëtes, il ne faut que dépouiller leurs idées du merveilleux, dont ils ont accoutumé de les revêtir.

Ajax fils d'Oilée approche de l'autel pour jurer sur l'attentat qu'il va commettre contre Cassandre: les Atrides reçoivent le serment d'Ajax.] Autre circonstance historique qui ne se trouve dans aucun autre monument de l'Antiquité. Les paroles du texte grec sont remarquables; je ne puis me dispenser, Messieurs, de vous les rapporter: Αἴας δὲ Οἰλέως βωμῷ προσέστηκεν ὀμνύμενος ὑπὲρ τοῦ ἐς Κασσάνδραν τολμήματος· οἱ παῖδες οἱ

Ἀτρέως τὸν Αἴαντα ἐξορκοῦσι ; ce que l'Interpréte Latin rend ainsi, *Ajax Oilei ad aram accedit jusjurandum concepturus priùs quàm Cassandræ vim inferat: Ajaci jusjurandum Atridæ deferunt*, assez mal selon moi ; car ἐξορκοῦσι peut signifier *jurejurando obstringunt*, mais non pas *jusjurandum deferunt*. Quoi qu'il en soit, ce serment d'Ajax est une énigme qu'il n'est pas aisé de deviner. Il m'est venu d'abord en pensée, qu'Ajax vouloit se purger par serment de l'attentat qu'il étoit accusé d'avoir commis contre Cassandre, à peu près de même qu'Agamemnon en rendant Briseïs à Achille, jura qu'il avoit toujours respecté cette captive. Car vous sçavez, Messieurs, que dans le partage qui fut fait des captives Troyennes entre les prinpaux chefs des Grecs, Andromaque échut à Pyrrhus, Hécube à Ulysse, & Cassandre à Agamemnon. L'on pourroit donc croire qu'Ajax, pour rendre ce présent de la fortune plus agréable à Agamemnon, jura qu'il n'avoit point attenté à la pudicité de Cassandre ; & il seroit assez naturel que les Atrides comme parties intéressées, le reçûssent à serment. Mais ce seroit démentir toute l'antiquité, qui atteste qu'Ajax viola Cassandre dans le temple de Minerve. D'ailleurs c'est la prise de Troye, & toutes les cruautés qui s'exercerent à cette occasion, que le Peintre nous représente, il ne s'agit point du tout des captives tirées au sort ; cherchons donc une autre explication. Ne seroit-ce point qu'Ajax, avant que d'attenter sur Cassandre, jureroit que ce qu'il en fait n'est point par un sentiment de brutalité, mais uniquement pour venger l'affront fait à Ménélas ? c'est le serment d'un furieux ; mais aussi Virgile nous donne Ajax pour tel, quand il dit :

Unius ob noxam & furias Ajacis Oilei.

Cela supposé ἐξορκοῦσι ne signifiera plus que les Atrides le reçoivent à serment, ce seroit les rendre complices de l'impiété d'Ajax, & de la profanation du temple de la Déesse ; mais il signifiera au contraire, que les Atrides le délient de son serment, & l'exorcisent s'il est permis d'user de ce terme dans cette occasion : ainsi au lieu d'ἐξορκοῦσι, je lirois ἐξορκίζουσι. Voilà,

Messieurs, ce que je puis dire de plus pausible sur la difficulté présente : si votre sagacité vous suggere quelque chose de mieux, j'en profiterai avec plaisir.

Néoptoléme est le seul Grec qui poursuive encore les Troyens. Polygnote l'a dépeint ainsi, parce qu'apparemment cette peinture devoit servir d'ornement à son tombeau.] Ce tableau pouvoit donc se transporter d'un lieu en un autre : ainsi ce n'étoit point une peinture à fresque. Polygnote avoit peint sur bois, à la maniere de ce temps-là & des siécles suivans; car l'invention de peindre sur toile n'est pas fort ancienne.

Quoi qu'en dise Euphorion de Chalcis, qui a imaginé beaucoup de choses contre la vraisemblance.] Ce Poëte étoit Bibliothécaire d'Antiochus le Grand, & en étoit fort aimé. Ses poësies avoient de grandes beautés & de grands défauts : Pausanias nous apprend qu'il péchoit souvent contre la vraisemblance, & Ciceron dit qu'il étoit obscur; cependant Virgile l'a quelquefois imité, & même jusque dans ses fautes, comme lorsqu'il fait dire à Chorœbus,

Dolus an virtus, quis in hoste requirat?

qu'importe de quelle maniere on vienne à bout de son ennemi, par la ruse ou par la valeur? Car, à l'exemple du Poëte Grec, le Poëte Latin donne à Chorœbus un sentiment fort bas, quoiqu'en même temps il nous le dépeigne come un jeune Prince de grande espérance,

Juvenisque Chorœbus
Mygdonides, illis ad Trojam forte diebus
Venerat, insano Cassandræ incensus amore;
Et gener auxilium Priamo Phrygibusque ferebat.

Si nous en croyons le Poëte Leschée, Priam ne fut pas tué devant l'autel de Jupiter Herceus, mais il en fut seulement arraché par force; & ce malheureux Roi se traîna ensuite jusque devant la porte de son palais, où il rencontra Néoptoléme qui n'eut pas de peine à lui ôter le peu de vie que sa vieillesse & ses infortunes lui avoient laissé.] L'autel de Jupiter Herceus que vous voyez dans le tableau

tableau de Polygnote vous rappelle ſans doute la deſcription que Virgile en fait par ces beaux vers,

Ædibus in mediis, nudoque ſub ætheris axe
Ingens ara fuit, juxtaque veterrima laurus
Incumbens aræ, atque umbrâ complexa Penates.

Cet autel étoit expoſé à l'air, dans une enceinte fermée par une eſpéce de baluſtrade. Cette enceinte s'appelloit en grec ἕρκος; de-là le ſurnom de Jupiter Herceus. Virgile pour rendre Pyrrhus plus odieux, nous le peint maſſacrant impitoyablement Priam au pied de cet autel,

Altaria ad ipſa trementem
Traxit, & in multo lapſantem ſanguine nati:
Implicuitque comam lævâ; dextrâque coruſcum
Extulit, ac lateri capulo tenus abdidit enſem.

Mais Polygnote d'après le Poëte Leſchée, nous repréſente avec beaucoup plus de vraiſemblance, Priam tué comme par hazard devant la porte de ſon palais. L'expreſſion grecque eſt remarquable, & Amaſée l'interprete Latin ne l'a pas entendue, πάρεργον τοῦ Νεοπτολέμου γενέσθαι. Les Grecs pour dire, être tué dans un combat, diſoient ἔργον τοῦ πολεμίου, ἔργον πολέμου, ἔργον ξίφους γενέσθαι; mais cela ne ſe diſoit que de ceux qui pouvoient ſe défendre. Quand il s'agiſſoit d'une femme, d'un vieillard, d'un enfant, ce n'étoit plus ἔργον, mais πάρεργον τῶ πολεμίου γενέσθαι, telle eſt la force de cette façon de parler. On voit à préſent pourquoi j'ai un peu étendu ma traduction en cet endroit; car quoi qu'en diſe un célébre Ecrivain de nos jours, il y a dans chaque langue des expreſſions, qui ne trouvent de juſtes équivalens dans aucune autre.

En cet endroit du tableau, il y a deux vers de Simonide, dont voici le ſens. Polygnote de Thaſe, fils d'Aglaophon, a fait ce tableau, qui repréſente la priſe de Troye.] Il faut vous rapporter les deux vers de Simonide.

Γράψε Πολύγνωτος Θάσιος γένος, Αγλαοφῶντος
Υἱὸς, περθομένης Ιλίου ἀκρόπολιν.

Voilà, Meſſieurs, comment on faiſoit les Inſcriptions, il y a deux mille trois cens ans. On n'y cherchoit ni alluſions, ni jeux de mots, ni pointe d'eſprit, ni pompe, ni brillans d'aucune eſpece ; la pureté du ſtyle, la brieveté, la ſimplicité, la clarté en faiſoient tout le mérite. Le Poëte ne s'amuſe pas à vanter l'ouvrage de Polygnote, cet ouvrage ſe recommandoit aſſez par lui-même. Il ſe contente de nous dire le nom du peintre, le nom de ſon pere, & le nom de la ville d'où il étoit, pour faire honneur & au pere & à la ville d'avoir eû un tel fils & un tel citoyen. Belle leçon pour nous, Meſſieurs ; ſouvenons-nous donc, que nous ſommes membres de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres, & que nous devons toujours ramener tout au goût de la bonne & ſaine antiquité.

Les bornes qui me ſont preſcrites ne me permettent pas de vous donner le ſecond tableau de Polygnote. Si le premier vous a fait plaiſir, il ſera aiſé de contenter votre curioſité ſur le ſecond, en quelqu'une de ces ſolemnités, où vous nous honorez de votre préſence.



HISTOIRE DU BERGER DAPHNIS.

Par M. Hardion.

LE berger Daphnis a été ſans contredit le plus illuſtre & le plus renommé des anciens Poëtes de la Sicile. On lui attribuoit l'invention de l'Idylle Paſtorale, & tous les Poëtes bucoliques l'honoroient comme leur chef & comme leur héros. Les aventures de ſa vie leur fourniſſoient une riche matiere pour leurs chanſons; & tous s'étoient fait un devoir indiſpenſable de célébrer ou ſa gloire ou ſes malheurs. 16 d'Avril 1718.

C'étoit même un uſage ſi établi, que l'on déſignoit quelquefois les Poëtes bucoliques par le ſeul nom de faiſeurs de chanſons ſur Daphnis. Théocrite chante ſa mort dans la 1ere de ſes Idylles: il fait mention de ſes amours dans la VIIe, & il l'introduit dans trois autres Idylles, où il le fait chanter d'une maniere qu'il n'auroit pas déſavouée. *L'emp. Julien dans le Mijopogon.*

L'hiſtoire d'un berger ſi célébre & ſi diſtingué, ſemble promettre par elle-même quelque choſe d'agréable & d'intéreſſant. C'eſt dommage que nous n'ayons pas ce qu'il faut pour la donner dans toute ſon étendue, mais un recueil exact & arrangé des différens morceaux qui nous en reſtent, pourra ſervir à l'éclairciſſement de pluſieurs endroits de Théocrite. C'eſt principalement dans la vûe de cette utilité que j'ai compoſé ce diſcours: c'eſt dans cette même vûe que j'y ai fait entrer quelques diſcuſſions critiques ſur des endroits où je les ai crues néceſſaires.

Je dois commencer par examiner & par déterminer, ſi je puis, le lieu de la naiſſance de Daphnis. Elien dit aſſez poſitivement qu'il étoit né dans le pays de Syracuſe, en l'annonçant dans un des titres de ſon Hiſtoire diverſe, ſous le nom de *Daphnis le Syracuſain*. *L. 10. c. 18.*

Théocrite dans ſa 1ere Idylle lui fait dire adieu en mourant

à la fontaine Arethuſe, & aux fleuves du voiſinage de cette
Idylle 8. fontaine, où il avoit coutume de faire boire ſes troupeaux. Dans une autre Idylle de Théocrite, Daphnis diſputa contre Ménalque ſon ami, vante le bonheur de ſa ſituation, qu'il préfére à tout ce que la fortune peut offrir aux hommes de plus brillant. Je ne ſouhaite, dit-il, ni de poſſéder la terre de Pélops, ni d'avoir d'immenſes tréſors, ni de courir plus vîte que les vents; mais aſſis ſous cette roche, auprès de ce que j'aime, je chanterai, je verrai nos troupeaux confondus paître enſemble dans ces prairies, & je promenerai mes regards ſur la mer de Sicile. Le pays de Syracuſe eſt ſitué, comme l'on ſçait, ſur les bords de la mer de Sicile.

Des autorités ſi formelles & ſi déciſives auroient dû faire impreſſion ſur (a) Heinſius, & lui ôter la penſée de placer la ſcéne des aventures de Daphnis proche de la ville d'Himére, ſur le fleuve du même nom. Il a été trompé par un paſſage de la VIIe Idylle de Théocrite, où Lycidas l'un des perſonnages de la piéce, rend compte des amuſemens qu'il ſe fera pendant l'abſence de ſa maîtreſſe. Deux paſteurs, dit-il, joueront de la flute, & Tityre chantera de quelle façon les arbres qui ſont plantés ſur les bords de l'Himére, furent touchés des plaintes de Daphnis, lorſqu'il languiſſoit pour la Nymphe Xenea. Théocrite dans cet endroit fait une alluſion manifeſte aux chanſons que Stéſichore d'Himére avoit compoſées ſur cet amour de Daphnis. Heinſius a bien ſenti l'alluſion, ſans laquelle il ſeroit preſque impoſſible d'entendre Théocrite, & de l'accorder avec lui-même. Je n'ai garde cependant de prétendre que Daphnis ait toujours demeuré dans le lieu de ſa naiſſance, puiſque je ferai voir moi-même le contraire dans la ſuite de ce diſcours; mais je prétends ſeulement que ce n'eſt ni ſur les bords de l'Himére, ni dans cette partie de la Sicile que ſe ſont paſſées les aventures de Daphnis.

L. 4. c. 16. Diodore de Sicile a fait la deſcription particuliere du lieu
p. 283. où étoit né Daphnis; c'étoit le plus beau canton de toute la Sicile. Les monts Héræens, dit-il, par leur ſituation ſinguliere,

(a) Commentaire ſur la premiere Idylle de Théocrite.

par les qualités admirables de leur terroir, & par toutes les autres beautés que la nature y a rassemblées, forment la plus délicieuse retraite que l'on puisse choisir contre les ardeurs de l'été. Une infinité de sources, qui surpassent par la bonté & par la douceur de leurs eaux tout ce qu'il y a de fontaines au monde, y entretiennent sans cesse une agréable fraîcheur : les chênes qui couvrent les sommets de ces montagnes sont fort hauts & fort épais : & portent du gland plus gros de moitié que le gland ordinaire, la terre y produit sans le secours de l'art des arbres fruitiers de toute espéce, beaucoup de vignes, & sur-tout une quantité prodigieuse de pommiers. Cette contrée étoit si riche & si fertile, qu'une armée entiere de Carthaginois, dans une extrême disette de vivres, y avoit trouvé de quoi se nourrir abondamment sans l'épuiser. Enfin, il y avoit entre ces montagnes un vallon enchanté, tout planté d'arbres, au milieu duquel étoit un bocage consacré aux Nymphes ; & c'est dans ce bocage que l'on conte qu'est né Daphnis.

Diodore de Sicile nous eût épargné bien de l'embarras, s'il eût ajoûté à cette description, seulement un mot sur la position des monts Heræens; les anciens Géographes ne nous en apprennent rien. Cellarius, le plus exact à mon avis, & le plus sçavant des Géographes modernes, fait mention de ces montagnes; mais le peu de secours qu'il trouve dans les Anciens, ne lui permet d'en établir la situation que sur des conjectures. *Geogr. antiq. l. 2. c. 12.*

Il les prend pour une longue chaîne de montagnes, qui traverse une partie considérable de la Sicile, en commençant aux bords de la mer Tyrrhéniene du côté du Nord, & finissant vers la montagne d'Enna qui occupe à peu près le centre de l'Isle. Je remarquerai ici, que la description de Diodore de Sicile ne me donne point l'idée d'un si grand pays: il n'y auroit point de merveille qu'une armée de Carthaginois eût trouvé des vivres pour se nourrir dans une contrée d'une certaine étendue, sur-tout dans la Sicile. La conjecture de Cellarius ne paroît fondée que sur un passage de Vibius Sequester, qui dit que le fleuve Chrysas passe à Syracuse, & qu'il a sa source *L. de Flumin.*

au mont Heræen, *Chryfas Syracufis ex monte Heræo.* Ce fleuve fort à la vérité des environs de la montagne d'Enna, qui termine la chaîne de montagnes dont je viens de parler; mais il s'en faut bien qu'il ne paffe à Syracufe, ni même dans le territoire de Syracufe. Vibius Sequefter n'a donc point connu le cours ni l'embouchure du Chryfas; & c'eft un grand préjugé pour croire qu'il n'a pas même connu fa fource. Tout ce qu'on pourroit dire pour le juftifier, c'eft qu'il a confondu le Chryfas avec l'Anapus qui paffe véritablement à Syracufe; & en ce cas-là il faudroit chercher les monts Heræens à la fource de l'Anapus.

Ce fleuve prend fa fource dans de petites montagnes du territoire même de Syracufe, derriere lefquelles étoit fituée la petite ville d'Hybla, à qui, felon Etienne de Byfance, on avoit donné le furnom d'*Hera* ou d'*Heræa*, pour la diftinguer des deux autres villes du même nom, qui avoient leurs furnoms particuliers. Je fuis fort porté à croire que ce furnom d'*Heræa* étoit le nom même des montagnes aufquelles la ville d'Hybla étoit adoffée. Il n'eft point extraordinaire qu'une ville prenne pour furnom, le nom du lieu où elle eft bâtie. Ma conjecture paroît mieux convenir avec la defcription de Diodore de Sicile, que celle de Cellarius : & ce qui peut encore lui donner quelque poids, c'eft qu'elle concilie Diodore de Sicile avec Elien & Théocrite.

Au mot Ὕβλα.

Suivant la plûpart des traditions, (*a*) Daphnis paffoit pour le fils de Mercure : fuivant quelques autres, il n'étoit que fon favori. Théocrite paroît avoir été de ce dernier fentiment; car lorfque Mercure dans la 1re Idylle vient auprès de Daphnis mourant pour le confoler, il ne lui dit rien qui faffe juger qu'il fût fon pere; il ne lui parle au contraire que comme un Dieu qui l'aimoit, & qui compatiffoit au malheureux état où l'amour l'avoit réduit. La mere de Daphnis, fuivant l'opinion la plus générale (*b*), étoit une Nymphe; & cette Nymphe, fuivant

Ælian. l. 10. c. 18. Schol. Theocr.

(*a*) *Diod. de Sicile l. 4, c. 16. Timée dans Parthenius c. 19, Schol. de Théocrite. Servius Ecl. 5, &c.*

(*b*) *Diod. Sic. ibid. Tim. ibid. Ælian. Servius. Schol. Theoc. &c.*

quelques Anciens, étoit une fille de Roi, qui eut le malheur d'être trop sensible au mérite d'un amant dont l'histoire n'a pas conservé le nom, & qui s'engagea avec lui dans un commerce de galanterie, dont les suites la jetterent dans un extrême embarras. Elle avoit tout à craindre de la colere de son pere, & n'imaginoit point d'excuses qu'elle crût capables de l'appaiser. Eût-elle mis sa faute sur le compte d'un Dieu? l'eût-elle attribuée au miracle d'une pluie d'or? ces mensonges étoient usés, & ne persuadoient plus personne. Le parti qui lui parut le plus sûr, fut de cacher avec soin l'état où elle étoit, & de faire exposer l'enfant qui naîtroit. Il fut porté dans un bocage planté de lauriers, où les Nymphes prirent soin de l'élever. Ce fut apparemment dans ce bocage du mont Heræen, qui, selon Diodore de Sicile, étoit consacré aux Nymphes. Des pasteurs en se promenant rencontrerent l'enfant par hazard: ils furent bien surpris lorsqu'en approchant du coffret où il étoit enfermé, ils le trouverent tout plein de rayons de miel que des abeilles y avoient déposé, & dont elles avoient nourri le jeune Daphnis. Cette merveille jointe au présage des lauriers qui l'environnoient, sembloit leur annoncer par avance les puissantes faveurs dont Apollon & les Muses devoient toujours l'honorer. Ils lui donnerent le nom de Daphnis à cause des lauriers appellés en Grec Δάφναι, au milieu desquels il avoit été exposé.

Schol. Theocr. Idyl. 7. v. 78. & 79.

Schol. Theocr. ibid.

Serv. Ecl. 5. v. 20.

Diod. Sicil. Serv. &c.

Daphnis n'est pas le seul Poëte à qui les Anciens ont donné des abeilles pour nourrices; mais ils n'ont fait cet honneur qu'aux grands Poëtes, & par-là nous pouvons juger de l'estime qu'ils faisoient du mérite de Daphnis. Les Nymphes, comme je l'ai dit, prirent soin de l'élever & de le nourrir dans ses premieres années, c'est-à-dire qu'il fut élevé & nourri avec une attention particuliere; & cette premiere éducation servit non-seulement à lui former le corps, dont la beauté passoit tout ce qu'on peut s'imaginer; mais elle prépara son ame aux grandes instructions que Pan & les Muses devoient lui donner dans la suite. A peine fut-ils hors de l'enfance, que Pan se chargea de sa conduite: il lui apprit à chanter, & à jouer de la flute:

Serv. Ibid.

les Muſes acheverent de le former, & lui donnerent le goût du chant & de la poëſie. L'affection des Muſes pour Daphnis avoit donné lieu à un proverbe, dont les bergers faiſoient uſage lorſqu'ils vouloient exaggérer leur habileté à chanter. *Idylle 5.* Les Muſes, dit un berger dans Théocrite, m'aiment plus qu'elles n'ont aimé Daphnis; c'étoit pouſſer l'hyperbole au-delà de toutes ſes bornes.

L'invention du Poëme Paſtoral fut le fruit des inſtructions de Pan & des Muſes, ou, pour mieux dire, fut le fruit du génie que Daphnis avoit reçû en naiſſant, & de la bonne éducation qu'on lui avoit donnée. Daphnis, dit (*a*) Diodore de Sicile, par l'effet d'un génie extraordinaire, inventa le poëme & le chant bucolique, dans la forme où il s'eſt maintenu conſtamment juſqu'à ce temps-ci dans la Sicile. Ce paſſage eſt conſidérable, en ce qu'il peut fixer nos idées ſur l'origine de l'Idylle, telle que nous la voyons dans Théocrite & dans les Poëtes qui l'ont imité. On s'eſt donné bien de la peine pour trouver l'origine de la poëſie paſtorale en général: pluſieurs peuples ſe la diſputent entre eux, & toutes les recherches qu'on peut faire ſur ce ſujet, n'aboutiſſent qu'à nous perſuader que de tout temps les bergers pour occuper le loiſir dont ils joüiſſoient, ſe ſont amuſés à chanter, ſans qu'on puiſſe dire en quel temps préciſément, & en quel pays ils ont commencé. Il ne manque plus que de ſçavoir le ſiécle où a vécu Daphnis; mais pour le ſçavoir il faut remonter juſqu'aux (*b*) temps fabuleux, & peut-être travaillerois-je inutilement à établir ſur ce point une opinion qui eût quelque certitude.

Après Daphnis, un autre berger Sicilien nommé Diomus, *L. 10. c. 16.* ſe rendit célébre par ſes poëſies paſtorales. Stéſichore vint enſuite, & ce fut lui qui, au rapport d'Elien, prit le premier pour ſujet de ſes chanſons les malheurs de Daphnis. Stéſichore vivoit du temps de Phalaris, environ 550 ans avant l'Ere vulgaire ſuivant quelques Chronologiſtes. Enfin quelques

(*a*) Φύσει δὲ διαφόρῳ πρὸς εὐμέλειαν κεχορηγημένον, ἐξευρεῖν τὸ βουκολικὸν ποίημα καὶ μέλος, ὃ μέχρι τοῦ νῦν κατὰ Σικελίαν τυγχάνει διαμένον ἐν ἀποδοχῇ. l. 4. c. 16.

(*b*) Au temps de Midas roi de Phrygie, & de l'Hercule Phrygien.

ſiécles

ſiécles après parut Théocrite, qui s'étant formé ſur ces prémiers modéles, ſe rendit capable de donner au Poëme paſtoral la perfection qu'il pouvoit recevoir. Voilà, ce me ſemble, tout ce qu'on peut dire de plus vraiſemblable ſur l'origine & ſur les progrès de l'Idylle bucolique.

Pour cultiver avec ſuccès la Muſique & la Poëſie, il faut être dans une ſituation qui laiſſe à l'eſprit toute ſa liberté. Daphnis qui avoit été élevé à la campagne parmi les troupeaux, ſe porta ſans peine à embraſſer la profeſſion de berger, comme la plus tranquille, la plus débarraſſée de ſoins, & la plus convenable à ſon inclination. J'ai fait voir dans un diſcours particulier, qu'on diſtinguoit dans la Sicile trois eſpéces de bergers différens entre eux dans les mœurs, dans les ſentimens, & dans les richeſſes. La premiere eſpéce, & la plus honorable étoit celle des pâtres de bœufs; la ſeconde, celle des paſteurs de brebis; & enfin celle des chevriers. Daphnis étoit un berger de la premiere eſpéce: tous les Ecrivains Grecs, ſans exception, lui donnent le nom de βουκόλος par excellence. Il avoit un nombreux troupeau de bœufs & de geniſſes: il s'étoit appliqué de bonheur à connoître tout ce qui concernoit le ſoin de cette ſorte de betail, & la beauté de ſon troupeau a fait dire, que ſes bœufs & ſes geniſſes étoient freres & ſœurs du Soleil: je dis freres & ſœurs, & non pas de leur race, comme on (*a*) l'a traduit mal à propos; car les troupeaux du Soleil ne ſe multiplioient point par voye de génération. Homére eſt garant de cette vérité.

Elien liv. 10.

Odyſſ. μ. *v.* 127.

On s'imagine aſſez ſur quoi rouloient principalement les chanſons de Daphnis. Dans les prairies & dans les forêts où il paſſoit les journées entieres au milieu de ſes troupeaux, tantôt ſeul, tantôt dans la ſociété des autres bergers, le chant des oiſeaux, les douces haleines des zéphires, le murmure des ruiſſeaux, les vallons, les bois, les montagnes, les Divinités champêtres qu'il voyoit poëtiquement, enfin tout ce que la campagne préſente à la vûe d'objets gracieux, lui rem-

(*a*) M. de Longepierre dans ſon Théocrite.

pliſſoit l'imagination des idées les plus douces & les plus riantes, & lui fourniſſoit ſans ceſſe d'agréables matieres pour ſes poëſies. Cependant il ne s'étoit pas abſolument borné au ſoin de ſon troupeau, ni aux paiſibles amuſemens de l'eſprit; il y joignoit ſouvent les exercices du corps, & entr'autres celui de la chaſſe, (*a*) pour laquelle il avoit beaucoup de paſſion : il s'y étoit rendu très-habile; & (*b*) l'hiſtoire fait mention de cinq chiens excellens qu'il avoit dreſſés lui-même, & qui lui furent ſi attachés qu'ils ne purent lui ſurvivre. A peine eut-il les yeux fermés qu'ils ceſſerent de prendre aucune ſorte de nourriture, & pouſſerent juſqu'à leur mort des cris & des hurlemens affreux. Un ſi bel exemple de fidélité méritoit que leurs noms fuſſent tranſmis à la poſtérité; & nous avons l'obligation à Elien de nous les avoir conſervés. Il les appelle *Sanus*, *Podargus*, *Lampas*, *Alcimus* & *Théon*; ces noms traduits en notre langue ſignifient, le Flatteur, le Rapide, l'Eclair, le Robuſte, & le Coureur.

Diod. Sic. Ce talent de Daphnis pour la chaſſe lui avoit procuré une grande liaiſon avec Diane: elle ne faiſoit preſque point de parties où elle ne l'appellât, & dans ſes heures de délaſſement elle prenoit beaucoup de plaiſir à l'entendre chanter ou jouer de ſa muſette. Daphnis travailla de tout ſon pouvoir à ſe rendre digne des faveurs de cette Déeſſe, par ſon zéle, par ſon aſſiduité, & par le ſoin qu'il avoit de l'amuſer par des chanſons nouvelles, où ſans doute il n'épargnoit pas ſes louanges.

Toute cette fable réduite à ſa juſte valeur, ſignifie ſeulement que Daphnis étoit grand chaſſeur, & en même-temps grand Poëte. Diane étoit la Déeſſe tutelaire des chaſſeurs; & Daphnis pour ſe la rendre favorable, l'invoquoit ſouvent par des cantiques de louanges en ſon honneur. L'ambition d'imiter cette Déeſſe dans ſa conduite auſſi bien que dans ſes exercices, lui avoit inſpiré l'amour de la ſolitude; & ce goût de ſolitude avoit pu faire croire, qu'il vivoit en effet dans la ſociété de Diane & de ſes Nymphes. Une autre raiſon

(*a*) *Diod. Sic. Ælian. Servius*, &c. (*b*) *Ælian. hiſt. Anim l.* 11, *c.* 13.

qui l'avoit porté à vivre dans la retraite, c'eſt que ſa jeuneſſe, ſon mérite & ſa beauté avoient fait de vives impreſſions ſur un grand nombre de femmes, & que Daphnis n'avoit encore rien ſenti pour elles. Pour ſe délivrer de leurs importunités, il s'alla cacher dans les ſolitudes du mont Etna, ſur les bords de l'Acis, petite riviere qui ſe jette dans la mer de Sicile. Il paſſoit dans ſa retraite les années entieres avec ſon troupeau, ſes chiens & ſa muſette; & il y vivoit heureux, parce qu'il ne connoiſſoit point encore l'amour, qui depuis fut la cauſe de tous ſes malheurs, & même de ſa mort. Je ne ſçais combien dura le premier ſéjour de Daphnis au mont Etna; mais il me paroît qu'il s'y retira plus d'une fois, & que ce lieu qu'il avoit choiſi d'abord comme un aſyle où il pourroit vivre dans un plein repos, fut depuis le témoin de ſes peines, & de ſes inquiétudes. Théocrite dans ſa prémiere Idylle, demande aux Nymphes pourquoi on ne les vit point dans le temps que Daphnis étoit en proye à ſa langueur. Vous ne parutes, leur dit-il, ni ſur les bords de l'Anapus, ni ſur le mont Etna, ni ſur les rives de l'Acis. Ainſi nous pouvons placer dans toute cette partie de la Sicile qui s'étend depuis le pays de Syracuſe juſqu'au mont Etna, le véritable théâtre des malheureuſes aventures de Daphnis. *Timée ibid.*

La variété des traditions ſur les amours de Daphnis, rend cette partie de ſon hiſtoire fort difficile à débrouiller. L'impoſſibilité que je trouve à concilier enſemble toutes ces traditions, m'oblige de les rapporter les unes après les autres: je n'en adopterai aucune, parce que je ne puis deviner quelle eſt la véritable: je ſuis même perſuadé que celles qui paroîtront les plus éloignées de la vraiſemblance, n'ont point été imaginées à plaiſir, mais qu'elles ont été bâties ſur un premier fondement hiſtorique. L'hiſtoire de Daphnis avoit été célébrée par pluſieurs Poëtes, qui pour éviter de ſe copier les uns les autres, avoient chargé à l'envi les faits hiſtoriques de circonſtances nouvelles, & qui euſſent du merveilleux.

On convient aſſez communément que Daphnis ſe maria

Idylle 8. fort jeune : : il épousa une femme que Théocrite par le privilége de la poësie a transformée en une Nymphe Naïade. Le Poëte Sosithée l'appelle Thalie, Timée dans son histoire sicilienne lui donne le nom d'Echenaïs, & Servius celui de Nomie. Cette Nymphe touchée comme plusieurs autres du mérite & de la beauté de Daphnis, étoit parvenue à le rendre sensible, & l'avoit fait consentir à l'épouser ; mais la crainte qu'elle eut que ses rivales ne lui enlevassent un jour son époux, lui fit prendre des précautions pour le lier de façon qu'il ne pût jamais se dégager. Elle exigea de lui les sermens les plus inviolables, & lui fit entendre qu'il étoit condamné par le destin à perdre la vûe, s'il les violoit. Daphnis qui aimoit pour la premiere fois, & qui se croyoit capable de la plus exacte fidélité, se soumit sans balancer à cette punition ; il résista en effet avec beaucoup de courage à toutes les épreuves où l'on mit sa constance & sa vertu, jusques-là qu'une Princesse fille de Roi, qui le rencontra un jour qu'il avoit amené ses troupeaux proche de son château, employa inutilement les prieres, les larmes, & tous les autres secrets dont les femmes se servent si habilement pour réussir dans leurs desseins. Daphnis étoit infléxible, & ses refus irritoient de plus en plus la passion de la Princesse, dont la derniere ressource fut de l'enyvrer, & de lui faire perdre avec l'usage de la raison, le souvenir de ses sermens. Si nous en croyons la plupart des Auteurs, cette infidélité toute involontaire qu'elle étoit, fut suivie sur le champ de la punition dont il avoit été menacé : suivant quelques traditions, d'autres infidélités qui furent volontaires, lui attirerent justement la peine à laquelle il s'étoit soumis. On fait mention entr'autres d'une Nymphe appellée Chiméra, pour laquelle il avoit soupiré long-temps, & dont il avoit souffert beaucoup de rigueurs. Cette Nymphe est probablement la même que celle à qui Théocrite dans sa VIIe Idylle donne le nom de Xenea ; & c'est peut-être à cette même Nymphe qu'Ovide dit que Daphnis donna toutes les marques d'une véritable passion.

Diod. Sic. Timæus, &c.

Sch. Theocr. Serv. &c.

Serv. Ecl. 8.

Pallidus in lenta Naïde Daphnis erat. *Ovid. lib. 2. de Arte am.*

Cependant la Nymphe à qui Daphnis s'étoit engagé par tant de ſermens, n'étoit pas d'humeur à ſupporter tranquillement tous ces outrages. Elle cherche de tous côtés ſon époux dans la réſolution de ſe venger de ſa perfidie; elle le rencontre enfin, & dans le premier tranſport de ſa jalouſe fureur elle ſe jette ſur lui, & lui arrache les yeux. On ajoute que Daphnis implora le ſecours de Mercure ſon pere contre la cruauté de ſa femme; que ce Dieu l'enleva dans le ciel, & fit ſortir du lieu d'où il l'avoit enlevé une fontaine, qui depuis porta le nom de Daphnis, & qui devint célébre par les ſacrifices que les peuples de la Sicile y faiſoient tous les ans. D'autres diſent que la Nymphe après lui avoir arraché les yeux, le transforma en un rocher. Pour la preuve de ce fait, on montroit dans la Sicile proche de la ville de Cephalædium, un rocher qui avoit la figure d'un homme. Cette métamorphoſe étoit ſi connue & ſi triviale, qu'Ovide ne daigne pas en donner le détail; & cette fable avoit été bâtie, ſi je ne me trompe, ſur une tradition hiſtorique qui portoit que Daphnis déſeſpéré de la perte de ſa vûe, après avoir erré quelque temps de contrée en contrée, s'étoit enfin précipité du haut d'un rocher, pour terminer tout d'un coup ſa miſere & ſes ennuis. *Serv. Ecl. 5.* *Ovid. lib. 4. Metamorph.* *Serv. Ecl. 8.* *Schol. Theoc. Idyl. 8. v. 92.*

Il ne ſera pas inutile d'examiner ici, pourquoi Ovide a donné à Daphnis l'épithéte d'*Idæi.* Daphnis étoit né dans la Sicile, où il n'y avoit point de mont Ida. Quelques Grammairiens prétendent qu'on donnoit le nom d'*Ida* à toutes les hautes montagnes. Auroit-on appellé Daphnis *Idæus*, parce qu'il avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie ſur les montagnes? ou bien, lui auroit-on donné ce ſurnom à cauſe du ſéjour qu'il avoit fait en Phrygie, où il avoit ſuivi une maîtreſſe qu'on lui avoit enlevée? Elle s'appelloit Poplæa ou Italia. Des Pirates l'avoient vendue au cruel Lityersès fils de Midas, Roi de Celænes en Phrygie. Daphnis entreprit de la chercher par tout le monde juſqu'à ce qu'il l'eût retrouvée: il par- *Serv. Ecl. 8.*

courut avec mille difficultés une infinité de pays, & arriva enfin à Celænes. (a) Lityersès étoit riche en moiſſons, & il étoit en même temps le plus habile & le plus fort moiſſonneur qu'il y eût. Il faiſoit arrêter tous les étrangers qui paſſoient par ſes Etats, & les obligeoit de moiſſonner avec lui : il ne leur donnoit point d'autre tâche que celle qu'il ſe donnoit à lui-même; mais elle étoit toujours trop forte pour ces malheureux. Et lorſqu'après avoir épuiſé leurs forces, ils commençoient à ſe rendre, il leur tranchoit la tête avec ſa faulx. On amene Daphnis à Lityersès, qui lui donne une faulx pour travailler. C'étoit fait de ſa vie, ſi Hercule ne fût arrivé à temps pour le ſauver : ce héros tue Lityersès, délivre la Nymphe qui étoit parmi les eſclaves de ce tyran, & la rend
Serv. Ecl. 8. à Daphnis. On ajoûte qu'il les maria enſemble, & qu'il leur donna pour préſent de nôces le palais de Lityersès.

Il ſeroit difficile de lier cette tradition avec les précédentes. Nous ne ſçavons ſi Daphnis reſta dans la Phrygie, ou s'il revint mourir dans ſa patrie. Cependant l'hiſtoire de ce voyage eſt ancienne : (b) il paroît qu'elle avoit été la matiere d'une Tragédie de l'ancien Poëte Soſibius, dont il nous reſte un fragment où il eſt fait mention des cruautés & de la mort de Lityersès; & cette Tragédie portoit le nom de Daphnis.

Idyl. 1. & 8. On apperçoit dans tout ce que je viens de dire une grande diverſité de traditions ſur les amours de Daphnis. Il m'en reſte une derniere par laquelle je finirai; & c'eſt celle que Théocrite a ſuivie.

Daphnis, ſelon ce Poëte, avoit été dans ſes premieres années, un grand exemple de ſageſſe & de retenue. Les pâtres de bœufs par leur caractère étoient plus moderés dans leurs paſſions que les autres bergers; mais Daphnis avoit porté ce caractère, juſqu'à marquer en toute occaſion beaucoup de mépris & d'averſion pour l'amour, & même juſqu'à ſe vanter qu'il ſçauroit triompher de la puiſſance de Venus : ſa témeri-

(a) *Suidas au mot* Λιτυέρσης. *Pollux*, *Servius*, &c.
(b) *Athenée*, *l.* 10 *&* 14. *Caſaubon ſur la dixiéme Idylle de Théocrite.*

té fut bientôt punie. Venus le fit paſſer en un moment, de cette ſageſſe dont il tiroit trop de vanité, aux plus grands emportemens de l'amour. La beauté d'une Nymphe Naïade, dont il étoit aimé, ne fut point capable de le retenir; c'eſt en vain qu'elle tente tous les moyens poſſibles pour rappeller ſa raiſon égarée; il n'eſt plus le maître de réſiſter à une force ſupérieure qui le pouſſe & le précipite. Il ſe livre avec fureur à tous les objets qui ſe préſentent à ſes yeux, & ne peut ſe fixer à aucun. Cependant le déſordre & l'agitation continuelle de ſon eſprit ſe conſumérent peu à peu, & le jetterent inſenſiblement dans une langueur, dont aucun remède ne put le guérir, & qui cauſa enfin ſa mort à la fleur de ſon âge.

Cette derniere tradition ne parle point de l'aveuglement de Daphnis, ſi ce n'eſt d'un aveuglement métaphorique, qui eſt peut-être le ſeul que Daphnis ait ſouffert. La fiction de Théocrite ſur les bravades que Daphnis fait à Venus, & ſur la vengeance de cette Déeſſe, peut avoir été fondée ſur ce qu'en effet Daphnis après avoir tenu dans ſa premiere jeuneſſe une conduite ſage & réglée, ſe feroit abandonné dans la ſuite par la violence de ſon tempérament, à une débauche exceſſive.

Par ces deux explications, je rapproche la tradition de Théocrite de celles que j'ai rapportées ſur les ſermens que Daphnis avoit faits en premier lieu à la Nymphe qu'il avoit épouſée, ſur l'attention qu'il eut d'abord à les obſerver exactement, ſur les infidélités où l'entraînerent ſa foibleſſe & ſa légereté, & enfin ſur l'aveuglement qui fut la punition de ſes infidélités.



RECHERCHES SUR HE'CATE'E DE MILET.

Par M. l'Abbé SEVIN.

3. d'Août. 1725.

ON sçait combien de disputes a produit le silence que garde Homére sur le lieu de sa naissance. Il semble que les Ecrivains antérieurs aux guerres du Peloponnése devenus par-là plus attentifs, se soient fait une loi de prévenir toutes les contestations qui auroient pû s'élever à ce sujet. C'est ainsi qu'Hésiode a cru devoir en user, & je ne doute presque pas que, sans la perte de ce grand nombre de monumens publiés dans l'intervalle du temps que je viens de fixer, de semblables exemples ne fussent fort communs aujourd'hui. Il est constant du moins qu'Hérodote le seul historien qui nous en reste, a commencé son ouvrage par informer la postérité du nom de sa patrie; il imitoit Hécatée: *Voici*, dit cet Auteur parlant de lui-même, *ce que raconte Hécatée de Milet, j'écris les choses que je crois être véritables; car les Grecs en débitent plusieurs, qui me semblent ridicules & absurdes.* Il ne faut donc point être surpris, si les Anciens d'accord ensemble, le distinguent des autres Hécatées par l'épithete de Milésien. Son pere s'appelloit Hégésandre, & suivant Hérodote cet Hégésandre rapportoit son origine à un Dieu, dont Hécatée se prétendoit le seiziéme descendant. Tant de générations révolteront, sans doute, ceux de nos Critiques modernes qui traitent de fabuleuses les histoires publiées avant le regne de Darius fils d'Hystaspes: à les entendre parler, elles ne sont toutes que le recueil informe des traditions populaires répandues alors dans les différentes villes de la Gréce. Il est évident que ce système ne sçauroit absolument quadrer avec le récit d'Hécatée, dont il résulte presque nécessairement que chez les Grecs, chacun conservoit des listes exactes & circonstanciées de

de ses ancêtres. Je ne vois pas, que sans ce secours on eût pû remonter bien haut en matiere de généalogie. La voye de la tradition toute seule ne conduit pas loin, & il est aisé de sentir qu'Hécatée destitué de monumens, ne seroit jamais venu à bout de donner une suite qui renferme l'espace de plus de cinq cens ans. Reste donc à dire que le discours de cet Auteur, ainsi que celui de la plûpart des Généalogistes, ne mérite aucune croyance : mais la cause des Critiques en question n'en deviendra pas meilleure. En effet, si ceux en faveur desquels écrivoit Hécatée, ne connoissoient ni mémoires, ni archives, quoi de moins excusable que sa conduite ? Ne lui auroit-on pas demandé dans quelles sources il avoit puisé les noms de ce grand nombre de personnes, qui composoient sa généalogie ? & dès-lors le seul moyen de le faire parler conséquemment, est de convenir que dans la Gréce chaque particulier étoit extrêmement attentif à marquer les divers évenemens qui pouvoient intéresser sa maison. Il n'y en avoit guères où l'on ne trouvât quelques-uns de ces monumens, dont les anciens Poëtes & autres se sont si utilement servis, pour éclaircir les siécles qui précédent le commencement des Olympiades. Tous leurs ouvrages étoient remplis de généalogies, & les années ne s'y comptoient que par le nombre de générations, dont quelques-unes étoient regardées comme certaines & constantes; témoin cet endroit d'Isocrate : *Tous les Historiens*, dit-il, *tombent d'accord, que depuis Persée fils de Jupiter & de Danaé jusqu'à Hercule il y a quatre générations.* Il n'est pas besoin de faire là dessus de plus longues réflexions : je me contenterai donc de remarquer, que de tout ceci on peut tirer deux conséquences : la premiere, que les annales de la Gréce ne sont point appuyées sur de simples traditions : & la seconde, que cette longue suite d'ancêtres dont Hécatée faisoit parade ne doit point être rejettée, uniquement parce que la plûpart des hommes, quand il s'agit de chercher une illustre origine, ne se croyent pas obligés de respecter la vérité trop scrupuleusement. Quoi qu'il en soit, Hérodote rapporte le fait en homme qui ne paroît pas le révoquer en doute. A en juger

par les paroles du même Hiſtorien, il eſt fort vraiſemblable que celui qui fait la matiere de ces recherches, eſt né ſous le regne de Cyrus. Lors du ſoulevement des Ioniens contre Darius ſucceſſeur de Cambyſe, Hécatée fut appellé à toutes les délibérations: & on ne s'aviſe guères dans les conjonctures délicates de conſulter des gens, qui par leur jeuneſſe & leur peu d'expérience ſe trouvent rarement en état de donner des avis ſalutaires. Cet Auteur ne devoit donc avoir guères moins de 45 ans au commencement de la LXIX[e] Olympiade. Suidas le fait diſciple de Protagore: la mépriſe eſt groſſiere. Hécatée n'étoit plus, lorſque Protagore vint au monde, lui qui, ſelon Diogéne Laërce, ne commença à ſe faire connoître que dans la LXXXIV[e] Olympiade. J'aimerois donc mieux corriger cet endroit, & y ſubſtituer le nom de Pythagore: les temps conviennent parfaitement; & il ſe pourroit bien faire qu'Hécatée dans ſon voyage d'Egypte eût contracté des liaiſons étroites avec ce grand homme, & que là notre Auteur eût acquis les connoiſſances qui depuis lui ont mérité le titre de Philoſophe, dont il eſt honoré par Strabon. Que ſi la conjecture que je viens de propoſer ne paroît point aſſez ſolide, il faudra dire que Suidas a confondu Hécatée de Milet avec un Hiſtorien qui portoit le même nom. Il étoit de Téos, patrie de Protagore au rapport d'Eupolis: & ce Sophiſte pourroit bien avoir pris le ſoin des études de ſon compatriote; auquel cas il ſeroit très-aiſé de déterminer le temps auquel a vécu cet Hécatée. Nous avons vû que Protagore fleuriſſoit dans la LXXXIV[e] Olympiade; & ſon diſciple par conſéquent ne ſçauroit guères être placé plus bas que la XC[e]. Mais pour revenir à Hécatée de Milet, Voſſius aſſûre que Diogéne Laërce le met au nombre des Philoſophes qui ſont ſortis de l'école d'Héraclite: ſur quels fondemens? c'eſt ce que je ne comprends pas. Car les paroles de Diogéne ne préſentent rien de ſemblable. *La connoiſſance de pluſieurs choſes*, dit-il, *n'inſtruit pas l'eſprit; autrement Héſiode, Pythagore, Xénophane, & Hécatée auroient été plus éclairés.* De tous ces Ecrivains il n'en eſt pas un ſeul qui ne ſoit antérieur à Héraclite. Suidas prétend qu'Hécatée

le moins ancien des quatre, étoit déja très-connu dans la LXIVe Olympiade; tel eſt, à ce que je penſe, le ſens du prétérit γέγονε, dont on ſe ſert quelquefois pour déſigner le temps auquel les Auteurs ont commencé à devenir célébres: & peut-être eſt-ce là l'époque du premier ouvrage que publia Hécatée de retour de ſes voyages. Quoiqu'Hérodote ne faſſe mention que de celui d'Egypte, il eſt probable que la curioſité d'Hécatée ne s'étoit point renfermée dans des bornes ſi étroites, car il eſt appellé par Agathemere ἀνὴρ πολυπλάνης, épithéte qui naturellement ne ſçauroit tomber que ſur un homme qui a parcouru pluſieurs provinces. Il étoit difficile que la connoiſſance de tant de pays, ne donnât une haute idée de ſon habileté dans les affaires étrangeres. Ce fut ſuivant les apparences, un des motifs qui déterminerent les Ioniens à lui communiquer le deſſein où ils étoient de ſecouer le joug des Perſes. Il eut beau leur repréſenter les richeſſes & la puiſſance de Darius; les raiſons d'Ariſtagore prévalurent, & la guerre fut réſolue. Hécatée leur dit alors, que le ſeul moyen de faire réuſſir un projet ſi dangereux, étoit de ſe rendre les maîtres de la mer. Je vous conſeille donc, leur ajoûta-t-il, d'enlever les tréſors immenſes que Crœſus a conſacrés dans le temple des Branchides: ils ſont plus que ſuffiſans pour équiper une flotte capable de réſiſter à celle de vos ennemis; ce conſeil fut encore rejetté. Les généraux de Darius peu de temps après emporterent les villes de Cymé & de Clazomenes: la perte de ces deux places allarma les Miléſiens, qui s'aſſemblerent de nouveau dans la vûe de conjurer la tempête qui les menaçoit. Les moins habiles ſentoient combien il étoit néceſſaire de s'aſſûrer une retraite, en cas que les Perſes vinſſent à faire des progrès plus conſidérables. Ariſtagore propoſa Myrcinum comme le lieu le plus commode pour établir une puiſſante colonie. Leros ſembloit à Hécatée infiniment plus convenable & par la proximité, & par la force de ſa ſituation. Il vouloit donc que l'on y bâtît une citadelle, & que là ſes citoyens attendiſſent les occaſions favorables de rentrer dans leur patrie. Quelque judicieuſes que fuſſent ces remontrances, les Miléſiens mal-

heureusement crurent Aristagore : leur ville retourna sous la domination des Perses, & les habitans essuyerent toutes les calamités que traîne d'ordinaire après soi la révolte. On ignore quel fut alors le sort d'Hécatée, les Anciens depuis ce temps-là gardant un profond silence sur son chapitre ; & nos recherches par conséquent doivent desormais se renfermer dans les ouvrages dont il avoit enrichi le public.

Le plus important de tous étoit son histoire : elle contenoit plusieurs livres, dont le premier est cité par le Scholiaste d'Apollonius, & par Etienne de Byzance : il seroit mal-aisé de décider combien il y en avoit, ces deux Auteurs, ainsi que les autres, ont négligé de nous en informer ; & la maniere dont ils s'expriment à ce sujet, ne sçauroit donner lieu à la moindre conjecture. En revanche ils expliquent assez clairement quelles étoient les matieres traitées dans cet ouvrage, qui, si je ne me trompe, ne contenoit que des évenemens mémorables arrivés dans les différentes contrées de la Gréce : il est certain du moins, que de tous les fragmens qui nous en restent, aucun ne regarde les nations étrangeres. Dans la crainte pourtant que cette preuve ne laisse encore quelque scrupule, il ne sera point inutile de la confirmer par une réflexion que Denys d'Halicarnasse fait à l'occasion d'Hérodote, qui, selon lui, étoit très-supérieur à ses devanciers par l'étendue & la varieté des connoissances. *Hérodote d'Halicarnasse*, dit-il, *né peu de temps avant la guerre de Perse, a vécu jusqu'à celle du Péloponnése : son histoire embarrasse des sujets nobles & brillans, en cela plus considérable que les précédentes, qui se bornoient au récit des évenemens particuliers ou à une ville, ou à un peuple.* Ce passage montre clairement, que ni Hécatée, ni les autres Ecrivains dont parle Denys d'Halicarnasse, ne s'étoient point avisés de rassembler dans un seul volume les belles actions arrivées en différens endroits de l'univers. Magré la sécheresse de ces premiers monumens, il est difficile de ne pas regretter leur perte : la plûpart étoient faits sur les registres conservés & dans les temples, & dans les maisons particulieres. Je n'avance rien que d'après Denys d'Halicarnasse, dont voici les paroles : *Ceux*

qui ont fait part au public d'hiſtoires, ou grecques, ou étrangeres, ne ſe ſont point embarraſſés de les lier les unes avec les autres. La méthode conſtamment obſervée parmi eux, a été de publier ſeparément les annales de chaque ville, & de chaque nation en particulier, tirés des monumens, dont étoient dépoſitaires ou les temples, ou les lieux non conſacrés. Ces Hiſtoriens tous comme de concert ont publié ces monumens, ſans y faire aucun changement: on y trouvoit quelques fables crues depuis pluſieurs ſiécles: on y liſoit auſſi des évenemens tragiques, dont les perſonnes ſenſées & habiles ſentoient le ridicule. Tel eſt le jugement que porte ce docte Critique des premiers Hiſtoriens, au nombre deſquels il met Hécatée: on doit en inférer que cet Auteur parmi bien des choſes véritables, en avoit débité pluſieurs autres juſtement ſuſpectes. Non content de copier des monumens infidéles, il avoit adopté une partie des traditions reçûes dans la Gréce: c'eſt naturellement ce que ſuppoſe le raiſonnement de Thucydide, qui dans le deſſein de faire voir combien il eſt mal-aiſé de rien dire par rapport aux anciens temps qui ſoit capable de perſuader, ſe plaint de la facilité, & du peu de diſcernement avec lequel la plûpart des hommes admettent les narrations de ceux qui les ont précédés. Il ne faut pas néanmoins s'imaginer, que Thucydide rejettât indiſtinctement tous les faits rapportés dans les ouvrages hiſtoriques qui avoient paru avant la guerre du Péloponnéſe. Le commencement de ſes annales eſt une preuve du contraire: il y fait l'énumération des choſes les plus remarquables, arrivées avant & après le ſiége de Troye. Jamais occaſion ne fut auſſi belle de propoſer des doutes; il eſt vrai pourtant que ſes expreſſions ne préſentent rien de ſemblable: & de-là je conclus que ſon intention a été ſeulement de munir les lecteurs contre les récits qui ne ſont appuyés que ſur des traditions: encore en eſt-il certaines dont il ſemble ne pas conteſter la vérité. Je ne penſe pas qu'on puiſſe expliquer autrement cet endroit, où il exalte la grande puiſſance d'Agamemnon: *Ceux*, dit-il, *qui ont puiſé dans les diſcours des perſonnes avancées en âge une connoiſſance plus diſtincte des affaires du Péloponnéſe, aſſûrent que Pelops apporta de l'Aſie dans la Gréce des richeſſes immenſes.* Ces

discours, à ce que l'on voit étoient de deux espéces: les uns chargés de circonstances fabuleuses, ne trouvoient guères de partisans parmi les gens sensés & raisonnables: les autres au contraire avoient mérité toute leur attention par la simplicité de leur narration, & par le soin que prirent quelques chefs de familles de les faire passer à leurs descendans, sans aucun de ces ornemens étrangers qui ont extrêmement défiguré les antiquités de la Gréce. Dans la suite des temps, des Ecrivains judicieux se crurent obligés de travailler sérieusement à dégager la vérité de ce nombre prodigieux de fictions qui la déroboient aux yeux du public. A en juger par le fragment d'Hécatée rapporté ci-dessus, il est visible que cet Auteur, malgré les difficultés du projet, avoit entrepris de le porter à sa perfection. La plûpart des fables étoient expliquées dans son histoire. Quoi de plus ridicule, que les contes qui se débitoient sur le chapitre de Cerbére? Hécatée dans la vûe de réduire les choses à leur juste valeur, assûroit, au rapport de Pausanias, que près du Ténare étoit un serpent que les habitans du pays appelloient communément le chien de l'enfer, & cela parce que les personnes qui en étoient picquées ne pouvoient éviter la mort. Il seroit à souhaiter que cet Ecrivain eût toujours suivi les même routes; mais il paroît que les préjugés avoient quelquefois pris le dessus. Comment en effet excuser la crédulité d'un homme qui fait parler le mouton sur lequel Phrixus & sa sœur passerent dans la Colchide? Il y a lieu de croire que ces sortes de récits ne se rencontroient que trop ordinairement dans l'histoire d'Hécatée. Cependant un nommé Cercidas ne lui comparoit aucun des autrés Historiens, lui qui désiroit ardemment de mourir dans l'espérance de converser bientôt avec Homére, Pythagore & Hécatée. Il n'est question ici ni d'Hérodote, ni de Thucydide, ausquels pourtant les plus habiles Critiques ont donné la préférence. Aujourd'hui il seroit mal-aisé de les contredire: ce ouvrage d'Hécatée ne subsiste plus. Le style en étoit clair, naturel, & concis; c'est le témoignage que nous en rend Denys d'Halicarnasse: il ajoûte que les périodes en étoient bannies, ainsi

que les figures & les autres ornemens depuis si à la mode dans la Gréce. Demetrius de Phalere fait à peu près la même remarque, & il en confirme la vérité par un fragment, qui montre combien les liaisons étoient négligées dans les ouvrages de ces anciens Ecrivains. La plûpart des expressions en étoient poëtiques, particuliérement celles de Phérécyde, de Cadmus & d'Hécatée, qui les premiers ont publié des livres en prose. Jusque-là on avoit écrit en vers, si l'on en croit Strabon : Hécatée se contenta d'en rompre les mesures ; & cela sert à rendre raison des termes & des tours poëtiques répandus dans les ouvrages des anciens Auteurs. Au reste, Strabon ne dit rien qui ne soit pleinement justifié par les fragmens d'Hécatée, dont l'on est redevable aux soins de Demetrius de Phalere, d'Athénée, de Longin, & du Scholiaste d'Euripide. Les mêmes fragmens appuyent une observation d'Hermogéne, au rapport de qui Hécatée avoit scrupuleusement suivi la dialecte ionique. Certaines expressions qui lui étoient particulieres, jetterent dans la suite de l'obscurité sur quelques endroits de cet Ecrivain ; & les Critiques se virent obligés de les éclaircir par des explications, dont on trouve aujourd'hui des vestiges dans les recueils d'Harpocration, de Phrynicus, & du grand Etymologique.

La liaison presque nécessaire que les généalogies publiées par Hécatée ont avec son histoire, ne permet pas de les traiter séparément. Le titre seul fait voir que le dessein de l'Auteur dans cet ouvrage, étoit de donner au public une énumération très-détaillée des ancêtres & des descendans de la plûpart des grands hommes, que la Gréce avoit produits en différens siécles. Je dis très-détaillée, parce que le morceau dont il s'agit étoit composé de plusieurs livres : le premier est cité dans Athénée, & le second dans Etienne de Byzance, qui fait aussi mention du quatriéme. C'est si je ne me trompe, de cette collection de généalogies que doivent être entendues les paroles d'Harpocration que voici, ἀδελφίζειν ἀντὶ τοῦ ἀδελφὸν καλεῖν.. παρ' Ἑκαταίῳ τοῦ Μιλησίῳ ἐν ϛ'. Ηρωελεγείων ; ce dernier mot ne sçauroit signifier que des épigrammes, ou de ces petites

piéces de vers qui se faisoient à l'honneur des hommes illustres: auquel cas il faudroit grossir du nom d'Hécatée le catalogue des Poëtes anciens; & je ne sçache personne qui se soit avisé de lui donner cette qualité. Il se pourroit donc bien faire que le texte d'Harpocration fût corrompu: Vossius en étoit persuadé, lui qui sans balancer substitue le terme de γενεαλογιῶν à la place de celui d'Ηρωελεγείων. Dans les manuscrits, ce mot, à ce que rapporte Maussac, se trouve coupé en deux, sçavoir Ηρω ελεγίων; & par conséquent on s'en éloigneroit moins en lisant ἡρωϊκῶν γενεαλογιῶν. Les abbréviations autrefois étoient fort du goût des Copistes; & ces abbréviations difficiles à démêler, ont produit la plûpart des fautes qui se sont glissées dans les imprimés: ici, par exemple, de deux noms devenus peu intelligibles, on a fait celui d'ἡρωελεγείων, dont le sens se présentoit d'abord. Car encore une fois, je ne doute presque pas que l'ouvrage en question ne fût intitulé ἡρωϊκαὶ γενεαλογίαι; peut-être étoit-ce la critique de celui qu'Hésiode avoit composé sous le même titre, plusieurs années auparavant: conjecture fondée sur un passage du Scholiaste d'Apollonius, par lequel il paroît qu'Hécatée ne s'étoit point fait un scrupule de relever les fautes de l'Ecrivain de la mythologie le plus respecté.

Cette critique faisoit peut-être une partie des antiquités de l'Eolie, dont Hécatée avoit enrichi le public; c'est ainsi que je crois devoir traduire le mot Αἰολικόν. Les évenemens les plus considérables arrivés parmi les descendans d'Eole, étoient apparemment le sujet de ce traité, dont Etienne de Byzance fait mention en deux endroits différens. Je ne serois pas éloigné de penser que Pausanias avoit en vûe les mêmes antiquités, lorsqu'à l'occasion de la ville d'Oechalie il dit, Εκάταιος δ' ὁ Μιλήσιος ἐν Σκίῳ μοῖραν τῆς Ερετρικῆς ἔγραψεν εἶναι Οἰχαλίαν. Ces deux mots ἐν Σκίῳ sont certainement alterés; ne seroit-il donc pas plus à propos de lire ἐν Αἰολικῷ? Je ne vois guères que cet écrit d'Hécatée qui puisse convenir ici: les autres auroient beaucoup moins de rapport avec la leçon des imprimés. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage dont il s'agit, semble avoir été renfermé dans les bornes d'un

d'un ſeul livre : Etienne de Byzance ne parle ni du premier ni du ſecond : & jamais il ne la déſigne que par le ſingulier Αἰολικόν.

Voilà de tous les travaux hiſtoriques d'Hécatée, ceux qui regardent la Gréce : & je n'en connois pas un ſeul que les Anciens lui diſputent. On ne ſçauroit dire la même choſe des hiſtoires étrangeres qui portoient le nom de cet Auteur ; il n'en eſt aucune qui ne lui ſoit juſtement conteſtée. Examinons d'abord celle d'Egypte, que quelques perſonnes attribuoient à Hécatée de Milet, comme paroiſſent l'inſinuer ces paroles d'Arrien dans la vie d'Alexandre : *Hérodote & Hécatée*, dit-il, (*ſi néanmoins les ouvrages qui concernent l'Egypte ſont de ce dernier*) *aſſurent que cette province doit ſa naiſſance au Nil.* Les ſentimens des Critiques, à ce que l'on voit, étoient partagés ſur la queſtion préſente. De la maniere dont s'exprime Diodore, on ſeroit tenté de le placer parmi ceux qui avoient pris le parti de l'affirmative. Selon lui, les ſyſtèmes de Cadmus d'Hécatée & d'Hérodote par rapport aux inondations du Nil, ne méritent aucune croyance : or cet Hécatée joint ici avec Cadmus & Hérodote, ne ſçauroit être différent du Mileſien, auquel par conſéquent on doit faire l'honneur de l'hiſtoire d'Egypte. Cependant Diodore dans un autre endroit la donne formellement à un Hécatée dont Abdere étoit la patrie ; & le témoignage d'Arrien allegué ci-deſſus, ne permet guère de douter que ce ne fût l'opinion reçue la plus univerſellement : il s'enſuit de-là, que le premier paſſage de Diodore doit ſe rapporter à un Itineraire d'Egypte compoſé par notre Hécatée. On verra plus bas, que l'Auteur à un détail circonſtancié des merveilles du pays avoit joint de curieuſes recherches ſur les arts & ſur les ſciences, qui avoient acquis aux Egyptiens une grande conſidération parmi les peuples qui ſe picquoient de litterature. Le traité de la philoſophie égyptienne faiſoit partie vraiſemblablement ou de l'itineraire en queſtion, ou de l'hiſtoire dont nous venons de parler. Diogene Laërce ne marque pas auquel des deux Hécatées appartenoit cet excellent morceau de philoſophie : il eſt le ſeul qui en faſſent men-

tion. Que si c'eut été un volume séparé, probablement il ne seroit point échappé à la connoissance de tant de sçavans hommes, qui dans tous les temps ont cherché les divers monumens qui pouvoient contribuer à éclaircir les antiquités de l'Egypte.

Celles de Phénicie ne devoient guère être plus ignorées. Personne cependant, si vous en exceptez Cedrene, ne nous en a conservé le souvenir : & cela seul, à mon avis, est plus que suffisant pour rendre cet ouvrage suspect. Jamais autorité ne fut moins respectable que celle de Cedrene, qui dans cet endroit-là même fournit d'excellentes armes pour le combattre. Il y déclare formellement, qu'Hécatée, Hésiode, Hellanicus, Ephore, & Nicolas de Damas ont publié des histoires de la Phénicie. Je ne crains pas néanmoins d'avancer que des quatre derniers Ecrivains, il n'en est pas un seul à qui l'on puisse avec quelque fondement attribuer un écrit semblable; & dès-lors il doit être permis de soupçonner Cedrene de n'avoir pas accusé juste sur le compte du premier. A dire vrai pourtant, je crois que de la part de cet Ecrivain il y a moins de mauvaise foi que de négligence. Le passage que nous discutons ici, est tiré de Josephe, dont les paroles ont été mal entendues : *Je n'ai rien écrit*, dit-il, *qui ne quadre parfaitement avec ce que rapporte Manéthon dans son histoire d'Egypte, Bérose dans celle de Chaldée, Mochus, Istiæus, & l'Egyptien Hieronyme dans les antiquités phéniciennes, dont le public leur est redevable. Il est constant de plus par le témoignage d'Hésiode, d'Hécatée, d'Hellanicus, d'Acusilaüs, d'Ephore, & de Nicolas de Damas, que les Anciens vivoient mille ans.* Que l'on compare la fin de ce texte avec la citation de Cedrene, on y verra précisément les mêmes noms : mais, comme dans Josephe ceux de Mochus, d'Istiæus, & de Hieronyme historiens de Phénicie, les précédent immédiatement. Cedrene s'est imaginé que les autres, sçavoir Hésiode, Hécatée, &c. avoient traité le même sujet.

On placeroit ce dernier à plus juste titre parmi ceux qui nous ont laissé l'histoire des Hyperboréens : toute la question est de sçavoir lequel des deux Hécatées est l'auteur. Elien

décide nettement en faveur de celui d'Abdere; mais il femble que Diodore panche du côté du Milefien. Selon lui, l'Hécatée qui avoit parlé des Hyperboréens, étoit un des Ecrivains de l'ancienne mythologie ; titre qui ne fçauroit tomber que fur le Milefien : du moins on ne lit nulle part que l'autre fe fût diftingué par des ouvrages de cette efpéce. Pline fait mention de celui qui regardoit les Hyperboréens ; mais fon filence fur la patrie de l'Auteur, & plus encore la perte de l'hiftoire nous met hors d'état de juger auquel des deux, d'Elien ou de Diodore, on doit ajouter foi.

Reftent maintenant les traités géographiques d'Hécatée, que Strabon fait entrer dans le catalogue des Sçavans qui ont cultivé cette fcience avec fuccès. A l'exemple d'Anaximandre fon compatriote, il avoit publié une carte de la terre. Agathemere de qui l'on tient cette circonftance, ajoûte que ce travail avoit acquis une grande réputation à Hécatée ; mais je doute fort que le fait foit véritable : aucun des Anciens ne le rapporte, & je croirois prefque qu'Agathemere a été trompé par un endroit de Strabon, où il eft dit qu'Anaximandre le premier avoit fait part au public d'une carte de géographie. Nous avons, continue-t-il, un écrit d'Hécatée, que les autres morceaux fortis de fa plume montrent clairement lui appartenir. Il y a bien de l'apparence qu'Agathemere a confondu ces deux ouvrages : celui d'Hécatée étoit vraifemblablement une defcription de la terre, compofée pour faciliter l'intelligence de la carte d'Anaximandre : tel eft le fens naturel que préfentent les paroles de Strabon, qui conjointement avec Harpocration a fauvé de l'oubli ce volume, connu autrefois fous le nom de γῆς περίοδος. Le même Géographe fondé fur la conformité du ftyle, ne doutoit pas qu'Hécatée ne fût véritablement auteur de ce monument : opinion qui paroît renverfée par une remarque d'Agatharchide, dans lequel on lit que Lycus & Timée ont examiné les parties occidentales de la terre, & que Bafilis après Hécatée s'eft attaché à faire connoître les peuples divers qui font fitués à l'Orient; ce qui ne fçauroit être vrai, fi la defcription de la terre eft un ouvrage

d'Hécatée. Malgré cela je m'en tiens à Strabon, il s'exprime en homme qui s'étoit inftruit de la chofe avec foin; & d'ailleurs fon autorité eft juftement refpectée dans la république des lettres. Il fe pourroit bien faire auffi, que ce traité fût une explication abbrégée de la carte d'Anaximandre, & qu'Agatharchide fe foit uniquement propofé de marquer les morceaux géographiques d'Hécatée, qui ne fe bornoient point à de fimples noms de villes & de bourgades.

Autrement il faudroit rejetter un itineraire de l'Europe, que lui attribuent en termes précis Harpocration & Etienne de Byzance, non fans quelque forte de raifon, puifque les fragmens qui nous reftent de cet itineraire, font écrits en Ionien. Je ne ferois guère éloigné de penfer que celui de l'Hellefpont & du Pont Euxin en faifoit partie : il eft cité, & dans Etienne de Byzance, & dans Ammian Marcellin, dont le paffage que voici, ne fçauroit guère être expliqué que de cet ouvrage : *Omnis autem ejus velut infularis circuitûs littorea navigatio, viginti tribus dimenfa millibus ftadiorum, ut Eratofthenes affirmat, & Hecatæus, & Ptolemæus, aliique hujufmodi cognitionum minutiffimi fcrutatores.* C'eft du Pont Euxin que l'Auteur parle en cet endroit, duquel on peut inférer que la diftance des lieux fe trouvoit fcrupuleufement marquée dans les traités géographiques d'Hécatée.

Il avoit probablement fuivi la même méthode dans celui qui regardoit l'Afie, fi néanmoins il eft véritablement de lui. Athénée ne paroît pas en avoir été bien convaincu, mais en revanche Etienne de Byzance le donne formellement à Hécatée ; & de plus il en rapporte trois ou quatre fragmens purement Ioniens, qui femblent décider en fa faveur.

On ne fçauroit tirer la même conféquence de celui de l'itinéraire de Lybie, dont nous fommes redevables à l'Auteur allegué ci-deffus. On n'y voit aucun veftige de la dialecte dont Hécatée a fait ufage : peut-être par la faute des Copiftes, qui fouvent à des termes peu ordinaires ont fubftitué ceux qui leur étoient plus familiers. Ce qu'il y a de conftant, c'eft qu'Etienne de Byzance ne dit rien qui puiffe

rendre cet ouvrage suspect. Il contenoit une description générale de l'Afrique: du moins est-il cité à l'occasion de quelques endroits voisins de Carthage.

De tous les Itinéraires d'Hécatée le plus intéressant est celui d'Egypte, auquel l'Auteur, si l'on en juge par les morceaux qui s'en sont conservés, avoit joint un voyage d'Ethiopie & d'Arabie: il est aisé de concevoir que tant de matieres ne pouvoient guère être renfermées dans un seul livre. Le second, à ce que je pense, est indiqué par Athénée qui sur la foi d'Hécatée dans le second livre de son Itinéraire, fait mention de certains pains fort à la mode en Egypte. A la vérité Athénée ne marque point quel étoit le titre de cet ouvrage; mais la simple lecture du passage montre, ce me semble, que les Egyptiens seuls y étoient intéressés: soupçon qui ne paroîtra pas sans fondement, lorsqu'on fera réflexion qu'Etienne de Bysance dans l'article d'Attarabis ville égyptienne, suit la maniere de citer employée par Hécatée, comme si ce voyage eut été véritablement intitulé Περιήγησις, & que le nom Αἰγύπτου y eut été ajouté dans la suite par forme d'éclaircissement. Un morceau si précieux seroit aujourd'hui très-néceſſaire pour terminer les disputes qui depuis tant d'années partagent les Sçavans au sujet des antiquités égyptiennes: non content de les examiner avec soin, il y avoit joint des remarques curieuses sur l'histoire naturelle du pays. Porphyre du moins accuse Hérodote de s'être approprié ce que notre Milesien racontoit du Phœnix, de l'Hippopotame, & du Crocodile; mais en revanche Clement d'Alexandrie lui reproche de n'avoir fait que copier les mémoires de Cadmus son compatriote, sans fondement néanmoins, à ce que je pense. Ces deux Auteurs qui vivoient à peu près dans le même temps, écrivoient dans la même ville; & deslors Hécatée ne pouvoit raisonnablement se flatter de dérober à la connoissance de ses citoyens un larcin qui l'auroit couvert de honte & d'opprobre.

RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE NICOLAS DE DAMAS.

Par M. l'Abbé SEVIN.

26. d'Avril 1718.

NICOLAS DE DAMAS, à l'exemple de plusieurs autres Ecrivains, avoit donné une histoire de sa vie, dont il nous reste encore aujourd'hui des fragmens assez considérables. Mais ne fussent-ils point venus jusqu'à nous, le surnom que porte ce Philosophe prouveroit clairement que Damas étoit le lieu de sa naissance. Antipater son pere y tenoit un rang également distingué, & par ses emplois, & par ses richesses. Rarement les sciences ouvrent le chemin à la fortune. Antipater cependant leur fut redevable de la sienne : il les avoit cultivées avec succès, mais sans négliger l'étude de l'éloquence, dont en plusieurs occasions il se servit utilement pour le bien de sa patrie. Damas alors se voyoit environné de puissances toutes également attentives à profiter de ses dépouilles ; & cette ville quoique florissante, n'étoit point en état de résister long-temps à des forces supérieures. En pareils cas le parti le plus sûr est celui de la négociation. Les habitans de Damas souvent obligés d'y avoir recours, jetterent presque toujours les yeux sur Antipater, qui sçût plus d'une fois par son adresse & par son habileté, dissiper l'orage dont ils étoient menacés. De si grands services lui acquirent l'estime de ses citoyens, & leurs suffrages l'éleverent aux dignités les plus importantes de la République. De son mariage avec Stratonice il eut deux enfans. Ptolémée & l'Historien qui fait le sujet de ces recherches. Les Anciens ne disent rien de précis sur le temps de sa naissance, que je croirois cependant pouvoir être rapportée

à l'année de Rome 680 ou environ. Sa liaiſon avec Hérode en eſt une preuve : du moins feroit-il aſſez naturel d'en conclurre, que ce Prince & lui étoient à peu près de même âge. Nicolas de Damas fut élevé avec beaucoup de ſoin : il aimoit les lettres, & il y fit des progrès qui dès ſa plus tendre jeuneſſe lui donnerent une grande réputation. La Grammaire & la Poëtique l'occuperent ſucceſſivement : ſes piéces de théâtre furent applaudies : lui-même a eu la ſage précaution de nous en informer, & véritablement on doit lui ſçavoir gré de ne s'être point repoſé ſur d'autres du ſoin de louer ſes tragédies. Euſtathe eſt le ſeul auteur qui en faſſe quelque mention ; & cela ſans entrer dans aucun détail. La tragédie dont parle ce Grammairien étoit intitulée *Suſanne*, le ſujet eſt connu, & deſlors il ſeroit inutile de vouloir le développer. Je ne m'étendrai pas non plus ſur les comédies que Nicolas de Damas avoit publiées en différens temps : aujourd'hui les noms en ſont abſolument ignorés ; mais, graces à Stobée, il nous en reſte un fragment de près de cinquante vers. Les lettres reſſemblent en quelque façon à ces vaſtes pays, dont rarement un homme ſeul parcourt les diverſes provinces. Il en eſt pluſieurs que les difficultés & les dangers inſéparables des voyages arrêtent au milieu de leur courſe : d'autres enchantés de la beauté des lieux, où ſouvent le haſard les a jettés, ne ſçauroient ſe réſoudre à s'embarquer pour de nouvelles découvertes. C'eſt ainſi que dans les ſciences chacun prend ſon parti, & que ſi peu de perſonnes ont ou le courage, ou la force de les embraſſer généralement toutes. Nicolas de Damas avoit réuni ces deux qualités ; & bientôt la rhétorique prit la place de la poëſie. A celle-ci ſuccéderent la muſique & les mathématiques, qui ſe virent à leur tour obligées de céder à la philoſophie. Un nombre de ſectes preſque infini en rendoit l'étude extrêmement penible : le travail ne le rebuta point ; & après un examen ſérieux, il ſe déclara en faveur d'Ariſtote, charmé de la variété prodigieuſe des connoiſſances répandues dans les ouvrages de ce Philoſophe. Je ne dis rien ici que d'après Nicolas de Damas lui-même : & Suidas a donc eu tort de le mettre au nombre des Platoniciens. Tant

d'occupations ne paroiſſent guère compatibles avec les aſſiduités d'un courtiſan. Notre Philoſophe néanmoins ne laiſſa pas de cultiver ſoigneuſement les bonnes graces d'Hérode le grand, Roi de Judée. Conſtantin Porphyrogenete le fait Secrétaire de ce Prince ; ſur quel fondement? je ne le ſçais pas : car ce titre, & celui de ſon ami ne quadrent point enſemble. Joſephe lui donne ce dernier en plus d'un endroit, & n'y eut-il que cette raiſon, je ne balancerois preſque pas à rejetter le ſentiment de Conſtantin. Hérode en effet eut toujours de grands égards pour Nicolas de Damas: la vivacité avec laquelle ce Prince s'employa pour les habitans d'Ilium en eſt un témoignage, dont naturellement on ne devroit point appeller. Julie fille d'Auguſte en paſſant le Scamandre courut riſque d'être ſubmergée par les eaux de ce fleuve, que le concours de plusieurs torrens avoit groſſies tout à coup. Le pouvoir & l'autorité ſont de ces choſes dont quelquefois on ne fait point un bon uſage ; ceux d'Ilium n'étoient point coupables, l'accident arrivé à Julie ne pouvoit être prévû ; & cette Princeſſe ne les avoit point avertis de ſon paſſage : cependant on fit un crime à ces malheureux, de n'avoir point envoyé à ſon ſecours, & Agrippa ſon mari les condamna à une groſſe amende. Après des remontrances ſouvent réitérées, mais toujours infructueuſes, ils ſupplierent Nicolas de Damas de vouloir bien engager Hérode à leur accorder ſa protection auprès d'Agrippa, qui le conſidéroit particulierement. Les choſes réuſſirent au gré de leurs ſouhaits : & notre Hiſtorien fut le porteur des lettres qui leur annonçoient une ſi agréable nouvelle. Elle fut reçue avec beaucoup de reconnoiſſance, & cette ville s'empreſſa à la lui marquer par des honneurs proportionés à la grandeur du ſervice. Celui qu'il rendit aux Juifs d'Ionie, ne fut pas moins important : cette nation deſlors ſe voyoit expoſée aux inſultes de toute la terre : les Ioniens lui diſputoient ſes privileges ; & la Synagogue fatiguée par des vexations injuſtes, en porta ſes plaintes au tribunal d'Agrippa qui parcouroit alors les différentes provinces de l'Aſie. Le crédit d'Hérode ne fut point inutile aux Juifs : Nicolas de Damas, à ſa priere, voulut bien

bien plaider leur cause, & ils obtinrent sur leurs adversaires une victoire complette. Voilà du moins la maniere dont Josephe le raconte : il nous apprend aussi qu'Agrippa étoit dans ce temps-là en marche pour le Bosphore ; & par conséquent ces deux événemens, suivant le calcul de Dion Cassius, doivent être placés l'an de Rome 740. Un an après, Nicolas de Damas suivit Hérode à la cour d'Auguste, & pendant ce voyage leurs entretiens les plus ordinaires roulerent sur la philosophie. Apparemment que ce Prince s'étoit reconcilié avec elle : autrefois il l'avoit abandonnée pour la rhétorique, mais l'Histoire ne tarda pas à prendre le dessus. Hérode avoit du goût pour les sciences, & sous un maître tel que Nicolas de Damas, il y auroit fait des progrès considérables, si la facilité que trouvent les grands à se livrer tous les jours à de nouveaux amusemens, ne formoit chez la plupart une habitude au changement, qui ne leur permet pas de tirer le moindre avantage de dispositions les plus heureuses. Je ne m'imagine point après tout, que le Roi de Judée songeat à se distinguer par un sçavoir profond ; mais comme les voyages qui se font sur mer, sont infiniment ennuyeux, Hérode qui s'embarquoit pour Rome, jugea bien que la compagnie de notre Philosophe lui seroit très-utile : d'ailleurs il n'ignoroit point que Nicolas de Damas étoit fort avant dans les bonnes graces d'Auguste. Outre le témoignage de Plutarque là-dessus, nous avons encore celui d'Athénée ; & ces deux Auteurs assûrent que notre Historien envoyoit à l'Empereur de ces dattes fameuses que produisoit la vallée de Jéricho : il n'y en avoit point qui fussent plus estimées ; & Auguste pour les distinguer des dattes ordinaires, leur donna le nom de la personne de qui lui venoit un si beau présent. Hésychius de Milet, Suidas & quelques autres Ecrivains prétendent que les Nicolaï en question, étoient une espéce de gâteau ; & M. Spanheim dans le dessein de concilier des sentimens si opposés, soupçonne que les dattes faisoient le principal mérite de cette patisserie. Malgré mon respect pour ce sçavant homme, je ne serai point de son avis ; & cela avec d'autant plus de justice, que les paroles de Plutarque &

14. avant J. C.

d'Athénée ne font pas fusceptibles d'une femblable explication. Ces Auteurs rapportent que les dattes de Nicolas de Damas fupérieures aux autres, & par leur groffeur, & par leur bonté, furent appellées Nicolaï : ici il n'eft point mention de gâteau; & deflors le parti que prend M. Spanheim doit paroître infoutenable. Quant à moi, je ne me ferai point un fcrupule d'abandonner Héfychius & Suidas, lorfque leur autorité fera combattue par des témoins auffi refpectables, que le font ceux dont on vient de parler. L'un & l'autre, comme je l'ai remarqué déja, racontent qu'Augufte avoit pour Nicolas de Damas une amitié particuliére : elle lui fut d'un grand fecours contre Syllæus, qui par fes artifices avoit perdu Hérode dans l'efprit de l Empereur. Ce jeune Arabe étoit ennemi déclaré du Roi de Judée, qui fous prétexte de religion avoit refufé de lui donner en mariage Salomé fa fœur : il en étoit tendrement aimé, & on publioit que cette Princeffe l'avoit écouté aux dépens de fa réputation. Une alliance fi inégale ne fut pas du goût d'Hérode, qui accoutumé à diffimuler, ne la rejetta point ouvertement. On propofa de fa part à Syllæus d'embraffer le Judaïfme : en vain repréfenta-t-il qu'une pareille démarche le rendroit odieux à fes compatriotes, ce Prince tint ferme, & Syllæus fe retira bien réfolu de venger le fanglant affront qui venoit de lui être fait. La plupart de fes projets échouerent : enfin l'an de Rome 746, Hérode porta fes armes dans l'Arabie, où s'étoient cantonnées des troupes de voleurs, qui faifoient de fréquentes courfes dans les pays de fa domination. Syllæus alors étoit à Rome ; & ce fut dans cette ville qu'on lui apprit la défaite de Nacébus général des Arabes. Sans perdre de temps, il alla fe préfenter devant l'Empereur en habit de deuil, & lui dit que le Roi de Judée avoit entiérement défolé les provinces de l'Arabie, & que dans une rencontre Nacébus fon parent, & avec lui plufieurs perfonnes de remarque étoient reftées fur le champ de bataille. Augufte jaloux de fon autorité, que de femblables entreprifes auroient confidérablement affoiblie, écrivit à Hérode en termes qui lui annonçoient fa difgrace. Jamais ce Prince ne fe trouva

dans un plus grand danger : l'Empereur prévenu ne voulut point écouter ses ambassadeurs. Nicolas de Damas étoit le seul, qui par son crédit & par son habileté pût désarmer la colere d'Auguste : Hérode ne l'ignoroit pas, & il engagea notre Philosophe à se charger d'une négociation dont le succès étoit pour lui de la derniere conséquence ; ses espérances ne furent pas trompées. Nicolas de Damas qui sçavoit combien il est dangereux d'attaquer de front les préjugés des grands, ne jugea pas à propos de commencer par la justification du Roi de Judée : heureusement les Arabes de la suite de Syllæus étoient divisés entr'eux, notre Historien qui s'en apperçut, les gagna aisément ; & par leur moyen instruit des crimes de son adversaire, il le cita au tribunal de l'Empereur : Syllæus se défendit mal, & fut condamné par Auguste, qui en même temps rendit son amitié à Hérode. Peu de jours après, Nicolas de Damas reçût de nouvelles dépêches ; les ennemis d'Alexandre & d'Aristobule avoient prévalu à la cour : Hérode ne doutoit plus que ses fils n'eussent formé le dessein de lui enlever la couronne ; & sur la permission de les punir, que lui avoit accordée Auguste, il convoqua à Béryte une nombreuse assemblée : ses amis la composoient, & la plus grande partie conclut à la mort. Quelques jours après il fut joint à Tyr par Nicolas de Damas, qui lui conseilla de ne rien précipiter dans une affaire de cette importance, autrement, dit-il, on croira que le supplice de vos enfans est l'ouvrage de la colere & de la passion. Malgré des remontrances si sages, le crime dont on les accusoit ne fut point approfondi ; & l'on vit avec horreur un pere immoler à des craintes mal fondées, deux Princes dignes par leurs vertus d'une destinée plus heureuse. Personne ne les croyoit coupables, & l'on sçût mauvais gré à Nicolas de Damas d'avoir travaillé à l'apologie de cette barbare exécution. Ni les bienfaits d'Hérode, ni son attachement à la personne de ce Roi, ne sçauroient autoriser des procédés si peu conformes aux loix les plus sacrées de l'histoire : est-il permis de trahir la vérité pour faire éclater sa reconnoissance ? Les vertus doivent être chacune à leur place ; & Nicolas de Damas pouvoit laisser à

d'autres le ſoin d'écrire la vie d'un homme, dont l'amitié ne fait point honneur à ſa mémoire. Mais les maximes de la philoſophie ſont de foibles armes, contre la libéralité & les careſſes des Souverains : & je n'en veux point de meilleure preuve que quelques endroits de Joſephe, où la partialité de notre Hiſtorien en faveur d'Hérode ſe découvre aux yeux des lecteurs les moins attentifs. Ce Prince de ſon côté lui marqua toujours beaucoup de confiance, & il acheva de la mériter par le ſuccès dont fut ſuivi ſon diſcours contre Antipater. Ses juges le déclarerent coupable, & Hérode ſon pere le fit mourir dans la priſon. Ce Roi ne lui ſurvécut pas long-temps : Archélaüs ſon fils lui ſuccéda, en partie par le crédit & par l'éloquence de Nicolas de Damas, qui rendit inutiles auprès d'Auguſte les efforts d'Antipas, qui diſputoit la couronne à ce jeune Prince. Ce que devint enſuite notre Hiſtorien, on l'ignore abſolument aujourd'hui, les Anciens qui ſont venus juſqu'à nous, ne nous apprennent rien, ni du temps de ſa mort, ni des différentes circonſtances qui l'ont précédée : cependant je ne dois point omettre le portrait que nous en a laiſſé Plutarque. On lit dans les Sympoſiaques de cet Auteur, que Nicolas de Damas avoit le viſage fort rouge, la taille grande, mais mince & déliée. Le même Ecrivain parle très-avantageuſement de la douceur & de la politeſſe de notre Philoſophe, qui lui-même a bien voulu inſtruire la poſtérité des grandes qualités qui avoient le plus contribué à lui acquérir l'eſtime & l'amitié de tant de Princes. Voici à peu près comment il s'exprime ſur ce chapitre : les richeſſes ne m'ont point tenté ; & jamais on ne m'a vu, ſéduit par leur éclat trompeur, perdre de vûe les régles de l'honneur & du devoir. Perſuadé que la volupté eſt le partage des ames baſſes & viles, je ne me ſuis point livré aux plaiſirs que m'offroit en abondance la familiarité des Rois & des Gouverneurs de provinces, avec lequels j'ai paſſé une partie de mes jours. La frugalité & la ſimplicité ont toujours eu pour moi de grand charmes, avec l'attention cependant de ne rien laiſſer à déſirer du côté de la magnificence, dans les occaſions où elle paroiſſoit néceſſaire. Ferme

& intrépide dans les dangers, j'ai plus d'une fois foutenu le courage chancelant de ceux qui les partageoient avec moi. Quand il a été queftion de rendre la juftice, je lui fuis demeuré inviolablement attaché malgré les menaces des puiffances : & ce zéle pour l'équité étoit fi univerfellement reconnu, que dans les différends qui divifoient les particuliers, il n'y avoit perfonne qui ne voulut bien en paffer par mes décifions: enfuite de quoi Nicolas de Damas loue fa probité & fa modération. Ce n'a point été fa faute fi plufieurs de fes autres vertus ne font pas venues à notre connoiffance : les deux pages qui manquent au manufcrit, ne laiffent point lieu de douter qu'il ne fut entré dans un grand détail fur cet article-là. Les hommes les plus parfaits ne font pas ceux que la médifance épargne davantage : nombre de gens, continue notre Philofophe, me faifoient un crime de n'avoir pas fçû conferver les fommes confidérables que j'avois reçues de mes amis : quelques autres me reprochoient mes habitudes avec les perfonnes du commun, fans aucun égard pour les Seigneurs de Rome les plus qualifiés, aufquels nonobftant leurs inftances réitérées, je n'ai jamais rendu de vifite ; & cela pour me livrer tout entier à l'étude de la philofophie. Quant aux richeffes, je répondois qu'elles font affez femblables à une lyre, qui perd tout fon mérite, quand on ceffe de s'en fervir. Il eft honteux de n'être opulent que pour ne point donner de bornes à fon luxe, & pour fatisfaire plus aifément des paffions criminelles & infenfées. Quoi de plus louable au contraire, que d'employer fes biens à des ufages que la fageffe, la retenue & l'humanité autorifent. A cette maxime il en joint une autre, dont le précis eft qu'un homme de probité doit chérir le commerce des perfonnes diftinguées par leur équité & par leur modération : qualités très-rares dans les Grands, que la volupté & l'orgueil corrompent le plus fouvent. Notre Auteur conclud par dire qu'une de fes principales attentions avoit été de veiller fur l'inftruction de fes domeftiques, dans lefquels à fon tour il avoit vû naître pour lui ces fentimens tendres & délicats, qui font les fruits de l'amitié la plus vive & la plus épurée. Celle dont l'honorerent

plusieurs Princes, fut la récompense de tant de vertus, que rehaussoient encore une érudition profonde & une étendue de sçavoir, où ne parviennent jamais les génies ordinaires. Il est assez de gens qui peuvent exceller en quelque genre; mais embrasser toutes les sciences, & les cultiver avec un égal succès, est une de ces choses, dont l'histoire ne nous fournit que très-peu d'exemples. Celui de Nicolas de Damas est un des plus célébres : témoins les écrits que cet Auteur avoit publiés sur différentes matieres. Les titres de plusieurs de ces écrits subsistent encore aujourd'hui : on peut les rapporter à trois classes dont la premiere sera composée des Poësies qu'avoit données Nicolas de Damas : tout ce qui est historique sera rangé dans la seconde : & la troisiéme renfermera ses traités de philosophie. J'ai déja remarqué que notre Auteur avoit commencé à se faire connoître par des tragédies ; & que ces tragédies avoient été reçues avec de grands applaudissemens. De toutes celles qui portoient son nom, Susanne est la seule qui ne soit pas demeurée ensevelie dans les ténébres de l'oubli. Eustathe en fait mention dans ses commentaires sur Denys le Géographe, mais sans en rapporter le moindre fragment dont on puisse tirer quelques lumieres.

Les comédies de Nicolas de Damas ont été un peu mieux traitées. Stobée en a copié près de 50 vers, qui nous donnent une idée avantageuse du Poëte : la versification en est douce, & les tours délicats & ingénieux. Au reste je ne dois pas dissimuler que Stobée en cet endroit ne parle point du tout de comédie ; mais le ridicule qui dans tout ce fragment est répandu sur les parasites, met ma conjecture pleinement à couvert. Du moins est-il constant que les courtisanes, les valets & les parasites, sont des personnages qui caractérisent la comédie, suivant ces beaux vers de Térence :

Quod si personis iisdem uti aliis non licet,
Quî magis licet currentes servos scribere,
Bonas matronas facere, meretrices malas,
Parasitum edacem.

Si la bonté des ouvrages suffisoit pour en assûrer la conservation aux siécles futurs, peut-être ne regretteroit-on pas encore aujourd'hui la perte des poësies qui firent tant d'honneur à la jeunesse de Nicolas de Damas.

Dans un âge plus mur il forma le dessein de se distinguer par des travaux plus utiles & plus sérieux. Telle fut son histoire universelle, qui de son propre aveu lui couta infiniment. Plusieurs années suffirent à peine pour la porter à sa perfection: & il avoit coutume de dire, que si Eurysthée avoit proposé à Hercule une entreprise de cette nature, ce héros eût infailliblement succombé sous un fardeau si pesant. De semblables ouvrages demandent une vaste lecture; & parmi les Auteurs que l'on est obligé d'examiner, le nombre des mauvais est toujours le plus considérable. Que de dégouts deslors à essuyer! Ajoutez à cela, qu'on ne sçauroit être trop en garde contre les Ecrivains d'ailleurs les plus estimés: l'intérêt & la passion ont mené plus d'une fois la vérité en triomphe; & il est bien difficile de la découvrir à travers les ténébres que l'adresse & l'habileté d'un Historien sçavent quelquefois y répandre. Je ne suis point surpris après cela des plaintes de Nicolas de Damas, sur-tout quand je fais réflexion que son histoire universelle étoit composée de CXLIV livres. Le témoignage d'Athénée est formel là-dessus; & par conséquent Suidas a eu tort de la réduire au nombre de LXXX, d'autant plus que Josephe en cite le XCVI, le CXXIII & le CXXIV^e^ passages qui décident nettement la question: car on doit en inférer que ce Lexicographe n'avoit examiné la chose qu'avec une attention très-médiocre, à moins de prétendre que l'exemplaire dont se servoit Suidas, étoit un exemplaire imparfait & défectueux. Alors on ne connoissoit pas l'impression; & il arrivoit souvent que des morceaux si considérables ne passoient pas tous entiers dans les bibliothéques même les mieux fournies. Celui-ci a été conservé pendant plusieurs siécles, comme en font foi les extraits que nous a laissés Constantin Porphyrogénete, & dont le docte M. de Valois a le premier fait part au public. Ces fragmens après tout sont très-intéressans, moins à la vérité par

la beauté du ſtyle qui me paroît un peu négligé, que par la clarté du diſcours, & par le récit de certains faits, que l'on chercheroit inutilement ailleurs.

Combien ne nous en fourniroit pas l'hiſtoire d'Aſſyrie par Nicolas de Damas! Photius l'avoit vûe,& dans ſa bibliothéque il en parle comme d'un volume très-gros & très-conſidérable. Quelle apparence donc de ſoutenir avec Voſſius, que l'ouvrage en queſtion n'étoit pas différent de l'hiſtoire univerſelle? Je conviens que notre Philoſophe y avoit inſéré les grandes actions des Aſſyriens : les fragmens qui nous en reſtent, ne laiſſent pas le moindre doute là-deſſus. Mais en même temps, on y peut obſerver que les antiquités de ce puiſſant Empire ne s'étendoient point au-delà du premier livre : circonſtance qui ne ſçauroit en aucune façon s'accorder avec les paroles de Photius, qui nous repréſentent l'hiſtoire d'Aſſyrie ſous l'idée d'un volume dont l'épaiſſeur effrayeroit les lecteurs les plus déterminés. Que ſi l'on m'objecte le ſilence du reſte des Auteurs par rapport à ce monument, je répondrai que ſur un pareil principe ceux qui paſſent pour le moins ſuſpects, ſeroient tous les jours expoſés au caprice & à la mauvaiſe humeur de certains Critiques. Que deviendroient alors ces écrits qui ne ſont appuyés du témoignage de perſonne, & dont cependant on ne s'eſt jamais aviſé de conteſter la vérité?

C'eſt dans cette claſſe que doit être placée la vie d'Auguſte, qui ſans les extraits de Conſtantin Porphyrogénete ſeroit abſolument ignorée aujourd'hui. Les Ecrivains qui ſont venus depuis, ne diſent pas un ſeul mot de cette piéce : il n'eſt pas de ſçavant néanmoins qui ſur un prétexte ſi frivole voulût la diſputer à Nicolas de Damas. M. Fabricius a cru ſans fondement, qu'elle faiſoit partie de l'hiſtoire univerſelle : je dis ſans fondement, parce que cette ſuppoſition une fois établie, on ſeroit en droit de prétendre que notre Philoſophe a écrit la vie de Céſar & de Pompée, dont les exploits certainement n'avoient point été obmis dans ce fameux ouvrage. Il y a plus, c'eſt que dans celui dont il s'agit préſentement, notre Philoſophe paroît avoir eu deſſein d'immortaliſer ſa reconnoiſſance

pour

pour un Prince qui l'avoit comblé de bienfaits; & dès ce moment-là il a dû la témoigner à cet Empereur par quelque chose qui ne lui fût pas commun avec les autres grands personnages, qui entroient nécessairement dans son histoire universelle.

Je serois presque tenté de croire, que Nicolas de Damas avoit traité Hérode avec les mêmes distinctions. On ne sçauroit douter que cet Historien n'eût transmis à la postérité les événemens les plus célébres du regne de son ami; autrement Josephe ne l'auroit point accusé d'avoir ou justifié les cruautés du Roi de Judée, ou supprimé certaines actions, dont inutilement on auroit entrepris la défense. Si je ne me trompe, rien ne me désigne mieux une vie d'Hérode distincte & séparée de toutes les autres productions de Nicolas de Damas, qui lui même, au rapport de Suidas, n'avoit pas crû blesser la modestie par un détail circonstancié de ce qui lui étoit arrivé de plus mémorable. Cet écrit subsistoit encore dans les bibliothéques de la Gréce sous l'empire de Constantin Porphyrogénete, qui nous a conservé des pages entieres de ce dernier des travaux de notre Philosophe : du moins a-t-il été composé dans son extrême vieillesse, & suivant toutes les apparences après un traité de sa façon, intitulé *Recueil des coutumes les plus singulieres en usage chez différentes nations*. Je le place au nombre des livres historiques : le titre seul décide la question, & encore plus les paroles de Photius. J'ai lû, dit-il, un volume de Nicolas de Damas, dédié à Hérode, dans lequel sont rassemblées les coutumes de plusieurs peuples : dans certaines narrations il est parfaitement d'accord avec Alexandre : dans d'autres, & cela assez fréquemment, il copie Conon. Quelquefois aussi on le voit les abandonner tous les deux, & raconter les choses différemment. Son style quoique concis, ne laisse pas d'être clair, & l'on y trouve plus de tour & plus de force que dans celui des Ecrivains dont je viens de parler. Parmi les diverses choses que rapporte cet Historien, il y en a qui paroissent incroyables, & dont pourtant la vérité est généralement attestée : certaines sont absolument

ignorées, mais elles ne choquent point de front la vraisemblance. Il seroit inutile de rien ajoûter au passage de ce judicieux Critique; je remarquerai seulement, que cet ouvrage est assez souvent cité dans Stobée. M. de Valois qui en a extrait toutes les citations, les prétend tirées de l'histoire universelle: sentiment auquel je ne puis souscrire; car sans avoir recours à l'autorité de Maxime le Confesseur qui le détruit absolument, la seule inspection des endroits que produit Stobée, prouve manifestement qu'ils avoient été puisés dans la collection de Nicolas de Damas. Peut-être que M. de Valois a été trompé par le recueil de Cragius, qui non-seulement est tombé dans la même faute, mais encore qui n'a point reconnu de différence entre l'histoire universelle, & le livre dont il est ici question. Jamais opinion n'a été plus insoutenable; aussi ne m'amuserai-je point à la réfuter.

Il vaut infiniment mieux passer aux traités de Philosophie de Nicolas de Damas. Celui des Dieux tiendra le premier rang: c'est par le canal de Simplicius, que le nom en est venu à notre connoissance: aujourd'hui il ne nous en reste aucune chose, non-plus que de son livre des principes que désigne le même Auteur, mais dont Averroës parle bien plus nettement; car il fait un crime à Nicolas de Damas, d'avoir abandonné le systême d'Aristote sur cette matiere: en cela bien éloigné du sentiment des personnes raisonnables, qui lui sçauront bon gré de ce courage avec lequel il a osé se soustraire à l'autorité de son maître, dans des siécles où une aveugle soumission étoit le dogme le plus respecté de la Philosophie. Je serois assez porté à croire, que cet ouvrage de Nicolas de Damas n'est point différent de celui qu'il avoit intitulé *de la Philosophie premiere*, dont Simplicius fait mention. Cet Auteur cite encore un traité de lui, où étoient examinées généralement toutes les choses que renferme le monde: traité qui ne paroît pas devoir être confondu avec sa paraphrase des livres du ciel. Je sçai bien que le ciel & le monde dans cet endroit, suivant l'opinion d'Alexandre, sont des termes synonymes: mais il est aisé de voir que les titres de l'un & de

l'autre de ces écrits de Nicolas de Damas n'ont rien absolument qui se ressemble. Aujourd'hui on n'en trouve aucun fragment, non-plus que de celui qui avoit paru sur l'ame, & dont, sans Averroës, le nom seroit demeuré dans l'obscurité. Diogéne Laërce n'a pas eu la même attention : content de nous avertir que la doctrine d'Epicure avoit été vivement attaquée par Nicolas de Damas, il n'entre dans aucun de ces détails qui conduisent quelquefois à des conjectures heureuses & solides. Je ne doute presque pas, que la plûpart de ces volumes ne subsistassent en leur entier du temps de Simplicius. Il en cite un assez bon nombre ; & cela en homme qui les avoit vûs : témoin un passage où ce Commentateur, à l'occasion du traité de notre Philosophe, intitulé *Des devoirs qu'il est beau de pratiquer dans le commerce de la vie civile*, a soin de nous apprendre que ce traité étoit très-gros & très-étendu. Voilà les travaux qui ont acquis à Nicolas de Damas une si haute réputation : mais à ce prix bien des Sçavans aujourd'hui la trouveroient un peu chere.



RECHERCHES
SUR
LA VIE DE Q. HORTENSIUS.
Par M. l'Abbé SALLIER.

28 d'Avril 1719.

CEST au siécle de Quintus Hortensius, que l'éloquence romaine fut portée à sa plus haute perfection : elle commença dès ce temps à regner à Rome. Après plusieurs siécles d'un goût très-imparfait, l'art s'établit enfin par une suite de préceptes approuvés, (a) & de regles assûrées que l'observation avoit fait connoître.

Les Romains croyoient déja être parvenus à pouvoir opposer Antoine & Crassus aux plus grands Orateurs de la Gréce, (b) Demosthéne & Hyperide. Malgré bien des efforts, le temps & le travail jusque-là n'avoient pû faire voir à l'Italie que des Orateurs d'un mérite médiocre : on étoit toujours fort éloigné de la perfection; (c) mais en la personne de Crassus, d'Antoine & de L. Philippus, quoiqu'il les suivît de fort loin, on trouvoit un goût formé d'une éloquence parfaite.

(d) Antoine heureux pour inventer, sçavoit habilement dis-

(a) *Orat. n.* 53, 55. Ut igitur poëtica & versus inventus est terminatione aurium, observatione prudentium, sic in oratione animadversum est, &c.

Notatio naturæ & animadversio peperit artem.

De Orat. l. 1, *n.* 23. Quæ observata sunt in usu ac ratione dicendi, hæc ab hominibus peritis & callidis animadversa ac notata, verbis designata, generibus illustrata, partibus distributa, si minus illa subtili definitione, at hac vulgari opinione, ars esse videtur.

(b) Ut dudum ad Demosthenem & Hyperidem : sic nunc ad Antonium Crassumque pervenimus : nam ego sic existimo hos Oratores fuisse maximos, & in his primum cum Græcorum gloria Latinè dicendi copiam æquatam. *Brut. n.* 36.

(c) Duobus igitur summis Crasso & Antonio Luc. Philippus proximus accedebat, sed longo intervallo, tamen proximus. *Brut.* 47.

(d) Omnia veniebant Antonio in mentem, eaque suo quæque loco ubi plurimum proficere & valere possent, ab illo in maximè opportunis orationis partibus collocabantur.

Antonius in verbis & eligendis, & collocandis, & comprehensione devinciendis, nihil non ad rationem & tanquam ad artem dirigebat.

tribuer les parties de fon difcours, & affigner à chacune la place & le rang qu'elle devoit avoir : il ferroit & combattoit fon adverfaire avec force : fes ouvrages ne fentoient point le travail ; & il ne paroiffoit pas qu'il fe fût préparé, lorfqu'il commençoit à parler : fes mots étoient choifis & arrangés avec beaucoup d'art : (*a*) le ton de fa voix étoit également touchant & perfuafif. Craffus parloit avec une dignité qui donnoit du poids à fon difcours ; (*b*) fa maniere cependant étoit pleine de politeffe, & de cette urbanité qui convient à l'Orateur. Son ftyle avoit de l'élégance fans affectation : pour combattre fon adverfaire, il fe donnoit un peu plus de champ, & il abondoit en raifonnemens quand il falloit expofer les régles du droit, & mettre fous les yeux les principes de l'équité. (*c*) La fécondité, l'air aifé avec lequel il expofoit fes penfées, les graces du langage, la raillerie fine & délicate faifoient le caractère de L. Philippus : tel étoit l'état de l'éloquence, lorfque Q. Hortenfius naquit. J'ai cru que des recherches fur l'hiftoire de fa vie pourroient être intéreffantes, quoique nous ne devions pas compter de trouver dans cet écrit une fuite d'événemens liés les uns aux autres, & qui ne laiffent aucun vuide dans le nombre des années qu'a vécu Q. Hortenfius : les Hiftoriens ne nous en apprennent point affez pour enrichir ainfi ces recherches ; ce qu'on peut dire, c'eft que dans un gouvernement républicain, où on pouvoit faire connoître & employer des talens acquis & naturels, cet illuftre Romain ne borna pas l'ufage des fiens à foûtenir les intérêts des particuliers, il parut encore avec éclat dans les délibérations fur les affaires publiques, il porta les armes, & fut honoré des emplois les plus

(*a*) Habebat flebile quiddam in queftionibus aptumque cum ad fidem faciendam, tum ad mifericordiam commovendam. *Brut. n.* 37, 38.

(*b*) Erat fumma gravitas, erat cum gravitate junctus facetiarum & urbanitatis oratorius, non fcurrilis lepos. In differendo mira explicatio : cum de jure civili, cum de æquo & bono difputaretur, argumentorum & fimilitudinum copia.

In interpretando, in definiendo, in explicanda æquitate, nihil erat Craffo copiofius. *Brut. n.* 38, 39.

(*c*) Summa libertas in oratione multæ facetiæ, fatis creber in reperiendis, folutus in explicandis fententiis. .. in altercando cum aliquo aculeo & maledicto facetus. *Brut. n.* 47.

considérables. L'éloquence conduisoit alors aux charges les plus importantes,(a) & une heureuse éducation faisoit que chez les Romains un même homme pouvoit être à la fois Orateur, homme d'état, général d'armée, & ministre de la religion : ces fonctions ne paroissoient pas incompatibles, & les conditions n'étoient pas comme aujourd'hui absolument séparées.

La famille de Q. Hortensius étoit plébéienne. On sçait non-seulement par les médailles, mais encore par le témoignage positif de Cicéron,(b) qu'il y avoit à Rome une famille considérable de ce nom. En différens temps elle avoit donné(c) des Magistrats, des Tribuns, des Consuls, & plusieurs Dictateurs à la République. L. Hortensius pere de l'Orateur, avoit été d'abord Préteur à Rome, & le fut ensuite en Sicile plusieurs années avant Verrès. Ciceron assûre que dans son administration il ne s'écarta jamais (d) des régles de l'équité, ni des loix; & qu'il conserva la gravité des mœurs romaines.

Mais personne ne fit à cette famille plus d'honneur que Q. Hortensius l'Orateur : il naquit pendant le consulat de Cæcil. Metellus Caprarius & de Cn. Papyrius Carbon, l'an 640 de la fondation de Rome, (e) 8 ans avant la naissance de Cicéron, 113 ans avant celle de J. C.

Il entra au barreau à 19 ans : il y parut, dit Cicéron, (f) avec des talens qui, comme les chefs-d'œuvre de ces fameux ouvriers, charmerent aussitôt qu'ils furent connus. Deux plaidoyers servirent à le faire connoître : (g) l'un fut prononcé devant les Consuls Lic. Crassus & Muc. Scævola; il parla

(a) *Orat.* 41. Quis unquam dubitavit quin in Republicâ nostrâ primas eloquentia tenuerit semper, urbanis pacatisque rebus, secundas juris scientia, cum in altera gratiæ, gloriæ, præsidii plurimum esset, &c.

(b) Totam Hortensiorum domum *Cic. pro Arch. n.* 3.

(c) En stirps & progenies tot Consulum, tot Dictatorum. *Tacit. l.* 2, *cap.* 37.

(d) Ab æquitate, ab lege, ab institutis non recesserunt. 3 *Verr. n.* 16.

(e) Me adolescentem nactus octo annis minorem quàm erat ipse. *n.* 64. *Brut.*

(f) Q. Hortensii admodum adolescentis ingenium, ut Phidiæ signum simul adspectum & probatum est. *ib.*

(g) Is L. Crasso, Q. Scæv. consulibus primum in foro dixit, & apud hos ipsos consules, & cum eorum qui affuerant, tum ipsorum consulum qui omnes intelligentia anteibant, judicio discessit probatus : undeviginti annos natus erat eo tempore. *Ibid.*

pour la province d'Afrique contre quelques Gouverneurs : dans (*a*) l'autre il plaida pour Nicoméde Roi de Bithynie ; en cette occasion les Consuls habiles Jurisconsultes & grands Orateurs ne purent lui refuser leur approbation, non-plus que tous ceux qui l'entendirent. C'est de-là que Cicéron compte les 44 années qu'Hortensius passa dans les exercices du barreau.

(*b*) Sa premiere cause le mit en grande réputation ; elle l'éleva au même point de gloire que Cotta & Sulpicius qui tenoient le premier rang parmi les Orateurs, lorsqu'Hortensius y parut pour la premiere fois. Le succès qu'il avoit eu, sembloit devoir picquer Sulpicius & Cotta d'une noble jalousie : ils avoient lieu de craindre qu'ils ne perdissent la primauté. (*c*) Prenez garde, leur dit Crassus, & animez-vous au travail : ce n'est pas un rival à mépriser que ce jeune Orateur qui se forme, & qui va bientôt courir la même carriere avec vous, *non enim ille mediocris Orator vestræ quasi succrescit ætati.* On s'empressoit déja de toutes parts (*d*) à lui porter les plus grandes causes ; aussi voyoit-on en lui dessors ce qui peut former un grand Orateur. (*e*) Une mémoire sûre & fidéle lui faisoit aisément retrouver ce qu'il avoit auparavant conçû, les mêmes choses, les mêmes mots, & le même arrangement : son ardeur pour se former étoit si grande, qu'il ne passoit jamais un jour sans parler en public, ou sans composer quelque chose dans le

(*a*) In Senatu causam defendit Africæ..... pro Bithyniæ Rege dixit. *De Orat.* 3, 61.

Jurisperitorum eloquentissimus Scævola, eloquentium juris peritissimus Crassus. *Brut.* 39.

Videmus eum in patronorum numero annos quatuor & quadraginta fuisse. *Brut. n.* 64.

(*b*) Quamquam inciderat in Cottæ & Sulpicii ætatem, qui annis decem majores... cum iis ipsis dicendi gloria comparabatur. *Ibid.* 88.

(*c*) Quo magis est tibi, Cotta & Sulpici, vigilandum ac laborandum ; non enim ille mediocris Orator vestræ quasi succrescit ætati. *De Or.* 3, 61.

(*d*) Cum admodum adolescens orsus esset in foro dicere, celeriter ad majores causas adhiberi cœptus est. *Brut. n.* 88.

(*e*) Primum memoria tanta quantam in ullo cognovisse me arbitror, ut quæ secum commentatus esset ea sine scripto verbis eisdem redderet. Hoc adjumento ille tanto sic utebatur, ut sua & commentata & scripta, & nullo referente, omnia adversariorum dicta meminisset. *Cic. alibi sæpius. V. Quintil.*

Ardebat autem cupiditate sic ut in nullo unquam flagrantius studium viderim, nullum enim patiebatur esse diem quin aut in foro diceret, aut

particulier; ſouvent même il faiſoit l'un & l'autre. (*a*) Son ſtyle étoit élevé, ſa diction étoit polie & brillante, bien liée, bien arrangée, & riche par une heureuſe abondance: (*b*) lorſqu'il avoit ſaiſi une affaire, il éclairciſſoit la matiere par une diviſion juſte, & n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit être favorable à ſa cauſe, ou contraire à celle de l'adverſaire : le ſon de ſa voix étoit doux & harmonieux : on ne pouvoit lui reprocher qu'un peu d'affectation dans ſon geſte & dans ſes mouvemens.

Telle eſt l'idée que Cicéron nous donne de l'éloquence d'Hortenſius ſur ſes deux premiers plaidoyers. On reconnoît qu'il s'étoit déja fait un grand nom trois ou quatre ans avant la révolte des peuples de l'Italie, appellée *Bellum ſociale;* ce fut
Vell. 2. 22. avant cette guerre qu'il épouſa la fille de Q. Catulus. Q. Catulus étoit recommandable par tant de grandes actions, que ſon choix étoit ſans doute un titre très-glorieux pour celui ſur
N. 61. lequel il tomboit. Dans le IIIe livre de l'Orateur, Hortenſius eſt appellé le gendre de Q. Catulus : il en avoit donc épouſé la fille avant cette converſation de Craſſus avec Catulus & Antoine, qui nous a été rapportée par Cicéron dans les trois livres de l'Orateur. Or c'eſt l'année 662 que ces interlocuteurs ſe trouvent à la maiſon de campagne, qui fut le lieu de la converſation.

La guerre des Alliés commença l'année 663, le bruit des armes fit taire auſſitôt l'éloquence (*c*) compagne de la paix & du loiſir : *judicia intermiſſa bello*, le barreau fut fermé. Hortenſius prit les armes pour ſervir ſa patrie contre des ennemis d'autant plus redoutables qu'ils étoient à ſes portes. (*d*) La 1ere année

meditaretur extra forum : ſæpiſſime autem eodem die utrumque faciebat, attuleratque minime vulgare genus dicendi.

(*a*) Erat in verborum ſplendore elegans, compoſitione aptus, facultate copioſus.

(*b*) Duas quidem res quas nemo alius, partitiones quibus de rebus dicturus eſſet & collectiones : memor & quæ eſſent dicta contra, quæque ipſe dixiſſet ; rem complectebatur memoriter, dividebat acutè, nec prætermittebat ferè quidquam quod eſſet in cauſa aut ad confirmandum, aut ad refellendum. Vox canora & ſuavis : motus & geſtus etiam plus artis habebat quàm erat Oratori ſatis. *Brut. n.* 88. *Aul. Gell. l.* 1 *c.* 5.

(*c*) Pacis comes, otii ſocia. *Br.* 12.

(*d*) Erat in bello 1° anno miles, altero Tribunus militum. 89.

il fut

il fut simple soldat, la seconde il fut élevé à la dignité de Tribun militaire; mais enfin en *666* la guerre fut terminée, & la tranquillité se rétablit dans Rome. Mithridate occupoit loin de l'Italie la valeur de Sylla; l'éloquence rentra donc dans ses premiers droits: les tribunaux se rouvrirent, *judicia constituta :* Hortensius alors se rendit à ses premieres occupations. (*a*) Une maladie avoit emporté Crassus dès l'année *662*. Q. Catulus pour se soustraire aux fureurs de Marius, s'étoit donné la mort: C. Julius avoit été trahi par un esclave, & livré à la vengeance de ce même tyran: la tête de M. Antonius avoit été attachée à la tribune, de laquelle il avoit si souvent harangué le peuple, & soutenu les intérêts de la République: Servius Sulpicius avoit été justement puni pour s'être déclaré contre le Sénat: quelques autres Orateurs qui auroient pû disputer le premier rang à Hortensius, avoient abandonné la ville; (*b*) ainsi la mort ou l'éloignement de tant de personnes laisserent Hortensius triompher pleinement au barreau. C'est à cette année qu'on rapporte le discours d'Hortensius pour Cn. Pompée, qui par la suite fut surnommé le Grand: on l'accusoit de péculat, & d'avoir reçû de son pere de l'argent que le pere même avoit injustement exigé. L. Philippus en entreprit la défense conjointement avec Hortensius, qui dans cette affaire l'emporta beaucoup sur l'autre, *in illâ causâ adolescens cum esset, princeps fuit :* le succès ne fut pas douteux, & Pompée fut absous. Depuis cette année jusqu'à l'an *672*, nous ignorons tout ce qui regarde Hortensius; mais en celle-ci on trouve qu'il plaide contre Quintius; Cicéron défendoit Quintius, & il remarque assez combien il avoit à craindre de l'éloquence d'Hortensius en cette premiere rencontre; il éprouva bientôt quel dangereux concurrent il avoit en sa personne. Cotta, quoique très-célébre, ne lui inspiroit pas autant d'émulation

Brut. 90.

Brut. n. 64.

Orat. pro P. Quintio n. 12.

(*a*) Hoc igitur florescente Crassus est mortuus, Cotta pulsus. 88.

Occiderat Sulpicius, tresque proximo trium ætatum Oratores erant crudelissimè interfecti Q. Catulus, M. Antonius, C. Julius. 89. *De Orat. l.* 3, *n.* 2, 3.

(*b*) Oratorum aut interitu, aut discessu, aut fuga primas in causis agebat Hortensius, magis magisque quotidie probabatur. *Brut.* 90.

qu'Hortensius : Cicéron les avoit vû tous deux en plusieurs occasions plaider dans les mêmes affaires, Hortensius en étoit sorti toujours avec l'avantage. (*a*) Cotta étoit d'une éloquence douce & tranquille, son élocution avoit un air aisé, ses termes étoient propres ; mais Hortensius avoit de l'ornement & de la véhémence, soit pour le style, soit pour l'action : il étoit plus propre pour le public & le bruit du barreau, qui demande une éloquence forte, vive, animée, & soutenue par la beauté de
Brut. 92. l'action : *acrem Oratorem, incensum, & agentem, & canorum, concursus hominum forique strepitus desiderat.*

En l'année 677 Hortensius demanda la charge d'Edile, & il l'obtint pour l'année suivante. Cette année fut malheu-
Pro lege Maniliâ n. 17. Lib. 2. Offic. 16. reuse, & Rome très-agitée, les Pirates maîtres de la mer avoient ruiné le commerce, & coupé les vivres. Hortensius dans ces conjectures ne laissa pas de soutenir l'honneur de l'édilité. Les Ediles depuis les meilleurs temps de la République avoient donné de l'éclat à cette magistrature par la magnificence des spectacles qu'ils présentoient au peuple. Hortensius se signala par ce genre de libéralité, & mérita d'être compté parmi les plus opulens de la ville, qui avoient honoré cette dignité.

Depuis cette année Hortensius ne reparoît qu'en 683 sous le consulat de Lic. Crassus & du grand Pompée. Ces Consuls avoient proposé une loi pour modérer les dépenses excessives dans lesquelles le luxe jettoit les Romains : un tel réglement pouvoit être nécessaire ; mais ces deux hommes qui avoient donné eux-mêmes dans le dernier excès du luxe & de prodigalité, étoient peu propres à faire recevoir la réforme. Hortensius s'éleva contre une loi qui auroit contraint & gêné son
Lib. 39. goût: il fit un long discours, dit Dion Cassius, sur la gloire de la ville de Rome, qui demandoit de l'éclat dans la maniere de vivre de ses citoyens : la somptuosité répandue dans le

(*a*) Duo tum excellebant oratores qui me imitandi cupiditate incitarent, Cotta & Hortensius : quorum alter remissus, & lenis, & propriis verbis comprehendens solutè & facilè sententiam : alter ornatus, acer, &c. itaque cum Hortensio mihi magis arbitrabar rem esse..... etenim videram in iisdem causis, cum Cotta princeps adhibitus esset, priores tamen agere partes Hortensium. *Brut. n. 92.*

domestique des Consuls ne fut pas oubliée ; ces dehors pompeux leur attirerent même des louanges de la part d'Hortensius, & la force de ses remontrances les obligea à supprimer une loi qu'ils présentoient, & qu'ils étoient les premiers à violer. Cette même année fut encore mémorable pour Hortensius : il fut désigné Consul, & de plus il lui fallut prendre la défense de Verrès contre Cicéron, à qui la commission d'accuser ce Préteur avoit été donnée.

(*a*) Hortensius avoit fortement travaillé pour la faire tomber à Q. Cecilius, qui avoit été Questeur en Sicile pendant que Verrès en étoit Prêteur. Cet Orateur voyoit bien, dit Cicéron, qu'il ne seroit plus le maître dans les tribunaux, si des personnes de considération & de courage se trouvoient chargées du soin d'accuser ceux dont on avoit à se plaindre. *Div in Verr. n. 7. Ascon. ibid.* Hortensius avoit enlevé plusieurs fois à la juste sévérité des loix, des Gouverneurs qu'on poursuivoit en justice. Son N. 13. 14. (*b*) éloquence, quelque force qu'elle eût, lui servoit pour cela N. 8. beaucoup moins que l'avarice des Juges. Il étoit aisé de les intéresser pour un coupable ; & on sçavoit qu'un accusé s'il étoit riche, se trouvoit toujours très-innocent. Un Gouverneur avoit-il ruiné des provinces, & par ses véxations avoit-il désolé des peuples, pourvû qu'il voulût partager avec les Juges le fruit de ses brigandages, il pouvoit espérer de joüir tranquillement de la colere des Dieux, & des larmes d'une province malheureuse ; mais tout ce crédit devenoit inutile dès que Cicéron devoit être l'accusateur. Il alloit prevenir les Juges, les avertir, & empêcher qu'on n'en surprît la religion : qu'Hortensius sçache, dit-il, que pour défendre ses amis, on ne doit employer que les talens de l'esprit : la fidélité qu'on doit à l'amitié, ne prescrit point l'artifice des voyes injustes.

Hortensius ne put en effet sauver Verrès son ami. Cicéron débuta par un discours (*c*) dans lequel il fit sentir l'intérêt que

(*a*) In certamen veni designatus Ædilis cum designato Consule Hortensio. *Brut.* 92.

(*b*) V. actionem primam in Verrem, & Ascon.

(*c*) Actio prima in Verrem, *ubique.* Ascon. *ibid.*

la République avoit à punir ce Gouverneur : il exagera l'énormité de ses crimes, qui ne lui laissoient d'espérance de pardon que dans la vénalité de la justice & le zéle aveugle & injuste de ses protecteurs. Ce discours desarma Verrès & ses défenseurs : on chercha donc à prolonger l'affaire jusqu'à l'année suivante, pour avoir d'autres Juges. Hortensius devoit cette année prendre le consulat, Cicéron pour ôter cette ressource à Verrès pressa la décision : il avoit parcouru la Sicile, fait ses enquêtes, & rassemblé toutes ses preuves : il se contenta donc de former l'accusation de chaque chef, de produire les dépositions de presque toutes les villes, & de plusieurs particuliers de la Sicile : il donna à Hortensius les témoins même à interroger; cette maniere de procéder devint très-pressante : Verrès se trouva si évidemment convaincu, qu'Hortensius fut forcé d'en abandonner la défense, & Verrès se condamna lui-même à l'exil. En 684 Hortensius fut Consul avec Q. Cecil. Metellus : pendant ce consulat Rome fut tranquille, & les armes de la République triomphoient en Asie contre Tigrane sous les ordres de Lucullus. On eut encore une guerre en Créte, dont le commandement échut à Hortensius; mais les honneurs dont il jouissoit tranquillement à Rome, le firent renoncer à la gloire qu'il eût pû acquérir à la tête d'une armée, il voulut laisser à son collegue l'honneur de combattre & de vaincre. Hortensius demeura donc à Rome, & n'en sortit plus : il consacra le reste de ses jours à servir la République & ses amis par le seul talent de la parole, sans vouloir rien prendre sur le genre de vie douce & paisible qu'il paroissoit avoir embrassé dès ce temps-là: son courage néanmoins se reveilloit quelquefois, & le faisoit sortir de ce repos. Ainsi dans le grand nombre de Senateurs qui étoit à Rome, (*a*) il fut le seul avec Catulus qui osât s'opposer à l'autorité sans bornes, que le peuple aveugle sur ses propres intérêts donnoit à Pompée pour faire la guerre contre Mithridate. Le grand crédit de ce capitaine ne l'ébranla point, & les retours d'un ressentiment qui pouvoit venir ne l'étonnerent pas : une généreuse liberté lui avoit

Xiphil. ex Dione.

(*a*) Vid. Ciceronem pro lege Manil. *n.* 18 *& alibi.*

déja fait combattre le décret de commiſſion qui confioit à ce genéral la conduite de la guerre contre les Pirates. Cette autorité ſi étendue lui donnoit de l'inquiétude; des vûes ſages l'empêcherent de conſentir que la même perſonne fût revêtue de tant de grands emplois : *ad unum omnia deferri non oportere.* A le voir prendre ces précautions contre ce qui pouvoit amener la ſouveraineté dans la République, ne croiroit-on pas que pour retarder au moins l'anéantiſſement de la liberté, il eût pris parti pendant les troubles cauſés par l'ambition des particuliers? Cependant bien loin de s'être ainſi déclaré, il faiſoit gloire de n'être point entré dans les guerres civiles : cette indifférence ne faiſoit pas honneur à ſon courage, mais ce que l'on en diſoit le touchoit peu. (*a*) Il ſemble que depuis ſon conſulat, l'amour du repos l'eût enlevé au travail, & à la République; ſa gloire en ſouffrit, & Hortenſius déchût beaucoup : la confiance en ſon propre mérite, la vûe de ſes anciens ſuccès lui firent un tort dont il fut long-temps à s'appercevoir. Parmi les hommes conſulaires il ne voyoit perſonne qui pût lui être comparé, & il comptoit pour peu tous les autres : l'ardeur qui l'avoit toujours animé, ſe rallentit; & ſe trouvant dans l'abondance de toutes choſes, il crut que pour vivre heureux, il falloit vivre avec un peu moins de contrainte. Pendant les trois premieres années qui ſuivirent ſon conſulat, ſon habileté n'eut plus ſon premier éclat; c'étoit un ancien tableau dont le temps avoit altéré le coloris, quoique ce défaut ne fût apperçû que d'un connoiſſeur habile & très-intelligent. Ce n'étoit plus cette éloquence qui avoit la rapidité d'un torrent : ſa compoſition n'étoit plus ſi liée, ni ſi coulante ;

Cic. lib. 2. *Epiſt.* 16.

(*a*) Is poſt conſulatum, credo, quod videre ex Conſularibus neminem eſſe ſecum comparandum, negligeret autem eos qui Conſules non fuiſſent, ſummum illud ſtudium ſuum remiſit, quo à puero fuerat incenſus; atque in omnium rerum abundantia voluit, beatiùs ut ipſe putabat, remiſſiùs certè vivere.

Primus & ſecundus annus & tertius tantum quaſi de picturæ veteris colore detraxerat, quantum non quivis unus ex populo, ſed exiſtimator doctus & intelligens poſſet cognoſcere : longiùs autem procedens & in cæteris eloquentiæ partibus, tum maximè in celeritate & continuatione verborum adhærefcens, ſui diſſimilior fieri videbatur quotidie. *Brut.* 93.

tous les jours il devenoit différent de lui-même. (*a*) C'eſt ainſi qu'on en parla quelque temps, juſqu'à ce que la gloire de Cicéron le reveillât, & lui fit reprendre ſa premiere ardeur.

Cicéron étoit Conſul en 690, il devoit à l'exemple d'Hortenſius, comme il l'avoue lui-même, l'application infatigable avec laquelle il avoit étudié l'éloquence; il lui devoit ſes ſuccès: Hortenſius à ſon tour lui fut redevable de ſes derniers triomphes. Il craignit que Cicéron qui lui étoit devenu égal par les charges & les dignités, ne lui fût ſupérieur en quelque autre choſe: une nouvelle ardeur le fit rentrer dans la carriere, (*b*) & il paſſa les douze dernieres années de ſa vie à plaider les plus grandes cauſes. Une très-étroite amitié l'unit alors avec Cicéron: une eſtime réciproque en étoit le fondement entre des hommes ſi eſtimables. L'éclat du conſulat de Cicéron bleſſa d'abord Hortenſius, & fit naître en lui quelque éloignement; mais l'admiration qu'on ne pouvoit refuſer à Cicéron, ſuccéda à ces premiers ſentimens, & ramena bientôt Hortenſius: les hommes vraîment grands ſont incapables de l'injuſtice de la jalouſie. On diſoit communément, que l'un étoit ennemi de la gloire de l'autre, c'eſt ainſi qu'en jugeoit le public; (*c*) & cette fauſſe idée affligeoit véritablement Cicéron, parce qu'ils ſe regardoient moins comme rivaux, que comme aſſociés aux mêmes honneurs, & partageant les mêmes travaux. (*d*) N'étoit-il pas plus glorieux pour moi, dit Cicéron, d'avoir à combattre avec Hortenſius, que

(*a*) Itaque cum jam penè evanuiſſet Hortenſius, & ego anno meo, ſexto autem poſt illum Conſulem Conſul factus eſſem, revocare ſe ad induſtriam cœpit, ne cum pares honore eſſemus, aliqua re ſuperiores videremur. *Brut.* 93.

(*b*) Duodecim poſt meum conſulatum annos in maximis cauſis cum ego mihi illum, ſibi me ille anteferret, conjunctiſſimè verſati ſumus, conſulatuſque meus qui illum primo leviter perſtrinxerat, idem nos rerum mearum geſtarum, quas ille admirabatur, deinde conjunxerat. *Brut.* 94.

(*c*) Dolebamque quod non, ut plerique putabant, adverſarium aut obtrectatorem laudum mearum, ſed ſocium potiùs & conſortem glorioſi laboris amiſeram. *Brut. n.* 1.

(*d*) Cum quo certare erat glorioſius, quàm omnino adverſarium non habere.

Cum præſertim non modò nunquam ſit aut illius à me curſus impeditus aut ab illo meus, ſed contra ſemper alter ab altero adjutus & communicando, & monendo, & favendo.

d'être sans rival? L'amitié n'y perdoit rien : il y avoit entre nous un commerce mutuel de secours & de services, une parfaite conformité de pensées & de sentimens : il ne m'a jamais traversé dans la carriere des honneurs ; & je ne me suis jamais opposé à sa gloire. Cette amitié sincere se déclara dans la persécution que souffrit Cicéron pendant le tribunat de Clodius : le malheur de cet illustre persécuté fut regardé comme une calamité publique : le Sénat & l'Ordre des Chevaliers s'y intéresserent. *Dio lib.* 38. Hortensius en particulier donna à Cicéron des marques d'un véritable attachement, dans un temps où Cicéron fut abandonné de tous ses autres amis. Comme dans un grand deuil, il changea d'habit, & alla implorer la protection des Consuls, & solliciter le Sénat ; mais des esclaves animés par Clodius l'attaquerent,(*a*) & il en fut maltraité jusqu'à être laissé pour mort sur la place : enfin Cicéron revenu de son exil, fut honoré de la charge d'Augure par la nomination d'Hortensius, (*b*) & consacré par lui-même. C'étoit rendre un hommage public au mérite de Cicéron ; & suivant les loix du college des Augures, Hortensius par cette cérémonie lui devoit tenir lieu de pere. On prétend qu'Atticus étoit le lien de cette amitié, *Att. vit. n.* 5. & que c'étoit lui qui entretenoit une si parfaite intelligence entre deux personnes, que l'intérêt commun de la gloire si cher aux grands hommes auroit pû diviser. Mais enfin Cicéron pouvoit se flatter de quelque supériorité ; cette confiance pouvoit affoiblir en lui le sentiment de la jalousie, & empêcher par conséquent la désunion. Hortensius en effet fit de vains efforts pour se maintenir dans la supériorité qu'il avoit eue dans l'éloquence. La réputation de Cicéron le ranima inutilement ; il ne put arriver à l'ancienne gloire dont avoient été suivis ses premiers travaux : il n'étoit plus temps, & Cicéron regna seul au barreau. Hortensius avoit donné dans le goût d'une éloquence asiatique : cette éloquence est pleine de traits

(*a*) Servorum manu penè interfectus. *Milon* 14.

(*b*) Cooptatum me ab eo in collegium recordabar, in quo juratus, judicium meæ dignitatis fecerat, & inauguratum ab eodem : exque augurum institutis in parentis cum loco colere debebam. *Brut.* 1.

vifs & fins : tout s'y dit avec grace, & non sans affectation. ce style peche par trop d'abondance ; il est plein de hardiesses & de véhémence ; l'esprit y brille par-tout, & l'arrangement des mots y est mesuré avec une exactitude scrupuleuse. L'éloquence a ses bienséances, qui se tirent de la convenance qu'elle doit avoir sur-tout avec l'état de l'Orateur. (*a*) Ce genre d'éloquence asiatique ne convenoit plus à Hortensius : il pourroit ne pas déplaire dans un jeune homme ; mais il n'a aucune dignité dans un Orateur d'un âge avancé. On demande de cet Orateur un style serré, pur, sain & exact : l'éloquence doit blanchir avec les cheveux, & prendre, disoit Cicéron, une certaine maturité. Les honneurs par lesquels Hortensius avoit passé, & son âge demandoient une éloquence plus austere, & un caractère plus sérieux ; d'ailleurs on voyoit toujours en lui une admirable fécondité, mais il avoit relâché de son application & de son travail, l'ornement de la composition ne se trouvoit plus. Le plaidoyer qu'il fit pour Messala accusé de brigue, fit bien connoître que c'étoit la seule continuité d'application qui lui avoit manqué pour marcher d'un pas égal avec Cicéron : il plaida cette cause la *63*e année de sa vie. Le public

(*a*) Si quærimus cur adolescens magis floruerit dicendo quam senior Hortensius.

Genus erat orationis Asiaticum, adolescentiæ concessum magis quam senectuti. Genera autem Asiaticæ dictionis duo sunt : unum sententiosum & argutum, sententiis non tam gravibus & severis, quam concinnis & venustis.

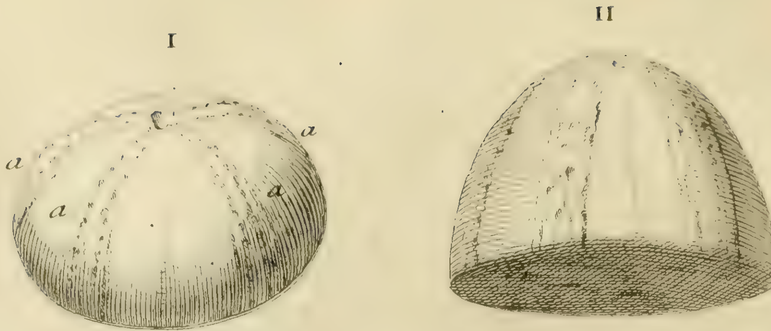
Aliud autem genus est non tam sententiis frequentatum, quàm verbis volucre atque incitatum, nec flumine solum orationis, sed etiam exornato & faceto genere verborum.

Hæc autem genera dicendi apriora sunt adolescentibus, in senibus gravitatem non habent; itaque Hortensius utroque genere florens clamores faciebat adolescens : habebat enim illud studium crebrarum venustarumque sententiarum.

Et erat oratio cum incitata & vibrans, tum etiam accurata & polita. Non probantur hæc senibus. Ingenii quædam forma lucebat, & exercitatione perfecta erat, verborumque adstricta comprehensio summam hominum admirationem excitabat. Sed cum jam honores & illa senior auctoritas gravius quiddam requireret, remanebat idem, nec decebat idem ; quodque exercitationem studiumque dimiserat, quod in eo fuerat acerrimum ; concinnitas illa crebritasque sententiarum pristina manebat, sed ea vestitu illo orationis quo consueverat, ornata non erat. *Brut. 95.*

Cumque ipsa oratio jam nostra canesceret, haberetque suam quamdam maturitatem & quasi senectutem, *Brut. 2.*

sembla



I. Echinites Discoides, *Selon Luid Langius, et Jac. à Melle.*

a Rayons, appelles par Orphée Rides, *et par Damascius* Lettres.

II. Echinites Galeatus *Selon les memes* Auteurs. *je crois de cette espéce les pierres du Fleuve Eurotas, dont parle* Plutarq de Fluv.

sembla vouloir faire revivre son ancienne admiration pour lui; jamais aussi n'avoit-il parlé avec plus d'éloquence, la seule lecture du plaidoyer charma Cicéron; c'étoit beaucoup. Hortensius avoit à perdre, lorsqu'on ne l'entendoit pas prononcer ses discours; l'action étoit ce qui dominoit en lui. Le succès répondit à ses désirs, Messala fut absous contre les vœux & l'attente du public; mais Hortensius n'échappa pas à la censure & à l'indignation: ayant paru le lendemain au théâtre, il n'y fut pas plûtôt entré que tout le peuple commença à le huer, & lui fit publiquement honte d'une victoire qu'il ne devoit pas chercher. Cela fut d'autant plus remarqué, qu'Hortensius seul étoit arrivé à la vieillesse sans avoir eu à essuyer une pareille disgrace; & certainement, dit Cælius écrivant à Cicéron, il devoit se repentir d'avoir été victorieux. Ce discours fut bientôt suivi d'un autre, qu'il fit quelques jours avant sa mort; & ils furent les derniers efforts de cet heureux génie. Il mourut âgé de 64 ans pendant le Consulat de Paulus & de Marcellus, l'an de Rome 704.

Brut. 96.

Quintil. l 11. c. 3.

L. 8. Ep. 2.

DISSERTATION SUR LES BÆTYLES.

Par M. FALCONNET.

1. de Septembre 1722.

DANS le Poëme des Pierres attribué à Orphée, immédiatement après l'article de l'Aimant, (*a*) on lit la description d'une Pierre appellée *Ophitès*, & d'un nom plus particulier, le vrai *Sideritès*. Quelque fabuleux que soit ce que le Poëte dit de l'Aimant, aussi bien que des autres Pierres, il se surpasse lui-même dans ce qu'il nous raconte du Sideritès. Les propriétés extravagantes qu'il lui attribue, m'ont fait ressouvenir de ce que j'avois remarqué sur les Pierres appellées *Bætyles*, & j'ai cru les reconnoître ici sous un nom différent: cela m'a donné envie de relire ce que j'avois autrefois recueilli

(*a*) A l'article intitulé Ὀφίτης.

ſur les *Bætyles*, & de vous donner le précis de ce recueil en y ajoutant quelques réflexions. Le ſujet eſt peut-être encore plus curieux qu'il ne le paroît aux Sçavans à qui il eſt déja connu ; mais ce qui me détermine le plus à vous entretenir des merveilles des *Bætyles*, c'eſt que je crois avoir trouvé dans les opinions de ceux qui ont mal entendu l'Hiſtoire naturelle, l'origine d'un merveilleux qui ſemble d'abord n'avoir d'autre fondement, que la ſeule biſarrerie de l'eſprit humain livré à la ſuperſtition.

Voici d'abord ce que (*a*) dit le faux Orphée : Apollon donna au Troyen Helenus le vrai (*b*) *Siderités*, que d'autres appellent *Ophitès*, Pierre qui a le don de la parole : cette Pierre eſt un peu raboteuſe, elle eſt dure, peſante & noire, & (*c*) a des rides qui s'étendent circulairement ſur ſa ſurface. Quand Helenus vouloit employer la vertu de cette Pierre, il s'abſtenoit pendant 21 jours du lit conjugal, des bains publics, & de la viande des animaux; enſuite il faiſoit pluſieurs ſacrifices, il lavoit la Pierre dans une fontaine, l'enveloppoit précieuſement, & la portoit dans ſon ſein : après cette préparation qui rendoit la Pierre animée, pour l'exciter à parler, il la prenoit à la main, & faiſoit ſemblant de vouloir la jetter; alors elle rendoit un cri ſemblable à celui d'un enfant qui déſire le lait de ſa nourrice : Helenus profitant de ce moment interrogeoit la Pierre ſur ce qu'il vouloit ſçavoir, & en recevoit des réponſes certaines : c'eſt ſur ces réponſes qu'il prédit la ruine de Troye ſa patrie.

J'ai honte de vous rapporter de pareilles fadaiſes; quel autre nom donner à cela? Mais Photius cet Ecrivain grave & judicieux, n'a pas dédaigné de nous en conſerver de la même force, dans ſon extrait de la vie d'Iſidore par Damaſcius. La reſſemblance de ce que je trouve touchant les *Bætyles* dans cet

(*a*) Ibid.

(*b*) C'eſt ainſi qu'il faut lire, & non Σιδηρεῖτις, qu'on lit dans le texte : le genitif Σιδηρείταο qui ſe trouve au vers 46[e], détermine la vraie leçon.

(*c*) Ἀμφὶ δέ μιν κύκλῳ περί τ' ἀμφί τε πάντοθεν ἶνες
Εἴκελοι ῥυτίδεσσι ἐπιγράβδην τανύονται. V. 20 & 21.

extrait, avec ce que je viens de citer d'Orphée, m'engage à rapporter ici tout de ſuite ce que dit Photius ; quoique depuis Orphée, beaucoup d'autres Auteurs plus anciens que Photius, ayent fait mention de ces Pierres fabuleuſes.

(*a*) Photius nous inſtruit donc avec un détail aſſez circonſtancié, de ce que Damaſcius raconte des *Bætyles*, & de leurs prodiges, dignes, ajoute Photius, de l'impieté de ces Philoſophes païens; diſons auſſi, dignes de leur extravagance. Ces Pierres qu'Iſidore avoit vûes, auſſi bien qu'Aſclépiade & le medecin Euſébe, ſes amis, étoient d'une figure ronde, d'une groſſeur médiocre, & avoient des lignes gravées ſur leur ſurface. Damaſcius les appelle (*b*) *lettres*, pour rendre la choſe plus myſtérieuſe : effectivement ces lignes, que je crois être préciſément ce qu'Orphée appelle *rides*, forment une apparence de caractères, comme on peut l'obſerver par l'inſpection même du *Bætyle*. Le medecin Euſébe avoit un *Bætyle*, qu'il portoit quelquefois dans ſon ſein ; d'autres fois il le plantoit dans un trou de muraille : il l'interrogeoit ſur tout ce qu'il vouloit ſçavoir, & il en recevoit des oracles (*c*) d'une voix qui reſſembloit à un petit ſifflement, & qu'Euſébe ſçavoit interpréter. Voilà les ſignes qui m'ont fait reconnoître les *Bætyles* dans les *Siderités* d'Orphée. Ceux qui ont cru que le Poëte continuoit à parler de l'Aimant, ont été trompés par le mot *Sideritis*, qui eſt un des noms que l'on a donnés à cette pierre, ainſi que je l'ai dit dans ma Diſſertation ſur l'Aimant. (*d*) J. C. Boulanger eſt tombé dans cette erreur. Quant à (*e*) Herwart qui ne balance pas à donner le *Siderités* d'Orphée pour l'Aimant, il lui ſuffiſoit de ſon propre fanatiſme, à lui qui ne voyoit qu'Aimant dans toute la nature, & qui ne regardoit toutes les fables de

(*a*) Biblioth. cod. 242, p. 1047, 1062 & 1063, edit. A. Schotti.

(*b*) Ibid. p. 1063. γράμματα ἐν τῷ λίθῳ γεγραμμένα.

(*c*) Ibid. p. 1063. Φωνὴν ἀφίει λεπτοῦ συρίσματος, ἣν ἑρμήνευσεν ὁ Εὐσέβιος.

(*d*) *De Divinat. l.* 3, *c.* 17, où il rapporte très-infidélement le texte d'Orphée ſans nommer cet Auteur, ajoûtant un mot de celui de Jean Tzetzès, Chil. 6. Hiſt. 65 & non 57, qui n'eſt que l'extrait de celui d'Orphée.

(*e*) Jean Frideric Herwart dans ſon livre intitulé *Admiranda Ethnicæ Theologiæ myſteria*, Ingolſtad. 1626. 4°.

la mythologie, que comme autant de ſymboles, ſous le voile deſquels la bouſſole étoit déguiſée.

Achevons ce qui regarde les autres ſingularités des *Bætyles* rapportées par Damaſcius : (*a*) on les trouvoit ſur le Mont Liban ; ils y deſcendoient dans un globe de feu, & (*b*) ils voltigeoient dans l'air. Ces deux circonſtances ne doivent pas être oubliées, non plus que la figure ronde & les lignes gravées ſur leur ſurface : tous ces caractères nous ſeront utiles pour découvrir quelle eſpéce de corps ſont les *Bætyles* dans l'Hiſtoire naturelle. Du reſte, il faut mettre avec le don de la parole, c'eſt-à-dire, au rang du fabuleux, le mouvement ſpontanée qu'avoit le *Bætyle* du medecin Euſébe. (*c*) Damaſcius remarque de plus, que chaque *Bætyle* étoit conſacré à une Divinité particuliere, à laquelle, pour ainſi dire, il ſervoit d'organe ; mais il apprit de ſon maître Iſidore, que ces Pierres n'étoient animées que de certains génies mitoyens entre les bons & les mauvais : ce diſcernement eſt du moins auſſi fin que celui du (*d*) Philoſophe Heraïſcus, qui diſtinguoit par un certain mouvement intérieur, les ſtatues animées d'avec les inanimées.

Je ne peux m'empêcher de donner en paſſant le portrait du Philoſophe Iſidore, tel que nous le donne (*e*) Damaſcius ſon diſciple & ſon admirateur. Ce perſonnage original avoit (*f*) la face quarrée, (*g*) les yeux fixes & en même temps roulants : un pareil viſage, ſe récrie Damaſcius, étoit le portrait ſacré de Mercure Dieu de l'Eloquence : des yeux ſi extraordinaires étoient le ſiége de Venus & de Minerve : l'eſprit répondoit au corps ; il trouvoit dans ſes ſonges la ſolution de toutes les

(*a*) *Photius, ibid. p.* 1047.

(*b*) *Ibid.* Διὰ τοῦ ἀέρος κινούμενοι.

(*c*) *Ibid.* p. 1063, où Photius dit τῶν δὲ Βαιτύλων ἄλλον ἄλλῳ ἀνακεῖσθαι, & que Schott traduit mal, *alium alii incumbere* : ἀνακεῖσθαι eſt là pour ἀνατεθεῖσθαι, ἀφιεροῦσθαι.

(*d*) *Photius, ibid. p.* 1050.

(*e*) *Ibid. p.* 1030.

(*f*) *Ibid.* πρόσωπον τετράγωνον, τετράγωνον eſt là au propre : plus bas il eſt employé au figuré dans le portrait que Damaſcius fait d'Agapius, pag. 1074. καὶ συλλήβδην εἰπεῖν ἐδόκει τετράγωνος εἶναι καὶ εἰς τὴν σοφίαν. Suidas au mot τετράγωνος rapporte ce paſſage plus amplement que Photius, & rend ce mot par ἀστασθής, ἑδραῖος.

(*g*) *Ibid.* Ἑστῶτας, ἅμα βεβαίοις, καὶ ἐπιτρόχῃ κινουμένοις.

queſtions qui l'embarraſſoient ; (*a*) auſſi étoit-il ſoigneux de les raconter dès qu'il étoit éveillé : il ſçavoit voir les évenemens futurs dans un verre plein d'eau, & il avoit appris d'une femme ce beau genre de divination. Ceux qui la pratiquent encore aujourd'hui, ſeront bien aiſes de ſçavoir qu'ils y ſont autoriſés par l'uſage qu'en faiſoit (*b*) le bon Roi Numa. Enfin pour achever de peindre Iſidore, il étoit ſi familier avec les *Bætyles*, qu'il connoiſſoit parfaitement la qualité des Génies auſquels ils ſervoient de domiciles. Tel étoit ce Philoſophe dont (*c*) Damaſcius ne parle qu'avec une profonde vénération; à qui Photius croit faire honneur en quelque maniere, en le traitant ſeulement d'impie; & qu'on jugeroit digne aujourd'hui d'être mis aux Petites-maiſons. Mais il étoit (*d*) d'une Secte où il falloit être fou de profeſſion ; car j'apprends d'ailleurs, qu'il régentoit dans (*e*) l'Ecole Athénienne fondée par un Plutarque fils de Neſtorius, auquel ſuccéderent Syrianus, Proclus, Marinus, tous Philoſophes fameux, mais frappés au même coin que notre Iſidore leur ſucceſſeur, & entêtés d'un pythagoriſme réchauffé, mêlé de chaldaïſme, & habillé à la platonicienne; ſorte de philoſophie miſe en crédit par Plotin, Porphyre & Iamblique, & dans les ſources de laquelle nous trouverons l'origine du miraculeux ridicule des *Bætyles*.

Iſidore & Damaſcius vivoient vers le milieu du ſixiéme

(*a*) P. 1031. Ἔτι τὴν ψυχὴν ὑπὸ τῆς ὀμφῆς κατεχόμενος.

(*b*) *S. Auguſt. de Civit. Dei*, *l.* 7, *c.* 35. *Boiſſard. de Divin. c.* 5, *p.* 17.

(*c*) Selon l'extrait de Photius cod. 242, car le même Photius cod. 181, où il donne un extrait de la même vie bien plus abbrégé, remarque que Damaſcius n'eſtimant que ſoi-même, ne donne à tous ceux qu'il loue, que des louanges malignes, & qu'en particulier il blâme encore plus Iſidore qu'il ne le loue. A l'occaſion de ces deux extraits du même livre que Photius donne en différens endroits, on peut obſerver que cet Auteur s'eſt fort peu ſoucié de garder aucun ordre dans ſa Bibliotheque. Caſaubon avoit déja remarqué ce défaut d'ordre, *Caſaubo-niana*, *p.* 11 *&* 12.

(*d*) Voyez les réflexions d'Holſtenius ſur cette ſecte, pag. 26. *de Vitâ & Scriptis Porphyricis* dans le livre intitulé, *Epicteti Enchiridion*, *Cebetis Tabula*, &c. *à Luca Holſtenio Cantabrig.* 1655. 8°.

(*e*) *Jonſius Hiſtor. Philoſ. lib.* 3, *c.* 18.

ſiécle. Il eſt ſurprenant que dans un temps où la Religion Chretienne avoit fait de ſi grands progrès, & dans le centre de l'Empire de Juſtinien, (*a*) il regnât encore parmi ce reſte de Païens, des ſuperſtitions de la nature de celles dont nous venons de parler, & qu'elles fuſſent, pour ainſi dire, enſeignées publiquement. Ceux qui prétendent que les Oracles ceſſerent entierement à la mort de J. C. s'ils ont connu les *Bætyles*, n'ont pas cru ſans doute que ces petits Oracles portatifs méritaſſent attention, ou, s'ils en avoient parlé, ils n'auroient pas manqué de dire que le Démon chaſſé des temples, & de ces lieux fameux qui lui ſervoient de théâtre, pour ſéduire des peuples entiers, s'étoit cantonné dans ces petites Pierres comme dans ſon dernier retranchement, pour entretenir dans l'idolatrie, quelques particuliers tels que ces miſerables Philoſophes.

Revenons aux *Bætyles*: leur regne a été fort long: nous venons de les voir en réputation dans le milieu du ſixiéme ſiécle de l'Ere chrétienne, & le pretendu Orphée les donne pour connus dès le temps de la guerre de Troye. Quoique cet Auteur qui voudroit ſe faire paſſer pour contemporain des derniers Troyens, (*b*) n'ait vécu que du temps de Piſiſtrate, c'en eſt aſſez pour regarder ce qu'il dit des *Bætyles*, comme fondé ſur une tradition déja reçue dans la LXV[e] Olympiade: mais la connoiſſance de ces Pierres eſt preſque auſſi ancienne que le monde, ſi nous ajoutons foi au témoignage de Sanchoniathon, que Philon de Byblos ſon traducteur en grec, nous donne pour un Auteur antérieur à la guerre de Troye. Il eſt vrai que (*c*) quelques Sçavans révoquent en doute l'exiſtence

(*a*) Peu avant le temps de Damaſcius, Ammonius fils d'Hermias, & ſon diſciple l'Iatroſophiſte Géſius, ſoutenoient publiquement à Alexandrie l'éternité du monde contre les Chrétiens. Voyez le Dialogue de Zacharie le Scholiaſtique contre le ſentiment de ces Philoſophes.

(*b*) *Ger. Joan. Voſſius. de Poëtis Græcis*, *c.* 4.

(*c*) Joan. Henric. Urſinus & Dodwel; pour M. Simon Bibl. Critiq. t. 1, c. 9: il attribue cette ſuppoſition à Porphyre; mais il n'a pas pris garde qu'Athénée qui vivoit plus de 50 ans avant Porphyre, avoit fait mention des Φοίνικικὰ de Sanchon. *Deipn.* l. 3. c. 37. Le P. Calmet, Diction. de la Bible au mot *Bethel*, a ſuivi le ſentiment de M. Simon ſans l'examiner.

même de Sanchoniathon, & prétendent qu'il ne la doit qu'à Philon de Byblos, qui ſous ce nom ſuppoſe ſon propre ouvrage : mais quand leurs raiſons prévaudroient à celles (*a*) d'un homme de lettres qui croit pouvoir défendre l'authenticité de Sanchoniathon, il ſuffiroit de remarquer que Philon de Byblos auteur du ſecond ſiécle, Phénicien lui même, en forgeant ſon Hiſtoire ſous le nom d'un des plus anciens de ſes compatriotes, n'auroit pû donner quelque couleur à ſa ſuppoſition pour l'accréditer, qu'en ramaſſant des traditions, ſoit hiſtoriques, ſoit mythologiques, connues d'ailleurs, & qui n'étoient point démenties par d'autres Hiſtoriens. Ainſi donc, ce que je vais citer du Sanchoniathon vrai ou faux, touchant les *Bætyles*, doit être regardé comme une opinion établie dans l'antiquité la plus reculée.

Euſébe dans les fragmens qu'il nous a conſervés de cet Auteur Phénicien, (*b*) dit que le Dieu Cœlus inventa les *Bætyles* Pierres animées : le Dieu Cœlus, c'eſt-à-dire le Ciel : rien ne marque mieux l'origine de ces Pierres, qui, ſelon Damaſcius, deſcendoient de l'air dans un globe de feu. Euſébe avoit dit plus haut, que Bétul étoit un des quatre enfans de ce Dieu ; d'où il paroît vraiſemblable que cœlus auroit donné à ces Pierres le nom de ſon fils, pour faire honneur à ſa mémoire, ou par quelque autre raiſon que non ignorons. Je ne fais ici cette réflexion, que par rapport à l'origine d'un mot que les Grecs revendiquent : mais nous ferons plus bas cette diſcuſſion.

Le reſte des anciens Auteurs qui parlent du *Bætyle*, comme Priſcien le Grammairien, l'Auteur de l'Etymologicon & Héſychius, n'en donnent guères d'autre notion, que comme de la pierre qu'avala Saturne. (*c*) Héſychius n'en dit que cela préciſément ; ce qui a donné occaſion au proverbe contre les

(*a*) M. de la Croze, p. 174 de ſes Entretiens ſur divers ſujets, &c. *Cologne* 1711. 12°. parle de cet homme de lettres comme d'une tierce perſonne, quoiqu'il y ait apparence que ce ſoit lui-même.

(*b*) *Præparat. Evangel. l.* 1, *c.* 10, *pag.* 37 *edit. Viger.* Επενόησε θεὸς Οὐρανὸς Βαιτύλια λίθοις ἐμψύχοις μηχανησάμενος.

(*c*) Au mot Βαίτυλος, οὕτως ἐκαλεῖτο ὁ δοθεὶς λίθος τῷ Κρόνῳ ἀντὶ Διός.

gens voraces : (*a*) *vous avaleriez même un Bætyle.*

La Pierre que Saturne avala à la place de Jupiter, eſt fameuſe dans la mythologie ; je ne m'y arrêterai que pour en obſerver quelques particularités moins connues. (*b*) Agathocles le Babylonien dit que Rhéa prit cette Pierre dans l'Iſle de Proconnéſe : (*c*) Stephanus de Byſance rapporte que Saturne l'avala ſur le Mont Thaumaſius : Pauſanias dans ſes (*d*) Arcadiques dit la même choſe d'après la tradition des gens du pays, & dans ſes (*e*) Bœotiques, que ce fut ſur le Mont Petrachus. On lit dans (*f*) les Dionyſiaques de Nonnus, que Saturne trouvant la Pierre trop peſante, la vomit : (*g*) Pauſanias avoit déja rapporté ce fait dans l'endroit de ſes Phociques, où il dit qu'on voyoit cette fameuſe Pierre près du temple de Delphes : c'étoit une Pierre de médiocre groſſeur, qu'on arroſoit tous les jours d'huile, & ſur laquelle on mettoit de la laine crue, les jours de fête.

Priſcien & l'Auteur de l'Etymologicon, cités plus haut, diſent, comme Heſychius, que la Pierre dont nous venons de parler, s'appelloit *Bætyle ;* mais ils ajoutent quelques circonſtances qui méritent attention.

(*h*) Priſcien rend le mot *Abbadir* par celui du *Bætyle* qu'avala Saturne, après avoir dit immédiarement auparavant, qu'*Abbadir* eſt un Dieu, ce que j'interpréte du *Bætyle* regardé comme animé d'une Divinité. Ce mot *Abbadir* ſe trouve corrompu dans les Gloſes d'Iſidore, où on lit *Agadir lapis*, mot que (*i*) Barthius prend tel qu'il eſt, & rapporte ridiculement à la langue allemande. (*k*) Bochart avec raiſon cherche dans la langue phénicienne l'origine d'*Abbadir*, &

(*a*) Καὶ Βαίτυλον ἂν καταπίνοις, Eraſme Adag. Chil. 4, centur. 2. Je ne ſçai d'où il a pris ce proverbe.

(*b*) Cité par le Scholiaſte d'Héſiode ſur le vers 485 de la Théogonie.

(*c*) Ἐθνικὰ au mot Θαυμάσιον ὄρος.

(*d*) C. 36.

(*e*) C. 41 à la fin.

(*f*) Lib. 25 vers la fin, φόρτον ἀποπτύων.

(*g*) C. 24 vers la fin.

(*h*) *Grammatic. l. 5.*

(*i*) *Adverſarior. l. 16, c. 24.* Reineſ. *variar. lect. l. 3, c. 17*, remarque cette faute de Barthius ; mais il tombe lui-même dans quelques autres, que j'aurai peut-être ailleurs occaſion de relever.

(*k*) Chanaan, l. 2, c. 2.

croit

croit avec vraiſemblance qu'il ſignifie une pierre ronde ; ce qui quadre avec la figure décrite par Damaſcius.

L'Auteur de l'étymologicon après avoir dit, ſelon la reſtitution de (*a*) Bochart, *Bætyle*, pierre qui ſe trouve ſur le mont Liban, (circonſtance conforme à ce que nous avons vû dans l'extrait de Photius) ajoûte qu'on appelle du nom de *Bætyle*, la pierre que Saturne avala, croyant avaler ſon fils Jupiter, & que le mot de *Bætyle* vient de celui de la peau dans laquelle Rhéa avoit emmailloté cette pierre en maniere d'enfant. (*b*) On contrediroit vainement cette dérivation, ſur un prétendu défaut d'analogie : la vraye & la ſeule raiſon contre l'origine grecque, c'eſt que le mot eſt Phénicien ; Philon de Byblos l'a retenu dans ſon texte grec, auſſi bien que celui d'*Il*, de *Dagon*, & beaucoup d'autres : (*c*) Bochart auſſi n'en a cherché l'étymologie que dans une langue orientale : mais je conteſte au même (*d*) Bochart une correction qu'il veut faire au paſſage de Sanchoniathon, rapporté par Euſébe, & que nous avons cité plus haut : il prétend que Philon de Byb. en traduiſant de Sanchoniathon, *Bætyles, pierres animées*, trompé par la reſſemblance des lettres, a pris le mot qui dans la langue originale ſignifie *animées*, pour celui qui ſignifie *ointes* ou *graiſſées*. Le but de cette prétendue correction a été de rapporter toute la mythologie des *Bætyles* à la pierre que Jacob arroſa d'huile : mais pour établir ce ſentiment, dont nous diſcuterons bientôt le fonds, eſt-il raiſonnable de faire dire à Sanchoniathon, que Cœlus fabriqua des pierres graiſſées d'huile, comme ſi cette onction pouvoit entrer dans leur fabrication ? Nous avons déja vû que le prétendu Orphée, antérieur de beaucoup à Philon de Byblos, donne aux *Bætyles* (*e*) l'épithéte d'*animés* ; ainſi il faudroit ſuppoſer qu'il eût connu le livre de Sanchoniathon, & qu'il eût fait la même bévûe que Philon de Byblos, en traduiſant le mot en queſtion. On peut donc aſſurer que ce n'eſt pas

(*a*) Chanaan, l. 2, c. 2.

(*b*) Βαίτη, Βαίτυλος : comme ϛόμα, ϛωμύλος, χέϱμης, χεϱμύλος, &c.

(*c*) Chanaan, l. 2, c. 2.

(*d*) *Ibid.*

(*e*) *Titulo Oſtrites*, v. 28. λᾶαν.... ἔμπνοον ἔϱδειν.

l'épithéte d'*animées*, donnée par méprise à ces pierres, qui a amené la ridicule propriété qu'on leur attribue; c'est la propriété elle-même qui s'est établie sur une fausse opinion, dont la superstition, comme nous le ferons voir, a trouvé le fondement dans un fait fabuleux de l'Histoire naturelle; ensuite l'épithéte a été donnée à la chose, conformément à l'opinion.

(*a*) Bochart, après la correction dont je viens de parler, pour établir une parfaite conformité entre les *Bætyles* & la pierre de Jacob, n'oublie pas de rappeller l'étymologie du mot *Bætyle* (*b*) proposée déja par plusieurs Sçavans, qui tirent ce mot de celui de *Béthel*, (*c*) nom que Jacob donna à l'endroit où il avoit fait ce songe mystérieux dont l'Ecriture parle, aussi bien qu'à la pierre qui lui avoit servi de chevet pendant son sommeil, & qu'à son reveil il arrosa d'huile. J'avoue que ce mot, qui signifie *Maison de Dieu*, convient parfaitement à l'idée qu'on avoit des *Bætyles*: mais cette dénomination même nous fournit un nouveau titre contre la correction de Bochart que j'ai combattue, puisque rien n'est plus conséquent que de donner l'épithéte d'*animée* à une pierre qui sert de domicile à une Divinité.

(*d*) Ceux qui sont assez difficiles pour contester que le *Béthel* de Jacob ait pû être connu à Sanchoniathon, malgré le commerce que (*e*) d'autres supposent que cet Historien a eu avec Gédeon, auront recours au Prince *Bétul*, nom de même signification que *Béthel*, & diront que Cœlus son pere, ainsi que j'ai déja observé, a nommé ces pierres *Bætyles* en l'honneur de son fils. Quelque épaisses que soient les ténébres dont les faits de ces temps reculés sont enveloppés, il peut y avoir eu réellement un Prince *Bétul*, comme l'on convient de l'existence de son frere Κρόνος, ou Saturne, appellé *Il* dans ce même endroit de l'Historien Phénicien.

Hazarderai-je une conjecture pour indiquer encore une

(*a*) Chanaan, l. 2, c. 2.
(*b*) V. ci-après la note *a*, p. 523.
(*c*) Genese, c. 28, v. 12.... 19.
(*d*) Comme Vandale, *Dissert. super Sanchoniat. ad calcem Dissert. super Aristea.*
(*e*) Comme M. Huet, *Demonst. Evangel. Propos. IV*, *c.* 2 & 3.

autre origine ? les mots *Abbadir* & *Bætyle*, quelque différens qu'ils soient en apparence, ont cependant presque les mêmes lettres radicales : la fréquente permutation des muettes Δ & T, & des liquides Λ & P, les fait regarder comme les mêmes lettres dans toutes les langues.

J'en aurois trop dit sur le nom, si la chose même n'en dépendoit. Bochart fondé sur son étymologie, aussi bien que sur sa prétendue correction, & (*a*) la plûpart des Sçavans avec lui, n'hésitent pas à prononcer que les Païens ont emprunté leurs *Bætyles* du *Béthel* de Jacob : mais quand la correction de Bochart ne seroit pas vicieuse, & que j'admettrois l'étymologie, quelle conformité d'ailleurs pourroit-on trouver entre les *Bætyles* & la pierre du Patriarche ? elle me paroît à peu près la même que celle que (*b*) certains Auteurs ont imaginée entre la chaîne d'or décrite par Homére, & l'échelle que Jacob vit en songe.

La pierre de Jacob devoit être d'une grosseur assez considérable, & d'une figure à peu près quarrée, puisqu'il (*c*) la dressa en forme de colomne : elle étoit par conséquent immobile, (*d*) & ne pouvoit avoir d'autre usage que celui d'un autel. Les *Bætyles* au contraire étoient d'une grosseur trèsmédiocre ; leur figure étoit ronde, & ils étoient portatifs ; de plus ils avoient des canelures gravées sur leur surface, & selon l'opinion commune, ils descendoient du ciel : circonstances qu'il ne faut point perdre de vûe, & par où les *Bætyles* sont caractérisés de maniere à n'avoir rien de commun, non-seulement avec la pierre de Jacob, mais encore avec toutes les autres (*e*) pierres qui servoient au culte des Païens. Ce

(*a*) Jos. Scaliger, G. J. Vossius, Th. Reines. H. Grotius, Selden, Huet, Heidegg. Witsius, &c.

(*b*) *Mœbius ex Taubmanno, in dedicat. libri sui de Oraculis.*

(*c*) *Erexit in titulum. Genes. c.* 28, *v.* 18.

(*d*) En effet, cette pierre élevée devint un autel, selon S. Augustin, *de Civit. Dei lib.* 16, *c.* 38.

(*e*) Ainsi Marsham, p. 55, edit. *Fol.* se trompe en disant que Sanchoniathon appelle Βαιτύλια, les premieres Statues qui furent adorées. Le même Marsham suit en tout le sentiment de Bochart.

feroit parmi ces dernieres, (*a*) celles qu'on trouve fi fréquemment dans les Auteurs facrés & profanes, arrofées d'huile & couronnées de fleurs, qui auroient quelque reffemblance avec la pierre de Jacob. (*b*) Scaliger fur Eufébe, nous rapporte un paffage hébreu, où il eft dit que Dieu prit en haine la pierre de Jacob, parce que les Chananéens en firent l'objet de leur idolâtrie : c'eft fans doute (*c*) ce qui fit changer le nom du lieu appellé *BETHEL, Maifon de Dieu*, en celui de *BETH-AWEN, Maifon du menfonge.* On voit là fimplement que les Chananéens faifoient de la pierre de Jacob le même ufage que faifoit en général de femblables pierres le commun des Païens. On peut même tirer de-là l'origine de la fuperftition des Juifs à l'égard du λίθος σκοπὸς dont il eft parlé dans (*d*) le Lévitique, où les idoles & les pierres dreffées leur font également défendues : mais eft-il bien fûr que l'idolâtrie des autres nations ait commencé par cette perverfe imitation des Chananéens ? Avant Jacob il y avoit eu des Idolâtres & des pierres, auffi bien que d'autres corps, foit animés, foit inanimés, qui faifoient l'objet du culte des Chaldéens. Ce feroit donc chez ces peuples qu'il faudroit chercher l'origine de l'idolâtrie des autres nations, puifque c'eft de leur fein qu'elle fe répandit fur toute la terre, avant la vocation d'Abraham, & bien longtemps avant la Loi de Moyfe.

J'admire les travaux de (*e*) ces grands hommes qui ont employé la plus vafte érudition à rechercher les fources de la mythologie & des fuperftitions du Paganifme, dans l'hiftoire

(*a*) Voyez-en les exemples ramaffés dans Duportus *in Theoph. charact.* fur ces mots du c. 16. τῶν λιπαρῶν λίθων. Dans Dought. *Analect. facr. Excurf.* 17 *in Genefin ;* & dans Broukhuf. *in Tibull. l.* 1, *Eleg.* 1, *v.* 15 *&* 16.

(*b*) *Animadverf. in Chronol. Eufeb. p.* 216, & d'après lui Bochart qui nous rapporte le texte hébreu, & y ajoûte la traduction. *Chan. l.* 2, *c.* 2.

(*c*) Jof. Scaliger *Not. in fragment. Veter. Græc. p.* 24, *ad calcem operis de Emend. Temp.* & G. J. Voff. *de Theolog. Gentil. l.* 6, *c.* 39. Le P. Calmet dans fon Diction. de la Bible, rapporte un peu autrement la caufe de ce changement de nom. Voyez Hadr. Reland dans fa Paleftine illuftrée, t. 2, aux mots *Bethaven* & *Bethel.*

(*d*) C. 26, v. 1.

(*e*) Selden, Bochart, Huet, Prideaux, &c.

& dans la Religion des Juifs : souvent même c'est encore plus par une sagacité singuliere, que par une lecture infinie & par une profonde connoissance des langues, qu'ils entrevoyent des rapports dont les hommes ordinaires sont étonnés. Je sçai que (a) les premiers Peres de l'Eglise se crurent obligés de faire valoir ces mêmes idées contre les Païens dont ils étoient environnés, dans le dessein de mortifier leur orgueil, & de leur faire reconnoître la corruption de leur culte, en leur en découvrant l'origine; mais je ne sçai si la doctrine qu'ils prêchoient, & l'exemple des vertus qu'ils pratiquoient, n'ont pas été plus efficaces que cette maniere de raisonner contre des Philosophes aussi instruits que ceux qu'ils avoient à combattre. Aujourd'hui de pareils secours sont encore moins utiles à la Religion : il s'est élevé dans ce siécle un genre de Philosophes plus dangereux que les anciens : en hazardant des preuves si douteuses, & d'ailleurs si peu importantes, on doit craindre de fournir à ces nouveaux Philosophes le léger avantage qu'on croit procurer à la bonne cause, qui en a de si grands & de si incontestables par les endroits essentiels. L'esprit philosophique qui a travaillé si heureusement pour mettre la vérité de notre Religion dans tout son jour, quand il ne trouvera pas un fondement réel à ce rapport du culte des Païens avec celui des Juifs, expliquera aisément ce phénoméne de ressemblance, sans allusion forcée, en le rappellant à sa propre cause : c'est l'uniformité de l'homme avec lui-même, dans les pays & dans les temps les plus éloignés, sur l'idée d'une Divinité, & sur les points les plus généraux d'un culte que tous croyent également lui devoir. (b) *Adeo ista toto mundo consensere, quanquam discordi & sibi ignoto.*

Il me reste une mention des *Bætyles* dans un Auteur peu connu, parce qu'il est demeuré manuscrit : c'est (c) un Joseph Chrétien du ve siécle, différent de Joseph de Tibériade :

(a) Justin, Clément Alexandrin, Tertullien, Eusébe, &c.

(b) C'est ce que Pline dit de la Magie à la fin du c. 1 du 30e l. de son Histoire : ce qu'on peut dire de la Religion avec bien plus de raison.

(c) V. G. Cave *Scriptor. Ecclesiast. Histor. Sæcul. Nestorian.*

plusieurs Sçavans citent son *Hypomnesticum:* Thomas Gale, qui en avoit une copie tirée sur le MS. de la bibliothéque de Cambridge, en rapporte un passage assez long (*a*) dans ses notes sur le livre des Mystères de Iamblique. Dans ce passage, Joseph après avoir parlé de plusieurs espéces de divination, ajoûte : τὰ ἐν τοῖς ναοῖς Βαιτύλια διὰ λίθων ἐν τοῖς στοιχείοις προσαγορευσόντων. Je ne sçai quel sens donner à ces mots, si l'on n'y fait quelque correction : je croirois qu'il faut lire διὰ λίθων ἐν τοῖς τοίχοις προσχρησάντων; *Bætyles des temples, genre de divination, qui se fait par le moyen de certaines pierres enchassées dans les murailles, & qui de-là rendent des Oracles.* Nous avons vû dans l'extrait de Photius, que le Médecin Eusébe plantoit son *Bætyle* dans le mur quand il vouloit l'interroger (*b*) ἐν τοίχῳ ἐνηρμόσας. Si l'on veut conserver dans ce passage les mots ἐν τοῖς στοιχείοις, cela signifiera que ces pierres rendoient des Oracles par la vertu des lettres gravées sur leur surface : (*c*) Damascius, ainsi que nous avons remarqué, appelloit *lettres* ces lignes raboteuses qu'Orphée décrit sous le nom de *rides;* mais pour parler plus sûrement, il faudroit voir le MS. Il n'y a à la bibliothéque du Roi qu'un fragment de l'ouvrage de ce Joseph, & dans ce fragment le passage dont il est question ne se trouve point.

Outre les pierres appellées expressément *Bætyles*, ou caractérisées de la maniere que nous avons observée, on en trouve dans les Auteurs quelques autres qui, sans être nommées, pourroient être soupçonnées de la même espéce. Les pierres, par exemple, qu'Elagabale transporta à Rome, appellées par Lampridius *Lapides Divi*, sont regardées par (*d*) Saumaise comme des *Bætyles;* mais ces *Bætyles* n'ont d'autre titre que la correction de ce Critique, qui veut qu'on lise *vivi*, au lieu de *Divi.* Saumaise d'ailleurs n'entend pas bien ce passage, pour n'avoir pas pris garde qu'il y manque un mot nécessaire : (*e*) Tristan

(*a*) P. 215.

(*b*) *Phot. Biblioth. p.* 1063.

(*c*) *Ibid.*

(*d*) *Not. in Lamprid. p.* 181.

(*e*) Comment. Historiq. t. 2, p. 324.

ſupplée ce mot, (*a*) & ſe trompe en même-temps, lorſqu'il prétend que les pierres en queſtion ſoient celles qui étoient à Phares, ville d'Achaïe, près de la ſtatue de Mercure : mais j'abandonne les *Lapides Divi* de Lampridius à des conjectures plus heureuſes.

Je ſerois mieux fondé à faire paſſer pour *Bætyles* les (*b*) pierres que l'on conſacroit dans le temple de Minerve Chalcidique à Sparte ; elles en avoient du moins la figure & le mouvement. Le Plutarque auteur du livre des Fleuves, dit qu'on les prenoit dans le fleuve Eurotas ; que leur figure reſſembloit à celle d'un caſque ; qu'au ſon de la trompette elles s'élevoient ſur l'eau ; & qu'au nom des Athéniens, ſitôt qu'il étoit prononcé, elles ſe replongeoient au fond du fleuve : circonſtances d'où elles avoient reçû le nom de Θρασύδειλοι. La fable de ce mouvement ridicule eſt manifeſtement tirée de l'aventure du Prince Eurotas, dont il eſt parlé au même endroit, & elle n'a rien de commun avec celle du mouvement ſpontanée des *Bætyles ;* mais cette figure de caſque leur convient parfaitement, ainſi qu'on peut le reconnoître par l'inſpection même de la pierre, que je prouverai avoir été le *Bætyle* des Anciens.

Il y a certaines autres pierres célebres dans la mythologie, qui, bien qu'elles ne ſoient pas de vrais *Bætyles*, doivent, ſelon moi, en être regardés comme des eſpéces, par rapport à leur origine commune : ce ſont les pierres tombées du ciel ; je ne veux pas dire les pluyes de pierres ſi ſouvent rapportées parmi les prodiges : j'entends parler uniquement de ces pierres ſingulieres qu'on croyoit envoyées du ciel par quelque Divinité qui vouloit ſe manifeſter, & être adorée ſous cette figure.

Telle étoit la pierre décrite (*c*) par Hérodien, adorée à Eméſe, comme repréſentant le Soleil, dont Elagabale dans ſa jeuneſſe étoit le Prêtre : la pierre ſe voit dans (*d*) pluſieurs

(*a*) V. les notes de G. Cuper *in Lactant. de mortibus Perſecut. p.* 156 *&* 158.

(*b*) *Plutarch. de Fluviis.* §. *Eurotas.*

(*c*) *Hiſtoriar. lib.* 3, *c.* 3.

(*d*) Une des Epheſiens, Vaillant *Numiſm. Imperat. à Pop. Græc.* &c. *Edit. altera. p.* 127 : deux autres, Vailliant *Numiſm. Imperat. præſtant. Edit. altera t.* 2, *p.* 285 *&* 288.

médailles de cet Empereur. On étoit déja accoutumé à adorer le ſoleil ſous cette figure : (*a*) les pierres tombées de cet aſtre, ſelon la prédiction d'Anaxagore, avoient reçû les honneurs divins à Abyde & à Potidée. Je ferai voir plus bas que parmi ces pierres on trouve une eſpéce de *Bætyle.*

La pierre de Venus Paphiéne, étoit à peu près de la même figure que celle du Soleil à Eméſe : (*b*) elle eſt repréſentée auſſi ſur pluſieurs médailles : (*c*) les Auteurs qui en parlent comme d'une pierre d'une eſpéce inconnue, ne diſent pourtant pas qu'elle fût tombée du ciel ; mais ſa figure pyramidale comme celle du Soleil, me la fait croire de la même nature, auſſi bien que (*c*) la pierre d'Apollon Carinus, (*d*) celle de Jupiter Milichius ; & peut-être beaucoup d'autres dont je prouverai dans la ſuite l'affinité avec les *Bætyles*, ſelon les opinions reçûes par les Anciens dans l'Hiſtoire naturelle.

La pierre de la mere des Dieux étoit d'une eſpéce ſinguliere, & paroît n'avoir aucun rapport avec celles dont je viens de parler ; (*f*) mais elle étoit tombée du ciel ; (*g*) elle étoit d'une grandeur médiocre, puiſqu'elle ſe portoit aiſément à la main ; (*h*) ſa couleur étoit noire, ſa figure, quoiqu'irréguliere, avoit quelque choſe de ſymmétriſé : au milieu de toutes ſes inégalités, on trouvoit une apparence de bouche ; ce qui donna l'idée d'enchaſſer la pierre à l'endroit de la bouche dans le viſage de la ſtatue de la Déeſſe. Je ne croirois pas être téméraire en aſſurant que nous avons encore aujourd'hui la pierre de la mere des Dieux dans ces pierres figurées que les Naturaliſtes appellent *Hyſterolithes* : peut-être même que par rapport à une reſſemblance qui n'eſt guère éloignée de celle

(*a*) *Natural. Hiſtor. l.* 2, *c.* 58 *& Plutarch. in Lyſandri vitâ.*

(*b*) Sur une d'Eurypile, Spanh. *de præſtant. Numiſm. Diſſert.* 8ª, *t.* 1, *p.* 505. De Druſus, Patin *Imperat. Rom. Numiſm. ex ære mediæ & minimæ formæ*, *p.* 80. De Trajan, Triſtan *Comment. Hiſtor. t.* 1, *p.* 419. De Caracalla, *Id. ibid. t.* 2, *p.* 220.

(*c*) *Tacit. Hiſtor. lib.* 2, *c.* 2, *& Maxim. Tyr. Diſſert.* 38.

(*d*) *Pauſan. Attic. lib.* 1, *c.* 44.

(*e*) *Idem Corinth. lib.* 2, *c.* 9.

(*f*) *Herodian. Hiſtor. lib.* 1, *c.* 11 ; *& Appian. Annibalic.*

(*g*) *Tit. Liv. lib.* 29, §. 14.

(*h*) *Arnob. adverſ. Gent. lib.* 7, *& Prudent. Hymn. in Roman.*

de

de la bouche, le culte de la pierre fut imaginé : & on ne crut point trouver de ſymbole plus convenable que cette pierre ainſi figurée, pour repréſenter une Déeſſe, qui ſelon les Poëtes étoit la mere des Dieux & des hommes, & qui, ſelon les Philoſophes, étoit la nature même, ſource féconde de tout ce qui paroît dans l'univers.

Je ſens que je m'écarte beaucoup ; mais je ne ſçaurois encore venir au point capital de ma Diſſertation, ſans avoir examiné le ſentiment de ceux qui prétendent que le *Jupiter Lapis* employé dans la formule d'un ſerment ordinaire aux Romains, eſt le *Bætyle* qu'avala Saturne. (*a*) Cicéron, (*b*) A. Gelle, (*c*) Apulée ſe ſervent de la formule, *Jovem lapidem jurare ;* mais (*d*) Feſtus nous rend raiſon de cette expreſſion, *Lapidem, ſilicem tenebant juraturi per Jovem, hæc verba dicentes : ſi ſciens fallo, tum me Dieſpiter ſalva urbe arceque ejiciat, ut ego hunc lapidem :* d'où l'on doit conclurre que *Jovem lapidem jurare* eſt une locution elliptique, & qu'après le mot *lapidem* il faut ſous-entendre le participe *tenens*. Les exemples détaillés qu'on trouve dans (*e*) Polybe & dans (*f*) Plutarque, de la maniere dont ſe faiſoit ce ſerment, ne permettent pas d'en douter.

(*g*) Un Auteur de réputation qui a donné depuis peu un Dictionnaire d'antiquités, pour autoriſer le prétendu *Jupiter Lapis*, nous rapporte de la (*h*) chronique d'Euſebe, un *Lapis* qui a regné en Créte : s'il avoit pris la peine de voir le texte grec, il auroit trouvé Λάπης, mot qui certainement n'a pas été fait ſur le latin *lapis*, puiſque ce Λάπης regnoit en Créte long-temps avant la guerre de Troye. On auroit tort de ſouhaiter que cet Auteur eût compris dans ſon livre les antiquités grecques : à juger par cet échantillon, nous devons lui être obligés de n'avoir pas fait cette entrepriſe.

(*a*) *L. 7. Epiſtol. 12. ad Trebat.*
(*b*) *Noct. Atticar. lib. 1, c. 21.*
(*c*) *De Deo Socratis.*
(*c*) *De Verbor. Signific. Lapidem, Silicem*, &c.
(*e*) *Hiſtor. lib.* 3, parlant du 3e traité des Romains & des Carthaginois.
(*f*) Dans la vie de Sylla, parlant du ſerment que Marius fit faire à Cinna.
(*g*) *Sam. Pitiſcus Lexicon Antiq. Roman.*
(*h*) *Anno à nato Abrah.* 554, ſelon l'édition de Scaliger.

Il faut pourtant avouer qu'il y avoit chez les Grecs un *Jupiter lapideus*, λιθήσιος; mais il n'a pas plus de rapport aux *Bætyles*, que la pierre auprès de laquelle, & non par laquelle, juroient, ſelon le décret de Solon, (*a*) les Magiſtrats d'Athénes, appellés par cette raiſon Λιθόμοται. Cependant (*b*) un commentateur ſur A. Gelle, copié enſuite par (*c*) d'autres, nous entaſſe ces Λιθόμοται, le *Jupiter lapis*, & les *Bætiles*. Ces fautes de jugement ordinaires aux commentateurs de profeſſion, ſervent à mieux faire ſentir le mérite de celui qui uniquement attaché à éclaircir ſon texte, ſçait diſpenſer avec ſobriété & avec diſcernement les tréſors de ſon érudition.

Revenons aux *Bætiles*, pour ne les plus quitter. Nous avons vû ceux qui étoient expreſſément ainſi nommés; nous avons enſuite parcouru les pierres qui pouvoient y avoir quelque rapport vrai ou faux : il en reſte encore quelques-unes, qui ſans porter le nom de *Bætyles*, non-ſeulement ſont de vrais *Bætyles*, mais ſerviront à nous dévoiler la nature de ces pierres. Sanchoniathon, cité par (*d*) Euſébe dans le même endroit où il eſt parlé des *Bætyles*, dit qu'Aſtarte trouva une étoile tombée de l'air, & que l'ayant ramaſſée, elle la conſacra dans la ville de Tyr : c'eſt la traduction littérale du grec, εὗρεν ἀεροπετῆ ἀστέρα ὃν καὶ ἀνελομένη ἐν Τύρῳ τῇ ἁγίᾳ νήσῳ ἀφιέρωσε. (*e*) Bochart qui traduit, ὃν ἀνελομένη, *quam interfectam*, trouve ridicule de faire tuer une étoile : le ridicule eſt dans ſa traduction; comme ſi ἀναιρεῖσθαι ne ſignifioit pas *auferre*, auſſi bien qu'*interficere*, & que ce ne fût pas même là ſa ſignification primitive : mais il avoit envie de faire de cette étoile une eſpéce d'aigle, appellée ἀστερίας, fondé ſur une hiſtoire rapportée par Nonnus.

Je vous paroîtrai ſans doute encore moins raiſonnable que Bochart, quand j'aſſurerai qu'il n'y a rien à changer au mot ἀστέρα, & que cette étoile priſe à la lettre, eſt une vraye pierre du genre des *Bætyles* : vous me trouverez tout auſſi extraordi-

(*a*) V. *Meurſius Atticar. lection. lib.* 1, *c.* 6.
(*b*) *Thyſius in A. Gell. l.* 1, *c.* 21.
(*c*) *Servat. Gallæus in Oraculis Sibyll. p.* 486.
(*d*) *Præpar. Evangel. l.* 1, *c.* 10, *p.* 38. *édit. Viger.*
(*e*) *Chanaan lib.* 2, *c.* 2.

naire, quand je vous donnerai pour une étoile la pierre qui, ſelon la prédiction d'Anaxagore, tomba à Ægoſpotamos, ville de la Cherſonéſe Taurique : mais j'eſpere en vous expoſant le ſyſtême que nous allons développer, vous prouver évidemment cet étrange paradoxe, que certaines étoiles en l'air étoient des *Bætyles* allumés, & que ces *Bætyles* ſur la terre étoient des étoiles éteintes.

(*a*) Pline nous parle de la pierre *Aſtroïtès*, dont il dit que Zoroaſtre célébre les grandes vertus pour les opérations magiques. Cet *Aſtroïtès*, ſelon moi, ſe trouve ſous le nom de *pierre* ſimplement, ſans autre addition, dans ce qui nous reſte des Oracles ſuppoſés de Zoroaſtre : (*b*) c'eſt préciſément à la fin de ces fragmens qu'il eſt recommandé d'offrir en ſacrifice une *pierre*, lorſqu'on verra un démon terreſtre s'approcher : en éclairciſſant ce point de Théurgie, qui eſt important pour notre ſujet, il paroît très-vraiſemblable que cette pierre étoit un *Bætyle*. Enfin (*c*) Porphyre dans la vie de Pythagore, dit que ce Philoſophe étant arrivé en Créte, ſe fit purifier avec la *pierre de foudre*, par le Prêtre Morgus, un des Dactyles Idéens : voilà un nom qui commence à dévoiler la nature des *Bætyles* : & je vais démontrer que le *Bætyle* eſt une eſpéce de *pierre de foudre* : la preuve eſt évidente ; je la tire de Pline, dont le témoignage eſt formel : il eſt étonnant qu'aucun de ceux qui ont parlé des *Bætyles*, n'ait ſçu prendre la vraye notion de ces pierres dans le paſſage ſuivant de ce Naturaliſte : (*d*) *Sotacus & alia duo genera fecit Ceraunia, nigras rubenteſque, ac ſimiles eas eſſe ſecuribus ; per illas quæ nigræ ſunt & rotundæ, urbes expugnari & claſſes, eaſque* BETULOS *vocari ; quæ vero longæ ſunt, Ceraunias.*

Voici de nouvelles fables, mais qui coulent d'une autre ſource : c'eſt une philoſophie, la plus ancienne peut-être qu'il y ait au monde, laquelle ſemble n'avoir entrepris l'explication

(*a*) *Natur. Hiſtor lib.* 37, *c.* 9.
(*b*) Ηνίκα δ' ἐρχόμενον πρόσγειον δαίμον' ἀθρήσῃς
Θῦε λίθον, Μνίζουριν ἐπαυδῶν.
(*c*) §. 17. Ἐκαθάρθη τῇ Κεραυνίᾳ λίθῳ.
(*d*) *Natur. Hiſtor. lib.* 37, *c.* 9.

des causes naturelles, que pour nourrir la superstition des premiers hommes: mais la matiere de la discussion où je vais m'engager, est si abondante, que je crois devoir la réserver pour une seconde partie.

REMARQUES

Sur la Bataille donnée à Thymbrée entre les armées de Cyrus & de Crœsus.

Par M. FRERET.

23 de Mai 1724.

LA bataille qui se donna à *Thymbraïa* ou *Thymbrara* dans la Phrygie, entre Cyrus fondateur de la monarchie persane, & Crœsus Roi de Lydie, est un des plus considérables événemens de l'antiquité. Elle décida de l'Empire de l'Asie entre les Assyriens de Babylone & les Perses; & comme c'est la premiere bataille rangée dont nous connoissons le détail avec quelque exactitude, on la doit regarder comme un monument précieux de la plus ancienne tactique.

Elle se trouve décrite dans les VIe & VIIe livres de la Cyro-pœdie. Xénophon, auteur de cet ouvrage, avoit passé à Thymbraïa, lieu du combat, & y avoit campé avec l'armée du jeune Cyrus, environ 150 ans après la défaite de Crœsus. Thymbraïa étoit le rendez-vous des troupes de Perse, pour passer de la haute Asie dans l'Asie mineure. Le détail d'un combat si glorieux aux Persans, & dont les suites avoient été si considérables, n'étoit pas effacé de l'esprit des Capitaines Persans: on le regardoit encore au temps de Xénophon comme le chef-d'œuvre du plus grand Général de la nation: c'étoit le fondement de la Tactique des Perses, & l'exemple de ce combat servoit toujours à décider les questions de l'art militaire. Xénophon ne nous en laisse pas douter, & l'exactitude avec laquelle il décrit les suites de cette bataille, prouve le soin qu'il avoit pris pour s'instruire des circonstances qu'il rapporte.

Ces recherches ſur le détail d'un combat qui montroit l'origine & la nature de la tactique ou ſcience militaire des Perſes, pouvoient être d'un grand uſage à Xénophon, qui étoit engagé au ſervice du jeune Cyrus dans la guerre contre ſon frere Artaxerxe Mnémon Roi de Perſe. Il importoit d'ailleurs à tous les Grecs en général de bien connoître les principes de l'art militaire d'une nation contre laquelle ils étoient ſans ceſſe obligés de défendre leur liberté. On ne regardoit point alors ces connoiſſances comme des choſes de pure curioſité, les Grecs n'étoient point perſuadés que l'ignorance dût être le partage des gens de guerre : alors les ſoldats étudioient, & les Philoſophes portoient les armes : les profeſſions n'étoient pas encore iſolées & ſéparées les unes des autres, comme elles l'ont été depuis dans les Gouvernemens monarchiques. Tous les citoyens, ſans aucune exception, étoient obligés de ſervir la patrie : il ne leur étoit permis de négliger aucun des talens qui pouvoient lui être utiles : chacun les cultivoit tous avec un ſoin preſque égal : & l'on a vû pluſieurs fois le même homme les réunir dans un dégré aſſez éminent.

Tel a été Xénophon, philoſophe, hiſtorien, homme d'Etat & de guerre, il s'eſt diſtingué dans tous les genres, comme on le voit par ſes écrits, & par les grandes choſes qu'il a faites dans cette fameuſe retraite des dix mille, dont il a donné la relation : ainſi il eſt étonnant que l'on ait fait ſi peu d'attention à la ſeule bataille rangée qu'il ait décrite dans ſa Cyro-pœdie, ouvrage compoſé pour montrer dans la perſonne de Cyrus l'idée d'un Général parfait, & que tant d'habiles gens qui ont compoſé des ouvrages exprès pour éclaircir des choſes moins importantes & moins curieuſes, ayent entierement négligé cette bataille de Thymbraïa.

Leur ſilence m'a déterminé à examiner ce que nous apprend Xénophon ; j'ai tâché de le rendre ſenſible dans cette Diſſertation, & j'ai exprimé le plus nettement qu'il m'a été poſſible dans le plan que j'en ai deſſiné, l'ordre des deux armées, & les divers mouvemens que les deux habiles Généraux qui les commandoient, leur firent faire en cette occaſion.

Il y avoit déja quelques années que la guerre duroit entre le Roi des Médes & le Roi de Babylone, allié de Crœsus, lorsque Cyrus, fils du Roi de Perse & neveu de Cyaxare, défit à Thymbraïa les ennemis du Roi des Médes. Le détail des premiers événemens de cette guerre n'est pas de mon sujet, & j'en ai déja éclairci une partie dans les Dissertations précédentes; ainsi je me contenterai de remarquer ici que l'armée de Cyrus montoit en tout à cent quatre-vingt-seize mille hommes infanterie & cavalerie. Dans ce nombre il y avoit 70000 Persans naturels, sçavoir 10000 cuirassiers à cheval, 20000 cuirassiers à pied, 20000 picquiers, & 20000 armés à la légere; le reste de l'armée, au nombre de 126000 hommes, comprenoit 26000 chevaux médes, arméniens & arabes de la Babylonie, & 100000 fantassins des mêmes nations. Outre ces troupes, Cyrus avoit 300 chariots de guerre armés de faulx, tirés chacun par quatre chevaux attelés de front, & bardés à l'épreuve du trait, de même que ceux des cuirassiers persans: ces chariots étoient montés par les plus braves de l'armée, & destinés à marcher au combat à la tête de l'infanterie, occupant à égale distance l'un & l'autre tout le front de la ligne. Cyrus avoit encore fait construire un grand nombre de chariots beaucoup plus grands, sur lesquels il y avoit des tours hautes de douze coudées, ou d'environ quinze de nos pieds, suivant l'évaluation que j'ai établie dans * une Dissertation *sur les mesures des Anciens.* Ces tours contenoient vingt archers; mais elles étoient d'une charpente si légere, que le poids entier de la machine, y compris celui des hommes, n'alloit qu'à 120 talens, ou 5000 livres de notre poids. Ces tours étoient traînées par seize bœufs attelés de front; & ces bœufs ne fatiguoient point, parce que le poids de cette machine étoit moindre de deux cinquiémes que celui que traînoit le même nombre de bœufs lorsqu'ils étoient attelés aux chariots de bagages. Les archers qui garnissoient ces tours étoient élevés de 8 à 9 pieds au dessus de la phalange, & par conséquent de cette ligne de chariots qui suivoit la phalange en queue, ils pouvoient découvrir la campagne, &

Lib. 6. p. 152.

Ibid. 158.

* Cette Dissertation paroîtra dans les Vol. suiv.

tirer par-dessus les bataillons persans, sans crainte d'aucun accident.

Lorsque tous ces préparatifs furent achevés, Cyrus crut ne devoir pas attendre que l'ennemi le vint attaquer, il prit le parti d'aller à lui, & après une marche forcée de 15 jours à travers les déserts de la Mésopotamie, il se saisit des passages que les ennemis avoient négligé de garder, ne croyant pas que ce Prince avec une armée plus foible de moitié que la leur, les viendroit chercher dans leur pays. Par cette diligence Cyrus les joignit à Thymbraïa, au milieu des vastes plaines de la Phrygie, avant même qu'ils eussent achevé de rassembler toutes les troupes qu'ils lui vouloient opposer.

Malgré l'absence de ces troupes, l'armée de Crœsus étoit plus forte du double que celle des Perses. Araspe, Seigneur Méde, qui avoit passé dans l'armée du Roi de Lydie, dit à Cyrus, dans Xénophon, que cette armée occupe près de 40 stades de front rangée en bataille sur 30 hommes de hauteur infanterie & cavalerie. *Lib. 6 p. 166.*

En rassemblant divers endroits de Xénophon, dans lesquels il marque le nombre des troupes des Babyloniens, des Lydiens, des Phrygiens, des Cappadociens, des peuples de l'Hellespont & des Egyptiens, on trouve 360000 hommes : les troupes des Phéniciens, des Cypriens, des Ciliciens, des Licaoniens, des Paphlagoniens, des Thraces & des Ioniens, dont Xénophon ne marque le nombre en aucun endroit, montent au plus à 60000 hommes, presque tous d'infanterie, parce que la plupart de ces peuples étoient ou venus par mer, ou habitoient des pays dans lesquels les chevaux étoient rares, & par conséquent le total de l'armée de Crœsus sera de 420000 hommes, dont 60000 de cavalerie & 360000 d'infanterie, nombre qui, suivant les regles de la tactique des Anciens, à 30 de hauteur, devoit former avec les intervalles un front de près de 40 stades.

Les Egyptiens, au nombre de 120000, faisoient la force de l'infanterie de Crœsus ; ils étoient partagés en douze gros corps ou bataillons quarrés à centre plein de 10000 chacun,

& de 100 hommes à chaque face, avec quelques intervalles entr'eux, afin d'agir & de combattre indépendamment les uns des autres. Crœsus auroit voulu les engager à se ranger sur une moindre hauteur pour faire un plus grand front ; les armées étoient dans une plaine immense, qui permettoit d'étendre ses aîles à droite & à gauche ; son dessein étoit d'envelopper l'armée des Perses, mais il ne put obtenir des Egyptiens qu'ils changeassent l'ordre de bataille auquel ils étoient accoûtumés.

L'Egypte est un pays coupé de canaux, dans lequel une armée ne peut s'étendre sans séparer les corps qui la composent, & où il n'est pas toujours facile de conserver des communications entr'eux ; ainsi il falloit que ces corps pussent se défendre par eux-mêmes s'ils étoient attaqués séparément. Ces gros bataillons égyptiens ne présentoient point d'endroit foible, parce qu'ils faisoient également face de tous côtés, & ils avoient moins besoin d'être soutenus que les corps étendus en phalange à la maniere des Grecs ou des Asiatiques. Les Egyptiens qui connoissoient l'excellence de ces gros corps ou colomnes, étoient persuadés que les phalanges persanes n'en pouvoient soutenir le choc : ils comptoient de les percer partout où ils les attaqueroient, & ne doutoient point que, quand même le reste de l'armée de Crœsus seroit battu, leurs colomnes ne se conservassent entieres, & ne fussent toujours en état de faire retraite devant l'ennemi, ou de moins d'en obtenir une capitulation honorable.

L'armée de Crœsus se mit en bataille, & marcha à Cyrus sur une seule ligne, la cavalerie sur les aîles, & l'infanterie au centre ; le milieu de cette ligne d'infanterie étoit occupé par les Egyptiens rangés sur 100 de profondeur, comme on l'a dit, tandis que les phalanges de la droite & de la gauche étoient seulement sur 30 de file. Aux deux aîles étoit la cavalerie partagée également, plus de 30000 hommes à chacune ; elle étoit sur 30 de hauteur, & rangée par nations avec quelques intervalles entre ces grands corps ; l'infanterie occupoit 23 stades de terrein, & chaque aîle de cavalerie environ

environ 8 ſtades, ce qui avec les intervalles faiſoit près de 40.

On ſera ſurpris de la grande hauteur que Xénophon donne aux corps de cavalerie; mais telle étoit la pratique des Anciens, qui formoient des phalanges de cavalerie: & nous voyons dans les guerres de la Ligue, il n'y a pas encore 150 ans, que la cavalerie eſpagnole qui ſe trouva à la bataille d'Ivry, formoit de gros corps ou eſcadrons de 1700 chevaux ſur plus de 15 de hauteur.

Cyrus ſe régla ſur la diſpoſition de l'armée de Crœſus, dont Araſpe lui avoit rendu compte, pour former le plan de ſon ordre de bataille: les troupes perſanes combattoient ordinairement ſur 24 de hauteur, ces 24 hommes formoient une file que nous pouvons regarder comme une compagnie ayant un capitaine & cinq officiers ſubalternes, ce qui étoit égal pour la cavalerie comme pour l'infanterie. Dans cette occaſion Cyrus changea la méthode ordinaire, il lui importoit de former le plus grand front qu'il ſeroit poſſible, ſans trop affoiblir ſes phalanges, pour ne pas être enveloppé: ſon infanterie étoit excellente, armée avantageuſement de cuiraſſes, de pertuiſanes, de haches & d'épées; & pourvû qu'elle pût joindre l'ennemi corps à corps, il n'y avoit pas lieu de croire que les phalanges lydiennes armées ſeulement de boucliers légers & de javelots, en puſſent ſoutenir l'abord. Cyrus dédoubla donc les files de ſon infanterie, & la mit ſur 12 *P. 167.* de hauteur ſeulement, par-là elle formoit une ligne de 19 ſtades de front, & qui comprenoit 93000 hommes. Derriere cette premiere ligne, & à une très-petite diſtance, il mit ſes armés à la légere au nombre de 65000. Ils ne combattoient qu'avec des armes de jet, & s'étendoient ſur un front égal à la premiere ligne.

A la droite de cette infanterie, Cyrus avoit mis la meilleure partie de ſa cavalerie rangée ſur 24 de hauteur; car Xénophon ne dit pas qu'il en eut dédoublé les files. A la pointe ou à la *corne* de l'aîle droite, pour parler comme Xénophon, étoit un corps de 4000 cuiraſſiers à cheval, preſque tous Homotimes (ou Perſans de l'ordre des nobles, duquel on

tiroit les magistrats ; cette aîle droite étoit de 18 à 20000 chevaux, & formoit un front de 7 stades.

A l'aîle gauche il n'y avoit que 15 à 16000 chevaux sur un front d'environ 6 stades, ainsi l'armée de Cyrus occupoit un front de 32 stades, & par conséquent elle étoit débordée de plus de 3 stades de chaque côté par celle de Crœsus. Les chariots persans armés de faulx, étoient partagés en trois corps de 100 chacun, l'un de ces corps commandé par Abradate Roi de la Susiane, marchoit à la tête de l'infanterie sur une ligne droite & paralléle à celle de l'infanterie : les deux autres corps de chariots étoient placés aux extrémités des deux aîles, pour en défendre les flancs, descendans même plus bas en maniere de potence, marchant très-serrés, & formant au moins deux files.

Pag. 168. Au dos de l'armée persane étoient ces tours roulantes dont j'ai parlé plus haut : elles formoient une ligne égale & paralléle à celle de l'armée, & servoient non-seulement à incommoder l'ennemi par les décharges continuelles des archers dont elles étoient garnies, mais elles pouvoient encore être regardées comme des espéces de forts ou de redoutes mobiles sous lesquelles les troupes persanes pouvoient se rallier en cas qu'elles fussent rompues.

Ibid. Derriere & tout proche de ces tours, il y avoit deux autres lignes paralléles & égales au front de l'armée, formées par les chariots de bagage marchant près à près. Ces deux lignes laissoient entr'elles un espace vuide dans lequel étoient renfermées toutes les personnes inutiles au combat, & les extrémités de cet espace étoient fermées à droite & à gauche par deux autres lignes de chariots, en sorte que c'étoit une espéce de parc ou de camp ambulant disposé en quarré long, & fermé de toutes parts. Les chariots qui formoient ce retranchement étoient garnis de gens de trait *, & de tout ce qu'il y avoit de gens capables d'en défendre les approches parmi les esclaves, les

* V. p. 162, liv. 6, où il est parlé du corps des Pionniers, ausquels on joint ceux des gens de trait qui avoient été reformés, & que Cyrus destine à la conduite & à la défense des équipages.

valets, les conducteurs de chariots, & les troupes destinées à la garde des équipages.

Ce retranchement mobile servoit à couvrir l'armée de Cyrus sur ses derrieres & par les flancs, parce que les deux corps de chariots armés, dont j'ai parlé plus haut, y étoient appuyés, mais en même temps il mettoit les Perses dans la nécessité de se battre en désespérés : ces mêmes chariots qui empêchoient les soldats de Crœsus de les pouvoir prendre en queue, ôtoient aux troupes persanes tout moyen de fuir devant eux ; il falloit ou vaincre ou périr.

Derriere & aux deux extrémités de la derniere ligne du retranchement, Cyrus avoit placé 1000 fantassins & 1000 chevaux choisis parmi les cuirassiers Persans : ils marchoient le long des chariots, ensorte qu'on ne les pouvoit découvrir de la plaine. A la gauche, outre les 2000 Persans, il y avoit un grand corps de chameaux, montés chacun de deux archers Arabes adossés, en sorte que l'un regardoit la tête, & l'autre la croupe du chameau.

Tel fut l'ordre dans lequel les deux armées marcherent l'une à l'autre au travers d'une plaine à perte de vûe. Les deux généraux avoient une égale envie de se joindre, & de terminer la guerre par une bataille rangée ; ainsi elles se trouverent bientôt en présence. *Lib. 8. pag. 172. & suiv.*

Cyrus étoit, comme l'on a vû, fort inférieur en nombre à son ennemi ; comme le nombre fait beaucoup dans un pays de plaine, il falloit que l'intelligence & l'excellence de sa disposition suppleassent à la foiblesse : aussi voit-on combien il avoit pris de mesures & de précautions ; il s'attendoit bien que l'ennemi le déborderoit à ses aîles, & qu'il les replieroit sur les flancs & sur les derrieres de son armée. C'étoit en effet le dessein de Crœsus, c'étoit sur cette manœuvre qu'il fondoit l'espérance de la victoire ; mais Cyrus n'en étoit guères allarmé, il y avoit pourvû, & les précautions qu'il avoit prises pour défendre ses aîles & ses derrieres ne lui laissoient aucun sujet d'inquiétude.

Les deux armées étant en présence, Crœsus rempli de son dessein, fit faire alte à son armée assez loin de l'ennemi, qui

marchoit en bataille dans cet ordre merveilleux que je viens de décrire, ordre d'autant plus excellent qu'il étoit très-difficile d'en découvrir le fin : l'objet de Crœsus dans cette alte étoit un mouvement qu'il avoit dessein de faire à ses aîles, il vouloit les étendre & les replier sur celles des Perses, pour les envelopper, & les prendre en flanc & en queue, & si bien mesurer son temps qu'il pût faire cette manœuvre au moment qu'il tomberoit sur le front de leur ligne avec le gros de son armée.

Pour cela il fit faire à droite & à gauche aux deux pointes de ses deux aîles de cavalerie qui débordoient l'ennemi, c'est-à-dire, que la forme & la situation de ces portions des aîles demeurant la même, chaque soldat faisant un quart de conversion sans quitter la place qu'il occupoit, tourna visage à droite ou à gauche, & présenta le côté à l'ennemi qu'il avoit regardé en face avant ce mouvement. Après cette évolution ces deux grands corps marcherent par leur flanc l'un à droite & l'autre à gauche en s'étendant à une certaine distance du reste de l'armée, mais toujours sur la même ligne ; ensuite s'étant remis, c'est-à-dire, chaque cavalier ayant fait un nouveau mouvement pour se remettre dans sa premiere situation de tourner visage à l'ennemi, ces deux portions détachées des aîles marcherent en avant ; lorsqu'elles furent à la hauteur de la premiere ligne des Perses, elles firent alte ; & lorsqu'elles commencerent le quart de conversion à droite & à gauche, le reste de l'armée de Crœsus s'ébranla au premier signal, & marcha en front contre celle de Cyrus, tandis que les deux portions détachées des aîles de la cavalerie lydienne tournoient & se replioient sur les flancs des Perses.

Dans la figure, pour rendre ce mouvement sensible, l'on a exprimé par des lignes ponctuées la marche des deux portions des aîles, & l'on a représenté par des quarrés vuides ou légérement ombrés les deux postes qu'elles occuperent avant que de charger l'ennemi. Pendant que ces choses se passoient dans l'armée de Crœsus, les troupes persanes avançoient toujours en bon ordre, marchant d'un pas lent & grave, se soutenant

également ſur une ligne droite & paralléle, ſur laquelle celle des chariots devoit ſe régler, n'y ayant rien de plus dangereux que le flottement dans ces ſortes de manœuvres qui ſe font en préſence de l'ennemi. Cyrus expliqua aux officiers de l'aîle droite où il ſe trouva alors, le deſſein de Crœſus dans le mouvement qu'il faiſoit faire à ſes aîles, afin qu'ils ne fuſſent pas ſurpris lorſqu'elles ſe replieroient, & les ayant aſſûrés en même temps que ces grands corps qui croyoient l'envelopper, ſe trouveroient eux-mêmes pris en flanc, il les quitta pour s'aller montrer à ſes troupes, il paſſa le long du front des phalanges entre l'infanterie & les chariots pour examiner ſi tout étoit en bon état; après avoir parlé aux principaux chefs, pour les raſſûrer ſur le mouvement de Crœſus dont ils étoient très-allarmés, il tourna ſur la gauche le long des retranchemens de chariots dont il fit le tour : arrivé à la gauche de la derniere ligne où étoient le corps des chameaux & les 2000 Perſans, il ordonna à l'officier qui les commandoit, de faire marcher ces chameaux, & de les préſenter à la cavalerie ennemie, lorſqu'après s'être tout-à-fait repliée elle viendroit pour attaquer le retranchement par le flanc & par les derrieres. Aſſûrez-vous, lui dit Cyrus, que cette cavalerie qui vous cauſe tant d'inquiétude, ſera miſe en déroute avant même que vous ayez pu la joindre : leurs chevaux ne pourront ſupporter la vûe & l'odeur des chameaux auſquels ils ne ſont point accoutumés : cette circonſtance me fait croire que l'aîle droite de Crœſus étoit compoſée de la cavalerie des nations de l'Aſie mineure, pays où les chameaux ſont inconnus ; & que la cavalerie babylonienne étoit toute à l'aîle droite.

Après que Cyrus eut achevé de donner ſes ordres, il coula le long de la derniere ligne des chariots de bagage, & s'alla mettre à la tête des troupes qui étoient à la droite du retranchement.

A peine y fut-il que les deux portions détachées des aîles de l'armée lydienne ayant achevé leur évolution, Crœſus donna le ſignal à ſon armée, qui marcha contre le front de celle des Perſes, tandis que les aîles repliées ſur les flancs

avançoient de chaque côté, ensorte que l'armée de Cyrus se trouvoit enfermée de trois côtés comme par trois phalanges, & sembloit, dit Xénophon, un petit rectangle inscrit dans un plus grand.

Cependant Cyrus ayant aussi donné le signal, & entonné le cantique militaire, sa premiere ligne suivie des tours, & précédée des chariots armés en guerre, marcha aux ennemis; les 2000 hommes de la droite formerent une potence à cette aîle, comme ils sont dans la figure, la cavalerie en maniere de colomne, c'est-à-dire, en ligne renversée, appuyée d'un bout aux chariots, & l'infanterie derriere dans un ordre semblable pour tourner de front sur l'ennemi par un mouvement simple & régulier. Lorsque la portion de l'aîle gauche de Crœsus approcha de l'aîle droite des Perses pour tomber sur son flanc, les 2000 hommes en potence firent tout d'un coup à droite, en sorte que ce qui étoit le flanc droit de la ligne, en devint le front, & regardoit l'ennemi en face: ayant marché quelqu'espace dans cet ordre, ils tournerent & se replierent subitement par un quart de conversion à droite, & tomberent sur le flanc & sur les derrieres de la cavalerie ennemie. Cette cavalerie chargée en même temps par le front & par le flanc, & prise en queue par l'infanterie d'élite qui suivoit la cavalerie persane, fut mise en désordre par une attaque aussi imprévûe.

Le trouble & la confusion furent d'autant plus grands parmi les Lydiens, qu'ils n'avoient pû pénétrer dans aucun endroit ni percer jusqu'au flanc des Perses. La droite ou l'extrémité la plus élevée de cette portion repliée ou la plus voisine de l'angle, avoit trouvé un rempart de plusieurs files de chariots armés en guerre qui se tenoient serrés l'un à l'autre, & appuyés au retranchement, de dessus lequel, ainsi que des tours roulantes, on faisoit pleuvoir une grêle de fléches, de pierres & de dards. Ces chariots étoient montés par des Persans d'élite armés de pied en cap, & les chevaux étoient bardés à l'épreuve du trait; ainsi la cavalerie lydienne loin de forcer ces chariots, ne pouvoit même en approcher sans danger. Le côté du quarré long du retranchement n'étoit pas moins impénétrable,

les chariots de bagage qui le composoient, étoient courts & larges, attelés de quatre bœufs de front, & appuyés l'un à l'autre, en sorte que l'on ne pouvoit ni les renverser ni même les détourner; les soldats dont ils étoient garnis, avoient un grand avantage sur ceux qui les vouloient attaquer.

Ainsi lorsque la gauche ou l'extrémité inférieure de cette cavalerie lydienne se trouva enveloppée, prise en flanc & à dos, & chargée vigoureusement par des troupes d'élite, elle ne pût résister, les premieres files enfoncées se renverserent sur les suivantes, chacun voulant éviter un péril d'autant plus grand qu'il étoit plus imprévû, la confusion & le désordre devinrent universels, & la terreur passant de rang en rang le corps entier prit la fuite toujours suivi par la cavalerie de Cyrus qui ne lui donnoit pas le temps de se rallier, & qui étoit soutenue de l'infanterie marchant en bon ordre.

Cyrus étant arrivé, en poursuivant ces fuyards, à la hauteur du corps d'armée de Crœsus, tourna subitement sur sa gauche, & prit la cavalerie du reste de cette aîle en flanc, tandis que son aîle droite l'attaquoit de front; par-là il acheva de mettre le désordre dans cette cavalerie déja ébranlée par la déroute de la portion avancée; elle ne se défendit pas long-temps, & par sa fuite elle abandonna l'infanterie qu'elle soutenoit.

La fortune n'étoit pas moins favorable aux Persans à l'aîle gauche, les ennemis y perdirent à la vérité moins de monde qu'à la droite, mais la déroute y fut encore plus prompte & plus universelle; le corps des chameaux s'étant mis en potence, s'étendit par sa gauche, comme on le voit dans la figure. A peine les chevaux eurent-ils été frappés de l'odeur de ces animaux, que l'épouvante s'empara d'eux; il ne fut pas possible de les retenir, se cabrant & se renversant les uns sur les autres, ils emportent les cavaliers dans la plaine, & les éloignent du combat malgré tous leurs efforts : tandis qu'une partie des chameaux & de la cavalerie persane se met à leurs trousses pour les empêcher de se rallier, le reste coulant le long du retranchement, cause le même désordre dans le reste de ce corps avancé, les chariots repliés sur le flanc de l'aîle gauche

des Perses marchant contre l'aîle droite des ennemis, cette aîle de cavalerie lydienne se trouva prise en flanc attaquée de front, & déja mise en désordre par la vûe & l'odeur des chameaux, elle ne tint pas long-temps. Les deux aîles de cavalerie de l'armée de Crœsus ayant été ainsi enlevées & poussées hors de la ligne, l'infanterie qui s'en trouva dépouillée, & qui se vit sans défense, craignit d'être tout-à-fait enveloppée par la cavalerie qui étoit à ses flancs & sur ses derrieres, tandis qu'elle étoit attaquée vivement par les phalanges qu'elle avoit en tête; ainsi abandonnant l'espérance de pouvoir résister aux Perses, elle ne pensa plus qu'à se retirer du péril par la fuite.

Les Egyptiens qui étoient au centre, combattirent avec plus de valeur & plus de succès : ils n'avoient pû être rompus par le choc des chariots. Abradate Roi de la Susiane, qui les commandoit, avoit été tué avec les plus braves de ses gens en s'obstinant à charger ces formidables bataillons égyptiens; & loin que ces gros corps d'infanterie eussent été ébranlés par la déroute des phalanges qui étoient à leurs côtés, non-seulement ils avoient soutenu plusieurs charges de l'infanterie persane, mais ils l'avoient enfin repoussée jusque sous les machines où elle avoit été chercher une retraite.

Cyrus, après avoir mis en fuite la cavalerie & l'infanterie à la gauche des Egyptiens, ne s'étoit pas amusé à poursuivre les fuyards, il avoit poussé droit au centre ; & comme il vit en arrivant le désordre de son infanterie, il pensa à charger les Egyptiens en queue, afin de donner à ses gens le temps de se rallier : ayant donc pris ce qu'il trouva de cavalerie persane auprès de lui, il alla fondre sur la queue de leurs bataillons; mais ce corps ayant sur le champ fait face de tous côtés, il ne put le rompre, quoiqu'il eût enfoncé les premiers rangs : son cheval fut blessé; & lui-même renversé par cet animal que la douleur rendoit furieux, auroit été bientôt accablé sous le nombre s'il eut été moins aimé de ses soldats : ils se précipiterent au milieu de cette forêt de picques pour le dégager, & montrerent, dit Xénophon, combien il importe aux Princes de se faire aimer de ses sujets. Lorsque Cyrus fut remonté à cheval,

cheval, il vit que Chryſante & Hyſtaſpe, qui étoient accourus à ſon ſecours à la tête de leur cavalerie perſane, enveloppoient les Egyptiens de tous côtés, & que ceux-ci ſe ſerrant en rond, ſe couvrant de leurs grands boucliers, & préſentant de toutes parts leurs longues picques, ſe préparoient à vendre cherement leur vie; Cyrus crut qu'il ſeroit dangereux de réduire au déſeſpoir cette brave infanterie, dont il venoit d'éprouver le courage & la réſolution; ainſi défendant à ſes troupes de les charger corps à corps, il leur ordonna de les fatiguer ſeulement en les accablant par des décharges continuelles de pierres & de javelots.

Cependant il monta ſur une des tours, & découvrant delà une partie de la plaine, il vit que les Egyptiens étoient les ſeuls qui fiſſent encore quelque réſiſtance, tout le reſte de l'armée de Crœſus avoit pris la fuite. Cyrus qui eſtimoit la valeur de ſes ennemis mêmes, ne put voir ſans douleur, périr d'auſſi braves gens que les Egyptiens, & il réſolut de tout employer pour les ſauver; ainſi faiſant retirer les troupes qui les tenoient entourés, il leur envoya propoſer par un hérault, de quitter le parti de ceux qui les avoient ſi lâchement abandonnés, & de s'engager à ſon ſervice, leur offrant une ſolde plus forte que celle qu'ils recevoient, & promettant des établiſſemens conſidérables à ceux qui voudroient reſter avec lui après la guerre. Les Egyptiens acceptérent des conditions ſi avantageuſes; mais pour faire voir qu'ils n'avoient pas moins de fidélité que de courage, ils ſtipulerent qu'on ne les pourroit obliger de porter les armes contre Crœſus ancien allié de leur nation, & qui les avoit appellés à ſon ſecours.

Xénophon obſerve que Cyrus leur donna les villes de Lariſſa & de Cylléné près de Cumes ſur le bord de la mer, & d'autres places dans le milieu des terres où leurs deſcendans habitoient encore de ſon temps, ajoûtant qu'on les nommoit les villes des Egyptiens. Cette remarque de Xénophon, ainſi que quelques autres répandues dans la Cyropédie pour prouver la vérité des choſes qu'il avance, montrent qu'il donnoit L. 7. p. 179.

cet ouvrage pour une hiſtoire véritable de Cyrus, au moins pour la plûpart de ſes parties.

Voilà de quelle maniere Xénophon décrit le combat de Thymbraïa; je n'entreprendrai point d'examiner en détail les avantages & les inconveniens des deux ordres de bataille de Cyrus & de Crœſus. Un pareil ouvrage demanderoit un homme qui eût joint la pratique de la guerre à des réflexions ſur les principes de l'art militaire ; car ces deux choſes ne doivent jamais être ſéparées, ſi l'on veut réuſſir dans une pareille matiere, & par-là on ſent qu'il ne m'appartient pas de m'y engager : cependant je ne puis me diſpenſer de remarquer deux choſes dans cette bataille de Thymbraïa; l'une, que le retranchement mobile de chariots dont Cyrus avoit formé ſon arriere-garde, a été employé avec ſuccès par de très-grands généraux.

Lorſque le Duc de Parme, Alexandre Farnéſe, vint en France pendant les guerres de la Ligue, il traverſa les plaines de Picardie marchant en colomne au milieu de deux files de chariots qui couvroient ſes troupes; & Henri IV, qui cherchoit à l'engager au combat, n'oſa jamais entreprendre de l'y forcer, parce qu'il ne le pouvoit ſans attaquer ce retranchement mobile, ce qu'il ne pouvoit faire ſans s'expoſer à une perte preſque certaine.

Le Duc de Lorraine employa la même diſpoſition avec un égal ſuccès, lorſqu'après avoir tenté inutilement de jetter du ſecours dans Briſak, aſſiégé par le Duc de Veimars, il fut obligé de ſe retirer preſque ſans cavalerie à la vûe de cet habile général qui avoit une armée très-forte en cavalerie. Le Duc de Lorraine marcha ſur une ſeule colomne, couverte aux deux aîles par les chariots du convoi qu'il avoit voulu jetter dans Briſak; & ce retranchement rendit inutiles tous les efforts que fit le Duc de Veimars pour le rompre.

Les Coſaques qui n'ont preſque point de cavalerie, ont employé pluſieurs fois avec le même ſuccès ces retranchemens mobiles de chariots, lorſqu'ils ont été obligés de faire

des marches ou des retraites dans les plaines de l'Ukraine en présence de la cavalerie tartare.

La seconde chose qui me paroît mériter encore plus d'attention dans ce même combat, c'est que Cyrus dût presque uniquement sa victoire aux 4000 hommes qui étoient derriere le retranchement, puisque ce furent ces troupes qui envelopperent & prirent en flanc les deux portions des aîles de l'armée lydienne, avec lesquelles Crœsus espéroit envelopper l'armée persane.

César employa une semblable disposition à Pharsale ; & ce fut elle seule qui lui fit remporter la victoire sur l'armée de Pompée beaucoup plus forte que la sienne, sur-tout en cavalerie. César lui-même nous apprend dans ses *Mémoires*, que c'étoit de cette seule disposition qu'il attendoit le gain de la bataille. Je ne m'étendrai point ici sur la conformité de ces deux dispositions de Thymbraïa & de Pharsale, il ne faut que lire avec attention les Mémoires de César pour l'appercevoir; je me contenterai d'observer que cette conformité est le plus grand éloge que l'on puisse faire de Cyrus. Elle montre que ce qu'il avoit fait à Thymbraïa, a servi de modéle à l'un des plus grands généraux qui ayent jamais paru, & cela dans une occasion où il s'agissoit de son salut & de l'empire de l'Univers.

EXPLICATION DES FIGURES.

A corps d'infanterie égyptienne au centre de l'armée de Crœsus. Les deux lignes moins épaisses *B*, *C*, à droite & à gauche marquent le reste de l'infanterie lydienne.

M M ligne des chariots armés en guerre.

D E cavalerie des deux aîles.

F G H mouvement de la portion détachée de l'aîle droite pour avancer de *M* en *N*.

J K L mouvement semblable pour l'aîle gauche.

N N chariots de guerre au front & aux flancs de l'armée de Cyrus.

O O O infanterie perſane à la premiere ligne.

P P P P armés à la légere étendus par pelotons en ſeconde ligne.

Q Q cavalerie perſane peſamment armée, placée aux deux aîles.

S S S tours roulantes fermant une troiſiéme ligne tout le long de l'armée perſane.

R R bagages renfermés dans l'enceinte des chariots, marquée *T U.*

X cavalerie & infanterie de la gauche : b marque l'état où ces deux corps ſe mirent pour faire face à l'ennemi : les chiffres 1 & 2 marquent le mouvement par lequel ces deux corps ſe préſenterent à lui, & le déborderent.

Y corps de chameaux s'avançant vers la cavalerie lydienne pour la mettre en déſordre.

Z gauche des Perſans à laquelle étoit Cyrus : a ſituation de la cavalerie & de l'infanterie en préſence de la cavalerie avancée des Lydiens : 3 & 4, mouvement par lequel cette cavalerie lydienne fut enveloppée.

Quelque ſoin que j'aye pris pour que la Figure exprimât clairement non-ſeulement l'ordre de bataille des deux armées, mais encore leurs mouvemens, je ſens que l'imagination du lecteur aura encore beſoin de ſuppléer quelque choſe ; mais s'il veut bien comparer la Diſſertation avec la Figure, il ne lui ſera pas difficile d'en venir à bout.





BATAILLE DE TYMBRAIA

DES ROIS DU BOSPHORE CIMMÉRIEN.

Par M. De Boze.

Assemblée publique d'après Pâques, 1725.

IL y a sur les confins de l'Europe & de l'Asie deux petites Contrées qui s'appellent, l'une *le Bosphore de Thrace*, l'autre *le Bosphore Cimmerien:* ce mot est dérivé, ou plûtôt composé de ceux de bœuf & de passage, βοὸς ϗ πόρος; & on nommoit vulgairement *Bosphores*, les détroits ou bras de mer d'une largeur si peu considérable, qu'il paroissoit qu'un bœuf pouvoit aisément les traverser à la nage. Mais les Grecs accoutumés à illustrer leurs moindres cantons par des origines brillantes, rapportoient celle-ci à Io, qui métamorphosée en vache, & fuyant la colere de Junon, avoit, disoient-ils, franchi ces deux barrieres; & ils ajoûtoient que Prométhée avoit prédit à cette malheureuse Princesse, que le nom de Bosphore lui devroit sa naissance. Laissons toutes ces merveilles inutiles à notre sujet, observons simplement que le Bosphore de Thrace est ce qu'on appelle aujourd'hui le détroit de Constantinople, & que le Bosphore Cimmérien, qui maintenant se nomme le détroit de Caffa, est un canal fort serré qui joint les Palus Mæotides avec le Pont Euxin; que sur ses rives étoient bâties plusieurs villes, dont la plus ancienne appellée *Cimméris*, avoit probablement donné le nom de *Cimmérien* à tout le détroit, de même qu'aux peuples établis sur ses bords.

ἀπὸ τοῦ βοὸς ϗ πόρου Sch. Apollon.

Æschyl. in Promet. vincto. v. 732.

Strab. 409. Plin. 306. Pomp. Mela lib. 2. c. 1.

Le Bosphore de Thrace avoit passé de la domination des anciens Rois de Perse, à celle des Républiques d'Athénes & de Lacédémone, quand Philippe de Macédoine s'en empara: il le transmit à ses successeurs, & nous en avons plusieurs Médailles, de Lysimaque entr'autres, qui paroissent avoir été frappées à Byzance capitale de ce Bosphore. Le Bosphore Cimmérien, au contraire, avoit ses Rois particuliers, long-

BY. & BYZ.

temps avant qu'Alexandre remplît la terre du bruit de son nom, & on ne voit pas qu'il ait entrepris de les soûmettre : soit que la possession de leurs Etats ne fût point entrée dans le plan de ses conquêtes, soit plus vraisemblablement qu'ils eussent avec Athénes quelqu'une de ces alliances qu'il fit toujours gloire de respecter.

Dinarque. Isocrate. Lysias.

La premiere Dynastie des Rois Cimmériens nous est absolument inconnue : ce n'est qu'après un certain espace de temps, qu'on commence à trouver dans les Auteurs le nom de quelques-uns des Princes suivans; & comme jusqu'à présent on n'en avoit point encore vû de Médailles, on croyoit communément, ou qu'ils n'en avoient jamais fait frapper, ou qu'il ne nous en restoit aucune. Ce préjugé, je l'avoue, a infiniment augmenté le plaisir que j'ai eu d'en découvrir une parmi celles que le Sr Paul Lucas a rapportées depuis peu du Levant pour le cabinet du Roi : je l'ai fait dessiner & graver exactement, dans la vûe de rendre utile, ou du moins plus intelligible ce que je me suis proposé d'en dire aujourd'hui.

La Médaille.

C'est une Médaille d'or, qui pese un peu plus de deux gros, & qui représente d'un côté la tête de Pærisade, ornée de son diadéme, & sans aucune inscription. On voit au revers Pallas assise, appuyée sur son bouclier, tenant d'une main sa picque, soûtenant de l'autre une petite Victoire aîlée, & ayant à ses pieds un trident couché dans toute sa longueur. La légende ne consiste qu'en deux mots que le type partage aussi en deux lignes, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΑΙΡΙΣΑΔΟΥ. *du Roi Pærisade.* Ce Prince regna dans le Bosphore Cimmérien depuis la quatriéme année de la CVII[e] Olympiade jusqu'à la seconde année de la CXVII[e], de maniere que pendant ce regne de 38 ans, il fut contemporain de Philippe de Macédoine l'espace de 14 à 15 années, celui d'Alexandre pendant toute sa vie, & plus de 13 ans encore celui de Lysimaque, à qui le Bosphore de Thrace étoit soumis. Cette circonstance a suffi, sans doute, pour rendre la Médaille ou monnoye de Pærisade du même goût de dessein & du même volume, du même poids & du même titre que celles de Philippe & d'Alexandre; mais il est

difficile d'imaginer que ce ſoit ſans aucune ſorte d'émulation, qu'elle ſe trouve auſſi tellement ſemblable pour le revers à celles de Lyſimaque, qu'on n'auroit peut-être pas héſité à la lui attribuer, ſi le nom de Pæriſade y eut été moins liſible. Je dis pour le revers; car à l'égard de la tête, outre la différence des phyſionomies, autant qu'elle peut être marquée dans des ouvrages de cette nature qui n'ont que le premier trait. Lyſimaque y eſt repréſenté, non-ſeulement la tête ceinte du diadême, mais encore accompagnée de cornes de bélier: ſoit que ce ne fût qu'une marque extérieure de grandeur & de puiſſance, comme le diſent quelques Auteurs, ſoit qu'il les regardât comme un ornement convenable au ſucceſſeur d'Alexandre, qui par ce même ſymbole, avoit cru s'annoncer plus préciſément pour fils de Jupiter Ammon.

Ange Politien & Cœlius Rhodiginus, deux hommes d'ailleurs d'une érudition reſpectable, ſe mettant peu en peine que ces cornes qui accompagnent la tête de Lyſimaque ſur ſes Médailles, fuſſent des cornes de bélier ou de taureau, ont pris d'autant plus volontiers le change ſur cet attribut, qu'en les ſuppoſant des cornes de taureau, ils s'étoient flattés d'en avoir trouvé la plus heureuſe explication dans Appien. Mais ils ſe ſont ſurabondamment trompés l'un & l'autre, en appliquant le paſſage de cet Auteur à Lyſimaque; car c'eſt de Séleucus un de ſes principaux concurrens, celui qui, après la mort de leur maître commun, fonda en Syrie l'Empire des Séleucides, qu'Appien rapporte, qu'aſſiſtant à un ſacrifice ſolemnel qu'Alexandre offroit aux Dieux, le taureau près d'être immolé rompit ſes liens, & faiſoit tout craindre de ſon impétuoſité, quand Séleucus ſeul ſaiſiſſant par ſes cornes l'animal furieux, le ramena tranquillement au pied de l'autel: ce qui fit, ajoûte Appien, qu'on lui éleva des ſtatues ornées de cornes.

Ang. Polit. Miſcell. p. 79. Cœl. Rhod. antiq. Lect. lib. 20. c. 12.

App. in Syriacis, ex edit. Henr. Steph. pag. 124.

Il y a bien encore dans le revers des Médailles de Pæriſade & de Lyſimaque, une certaine différence, eſſentielle au fond, & cependant de nature à n'être apperçûe ou ſentie que par de véritables connoiſſeurs. Voici en quoi elle conſiſte. On trouve au revers des Médailles de Lyſimaque dans la partie

inférieure du fiége de Pallas le monogramme, ou le commencement du nom des villes où elles ont été frappées, & plus
BY. BYZ. fouvent qu'aucun autre, celui de Byzance, qui étoit capitale du Bofphore de Thrace. Dans celle de Pærifade, on trouve au même endroit le monogramme, ou le commencement du nom de Panticapée, qui, fuivant Scymnus de Chio, Strabon
T. 2. p. 49. L. 7. 478. Lib. 20. p. 764. & Diodore de Sicile, étoit la capitale du Bofphore Cimmérien, & le féjour ordinaire de fes Rois. Ce monogramme eft fingulier, le Π renferme l'**A**, & le renferme de maniere qu'il forme le **N** qui devroit le fuivre; au-deffus paroît un trait, qui ajoûte à la premiere fyllabe le **T** qui commence la feconde, & diftingue ainfi le nom de Panticapée de celui des anciens Panormitains, qui l'abbrégeoient quelquefois fur leurs Médailles par un monogramme tout femblable, mais compofé des trois premieres lettres feulement. Le trident placé au-deffous des monogrammes de Byzance & de Panticapée, exprime la fituation de ces villes fur les bords de leurs détroits, à peu près comme dans nos cartes & plans géographiques un peu étendus nous marquons le cours des rivieres par des fléches couchées.

Ces difcuffions peuvent paroître indifférentes, curieufes tout au plus, à ceux qui ne font pas prévenus pour les monumens antiques; mais ce qui doit, ce me femble, les intéreffer également à la découverte de celui-ci, c'eft d'abord le plaifir d'y voir le portrait d'un Prince qui regnoit, il y a plus de 2000 ans, dans une contrée auffi éloignée, & qui y regna, dit-on, avec tant d'éclat, qu'après fa mort il mérita d'être mis au rang des Dieux: c'eft enfuite, d'y trouver fon véritable nom, qui eft corrompu généralement dans tous les Auteurs. En effet, Diodore de Sicile qui le nomme en deux endroits, le nomme toujours Parifade, & par un **Υ**, **ΠΑΡΥΣΑΔΗΣ**. Polyænus qui rapporte un trait de fa vie, le nomme auffi Parifade, mais par un **I**, **ΠΑΡΙΣΑΔΗΣ**. Dimarque dans fa harangue contre Démofthéne le nomme Bérifade par un **B** & par un **E**, **ΒΕΡΙΣΑΔΗΣ**. Enfin, Strabon qui en parle en deux endroits, qui ne font qu'à une page l'un de l'autre, varie lui-même, & le nomme la premiere fois Périfade par un **ε**, & la feconde fois

MÉDAILLES DE LYSIMAQUE

Frappéez à Byzance, Capitale du Bosphore de Thrace.



MÉDAILLE DE PÆRISADE

Frappée à Panticapée, Capitale du Bosphore Cimmérien.



DU CABINET DU ROY.

fois Parisade. On lit sur la médaille Pærisade, & ce nom y est écrit par $\alpha\iota$, que le françois & le latin rendent par *æ*. Ce titre original pourroit être soupçonné de flatterie, à l'égard des faits, s'il en attestoit de surprenans, & à l'égard des éloges, s'il en étaloit de fastueux ; mais pour le simple nom du Prince qui lui donnoit cours, il est décisif, & nullement susceptible ou de l'ignorance des Auteurs, ou de l'altération des Copistes. Il seroit à souhaiter qu'ils nous donnassent autant de prise dans le récit des circonstances de sa vie, que sur les différentes manieres dont ils écrivent son nom, & que nous pussions aussi aisément les rectifier avec le secours du monument qui nous en reste : mais d'un côté, la Déesse Pallas représentée sur la médaille de Pærisade, n'est qu'un symbole de la valeur des peuples sur qui ce Prince regnoit ; & d'un autre côté nous ne trouvons presque rien de lui dans les Auteurs : ils le nomment, pour ainsi dire, plus qu'ils n'en parlent.

Tâchons de tirer parti de cette sécheresse même, & de rendre nos recherches plus dignes de cette assemblée, en lui formant un petit corps d'histoire de tous ces Rois Cimmériens si peu connus.

ARCHÆANACTIDES.

Les Archæanactides en sont les plus anciens. Diodore de Sicile est le seul qui nous en ait conservé la mémoire ; mais nous ne lui sommes redevables que du simple nom de cette dynastie ; il ne dit pas un mot des Princes qui l'ont composée, ni de celui à qui elle devoit son élévation. S'il m'étoit permis de suppléer dans un fait de cette importance & de cet éloignement, au silence de Diodore & des autres Historiens, j'observerois d'abord que Strabon fait mention d'un *Archæanax* de Mytiléne, allié de Pisistrate, qui jetta les fondemens de Sigée dans la Troade, & qui bâtit les murs de sa nouvelle ville, des ruines même de ceux de Troye ; qu'il en est encore fait mention dans le Scholiaste de Nicandre sur le témoignage du poëte Alcée, qui marcha lui-même à la guerre, que ceux d'Athénes, de Mytiléne & de Lesbos, se firent au sujet de cet établissement ; & je conclurrois, par le rapport & la proximité des temps, que les descendans de cet Archæanax, dont

Diod. l. 12. p. 92.
Strab. l. 13. p. 895.

Ἀλκαῖος & [illegible] comme on lit dans les imprimés.

il n'eſt plus parlé, ſe voyant enfin chaſſés de toute la Troade, s'étoient apparemment retirés dans le Boſphore, & y avoient établi leur domination. On ſçait que c'étoit une fortune aſſez ordinaire aux Grecs; & dans le grand nombre d'exemples que j'en pourrois citer, je me contenterai de celui de Miltiade fils de Cypſéle, qui dans de pareilles circonſtances s'empara de même de la Cherſonnéſe, qui eſt contiguë au Boſphore.

Tout ce que Diodore ajoûte ſur les Archæanactides, c'eſt qu'après avoir regné 42 ans, ils furent remplacés par Spartacus la 3e année de la LXXXVe Olympiade: d'où il s'enſuit que le regne de ces Archæanactides avoit commencé la premiere année de la LXXVe Olympiade, 480 ans avant l'Ere chrétienne.

SPARTACUS I. Spartacus, le premier Roi du Boſphore Cimmérien, dont nous trouvons le nom, monta donc ſur le thrône l'an 439 avant J. C. Diodore lui aſſigne d'abord un regne de 7 ans; mais trois pages plus bas, au grand étonnement des lecteurs, il augmente ce nombre de 10 années entieres. Cependant ce n'eſt qu'une faute de Copiſte, car en cet endroit-là-même il place la mort de Spartacus à la 4e année de la LXXXVIe Olympiade, d'où remontant à la 3e année de la LXXXVe Olympiade dans laquelle il a placé le commencement de ſon regne, il n'y a que 5 ans & quelques mois, & 6 ans tout au plus, de ſorte qu'en s'attachant ſcrupuleuſement au ſens de Diodore, il faudroit plûtôt reſerrer qu'étendre les 7 années de regne qu'il donne à Spartacus I.

SELEUCUS. Il eut pour ſucceſſeur un Séleucus, qui étoit probablement ſon fils, & à qui Diodore ne donne que 4 ans de regne, ſans en marquer la moindre action. A la vérité la domination de ces Rois étoit alors renfermée dans des bornes bien étroites: on en peut juger par ce que Strabon en rapporte, dans un temps où leur Etat ſe trouvoit beaucoup plus floriſſant. *La grande Cherſonnéſe*, dit cet Auteur, *reſſemble aſſez au Péloponnéſe, & pour l'étendue, & pour la figure. Cette province preſque toujours déſolée par les incurſions des barbares, eſt maintenant ſous la domination des Rois du Boſphore, dont les prédéceſſeurs ne*

possédoient que le peu de pays que forme l'embouchûre du Palus Mæotide, & qui s'étend depuis Panticapée jusqu'à Théodosie.

Séleucus mourut la 4e année de la LXXXVIIe Olympiade. Son successeur immédiat n'est nommé dans aucun Auteur, & ce n'est qu'après d'amples narrations très-étrangeres au Bosphore, que Diodore se contente d'indiquer un Satyrus Roi de cette contrée, qui y mourut, dit-il, la 4e année de la XCVIe Olympiade, après un regne de 14 ans. Mais ce nombre ne suffisant pas à beaucoup près, pour remplir celui de 36 que contient cet intervalle de neuf Olympiades entieres, il s'y présente un vuide de 22 années, qui effraye au premier coup d'œil. Il a particulierément ébloui Casaubon, qui dans une de ses notes sur Strabon, veut qu'on le remplisse par un interregne, ou par une succession de Rois anonymes. L'un & l'autre de ces expédiens me paroissent très-gratuitement imaginés. Je donne pour successeur à Séleucus Roi du Bosphore Cimmérien, un Spartacus IIe pere du Satyrus que nomme Diodore, & je me fonde sur le texte même de l'auteur, dont il faut en cette occasion plus étudier l'esprit que la lettre, parce que loin de s'être proposé de donner l'histoire, ou la suite de ces anciens Rois, il ne rapporte de temps à autre quelques époques de leur regne, que comme des points d'appui & des synchronismes propres à éclaircir son objet principal. Examinons sur ce pied-là l'induction qu'on doit naturellement tirer des termes de Diodore. Après avoir parlé des révolutions de la Macédoine sous Amyntas pere de Philippe, il dit que *dans le même temps mourut, après un regne de 14 ans, Satyrus Roi du Bosphore, fils de Spartacus, & pere de Leucon son successeur.* Je suis persuadé que l'Auteur a voulu dire simplement, que Satyrus avoit succédé à son pere Spartacus, comme il avoit été remplacé par son fils Leucon. Un interregne, ou un nombre de Rois anonymes, tels que Casaubon les suppose, auroit certainement demandé un autre tour, & des expressions toutes différentes. D'ailleurs les 22 années dont il s'agit, ne sont que la durée d'un regne ordinaire. Satyrus fils de Spartacus n'en regna pas tout-à-fait tant; mais Leucon fils de Satyrus,

SPARTACUS II.

pouſſa le ſien au double, il en regna 40. Et comme nous avons déja vû un Spartacus Roi du Boſphore avant celui-ci, & que nous en trouverons encore quelques autres après lui, cette continuité de nom ne fait point du tout ſoupçonner de changement dans la dynaſtie.

SATYRUS I. Au reſte, quoique Diodore ne paſſe pas pour infiniment exact en matiere de chronologie, il paroît néanmoins avoir aſſez bien fixé le commencement du regne de Satyrus, qu'il place à la 2e année de la XCVIIe Olympiade. Nous avons d'autres preuves qu'il étoit déja ſur le thrône quand les Lacédémoniens formerent le ſiége d'Athénes; il y en a un paſſage formel dans la XVe harangue de Lyſias : Mantithée y dit expreſſément, que ſon pere l'envoya à la cour de Satyrus quelque tems avant la défaite des Athéniens dans l'Helleſpont; & l'on trouve en pluſieurs endroits d'Iſocrate, que ce Prince avoit de grandes liaiſons avec les Athéniens, témoin le diſcours d'un fils de Sopée, perſonnage fort accrédité dans le Boſphore. Iſocrate lui fait dire, que Satyrus avoit plus de conſidération pour les Athéniens que pour tous les autres peuples de la Gréce, & que ſouvent ils avoient été les ſeuls à qui il eût accordé la permiſſion d'enlever des bleds de ſes Etats. On peut encore inférer de divers paſſages de ce Rhéteur, que le Royaume du Boſphore étoit devenu extrêmement puiſſant, qu'il étoit alors compoſé de pluſieurs provinces, & que celle dont Satyrus avoit confié le gouvernement à Sopée, étoit d'une grande étendue. *Mon pere ſe nomme Sopée*, di le jeune homme qu'Iſocrate défend, *& de tous ceux qui voyagent dans le Pont, il n'y en a aucun qui ignore que Satyrus a tant d'amitié pour lui, que non content de lui avoir donné le gouvernement d'une vaſte contrée, il y a encore ajoûté le commandement de ſes armées.* Cependant les ennemis de Sopée trouverent le ſecret de rendre ſa fidélité ſuſpecte : Satyrus le fit arrêter; mais ſa captivité ne fut pas longue; il recouvra bientôt les bonnes graces de ſon maître, dont il porta les armes victorieuſes dans l'Aſie; & Phanagorie devint alors la capitale de cette partie de ſes Etats. Auſſi Strabon le compte parmi les Rois qui ont regné avec

le plus d'éclat dans le Bosphore, où l'on voyoit encore du temps de cet Auteur, le superbe tombeau que ses sujets lui avoient érigé. Il mourut au siége de Théodosie : son fils Leucon le continua avec succès, & se rendit maître de la place l'année suivante.

Ce Leucon, fils & successeur de Satyrus, ne fut pas moins illustre. Diodore place le commencement de son regne à la 4e année de la XCVIe Olympiade. Il fit des présens considérables aux Athéniens; & Démosthéne dans sa harangue contre Leptine, nous apprend que les Athéniens par reconnoissance lui accorderent le droit de bourgeoisie. Strabon, & le Philosophe Chrysippe cité par Plutarque, donnent encore une plus grande idée de sa magnificence, en disant que plusieurs Grecs célébres alloient à sa cour pour avoir part à ses libéralités. Il eut de grandes guerres à soûtenir contre les habitans d'Héraclée; & Polyænus rapporte à ce sujet, que soupçonnant quelques Capitaines de sa flotte d'être d'intelligence avec les ennemis, il les appella d'abord auprès de lui, comme pour les mettre plus à couvert de l'injure, & des suites d'une fausse accusation, si le succès de la bataille ne répondoit pas à ses espérances, leur faisant regarder comme une marque de son amitié, la bonté qu'il avoit de confier à d'autres Officiers le commandement de leurs vaisseaux pendant l'action; mais que la guerre étant heureusement finie, il produisit les preuves de leur trahison, & les fit tous mourir. Le même Auteur insinue qu'il fut le premier, qui pour inspirer plus de courage à ses soldats, & les mettre dans la nécessité de vaincre ou de mourir, imagina de placer derriere eux un corps de troupes étrangeres, avec ordre de les charger s'ils venoient à reculer.

A ces traits d'un général consommé, Polyænus en ajoûte qui ne marquent pas moins de prudence & de dextérité dans le cours ordinaire de la vie. Informé d'une conspiration tramée contre lui, & dans laquelle une partie des citoyens, quelques-uns même de ses meilleurs amis étoient entrés, il rassembla ce qu'il put de Banquiers & de Négocians; il leur exposa par maniere de confidence, que pour une certaine somme d'argent

on offroit de lui livrer une place importante, où étoit en dépôt le trésor de l'ennemi, & leur en promit à chacun une part proportionnée à ses avances. L'espoir du gain ouvrit toutes les bourses, & la somme, quoique considérable, fut bientôt trouvée. Quand il la vit dans ses coffres, il rappella ses nouveaux créanciers, & leur découvrit sincérement sa situation, qui demandoit que pour conserver leur bien, non-seulement ils défendissent sa personne, mais encore qu'ils lui aidassent à dissiper les conjurés. L'intérêt qui les unissoit, emprunta sur le champ les dehors du zéle, & suppléa véritablement les forces : ils prirent les armes, pourvûrent à la sûreté du Palais, & allerent ensuite attaquer les conjurés avec tant d'ordre & de valeur, qu'ils les exterminerent tous.

Je veux croire qu'alors Leucon rendit fidélement à ses défenseurs, l'argent qu'il leur avoit emprunté sous un autre prétexte, quoiqu'Athénée le représente comme un Prince avide, qui pour s'approprier le bien de ses sujets, prêtoit si volontiers l'oreille aux délateurs, qu'un jour seulement ayant bien senti qu'un de ces malheureux lui déféroit encore injustement presque le seul des amis qui lui restoient, il s'étoit contenté de lui répondre, *je te ferois bien mourir, méchant que tu es, si le gouvernement n'avoit toujours besoin de scélérats comme toi.*

Cependant Strabon semble avoir regret qu'on eût donné le nom de tyrans aux Rois du Bosphore, " la plûpart ayant été, „ dit-il, des Princes doux & humains, à commencer par Leu-„ con & Pærisade. Il est vrai qu'on pourroit traduire autrement „ les paroles de Strabon, & lui faire dire que Leucon & Pæri-„ sade, princes doux & humains, sont les premiers à qui on „ ait donné le nom de tyrans. „ En effet, ceux qui avant eux ont commandé dans le Bosphore, n'étoient point connus des Grecs sous les noms de Rois, ou de tyrans, dont on sçait que sans aucun égard aux mœurs, ils caractérisoient assez indifféremment toute puissance absolue. Isocrate du moins, & Lysias ne désignent jamais Satyrus par aucun titre semblable. Quoi qu'il en soit, on ne sçauroit douter que Leucon n'ait été un grand Prince, quand on voit ses successeurs honorés

dans l'hiſtoire du ſurnom de Leuconiens, comme on peut l'inférer de ce paſſage d'Elien : *Les ſeuls tyrans célébres chez les Grecs par leur poſtérité, ſont*, dit-il, *les Gélons en Sicile, les Leuconiens dans le Boſphore, & les Cypſélides à Corinthe*; car il faut lire en cet endroit d'Elien Λευκονίδαν au lieu de Λευκανίων, que portent tous nos imprimés, le nom de *Leucaniens* n'ayant aucun rapport avec les tyrans ou Rois du Boſphore.

Leucon mourut la 14ᵉ année de la CVIᵉ Olympiade, après un regne de 40 ans. Il laiſſa pluſieurs fils: Spartacus qui étoit l'aîné lui ſuccéda, & ne regna que 5 ans. Pæriſade, qui eſt le Prince que notre médaille repréſente, ſuccéda à ſon frere Spartacus; & à en juger par le récit de Diodore, on croiroit qu'il fut le ſeul héritier de ſes Etats : mais il y a beaucoup d'apparence qu'il fut obligé d'en céder une partie à ſes freres Satyrus & Gorgippus, qui étoient comme lui fils de Leucon. Cette eſpéce d'aſſociation, ou plûtôt de partage, me paroît établie par un paſſage de Dinarque, qui reproche à Démoſthéne d'avoir fait ériger des ſtatues de bronze à Bériſade, à Satyrus & à Gorgippus, parce qu'il en recevoit tous les ans mille meſures de bled. Rien de plus précis; Dinarque parle de trois Princes qui regnoient en même temps, & toute la queſtion ſe réduit à ſçavoir ſi ces trois Princes regnoient dans le Boſphore. Quant à Pæriſade, la choſe eſt hors de doute. Il eſt conſtant qu'Alexandre étoit occupé de la conquête de l'Aſie, quand Dinarque prononça ſon diſcours contre Démoſthéne, & alors ſuivant Dinarque lui-même, & ſuivant le calcul de Diodore, Pæriſade regnoit dans le Boſphore, d'où les Athéniens tiroient preſque tous leurs bleds. Dans ce tems-là même, Polyænus nous repréſente Satyrus, Roi de cette partie du Boſphore qui confinoit le Mæotis, ſuccombant à une malheureuſe guerre contre la Reine Tirgatao qu'il avoit outragée. Pour Gorgippus, ce fut lui vraiſemblablement qui bâtit dans une autre partie du Boſphore la ville, qui de ſon nom fut appellée *Gorgippia*. Je dis vraiſemblablement, parce qu'à toute rigueur ce pourroit être un autre Gorgippus, fils de Satyrus dont nous venons de parler, & qui après la mort

SPARTACUS III. PÆRISADE I.

SATYRUS II. GORGIPPUS.

de son pere, calma enfin la colere de Tirgatao à force de soumissions & de présens.

Il résulte encore de ce détail, que Pærisade étoit le plus puissant de ses freres, & qu'il réunit bientôt en sa personne les régions que nous dirions aujourd'hui, qu'il leur avoit laissées plûtôt en appanage qu'en souveraineté, parce qu'on n'apperçoit aucun vestige de domination dans leur postérité. Mais si Pærisade fut le plus puissant, sa médaille & les Historiens ne nous le disent qu'en termes généraux. Le seul Polyænus rapporte un de ses usages particuliers, qui marque tout au plus, qu'il avoit fait l'épreuve des caprices de l'une & de l'autre fortune : cet usage étoit d'avoir toujours trois habits absolument différens. Il se servoit du premier, qui sans doute étoit le plus brillant, & connu des ennemis même, comme de ses propres troupes, quand il les rangeoit en bataille : le second étoit un habit de combat, que ses seuls Officiers, & peut-être quelques vieux soldats sçavoient distinguer : le troisiéme, destiné aux tristes occasions d'une déroute générale, l'auroit rendu méconnoissable à ses plus familiers. Son regne, selon Diodore, fut de 38 ans, ayant commencé la 4e année de la CVIIe Olympiade, & fini la 2e année de la CXVIIe. Nous ignorons par quelles actions il le rendit mémorable ; mais Strabon assûre qu'elles le furent au point, qu'après sa mort on le mit au rang des Dieux ; & si j'entreprenois son panégyrique, je serois peut-être tenté de dissimuler que Dinarque dans la harangue que j'ai déja citée, traite Bérisade, Satyrus & Gorgippus de tyrans injustes & cruels, quoiqu'il fût bien aisé de lui répondre, qu'il ne parloit aussi que pour rendre plus odieuses à la République, les liaisons de Démosthéne avec des Princes étrangers.

SATYRUS III. EUME'LUS. PRYTANNIS.

Pærisade laissa trois enfans, Satyrus, Eumélus & Prytannis : ils ne s'accordérent pas sur la succession de leur pere, qui paroissoit l'avoir destinée toute entiere à Satyrus, comme à l'aîné. Eumélus qui étoit le second, & peut-être le troisiéme, s'étoit précautionné de bonne heure contre cette destination par des alliances secretes avec la plûpart des nations barbares qui

qui environnoient le Bosphore : ils se firent une guerre sanglante. Satyrus voulant prévenir les desseins d'Eumélus qui s'avançoit à grandes journées avec Ariopharnes Roi de Thrace un de ses alliés marcha à sa rencontre, & les armées s'étant trouvées en présence, n'attendirent point d'autre signal pour se charger. Le combat fut des plus opiniâtres, mais la victoire s'étant enfin déclarée pour Satyrus, il en joignit les droits à ceux de sa naissance. Eumélus & Ariopharnes se jetterent dans une place forte, Satyrus en forma aussitôt le siége, & il étoit déja parvenu au pied de la muraille, quand il eut le bras percé d'un javelot. Il mourut de sa blessure la nuit suivante, n'ayant survécu que neuf mois à son pere. Son corps fut porté à Panticapée, où commandoit Prytannis, qui après lui avoit fait faire de magnifiques obséques, voulut aller rassûrer l'armée qui avoit précipitamment levé le siége, & qui paroissoit vaincue par la seule perte de son Chef. Eumélus qui avois mis à profit tous les momens que la fortune lui avoit laissés, amusa d'abord Prytannis par des propositions de partage, puis ayant reçu de grands renforts des barbares, il le poursuivit avec tant de supériorité, que l'ayant enfin acculé dans l'Isthme voisin du Palus Mæotide, il le réduisit à capituler, & à renoncer à toutes ses prétentions. Prytannis délivré de ce péril, sentit trop vivement l'injustice du traité, il se remit en campagne ; Eumélus le vainquit une seconde fois, & lui ôta la vie : il traita de même tous ceux qui étoient en quelque liaison de parenté ou d'amitié, soit avec Prytannis, soit avec Satyrus. Un jeune Pærisade fils de Prytannis, fut le seul qui échappa à la vengeance du vainqueur ; il se réfugia chez Agar Roi des Scythes, mais on n'entendit plus parler de lui.

Eumélus devenu maître absolu du Bosphore, tâcha d'y faire oublier par la douceur de son gouvernement, les violences qu'il avoit employées pour y parvenir. Il rendit aux habitans de Panticapée leurs anciens priviléges, que ses prédécesseurs avoient abolis peu à peu ; il les augmenta même, & supprima une partie des impôts ordinaires. Mais la durée de son regne

ne fut pas aſſez longue, pour pouvoir bien démêler toutes ſes vûes dans un ſi favorable changement.

Un jour qu'il revenoit à la ville pour un ſacrifice, les chevaux attelés à ſon char s'emporterent avec tant de fougue, que le conducteur s'écria qu'il ne pouvoit plus les retenir. Eumélus craignit qu'ils ne le traînaſſent dans quelque précipice, il voulut ſe jetter à terre ; mais s'étant embarraſſé dans un des bouts du pavillon qui le couvroit, il tomba ſous une roue, & finit ainſi ſa vie, après un regne de 5 ans & quelques mois.

On prétendoit que Satyrus & lui dans leur jeuneſſe, ayant conſulté l'Oracle ſur les principaux évenemens de leur vie, il avoit répondu au premier, *à muſculo ſibi caveret*, φυλάξασθαι τὸν μῦν, ce qui lui avoit donné une ſi grande averſion pour les rats, que non content de leur faire une guerre aſſidue, il étoit même attentif à ce qu'aucun de ſes domeſtiques ou Officiers ne portât quelque nom approchant : mais le javelot dont il fut bleſſé, lui ayant coupé un muſcle du bras, qu'on appelle de même en grec τὸν μῦν, il comprit auſſitôt le ſens de l'Oracle, & le danger de ſa bleſſure. Le même Oracle avoit annoncé à Eumélus, qu'il périroit dans une maiſon branlante & portative, φερομένην οἰκίαν φυλάξασθαι ; il prenoit donc toûtes les précautions imaginables pour n'en jamais habiter que de très-ſolides ; & il ne ſongeoit pas que ſon char étoit celle dont l'Oracle avoit parlé.

SPARTACUS IV. Spartacus IV. du nom ſuccéda à ſon pere Eumélus, & regna 20 années entiéres, qui finirent à la 4[e] de la CXXII[e] Olympiade, 389 ans avant Jeſus-Chriſt. C'eſt tout ce que nous en ſçavons ; & depuis lui juſqu'à un Pæriſade dernier du nom, qui fut obligé de céder ſes Etats à Mithridate Eupator Roi de Pont, qui eſt le grand Mithridate, on ne trouve pas la moindre choſe dans l'hiſtoire ſur les Rois, ni ſur les peuples du Boſphore Cimmérien. On en ſera moins étonné, quand on ſera attention, que c'eſt préciſément en cet endroit-là que commencent à manquer les livres de Diodore de Sicile que nous avons perdus, & que nous n'avons peut-être plus aucun des Auteurs qu'il avoit extraits dans ſon ouvrage.

Ce que nous venons de dire de ces Rois, suffit pour faire aisément reconnoître les Médailles qui pourroient encore s'en présenter, & pour déterminer le rang qu'elles doivent occuper dans les sçavantes & précieuses collections de ces monumens. Il ne nous reste sur cela qu'une difficulté à résoudre.

La Médaille de Pærisade ne seroit-elle point une suite des honneurs divins, que les habitans de Panticapée lui rendirent après sa mort; & en ce cas-là, doit-elle tirer à conséquence, & nous en faire espérer d'autres des Rois du Bosphore Cimmérien, qui ont précédé ou suivi Pærisade, & qui n'ayant peut-être jamais fait frapper pendant leur vie de monnoye particuliere à leur coin, n'ont pu, comme lui, en laisser après leur mort des apparences trompeuses, parce qu'ils n'ont pas été mis de même au rang des Dieux? Je sens avec combien d'avantage je pourrois saisir une circonstance capable d'entretenir dans le cœur des Princes ces sentimens de grandeur & d'humanité, qui seuls les élévent véritablement au-dessus des autres hommes; & dans le cœur des peuples, ces justes mouvemens de reconnoissance qui intéressent toute la postérité: je reconnois même qu'on ne courroit pas grand risque à attendre que quelque nouvelle découverte, réservée peut-être à un autre siécle, vint déranger un systême jusque-là si plausible. Mais comme nous sacrifions ici à la vérité toute simple, par préférence à la plus belle morale qu'on pourroit imaginer à ses dépens, je ne crains point de dire que la Médaille de Pærisade n'a aucun des caractères qui pourroient faire juger qu'elle a été frappée après sa mort. Nous en avons qui le furent ainsi, & précisément dans le même temps, en l'honneur de Ptolémée Soter & de Bérénice sa femme, mis au rang des Dieux; ils en portent le surnom, & on y lit ΘΕΩΝ ΑΔΕΛΦΩΝ. D'ailleurs, ces Médailles sont d'un volume très-différent de celui de la monnoye courante de ce même Ptolémée & des suivans, & elles y ressemblent encore moins par le type. Celle de Pærisade n'est pas seulement, comme je l'ai déja remarqué, de la même grandeur & du même poids que celles d'Alexandre & de Philippe de Macédoine, dont il

étoit contemporain ; elle est encore toute semblable pour le type à celles de Lysimaque, qui regnoit aussi de son temps dans le Bosphore de Thrace; & loin d'être chargée de ces titres superbes que prodigue l'amour des peuples, ou qu'exige la vanité des successeurs, elle ne contient que le nom & la qualité du Prince qui lui donnoit cours : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΑΙΡΙΣΑΔΟΥ, *du Roi Pærisade*, comme on a pour toute inscription sur celles de Lysimaque, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΙΣΙΜΑΧΟΥ, *du Roi Lysimaque*.

Mais, que ne sera-ce point, si à toutes ces raisons de convenance & de similitude, nous pouvons joindre la preuve que les Rois du Bosphore prédécesseurs de Pærisade, entr'autres son pere Leucon, y avoient une monnoye particuliere à leur coin ? Polyænus nous la fournit cette preuve, & dans un détail qui marque d'ailleurs, que l'on taxe bien souvent de nouveauté des usages très-anciens. *Leucon*, dit-il, *fit publier dans ses Etats, qu'il vouloit changer l'empreinte de sa monnoye, il décria l'ancienne, & se l'étant fait apporter, il la réforma véritablement ; mais pour lors il donna à chaque piéce le double de sa premiere valeur, & n'en rendit ainsi que la moitié.* Loin donc de borner nos espérances au seul Pærisade, il nous est permis de les étendre à la plûpart des autres Princes du Bosphore, dont je viens de rassembler les noms épars; & si l'exemple de Leucon n'a pas été en pure perte pour ses successeurs, leurs Médailles peuvent former une variété de revers, qui est infiniment plus rare dans les Rois Grecs, que dans les Empereurs Romains.



LA GALLERIE DE VERRÈS.

Par M. l'Abbé FRAGUIER.

ROME a été long-temps ſans goût pour les arts. Elle n'en connut bien le prix qu'après que Marcellus, (*a*) Scipion, Flaminius, Paul Emile & Mummius eurent expoſé à ſes yeux ce que Syracuſe, l'Aſie, la Macédoine, Corinthe, l'Achaïe & la Bœotie avoient de plus beaux ouvrages de l'art. Elle vit avec admiration les tableaux, les bronzes, les marbres, & tout ce qui ſert de décoration aux temples & aux places publiques. 13. de Mai 1718. *L. 1. in Verr. p.* 460. *&* 4. *p.* 273.

Ce ſpectacle que le luxe & la magnificence des Grecs avoit produit, inſpira bientôt aux Romains l'amour de la magnificence & du luxe. Ce fut à qui orneroit le plus ſuperbement ſes maiſons à la ville & à la campagne. Le moyen le moins criminel qu'ils miſſent en œuvre, étoit d'acheter à vil prix des choſes qui n'avoient point de prix. Le gouvernement des pays conquis leur en offroit les occaſions. Tant que les mœurs ne furent pas corrompues, il n'étoit pas permis aux Gouverneurs de rien acheter des peuples que le Senat leur ſoûmettoit. Mais quand les mœurs commencerent à changer, les peuples euſſent été heureux de ne voir violer qu'en ce point les réglemens de la République. Ceux dont ils dépendoient auroient eu quelque meſure dans leurs déſirs, & dans la maniere de les contenter. L'avidité des uns enlevoit tout, (*b*) il n'étoit pas mention de payement: les autres plus meſurés dans leurs démarches, ſur des prétextes plauſibles empruntoient des villes ou des particuliers ce que ces particuliers & ces *Verr.* 4. *p.* 191.

(*a*) *Lucius Scipio tranſtulit in triumpho argenti cælati pondo MCCCCL. & vaſorum aureorum pondo M D. an. conditæ urbis* 565. Plin. lib. 33, p. 72. *Vide, ſi lubet, locum ipſum, hoc eſt, ſect.* 53.

La donation d'Attalus mit le peuple Romain en goût des curioſités. *Ib.*

(*b*) *Cic. pro domo ſuâ*, p. 395. *R. S. collatus cum Verr.* n. 4. *P.* 189. *Græv.*

villes possédoient de plus beau : & si quelqu'un avoit le soin de le leur restituer, la plûpart se l'approprioient.

Verrès qui fut accusé & convaincu de concussion, n'avoit rien pris, disoit-il, ni rien emprunté. C'étoit à grands frais qu'il avoit acquis tout ce qu'on voyoit chez lui : & que n'y voyoit-on pas? Les goûts ordinairement sont partagés :

Hor. Sat. 4. lib. 1. *Hunc capit argenti splendor, stupet Albius ære.*

Verr. 4. c. 1. Celui de Verrès embrassoit tout : or, argent, yvoire, diamans, perles, statues, tableaux, meubles somptueux, rien n'étoit assez beau pour lui, aussi rien n'étoit plus superbe que sa maison, ce n'étoit que statues dans les cours & dans les jardins; mais on peut croire que ce qu'il avoit de plus précieux remplissoit sa gallerie.

(*a*) C'est de cette gallerie que j'ai cru pouvoir entretenir la Compagnie. Elle valoit bien celles dont nous lisons tous les jours des descriptions. Laissons Cicéron signaler sa jeunesse par une accusation d'éclat : laissons-le soutenir contre Hortensius que Verrès est un voleur public. Jouissons cependant d'un spectacle si proportionné à nos études.

Il est juste de commencer par Jupiter. La statue de ce Dieu étoit une des plus apparentes qu'on vît dans la gallerie de Verrès : elle représentoit Jupiter surnommé ΟΥΡΙΟΣ, *le dispensateur des vents favorables*. On ne connoissoit dans tout le monde que trois statues de Jupiter avec ce titre : l'une étoit au Capitole, où Quintius Flamininus l'avoit consacrée des dépouilles de la Macédoine : l'autre, dans un ancien temple bâti à l'endroit le plus étroit du Bosphore de Thrace : la troisiéme avoit été apportée de Syracuse dans la gallerie de Verrès. Ce Jupiter que les Grecs surnommoient Οὔριος, les Romains sans aucun égard au surnom qu'il avoit en grec, le nommérent IMPERATOR. On peut croire que Flamininus, pour rapporter à la protection des Dieux tous les succès

Verr. 4. p. 279. c. 57. 58.

(*a*) *Pinacotheca. Vitruv. Plin.* Voyez dans le Vitruve de M. Perrault, la planche qui est à la page 206, pour le chap. 5 du livre 6. *Vide Plin. lib. 35, p. 238, quorum tabulæ Pinacothecas implent.*

qu'il avoit eus en Macédoine, consacra sous ce titre la statue de Jupiter qui étoit le fruit de sa victoire.

La Diane de Ségeste n'étoit pas moins remarquable. C'étoit une grande & riche statue de bonze : la Déesse étoit voilée à la maniere des Divinités du premier ordre ; *pedes vestis defluxit ad imos.* Mais dans cette grande taille, & avec une draperie si majestueuse, on retrouvoit l'air & toute la légéreté de la jeunesse. Elle portoit le carquois attaché sur l'épaule : de la main droite elle tenoit son arc, & dans la main gauche elle avoit un flambeau allumé. L'Antiquité chargeoit de symboles les figures de ses Dieux pour en exprimer tous les différens attributs, en quoi elle n'a peut-être pas eu toujours assez d'égard au tout ensemble. Pétrarque a marqué plus d'attention pour la vaisemblance : il n'a jamais donné de flambeau à l'amour. Que servent en effet un arc & des fléches à qui a une main occupée ? *Verr. 4. p. 241.* *Æneid. 1. 408.*

Cette statue de toute antiquité avoit appartenu à Ségeste, ville de Sicile fondée par Enée : elle en étoit en même temps un des plus beaux ornemens, & la plus célébre dévotion. Les Carthaginois l'avoient enlevée. Quelques siécles s'étant écoulés, le jeune Scipion vainqueur de Carthage la rendit aux Ségestains : on la remit sur sa base avec une inscription en grands caractères, qui marquoit & le bienfait, & la piété de Scipion. Cette Diane est d'autant plus digne de notre curiosité, que les Médailles de Ségeste ne nous présentent rien de semblable.

Deux statues de Cérès étoient l'élite de tous les temples de la Sicile, où Verrès avoit commandé pendant trois ans. L'une venoit de Catane, l'autre d'Enna, deux villes qui gravoient sur leurs monnoyes la tête de Cérès. *Paruta.*

Celle de Catane avoit de tout temps été révérée dans l'obscurité d'un lieu saint, où les hommes n'entroient point. Les femmes & les filles étoient chargées d'y célébrer les mystères de la Déesse. *Verr. 4 p. 259.*

Celle d'Enna étoit encore plus respectable : c'étoit une figure de bronze ni grande ni petite, mais d'un travail singulier.

La Déesse tenoit une torche de chaque main, pour représenter celle qu'elle alluma aux feux du Mont Etna, lorsqu'elle cherchoit sa fille que Pluton avoit enlevée.

L'an de Rome 622, après que le meurtre de Tiberius Gracchus eut jetté le trouble & l'épouvante dans la République, on trouva que les vers de la Sibylle ordonnoient d'appaiser Cérès : *Cererem placari oportere.* Les Députés du collége des Prêtres se transporterent à Enna aux pieds de cette statue, & ne furent pas moins frappés de religion, que s'ils fussent venus sous les yeux de la Déesse même.

Verr. 4. *p.* 265.

Ib. p. 249.

Mercure chez Verrès n'étoit que trop à sa place. C'étoit celui-là même à qui les Tyndaritains offroient tous les ans des sacrifices réglés. La statue étoit d'un grand prix, *signum magnæ pecuniæ.* Scipion vainqueur de l'Afrique l'avoit rendue au culte de ces peuples, dont les Médailles où l'on voit le caducée, sont une preuve de leur vénération pour Mercure.

Verr. 4. *p.* 254.

L'Apollon étoit revenu de même à ceux d'Agrigente : il étoit dans leur temple d'Esculape. Myron ce fameux statuaire y avoit épuisé tout son art, & pour rendre son nom éternel, il l'avoit mis sur une des cuisses en petits caractères d'argent. C'étoit faire une chose défendue. Phidias, dit Cicéron, voyant qu'il ne lui étoit pas permis de mettre son nom sur le bouclier de Minerve, trouva le moyen d'y mettre son portrait : *sui similem speciem inclusit in clypeo Minervæ, cum inscribere non liceret.* Je laisse à juger combien le nom de Myron mis contre la défense dans quelque pli de cette statue, en rehaussoit le prix dans la fantaisie des curieux.

Cic. I. Tusc. n. 54. *R. S.*

Verr. 4. *p.* 187.

L'Hercule étoit du même ouvrier. Verrès l'avoit eu à Messine d'un C. Heius, qui, parmi ses Dieux domestiques, possédoit ce qu'on voyoit de plus singulier & de plus beau dans cette ville.

Plin. l. 36. *p.* 275.

De-là lui venoit le Cupidon de Praxitéle, le pareil du Cupidon qu'on alloit voir à Thespies : celui de Verrès avoit déja été vû à Rome. Pline le met au rang des chefs-d'œuvre de Praxitéle.

Verr. 4. *p.* 188.

Auprès de ces Divinités on voyoit les Canephores qui avoient

avoient tant de part dans la pompe de leurs fêtes. On appelloit Canephores à Athénes, de jeunes filles qui parées superbement, marchoient dans les processions solemnelles, portant sur leurs têtes, & soutenant avec leurs mains des corbeilles remplies de choses destinées au culte des Dieux. Telles on voyoit celles-ci : c'étoient deux figures de bronze d'une grandeur médiocre, mais dont la beauté répondoit à l'habileté & à la réputation de Polycléte.

Considérons à présent l'Aristée, le Péon & le Tenès. L'Aristée venoit de Syracuse, où il étoit honoré dans le même temple que Bacchus. C'étoit un demi-Dieu fils d'Apollon & de la Nymphe Cyréne : sa figure étoit celle d'un jeune berger : ses emplois étoient rustiques ; le soin des troupeaux, des abeilles & des oliviers. Il avoit enseigné aux hommes l'usage du lait, du miel & de l'huile. Après le soin que Pindare a pris pour décrire sa naissance, son éducation, ses connoissances & sa gloire, il n'est pas étonnant que les plus grands maîtres de l'art se soient étudiés à en faire de belles statues. Les Poëtes ont souvent inspiré les Peintres & les Sculpteurs.

Verr. 4. p. 279. 280.

Pind. Pyth. od. 14.

Le Péan ou le Péon venoit de la même ville, mais du temple d'Esculape avec qui il partagéoit les honneurs divins. C'étoit le médecin des Dieux, le plus heureux de tous les médecins. Cette figure austère faisoit un contraste très-agréable avec l'Aristée que l'on peut imaginer aujourd'hui, ou comme l'Antinoüs, ou, si l'on veut, comme le S. Jean-Baptiste de Raphaël.

Pour le Ténès, il venoit de plus loin. Verrès l'avoit pris en passant à Ténédos. Il avoit déja fait un voyage à Rome, où il avoit paru dans le Comice. On l'avoit rendu à sa ville dont il passoit pour le fondateur, & où il étoit révéré comme le Dieu tutélaire : *Apud Tenedios sanctissimus Deus.* Il faut avouer que c'est une chose bien avantageuse que de s'attacher tout un peuple. Ce Ténès étoit un scélérat, qui s'étant diffamé dans son pays par un commerce criminel qu'il entretenoit avec sa belle-mere, se réfugia dans cette Isle déserte, & la rendit célébre par sa retraite, & par une ville qu'il y bâtit :

L. 1. in Verr. p. 455.

Vide Serv. ad hunc verſum. *Tenedos notiſſima famâ Inſula.*

Quelques antiquaires croÿent voir ſur une Médaille de Ténédos la tête de Ténès adoſſée à celle de ſa belle-mere ou de ſa ſœur.

Si la tête de Ténès eſt douteuſe ſur les monnoyes de Ténédos, celle de Sappho ne l'eſt pas ſur celles de Mytiléne ſa patrie. Son rare mérite dans la poëſie en avoit fait une eſpéce de Divinité ; auſſi, parmi les Dieux de toute eſpéce qui paroient la gallerie de Verrès, on admiroit la Sappho de bronze du célébre ſtatuaire Silanion. Rien n'étoit plus fini que cette ſtatue : Verrès l'avoit tirée du Prytanée de Syracuſe. Pline raconte que Silanion ayant jetté en bronze la ſtatue d'Apollodore ſon confrere, homme violent, & qui par dégoût briſoit ſouvent ſes propres ouvrages, il le repréſenta ſi parfaitement, que l'on croyoit voir, non Apollodore, mais la colère en perſonne : *non hominem ex ære fecit, ſed iracundiam.* A juger de l'un par l'autre, la Sappho de Verrès étoit, non un Poëte, mais la poëſie, non une femme paſſionnée, mais la paſſion en perſonne. L'épigramme de l'Antologie ſur un portrait de Sappho, lui donne également & la nobleſſe des Muſes, & les graces de Venus.

Verr. 4. p. 277. Plin. lib. 34. p. 126. Anthol. l. 4. p. 507.

Telles étoient les ſtatues que Cicéron trouva chez Verrès, lorſqu'en qualité de ſon accuſateur, il s'y tranſporta ſelon la coutume pour s'aſſûrer de ſes papiers. Verrès en avoit beaucoup d'autres : Scio, Samos, Aſpende, Perge, la Sicile, le monde entier avoit ſervi ſa curioſité. Cicéron prétend que la curioſité de Verrès avoit plus coûté de Dieux à Syracuſe, que la victoire de Marcellus n'y avoit coûté d'hommes. Verrès avoit mis des ſtatues en dépôt chez ſes amis : il leur en avoit donné, auſſi bien qu'à ſes protecteurs. Témoin le Sphinx d'Hortenſius, ſi connu par le bon mot de Cicéron. La figure du Sphinx eſt connue : celui-ci étoit un bronze de Corinthe. Hortenſius à qui Verrès en avoit fait préſent, le faiſoit porter dans tous les lieux où il alloit ; il ne le perdoit pas de vûe : on peut juger par-là de ſon extrême beauté. Pline qui raconte

Verr. 1. p. 454. 455. 458. 459. 460. Verr. 3. p. 9. 10. Verr. 4. p. 210. Plin. l. 34. p. 108.

ce fait, ajoute que Cicéron & Hortenfius étant dans la chaleur de la conteftation au fujet de Verrès, il échappa à Hortenfius de dire, Pour moi je n'ai point appris à expliquer les énigmes. Vous le devriez fçavoir, répartit Cicéron, vous avez chez vous le Sphinx. Je ne fçais où Plutarque a pris que ce Sphinx d'Hortenfius étoit d'yvoire, contre le témoignage formel de Pline & de Quintilien. *Quintil. l. 6. p. 180.* *Plut. in Cic.*

Mais un morceau unique, & que Verrès ne montroit qu'à fes bons amis, c'étoit la ftatue de ce joueur de lyre, dont la maniere de toucher cet inftrument avoit, parmi les Grecs, fondé un proverbe; car comme il fembloit ne jouer que pour lui feul, fans fe mettre en peine fi les autres l'entendoient, on lui comparoît ceux qui ne fongeoient qu'à leur intérêt particulier : *c'eft*, difoit-on, *le Muficien d'Afpende, il ne joue que pour lui.* Afpende étoit une ville ancienne & fameufe dans la Pamphylie. Verrès y fit une ample moiffon; mais il ne prifoit rien autant que fon joueur de lyre: la vue n'en étoit que pour lui feul, en quoi, dit Cicéron, il renchérit par-deffus l'adreffe du Muficien. *Verr. 1. p. 458.*

Examinons préfentement des morceaux qui n'étoient pas ce que Verrès avoit de moins précieux. Je mets dans ce rang plufieurs petites victoires, telles que nous les voyons dans les Médailles fur la main des Divinités. Il y en avoit entr'autres une fort belle, que Verrès avoit détachée à Enna d'une grande ftatue de Cérès. Il y en avoit d'yvoire; Verrès avoit eu celles-là d'un ancien temple de Junon, bâti fur le promontoire de Malte. C'eft apparemment cette Junon qu'on voit fur les Médailles Puniques de cette Ifle. L'ufage de l'yvoire dans les ouvrages de fculpture étoit ordinaire dès les premiers temps de la Gréce: Homere en parle, quoiqu'il ne parle jamais des Eléphans. Long-temps depuis, Phidias fit en yvoire la ftatue de Minerve avec ce bouclier admirable dont Pline nous a confervé la defcription. Le vieux Denys ne fe faifoit point un fcrupule d'enlever de femblables petites Victoires d'or que les Dieux tenoient à la main, & fembloient lui préfenter : *je ne les prends pas*, difoit-il, *je les accepte.* *Verr. 4. n. 49. 50.* *Odyff. δ. v. 73.* *Plin. l. 36. p. 274.* *Plato. Hip. maj p. 290.* *Cic. 3. de N. D. n. 121. R. S.*

Verr. 4. p. 211. 217. Un grand vase en forme de cruche, *hydria*, ornoit une magnifique table de citronnier. Elle étoit de la façon de Boëthus Carthaginois, dont Pline nous a transmis la gloire avec la liste de ses principaux ouvrages. Il excelloit sur-tout à travailler en argent, ce qui peut faire croire que cette *hydria* étoit d'argent; & cela est d'autant plus vraisemblable, que Cicéron fait attention au poids: *hydriam Boëthi manu factam, grandi pondere.* Quelque beau cependant que fût ce vase, celui d'à côté étoit encore plus admirable. C'étoit une seule pierre précieuse, creusée avec une adresse & un travail prodigieux. Cette piéce venoit d'Orient: elle étoit tombée entre les mains de Verrès avec le riche candélabre dont nous parlerons dans la suite.

Plin. l. 33. p. 75. & 34. p. 127.

Verr. 4. p. 232.

Il n'y avoit point en Sicile de maison un peu accommodée, qui n'eût son argenterie pour servir au culte des Dieux domestiques. Elle consistoit en patéres de toutes grandeurs, soit pour les offrandes, soit pour les libations, & en cassolettes à faire fumer l'encens: ces piéces étoient toutes plus précieuses pour la façon que pour le métal. A les voir, on pouvoit juger que les arts dans la Sicile avoient été portés à un haut degré de perfection. Verrès aidé de deux Grecs qui s'étoient donnés à lui, l'un peintre, l'autre statuaire, avoit choisi parmi tant de richesses ce qui convenoit le mieux pour l'ornement de sa gallerie. C'étoit des coupes de forme ovale, *scaphia*, chargées de figures en relief, *sigillis*, & de piéces de rapport, *emblematis*; des vases de Corinthe posés sur des tables de marbre soûtenues sur trois pieds à la maniere du sacré Trépied de Delphes, & qu'on appelloit pour cela *mensæ Delphicæ.* Si Verrès n'agréoit pas les vases entiers, il en détachoit du moins les anses, les petites statues, & les morceaux de ciselure incrustés, pour en faire ensuite usage dans des vases plus riches & mieux travaillés.

Verr. 4. p. 206. 219.

Ib. p. 221.

Il faut de tout chez un curieux comme Verrès. On trouvoit ici des cuirasses & des casques d'airain de Corinthe ciselés, de grandes urnes du même métal & du même travail, des dents d'Eléphans d'une grandeur incroyable, sur lesquelles on

lisoit en caractères puniques, que le Roi Massinissa les avoit renvoyées à Malte au temple de Junon, d'où le Général de sa flotte les avoit enlevées. On y trouvoit jusqu'à l'équipage du cheval, (a) *phaleras*, qui avoit appartenu au Roi Hiéron; à côté de quoi, deux petits chevaux d'argent sur deux piédestaux offroient un nouveau spectacle aux yeux des connoisseurs. *Verr. 4. p. 261.* *Ib. p. 215.*

L'antique indépendamment de la matiére se soutient par lui-même. L'ancienneté & le grand goût en font le mérite. Les vases d'or dont Verrès avoit un très-grand nombre, étoient modernes, mais il avoit sçû les rendre & plus beaux, & aussi respectables que l'antique. Il avoit établi à Syracuse dans l'ancien palais des Rois, un grand attelier d'orfévrerie, où, pendant huit mois entiers, tous les ouvriers qui ont rapport à cet art, soit pour dessiner les vases, soit pour y ajoûter des ornemens, travaillerent continuellement pour Verrès, & ne travaillérent qu'en or: *cum vas nullum fieret nisi aureum.* Le grand art des ouvriers consistoit dans l'élégance du dessein, & dans une belle proportion des piéces nouvelles avec les morceaux anciens qu'on y devoit enchasser, & que Verrès avoit exprès détachés de tout ce qui lui avoit passé par les mains. On eût dit que ces différentes parties étoient faites l'une pour l'autre, tant le mélange en étoit conduit & ménagé avec intelligence & justesse. *Ib. p. 225. 226.* *Ib p. 217. 219. 220. 223.*

Les tapisseries étoient rehaussées d'or: cette mode venoit d'Attalus Roi de Pergame. (b) Le reste des meubles n'y cédoit en rien: la pourpre de Tyr y éclatoit de tous côtés. Verrès pendant tout le temps de son gouvernement avoit établi dans les meilleures villes de la Sicile & à Malte, des manufactures où l'on ne travailloit qu'à ses meubles. Toutes les laines étoient teintes en pourpre. Il fournissoit la mätiere, la façon ne lui coutoit rien. *Ib. p. 228. 229. 261.*

Il n'est pas possible aujourd'hui de sçavoir qui étoient ces

(a) *De significatione hujus vocis* phaleræ *vide Plin. lib.* 33, *p.* 12, *&* *notam Hard.*

(b) *Verr.* 4, *p.* 203. *Plin. l.* 8, *sect.* 74, *l.* 33, *p.* 39. *Attalicis jampridem* (aurum) *intexitur, invento Regum Asiæ.*

Verr. 4. p. 275. anciens Rois ou tyrans de Sicile, dont les vingt-ſept portraits du temple de Minerve à Syracuſe étoient rangés par ordre dans la gallerie de Verrès. A peine en trouve-t-on huit ou neuf dans les Médailles de Sicile. Dans d'autres tableaux anciens qu'il avoit tirés du même temple, on voyoit un combat de Cavalerie d'Agathoclès ce tyran de Sicile, qui du dernier rang des citoyens s'étoit élevé à la ſouveraine puiſſance de ſon pays. Nous avons dans les Médailles la tête de cet Agathoclès.

Ib. p. 274. Juſtin. l. 22. Spanh. p. 252. & ex eo, Har. in Sicil.

Verr. 4. p. 275. 276. La porte de la gallerie étoit richement hiſtoriée : Verrès avoit dépouillé celle du temple de Minerve à Syracuſe : la plus belle & la plus magnifique porte qui fût à aucun temple. Pluſieurs fameux Grecs en avoient parlé dans leurs écrits, & tous convenoient que c'étoit une merveille de l'art. Elle étoit décorée d'une maniere également convenable, & au temple de la Déeſſe des beaux arts, & à une gallerie qui renfermoit ce que les beaux arts avoient produit de plus précieux. Une très-belle tête de Gorgone coëffée de ſes ſerpens, & travaillée en perfection, rempliſſoit le milieu, le reſte étoit couvert d'yvoire ſculpté, où divers ſujets de la fable étoient repréſentés. Virgile décrit quelque choſe de ſemblable dans le projet du temple qu'il promet à Auguſte :

Geor. 3. 26.

In foribus pugnam ex auro, ſolidoque elephanto
Gangaridum, faciam.

Verr. 1. p. 467. Verrès avoit enlevé des portes de ce fameux temple de gros clous dont les têtes étoient d'or, *bullas aureas*, & en avoit orné la porte de ſa gallerie. A côté de la porte on trouvoit deux grandes & belles ſtatues, que Verrès avoit emportées du temple de Junon à Samos. Elles pouvoient être d'un Théodore de Samos, habile peintre & ſtatuaire dont parle Pline, & dont Platon fait mention en quelque endroit.

Plin. l. 34. p. 127. & l. 35. p. 237. Plato, in Ione p. 533. A.

Verr. 4. p. 230. Ib. n. 27. La gallerie étoit éclairée par pluſieurs luſtres de bronze, mais ſur-tout par un candélabre merveilleux, que deux Princes d'Orient avoient deſtiné au temple de Jupiter Capitolin. Comme ce temple avoit été brûlé par le feu du ciel, & que

Q. Catulus le faisoit réédifier plus superbe qu'auparavant, les deux Princes voulurent attendre qu'il fut achevé de bâtir pour y consacrer leur offrande. Un des deux qui étoit chargé du candélabre, passa par la Sicile pour regagner la Commagéne : Verrès commandoit en Sicile ; il vit le candélabre, il l'admira, il l'emprunta, il le garda. C'étoit un présent digne, & des Princes qui le vouloient offrir au temple de Jupiter, & de ce temple même, le lieu de toute la terre le plus auguste, si l'on en excepte le temple du vrai Dieu : *Candelabrum è gemmis opere mirabili perfectum.* *Verr. p. 233.*

Je crois avoir présenté à la Compagnie un nombre d'antiques assez dignes d'arrêter quelques momens son attention. Que si quelqu'un doutoit de l'extrême beauté de ces piéces, je répondrois premierement, qu'on ne peut, ce me semble, former de doutes sur celles dont les ouvriers sont connus, Myron, Boëthus, Praxitéle, Silanion, Polycléte. Pour les autres morceaux, sur quoi nous n'avons que le témoignage de Cicéron, je dirois en second lieu, qu'il n'a pu tromper sur des choses dont les yeux de tout Rome pouvoient juger. Il se seroit rendu suspect sur celles dont le jugement étoit & plus difficile, & plus important.

Mais Cicéron lui-même s'y connoissoit-il? il s'y connoissoit certainement: ses actions & ses écrits le prouvent assez. Quant à ses actions, on sçait avec quelles instances il prioit Atticus de lui choisir à Athénes des marbres & des bronzes pour orner sa bibliothéque : mais si l'on juge de son gout par celui qu'il marque dans ses écrits, on le regardera comme un des plus fins connoisseurs. Je trouve, dit-il, que Canachus dans ses statues fait voir un goût sec & dur. Calamis tout dur qu'il est, ne l'est pas tant que Canachus. Myron n'est pas encore assez dans le vrai, quoiqu'absolument parlant, ce qui sort de sa main soit beau : Polycléte est fort au-dessus, & à mon sens il a attrappé la perfection. Il en est de même dans la peinture : Zeuxis, Polygnote, Timante, & tous les bons maîtres qui n'ont employé que quatre couleurs, sont louables pour la partie du dessein, & pour les contours ; mais dans Echion,

L. 1 ad Att. passim : adde epist. 24. l. 7. ad Famil.

Cic. de clar. Orator. n. 35. p. 227. R. S.

Nicomaque, Protogéne, Apelle, tout eſt parfait.

Voilà le langage d'un homme qui s'y connoît, & je ne dois plus appréhender de diminuer le prix des choſes dont j'ai parlé, quand je dirai en termes de Térence, que Cicéron eſt mon garant :

Terent. Prol. Heautont.

Veſtrum judicium fecit, me actorem dedit ;
Sed hic actor tantum potuit à facundiâ,
Quantum ille potuit cogitare commodè.

DISSERTATION

Sur le Phare d'Alexandrie, ſur les autres Phares bâtis depuis, & particulierement ſur celui de Boulogne ſur Mer, ruiné depuis environ quatre-vingts ans.

Par le R. P. D. BERNARD DE MONTFAUCON.

7. de Janvier 1721.

C'EST l'opinion des plus habiles que la navigation eſt preſque auſſi ancienne que le monde. La nature aidoit les hommes à découvrir un art ſi utile & ſi néceſſaire. Ils voyoient flotter des arbres & des ſolives ; quoi de plus aiſé que d'en joindre pluſieurs pour paſſer au moins les rivieres & les plus petits bras de mer ? Ils voyoient nager des coupes & des taſſes de bois ; quoi de plus facile que de donner quelque creux à des piéces de bois liées enſemble pour aller plus ſurement ſur l'eau ?

Cet art, comme tous les autres, étoit apparemment fort imparfait au commencement, mais le fréquent uſage le perfectionna ſans doute bientôt. On apprit dans la ſuite des temps non-ſeulement à conſtruire des vaiſſeaux plus ſolides & plus commodes, mais auſſi à leur préparer des retraites où ils fuſſent à couvert & des tempêtes, & des inſultes des ennemis ; c'eſt ce que nous appellons ports. Ces ports étoient ſouvent munis de tours, tant pour les défendre, que pour ſervir la nuit à guider ceux qui alloient ſur mer, par le moyen des

des feux qu'on y allumoit. C'est de ces tours que nous allons parler : elles étoient en usage dès les plus anciens temps. Leschès auteur de la Petite Iliade, Poëte fort ancien, & qui vivoit en la xxx[e] Olympiade, en mettoit une au promontoire de Sigée, auprès duquel il y avoit une rade où les vaisseaux abordoient. La Table Iliaque faite du temps des premiers Empereurs, représente cette tour : & l'inscription qui est à côté fait voir que c'est sur l'autorité de Leschès qu'elle a été dessinée. Il y avoit des tours semblables dans la Pirée d'Athénes, *Thucydid. lib. 8.* & dans beaucoup d'autres ports de la Gréce.

Ces tours étoient d'abord d'une structure fort simple ; mais Ptolémée Philadelphe en fit faire une dans l'Isle de Pharos si grande & si magnifique, que quelques-uns l'ont mise parmi les merveilles du monde. Ammien Marcellin & Tzetzès attribuent ce grand ouvrage à Cléopatre Reine d'Egypte : d'autres en donnent la gloire à Alexandre le grand. Mais tous ces Auteurs sont invinciblement réfutés par les témoignages de Strabon, de Pline, de Lucien, d'Eusébe, de Suidas, & de plusieurs autres, qui disent que Ptolémée Philadelphe en fut l'auteur, ausquels on peut ajoûter César, qui dans son livre de la guerre d'Alexandrie dit qu'elle avoit été bâtie par les Rois d'Egypte. Cette différence d'opinions sur l'origine d'une tour qui avoit autrefois porté le nom de son fondateur, est apparemment venue de la fourberie de Sostrate qui en fut l'architecte. Il vouloit immortaliser son nom, ce qui n'auroit pas été blâmable, s'il n'eût en même temps voulu supprimer celui de Ptolémée, qui en faisoit la dépense. Pour cet effet il s'avisa d'un stratagême qui lui réussit : il grava profondément sur la tour cette inscription, Σώστρατος Κνίδιος Δεξιφάνους, Θεοῖς σωτῆρσιν ὑπὲρ τῶν πλωϊζομένων, *Sostrate Cnidien, fils de Dexiphane, aux Dieux sauveurs en faveur de ceux qui vont sur mer ;* & sçachant bien que le Roi Ptolémée ne seroit pas content d'une telle inscription, il la couvrit d'un enduit fort léger, qu'il sçavoit bien ne pouvoir pas résister long-temps aux injures de l'air, & y mit le nom de Ptolémée. L'enduit & le nom du Roi tomberent dans quelques années, & l'on n'y vit

plus que l'inſcription, qui en donnoit toute la gloire à Soſtrate : le nom de Ptolémée Philadelphe étant une fois tombé, cela produiſit dans la ſuite des temps quelque différence de ſentimens ſur le fondateur de la tour du Phare.

Pline a prétendu que Ptolémée par modeſtie & par grandeur d'ame, *magnanimitate*, voulut que Soſtrate mît ſon nom ſur la tour, ſans qu'il y fût fait aucune mention de lui. Mais ce fait n'eſt nullement croyable; cela auroit paſſé dans ce temps-là, & paſſeroit même encore aujourd'hui pour une grandeur d'ame mal entendue. On n'a jamais vû de Prince qui ait refuſé de mettre ſon nom ſur des ouvrages magnifiques faits pour l'utilité publique, & qui en ait voulu donner toute la gloire aux Architectes. Il y a plus d'apparence que Pline ſçachant qu'il n'y avoit ſur la tour que le nom de l'Architecte, & en ignorant la véritable cauſe, n'aura dit cela que par conjecture : mais cette conjecture n'a nulle vraiſemblance.

Cette tour fut donc bâtie en l'Iſle de Pharos, qui n'eſt éloignée de la terre ferme que de 7 ſtades, ou d'un bon quart de lieue. Il s'éléve là-deſſus une queſtion à l'occaſion d'Homére, qui fait dire à Ménélas dans ſon Odyſſée, qu'elle eſt éloignée de l'Egypte d'une journée entiere d'un vaiſſeau allant le vent en poupe. Quelques Anciens ont pris cela pour une énorme bévûe : ils diſent qu'Homére, qui ne connoiſſoit pas aſſez l'Egypte, ſe trompe viſiblement en cet endroit : d'autres prennent le parti d'Homére, & voici comment. Hérodote dit qu'une bonne partie de la baſſe Egypte eſt un préſent que le Nil a fait peu à peu aux Egyptiens. Ce fleuve, dit-il, dans ſes débordemens traîne un limon, qui repouſſé par les flots s'arrête toujours ſur les côtes, & aggrandit inſenſiblement la terre aux dépens de la mer. Sur cela, Pline qui paroît avoir puiſé ceci dans Hérodote, quoiqu'il ne le diſe pas, tâche de juſtifier Homére, en diſant que depuis ce temps-là le Nil en traînant toujours ſon limon, a enfin approché la terre de l'Iſle de Pharos. Mais ce ſentiment a de grandes difficultés ; car ſi depuis le temps de Ménélas juſqu'à Ptolémée Philadelphe, la terre a gagné ſur la mer l'étendue d'une grande journée de

chemin, quoiqu'il n'y ait guères plus de mille ans de l'un à l'autre, d'où vient que dans deux mille ans écoulés depuis Ptolémée jusqu'à nos jours, la terre n'a presque rien gagné sur la mer, quoique le Nil traîne toujours du limon à son ordinaire?

D'habiles gens du siécle passé ont défendu ce grand Poëte en une autre maniere. Ils prétendent que quand il dit que l'Isle de Pharos est éloignée d'une journée de l'Egypte, il entend cela du Nil, qu'il appelle toujours *Ægyptus*.

Πρίν γ' ὅταν Αἰγύπτοιο διιπετέος ποτάμοιο
Αὖτις ὕδωρ ἔλθῃς.

Le sens est donc, selon eux, que l'Isle de Pharos est à une journée loin de la principale embouchure du fleuve *Ægyptus*, qui est le Nil; ce qui est vrai selon Hérodote, qui dit que c'est celle qui coupe le Delta en deux parties. Je pourrois m'étendre davantage sur ce point; mais comme il n'entre qu'insensiblement dans ce discours, je reviens à mon sujet.

L'Isle de Pharos étoit donc éloignée du continent de 7 stades, ou, selon César de 900 pas, ce qui revient presque au même. Elle étoit plus longue que large; sa plus grande longueur étoit opposée d'un côté à la terre, & de l'autre à la pleine mer. Elle devint peninsule dans la suite du temps; les Rois d'Egypte la joignirent à la terre par une chaussée, & par un pont qui alloit de la chaussée à l'Isle, ensorte que du temps de Strabon elle étoit, selon cet Auteur, presque terre ferme. Elle avoit un promontoire ou une roche contre laquelle les flots de la mer se brisoient. Ce fut sur cette roche que Ptolémée Philadelphe fit bâtir de pierre blanche la tour du Phare, ouvrage d'une magnificence surprenante, à plusieurs étages voûtés à peu près comme la tour de Babylone, qui étoit à huit étages, ou comme Hérodote s'exprime, à huit tours l'une sur l'autre. C'est ainsi qu'il faut expliquer le πολυόροφος de Strabon, & non pas *multis fastigiis* à plusieurs faîtes, ou à plusieurs sommes, comme a traduit l'Interpréte; de même que quand nous lisons dans Hérodote, que les maisons

de Babylone étoient τριώροφοι ou τετρώροφοι, nous entendons qu'elles étoient à 3 ou 4 étages. On connoîtra mieux la forme du Phare d'Alexandrie sur celle des deux autres Phares dont la figure s'est conservée jusqu'à nos jours, & que nous représenterons plus bas.

Le Géographe de Nubie, Auteur qui écrivoit il y a environ 600 ans, parle de la tour du Phare comme d'un édifice qui subsistoit encore de son temps. Il l'appelle un candélabre, à cause du feu & de la flamme qui y paroissoit toutes les nuits. Il n'y en a point, dit-il, de semblable dans tout l'univers quant à la solidité de la structure : elle est bâtie de pierres très-dures jointes ensemble avec des ligatures de plomb. La hauteur de la tour, poursuit-il, est de 300 coudées ou de 100 statures ; c'est ainsi qu'il s'exprime pour marquer que la tour avoit la taille de 100 hommes, en comptant 3 coudées pour la taille d'un homme. Il n'est pas le seul qui donne à l'homme cette mesure : S. Jean Chrysostôme dans son exposition sur le pseaume XLVIIIe, appelle l'homme βραχὺν καὶ τρίπηχυν, un animal de courte taille & de 3 coudées de haut. Selon la description du Géographe de Nubie, il falloit qu'elle fût fort large en bas, puisqu'il dit qu'on y avoit bâti des maisons. En effet un scholiaste de Lucien manuscrit cité par Isaac Vossius, assure que pour la grandeur elle pouvoit être comparée aux Pyramides d'Egypte ; qu'elle étoit quarrée ; que ses côtés avoient près d'un stade de long ; que de son sommet on découvroit jusqu'à cent milles loin.

Isaac Voss. ad Pomp. Melam p. 205.

Le Géographe de Nubie ajoute que cette partie d'en-bas qui étoit si large, occupoit la moitié de la hauteur de cette tour ; que l'étage qui étoit au-dessus de la premiere voute, étoit beaucoup plus étroit que le précédent, en sorte qu'il laissoit une gallerie où l'on pouvoit se promener. Il parle plus obscurément des étages supérieurs, & il dit seulement qu'à mesure que l'on monte, les escaliers sont plus courts, & qu'il y a des fenêtres de tous côtés pour éclairer les montées.

Les Arabes, & quelques voyageurs ont rapporté de la tour du Phare bien des choses fort sujettes à caution. Ils disent que

Sostrate fonda cette prodigieuse masse sur quatre grands cancres de verre; ce qui paroît si fabuleux, qu'on ne voudroit pas même se donner la peine de le réfuter. Cependant Isaac Vossius assûre qu'il a entre ses mains un ancien auteur manuscrit des merveilles du monde, qui raconte la même chose. Mais cet auteur semble ne rapporter cela que sur un bruit public : & Vossius se donne inutilement la torture, pour rendre croyable un fait qui a si peu de vraisemblance. S'il y avoit eu quelque chose d'approchant en cela, on a peine à croire que de tant d'anciens Auteurs qui ont parlé de la tour de Pharos, pas un n'en eût rien dit. *In Melam p. 205.*

On doit encore ajoûter moins de foi à ce que rapporte sur la foi des Arabes, Martin Crusius dans sa Turco-Gréce, qu'Alexandre le Grand fit mettre au haut de la tour un miroir fait avec tant d'art, qu'on y découvroit de 500 parasanges, c'est-à dire, de plus de 100 lieues, les flottes des ennemis qui venoient contre Alexandrie ou contre l'Egypte ; & qu'après la mort d'Alexandre ce miroir fut cassé par un Grec nommé *Sodore*, qui prit un temps où les soldats de la forteresse étoient endormis. Cela supposeroit que le Phare étoit déja bâti du temps d'Alexandre le Grand, ce qui est certainement faux. C'est assez le génie des Orientaux, d'inventer des choses si déraisonnablement merveilleuses.

L'extraordinaire hauteur de cette tour faisoit que le feu que l'on allumoit au-dessus, paroissoit comme une lune : c'est ce qui a fait dire à Stace,

Lumina noctivagæ tollit Paros æmula Lunæ.

Mais quand on le voyoit de loin, il sembloit plus petit, & avoit la forme d'une étoile assez élevée sur l'horizon, ce qui trompoit quelquefois les Mariniers, qui croyant voir un de ces astres qui les guidoient pour la navigation, tournoient leurs proues d'un autre côté, & alloient se jetter dans les sables de la Marmarique.

Cette tour prit bientôt le nom de l'Isle : on l'appella le Phare. Les Etymologistes ont, à leur ordinaire, tâché de

découvrir l'origine de ce mot. Isidore prétend qu'il vient de φῶς qui veut dire *lumiere*, & de ὁρᾷν qui signifie *voir* : Le Liceti en donne une autre étymologie qui ne vaut pas mieux. Que des gens qui ne lisoient pas les Auteurs Grecs, se soient ainsi exercés inutilement à tirer ces étymologies, cela est encore moins surprenant, que de voir Isaac Vossius qui lisoit Homére, chercher dans la langue grecque l'origine de Pharos: de φαίνειν *luire*, dit-il, vient φανερὸς; de φανερὸς, φάρος, & cela après avoir cité lui-même un vers d'Homére, qui dit

In Melamp. 205.

Αἰγύπτου προπάροιθε· Φάρον δέ ἑ κικλήσκουσι.

L'Isle s'appelloit donc Φάρος sept ou huit cens ans avant qu'il y eût ni tour ni fanal. Cela fait voir que ces Etymologistes de profession tirent quelquefois des étymologies sans consulter la raison.

Il est donc certain à n'en pas douter, que le Phare d'Alexandrie a pris le nom de l'Isle de Pharos : ce nom égyptien devint depuis appellatif. On appella cette tour le Phare d'Alexandrie, pour la distinguer des autres tours faites sur le même modéle & pour le même usage, qui furent aussi appellées Phares. Ces tours, dit Hérodien, qu'on bâtit sur les ports pour éclairer les navires qui abordent la nuit, sont ordinairement appellées Phares, c'est-à-dire, qu'elles prirent le nom de la premiere qui avoit été bâtie, & qui servit de modéle aux autres, tout de même que le superbe tombeau fait par Artemise pour le Roi Mausole son mari, donna le nom de Mausolée à tous les tombeaux, que leur magnificence rendit célébres.

L. 2. c. 37. Le nom de Phare s'étendit bien davantage que celui de Mausolée : Grégoire de Tours le prend en un autre sens. *On vit*, dit-il, *un phare de feu qui sortit de l'église de S. Hilaire, & qui vint fondre sur le roi Clovis.* Il se sert aussi de ce nom pour marquer un incendie : *Ils mirent*, dit-il, *le feu à l'église de S. Hilaire, & firent un grand phare, & pendant que l'église brûloit, ils pillerent le monastère.* Ce nom se trouve souvent dans cet Auteur au même sens, de sorte qu'en ce temps-là un incendiaire & un brûleur d'église, étoit un faiseur de Phares.

On appella Phares dans des temps poſtérieurs, certaines machines où l'on mettoit pluſieurs lampes ou pluſieurs cierges, & qui approchoient de nos luſtres. Anaſtaſe le bibliothécaire dit que le pape Sylveſtre fit faire un Phare d'or pur, & que le pape Hadrien I en fit faire un en forme de croix, ſuſpendu dans le preſbytère, où l'on mettoit 1370 chandelles ou cierges. Il ſe ſert en cent endroits du mot de Phare pour marquer ces grands luminaires, ce nom ſe trouve auſſi au même ſens dans pluſieurs Auteurs, ou contemporains d'Anaſtaſe, ou de plus bas temps. Léon d'Oſtie dans ſa chronique du Mont-Caſſin dit de l'abbé Didier : Il fit faire un Phare ou une grande couronne d'argent du poids de cent livres, d'où s'élevoient douze petites tourelles, & d'où pendoient 36 lampes.

Ce mot Phare a été encore pris en un ſens plus métaphorique : on appelle quelquefois Phare tout ce qui éclaire en inſtruiſant, & même les gens d'eſprit qui peuvent éclairer les autres. C'eſt en ce ſens que Ronſard diſoit à Charles IX.

Soyez mon Phare, & gardez d'abyſmer
Ma nef qui nage en ſi profonde mer.

Revenons aux Phares pris dans la ſignification la plus ordinaire : celui d'Alexandrie qui communiqua ſon nom à tous les autres, leur ſervit auſſi de modéle, comme nous avons déja dit. Hérodien nous apprend que tous étoient de la même forme : voici la deſcription qu'il en fait, parlant de ces catafalques qu'on dreſſoit aux funérailles des Empereurs. " Au „ deſſus du premier quarré, il y a un autre étage plus petit, or„ né de même, & qui a des portes ouvertes : ſur celui-là, il „ y en a un autre, & ſur celui-ci encore un autre, c'eſt-à-dire, „ juſqu'à trois ou quatre, dont les plus hauts ſont toujours de „ moindre enceinte que les plus bas, de ſorte que le plus „ haut eſt le plus petit de tous. Tout le catafalque eſt ſembla„ ble à ces tours qu'on voit ſur les ports, & qu'on appelle Pha„ res, où l'on met des feux pour éclairer les vaiſſeaux, & leur „ donner moyen de ſe retirer en lieu ſûr. „

On voit par-là que ces Phares étoient à pluſieurs étages;

que ces étages se rétrecissoient toujours, à mesure qu'ils étoient plus élevés, & qu'ils laissoient une gallerie en dehors prise sur la fabrique de dessous, toujours plus large que celle de dessus. Cela se voit sur les catafalques des Empereurs représentés sur les médailles, qui laissent à chaque étage un espace vuide extérieur assez considérable, où il paroît que l'on pouvoit se promener.

In Claud. c. 20. Hérodien nous donne à entendre que tous les Phares étoient faits à peu près sur ce modéle, & sans doute à l'imitation de celui d'Alexandrie. Suétone le dit expressément de celui d'Ostie, bâti par l'Empereur Claude : voici ses termes, "Il fit faire au port d'Ostie une très-haute tour sur le modéle „ du Phare d'Alexandrie, afin que les feux qu'on y faisoit „ pussent guider la nuit les navires qui alloient sur mer : *al-„ tissimam turrim in exemplum Alexandrini Phari, ut ad noctur-„ nos ignes cursum navigia dirigerent.* „

On fit encore d'autres Phares en Italie; Pline parle de ceux de Ravenne & de Poussol : Suétone fait aussi mention du Phare de l'Isle de Caprée, qu'un tremblement de terre fit tomber peu de jours avant la mort de Tibere. Il ne faut pas douter qu'on n'en ait fait encore bien d'autres : Capitolin met entre les ouvrages faits par Antonin le Pieux, *Phari restitutio, Caietæ portus;* Casaubon croit qu'on doit ôter la virgule après *restitutio*, & l'entendre ainsi, *le rétablissement du Phare du port de Gaïéte.* Mais si l'on considere bien le texte de Capitolin, cette construction paroîtra forcée. D'ailleurs, comme on ne sçait pas s'il y avoit anciennement un Phare à Gaïéte, ne diroit-on pas plus vraisemblablement que cet Empereur qui rétablit le port de Poussol, comme une inscription nous l'apprend, aura aussi rétabli son Phare ?

Petr. Gill. de Bosph. Thrac. lib. 2. c. 21. Denys de Byzance Géographe, cité par Pierre Gilles, fait la description d'un Phare célébre, situé à l'embouchure du fleuve Chrysorrhoas, qui se dégorgeoit dans le Bosphore de Thrace. Au sommet de la colline, dit-il, au bas de laquelle coule le Chrysorrhoas, on voit la tour Timée d'une hauteur extraordinaire, d'où l'on découvre une grande plage de mer,

&

& que l'on a bâtie pour la sûreté de ceux qui navigeoient, en allumant des feux à son sommet pour les guider : ce qui étoit d'autant plus nécessaire, que l'un & l'autre bord de cette mer est sans ports, & que les ancres ne sçauroient prendre à son fond ; mais les Barbares de la côte allumoient d'autres feux aux endroits les plus élevés des bords de la mer, pour tromper les mariniers, & profiter de leur naufrage, lorsque se guidant par ces faux signaux, ils alloient se briser sur la côte. A présent, poursuit cet Auteur, la tour est à demi ruinée, & l'on n'y met plus de fanal. Quoiqu'Hérodien dise ci-dessus que les catafalques qu'on faisoit aux funerailles des Empereurs, étoient semblables aux Phares, cette ressemblance ne se doit entendre que pour les différens étages, plus étroits les uns que les autre à mesure que l'édifice s'élevoit. Ces catafalques étoient toujours quarrés, il ne s'ensuit pas que tous les Phares le fussent aussi. Un beau médaillon de Commode, du cabinet de M. le Maréchal d'Estrées, nous représente un port qui a un Phare tout rond à quatre étages dont le premier est grand & large, le second moindre, le troisiéme & le quatriéme vont aussi en diminuant, comme on peut voir sur le dessein que nous en donnons ici. Le Phare de Boulogne sur mer, dont nous donnons aussi la figure, & dont nous allons faire la description, étoit octogone. Il est donc certain qu'Hérodien se doit entendre en la maniere que nous venons de dire, & que s'il y avoit quelques Phares quarrés, tous n'avoient pas la même figure. Ce Phare de Boulogne sur mer, qui étoit un des plus beaux monumens de la magnificence romaine, fut absolument détruit il y a plus de 80 ans ; mais il s'en est trouvé par bonheur un dessein fait lorsque le Phare subsistoit encore, qui m'a été communiqué par le sçavant P. le Quien Religieux Dominiquain, Boulonnois de naissance. C'est sur ce dessein, & sur quelques autres Mémoires, que nous en ferons l'histoire, après que nous aurons dit quelque chose sur l'ancien nom de la ville de Boulogne.

Plusieurs ont disputé autrefois si *Gessoriacum*, qui étoit l'ancien port des Romains pour passer des Gaules dans la grande

Bretagne, étoit la même chose que Boulogne; mais je ne vois pas qu'il y ait lieu d'en douter : l'ancienne carte de Peutinger qui dit *Gessoriacum, quod nunc Bononia*, leve toute la difficulté. Quoique ce témoignage si positif semble nous exempter de toute recherche, nous en pouvons encore tirer une preuve de ce magnifique Phare de Boulogne. C'est inconteſtablement un ouvrage des Romains pour un port, d'où se faisoit le passage des Gaules dans la grande Bretagne : ce port étoit dans le pays des Morins; & depuis Jules César jusqu'au temps des derniers Empereurs Romains, tous ceux que l'histoire dit avoir passé des Gaules dans la grande Bretagne, se sont embarqués à *Gessoriacum :* d'où il s'ensuit que c'étoit la même que Boulogne, qui est appellée *Bononia Oceanensis* dans une médaille de Constans, qui se voit au cabinet du Roi. L'Empereur
c. 17. Claude, dit Suétone, voulant subjuguer la grande Bretagne se rendit par terre de Marseille à *Gessoriacum*, où il s'embarqua pour le trajet. Plusieurs autres depuis lui s'y embarquerent aussi pour passer à la côte opposée, comme l'Empereur Maximien, Lupicin chef d'armée sous Julien l'apostat, dit Ammien Marcellin, Theodose le Grand, selon le même Auteur. Il est dit dans Zosime *lib. 6*, que Constantin qui prit le nom d'Empereur sous Honorius, passa de la grande Bretagne à Boulogne, qu'il appelle Βονωνία; mais ce qui est encore plus concluant, c'est qu'Eumenius qui dans son Panégyrique à Constance l'appelle *Gessoriacum* en un endroit, la nomme *Bononica* en un autre. Il est donc certain que *Gessoriacum* étoit ce qu'on appella depuis Boulogne, & que c'étoit le port où l'on s'embarquoit en ce temps-là pour passer dans la grande Bretagne. Je suis aussi persuadé que c'étoit le *portus Iccius*, dont César parle dans ses Commentaires : mais comme cette opinion est conteſtée par d'habiles gens, même de ceux qui croyent que *Gessoriacum* est la même ville que Boulogne, & que cela demanderoit une longue dissertation, nous passons ce point qui n'est pas essentiel à notre sujet, pour venir à l'histoire de notre Phare, & tâcher de découvrir qui en fut l'auteur.

Il semble qu'il n'y ait pas lieu de douter, que ce ne soit ce Phare dont parle Suétone dans la vie de l'Empereur Caius Caligula. Ce Prince qui, entr'autres mauvaises qualités, avoit une vanité qui alloit jusqu'à la folie, fit ranger son armée en bataille sur les bords de l'Océan, il fit dresser ses balistes & ses machines comme pour attaquer une armée : personne ne pouvoit s'imaginer quelle expédition il vouloit faire sur ce rivage, où il ne paroissoit pas un ennemi. Il commanda tout d'un coup que tous se missent à ramasser des coquilles, que chacun en remplît son casque & son sein, disant que c'étoient des dépouilles dignes & du Capitole, & du Mont Palatin : & voulant laisser une marque de sa victoire il fit bâtir une très-haute tour pour servir de Phare, & guider par les feux qu'on y mettroit, les vaisseaux qui alloient sur la mer voisine, *& indicium victoriæ altissimam turrim excitavit, ex quâ, ut ex Pharo, noctibus ad regendos navium cursus ignes emicarent.* Caligula avec son armée étoit au lieu où se faisoit le passage des Gaules en la grande Bretagne : il étoit venu là comme pour faire la guerre dans cette Isle, ὥσπερ ἐν τῇ Βρεττανίᾳ στρατεύσων, dit Xiphilin. Il n'y avoit pas sous les Empereurs d'autre lieu pour ce trajet, que *Gessoriacum* ou Boulogne; c'est donc ce Phare dont nous parlons, que Caligula fit bâtir : ce qui paroît d'autant plus indubitable, que l'histoire ne fait mention que d'un Phare bâti sur cette côte, & qu'on n'y a jamais remarqué de trace d'aucun autre.

Cette tour fut bâtie sur le promontoire, ou sur la falaise qui commandoit au port de la ville. Elle étoit octogone, comme on la voit sur le dessein. Chacun des côtés avoit, selon Buchérius, 24 ou 25 pieds. Son circuit étoit donc d'environ 200 pieds, & son diametre de *66*. Elle avoit douze entablemens, ou espéces de galleries qu'on voit au dehors, en y comprenant celle d'en-bas, cachée par le petit fort que les Anglois avoient bâti tout au tour. Chaque entablement ménagé sur l'épaisseur du mur de dessous, fait comme une petite gallerie d'un pied & demi : ainsi ce Phare alloit toujours en diminuant, comme nous avons dit des autres Phares. Au

plus haut de la tour on mettoit ces feux & ces fanaux, qui servoient de guide à ceux qui alloient sur mer.

La tour alloit donc toujours en diminuant; & cette diminution se prenoit uniquement sur l'épaisseur du mur. Les Anciens s'étudioient sur-tout à bâtir solidement; on a des preuves des soins surprenans qu'ils avoient de bien fonder leurs édifices. Quelques Architectes du XVIe siécle ont remarqué que la Rotonde, ou le grand Phanthéon de Rome avoit un fondement solide, qui régnoit non-seulement sous tout le temple, mais qui s'étendoit aussi bien au-delà de l'enceinte extérieure. Nous trouvons un exemple plus singulier de cette solidité dans un édifice fait en un siécle plus bas; c'est dans le clocher de S. Corneille de Compiegne, qui est tout solide jusqu'au dessus du toît de l'Eglise, & où l'on n'a laissé d'espace vuide, qu'autant qu'il en falloit pour y mettre & pour y sonner les cloches.

La structure de ce Phare de Boulogne étoit à peu près la même que celle du palais de Thermes, rue de la Harpe: voici ce qu'en disent ceux du pays qui l'ont observé de plus près. Les rangs de pierre & de brique y étoient diversifiés en cet ordre avec un certain mêlange de couleurs ménagé, comme il paroît, à dessein pour en rendre l'aspect plus agréable. On voyoit d'abord trois rangs d'une pierre de la côte, qui est de couleur de gris de fer, ensuite deux lits d'une pierre jaune plus molle, & au-dessus de ceux-là deux lits de brique très-rouge & très-ferme, épaisse de deux doigts, longue d'un peu plus d'un pied, & large de plus d'un demi-pied: la fabrique continuoit toujours de même.

Ce Phare étoit appellé depuis plusieurs siécles *Turris ordans*, ou *Turris ordensis*. L'Auteur de la vie de S. Folquin, Ecrivain ancien de l'Abbaye de S. Bertin, l'appelle *Pharus ordrans;* mais *ordrans* paroît là une légere corruption d'*ordans:* les Boulonnois l'appelloient *la Tour d'ordre.* Plusieurs croyent avec assez d'apparence, que *Turris ordans* ou *ordensis*, s'étoit fait de *TURRIS ARDENS, la Tour ardente:* ce qui convenoit parfaitement à une tour, où le feu paroissoit toutes les nuits.

Eginard nous apprend que l'Empereur Charlemagne ayant

en l'an 810 fait préparer une flotte sur l'Océan dans le port de Boulogne, s'y rendit lui-même l'année d'après pour la visiter, qu'il restaura le Phare qu'on y avoit bâti anciennement, pour éclairer ceux qui alloient sur mer, & qu'il ordonna qu'on y feroit des feux la nuit: *Pharumque ibi, ad navigantium cursus dirigendos antiquitus constitutum, restauravit, & in summitate ejus nocturnum lumen accendit.* L'histoire ne dit rien que je sçache, sur l'usage que l'on fit dans les temps suivans de ce Phare. Ce qu'on sçait certainement, c'est que les Anglois après avoir pris Boulogne, firent bâtir autour du Phare en 1545 un petit fort avec des tours, ensorte que le Phare faisoit comme le donjon de la forteresse. Nous donnons ici le dessein de l'un & de l'autre.

Comme il n'y a point d'ouvrage fait par la main des hommes qui ne périsse enfin, soit par l'injure du temps, soit par quelqu'autre accident, la tour & la forteresse tomberent il y a plus de 80 ans: voici comment. Cette partie de la falaise ou de la roche qui avançoit du côté de la mer, étoit comme un rempart qui mettoit la tour & la forteresse à couvert contre la violence des marées & des flots. Mais les habitans y ayant ouvert des carrieres pour vendre de la pierre aux Hollandois, & à quelques villes voisines, tout ce devant se trouva à la fin dégarni, & alors la mer ne trouvant plus cette barriere, venoit se briser au-dessous de la tour, & en détachoit toujours quelque piéce : d'un autre côté, les eaux qui découloient de la falaise, minoient insensiblement la roche, & creusoient sous les fondemens du Phare & de la forteresse. De sorte que l'an 1644 le 29 de Juillet la tour & la forteresse tomberent en plein midi. C'est encore un bonheur qu'un Boulonnois plus curieux que ses compatriotes, nous ait conservé la figure de ce Phare : il seroit à souhaiter qu'il se fût avisé de nous instruire de même sur ses dimensions.

Ce Phare bâti par les Romains, éclairoit les vaisseaux qui passoient de la grande Bretagne dans les Gaules. Il ne faut point douter qu'il n'y en eût aussi un à la côte opposée, puisqu'il y étoit aussi nécessaire pour guider ceux qui passoient dans

l'Isle. Voulant m'éclaircir ſur ce point, j'ai écrit à quelques amis d'Angleterre, qui ont intéreſſé M. l'Archevêque de Canterbury à faire faire quelques recherches tant ſur le lieu même, que dans les Auteurs Anglois, qui en ont écrit en leur langue. On m'a envoyé quelques extraits & quelques mémoires, dont la plûpart regardent le château de Douvre, & peu parlent du Phare. Quelques-uns croyent que le Phare bâti par les Romains, n'étoit pas cette vieille tour qui ſubſiſte encore aujourd'hui au milieu du château de Douvre, mais un grand monceau de maſures de pierre & de chaux qu'on voit auprès de Douvre, que les gens du pays appellent, je ne ſçai pourquoi, *la goute du Diable*. D'autres croyent que le Phare étoit cette même tour du château, dont on m'a envoyé la deſcription ſuivante avec le deſſein de ſes dimenſions.

“ Voici le plan & la face extérieure des quatre côtés d'une „ vieille tour, ſituée ſur une éminence vers le milieu du château de Douvre. Sa hauteur eſt de 72 pieds: elle eſt longue „ de 36 pieds du nord au ſud, & large de 33 de l'eſt à l'oueſt. „ Les trous ronds faits à deſſein ſur les trois côtés, & les fenêtres en arcade qu'on voit ſur tous les quatre, font juger „ qu'elle avoit été faite pour découvrir de loin. On voit delà toutes les côtes de France, & une vaſte étendue de mer „ tout autour. Selon toutes les apparences, cette tour ſervoit „ de fanal pour éclairer la nuit ceux qui paſſoient des Gaules „ dans la grande Bretagne. „ L'Auteur de la deſcription ajoûte que dans la ſuite des temps les Chrétiens en firent une Egliſe, & qu'avec quelques bâtimens qu'ils y ajoûterent, ils lui donnerent la forme d'une croix. “ La tour étoit, pourſuit-il, bâtie „ de briques longues de 16 pouces, larges de 12, épaiſſes „ d'un pouce $\frac{1}{2}$, & quelques-unes d'un pouce $\frac{3}{4}$. Les coins de „ la tour ſemblent avoir été bâtis au commencement de ces „ ſortes de briques, quoiqu'à préſent ils ſoient bâtis pour la „ plûpart de pierre de taille, ſur-tout aux endroits où les briques étoient tombées. On voit auſſi de ces briques parſemées „ dans les murailles de l'Egliſe, & pluſieurs arcades en ſont „ entiérement bâties. „ Juſqu'ici l'auteur du mémoire.

Il eſt à remarquer que les fenêtres rondes n'étoient que ſur trois côtés de la tour, parce que le côté de l'oueſt qui regarde l'Iſle, n'avoit rien à découvrir. Ce qui pourroit faire douter ſi cette tour eſt véritablement un Phare, c'eſt qu'elle n'a qu'un étage, au lieu que les autres en avoient pluſieurs, & que celui de Boulogne qu'on pouvoit voir de celui-ci, en avoit juſqu'à douze. On pourroit peut-être dire que les étages de deſſus ont été ruinés, ou que l'éminence ſur laquelle eſt bâtie la tour de Douvre, étant beaucoup plus élevée que la falaiſe de Boulogne, il n'aura pas été néceſſaire de la faire ſi haute, ni à pluſieurs étages. Quoi qu'il en puiſſe être, il nous eſt permis de douter ſi cette tour eſt le Phare bâti par les Romains, puiſque les Anglois en doutent eux-mêmes.

Deux ans après que j'eus reçû ce dernier mémoire, M[gr] l'Archevêque de Canterbury m'envoya le plan, la coupe, & le profil de l'ancien Phare de Douvre, qui n'étoit pas celui dont nous venons de parler; mais un autre qu'on a découvert en fouillant dans un grand monceau de maſures, tout-à-fait ſemblable à celui de Boulogne, ſans aucune différence: ce qui fait juger que celui qui eſt encore aujourd'hui ſur pied, ne fut fait que quand l'ancien eût été ruiné.



DISSERTATION
Sur la plante appellée PAPYRUS, *sur le papier d'Egypte, sur le papier de coton, & sur celui dont on se sert aujourd'hui.*

Par le R. P. D. BERNARD DE MONTFAUCON.

20 de Fevrier 1720.

POUR garder quelque ordre dans ce discours, nous parlerons d'abord du nom & de la nature de la plante appellée *Papyrus;* nous rechercherons ensuite le temps où l'on a commencé à en faire du papier, & la maniere dont on le faisoit. Le grand commerce de ce papier établi dans presque toutes les parties du monde connu, sera décrit après successivement, & par siécles. On verra enfin comment ce papier d'Egypte tomba, lorsqu'on eut inventé en Orient le papier de coton, & en Occident celui dont nous nous servons aujourd'hui. C'est l'unique sujet de cette Dissertation : je ne parlerai point ici du parchemin, ni des tablettes, ni des livres de toile, ni des autres matieres que les Anciens ont employées.

Papias un des Auteurs des Gloses, a prétendu que *papyrus* venoit du mot grec πῦρ qui veut dire *le feu,* parce qu'on en faisoit des méches pour entretenir la lumiere : un autre a dit que le papyrus qui servoit de méches, étoit ainsi nommé *quasi parans pyr,* parce qu'il préparoit le feu ; mais ces étymologies ne paroissent pas recevables. Papyrus a tout l'air & la forme d'un nom égyptien : *pa* étoit un article qui répondoit à l'ὁ des Grecs ; on prononçoit le plus souvent *p*, quelquefois *pa*, quelquefois *pi*, selon la concurrence des lettres & des voyelles. On voit cet article joint à un grand nombre de noms égyptiens, Paphnutius, Pachnemunis, Parpremis, Patermuthius, Piammon, Pinuphius, Pior. Quelques-uns de ces noms se trouvent tantôt avec l'article, tantôt sans l'article ; d'autres le conservent toujours. Dans les vies des Peres du désert l'abbé Piammon se trouve quelquefois appellé Ammon, & l'abbé

Rosvveide p. 547.

Pior

Pior est ailleurs nommé Or. Pour ce qui est de Patermuthius composé de *pa* & de *Thermutis*, il a été mal divisé par l'ancien Interpréte Latin, qui trouvant dans le grec Πατερμούθιος ὀνόματι, a tourné ainsi, *pater nomine Mutius*, ne prenant pas garde qu'indépendamment même de l'étymologie égyptienne, πατερ avec un epsilon ne pouvoit pas être au nominatif. Cependant ce nom estropié *Mutius* a été mis dans les légendes, & feu M. l'abbé de la Trape, qui donnoit à ses moines le nom de ces anciens Anachorétes, en appella un Dom Muce, dont il a écrit la vie. Il est donc fort vraisemblable que le Papyrus, qui ne se trouvoit guères qu'en Egypte, a été ainsi nommé par les Egyptiens, & que l'article *pa* qui précéde *pyrus*, étoit de ceux qu'on ne séparoit jamais du nom.

Cette plante naissoit dans le Nil, lorsque ce fleuve avoit à son ordinaire inondé les terres voisines. Elle poussoit sa tige, dit Théophraste, aux endroits où cette eau dormante n'avoit pas plus de deux coudées de hauteur; il n'en venoit point aux lieux où elle étoit plus profonde. Elle jettoit plusieurs racines tortues, dont la plus grande qui étoit de la grosseur du poignet, avoit environ dix coudées de long. Les Critiques reprennent ici Pline, qui ayant traduit Théophraste presque mot à mot, attribue à la tige la longueur de dix coudées, que Théophraste donne à la racine : d'autres défendent Pline, & rejettent la faute sur les Copistes. Quoi qu'il en soit, Théophraste dit là-même, que la tige du Papyrus a quatre coudées de haut. Melchior Guillandin qui a fait un traité sur le Papyrus, assûre que dans son voyage d'Egypte il en a trouvé quelques-unes de sept coudées de haut; mais cela ne fait rien contre Théophraste, qui ne parle que de la hauteur ordinaire de ces tiges. Ce même auteur dit qu'elle est de forme triangulaire, ce que confirme aussi Goropius Becanus, qui assûre qu'il a deux bâtons triangulaires faits de la tige du Papyrus d'Egypte.

Hist. Plant. 4. 9.

Plin. 13. 11.

Hieroglyph. p. 162.

Cette plante n'avoit point de semence, & ne portoit point de fruit. Il en croissoit une si grande quantité sur les bords du Nil, que Cassiodore la compare à une forêt : Là s'éleve cette forêt sans branches, dit-il, ce bocage sans feuilles, cette

L. 11. epist. 38.

moiſſon qui croît dans les eaux, cet ornement des marécages. Cette plante étoit plus molle que les arbriſſeaux, plus dure que les herbes ordinaires. Elle avoit au dedans une eſpéce de moëlle blanche, qui n'étoit pas déſagréable au goût : le dehors étoit plus dur, & apparemment comme ſont les cannes de Languedoc & de Provence.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que Caſſiodore l'appelle une moiſſon dans les eaux, *aquarum ſeges*. Elle étoit d'une grande utilité aux Egyptiens ; ils s'en ſervoient pour faire des ſouliers, des ligatures, des méches pour les lampes, des nattes, des matelas, des couvertures, des voiles de navires : les pauvres gens s'en faiſoient des habits. Ils les employoient encore pour conſtruire des barques. Les anciens Egyptiens prétendoient que les Crocodiles, par reſpect pour la Déeſſe Iſis, qui étoit une fois allée ſur une barque de Papyrus, ne faiſoient jamais de mal à ceux qui navigeoient ſur des barques de cette matiere. Le Papyrus étoit auſſi une plante medicinale pour diverſes maladies, comme nous apprennent Dioſcoride & Pline. Elle ſervoit de nourriture aux pauvres gens qui mâchoient le Papyrus, en avaloient le ſuc, & jettoient le reſte. La racine de Papyrus ſervoit non ſeulement pour le feu, mais auſſi à faire pluſieurs ouvrages de ſculpture, ſelon Théophraſte.

Dioſc. lib. 1. cap. 116.

Venons préſentement à ces feuilles à écrire, qu'on faiſoit avec les membranes ou les pellicules du Papyrus, qu'on nommoit βίβλος ou *philyria*. On les appelloit auſſi en grec χάρτης, & en latin *charta* : car quoique *charta* ſe puiſſe dire de toute ſorte de feuilles à écrire, Pline & les autres auteurs entendent ordinairement par *charta* le papier d'Egypte. On ne convient pas du temps où l'on a commencé à ſe ſervir du Papyrus pour faire des feuilles à écrire. Varron rapporté par Pline, dit que ce fut du temps d'Alexandre le Grand, après que ce conquérant eut bâti Alexandrie. Mais Pline réfute le ſentiment de Varron, & ſe fonde ſur le témoignage de Caſſius Hémina ancien Annaliſte, qui dit que Cn. Terentius Scribe, travaillant à un fonds de terre qu'il avoit ſur le Janicule, trouva dans une caiſſe de pierre les livres du Roi Numa, écrits ſur

L. 13. c. 11.

ce papier, & qu'ils s'étoient conſervés juſqu'à ce temps-là ſans pourriture, parce qu'ils étoient frotés d'huile de cédre, quoiqu'il y eût 535 ans qu'ils avoient été mis ſous terre. Il rapporte encore que Mucien, qui avoit été trois fois Conſul, aſſûroit qu'étant Préfet de Lycie il avoit vû dans un temple une lettre ſur du papier d'Egypte, écrite de Troye par Sarpedon Roi de Lycie. On a des autorités plus ſûres, quoique moins anciennes, qui prouvent que ce qu'on appelloit *charta* qui eſt le papier d'Egypte, étoit en uſage devant Alexandre le Grand, comme celle de Platon le Comique contemporain d'Ariſtophane, cité ſouvent par Athénée.

Τὰ γραμματεῖα τάς τε χάρτας ἐκφέρων,

dit ce Poëte : *il emportoit les écrits & les papiers.* On le prouve encore par le témoignage de Théophraſte diſciple d'Ariſtote, qui après avoir décrit les utilités que les Egyptiens recevoient de cette plante nommée *Papyrus*, ajoute ϗ ἐμφανέςατα δὴ τοῖς ἔξω τὰ βιβλία, *& les feuilles à écrire ſi renommées parmi les nations étrangeres.* Ce qui fait voir que le commerce du papier d'Egypte étoit déja établi par-tout, mais on ne ſçauroit aſſigner préciſément le temps de ſon origine. *L. 4. c. 9.*

La maniere de faire ces feuilles eſt amplement décrite par Pline. On ſéparoit, dit-il, avec une aiguille ces peaux déliées : celles du milieu étoient eſtimées les meilleures. On les étendoit ſur une table en leur laiſſant toute la longueur qu'elles pouvoient avoir, & coupant ſeulement ce qui débordoit aux extrémités. Sur cette premiere peau déliée on en étendoit une autre en travers & d'un autre ſens, en ſorte que les fibres & les filamens de l'une alloient de bas en haut, & ceux de l'autre de droite à gauche ; c'eſt ce que veut dire Pline quand il s'énonce en ces termes, *ſcheda tranſverſa crates peragit.* L'eau du Nil trouble ſervoit de colle pour les joindre enſemble : on y employoit auſſi quelquefois la colle même. Ces feuilles ainſi collées étoient enſuite miſes à la preſſe, d'où on les retiroit pour les expoſer au Soleil, & les faire ſecher : après quoi on les aſſembloit, & on les diſpoſoit de maniere que les premieres *L. 13. c. 11.*

feuilles étoient toujours les mieux conservées : il n'y en avoit jamais plus de vingt à une main.

Ce papier d'Egypte s'appelloit anciennement *CHARTA HIERATICA*, *papier sacré*, parce qu'on n'y écrivoit que les livres sacrés, & qui regardoient la Religion. On l'appella depuis par flaterie *Charta Augusta*, du nom d'Auguste ; une autre moins parfaite fut nommée *Charta Livia*, du nom de sa femme. Quelques éditions de Pline ont, *quæ ablutione Augusti nomen accepit, sicut secunda Liviæ à conjuge ejus ;* mais on lit dans la plûpart, *quæ ab adulatione Augusti nomen accepit*, &c. Il semble plus naturel de dire que par flaterie on lui donna le nom de *Charta Augusta*, que de dire que c'étoit l'ablution ou la maniere de la laver, qui lui faisoit donner ce nom-là. J'ai consulté plusieurs manuscrits des bibliothéques du Roi & de M. Colbert, qui ont *ab adulatione.*

Ces deux sortes de feuilles, d'Auguste & de Livie, tinrent depuis le premier & le second rang : le troisiéme fut donné à la Hiératique. Une autre sorte de ce papier étoit appellée *Amphithéatrique*, parce qu'on le faisoit près d'un certain Amphithéatre. Fannius Grammairien Romain, établit une manufacture à Rome, où ces feuilles de papier étoient rendues plus polies & plus propres à l'écriture : elles furent appellées *Charta Fanniana.* Il y en avoit encore d'autres qui portoient le nom des lieux où on les faisoit, comme *la Saïtique* & *la Téniotique.* Une autre qu'on nommoit *Emporetique*, étoit comme un papier brouillard, qui ne servoit qu'à emballer le papier d'Egypte. Ces feuilles n'étoient pas de grandeur égale, les plus excellentes avoient treize doigts de large, la Hiératique en avoit onze, la Fanienne dix, l'Amphithéatre neuf, la Saïtique étoit encore plus étroite, en sorte qu'elle n'avoit pas même la largeur du maillet dont on la frappoit : l'emporetique ne passoit pas six doigts de largeur.

Les feuilles qui portoient le nom de *Charta Augusta*, & qui avoient passé pour les meilleures, perdirent enfin le rang qu'elles avoient tenu. Elles étoient si délicates, qu'à peine pouvoient-elles soutenir le *calamus* : l'écriture perçoit, de maniere

que les lignes du *verso* paroiſſoient preſque une rature du *recto:* elles étoient d'ailleurs ſi tranſparentes, que cela faiſoit un effet très-déſagréable à la vûe. L'Empereur Claude en fit faire de plus épaiſſes & plus fortes, qui furent de meilleur uſage, de ſorte que celles-là furent les plus eſtimées;& celles d'Auguſte & de Livie ne ſervirent plus que pour écrire des lettres miſſives. Ces feuilles étoient jointes avec de la colle, on les battoit avec un maillet, & on les poliſſoit enſuite, ou avec une dent de quelque animal, ou avec une coquille.

Il ne faut pas douter que depuis le temps de Pline, on n'ait perfectionné ces feuilles de Papyrus. Caſſiodore vante celles de ſon temps: il dit qu'elles étoient blanches comme la neige; que quoiqu'elles fuſſent compoſées d'un grand nombre de petites piéces, il n'y paroiſſoit point de jointure, & que ſur une ſurface unie on pouvoit écrire fort proprement. Comme l'expérience donne lieu de perfectionner toutes choſes, on fit dans la ſuite des feuilles plus fortes, & mieux collées qu'à l'ordinaire, en ſorte qu'il n'y avoit point à craindre que l'encre perçât de l'autre côté. Mais, comme malgré toutes les précautions, on ne pouvoit éviter que ces feuilles de papier trop fragiles pour ſe ſoutenir, ne dépériſſent en peu de temps, ſur-tout quand on les employoit à faire des livres, on s'aviſa de les entremêler de feuilles de parchemin, ſur leſquelles l'écriture étoit continuée: de ſorte qu'après quatre, ou cinq, ou ſix, ou quelquefois ſept feuillets de papier d'Egypte, on mettoit deux feuillets de parchemin. C'eſt ce qu'on peut voir dans un livre de papier d'Egypte, de l'Abbaye de S. Germain des Prez, qui contient une partie des Epîtres de S. Auguſtin: on y voit les feuilles diſpoſées en la maniere que Pline vient de le décrire: deux feuilles ſont collées enſemble, en ſorte que les filamens de l'une vont du haut en bas, & ceux de l'autre vont de travers, *tranſverſa ſcheda crates peragit.* On n'y remarque pas cette blancheur dont parle Caſſiodore; mais outre que ce livre en peut avoir beaucoup perdu dans une ſi longue ſuite de ſiécles, car ſelon le ſentiment des Connoiſſeurs il a environ 1100 ans, Caſſiodore ſemble ne parler que des

Lib. 11. ep. 38.

feuilles de papier d'Egypte les plus parfaites. Quoi qu'il en ſoit, les lettres y ſont en bon état, & l'encre ſans s'éteindre, a conſervé toute ſa noirceur. Ce n'eſt pas le ſeul livre qui nous reſte, où les feuilles du papier d'Egypte ſoient entremêlées de feuilles de parchemin. Il y en a encore un autre dont nous parlerons plus bas.

Les Egyptiens faiſoient dans tout le monde connu un grand commerce de leur papier. Théophraſte le marque dans le paſſage que nous avons rapporté ci-devant, καὶ ἐμφανέστατα δὴ τοῖς ἔξω τὰ βιβλία, *& leurs feuilles à écrire fort renommées parmi les nations étrangeres.* Ce commerce ſe répandit bien davantage dès le commencement de l'Empire Romain : il étoit très-floriſſant du temps d'Auguſte, comme on en peut juger par ce que nous avons dit ci-devant. Mais comme il falloit envoyer tous les ans de grandes charges de ce papier dans tout le monde, & qu'il arrivoit quelquefois que le Nil n'en fourniſſoit pas une quantité ſuffiſante pour tant de nations ; cela faiſoit qu'on en manquoit en certaines années. C'eſt ce qui arriva du temps de Tibére, ſelon Pline ; le papier d'Egypte étant venu en petite quantité, & cela cauſant du tumulte, le Sénat nomma quelques Commiſſaires pour en diſtribuer à chacun ſelon ſes beſoins, autant que la diſette le permettoit.

Les Empereurs ſe ſervoient de feuilles de papier d'Egypte pour écrire des lettres & des mémoires. Domitien, dit Dion, écrivit les noms de ceux qu'il vouloit faire mourir ſur une feuille double de Philyre, & le mit ſous le chevet de ſon lit. Plutarque fait voir combien ce trafic étoit grand, quand il dit dans ſon traité contre Colotès : *Ne faudroit-il pas que le Nil manquât de Papyrus avant que ces gens-là ceſſaſſent d'écrire ?* L'Empereur Hadrien dans ſa lettre à Servien Conſul, que Vopiſque nous a conſervée, met entre les principaux arts qu'on exerçoit à Alexandrie, celui de faire des feuilles à écrire. « C'eſt une ville riche & opulente, dit-il, où perſonne ne vit „ dans l'oiſiveté : les uns travaillent au verre, les autres font des „ feuilles à écrire, d'autres de la toile ; on les voit tous vacquer „ à toute ſorte de métiers. Il y a là de l'ouvrage pour les

Tom. 2. pag. 1126. edit. Pariſ.

Vopiſc. in Saturnino.

„ goutteux & pour les aveugles; ceux même qui ont la chira-
„ gre, ou la goutte aux mains, n'y manquent pas d'exercice.„

Sous les Antonins ce commerce continua dans la même force. Apulée dit au commencement de ses Metamorphoses, qu'il écrit sur du papier d'Egypte avec une canne du Nil: car c'étoient le Nil & Memphis qui fournissoient la plûpart des cannes dont on se servoit, comme on se sert aujourd'hui de plumes.

Nous avons vû ci-devant que les Empereurs écrivoient leurs mémoires sur des feuilles de papier d'Egypte: Hérodien nous apprend que ces sortes de feuilles étoient fort minces, *λαβὼν γραμματεῖον τούτων δὴ τῶν εἰς λεπτότητα ἠσκημένων*, dit-il, parlant de l'Empereur Commode, qui écrivit sur une de ces feuilles le nom de ceux qu'il vouloit faire mourir: mais ce mémoire étant tombé entre les mains des intéressés, ils se hâterent de le faire périr lui-même.

Le commerce de ce papier étoit si grand vers la fin du IIIe siécle, que le tyran Firmus s'étant emparé de l'Egypte, se vantoit qu'il avoit assez de papier & de colle pour nourrir son armée: *& tantum habuisse de chartis, ut publicè sæpe diceret, exercitum se alere posse papyro & glutino.* Les Commentateurs ne sont pas d'accord sur le sens de ces paroles: Casaubon croit que c'étoit du prix & de la vente de ce papier, que Firmus prétendoit pouvoir nourrir son armée; mais Saumaise soutient que ce n'étoit pas de la vente du papier, mais du papier même, se fondant sur ce que le Papyrus est une plante bonne à manger. Il ne prend pas garde qu'il n'est pas ici question de la plante, mais des feuilles déja collées: *& tantum habuisse de chartis*, DE FEUILLES, qui certainement ne pouvoient pas nourrir l'armée. Sur l'inscription du manuscrit de cette Abbaye, chacun peut juger si ces feuilles ont jamais été bonnes à manger, & si un grand magasin de cette sorte de vivres auroit pû nourrir une armée.

Vopisc. in Firmo.

Au temps de Constantin le Grand & de ses successeurs, le papier d'Egypte fut toujours en vogue dans l'Empire. C'est en ce siécle-là ou environ, que fut écrit le fameux livre de

l'Evangile de S. Marc, qu'on garde encore aujourd'hui dans le thrésor de Vénise. Je l'ai vû & examiné, autant qu'on peut examiner un manuscrit qui est déja presque tout effacé, & si pourri que les feuilles étant toutes collées l'une contre l'autre, on ne peut tenter de tourner un feuillet sans que tout s'en aille en piéces. Ces feuilles de papier d'Egypte me semblerent beaucoup plus délicates que toutes les autres que j'ai vûes en différens endroits. Sur la forme des lettres il me parut que c'est le plus ancien manuscrit qu'on ait encore vû, & qu'on ne hasarde guères en disant qu'il est pour le plus tard du IVe siécle. Il y a 146 ans qu'on l'a mis dans un caveau sousterrein, dont la voûte même est plus basse dans les marées que la mer voisine : de-là vient que l'eau dégoûte perpétuellement sur ceux que la curiosité y amene. Cette grande humidité a mis le manuscrit en un état, qu'on n'y sçauroit lire deux mots de suite : on pouvoit encore le lire quand on l'y déposa en 1564.

S. Jérôme nous apprend que l'usage de ce papier d'Egypte étoit toujours le même dans le Ve siécle où il vivoit : *Le papier ne vous a pas manqué*, dit-il dans sa lettre à Chromace, *puisque l'Egypte continue son commerce ordinaire*. Les impôts sur le papier étant trop grands sur la fin du même siécle, ou au commencement du suivant, Théodoric Roi d'Italie, prince moderé & équitable, en déchargea le public. Ce fut sur cela que Cassiodore écrivit la 38e lettre de son XIe livre, où il semble féliciter toute la terre de la décharge de cet impôt sur une marchandise si nécessaire à tout le genre humain.

Le VIe siécle nous fournit plusieurs monumens sur ce papier d'Egypte. M. Bianchini a fait depuis peu imprimer quelques feuilles de ce papier, écrites au temps de l'Empereur Justin. C'est sur ce même papier qu'est écrite cette Charte appellée *Charta plenariæ securitatis*, de l'Empereur Justinien, que le P. Mabillon fit imprimer avec la forme des caractères peu de temps avant sa mort : c'est un monument très-singulier, que chacun peut voir à la bibliothéque du Roi. Je vis en 1698 à Venise dans la bibliothéque du Procurateur Julio Justiniani,

Juſtiniani, trois ou quatre fragmens de papier d'Egypte, dont l'écriture étoit du même ſiécle,& aſſez liſible, mais dont on ne pouvoit rien tirer, parce que c'étoient des morceaux rompus, où l'on ne trouvoit aucune ſuite.

Au même ſiécle la France participoit autant que tout autre pays à ce commerce de papier, comme nous voyons dans la vie de S. Eugende, moine du mont Jura, écrite vers ce temps-là. Il y avoit dans ces contrées un jeune fille poſſédée du démon : on employoit tous les exorciſmes pour la délivrer de ce fâcheux hôte : on lia autour de ſon cou les mêmes exorciſmes écrits ſur des feuilles de ce papier. Le démon ſe voyant preſſé répondit : Quand vous m'accableriez de toutes les charges de papier qui viennent d'Alexandrie, je ne quitterai jamais ce corps dont je me ſuis ſaiſi, à moins que vous ne m'apportiez un ordre exprès d'Eugende, moine du mont Jura. Grégoire de Tours nous marque encore ce négoce de papier d'Egypte, parlant de Felix évêque de Nantes, prélat trop mordant dans ſon ſtyle : Si vous aviez, dit-il, été évêque de Marſeille, les navires qui y abordent ne vous auroient jamais apporté d'huile ni d'autres marchandiſes, mais ſeulement du papier, afin d'avoir plus de moyen d'écrire pour dégrader & diffamer les gens de bien. *L. 5. c. 5.*

Environ ce temps-là fut écrit le livre des Epîtres de S. Auguſtin, dont j'ai parlé ci-devant, le mieux conſervé que j'aye encore vû entre ceux qui ſont écrits en papier d'Egypte. Ce manuſcrit avoit anciennement appartenu à l'égliſe de S. Juſt de Narbonne, & avoit apparemment été écrit pour l'uſage de cette égliſe. Il tomba depuis en différentes mains, & je trouvai moyen de l'acquérir pour notre Abbaye. Le P. Mabillon parle dans ſa Diplomatique d'un autre manuſcrit fort ſemblable à celui-ci, qui étoit autrefois de la bibliothéque de M. Pétau. Il contient quelques ſermons de S. Auguſtin : les feuilles du papier d'Egypte y ſont, comme dans le nôtre, entremêlées de feuilles de parchemin à peu près dans la même diſpoſition. Je n'ai jamais pu voir ce manuſcrit, ni ne ſçais où il eſt préſentement. *P. 35.*

Le manuſcrit en papier d'Egypte qu'on conſerve à la bibliothéque de S. Ambroiſe de Milan, contient quelques livres des antiquités judaïques de Joſephe en latin. Il eſt à peu près de la même antiquité que les deux dont nous venons de parler; mais il n'eſt pas à beaucoup près en ſi bon état que celui de notre Abbaye, quoiqu'il y ſoit conſervé avec tout le ſoin poſſible. Les étrangers le vont voir comme un objet digne de leur curioſité.

On voit dans la même ville, au cabinet de Mrs Settala, une feuille de Papyrus gardée fort précieuſement, où eſt écrit un catalogue des reliques qui étoient à Rome du temps de S. Gregoire le grand, Pape. C'eſt un nommé Jean qui l'a écrit, comme il eſt marqué au bas du catalogue, ſur lequel M. Muratori a fait une ſçavante Diſſertation.

Je découvris, il y a 16 ou 17 ans, dans la bibliothéque de S. Martin de Tours, les reſtes d'un vieux livre grec écrit ſur du papier d'Egypte, & autant que j'en pûs juger par le caractère, d'une main grecque, & dans le VIIe ſiécle. Il n'y a ni accens, ni eſprits, & il n'en reſte qu'autant qu'il faut pour connoître que c'étoit un Auteur eccléſiaſtique. Trois petits fragmens de la bibliothéque de l'Empereur, écrits ſur du papier d'Egypte, & donnés par Lambec, paroiſſent être d'un temps un peu plus bas.

Un inſigne monument des archives de S. Denys en France, mérite d'avoir place dans ce diſcours. C'eſt un grand rouleau qui contient une lettre d'un Empereur de Conſtantinople à un Roi de France. Comme une feuille de papier d'Egypte ſi longue & ſi fragile dépériſſoit tous les jours, les Religieux s'aviſerent enfin, il a fort long-temps, de la coller ſur un rouleau de parchemin. Mais une grande partie de la lettre avoit déja péri, tout le commencement y manque; de plus il eſt ſauté des deux côtés pluſieurs mots de chaque ligne, de ſorte qu'on ne peut plus preſque qu'en devinant, ſçavoir de quoi il s'agit. On y voit pourtant, que cet Empereur tâche de faire la paix entre le Roi de France auquel il écrit, & un autre Roi dont le nom a ſauté avec les bords de la feuille.

La ſignature de cet Empereur ſe lit au bas de la lettre ; & quoique le commencement de ſon nom n'y ſoit plus, on voit bien qu'il y avoit *Conſtantinus*. Ce nom eſt écrit en rouge avec la liqueur qu'on appelloit *Cimabari*, parce qu'elle étoit compoſée de Cinnabre ; liqueur dont les Empereurs ſe ſervoient pour leurs ſignatures. J'ai donné dans la paleographie grecque cette lettre avec la forme des caractères grecs, & j'ai dit par conjecture, que cet Empereur pouvoit être Conſtantin Copronyme qui écrivoit à Pepin, avec lequel nous ſçavons qu'il a été en quelque commerce. Il tâchoit de faire la paix entre Pepin & Aiſtulphe Roi des Lombards, eſpérant qu'à la faveur d'un traité fait par ſon entremiſe entre ces deux Princes, on lui rendroit l'Exarcat de Ravenne, qu'Aiſtulphe avoit uſurpé ſur les Empereurs. Ce qui ſemble favoriſer ce ſentiment, c'eſt que cette lettre grecque eſt ſignée en latin ; *Conſtantinus*, & que les Empereurs de temps plus bas ſignoient en grec, quoique nous ne ſçachions pas préciſément en quel temps les Empereurs de Conſtantinople ont ceſſé de ſigner en latin. Je ne diſſimulerai pourtant pas qu'il y a une difficulté qui ſembleroit affoiblir cette conjecture ; c'eſt que cette lettre eſt écrite à grands traits de plume, à une diſtance de près de trois pouces d'une ligne à l'autre, d'un caractère courant & délié, à peu près de la forme de celui dont on ſe ſervoit à la fin du xe & au commencement du xie ſiécle. Or il eſt certain que du temps de Conſtantin Copronyme, on n'écrivoit point encore en Gréce en caractères liés. Tous les livres qui nous reſtent de ces temps-là, ſont en lettres onciales ou capitales ; & les premiers livres que nous trouvons écrits en lettres courantes & liées, ſont de la fin de l'empire de Baſile le Macédonien, plus de 100 ans après la mort de Conſtantin Copronyme. On peut répondre à cela, qu'à la vérité le caractère courant n'étoit pas encore en uſage pour les livres ; mais qu'il l'étoit pour les Tachygraphes, pour les Notaires, & pour les Secrétaires des Empereurs, non-ſeulement du temps de Conſtantin Copronyme, mais encore dans des temps bien plus anciens. C'eſt dommage que ce monument ait été gâté

jusqu'au point qu'on ne puisse pas même sçavoir de quoi il s'agit, quoiqu'il en reste encore assez pour juger que c'étoit un sujet fort intéressant.

On se servoit aussi de ce papier dans la France, dans l'Italie, & dans les autres pays de l'Europe, pour des lettres, & pour des actes ou des instrumens publics. Il en reste encore un assez grand nombre dans les Abbayes, & dans les archives des Eglises : on en voit à S. Denys, à Corbie, à l'Abbaye de la Grasse, & en d'autres endroits. Mais il faut se donner de garde de confondre le papier d'Egypte avec d'autres feuilles assez approchantes, & qu'on appelle depuis long-temps *Corticea charta.* Car comme les charges de papier d'Egypte n'abordoient que sur les côtes de la mer méditerranée, les pays éloignés de cette mer en pouvoient souvent manquer ; & en ce cas-là ils essayoient d'autres matieres, qu'ils jugeoient propres pour l'écriture, & ils écrivoient sur ces pellicules qui se trouvent dans les arbres entre l'écorce & le bois, & qu'on appelloit anciennement LIBER, d'où vient le nom de *livre.*

Nos Missionnaires du Canada l'ont aussi fait presque de nos jours, quand ils manquoient de papier. Nous avons dans notre bibliothéque quelques lettres écrites de ce pays-là, sur des feuilles semblables, une entr'autres du P. Poncet Jésuite, écrite en 1647. Nos Anciens de même, au défaut du papier d'Egypte, tiroient des arbres ces sortes de feuilles à écrire, qu'ils faisoient les plus grandes qu'ils pouvoient. Tel est un grand rouleau du Sénateur Antonio Capello à Venise, qui contient un acte juridique fait, il y a environ 800 ans, dans la ville de Rieti, autrefois Reate : tel un manuscrit de notre Abbaye, dont l'écriture est presque toute effacée. Ces feuilles sont ordinairement plus épaisses & plus grossieres que le papier d'Egypte.

Il nous reste à sçavoir en quel temps est-ce que le papier d'Egypte a cessé. Il y a tout lieu de croire que c'est l'invention du papier de coton, qu'on appelle *charta Bombycina*, qui l'a fait tomber en Gréce. Ce papier est incomparablement meilleur, plus propre à écrire, & se conserve bien plus long-temps. On ne sçauroit dire précisément quand on s'est avisé

+ HVHIC SVB ARVARE
QVIISCVN MEMBRA
GENESI PAPE PONEFICIS
VIRGENE ROMANVS
NACIONE CLARVS PLEVI
QVESVE PIVS PASTVR EXTETIT
HANC NEQVIDEDE IN PRORI
A PRAEDIA OPERE SVO SVBLIM
AVIT FABRECA PONEFICALEM
QVAM ACCEPIT CATHEDRA RE
XIT IN PACE ANNVS LXII EIVS
QVE VITA QVOD MANSIT IN
SCLO ANNI FVERVNT
MEGRANS DE MONDO IM
PERANTE PRENCEPE FRAN
CORVM REGE

d'en faire de cette matiere. Je fis là-dessus une Dissertation à Rome l'an 1700, à la priere du Général de l'Ordre de S. Basile, nommé Dom Pietro Menniti. Les Religieux de Sicile de son Ordre avoient un procès pour une terre, dont on leur disputoit la possession; ils produisirent le titre original de la fondation, écrit il y avoit 600 ans sur du papier semblable. La partie s'inscrivit en faux, prétendant qu'en ce temps-là ce papier n'étoit pas encore inventé: le P. Général me pria donc de lui fournir des preuves contre la prétention de sa partie. Je fis un écrit où je prouvai par des autorités claires & certaines, que le papier de coton étoit en usage en 1100. Depuis ce temps-là j'ai fait sur le même sujet quelques découvertes, dont je vais rendre raison ici.

Ce papier s'appelle en Grec, χάρτης βομβύκινος, ou βαμβάκινος, ce qui signifie papier de coton. Quoique βόμβυξ se prenne dans les Auteurs pour la soye, il se prend aussi, surtout dans les bas temps, pour le coton, aussi bien que βάμβαξ. De-là vient que les Italiens appellent encore aujourd'hui le coton *Bambaccio*. Ce fut au IXe siécle ou environ, que l'on commença dans l'Empire d'Orient à en faire du papier: en voici les preuves. Il y a plusieurs manuscrits grecs, tant en parchemin ou vélin, qu'en papier de coton, qui portent la date de l'année où ils ont été écrits; mais la plûpart sont sans date. Sur les manuscrits datés on juge plus sûrement par la comparaison des écritures, de l'âge de ceux qui ne le sont pas. Le plus ancien mss. de papier de coton que j'aye vû avec la date, est celui du Roi, numeroté 2889, qui fut écrit en 1050, un autre de la bibliothéque de l'Empereur, qui porte aussi sa date, est de l'année 1095. Mais comme les manuscrits sans date sont incomparablement plus nombreux que ceux qui sont datés, je me suis encore exercé sur ceux-là; & par la comparaison des écritures j'en ai découvert quelques-uns du Xe siécle, entre autres un de la bibliothéque du Roi, coté 2436. Si l'on faisoit la même recherche dans toutes les bibliothéques, tant de l'Orient que de l'Occident, on en trouveroit apparemment d'autres, ou du même temps, ou peut-être plus anciens. Cela

me fait juger que ce papier bombycien on de coton peut avoir été inventé au IXe siécle, ou pour le plus tard au commencement du Xe. A la fin du XIe & au commencement du XIIe, l'usage en étoit répandu dans tout l'empire d'Orient, & même dans la Sicile. Roger Roi de Sicile, dit dans un diplome écrit en 1145, rapporté par Rocchus Pyrrhus *p. 91*, qu'il avoit renouvellé sur du parchemin, une Charte qui avoit été écrite sur du papier de coton, *in charta cuttunea*, l'an 1102, & une autre qui étoit datée de l'an 1112. Environ le même temps l'Impératrice Irene, femme d'Alexis Comnene, dit dans sa regle faite pour des Religieuses qu'elle avoit fondées à Constantinople, qu'elle leur laisse trois exemplaires de la regle, deux en parchemin, & un en papier de coton. Depuis ce temps-là ce papier fut encore plus en usage dans tout l'empire de Constantinople. On compte aujourd'hui par centaines les mss. Grecs de papier bombycin, qui se trouvent dans les grandes bibliothéques.

Analec. Gr. p. 278.

Cela vint fort à propos dans un temps où il paroît qu'il y avoit grande disette de parchemin; ce qui nous a fait perdre plusieurs anciens Auteurs : voici comment. Depuis le XIIe siécle les Grecs plongés dans l'ignorance, s'aviserent de racler les écritures des anciens mss. en parchemin, & d'en ôter autant qu'ils pouvoient, toutes les traces, pour y écrire des livres d'Eglise : ce fut ainsi qu'au grand préjudice de la république des lettres, les Polybes, les Dions, les Diodores de Sicile, & d'autres Auteurs que nous n'avons plus, furent métamorphosés en Triodions, en Pentecostaires, en Homelies, & en d'autres livres d'Eglise. Après une exacte recherche, je puis assûrer que des livres écrits sur du parchemin depuis le XII siécle, j'en ai plus trouvé dont on avoit raclé l'ancienne écriture, que d'autres. Mais comme tous les Copistes n'étoient pas également habiles à effacer ainsi ces premiers Auteurs, il s'en trouve quelques-uns où l'on peut lire au moins une partie de ce qu'on avoit voulu raturer.

Pour revenir à notre sujet, ce fut l'invention de ce papier de coton qui fit tomber en Orient le papier d'Egypte. S'il en

faut croire Euſtathe qui écrivoit vers la fin du XIIe ſiécle, l'uſage de ces feuilles du papier d'Egypte, qu'il appelle ξυλοχαρτία, avoit ceſſé peu de temps avant qu'il écrivit, ὧν ἡ τέχνη ἄρτι ἀπηλείφθη. Odyſſ. φ. p. 1913. Il ne faut pas croire que le papier de coton ait d'abord fait tomber celui d'Egypte. Ces ſortes de choſes nouvellement inventées ne s'établiſſent ordinairement que peu à peu.

Il eſt à remarquer qu'un Grec qui fit du temps de Henry II un catalogue des manuſcrits grecs de la bibliothéque du Roi, appelle toujours le papier bombycin ou de coton, *charta Damaſcena*, le papier de Damas. Eſt-ce parce que ce papier de coton avoit été inventé à Damas? ou eſt-ce parce qu'il y avoit en cette ville quelque célébre manufacture de papier de coton? C'eſt ce qu'on ne pourra jamais décider, à moins que quelque monument ne nous inſtruiſe là-deſſus.

Quant à l'origine du papier dont nous nous ſervons aujourd'hui, nous n'en ſçavons rien de bien précis. Thomas Demſter dans ſes Gloſes ſur les Inſtitutes de Juſtinien, dit qu'il a été inventé avant l'âge d'Accurſe, qui vivoit au commencement du XIIIe ſiécle : *Bombyceæ chartæ paulò ante ætatem Accurſii excogitatæ ſunt.* Quoiqu'il parle là du papier bombycin, je crois qu'il comprend auſſi ſous ce nom le papier de chiffon, qui eſt aſſez ſemblable au papier de coton. Il y a eu des pays où l'on ſe ſervoit de l'un & de l'autre, comme la Sicile, l'Etat de Veniſe, & peut-être d'autres. Pluſieurs éditions d'Alde Manuce faites à Veniſe, ſont ſur du papier de coton; le voiſinage de la Gréce y en aura ſans doute porté l'uſage : Demſter ſemble donc parler de l'un & de l'autre. Mais nous avons ſur le papier de chiffon un paſſage plus ancien & plus exprès dans Pierre Maurice, dit le Vénérable, contemporain de S. Bernard. *Les livres que nous liſons tous les jours*, dit-il dans ſon traité contre les Juifs, *ſont faits de peaux de bélier, ou de bouc, ou de veau, ou de plantes orientales*, c'eſt-à-dire, *du Papyrus d'Egypte*, ou enfin *du chiffon : EX RASURIS VETERUM PANNORUM.* Ces derniers mots ſignifient aſſûrément le papier tel que nous l'employons aujourd'hui. Il y en avoit donc déja des livres

au XIIe siécle, & comme on a écrit des actes & des diplomes sur du papier d'Egypte jusqu'au XIe, ce qu'on peut voir dans les archives des Eglises & des Abbayes, où il s'en trouve de ce siécle-là, il y a apparence que c'est environ ce même siécle que le papier de chiffon a été inventé; & il est à croire que ce papier aura fait tomber le papier d'Egypte en Occident, comme celui de coton l'avoit fait tomber en Orient. Pierre le Vénérable nous dit qu'il y avoit déja de son temps des livres faits avec du papier de chiffon : mais il falloit que ces livres fussent extrêmement rares; car quelques recherches que j'aye pû faire tant en Italie qu'en France, je n'ai jamais vû ni livre, ni feuille de papier tel que nous l'employons aujourd'hui, qui ne fût écrit depuis S. Louis.

Voilà tout ce que j'ai pû trouver de plus sûr touchant un sujet si intéressant pour les gens de Lettres : heureux ! si j'ai dit quelque chose digne de l'illustre & sçavante Académie dont j'ai l'honneur d'être membre.



RÉFLEXIONS

REFLEXIONS SUR LES PRINCIPES GENERAUX DE L'ART D'ECRIRE,

Et en particulier ſur les fondemens de l'écriture chinoiſe.

Par M. FRERET.

L'ECRITURE eſt l'art de communiquer aux autres hommes ſes penſées & ſes ſentimens, par le ſecours de certains ſignes ſenſibles à la vûe, & tracés ſur un corps ſolide. Nos penſées ne ſont autre choſe que la perception des objets extérieurs, des impreſſions qu'ils ont faites ſur nous, des rapports que nous appercevons entr'eux, & des ſentimens que nous éprouvons à leur occaſion; ainſi la maniere la plus naturelle de rappeller dans notre eſprit ces impreſſions & ces perceptions, ſeroit de préſenter à nos yeux les mêmes objets qui les avoient excitées en nous, ou du moins de nous offrir l'image & la peinture de ces objets. 6. de Décembre 1718.

* Le moyen d'exprimer les penſées par des peintures ou repréſentations des choſes dont on parle, eſt celui qu'employent encore aujourd'hui les Sauvages du Canada, & celui dont ſe ſervoient les Mexicains avant que les Eſpagnols euſſent détruit leur empire. Il nous reſte peu de monumens de cette écriture mexicaine, & les Naturels du pays ne l'entendent plus. Le zéle des Epagnols la leur ayant fait regarder comme une eſpece de grimoire qui ſervoit aux conjurations magiques, ils ſe ſont fait une religion de mettre au feu tous les morceaux qu'ils en ont pu déterrer; & prenant pour des magiciens tous ceux qui étoient en état d'entendre ces livres mexicains, ils les ont traités de même que ces livres. Nous connoiſſons deux morceaux de cette écriture: le premier & le plus conſidérable

* V. la Relation du Canada, par le Baron de Lahontan.

eſt un original à la bibliotheque du Roi, & a été imprimé avec une traduction par feu M. Thevenot, Garde de la même bibliotheque. Il contient (*a*) une eſpece d'hiſtoire de la ville de Mexique, avec une deſcription de ſon gouvernement, & un abrége de ſes loix. Le ſecond eſt un Journal du voyage des Mexicains depuis leur départ du nord de l'Amérique, juſqu'à leur établiſſement ſur les bords du Lac, au milieu duquel ils bâtirent la ville de *Tenoxtitlan*, ou *Mexique*. Gémelli l'a publié dans un voyage imprimé depuis quelques années à Naples, ſous le titre de *Tour du Monde*.

Recueil de divers voyages. In Fol.

Gem. Giro del Mundo, parte ſeſta pag. 38.

On voit aiſément à combien d'embarras cette écriture eſt ſujette : il faut un temps & un eſpace conſidérable pour tracer un petit nombre de ces figures, & très-peu de gens ont aſſez d'habileté pour le faire avec exactitude. Il y a d'ailleurs un très-grand nombre de choſes qui ne ſe peuvent exprimer diſtinctement par cette voye ; quelques-unes même ne peuvent l'être en aucune façon : telles ſont les actions de mouvement, les changemens de rapports & de qualités, mais ſur-tout les paſſions & les ſentimens des êtres vivans.

C'eſt pour remedier à cet inconvénient, que les nations ſtudieuſes, qui employoient *l'écriture repréſentative*, ajoûterent aux images ou peintures des choſes, des ſignes ou caractères de deux autres eſpeces. Les premiers étoient des repréſentations de choſes naturelles, quadrupédes, oiſeaux, poiſſons, plantes, inſtrumens des arts, ou ſeulement quelque portion de ces choſes, comme d'un pied, d'une main, d'une tête, d'un œil, d'une branche, d'une feuille, &c. Ces repréſentations, par un rapport imaginé avec les qualités, les ſentimens & les paſſions des êtres vivans, ſervoient à les exprimer d'une maniere ſymbolique ou figurée. Les ſignes du ſecond genre étoient formés par de ſimples traits, ou figures arbitraires, qui n'avoient qu'un rapport d'inſtitution avec les choſes qu'ils déſignoient. Nous avons un exemple aſſez ſenſible de cette derniere eſpéce

(*a*) M. Reland en indique pluſieurs autres au ſecond volume de ses *Diſſertationes miſcellaneæ* ; mais il ne parle point de ces deux-ci, qui ſont cependant très-ſinguliers.

d'écritures dans les chiffres indiens ou arabes, c'est-à-dire, dans les caractères modernes des nombres. Ces dix figures sont devenues par leur institution représentatives des idées numérales que l'on y a attachées ; & quoique ceux qui les employent parlent diverses langues, c'est-à-dire, s'expriment par des sons différens, ces caractères réveillent les mêmes idées de nombre dans leur esprit.

Si cette écriture représentative des idées par elle-même étoit une fois reçûe, on sent combien elle seroit commode, puisqu'elle tiendroit lieu d'une langue universelle. M. Wilkins évêque de Chester en forma le projet au milieu du siécle passé, & publia un livre Anglois, (*a*) sous le titre de *Langage Philosophique & de caractère réel*, ou représentatif des choses mêmes ; mais son entreprise n'eut aucun succès. (*b*) Le seul M. Boyle se donna la peine d'apprendre cette langue & cette écriture. Peut-être l'évêque de Chester devoit-il s'en prendre à la maniere dont il avoit rempli son plan ; car il semble avoir eu moins d'égard à l'ordre naturel des idées & des sentimens, qu'à celui des catégories de la philosophie péripathéticienne : peut-être aussi l'exécution de ce projet est-elle absolument impossible. On dit que M. Leibnitz a eu le même dessein que l'évêque de Chester, & qu'il y a beaucoup travaillé pendant les dernieres années de sa vie. Comme on n'a encore rien vû de son systême, on ne peut en porter de jugement ; tout ce que l'on peut dire, c'est que M. Leibnitz étoit de tous ceux que nous connoissons, le plus capable de réussir dans ce projet.

Les Egyptiens & les Chinois sont les seuls parmi les nations de notre continent, qui ayent employé cette écriture réelle, ou représentative des choses mêmes. On pourroit peut-être leur joindre les Lappons & les Finlandois, dont les tambours magiques représentés & expliqués par Scheffer, *Hist. Lapp.*

(*a*) *An Essay towards a real Caracter aud a Philosophical langage.* London. 1668. Fol.

(*b*) Leibnitz *de Originibus Gentium ex indicio linguarum Miscellan. Berolinensia.* Vol. 1. pag. 2.

paroiſſoient avoir beaucoup de rapport avec l'écriture hiéroglyphique des Egyptiens ; mais comme ils ſemblent n'en avoir fait uſage que pour leurs divinations & pour leurs conjurations, je ne ſçais ſi on doit regarder ces ſortes de peintures, comme des monumens de l'écriture.

Les Sauvages de l'Amérique, que nous avons trouvés dans le même état où les Philoſophes ſuppoſent qu'étoient les hommes en ſortant des mains de la nature, ſemblent n'avoir connu d'autre voye de peindre leurs penſées aux yeux des autres hommes, que celle de l'écriture repréſentative des idées ſans aucun rapport aux mots du langage, & ils n'ont preſque employé que les deux premiers des trois genres dont je viens de parler. Les peuples de notre continent au contraire ont tâché de peindre la parole, & de parler, pour ainſi dire, aux yeux, en traçant des caractères qui fuſſent uniquement ſignes de la parole, c'eſt-à-dire, des ſons proférés pour communiquer aux autres hommes nos idées & nos ſentimens. Les Inſtituteurs de cette écriture penſerent qu'il étoit inutile de multiplier le travail, & d'établir de nouveaux ſignes indépendans de ceux de la parole qui étoient déja en uſage. Ils regarderent ces derniers comme une expreſſion naturelle de nos idées, quoique les différences radicales qui ſe remarquent entre les différentes langues, & les altérations ſucceſſives qu'elles reçoivent perpétuellement, ſoient une preuve aſſez ſenſible qu'il n'y a point de langue naturelle aux hommes. Ces Inſtituteurs eurent dont tous en général les mêmes vûes, qui furent d'exprimer aux yeux les ſons de la parole ; mais ils prirent différentes voyes pour y parvenir. Les uns voulant exprimer les ſons d'une langue dans laquelle la prononciation des voyelles n'étoit point fixée, mais où elle varioit ſuivant la différence des dialectes, & dans laquelle les ſeules conſonnes étoient déterminées d'une maniere invariable, ils crurent ne devoir point exprimer les voyelles, mais ſeulement les conſonnes. Tels furent, ſelon toutes les apparences, les Inventeurs de l'écriture phénicienne ou chaldéenne, & hébraïque, de laquelle les caractères ſyriens, arabes, perſans, &c. ne ſont

que des altérations. Les Inventeurs de cette écriture songerent à rendre leurs caractères également propres aux différens peuples de Syrie & de Phénicie, d'Assyrie, de Chaldée, & peut-être même de l'Arabie. Les langues de ces pays conviennent encore assez entr'elles aujourd'hui pour pouvoir être regardées comme des dialectes d'une même langue; presque tous les mots qu'elles employent sont composés des mêmes radicales, & ne different que par leurs affixes & par les voyelles jointes aux consonnes. En suivant cette conjecture, les diverses Nations de la Syrie, de la Phénicie, de l'Arabie, & des pays voisins, qui ne différoient dans leur langage que par les voyelles, & qui convenoient dans la prononciation des consonnes, étoient en état de lire & d'entendre les livres écrits dans ces caractères; parce que n'exprimant que les consonnes sur lesquelles ils étoient d'accord, chacun d'eux suppléoit les voyelles que la dialecte dans laquelle il parloit, ajoûtoit à ces consonnes. Je ne donne cela que comme une pure conjecture; mais elle justifie l'intention des Inventeurs de cette écriture; & je crois qu'il seroit difficile d'expliquer autrement pourquoi ils n'ont point exprimé dans l'origine de l'écriture, les voyelles sans lesquelles on ne peut articuler. Les points qui en tiennent lieu, n'ont été introduits que fort tard dans ces langues, & seulement lorsqu'elles cesserent d'être vivantes, ou lorsque les migrations des peuples qui les parloient, obligerent d'en déterminer la prononciation, & de prévenir les altérations qu'auroient pû y causer les étrangers au milieu desquels ils vivoient.

Ceux des Inventeurs de l'écriture qui travaillerent pour des langues dans lesquelles la prononciation des voyelles étoit fixe & déterminée comme celle des consonnes, ou qui n'eurent en vûe qu'une seule nation, chercherent à exprimer également les consonnes & les voyelles par leurs caractères; mais ils s'y prirent de deux façons. Les premiers considérant que les consonnes sont toujours jointes dans la prononciation à quelque voyelle ou dictincte, ou muette, & que le plus souvent ces consonnes ne sont qu'une modification des voyelles, laquelle est produite par un mouvement passager des organes de la

voix, ils crurent ne devoir point séparer dans l'écriture ce qui ne l'étoit pas dans la prononciation ; ainsi ils inventerent des caractères pour exprimer chaque consonne, & se contenterent de varier la figure de ce caractère selon la voyelle à laquelle la consonne étoit jointe : ils exprimerent les voyelles par un caractère séparé, seulement lorsqu'elles formoient une syllabe entiere, ou une demi-syllabe distincte ; il se trouva dans cette écriture un grand nombre de caractères différens, parce que celui de chaque consonne se multiplioit par le nombre des voyelles de (*a*) l'alphabet. Les Abyssins, par exemple, ou Ethiopiens qui employent une écriture de ce genre, comptent 200 caractères : (*b*) les Brahmines ou Brachmanes dont les caractères ne different pas beaucoup de ceux des Ethiopiens, en comptent près de 240, les peuples du Malabar, ceux de Bengale, du Boutan, & des deux Thibets, dont l'écriture est en usage dans toute la Tartarie occidentale & septentrionale depuis les frontieres de la Chine jusqu'au nord de la mer caspienne : ceux de l'isle de Ceylan, de Siam, de Java, & peut-être encore plusieurs autres nations orientales, employent une écriture de ce genre, dans laquelle les syllabes formées par l'assemblage des consonnes & des voyelles, sont exprimées par un seul & même caractère. Le grand nombre des lettres de ces alphabets devenoit très-embarrassant, & il étoit très-facile de les confondre dans l'usage ; c'est ce qui fit imaginer une autre espece d'écriture dans laquelle les voyelles & les consonnes étoient toujours exprimées séparément par autant de caractères distincts, & plus ou moins exactement selon que ces caractères étoient employés pour exprimer la langue des Inventeurs, ou qu'ils étoient transportés à une langue étrangere, dont les sons ne se rapportoient pas parfaitement à la premiere. Les anciens Grecs se servoient de ce genre d'écriture : leur alphabet fut adopté d'abord par les Latins avec des changemens peu

(*a*) Aphabet de la langue Hanscreet, communiqué par P. Roth. Jes.

(*b*) Consultez le 2[e]. vol. de la Relat. de Siam, par M. de la Loubére, pour les alphabets *Siamois* & *Bali* : & M. Reland, *Dissertationes miscellaneæ.* Vol. 2, pour ceux des autres langues.

considérables ; mais il a été bien autrement défiguré dans la suite par les nations barbares qui l'ont pris des Latins & des Grecs, & dont les caractères sont aujourd'hui si éloignés des lettres grecques ou romaines, qu'il faut une assez forte application pour en démêler le rapport. Les Grecs n'étoient pas les seuls qui eussent inventé un alphabet de cette espece, les anciens peuples de la Scandinavie avoient leurs seize lettres runiques, qu'ils ne tenoient point des étrangers. Il en faut dire autant des caractères géorgiens & arméniens, & de quelques alphabets des langues esclavones, qui ne ressemblent aux lettres grecques, ni pour la valeur, ni pour l'arrangement, ni pour la figure. On peut ranger aussi sous la même classe les caractères de l'ancienne écriture Persienne ou *Pahlouï*, dans laquelle sont écrits les livres sacrés des Ignicoles, s'il est vrai, comme le dit M. Hydde, que les voyelles y sont exprimées séparément. *Hist. Relig. veter. Persar.*

De très-sçavans hommes du dernier siécle ont fait voir que la forme des anciennes lettres grecques approchoit fort de celle des caractères phéniciens. Ils ont conclu de-là, que les Grecs tenoient de Cadmus & des Phéniciens non-seulement la forme de ces lettres, mais encore l'écriture même, qu'ils supposent avoir été inconnue dans la Gréce jusqu'à l'arrivée de Cadmus : cependant ils n'ont pas fait réflexion combien le systême de l'écriture grecque étoit différent de celui de l'écriture phénicienne. 1°. Les Grecs exprimoient toutes les voyelles par des caractères séparés, & les Phéniciens ne les exprimoient point du tout. 2°. Les Grecs n'eurent que seize lettres jusqu'au siége de Troye, & les Phéniciens en ont toujours eu vingt-deux. 3°. Les Phéniciens écrivoient de droite à gauche, & les Grecs au contraire de gauche à droite : s'ils s'en sont écartés quelquefois, ç'a été par bizarrerie, & pour s'accommoder à la forme des monumens sur lesquels on gravoit les inscriptions, ou même sur les monumens élevés par des Phéniciens, ou pour des Phéniciens de la colonie de Cadmus. Les Thébains eux-mêmes sont revenus à la méthode commune de disposer les caractères grecs de la

Bochard Canaan. VValton prolegomen, &c.

gauche à la droite, qui étoit la méthode ordinaire & univerſelle de la nation.

Ces différences dont il ſeroit ſuperflu de rapporter la preuve, étant une fois poſées, eſt-il vraiſemblable que les Grecs euſſent fait de ſi grands changemens à l'écriture phénicienne, s'ils n'euſſent pas été déja accoutumés à une autre maniere d'écrire, & à un autre alphabet auquel ils ajuſterent les caractères phéniciens ? Ils retournerent ceux-ci de la gauche à la droite, donnerent à quelques-uns la force des voyelles, parce qu'ils en avoient dans leur écriture, & rejetterent abſolument ceux qui exprimoient des ſons dont ils ne ſe ſervoient point.

Lib. 2. Il ſemble qu'Hérodote ait reconnu des lettres pélaſgiennes plus anciennes que les caractères ioniens ou cadméens ; ainſi il faudroit ſuppoſer qu'avant Cadmus les Grecs connoiſſoient déja l'écriture ; qu'ils avoient un alphabet de ſeize lettres parmi leſquelles il y avoit cinq voyelles, & que ces caractères ſe diſpoſoient de gauche à droite. Cette ſuppoſition rendroit probable la conjecture de Rudbeks ſur l'antiquité des lettres runiques, aſſez ſemblables au premier alphabet grec par le nombre, par l'ordre & par la valeur. Peut-être que dans les premiers temps cette écriture étoit répandue dans tout notre Occident, & qu'ayant été détruite dans la Gréce par l'alphabet de Cadmus, elle ſe ſera conſervée dans la Scandinavie. Il faut convenir que Rudbeks a ſouvent été trop loin par le déſir d'illuſtrer ſon pays ; mais toutes ſes conjectures ne ſont pas à rejetter pour cela, il s'en trouve de très-ingénieuſes, & quelques-unes même d'aſſez probables.

Olai Rudbekii atlantica fol. Upſal. vol. 1.

Les Tartares orientaux qui ſont aujourd'hui maîtres de la Chine, ont une écriture d'une eſpéce toute particuliere. Nous avons en Europe un aſſez grand nombre de leurs livres ; mais nous n'avons que des notions très-imparfaites du ſyſtême de leur écriture.

Ils écrivent aujourd'hui de haut en bas, & de la droite à la gauche, comme les Chinois : ils ſéparent abſolument leurs mots dont les traits ſont liés, en ſorte qu'ils ſemblent ne former qu'un ſeul & même caractère, à la maniere chinoiſe ; mais

mais quand on examine ces caractères de près, on voit que chaque mot est un assemblage de lettres du genre de notre écriture, & qu'il est composé de caractères destinés par leur institution à exprimer les sons d'une langue parlée.

Ces caractères ressemblent aisez à ceux de l'écriture courante des Guébres, ou à celle des Syrochaldéens, & à l'Arabe ancien. Cependant je serois plus porté à croire qu'elle a été tirée de l'alphabet des peuples du *Boutan*, ou *Thibet*, dont l'écriture coulée ou courante ressemble beaucoup à celle des Tartares. Les Lamas, ou Prêtres Tartares, vont encore au Thibet s'instruire de la religion : & c'est de ce pays qu'ils ont reçû les sciences & la théologie : c'est là qu'ils vont en pelerinage adorer le Dieu suprême dans le temple de *Lassa*, où réside le souverain Pontife qui leur confere les ordres, & qui est le chef de toute la hiérarchie ecclésiastique du Nord de l'Asie.

Voilà, ce me semble, toutes les espéces d'écritures essentiellement différentes que nous connoissons : car l'ordre & la disposition des caractères est une chose accidentelle. Quelques peuples les placent perpendiculairement de haut en bas, comme les Chinois, les Japonois, les Tartares orientaux, les naturels des Philippines, les habitans de l'Isle Taprobane, nommée aujourd'hui *Ceylan*, & les Ethiopiens anciens. Les autres ont rangé leurs caractères horizontalement, mais avec quelques différences. Le plus grand nombre a suivi le mouvement naturel de la gauche à la droite, qui rend l'action du bras plus aisée en le détachant du corps. Cette maniere de disposer les caractères est celle des Abyssins, des Brachmanes, des Malabres, des Ceylanois modernes, des Javanois, des Siamois, des peuples du Thibet, ou Boutan, des anciens peuples de la Germanie, des Grecs, & de tous ceux qui employent leur alphabet, comme les Latins, les Cophtes, les Esclavons, les Goths, les Allemands, en un mot la plus grande partie des Européens ; c'est la méthode des Géorgiens, des Arméniens, & peut-être encore de quelques autres nations qui me sont inconnues. Quelques-uns, mais en plus petit nombre, ont

préféré le mouvement de la droite à la gauche, par lequel la main ne cache point à l'œil la partie du caractère qu'elle forme. Cette méthode étoit celle des anciens Egyptiens ; & elle est suivie par tous ceux qui ont formé leur alphabet sur celui des Phéniciens, Hébreux, Chaldéens, Syriens, Arabes & Persans : on peut y joindre encore les anciens Huns sujets d'Attila, dont les restes occupent aujourd'hui un coin de la Transilvanie, sous le nom de *Zikules*. Molnar auteur d'une Grammaire & d'un Dictionnaire hongrois, parle de cette écriture comme d'une chose existante, quoiqu'il n'eût pû en voir l'alphabet, & il a été publié depuis quelques années par M. Hikkes, qui ignoroit ce que Molnar en avoit dit. Cet alphabet est composé de 34 lettres, qui se disposoient de la droite à la gauche, & dont la figure, l'ordre, les noms & la valeur ne se rapportent à aucun autre alphabet que je connoisse.

Præf. Gramm. Hung. Molnari p. 23.

Præfat. Thes. vet. ling. Sept. Hikkesii p. 8. & 17.

Les Chinois dont il s'agit principalement ici, n'ont jamais connu que l'écriture représentative des idées, & semblent n'avoir fait aucune attention à l'écriture verbale, dont les caractères sont plûtôt signes des paroles que des choses. Nous avons vû ci-dessus, qu'il y avoit trois genres de cette écriture réelle; l'un qui représentoit les idées par la peinture ou l'image des choses mêmes ; l'autre qui employoit des représentations des choses naturelles, pour exprimer d'une maniere symbolique les choses incorporelles, comme les rapports & les actions des êtres, ou même nos idées, nos sentimens & nos passions. Par exemple, chez les Egyptiens, un œil ouvert, & posé au bout d'un bâton, désignoit la prudence dans le gouvernement d'un Etat, & la providence des Dieux dans la conduite de l'Univers; le troisiéme genre de cette écriture est composé de caractères ou signes absolument arbitraires, qui n'ont qu'un rapport d'institution avec les choses signifiées. Les anciens Egyptiens étoient attachés principalement aux deux premiers genres de l'écriture représentative, c'est-à-dire, aux peintures & aux symboles : c'étoit là, ce me semble, l'écriture sacrée, & l'écriture civile de ces peuples. Les Chinois au contraire ont préféré le dernier genre, & ont toujours employé

des ſignes arbitraires, qui n'ont qu'un rapport d'inſtitution avec les choſes ſingulieres. Parmi ces peuples on ne connoît en aucune façon l'écriture verbale dont les caractères ſont ſignes de la parole : les caractères Chinois ſont ſignes immédiats des idées qu'ils expriment ; on diroit que cette écriture auroit été inventée pour des muets qui ignorent l'uſage de la parole. Nous pouvons comparer les caractères qui la compoſent avec nos chiffres numéraux, avec les ſignes algébriques, qui expriment les rapports dans nos livres de mathématiques avec les caractères aſtronomiques, & avec ceux que les Chymiſtes employent. Parmi nous, ces différens caractères expriment immédiatement les idées dont ils ſont ſignes, & les expriment indépendamment de la parole : la preuve en eſt ſenſible. Que l'on préſente une démonſtration de géométrie exprimée en caractères algébriques aux yeux de dix Mathématiciens de pays différens, à l'inſtant les mêmes idées s'exciteront dans leurs eſprits ; ils entendront la même choſe : néanmoins ces dix hommes ſont ſuppoſés parler des langues différentes ; & ils ne comprendront rien aux termes par leſquels ils exprimeront ces idées en ſe parlant. C'eſt la même choſe à la Chine : l'écriture eſt non-ſeulement commune à tous les peuples de ce grand pays, qui parlent de dialectes très-différentes, mais elle l'eſt encore aux Japonois, aux Tunquinois & aux Cochinchinois, dont les langues ſont totalement diſtinguées de celle des Chinois. Ces peuples ne peuvent converſer enſemble ſans interprétes, parce qu'ils n'expriment pas leurs idées par les mêmes ſons : mais ſi le même Chinois qui ne pouvoit ſe faire entendre d'un Japonois en lui parlant, employe le ſecours de l'écriture, alors les caractères qu'il a tracés ſur le papier, réveillent dans l'eſprit du Japonois les idées que le Chinois vouloit lui communiquer : ces caractères ſont pour ſignes immédiats des idées, & ils les expriment indépendamment de la parole. L'écriture chinoiſe fait une langue à part, langue qui parle ſeulement aux yeux, qui ne dépend ni de l'organe de la voix, ni du ſens de l'ouye, & que des gens muets & ſourds de naiſſance auroient pû employer pour converſer enſemble.

Les livres chinois ſont entendus au Japon, & les livres japonois à la Chine, quoique la langue d'un de ces pays ſoit ignorée dans l'autre; mais c'eſt que la langue de l'écriture eſt la même à la Chine & au Japon.

L'écriture chinoiſe eſt compoſée d'un nombre prodigieux de caractères, que les Relations des Voyageurs & des Miſſionnaires ont encore enflés par le privilége de ceux qui viennent de loin. Les Dictionnaires chinois en comptent ſoixante & dix mille; l'imagination eſt effrayée à la vûe de cette multitude de caractères : on ne peut ſe perſuader que la vie d'un homme ſoit aſſez longue pour apprendre à les connoître, loin de croire que la mémoire puiſſe les retenir tous; la raiſon en eſt ſenſible. On ſe les repréſente comme indépendans les uns des autres, & comme auſſi diſtingués entr'eux que le ſont les lettres de nos alphabets; mais cette idée n'eſt pas exacte, il faut plûtôt les comparer aux mots de l'écriture, en tant que chaque mot eſt un aſſemblage de pluſieurs lettres; car les caractères chinois ſont proprement des combinaiſons d'un nombre borné d'élémens ſimples, dans leſquels on peut les réſoudre tous. Les caractères ſuivent l'analogie des idées qui expriment : or le nombre de nos idées primitives eſt aſſez borné. Toutes nos autres idées, perceptions, jugemens & ſentimens, ſont compoſés des premieres idées ſimples diverſement combinées. Ces différentes combinaiſons forment encore à tout moment de nouveaux rapports, & par conſéquent de nouveaux aſſemblages; ainſi, quoique le nombre des idées primordiales ſoit aſſez borné, celui des idées complexes ou dérivées croît à proportion que nous avons acquis plus de connoiſſances. On peut obſerver la même progreſſion dans les langues : un aſſez petit nombre de termes primitifs, que l'on appelle *racines*, répondent aux idées ſimples, & forment un très-grand nombre de dérivés, qui combinés encore entre eux, ou avec d'autres racines, forment tous les mots qui expriment les idées compoſées. Le nombre de ces mots eſt prodigieux dans les langues vivantes : cependant il n'eſt perſonne qui ne ſçache à peu près tous les termes de ſa langue

naturelle, correfpondans aux idées qu'il a dans l'efprit, & qui n'exprime fans peine tout ce qu'il fent, & tout ce qu'il penfe diftinctement. On ne s'en tient pas même à une feule langue: ceux qui en poffédent plufieurs, ne font nullement embarraffés de trouver la fignification des mots qui les compofent. Il n'y a cependant aucun lieu de douter que la fomme totale des termes de trois ou quatre langues différentes ne furpaffe celle de tous les caractères de la langue chinoife. Il ne faut donc pas croire que la connoiffance en foit fi difficile à acquérir; & que le même travail qui nous donne celle d'une *langue parlee*, ne nous donnât pas celle de la langue écrite des Chinois, fi nous nous y prenions bien pour l'étudier. Mais quand il feroit néceffaire d'y employer un temps auffi confidérable que le difent les Miffionnaires, dont les Relations femblent être faites à deffein de décourager ceux qui auroient voulu s'appliquer à cette étude, feroit ce à nous à le reprocher aux Chinois? nous parmi lefquels un très-grand nombre de gens paffent leur vie entiere à étudier non la langue de leurs citoyens, non celle qu'ils font obligés de parler à tout moment, mais des langues mortes, dont ils n'auront jamais une connoiffance parfaite. Je ne prétends point les condamner; mais je demanderai pour les Chinois la même indulgence dont nous avons befoin pour nous.

Il y a plus, c'eft que la longue étude qu'ils font obligés de faire de leurs caractères, doit leur donner des idées nettes & diftinctes de toutes les chofes défignées par ces caractères. une langue véritablement philofophique feroit celle qui exprimeroit toujours les idées fimples ou primitives par des termes radicaux, & les idées complexes par des termes dérivés ou compofés de ces premiers. Le dernier point de perfection feroit de s'exprimer de telle façon que chaque mot divifé fît connoître à la premiere vûe, non feulement la compofition de l'idée correfpondante, mais encore en quelles idées fimples il la faudroit réfoudre en la décompofant. Nous n'avons point de langues où l'on paroiffe avoir eu cette vûe, fi ce n'eft dans l'écriture chinoife. Les idées fimples & primordiales, ou celles

qui sont participées par un grand nombre d'êtres particuliers, y sont exprimées par des caractères simples & radicaux, & les idées complexes ou dérivées sont représentées par des caractères composés de ces premiers, que nous avons nommés *simples*.

Les traits ou figures qui forment les caractères chinois en général, sont la ligne droite, la ligne courbe, quoique plus rarement, & le point; chacun d'eux différemment placé, & répété plus ou moins de fois, mais toujours sans faire aucune confusion à la vûe. Les diverses combinaisons de ces trois sortes de traits forment les deux cens quatorze caractères radicaux, ou élémens de l'écriture chinoise. Chacun de ces élémens répond à une idée simple on générale, & plus commune; & ces élémens combinés les uns avec les autres, forment les soixante ou quatre-vingts mille caractères dont l'écriture chinoise est composée. On les nomme à la Chine *clefs* ou *racines;* & dans les Dictionnaires ils constituent les deux cens quatorze classes ou genres différens, sous lesquels on range les caractères dont ils sont la partie principale. Ces caractères sont subdivisés par classes suivant le nombre des traits qu'ils contiennent; car c'est par-là qu'on les cherche dans le Dictionnaire, & on y joint leur définition ou explication, qui se fait en décomposant les caractères, & les réduisant à leurs élémens.

Ainsi, lorsque l'on connoît bien la signification des deux cens quatorze clefs ou racines, on est en état de trouver par soi-même, ou du moins avec le secours du Dictionnaire, la signification des caractères composés, de même que l'on peut entendre une langue, dès que l'on posséde la signification de tous les termes radicaux.

Pour rendre ce que je viens de dire encore plus intelligible, il faudroit donner quelques exemples de la composition & de la décomposition de ces caractères: mais outre que cela ne se pourroit faire qu'en les mettant sous les yeux, il ne seroit pas possible d'entrer ici dans un détail suffisant; tout ce que j'en dirois seroit trop superficiel. Il vaut mieux renvoyer le public au Dictionnaire chinois, dont M. Fourmont de cette Aca-

démie, a confidérablement avancé la traduction avec le fecours d'une partie de ce même Dictionnaire, que le Sr Arcadio Hoanghe Chinois, natif de la province de Fokienne, avoit traduit par l'ordre du feu Roi Louis XIV. Je me contenterai donc de donner pour un plus grand éclairciffement l'hiftoire abrégée des caractères chinois, & quelques réflexions fur les connoiffances que je crois néceffaires à ceux qui voudront pénétrer dans le fyftême de ces caractères, & dans les raifons de leur compofition, c'eft-à-dire, une efquife de la philofophie chinoife.

Nous avons déja obfervé que les Chinois n'avoient point employé les deux premiers genres de l'écriture repréfentative des idées; qu'ils n'ont point eû en vûe les images pour les chofes que la peinture peut mettre fous les yeux, ni les fymboles pour repréfenter par allégorie ou par allufion les chofes qui ne le peuvent être par elles-mêmes. Le P. Kircher eft d'un autre avis; mais il paroît en cette occafion avoir un peu trop donné à fon imagination. Je ne prétends cependant pas que l'on ait évité ces reffemblances entre les chofes & les caractères, lorfqu'elles fe font préfentées: mais il eft fûr qu'on ne les a pas cherchées, & qu'elles font prefque toujours détruites par l'analyfe du caractère où l'on avoit crû les appercevoir. *China illuftrata.*

Les premiers Inventeurs de l'écriture chinoife fe font attachés à des fignes entierement arbitraires, ou qui n'ont qu'un rapport d'inftitution avec les chofes fignifiées; en cela ils ont fuivi le génie de la nation chinoife, qui même avant *Fo-hi*, c'eft-à-dire, dans la plus profonde antiquité, fe fervoit de cordelettes nouées en guife d'écriture. Le nombre des nœuds de chaque corde formoit un caractère, & l'affemblage de cordes tenoit lieu d'une efpéce de livre qui fervoit à rappeller, ou à fixer dans l'efprit des hommes le fouvenir des chofes, qui fans cela s'en feroient effacées.

Les Péruviens avoient une écriture femblable, lorfque les Efpagnols firent la conquête du Pérou. Des cordes de différentes couleurs, chargées d'un nombre de nœuds plus ou moins grand, & diverfement combinées entr'elles, formoient

des regiſtres qui contenoient non-ſeulement un état ou compte des revenus publics de l'Empire du Pérou, mais encore des annales ou chroniques de l'hiſtoire des Incas. Les diverſes combinaiſons des couleurs & des nœuds ſervoient à rappeller le ſouvenir des actions de ces Princes, de leurs exploits, de leurs conquêtes, de leurs réglemens, &c. Tous les Ecrivains Eſpagnols parlent de ce fait; & quoiqu'ils ne nous ayent point détaillé la méchanique de cette écriture, * leurs témoignages ſont ſi conſtans, ſi uniformes & ſi nombreux, qu'il n'eſt pas poſſible de les révoquer en doute.

Ce fut *Fo-hi* fondateur de la monarchie chinoiſe, celui qui avoit policé la nation, & qui l'avoit tirée de la barbarie dans laquelle elle avoit été plongée juſqu'alors, qui ſubſtitua à ces cordes nouées des caractères formés par la combinaiſon de pluſieurs lignes droites & paralléles, mais les unes entieres & les autres briſées, pour repréſenter ces nœuds. Les Chinois conſervent encore des fragmens d'un ouvrage de *Fo-hi*, écrit avec ces caractères. Ils le nomment *IÉ-KIN*, *le livre des Mutations*, ou *des Productions*. On le regarde comme un monument précieux de la plus ancienne philoſophie, dont on croit que ces caractères expliquent les fondemens : mais malgré les Commentaires publiés ſur cet ouvrage 1100 ans avant l'ére chr. par le Roi *Vou-Vang* & le Prince *Tcheou-Kon* ſon fils : malgré le nouveau Commentaire que Confucius ajoûta à celui de ces deux Princes, euviron 600 ans après eux, le livre des *Mutations* eſt encore inintelligible. Ainſi, quoique le *Ié-Kin* & ſes Commentaires ſoient compris parmi les livres claſſiques, ſur leſquels on examine les Lettrés avant que de leur conférer les grades, il n'eſt guère regardé que comme une eſpéce de grimoire duquel les Lettrés du plus bas étage ſe ſervent pour prédire l'avenir par le moyen de certaines combinaiſons cabaliſtiques, aſſez ſemblables à notre géomance.

A meſure que les peuples de la Chine ſe policerent ſous les ſucceſſeurs de *Fo-hi*, on ſentit l'inſuffiſance de cette écriture;

* Voyez ſur-tout *Comentarios de los Incas Reyes del Peru por el Inca Garcilaſſo de la Vega.*

on

on travailla donc à la perfectionner; on multiplia les caractères, & on varia les figures. On montre à la Chine un livre de Pharmacie, & un traité de la maniere de tâter le pouls, attribués aux Médecins du Roi *Chine-noune*, qui par le secours de son *Colao*, ou Ministre, *Tsane-Kié*, avoit donné une nouvelle forme à l'écriture. Ces deux ouvrages furent écrits 2800 ans au plus tard avant l'ére chrétienne, en suivant la chronologie chinoise, qu'il ne s'agit pas maintenant d'examiner. On voit encore dans le *Chu-Kin*, ou *livre des Chroniques*, compilées par Confucius, des fragmens d'une histoire des Empereurs *Yao* & *Chune*, écrite sous le regne de *Kiou* 2200 ans avant l'ére chrétienne.

Depuis ces premiers essais, l'écriture chinoise se perfectionna tous les jours, & s'enrichit de nouveaux caractères que l'on inventoit à mesure qu'il se présentoit de nouvelles idées à exprimer. Cela continua jusqu'au regne de *Vou-Vanh*, qui monta sur le thrône vers l'an 1120 avant l'ére chrétienne. Alors cette écriture se trouva selon les Chinois au point de sa plus grande perfection : selon eux, ces anciens caractères étoient tous fondés sur des raisons philosophiques : ils exprimoient la nature des choses qu'ils signifioient, ou du moins la déterminoient en désignant les rapports de ces mêmes choses avec d'autres mieux connues.

Le Commentaire que le Roi *Vou-Vanh* avoit publié sur le *Ié-Kin*, inspira le goût de la philosophie aux Chinois; & peu après le regne de ce Prince on vit de grandes sectes de Philosophes se former, *Lao-Kioune* parut le premier. Ses ouvrages subsistent encore : il y a d'assez belles maximes de morale particuliere, mais on y enseigne la matérialité de l'ame ou termes formels, & par conséquent sa mortalité. Comme ce Philosophe s'étoit fort appliqué à la médecine, à la chymie, & aux autres parties de la physique, ses disciples que l'on nomme *Tiene-Tzé*, ou *Docteurs celestes*, cultivent fort ces connoissances, & se sont rendus célébres par leur moyen : ils sont même venus à bout de persuader la possibilité de la médecine universelle, & d'un remede qui rend les hommes immortels.

C'eſt là ce fameux *breuvage d'immortalité*, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans les Annales de la Chine, & que les Empereurs recherchoient avec tant d'ardeur & de dépenſe. *Lao-Kioune* enſeignoit auſſi que l'Univers étoit gouverné, de même que l'empire de la Chine, par un Dieu corporel qui habitoit dans le ciel, & qu'il nommoit *CHAN TI*, *Roi d'en-haut*; que ſous le *Chan-Ti* étoit un grand nombre d'Etres intelligens avec un pouvoir moins étendu, mais cependant indépendant du ſien. Ce Philoſophe cachoit les fondemens de ſa métaphyſique & de ſa phyſique ſous des expreſſions figurées, qui ſembloient ne contenir que des allégories ſur les nombres, & leurs propriétés. Il ne paroît pas qu'il ſe ſoit jamais expliqué bien clairement ſur la Providence, ni ſur la diſtinction du bien & du mal moral, c'eſt-à-dire, du juſte & de l'injuſte. Auſſi peu de temps après lui, les Philoſophes ſe partagerent en deux ſectes : la premiere nommée *Ianh*, ſoutenoit que l'amour-propre & l'intérêt perſonnel devoient être la regle unique de nos actions; & que les loix, l'autorité, la reconnoiſſance, & tous les autres devoirs qui forment des engagemens entre les hommes, n'avoient de force qu'autant qu'elles contribuoient à nous rendre heureux. La ſeconde ſecte étoit appellée *Mé*; elle s'étoit jettée dans l'excès oppoſé, puiſqu'elle prêchoit la charité univerſelle, ou l'amour égal pour tous les hommes ſans diſtinction de liaiſon ni d'engagemens d'amitié, de parenté ou de dignité : elle enſeignoit auſſi la deſtruction totale de l'amour-propre & de l'intérêt perſonnel.

Son vrai nom en chinois eſt Kou-fou-tze.

Confucius qui naquit l'an 550 avant l'ére chrétienne, prit un milieu entre ces deux extrémités : il prêcha à la vérité l'amour univerſel, ou la charité pour tous les hommes, mais un amour réglé & modifié ſur les devoirs établis par les loix de la ſociété où l'on ſe trouve. C'eſt là le principal objet du livre de ce Philoſophe, intitulé *Tchon-yon*, le milieu raiſonnable, l'accord de l'amour-propre avec la charité univerſelle. Il évita toujours avec ſoin de s'expliquer ſur les matieres de ſpéculation, ſur la juſtice ou l'injuſtice naturelle, ſur la ſpiritualité & l'immortalité des ames, ſur l'exiſtence & ſur la nature d'un

Dieu diſtingué de l'univers ſur le deſtin ou la providence. Les ouvrages de ce Philoſophe lûs avec attention, marquent une affectation ſenſible de ne ſe point ouvrir ſur ces matieres ; & l'on a même des paſſages formels où il refuſe de répondre à ces queſtions qu'il traite de dangereuſes.

La doctrine de Confucius n'aſſujettiſſoit à aucuns dogmes ſpéculatifs : elle recommandoit ſeulement à la pratique de la vertu, c'eſt-à-dire, l'obéiſſance aux anciennes loix du pays, à la ſoumiſſion & le reſpect pour ſes ſupérieurs, la modeſtie & même l'humilité avec ſes égaux, & la tendreſſe pour ſes inférieurs : c'eſt à cela que ſe rapportent toutes les exhortations de ce Philoſophe. On juge aiſément que tous les honnêtes gens embraſſerent ſa ſecte. Le nombre en groſſit tous les jours ; & comme leur principale étude étoit la politique & la ſcience du gouvernement, ils remplirent bientôt les premiers emplois : les livres de Confucius furent canoniſés, pour ainſi dire, ayant été déclarés authentiques, & perſonne ne pouvant poſſéder de charge qu'il n'en eût fait une étude particuliere, & qu'il n'eût rendu compte de cette étude dans un examen ſolemnel. Mais avant que la doctrine de Confucius devint celle de l'Etat & de tous les Magiſtrats, il s'écoula quelques ſiécles, pendant leſquels les diſputes excitées à l'occaſion de ces différentes opinions philoſophiques troublerent la paix de l'Empire. Les choſes allerent ſi loin, que l'Empereur *Chi-Hoan-Ti*, qui regnoit vers l'an 230 avant l'ére chrétienne, fatigué de toutes ces brouilleries, & d'ailleurs faiſant peu de cas des lettres, entreprit de détruire tous les livres qui ne traitoient ni de médecine, ni d'aſtrologie & de divination. Comme le papier n'avoit pas encore été inventé, & que l'on écrivoit, ou plûtôt que l'on peignoit ſur des tablettes de bois, les livres étoient difficiles à cacher, ainſi il s'en ſauva fort peu. La perſécution continua ſous les ſucceſſeurs de *Chi-Hoan-Ti*, & l'écriture chinoiſe reçût alors un grand échec. Les livres de médecine & de divination ne contenoient qu'un petit nombre de caractères : on n'oſoit montrer le peu d'autres livres que l'on avoit ſauvés. La plus grande partie des gens de lettres étoit

périe ſous le regne d'un Prince qui les avoit forcés de prendre la truelle, pour travailler à la conſtruction de cette fameuſe muraille qu'il faiſoit bâtir, pour mettre la Chine à couvert de l'invaſion des Tartares. L'Empereur ne voulant que des ſoldats & des maçons, on juge aiſément que les lettres ne ſurent guères cultivées : ainſi la tradition ne put conſerver exactement la connoiſſance des caractères perdus avec les livres que l'on avoit brûlés.

Cependant la perſécution ceſſa avec le regne de la famille du tyran. *Vene-Ti* qui monta ſur le thrône 177 ans avant l'ére chrétienne, & 53 ans après *Chi-Hoan-Ti*, s'attacha à réparer les déſordres introduits par ce Prince, qui n'avoit pas plus ménagé ſes ſujets que les ſciences. *Vene-Ti* fit rechercher tous les livres échappés à la perſécution : l'nvention du papier trouvée ſous ſon regne en facilita la multiplication. Un vieux Lettré, qui dans la ſolitude où il s'étoit caché, avoit élevé ſa fille pour les ſciences, reſtitua de mémoire, & par le ſecours de cette fille, une partie des caractères perdus. Peu après le regne de *Vene-Ti*, c'eſt à-dire cent quarante ans avant l'ére chrétienne, l'Empereur *Vou-Ti*, Prince fameux par ſes expéditions dans l'Inde, s'attacha d'une maniere encore plus efficace à faire fleurir les lettres. Il fit rechercher tous les livres & tous les fragmens qui reſtoient, fit raſſembler & mettre en ordre tous les ouvrages de Confucius, de *Lao-Kioune*, & de leurs diſciples, y fit joindre des Commentaires, & en fit répandre des copies par tout le Royaume. La protection que l'Empereur accordoit aux lettres, invitoit tout le monde à s'y appliquer. Chacun ſe picqua de compoſer & de publier des ouvrages, ce qui ne pût ſe faire ſans inventer de nouveaux caractères, pour tenir lieu de ceux qu'on avoit perdus. Mais comme on voulut exécuter tout d'un coup ce qui ne ſe pouvoit faire qu'après une longue étude des caractères encore ſubſiſtans, pour s'inſtruire du véritable ſyſtême de l'ancienne écriture, il s'introduiſit un grand nombre de caractères bizarres, & qui n'avoient aucune analogie naturelle avec les anciens.

L'écriture chinoiſe eſt une véritable langue qui ne parle

qu'à la vûe ; ainsi elle a dû souffrir toutes les mêmes altérations que les langues prononcées. Dans l'une & dans l'autre on avoit commencé par un langage simple, où l'on ne connoissoit que les termes propres, & où ils se prenoient toujours dans leur acception naturelle. Mais peu à peu, sous prétexte d'élégance, on employa des termes & des caractères figurés : on les transporta à des significations éloignées par des métaphores assez naturelles dans leur origine, mais qui devinrent bientôt extrémement hardies.

Dans les langues parlées cette raison empêche souvent que l'on ne puisse découvrir la racine commune de deux expressions, dont le son est très-voisin, & dont les significations sont très-éloignées. Il en est de même des caractères de l'écriture chinoise; les métaphores & les figures ont dû y causer une grande irrégularité.

Cette irrégularité est peut-être la plus grande cause de la difficulté que l'on éprouve aujourd'hui en étudiant ces caractères. L'ancienne philosophie avoit été comme abandonnée depuis long-temps. On s'étoit rempli la tête de fables, d'allégories, de mystagogies : la poësie s'étoit emparé de la philosophie ; & l'on juge aisément quels ravages elle y avoit faits chez des peuples d'une imagination naturellement enflammée, & qu'une timidité excessive avoit entiérement tournés vers la superstition. Ainsi l'on employa un grand nombre de caractères figurés ou allégoriques, & qui sans aucun rapport avec les choses exprimées, en avoient seulement avec quelques contes populaires, & avec des traditions fabuleuses. On en verra plusieurs exemples dans la traduction du Dictionnaire. C'est à quoi je suis persuadé qu'il faut faire grande attention, afin de ne pas confondre ces caractères avec ceux qui sont fondés sur l'analogie naturelle de l'ancienne écriture.

L'écriture chinoise n'est donc pas une langue philosophique dans laquelle il n'y ait rien à désirer. On a vû quels obstacles l'ont empêché de demeurer au point de perfection où elle étoit parvenue il y a près de 3000 ans, à ce que prétendent les Chinois. Je ne sçais même s'il faut tout-à-fait les en croire

ſur cet article. La conſtruction d'une pareille langue demande une parfaite connoiſſance de la nature & de l'ordre des idées qu'il faut exprimer ; c'eſt à-dire une bonne métaphyſique , & peut-être même un ſyſtême complet de philoſophie. Les Chinois n'ont jamais eu rien de pareil : du moins leurs idées ſont-elles diamétralement oppoſées à ce que nos Philoſophes regardent comme des premiers principes & des maximes d'éternelle vérité en morale & en métaphyſique. Nous en pouvons juger par la traduction latine des livres de Confucius, & par celles de deux différens Commentaires chinois ſur les ouvrages de ce Philoſophe qui ont été publiées, l'une par le P. Couplet, & l'autre par le P. Noël , tous deux Jéſuites. On peut encore tirer de grandes lumieres de différens ouvrages compoſés par les Miſſionnaires il y a quelques années , à l'occaſion des diſputes qui ſont entr'eux ſur la nature du culte que l'on rend à Confucius , & aux ancêtres morts. Parmi ces ouvrages, le plus inſtructif eſt celui du P. Longobardi Jéſuite , parce qu'il contient un très-grand nombre de paſſages des plus célébres Philoſophes Chinois. J'eſpere que l'on me permettra de donner ici , en finiſſant , un léger crayon de leur ſyſtême. La connoiſſance au moins hiſtorique des opinions de tous les peuples de l'Univers, n'eſt pas moins du reſſort de cette Académie,que celle des faits ou des langues. Je ne crois pas que nous voulions nous borner à ces deux derniers points, & nous rendre nous-mêmes complices des inſultes que l'on fait quelquefois à l'Académie ſur ce faux principe. Les Chinois forment aujourd'hui la plus ancienne monarchie de l'univers : ils ont cultivé les ſciences dès les premiers temps , & ſubſiſtent au moins depuis plus de 4000 ans avec les mêmes loix, le mêmes mœurs & les mêmes uſages. Ils ne méritent pas moins notre curioſité que les Grecs , les Latins & les Arabes commentateurs d'Ariſtote , dont on enſeigne la philoſophie dans nos écoles , ne fût - ce que pour comparer leurs diverſes opinions. Les Philoſophes Chinois ne mettent aucune diſtinction réelle entre les différentes ſubſtances dont l'aſſemblage compoſe l'Univers; ainſi à prendre ce mot de

ſubſtance à la rigueur, & au ſens que lui donne notre philoſophie, ils ne reconnoiſſent aucune ſubſtance : ſelon eux, tous les êtres particuliers n'ont qu'une même exiſtence à laquelle ils participent tous également, & qui eſt incapable d'augmentation & de diminution, c'eſt-à-dire, infinie & inaltérable. La force par laquelle chaque être exiſte, ne lui eſt point propre, il n'exiſte point indépendamment des autres; mais ſon exiſtence eſt néceſſaire, & il ne peut jamais être ni détruit, ni produit. Dans le ſyſtême chinois, tout eſt éternel, rien ne commence ni ne ceſſe d'exiſter. Ce que nous appellons générations & deſtructions, ne ſont pour ces Philoſophes que des changemens de modifications & de rapports, ou plûtôt ce n'eſt autre choſe que la manifeſtation & le développement de certaines propriétés de l'être qui ſe découvrent à nous, ou ceſſent de nous être connues. Lorſque ces propriétés nous deviennent ſenſibles, nous diſons qu'elles ſont produites, qu'elles commencent d'exiſter. Lorſque nous ne pouvons plus les appercevoir, nous diſons qu'elles ſont détruites : cependant, ſelon la philoſophie chinoiſe, il ne leur arrive d'autre changement dans ces occaſions, que celui qui ſurvient à un objet, lorſque nous tournons les yeux ſur lui, & que nous l'enviſageons : il ſe produit à la vérité une nouvelle perception dans notre eſprit; mais pour l'objet, il ne s'y paſſe aucun changement réel; ſeulement de non apperçû qu'il étoit, il devient apperçû.

Ainſi, parmi un nombre infini de propriétés contenues également dans le ſein de l'être, tantôt nous ſommes affectés par ſon étendue, par ſa mobilité, ſa ſolidité, ſa couleur & ſa figure. Alors nous l'appellons ſeulement corps ou matiere : tantôt nous y mettons une force motrice, & c'eſt ce que nous nommons un être vivant qui ſe donne ſes mouvemens : tantôt enfin nous croyons y appercevoir du ſentiment, de la volonté, de la penſée & de la perception, & pour lors nous lui donnons une ame & un eſprit. Dans ce ſyſtême, ces diverſes propriétés, quoique diſtinguées entr'elles par l'idée que nous en avons, & par l'impreſſion qu'elles nous cauſent, ne

le sont nullement quant à la réalité de leur être, puisqu'elles existent nécessairement avec une infinité d'autres, & qu'elles participent toutes également à une seule & même existence infinie & inaltérable.

Ce principe une fois posé, on voit aisément que la philosophie chinoise n'admet ni création, ni providence, & par conséquent ne reconnoît point de Dieu, c'est-à dire, d'être distingué de l'Univers, qui ait produit ou créé le monde, & qui le gouverne ou le conserve en conséquence des loix qu'il a établies. La langue chinoise n'a même point de terme qui réponde à cette idée : ceux de *Tiene*, *Ciel*, & de *Tiene Chu*, *Roi du Ciel*, expriment les idées des materialistes, ou *Tiene Tze*, *Docteurs célestes*, & celles des Idolâtres. Les premiers attribuent les événemens à l'action du Ciel, mais à une action destituée de connoissance & de volonté ; action pareille à celle que nos Astrologues donnent aux influences des astres. Le Roi du Ciel des Idolâtres agit à la vérité avec connoissance, & à la maniere des hommes ; mais ce n'est qu'une substance particuliere, c'est comme l'ame du Ciel, & une ame non distinguée du Ciel materiel, parce que suivant les idées des Idolâtres, la matiere est aussi bien capable de pensée & de sentiment, comme de mouvement. Mais ces idées sont proscrites par les meilleurs Philosophes Chinois, qui rejettent tout ce qui pourroit mener à la connoissance d'un Etre intelligent distingué de l'Univers, & qui témoignent un grand mépris pour cette opinion.

Tout étant nécessaire dans ce systême, on comprend qu'à parler exactement, il n'y a plus de distinction entre le bien & le mal moral, plus de vertu ni de vice, plus de liberté, plus de perfection ni d'imperfection. Si un être particulier semble agir sur un autre, cet autre a non-seulement la force de lui résister, force qui ne peut être anéantie, mais encore la force de réagir sur lui avec une réalité qui n'est pas moindre que la sienne. Il faut cependant convenir que ce systême n'est pas celui du peuple. Les hommes ordinaires sont trop grossiers à la Chine, de même qu'ailleurs, pour être séduits par des

des erreurs si subtiles & si déliées : leur imagination ne trouveroit là aucune prise. Il leur faut des objets matériels, sensibles & palpables ; & de même que les Indiens & le Japonois, ils sont plongés dans un paganisme, fondé sur les fables les plus absurdes.

Mais pour les Lettrés, & sur-tout pour ceux qui font profession de suivre Confucius, & de ne point s'écarter de l'ancienne philosophie, on peut dire qu'ils n'ont point d'autre systême. Il est vrai que dans la pratique ils n'en suivent pas les conséquences pour la morale. Les hommes sont ordinairement inconséquens, leurs opinions ne reglent point leur conduite ; & il n'est pas plus étonnant de voir des athées vivre moralement bien, & se soumettre par des motifs de société à des loix qu'ils ne croyent point obligatoires, que de voir parmi les nations religieuses, des gens pleinement persuadés de l'existence d'un Dieu, & la vérité de leur religion, violer à tout moment les loix qu'ils tiennent non-seulement pour obligatoires, mais encore pour divines, & n'observer aucun des préceptes de cette religion, pour la défense de laquelle ils se croyent prêts à tout entreprendre, & à tout souffrir.

Les philosophes Chinois ont même imaginé un moyen de concilier, au moins aux yeux du peuple, leurs principes avec la pratique de la vertu. Ils disent que par l'habitude des actions vertueuses, notre ame, ou cette partie de nous qui pense, qui sent, qui veut, notre *Ly* en un mot se condense, se purifie, se perfectionne, & acquiert de nouvelles forces pour faire plus parfaitement ses fonctions, de même que dans les corps le mouvement & l'exercice en augmentent les forces. Ils ajoûtent que le vice & les passions vives affoiblissent au contraire l'ame, ou la propriété de penser, & en troublent les fonctions. Que l'amour du juste ou du bien moral, c'est-à-dire de ce qui est avantageux à la société, fait gouter à ceux qui en sont remplis, la même joye & la même volupté que fait ressentir l'amour du beau à ceux qui en obtiennent la joüissance. Ils vont jusqu'à dire que de même qu'il n'est point impossible absolument parlant, de trouver des remedes dont l'effet

rende les hommes immortels (cette opinion est très-commune à la Chine, comme on l'a déja observé) de même aussi la pratique de l'extrême vertu peut rendre notre ame immortelle, c'est-à-dire, empêcher la destruction de la propriété que nous avons de penser & de vouloir. C'est par-là qu'ils ajustent avec leur systême le culte des ancêtres, & celui des grands hommes morts, comme Confucius. Ils les nomment des saints, des immortels : leur adressent des prieres, leur font des vœux, leur demandent les richesses, les talents du corps, ou les dons de l'esprit, non qu'ils se persuadent avec le peuple d'en être exaucés; mais ils regardent la plûpart de ces actions comme avantageuses à la société, par l'impression qu'elles font sur les esprits. Ils croyent qu'en accoûtumant les hommes à respecter les loix anciennes, & qu'en leur inspirant une espéce de vénération pour les ancêtres & pour les grands hommes morts, on leur fait prendre les mêmes sentimens pour leurs parens vivans, & pour les Magistrats, & que l'on encourage les particuliers à pratiquer la vertu, pour obtenir après leur mort de semblables honneurs, & pour joüir par avance de la considération qu'elle leur attire de leur vivant. La plûpart des Lettrés croyent que ces actions sont nécessairement suivies du plaisir & du bonheur qui accompagnent l'exercice de la vertu; & cette persuasion, quand elle est un peu vive, leur fait éprouver un plaisir réel, parce que pour être heureux, il suffit de se persuader qu'on l'est. Le détail des conséquences que les philosophes Chinois tirent de leurs principes pour la métaphysique particuliere & pour la physique, me meneroit trop loin; les bornes prescrites à nos dissertations ne me permettent pas de m'y engager. J'en ai dit, je crois, assez, pour donner une idée de la philosophie chinoise : & je ne doute pas que cette esquisse imparfaite ne suffise pour montrer combien leurs idées sont éloignées des nôtres, & combien une langage philosophique construit sur de tels fondemens, doit nous paroître défectueux; quelles bizarres combinaisons il a dû produire dans l'assemblage des caractères, qui sont les signes de leurs idées simples & primordiales; & quelles difficultés des Eu-

ropéens, qui ne ſont pas inſtruits des fondemens du ſyſtême philoſophique des Chinois, doivent rencontrer dans l'étude approfondie de l'écriture chinoiſe.

RECHERCHES SUR GERGOVIA, ET QUELQUES AUTRES VILLES DE L'ANCIENNE GAULE.

Par M. LANCELOT.

GERGOVIA a eu le même ſort que pluſieurs autres villes conſidérables dont on cherche à préſent la ſituation. 2. de Juin 1723. Cette place ſi forte, à la défenſe de laquelle preſque toutes les Gaules s'intéreſſerent; cette capitale des Auvergnats, peuples puiſſans, * & qui oſoient s'appeller les freres & les émules des Romains; cette place enfin qui vit échouer devant ſes murailles la fortune de Céſar, a diſparu. On ignore où elle étoit ſituée; & quoiqu'il ſemble que le ſentiment de ceux qui la placent ſur une montagne à une lieue de Clermont en Auvergne, commence à prévaloir parmi les ſçavans; cette opinion ſouffre pourtant des difficultés capables d'arrêter tout eſprit exempt de prévention. Ce ſont ces difficultés qu'il faut examiner.

Céſar eſt le ſeul des Anciens qui ait parlé de Gergovia; car pour ce que dit Strabon, que les Auvergnats ont livré des combats à Céſar : Περὶ Γεργούιαν πόλιν τῶν Ἀρουέρνων, ἐφ' ὑψηλοῦ ὄρους κειμένην, ἐξ ἧς ἦν ὁ Οὐερκιγγετόριξ auprès de Strabo lib. 4. p. 191. edit. 1620.

* *Arvernique auſi Latio ſe fingere fratres,*
Sanguine ab Iliaco populi. Luc. lib. 1.

„ Gergovia ville des Auvernats, située sur une haute mon„ tagne d'où étoit Vercingetorix, l'on voit assez qu'il a emprunté ce trait des Commentaires de la guerre des Gaules, sans qu'il en sçût autre chose par lui-même. Il n'étoit pas mieux instruit quand il a dit quelques lignes plus haut, que la capitale μητρόπολις des Auvergnats s'appelloit *Nemossus*, & qu'elle étoit située sur la Loire, (*a*) Ἀρουέρνοι δὲ ἵδρυνται μὲν ἐπὶ τῷ Λείγηρι· μητρόπολις δ' αὐτῶν ἐπὶ Νεμωσσὸς ἐπὶ τῷ ποταμῷ κειμένη. Ce n'est pas précisément sur les bords de la Loire, qu'étoit situé le pays des Auvergnats, & leur métropole que Strabon appelle *Nemossus*, nom qui doit être synonime de celui d'*Augusto-Nemetum*, n'étoit pas sur cette riviere, mais plutôt près de celle de l'Allier.

On ne peut disconvenir qu'il n'y ait eu deux *Gergovia* dans les Gaules; le texte de César y est précis : l'une dans le pays des Boïens, & l'autre dans celui des Auvergnats. C'est celle-ci que nous cherchons; elles sont à présent aussi peu connues l'une que l'autre. Il n'y a pas lieu de s'en étonner pour celle des Boïens; leur ville ne devoit pas être considérable, puisqu'eux-mêmes ne formoient qu'un très-petit peuple: *Civitas (Boïorum) erat exigua & infirma.* Les Boïens qui habitoient premierement au-delà du Rhin, s'étant joints aux Suisses, furent battus avec eux par César, que cette victoire rendit maître de leur sort. Les Eduens à qui la valeur des Boïens étoit connue, demanderent à César la permission de leur donner retraite, & de leur céder quelques terres sur leurs (*b*) frontieres. Si l'on en croit l'anonime qui a fait la vie de César, attribuée ordinairement à *Julius Celsus*, non-seulement César accorda aux Eduens la grace qu'ils lui demandoient en faveur des Boïens; mais il poussa même sa générosité jusqu'à leur bâtir une ville, qui s'appella (*c*) *Gergovia*. César étoit donc fondateur

L. 7. c. 17. p. 236. edit. Davies.

(*a*) Arverni fluvio Ligeri insident, caput eorum Nemossus ipsi imposita flumini.

(*b*) Boïos petentibus Æduis, quod egregia erant virtute cogniti, ut in finibus suis collocarent concessit, quibus illi agros dederunt, quousque postea in parem juris libertatisque conditionem atque ipsi erant, receperunt. *Comm. Cæsar. l.* 1, *c.* 18.

(*c*) Vercingetorix audito Cæsaris digressu, retro in Bituriges reverso,

de cette nouvelle Gergovia. Vercingetorix y vint mettre le siége, lorsqu'il eut appris que César étoit allé à Vienne, & de-là dans le pays de Langres, pour y ramasser de nouvelles troupes. Cette ville devoit être sur la frontiere des Eduens, & près du Berry. La plus commune opinion, & qui est très-vraisemblable, la place vers Moulins dans le Bourbonnois.

Sur la nouvelle que César reçut de ce siége, il forme aussitôt la résolution de secourir les Boïens ses alliés; & pour cela, après avoir traversé le pays des Eduens, il vient dans celui des Sénonois. Il laisse ses bagages dans leur capitale (*Agedincum*, *Sens*) avec deux légions, continue sa marche, & le second jour se rend à *Vellaunodunum*.

Il y a deux ou trois observations à faire sur ce lieu de *Vellaunodunum*. Quelques auteurs, du nombre desquels est Samson, croyent que c'est Château-Landon.

Il n'a fallu, pour donner lieu à cette conjecture, qu'imaginer qu'il y a de la ressemblance entre les deux noms de *Vellaunodunum* & de Château-Landon, trouver de la conformité entre les deux situations, Château-Landon étant sur une éminence, & *Vellaunodunum* y ayant dû être aussi, comme le prouve sa terminaison de *dunum*, enfin de voir ces deux lieux situés à peu près dans le même pays. Mais cette conjecture ne peut se soûtenir, si l'on fait attention que Château-Landon est le même que le *Castrum Nantonis* ou *Nantonense*, dont il est parlé dans la vie de S. Severin, écrite il y a 1000 ans, & que de *Castrum Nantonis* s'est formé celui de Château-Landon. Cela ne doit souffrir aucune difficulté; il n'en est pas de même pour déterminer l'origine de ce mot *Nantonis*. M. de Valois prétend qu'il vient de *Nant* ou *Nantum*, nom que plusieurs lieux ont porté, & qui signifioit en ancienne langue gauloise des *eaux coulantes*, *Rivum aquæ decurrentis*, *multitudinem aquarum confluentium*, ce qui conviendroit assez à Château-Landon, dont

atque hinc profectus in Boios Transalpinos, oppidum illorum sub Helveticæ victoriæ tempus ædificatum à Cæsare, Æduisque contradictum oppugnare disposuit, oppido nomen *Gorgobia* gloriosum sibi existimans, si Æduorum receptaculum, simulque Cæsareum opus everteret. *Julii Celsi Comment. de vitâ Jul. Cæs. p.* 121.

la basse ville est arrosée de la riviere du Fusin, qui s'étend ensuite dans une prairie spacieuse où se rendent plusieurs fontaines. Cependant il me semble qu'il est vraisemblable de dire qu'ici *Nanto, Nantonis* est le nom propre de quelqu'un de Seigneurs à qui ce Château a appartenu. Alors *Castrum Nantonis* pourroit être la même chose que *Nantogilum* Nanteuil, *Nantonis gilum, domus, seu ager;* car c'est ainsi que je crois qu'on peut expliquer le *gilum* qui se trouve terminer tant de noms de lieux différens, *Autogilum*, *Bonogilum*, *Brogilum*, *Cristogilum*, *Cassenogilum*, &c. Je sçais que Cambden a expliqué le nom de *Gill* par ceux d'*aqua parva, seu rivus exiguus:* mais outre qu'il n'a pas jugé à propos de nous indiquer d'où, & de quelle langue il tiroit cette explication, elle ne peut pas convenir à tous ces lieux qui se terminent en *gilum*. Par exemple, à *Argentogilum*, *Argenteuil*, il n'y a point de petit ruisseau qui ait pû lui donner ce nom. La Seine ne peut pas être désignée par *aqua parva*, ou *rivus exiguus*. M. Menage a avancé que *gilum* n'est qu'une simple terminaison; mais il l'a fait sans en donner aucune preuve. Il est certain que toutes ces autres terminaisons de *durum*, ou *dorum*, de *dunum*, de *magus*, de *briga*, de *berga*, de *gowa*, &c. ont toutes de significations; que celles de *bec*, *bu*, *tot* en Normandie, de *ac* en Auvergne & Guyenne, de *ieu* en Bresse, Lionnois & Dauphiné, de *argues* en Languedoc, &c. en ont aussi; qu'ainsi on doit croire que le *gilum* n'est pas de pire condition. Je reviens à *Vellaunodunum*, que M. de Valois croit être Montargis; mais il n'y a rien qui puisse appuyer ce sentiment, que la seule autorité de ce sçavant homme. Qu'il me soit permis en cette occasion, de dire qu'elle ne suffit pas: Montargis est une ville du moyen âge, dans laquelle on ne trouve aucune trace d'antiquité; ainsi elle ne peut être le *Vellaunodunum*.

César qui ne vouloit laisser aucun ennemi derriere lui, fit le siége de cette ville. Elle se rendit après deux jours de circonvallation. César repartit sur le champ, & arriva en deux jours à *Genabum* dans le pays des *Carnutes*.

Quelques Auteurs ont voulu douter que *Genabum* fût

Orléans, & ont mieux aimé croire que c'étoit Gien, encore induits à cela par la ressemblance qu'il y a entre les deux noms. Les habitans même de cette derniere ville en ont fait une tradition depuis quelque temps, & pour l'autoriser ont appellé un de leurs fauxbourgs *Genabie.* Mais j'aurai lieu de faire voir dans le cours de cette dissertation, qu'on ne doit ajoûter aucune foi à ces traditions populaires. Nous avons des regles plus certaines pour découvrir la véritable situation des anciennes villes de notre Gaule. Par l'Itinéraire d'Antonin, ou plutôt la cosmographie d'*Æthicus*, & par la table de Peutinger, il est certain que la distance qu'il y a de Briare, *Brivodurum*, à *Genabum*, ou *Cenabum*, est d'environ 18 lieues, véritable distance de Briare à Orléans, au lieu que de Briare à Gien il n'y en a que deux. Cette preuve seule suffit; on peut cependant y ajoûter que la distance que les mêmes Itinéraires donnent depuis *Genabum* jusqu'à Paris, se trouve absolument conforme aux nouvelles observations de l'Académie des sciences. *Genabum, Salioclitam XXIV, Lutetiam XXIV,* (*a*) ces 48 lieues gauloises en font 24 de nos moyennes à 3000 pas chacune, qui est la juste distance qu'il y a de l'une à l'autre de ces deux villes. L'on sçait que la lieue gauloise étoit de 1500 pas, & que cela est démontré par plusieurs passages des Anciens; entr'autres par celui d'Ammian Marcellin: *Et quoniam à loco unde Romana promota sunt signa, ad usque vallum Barbaricum quarta leuga signabatur & decima, id est, unum & viginti millia passuum....* Et par cet autre de l'Anonyme, imprimé (*b*) avec les *Autores finium regundorum* de Rigaut. *Illud sciendum est quia sunt mensuræ quæ ad viatores, seu ad cursores pertinent. Minima pars stadium est habens passus 125, octo stadia milliarium reddunt mille passus habentem; milliarius & dimidius apud Gallos leuvam facit, habentem passus mille quingentos; duæ leuvæ, seu milliarii tres apud Germanos unam rastam efficiunt.* Ce qui est appellé ici *lewa*, est mieux dit par Ammian Mar-

L. 15. c. 1[illegible]. p. 139. édit. 1681.

(*a*) *Dans la Table de Peutinger*, Lugduno Caput Galliarum usque hic leugas.

(*b*) Vetus Agrimensor apud Rigaltii autores finium Regundorum. p. 332. V. etiam Gl. *Du C.* in voce *Leuca.*

cellin, par S. Jérôme, par la table Théodosienne, & dans plusieurs Inscriptions, *leuga*.

Je ne puis me dispenser de remarquer que ce *Salioclita*, que l'on a cherché jusqu'à présent, & que cet Itinéraire met entre Paris & Orléans, est, non pas *Sacle*, comme dit M. de Valois, mais *Saclas*, lieu par où passoit l'ancien chemin de Paris à Orléans, & dont on voit encore des vestiges sur la gauche d'Estampes.

Je reviens à César, à l'approche duquel les Orléanois abandonnerent leur ville. Il n'avoit fait cette longue marche depuis le pays des Eduens jusqu'à Orléans, que pour venir chercher un pont sur la Loire, qu'il n'auroit pû passer autrement, parce que l'armée de Vercingetorix qui assiégeoit la Gergovie des Boïens, & qui étoit par conséquent de l'autre côté de la Loire près de l'Allier, se seroit opposée à son passage. A peine Vercingetorix eût appris que César étoit entré dans le pays des *Bituriges* (le Berry) qu'il leva le siége de *Gergovia*, pour s'approcher des Romains, & s'opposer à leurs progrès. Les deux armées s'avancerent chacune de leur côté. Celle des Romains trouva dans son chemin une ville appellée *Noviodunum* : M. de Valois croit que c'est Neuvy sur Barangeon, petit village à 5 lieues de Vierzon, & à 7 lieues de Bourges.

Je ne puis souscrire à cette opinion. 1°. Parce que tous les lieux appellés Neuvy viennent de *novus vicus*, d'où *Noviacus* & *Noviacum*. J'en pourrois rapporter autant d'exemples qu'il y a de lieux qui portent ce nom. Je n'en citerai que deux qui sont du pays même dont il s'agit ; * Neuvy sur la Loire, *Novus vicus*, *Noviacus ad Ligerim ;* Neuvy le Pailloux, *Novus vicus Paludosus*, &c.

2°. Tous les lieux, dont le nom se termine par *dunum*, doivent avoir quelque colline, éminence, dune ; au lieu que le Neuvy sur Barangeon qui est dans les plaines de Sologne, n'a pas la moindre petite butte ; le pays est très-uni, ce ne sont presque que des landes.

Je sçais qu'il y a des Auteurs qui prétendent que le nom

* Histoire de Berry par la Thaumassiere, p. 610.

de

de *Dunum* a été donné à des lieux où il n'y a aucune éminence ; & une de leurs preuves est que l'on croit que Tours situé dans une plaine, est le *Cæsarodunum* de Ptolemée & de la Table Théodosienne, ou de Peutinger. Mais comme la signification de *Dunum* pour *éminence* est incontestable ; que Clitophon ancien Auteur cité par Plutarque, dit positivement, en parlant de *Lugdunum*, que les Gaulois appelloient τῇ σῶν διαλέκτῳ δοῦνον τὸν ἐξήκοντα, *eminentem, prominentem locum*; que tous les autres lieux qui se terminent en *Dunum*, soit qu'ils soient situés en France, ou en Allemagne & en Angleterre, sont sur des hauteurs ; que c'est même de tous les mots gaulois celui qui s'est conservé jusqu'à nous sans altération ; puisque ces éminences qui bordent la mer en Picardie & dans les Pays-bas, s'appellent encore Dunes : le prétendu exemple de *Cæsarodunum* ne peut point faire conclurre que des lieux situés en plaine ont pû avoir le nom de *Dunum*. On doit au contraire chercher à expliquer le *Cæsarodunum* conformément à cette signification de *Dunum*, *Montem transfert quod Celtica Lingua*, & dire que si *Cæsarodunum* est Tours, ce qui n'est pas trop démontré, cette ville a commencé par être située sur une éminence ; il y en a assez dans ses environs pour donner de la vraisemblance à cette opinion ; que si elle est à présent dans une plaine, c'est qu'elle a souffert plusieurs changemens. Peut-être même ces changemens nous sont-ils indiqués dans ces vers du Paulin, auteur de la vie de S. Martin:

Herricus Altissiodor. in vita S. Germani Altissiod.

Gallorum quondàm valde florebat in oris
Urbs Turonum distenta agris, populisque referta ;

Où le *quondàm* peut faire croire qu'elle ne l'étoit plus de son temps, c'est-à-dire vers la fin du ve siécle ; mais il y a, pour confirmer cette opinion, un passage de Grégoire de Tours plus précis. (*a*) Il y est dit que l'Eglise de S. Martin qui fut bâtie dans le même-temps, étoit éloignée de la ville de 550

(*a*) Magnam ibi Basilicam quæ usque hodie permanet, fabricavit (Perpetuus episcopus) quæ habetur à civitate passus 550. *lib.* 2, *cap.* 14.

pas. Cette ville étoit donc alors fort petite, ou elle s'étendoit d'un autre côté. Que l'on admette l'une ou l'autre de ces deux propositions, il sera toujours vrai de dire que la situation de Tours n'a pas toujours été la même. La nouvelle ville qui se forma autour de l'Abbaye S. Martin, premierement sous le nom de *Castrum-novum*, & ensuite sous celui de *Martinopolis*, qui fut ceinte de murailles en 913, & qui n'a été réunie à l'ancienne que vers 1354, a été la cause de ce qu'elle s'est étendue le long de la Loire, comme elle est à présent.

L'exemple de *Cæsarodunum* ne fait donc rien contre la signification incontestable de *Dunum* pour *éminence*, ni contre la proposition que j'ai avancée, que tout lieu qui se termine par *Dunum*, doit être sur quelque hauteur, & que l'on est en droit de nier qu'un lieu situé à présent en plaine, puisse être le même que celui qui a porté le *Dunum* dans l'ancien Gaulois. Ainsi Neuvy placé au milieu des Landes de la Sologne, ne peut point être le *Noviodunum* que César trouva sur son chemin d'Orléans à Bourges. Il y a plus d'apparence que c'est Nouan le Fuselier, petit bourg qui est entre ces deux villes à 9 lieues de la premiere, & à 13 de l'autre. Tout me paroît y convenir : grande analogie entre les deux noms *Noviodunum*, *Nouan* ; il y a une éminence, & étant plus près d'Orléans que de Bourges, il est naturel que César y arrive le premier, comme de fait il y arriva avant Vercingetorix.

A ses approches, les habitans parlent de capituler; ils avoient déja donné une partie des ôtages, lorsqu'ils apperçoivent de loin la cavalerie gauloise que Vercingetorix envoyoit à leur secours; ils ne veulent plus se rendre, prennent les armes & referment leurs portes. Après un petit combat entre les deux corps de cavalerie romaine & gauloise, où celle-ci est battue, la ville se rend, & César se dispose à faire le siége d'*Avaricum, quod erat maximum, munitissimumque in finibus Biturigum atque agri fertilissima regione*, espérant que par la prise de cette ville, il se rendroit maître de tout le pays.

César l. 7. c. 13.

Je ne crois pas qu'on puisse révoquer en doute que ce

ne soit Bourges. Sur ce que les Gaulois déliberent entr'eux, s'il n'est pas plus à propos de brûler *Avaricum*, que de s'amuser à en soutenir le siége, les habitans du pays prient *ne pulcherrimam prope totius Galliæ urbem, quæ & præsidio & ornamento sit civitati, suis manibus succendere cogerentur: facile se loci natura defensuros dicunt, quod prope ex omnibus partibus flumine & palude circumdata unum habeat & perangustum aditum.* A toutes ces marques on ne peut méconnoître Bourges; elle est entourée de marais & de rivieres qui en rendent l'accès très-difficile; elle a toujours été très-considérable, & après avoir été la capitale des Gaulois Berruyers, elle est devenue une des Métropoles de l'Aquitaine. L'on sçait que l'Eglise s'est conformée pour l'établissement de ses dignités, au rang que les villes tenoient dans l'ordre politique. Enfin Æthicus met d'*Argentomagus*, Argenton, à *Avaricum* 40 lieues gauloises, c'est-à-dire, 20 de nos lieues communes; & c'est précisément la distance qu'il y a d'Argenton à Bourges. Ainsi *Avaricum* est incontestablement Bourges.

Cæsar l. 7. c. 15.

César s'étant campé du côté de la seule avenue libre qu'il y avoit à Bourges, en commença le siége qui fut long & difficile, non-seulement parce que les assiégés firent une vigoureuse défense; mais aussi parce que l'armée de César manquoit de fourages & de vivres, & qu'en ayant demandé aux Eduens & aux Boïens, la mauvaise volonté des uns, & l'impuissance des autres, l'empêcherent d'en tirer aucun secours. Il s'en rendit cependant à la fin le maître. C'est par-là que finit la septiéme campagne dans les Gaules. Après avoir laissé séjourner son armée dans Bourges pour s'y remettre de ses fatigues; & étant prêt à rentrer en campagne, il reçut une députation des Eduens, par laquelle il apprend que toute la ville étoit divisée au sujet de l'élection du souverain Magistrat appellé Vergobret; qu'il y a deux concurrens qui prétendent chacun que leur élection est légitime, & qu'il est à craindre que l'on n'en vienne aux mains; on le prie d'y donner ordre. Quoiqu'il eût de bonnes raisons pour ne point s'écarter de Bourges, auprès de laquelle Vercingetorix étoit encore campé, ne

pouvant cependant refuser aux Eduens le service qu'ils lui demandoient, il vint sur leurs terres, se rendit à Decise, & y convoqua leur Sénat. L'Auteur des Dissertations historiques sur divers sujets d'antiquités, imprimées en 1706, se donne la gloire d'avoir fait la découverte de cette ville de Decise, & d'avoir rendu au passage de César, où on lisoit dans les éditions précédentes, *ad se etiam evocavit*, un sens naturel, en y mettant *ad se Decetiam evocavit*. Voici ses termes : *La plûpart des Critiques arrachent aux villes les marques de leur antiquité. Je veux découvrir en ce passage une ville qui a été inconnue jusqu'à cette heure*, &c. Mais je m'étonne qu'il ait voulu se faire honneur de cette correction. Elle est dûe à *Fulvius Ursinus*, qui, comme l'on sçait, vivoit près de 150 ans avant lui, & qui ayant trouvé dans un ancien manuscrit, *Decetiam vocavit*, a rétabli ainsi ce passage de César. (*a*) Presque toutes les éditions qui en ont été faites depuis *Fulvius Ursinus*, ont adopté sa correction ; c'est ce que l'on peut voir dans celle des Elzevirs 1635, celle des *Variorum*, de Davies, &c. Je trouve même dans la plûpart des nomenclatures qui sont à la fin de ces éditions, *Decetia urbs ad Ligerim, quæ ponte continetur, etiam hodie & nomen retinet*, Decise sur Loire. Il est facile de faire des découvertes semblables à celles de l'Auteur des Dissertations.

P. 61. 62. & 63.

Après que César eut mis ordre aux troubles qui s'étoient élevés parmi les Eduens, il les exhorta à le seconder dans la guerre qu'il étoit obligé de soutenir contre les autres Gaulois, & leur demanda qu'ils lui envoyassent toute leur cavalerie avec 10000 hommes d'infanterie, pour mettre dans les garnisons.

Cependant il partagea son armée en deux corps, donna quatre légions à Labienus, qui devoit faire une expédition dans le pays des Senonois & des Parisiens, & s'en réserva six autres avec lesquelles il marcha vers Gergovia dans le pays

(*a*) *Etiam ad se evocavit.*] Liber meus antiquissimus habet, *Decetiam evocavit*. Codex verò Vaticanus, *ad se etiam*, licet non omnino emendatè, minus tamen corruptè, & in quo veræ scripturæ vestigia aliqua appareant. Esse autem Decetiam oppidi nomen in finibus Æduorum, opinor, ejusque quod non adeo celebre esset, mentionem apud Scriptores non reperiri.

des Auvergnats en côtoyant l'Allier. Vercingetorix, de qui la prise de Bourges n'avoit point abbattu le courage, & qui avoit sçû par son crédit & par son autorité remplacer les 40000 hommes que les Gaulois y avoient perdus, en exigeant de chaque peuple un certain contingent de troupes, n'eût pas plutôt appris cette disposition, qu'il fît rompre tous les ponts qui étoient sur cette riviere, & marcha de l'autre côté. Les deux armées campoient tous les jours en présence; celle des Romains cherchant à passer cette riviere, & les Gaulois attentifs à empêcher que l'on n'y jettât de nouveaux ponts; unique ressource qui restoit à César, puisque cette riviere n'est guéable qu'en automne. Le général Romain trouva enfin moyen de tromper ses ennemis. Il campa dans un bois vis-à-vis d'un de ces ponts que Vercingetorix avoit fait rompre; & après avoir donné ordre au gros de son armée de continuer sa marche, il resta avec deux légions qu'il cacha dans ce bois. Lorsqu'il jugea que ses troupes & celles des Gaulois pouvoient être arrivées à un nouveau camp, il fit travailler en diligence à rétablir le pont; ce qui restoit de pilotis dans l'eau, lui servit de fondement. Quand ce pont fut achevé, & que ces deux légions eurent passé la riviere, & se furent établies dans un poste, il fit revenir ses autres troupes sur leurs pas. Aussitôt que Vercingetorix apprend que César a passé, il se détermine à prendre les devans, ne voulant pas s'engager dans un combat, il vient à grandes journées se camper sous *Gergovia*. Depuis ce passage du pont, César marcha cinq jours avant d'arriver à cette ville, *quintis castris*. Il en décrit ainsi la situation: Elle est située, dit-il, sur une fort haute montagne, dont toutes les avenues sont difficiles: sur cette montagne Vercingetorix avoit formé son camp: il en occupoit toutes les collines: chaque nation dont étoit composée son armée, avoit son quartier, & chaque quartier étoit séparé par des intervalles. Vis-à-vis la ville, & aux pieds même de la montagne, est une colline escarpée de tous côtés. César persuadé que s'il s'en rendoit le maître, il ôteroit aux ennemis la facilité d'avoir commodément de l'eau & du fourrage, s'en empara pendant la nuit,

Id quod Avarici deperierat, expletur.

y logea deux légions, & tira un double fossé large de douze pieds, par lequel il se donnoit la communication de son camp à ce poste avancé. Il reçut avis cependant, que les 10000 hommes que les Eduens lui envoyoient, s'étoient révoltés à la sollicitation de Litavicus qui les conduisoit. Il partit sur le champ avec sa cavalerie & quatre légions sans bagages. Il fit une marche de 25 milles; & après avoir réduit les mutins, il donna à ses troupes trois heures de repos, après quoi il reprend le chemin de Gergovie. Au milieu de sa marche, il apprend que les Gaulois ont attaqué les deux légions qu'il avoit laissées à la garde du camp, & que comme il est d'une trop vaste étendue pour être défendu par si peu de troupes, elles sont très-fatiguées, & prêtes à succomber à l'effort des ennemis; il presse sa marche, & l'ardeur extraordinaire de ses soldats le secondant, *summo studio militum ante ortum Solis in castra pervenit*, arrive au camp avant le lever du soleil.

Cette mutinerie des troupes des Eduens, ces fidéles alliés des Romains, fit faire des réflexions à César; il craignit avec raison, qu'elle ne fût suivie d'une révolte générale des Gaules, & qu'un jour il ne se trouvât enveloppé de tous côtés. Il songea donc à quitter le siége de Gergovie, pour rejoindre ses troupes, & se mettre par-là hors d'insulte; mais il lui importoit que sa retraite qui n'étoit dûe qu'à la crainte d'être abandonné par ses alliés, n'eût pas l'apparence d'une fuite: il falloit donc par quelque action d'éclat, faire voir aux ennemis qu'il étoit encore en état de les attaquer; il s'en présenta une occasion très-favorable. Il s'apperçût qu'une des collines, qui peu de jours auparavant étoit si couverte de troupes Gauloises, qu'à peine pouvoit-on la voir, en étoit toute dégarnie, il feignit de vouloir s'en rendre le maître, y fit marcher quelques soldats & des équipages, avec ordre de faire grand bruit. Les Gaulois à qui il étoit très-important de conserver ce poste, firent passer sur cette colline presque toutes leurs troupes, & dégarnirent leurs camps. César voyant que les ennemis avoient fait la manoeuvre qu'il souhaitoit, prend la résolution d'attaquer ces camps. La montagne sur

laquelle Gergovie étoit ſituée, avoit 1200 pas de haut depuis le pied jusqu'à la ville. A peu près à la moitié de cette hauteur, & tout autour de la montagne, les Gaulois avoient élevé une muraille de ſix pieds d'élévation, pour leur ſervir de retranchement contre les Romains. C'étoit dans cette enceinte que leurs camps & leurs quartiers étoient diſpoſés, ils s'étendoient juſqu'aux murs de la ville. Le reſte de la montagne au-deſſous de la muraille juſqu'à la plaine étoit abandonné. Pendant que les Gaulois ont pris le change, & ont raſſemblé toutes leurs troupes pour la défenſe du côteau que Céſar ſembloit vouloir attaquer, il mene ſes troupes au camp des ennemis, & le force. (*a*) Cela ſe fit avec tant de rapidité, que Theutomat Roi des Nitiobriges (peuples de l'Agenois) fut ſurpris faiſant ſa méridienne, & eut beaucoup de peine à s'échapper. Céſar de qui le deſſein n'étoit pas de s'engager dans une affaire générale, mais ſeulement de faire un coup de main, ſe contentant d'avoir forcé le camp, donna ordre de ſonner la retraite avec la dixiéme légion, à la tête de laquelle il étoit : mais les autres légions qui ſe trouverent ſéparées par un vallon aſſez étendu, n'ayant pû entendre le rappel des trompettes, ſe laiſſerent emporter à leur ardeur, & ne s'arrêterent point qu'elles ne fuſſent aux portes de la ville. Il y eut même quelques officiers & ſoldats Romains qui monterent ſur la muraille; mais ils ne joüirent pas long-temps de cet avantage. Les Gaulois, que la fauſſe attaque de Céſar occupoit à l'autre côté de la ville, furent bien-tôt rappellés de ce côté-ci par les cris de leurs compatriotes. Les Romains fatigués, & de leur marche, & du combat, ne purent pas réſiſter à l'effort & à la multitude de ces troupes fraîches qui les vinrent chaſſer. Il fallut ſe retirer en déſordre, ils y ſeroient peut-être tous reſtés, ſi la légion dixiéme avec quelques compagnies que Céſar fit venir en diligence de ſon petit

(*a*) Ac tanta fuit in capiendis caſtris celeritas, ut Theutomatus Rex Nitiobrigum ſubito in tabernaculo oppreſſus, ut meridie conquieverat, ſuperiore corporis parte nudata, vulnerato equo, vix ſe ex manibus prædantium militum eriperet. *Cæſ. lib.* 7, c. 46.

camp, n'eût arrêté les Gaulois qui les pourſuivoient. Cela leur donna le moyen de ſe rallier dans la plaine. Vercingetorix fit rentrer ſes troupes dans leurs retranchemens, & Céſar ramena les ſiennes à ſon camp. Le lendemain il les en fit ſortir, & les rangea en bataille, pour engager Vercingetorix à ſortir du ſien; ce que le général Gaulois ne voulut point faire. Céſar ayant recommencé encore le lendemain la même manœuvre, il crut en avoir aſſez fait par ces deux mouvemens, pour rabbattre la vanité des Gaulois, & raſſurer le courage de ſes troupes; il (*a*) décampa pour aller vers le pays des Eduens. Quoique les ennemis ne ſe miſſent point en devoir de le ſuivre, il preſſa ſa marche plus qu'il n'avoit fait en venant, & arriva en trois jours au bord de l'Allier, où il refit ſon pont, & paſſa cette riviere : le reſte de ſon expédition n'eſt point de notre fait. Sur la nouvelle de la révolte des Eduens que Céſar apprend, il marche à grandes journées vers la Loire, paſſe cette riviere à gué, & va dans le pays des Senonois.

Il n'eſt plus queſtion de *Gergovia* après la levée de ce ſiége; Céſar n'en parle plus. J'ai cru devoir rapporter exactement tout ce qu'il en dit, parce qu'on en peut tirer des inductions pour reconnoître la véritable ſituation de cette ville.

Les uns ont cru que c'étoit Clermont; les autres, & c'eſt, comme j'ai déja dit, le plus grand nombre, la placent ſur une montagne qui eſt à une lieue de cette derniere ville; d'autres ont cru que c'étoit S. Flour; d'autres enfin, une montagne ſituée près de l'Alagnon & de Brioude.

Ce ne peut point être Clermont : les Auteurs les plus prévenus pour cette ville, ſont obligés d'en convenir. *Gergovia* étoit ſituée ſur une fort haute montagne, dont toutes les avenues étoient très-difficiles. Cette montagne avoit autour d'elle pluſieurs collines à qui elle commandoit : elle étoit aſſez étendue pour donner du terrein à une grande ville, & contenir le camp d'une armée de 40000 hommes au moins, & où chaque nation avoit ſon quartier ſéparé.

(*a*) In Æduos caſtra movit. Ne tum quidem inſecutis hoſtibus, III. die ad flumen Elaver pontem refecit, atque exercitum tranſduxit. *Cæſ. l.* 7, *c.* 53.

Aucune

Aucune de ces marques ne convient à Clermont. Cette ville qui n'étoit que médiocre, occupe toute la petite colline sur laquelle elle est située : cette colline est douce : de hautes montagnes l'environnent & la dominent. Cela suffit seul pour nous faire conclurre qu'elle n'est point l'ancienne *Gergovia*. J'aurai occasion dans la suite de cette Dissertation d'en parler davantage.

Je viens à l'opinion de ceux qui la placent sur une montagne appellée à présent *Gergovia*, à une lieue de Clermont. Elle mérite d'être examinée avec attention ; & pour le faire avec plus d'ordre, je réduis les différentes preuves dont on se sert pour appuyer ce sentiment, à trois ; la situation, les monumens qui en restent, & la tradition.

Il faut convenir qu'il y a quelque ressemblance entre la situation de l'ancienne *Gergovia*, & celle de la montagne qui en porte à présent le nom. Cette montagne qui est à une lieue de Clermont, est assez haute : je ne crois pourtant pas qu'elle ait les 1200 toises dont parle César : elle n'est presque accessible que par un seul endroit. C'est à peu près l'idée qu'il nous donne de *Gergovia : urbs posita in altissimo monte omnes aditus difficiles habebat*. Sur le haut de cette montagne est une plaine couverte à présent d'une pelouse qui ne sert qu'au pâturage des troupeaux : c'est dans cette plaine que l'on suppose qu'étoit la ville. On y voit encore des tas de pierres alignés en forme de rues ; & c'est une des preuves dont on se sert pour établir *Gergovia* en ce lieu. Si ce sont des débris de bâtimens, comme on le prétend, il est surprenant qu'on n'y trouve que des pierres informes ; il n'y en a pas une qui soit d'une figure ou d'une taille à faire croire qu'elle ait jamais servi. On trouve à la vérité quelques morceaux de brique ou de tuile ; aussi ne peut-on pas douter qu'il n'y ait eu quelques bâtimens sur cette montagne dans des temps fort postérieurs à César, comme je le dirai dans la suite : ainsi on y peut trouver des démolitions & des décombres, sans qu'on doive en conclurre qu'elles y sont du temps de Vercingetorix. Ces tas de pierres ainsi arrangés, sont ordinaires dans les plus hautes

L. 7. c. 36.

Totum replatum podii Merdoniæ. 1303.

montagnes de Dauphiné & de Provence, où il eſt certain cependant qu'il n'y a jamais eu de ville. C'eſt une des occupations des pâtres qui y paſſent quatre ou cinq mois de l'année. Il en eſt peut-être de même de la prétendue Gergovia.

La colline dont Céſar s'empare avant de commencer le ſiége, qui étoit au pied de la montagne, *ſub ipſis radicibus montis*, bien fortifiée, & eſcarpée de tous côtés, *egregiè munitus, atque ex omni parte circumciſus*, eſt ſuppoſée être le *Creſtum, Creſt*, petit bourg ſitué ſur une éminence vis-à vis ce *Gergovia*, un grand vallon entre deux; mais il y a trop d'éloignement de l'un à l'autre. La même difficulté ſubſiſte pour Mont-roignon, autre éminence que quelques-uns prétendent avoir été cette colline occupée par Céſar avant le ſiége, ou du moins celle par laquelle il penſa ſur la fin ſurprendre la ville.

L. 7. c. 36.

Pour donner plus de vraiſemblance à cette opinion, Gabriel Simeoni a imaginé que Mont-roignon venoit de *Mons Romanorum*, mais ce n'eſt qu'une fauſſe alluſion. Mont-roignon eſt appellé dans tous les titres *Mons Rugoſus*, ou *Rigoſus;* & il eſt hors de doute que de *Mons Rugoſus* s'eſt fait par corruption Montreigno, comme on le trouve dans quelques actes de temps poſtérieurs, & enſuite Mont-roignon, ſans avoir beſoin de la mauvaiſe alluſion de *Mons Romanorum.*

Si Céſar avoit plus détaillé toute ſa marche, s'il avoit dit en combien de jours elle ſe fit, s'il avoit déſigné l'endroit où il paſſa l'Allier, on pourroit par les inductions qu'on en tireroit, parvenir à fixer la ſituation de *Gergovia.* Mais tout ſon récit nous apprend ſeulement, qu'après avoir pacifié les troubles qui s'étoient élevés parmi les Eduens, il part de Deciſe, petite ville ſur la Loire à vingt lieues ou environ de Clermont. Après quelques jours de marche, il paſſe l'Allier; & de-là il fait encore cinq campemens, *quintis Caſtris*, avant d'arriver à *Gergovia*, c'eſt-à-dire, qu'il marche cinq jours; car l'on ſçait que dans les Auteurs, *primis, ſecundis, tertiis caſtris ad aliquem locum pervenire*, eſt y arriver en un, deux, ou trois jours. Ce que Polybe a dit δεκάταιος, Tite-Live l'exprime par *decimis caſtris:* cela n'a pas beſoin d'autres preuves. On ne peut

rien induire de ces cinq campemens, puiſque Céſar à ſon retour fait le même chemin en trois jours. *Ne tum quidem inſecutis hoſtibus in die ad flumen Elaver pontem refecit, atque exercitum tranſduxit.*

Ce qu'il y a ſeulement de certain, c'eſt que la tradition du pays qui veut que Céſar ait paſſé à Condole, eſt fauſſe. De (*a*) Condole à *Gergovia* il n'y a que deux lieues ou environ; il n'a point fallu à l'armée romaine trois jours, encore moins cinq pour faire ce trajet. On montre cependant encore à préſent aux voyageurs curieux des reſtes du pont, des veſtiges du camp; mais cette tradition eſt encore plus ridicule. Céſar dit expreſſément, que le pont étoit de pilotis, & qu'il fut fait en un jour, *iiſdem ſublicis quarum pars inferior integra remanebat, pontem reficere cœpit, celeriter effecto opere*, &c. & les reſtes du pont de Condole ſont de pierre. On peut porter le jugement d'une autre prétendue antiquité, que l'on m'a dit être dans le château de Condole. C'eſt une épée qu'on aſſure être celle de Céſar, & qu'on y conſerve pour preuve de ſon paſſage en cet endroit. Il y a long-temps que l'on ſe vante en Auvergne d'avoir une épée de Céſar. Plutarque dit que les (*b*) peuples de ce pays en montroient une pendue en un de leurs temples, qu'ils diſoient avoit été gagnée ſur Céſar; & lui-même en paſſant un jour par-là, la vit, s'en prit à rire: & comme ſes amis la voulurent faire ôter de-là, il ne voulut pas qu'ils le fiſſent, diſant qu'il n'y falloit pas toucher, puiſque c'étoit une choſe ſacrée.

L. 7. c. 35.

Plut. d'Amyot. p. 871.

Par ce que je viens de dire ſur la ſituation de *Gergovia*, il me ſemble qu'il n'y a rien qui la fixe d'une maniere indubitable à la montagne qui eſt près de Clermont. Venons à la ſeconde preuve: ce ſont les monumens qui eſt reſtent.

Ces monumens ſont ces tas de pierres qui ſont ſur le haut

(*a*) Simeoni prétend que Condole vient de *cum dolo*, *cioè Ceſare con aſtutia foſſe quivi pervenuto. Dial. pio. pag* 160.

(*a*) Les Arverniens montrent encore dans un de leurs temples, une épée qui y eſt appendue, comme une dépouille gagnée ſur Céſar. Il eſt vrai que long-temps après, comme on la montroit à Céſar, il ſe prit à rire, & ſes amis le preſſant de la faire ôter, il ne le voulut jamais, la regardant comme une choſe ſacrée. *Plutar. de Dacier, T. VI. pag.* 239 *&* 240.

de cette montagne, & que l'on ſuppoſe être des débris des bâtimens; les ſoûterreins qui y ſont, les médailles, urnes, & autres reſtes de l'antiquité que l'on trouve dans les environs; les prétendus greniers de Céſar que l'on montre encore près de Clermont; enfin un acte du XII ſiécle, où il eſt parlé de *vetus maſura antiquæ Gergobiæ.* Il faut les examiner l'un après l'autre.

J'ai déja dit ci-deſſus, que les monceaux de pierres qui ſont ſur cette montagne, ne prouvent rien; qu'elles ſont toutes informes; qu'il ne paroît point qu'elles ayent jamais été miſes en œuvre; & qu'il eſt très-ordinaire de trouver de ſemblables amas de pierres diſpoſées en forme de rues, ſur d'autres montagnes où il n'y a jamais eu d'habitation.

Les ſoûterreins qui y ſont, & dans leſquels j'ai entré, ſont des grottes & des cavernes à l'ordinaire, telles que la nature en a faites dans preſque toutes les montagnes; il n'y reſte aucun veſtige de travail de la main d'homme: cela ne peut être d'aucune conſidération.

Il en eſt de même des médailles, des urnes que l'on trouve, non pas ſur la montagne, car perſonne ne dit y en avoir trouvé; mais dans les environs, comme à Romagnac, &c. ces médailles ſont toutes depuis Adrien. D'ailleurs, quand elles ſeroient d'un temps antérieur, que prouveroient-elles de plus que ce que tout le monde ſçait? que le haſard fait trouver des médailles dans des lieux que les Romains n'ont point habité, ou du moins qu'ils n'ont habité que beaucoup de temps après l'époque de ces mêmes médailles. Perſonne ne doute que depuis Auguſte il n'y ait eu une ville aſſez conſidérable au lieu même où eſt à préſent Clermont: il n'en faut pas davantage pour y trouver des monumens antiques. Il s'y en conſerve dans quelques cabinets de curieux; mais toutes ces urnes, ces *ſigna*, ces Dieux Lares, ces inſtrumens de ſacrifice, &c. ne prouveront jamais que la montagne appellée *Gergovia*, ſoit l'ancienne *Gergovia.* Il faut quelque choſe de plus précis.

On croit l'avoir découvert dans ce que l'on appelle les greniers de Céſar. A une demi-lieue au-deſſus de Clermont

eſt un quartier appellé *S. Mart*, à cauſe d'une Egliſe dédiée à ce S. Abbé de Clermont. On y voit des reſtes de bâtimens antiques qu'on croit avoir été des bains. Cela a aſſez de vraiſemblance, d'autant plus qu'il y a près de-là une fontaine minerale, quelques morceaux d'aqueduc, & qu'on y voit encore un petit réduit quarré fait de groſſes pierres, & orné de marbre en quelques endroits. Ce ne ſeroit cependant qu'un ouvrage des Sarrazins, s'il falloit s'en tenir ſcrupuleuſement à l'expreſſion d'un titre de 1201. C'eſt une donation faite à l'Abbaye de S. Allyre, de deux vignes, *quæ ſunt apud ſanctum Martium :* les donateurs y ajoûtent, *omne jus quodcumque habemus, vel habere debemus in ſupra dictis vineis de ſancto Martio, & al ribatge, & als chaſals Sarrazines, quæ ſunt ſubtus vinea*, &c. Ces chaſals, ou bâtimens des Sarrazins, ne peuvent être que ces débris dont je viens de parler. Mais je crois que les ſiécles groſſiers & ignorans ont attribué aux Sarrazins, dont l'irruption & le ſéjour en France étoient plus près de leur temps, les monumens & édifices qui n'étoient dûs qu'aux Romains. Ainſi les anciennes murailles de Grenoble dont il reſte encore quelques morceaux, ſont appellés dans les titres, *muri Sarracenorum*, quoiqu'il ſoit conſtant par deux Inſcriptions rapportées dans Gruter, que (*a*) ce fut Dioclétien & Maximien qui les firent faire. Ainſi un ancien camp romain près de S. Maurice en Chablais, & qui pourroit être celui de Sergius Galba Lieutenant de Céſar, s'appelle dans le pays *la motte des Sarrazins*. Gabriel Simeoni en a donné la figure *p.* 41 *de ſes Obſervations antiques*, imprimées en 1558. *Cæſ. bell. Gal. lib.* 3. *c.* 1.

C'eſt dans ce même canton de S. Mart, qu'eſt un quartier de terre plein de grains brûlés. On dit dans le pays, que lorſque Céſar fut obligé de lever le ſiége de *Gergovia*, il brûla ſes magaſins qui étoient en cet endroit ; on l'appelle pour cela les greniers de Céſar. Ce petit terrein ſe trouve précíſément au-deſſus d'un reſte de mur antique : il formoit une petite butte qui s'étant dégradée par la ſuite des temps, laiſſe entrevoir

(*a*) Muris Cularonenſibus cum interioribus ædificiis providentia ſua inſtitutis atque perfectis. *Inſcrip. Grut. CLXVII*, *n*°. 1.

environ à la moitié de sa hauteur, ces grains noirs & brûlés qui font corps avec la terre. Cette nouvelle preuve ne me paroît pas être plus convainquante que les précédentes; outre que ce n'est qu'une tradition populaire, & qui n'est soûtenue d'aucun témoignage, il est bien difficile que cela se soit conservé depuis tant de siécles sans altération. J'ai trouvé de ces amas de grains en plusieurs autres endroits, entre autres dans les ruines du château de Marchenoir dans le Dunois; mais l'époque de ces incendies de grains ainsi conservés n'est pas à beaucoup près si reculée. On sçait celle de Marchenoir par un compte du Receveur du Dunois de 1427, dans lequel il est dit que *led. Chastel & toute la terre avoit longuement été en la main des Bourguignons Anglois ennemis de ce Royaulme, & jusques au Mercredy après la feste S. Gile & S. Loup, l'an mil IIIIc XXVII, que iceulx Bourguignons délaisserent ledit Chastel par le fait de la Tour qui fut prise sur eulx, par prisonniers qu'ils tenoient en icelle du parti du Roy; & au partir lesdits Bourguignons bouterent le feu par-tout, par lequel fait ladite tour & tout ledit Chastel furent ars, & n'y demoura que les murs.*

De tous les monumens dont on se sert pour fixer *Gergovia* à la montagne près de Clermont, le plus fort, à ce qu'il semble à ceux qui le produisent, est un acte de 1149. Cet acte est celui de la fondation, ou plutôt de restauration de l'Abbaye de S. André, Ordre de Prémontré près de cette ville, faite par le Comte Guillaume. Le Fondateur donne tout ce qu'il a *in Sauzeto, in Jussiaco, in Gergobia, in Fontentigia*, &c. Et peu après il ajoûte que les Religieux qu'il fonde, *non ampliùs solvent tributum nostro Castro de Monte-rigoso, sive de Montrognon, ratione arcis quameis etiam dedimus, & damus, & in Gergobia, & in circuitu ipsius, & in monte, sive podio, qui est supra usque & comprehendendo veterem mazuram antiquæ Gergobiæ, & in dicta Fontentigia in quantum se extendit, comprehendendo quartam partem Laci de Sarlevia*, &c. Voilà des termes bien précis, *veterem mazuram antiquæ Gergobiæ:* ils ne laisseroient aucun doute si l'acte étoit vrai; mais malheureusement il est faux. M. Justel l'avoit déja soupçonné; M. Baluze dont le témoigna-

ge ne doit pas être suspect en cette occasion, après avoir vû & examiné l'original, le décide expressément. Il faut l'entendre lui-même, quoique le passage soit un peu long.

Hist. de la Maison d'Auvergne par M. Baluze, t. 1. liv. 1. p. 62.

« M. Justel qui a donné ces Lettres au public, étant persua-„dé que la qualité de Dauphin d'Auvergne, que ce Comte „prend au commencement, n'est entrée en la Maison d'Au-„vergne qu'après Dauphin fils de ce Comte, qui la laissa héré-„ditaire à ses successeurs, n'a pas pû s'empêcher d'observer que „ce Comte y est mal qualifié Dauphin d'Auvergne. Il auroit „sans doute été plus loin, s'il avoit eu une copie de ces Lettres „aussi entiere que celle qui est dans le quatriéme tome de la „Gaule chrétienne, où on fait dire à ce Comte qu'il les a fait „sceller du sceau de son Dauphiné, *nostri Delphinatus sigillo*. „A la vérité les raisons qu'il y a de douter de la vérité de cet „acte sont si fortes, qu'encore qu'on m'assurât qu'il étoit actuel-„lement en original avec son sceau dans les archives de l'Ab-„baye S. André fondée par ce Comte, dont on m'a envoyé „une copie duement collationnée & certifiée, je n'ai jamais „pû persuader qu'il fût véritable, & n'ai pû me résoudre à me „rapporter d'une affaire si pleine de difficultés aux yeux & au „jugement d'autrui. J'ai donc demandé avec instance qu'on „me l'envoyât ici. Les Religieux de cette Abbaye y ont d'a-„bord fait quelque difficulté, non pour aucun doute de la vé-„rité & sincérité de ce titre, qu'ils ont toujours cru être très-„véritable; mais pour la crainte qu'il ne se perdit dans le trans-„port de Clermont à Paris. Car s'ils avoient cru qu'il fut faux, „ils n'auroient eû garde de le montrer. Le croyant donc bon, „ils l'ont envoyé ici pour m'être communiqué. Je l'ai vû le „Dimanche XXV Octobre M. DCCV, au College des Bernar-„dins, & n'ai eu aucune peine à en reconnoître la fausseté. „Je n'ai pas voulu néanmoins m'en rapporter à moi seul. Il „a été montré à d'autres gens bien capables d'en juger, les-„quels en ont porté le même jugement que moi.

„Cependant, quoique je sois persuadé que ce titre tel qu'il „est représenté aujourd'hui, est faux, je crois néanmoins que

„ le fond en eſt vrai, & que ceux qui l'ont fabriqué, il y a en-
„ viron cent ans, n'ont fait que l'étendre en quelques endroits
„ un peu plus qu'il n'étoit dans l'original, dont on s'eſt ſervi
„ pour former celui-ci, afin de rendre plus claires quelques
„ clauſes, leſquelles je ne puis cotter, qui faiſoient apparem-
„ ment de la peine aux Religieux de ce temps là. Car le fond de
„ l'acte paroît bon. Ainſi je crois qu'il eſt vrai; & je le crois
„ d'autant plus volontiers qu'il eſt certain que ce Comte a fondé
„ l'Abbaye de S. André, & qu'il a été en l'année M. CXLVII
„ en la Terre Sainte avec le Roi Louis VII dit *le jeune*, choſe
„ dont il n'eſt pas permis de douter après le témoignage qu'en
„ a rendu Eudes de Deüil Moine de S. Denys dans la relation
„ qu'il fit en ce temps-là, du voyage de ce Roi en Orient. Cela
„ ainſi ſuppoſé comme certain, & étant d'ailleurs certain qu'à
„ peine le Roi fut-il de retour de ce voyage qu'on penſa à y re-
„ tourner, il ne doit pas paroître étrange qu'on voye dans ce
„ titre, qu'en ce temps, ce Comte faiſoit état d'y retourner
„ pour faire la guerre contre les Sarraſins. Il ſemble auſſi que
„ ſa femme ſe diſpoſoit à l'y ſuivre. Car après avoir ordonné
„ qu'on faſſe en cette Abbaye des prieres pour lui & pour
„ Jeanne de Calabre ſa femme, il dit enſuite qu'au cas qu'ils
„ viennent à décéder en la guerre contre les Sarraſins, *Si adve-*
„ *niat nos mori in bello contra Sarracenos*, il veut que l'Abbé &
„ les Religieux de cette Abbaye faſſent tranſporter leurs corps,
„ *corpora noſtra*, en Auvergne, pour y être enterrés en leur
„ Egliſe. Il y a dans ce diſcours, un air de ſimplicité & de
„ vérité, qui porte naturellement à croire qu'il eſt véritable.

M. Baluze pouvoit avoir ſes raiſons pour défendre la vérité du fond de l'acte, après en avoir abandonné une partie. Pour moi je crois que toute la contexture en eſt fauſſe. Je ne ſuis point frappé comme lui de la clauſe qui y eſt inſerée du voyage d'Outremer. Le fauſſaire qui l'a fait a pû & a dû y inſerer quelque choſe qui caractériſât le Fondateur ou le reſtaurateur de cette Abbaye, & le temps auquel on prétend que cette fondation a été faite. Il n'a pas eu beſoin d'une grande érudition pour ſçavoir que ſous le regne de Louis VII, il y

a eu

a eu des Croiſades. Je ſuis même perſuadé que M. Baluze lui fait plus d'honneur qu'il n'en mérite, lorſqu'il ſuppoſe qu'en diſant, *Si adveniat nos mori in bello contra Sarracenos*, il a voulu parler de la ſeconde Croiſade que Louis VII méditoit alors. C'eſt lui donner plus de capacité qu'il n'en a eu. Par ces paroles, il n'a voulu indiquer que la premiere Croiſade, & il n'a pas vû qu'il ſe trompoit groſſierement, en faiſant prendre en 1149, peut-être même en 1169, qui eſt la date que M. Juſtel donne à cet acte, des précautions en cas de mort dans une expédition terminée en 1147. Pour peu d'uſage qu'on ait du ſtyle des titres du XII[e] ſiécle, on ſentira facilement que celui de cet acte n'en eſt abſolument point.

NOS GUILLELMUS comes Claromontenſis & * Delphini Alverniæ. Notum ſit omnibus & ſingulis in nomine Domini, quod cùm nos dederimus & damus monaſterio noſtro B. Andreæ Apoſtoli Ordinis Præmonſtratenſis, & Deo devotis Religioſis noſtris, Abbati & conventui ejuſdem bona & redditus, domos, grangias, paſcua, terras cultas & incultas, nemora, cenſus, decimas & parcerias, feudos, & alia quæcunque habemus & habebimus in Sauzeto, in Juſſiaco, in Gergobia, in Fontentigia, in Sayaco, in Villanova, in monte, ſive podio de Douma, in ſancto Pardoux, & in dictorum locorum pertinentiis & dependentiis; damus etiam de libera noſtra voluntate dictis Abbati & conventui, totam juſtitiam altam & baſſam, videlicet in dicto monaſterio, & infra quatuor cruces, quæ ſunt extra & in ambitu ejuſdem, & in prato quod eſt ante magnam portam, in quantum ſe extendit, comprehendendo fluvium ad longitudinem dicti prati, & in duobus molendinis eidem prato contiguis, & in dicto villagio de Sauzeto, & in montibus de Vedrina, de Fromentali, & de Leyronol, & in Juſſiaco, in quantum tota terra ſe extendit, nec ampliùs ſolvent tributum noſtro caſtro de Monte rigoſo, ſive de Montrognon, ratione arcis quam eis etiam dedimus & damus, & in Gergobia, & in circuitu ipſius, & in monte, ſive podio qui eſt ſupra, uſque & comprehendendo veterem mazuram antiquæ Gergobiæ, & in dicta Fontentigia, in quantum ſe extendit, comprehendendo 4[am] partem laci de Sarlevia, & in Sayaco, ubi eſt grangia & ambita, comprehendendo fontes qui ſunt prope & ſupra eccleſiam de S. Vincentio, & in Villa-nova, in quantum totum tenementum ſe extendit, comprehendendo nemora, & in monte, ſive podio de Douma à parte Orientis tantùm, & in S. Pardoux prope eccleſiam per leucam à parte Aquilonis quarum omnes juſtitias altas & baſſas dictorum omnium locorum ſupradictorum volumus & intelligimus, quòd dependeant, & ſuum capiant reſſortum à juſtitia quam dedimus & damus in dicto monaſterio, in quo omnes homines de Sauzeto, de Juſſiaco, & aliorum dictorum locorum tenebuntur comparere & eſſe præſentes quoties appellati fuerint, ut eis ibidem juſtitia de omnibus adminiſtretur, præcipuè quando quæſtio erit de aliquo delicto, aut de aliquo exceſſu, & ibidem in arctis carceribus ligatis manibus & pedibus, ſi opus fuerit, recludantur, & ſic factis eorum proceſſibus per Ballivos & juſtitiæ Officiarios dictorum Abbatis & con-

* *Delphinus*, Juſt.

Preuve de l'hiſt. de la Maiſon d'Auvergne de M. Baluze, t. 2, l. 1, p. 62.

Preuve de l'hiſt. de la Maiſon d'Auvergne, par Juſtel, p. 29.

V. l'hiſtoire de cette Maiſon, par le même, p. 37.

Gallia Chriſt. vet edit. t. 4. p. 45. & *nov. edit* t. 2. p. 123.

Outre le *Delphinus Arverniæ*, & le *Sigillum Delphinatus* qui n'étoient point encore connus, & que M[rs] Juſtel & Baluze ont déja relevé, il n'y a qu'à faire attention à *Juſtitiæ Officiarii, honorabilis conjux noſtra, cantare miſſas & horas canonicales, diurnales & nocturnales, Regnum Franciæ* & *Ducatus ipſius*, à toute cette tirade de procédure criminelle, *tenebuntur comparere & eſſe præſentes quoties appellati fuerint*, &c. pour ſe convaincre que celui qui a employé ces termes, & un ſtyle auſſi allongé, a dû vivre plus de quatre ou cinq ſiécles après le onziéme. Je ne doute donc pas que tout ce titre n'ait été fabriqué, comme M. Baluze en convient pour une partie, il y a environ cent ans; & alors celui qui l'a fait, y a inſéré la nouvelle opinion qui s'introduiſoit de la ſituation de *Gergovia* en ce lieu, & qu'il a exprimée par ces termes, *veterem maſuram antiquæ Gergobiæ*. Mais de quelle autorité peut être un témoignage pareil? ſi tout ce titre eſt faux, comme il vient d'être prouvé, tout ce qui y eſt contenu ne fait aucune foi; & par conſéquent ces mots de *vieilles maſures de l'ancienne Gergovia* ne donnent aucun poids au ſentiment de ceux qui placent cette ville ſur cette montagne. Il s'agit de prouver à

ventûs dicti rei reducentur ad dictos locos, ut in illis publicè puniantur, etiam ad mortem, ſecundum quod demeriti fuerint. Pro quibus omnibus bonis, fundis, & proprietatibus, & pro dictis juſtitiis & juſtitiæ juribus, de quibus nos ſpoliantes, dictos religioſos noſtros inveſtivimus; ideò tenebuntur ipſi religioſi noſtri Abbas & conventus tàm pro remedio animæ noſtræ, quàm honorabilis conjugis noſtræ Joannæ *de Calabria*, & omnium parentum noſtrorum, dicere & ſolemniter cantare miſſas, & horas canonicales diurnales & nocturnales ſecundum quod dies & feſta requirunt, & ſecundum ritum & conſtitutionem dicti ſui Ordinis Præmonſtratenſis; pro quibus faciendis eccleſiam dicti monaſterii, & ipſum monaſterium ædificare fecimus, & ampliùs Deo nobis adjuvante ædificabimus, volentes ſepeliri in dictâ noſtra eccleſia; & in loco ſepulturæ quem elegimus. Quod ſi adveniat nos mori in bello contra Sarracenos aut alibi extra regnum Franciæ & ducatus ipſius, volumus & ordinamus quod dicti Abbas & conventus requirant corpora noſtra, & tranſportare faciant in dicta noſtra eccleſia, & ſepultura noſtra, convocatis parentibus noſtris, honorificè & devotè ab eis ſepeliamur, & pro nobis in toto primo anno eleemoſyna generalis fiat, & major & ſolemnis commendatio cantetur. In quarum rerum teſtimonium, nullo jure nobis nec noſtris de iis retento, conceſſimus prædictis cariſſimis noſtris religioſis præſentes litteras noſtri Delphinatûs ſigillo communitas. Actum anno Domini * milleſimo centeſimo quadrageſimo nono, menſe Julii.

* 1169. *ſelon Juſtel.*

présent que la prétendue tradition dont on croit appuyer cette opinion, est très-moderne. C'est ce que je vais tâcher de développer.

Je ne connois aucun Auteur avant le milieu du XVIe siécle, qui ait placé l'ancienne *Gergovia* à la montagne qui porte à présent ce nom. C'est à Gabriel Simeoni que cette idée est dûe. De son temps cette montagne s'appelloit encore le Puy de Mardogne; il en convient lui-même, *hoggi detto Podio di Mardogna*. Il y a eu une famille de ce nom, & j'ai vû un acte de 1303, où un Pierre *de Merdonia* Damoiseau, avoue tenir de l'Evêque de Clermont, *totum replatum Podii Merdoniæ*. Il est aisé de reconnoître à cette expression la plaine qui est sur le haut du prétendu *Gergovia*. Rien donc ne déterminoit alors que *Gergovia* avoit été sur cette montagne. (*a*) Aux pieds seulement de ce Puy de Mardogne, on voyoit au temps de Simeoni, les ruines d'une tour en forme de Chapelle, qui s'appelloit, dit-il, *Gergoïa*. On pourroit douter de ce fait, puisqu'il est le seul qui l'ait avancé. Il lui aura suffi que le nom de cette masure approchât un peu de Jerjoye, Gergoye, &c. pour en faire un *Gergoïa*. De-là donnant l'essor à son imagination, & soutenu par quelques circonstances favorables, il a forgé son systême de *Gergovia*. Il a cherché dans les noms des lieux voisins, des allusions qui lui sont devenues des preuves. Le Mont-roignon est devenu pour lui *Mons Romanorum*, quoique ce soit *Mons-rigosus*, ou *rugosus*. Aubiere, *Obiere Romani*. (C'est de *Alberia*, à cause de son terroir ou de quelque carriere de matiere banchâtre,) Cournon, *Cur-non*, qui est ce que répondit César à ses Lieutenans, qui tout étonnés lui demandoient s'il oseroit faire le siége de *Gergovia*. Tout le monde sçait cependant que *Crodomnum* étoit l'ancien nom gaulois de ce lieu, où étoit un fameux monastère, qui du temps de Grégoire de Tours, avoit déja été altéré en celui de *Cromonense Monasterium*, d'où s'est fait Cournon.

Dialogo pio, pag. 151.

(*a*) A piè di quel monte si veggono anchora in piede le rouine d'una torre à modo di Chiesetta, che volgarmente si domanda *Gergoia*. *Dial. pio*, *p.* 149. 150.

Romagnac, *Romani hac transiere*, selon lui; mais dans les titres il s'appelle *Vicus Ruminiacus*, &c. Il ne s'est pas contenté de répandre dans le pays ces jeux de mots ridicules, dont le vulgaire n'est pas encore désabusé. Pour en imposer davantage, & afin d'accréditer son opinion, il fit imprimer en 1560 un ouvrage sous le titre de *Dialogo pio & speculativo.* Il en employa la plus grande partie à annoncer & à établir sa découverte. Il fit plus; il donna une carte de l'Auvergne, ou plutôt le dessein assez grossier d'une espéce de topographie de cette Province, où il plaça sa *Gergovia.* Comme c'est la premiere carte de l'Auvergne que l'on ait, elle a été imitée en ce point par presque tous les Geographes qui l'ont suivi. Maurice Bourguereau dans son Théâtre François de 1594, Ortelius en 1598, Blaeu en 1637, M. du Bouchet en 1645, le P. du Fretat en 1672, &c. Il n'en a pas fallu davantage pour que cette opinion soit devenue celle du plus grand nombre; & la tradition s'est si bien formée pendant l'espace d'un siécle, qu'il seroit à présent difficile de la déraciner. Ce n'est pourtant pas, comme je l'ai déja dit ci-dessus, à ces sortes de traditions qu'il faut qu'un Auteur exact & judicieux, & qui sçait faire usage de la critique, doit s'arrêter: elles le meneroient à croire avec le plus grand nombre, mais non pas le plus éclairé, que Gien est l'ancien *Genabum;* que Sancerre est *sacrum Cæsaris*, parce que César après la prise de Bourges y fit des sacrifices aux Dieux, quoiqu'il soit certain que Sancerre ne soit que du temps de Charlemagne; qu'aucun Auteur n'en ait parlé auparavant, & qu'elle se soit appellée dans les premiers temps *Vicus Saxiacus;* que Meudon est *Metiosedum*, parce qu'il a plû à feu M. l'Abbé Chastelain, chargé de découvrir les anciens noms latins de toutes les Cures du diocèse de Paris, d'appeller celle de Meudon *Metiosedum*, & que sur son autorité on ait commencé à établir cette tradition, & qu'on ait expédié les dernieres provisions de cette Cure, sous le titre de *S. Martini de Metiosedo*, pour la premiere fois; quoiqu'il soit certain que Meudon ne peut pas être *Metiosedum*, & qu'il n'ait jamais été appellé

Valesf. in hac voce.

Hist. de Berry, p. 402.

dans tous les titres, que *Medo, Moudon* & *Moldun*, comme s'il avoit été formé de *Modunum, vel Moludunum*; terminaison qui conviendroit à sa situation élevée.

J'ai déja dit ci-dessus qu'aucun Auteur n'avoit parlé de cette tradition avant Simeoni; ce n'est pas que l'Auvergne ait manqué d'Auteurs célébres, d'Historiens exacts, de Critiques judicieux. Elle a eu dans les premiers temps Sidonius-Apollinaris & Grégoire de Tours, qui ont recherché & nous ont transmis tout ce qui pouvoit illustrer leur Province. Ni l'un ni l'autre n'a dit un mot de ces prétendues ruines de *Gergovia*, quoiqu'ils ayent eu plusieurs occasions d'en parler dans leurs ouvrages. Sidonius-Apollinaris décrit sa maison avec un détail très-étendu. Cette maison étoit, dit-on, sur le lac de Sarlieve, & ce lac étoit aux pieds de *Gergovia*; comment a-t-il oublié d'en faire mention? On trouve seulement le nom de *Gergovia* employé dans ces vers du Panégyrique d'Avitus, où il vante la bravoure des Auvergnats.

Nulli pedes cedis in armis,
Quosvis vincis equo; testis mihi Cæsaris esto
Hic nimium fortuna pavens, cum colle repulsus
Gergoviæ, castris miles vix restitit istis.

Paneg. Aviti carm. 7. vers. 149. 50. &c.

Mais ce passage ne prouve rien en faveur de l'opinion qui place cette ville sur la montagne située près de Clermont: c'étoit pourtant là une occasion naturelle pour en parler. Le P. Sirmond, ce sage & judicieux Auteur, a observé le même silence en commentant les Œuvres de Sidonius: s'il avoit cru devoir adopter le sentiment de Simeoni, il n'auroit pas manqué d'en dire un mot dans ses notes sur ce passage. Il en a donné deux éditions, & y parle de *Gergovia*, sans rapporter la prétendue tradition de la montagne de *Gergoïa*. Savaron lui-même, lorsqu'il fit imprimer ses origines de Clermont en 1608, ne croyoit pas encore que le Puy de Mardogne fût l'ancienne *Gergovia*, puisqu'il tâche d'y prouver que c'est Clermont. Il a depuis changé d'opinion, & a saisi celle

V. p. 217. de l'édition de 1614. & pag. 129. de l'édit. de 1652.

de Simeoni, & s'en étoit même si fort entêté, qu'il avoit promis dans son Commentaire sur Sidonius-Apollinaris, de donner des preuves & des monumens indubitables de cette antiquité. *Hujusce vetustatis indubia monimenta, visura lucem si lux suppetat.* Il n'a pas tenu parole; mais je crois que par ces monumens indubitables, il vouloit entendre l'acte de S. André, qui est si grossierement faux. Plein comme il étoit cependant de la lecture du Sidonius-Apollinaris, il devoit être arrêté par une difficulté qui me paroît considérable. César dans sa description ne dit pas un mot du lac de Sarlieve. Il devoit être cependant aux pieds de la montagne appellée à présent *Gergovia*, si ce lac est celui qui est décrit dans la IIe Epître du second livre de Sidonius-Apollinaris, & il le doit être, si l'*Avitacum*, maison de campagne située sur ce lac, est Aubiere dont j'ai parlé ci-dessus. Or Savaron prétend qu'Aubiere & *Avitacum* n'est qu'un, & il rejette l'étymologie que Simeoni a donnée d'Aubiere, sur ce fondement qu'Aubiere vient d'*Avitacum. Frivolam & futilem proprietatem nominis quam Gabriel Simeonius in suis Arverniæ nostræ antiquitatibus commentus est, de Villa quæ ab indigenis vulgo Obiere vocatur explodit hoc loco Sidonius. Nam non quod ibi Romani à Vercingetorige profligati obiere, Obiere nomen sortitus est, sed est ab Abitaco Aubiere deductum.* Sa conjecture n'est pas plus heureuse que celle de Simeoni, puisque le véritable nom d'Aubiere est de *Alberia*.

Sidon. carm. 7. pag. 83.

Sav. in Sid. Epist. 2. l. 2. pag. 105.

Quoi qu'il en soit, voilà donc certainement, selon Savaron, un lac au pied du *Gergovia* moderne. Ce lac devoit faire un objet dans les différentes opérations du siége, & cependant César n'en a pas parlé. Ce silence mene naturellement à l'une ou à l'autre de ces conséquences, ou que ce lac de Sarlieve étant situé en cet endroit, l'ancienne *Gergovia* n'étoit pas sur la montagne à qui Simeoni en a donné le nom, ou que si cette montagne est la même que *Gergovia*, il faut placer ailleurs le lac sur lequel étoit *Avitacum.* Si on en croit Savaron, on voyoit de son temps dans les sables du lac les fondemens de l'ancien *Avitacum. Illa veterrima fundamenta*

Sidon. Epist. 2. l. 2. p. 121.

adhuc in Abitaci lacus arena jacta videntur, quæ lacus æstuantis aspargine diluuntur & aluuntur. Le P. Sirmond pensoit à peu près de même, lorsqu'il donna sa premiere édition du Sidonius en 1614. *Hujus autem prædii... reliquiæ videri possunt rudera illa, quæ in Sarlievæ Lacu, qui à municipio Arvernorum modico spatio abest, & Papianillæ Lacus creditur, interdum aqua subsidente cernuntur, & oppidi aquis demersi fabulam vulgo dederunt.* Mais il s'est retracté dans la seconde édition, & nous a appris que lorsque ce lac a été desséché, on n'y a trouvé aucun vestige de cette maison si célébrée par Sidonius-Apollinaris. *Hujus autem prædii quod elegantissime copiosissimeque describitur à Sidonio, reliquiæ aliquando creditæ sunt extare ad Serlievam Lacum, qui à municipio Arvernorum modico spatio aberat. Verum is paucos ante annos derivatis quæ illic stagnabant aquis penitus exhaustus, opinionis hujus vanitatem ostendit.*

Not. in Sidon. p. 43.

Sirm. in Sidon. p. 26.

Simeoni qui a vû que ce lac pouvoit embarrasser la situation qu'il a donnée à *Gergovia*, a trouvé un expédient pour s'en tirer. Il a imaginé que ce lac s'étoit formé des eaux qui avoient rempli les tranchées du camp de César abandonné. Mais quel fonds faire sur une idée aussi hasardée ?

Dial. pio. p. 165. 166. 167.

Au reste, ce n'est pas la seule chose que Simeoni a imaginée dans ces quartiers. Sans parler de tout ce qu'il a avancé dans ses ouvrages, soit en Médailles, soit en Inscriptions, explications, &c. une tête qu'il trouve à Polignac, & qu'il imagine avoir été un Oracle, devient pour lui un *Apollo Puliniacus*, d'où s'est formé l'*Apolliniacum*; nom que quelques-uns ont donné à cette terre, & sous lequel ils en ont voulu imposer à Gruter, qui en parlant d'une inscription trouvée dans le Château de Polignac, a été obligé de dire que ce nom d'*Apolliniacum* étoit ridicule, *nugatorium*. Le P. Sirmond a cru aussi devoir avertir qu'on prît garde de s'imaginer *Arcem Poliniacam nomen ab Apolline derivasse, quod Gabriel Simeonius homo Etruscus ingenioso commento sibi visus est divinasse. Nam vetus nomen Arcis Podomniacus, &c.*

P. 39. ép'g. 1.

Sirmon. in not. ad Sid. p. 44.

Je ne sçais si on ne pourroit pas croire le même Simeoni

Rein. app. V. auteur de l'inſcription qui ſe trouve dans le Reineſius, copiée
Sirm. not. in Sidon. edit. 2. p. 50. & edit. 1. p. 84. d'après le même P. Sirmond.

V. auſſi Savaron, p. 9. de l'édit. in folio.

GENIO ARVERNORUM
SEX. ORCIUS SUAVIS
ÆDUUS.

Luc Langerman l'avoit lûe autrement, & d'*Arvernorum* a fait *Avernorum*, & d'*Orcius* a fait *Procilius*.

Cette inſcription ſe trouve dans le Cloître de l'Abbaye de Mozac au fauxbourg de Riom : je l'ai examinée avec beaucoup d'attention : les caractères n'ont aſſurément point le goût antique ; il ſemble qu'elle ait été faite avec la pointe d'un couteau, tant les lettres ont peu d'enfoncement : il m'a ſemblé que la fauſſeté en ſautoit aux yeux, & qu'elle étoit auſſi groſſiere que celle qui ſe trouve à une autre inſcription du moyen âge dans l'Egliſe collégiale de S. Geneſt à Clermont. C'eſt l'épitaphe de ce Saint, faite vers le VIII[e] ou IX[e] ſiécle : elle a été donnée au public dans les Origines de Clermont, mais avec des fautes, & ſans en avoir imité le caractère : la voici telle qu'elle eſt. *Voyez la Figure.*

Origines de Clermont, éd. in-fol. p. 56.

Le temps que ce Saint a tenu le ſiége épiſcopal avoit été laiſſé en blanc : quelque curieux l'a rempli du nombre de *LXII*, mais il ne l'a fait ni avec goût ni avec adreſſe. Il eſt impoſſible de ne pas s'appercevoir que ce *LXII* a été ajoûté depuis fort peu de temps : les caractères n'en ſont qu'à fleur du marbre, au lieu que les autres ont beaucoup plus de creux ; la main en étoit tremblante, elle ne s'eſt point ſervi de ciſeau. Pendant qu'elle étoit en train de remplir ce qui manquoit à cette épitaphe, elle auroit dû remplir auſſi le nombre des années de la vie de ce ſaint Evêque, qui étoit encore reſté en blanc.

Le fauſſaire ignorant qui a ajoûté ces chiffres romains *LXII*, a crû par-là rendre plus vraiſemblable la fable qui ſe débite ſur S. Geneſt, & qui ſe trouve dans la Légende de ce Saint. On y ſuppoſe qu'étant allé en pélérinage à Rome, il y

il y fut élû Pape d'un commun consentement du Clergé & du peuple, qu'il y gouverna l'Eglise romaine pendant 22 ans, que les habitans de Clermont ayant enfin appris qu'il étoit à Rome, y allerent pour le supplier de venir reprendre son siége épiscopal, qu'il se rendit à leurs instances, & que revenu à Clermont, il vécut encore quarante ans. Voilà les LXII années qu'il a fallu ajoûter à l'ancienne Inscription pour servir de preuve à la Légende. (*a*) On voit que cette histoire si contraire à la vérité, n'est fondée que sur le mot *Pape* qui se trouve dans l'Inscription, que l'auteur de la Légende a entendu par celui de Pape, quoiqu'il soit connu de tout le monde que *Papa* a été le synonyme de *Episcopus*, & que ce n'est que depuis Gregoire VII, qu'il a été plus affecté à l'Evêque de Rome.

De tout ce que je viens de remarquer ici, je crois pouvoir conclurre, comme je l'ai avancé, que l'opinion qui place l'ancienne *Gergovia* sur la montagne appellée proprement le Puy de Mardogne, & assez communément depuis quelque temps *Gergovia*, souffre de fortes difficultés, & que sa situation seule qui répond assez à la description de César, est tout ce qui peut la soutenir; mais que les monumens que l'on rapporte pour l'appuyer sont ou faux, ou ne prouvent rien; enfin que la tradition en est très-moderne. Je crois l'avoir démontré: cette convenance de situation peut à la vérité suffire pour donner cette opinion comme une conjecture assez vraisemblable, telle que le sont beaucoup d'autres qui n'ont pas d'autre fondement que cette sorte de ressemblance. Mais il faut s'en tenir à ce seul moyen, & n'y pas joindre des preuves aussi caduques que le sont les monumens & la tradition que je viens d'examiner.

M. de Mandajors dans la suite de sa Dissertation sur Alesia place *Gergovia* sur une montagne près de l'Alagnon & de Charbonnieres à deux lieues de l'Allier, & à trois de vieille

(*a*) S. Genest fut élû Evêque de la ville d'Auvergne en 656, & mourut en 662, selon le P. le Cointe, M. Baillet, &c. Cela est bien éloigné de 62, ou au moins de quarante ans d'épiscopat.

Brioude. Il dit que cette montagne s'appelle *le Mont de César*, que sa hauteur répond aux 1200 pas que *Gergovia* avoit, qu'on y voit les grosses pierres dont les assiégés avoient fait une enceinte, & la colline escarpée de tous côtés dont César s'empara, pour ôter aux assiégés la commodité de l'eau & du fourage, & enfin la plaine où Vercingetorix ne voulut pas descendre de peur d'en venir au combat que César sembloit lui offrir. C'est une opinion qui lui est particuliere ; la situation, l'éloignement y conviennent assez. Il seroit à souhaiter qu'elle fût fortifiée de quelques autres preuves que de son seul témoignage.

Je ne crois pas qu'il faille s'arrêter au sentiment de ceux qui disent que S. Flour est l'ancienne *Gergovia*. Le nom d'*Indiciacum* qu'elle a porté avant que d'être *S. Flori oppidum*, me paroît presque aussi ancien que celui de *Gergovia*. A-t-elle pû avoir l'un & l'autre en même temps ? D'ailleurs, elle est trop éloignée du pays des Eduens, & il faut faire faire à la petite armée de César une marche bien longue & bien incommode dans des montagnes d'un accès difficile pour des troupes.

S. Flour premier Evêque de Lodeve mort vers 389.

Je finirois ici cette dissertation, si je n'avois encore deux ou trois remarques à faire sur l'*Augusto-Nemetum* & l'*urbs Arverna*, qui étoient vraisemblablement situées à peu près où est à présent Clermont. Je dis à peu près, parce que tout le monde convient que dans le VIIIe siécle, *Urbs Arverna* étoit la ville, & *Clare-mons* ou *Clarus-mons*, le château.

Strabo.
Tabul. Theod.

Qu'*Augusto-Nemetum*, car c'est ainsi qu'il faut lire dans tous les Auteurs où ce nom se trouve corrompu, soit une ville qui doive ou son origine, ou son embellissement à Auguste; je ne crois pas que personne le puisse révoquer en doute. Mais il me semble qu'on n'a pas encore recherché ce que *Nemetum*, *Nemetes*, signifioit autrefois; c'est cependant un nom assez commun, & qui a dû avoir une signification, *Nemetodurum*, ou *Nemptodurum*, *Nemetocenna*, *Nemetacum*, *Augustonemetum*, *Vernemetum*. Un passage de Fortunat nous l'explique clairement: c'est au liv. 1er chap. 9, où il parle de *Basilica sancti Vincentii Vernemetis*, vers Bordeaux.

+ IN NOMINE DI SUMI ET IN HONORE SCOR
MARTIR AGRICULI ET VITALIS ARR CIVITAT HANC
CAPSA EX ELIMONIA CAROLO REGE ANN XVIII REGNI
SUI NEC NON HILTERIO COME VEL RELIQUIS XPIANIS
QUI HUNC ARO VEL GEMAS CONGREGAVER PANIMAS
EOR HADDBERT EPS FIERI ROGAVIT ET VOS DOME
PR SUCERS NI MCRO VRO IN MERCED VA OPATE P NOB +
DEODIGGUS FECIT +

HIC HAB RELIQUIAS DCART SCI AGRICULI ET DSCI
VITALIS SCHINA HADDBRT EPS IN BONONIA CIVITAE
IUBENE CAROL ... GE REGIS FES EOR IIII ID
DECEMBRIS

HN NOMINE DI SUMI IN HONORE SCI MARIAE SCI
PETRI ET SCI MARCIALIS VEL QUORU RELIQUIAE
HIC CONDITTE SUN HADDEBERT EPS FIERI IUSSII

Nomine Vernemetis voluit vocitare vetustas
Quod quasi fanum ingens Gallica lingua refert.

Il n'eſt pas difficile de reconnoître que *Ver* eſt *ingens*, & que *Nemetis* eſt *templum*. Alors tous les noms des lieux qui ont ce nom de *Nemetum*, deviennent clairs. *Augusto-Nemetum* eſt le temple d'Auguſte ; *Nemetodurum* eſt la porte du temple ; *Nemetacum*, *locus templi*, lieu où il y a un temple ; *Nemetocenna*, le temple des Vierges ou des Prêtreſſes ; *Cena*, *Quena*, *ſacerdos femina*, *mulier*. *Ver*, ſignifiant *grand*, nous fait déja entendre la premiere partie du nom de *Vergobretus*, qui étoit ſi connu chez les Eduens : *ſummus magiſtratus, quem Vergobretum appellant Ædui, qui creatur annuus, & vitæ neciſque in ſuos habet poteſtatem* ; dont l'étymologie a donné tant de peine à tous les Auteurs des Gloſſaires. Vercingetorix devient le grand Cingetorix, &c. Il ne ſeroit peut-être pas impoſſible de parvenir à la découverte de nos termes gaulois ; & cela pourroit donner matiere à une Diſſertation. *Ceſar de bello Gall. lib. 1. c. 16.*

Il me reſte à parler de trois Inſcriptions, qui ſont ſur autant de Reliquaires que l'on conſerve dans la Cathédrale de Clermont : les lettres ſont faites à filigranes. Les Auteurs du nouveau *Gallia Chriſtiana* les ont données dans les Evêques de cette ville à l'article d'Adebert II ; mais en caractères ordinaires. Il auroit été à ſouhaiter qu'ils les euſſent repréſentées telles qu'elles ſont en original. *Voici comme ils les ont données.* *Tome 2. pag. 254.*

IN NOMINE DEI SUMMI ET IN
HONORE SANCTORUM MARTYRUM
AGRICULI ET UITALIS ARUERNÆ
CIUITATIS, HANC CAPSAM EX
ELIMONIA CAROLO REGE ANNO
DECIMO OCTAUO REGNI SUI, NEC
NON HICTERIO COMITE, UEL RELI-
QUIS CHRISTIANIS QUI HUNC AURO
VEL GEMMAS CONGREGAVERUNT

PRO ANIMAS EORUM HADDEBERTUS EPISCOPUS FIERI ROGAVIT. ET VOS DOMINI EPISCOPI SUCCESSORES VESTRI CUM CLERO VESTRO IN MERCIDE ORATE PRO NOBIS. DEO DIGGUS FECIT.

IN NOMINE DEI SUMMI ET IN HONORE SANCTÆ MARIÆ, SANCTI PETRI ET SANCTI MARTIALIS VEL QUORUM RELIQUIE HIC CONDITE SUNT ANDEBERTUS EPISCOPUS FIERI IUSSIT.

HIC HAB. RELIQUIÆ DE CAPUT SANCTI AGRICULI ET SANCTI VITALIS..... ADEBERTUS EPISCOPUS IN BONONIA CIVITATE IUBENTE CAROLO REGE RECIPIT FESTO EORUM IV. KAL. DECEMB.

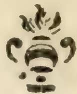
Je les ai examinées plusieurs fois, & je les ai copiées ligne pour ligne, trait pour trait. *Voyez la Figure.*

Ma copie différe en quelques endroits de celle qui a été envoyée de Clermont. Dans la premiere de ces Inscriptions, on a mis *Arvernæ*, il n'y a qu'AR R, c'est peut-être *Arvernorum* aussi-bien qu'*Arvernæ*; *Capsam*, il n'y a que *Capsa*; *vestri*, il y a *nostri*, & cela fait un sens; *in mercide*, *vestra* est oublié. Dans la deuxiéme Inscription on a suppléé des traits à SCI MARIAF, & on en a fait SCE MARIÆ, comme à la vérité cela doit être; mais je crois que pour plus grande exactitude, il falloit la donner avec ses fautes. *Andebertus*, il y a *Haddebertus* comme aux deux autres. Dans la troisiéme, *Reliquiæ* il y a *Reliquias*; *Schina* a été oublié; *Kal* il y a *Idus*.

Les Auteurs du *Gallia Christiana* ont cru que par *ex Elimonia* il faut entendre la Limagne. *Per elimoniam intelligendam*

putamus Limaniam, la Limagne, *quo ex pago translatæ fuerant sanctorum Agricolæ & Vitalis reliquiæ.* Cette explication est contraire à ce qui est dit expressément dans la troisiéme Inscription, que ces reliques de S. Agricole & S. Vital ont été apportées de Boulogne. D'ailleurs on voit clairement, que *ex elimonia* ne veut dire autre chose que *ex elemosina.* La moyenne Latinité a dit *Alimonia*, *Almoneria*, &c. Quand même le sens n'en seroit pas aussi clair, ces paroles qui suivent dans l'Inscription, prouveroient que *ex elimonia* n'est que *ex eleemosyna. Hicterio Comite, vel reliquis Christianis qui hunc auro vel gemmas congregaverunt.*

Il en est de même d'une autre observation qu'il y a à faire sur ces Inscriptions. De ce qu'il y est marqué que l'Evêque Hadebert a fait faire ce reliquaire la XVIIIe année du regne de Charles, les Auteurs du *Gallia Christiana* s'étant persuadés que c'étoit de Charles le simple, & l'année 910 ou 911, qui est, selon eux, la XVIIIe année du regne de ce Prince, ne pouvant pas quadrer avec le temps de l'épiscopat d'Hadebert qui assista à la translation du corps de S. Austremoine dans l'Abbaye de Mozac en 764, ils ont été obligés d'imaginer un Adebert II; il auroit été plus naturel de l'entendre de la XVIIIe année de Charlemagne, c'est-à-dire, 786 ou 787, alors tout devenoit clair. Alors Hadebert qui étoit Evêque d'Auvergne en 764, siégeoit encore 22 ou 23 ans après, cela est très-ordinaire. Cet Hadebert tire de Boulogne & d'Italie des reliques de saints Martyrs, parce que Charlemagne y étoit le maître, *jubente Carolo Rege*; ce que n'auroit pas pû faire Charles le simple, qui n'y avoit nul droit. Enfin l'on n'auroit pas été réduit à donner un Hadebert II sans avoir d'autre preuve, ni même d'autre indice de son existence que cette seule interprétation hasardée de l'Inscription.



HISTOIRE DE JULIUS SABINUS, ET D'EPPONINA SA FEMME.

Par M. SECOUSSE.

13. de Novemb. 1725.

LES aventures de Julius Sabinus & d'Epponina sont un des plus beaux morceaux de l'histoire des Gaules, par les exemples de vertus qu'elles présentent, & par la singularité des événemens. Elles ont été écrites peu de temps après leur mort par Tacite & par Plutarque ; & le témoignage de ces deux Auteurs dont on connoît la fidélité, ne doit laisser aucun doute sur les circonstances mêmes qui paroissent les plus extraordinaires.

Tac. hist. l. 4. n. 55. Plutarch. in Amator. pag. 770. D.

Julius Sabinus étoit du pays de Langres. Il étoit issu d'une illustre famille ; & sa noblesse auroit pû lui faire honneur, si elle ne lui eut pas donné d'orgueil. Il prétendoit en relever encore l'éclat, en publiant que Jule-César dans le temps qu'il faisoit la guerre dans les Gaules avoit été sensible aux charmes de sa bisayeule, qui s'étoit trouvée flattée de la passion de ce grand homme. Sabinus aimoit à se dire l'arriere-petit-fils de Jule César. Soit qu'il le fut en effet, soit que pour l'intérêt de sa fortune, il (a) affectat d'accréditer par ses discours quelque chronique médisante, du moins faut-il convenir qu'il ne disoit rien qui ne fût très-vraisemblable.

Tac. n. 55. Xiphil. l. 66. p. 745. D.

Tac. Plutarch. Xiphil. Ibid.

Sabinus dès sa jeunesse se fit une grande réputation, & se trouva à la tête des affaires de sa patrie. Ses grands biens le mettoient en état de soutenir dignement son rang & sa naissance ; mais il étoit beaucoup moins touché de tous ces avantages, que du bonheur de posséder l'illustre femme qu'il avoit

(a) *Falsæ stirpis gloria incendebatur.* Tac. n. 55.

épousée. Elle est nommée dans Tacite, Epponina; Xiphilin l'appelle Peponita; Plutarque lui donne le nom d'Empona; & il nous apprend que ce mot dans la langue celtique signifie une *heroïne :* il ajoute que c'étoit une femme accomplie. Il paroît en effet qu'elle avoit joint aux perfections qui font l'appanage ordinaire des dames, celles que l'injustice ou la jalousie des hommes voudroit pouvoir leur refuser, pour se les attribuer à eux seuls, une constance inébranlable, de la supériorité dans la maniere de penser, un génie élevé, une ame forte & courageuse. Epponina étoit née pour la gloire de son sexe, & pour apprendre aux hommes que les femmes peuvent s'élever jusqu'à l'héroïsme, & que si la plupart méritent leurs hommages, il en est qui sont dignes de leur admiration. Elle couronnoit toutes ses vertus par le tendre attachement qu'elle avoit pour son mari, qui de son côté l'adoroit. Jamais union ne fut plus parfaite; & dans le sein de l'abondance, ils joüissoient de tous les délices d'une société qui fait la suprême félicité des hommes, lorsqu'ils peuvent y conserver de la tendresse. Trop heureux l'un & l'autre si Sabinus n'avoit point eu d'ambition. Cette funeste passion fut l'origine de tous ses malheurs, elle l'engagea dans une révolte, dont il est nécessaire de marquer ici en peu de mots, les causes, les progrès & la fin, avant que de venir à ce qui regarde Sabinus en particulier.

Tac. Ibid. n. 67. Xiphil. Ibid. p. 752. D. Plut. Ibid. p. 770.

La mort de Néron qui sembloit être nécessaire pour sauver l'Empire Romain, pensa entraîner sa ruine. Les différens corps d'armées s'arrogerent le droit de lui nommer un successeur, & presque dans le même temps, on vit partir celles d'Espagne, des deux Germanies & de l'Orient, qui marchoient en diligence pour mettre en possession de l'Empire ceux qu'elles avoient élûs. Dans l'espace de 18 mois Galba, Othon, Vitellius, & Vespasien s'arracherent successivement l'Empire. Le regne des trois premiers passa comme une ombre; & en montant sur le thrône, ils ne firent que hâter le moment de leur mort. Mais pendant que les forces romaines rassemblées dans le sein de l'Italie, la remplissoient de toutes

les horreurs des guerres civiles, les pays nouvellement conquis étoient restés presque sans défense, & tout les invitoit à la révolte. Les Gaulois & les Germains souffroient impatiemment le joug que l'orgueil, l'avarice & les débauches des Romains rendoient insupportable, & le poids de la servitude avoit redoublé leur amour naturel pour la liberté. L'occasion ne pouvoit être plus favorable pour la recouvrer, & ils se mirent en devoir d'en profiter. (a) Claudius Civilis du sang royal des Bataves, ménagea une ligue entre plusieurs nations germaniques, & il attaqua les Romains. Le bruit des premiers avantages qu'il remporta, réveilla le courage des Gaulois, & ceux qui habitoient vers le septentrion, se souleverent sous la conduite de Classicus, de Julius Tutor, & de Julius Sabinus. Les Romains n'étoient pas en état de résister à tant d'ennemis. L'élite de leurs troupes étoit dans l'Italie: il n'étoit resté vers le Rhin & dans les Gaules que des vieillards, qui formoient en apparence des légions, & qui portoient encore le nom de soldats; mais qui n'avoient plus de forces, & qui étoient accablés sous le poids de leurs armes. Tout cela aux premiers efforts des Confédérés, & par un crime inoüi jusqu'alors dans Rome, deux armées romaines renoncerent à leur patrie, & prêterent serment de fidélité à l'Empire des Gaules. Cet Empire ne fut pas de longue durée : les Romains n'étoient pas encore entierement vaincus, & déja les Gaulois & les Germains se disputoient l'honneur de succéder à leur puissance : cette concurrence redoubla la jalousie des deux nations, & la discorde se mit entre les chefs qui avoient tous des intérêts opposés. Enfin Vespasien resté seul maître des forces de l'Empire, par la mort de Vitellius, envoya contre eux ses meilleurs troupes. Cette armée qui venoit de vaincre des Romains, n'eût pas de peine à dissiper la ligue des Barbares : tout rentra dans le devoir, & les Gaulois montrerent l'exemple. Ils n'étoient pas destinés à détruire dans leur pays la domination des Romains : cette gloire étoit réservée à une

Tacit. hist. l. 4. n. 13. 32.

Tac. ibid. n. 55.

Inania legionum nomina. ibid. n. 14.

Nomen magis exercitus quam robur. n. 15.

Segnem numerum armis oneraverat. n. 15.

Ibid. n. 57. 59. 60.

Pro imperio Galliarum. Ibid. n. 59.

Nundum victoria jam discordia erat. Ibid. n. 69.

Tac. ibid. n. 71. 80.

(a) Frontin. *l.* 4, *c.* 3, *n.* 14, & Plutarq. in Amator. *p.* 770, *D.* le nomment *Julius.*

nation

nation plus belliqueuse, qui, sur les ruines de ce puissant Empire, en a fondé un nouveau qui l'égale par sa splendeur, & déja le supasse par sa durée. La défaite de Sabinus fut ce qui contribua le plus à faire perdre courage aux Gaulois. Sabinus en se liguant avec les Germains avoit eu ses vûes particulieres, & il songeoit à se faire souverain dans les Gaules : il prétendoit que l'empire étant sorti par la mort de Néron de la maison de Jule-César son bisayeul, il avoit le droit de lui succéder dans les pays dont il avoit fait la conquête, & il prit le titre de César. Il se mit en campagne, & pendant qu'une partie des Confédérés faisoit la guerre aux Romains, qui étoient en garnison vers le Rhin, il marcha du côté des Alpes pour fermer le passage aux troupes qui viendroient de l'Italie. Il avoit une armée nombreuse à la vérité, mais levée à la hâte dans son pays, & sans expérience. Il n'étoit pas assez bon général pour tirer parti de mauvais soldats : il fut battu dans plusieurs rencontres, & enfin ayant trouvé les Sequanois qui étoient restés fidéles aux Romains, & qui s'opposoient à son passage, il les attaqua avec précipitation, & en téméraire : ses troupes furent d'abord repoussées, la terreur s'empara de son esprit, il les abandonna & prit la fuite.

Tac. hist. l. 4. n. 67. Xiphil. 745. D. 752. D.

Tac. Ibid. n. 55.

Ibid. n. 67.

Xiphil. Id.

Festinatum temere prælium pari formidine deseruit. Tac. Ibid. n. 67.

La fortune qui jusqu'alors l'avoit comblé de ses faveurs, ne cessa plus de le persécuter; & les malheurs dont le mari & la femme furent accablés, passerent de bien loin la félicité dont ils avoient joüi.

Jusqu'à cet endroit Tacite m'a servi de guide : il avoit placé la suite des aventures de nos deux époux vers la fin de l'histoire du regne de Vespasien ; mais l'injure du temps nous a fait perdre une partie de ses ouvrages, & entr'autres ce morceau qui n'étoit peut-être pas le moins intéressant. Xiphilin dans l'abbrégé qu'il a fait de Dion Cassius, n'est pas entré dans un grand détail sur ce qui regarde Sabinus & sa femme ; & l'illustre Epponina auroit été privée de l'immortalité que donne l'histoire, sans le dialogue de Plutarque, intitulé *De l'Amour*, que ce grave Philosophe a consacré à l'éloge des femmes en général, & à celui de notre héroïne en particulier : malheureuse-

Amicorum ejus constantiam & insigne Epponinæ uxoris exemplum suo loco reddemus. Id. n. 67.

ment il y a des lacunes dans le texte, qui est même corrompu en quelques endroits ; mais la suite de l'histoire n'est pas interrompue, & la voici telle qu'elle y est rapportée.

Après la défaite de Sabinus, les principaux Officiers de son armée prévinrent la vengeance des vainqueurs par la fuite ou par une mort volontaire. Sabinus tenoit à la vie par des liens trop forts pour se l'ôter à lui-même. Il lui eut été facile de se retirer chez les peuples voisins; mais il ne pût se résoudre à s'éloigner de sa chere Epponina ; & il se fût exposé à être arrêté sur la route s'il l'eût emmenée avec lui : il prit donc le parti de se cacher dans le pays. Il y avoit dans une de ses maisons de campagne des voûtes soûterreines, qui avoient été bâties pour mettre à couvert, dans des temps de trouble, de l'argent & d'autres effets précieux, qui n'étoient connues que de deux affranchis, dont l'un se nommoit *Martalius*. Xiphilin dit que c'étoit un tombeau. Quoi qu'il en soit, Sabinus se rendit dans cette maison, déclara à ses domestiques, qu'il avoit résolu de s'empoisonner, & les renvoya tous à l'exception des deux affranchis, de la fidélité desquels il étoit sûr : il s'enferma ensuite dans ces caves, & fit mettre le feu aux bâtimens, afin de faire croire que son corps avoit été consumé dans cet incendie. Il avoit donné ordre auparavant à Martalius d'annoncer à Epponina, qu'il s'étoit donné la mort. Il n'ignoroit pas que c'étoit lui porter un coup mortel; mais il prévoyoit que l'excès de la douleur de sa femme qu'il seroit maître de faire cesser quand il le voudroit, ne laisseroit aucun doute sur son trépas : Martalius exécuta les ordres de son maître. Epponina trompée par ses discours, s'abandonna aux plus violents transports du désespoir : elle ne voulut point survivre à un époux qu'elle avoit si tendrement chéri. Couchée par terre, les cheveux épars, & noyée dans des torrents de larmes, elle invoquoit sans cesse la mort; & elle fut trois jours sans manger. Son mari étoit informé de ce qui se passoit; & ces nouvelles marques de la tendresse de sa femme lui firent presque oublier ses malheurs. Mais il étoit à craindre que la douleur d'Epponina ne la conduisit au tombeau, s'il ne se pressoit d'en arrêter

Xiphil. p. 745. D: Μνημεῖον.

le cours; & déja même cette douleur avoit produit l'effet qu'il en avoit attendu, & le bruit de sa mort s'étoit répandu dans tout le pays. Il chargea Martalius d'aller dire à Epponina qu'il étoit vivant; de la prier de lui pardonner la cruelle épreuve à laquelle il avoit mis son amour; de lui rendre compte des raisons qu'il avoit eues de le faire, & de l'engager à continuer pendant quelque temps les mêmes démonstrations de douleur. Epponina passa dans un instant du plus affreux désespoir à la joie la plus vive; mais maîtresse d'elle-même, elle la renferma toute entiere dans son cœur. Pendant la journée, elle jouoit en public le rolle d'une veuve désespérée; & le soir elle se déroboit pour aller tenir compagnie à son mari.

Mais nuit & jour elle rouloit dans son esprit les moyens d'obtenir la grace de Sabinus. Il avoit à Rome des amis, qui signalerent à l'envi leur zéle pour lui rendre service. Il sembleroit même qu'à cet égard, il se fût passé quelque fait singulier, qui méritât place dans l'histoire: car Tacite marque précisément, qu'il rendra compte de la constance des amis de Sabinus. Plutarque n'est entré dans aucun détail sur ce point: il fait seulement entendre que les amis de Sabinus lui manderent de Rome, que sa présence & celle de sa femme y étoit nécessaire, & qu'ils leur faciliteroient les moyens de s'y rendre, & d'y séjourner sans être découverts. L'entreprise étoit hasardeuse; mais que n'auroient-ils pas tenté pour se retirer de l'horrible situation où ils se trouvoient? Epponina déguisa son mari de maniere à n'être pas reconnu: elle lui fit quitter la barbe qu'il portoit, & lui fit prendre une coëffure extraordinaire, qui paroît avoir été une espéce de perruque. Leur voyage fut inutile, & ils se trouverent trop heureux de pouvoir regagner sûrement leur retraite. Epponina se détermina alors à s'y ensevelir pour toujours avec son mari, & elle n'en sortit plus que pour aller à Rome: car sur la moindre lueur d'espérance, un voyage de Langres à cette ville ne lui coûtoit rien: elle en fit plusieurs, mais toujours infructueusement, & dès qu'elle étoit de retour, elle se renfermoit dans ce souterrein que Plutarque appelle un enfer.

Tac. hist. l. 4. n. 67. le passage a été rapporté plus haut.

Κατάδεσις τῆς κεφαλῆς *Plutarc.*

Là le mari & la femme, à la merci de deux domestiques, vivoient dans une solitude affreuse, toujours dans l'horreur de la nuit, uniquement occupés de leurs malheurs qu'ils comparoient sans cesse à leur félicité passée, toujours dans l'inquiétude, dans l'agitation, dans les transes au moindre mouvement, & dans l'attente continuelle des supplices & de la mort, ils regardoient chaque jour comme pouvant être le dernier de leur vie.

Ils se faisoient l'un à l'autre leur plus grande peine. Le mari ne ressentoit que celle de sa femme, & la femme que celle de son mari. Ils auroient trouvé leurs maux plus légers, s'ils les eussent portés seuls : ils auroient voulu, s'il eut été possible, en voir augmenter le poids, & en être seuls accablés, & leur disgrace commune avoit ajoûté un nouveau degré de sensibilité à leur tendresse. Dans le temps même qu'il sembloit qu'ils dussent maudire le moment de leur naissance, & regarder comme un présent funeste, la vie qu'ils avoient reçûe, ils la transmirent à d'autres, & Epponina devint enceinte. Pendant le cours de sa grossesse, ses amis l'appellerent à Rome. Quoiqu'elle fût dans un état qui demande du repos, & qui par lui-même est sujet à beaucoup d'incommodités, elle ne fut pas effrayée des fatigues de ce voyage : elle avoit un sujet d'inquiétude bien plus considérable. Elle prévoyoit qu'étant à Rome, elle seroit obligée de se trouver dans les compagnies, qu'elle ne pourroit se dispenser d'aller aux bains avec les Dames, & qu'il lui seroit impossible de cacher son état; & cependant cet état prouvoit que son mari étoit vivant, ou la deshonoroit. Des deux côtés, quelle cruelle extrémité pour une femme si tendre & si vertueuse, & que devoit-elle sacrifier, de son mari ou de sa réputation. Elle se tira heureusement de cet embarras par le moyen d'une liqueur dont elle se frotta presque tout le corps, & qui lui procura une bouffissure qui cachoit sa grossesse, en se confondant avec elle.

Ayant donc ajoûté ce surcroit d'incommodités à celles qu'elle avoit déja, mais surmontant tout par son courage,

elle arriva à Rome. Son voyage n'eut pas un meilleur ſuccès que les précédens, & elle ne put rien obtenir. De retour dans la caverne, elle ſentit ſon terme approcher. L'on peut bien juger que dans ce ſéjour elle n'avoit aucune commodité, peut-être manquoit-elle du néceſſaire, & ſa ſituation demandoit de l'aſſiſtance : cependant elle craignit en ſe confiant à une perſonne indiſcrete ou peu fidéle, de haſarder la vie de ſon mari, & elle aima mieux mettre la ſienne en danger : lorſque ſon heure fut venue, elle ſe délivra elle-même, & mit au monde deux enfans. Oſons nous ſervir de l'expreſſion de Plutarque : cette Lionne mit bas ſes petits dans ſon repaire, & les y allaitta.

Sabinus & ſa femme après y avoir été enfermés pendant neuf ans, furent enfin découverts. Veſpaſien ordonna qu'on les conduiſit à Rome, & voulut les voir. Jamais ſpectacle n'attira une plus grande foule de monde, que cette audience. La ſingularité des aventures du mari & de ſa femme, & ſur-tout les merveilles que l'on publioit d Epponina, redoubloient la curioſité. Ils parurent enfin, tous les regards ſe confondirent ſur eux ; mais les impreſſions qu'en reçurent les aſſiſtans, furent bien différentes. Sabinus abbattu & conſterné, excita cette pitié que l'on ne peut refuſer aux malheureux, même quand ils ſont criminels. La démarche & la contenance aſſûrée d'Epponina inſpirerent du reſpect & de la vénération : elle conduiſoit ces deux petits enfans : ils ne ſentoient pas leurs malheurs, & on voyoit peint ſur leur viſage, le plaiſir qu'ils avoient de n'être plus dans les ténébres, & de joüir de la lumiere du jour. Leurs graces, leur innocence, & ſur-tout leur joye ſi peu convenable à leur fortune, firent naître dans tous les ſpectateurs une compaſſion mêlée de tendreſſe, qui leur arracha des larmes : Veſpaſien même parut émû : Epponina ſaiſit cet inſtant, elle ſe jetta avec ſes enfans aux pieds de l'Empereur, en lui diſant : Seigneur ! je ne ſuis devenue mere qu'afin que ces innocentes créatures intercédaſſent pour mon mari & pour moi. Un trait ſi touchant porta juſqu'au cœur de tous ceux qui l'entendirent : tout le monde fondit en larmes,

Xiphil. Ibid. 752. D.

Ibit.

Vespasien même ne put retenir les siennes, & cependant il envoya le pere & la mere au supplice. Cet arrêt ébranla la constance d'Epponina, & elle répandit contre l'Empereur tout ce que le désespoir peut inspirer à une femme qui n'a plus rien à ménager. Il parut alors pour la premiere fois une tache dans cette belle vie à l'instant qu'elle alloit finir, & le mépris de la mort est le seul trait qui ait manqué à l'héroïsme d'Epponina : son emportement ne fit qu'irriter Vespasien, & diminua la compassion que ses malheurs & ses vertus avoient fait naître. Il paroît cependant, que le jugement de l'Empereur révolta tous les esprits. Plutarque dit qu'il ne se passa rien de plus odieux sous son regne; que les Dieux furent indignés du supplice d'Epponina; & que la ruine de la maison de Vespasien fut la juste punition de sa trop grande sévérité. En général on doit souscrire au jugement que les Auteurs contemporains portent des faits qu'ils racontent. Je ne sçais cependant si l'on ne pourroit pas dire, que dans cette occasion Plutarque trop touché de la fin malheureuse d'Epponina, n'a pas rendu assez de justice à Vespasien. Tous les Historiens conviennent que la bonté & la clémence étoient les vertus qui le caractérisoient. Naturellement même il étoit tendre & compatissant. Et Suétone rapporte qu'il ne pouvoit condamner un criminel à la mort, sans répandre des pleurs. On doit donc présumer qu'il ne fit pas mourir Epponina sans en avoir de très-fortes raisons. Les Historiens ne les ont pas marquées, mais il n'est pas difficile de les deviner; & pour peu que l'on fasse attention au caractère d'Epponina, on sent bien que ce pouvoit être une ennemie dangereuse. Vespasien fut plus pénétré qu'un autre de la scéne touchante qui se passa à ses pieds, lorsqu'elle lui présenta ses enfans; & il fit de vains efforts pour cacher ses larmes. Mais ce n'est pas par les mouvemens involontaires du cœur que les Rois doivent se déterminer dans leurs jugemens; ils doivent laisser cette foiblesse au vulgaire, & se vaincre eux-mêmes pour suivre les loix invariables de la justice & de la raison d'Etat. Vespasien gémissoit, sans doute, en prononçant l'arrêt de condamnation d'Epponina; mais

Le texte me paroît corrompu dans l'endroit où Plutarque rapporte ce que dit Epponina.

Civilis & clemens. Suet. in Vespas. n. 12. *V. Xiph. suprà, p.* 750.

Suet. n. 15.

Ingemuit. vide Suet. n. 15.

il crut apparemment cette mort néceſſaire pour le repos & la tranquillité de l'Empire : on ne doit donc pas lui en faire un crime, & il ne faut pas chercher d'autres cauſes de la ruine de ſa maiſon, que les extravagances & les cruautés de Domitien ſon fils.

Si Veſpaſien ôta la vie à Sabinus & à ſa femme, parce qu'ils étoient coupables, il la conſerva à leurs enfans qui étoient innocens. L'un ſervit dans l'Egypte, & y fut tué dans un combat. Plutarque avoit vû à Delphes l'autre qui s'appelloit Sabinus comme ſon pere. C'étoit apparemment de lui que Plutarque avoit appris l'hiſtoire d'Epponina & de ſon mari. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il en eut détaillé un peu plus les circonſtances ; car il faut avouer qu'il y a des endroits qui auroient beſoin d'éclairciſſemens. On ne comprend pas bien, par exemple, quel étoit le but des voyages de Sabinus & de ſa femme à Rome, & ce qu'Epponina pouvoit demander pour ſon mari, puiſqu'on le croyoit mort. Il n'eſt pas moins difficile de concevoir comment Epponina pendant l'eſpace de neuf ans, ayant paru pluſieurs fois dans le public, & diſparu enſuite, cela ne donna pas lieu à des ſoupçons, & ne fit pas découvrir plutôt le myſtère de la retraite de ſon mari. Mais quoiqu'il ſoit impoſſible de lever ces difficultés par la faute des Auteurs qui n'ont pas donné aſſez d'étendue à leurs recits, elles ne doivent jetter aucun doute ſur le fonds de cette hiſtoire, puiſqu'elle eſt atteſtée par deux Auteurs contemporains, & deux Auteurs tels que Tacite & Plutarque.



MEMOIRE

Pour établir que le Royaume de France a été ſucceſſif-héréditaire dans la premiere Race.

Par M. DE FONCEMAGNE.

7. de Décembre 1724.

LES Ecrivains qui ont agité juſqu'ici la queſtion de la ſucceſſion au royaume de France, par rapport à la premiere race de nos Rois, ont propoſé tous les ſyſtêmes qui pouvoient être imaginés pour la réſoudre. Les uns (*a*) ont prétendu que la Couronne étoit purement élective dans la premiere race; les autres (*b*) ont ſoutenu qu'elle étoit purement héréditaire; deux ſavans Critiques (*c*) ont avancé qu'elle étoit tout à la fois héréditaire & élective; mais en même temps que ceux-ci conviennent dans les termes, ils différent dans le point eſſentiel; & la différence des idées qu'ils attachent au mot d'*Election*, forme encore, de l'opinion qui paroît leur être commune, deux opinions très-oppoſées. Il ne me reſte que la liberté de choiſir entre ces quatre ſentimens, auſquels je ne crois pas que l'on put en ajoûter un cinquiéme, qui n'empruntât rien de ceux que je viens d'expoſer.

J'ai lû avec ſoin les monumens hiſtoriques de la premiere race: aux ouvrages recueillis par André du Cheſne, j'ai joint les pieces que les laborieux Compilateurs du ſiécle précédent & de celui-ci ont publiées. L'éclairciſſement des difficultés que la queſtion de la ſucceſſion au Royaume peut faire naître, a été l'un des principaux objets de mes recherches, & l'un des chefs auſquels j'ai rapporté mes obſervations; & le fruit que j'ai tiré des unes & des autres, a été de me convaincre *que le Royaume de France a été purement ſucceſſif-héréditaire dans la premiere race de nos Rois.*

(*a*) Hotman, du Haillan, Larrey, *&c.*

(*b*) Du Tillet, Fauchet, Jérôme Bignon, *&c.*

(*c*) M. l'Abbé de Vertot & M. l'Abbé des Thuilleries.

Ainſi

Ainsi l'ont pensé avant moi, Du Tillet, (a) le Président Fauchet, (b) l'illustre Jerôme Bignon, (c) les sçavans Continuateurs de Bollandus, (d) le P. le Cointe, (e) Adrien de Valois, (f) le P. Daniel, (g) & plusieurs autres, dont l'autorité fonderoit un préjugé bien légitime en faveur du sentiment que je soutiens, si la critique, quand il s'agit des faits, admettoit l'autorité. Mais entre ces Auteurs, il en est peu qui ayent écrit expressément *de la succession au Royaume;* la plupart n'en ont parlé qu'incidemment, & ont donné leur opinion comme un principe, dont ils supposoient les preuves ou déja connues ou étrangeres à leur sujet : le P. Daniel lui-même, qui est entré dans un détail assez étendu, n'a pas fait valoir toutes celles qu'une étude profonde des antiquités françoises auroit dû lui fournir. J'ai donc jugé qu'il me seroit permis de traiter, après tant d'hommes célébres, une matiere qu'ils n'ont point épuisée. Voici la méthode que je me propose de suivre dans ce Mémoire.

Je parcours, selon l'ordre des temps, l'histoire de la premiere race : j'examine toutes les mutations des Princes qui ont successivement regné sur les François, depuis leur établissement dans les Gaules jusqu'à la déposition de Childeric III, & je fais voir que tous les Historiens contemporains ou presque contemporains, sujets de la France ou étrangers, les ont unanimement exprimées par des termes qui supposent le droit héréditaire constamment établi, dans le sens où je l'entends. Je rapporte ensuite, & sans m'écarter de l'ordre des temps, plusieurs faits particuliers arrivés sous chaque regne, qui démontrent avec la même évidence le même droit d'hérédité successive; je veux dire des faits qui n'auroient jamais été tels ni dans l'espéce ni dans les circonstances, si l'élection avoit eu lieu sous les Rois Mérovingiens.

Ces deux moyens me paroissent aussi décisifs qu'ils sont simples. Dans le grand nombre d'inductions qu'ils me four-

(a) Au ch. des Sacres & Couronnem.
(b) Aux chapp. 2 & 3 de l'Origine des Dignités.
(c) De l'excellence des Rois, *&c.* p. 265, 268.
(d) *Act. SS. passim & in exegesi ad tom. 3. April. p.* 11.
(e) *Annal. Eccles. Franc. passim.*
(f) *Hadr. Vales. R. Franc. passim.*
(g) Pref. Hist. art. 3.

nissent, il en est peut-être quelques-unes que l'on trouveroit peu concluantes, si on les discutoit à part, seules, déplacées & indépendamment de la liaison qu'elles ont avec les autres: mais pour juger sainement de cet ouvrage, il est de la bonne foi de ne le point diviser; d'embrasser d'un même coup d'œil ses différentes parties; & de prononcer, non sur chacune d'elles en particulier, mais sur le tout qu'elles composent. Toutes les piéces qui servent à la construction d'un édifice, sans être également solides par elles-mêmes, contribuent également à sa solidité: j'aurai rempli mon projet, si tous les passages que j'allégue, si toutes les réflexions dont j'accompagne ces passages, concourent à préparer la conséquence générale qui résulte de leur enchaînement, & à former la preuve de ma proposition. (*a*)

Selon les maximes de ceux qui ont écrit du droit public, les Royaumes que l'on nomme proprement *héréditaires*, ont été rendus tels, par le libre consentement des peuples, qui sont présumés avoir élu originairement un premier Roi, & avoir attaché la royauté à sa famille. (*b*) Par cette élection primitive, le peuple se dépouilla solemnellement du droit d'élire ses Souverains, tant que subsisteroit la ligne de celui qui venoit d'être élû; & celui-ci acquit en même-temps, pour tous ses descendans mâles à l'infini, le droit exclusif de regner. Si l'institution primordiale de l'hérédité chez les François eut un pareil principe, (*c*) l'obscurité respectable qui enveloppe son origine, prouve du moins combien elle est ancienne: il ne nous reste aucun monument, qui en détermine ou qui en indique l'époque.

Gregoire de Tours semble croire, sur une tradition rapportée par d'autres Ecrivains, *que les François ayant élû des Rois*

(*a*) *Sunt aliquot quoque res, quarum unam dicere causam*
Non satis est, verum plures, unde una tamen fit. Lucret. l. 6, v. 703.

(*b*) *Jus enim ab electione familiæ cœptum succedendo continuatur; quare quantùm prima electio tribuit, tantùm defert successio.* Grot. de J. Bel. & Pac. l. 1, c. 3, n. 10, §. 5. Id. l. 2, c. 7, n. 12, & seq.

(*c*) Fauchet dit, dans le même sens: *A l'élection du premier Roy François, si aulcune se peut remarquer, &c.* De l'orig. des Dignités, c. 3.

chevelus, attacherent la royauté à la personne & aux descendans de Clovis, en considération des victoires qu'ils avoient remportées sous ses ordres. (*a*) Mais outre que l'expression de Gregoire de Tours est fort obscure, & que le sens dans lequel je viens de la traduire, appartient moins à l'Historien qu'à son Commentateur; (*b*) il me semble que le raisonnement que l'on prétendroit appuyer sur ce passage est solidement détruit par une foule de témoignages, qui prouvent ou expressément ou par induction, que le droit héréditaire subsistoit chez les François, long-temps avant Clovis.

L'Auteur de la vie de S. Remi reconnoît ce droit établi parmi eux, dès le temps qu'ils habitoient au-delà du Rhin: *Conduits*, dit-il, *par leurs Rois chevelus, qui se succédoient immédiatement, selon la coûtume de la nation, ils traverserent la Thuringe, & vinrent fondre sur les villes de la Gaule Belgique.* (*c*)

Selon S. Avit, Evêque de Vienne, Clovis étoit issu des Rois qui avoient gouverné jusqu'à lui les François: *Vos descendans*, disoit le S. Evêque à notre premier Roi Chrétien, *apprendront de vous à regner dans le ciel, comme vos ayeux vous ont appris à regner sur la terre:* (*d*) & quelques lignes plus bas, il dit que *Clovis n'est pas un Roi nouveau;* (*e*) sans doute, parce que la dignité royale étoit ancienne dans sa maison.

L'Historien Agathias écrivoit sur la fin de l'année 565, que *les fils des Rois des François recevoient le royaume des mains de leurs peres.* (*f*)

(*a*) *Tradunt enim multi eosdem* (Francos) *de Pannoniâ fuisse digressos..... Thoringiam transmeasse; ibique juxtà pagos & civitates reges crinitos super se creavisse de primâ, &, ut ita dicam, nobiliori suorum familiâ:* quod postea probatum Chlodovechi victoriæ tradidere. *Greg. Turon. hist. l.* 2, *c.* 9.

(*b*) D. Thiéri Ruinart, qui dans sa note sur ce passage, dit: *hic innuit Gregorius Clodovei victoriæ datum fuisse, ut ipse rex esset, ac penès ipsius posteros regia dignitas semper remaneret.*

(*c*) *Sub Principibus crinitis* juxta morem gentis subinde succedentibus *per Turingiam ... ad Belgicæ provinciæ Tornacum atque Camaracum civitates aggressi sunt.* Du Chesf. t. 1, p. 524.

(*d*) *Respondetis proavis quod* regnatis in sæculo; *instituitis posteros quod regnatis in cœlo.* Alcim. Avit. Epist. 41. Sirmond. t. 2, p. 84

(*e*) *In rege* non novo *novi jubaris lumen effulgurat.* Ibid.

(*f*) Παῖδες ἐκ πατέρων τὴν βασιλείαν διαδεχόμενοι. *Agath. l.* 1. *p.* 13. *Ed. Lup.* Agathias dit qu'il commença

Le Pape S. Gregoire disoit quelques années après ; que *parmi les François, la naissance faisoit les Rois.* (*a*)

Foulque, Archevêque de Rheims, se servoit au IXe siécle du témoignage de S. Gregoire, pour prouver que *dans tous les temps la succession au royaume avoit été héréditaire chez les François.* (*b*)

Theophane peignoit au VIIIe les derniers Rois Mérovingiens, des mêmes couleurs dont quelques Annaliste de la seconde race avoient déja noirci la mémoire de ces malheureux Princes : mais il avouoit que leur lâche indolence n'avoit pû nuire à leurs droits sacrés; qu'ils étoient Rois *par leur naissance;* & qu'indignes de la couronne, ils la portoient comme un vain ornement, que *la coûtume du pays* avoit mis sur leur tête. (*c*)

Toutes ces autorités établissent l'ancienneté du droit héréditaire ; je pourrois même en conclure qu'il subsistoit chez les François, avant qu'ils eussent passé le Rhin : mais voulant me renfermer dans les bornes que je me suis prescrites, je ne dois appliquer ces observations préliminaires qu'aux temps qui suivirent immédiatement leur entrée dans les Gaules. Puisqu'une pratique immémoriale avoit converti en loi de l'Etat la maxime de l'hérédité successive ; ce n'est point hasarder une conjecture, que d'avancer sur ce fondement que l'ordre de la succession a dû être réglé suivant la même maxime, depuis Pharamond jusqu'à Clovis. (*d*) Sans le secours

à écrire l'histoire, lorsque Justin le jeune parvint à l'Empire : or cet événement est de la fin de l'année 565.

(*a*) *In Francorum.... terra Reges* ex genere *prodeunt.* S. Greg. P. Homil. X in Evang.

(*b*) *Adnectit etiam* (Fulco) *quod in omnibus penè gentibus notum fuerit*, gentem Francorum reges ex successione habere consuevisse, *proferens super hoc testimonium beati Gregorii Papæ.* Flodoard. hist. Rem. l. 4, c. 5. *Vide etiam Capitul. Car. Cal. tit.* 30, *c.* 1, *& not. Baluz. p.* 1081.

(*c*) ΕΘΟΣ γὰρ ἦν αὐτοῖς τὸν κύριον ΑΥ'ΤΩ͂Ν, ἤτοι τὸν ῥῆγα, ΚΑΤᾺ ΓΈΝΟΣ, ἄρχειν. *Theoph. Chron. Ed. Lup. p.* 337. Cedrenus a copié ce passage ; & Bodin, dans sa *République*, le cite d'après Cedrenus : l'exactitude demandoit qu'il le citât d'après Theophane, plus ancien que son copiste d'environ 300 ans.

(*d*) C'étoit le sentiment de Du Tillet: *Il* (le Royaume) *a toujours été tenu héréditaire, tant durant le paganisme que christianisme.* Recueil des Rois de France. Chap. des Sacres & Couronnemens.

de cette induction générale, il ne me seroit pas possible de rendre compte des mutations particulieres de nos quatre premiers Rois, parce que nous n'avons aucun Ecrivain qui nous instruise en détail, ni du titre en vertu duquel ces Princes monterent sur le thrône, ni des circonstances de leur regne. Gregoire de Tours, le plus ancien de nos Historiens, a négligé de rechercher ce qui s'étoit passé dans ces temps obscurs de la monarchie ; il n'a écrit avec exactitude que depuis le regne de Clovis. A cette époque, où commence le fil de son histoire, je vais commencer à le prendre pour guide, & c'est ici que j'entre en matiere.

Childeric I mourut vers l'an 486. Son fils Clovis *regna en sa place*, (*a*) selon Gregoire de Tours : *il lui succéda par droit d'hérédité*, (*b*) selon Aimoïn, dont le texte peut servir de commentaire à l'expression ambiguë de Gregoire. *Il est temps*, disoit le même Roi avant son mariage, *que par le choix d'une épouse digne de moi, je songe à m'assurer des héritiers qui puissent gouverner ce royaume après ma mort.* (*c*) Le droit des enfans qu'il espéroit de son mariage, ne lui paroissoit pas douteux.

Clovis I étant mort en 511, ses quatre fils, Thiéri, Clodomir, Childebert & Clotaire *devinrent les maîtres du royaume, & le partagerent entr'eux.* (*d*) Dans ce passage, la mort du pere & la succession des enfans sont liées ensemble, comme deux événemens relatifs, qu'aucun intervalle ne sépare, & dont le second est la suite nécessaire du premier. Selon la forme des termes, les fils de Clovis étoient Rois avant

(*a*) *Mortuo Childerico, regnavit Chlodovechus filius ejus pro eo.* Greg. Tur. hist. l. 2, c. 27.

(*b*) Hereditario jure *successit.* Aim. l. 1, c. 12.

(*c*) *Tempus meæ ætatis exigit, ut societur mihi uxor nobilis, de quâ procedat* proles regia, regnum post obitum meum gubernatura. *Vita S. Clotil. n. 3. Act. SS. ord. S. B. sæc. 1.*

(*d*) *Defuncto igitur Chlodovecho rege, quatuor filii ejus, id est, Theudericus, Chlodomeris, Childebertus atque Chlothacharius*, regnum ejus accipiunt, & *inter se æquâ lance* dividunt. *Greg. hist. l. 3, c. 1.*

Agathias s'exprime ainsi sur le même fait : Οὗτοι δὲ ἐπειδὴ αὐτοῖς Χλωδοαῖος ὁ πατὴρ ἐτεθνήκει, διενείμαντο τετραχῆ τὴν βασιλείαν, κατά τε πόλεις καὶ ἔθνη, ἐς ὅσον οἶμαι, τῶν ἴσων ἑκάστῳ μετεῖναι. *lib. 1, p. 14. Edit. Lup.*

qu'un partage ſolemnel leur eut aſſigné les royaumes particuliers qu'ils devoient gouverner ; & l'effet du partage qui ſurvint, fut de régler la portion que chacun d'eux devoit avoir dans l'héritage commun, dont la totalité leur appartenoit par indivis. Le peuple ne fut appellé ni pour procéder à l'élection des quatre Princes, ni pour les mettre par ſon conſentement en poſſeſſion de leur droit, ni pour ratifier par ſes ſuffrages le traité qu'ils venoient de conclure. Ils agirent avec une autorité indépendante & abſolue, ſoit lorſqu'*ils ſe porterent pour héritiers de leur pere*, immédiatement après ſa mort, (*a*) ſoit lorſqu'*ils diviſerent la monarchie en quatre parties égales.* (*b*)

Clodomir, à qui le royaume d'Orléans étoit échû, mourut en 524 : il laiſſoit trois fils, Gunthaire, Thibault & Clodoalde, dont le plus âgé n'avoit que dix ans. (*c*) Childebert forma bientôt le deſſein de ne pas laiſſer échapper une occaſion ſi favorable à ſon ambition : il fit part de ſon projet à Clotaire, & l'engagea dans le crime qu'il méditoit, par l'eſpérance d'en partager les fruits avec lui. Les deux freres réſolurent de concert d'uſurper les Etats de Clodomir, & de s'en aſſurer la poſſeſſion, ſoit en faiſant mourir ſes fils, ſoit en les renfermant dans un Monaſtère, après leur avoir coupé les cheveux. (*d*) Mais comme l'entrevue des deux oncles, qui étoient convenus de ſe rendre à Paris, pouvoit être ſuſpecte au peuple, ils débiterent que le couronnement prochain de leurs neveux en étoit le ſeul objet. (*e*) Ils tendirent le même piége à la bonne foi de Clotilde, (*f*) qui avoit pris ſes

(*a*) *Regnum ejus* accipiunt. *Gregor. hiſt. l.* 3, *c.* 1.

(*b*) *Et inter ſe æquâ lance* dividunt. *Ibid.*

(*c*) *Quorum unus decem annorum erat, alius verò ſeptennis.* Greg. l. 3, c. 18.

(*d*) *Habito communi conſilio pertractare oportet, quid de his fieri debeat : uterùm inciſâ cæſarie ut reliqua plebs habeantur, an certè his interfectis ; regnum germani noſtri inter noſmetipſos æqualitate habitâ dividatur.* Greg. ibid.

(*e*) *Jactaverat Childebertus verbum in populo, ob hoc conjungi reges*, quaſi parvulos illos elevaturos in regno. *Ibid.*

(*f*) *Conjuncti autem miſerunt ad Reginam .... dicentes : dirige parvulos ad nos*, ut ſublimentur in regno. *Ibid.*

petits-fils sous sa tutelle : séduite par la vraisemblance du prétexte, (a) Clotilde les mit entre les mains de ses fils, ou plutôt elle les livra à leurs bourreaux : Gunthaire & Thibault furent égorgés; Clodoalde, que l'on connoît aujourd'hui sous le nom de S. Cloud, échappa au poignard, en se consacrant volontairement à Dieu : Childebert & Clotaire partagerent ensuite le Royaume de Clodomir. (b) Ce recit est un extrait fidéle de plusieurs passages de Gregoire de Tours, rapprochés & cousus ensemble : ils concourent tous à établir le droit des enfans de Clodomir. Examinons la conduite de Clotilde qui les éleve pour les faire regner, & celle de Childebert qui prend des mesures pour les priver du royaume.

Premierement, une Reine également prudente & religieuse, veut placer ses petits-fils sur le thrône dans des circonstances où tout devoit les en écarter: d'une part la foiblesse de leur âge, qui les rendoit incapables de gouverner une nation guerriere & encore mal disciplinée; de l'autre, l'inconvénient que l'on devoit craindre d'une subdivision du royaume d'Orléans, qui n'étoit lui-même qu'une quatriéme partie des Etats de Clovis. Cependant elle préfére leurs intérêts à ceux de ses propres fils, en faveur de qui toutes les raisons politiques se réunissoient. Quel motif pût la déterminer, sinon le droit incontestable des jeunes Princes, auquel tout autre considération devoit céder ? Il ne s'agissoit pas d'une question problématique, où il fût permis, avant que de prendre son parti, de préférer les convenances & les inconvéniens. Lorsque Clotilde entendit la proposition qui lui fut faite d'envoyer elle-même des ciseaux pour couper les cheveux de ses petits-fils, elle s'écria : *Ils étoient nés pour regner, & l'on veut les frustrer de l'héritage de leur pere, qui leur est acquis par sa mort.* (c)

Secondement, Childebert employe des moyens violens,

(a) *Nesciens* dolum *illorum... direxit eos.* Greg l. 3, c. 18.

(b) *Hi quoque regnum Chlodomeris inter se æquâ lance* diviserunt. *Ibid.*

(c) *In regno natis regisque filiis* debita *invidetur* portio paternæ hæreditatis. *Aimoin. l.* 2, *c.* 12.

pour dépouiller ses neveux. La violence est une preuve de l'injustice; & celle-ci suppose le droit des malheureux que l'on opprime. Si l'on ne pouvoit exclure les fils de Clodomir qu'en les faisant ou raser ou mourir, il s'ensuit que, selon la loi, la succession n'étoit ouverte que pour eux, & qu'ils excluoient pour leur titre tout autre concurrent. Si Childebert & Clotaire avoient intérêt de dérober au peuple la connoissance de leur intrigue; si pour éloigner plus sûrement le soupçon du peuple, il fut nécessaire de le tromper par la fausse espérance de voir bientôt proclamer les héritiers du Roi d'Orléans, il s'ensuit que le projet de les déthrôner étoit injuste dans sa fin, comme il étoit criminel dans les moyens: que la proclamation des jeunes Princes étoit attendue, comme une cérémonie nécessaire; & qu'il y avoit lieu de craindre que la nation, attachée à ses usages, ne traversât une entreprise qui y dérogeoit. Enfin, si les usurpateurs partagerent entr'eux les Etats de leur frere, après la mort de ses enfans, il s'ensuit que le droit en vertu duquel ils lui succédoient, ne pouvoit pas même être détruit par le crime qui leur donnoit occasion de l'exercer.

Nous ignorons la date de cette usurpation: mais, s'il y eut quelque intervalle entre la mort de Clodomir & celle de ses fils, nous ne sçaurions douter que ceux-ci n'ayent eu le titre de Rois tant qu'ils ont vécu. L'Auteur de la chronique de S. Médard le suppose ainsi, lorsqu'il dit que Childebert & Clotaire partagerent ensemble la partie du royaume de France *que possédoient leurs neveux avant qu'ils les eussent fait mourir.* (*a*) Gregoire de Tours ne s'explique nettement que sur celui des trois qui évita la mort: *Clodoalde*, dit-il, *sacrifia un royaume terrestre pour se donner à Dieu.* (*b*) Le même Prince, selon l'Historien de sa vie, recueillit seul, après la mort de ses freres, la succession de Clodomir, *dont il étoit devenu l'unique héritier:* mais il méprisa *la pompe royale*, & chercha dans la

(*a*) *Peremptis nepotibus... partem regni Francorum* quam tenebant, *inter se* diviserunt. *Spicil. t.* 2, *fol. p.* 487.

(*b*) *Is*, *postposito* regno *terreno*, *ad dominum transiit.* Greg. l. 3, c. 18.

retraite

retraite un aſyle, contre les dangers dont la vanité du ſiécle menaçoit ſon innocence (*a*). C'étoit, ſans doute, ſur de pareilles autorités, que le P. le Cointe comptoit les fils de Clodomir parmi nos Rois, & qu'il n'héſitoit pas à dater par les années de leur regne, les faits arrivés entre la mort du pere & celle des fils (*b*). Agathias ſe trompe dans le fait, lorſqu'il écrit que Clodomir ne laiſſa point de poſtérité : mais, quand il ajoûte que *les freres de ce Roi partagerent ſes Etats, parce qu'il n'avoit point de fils* (*c*), il fait entendre que, ſuivant la loi du pays, les fils auroient exclus les freres.

Thiéri I, à qui le royaume d'Auſtraſie étoit échû, tomba dangereuſement malade en 534. Theodebert ſon fils étoit alors en Aquitaine : ſes amis l'exhorterent à preſſer ſon retour : *Si vous n'arrivez au plûtôt*, lui mandoient-ils, *vous devez craindre que vos oncles ne vous ferment pour jamais l'entrée de l'Auſtraſie, & ne vous mettent hors d'état de revenir parmi nous*(*d*). On ne fait point enviſager à Theodebert, qu'il eſt important pour lui, dans la circonſtance de la maladie de ſon pere, de ſe montrer au peuple, dont il a intérêt de reveiller l'attention en ſa faveur : on ne l'avertit point, que dans le cas de la vacance du Royaume, une plus longue abſence pourroit lui faire tort auprès des Auſtraſiens ; que des concurrens habiles uniſſent déja leur crédit pour lui donner l'excluſion, ménagent de loin la bonne volonté des grands, & s'aſſûrent les ſuffrages de la multitude. Selon le ſens des paroles que j'ai citées, Theodebert avoit ſeulement à craindre que ſes oncles n'envahiſſent ſon Royaume en ſon abſence ; & que pour ſe maintenir en poſſeſſion, ils ne le fiſſent ou aſſaſſiner en chemin, ou

(*a*) Hæres patris ſolus eſt inſtitutus... *extinctis duobus fratribus ; qui malè blandientis ſæculi inanem felicitatem, velut immane naufragium magis vitare ſtuduit.... repente itaque* regalem pompam *deſpicit*. Vita S. Clodoal. c. 6. Act. SS. Ord. S. Ben. ſæc. 1.

(*b*) *Coint. Annal. Franc. ad an.* 525. le P. le Cointe ne cite aucune autorité.

(*c*) Οὐ γὰρ δὴ παῖς αὐτῷ ἐγεγόνει *Agath. l.* 1, *p.* 14. *Edit. Lup.*

(*d*) *Niſi velociùs properaret, à patruis ſuis* excluderetur, *& ultrà illùc non rediret*. Greg. l. 3, c. 23 ; je traduis litteralement le mot *excludere*, que les Grammairiens expliquent par *extrà claudere* ; le reſte du paſſage, *& ultrà illùc non rediret*, en eſt la paraphraſe.

renfermer ſoit dans un monaſtère ſoit dans une priſon. Quoiqu'ils ne pûſſent lui diſputer ſon droit,ils pouvoient empêcher qu'il n'en joüît : mais ſi, pour lui en ôter la joüiſſance, ils n'avoient point d'autre reſſource, que de mettre des obſtacles inſurmontables à ſon retour ; nous devons conclurre qu'il lui ſuffiſoit de paroître dans les Etats de ſon pere pour en être reconnu l'héritier légitime. Il arriva en Auſtraſie, & peu de temps après Thiéri mourut. Childebert & Clotaire s'éleverent alors contre leur neveu, & entreprirent de *s'emparer de ſon Royaume* (*a*). L'expreſſion de l'Hiſtorien eſt remarquable ; l'Auſtraſie étoit déja devenue *le Royaume de Theodebert*, parce que le mort avoit ſaiſi le vif. *Le nouveau Roi*, continue le même Hiſtorien, *trouva un puiſſant ſecours contre l'injuſtice de ſes oncles, dans la fidélité de ſes vaſſaux* (*b*) : cette autre expreſſion n'eſt pas moins remarquable ; *Les Auſtraſiens étoient déja les ſujets de Theodebert.* Comme il avoit affaire à des ennemis qu'il étoit important de repouſſer, plûtôt qu'à des concurrens, dont il fallût balancer ou détruire la brigue, les Auſtraſiens lui offrirent, non leurs ſuffrages,mais leurs armes : & il ſe ſervit d'eux, moins pour parvenir au thrône, que pour s'y *affermir* (*c*).Selon Agathias,Thiéri laiſſa ſon Royaume à ſon fils, comme *un bien patrimonial ;* & Theodebert ne régna que parce que le Royaume faiſoit partie *de la ſucceſſion paternelle*(*d*).

Theodebert I étant mort en 548, Theodebalde, ou Thibault *ſon fils régna après lui.* C'eſt ainſi que s'expriment, & Grégoire (*e*) & Marius (*f*) Agathias ajoûte : *Parce que la*

(*a*) *Conſurgentes autem Childebertus & Chlothacharius contra Theudebertum*, regnum ejus *auferre voluerunt.* Greg. l. 3, c. 23.

(*b*) *Sed ille* à leudibus ſuis *defenſatus eſt.* Ibid. *Leudes*, doit être traduit par *Vaſſaux* ou *Sujets fidéles*, ſelon cette remarque de J. Bignon : *leudes namque apud Gregorium Turonenſem ii dicuntur, qui fideles regis ſunt, & qui nulli præter quàm Principi obnoxii ſunt.* Bign. ad form. 40, Marc. l. 1.

(*c*) *A leudibus ſuis defenſatus eſt &* in regno ſtabilitus. *Greg. ibid.*

(*d*) Θεοδέβερχος ἀπεβίω ΚΑΤΑΛΙΠΩ'Ν Θεοδιβέρτῳ τῷ υἱῷ τά τε ἄλλα ἀγαθὰ, καὶ ..... τὸ τῆς ἡγεμονίας ἀξίωμα. Agath. l. 1, *p.* 14. Edit. Lup.

(*e*) *Mortuo ergo Theudeberto...* regnavit *Theodobaldus filius ejus pro eo.* Greg. l. 3, c. 37.

(*f*) *Theudebertus rex magnus Francorum obiit*, & ſedit in regno ejus *Theodebaldus filius ipſius.* Chr. Mar. Du Cheſne t. 1, p. 213.

Loi du pays l'appelloit à la Couronne (*a*).

Thibault ne régna que ſept ans, & mourut ſans enfans en 555. *La Loi du pays*, dit encore Agathias, *appelloit à ſa ſucceſſion ſes grands oncles Childebert & Clotaire, comme ſes plus proches parens* (*b*). Clotaire la recueillit ſeul, & refuſa d'admettre ſon frere au partage. Peu s'en fallut que ce refus ne causât, entre les deux Princes, une rupture qui auroit été funeſte à toute la nation. Mais Childebert céda à la force & aux circonſtances : il étoit vieux & infirme; il n'avoit point de fils. *Quel eſt le but de la guerre que vous voulez entreprendre*, lui diſoit Clotaire ; *quel en ſeroit le fruit? vous n'avez point d'heritier* (*c*) *: les Etats même que vous poſſédez doivent un jour me revenir : renoncez dès-à-préſent à ceux de notre neveu commun* (*d*). Childebert ſe rendit ; il abandonna ſon droit à ſon frere : n'étoit-ce pas le reconnoître, ce droit, que d'en ſolliciter & d'en accepter la ceſſion? Je tire encore une conſéquence. Si le droit de ſucceſſion, & celui de reverſion au profit du plus proche parent, n'avoient pas eû lieu chez les François, le peuple ſe ſeroit oppoſé, & à l'uſurpation de Clotaire, & à la ceſſion de Childebert, parce que l'une & l'autre étoit également contraire à ſon prétendu pouvoir d'élire & de confirmer ſes Rois. Grégoire de Tours & Marius n'entrent point dans le détail du différend des deux Princes : ils diſent ſeulement, que Thibault étant mort, *Clotaire ſon grand oncle eut ſon Royaume* (*e*). Selon le continuateur du Comte Marcellin, Clotaire *eut* en même

(*a*) Ε'ΚΑ'ΛΕΙ τε αὐτὸν εἰς τὴν ἡγεμονίαν Ο' ΠΑ'ΤΡΙΟΣ ΝΟ'ΜΟΣ. *Agath. l.* 1. p. 15. *Edit. Lup.*

(*b*) Ε'πεὶ δὲ Χιλδίβερτόν τε καὶ Χλωθάριον Ω'Σ ΔΗ' ΚΑΙ' ΤΩ͂ ΓΕ'ΝΕΙ Ε'ΓΓΥΤΑΤΟΥΣ, ἐπὶ τὸν κλῆρον τοῦ παιδὸς Ο' ΝΟ'ΜΟΣ Ε'ΚΑ'ΛΕΙ. *Agath. l.* 2. *p.* 51. *Ed. Lup.*

(*c*) Παῖδές τε αὐτῷ ἄῤῥενες οὐκ ἦσαν οἱ τὴν ἀρχὴν διαδεξόμενοι. Ibid.

(*d*) Τοι γαρ τοι οὐ μεθεκτέα ἔφασκε τῷ ἀδελφῷ τῶν Θευδιβάλδου χρημάτων, ὡς οὐκ ἐς μακρὰν ΚΑΙ' ΑΥ'ΤΗ͂Σ ΔΗ'ΠΟΥ ΤΗ͂Σ ΧΙΛΔΙΒΕ'ΡΤΟΥ ΒΑΣΙΛΕ'ΙΑΣ Ε'Σ ΑΥ'ΤΟ'Ν ΤΕ .... ΜΕΤΑΠΕΣΟΥΜΕ'ΝΗΣ. *Ibid.*

(*e*) *Mortuus eſt* (Theodobaldus) *regnumque ejus Chlothacharius rex* accepit. Gr. l. 4, c. 9. *Theodebaldus rex Francorum obiit*, & obtinuit *regnum ejus Chlothacharius*. Chr. Mar. Du Ch. t. 1, p. 214.

temps, *le Royaume & la femme de Thibault* (*a*). Il lui fut aussi aisé de succéder à son petit neveu, que d'épouser sa veuve : le peuple n'eut pas plus de part à l'un des deux évenemens, qu'à l'autre.

Childebert I, Roi de Paris, mourut sans enfans mâles, en 558. Clotaire *se mit en possession* de son Royaume & de ses trésors (*b*). C'est ainsi qu'il réunit, *par droit de succession* (*c*), dit un ancien Ecrivain, *les différens Royaumes qui étoient échûs à ses freres & à leurs fils.* Il gouverna seul toute la monarchie françoise; parce qu'il ne restoit aucun Prince du sang de Clovis, qui dût la partager avec lui. Les termes dont se servent les Historiens, en parlant de cette réunion générale, ne permettent pas de soupçonner qu'elle ait été, ou précédée d'une assemblée de la nation, ou confirmée par les suffrages des Grands (*d*). S'il s'étoit passé quelque chose de semblable, une circonstance aussi essentielle n'auroit pas échappé au Continuateur du Comte Marcellin, dont la Chronique finit à cette même année 558. Ce fait est aussi le dernier appartenant à notre histoire, que l'on trouve dans Agathias.

Clotaire I régna seul pendant trois ans, & mourut en 561. Il laissa quatre fils, Caribert, Gontran, Chilperic & Sigebert. Chilperic prévoyant que la monarchie alloit être

(*a*) *Regnum ejus uxoremque Vanderadam Hlotarius rex.....* accepit. *Apud Sirm. t. 2. p. 386.*

(*b*) *Cujus regnum & Thesauros Chlothacharius rex* accepit. Gregor. l. 4, c. 40, & obtinuit *regnum ejus Clotarius rex frater ejus.* Chr. Mar. Du Ch. t. 1, p. 214.

(*c*) *Cum Clotarius rex* justâ successione *hinc quartus, Monarchiam singulariter trium regebat regnorum.* Vita S. Landoaldi. c. 1, n. 1. Boll. 19 Feb. S. Landoalde vivoit au VII[e] siécle; sa vie a été écrite au X[e] par Hariger, sur des mémoires anciens. On lit la même chose dans la vie de S. Remacle : *cùm Clotarius rex* legitimâ successione *quartus trium regnorum factus est Monarcha.* c. 1. Act. SS. Ord. S. Ben. sæc. II. S. Remacle vivoit au VII[e] siécle; sa vie a été écrite par un anonyme du IX[e].

(*d*) *Regnumque ejus frater Hlotarius* assumens, *totam paterni regni monarchiam obtinuit.* Contin. Comit. Marc. Sirm. t. 2, p. 388. Et Agath. l. 2, p. 51. Ἅπαν δὲ τὸ τῶν Φράγγων κράτος ἐς μόνον Χλωτάριον ΚΑΤΕΡΡΥΗ. Ce que le Traducteur rend par ces mots : *Universum vero Francorum imperium ad solum Chlotharium* est devolutum.

divisée en quatre parties, conformément à l'exemple que les quatre fils de Clovis avoient donné, résolut de ne point attendre le partage, & d'emporter d'autorité le Royaume de Paris pour son lot. Il marcha vers cette ville, & distribua sur sa route les trésors de son pere, qu'il avoit enlevés à Braine (*a*) : rien n'étoit plus propre à déterminer en sa faveur le choix du peuple, si le peuple avoit eû le pouvoir de choisir. Cependant *il ne put conserver Paris* (*b*). Non que les Seigneurs François, désapprouvant qu'il eût prévenu leurs suffrages, s'opposassent à une entreprise qui blessoit leur liberté : *ses trois freres*, dit Grégoire de Tours, *unirent contre lui & leur droit & leurs armes, & le contraignirent de se soumettre à un partage* (*c*). Les grands du Royaume ne furent pas même consultés sur la maniere de regler & d'égaler les lots : nous apprenons du même Ecrivain, que *le sort en décida* (*d*). A cette conduite, on reconnoît sans peine que les quatre Princes avoient un droit égal sur la succession de leur pere; tout y annonce le droit héréditaire, le droit de la naissance. Aussi, Fortunat en parlant de Caribert encore enfant, dit qu'il étoit *l'héritier de Clotaire* (*e*) : & parlant du même Prince devenu Roi de Paris, il le nomme le *digne héritier de Childebert* (*f*) ; parce qu'il possédoit héréditairement le pays que Childebert avoit autrefois gouverné. De-là, le ton absolu que prit Sigebert, pour donner avis à l'Evêque de Treves que le Royaume de Metz venoit de lui écheoir : *Mon pere est mort : J'irai bientôt me faire reconnoître dans les Etats qui m'appartiennent* (*g*).

(*a*) *Chilpericus verò post patris funera, thesauros, qui in villâ Brinnaco erant congregati, accepit, & ad Francos utiliores petiit, ipsosque muneribus mollitos sibi subdidit : & mox Parisius ingreditur, sedemque Childeberti regis occupat.* Gr. l. 4, c. 22.

(*b*) *Sed non diu hoc ei* licuit *possidere.* Ibid.

(*c*) Conjuncti *fratres ejus eum exinde repulere ; & sic inter se quatuor .....* divisionem legitimam faciunt. *Ibid.*

(*d*) *Deditque* sors *Chariberto regnum Childeberti, &c.* Ibid.

(*e*) Fortunat dit que Clotaire, sur la fin de ses jours, se reposoit avec complaisance dans le sein de son *héritier ;* il parle de Caribert : *lætus in* hæredis *gremio.* Fortun. l. 6, c. 4.

(*f*) *Dignus erat* hæres *ejus sibi sumere regnum.* Ibid.

(*g*) *Advenit legatus Sigiberti regis cum litteris, nuntians regem Chlotharium esse defunctum, seque* regnum debitum *debere percipere.* Greg. vitæ Patr. p. 1236, Edit. Ruin.

Sainte Radegonde veuve de Clotaire I s'étoit retirée depuis la mort de son mari dans le monastère qu'elle avoit fondé à Poitiers sous l'invocation de la Croix : elle écrivit en 567 aux Evêques assemblés à Tours, pour recommander à leur zéle & à leur charité ce pieux établissement. *Je prie*, disoit-elle dans sa lettre, *les Princes que Dieu élevera pour regner en France après ma mort, je les prie au nom de ce Dieu même*, *DE QUI ILS TIENDRONT LA COURONNE & la vie, de protéger le monastère que j'ai fondé, avec la permission & des libéralités de ceux qui sont aujourd'hui sur le thrône*, *DONT CEUX-LA SERONT LES FILS OU LES PETITS-FILS* (*a*). Les fils & les petits-fils devoient donc nécessairement succéder à leur pere & à leur grand pere ; ils devoient ne recevoir leur mission que de Dieu seul.

Caribert, selon la chronologie d'Adrien de Valois, mourut vers l'an 570. Comme il ne laissoit point de fils, les freres partagerent son Royaume (*b*). La ville de Paris fut exceptée du partage : Sigebert, Chilperic & Gontran convinrent qu'elle leur appartiendroit en commun ; mais ils jurerent que celui des trois qui y entreroit, sans le consentement des deux autres, seroit, par le seul fait, privé de la part qui lui auroit été adjugée. Ils *prirent à témoin* & *rendirent garans de la bonne foi reciproque, le S. Martyr Polieucte, S. Hilaire, & S. Martin* (*c*). Si cette double fonction d'assister *comme témoins* à la convention des trois Princes, & de répondre *comme garans* de leur fidélité à l'observer, avoit appartenu aux Seigneurs François, il est probable que l'Historien en

(a) *Simul etiam principes, quos Deus pro gubernatione populi post decessum meum superesse præceperit, conjuro per regem cujus regni non erit finis...* qui eis donavit ipsum vivere vel regnare ; *ut Monasterium quod ex permisso & solatio* domnorum regum patris vel avi eorum, *construxisse visa sum...... sub suâ tuitione.... jubeant gubernare.* Greg. l. 9, c. 42.

(*b*) Grégoire de Tours ne parle pas positivement de ce partage ; mais il le rappelle & le suppose en plusieurs endroit, sur-tout *au Chap. 20 du l. 9.*

(*c*) *Ecce pactiones quæ inter nos factæ sunt, ut quisquis sine fratris voluntate Parisius urbem ingrederetur, amitteret partem suam, essetque Polioctus martyr, cum Hilario atque Martino confessoribus, judex ac retributor ejus.* Greg. l. 7, c. 6.

auroit fait mention. Il nomme les Saints, dont l'invocation ne pouvoit que rendre le traité plus solemnel : pourquoi a-t-il obmis de nommer les Grands, dont la présence auroit été nécessaire pour sa validité ?

Theodoret fils de Chilperic Roi de Neustrie ravageoit, vers l'an 575 avec les troupes de son pere, quelques villes de la dépendance de Sigebert son oncle : les habitans de Limoges consulterent sur les suites de cette guerre, le saint homme Aridius, déja connu par plusieurs miracles & par le don de prophétie. *Apprenez*, répondit-il, *que ce Prince dont vous craignez la domination, perdra bientôt son Royaume avec la vie* (*a*). Chilperic vivoit alors : Theodebert n'étoit pas Roi, & ne le fut jamais; pusqu'il mourut long-temps avant son pere. Pourquoi lui prédit-on *la perte de son Royaume?* parce que l'on étoit accoutumé à regarder les Etats du pere, comme le bien du fils, qui devoit nécessairement lui succéder. Theodebert avoit sur la Neustrie un droit certain, qui ne pouvoit être détruit que par la mort prochaine dont il étoit menacé : il fut tué dans le cours de cette guerre.

Dix-huit jours après la mort de Theodebert; Sigebert I Roi de Metz, fut assassiné par l'ordre de Fredegonde sa belle-sœur (*b*). Fortunat, dans son poëme sur le mariage de ce Prince avec Brunehaut, avoit clairement annoncé le droit des enfans qui devoient naître de lui : *Je triomphe*, dit l'Amour à sa mere dans cet Epithalame, *je triomphe de celui dont je vous avois promis la défaite; la beauté de Brunehaut vient d'allumer dans le cœur de Sigebert un feu qui ne s'éteindra jamais : Sigebert est issu d'une longue suite de Rois, & ses fils ne vivront que pour regner* (*c*). En effet, son fils Childebert, à peine

(*a*) *Quamquam sciam vos* regem *metuere Theodebertum*, *hoc scitote* quod regnum ipsius nuper aufertur, *sed hactenùs citiùs interimitur.* Vita S. Arid. *Mab. Vet. Anal. fol. pag.* 204. Le P. Mabillon a crû, sur la foi d'un ancien manus. que la vie de S. Aridius (ou S. Yrier) étoit de Gregoire de Tours : je prouverai ailleurs que cela ne peut être.

(*b*) *Inter exitum vero Sigiberti & nepotis sui Theodoberti fuere dies decem & octo.* Greg. l. 4, c. 52.

(*c*) *Sigibertus amans Brunichildæ carpitur igne...... tibi quem promisimus, hic est Sigibertus..... qui genus à proavis longo tenet ordine regum*, & reges genitūrus *erit*. Fort. l. 6, c. 4.

âgé de cinq ans, *lui ſucceda*. C'eſt l'idée que préſentent les textes de Marius (*a*) & de Grégoire de Tours (*b*). Le même motif qui avoit armé Fredegonde contre ſon beau-frere, l'animoit encore à la perte de ſon neveu. Elle ne pouvoit s'emparer avec ſûreté du royaume d'Auſtraſie, qu'en immolant à ſon ambition l'héritier de Sigebert; on ne douta point qu'elle ne prît des meſures, pour attenter ſur les jours de Childebert: mais le Duc Gondebaud transporta ſecretement le jeune Prince, de Paris en Auſtraſie, *& le fit proclamer Roi des nations que ſon pere avoit gouvernées* (*c*). Le miniſtere de Gondebaud ſe termina à faire reconnoître Childebert: le peuple *aſſemblé* reçût ſon maître & ne l'élût point.

Chilperic I mourut en 584. Il laiſſoit un fils à peine âgé de 4 mois (*d*). Fredegonde ſa mere pria le Roi de Bourgogne d'accepter la tutelle du Prince enfant, & la regence de ſon Royaume. *Il me reſte un fils*, diſoit-elle à Gontran, *recevez-le dans votre ſein; gouvernez ſes Etats: protegez ſa mere qui ſe jette à vos pieds pour implorer votre appui* (*e*). Fredegonde étoit alors à Paris, Gontran s'y rendit: *les Seigneurs de Neuſtrie s'aſſemblerent auſſitôt auprès du fils de Chilperic, l'appellerent* CLOTAIRE; c'eſt-à-dire, le proclamerent Roi ſous ce nom; *& ſe répandirent enſuite dans toutes les villes qui avoient été ſoumiſes à ſon pere, pour leur faire prêter le ſerment de fidélité, tant au nom de Clotaire, comme Roi, qu'au nom de Gontran, comme Regent & Tuteur* (*f*). Pour bien ſentir de quel poids eſt

(*a*) *Sigibertus rex Francorum.... per fraudem interfectus eſt, &* ſuſcepit *regnum ejus Childebertus filius ipſius.* Mar. Chron. Du Cheſ. t. 1, pag. 215. Je n'aurai plus occaſion de citer la Chronique de Marius, qui finit à l'an 582.

(*b*) *Mortuo autem Sigiberto*, regnavit *Childebertus filius ejus pro eo.* Greg. l. 4, c. 52.

(*c*) *Collectiſque gentibus ſuper quas pater ejus regnum tenuerat*, regem inſtituit, *vix luſtro ætatis uno jam peracto.* Greg. l. 5, c. 1.

(*d*) *Filium ejus qui erat..... quatuor menſium.* Greg. l. 7, c. 7.

(*e*) *Legatos ad Guntchramnum regem mittit, dicens: Veniat Dominus meus & ſuſcipiat regnum fratris ſui: eſt, inquit, mihi infans parvulus, quem in ejus ulnis ponere deſiderans, me autem ipſam ejus humilio ditioni.* Gr. lib. 7, cap. 5.

(*f*) *Priores quoque de regno Chilperici..... ad filium ejus.... ſe collegerunt, quem Chlotharium vocitaverunt, exigentes Sacramenta* per civitates quæ ad Chilpericum prius adſpexerant, *ut*

cet

cet exemple, il suffit d'en rapprocher les circonstances. Un enfant de quatre mois, présenté de la main d'une mere aussi rédoutable pour sa cruauté, que décriée pour le désordre de ses mœurs, est unanimement reconnu pour l'héritier d'un pere, que l'on nommoit l'Hérode & le Néron de son temps. (*a*)

Peu de jours s'étoient écoulés depuis la proclamation de Clotaire, lorsque Gontran, craignant que Frédégonde, à qui l'on imputoit la mort de Sigebert & de Chilperic, ne lui reservât un pareil sort, dit au peuple assemblé: *François, qui m'écoutez, soyez-moi fidéles; respectez ma vie: le repos & le bonheur de la vôtre en dépendent. Si je n'étois plus, vous tomberiez entre les mains de deux enfans, qui vous conduiroient peut-être à votre perte.* (*b*) Ces deux enfans étoient Childebert & Clotaire, qu'il regardoit par conséquent comme les héritiers présomptifs de son Royaume: car il n'avoit point de fils. *Je ne demande à Dieu*, ajoûtoit-il, *que le temps de les élever: il me sera moins amer de mourir dans trois ans.* (*c*) Childebert, qui avoit alors 14 ans, devoit être à 18 en état de gouverner par lui-même.

Le Roi de Bourgogne (*d*) parloit ainsi du droit de *son neveu*, dans un temps où l'un & l'autre étoient prêts d'en venir à une rupture ouverte. Childebert s'étoit plaint que son oncle lui eût enlevé quelques places qui devoient lui appartenir, comme étant autrefois échûes à son pere, de la succession du Roi de Paris; il en demandoit la restitution: *Cessez*, dirent ses Ambassadeurs à Gontran, *cessez de retenir la portion*

fideles esse debeant Guntchramno regi ac nepoti suo Chlothario. Greg. l. 7, c. 7.

(*a*) *Chilpericus Nero nostri temporis & Herodes.* Id. l. 6, c. 46.

(*b*) *Adjuro vos, ô viri cum mulieribus qui adestis, ut mihi fidem inviolatam servare dignemini, nec me, ut fratres meos nuper fecistis, interimatis... ne forte contingat...* ut cum illis parvulis me defuncto simul pereatis. *Id. l.* 7, *c.* 8.

(*c*) *Liceatque mihi vel tribus annis nepotes meos... enutrire.* Ibid.

(*d*) Gontran est le 1er Roi Mérovingien que l'on ait appellé Roi de Bourgogne: outre le Royaume d'Orléans, tel que l'avoit possédé Clodomir, il possédoit tous les Etats conquis sur les Bourguignons par les fils de Clovis.

des Etats de Caribert, qui est dûe au Roi notre maître. (*a*) Tout ce qui avoit appartenu au pere *étoit dû* au fils. Le Duc Gararic pressoit dans cette circonstance les habitans de Tours d'être fidéles à Childebert : *Souvenez-vous*, leur disoit-il, *de Sigebert, pere de celui au nom de qui je vous parle :* (*b*) sa filiation étoit son titre. Ceux de Poitiers sollicités dans le même temps d'abandonner le parti de Gontran, répondirent selon les mêmes principes : *Nous attendons l'issue de la conférence des deux Rois, pour nous conformer à ce qui aura été réglé entr'eux : s'ils conviennent que ce pays doit appartenir à Gontran, nous ne resisterons pas ; sinon, nous retournerons vers notre légitime Seigneur, & nous n'obéirons qu'à lui.* (*c*) La loi leur donnoit Childebert pour Souverain, & ils souhaitoient que la loi eût son effet : la force pouvoit les soumettre à Gontran, & ils craignoient d'être contraints de céder à la force : également disposés ou *à reconnoître* le premier, comme de fidéles sujets ; ou *à se rendre* au second, comme des ennemis vaincus. Si Grotius avoit pris la peine d'approfondir le vrai sens de ces trois passages, il n'auroit pas avancé sur la foi d'un passage moins clair, que Gontran possédoit en vertu de l'élection du peuple, les villes que Childebert répétoit : il n'en auroit pas inféré que l'usage de l'élection subsistoit encore en France vers le milieu de la premiere race. (*d*)

(*a*) *Illa*, quæ de regno Chariberti debentur, *auferre desiste.* Greg. lib. 7, cap. 6.

(*b*) *Meminerimus potiùs Sigeberti* qui quondam genitor Childeberti regis fuit. *Id. l.* 7, *c.* 13.

(*c*) *Petimus ut usque in placito quod inter se Guntchramnus & Childebertus reges habent, sustineatis. Quod si convenit ut pagos hos bonus rex Guntchramnus accipiat*, non resistimus ; *sin aliud*, Dominum nostrum recognoscimus, *qui servire plenius debeamus.* Ibid.

(*d*) *Exstat similis successionis* (il parle des successions où l'oncle est préféré au neveu) *vetus in Francorum regno exemplum in Guntranno ; sed id ex electione potiùs populi contigit, quæ eo tempore nondùm desierat.* Grot. de J. Bel. & Pac. *l.* 2, *c.* 7, *n.* 30. Pour détruire l'opinion de Grotius, il suffit de remarquer que si Gontran avoit été fondé sur un titre aussi valable que devoit l'être une élection juridique, il s'en feroit servi pour justifier le refus qu'il fit de remettre les places dont il s'agissoit : mais il allégua des raisons bien différentes. Au reste, ce passage de Grotius nous apprend que ce sçavant homme n'étoit pas favorable au sentiment que je

Le différend des deux Princes eut une ſuite plus heureuſe que l'on n'auroit oſé l'eſpérer : ils ſe jurerent une amitié inviolable ; & afin de la mieux ſceller, Gontran inſtitua peu de temps après Childebert pour ſon unique héritier. Il l'avoit adopté pour ſon fils vers l'an 577 ; mais il jugea qu'un acte de cette importance, fait d'abord en faveur d'un enfant de ſept ans, devoit, pour acquérir plus de force, être ratifié au temps de ſa majorité. (*a*) Gontran prit donc une lance, & la mettant dans la main de Childebert ; *Tout mon Royaume*, lui dit-il, *eſt à vous : voilà le gage de ma donation. Allez, & gouvernez les villes de mon obéiſſance ; elles vous appartiennent : car mes péchés ſont cauſe que je n'ai point de fils. Fils de mon frère, vous êtes le mien : ſoyez ſeul mon heritier & mon ſucceſſeur.* (*b*) Il ajoûte dans Aimoïn : *Vous me ſuccéderez ſeul, parce que vous êtes le ſeul rejetton de la race de Clovis.* (*c*) Gontran ne regardoit point le jeune Clotaire comme fils de Chilperic : (*d*) le concours de pluſieurs circonſtances rendoit l'état de cet enfant très-incertain ; & le ſoupçon unanime de la nation à cet égard, ne laiſſoit ni à Gontran la faculté de le nommer cohéritier, ni à Clotaire lui-même le droit de ſe plaindre de la léſion.

Du fait que je viens de rapporter, je ne concluerai pas avec l'Auteur du livre intitulé *Mars Gallicus*, que l'adoption ait jamais été un titre ſuffiſant pour ſuccéder au Royaume

ſoutiens : ainſi quand il dit ailleurs que *la ſucceſſion linéale a lieu en France*, & qu'il l'appelle même *ſucceſſion de droit François* (l. 2, c. 7, n. 23.) Il faut, pour ne ſe pas tromper ſur ſon opinion, diſtinguer les temps dont il a voulu parler ; & ne pas appliquer à la 1ere race, ce qu'il a peut-être reſtraint à la 3e.

(*a*) Ceci arriva vers l'an 585. Childebert avoit 15 ans.

(*b*) *Poſt hæc rex Guntchramnus datâ in manu regis Childeberti haſtâ, ait :* Hoc eſt indicium, quod tibi omne regnum meum tradidi. *Ex hoc nunc vade, & omnes civitates meas tanquam tuas proprias, ſub tui juris dominationem ſubjice.* Nihil enim, facientibus peccatis, de ſtirpe mea remanſit, niſi tu tantùm qui mei fratris es filius. *Tu enim* heres *in omni regno meo* ſuccede, *cæteris exheredibus factis.* Greg. l. 7, c. 33.

(*c*) *Noveris te mihi* ſucceſſurum *in regno.* .. *reminiſcens* te ſolum *ex noſtrâ ſupereſſe ſtirpe.* Aim. l. 3, c. 68.

(*d*) *Germanus meus Chilpericus moriens dicitur filium reliquiſſe* .... *quantùm intelligo, nihil eſt quod promittitur ; ſed ut, credo, alicujus ex leudibus noſtris ſit filius.* C'eſt Gontran qui parle. *Greg. l. 8, c. 9.*

de France. (*a*) Celle-ci loin de conférer à Childebert un droit qu'il n'avoit pas, n'étoit elle-même que l'effet du droit qu'il avoit par sa naissance de succéder à son oncle, comme le parent le plus proche. (*b*) Ce ne fut point par une préférence arbitraire que Gontran choisit son héritier ; il déclara seulement celui que la coutume lui donnoit : & le fruit de la donation universelle de tous ses Etats, fut de lier par avance les sujets du royaume de Bourgogne au jeune Prince qui devoit un jour les gouverner, indépendamment de cette donation. La jeunesse de Childebert rendoit peut-être cette précaution nécessaire : quoique ses prétentions ne pussent souffrir aucune difficulté, il étoit d'une politique sage d'affermir les peuples dans son obéissance, en les accoutumant de bonne heure à le regarder comme leur Souverain. Une réflexion s'offre ici naturellement : Childebert est désigné successeur de Gontran, *parce que Gontran n'avoit point de fils :* (*c*) les fils de Gontran auroient donc eu seuls un droit exclusif sur son royaume. Deux autres faits semblables à celui-ci me fournissent le même argument. Chilperic avant la naissance de son fils Clotaire, avoit résolu d'adopter Childebert ; & rendant compte du motif qui le déterminoit : *Il ne me reste pour héritier*, disoit-il, *que le fils de mon frere Sigebert ; c'est lui qui doit jouir après ma mort de tout ce que je laisserai.* (*d*) Childebert, fils de Clovis, avoit dit de même à son neveu Theodebert, fils de Thiéri I, Roi d'Austrasie : *Je n'ai point de fils ; vous seul me tiendrez lieu de toute postérité.* (*e*) Je ne m'arrête point à faire remarquer combien ces dispositions de trois différens Princes, qui de leur vivant désignent leur successeur, sont contraires à l'opinion de ceux qui ont soutenu que le royaume de

(*a*) *Mars Gallicus.* l. 1, c. 29.

(*b*) Dominici dit, qu'en cette adoption le droit civil & le droit naturel concoururent en faveur de Childebert: *Quem, ut civilia jura cum naturalibus concurrerent, priùs adoptaverat* (Guntramnus) *Assertor Gall. p.* 63.

(*c*) *Nihil enim....* de stirpe meâ *remansit, &c.* Greg. l. 7, c. 33.

(*d*) *Filii mei, peccatis increscentibus, non remanserunt*, nec mihi nunc alius superest heres, nisi fratris mei Sigeberti filius, *id est, Childebertus rex : ideòque in omnibus quæ laborare potuero, hic* heres *existat.* Id. l. 6, c. 3.

(*e*) *Filios non habeo, te tanquam filium habere desidero.* Id. l. 3, c. 24.

France étoit électif dans la premiere race : j'aurai dans la ſuite occaſion de développer ce raiſonnement avec plus d'étendue.

Il naquit un fils à Childebert en 586. Lorſque Gontran en reçut la nouvelle, il s'écria dans l'excès de ſa joye : *Le ciel veut perpétuer la lignée de Clovis. Pourvû que cet enfant ſurvive à ſon pere, & que ſon pere me ſurvive, Dieu ſe ſervira de lui pour relever la monarchie françoiſe.* (a) Dans cette double ſuppoſition, Childebert devoit réunir le royaume de Bourgogne à celui d'Auſtraſie, & tranſmettre l'un & l'autre à Théodebert ſon fils ; c'étoit le nom du petit Prince. La ſucceſſion de l'oncle, qui mouroit ſans poſtérité, ne pouvoit être ouverte qu'au profit du neveu : la ſucceſſion du pere étoit néceſſairement acquiſe au fils. C'eſt la double conſéquence qui réſulte des paroles de Gontran.

Quelques Seigneurs Auſtraſiens conſpirerent dans ce même temps contre la vie de leur Roi : le deſſein des conjurés étoit *d'aſſaſſiner Childebert, & d'éloigner ſa femme avec ſa mere, pour s'aſſurer la régence du royaume pendant la minorité de ſes fils.* (b) Par là ils ſuppoſoient & reconnoiſſoient le droit des fils. Dans un Etat électif, la régence n'auroit pas fixé l'ambition des rébelles.

Gontran mourut en 592. Childebert *lui ſuccéda*, ſelon Fredegaire (c) & l'Ecrivain anonyme *des geſtes des Rois.* (d) Je commence à citer ces deux Auteurs, au défaut de Gregoire de Tours, qui n'a conduit ſon hiſtoire que juſqu'à l'année 591.

Clotaire II, qui regnoit en Neuſtrie, crut que le temps étoit venu de demander la reſtitution de pluſieurs places que

(a) *Per hunc... Deus erigere Francorum regnum propriâ majeſtatis ſuæ pietate dignabitur*, ſi huic pater aut ipſe vixerit patri. *Greg. l.* 8, *c.* 37. *Huic* eſt mis là, δεικτικῶς, pour me ſervir de l'expreſſion des Grammairiens. La conſtruction naturelle du paſſage, eſt : *ſi mihi pater, & filius ſupervixerit patri.* Greg. l. 8, c. 4.

(b) *Ipſo* (Childeberto) *maleficiis interempto*, elevatis filiis ejus in regnum, *repulſâ nihilominùs matre eorum & aviâ*, ipſi regerent regnum. *Id. l.* 9, *c.* 38.

(c) *Eo anno.... ipſe rex moritur....* regnum *ejuſdem Childebertus* aſſumpſit. *Fredeg. Chr. c.* 14.

(d) *Defuncto Guntchramno.....* regnum *Burgundiæ ipſe* accepit. *Geſt. Reg. Franc. c.* 36. *Du Cheſ. t.* 1.

Gontran avoit démembrées pendant sa minorité. La ville du Mans étoit de ce nombre : elle rentra sous sa domination ; & l'Evêque Bertramne, qui jura au nom de la ville d'être fidéle à Clotaire, rendoit ainsi raison de sa conduite : *J'ai promis une fidélité inviolable à Clotaire, mon Seigneur & mon Roi, parce que la ville du Mans, qui faisoit autrefois partie du royaume de son pere, a dû légitimement lui revenir depuis la mort de Gontran.* (a) Ce passage mérite une attention particuliere. La ville du Mans doit obéir à Clotaire, *parce qu'elle avoit obéi à Chilperic son pere :* (b) le droit du fils qui avoit été injustement dépouillé, revit *après la mort de l'usurpateur ;* (c) & son droit est fondé sur *la loi qui regle l'ordre de la succession.* (d)

Childebert II eut pour successeurs en 565, ses deux fils Theodebert & Thiéri. Fredegaire, (e) l'Ecrivain des *Gestes* (f) Jonas dans la vie de S. Colomban, (g) & l'Auteur de la chronique de S. Benigne, (h) rapportent la même chose en des termes assez semblables. La guerre s'alluma peu de temps après entre les deux freres : Theodebert succomba en 612, & *par sa mort Thiéri devint le seul maître des Etats qu'ils avoient partagés.* (i)

Thiéri II commençoit à peine à jouir du fruit de son crime, lorsqu'il mourut en 613. Il laissoit quatre fils, Sigebert, Childebert, Corbus & Mérovée, ou plutôt, selon l'expression de Fredegaire, *il laissoit sa couronne à ses quatre fils.* (k) Brunehaut ne fit proclamer que l'aîné, (l) soit qu'elle craignît d'affoiblir

(a) *Sacramentum insolubile domno meo Clothario regi dedi, pro eo quod civitas Cenomannis*, legitimo ordine, post transitum domni Gunthramni, ex hereditate genitoris sui *bonæ recordationis suæ Chilperici quondam regis*, debuit *pervenire*. Testam. Bertr. Vet. Anal. Mab. Ed. n. *p.* 257. Le P. Mabillon appelle le Testament de Bertramne, *eximium antiquitatis monumentum*.

(b) Ex hereditate genitoris sui.

(c) Post transitum Gunthramni.

(d) Legitimo ordine.

(e) *Childebertus defunctus est*, regnumque *ejus filii sui*... accipiunt. *Fred. Chr. c.* 16.

(f) *Gest. Reg. Franc.* c. 37.

(g) *Vita S. Columb.* n. 31, sæc. 11, Bened.

(h) *Chron. S. Ben.* in Spicil. t. 2, fol. p. 364.

(i) Ob quam rem, *Theudericus cùm jam toti Auster dominaretur*. Fredeg. Chr. c. 38.

(k) *Regno Theuderici*, quod filiis reliquerat. *Fred. Chr. c.* 40.

(l) *Brunechildis filium ejus Sigebertum* in regno suffecit. *Jonas in vitâ*

le royaume en le divisant en quatre parties, soit que Sigebert, quoique très-jeune lui-même, fût le seul que l'on pût opposer à Clotaire, qui paroissoit vouloir profiter de la foiblesse de ses voisins pour les opprimer. En effet, Clotaire fit bientôt servir à son ambition le prétexte qu'il avoit d'ailleurs de porter la guerre en Austrasie. Thiéri lui avoit retenu, contre la foi d'un traité, quelques places qui lui appartenoient: (*a*) il les demanda les armes à la main. Par les mesures qu'il avoit prises, tout étoit disposé à favoriser l'usurpation qu'il méditoit: (*b*) dès qu'il parut on lui livra Sigebert avec ses freres. Clotaire n'eut besoin du secours des Seigneurs Bourguignons & Austrasiens, que pour détruire la postérité de Thiéri, dont les enfans l'excluoient de la succession : *Les rébelles*, dit Fredegaire, *concertoient entr'eux les moyens de s'assurer des fils de Thiéri, afin que par leur mort le royaume passât à Clotaire.* (*c*) Il les fit mourir, *& s'empara de leurs Etats*, disent le Continuateur de Marius (*d*) & l'Auteur de la vie de S. Colomban. (*e*) Un des quatre Princes s'étoit sauvé : (*f*) Sainte Rusticule fut soupçonnée de lui avoir donné un asyle dans le Monastère de S. Césaire d'Arles, dont elle étoit Abbesse : *on l'accusoit*, dit un ancien Ecrivain, *d'elever un Roi.* (*g*) L'usurpateur ne put dissimuler son inquiétude; (*h*) & les violences que l'on

S. Columb. n. 58, *sæc.* 2, *Bened.* La vie de S. Faron, qui n'est en plusieurs endroits qu'une copie de celle de S. Colomban, dit la même chose. *n.* 29. *Ibid.*

(*a*) 2. *Fredeg. c.* 37, 38.

(*b*) *Chlotarius factione Arnulphi & Pippini, vel cæterorum principium Auster ingreditur.* Fred. Chr. c. 40.

(*c*) *Consilium inientes tractabant, ut neque unus ex filiis Theuderici evaderet, sed* eis omnibus oppressis regnum Chlotario expeterent. *Id. c.* 41.

(*d*) *Eosque à quibusdam, ut aiunt, interemptos*, Monarchiam *prænuncupatus rex* in tribus regnis obtinuit. *Append. ad Chr. Mar. Greg. Tur. Edit. Ruin. p.* 1352.

(*e*) *Funditùs ergo radicitùsque* deletâ Theoderici stirpe, *Clotarius potitus est trium regnorum Monarchiam solus.* Vita S. Columb. ut suprà. Vita S. Far. n. 32, ut suprà.

(*f*) *Childebertus fugaciter ascendens, nec umquam posteà fuit reversus.* Fred. Chr. c. 42.

(*g*) *Ut falsum testimonium cogitarent adversùm famulam Christi, quod illa occultè* regem *nutriret.* V. S. Rustic. *nn.* 17, 18, *sæc.* 2 *Bened.* La vie de Sainte Rusticule, morte en 633, a été écrite par le Prêtre Florentius, peu de temps après la mort de la Sainte.

(*h*) *Ille autem* (Chlotharius) *hæc audiens commotus est irâ vehementi, &c.* Ibid.

exerça contre la pieuſe Abbeſſe pour lui arracher ſon prétendu ſecret, nous apprennent qu'il ne pouvoit ſe regarder comme tranquille poſſeſſeur, tant qu'il reſteroit un fils de Thiéri en état de faire valoir ſes droits. Mais enfin ce petit Prince ne parut jamais depuis : *& Clotaire*, ſelon l'expreſſion d'Aimoïn, *ſe trouva le ſeul héritier légitime, parce qu'il étoit le ſeul Prince de la Maiſon royale.* (*a*)

Quand il ſe vit maître de toute la monarchie françoiſe, il s'occupa du ſoin de procurer à ſon fils une éducation digne de la haute deſtinée qui l'attendoit : il confia Dagobert à S. Arnoul, Evêque de Metz, afin que le jeune Prince ſe rendît capable *& de regner bientôt conjointement avec ſon pere, & de le remplacer un jour en lui ſuccédant.* (*b*)

Clotaire II après avoir regné ſeul pendant dix ans, ſelon la chronologie d'Adrien de Valois, qui corrige en cet endroit le texte de Fredegaire, (*c*) *aſſocia ſon fils au royaume* en 623, *& l'établit Roi des Auſtraſiens.*(*d*) L'Ecrivain anonyme des Geſtes ajoûte au récit de Fredegaire une circonſtance eſſentielle : *Clotaire,* dit-il, *envoya Dagobert pour regner en Auſtraſie; & alors les Seigneurs du pays s'étant aſſemblés, éleverent Dagobert ſur leurs têtes.* (*e*) L'action du pere, qui *envoye ſon fils pour regner* en Auſtraſie, eſt ſagement diſtinguée de l'action des Auſtraſiens, *qui élevent ſur le pavois* le Roi qu'on leur a donné : le conſentement du peuple ne concourut point avec la volonté de Clotaire, pour déférer la royauté à Dagobert ; & Dagobert étoit Roi en vertu de la ſeule ceſſion de ſon pere, quand il fut reconnu dans cette qualité. Ainſi l'Hiſtorien a fixé la juſte valeur de

(*a*) *Solus* legitimæ ſucceſſionis hæres *Clotharius è regiâ ſtirpe videbatur oriundus.* Aim. l. 4, c. 1.

(*b*) *Dagoberti regis inclyti, qui à beatiſſimo Arnulfo Mettenſium Epiſcopo enutritus*, ut patri conregnaret atque ſuccederet. *Vita S. Rictrudis primæ Abbat. Marcian. n.* 2, *ſæc.* 2 *Ben.* La vie de Sainte Rictrude a été écrite par le Moine Ucbalde en 907.

(*c*) *Adr. Valeſ. Rer. Franc.* t. 3, p. 21.

(*d*) *Dagobertum ſuum filium* conſortem regni facit, *eumque ſuper Auſtraſios regem inſtituit.* Fredeg. Chron. c. 47.

(*e*) *Quem* (Dagobertum) *rex in Auſter* regnaturum direxit : *Auſtraſii verò Franci ſuperiores congregati in unum*, *Dagobertum* ſuper ſe regem ſtatuunt. *Geſta Reg. Franc. apud Du Cheſ. t.* 1, *p.* 716.

ces expreſſions, que les partiſans de *l'élection arbitraire* ont employées avec tant de confiance, *les François éleverent*, *les François établirent pour Roi*, &c. C'eſt par des textes auſſi clairs & auſſi formels, qu'un Critique de bonne foi explique ceux qui lui paroiſſent ailleurs équivoques ou obſcurs : un Ecrivain ſert d'interpréte à l'autre ; il eſt quelquefois lui-même ſon interpréte : & le lecteur attentif ne parvient à découvrir la vérité, qu'en rapprochant des faits ou des termes, dont aucun conſidéré ſéparément ne la montreroit toute entiere. Je reviens à l'aſſociation de Dagobert. Les Auſtraſiens n'auroient pas eu la complaiſance d'accepter le Roi que Clotaire leur donnoit, s'ils avoient dû recouvrer à la mort de Clotaire le droit d'en élire un : le démembrement de l'Auſtraſie auroit ſouffert de leur part quelque oppoſition, s'ils n'avoient pas regardé comme l'héritier préſomptif du Royaume, celui en faveur de qui on le démembroit. Dagobert ne tiroit donc de ſon couronnement anticipé, aucun autre avantage que la gloire de partager avec ſon pere, encore vivant, un titre qu'il auroit eu néceſſairement après la mort de ſon pere.

Clotaire II mourut en 628 ; il avoit deux fils. Selon l'uſage qui avoit été conſtamment obſervé depuis Clovis, de diviſer la Monarchie en autant de Royaumes différens, qu'il reſtoit de fils du dernier Roi, Aribert devoit partager avec Dagobert les Etats de Clotaire II. Mais Aribert, Prince ſimple (*a*) & ſans fermeté, (*b*) étoit peu capable de ſoutenir ſes droits contre un frere qu'il trouvoit peu diſpoſé à ſouffrir un égal. Dagobert dépêcha en Bourgogne & en Neuſtrie quelques-uns de ſes plus fidéles ſujets ; afin qu'ils portaſſent ceux de ces deux Royaumes à paſſer ſous ſa domination : (*c*) tandis que de ſon côté il levoit des troupes, dont il devoit ſe ſervir pour ſoumettre par la force ceux qu'il auroit en vain eſſayé de

(*a*) *Qui Charibertus propter* ſimplicitatem nimiam *minùs idoneus erat ad regni gubernaculum.* Vita ſancti Sigeb. n. 3. Boll. 1. Feb.

(*b*) *Sed ejus* (Chariberti) *voluntas* pro ſimplicitate nimiâ *parùm ſortitur effectum.* Fredeg. Chr. c. 56.

(*c*) *Miſſos in Burgundiâ & Neuſter* (ſuivant la correction de D. Ruinart) *direxit ut* ſuum deberent regimen eligere. *Ibid.*

gagner par la négociation. (*a*) Ces préparatifs de guerre décélent l'injustice du procédé de Dagobert. Comme la pratique de plus d'un siécle avoit converti en loi la coûtume qu'il vouloit enfraindre; il n'est pas étonnant qu'il ait tâché de préparer les esprits à l'infraction qu'il méditoit. Il ne demandoit pas que les Bourguignons & les Neustrasiens confirmassent par leurs suffrages le droit qu'il tiroit de sa naissance ; il les invitoit seulement à sacrifier à son ambition le droit d'un frere, que le même titre de la naissance appelloit au thrône conjointement avec lui. En s'adressant aux François pour obtenir d'eux une préférence qu'ils n'avoient pas le pouvoir d'accorder, il les associoit à son attentat, & assuroit ainsi le succès d'une entreprise à laquelle ils auroient pû s'opposer, si elle n'avoit pas été formée de concert avec eux. L'espérance de Dagobert ne fut point trompée : on le proclama dans les deux Royaumes de Neustrie & de Bourgogne, où *il avoit*, dit l'Historien, *prévenu son frere.* (*b*) Dans le mot *prévenir*, on entrevoit quelques traces du droit d'Aribert. Dagobert lui-même parut bien le reconnoître, lorsque *touché de compassion*, (*c*) ou plutôt lorsque craignant une guerre civile, juste suite de son usurpation, il chercha à calmer le ressentiment de son frere, en lui cédant une partie de l'Aquitaine, sous cette condition néanmoins, que content d'une part si modique, *il renonceroit aux autres Etats de leur pere.* (*d*) La rénonciation suppose un droit réel du côté de celui qui la fait ; & du côté de celui qui l'exige, elle emporte un aveu tacite que les prétentions du premier sont légitimes.

Dagobert paisible possesseur de presque toute la Monarchie françoise, se plaignoit amerement qu'il manquoit encore quelque chose à son bonheur : il n'avoit point de fils. Il se

(*a*) *Dagobertus cernens genitorem suum fuisse defunctum, universos leudes quos regebat in Auster*, jubet in exercitu promovere. *Ibid.*

(*b*) *Cumque regnum Chlotharii tam Neptrico, quam Burgundiæ fuisset* præoccupatum. *Fredeg. Chr. c.* 57.

(*c*) *Misericordiâ motus.* Ibid.

(*d*) *Hoc tantum Chariberto regendum concessit, quod & per pactionis vinculum strinxit*, ut ampliùs Charibertus nullo tempore adversùs Dagobertum de regno patris repetere præsumeret. *Ibid.*

feroit consolé de la stérilité de son mariage ; *Si son frere*, qui, selon les regles ordinaires de la nature, devoit lui survivre, *avoit du moins été capable de gouverner un jour les François.* (*a*) Il ne doutoit point qu'au cas qu'il mourût sans enfans, ce frere ne lui succédât. Alors mettant au ciel toute sa confiance, *il pria Dieu de lui donner un héritier.* (*b*) C'étoit dire bien clairement que le fils qu'il demandoit regneroit après lui.

Aribert, Roi d'une partie de l'Aquitaine, mourut en 630. Son fils Chilperic ne lui survécut pas : (*c*) l'intérêt que Dagobert avoit à la mort de son neveu, justifie les soupçons qu'elle fit naître contre lui. (*d*) Il souffroit impatiemment que la partie de l'Aquitaine qu'il avoit autrefois cédée à son frere, demeurât plus long-temps démembrée du reste de la Monarchie : peut-être craignoit-il que Chilperic, en protestant contre une renonciation que la violence avoit arrachée, n'entreprît de faire revivre ses prétentions sur les Etats de Clotaire II. Je ne crois pas que l'on puisse se dispenser d'attribuer à Dagobert l'un de ces deux motifs : or ils prouvent l'un & l'autre que le fils étoit l'héritier du Royaume & des droits de son pere. Dagobert, après la mort de son neveu, se mit en possession du pays qu'Aribert avoit gouverné. (*e*) Le frere succéde à son frere, au défaut des fils.

Les vœux du Roi furent exaucés cette même année : il lui naquit un fils. Trois ans après, les Sclavons, nommés aussi

(*a*) *Per maxime ergo dolebat... quod ex regio patrum suorum semine nullum superesse sciebat, præter se & fratrem suum Charibertum : qui Charibertus propter simplicitatem nimiam* minùs idoneus erat *ad regni gubernaculum.* Vita S. Sigeb. n. 3. Boll. 1. Feb.

(*b*) *Non tamen desperans de Dei miseratione præcordialiter eum deprecabatur*, ut sibi ex ejus nutu filius daretur, qui sibi in regimine regni subrogaretur. *Ibid.* Et dans la vie de Saint Amand, *deprecabaturque sedulò ut ei filium dare dignaretur ; qui* post eum regni sui gubernaret sceptra. *Vita S. Amandi c.* 15, *sæc.* 11 *Bened.* Saint Amand mourut vers l'an 679 ; sa vie a été écrite par Baudemond, contemporain. Voyez encore la vie de Sainte Rictrude. c. 4. *Ibid.*

(*c*) *Charibertus rex moritur relinquens filium parvulum nomine Chilpericum qui nec post moram defunctus est.* Fred. Chr. c. 67.

(*d*) *Fertur factione Dagoberti fuisse interfectus.* Ibid.

(*e*) *Omne regnum Chariberti... Dagobertus protinùs* suæ ditioni redigit. *Ibid.*

Vinides dans Fredegaire, (*a*) & Venetes dans la vie de S. Columban, (*b*) se révolterent contre lui: l'Austrasie plus exposée à leurs incursions qu'aucune autre de ses Provinces, étoit le théâtre de la guerre. Dagobert jugeant que pour contenir les Austrasiens, & pour les animer à la défense de leur pays, il falloit leur donner un Roi, dont la présence les attachât à son service, conduisit Sigebert à Metz, & *l'établit Roi.* (*c*) Les grands du Royaume, dont on n'avoit pas demandé les suffrages au temps de la cession de Clotaire, furent consultés sur celle-ci: (*d*) la circonstance étoit différente; la minorité de Sigebert, qui n'avoit alors que trois ans, rendoit cette précaution indispensable. Si la maxime des Jurisconsultes est vraye, *qu'un Souverain ne peut pas abdiquer, quand l'abdication doit faire tomber le Royaume en minorité*, (*e*) il falloit que les Austrasiens autorisassent par leur consentement ce que Dagobert faisoit en faveur de son fils, & qu'une acceptation solemnelle les mît hors d'état de s'en plaindre.

Dagobert eut un second fils en 634. Il sentit alors combien l'exemple qu'il avoit donné, en refusant d'admettre son frere Aribert au partage, pouvoit devenir funeste & à la Monarchie & à ses fils, si l'aîné, déja Roi d'Austrasie, entreprenoit un jour de s'en faire un titre, pour traiter le cadet avec la même injustice. Il prévit les désordres qui naîtroient de la mésintelligence des deux freres; & afin de les prévenir, il régla de son vivant le partage de son Royaume entr'eux: (*f*) la cession qu'il avoit faite de l'Austrasie en faveur de Sigebert, fut confirmée; Clovis II fut nommé pour son successeur en

(*a*) Fred. Chr. c. 68.

(*b*) *V. S. Columb.* n. 56, sæc. II Bened.

(*c*) *Sigibertum filium suum in Austeris* regem sublimavit. *Fred. c.* 75. & *V. S. Sigeb. c.* 7.

(*d*) *Cum consilio pontificum seu & procerum omnibusque primatibus regni sui consentientibus.* Fredeg. Ibid.

(*e*) *Vitriarius Institut. Jur. Nat. & Gent. l.* 2, *c.* 7, *n.* 58. & Barbeyrac dans ses notes sur le traité de la guerre & de la paix. *l.* 2, *c.* 7, §. 26.

(*f*) L'Auteur de la vie de S. Sigebert parle ainsi du motif qui détermina Dagobert à régler le partage de son Royaume: *ne aliquandò aliquo modo vel fratres inter se paterno* (Du Chesn. lit *fraterno*) *diffiderent odio*, *vel regnum in se ipso divisum civilis belli desolaretur scandalo.* Vita S. Sigeb. c. 3, n. 8.

Neuſtrie & en Bourgogne. (*a*) C'eſt ici que je demande s'il eſt vraiſemblable que l'élection eût lieu dans un Etat où le Roi regnant déſignoit ſon ſucceſſeur. Que l'on compare la conduite de Dagobert avec ce qui s'obſerve dans les Etats où la couronne eſt en effet élective : que l'on conſulte, par exemple, l'hiſtoire de Pologne. On y verra tous les Ordres de ce Royaume réclamer en 1626 contre la propoſition qui fut faite de nommer un héritier à Sigiſmond III, encore vivant; (*b*) s'oppoſer en 1667 au projet de Jean Caſimir, qui vouloit que la nation aſſemblée choisît par avance ſon ſucceſſeur; (*c*) & appuyer leurs oppoſitions ſur les anciennes loix du pays, qui défendent expreſſément l'uſage de ces élections anticipées, (*d*) *dont l'effet le plus ordinaire*, dit un Ecrivain polonois, *eſt d'abolir inſenſiblement le droit d'élection, pour introduire le droit héréditaire.* (*e*) Telle eſt d'un côté l'une des maximes les plus ſacrées des Royaumes électifs, que le choix du ſucceſſeur ne doit jamais précéder la mort du Souverain qui eſt ſur le thrône, parce qu'il eſt à craindre que la préſence de celui-ci ne diminue la liberté des ſuffrages. Telle eſt, de l'autre, la pratique des François dans la premiere race : deux Princes ſont déſignés ſolemnellement, & dès leur plus tendre enfance, pour les ſucceſſeurs de leur pere, non par un peuple aſſemblé librement, qui ait la faculté de les élire, mais par leur pere même, qui en les inſtituant ſes héritiers, dit avec autorité: *Je vous établis Rois :* (*f*) car c'eſt ainſi que parle Dagobert dans une charte qu'il donna, ſous le nom de *Teſtament*, la 14e année de ſon regne. La conſéquence s'offre d'elle-même; je

(*a*) *Ut Neptricum & Burgundia ſolidato ordine ad regnum Chlodovæi poſt Dagoberti diſceſſum adſpicerent: Auſter vero idemque ordine ſolidato... ad regnum Sigiberti, &c.* Fred. c. 76. & vita S. Sigeb. c. 3, n. 8.

(*b*) *Hartchnok de Repub. Polon.* l. 2, c. 1, n. 2.

(*c*) *Id.*

(*d*) *Id.*

(*e*) *Nam præſente rege novum eligi non electio eſt, ſed ſucceſſio & hæreditas.* Andr. Maximil. Fredro, dans l'ouvrage intitulé *Henricus I rex Polonorum.* p. 80.

(*f*) *Conſtitui etiam quatuor fieri uno tenore exemplaria, & ea manibus ſubterfirmare, non tantum meis, ſed etiam filiorum meorum Sigeberti ac Hludovi*, quos hodie reges conſtituo. *Teſtam. Dagob. Reg. La Lande, ſupplement. Concil. Gall. p.* 64.

l'applique à tous les faits de la même espéce que j'ai eu occasion de rapporter.

Dagobert I mourut en 638. Sigebert son fils aîné, étoit déja, comme je l'ai dit, en possession de l'Austrasie : Clovis II *lui succéda* dans les Royaumes de Neustrie & de Bourgogne. *a*) Je traduis fidélement l'expression de S. Ouen, dans la vie de S. Eloy son ami, qui vécut à la cour de Dagobert & de son fils. Fredegaire dit la même chose en d'autres termes; (*b*) & il ajoûte immédiatement après, *que les Seigneurs Bourguignons & Neustrasiens éleverent Clovis au Royaume.* (*c*) La narration de l'Historien se réduit à ces trois chefs : *Dagobert meurt ; Clovis lui succede ; le peuple reconnoît son Souverain.* La proclamation solemnelle est expressément distinguée de la succession même : & ce qui acheve de prouver que l'élévation sur le bouclier ne doit être considérée que comme une simple cérémonie, qui n'ajoûtoit rien au droit de la naissance, c'est que Clovis II ayant été désigné Roi du vivant de son pere, & l'élection par conséquent ne pouvant plus avoir lieu, il n'en fut pas moins élevé sur le bouclier.

La chronique de Fredegaire finit pour moi, quand à l'usage que j'en fais dans ce Mémoire, au couronnement de Clovis II; les faits qui suivent jusqu'à l'an 642, au-delà duquel cet Historien n'a rien écrit, sont étrangers à la matiere que je traite. Il est presque le seul dont j'aye employé le témoignage pour les regnes de Clotaire II, de Dagobert I & de ses fils : je n'ai point de secours semblable pour les regnes suivans : Fredegaire avoit vû une partie des choses qu'il a écrites. (*d*) Son premier continuateur, chroniqueur superficiel, qui a renfermé en six articles très-courts l'histoire de trente-neuf ans, (*e*) n'a pû qu'effleurer ou plutôt indiquer les événemens.

(*a*) *Mortuus est rex Dagobertus....* cui succeslit *in regno filius ejus ætate juvenculus, vocabulo Clodovœus.* Vita S. Elig Spicil. t. 2, fol. p. 88.

(*b*) *Post Dagoberti discessum, filius suus Clodovæus sub tenerâ ætate* regnum patris adscivit. *Fred. Chr. c.* 79.

(*c*) *Omnesque Leudes de Neuster & Burgundiâ* eum sublimant in regnum. *Ibid.*

(*d*) Fredeg. Chr. Prolog.

(*e*) Gregor. Turonen. Edit. Rüin. p. 663.

On trouve plus de détail, & quelquefois de l'exactitude dans les autres continuateurs; (*a*) mais il est peu d'Ecrivains désintéressés dans les temps de trouble: cette réflexion doit rendre suspects ceux dont je parle, & sur-tout celui des deux qui écrivit par ordre du Comte Childebrand, oncle de Pepin. (*b*) L'Ecrivain *des Gestes*, qui vivoit sous Thiéri de Chelles, est connu parmi les Sçavans, sous le nom de fabuleux Anonyme. On ne peut trop se défier de ce qui a été écrit au commencement de la seconde race, sur l'histoire de la premiere: les Annalistes de ce temps-là ont uniquement cherché à flatter les descendans de Charles Martel & de Pepin, en faisant honneur à ceux-ci de tous les événemens des regnes sous lesquels ils avoient rempli la charge de Maire du Palais: ils ont cru justifier l'usurpation, en peignant les Princes qui avoient été déthrônés avec des traits qui les rendissent méprisables aux yeux de la postérité: en sorte que les monumens historiques du temps de Pepin & de Charlemagne, sont bien moins des mémoires qui puissent servir à l'histoire des Merovingiens, que des manifestes écrits en faveur de leurs Ministres, dont les fils ou les petits-fils étoient alors sur le thrône. Aimoin, qui vivoit au commencement de la troisiéme race, a contre lui le préjugé de l'éloignement: mais quoique son témoignage ne puisse être d'aucun poids, quand il contredit les contemporains, & qu'il devienne inutile quand il s'accorde avec eux, il n'est pas aussi tout à fait à rejetter, lorsqu'il nous apprend des faits ou des circonstances qui leur ont échappé: parce qu'ayant composé son histoire d'après les contemporains, il peut quelquefois nous tenir lieu de ceux que nous avons perdus; il est du moins pour nous un témoin des traditions reçûes de son temps. Cependant un critique sage doit user sobrement du témoignage de cet Auteur. Il faut encore se souvenir que le véritable ouvrage d'Aimoïn finit au chapitre 41e du 4e livre, comme l'a remarqué, entre les autres, le P. le Cointe; (*c*) & ne pas confondre ce qui est de lui avec ce qui

(*a*) Greg. Tur. Edit. Rüin. p. 667.
(*b*) id. p. 678.
(*c*) *Annal. Eccles. Franc.* t. 3, p. 401.

a été ajoûté par ses continuateurs. Dans cette disette de guides sûrs & fidéles, je suivai la route qu'Adrien de Valois nous a tracée : (a) j'aurai souvent recours aux vies particulieres des Saints contemporains, & je tâcherai de choisir celles que la saine critique a adoptées.

Sigebert III, Roi d'Austrasie, mourut en 654. Il avoit confié l'éducation de son fils Dagobert au Maire du Palais Grimoalde, dans la vûe d'attacher ce Ministre aux intérêts du jeune Prince : *Veillez sur ses jours*, lui avoit-il dit ; *défendez sa vie contre ceux qui l'attaqueront ; ensorte qu'il regne après moi sur les Austrasiens.* (b) Le droit du fils est renfermé dans ces paroles du pere. Grimoalde n'exécuta qu'une partie de l'ordre de Sigebert : il respecta la vie de Dagobert ; mais il lui fit couper les cheveux, l'exila en Ecosse, & plaça sur le thrône Childebert son propre fils. (c) Les François eurent horreur de cette *perfidie :* (d) ils en témoignerent hautement leur *indignation ;* (e) & Grimoalde livré à Clovis II, expia par sa mort l'attentat qu'il avoit commis *contre son Souverain.* (f) Dagobert n'avoit point été reconnu en qualité de *Souverain ;* on l'avoit mis hors d'état de prendre solemnellement ce titre : mais la mort de son pere le lui donnoit. (g) Nous ignorons ce que devint Childebert après celle de Grimoalde : il est certain, d'une part, qu'il regna pendant quelque temps sur les Austrasiens, puisque, selon Flodoard, (h) il accorda une exemption de tributs à l'Eglise de Rheims : & de l'autre, qu'il ne regna pas

(a) *Vales. Rer. Francic. hic.*

(b) *Hunc* (Dagobertum) *nutriendum commisit majori domûs Grimoaldo, ut ejus potentiâ* contrà omnes tutus sublimaretur *in Austrasiorum regno.* Vita S. Sigeb. n. 15.

(c) *Defuncto Sigiberto rege, Grimoaldus Major-domûs filium ejus parvulum nomine Dagobertum totondit &.... in Scotiâ ad peregrinandum eum dirigens, filium suum in regno constituit.* Gest. Reg. Franc. c. 43. Du Chesne. t. 1, p. 717. & ailleurs.

(d) *Ægrè ferentes* perfidiam *Grimoaldi.* Vita S. Sigeb. Du Ch. t. 1, p. 593.

(e) *Commoti & vehementer* indignati. *Gest. Reg. Franc. Du Ch.* ut suprà.

(f) *Propter scelus quod* in Dominum *exercuit, morte vitam finivit.* Ibid.

(g) Selon la chronique de S. Benigne, que Baillet a suivie, Dagobert succéda immédiatement à son pere Sigebert, & ne fut déthrôné par Grimoalde qu'après un an de regne. *V. Spicil. t. 2, fol. p. 369. & Baillet* 1 *Fev. p. 27.*

(h) Hist. Rem. l. 2, c. 7.

long-temps, puiſque Clovis II ayant convoqué une aſſemblée générale de la nation à Clichy, la derniere année de ſon regne, dit, en préſence de tous les François, qu'il étoit *Roi de toute la Monarchie.* (*a*) Le Royaume d'Auſtraſie étoit dévolu à Clovis, au défaut de ſon neveu Dagobert : non-ſeulement parce que ce Prince avoit été exilé, *ſans eſpérance de retour* ; (*b*) mais parce que ceux qui avoient intérêt d'empêcher ſon retour, avoient débité la fauſſe nouvelle *de ſa mort.* (*c*)

La méthode que je me ſuis preſcrite, de m'aſſujettir à l'ordre des temps, demande que je place ici la preuve qui réſulte d'un paſſage de la vie de S. Eloy : *La Reine Bathilde*, dit l'Hiſtorien, *ſouhaitoit ardemment de donner un fils à Clovis II, afin de perpétuer la couronne dans ſa maiſon.* (*d*)

Clovis II mourut vers l'an 656 ; il laiſſa trois fils, Clotaire, Childeric & Thiéri. La Monarchie fut partagée entre les deux premiers, dont le plus âgé avoit à peine cinq ans. *Après la mort de Clovis*, dit l'Auteur contemporain de la vie de ſainte Bathilde, *ſon fils Clotaire prit le gouvernement des François*, c'eſt-à-dire des Neuſtraſiens : *& les grands l'établirent en paix ſur le thrône.* (*e*) La cérémonie de la proclamation eſt encore nettement diſtinguée du droit en vertu duquel Clotaire ſuccédoit. *Les Auſtraſiens*, continue le même Auteur, *reconnurent en même temps Childeric pour leur Roi : la Reine Bathilde*, ajoûte-t-il, *& les principaux Seigneurs pacifierent les eſprits.* (*f*) La crainte d'une double minorité dans les deux Royaumes

(*a*) *Cui etiam tota natio Francorum paret.* Aim. l. 4, c. 41. Une ancienne Chronique publiée par Du Cheſne, t. 1, p. 781, donne, ſans fondement, ſept ans de regne à Childebert.

(*b*) *Puerulum in Scotiam direxit*, exilio inrevocabili. *V. S. Sigeb. Du Cheſne. t.* 1, *p.* 593.

(*c*) *Poſt cujus* (Sigiberti) *obitum filiiſque defunctis pronepos ejus* ſuſcepit *ſceptra.* Vita S. Boniti, c. 1, n. 4. Boll. 15 Jan. La vie de S. Bonet, mort en 710, a été écrite par un contemporain : cependant il donne pluſieurs fils à Sigebert, qui n'en eut qu'un. *Pronepos*, dans ce paſſage, ſignifie *Neveu.*

(*d*) *Verens ne filiam ederet*, *& ob* hoc *regnum ſuccumberet.* Vita S. Elig. Spicil. t. 2, fol. p. 110.

(*e*) *Intereà Dominus rex Clodovæus... migravit à ſæculo, relictâque ſobole filiorum cum matre*, ſuſcepit *illicò filius ejus Lotharius rex Francorum regimen: & ſuffragantibus præcellentiſſimis principibus.. ad regimen Francorum* in pace *conſtituitur.* Vita S. Bat. c. 2. Act. SS. ord. S. Bened. ſæc. 11.

(*f*) *Auſtraſii quoque* pacifico ordine, *faciente dominâ Bathildâ per conſilium*

avoit pû allarmer les François : il étoit de la prudence de sainte Bathilde de les rassurer. L'expression de l'Historien ne sçauroit recevoir un autre sens. Lorsqu'il parle de Clotaire, en qui la succession héréditaire est d'ailleurs bien marquée, il dit de même : *les Seigneurs l'établirent en paix sur le thrône ;* & par là il détermine la signification des termes qu'il employe en parlant de Childeric. Il ne seroit pas raisonnable de penser que Childeric n'obtint la préférence sur Thiéri, le dernier des fils de Clovis II, que par les sollicitations de sainte Bathilde & des Seigneurs Austrasiens : parce que les François, en supposant qu'ils eussent le pouvoir de choisir, n'avoient aucune raison de vouloir être gouvernés par le plus jeune des trois freres, dont le plus âgé étoit encore enfant, au préjudice de l'un de ses aînés. On ne seroit pas mieux fondé dans l'argument que l'on tireroit de l'exclusion de Thiéri, qui ne fut point admis à partager avec ses freres. La Neustrie & la Bourgogne étoient unies depuis Clotaire II : on ne connoissoit plus en France que deux Royaumes, celui des *Austrasiens* & celui *des François ;* car ce nom étoit devenu propre aux *Neustrasiens*, & renfermoit les *Bourguignons*, qui leur étoient joints. (*a*) Suivant cet arrangement, qui subsistoit depuis environ 60 ans, les Etats de Clovis II ne pouvant être divisés qu'en deux parties, il étoit conforme à la maxime que j'établis, que le plus jeune des trois freres fût exclus par les deux aînés.

Clotaire III, Roi de Neustrie, mourut vers l'an 671. L'histoire des troubles qui agiterent alors la France, ne se trouve bien détaillée que dans la vie de S. Léger, Evêque

quidem seniorum, receperunt *filium ejus Childericum regem in Austrasiam.* Ibid. L'Auteur de la vie de S. Remacle, s'explique aussi clairement sur le partage des deux freres. *cap.* 21, *sæc.* 11 *Bened.* L'Auteur de la vie de S. Vandrille le suppose ; *c.* 15 *Ibid.* Voyez la Chronique de S. Benigne. *Spicil. t.* 2, *fol. p.* 369 : la Chronique de Bese. *Ibid. p.* 401. Ces autorités doivent l'emporter sur celle de l'Ecrivain des *Gestes*, selon qui Clotaire succéda seul à son pere ; & sur celle de la vie de S. Ansbert, selon qui les trois fils de Clovis partagerent la Monarchie. *c.* 2. *sæc.* 11 *Bened.*

(*a*) *Factique sunt Burgundiones & Franci ex illo tempore uniti.* V. Sanctæ Bat. c. 2. Act. SS. ord. Ben. sæc. 11.

d'Autun, qui eut beaucoup de part aux affaires de ce temps-là : je ſuivrai les deux Auteurs contemporains (*a*) qui l'ont écrite.

Je ne diſſimulerai pas que la ſucceſſion au Royaume ne paroît plus auſſi exactement ſuivie de pere en fils, depuis la mort de Clotaire III, qu'elle l'avoit été juſqu'à ce Roi. Le Moine Milon, qui écrivoit au IXe ſiécle la vie de S. Amand, Evêque de Maſtricht, trouvoit l'hiſtoire des regnes poſtérieurs à Clotaire, ſi obſcure, qu'il craignoit de ne pouvoir pas nommer dans leur ordre les Rois ſous qui S. Amand avoit vécu. (*b*) On y rencontre en effet quelques exemples favorables, en apparence, au ſentiment de *l'élection* : un frere préféré à ſon frere; un Roi reconnu dans une partie du Royaume, & abandonné dans l'autre; le fils unique d'un Roi confiné dans un Monaſtère, & la couronne déférée à un étranger. Mais pour bien juger de l'autorité que doivent avoir ces exemples, & des inductions que l'on en tire, il faut remonter de bonne foi juſqu'aux temps où les faits que l'on allégue ſont arrivés, & rapprocher les circonſtances qui les ont accompagnés.

On voit d'un côté la majeſté royale avilie par de fréquentes minorités, qui avoient inſenſiblement accoutumé les peuples à ſéparer le titre de Roi, dont un enfant étoit revêtu, d'avec les fonctions royales, que ſes Miniſtres exerçoient : d'un autre côté, on voit la France diviſée en autant de factions qu'elle avoit de ſujets aſſez ambitieux pour oſer s'ériger en chefs de parti, & déchirée par les différentes brigues qui naiſſoient dans ſon ſein. La conduite que tient un peuple dans les temps d'agitation & de trouble, ne doit point être rapportée comme une preuve des uſages qu'il obſerve en des temps plus tranquilles. Dire que l'on peut conclure de l'un à l'autre, ce ſeroit preſque avouer qu'un peuple eſt fidéle à ſes loix, dans le temps même où il les viole, puiſque les troubles produiſent infailliblement le mépris & la tranſgreſſion des loix :

(*a*) Voyez D. Mabill. *ſæc* II *Ben. p.* 679. *Obſervat. præv.*

(*b*) *Quod ſi & principes regni Francorum, qui tempore vitæ ejus jus regium tenuerunt, aliquis quærere voluerit, quamquàm id non facilè, propter hiſtoriarum ſemiplenam indaginem, fieri videatur poſſe, &c.* Supplem. V. S. Aman. ſæc. II Bened.

d'où il s'ensuit qu'au lieu de fonder un systême de gouvernement sur des faits arrivés pendant les troubles, on doit les regarder, quand ils sont contraires à l'usage observé jusques-là, comme des preuves du systême opposé : c'est ainsi que l'exception confirme la regle. Quand nous lisons dans l'histoire de Louis le Gros que la plus grande partie de la Noblesse Françoise se révolta contre ce Prince ; & qu'un Comte de Corbeil, aspirant à la Royauté, disoit à sa femme : *Ceignez-moi mon épée; le Comte de Corbeil la reçoit de vous, le Roi de France la remettra ce soir entre vos mains :* (*a*) nous ne concluons pas de ces paroles séditieuses, que le Comte eût aucun droit sur la couronne qu'il vouloit usurper. Charles VI vivoit encore, lorsque par un traité conclu à Troyes en 1420, Henri V, Roi d'Angleterre, fut déclaré Régent & héritier du Royaume, au préjudice de Charles VII. *Il y eut en outre*, dit Jean Juvenal des Ursins, *plusieurs promesses qu'il ne faut ja reciter pour l'iniquité & mauvaistié d'icelles : & toutes gens d'entendement doivent le tout reputer de nulle valeur ou effet.* (*b*) Rappellons, si nous le pouvons, ces jours malheureux, où le faux zéle de la Religion retraça aux yeux de nos peres les mêmes désordres que l'ambition de quelques particuliers avoit excités dans la premiere race : aujourd'hui que nous lisons sans passion & sans intérêt, l'histoire du commencement du regne d'Henri IV. Nous ne décidons pas sur la proclamation de Charles X, que les François, dans la troisiéme race, fussent les maîtres de choisir, entre tous les Princes de la maison regnante, celui qui leur paroissoit le plus digne de gouverner. Quelques révoltes passageres ne forment pas un préjugé contre les loix fondamentales d'un Etat, & contre la pratique constante de plusieurs siécles : c'est par cette judicieuse réflexion qu'un de nos plus illustres confreres répondoit avant moi aux sophismes de Du Haillan & du Jurisconsulte Hotman. (*c*)

(*a*) *Præbe, nobilis comitissa, nobili comiti splendidum ensem lætabunda ; quia qui Comes à te recipit*, Rex hodie tibi reddet. *Surger. vita Ludov. Grof. Du Chesf. t. 4, p. 302.*

(*b*) Jean Juven. des Ursins, p. 377, & les Annotat. de Godefroy. p. 695.

(*c*) M. l'Abbé de Vertot, Mémoires de cette Académie, t. 4, p. 679.

Je reprends la ſuite des Rois & ma méthode ordinaire.

Après la mort de Clotaire III, Thiéri ſon frere fut déclaré ſon ſucceſſeur. (*a*) Ainſi s'accomplit la prédiction que lui avoit faite S. Anſbert, alors Moine de Fontenelle, & depuis Evêque de Rouen, *qu'il regneroit un jour par droit d'hérédité.* (*b*) Il étoit d'uſage, dit l'anonyme qui a écrit la vie de S. Léger, d'appeller les grands à la proclamation du nouveau Roi; afin de rendre la cérémonie plus auguſte. (*c*) Ebroïn, Maire du Palais, négligea de faire ſçavoir aux Seigneurs de Neuſtrie, que Thiéri étoit ſur le thrône; & joignant l'inſulte au mépris, il envoya ordre à ceux qui étoient en marche, de retourner chez eux, ſans approcher du lieu *où étoit le Roi.* (*d*) Thiéri avoit ce nom avant que les grands fuſſent arrivés pour conſentir à ſa proclamation : leur conſentement ne faiſoit pas les Rois. La conduite d'Ebroïn irrita la Nobleſſe, qui prévit ce qu'elle avoit à craindre de l'humeur impérieuſe du Maire du Palais. Dès-lors tous les eſprits & tous les cœurs ſe tournerent vers Childeric, Roi d'Auſtraſie, en qui l'on crut devoir chercher un défenſeur contre la tyrannie dont on étoit menacé. Childeric fut déclaré Roi de Neuſtrie & de Bourgogne : (*e*) tandis que l'infortuné Thiéri, victime innocente de l'orgueil de ſon Miniſtre, ſe vit arrêté & conduit au Monaſtère de S. Denys. Son malheur n'abbattit point ſon courage : Childeric lui ayant demandé ce qu'il vouloit lui-même que l'on fît de lui; *J'attendrai*, répondit-il, *le jugement*

(*a*) *Chlotarius rex puer obiit... Theudericus autem frater ejus* rex elevatus eſt *Francorum.* Geſt. Reg. Franc. Du Cheſ. t. 1 p.

(*b*) *Ipſumque* ex ſucceſſione hereditariâ *regni faſtigia ampliùs conſcendere debere intimaret.* V. S. Anſb. n. 11 ſæc. 2 Bened. La vie de S. Anſbert a été écrite par un preſque contemporain.

(*c*) *Sed cùm Hebroïnus ejus fratrem germanum nomine Theodericum convocatis optimatibus ſolemniter*, *ut mos eſt*, *debuiſſet ſublimare in regnum*, *ſuperbiæ ſpiritu tumidus eos noluit deinde convocare.* V. S. Leodeg.[r] per Anonym. c. 3 ſæc. 2 Bened.

(*d*) *Cumque multitudo Nobilium*, *qui* ad regis novi *properabant occurſum*, *mandante Ebroïno itineris accepiſſent repudium.* Ibid.

(*e*) *Et quia metuebant hujus ponderis jugum quod per eumdem ſuſtinuerant ſub rege Hlotario.... Hildericum in tota* ſublimaverunt *regno Francorum.* Urſinus in vita S. Leodeg. c. 4. Voyez la vie du même Saint, écrite par un anonyme. c. 3.

de Dieu ſur l'injuſtice que l'on vient de commettre, en me déthrônant: (*a*) eſpéce de proteſtation qui nous inſtruit de ſon droit. Il fut vengé : Childeric aſſaſſiné avec ſa femme & ſon fils Dagobert, qui ne nous eſt connu que par un paſſage de la vie de S. Lantbert, Evêque de Lyon, (*b*) mourut vers l'an 674, & auſſi-tôt après Thiéri fut élevé au Royaume : (*c*) c'eſt-à-dire, ſelon un Ecrivain contemporain, qu'*il rentra dans ſes Etats ;* (*d*) qu'*il reprit*, ſelon un autre, *la dignité dont on l'avoit injuſtement dépouillé ;* (*e*) qu'*il fut rétabli*, ſelon un troiſiéme, *dans la poſſeſſion d'un bien dont on lui avoit ôté la jouiſſance.* (*f*) Auſſi Thiéri lui-même dans une charte poſtérieure à ſon rétabliſſement, parle de ſa dépoſition *comme d'une ſimple ſuſpenſion des droits de ſa naiſſance, que ſa trop grande jeuneſſe l'avoit empêché d'exercer plutôt.* (*g*)

Pendant qu'il recouvroit la Neuſtrie & la Bourgogne, les Auſtraſiens obéiſſoient à un autre Souverain. Ebroïn ſorti du Monaſtère de Luxeu, dans lequel on l'avoit enfermé, ſe ſouvenoit que ſa fierté avoit autrefois cauſé tous les malheurs de Thiéri ; & craignant le juſte reſſentiment de ce Prince, il chercha à s'aſſurer, par un nouveau crime, l'impunité du premier : il débita que Thiéri étoit mort ; (*h*) & dans cette circonſtance, montrant au peuple un certain Clovis, qu'il diſoit fils de Clotaire III, il le fit reconnoître pour Roi d'Auſtraſie. L'impoſture ne pouvoit être concertée avec plus d'adreſſe : en ſuppoſant Thiéri mort ſans enfans, & Clovis fils de

(*a*) *Hoc ſolùm quod* injuſtè fuerat de loco regni dejectus, *judicem ſibi Deum cœli eſt expectare profeſſus.* Ibid.

(*b*) *Rex Hildericus........ unà cum conjuge... filioque nomine Dagoberto, vitâ & regno privatus eſt.* Vita S. Lantb. ſæc. 2 Bened.

(*c*) *Hilderico rege defuncto, ejus germanus Theodericus* in regno ſublimatur. *Urſ. Vita S. Leodeg. c.* 7.

(*d*) Recuperato *regno.* Vita S. Leod. per Anonym. c. 8.

(*e*) *Regalem*.... recepit *dignitatem.* Supplem. Vit. S. Amandi. c. 9 ſæc. 11 Bened.

(*f*) *In regno Francorum* reſtitutus eſt. *Chron. S*[ti] *Med. Spicil. t.* 2 *fol. p.* 487.

(*g*) *Dum & nos divena pietas ad legitimâ ætate fecit pervenere, & in ſolium regni parentum noſtrorum* ſuccidire *oportit.* D. Mabill. Diplom. l. 6.

(*h*) *Omnes cum Sacramento Theodericum regem aſſerebant fuiſſe defunctum.* Vita S. Leod. per Anonym. c. 9.

Clotaire III, (*a*) le Royaume devoit passer à Clovis, neveu de Thiéri, selon la supposition. Or, si le faux Clovis ne fut reconnu qu'à la faveur de la double imposture d'Ebroïn, il est manifeste que, suivant la loi de la nation, la couronne appartenoit au plus proche parent du dernier Roi.

Il arriva, par l'intrusion du faux Clovis, que l'Austrasie eut deux Rois dans le même temps : car une partie de ce Royaume obéissoit à Dagobert II, qui, relegué autrefois en Ecosse par Grimoalde, avoit été ramené en France par les soins d'un Anglois nommé Vilfrid, vers l'an 672, selon la Chronologie du P. Mabillon, dans le *supplément à la Diplomatique*. (*b*) Dagobert, fils de Sigebert III, étoit ainsi rentré dans les droits de sa naissance : *après un long exil*, dit l'Auteur d'une vie manuscrite de S. Memmius, Evêque de Châlons, *il revint dans ses Etats*:(*c*) voilà celui qui *m'a rendu à mon peuple*,(*d*) disoit Dagobert, en présentant S. Vilfrid aux Seigneurs de sa Cour : *Quel est donc mon crime*, répondoit le même S. Vilfrid à ceux qui lui reprochoient d'avoir favorisé le retour du Prince ? *J'ai secouru un Roi dethrôné injustement ; j'ai contribué à le rétablir sur son thrône ; il doit à mon zéle une couronne qui lui appartenoit héréditairement : si je suis coupable, punissez-moi.* (*e*)

Dagobert II profita des divisions qui troubloient l'Austrasie, pour se mettre en possession de l'autre partie de ce Royaume. Il s'en rendit le maître ; mais il ne le gouverna

(*a*) *Quanti enim per hoc calliditatis figmentum, Theodericum tunc defunctum & Clodovæum Clotarii esse filium crediderunt.* Id. n. 8.

(*b*) *Supplem Diplom. c.* 7. *n.* 8. Le même P. Mabillon, dans la Chronologie qui est à la tête du second siécle Bénédictin, place le retour de Dagobert sous l'an 675, & dans une note sur la vie de Ste Salaberge. (*sæc.* 2 *Bened.*) sous l'an 679.

(*c*) *Ipse est qui post longam pressuram* reversus est ad propria regna. *Exeges. Dagob.* A la tête du 3e volume des Actes des Saints, du mois d'Avril, *n.* 19. Je ne puis citer ce passage que sur la foi du P. Henschenius, qui le rapporte comme tiré d'une vie manuscrite de S. Memmius ou Minius, *S. Mesme* ou *S. Menje* : il promet de la donner au 5 d'Août.

(*d*) *En, vobis cujus merui tutamine* reddi. *Vita Metrica S. Vilfr. n.* 25, *sæc.* 3 *Bened.* Cette vie a été écrite au xe siécle.

(*e*) *Si non jure, inquit, feci, cum regem regno injustè depulsum, quantùm in me fuit*, hæreditariæ dignitati præfeci... *pœnas justæ ultionis promtissimè pendam.* Alia Vita S. Vilfr. n. 37. Ibid.

pas long-temps : il mourut vers l'an 679, & ne laiſſa point de fils. Les Auſtraſiens craignant de tomber ſous la domination d'Ebroïn, Maire du Palais de Neuſtrie, ne voulurent point ſe ſoumettre à Thiéri, qui devenoit, par la mort de Dagobert, l'héritier légitime de l'Auſtraſie. Ce Royaume ceſſa d'avoir des Rois : Pepin & Martin en furent déclarés Ducs ou Gouverneurs. (*a*) Le P. Henſchenius, qui ſoupçonne Thiéri d'avoit fait aſſaſſiner Dagobert, croit que les Ducs Pepin & Martin ne ſe révolterent contre le Roi de Neuſtrie, qu'afin de venger la mort de leur Souverain. (*b*) Mais ſans examiner quel fut le motif ou le prétexte d'une révolution qui démembroit près de la moitié de la Monarchie, on n'en conclurra pas que les Auſtraſiens euſſent le pouvoir de changer la forme de leur gouvernement, pour le rendre ariſtocratique, de monarchique qu'il étoit : pendant que la maiſon Mérovingiene ſubſiſtoit encore, & fourniſſoit des Princes iſſus du premier Roi, auſquels le droit de ſuccéder devoit être tranſmis, ſelon l'ordre que l'inſtitution primordiale avoit réglé. Cet exemple ne prouve donc rien contre ma thêſe ; il ne peut être enviſagé que comme une ſuite naturelle de la décadence de l'autorité royale, & comme un monument de l'ambition des Miniſtres, qui oſoient tout entreprendre, parce qu'ils pouvoient tout exécuter. (*c*)

Pepin devenu, par la mort de Martin, ſeul Duc d'Auſtraſie, prit les armes contre Thiéri ; & bientôt, fier de ſa victoire, il contraignit ſon Souverain à le prendre pour Maire de ſon Palais. Cependant Pepin conſerva l'ancienne forme du gouvernement. Content de regner ſous le nom du Roi légitime,

(*a*) *In Auſter quoque.. Martinus Dux & Pippinus.. dominabantur.* Contin. Fredeg. n. 97 ; vide etiam n. 109. Ce continuateur écrivoit en 735. On lit de même dans la Chronique de Moiſſac, qui finit à l'an 818, & qui paroît avoir été écrite dans ce même temps : *Pippinus & Martinus, decidentibus regibus, dominabantur in Auſter.* Du Cheſne, t. 3, p. 135.

(*b*) *Henſchen. Diatriba de tribus Dagob. p.* 133.

(*c*) *Quaſi verò in illâ perturbatione temporum, cùm omnia ex Majorum domûs regiæ arbitrio penderent, ordo aliquis in Galliis exactè ſervaretur, & veteris moris Francici potiùs quam Præfecti Palatii voluntatis ratio haberetur.* Adr. Valeſ. Obſerv. de Dagoberto defenſio. c. 9.

il en

il en laiſſa le titre à Thiéri, *par un reſpect religieux ſur ſa naiſſance* (*a*), diſent les Annales de Metz, qui doivent avoir une grande autorité, quand elles ſont favorables aux Mérovingiens.

Thiéri III mourut vers l'an *692*. Il avoit deux fils, Clovis & Childebert: *l'aîné ſeul lui ſuccéda* (*b*); parce que la Neuſtrie & la Bourgogne, ainſi que je l'ai déja obſervé, ne formoient, depuis long-temps, qu'un même Royaume indiviſible. Le Continuateur de Fredegaire dit que *les François élûrent Clovis* (*c*). Je ne m'arrête pas à détruire le foible argument que l'on pourroit tirer de cette expreſſion: un terme ſeul, qu'un Ecrivain a ſouvent haſardé mal-à-propos, ou qui lui a échappé ſans réflexion, ne ſuffit pas pour établir un ſyſtême.

Clovis III mourut ſans enfans en *695*. *Son frere Childebert, ſurnommé* le Juſte, *s'aſſit ſur ſon thrône* (*d*), dit le même Hiſtorien, qui avoit paru inſinuer que Clovis III vint à la Couronne, par voie d'élection; mais qui en ſe ſervant ici d'une expreſſion plus meſurée, nous donne lieu de penſer qu'il employoit l'une ou l'autre indifféremment & ſans choix, & que l'on ne doit appuyer aucune conſéquence, ſur l'uſage qu'il en a fait.

Les deux Hiſtoriens contemporains s'accordent ſur la ſucceſſion de Dagobert fils de Childebert III. *Il régna*, dit l'un, *en la place de ſon pere* (*e*): *Il s'aſſit* dit l'autre, *ſur le thrône de ſon pere* (*f*). Un Ecrivain anonyme ajoûte qu'il n'y eut aucun intervalle *entre la mort du pere & la ſucceſſion du fils, quoique le fils fût encore enfant* (*g*).

(*a*) *Nomen illi regis* inæſtimabili pietate *reſervavit*. Annal. Mett. Du Ch. t. 3, p. 265. Ob regii nominis reverentiam. *Ibid. p* 266.

(*b*) *Obiit autem Theudericus rex*..... *Clodovæus filius ejus puer* regalem ſedem ſuſcepit. *Geſt. Reg. Franc. Du Ch. t.* 1, *p.* 718.

(*c*) *Clodovæum filium ejus parvulum* elegerunt *in regnum* Contin. Fred. n. 101.

(*d*) *Rex Clodovæus*... *mortuus eſt*..... *Childebertus frater ejus* in regnum reſedit. *Ibid.*

(*e*) Regnavit*que Dagobertus filius ejus* pro eo. *Geſt. Reg. Franc. Du Ch. pag.* 719.

(*f*) *Dagobertus filius ejus ſedem regni patris ſui* accepit. *Cont. Fred. c.* 104.

(*g*) *Childebertus verò mox ut migravit ad Dominum*, *regnum ejus* ſuſcepit *filius ejus adhùc puer*. Du Cheſ. t. 1, p. 795.

Dagobert III, qui avoit commencé à régner en 711, mourut en 715. Il laiſſoit un fils au berceau, qui ne lui ſuccéda pas immédiatement. L'eſprit de ſédition étoit alors répandu ſur toute la face de la France. La nation qui venoit d'eſſuyer, ſous pluſieurs Rois de ſuite, tous les malheurs d'une longue minorité, craignit que celle de Thiéri ne lui en attirât de nouveaux : on fit diſparoître le jeune Thiéri; c'étoit le nom du fils de Dagobert III, on l'enferma dans le monaſtère de Chelles : le peuple crut, ou plutôt feignit de croire, que le dernier Roi étoit mort ſans poſtérité. On ſe ſouvint alors que Childeric II, mort en 674, avoit laiſſé un fils, qui vivoit dans l'obſcurité du cloître, où Ebroïn l'avoit confiné; les François l'en tirerent, & le reconnurent pour leur Roi, ſous le nom de Chilperic (*a*). Dans l'opinion qu'ils vouloient accréditer, que la branche de Thiéri III venoit de finir en Dagobert III. Le fils de Childeric frere de Thiéri ſe trouvoit le parent le plus proche, & l'héritier préſomptif du Royaume. Ce fut en effet à ce titre, dit un ancien Ecrivain, que l'on proclama Chilperic (*b*). La filiation de ce Prince eſt prouvée par les Chartes, où il appelle Dagobert III *ſon couſin*, Clotaire III *ſon oncle*, & Childeric II *ſon pere* (*c*).

Thiéri IV, ſurnommé *de Chelles*, parce qu'il avoit été élevé dans le monaſtère de ce nom, ſortit de ſa priſon, après la mort de Chilperic Daniel, & fut rétabli en 721 ſur le thrône de Dagobert III, dont il étoit fils, ſelon l'Ecrivain anonyme des *Geſtes*, qui vivoit ſous le regne de Thiéri (*d*).

(*a*) *Franci poſt hæc Danielem quondam clericum cæſarie capitis creſcente in regno ſtabiliunt, eumque Chilpericum nuncupant.* Contin. Fred. cap. 106. Geſt. Reg. Franc. Du Cheſ. p. 719.

(*b*) *Quia deficiente proſapiâ regum, illum quem* propinquiorem Meroveis *invenire poterant, ſtatuêre.* Fragm. Ercamb. Du Cheſ. t. 1, p. 781.

(*c*) Ces Chartes ſe trouvent dans les Mêlanges curieux du P. Labbe, *pp.* 436, 437, 438. Dans la Lande, *Supplem. Concil. Gall. p.* 73. Dans la Diplomat. *l.* 6, & au 3[e] *ſiécle Benedic. part.* 2, *pp.* 622, 623.

(*d*) *Mortuus quidem eſt poſt hæc Chilpericus...... Franci vero Theudericum II. Calâ monaſterio enutritum, filium Dagoberti junioris*, regem ſuper ſe ſtatuunt, *qui uſque nunc in regno ſubſiſtit.* C'eſt ainſi que l'Ecrivain des *Geſtes* finit ſon hiſtoire. *Du Cheſ. t.* 1, *p.* 720. Selon une ancienne Chronique, Thiéri

Deux Chartes données par ce Prince, l'une à Heriſtal, l'autre à Zulpic, dans le Royaume d'Auſtraſie, prouvent qu'il fut reconnu non-ſeulement pour Roi de Neuſtrie & de Bourgogne, mais encore pour Roi d'Auſtraſie (*a*). Il mourut vers l'an 738, & laiſſa un fils nommé Childeric (*b*), qui devoit être fort jeune (*c*).

Le ſort de cet enfant étoit entre les mains de Charles Martel : l'ambitieux Miniſtre, occupé du ſoin de préparer les François à l'uſurpation, que ſon oncle Grimoalde avoit tentée ſans ſuccès, que ſon pere Pepin n'avoit oſé entreprendre, & qu'il méditoit lui-même depuis long-temps, ne fit point proclamer Childeric. Le thrône demeura vacant; & quoique Charles remplît toutes les fonctions de la Royauté, il ne prit que le titre de Duc ou de Prince des François; *il aima mieux commander aux Rois, que d'être Roi lui-même* (*d*). Il eſpéroit peut-être que la nation, qui ne gagnoit rien à l'interregne, puiſque, ſous un nom populaire en apparence, elle étoit ſoumiſe aux loix d'un Souverain, lui déféreroit la qualité qu'il ſembloit refuſer : il ſuffiſoit du moins à ſes vûes, que les François s'accoutumaſſent inſenſiblement à n'être plus gouvernés par la maiſon Mérovingiene. Cependant il céda, ſoit aux ſentimens de reſpect dont il étoit prévenu pour le ſang de Clovis, ſoit à la crainte d'irriter le peuple toujours attaché à ſes uſages : & après un interregne de cinq ans, il

étoit frere de Chilperic Daniel. *Chron. VVirſib. Miſcell. Baluz. t.* 1, *pag.* 502; mais l'autorité d'un Contemporain m'a paru préférable à celle d'une Chronique du XI[e] ſiécle. Le P. Henſchenius, *De trib. Dagob. l.* 3, *c.* 4, a ſuivi la Chronique. La conſéquence eſt toujours la même, en faveur de mon ſentiment. Le P. Papebroch croit que le Dagobert, dont Thiéri étoit fils, eſt Dagobert II. *Propyl. ad t.* 2, *April. p.* 3.

(*a*) Le P. Labbe, Mêlanges curieux, *p.* 439.

(*b*) La Chronique de Fontenelle dit expreſſément que Childeric étoit fils de Thiéri : *Anno undecimo Theoderici regis patris Hilderici demùm regis noviſſimi ex genere Merovingorum.* c. 8. Spicil. t. 2, fol. p. 271. L'autorité de cette Chronique, qui paroît avoir été écrite ſous le regne de Louis le Débonnaire, doit l'emporter ſur les monumens poſtérieurs qui font Childeric fils de Chilperic Daniel.

(*c*) *Coint. an.* 737, *t.* 4, *pag. ult. Adr. Val. l.* 25, *p.* 554.

(*d*) C'eſt le ſens de l'Inſcription, qui a été miſe ſur ſon tombeau : *Non vult regnare, ſed Regibus imperat ipſe.* J. Bignon de l'Excell. des Rois, p. 354.

déclara Childeric, Roi de toute la Monarchie (*a*).

La conféquence qui réfulteroit de la conduite de Charles Martel, s'il pouvoit en réfulter quelqu'une, feroit néceffairement celle-ci; qu'un feul particulier étoit le maître d'abolir la Royauté. Cet évenement eft encore un de ceux qui ne fçauroient rien prouver, parce qu'ils prouvent trop. Au refte, cet interregne, que le fçavant P. Sirmond a découvert le premier (*b*), eft le feul que l'on ait remarqué dans toute la premiere race. Si le Royaume avoit été électif, en quelque fens que l'on entende ce terme, chaque mutation auroit eû fon interregne: parce que le fucceffeur eft incertain, pendant la vacance, fuivant cette obfervation de J. Bignon, *aux Etats électifs, advenant le décès du Prince, il y a interregne, pendant lequel on tombe en Anarchie* (*c*). Pourquoi donc, l'hiftoire ne nous a-t-elle tranfmis, avec le nom de Charles Martel, aucun des noms des Seigneurs François, qui auroient dû, comme lui, gouverner la France, depuis la mort d'un Roi, jufqu'à l'élection de fon fucceffeur? pourquoi ne nous refte-t-il aucunes Chartes, qui, comme la donation citée par le P. Sirmond (*d*), ayent pris leurs dates de l'interregne? pourquoi ne trouvons-nous dans le recueil de Marculfe, ni la formule qui auroit été ufitée pour l'élection, ni le modéle de la lettre que le Régent du Royaume auroit dû écrire aux Comtes de chaque Province, pour leur apprendre fur qui le choix feroit tombé; comme nous y trouvons le modéle de l'Edit que les Rois adreffoient aux mêmes Comtes, pour leur donner avis qu'ils avoient affocié tel de leur fils au gouvernement de l'Etat (*e*)? Cet argument, quoique purement *négatif*, n'eft pas indigne de l'attention d'un Critique.

Childeric III commença à régner en 743, puifque le Concile affemblé à Soiffons en 744, eft daté de la feconde

(*a*) *His temporibus Hildericus in regno Francorum* fubftituitur. *Geneal. Reg. Franc. Du Ch. t.* 1, *pag.* 796. Plufieurs paffages de différens Hiftoriens fuppofent la proclamation de Childeric.

(*b*) *Concil. Gall. t.* 1, *p.* 621 *in notis.*

(*c*) De l'Excell. des Rois, *p.* 274.

(*d*) *Ut fuprà.*

(*e*) *Marcul. l.* 1. *form.* 40. *Edit. Bign.*

année de ſon regne (*a*). La proclamation de ce Prince cauſa peu de changement dans l'Etat ; elle y fit auſſi peu de bruit : les Ecrivains contemporains ou voiſins de ce temps-là ont affecté de n'en point parler. En nommant le Prince que Pepin venoit de déthrôner, en le comptant parmi les Rois de la premiere race, ils craignoient de rappeller le ſouvenir d'un attentat que les Rois de la ſeconde avoient intérêt de faire oublier.

Pepin, que la mort de Grippon & la retraite de Carloman avoient rendu ſeul Maire du Palais, dans toute l'étendue de la monarchie, crut qu'enfin l'heure étoit venue de conſommer le grand ouvrage, qui avoit été l'objet de l'ambition de toute ſa famille. Plus entreprenant, ou, pour mieux dire, plus heureux que ſon grand oncle, ſon grand pere & ſon pere, puiſqu'il trouvoit la France ébranlée par les violentes ſecouſſes qu'elle avoit eſſuyées ſous ſes prédéceſſeurs, il fit deſcendre Childeric du thrône de ſes peres, lui fit couper les cheveux, & l'enferma dans le Monaſtère de Sithiu, plus connu aujourd'hui ſous le nom de S. Bertin (*b*). Son fils Thiéri fut envoyé, peu de temps après, dans celui de Fontenelle, où il vécut dans l'obſcurité, & peut-être dans l'ignorance de ſon état (*c*). Si l'on en croit les Annaliſtes de la ſeconde race, Childeric ne régnoit pas légitimement ſur les François : *il n'avoit jamais dû être appellé du nom de Roi* (*d*). Ainſi l'on cherchoit à jetter des doutes & des ſoupçons ſur le droit de ce malheureux Prince, afin de juſtifier l'uſurpateur qui l'avoit dépouillé de ſes Etats.

(*a*) *Sirm. Concil. Gall. t.* 1, *p.* 543.

(*b*) *Hildericus rex Merovingorum ex genere ortus depoſitus tonſuſque ac in monaſterium Sancti Audomari, quod dicitur Sithiu, truſus eſt.* Chr. Font. c. 14. Spicil. t. 2, fol. p. 276. V. Annal. Bert. Du Cheſ. t. 3, p. 151.

(*c*) Selon le plus grand nombre des monumens hiſtoriques, Childeric n'avoit point de fils ; j'ai ſuivi la Chronique de Fontenelle qui lui en donne un : *Cujus* (Childerici) *filius nomine Theodericus, in hoc monaſterio anno ſequenti Clericus effectus collocatus eſt :* Spicil. *ut ſuprà*, *p.* 277. Cette Chronique, écrite moins d'un ſiécle après la dépoſition de Childeric, par un Moine du même monaſtère, où Thiéri fut enfermé, m'a paru devoir l'emporter ſur les monumens qui lui ſont contraires.

(*d*) *Childericus verò, qui* falsò *rex vocabatur*, *&c.* Annal. Bertin. *ut ſuprà.*

Le P. le Cointe rapporte la dépoſition de Childeric III à l'an 752. L'élevation de Pepin n'a jamais dû être citée comme un exemple d'élection juridique. Le Royaume n'étant pas vacant, l'élection ne pouvoit avoir lieu. Il eſt évident que les François n'ont pû avoir le droit d'élire Pepin, qu'ils n'ayent eu en même temps celui de déthrôner Childeric; & que ſi la dépoſition de l'un avoit été injuſte, le couronnement de l'autre étoit au moins vicieux dans ſon principe. Or, je ne penſe pas que le Juriſconſulte Hotman *(a)*, & ceux qui, après lui, ont donné cette révolution, comme une preuve déciſive de leur ſentiment, ayent jamais prétendu attribuer aux Sujets le pouvoir de dépoſer leurs Souverains. Le ſerment le plus inviolable & le plus ſacré lioit les François à Childeric: Pepin, né Sujet comme les autres, lui devoit la même fidélité: il oſa ſe révolter contre ſon Roi; il entraîna toute la nation dans ſa révolte. Mais, ne pouvant enfin ſe diſſimuler à lui-même qu'il n'étoit monté ſur le thrône que *par un parjure*, ſelon l'expreſſion de Théophane *(b)*, il ſe jetta aux pieds du pape Etienne, & *le pria de l'abſoudre*. En ſe ſoumettant à l'abſolution, Pepin reconnut qu'il étoit coupable; & par l'aveu de ſon crime, il rendit un témoignage ſolemnel au droit des Mérovingiens.

Je finis ce Mémoire par une réflexion que fait le même Théophane, ſur le couronnement de Pepin; elle renferme ſeule une preuve complete de ma propoſition. *Pepin*, dit-il, *eſt le premier qui ſoit devenu Roi des François, autrement que par*

(a) *Hotom. Francogal. c. 6, p. 52.*

(b) *Λύσαντες αὐτὸν* ΤΗ͂Σ ἘΠΙΟΡΚΊΑΣ ΤΗ͂Σ ΠΡῸΣ ΤῸΝ ῬΗ͂ΓΑ *τοῦ αὐτοῦ Στεφάνου. Theoph. Chronog. Edit. Lup. p.* 337. Je ne ſçai pourquoi l'Interpréte Latin a oſé affoiblir le ſens de ce paſſage, qu'il rend ainſi: *Cùm interim ipſe Stephanus eum à perjurii in Regem admiſſi metu abſolviſſet.* Ibid. p. 338. Dans Théophane, Pepin reçoit l'abſolution *d'un parjure*, qu'il a commis contre ſon Roi: dans le Traducteur, Pepin eſt ſeulement relevé *de la crainte* qu'il a d'avoir commis un parjure. Je ſerois moins ſurpris de cette infidélité, ſi la verſion latine étoit l'ouvrage de quelque ennemi de notre nation: mais le Traducteur de Théophane étoit François; & ſa traduction a été imprimée au Louvre en 1655. Dans ces circonſtances, la faute que j'ai remarquée change de nature & de nom; ce n'eſt plus qu'un défaut d'exactitude.

le droit de la naiſſance (*a*). Juſqu'à l'uſurpation de Pepin, le Royaume de France avoit donc toujours été ſucceſſif-héréditaire. C'eſt ce que j'avois entrepris d'établir.

(*a*) Προηγεῖται τοῦ ἔθνους ΠΡΩ͂ΤΟΣ, ΟΥ̓ ΚΑΤᾺ ΓΈΝΟΣ. *Ibid.*

DISSERTATION DE L'ETABLISSEMENT DES LOIX SOMPTUAIRES PARMI LES FRANÇOIS.

Par M. l'abbé De Vertot.

IL n'eſt pas ſurprenant que dans l'ancien recueil des loix ſaliques, on n'en trouve aucune qui ait eu pour objet la réforme du luxe. Comme ce vice n'eſt ordinairement produit que par les richeſſes & l'abondance, on ne l'a guères vû paroître dans le commencement des Empires, & quand les Etats ont commencé à ſe former : ce ſont ordinairement des Conquerans qui l'ont rapporté avec les dépouilles des pays conquis. Ce ne fut que l'an 536 de Rome, que les Romains furent obligés, pour réprimer ce déſordre, d'avoir recours aux loix ſomptuaires. 3 de Mai 1720.

Les François ignorerent encore plus long-temps le mal & le remede. Cette nation, comme on ſçait, habitoit autrefois au de-là du Rhin, ſoit, dit un ancien Hiſtorien, qu'elle en fût originaire, ou qu'elle fût venue s'y établir de plus loin. Tant qu'ils reſtérent dans la Germanie, leurs maiſons, ou plutôt leurs cabanes n'étoient bâties que de bois, encore ſans être dolé, & couvertes ſeulement de chaume, comme le rapporte Tacite. Les hommes n'avoient ordinairement pour habit qu'un ſayon fait de gros drap ou de peaux,

le poil en dehors, & attaché avec une ſeule agraffe; quelques-uns ajoûtoient une eſpéce de pantalon fort étroit. C'eſt ainſi qu'ils parurent dans les Gaules ſous la conduite de Clodion, *veſte ſtricta*, dit Apollinaris Sidonius, *ac ſingulos artus exprimente:* l'or & l'argent leur étoient inconnus, ou du moins n'entroient point dans le commerce. Perſonne parmi eux n'avoit de fonds de terre en propre, leurs Chefs leur en aſſignoient tous les ans une certaine meſure proportionnée à leurs beſoins : ainſi la terre, le ſujet aujourd'hui des guerres entre les Princes, & des procès entre les particuliers, leur ſervoit de patrimoine univerſel, où tous avoient droit, & où chacun avoit part. Et ſi le dérangement des ſaiſons produiſoit la ſtérilité & trompoit leurs eſpérances, ils alloient en courſe, & faiſoient leur recolte ſur les terres de leurs ennemis, *etenim hæc illis ſervitus eſt nullos habere quos deprædentur.*

Une vie libre, mais ſauvage, des mœurs féroces, le peu de commerce qu'ils avoient avec des nations policées, l'ignorance des commodités; tout contribuoit à éloigner le luxe de leurs cabanes; & nous ne pouvons nous faire une idée plus juſte de ces premiers temps, qu'en les comparant au genre de vie que menent encore aujourd'hui les Hurons & les Iroquois.

Quand nos premiers Rois eurent paſſé le Rhin, les guerres continuelles qu'ils eurent à ſoutenir contre les Romains, les Bourguignons & les Viſigots, & ſouvent même des guerres civiles, ne leur permirent guères de rechercher des parures ſuperflues : les François tiroient leur principal ornement de leurs armes, qui étoient ordinairement d'un fer ou d'un acier bien poli; & on voit dans Grégoire de Tours le premier de nos Hiſtoriens, que Clovis, dans une revûe générale de ſon armée, prit occaſion du mauvais état où il trouva la hache d'armes d'un ſoldat qui lui avoit manqué de reſpect dans une autre occaſion, pour lui en fendre la tête.

Ce Prince, au rapport de l'Hiſtorien François, entreprit la conquête des Gaules ſans avoir ni or ni argent, *Cum hoc faceret*, dit-il, *neque aurum, neque argentum habebat.* Thiéri ſon

ſon fils aîné fut charmé d'avoir eu un baſſin d'argent pour ſa part des dépouilles de Bazin, Roi de Thuringe : ce fut un bijou pour ce Prince encore barbare, & peut-être le premier qui eût paru ſur la table de nos Rois. Mais rien ne prouve mieux combien dans toute cette premiere race on étoit éloigné de tout ce qui approchoit du luxe, que la Baſterne ou le Chariot traîné par deux bœufs, & conduits par un bouvier, dont nos Rois ſe ſervoient pour voiture, *Quocumque eundum erat, carpento ibat*, dit Eginard, *quod bobus junctis & bubulco, ruſtico more agente trahebatur :* on voit que la Baſterne de nos premiers François n'étoit pas tout-à-fait auſſi magnifique que nos Berlines, quoique l'invention de ces deux voitures vienne à peu près du même pays.

On ſçait que le Royaume de France devint un grand Empire ſous Charlemagne : cependant cet Empereur au milieu de cette foule de Princes, de grands Seigneurs & de Capitaines de différens pays & de différentes nations qui compoſoient une Cour nombreuſe & magnifique, conſerva toujours dans ſes habillemens la ſimplicité de ſes ancêtres. On le voyoit toujours vêtu à la Françoiſe, *veſtitu patrio, hoc eſt Francico, utebatur*, à moins qu'il ne fût obligé de donner audience à des Ambaſſadeurs, ou qu'il ſe trouvât dans ces aſſemblées générales, où la majeſté de l'Etat doit paroître dans le Souverain : hors ces occaſions, ſon habillement différoit peu de celui même du peuple, *aliis autem diebus, habitus ejus parùm à communi ac plebeio diſcrepabat.* Il portoit en hyver, dit Eginard, un pourpoint fait de peaux de loutre, ſur une tunique de laine avec un ſimple bordé de ſoye : il mettoit ſur ſes épaules un ſayon de couleur bleue, & pour chauſſures & pour brodequins, il ſe ſervoit de bandes de diverſes couleurs, croiſées les unes ſur les autres, *ex pellibus lutrinis thorace confecto humeros pectuſque tegebat :* il s'enveloppoit enſuite d'un long manteau, fait d'une maniere ſinguliere ; par devant & par derriere il touchoit aux pieds, & il étoit ſi court par les côtés, qu'à peine approchoit-il des genoux, *ultimum habitus eorum erat pallium Canum vel Saphirinum, quadrangulum duplex, ſic forma-*

tum ut cum imponeretur humeris, ante & retrò pedes tangeret, de lateribus verò vix genua contegeret.

Tel étoit à peu près l'habillement des François; mais comme la nouveauté a de grands charmes pour les hommes, les François ayant vû aux Gaulois de petits manteaux bigarrés de différentes couleurs, ils les préférerent aux grands manteaux, sous prétexte qu'ils étoient trop embarrassans. L'Empereur, dit le Moine de S. Gal, dissimula d'abord ce changement; mais s'étant apperçu que les Frisons, qui faisoient ordinairement ce commerce de petits manteaux, les vendoient aussi cher que les anciens où il entroit beaucoup plus d'étoffe, il en défendit la vente & l'usage, sur-tout dans ses armées: *Adjiciens*, dit le Moine de S. Gal, *quid prosunt illa putaciola? in lecto non possum eis cooperiri, cavallicans contra ventos & pluvias nequeo defendi, ad necessaria naturæ secedens tibiarum congelatione deficio.* L'usage du long manteau fut rétabli, qui, comme le manteau de Grifonnet dans la comédie, étoit un meuble universel: la nuit, couverture; le matin, robbe de chambre; & à la ville & en campagne, parapluye impénétrable.

Mais quelque précaution que prit ce grand Prince pour conserver parmi les François l'ancien habillement & la simplicité de la Nation, il ne put empêcher dans les différens voyages qu'il fit en Italie, que ses Capitaines & ses Courtisans ne prissent les modes des Italiens, sur-tout par rapport à ces riches pelleteries que les Marchands Venitiens rapportoient de l'Orient, & dont les François, à l'exemple des Italiens, ornoient leurs vêtemens. Charlemagne, pour les corriger de ce luxe, monta un jour à cheval sous prétexte d'aller à la chasse, quoiqu'il neigeât & qu'il fît un grand froid: il n'étoit couvert que d'une simple peau de mouton, attachée sur l'épaule, suivant l'usage de ce temps-là, & qu'on tournoit du côté que venoit le vent & la pluye. Le Prince en cet état fut suivi de ses Courtisans avec leurs habits de soye, sur lesquels étoient cousues des bandes de pelleteries de différentes couleurs. Tout cela fut bientôt déchiré par les ronces & les épines qu'on trouve dans les forêts; & ces peaux précieuses

mouillées par la neige & la pluye, furent entierement gâtées. L'Empereur au retour de la chasse ne souffrit point que ces Seigneurs le quittassent pour changer d'habits; nous les sécherons mieux, leur dit-il, en nous approchant du feu, qui ne servit, comme il l'avoit bien prévû, qu'à faire retirer & grimacer ces bandes de peaux, en sorte que le soir, & quand il fut question de se deshabiller, tout s'en alla par morceaux. Charlemagne qui vouloit faire servir cette innocente malice à une correction utile, fit dire à ses Courtisans le lendemain qu'ils eussent à paroître devant lui avec les mêmes habits qu'ils avoient portés la veille à la chasse, & de son côté il prit sa peau de mouton, comme s'il eut voulu y retourner: chacun se présenta dans un délabrement qui pouvoit être regardé comme une mascarade: pour lors l'Empereur prenant ce sérieux & cet air de grandeur qui lui étoit si naturel: Fous que vous êtes! dit-il, en leur adressant la parole, dites-moi à présent lequel de vos habits ou du mien est le plus utile & le plus durable? quoique la peau dont je me suis servi ne coûte qu'un sol, & que vos pelleteries étrangeres reviennent, je ne dis pas à plusieurs livres, mais même à plusieurs talens. *O stolidissimi mortalium! quod pellicium modo pretiosius & utilius est, istudne meum uno solido comparatum, an illa vestra non solum libris, sed multis coempta talentis?*

Le Moine de S. Gal dont j'ai tiré ce fait, adressant la parole à Louis le Débonnaire, lui représente que cette correction de l'Empereur son pere bannit le luxe de sa Cour & de ses armées, & que depuis ce temps-là aucun Capitaine n'y parut qu'avec un simple habit de laine, & couvert de ses armes pour toute parure: *Quod exemplum religiosissimus pater vester, non semel, sed per totam vitam suam ita imitatus est, ut nullus qui ejus agnitione & doctrinâ dignus videbatur, aliquid in exercitu contra hostem, nisi tantum arma militiæ & lanea vestimenta cum lineis portare præsumeret.*

Ce Prince si grand, & en même temps si modeste, joignit à son exemple l'autorité des loix; & c'est à lui que nous sommes redevables des premieres loix somptuaires. Le prix

des étoffes augmentant à proportion du luxe, il y pourvût par une Ordonnance de l'an 808, que l'on trouve dans ses Capitulaires. Il y est défendu à toutes personnes de vendre ou d'acheter un sayon double plus cher que 20 sols, & le simple 10 sols. Le sayon étoit une espéce de veste ou de robbe de dessous, sur laquelle on mettoit le rochet fouré, qui ne devoit être vendu que 30 sols, s'il étoit de poil de martre ou de loutre, & 10 sols si ce n'étoit que du poil de chat; & ceux qui violoient cette Ordonnance, étoient condamnés à payer 40 sols d'amende envers le Roi, & 20 sols pour le dénonciateur: *Ut nullus præsumat aliter vendere & emere sagellum meliorem duplum viginti solidis, & simplum cum decem solidis, reliquos vero minùs; roccum martrinum & lutrinum meliorem triginta solidis, sis musinum meliorem decem solidis: & si quis ampliùs vendiderit aut empserit, cogatur exsolvere in bannum solidos quadraginta, & ad illum qui hoc invenerit, & eum exinde convicerit, solidos viginti.* Sur quoi cependant il est bon de remarquer que le sol de ce temps-là, selon M. le Blanc dans son Traité des Monnoyes, évalué à la monnoye courante, valoit 46 sols.

Capitulare triplex anni 808. art. V. t. 1. p. 464.

Louis le Débonnaire imita dans ses habits la modestie de Charlemagne, & son attachement à l'habillement des François; si on en excepte le temps de sa premiere jeunesse, & pendant qu'il resta en Aquitaine sous le regne de l'Empereur son pere. L'Historien de sa vie dit que ce jeune Prince sur les ordres de Charlemagne, s'étant rendu à Paderborn, il y parut en qualité de Roi d'Aquitaine, & suivi de la jeune noblesse de cette grande Province: ils avoient tous une petite casaque ronde, des manches de chemises amples & bouffantes, des chausses larges, de petites botines ausquelles les éperons étoient cousus, & un javelot à la main, *Cui Ludovicus occurrit ad Petrisbrunam habitu Vasconum cum coævis sibi pueris indutus, amiculo scilicet rotondo, manicis camisiæ diffusis, cruralibus distentis, calcaribus caligulis insertis, missile manu ferens.* Ce qui fait voir que la forme des habits en ce temps-là étoit différente en différentes Provinces. Charles le Chauve, au lieu de se conformer à ses ancêtres, se rendit

Vita & actus Lud. Pii.

odieux par l'affectation qu'il faisoit paroître de s'habiller à la mode des Grecs : cette parure étrangere parut si bizarre en France, qu'un de nos célébres Historiens a écrit qu'elle faisoit peur jusqu'aux chiens, qui hurloient quand ils voyoient le Roi ainsi vêtu. Les guerres continuelles que ses successeurs eurent à soutenir, & les révolutions qui arriverent par le changement de race dans la personne de nos Rois, leur laisserent moins d'attention sur le luxe de leurs sujets ; & comme la plûpart étoient continuellement à cheval, & que leur cotte d'armes couvroit tous leurs habits, leur magnificence étoit renfermée dans cet habillement militaire, qu'ils faisoient ordinairement des draps d'or & d'argent, & de riches fourures, d'hermines, de martres zebellines, de gris, de vair & autres pannes qu'on peignoit même de différentes couleurs. Marc Velser prétend que les Héraults d'armes ont emprunté de ces cottes d'armes les métaux, les couleurs & les pannes qui entrent en la composition des armoiries : *Atque ego compertum habeo, pleraque insignia quorum meri colores ex militari primo habitu manasse, seu quod hactenus eodem recidit, in militum saga migrasse ex clypeis.* Mais pour ne nous pas éloigner de notre sujet, nous voyons vers le commencement de la troisiéme race, & dans la premiere croisade faite sous le régne de Philippe I, que Godefroy de Bouillon & les autres Barons François étoient couverts de draps d'or & d'argent, & de pelleteries précieuses, quand ils se présenterent à Constantinople devant l'Empereur Alexis Comnene. *In splendore,* dit Albert d'Aix, *& ornatu pretiosarum vestium tam ex ostro quam aurifrigio, & in niveo opere harmellino, & ex madrino grisioque & vario, quibus Gallorum principes præcipue utuntur.*

Mezerai t. 1. p. 575.

Velser l. 4. Rer. Aug.

Albert. Aquensis. l. 2. c. 16.

Cette dépense vint à un tel excès dans les armées, & surtout dans les guerres d'outre mer, que cent ans après la premiere croisade, & vers l'an 1190 le Roi Philippe Auguste défendit qu'on se servît à l'avenir de l'écarlatte, des peaux de vair, d'hermines & de gris. *Statutum est etiam quod nullus vario, vel sabellinis, vel escarletis utatur.*

Guill. Neub. l. 3. c. 22.

Ce Réglement duroit encore du temps de S. Louis, qui,

dans ses croisades, s'abstint toujours de porter de l'écarlatte, le vair & l'hermine. *Ab illo enim tempore*, dit Godefroy de Beaulieu, *nunquam indutus est squarleto, vel panno viridi seu bruneto, nec pellibus variis, sed veste nigri coloris, vel Camelini, seu Persei.* Son exemple étoit suivi par tous ses Capitaines; & Joinville rapporte, que tant qu'il fut outre mer avec ce saint Roi, il ne vit pas dans son armée une seule cotte brodée. La différence des conditions étoit même marquée parmi les François par les différentes étoffes dont on s'habilloit, comme on le peut voir par le différend qu'eut Me Robert de Sorbonne avec le même sire de Joinville, auquel il reprocha en présence même du Roi & de plus de trois cens Chevaliers, qu'il étoit mieux vêtu que ce Prince: Joinville lui répartit, ainsi qu'il le rapporte: Me Robert, je ne suis mie à blâmer, sauf l'honneur du Roy & de vous; car l'habit que je porte, tel que le voyez, m'ont laissé mes pere & mere, & ne l'ay point fait faire de mon autorité. Mais au contraire est de vous, dont vous êtes bien fort à blâmer & reprendre, car vous qui estes fils de villain & de villaine avez laissé l'habit de vos pere & mere, & vous estes vêtu de plus fin Camelin que le Roy n'est: & lors je prins le pan de son surcol & de celuy du Roy, que je joigni l'un près de l'autre, & luy dis, or regardez si j'ay du voir.

Cette différence des conditions étoit sur-tout marquée dans les manteaux, qu'on appelloit manteaux d'honneur, & il n'y avoit que les Chevaliers qui les pussent porter. Ils étoient fendus par la droite, rattachés d'une agraffe sur l'épaule, afin d'avoir le bras libre pour combattre: surquoi il faut remarquer que vers le XVe siécle, il s'introduisit en France des Chevaliers en loix, comme il y en avoit en armes, & que leurs manteaux & leurs qualités étoient très-différens. On appelloit un Chevalier d'armes, Messire ou Monseigneur, & le Chevalier en loix n'avoit que le titre de Maître tel: les Chevaliers d'armes ou de justice étoient représentés armés avec la cotte d'armes armoiriée de leurs blasons; au lieu que les Chevaliers ès loix n'avoient qu'une

robbe fourée de vair, & un bonnet de même. Cette différence des habits par rapport aux conditions, fut renouvellée par le Roi Philippe le Bel vers l'an 1294.

Nulle Bourgeoise n'aura de char, ainsi que porte l'Ordonnance de ce Prince.

Nul Bourgeois ou Bourgeoise ne portera vair ni gris, ni hermine : il leur est aussi défendu de porter de l'or, des pierres précieuses, ni des couronnes d'or ou d'argent.

* Les Bourgeois qui auront la valeur de deux mille livres & au-dessus, ne pourront s'habiller d'étoffes qui passent 12 sols 6 deniers l'aulne, & leurs femmes 16 sols au plus. Les Bourgeois moins riches 10 sols, & leurs femmes 12 sols l'aulne ; au lieu que les Prélats & les Barons pouvoient se servir d'étoffes de la valeur de 25 sols : surquoi pour l'intelligence de ce Réglement, il faut remarquer que le sol de ce temps-là évalué à notre monnoye ordinaire, valoit 11 sols 4 deniers obole, & la livre 11 à 12 livres des nôtres. *Livre noir du Chastelet.*

Ce n'étoit pas seulement dans les habits que les femmes sur-tout faisoient éclater leur luxe ; on remarque que sous le régne de Charles VI elles avoient porté le déréglement de leurs coëffures à une hauteur qui les rendoit difformes, sous prétexte de les faire paroître plus grandes. Juvenal n'a point ignoré cette taille artificielle des dames Romaines, qui élevoient sur leur tête différens étages d'ornemens & de cheveux, ensorte, dit le Poëte, qu'en les regardant pardevant, on les prenoit pour des Andromaques, pendant qu'elles paroissoient des naines par derriere :

Tot premit ordinibus, tot adhuc compagibus altum *Satyr. 6, v. 500.*
Ædificat caput
Andromachen à fronte videbis,
Post minor est.

Jean Juvenal des Ursins, qui vivoit sous le regne de Charles VI, dit que les dames & les damoiselles de son temps faisoient

* *In quodam parvo libro Cameræ Computorum, in quo sunt Ordinationes S. Ludovici pro tranquillo statu regni.* Fol. 47.

de grands excès en états, & portoient des cornes merveilleusement hautes & larges. Un Carme de la Province de Bretagne appellé Thomas Conecte, célébre par son austérité de vie & par ses prédications, déclamoit de toute sa force contre ces coëffures monstrueuses : par-tout où Frere Thomas alloit, dit Paradin, ces coëffures qu'il nommoit des hennins, n'osoient paroître pour la haine qu'il leur avoit vouée. Chose qui profita pour quelque temps, & jusqu'à ce que ce prêcheur fût parti des pays susnommés. Les dames releverent leurs cornes, & firent comme les limaçons, lesquels quand ils entendent quelque bruit, retirent & resserrent tout bellement leurs cornes, mais le bruit passé, soudain ils les relevent plus grandes que devant : ainsi firent les dames, car les hennins & atours ne furent jamais plus grands, plus pompeux & superbes qu'après le partement de Frere Thomas.

V. d'Argentré l. 10. c. 38. p. 887. Paradin, annales de Bourgogne, l. 3. à l'an 1428. pag. 700 & 701.

Ces hennins ont reparu depuis en France, & de nos jours sous le nom de fontanges : c'étoit une espéce d'édifice à plusieurs étages fait de fil de fer, sur lequel on plaçoit différens morceaux de toile séparés par des rubans, ornés de boucles de cheveux, & tout cela distingué par des noms si bizarres & si ridicules, que nos neveux & la postérité auront besoin d'un glossaire pour expliquer les usages de ces différentes piéces, & l'endroit où on les plaçoit. Sans ce secours, qui pourra sçavoir un jour ce que c'étoit que la duchesse, le solitaire, le chou, le mousquetaire, le croissant, le firmament, le dixiéme ciel & la souris ? & pourra-t-on croire qu'il falloit, pour ainsi dire, un serrurier pour coëffer les dames du XVIIe siécle ; & pour dresser la base de ce ridicule édifice, & cette palissade de fer sur laquelle s'attachoient tant de piéces différentes ? L'abus en fut poussé si loin en France, qu'on auroit eu grand besoin d'un autre frere Thomas, si nous n'avions trouvé dans l'inconstance de nos modes, l'extinction de celle-ci, & le reméde à tant de déréglemens.

La distinction des étoffes & des habits subsistoit encore en France au commencement du XVe siécle : nous avons un Arrêt du Parlement en 1420, qui défend aux femmes prostituées

prostituées, de porter robbes à colets renversés, queues, ceintures dorées, boutonnieres, sur peine de confiscation & d'amende. Cet Arrêt fut renouvellé par un autre de l'an 1446, qui, outre la ceinture dorée, leur interdit les pannes de gris & de menu verd; mais le sexe feminin ne s'accommoda pas long-temps de ces bornes si étroites à leurs parures : les défenses de la Cour furent bien-tôt violées; on vit ces femmes galantes usurper ces habillemens qui désignoient des personnes sages, & surpasser même les Dames de la premiere qualité dans leurs ajustemens : ce qui donna lieu en ce temps-là au proverbe si connu, que *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*, parce que cette ceinture ne pouvoit plus servir à distinguer la sagesse de celles qui s'en servoient. C'étoit au contraire une marque de déréglement parmi les femmes Lacédémoniennes, que de s'habiller avec de riches étoffes; & les loix de cette austere République, pour donner plus d'horreur du luxe, ne permettoient de porter de l'or ou de l'argent sur les habits, qu'aux femmes de mauvaise vie.

Recherches de Pasquier, pag. 837.

Keckerm. de Repub. Spart. lib. 2. c. 9.

Il sembloit que la loi Oppia avoit retranché parmi les Romains toute occasion au luxe : il étoit défendu à toutes les Dames Romaines, sans distinction de conditions, de porter des étoffes de différentes couleurs, & des ornemens d'or qui excédassent le poids d'une demi-once; mais un réglement si sage ne dura pas long-tems, & vingt ans après, malgré toute l'opposition de l'ancien Caton, la loi fut abolie par la pressante sollicitation des femmes auprès de leurs maris. Si on vouloit dépouiller l'ample recueil de Fontanon, le livre des Conférences des Ordonnances, & toutes les compilations des Edits de nos Rois, sur-tout depuis François premier jusqu'au Roi régnant, on verroit que la plûpart de ce nombre prodigieux d'Edits qu'ils ont publiés contre le luxe, ont eu principalement pour objet de réprimer celui des femmes, & que leur vanité & leur émulation ont été la principale cause des dépenses immenses, qui ruinoient également les particuliers & l'Etat. Ce détail me meneroit trop loin, surtout dans un discours qui n'est déja que trop long : je me

contenterai de remarquer, que ce défaut n'étoit point particulier aux Dames de France ; qu'on le trouve également répandu dans tous les temps & dans toutes les nations ; & que ce déréglement a toujours été un défaut de ce sexe plein de vanité, qui, pour plaire aux hommes, cherche dans le secours des ornemens étrangers, les graces que la nature leur a souvent refusées.

(a) Les filles de Sion, dit Isaye, se sont élevées, elles ont marché la tête haute, en faisant des signes des yeux, & des gestes des mains ; elles ont mesuré tous leurs pas, & étudié toutes leurs démarches. Le Seigneur pour les en punir rendra chauves leurs têtes, leur ôtera leurs chaussures magnifiques, leurs croissants d'or, leurs colliers, leurs filets de perles, leurs rubans de cheveux, leurs coëffes, leurs brasselets, leurs jarretieres, leurs chaînes d'or, leurs boëtes de parfums, leurs pendans d'oreilles, leurs bagues, leurs pierreries qui leur pendent sur le front, leurs robbes magnifiques, leurs écharpes, leurs beaux linges, leurs poinçons de diamans, leurs miroirs, leurs chemises de grand prix, leurs bandeaux, & leurs habillemens légers qu'elles portent en Eté : leur parfum sera changé en puanteur, leur ceinture d'or en une corde, leurs cheveux frisés en une tête nue, & leur riche corps de juppe en un cilice. Qui croiroit que les filles de Jérusalem se fussent abandonnées à un luxe si délicat & si recherché, & qui ne se peut guères souffrir que dans des Princesses ?

(a) *Et dixit Dominus : Pro eo quod elevatæ sunt filiæ Sion, & ambulaverunt extento collo, & nutibus oculorum ibant, & plaudebant ; ambulabant pedibus suis, & composito gradu incedebant : decalvabit Dominus verticem filiarum Sion, & Dominus crinem earum nudabit : in die illâ auferet Dominus ornamentum calceamentorum, & lunulas, & torques, & monilia, & armillas, & mitras, & discriminalia, & periscelidas, & murenulas, & olfactoriola, & inaures, & annulos, & gemmas in fronte pendentes, & mutatoria, & palliola, & linteamina, & acus, & specula, & sindones, & vittas, & theristra ; & erit pro suavi odore fœtor, & pro zonâ funiculus, & pro crispanti crine calvitium, & pro fasciâ pectorali cilicium.* Isay. c. 3. v. 16. & seq.



EXPLICATION D'UN MONUMENT DE GUILLAUME LE CONQUERANT.

Par M. LANCELOT.

LE monument sur lequel j'entreprends de faire quelques remarques, vient du cabinet de M. Foucault. 21 de Juillet 1724.

Je le dois à la libéralité d'un de nos plus illustres Académiciens, qui a bien voulu s'en dessaisir en ma faveur. Il concerne l'expédition de Guillaume, Duc de Normandie, en Angleterre. Il seroit à souhaiter que ce morceau fût entier, & encore plus à souhaiter qu'on pût découvrir d'où il a été tiré. *M. de Boze.*

Quelques recherches que j'aye faites jusqu'à présent, je ne suis point encore parvenu à sçavoir si c'est un bas relief, une sculpture autour du chœur d'une Eglise, autour d'un tombeau, sur une frise, si c'est une peinture à fresque, peinture sur quelques vitraux, ou enfin une tapisserie. S'il étoit permis de se servir de conjectures, je dirois que ce monument étoit à Caën, soit qu'il fit partie du tombeau de Guillaume le Conquerant qui étoit dans l'Eglise de Saint Etienne de Caën, fondée par ce Prince, & que les Huguenots détruisirent en 1562, avec une rage & une fureur qui ont eu peu d'égales, & que M. de Bras nous décrit dans ses antiquités de Caën, soit qu'il fut aux vitres *belles & singulieres,* qui, selon le même Auteur, étoient dans la même Abbaye. *P. 171. & suivantes.*

J'ai écrit & fait écrire à Caën, pour sçavoir quelle est la tradition du pays là-dessus, je n'ai point encore pû en tirer de réponse. En attendant, j'ai crû que ce morceau, tout imparfait qu'il est, méritoit d'être présenté à la Compagnie, comme un monument du temps même de Guillaume le Conquerant,

ou de peu de temps après, qui nous apprend des circonstances qui sont échappées aux Historiens contemporains.

J'ai déja dit qu'il concernoit la conquête de l'Angleterre en 1066, du moins, comme le fragment qui nous en reste comprend ce qui a précédé cette conquête, il est à croire que le reste du monument contenoit la suite de l'expédition.

Ce monument commence par décrire ce qui arriva à Harold Comte de Kent. Ce Seigneur, dont Edouard le Confesseur, dernier Roi d'Angleterre, de la race Saxone, avoit épousé la sœur, étoit fort accrédité à la Cour de ce Prince. Tous les Historiens conviennent qu'Harold vint en Normandie quelque temps avant la mort d'Edouard, & y prit des mesures avec Guillaume pour la succession à la couronne d'Angleterre. Mais ils varient sur la maniere dont se fit ce voyage; les uns disent qu'Harold se promenant sur mer dans une barque de pêcheur, fut emporté par une tempête sur les côtes de Picardie (*a*). C'est ainsi que s'exprime Guillaume de Malmesbury, que Mathieu Paris a copié en partie, & que Camden & quelques autres modernes ont suivi.

D'autres assûrent que Harold, dans le dessein de venir retirer son frere & son neveu qui étoient en ôtage chez le Duc de Normandie, demanda à Edouard la permission d'y faire un voyage; que le Roi, après lui avoir représenté qu'il alloit faire une tentative inutile, lui accorda cependant cette permission; qu'Harold s'étant embarqué, fut jetté par une tempête sur les côtes de Ponthieu, &c. Eadmer disciple de Saint Anselme, & Auteur presque contemporain, puisqu'il vivoit en 1120, rapporte ainsi le voyage d'Harold (*b*). Il a été copié mot à mot par la chronique de J. Brompton,

(*a*) *Haroldus in prædium juris sui Boseam venerat; ibi ut animum oblectaret suum, piscatorium conscendit navigium & interim quidem longiusculo ludo in altum proceditur, sed subitò adversa tempestate coorta, ipse cum sodalibus in Pontivum pagum compellitur.*

(*b*) *Is* (Haraldus) *filius Comitis Godwini elapso modico tempore licentium petivit à Rege Normanniam ire, & fratrem suum atque nepotem qui obsides tenebantur liberare, liberatos reducere. Cui Rex, hoc, inquit, non fiet per me. Verumtamen ne videar te velle impedire, permitto ut eas quo vis,*

par Henri de Knygthon & Ranulphe de Higden, tous Auteurs du quatorziéme siécle.

Enfin le dernier sentiment, & celui auquel je crois qu'il faut s'attacher, est celui d'Ingulphe (successivement Moine de S. Valery en Caux, Abbé de Croynland dans le Diocèse de Lincoln, Secrétaire, *Scriba*, de Guillaume le Bâtard, de qui on a une histoire qui finit vers 1087,) de Guillaume de Poitiers Archidiacre de Lisieux, qui nous a laissé les gestes de ce même Prince, de Guillaume de Jumiéges, & d'Orderic Vital Moine de S. Evroul, tous Historiens aussi contemporains.

Ce fut, suivant ces Auteurs, le Roi Edouard lui-même, qui envoya Harold en Normandie, pour assûrer le Duc Guillaume qu'il lui avoit destiné sa couronne (*a*) (*b*).

C'est ce voyage de Harold que notre fragment nous re-

ac experiare quid possis. Præsentio tamen te in nihil aliud tendere, nisi in detrimentum totius Anglici regni & opprobrium tui. Nec enim ita novi Comitem mentis expertem ut eos aliquatenus velit concedere tibi, si non præscierit in hoc magnum proficuum sui. Ascendit itaque Haraldus navem, suo quam Regis consilio credens, cum ditioribus & honestioribus hominibus suis auro & argento vesteque pretiosa nobiliter instructis ; mare turbulentum navigantes exterritat & navem undarum cumulus vehementer exagitat. Ejecta tandem cum omnibus quæ ferebat in Pontivum fluvium, qui Maia vocatur, à Domino terræ illius pro ritu loci captivitati addicitur & homines in ea consistentes diligentiori custodiæ mancipantur. Eadmer hist. novorum lib. 1. pag. 29, imprimé à la fin des Oeuvres de S. Anselme de l'édition de 1675, in folio.

(*a*) *Anno eodem* (M. LXV.) *Rex Edwardus senio jam gravatus, cernens Clitonis Edwardi nuper defuncti filium Edgarum regio solio minus idoneum tam corde, quam corpore, Godwinique comitis multam, malamque sobolem quotidie super terram crescere ad cognatum suum Willelmum comitem Normanniæ animum apposuit, & eum sibi succedere in regnum Angliæ, voce stabili sancivit. Willelmus enim comes tunc in omni prælio superior, triumphator contra regem Franciæ, ac omnes comites Normanniæ, comites contiguos publicè personabat invictus in armorum exercitio, judex justissimus in causarum judicio, religiosissimusque ac devotissimus in divino servitio. Hinc Rex Edwardus Robertum Archiepiscopum Cantuariæ legatum ad eum à latere suo direxit, illumque designatum sui regni successorem tam debito cognationis, quam merito virtutis sui archipræsulis relatu insinuavit. Ad hoc, Haroldus major domus regiæ veniens in Normanniam se Willelmo comiti post regis obitum regnum Angliæ conservaturum non tantum juravit, sed etiam se ducturum filiam Willelmi comitis in uxorem data fide spopondit, & super hæc magnificè muneratus ad propria revenit.* Ingulph. p. 68.

(*b*) *Eduardus nimirum propinquo suo Willelmo Duci Normannorum primo*

présente. Il n'est pas aisé de deviner lequel des trois sentimens que je viens de rapporter, a été suivi par celui à qui l'on doit la composition de ce monument.

Il me semble cependant que ce ne peut être que le dernier, puisqu'il débute par nous représenter un Roi assis sur son thrône, sa couronne sur la tête, son sceptre en la main gauche, donnant ses ordres à deux de ses Courtisans, ce qui est exprimé par le geste qu'il fait de la main droite.

C'est le Roi Edouard qui ordonne à Harold de passer en Normandie, pour confirmer à Guillaume le Bâtard la nouvelle qu'il lui avoit déja mandée par Robert Archevêque de Cantorbery, qu'il l'avoit désigné son successeur à la couronne d'Angleterre.

Il y avoit au-dessus de ce thrône, une inscription qui nous expliquoit cette premiere action, mais il n'en reste plus de mot entier que celui de *Rex*, à la suite duquel, & quelque distance, on voit un *R* & un *D* à moitié effacé. Je crois que ces derniers lettres faisoient partie du nom d'Edward, & qu'il pouvoit y avoir *Rex Edwardus mittit Haroldum ad Willhelmum.* Le monument se trouve rompu en cet endroit, il est aisé de s'en appercevoir, soit parce que ceux qui l'ont fait copier, ont désigné ce vuide par des traits & des points, soit parce que les morceaux qui ont été collés ensemble, n'ont aucune liaison. On a joint des corps d'animaux, à chacun desquels manque la partie antérieure.

Avant que de quitter cette premiere partie de notre fragment, il faut observer la simplicité du thrône du Roi Edouard semblable à celle que nous représentent les sceaux & les autres monumens qui nous restent de ces temps-là. Les bras du thrône sont terminés par une tête de chien, animal très-commun & très-estimé dans tous les temps en Angleterre. Ceux des Empereurs d'Allemagne avoient ordinairement un Lion. Son sceptre est terminé en fleuron, comme le sont

per Robertum Cantuariorum summum Pontificem, postea per eumdem Heraldum integram Anglici regni mandaverat concessionem, ipsumque concedentibus Anglicis fecerat totius juris sui heredem. Order. Vit. l. 3, p. 492.

tous ceux du temps. Il ne faut pas confondre ces fleurons avec nos fleurs de lys, dont l'usage commençoit à s'établir pour les sceptres de nos Rois.

Après avoir reçû ses ordres, Harold se met en marche avec sa suite. *HAROLDUS DUX ANGLORUM ET SUI MILITES EQUITANT AD BOSHAM.* Il est appellé *Dux Anglorum*, comme Roger de Hoveden l'appelle *Dux Westsaxonum.* Il étoit la premiere personne de l'Angleterre après Edouard : *Cunctorum suæ dominationis Comitem divitiis & honore ac potentia maximum*, dit Guillaume de Jumiéges.

Ingulphe lui donne la qualité de Grand-Maître de la Maison du Roi, *Major domus Regiæ.* Ce que la Chronique de Normandie a traduit par celle de Seneschal de la Terre sous le Roi Edouard. Harold avoit succédé au crédit de Godwin Comte de Kent son pere, à qui il n'avoit manqué que le titre de Roi, pour pouvoir être regardé comme le Souverain de l'Angleterre. Ceux que l'inscription dit être *milites Haroldi*, Eadmer les nomme *ditiores & honestiores homines sui*, les principaux de ses vassaux.

Il marche à cheval, l'oiseau sur le poing, ses chiens courans devant lui. C'étoit alors l'usage de la Noblesse, de marcher, ou en équipage de guerre, quand il y avoit quelqu'expédition à faire, ou en équipage de chasse, quand la guerre ne l'occupoit point. On sçait qu'elle n'avoit point d'autres exercices. Il seroit inutile d'entasser ici passage sur passage d'Auteurs, pour prouver le cas qu'elle faisoit de la chasse, & en particulier de celle de l'oiseau ; un seul suffira pour en donner une idée.

Les anciennes Loix & les Capitulaires de nos Rois défendoient qu'on donnât son épervier ou son épée pour le prix de sa rançon : *In compositionem Wirgildi volumus ut ea dentur quæ in lege continentur, excepto accipitre & spatha.* Ces deux choses leur paroissoient sacrées, & personne ne devoit s'en défaire, pas même pour contribuer à recouvrer sa liberté. Une autre marque, à mon avis, de l'estime qu'ils faisoient de l'oiseau de proye, est la peine singuliere que les même loix avoient

Lex Longob. l. 1. tit. 9. cap. 33. Capitul. 1. an. 819. tit. 8. Baluz. t. 1. p. 600.

prefcrites contre ceux qui auroient ofé en voler quelqu'un :

Lex Burgund. additam. 1. tit. XI.

Si quis acceptorem alienum involare præfumpferit, aut fex uncias carnis acceptor ipfe fuper teftones comedat, aut certe, fi noluerit, fex folidos illi cujus acceptor eft cogatur exfolvere, mulctæ autem nomine folidos duos.

La Nobleffe feule avoit le droit de porter l'épervier ou le faucon fur le poing : elle étoit fi jaloufe de ce droit, que fouvent elle portoit ces oifeaux jufques dans les combats. Abbon, en parlant du fiége de Paris par les Normands fous le regne d'Eudes, dit que ceux qui défendoient le pont, que nous appellons à préfent le Petit-Pont, défefpérant de le conferver, & ne voulant pas que leurs oifeaux tombaffent entre les mains des ennemis, les lâcherent en l'air, & leur rendirent la liberté.

Accipitres loris permifit ire folutis.

Les fceaux, les miniatures nous ont confervé des exemples de cet ufage de la Nobleffe de porter l'oifeau fur le poing. Les jeunes Seigneurs qui n'étoient point encore Chevaliers, & qui par conféquent n'avoient pas le droit de paroître, ni d'être répréfentés armés avec l'épée nue ou la banniere à la main, y avoient des oifeaux. On a un fceau d'Albert, Landgrave de Thuringe, fils du Comte de Mifnie, où il eft repréfenté avec l'oifeau fur le poing. Robert de Bethune, fils du Comte de Flandre, en 1265, paroît auffi fur un fceau l'oifeau fur le poing, avec un chien qui eft dans l'action de chaffer. Les femmes nobles n'ont pas d'autre attitude dans les fceaux. On en pourroit fournir prefqu'autant d'exemples, qu'il s'eft confervé de fceaux où des Dames font repréfentées. C'eft en vertu de ce privilége de la Nobleffe, qu'Harold eft le feul de fa troupe qui ait un oifeau fur le poing.

Enfin l'infcription dit qu'Harold marche vers Bosham ; c'eft un petit lieu fitué dans le Comté de Suffex près de Chicefter, entouré d'un côté par des bois, & de l'autre par la mer, fur la côte méridionale d'Angleterre, & vis-à-vis des côtes de Picardie.

Bosham étoit autrefois un port fréquenté. Swan fils aîné du

du comte Godwin & frere de notre Harold, y retira sa flote composée de huit vaisseaux, que le roi de Danemarck lui avoit donnés pour faire une descente en Angleterre en 1049. Le comte Godwin lui-même s'y embarqua cette même année, si l'on en croit la Chronique Saxone, qui après avoir été publiée assez imparfaitement à la suite de l'histoire ecclésiastique de Bede, a été depuis donnée avec des notes par Gibson : *Hinc conversi sunt Godwinus comes & Swegenus comes ad Bosenham, & navibus portu deductis, trans mare ire contenderunt, & petebant Baldewini pacem, ibique commorati sunt tota hyeme.* De Bosenham, Bosanham, Boseham, car on trouve ce nom différemment écrit dans les Auteurs, s'est formé dans la suite celui de Bosham, qu'il porte encore à présent.

Cronic. Sax. desinens in anno 1154, Edit. Gibson. pag. 164, sub anno 1049.

Harold choisit ce port pour son embarquement, parce que c'étoit un lieu qui lui appartenoit, *in prædium juris sui Boseam venerat*, dit Guillaume de Malmesbury; le comte Godwin son pere s'en étoit emparé par une surprise qu'il fit à l'archevêque de Cantorbery, si l'on en croit Gautier Mapes, qui vivoit vers 1200. Cet Auteur rapporte ainsi ce fait : *Boseham sub Cecestria vidit Godwinus, & affectavit, & multo stipatus agmine Magnatum subridens & ludens Cantuariensi archiepiscopo cujus tunc erat vicus, ait: Domine, da mihi Boseam. Archiepiscopus autem admirans quid sibi quæstione petiit, Ego, ait, do tibi Boseham : at ille continuò cum illa manu militum ad ejus procedit, ut procuraverat, pedes, & deosculans eos cum multa gratiarum actione recessit ad Boseham, & violentâ dominatione retinuit, & cum testimonio suorum donatorem laudavit Archiepiscopum coram Rege, posseditque pacificè.* L'équivoque tomboit sur ce mot que l'Archevêque entendit par, *da mihi basium*, au lieu que Godwin entendoit le port de *Boseham.* Cela nous apprend que dès ce temps-là la prononciation des voyelles en Angleterre se confondoit assez, & étoit différente de celle que nous avons à présent.

Après que notre fragment a mis Harold en marche vers Bosham, il représente une Eglise avec deux tours, & au-dessus il y a le mot *ECCLESIA*. Deux hommes paroissent en

posture de supplians, les bras croisés, les genoux pliés; c'est apparemment Harold lui-même qui vient faire ses prieres pour la prosperité de son voyage. Cette Eglise pourroit être celle d'un petit monastere, que Bede dit qu'il y avoit à Bosenham: *Ubi Dicul Scotus monachus monasteriolum habuit permodicum, & quinque aut sex fratres paupere vita Domino famulantes.*

Cette Eglise est suivie d'une espéce d'appartement, où l'on voit des gens qui boivent, les uns dans des coupes, les autres dans des cornes. C'étoit alors l'usage en Angleterre, de même que dans la plûpart des pays du Nord, de boire dans des cornes, principalement cornes de bœuf; le faste & le luxe, car il y en a eu de tous les temps, avoient introduit la coutume de dorer ces cornes. *Aliquando delectat hominem domum interius ornatam conspicere, ebriosos in eâ decantantes audire, ibidem & vinum cornibus deauratis potare, & flores per domum dispersos olfacere, ipsosque vel cornua aurea, vel alia tactu delectabilia contrectare*, dit Eadmer dans son ouvrage *De Similitudinibus S^ti^ Anselmi*. Les cornes qui sont dans notre fragment paroissent être dorées. L'usage de boire dans des cornes s'est encore conservé en Allemagne.

C. 18 pag. 155.

Pendant qu'une partie est occupée à boire, on voit Harold, qui toujours l'oiseau sur le point s'avance vers le vaisseau où il doit s'embarquer. Il est suivi par des hommes, dont les uns portent ses chiens, les autres ont des espéces de rames dans leurs mains; ils paroissent être retroussés & entrer dans l'eau pour arriver à bord du vaisseau.

Ces vaisseaux sont bas, ont des bancs de rameurs, & à peine apperçoit-on de la différence entre la proüe & la pouppe; il y a gouvernail, grand mât, ancre, &c. Par la forme & l'équipage de ces vaisseaux, il est aisé de voir que ce ne sont point des barques de Pêcheurs, autre preuve que le voyage de Harold ne fut point un voyage de surprise, comme Guillaume de Malmesbury, Mathieu Paris, &c. veulent nous le faire entendre, mais un voyage d'appareil.

Au-dessus de cette partie de notre fragment, on lit ces paroles: *Hic Harold. mare navigavit, et velis*

VENTO PLENIS VENIT IN TERRAM WIDONIS COMITIS. On voit deux vaiſſeaux voguans à pleines voiles, un eſquif, (*ſcapha*) eſt attaché à l'un d'eux, tous les navigateurs ſont en action. C'eſt apparemment le moment où ils abordent contre leur intention ſur les terres du comte Guy. Il ſemble que l'étonnement eſt marqué ſur leurs viſages. Harold deſcend dans la chalouppe, s'avance ſur le bord, fait jetter l'ancre, & parle à ceux qui ſe préſentent à terre. Au deſſus de ſa tête eſt ſon nom pour le déſigner, *HAROLD*: il porte en ſa main un bâton, ou eſpéce de maſſue aſſez ſemblable à celles qu'on voit dans des ſceaux de quelques-uns nos Rois, & même des Empereurs d'Allemagne, & à celles que des Chaſſeurs qui ſont repréſentés le long de la bordure de ce fragment, ont dans leurs mains; mais elle eſt plus longue, & je crois que c'eſt ici moins une arme défenſive, qu'une marque d'honneur, *baculus aureus*, d'autant plus que ſi les couleurs qui ſont données dans ce fragment aux différentes piéces qui le compoſent, doivent être regardées comme les véritables couleurs qu'elles avoient ou devoient avoir, ce bâton étoit doré.

Il faut encore remarquer que Harold, qui n'eſt plus en habit d'homme de cheval, a par deſſus ſa cotte une eſpéce de manteau, plus court à la vérité que les manteaux de nos Rois & les Seigneurs principaux portoient, manteaux qui ſe ſont encore conſervés dans nos plus auguſtes cérémonies, & qui ſervent d'ornemens aux écuſſons des plus grandes dignités. Ces manteaux étoient fendus d'un côté & retrouſſés de l'autre; celui d'Harold l'eſt auſſi.

Le Wido Comes, ſur la terre duquel Harold fut pouſſé par les vents, eſt Guy comte de Ponthieu, fils de Hugue & frere d'Ingelran, tous deux auſſi comtes de Ponthieu. Les comtes de Ponthieu avoient commencé par être Advoués, *advocati*, de l'abbaye de S. Riquier, & en cette qualité ils tenoient d'elle le lieu qui depuis eſt devenu une ville conſidérable ſous le nom d'Abbeville, Encre & quelques autres terres; mais Hugue Capet, voyant que preſque toutes les

descentes des Normands s'étoient faites sur cette côte, parce qu'elle étoit sans défense, crut devoir y mettre ordre, & dans la vûe de garantir le Royaume si désolé par ces barbares de nouvelles incursions de leur part, il ôta à S. Riquier ces terres d'Abbeville & d'Encre, & fit fortifier la premiere de ces deux places, & en donna à Hugue, bisayeul de Guy, le gouvernement, peut-être même la proprieté, sous la reserve de l'hommage & des autres devoirs attachés alors aux terres principales. C'est là l'époque du comté de Ponthieu, dont la capitale n'étoit pas encore Abbeville, pas même du temps de notre comte Guy, mais Monstreuil, comme il seroit facile de le prouver par les titres que ces Comtes ont pris dans presque tous les Actes que nous avons d'eux : *Comes Monsterolii & Pontivi.* On peut voir ce que M. de Valois en a dit.

S'il en faut croire quelques Historiens, particulierement les Anglois, les peuples habitans de ces côtes de Ponthieu ne se faisoient point de scrupule de déclarer prisonniers tous ceux que le malheur faisoit échouer vers leurs ports. (*a*) Ils les maltraitoient même le plus qu'ils pouvoient pour en tirer une plus grosse rançon; c'est ainsi qu'en parlent Eadmer, Guillaume de Poitiers, Guillaume de Malmesbury, &c. mais c'est une injustice de leur part. Cet usage n'étoit point particulier au Ponthieu : ce droit, qui s'appelloit le *Lagan*, étoit de presque toutes les Nations; l'humanité l'a abrogé en partie. Il n'en reste, à proprement parler, que ce qu'on appelle le jet; ce sont les marchandises que le maître d'un vaisseau qui se trouve en danger, jette à la mer pour se soulager, & que la mer renvoye à terre. Les Seigneurs ou peuples qui les recueillent se les approprient.

On pourroit imaginer une autre raison pour laquelle le comte Guy prit le parti de faire Harold son prisonnier. Il

(a) *Docuit enim avaritiæ calliditas Galliarum quasdam nationes execrandam consuetudinem barbaram, & longissime ab omni æquitate christiana alienam. Illaqueant potentes aut locupletes trusos in ergastula, afficiunt contumeliis & tormentis. Sic varia miseria prope ad necem usque contritos ejiciunt sæpissime venditos magno.* Guill. Pictavensis in Gestis Guill. ducis inter Histor. Normann. p. 191.

fut bientôt instruit à l'abord de ses vaisseaux, qu'Harold venoit d'Angleterre pour passer en Normandie auprès du duc Guillaume le bâtard; Guy regardoit ce Duc comme un voisin dangereux, & l'ennemi capital de sa maison, son frere Ingelran avoit été tué au service de Henri roi de France, dans la guerre qu'il eut contre Guillaume. Guy ne laissa pas échapper l'occasion de lui donner de l'inquiétude par la prise d'Harold, & s'il avoit été assez puissant pour le garder malgré les menaces du duc de Normandie, il n'y a pas lieu de douter qu'il ne l'eût fait.

Notre fragment représente le comte de Ponthieu en expédition militaire: il ordonne à ses gens d'arrêter Harold qui paroît sur le point de descendre. Ces gens sont tous à cheval, armés de leurs lances qu'ils présentent en avant, & de leurs boucliers. Ces boucliers sont chargés de quelques figures, les uns ont des croix, les autres des dragons ou animaux inconnus; mais il ne faut pas croire que ces figures fussent les armoiries de ces Chevaliers, telles que la Noblesse en a eu depuis. Il n'y en avoit point encore de fixes, & ces figures, qui étoient particulieres à ceux qui les portoient, ne passoient pas à leurs héritiers. Pour inscription au-dessus de cet endroit de notre fragment, il y a, *HIC APPREHENDIT WIDO HAROLDUM, ET DUXIT EUM AD BELREM, ET IBI EUM TENUIT.*

La marche du comte Guy emmenant son prisonnier se fait en cet ordre: A la tête est un groupe de quelques gens à pied qui précédent le Comte, ils sont tous nue tête, & sans épée, si on en excepte deux qui paroissent armés: ce sont apparemment les vassaux & autres Officiers de la suite d'Harold, qui sont aussi faits prisonniers: *Capti in custodiam traduntur ipse & comitatus ejus.* Les deux hommes armés sont deux soldats du comte Guy qui les conduisent. Ce Comte vient ensuite, il est à cheval, son manteau est retroussé sur l'épaule, ornement de dignité, & alors de triomphe; un oiseau sur le poing, cet oiseau a ses grillets, & portant le bec en avant, semble être prêt à prendre le vol. Harold suit immé-

Eadmer loco citato.

diatement le Comte ; il eſt ſans manteau, il a à la vérité ſon oiſeau ſur le poing, mais cet oiſeau n'a point de grillets, marque d'honneur aſſez eſtimée alors, & dans les ſiécles ſuivans, pour qu'on en ait fait une piéce honorable dans le blaſon. Cet oiſeau a le bec retourné vers Harold, & par conſéquent oppoſé au côté où l'on va, & hors d'état de prendre le vol. Tous attributs de l'état humilié du maître qui étoit fait priſonnier : Harold eſt ſuivi de la cavalerie du Comte, ces Cavaliers ne préſentent plus leurs lances en avant, parce qu'il n'y a plus d'expédition à faire, mais ils les portent ſur leurs épaules.

Il s'agit à préſent d'examiner quel eſt ce Belrem où Harold fut conduit. La Chronique de Normandie imprimée en 1535, dit qu'il fut mené à Abbeville; mais comme ſon récit eſt plein d'autres faits forgés à plaiſir, je ne crois pas que l'Auteur doive en être cru ſur ſa parole. Il faut pourtant l'entendre parler ; le paſſage ne peut être ennuyeux.

Croniq. de Normandie Ch. 114, fol. 55 & 56.

Or y avoit-il lors en Angleterre un puiſſant Seigneur nommé Heroult, qui eſtoit Senechal de la terre ſoubz Edouart. C'eſtuy Heroult eſtoit frere de la Royne femme dudict Edouart, & eſtoit fils Gouyne dont il eſt parlé devant ; celluy Heroult, quant ſon pere fuſt mort, requiſt à Edouart qu'il luy donna congié d'aller en Normendie devers le Duc querir ſon frere & ſon couſin, & ſon pere Gouyne, & luy avoient baillé en oſtage de tenir paix au Roy. Si tiennent aulcuns que le Roy l'eſcondiſt pour ce qu'il luy ſembloit que le Duc le hayoit, & les autres tiennent que Edouart l'envoya en Normendie dire au Duc qu'il l'avoit élû Roy après ſa mort. Touteffois à congé ou autrement Heroult appareilla deux nefs, & ſe miſt en mer luy & ſa compaignie, & vont veoir ung baſteau peſcheur, & luy vont faire ſigne qu'ilz vouloient parler à eulx. Les peſcheurs allerent vers eulx, & y eut l'ung d'eux qui congneut Heroult, car li l'avoit veu pluſieurs fois en Angleterre ; & quant le peſcheur fuſt départi d'eux, il ſingla le pluſtoſt qu'il peut vers Abbeville, & alla dire à Guyon de Ponthieu, là eſtant qui Seigneur du lieu eſtoit, que s'il luy vouloit donner vingt livres, qu'il luy feroit avoir un priſonnier qui luy en rendroit mille. Guyon luy ottroya, &

ſe miſt en mer avec le peſcheur, bien accompagné de gens armez, & finablement a conſuyvit ledit Heroult, & le print, & mena à Abbeville. Quant Heroult ſe vit ainſi pris, ſi fiſt tant qu'il fiſt ſçavoir au Duc de Normendie que le Roy Edouart l'envoyoit en meſſaige devers luy pour le fait du Royaume. Quant le Duc Guillaume le ſçeuſt, il fiſt tant pardevers ledit Guyon d'Abbeville qu'il euſt ledit Heroult; pour ce le Duc luy donna ung beau manoir, qui eſtoit en la riviere d'Yonne, & d'aultres choſes. Moult fiſt le Duc Guillaume grands honneurs à Heroult, & le fiſt jouter devant luy, & ſi le mena à Compiegne devant le Roy de France à une jouſte, & par ledit Roy furent accordées treves juſques à dix ans entre le Duc Guillaume & Geffroy Martel Conte d'Anjou; & finablement parlerent enſemble le Duc Guillaume & Heroult, que Heroult promiſt rendre le Royaume d'Angleterre au Duc Guillaume après la mort du Roy Edouart; & le Duc promiſt à Heroult donner en mariage ſa fille Aelle.

Il ſemble que cet Auteur ait été préſent à l'action, tant eſt précis le détail avec lequel il décrit les circonſtances de cette priſe de Harold : mais il eſt le ſeul qui ait parlé de ces Pêcheurs, de leur converſation avec le comte Guy, de ſa courſe en mer ſur Harold, tous faits qui meriteroient un autre témoignage que celui d'un Auteur qui vivoit 400 ans après.

Il eſt vrai qu'Eadmer, copié en cela par pluſieurs Auteurs, dit que Harold entra dans une riviere du Ponthieu, qui s'appelle Maie : *in Ponticum fluvium, qui Maia vocatur.* C'eſt une petite riviere qui après avoir paſſé à Crecy en Ponthieu, & près de Rue, vient ſe perdre dans un coin de l'embouchure de la Somme; ainſi il faut convenir qu'il auroit été plus commode au comte Guy de mener ſon priſonnier à Abbeville, qui étoit plus près du lieu où il avoit été jetté, que le Belrem que je cherche. Mais cette même raiſon de proximité de l'embouchure d'une grande riviere, fut peut-être ce qui détermina le Comte à n'y pas enfermer ſon priſonnier; il aima mieux l'éloigner de la côte. D'ailleurs j'ai déja obſervé qu'Abbeville n'étoit point encore ni la capitale du Ponthieu, ni la réſidence ordinaire des Comtes, c'étoit Monſtreuil; ainſi

Roger de Hoveden, vers 1200.
Brompton en 1340.
Walt. Hemingfort mort vers 1347.

c'eſt dans les environs de cette ville que je crois qu'il faut chercher le *Belrem*, où notre fragment nous apprend préciſément qu'Harold fut conduit. Il ne ſera pas difficile à trouver.

A deux lieues de Monſtreuil eſt Beaurain la ville, & Beaurain le château, *caſtrum de Bello ramo*; c'eſt ce dernier lieu qui eſt notre *Belrem*. Je ne crois pas que cela puiſſe faire la moindre difficulté.

Entre les Chevaliers vaſſaux de notre Guy comte de Ponthieu, qui le ſuivirent à l'expédition de Normandie, lorſqu'à l'occaſion de la priſe de Harold il ſe fût raccommodé avec Guillaume le bâtard, on trouve un W. *de Bello ramo;* voilà donc un de *Bello ramo*, *Belrem*, dans le Ponthieu. La ſituation de Beaurain le château y répond parfaitement, il eſt ſur la Canche, mais ſur la gauche de cette riviere, & par conſéquent dans le Ponthieu, au lieu que Beaurain la ville eſt ſur la rive droite, & confine à l'Artois, de qui il dépend. Il y a à Beaurain la ville un Prieuré qui eſt très-ancien, & qui après avoir autrefois appartenu à l'abbaye de S. Bertin, dépend à préſent de celle de Marmouſtier. Il n'y avoit pas long-temps que ce lieu avoit changé de nom lors de l'aventure de Harold. Il s'appelloit auparavant *Bebrinium* ou *Bebrona;* il eſt appellé *Bebrini* dans l'acte d'acquiſition qu'Erchembod évêque de Terouenne & abbé de S. Bertin en fit pour ſon abbaye en 722, rapporté par Iperius dans ſa Chronique de S. Bertin, & par le P. Malbrancq dans ſes Morini : *Bebrinum qui nunc eſt Prioratus Majoris monaſterii, & nunc dicitur de Bello ramo.* Le nom de *Bebrona* ſe trouve dans un titre de 806. *Cella de monaſterio de Sithiu, quæ dicitur Bebrona.* Je ne rapporte ce qui concerne ce Prieuré, que pour prouver que ces lieux exiſtoient beaucoup avant l'aventure qui eſt décrite dans notre fragment.

Harold ayant été mené dans le château de *Belrem* (de Beaurain) il fallut parler de ſa rançon; c'eſt apparemment le ſujet de ſon entrevûe avec le comte Guy. Notre monument nous repréſente ce Comte aſſis dans un ſiége. Il faut remarquer que ce ſiége eſt différent en certaines choſes de celui du roi Edouart,

Edouart, qui a été expliqué ci-dessus. Ce qui désigne la salle où est placé le siége d'Edouart, est moins ouvert, & forme mieux le pavillon que ne fait celui du Comte. Celui d'Edouart a une espéce de dossier, celui du Comte n'en a point. Ce sont autant de distinctions que l'auteur du monument a mises entre le thrône d'un Roi & celui d'un Comte.

Le Comte ainsi assis, & ayant son manteau jetté sur les épaules, tient de sa main gauche une épée haute, & de la droite semble ordonner quelque chose à Harold. Celui-ci qui paroît être en posture humiliée, tient aussi son épée, mais cette épée a la pointe en bas. De sa main droite il fait le geste d'un homme qui répond ; à côté du Comte est un homme armé de sa lance & de son épée ; aux deux pilliers qui soutiennent la salle, sont deux autres hommes sans épée : ce sont apparemment des domestiques du Comte. Au-dessus il y a pour inscription, *UBI HAROLD ET WIDO PARABOLANT*, où Harold & Guy parlent. C'est la signification du verbe *parabolare*, d'où on ne peut douter que notre terme de *parler* ne soit venu.

Harold trouva moyen de faire sçavoir au Duc de Normandie que le Comte de Ponthieu le détenoit en prison. Aussitôt Guillaume députe deux Ambassadeurs au Comte pour répeter Harold. Le Comte reçoit ces Ambassadeurs debout : il est armé de sa cotte de maille, son manteau par-dessus ouvert par le côté droit, & retroussé sur le bras gauche : il tient en sa main sa hache d'armes, sa contenance paroît fiere : derriere lui est un de ses Officiers portant sur son épaule une lance. Les deux Ambassadeurs sont aussi debout appuyés sur leurs lances, l'un en action d'homme qui parle ; au-dessus sont ces mots, *UBI NUNTII WILLELMI DUCIS VENERUNT AD WIDONEM*. Les chevaux sont tenus en bride par un valet, au-dessus de la tête duquel il y a *TUROLD*. Je croirois volontiers que ce nom est celui de l'Ambassadeur qui porte la parole.

Enfin notre monument représente une salle qui peut être celle du Comte Guy, à laquelle il semble que deux Députés

du Duc veulent arriver ; au-dessus d'eux il y a NUNTII WILLELMI : leurs chevaux galopent, ils portent de la main droite leurs lances qu'ils présentent en avant, & de la gauche leurs boucliers. Peut-être ces nouveaux Députés, car il est à croire qu'ils sont différens de ceux qui ont déja été admis à l'audience du Comte Guy, sont-ils envoyés sur le premier refus de ce Comte, pour le presser de rendre Harold, & ajoûter des menaces aux prieres que Guillaume avoit faites en premier lieu, ce qui est conforme au recit qu'Eadmer nous fait : *Constrictus igitur Haraldus quemlibet ex vulgo mercede promissâ illectum clam ad Comitem Normanniæ dirigit exponere illi quid sibi contigerit ; at ille festinato per nuncios mandat domino Pontivi Haraldum cum suis ab omni calumnia liberum sibi quantocius mitti, si pristina amicitia sua amodo vellet ex more potiri. Sed cùm ille hominem dimittere nollet, iterum in mandato accepit se necessariò Haraldum missum, alioquin certissime sciret Willelmum Normanniæ ducem armatum pro eo Pontivum iturum : mittit igitur virum cum sociis, primo tamen eis quæ meliora detulerant simul ablatis.*

Voilà tout ce que le fragment de ce monument qui nous est tombé entre les mains, contient. Il doit y avoir une suite, ce que prouve la préposition HIC, qui reste seule, & qui commence apparemment une nouvelle circonstance de cette histoire. Peut-être étoit-ce la restitution que le Comte Guy fait de Harold à Guillaume le Bâtard. Il n'y a que Guillaume de Poitiers qui dise que le Comte Guy vint jusqu'à Eu pour rendre son prisonnier. Les autres Historiens conviennent qu'il se contenta de le renvoyer.

Harold ainsi délivré passe à la Cour du Duc de Normandie, convient avec lui qu'il épousera sa fille, qu'il ne s'opposera point à l'exécution de la disposition faite par le Roi Edouard en faveur du Duc, au contraire qu'il l'aidera de tout son crédit & de tous ses amis ; mais à peine est-il de retour en Angleterre, & par conséquent hors de la portée du Duc, qu'il oublie ses promesses, & se fait lui-même couronner Roi après la mort d'Edouarr. Guillaume ne perd point de temps de son côté, arme puissamment, équippe une flotte, & vient débarquer en

Angleterre à Pemſey près de Haſtings dans le même Comté de Suſſex où eſt Bosham, livre la bataille à Harold, qui eſt tué, & ſe rend par cette victoire le maître de l'Angleterre en 1066.

Plus j'ai examiné le monument qui a ſervi de ſujet à ces remarques, & plus je me ſuis perſuadé qu'il étoit du temps à peu près où s'eſt paſſé l'événement qu'il repréſente; habits, armes, caractères de lettres, ornemens, goût dans les figures repréſentées, tout ſent le ſiécle de Guillaume le Conquérant, ou celui de ſes enfans.

Au-deſſus & au bas de ce monument eſt une bordure chargée de figures, dont la plûpart ne ſont qu'imaginaires. Tels ſont ces monſtres en forme de dragons, ces oiſeaux extraordinaires, ces combats de bêtes féroces, &c. On y a auſſi repréſenté pluſieurs ſujets de fables, telles que celles du loup & de la cigogne, de l'antre du lion, &c. Ailleurs il y a des chaſſes de cerfs, de ſanglier, même d'oiſeaux avec la fronde. Dans un autre endroit on voit un laboureur conduire ſa charrue, un autre ſemer, un troiſiéme herſer la terre. Je n'ai pas cru qu'il fallût s'arrêter à ces différentes idées, qui n'étant dûes la plûpart qu'à l'imagination de l'ouvrier, peuvent être regardée comme peu inſtructives.



DISCOURS
SUR
LES SEPT MERVEILLES
DU DAUPHINÉ.
Par M. LANCELOT.

22. d'Avril 1711.

CHAQUE Province a ses singularités naturelles ; & elles y sont plus ou moins fréquentes, selon que la nature y paroît plus ou moins variée. De-là vient que celles où il se trouve plus de montagnes, de rochers, de grottes, de souterreins, de terres minérales, fournissent des phénomenes que l'on ne voit point ailleurs. Il n'est donc point extraordinaire qu'il y ait en Dauphiné quelques-uns de ces jeux de la nature. Cette Province les doit à sa situation & à la variété de la surface de son terrein, mais ils ne méritent pas le nom de merveilles; encore moins méritent-elles les expressions ampoulées dont son Historien Chorier se sert pour en parler : *Louis XI n'étant encore que Dauphin, faisoit gloire, dit-il, d'être le maître d'un pays dont les merveilles surpassoient les sept merveilles du monde, qu'elles égaloient par leur nombre.*

Hist. de Dauphiné liv. 1. §. 10.

Ces prétendues merveilles ne peuvent se soutenir contre les recherches & l'examen rigoureux qu'on en fait. L'on a déja vû dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, la fontaine ardente devenir un très-petit volcan ; la grotte de Notre-Dame de la Balme, une grotte assez ordinaire ; & la montagne inaccessible, un rocher vif & escarpé à la vérité, mais conforme pour sa figure à la plus grande partie des autres. C'est le caractère de notre siécle ; il n'a pû respecter ces fables que le temps sembloit avoir consacrées. Le merveilleux n'est point de son goût. C'est à qui s'empressera d'enlever quelque chose à ce phantôme, que la crédulité de nos peres avoit produit. La nature & la méchanique s'enrichissent

Histoire de l'Academie des Sciences, 1699. p. 23. 1700. p. 3. 1703. p. 21.

de ses dépouilles, l'une en se faisant restituer tout ce qui n'a d'autre cause que ses loix générales, l'autre en réduisant à ses principes des effets qui ne parurent prodigieux en certains temps, que parce qu'elle n'étoit pas encore développée.

Mon dessein n'est pas d'examiner ici en Physicien les merveilles du Dauphiné. Cette discussion n'est point du ressort de cette Académie ; mais il lui appartient de rechercher ce qui peut servir à la description & à l'histoire particuliere du Royaume. Et c'est dans cet esprit que je vais parler de ce qu'on appelle merveilles dans cette Province.

Les premiers auteurs qui en ont écrit, comme Gervias de Tilsbury, Maréchal du Royaume d'Arles, (qui vivoit sous Philippe Auguste) dans ses *otia Imperialia*, Aimar de Falcoz, (qui vivoit sous François premier) dans l'histoire de son Ordre de S. Antoine de Viennois, ne les ont point réduites au nombre de sept. Ils en comptent beaucoup plus : Aimar de Falcoz même après en avoir rapporté une quinzaine, dit qu'il ne doute point qu'on ne pût y en ajoûter plusieurs autres.

Jean Tardin Médecin, dont je parlerai dans la suite, & qui a écrit en 1618, dit au contraire que ceux qui décrivent le pays de Dauphiné, n'y remarquent que trois singularités, la fontaine qui brûle, la montagne inaccessible, & la tour sans venin ; d'autres y en ajoûtent une quatriéme, les cuves de Sassenage.

De cette diversité de sentimens, il faut conclurre que l'idée de ce nombre septenaire, nombre mystérieux, & qui semble être affecté à tout ce que l'on veut décorer du nom de merveilles, est très-moderne. Je suis même persuadé qu'elle est dûe à M. de Boissieu, ou à Chorier, malgré la tradition prétendue que ce dernier rapporte de Louis XI, dont lui-même pourroit bien être l'auteur ; ce n'est pas l'unique trait de son histoire qu'il ait inventé. Ce qui doit appuyer ma conjecture sur ce nombre, & prouver qu'il n'étoit pas encore imaginé en 1638, lorsque M. de Boissieu fit imprimer ses Poësies, c'est que voulant y décrire ce qui passoit pour merveilleux dans sa patrie, il n'a parlé que des quatre singularités

que je viens d'indiquer. Si elles avoient été alors fixées à ſept, auroit-il négligé de relever l'avantage que cette Province avoit de poſſéder elle ſeule autant de merveilles que les Anciens en avoient reconnu dans tout le monde? lui qui a ſaiſi cet avantage ſi-tôt que l'idée en a été conçûe, & qui, pour y donner plus de cours, publia en 1661 une ſeconde édition de ſes opuſcules. C'eſt là que ne ſe contentant plus de trouver quatre prétendues merveilles dans ſa Province, il les étendit juſqu'à ſept. Chorier fit paroître en même-temps le premier volume de ſon hiſtoire, & n'oublia pas d'appuyer ſur ce même nombre; mais ils ne s'accorderent pas ſur le choix de celles qui devoient le compoſer. Il n'y en a, à proprement parler, que quatre qui leur ſoient communes, de même qu'à tous ceux qui les ont ſuivi. Ce ſont celles dont j'ai déja parlé; la fontaine ardente, la tour ſans venin, le mont aiguille ou mont inacceſſible, & les cuves de Saſſenage: pour les trois autres, elles ſont aſſez arbitraires. Celles qui ſe diſputent cet honneur, ſont les pierres ophthalmiques de Saſſenage, communément pierres précieuſes, la manne de Briançon, le pré qui tremble, la grotte de Notre-Dame de la Balme, la fontaine vineuſe, le ruiſſeau de Barberon, &c. Voyons ſi elles ſont dignes du nom qu'on leur a donné.

La fontaine ardente n'eſt rien moins qu'une fontaine jettant des flammes. Elle eſt ſituée à trois lieues de Grenoble, & à une demi-lieue de Vif dans la montagne. S. Auguſtin ſemble lui donner une qualité plus ſinguliere encore que n'eſt la chaleur,(*a*)c'eſt d'éteindre les flambeaux allumés, & d'allumer les flambeaux éteints. Mais puiſqu'il convient que c'eſt ſur la foi d'autrui qu'il en parle: *Et illum quidem fontem non inveni, qui in Epiro vidiſſe ſe dicerent; ſed qui in Galliâ ſimilem noſſent non longè à Gratianopoli civitate.* Son témoignage prouve uniquement, que de ſon temps quelques-uns la regardoient comme une choſe extraordinaire. Elle a ceſſé de l'être à préſent. Ce n'eſt plus qu'un petit ruiſſeau dont les eaux ſont

(*a*) *Ubi faces extinguuntur ardentes, & accenduntur extinctæ.* Lib 21. de Civit. Dei, cap. 7

de la nature ordinaire des autres eaux, c'eſt-à-dire froides. Ce qui peut excuſer l'opinion qu'on a eue de ſa chaleur, c'eſt qu'il paſſoit autrefois ſur un terrein, qui jette encore de temps en temps de la fumée, & même quelques flammes; j'y en ai vû. Mais par ſucceſſion de temps le ruiſſeau ne paſſe plus ſur ce terrein, il s'eſt creuſé un lit de 12 pieds au deſſous. Il y a plus de 200 ans que cette dégradation a commencé, puiſque dans le petit ouvrage (*a*) que Pierre Areod, Médecin de Grenoble, fit imprimer en 1525 contre des problêmes propoſés ſur cette fontaine par Jérôme de Montueux (*b*) (*Montuus*) autre Médecin, il examine pourquoi elle a changé de lieu depuis 10 ans. Il étoit difficile qu'en coulant ſur ce petit volcan, ce ruiſſeau ne contractât quelque dégré de chaleur. Cela a ſuffi pour en faire une fontaine brûlante, titre qu'il ne peut plus conſerver aujourd'hui, puiſqu'il paſſe fort au-deſſous de ce terrein bitumineux. Le Médecin Tardin, de qui on a un traité ſur cette fontaine, imprimé en 1618, convient même de bonne foi qu'il ne le méritoit déja plus dans le temps qu'il écrit.

La tour ſans venin n'eſt pas plus digne du nom qu'elle porte. Il eſt faux que les bêtes venimeuſes n'y vivent pas: on y trouve des ſerpens & des araignées. Il y a plus, j'y en ai vû porter pour en faire l'expérience; il ne parut point qu'elles ſe ſentiſſent incommodées d'aucun nouvel accident. Voici ce que l'on croit qui a pû donner lieu à cette fable. Cette tour appellée de Pariſet, eſt à une lieue de Grenoble, au-deſſus de Seyſſins ſur les bords du Drac. Il y avoit autrefois près de-là une Chapelle dédiée à S. Vrain. Ce voiſinage eſt le ſeul mérite que la tour de Pariſet ait eu. Le peuple s'accoutuma inſenſiblement à l'appeller la tour Saint Verain, Sant Verain; & comme *Verain* ſignifie en langage du pays

(*a*) *In fontis viciniâ multi ſunt qui ſuper hoc teſtimonia dicere non dubitant abhinc decennium fontis locum plus quadraginta paſſus deorſum verſum, delapſum jacere, immò autem non modò in decennium, ſed in diem hos uſu venire*, &c.

(*b*) Aimar de Falcoz dit que ce Jerôme Montueux & ſon pere Sebaſtien Montueux avoient été Medecins de l'Abbaye de S. Antoine de Viennois.

venin, cela donna lieu à l'équivoque. On y faisoit acquisition d'une nouvelle merveille; en falloit-il davantage pour substituer le faux nom de tour sans venin à celui de S. Verain? L'on sçait combien les noms propres ont souffert d'altération dans la bouche du peuple. Au reste, je me sens plus disposé à excuser la fausse tradition de cette tour sans venin, depuis qu'elle nous a procuré ces beaux vers de M. de Boissieu:

Qua Dracus effræno per inania jugera cursu
Exultat segetum spoliis, Isaræque frementes
In latus urget aquas, locus est ubi turris ad auras
Surgit, & audaci vicina cacumine tentat
Sidera, quo nulli subeunt impunè dracones,
Nullaque suspensis discurrit aranea telis,
Nulla venena latent, &c.

La montagne inaccessible est un rocher vif, détaché de tous côtés, & planté sur une haute montagne dans le petit pays de Trieves, à deux lieues de Die ou environ. Un des premiers qui en ait parlé, est Gervais de Tilsbury, mais c'est à sa maniere, c'est-à-dire sans exactitude, & ayant toujours en vûe le merveilleux.

Histoire de l'Académie des Sciences, 1703. *p.* 21.

Il dit qu'elle s'appelle *Æqua illi*, & cherche aussi-tôt dans un mauvais jeu de mots l'étymologie de ce nom *Æqua illi*. Sa vraie dénomination étoit du temps de Charles VIII, comme encore à présent, Aiguille, le mont Aiguille, nom qui lui vient de ce que du côté du Nord il paroît une élevation pointue qui domine sur la surface. On l'avoit donné jusqu'à présent pour une pyramide ou cône renversé; & l'on assuroit très-sérieusement qu'il étoit beaucoup plus large par le haut que par le bas. On mettoit même cette différence de 2000 pas à 1000.

P. 974. *Ed. Leibnit. inter Hist. Brunsv.*

Rien n'est moins vrai que cette prétendue figure extraordinaire. La base de ce rocher est comme elle doit naturellement être, plus large que le haut. Il est facile de s'en convaincre, pour peu qu'on l'examine. Comme il est à la vérité fort escarpé,

escarpé, & qu'il ne présente de tous côtés que le roc nud & dégarni de terre & d'arbres, il est assez difficile d'y grimper; mais il s'en faut beaucoup qu'il soit inaccessible. L'expérience apprend tous les jours le contraire; les paysans y montent, & il y a plus de 200 ans qu'ils y trouvent de la facilité. Aymar du Rivail, Conseiller au Parlement de Grenoble, auteur d'une histoire manuscrite du pays des Allobroges, qui écrivoit en 1530, le dit formellement: *Hodie frequens est in eum montem ascensus.* Il y a même beaucoup d'apparence que ces draps étendus sur l'herbe, que le crédule Gervais de Tilsbury dit qu'on y voyoit de son temps, & qu'il semble vouloir attribuer à l'adresse des Fées, n'étoient autre chose que ceux que des paysans des environs y portoient par quelque sentier inconnu aux autres. Quoi qu'il en soit, l'entreprise d'Antoine de Ville, Seigneur de Domp-Jullien & de Beaupré, gouverneur de Montelimar, qui y monta le 26 Juin 1492, par ordre de Charles VIII, lui fit beaucoup d'honneur dans le temps; & il passe à présent, peut-être sans raison, pour être le premier qui ait osé exécuter un dessein si hardi.

Les Registres de la Chambre des Comptes de Dauphiné nous ont conservé le procès verbal qui en fut dressé. Je me contenterai d'en rapporter la lettre qu'il écrivit au Premier Président du Parlement; & je le ferai d'autant plus volontiers, qu'elle sert à rectifier quelques Auteurs qui en ont écrit.

Monsieur le Président, je me recommande à vous de bon cœur. Quand je partis du Roi, il me chargea faire essayer si on pourroit monter en la montagne qu'on disoit inaccessible, dont par subtils moyens & engins j'ai fait trouver la façon d'y monter, la grace de Dieu, & y a trois jours que j'y suis, & plus de dix avec moi, tant gens d'Eglise qu'autres gens de bien, avec un Echelleur du Roi, & n'en partirai jusques à ce que j'aye votre réponse, afin que si vous voulez envoyer quelques-uns pour nous y voir, que faire le puissiez, vous advisant que vous trouverez peu d'hommes, que quand ils nous verront dessus, & qu'ils verront tout le passage que

j'ai fait faire, qui ose venir; car c'est le plus horrible & épouvantable passage que je vis jamais, ne homme de la compagnée. Je les vous ferai sçavoir, afin qu'étant bien acertené à votre plaisir, les veuillez écrire au Roi par mon laquais porteur de ceste, & je vous assûre que vous lui ferez grand plaisir & à moi aussi; & vous devez être sûr si je puis rien pour vous, le ferai au plaisir de notre Seigneur qui vous doint ce que plus désirez. Ecrit le 28e jour de Juin sur Aiguille-fort, dit Mont inaccessible, car le peuple du pays l'appelle l'Aiguille; & pour ce que ne le sçauroit oublier, je l'ai fait nommer au nom du Pere, du Fils & du Saint-Esprit, & de Saint Charlemagne, pour l'amour du nom du Roi, & ai fait dire la messe dessus, & ai fait mettre trois grandes croix aux cantons.

Pour vous deviser de la montagne, elle a par dessus une lieue Françoise de tour, ou peu s'en faut, un quart de lieue de longueur, & un trait d'arbaleste de travers, & est couverte d'un beau pré par dessus, & avons trouvé un belle garenne de chamoix, qui jamais n'en pourront partir, & des petits avec eux de cette année, dont s'en tua un maugré nous à notre entrée; car jusqu'à ce que le Roi aye autrement ordonné, je n'en veux point laisser prendre. Il y a à monter demi-lieue par échelle, & une lieue d'autre chemin, & est le plus beau lieu que vîtes jamais par dessus. Le tout-Vôtre, Domp-Jullien.

Liv. 4. chap. 17. On voit par cette lettre, que ce que Symphorien Champier dans la vie du Chevalier Bayard, & Rabelais, racontent d'un mouton trouvé sur cette esplanade, est aussi peu conforme à la vérité, qu'il est faux que ce fut un Doyac conducteur de l'Artillerie de Charles VIII, qui y monta, comme le dit ce dernier Auteur. Son Commentateur s'est encore plus trompé, lorsqu'il dit que cette montagne est située à trois lieues de Grenoble, tirant vers Embrun proche de la grande Chartreuse. On ne peut guères rassembler plus de fautes en moins de paroles.

Le Parlement de Grenoble envoya un Huissier pour vérifier ce que le Capitaine Domp-Jullien lui avoit mandé. Mais l'Huissier ne jugea point à propos d'exposer sa vie, il se contenta d'aller au pied du rocher, de faire son procès-verbal des

échelles qu'il y trouva attachées, & d'y inferer que la crainte de la mort l'a empêché d'y monter (*a*), qu'il n'a point voulu tenter Dieu ; que le Capitaine Domp-Jullien & ceux qui y étoient avec lui, l'ont invité à les y venir trouver, mais qu'il n'a pas cru le devoir rifquer.

Ce n'eft pas dans cette feule entreprife que l'hiftoire nous a confervé le nom de ce Capitaine Domp-Jullien, & qu'elle nous le repréfente comme un homme hardi & entreprenant. Il fuivit Charles VIII en Italie, & y commandoit cinquante hommes d'armes & quatre cens Arbaleftriers. Les habitans de la Palu dans le Comtat ayant refufé le logement à fes troupes, il les obligea de venir lui demander (*b*) pardon poliment, nue tête, & pour l'amour de Dieu, fe fit (*c*) donner cinquante écus d'or; & en faveur de ce préfent voulut bien leur prononcer ces paroles gracieufes; *Meffieurs de la Palu, Dieu vous le pardon l'aujure que vous avez foit au Roi, à moi & à mes Gens d'armes, & fi je foys de très-bon cuer.*

La quatriéme des prétendues merveilles de Dauphiné, eft ce qu'on appelle les cuves de Saffenage. Ce font deux pierres creufées qu'on trouve dans une grotte au-deffus du village de ce nom à une lieue de Grenoble. La tradition du pays vouloit qu'elles fe rempliffent d'eau tous les ans le 6 Janvier, & qu'elles annonçaffent la ftérilité ou l'abondance de l'année par le plus ou le moins qui s'y en trouvoit. L'une de ces deux pierres ou cuves préfageoit la deftinée de la vendange, & l'autre celle de la moiffon. C'eft une vieille fable que l'adreffe maligne de quelques-uns des habitans du lieu qui les rempliffoient d'eau, a entretenue pendant plufieurs fiécles. Il ne s'y en trouve plus à préfent ; & le miracle a ceffé, fi-tôt qu'il a été examiné avec attention.

(*a*) *Propter difcrimen afcenfus noluit præ timore mortis attento periculo imminenti & quafi impoffibilitate accedere defuper, ne videretur tentare Deum, cum ex folo afpectu animus unius cujufque fit perterritus ; tamen vidit eumdem Domp-Jullien, & cæteros qui eumdem vocaverunt ut accederet, quod facere ipfe oftiavius noluit.*

(*b*) *Urbaniter, capite difcoperto, & pro amore Dei.*

(*c*) Actes des 23 & 24 Mai 1494, dans les Minutes d'Antoine *de Cumbis*, Notaire au Bourg Saint-Andeol.

Ce qu'il y a de curieux à Saſſenage, & dont ont parle le moins, eſt une caſcade qui eſt dans une grotte à côté de celle où ſont les cuves. La ſource qui la forme, & qui ſort du creux d'un rocher, a communication avec un lac qui eſt à deux lieues de-là ſur le haut de la montagne de Lanz. Cette chute d'eau eſt reçue dans un grand baſſin naturel. C'eſt dans cette grotte que les bonnes gens du pays montrent la chambre & la table de la fameuſe Fée, ou Meluſine, à qui l'on attribue l'origine de l'ancienne Maiſon de Saſſenage.

Une autre ſingularité du lieu eſt ce qu'on y appelle pierres précieuſes, ou plutôt pierres ophthalmiques. Quelques-uns ont cru que ce ſont les pierres d'hirondelle :

Q. Serenus, c. 58.

Aut lapis è nido vaga quem congeſſit hirundo.

Plin. hiſt. N. lib. 30. c. 10.

Boot. de gemmis c. 186.

auxquelles Pline & pluſieurs autres Auteurs attribuent tant de vertu contre l'épilepſie & les maladies des yeux ; mais elles doivent être différentes. Celles de Saſſenage ſe trouvent dans le gravier de la fontaine dont je viens de parler : elles ſont liſſes, unies & polies comme du marbre. Les meilleures ſont celles qui ſont tranſparentes, ſans angles, ſans molecules, & qui ont la groſſeur & la figure d'une lentille. C'eſt cette figure qui fait qu'en ſe gliſſant autour de l'orbite de l'œil, elles entraînent avec elles tous les petits corps étrangers & impurs qui pourroient s'être gliſſés dans les yeux ; & le poli dont elles ſont, empêche qu'elles ne les bleſſent.

La Manne de Briançon eſt la cinquiéme merveille que M. de Boiſſieu a célébrée dans ſes vers. Ce n'eſt point une roſée que l'on trouve congelée le matin ſur l'arbre appellé *Meleze.* Il y a déja près de deux ſiécles que *Donatus ab Alto-mari,* Médecin de Naples, enchériſſant ſur ce que deux Religieux de l'Ordre de Saint François qui ont commenté Meſué, avoient avancé ſur la Manne, a prouvé par pluſieurs expériences, que c'eſt le ſuc même de l'arbre que la chaleur rarefie. Le Soleil, ou le voiſinage d'une forge peut produire cet effet. Il ſeroit inutile pour confirmer ce ſentiment, & faire voir en même temps que la Manne n'eſt point particuliere ni au Meleze,

ni au Briançonnois, mais feulement plus abondante dans ce pays qu'ailleurs, d'ajouter ici qu'on trouve un fuc femblable fur les noyers, & autres arbres de la vallée de Graifivodan & du Viennois : c'eft une matiere qui a été traitée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, des années 1699 & 1707, & M. Reneaume a démontré par plufieurs obfervations nouvelles, que les tilleuls, les fycomores, les érables, &c. font auffi quelquefois chargés de ce fuc nourricier ainfi extravafé.

Le Pré qui tremble eft dans un lac ou étang du Gapençois, à une lieue & demie de Gap. Gervais de Tilfbury appelle ce lieue *Cerfeules* ou *Cerreole*. Je fuis perfuadé que ce nom eft corrompu : on le nomme à préfent le lac de Pelhotiers. La merveille eft fort diminuée depuis le temps auquel cet Auteur vivoit. Il dit qu'au milieu de ce lac il y avoit une efpéce de croûte, fur laquelle étoit un pré. Quand on vouloit le faucher, on l'attiroit au bord avec des filets ; étoit-il fauché, on le relâchoit, & il alloit fe replacer de lui-même au milieu de l'eau. C'eft n'eft qu'un affemblage d'herbes & de rofeaux auxquels il s'eft amaffé quelque limon, qui s'eft lié avec l'écume de l'eau, le tout a fait un petit tiffu qui flotte. Les Ifles flottantes du lac de Tivoli, celles qui font dans le Rouffillon, & plus encore celles des Pays-bas, & en particulier des environs de Saint-Omer, font plus confidérables, & ont plus de confiftance. Si chaque Province donnoit le nom faftueux de merveilles à ce qui peut s'y trouver de moins ordinaire, on en compteroit prefqu'autant qu'il y a de villages en France.

P. 974. edit. Leibnit. inter. Script. Brunfv.

Kirckerus in Latio & in Mundo fubterr. lib. 5. cap. 2. conject. 2.

La Grotte de Notre-Dame de la Balme dans le Viennois, a quelque chofe de plus réel : on y voit du moins quelques congélations. On fçait qu'elles font communes à tous ces lieux fouterreins, où il fe trouve des petites fentes à travers defquelles l'eau fe peut filtrer. Mais pour ce lac qui fe terminoit en un gouffre, dont le bruit feul faifoit horreur, & qui engloutit les flambeaux attachés fur une planche qu'on y avoit abandonnnés, lorfque François Premier y voulut defcendre, il a difparu & s'eft changé en un très-petit ruiffeau,

qui eſt quelquefois à ſec. On peut voir la relation que M. Dieulamant en a donnée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

La Fontaine vineuſe, l'*Oïnorhoe* de M. de Boiſſieu, eſt la fontaine de Saint-Pierre d'Argenſon, village dans le Gapençois. C'eſt un eau minérale, que l'on dit être ſpécifique pour les fiévres. Il faut être bien prévenu en faveur de la tradition, pour y trouver un goût de vin. Ovide attribue la même qualité à la riviere de Lynceſte en Macédoine, & Properce à une autre de l'Iſle de Naxos :

Metam. lib. 3. Eleg. 15.

Unde tuum potat Naxia turba merum.

Mais regardons leurs expreſſions comme un privilége de la Poëſie. L'eau de S. Pierre d'Argenſon eſt ferrugineuſe, & la ſaveur qu'elle contracte dans les mines de fer à travers deſquelles elle paſſe, l'a fait métamorphoſer en fontaine de vin, & par conſéquent en merveille. Ce goût lui eſt cependant commun avec une infinité d'autres ſources, & en particulier avec preſque toutes celles qui ſont aux environs de Clermont en Auvergne. Ces dernieres même ont une autre vertu, dont les Auteurs de Dauphiné n'auroient pas manqué d'exaggérer la ſingularité, ſi elle ſe fût trouvée dans celles de leur pays. Je veux parler de la propriété de pétrifier les corps, ou plutôt de les incruſter d'un ſediment pierreux : c'eſt à cette incruſtation que l'on donne le plus ſouvent le nom de pétrification. Entre toutes celles qui ſortent des environs de Clermont, & en particulier dans le bourg de S. Allire, la principale & la plus célébre eſt celle qui a fait le pont, dont tant d'Auteurs ont parlé. Le P. Kircker en a donné une deſcription, qui auroit été plus exacte s'il avoit pû l'examiner lui-même. C'eſt une eſpéce de rocher qui s'eſt formé par les différentes couches que cette eau y a faites pendant une longue ſuite d'années. Ce rocher eſt ſolide, maſſif, & ſans aucun vuide ou ouverture en arche pendant une ſoixantaine de pas, juſqu'à ce que qu'il trouve un petit ruiſſeau appellé Tiretaine, qui eſt aſſez fort pour ſe conſerver un paſſage libre. Alors la ſource qui coule ſur un terrein plus élevé que

Mund. Subterran. lib. 5. sect. 3. c. 1. n.° 2.

le lit du ruiſſeau, a bien continué de dépoſer ſa matiere pierreuſe; mais il a fallu que cette matiere ſe terminât à s'arranger en eſpéce de voûte pour que la Tiretaine pût paſſer librement deſſous. Cette contrainte, cette néceſſité impoſée à ce dépôt pierreux, de prendre la forme d'une arche, n'a pû durer qu'autant que le ruiſſeau a de largeur. Au de-là, la ſource a repris ſa chûte naturelle, & alors elle a fait un maſſif qui tient lieu de pile. La ſingularité de ces opérations a plû aux habitans, & ç'a été pour les voir continuer qu'ils imaginerent de détourner le ruiſſeau de ſon ancien lit, & de le faire paſſer au de-là de la pile. La ſource a commencé à former une ſeconde arche par la même méchanique que je viens d'expliquer, c'eſt-à-dire, parce que le ruiſſeau a conſervé ſon paſſage en cet endroit, comme il l'avoit fait à l'autre. De cette maniere il ſe feroit élevé autant d'eſpéces d'arches & de piles qu'on auroit voulu; mais les Bénédictins de S. Allire ont craint que cette maſſe pierreuſe ne ſervît qu'à donner une entrée chez eux à toutes ſortes de gens; ils ont détourné cette ſource, & l'ont partagée en pluſieurs branches pour diminuer ſa vertu. Ils ont réuſſi, & elle ne fait plus qu'incruſter aſſez légérement les corps ſur leſquels elle tombe perpendiculairement, & non pas ceux ſur leſquels elle coule dans ſon cours ordinaire.

Au reſte, l'eau de cette ſource, ainſi pétrifiante, n'eſt point mortelle à ceux qui en boivent, comme le P. Kircker l'a avancé; l'expérience fait voir tous les jours le contraire, tout le bourg de S. Allire ne ſe ſert que de l'eau de ces ſources.

Revenons aux merveilles de Dauphiné. Il me reſte à parler du ruiſſeau de Barberon dans la Valoire. Il a, ſi l'on croit Aymar de Falcoz & M. de Boiſſieu, la propriété d'annoncer la fertilité de l'année par l'abondance de ſes eaux. Il ne ſeroit pas difficile d'imaginer la cauſe phyſique pour laquelle ces eſpéces d'inondations de certains ruiſſeaux peuvent préſager une bonne récolte. Les réſervoirs naturels ne ſe débordent qu'après que les entrailles de la terre ont été ſuffiſamment abbreuvées, & ils ne rejettent que le ſuperflu. Mais ſans entrer

dans cette discussion, il me suffira de dire que le ruisseau de Barberon ne méritoit pas d'être une de ces merveilles, quand même il auroit la vertu qu'on lui attribue, & que l'on peut sans crime révoquer en doute ; quand même cette prétendue vertu seroit particuliere à sa Province, ce qui n'est pas, il y a plusieurs autres ruisseaux dans cette même Province, à qui le peuple fait le même honneur, & qui sont plus considérables que le Barberon. L'oron & la Veuze ou Veouze, par exemple, outre ce prétendu avantage de présager aussi les bonnes ou mauvaises années, ont d'autres singularités qui les distinguent infiniment du petit Barberon. Ces deux rivieres qui passent l'une à Moras, l'autre à Baurepaire dans le Viennois, ont toutes les deux une même source ; toutes les deux se perdent dans les sables & reparoissent quelques temps après ; toutes les deux ont quelque chose de périodique dans le cours de leurs eaux : pendant sept ans elles sont fort basses, & les sept années suivantes si grosses qu'elles se répandent dans toutes les terres voisines. C'est par ce débordement qu'imitant en petit le Nil, elles font la richesse du pays, parce qu'on se sert de cette eau ainsi débordée, pour en arroser les environs.

Je sçais qu'on pourroit révoquer en doute la plus grande partie de ces faits; mais il suffisoit aux Auteurs de la Province de Dauphiné, & en particulier à M. de Boissieu, qu'ils passassent pour constans, & que le peuple y ajoutât une foi entiere, pour en relever le prodige. Il est vrai qu'une méchanique simple & naturelle auroit bien-tôt fait disparoître le merveilleux, & l'on diroit de ces ruisseaux ce que l'on dit des autres fontaines, dont l'écoulement est périodique. Tout le mystère consiste dans la nécessité qu'il y a que les réservoirs qui forment ces sources, se remplissent de nouveau après qu'ils se sont vuidés; & cette opération demandant un certain nombre d'années, ou de jours, ou d'heures, il faut nécessairement que le ruisseau cesse de couler pendant cet intervalle de temps.

Le Dauphiné a encore une autre singularité, que personne n'a mise parmi ses merveilles, & qui méritoit plus que tout autre d'y avoir place. Je veux parler des eaux de la Mothe

fort

fort estimées dans le pays pour les maladies de l'estomach, pour les rhumatismes, paralysies, &c. Elles sont plus chaudes que celles d'Aix en Savoye, & on les compare ordinairement à celles de Bourbon. Il seroit à souhaiter que quelque main habile eût travaillé à en faire l'analyse; ce qu'il y a de certain, est qu'il s'y fait de très-belles cures, & qu'il ne leur manque pour avoir un grand concours de malades, que d'être situées dans un lieu plus avantageux. Il est facile d'en juger par la description suivante.

La Mothe est une terre du Graisivodan entre le pays de Trieves & la Matesine, à cinq lieues de Grenoble. Ce n'est point un paysage gracieux; c'est un vallon placé entre de hautes montagnes, qui n'offrent à la vûe que des rochers arides & escarpés. Un torrent qui le parcourt, en augmente l'horreur par son bruit, & l'on n'y trouve que quatre ou cinq chaumieres, où manque presque tout ce qui est nécessaire à la vie. La situation de la source est encore plus affreuse que le lieu même: le Drac, torrent impetueux qui vient du haut Gapençois, se trouve resserré à la Mothe entre des rochers fort élevés. Cette contrainte qui commence environ deux lieues au-dessus, le rend en cet endroit d'une rapidité extraordinaire, principalement quand les pluyes ou la fonte des neiges l'ont fait grossir. C'est au bord même de ce torrent, & au pied d'un précipice, qu'est placée la fontaine minérale dont il s'agit. Il semble qu'elle sorte de dessous le Drac, ce qui a fait conjecturer qu'elle pourroit passer par le petit Volcan qui a donné lieu à la fontaine ardente dont j'ai parlé ci-dessus, & qui n'en est éloigné que d'une bonne lieue. La source de la Mothe est fort incommodée du voisinage du Drac: à peine a-t-il crû d'un demi-pied, qu'il la couvre de ses eaux bourbeuses, à travers desquelles on la voit néanmoins encore bouillonner sur la superficie. Comme si tout ce que je viens de dire ne suffisoit pas pour rendre affreuse la situation de cette fontaine, le torrent qui traverse la terre de la Mothe, après avoir ramassé toutes les eaux du vallon, vient justement se précipiter de la hauteur de plus de trente toises dans le Drac à côté de la source,

ce qui en rend les approches impraticables quand ce torrent eſt enflé. Car alors ſon eau rouſſatre chargée de débris des terres & des rochers, forme une eſpéce de pluye de cailloux, qui couvre tous les environs de la ſource, & qui ne permet à perſonne d'en approcher. Le chemin qui conduit à cette fontaine, n'eſt pas plus commode que tout ce que je viens de décrire : il faut deſcendre plus d'une demi-lieue entre le rocher & le précipice pour y arriver. Il n'eſt pas étonnant qu'avec tant d'incommodités les eaux de la Mothe ne ſoient pas plus fréquentées.

De tout ce que je viens de dire, il me ſemble qu'on peut conclurre que les prétendues merveilles de Dauphiné ne ſont rien moins que merveilles, & que ſi elles ont été regardées telles dans des ſiécles crédules & ignorans, il n'y a point de province qui ne pût en fournir de ſemblables. Où ne trouvet-on point de Volcans, des fontaines intercadentes, des rochers eſcarpés, des grottes, des vents périodiques, plus reglés encore que ceux de Pontias près de Nyons & de Mont-Dauphin ? Je n'ai point parlé de ces derniers, parce que je ne connois point d'Auteurs qui ayent jugé à propos de les inſerer dans le nombre ſeptenaire des merveilles de Dauphiné.

V. *Gervaſ. Tilsb edit. Leibnit. pag.* 972. *ubi pro* Divionis *legendum* de Nionis.

Fin du ſixiéme Tome.



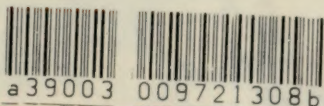
[illegible]

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa
Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.


a39003 009721308b

AS
162
.P3A56
1729

Acad.des inscr. et Belles-lettres,Paris

Mémoires de littérature, 6

